LE MAGASIN PITTORESQUE

PUBLIÉ, DEPUIS SA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE

1881

PRIX DU VOLUME BROCHÉ, POUR PARIS. . . . . 7 fr.
POUR LES DÉPARTEMENTS. . . 8 fr. 50
PRIX DU VOLUME RELIÉ, POUR PARIS. . . . . 8 fr. 50
POUR LES DÉPARTEMENTS. . . 10 fr. »



PARIS

AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE

29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29

M DCCC LXXXI

MAGASIN PITTORESQUE

XLIXe ANNÉE. — 1881.

UN DESSIN ALLÉGORIQUE DU POUSSIN.



Frontispice de l'édition des Œuvres d'Horace, dessiné par Nicolas Poussin, gravé par Mellan. — Dessin de Lechevalier-Chevignard.

Ce beau dessin de notre illustre maître Poussin sert d'introduction allégorique à une édition d'Horace, de format in-folio, imprimée au Louvre en 1642. La Muse y présente au poète un masque de satyre destiné à cacher ses traits. Un petit génie plane au-dessus des deux figures. (1)

Ce frontispice fut commandé au Poussin par le ministre Sublet de Noyers, surintendant des bâtiments depuis 1638, qui avait fondé à grands frais dans le Louvre l'imprimerie royale. Ce ministre lui avait déjà demandé, quelques mois auparavant, le dessin d'un autre frontispice, de même dimension, pour une édition de Virgile. Une lettre du Poussin, datée de Paris le 10 avril 1641, commence ainsi :

« Monseigneur, puisqu'il vous a plu me commander de faire le dessin du frontispice du livre de Virgile, et comme c'est le premier que j'ai fait pour être mis en lumière (gravé), je viens avec simple et dévotieux silence vous le dédier tel qu'il est..... »

Dans la composition du dessin de Virgile, on voit Apollon qui tient une lyre et couronne l'auteur de l'Énéide ; un génie plane également au-dessus du groupe et porte, avec une flûte de Pan, un médaillon sur lequel est inscrit en latin le titre du livre. L'attitude de Virgile est d'une modestie charmante.

Le 29 juin 1641, Poussin écrivait à M. de Chantelou, secrétaire ou premier commis de Mgr de Noyers : « M. Meslon (Mellan), graveur, travaille au frontispice de Virgile. »

Sur une troisième commande, Poussin dessina un frontispice pour une édition de la Bible qui allait sortir aussi de l'imprimerie royale. Il en explique la composition dans une lettre à M. de Chantelou, datée du 3 août 1641 :

« J'envoie à Monseigneur l'esquisse du frontispice de la Bible. La figure *ailée* représente l'Histoire ; l'autre figure, *voilée*, représente la Prophétie ; sur le livre qu'elle tient sera écrit *Biblia regia ;* le sphinx qui est dessus ne représente autre que l'obscurité des choses énigmatiques ; la figure qui est au milieu représente le Père Éternel, auteur et moteur de toutes les bonnes choses. »

On possède au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale de beaux exemplaires de ces trois frontispices, qui ont appartenu au célèbre amateur Mariette : ils portent sa signature avec la date de 1692.

Ces petites œuvres du Poussin sont de véritables tableaux : il les avait dessinées, selon ses expressions, « avec amour et soin. »

Cependant il avait à exécuter en même temps beaucoup d'autres travaux plus considérables. De Noyers lui avait écrit, assez durement, de Rueil à Rome, le 14 janvier 1639, en l'appelant à Paris au service du roi :

« ..... Vous ne peindrez pour personne que par ma permission ; car je vous fais venir pour le roi et non pour les particuliers. »

Le surintendant avait un moyen sûr d'empêcher le Poussin de travailler pour les particuliers, et il en usait : il l'accablait de demandes, le pressait sans cesse, et ne trouvait jamais qu'il en fît assez.

Cette situation était très pénible pour le grand pauvre artiste. Il s'en plaignait doucement à M. de Chantelou, auquel il pouvait confier plus librement ses ennuis. Le surintendant avait dit : « Le génie du Poussin *veut agir si librement*, que je ne veux pas seulement lui indiquer ce que celui du roi désire du sien. » Ces paroles ironiques et amères avaient affecté le Poussin ; il se demanda ce qu'on pouvait donc attendre de lui au delà de ce qu'il faisait, et il écrivit à M. de Chantelou, le 7 avril 1642 :

« ..... Je ne saurois bien entendre ce que Monseigneur désire de moi sans grande confusion, d'autant qu'il m'est impossible de travailler en même temps à des frontispices de livres, à une Vierge, au tableau de la congrégation de Saint-Louis, à tous les dessins de la galerie, enfin à des tableaux pour les tapisseries royales. Je n'ai qu'une main et une débile tête, et ne peux être secondé de personne, ni soulagé. Il dit que je pourrois *divertir* mes belles idées à faire la susdite Vierge et la Purification de Notre-Dame ; c'est la même chose comme quand on me dit : *Vous finirez un tel dessin à vos moments perdus.* »

Ce n'était point l'extrême fatigue qui le chagrinait le plus ; c'était une juste crainte de ne pas pouvoir porter ses œuvres au degré de perfection dont il se sentait capable, et ce fut là assurément une des causes qui le décidèrent à renoncer à l'honneur de servir le roi et son ministre. Avant la fin de cette année 1642, il quittait Paris, heureux de retourner à Rome.

Plus tard, il écrivait à M. de Chantelou avec un peu plus de fierté, à l'occasion d'un tableau qu'on le pressait d'achever :

« Considérez bien, Monsieur, que ce ne sont pas des choses que l'on peut faire en sifflant, comme vos peintres de Paris qui, en se jouant, font des tableaux en vingt-quatre heures. Il me semble que j'ai fait beaucoup quand j'ai terminé une tête en un jour... Ne me proposez pas pour d'autres que vous de nouveaux ouvrages. »

Il disait aussi :

« Les choses ès-quelles il y a de la perfection, ne se doivent pas voir à la hâte, mais avec temps, jugement et intelligence ; il faut user des mêmes moyens à les bien juger comme à les bien faire. » (1)

(1) On lit au bas de l'estampe, dans un petit encadrement : « Parisiis, «MDCXLII, e Typographia regia. Nic. Poussin in. Mellan s. »

LE BEL HABIT.

NOUVELLE.

Quand j'étais enfant, assez grand pourtant pour me permettre d'avoir mon opinion sur les choses de ce monde, je tenais le village de Katzenbach pour le plus joli village qu'il y eût dans toute l'Alsace. A la vérité, j'étais loin de connaître toute l'Alsace ; je n'y connaissais même que le village de Katzenbach, deux ou trois autres bourgs ou hameaux où j'avais des parents, et un peu Phalsbourg où j'avais accompagné mon père deux ou trois fois. Mais Katzenbach était si riant, avec sa vieille église au porche moussu et à la flèche grise, et ses maisons à toits rouges, disséminées entre les vergers, les potagers et les bouquets d'arbres !

(1) L'auteur du dessin qui précède, artiste distingué, M. E. Lechevallier-Chevignard, nous a écrit en nous l'envoyant :

« Je me suis attaché avec un soin tout particulier à la reproduction de cette belle œuvre, qui, pour moi, malgré ses dimensions restreintes et sa modeste destination, a toute la saveur d'une peinture antique. Et pourtant c'est en s'indignant de cet emploi de son talent que le grand artiste dessinait pour l'imprimerie royale ce frontispice d'Horace, ceux de Virgile et de la Bible, dans sa petite maison du jardin des Tuileries (voy. t. Ier, 1833, p. 35 et suiv.). »

Le Poussin ne paraît pas avoir été très satisfait de l'interprétation du graveur Mellan, qu'il nomme quelquefois Mellon ou Meslon.

Quand on le regardait d'un peu loin, étalé sur la pente de la colline, avec son ruisseau qui serpentait au soleil, on ne pouvait pas s'empêcher d'avoir le cœur épanoui; et si, comme moi, on y était né, on pouvait bien penser et dire qu'il n'y avait pas dans toute l'Alsace un plus joli village que Katzenbach. Ce qu'il est maintenant, je l'ignore; je ne veux pas y aller voir, vous comprenez bien pourquoi; j'aime mieux le voir tel qu'il était jadis, avec les yeux du souvenir.

C'est donc à Katzenbach que je suis né et que j'ai grandi, entre mon père, ma mère, et mes petites sœurs Gredel et Louison. Nous n'étions pas riches, quoique mon père fût propriétaire de sa maison et de son jardin; mais la maison était si petite, et le jardin produisait si peu de chose! Ma mère s'occupait du ménage; elle lavait, repassait, raccommodait tous les vêtements, tout le linge de la maison, et comme nous n'en avions guère, il fallait le raccommoder sans cesse. Mon père allait en journée; il n'était pas difficile sur l'ouvrage et acceptait toute besogne honnête, pourvu qu'il y gagnât notre pain: bûcheron, jardinier, carrossier, charretier, casseur de cailloux, il était tout ce qu'on voulait. Mes sœurs faisaient ce qu'elles pouvaient; moi, j'étais chargé de faire pousser des légumes dans le jardin, pour qu'on ne fût pas obligé d'en acheter. Je n'y réussissais pas beaucoup; peut-être que le terrain ne valait rien, ou bien que je ne savais pas m'y prendre; ce qu'il y a de sûr, c'est que mes produits n'auraient pas été admis dans une exposition. Cela me contrariait un peu; mais je n'avais pas de goût pour le jardinage. J'aimais mieux me servir de clous, de marteaux et de scies que de bêches et de râteaux; je récoltais soigneusement le moindre bout de planche, la plus petite latte, et je trouvais toujours moyen d'en faire quelque chose. Je dois même dire que j'étais fort aise lorsqu'un escabeau perdait un de ses pieds, que la porte vermoulue du poulailler menaçait de livrer passage aux chiens ou aux chats, ou que la barrière du jardin, pourrie par la pluie, tombait en ruine. Je prenais mes outils, parmi lesquels mon couteau était encore le moins mauvais, et je mesurais, je taillais, j'ajustais, je clouais, je collais: en quelques instants le malheur était réparé.

On a bien raison de dire que nos passions nous mènent. Pour me rapprocher de maître Zahn, le menuisier du village, j'avais fait amitié, à l'école, avec son fils Georges, un chenapan bête comme une oie et paresseux comme un loir, avec qui personne ne voulait jouer, parce qu'il était aussi mauvais camarade que mauvais écolier. Le père Zahn me recevait très bien au commencement; il était flatté de l'attention avec laquelle je le regardais travailler, et il me mettait lui-même le rabot ou la scie en main, pour donner de l'émulation à son fils. Et tout le temps que je maniais les outils, j'avais le plaisir de l'entendre dire: « Très bien, Fritz! bon coup de rabot..... Tu manies la gouge comme un apprenti de deux ans ne le ferait pas..... Là! voilà un angle bien taillé... Est-il adroit, ce gaillard-là! Ce n'est pas toi qui en ferais autant, grand nigaud! Voyez-moi ce garçon-là, qui est né dans la menuiserie, et qui tient sa planche comme si c'était la queue de la poêle! Regarde Fritz, animal, et tâche de faire comme lui: ça n'est pas son métier, pourtant! Ah! le père Wirth est bien heureux d'avoir un enfant comme Fritz! »

Les éloges répétés du menuisier firent éclore dans mon cerveau des idées bien ambitieuses. Au lieu d'être, comme mon père, un journalier qui n'est pas toujours sûr de trouver de l'emploi, pourquoi ne serais-je pas menuisier? Maître Zahn ne refuserait peut-être pas de me prendre en apprentissage; et plus tard, si Georges continuait à ne pas mordre au métier, pourquoi ne serait-ce pas moi qui succéderais au père Zahn? Voilà qui serait bien! Je bâtirais dans notre jardin, au bout, là où la terre est si mauvaise et où on ne peut rien faire pousser, un beau hangar qui me servirait d'atelier; plus tard, quand j'aurais assez d'argent, je le fermerais avec des vitrages. Ce serait superbe! ma mère y viendrait tricoter, quand elle aurait fini le ménage, et je chanterais en travaillant pour la distraire. Je gagnerais beaucoup d'argent, plus que le père Zahn, qui ne passe pas pour bien habile; je doterais Gredel et Louison, et je leur trouverais de bons maris. Comme on danserait à leur noce! Où danserait-on? Dans l'atelier? Oui, ce serait assez bien; mais je crois pourtant que la grande salle du père Lormann, l'aubergiste du Grand Saint-Antoine, conviendrait encore mieux, avec son papier à bouquets rouges et bleus, et sa belle pendule dorée qui représente saint Antoine et son compagnon. Quelle occasion pour mon père de mettre le *bel habit!*

Le *bel habit!* Remarquez que je ne disais pas: *son* bel habit. C'est que le bel habit, qui comprenait une culotte, un gilet et un tricorne, était chez nous une partie notable du patrimoine de la famille. Il appartenait bien à mon père, puisque c'était lui qui le portait dans les grandes occasions; mais avant d'être à lui, il avait été à mon grand-père, qui l'avait mis pour la dernière fois, je m'en souvenais bien, au repas de baptême de Louison. Il me semblait même que le *bel habit* avait rajeuni tout d'un coup, en quittant le vieux corps courbé et amaigri de mon grand-père pour venir habiller mon père, qui n'avait que quarante ans, et qui se tenait droit comme un des sapins de la forêt. Enfin, tout ce beau costume de l'ancien temps, avec ses couleurs vives, ses grands boutons de métal brillant, sa coupe antique et ses étoffes inusables, avait appartenu aux Wirth depuis qu'il y avait des Wirth à Katzenbach. Et même sa beauté et sa solidité affirmaient, d'une façon irréfutable, le décadence des Wirth: fallait-il qu'il fût riche, le Wirth d'autrefois qui s'était fait faire un habillement pareil! ce n'était pas mon père, assurément, qui aurait pu se permettre une telle dépense.

A vrai dire, il n'y songeait pas: le *bel habit* était plus respectable à ses yeux que s'il eût été neuf. C'était son trésor, son orgueil; c'était le plus ancien costume alsacien qui se trouvât dans le pays, et il témoignait du rang que les Wirth avaient occupé dans le monde: il y a bien des titres de noblesse qui ne valent pas celui-là. Quand mon père passait en vêtements de travail, certes, personne n'eût manqué de le saluer ou de répondre à son salut: il était estimé comme un honnête homme doit l'être; mais il y avait une nuance de respect dans la manière dont les gens lui ôtaient leur chapeau quand il portait l'antique vêtement de ses aïeux; c'était tout le passé d'une longue suite de braves gens, pleins de probité et d'honneur, qu'on saluait en lui ce jour-là. Il le sentait bien, et il tenait au *bel habit* comme à la prunelle de ses yeux.

J'y tenais beaucoup aussi; c'était une tradition de famille. Mes petites sœurs partageaient mon admiration pour la douceur du velours, pour l'éclat des boutons, pour les broderies du grand gilet, pour l'ampleur majestueuse du tricorne; et elles touchaient toutes les pièces du cos-

tume, respectueusement, du bout des doigts, quand ma mère les sortait de l'armoire pour leur donner de l'air; seulement, le *bel habit* ne serait jamais pour elles qu'un spectacle. Mais moi, moi qui étais destiné par ma naissance à avoir un jour l'honneur insigne de le porter! il me semblait déjà être un homme quand je le regardais.

Je grandissais donc entre le culte du *bel habit* et la passion de la menuiserie; et quand j'eus treize ans, et qu'il fut question de me faire apprendre un métier, je suppliai mon père de me faire entrer en apprentissage chez le père Zahn, au lieu de me mettre chez maître Kalb, le boucher du village, comme il en avait envie.

Mon père fut un peu contrarié; il trouvait la profession de boucher plus lucrative que celle de menuisier; et puis, maître Kalb se faisait vieux et n'avait pas d'enfants : qui sait s'il ne me laisserait pas son fonds un jour? Au lieu que Georges Zahn était là, qui ne manquerait pas de succéder à son père; et sûrement il n'y aurait jamais à Katzenbach de l'ouvrage pour deux menuisiers : c'est tout au plus s'il y en avait pour un seul. Pourtant mon père céda; et, jugeant que la démarche qu'il allait faire était fort solennelle, il mit le *bel habit* pour se rendre chez maître Zahn.

Ce n'était pas la peine, en vérité! Maître Zahn suffisait à sa besogne; il avait déjà son fils et n'avait pas besoin d'un autre apprenti; enfin il refusa net de me prendre. Il maugréait pourtant bien assez, huit jours auparavant, sur le départ de son ouvrier, qui était allé se fixer à Phalsbourg; mais il aimait encore mieux faire son ouvrage tout seul ou avec l'aide maladroite de Georges, que de me prendre chez lui. Il savait bien que je serais un ouvrier habile quand Georges ne serait encore qu'un mauvais apprenti; et il craignait qu'alors je ne vinsse à m'établir à Katzenbach et à enlever toute la clientèle de son fils.

Je devinais bien un peu ses motifs, mais l'orgueil que j'en ressentais ne me consolait pas. Mon rêve de menuiserie était fini! Je ne pouvais pas demander à mon père de me mettre en apprentissage à la ville; cela coûtait trop cher. Je lui dis donc en soupirant que j'étais prêt à entrer chez maître Kalb; mais je pleurai toute la nuit au lieu de dormir. J'aimais les besognes propres, et la boucherie me déplaisait souverainement; et puis j'avais le cœur tendre, et je ne pouvais pas seulement me décider à tuer un lapin : que serait-ce quand il faudrait assommer un bœuf? Bien sûr, je n'avais pas la vocation pour être boucher.

Mon père comprit sans doute ma répugnance, car il laissa passer plusieurs jours sans reparler d'apprentissage.

On était alors au mois d'octobre, et mon père partit, avant d'avoir rien décidé à mon égard, pour s'en aller, comme il faisait tous les ans, scier et ranger le bois de chauffage chez M. le comte de Rieuwy : il avait là de l'ouvrage pour plusieurs jours, et on le payait bien, sans compter qu'on lui donnait une petite provision de bois, et qu'on lui prêtait même une charrette et un cheval pour l'amener chez nous. Le château de Rieuwy était à huit lieues de Katzenbach.

Pendant que mon père était absent, nous reçûmes une singulière visite. Gredel et Louison, qui jouaient sur la route, accoururent tout essoufflées criant à la fois : — Maman, Fritz! la carriole du vieux Israël! la carriole du vieux Israël!

Ma mère en laissa tomber le chou qu'elle tenait (nous étions en train de tailler des choux pour la choucroute de l'hiver), et je courus à la porte pour voir si les petites filles ne se trompaient point. Ce n'était pas que le vieux Lévi Israël, le brocanteur de Phalsbourg, fût par lui-même un être bien extraordinaire; mais il faisait deux tournées par an, jamais plus, jamais moins, une à Pâques et une à la Saint-Michel; celle de la Saint-Michel était passée il n'y avait pas quinze jours, et certes les ménagères de Katzenbach n'avaient plus rien à lui vendre. Il achetait de tout, le vieux Lévi Israël, des bijoux qui valaient des milliers d'écus et des chiffons à deux liards la livre; il emportait son butin dans sa vieille maison, derrière la halle de Phalsbourg, et là il triait, rangeait, étiquetait et vendait avec de bons profits, à ce qu'il paraît, car il avait richement établi ses garçons et marié ses filles. C'était un fort honnête homme, malgré ses manières de grippe-sou, et on ne pouvait pas dire qu'il eût jamais rien pris à personne. Les gens qui lui avaient vendu dix écus un vieux bouquin mangé des vers ou un vieux bahut à moitié pourri, et qui apprenaient un beau jour qu'il l'avait revendu cinq cents francs, jetaient les hauts cris et l'appelaient voleur : je trouve, moi, qu'ils avaient tort (1). Ne s'étaient-ils pas estimés bien heureux de recevoir ses dix écus pour un objet dont ils ne faisaient rien, et qu'ils n'auraient pas voulu payer vingt sous s'ils l'avaient rencontré chez lui? Ils avaient cru faire une bonne affaire, et ils l'avaient faite réellement : tant mieux pour lui s'il connaissait la valeur des choses et s'il savait en tirer parti. A la maison, nous le recevions toujours très bien : il nous débarrassait des vieux os, des vieux chiffons et des vieux papiers, et il nous payait encore pour cela! Ce n'est pas nous qui l'aurions appelé voleur.

C'était bien sa carriole qui approchait, traînée par sa vieille jument blanche, et c'était bien lui qui était dans sa carriole : je voyais briller ses grandes lunettes au-dessus de son nez crochu et de sa barbe grise. Quand il fut près de notre maison, il avança la tête, et, me voyant sur la porte, il arrêta sa jument.

— Eh! bonjour, Fritz! tout le monde va bien?

— Très bien, monsieur Israël, et vous?

— Moi aussi, mon ami, moi aussi... Ton père est à la maison?

— Non, monsieur Israël; mais la mère y est, et les petites sœurs aussi. Voulez-vous entrer vous rafraîchir?

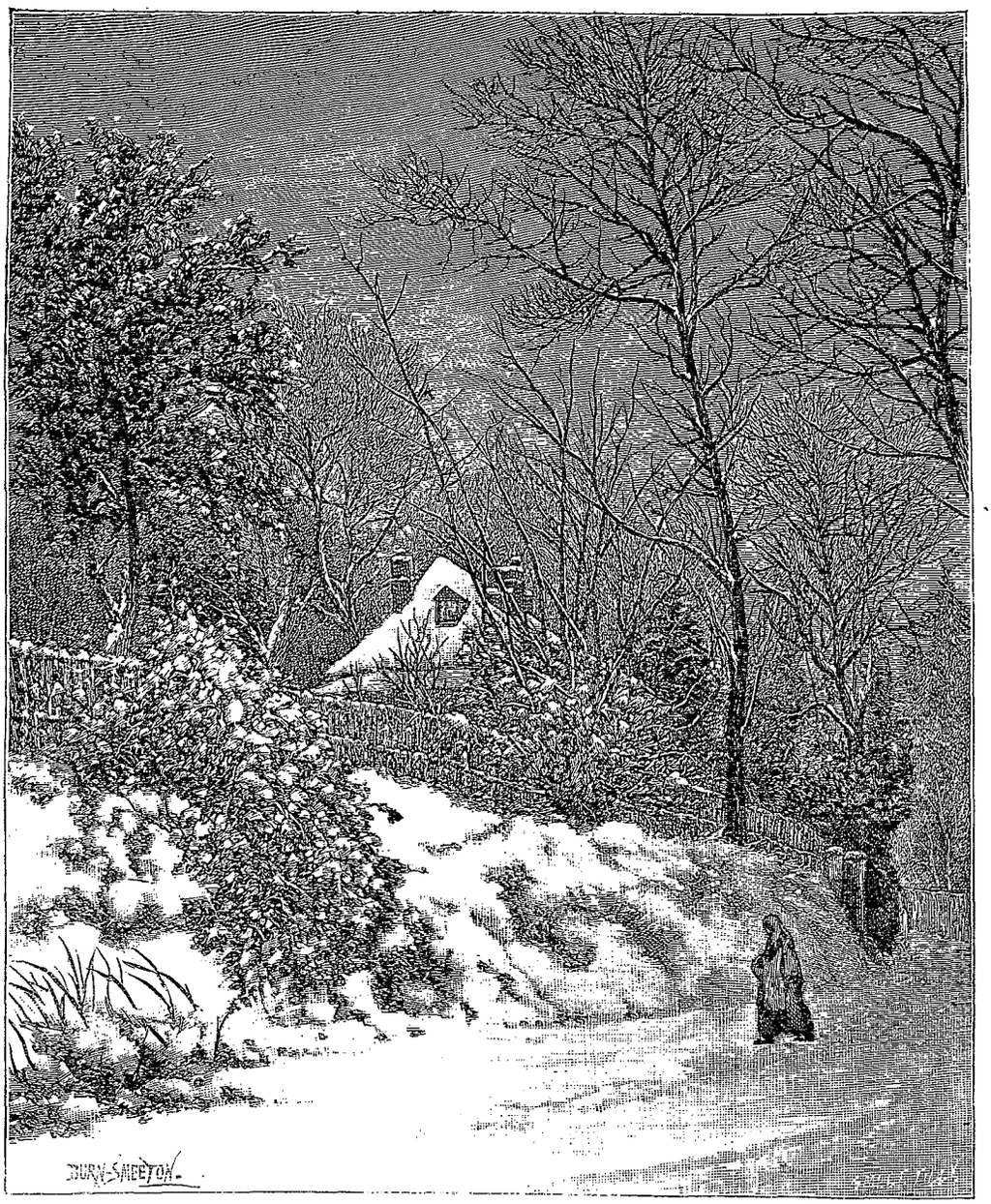
— Hé! ça n'est pas de refus : nous sommes un peu las, n'est-ce pas, Trotteuse? et nous avons encore du chemin à faire. Je vais demander un pot de bière à madame Wirth, et laisser un peu reposer Trotteuse. Oh! il n'y a pas besoin de rester à la tenir : il n'y a pas de risque qu'elle s'en aille!

Il descendit de sa carriole et se retourna pour tendre la main à quelqu'un que je n'avais pas vu. Un pied chaussé de souliers plus fins que ceux du père Israël se posa sur le marchepied; à ce pied tenait une jambe contenue dans un pantalon gris; puis un corps apparut, et ce corps habitait une redingote et un gilet de beau drap noir; sur le gilet brillait une belle chaîne d'or. Quand l'homme tout entier se trouva debout à côté de Lévi Israël, je vis que c'était un vieux monsieur de la ville, un monsieur riche certainement, et je me demandai si notre bière allait être assez bonne pour lui. *La suite à la prochaine livraison.*

(1) Fritz est bien tranchant. Il n'a pas raison autant qu'il le croit. La question a été étudiée ailleurs. (Voy. les Tables.)

LA MAISON ISOLÉE.

Vous passez, en vous promenant dans la campagne, auprès d'une maison isolée, qu'un petit enclos, entouré d'une palissade d'échalas ou de fagots d'épine, sépare du chemin. Elle est si étroite, si basse, qu'une touffe de ronces, un buisson de genêts, la cachent presque jusqu'au toit, et que la cheminée se perd dans les branches des arbustes voisins. Une croisée de deux pieds carrés et une lucarne percée dans le pignon y laissent parcimonieusement entrer la lumière du jour. Autour, rien que l'espace désert, le vide, un profond silence. Et s'il pleut ce jour-là, ou si c'est en hiver, et que les arbres soient dépouillés de leur feuillage, que la neige ensevelisse le sol, les herbes, l'enclos, la maisonnette sous son linceul morne, l'impression que vous éprouvez est plus triste encore; vous vous demandez avec effroi comment



L'hiver dans la vallée d'Aunay. — Peinture par Burn-Smeeton. — Dessin de Burn-Smeeton.

des malheureux peuvent vivre là, de quels éléments peut se composer l'existence de créatures humaines condamnées à habiter ce tombeau.

Il se peut cependant qu'en vous approchant de la petite fenêtre ou de la porte entr'ouverte, vous aperceviez dans l'intérieur un homme appliqué à son ouvrage, un sabotier, plongé jusqu'à mi-jambe dans les copeaux tombés du billot de hêtre ou de noyer, qu'il taille et fouille d'une main agile; une femme assise près du foyer et qui, tout en alimentant la flambée d'ajones sur laquelle fume la marmite, s'active à sa couture; une fillette patiemment occupée à balancer en mesure, dans un berceau d'osier, son petit frère qu'elle endort en chantant à demi-voix. Ainsi, dans cette pauvre maison chacun travaille, chacun s'acquitte de son devoir; on s'aime, on se dévoue les uns aux autres; on se résigne, et l'on ne croit pas, en se résignant, exercer une grande vertu; nul n'imagine qu'il n'est pas là à sa place, et qu'un sort plus doux, plus brillant, lui était dû.

Alors la pensée vous vient que la plus vaste et la plus belle demeure, que toute la coupole du ciel, n'enferme, après tout, rien de meilleur, rien de plus grand, que cette hutte de sabotier.

DIEU VOUS BÉNISSE!

Le savant anglais Tylor a étudié l'origine de cette coutume de la salutation au moment de l'éternuement, et, comme il l'indique avec raison, pour comprendre les divers usages qui se rattachent à l'éternuement, il faut se reporter à une doctrine fort répandue chez les races inférieures, où, de même que l'on regarde l'âme comme entrant dans le corps de l'homme ou en sortant, de même les autres esprits sont supposés pénétrer dans le corps des malades et les posséder.

Tels sont les Zoulous, qui croient fermement que les esprits voltigent autour d'eux pour leur bonheur ou leur malheur, selon le cas, et s'introduisent dans leur corps en y déterminant des maladies. D'après Callaway, un Zoulou a-t-il éternué : « Maintenant je suis béni, dit-il; l'esprit est venu avec moi, il est venu à moi. »

Pinkerton, d'après Bosman, dit qu'au siècle dernier, en Guinée, si un personnage important éternuait, ceux qui se trouvaient près de lui s'inclinaient en lui adressant toutes sortes de vœux.

D'après Barton, les nègres du Calabar, au contraire, repoussent celui qui a éternué comme un être malfaisant.

Pétrone mentionne le mot *Salve!* adressé à celui qui éternue. Pline le mentionne également au sujet de Tibère. Aristote rapporte que le peuple considérait l'éternuement comme un acte divin.

D'après Ward, à l'Hindou qui éternue, on dit : « Vie. — Avec vous », répond-il.

Tobim chayim, « Bonne vie », disent les juifs.

Gloire à Allah! disent les musulmans.

Wæs hæt, « Portez-vous bien », disait-on au moyen âge.

Que conclure de tout cela, si ce n'est que l'éternuement, de même que le bâillement, est une des nombreuses réminiscences des croyances primitives parvenues et conservées jusqu'à nous?

LA MUSE NORMANDE,

OU RECUEIL DE PLUSIEURS OUVRAGES FACÉTIEUX EN LANGUE NORMANDE.

La *Muse normande* n'était ni plus ni moins qu'une gazette populaire, laquelle paraissait, non pas tous les jours, non pas même une fois chaque année, en un cahier de trente à quarante pages. Cela commença en 1625 pour ne finir qu'en 1651.

En 1625, Corneille achevait ses études (il avait dix-neuf ans), et la *Muse normande* s'imprimait à Rouen, rue aux Juifs, *près le Palais*, c'est-à-dire à quatre cents pas tout au plus de la rue de la Pie, où demeurait la famille de Corneille.

Rouen avait eu ces deux poëtes, Corneille et Ferrand, les deux extrêmes de la littérature française : le sublime en son plus haut degré, le terre-à-terre, le bas et le trivial en sa plus complète et plus naïve expression. Les deux poëtes, absolument contemporains, habitant la même ville et le même quartier, étaient pourtant à une telle distance l'un de l'autre qu'ils semblent ne s'être jamais vus, jamais rencontrés, ou du moins jamais regardés.

Ferrand, imprimeur-libraire et poëte, avait sa boutique vis-à-vis la cour du Palais, où Corneille venait tous les jours. On représenta à Rouen la plupart des pièces de Corneille. Eh bien, Ferrand, qui enregistre tout dans sa gazette, n'eut jamais un mot pour l'auteur du *Cid*. Il est vrai que la *Muse normande* semble ignorer absolument qu'il y ait un théâtre à Rouen; destinée au petit peuple, elle ne parle que du petit peuple, de la petite bourgeoisie marchande, qui pourtant fréquentait le théâtre; mais deux choses sont supprimées de la gazette de David Ferrand : église et théâtre. Le collége, cependant, n'y est pas oublié, et les lettres en vers adressées à leurs parents par des écoliers imaginaires y sont très fréquentes, aussi bien que les réponses des parents. Les suscriptions mêmes de ces lettres servent aujourd'hui de renseignements précieux pour la topographie de la ville, celle, par exemple, qui doit être remise par le porteur à un « escolier logecien à sa colliaige qui joinct le drière des grands murs Sainct Oüen, à ste petite ruellette qui monte à chez rampars de Biauvaisine. »

Odieusement imprimée, sans marges, et sur d'affreux papier, la *Muse normande* semblerait indiquer que l'imprimerie de Ferrand n'avait pas même un correcteur sachant l'orthographe; les mêmes mots y sont écrits de toutes sortes de manières, au hasard, ou peut-être suivant la fantaisie des auteurs quelquefois très lettrés, cela se sent, qui envoyaient à Ferrand ces facéties, mais qui ne savaient pas bien eux-mêmes comment orthographier ce vieux langage *purin*.

Ferrand n'était pas, en effet, le rédacteur unique de sa gazette, puisque quelquefois il se plaint du petit nombre d'envois qui lui ont été faits.

Nous avons dans ce recueil en vers un reflet et même quelquefois un tableau complet des événements rouennais au temps de Corneille, qui ne quitta Rouen qu'en 1662 pour venir habiter définitivement Paris : incendies, inondations, guerres, famines, pestes, désolations de tout genre, séditions insensées, pillages, folies, jeux, fêtes, festins en plein vent, foires, tout a sa place dans la *Muse normande*. Si vulgaires que soient ces poésies rimées et imprimées à la diable, elles n'en sont pas moins ici et là très spirituelles en leur patois normand.

Voici, par exemple, qu'en 1637 David Ferrand s'excuse de ne donner à ses habitués qu'un si petit cahier; mais comment faire, comment dire tout ce qu'il pense? Sa complainte à ce sujet rappelle, pour le sentiment, la jolie chanson de Béranger :

Quoi! pas un seul petit couplet?
Chansonnier, dis-nous donc quel est
Le mal qui te consume?
— Amis, il pleut, il pleut des lois;
L'air est malsain, j'en perds la voix.
Etc.

Les vers de Ferrand ont, eux aussi, leur refrain :

Tant plus j'en pense, et moins j'en ose dire.

Ailleurs c'est un malheureux paysan qui s'écrie :

Tant moins i'en ay, tant plus on m'en demande.

Mais nous citerons la pièce tout entière; si sa valeur, comme poésie, est de peu d'importance, peut-être trouvera-t-on qu'au point de vue historique il n'en est pas de même.

La suite à une autre livraison.

SONNERIES ÉLECTRIQUES
ET TABLEAUX INDICATEURS.
SONNERIES A AIR.
INSTALLATION DE CES APPAREILS.

On remplace généralement aujourd'hui par l'électricité et par l'air comprimé les anciennes sonnettes, surtout lorsqu'il s'agit de transmettre les sons à de grandes distances.

A l'intérieur des maisons, on se sert de fils de cuivre recouverts de gutta-percha et de coton, ou simplement de gutta-percha, ou de deux couches de coton dont l'une est enduite de goudron et l'autre de couleur assortie aux tentures des appartements. Pour le dehors, on emploie des fils de fer galvanisés, maintenus au moyen de pitons et de crochets en fer vitrifié, ou, mieux encore, par des poulies, des anneaux et des cloches de suspension en porcelaine, semblables à celles qu'on emploie pour les lignes télégraphiques. Enfin, lorsque les conducteurs doivent passer sous terre, on a recours à des fils de cuivre recouverts de gutta-percha, d'un ruban goudronné et d'une gaine de plomb.

La pile se compose d'un nombre de couples ou d'éléments en rapport avec celui des appareils intercalés dans le circuit et la distance à parcourir. Le choix de la pile est d'une grande importance; elle doit, en effet, fournir un courant plutôt constant qu'énergique, dont l'action soit régulière et la durée aussi longue que possible. La pile de Daniell, décrite sous ses différentes formes dans tous les traités de physique, est une des meilleures; la pile impolarisable de Baudet est très avantageuse; celle de M. Marié-Davy, au sulfate de mercure, est excellente; enfin, la pile Leclanché, modifiée par M. Gaiffe, et que nous reproduisons ici (fig. 1),

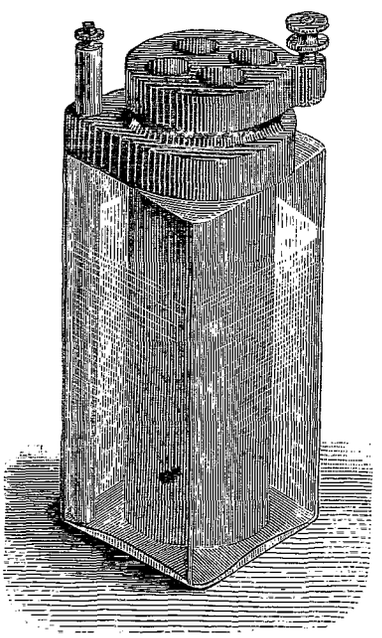


Fig. 1.

et se recharge avec la plus grande facilité. Voici de quoi elle se compose : un vase en charbon, à large surface polarisante, et que l'on peut vider et remplir facilement, contient du bioxyde de manganèse en grains, et remplace le vase poreux des piles Leclanché. Autour du charbon, et dans le vase en verre, se met le liquide excitateur qui, autrefois, était une solution de chlorhydrate d'ammoniaque, et que M. Gaiffe a remplacé par une solution de chlorure de zinc ne donnant pas lieu à la formation d'un sel double et ayant, de plus, l'avantage de retarder, par son avidité pour l'eau, la dessiccation du couple. Les divers éléments qui composent la pile d'une sonnerie doivent être en *tension* et non en *quantité*, à cause de la résistance qu'offrent au courant les fils qui le conduisent. On réunira donc chaque zinc à chaque charbon, de telle sorte que, quel que soit le nombre des éléments qui constituent la pile, on ait à l'une de ses extrémités un zinc libre, et à l'autre un charbon, qui sont les pôles *négatif* et *positif*.

Les sonneries trembleuses, dont le principe est dû au physicien Neef, sont celles que l'on emploie le plus généralement. La figure 2 représente la disposition que l'on donne

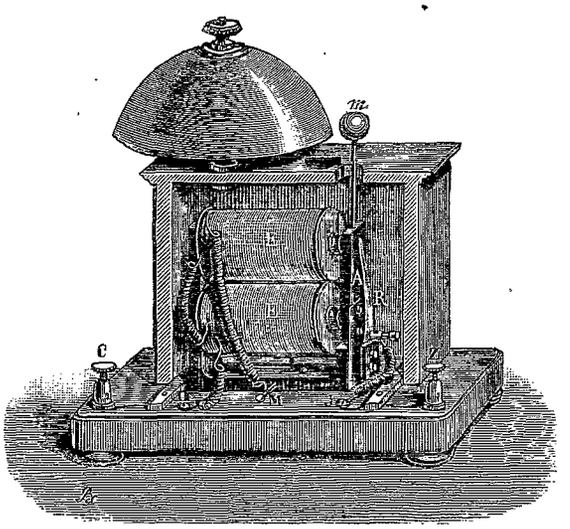


Fig. 2.

à cet appareil. Le courant entre dans la sonnerie par la borne C, passe dans l'électro-aimant E, puis dans l'armature A, et retourne à la pile par le ressort R de la borne Z. Aussitôt que l'on ferme le circuit, l'armature est attirée par l'électro-aimant, le contact en R est détruit, et l'électro-aimant, qui, par ce fait, ne reçoit plus le courant, cesse d'attirer l'armature, qui retombe sur le ressort. Mais le circuit se trouvant de nouveau fermé par l'effet de cette chute, une nouvelle attraction a lieu, les mêmes phénomènes se reproduisent, et le marteau M acquiert un mouvement d'oscillation qui dure autant que le circuit est complet hors de l'appareil.

Étant donnés une pile, des fils conducteurs, un bouton d'appel et une sonnerie, voici de quelle manière on procède à leur installation. On fait d'abord communiquer la sonnerie au pôle négatif (zinc) de la pile (1), ensuite on relie le pôle positif (charbon) à l'une des paillettes du bouton transmetteur, puis on réunit l'autre paillette à la seconde borne de la sonnerie. Il suffit alors d'appuyer sur le bouton pour faire retentir le timbre de l'appareil récepteur.

Une même sonnerie peut être reliée à plusieurs boutons; dans ce cas, on fait passer le courant positif par toutes les paillettes de même nom, et l'on réunit les autres à la seconde borne de la sonnerie.

(1) En général, les piles ne commencent à fonctionner que deux ou trois heures après leur montage.

Pour établir un système de correspondance entre deux points donnés, on emploie deux sonneries, que l'on installe de la manière suivante : après avoir réuni l'une des bornes de chaque trembleuse au pôle négatif de la pile, on met en communication la première paillette des boutons d'appel avec le pôle positif, et la seconde avec la borne restée libre de la sonnerie correspondante.

Ce mode d'installation exige quatre fils de pile et deux fils de retour ; à la rigueur, on pourrait n'en employer que trois, mais alors il faudrait mettre en communication l'une des sonneries et son bouton d'appel avec le pôle négatif de la pile, et l'autre sonnerie, ainsi que son transmetteur, avec le pôle de nom contraire. L'inconvénient de cette disposition est de ne pas permettre de brancher d'autres communications sur les fils de pile, ce qu'on est très souvent obligé de faire.

Afin de pouvoir, en cas de dérangement ou de perturbation causée par la rupture d'un fil, interrompre les communications et éviter l'épuisement de la pile durant les recherches et les réparations, il est d'usage, surtout dans une installation importante, de placer un interrupteur sur le parcours de l'un des fils qui partent de la pile. Cet appareil, représenté figure 3, consiste en un petit socle en acajou, sur lequel sont fixées deux petites lames de cuivre que l'on peut mettre en communication, ou isoler l'une de l'autre, à l'aide d'un petit bouchon métallique retenu par une chaîne au socle de l'appareil.



Fig. 3.

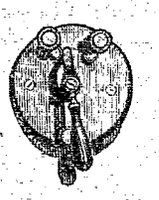


Fig. 4.

Quand les sonneries doivent être placées à de grandes distances, et lorsqu'on peut utiliser la terre comme fil de retour, un seul fil suffit à établir la communication entre les points extrêmes. Dans ce cas, on emploie deux piles, et l'on remplace chaque bouton d'appel par un manipulateur Morse, ou, plus simplement, par un commutateur à manette. Cet instrument, représenté figure 4, se compose d'un disque en acajou, muni en son centre d'un axe, sur lequel pivote une lame de laiton; cette lame, dont l'un des bouts est courbé vers le bois et l'autre fixé dans un manche, est reliée par un fil invisible, ou par une bande métallique apparente, au bouton qu'on aperçoit, sur le dessin, près de la poignée du commutateur. En tournant la lame mobile, celle-ci passe à frottement sur les touches placées sur son parcours, et transmet ainsi, à volonté, le courant qui vient de la pile, ou celui qu'envoie le poste correspondant.

Voici de quelle manière on procède pour établir deux sonneries à l'aide d'un seul fil de ligne. On commence par mettre en communication avec la terre, au moyen de larges plaques métalliques enterrées dans un sol humide, les fils qui partent du pôle négatif de chacune des piles. On relie ensuite avec la terre l'une des bornes des sonneries, puis on attache au bouton des deux commutateurs les extrémités du fil de ligne. Enfin, l'une des touches du commutateur reçoit le fil venant du pôle positif de la pile, et l'autre celui de la borne libre de la sonnerie. Comme le montre la fig. 5, les commutateurs doivent être sur sonnerie quand les deux postes sont au repos, mais au moment de l'attaque, celui qui désire correspondre met son commutateur sur la touche reliée à la pile, et transmet ainsi le courant à la sonnerie correspondante.

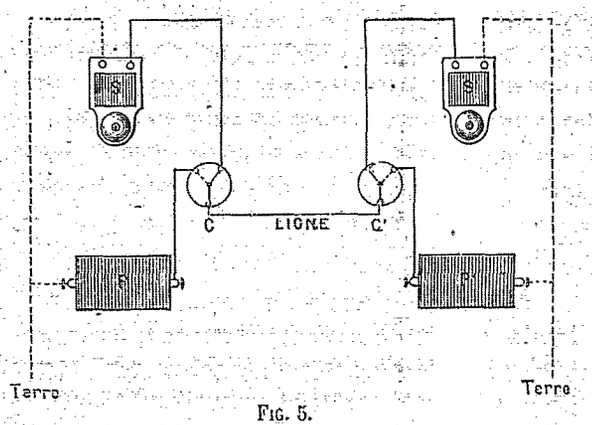


Fig. 5.

Pour reconnaître, avec une seule sonnerie et quel que soit le nombre des points d'attaque, d'où est venu l'appel, on se sert de tableaux indicateurs qui, par l'apparition

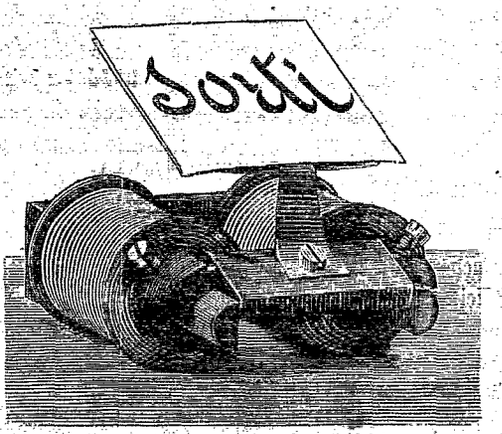


Fig. 6.

automatique d'un numéro ou de tout autre signe conventionnel, permettent de savoir de quel endroit vient le signal. La figure 6 montre l'un des systèmes employés par les constructeurs électriciens. Il consiste en un électro-aimant dont les noyaux, au sortir de chaque bobine, sont coupés dans le sens de leur longueur; l'armature de cet électro est maintenue par deux pièces métalliques fixées sur les deux sections des noyaux, entre lesquels elle peut osciller librement, et porte sur sa face antérieure une petite fiche dont le poids est calculé de manière à la maintenir dans la position qu'indique le dessin. Sur cette fiche est inscrit un numéro ou tout autre signal convenu. Au moment de l'appel, le courant traverse l'appareil, aimante le noyau de l'électro-aimant, fait basculer l'armature, dont la fiche vient apparaître au guichet du tableau indicateur, et passe ensuite dans la sonnerie. Les signaux transmis par les tableaux ne disparaissent pas lorsqu'on cesse de faire passer le courant, ils restent au contraire visibles tant qu'on n'appuie pas sur le bouton placé à la partie inférieure du cadre. Ce bouton a, en effet, pour but de ramener la fiche à sa place, et par suite de la rendre invisible. Pour cela, une tringle mobile et à coude est assujettie au bouton, et relève l'armature qui, n'étant plus attirée par l'électro-aimant, reprend aussitôt sa position normale. *La fin à une prochaine livraison.*

ACHILLE COLLAS, INGÉNIEUR MÉCANICIEN.



Achille Collas. — Dessin de A. Gilbert.

Achille Collas, dont l'on ne cite pas même le nom dans aucune de nos grandes biographies, est né à Paris en l'an 4 (24 février 1795). Son père exerçait le commerce de la bonneterie et habita longtemps la rue Jacob, précisément dans la maison occupée par une typographie célèbre qui s'y établit dès les premières années de la révolution, et qui s'appelait alors, nous a dit Achille Collas lui-même, l'hôtel de Danemark. Les affaires commerciales de Collas père n'ayant pas réussi, il s'était vu dans la nécessité d'accepter une place d'inspecteur des diligences à Bordeaux. La digne femme à laquelle il s'était uni habita alors la rue Saint-Lazare, et ce fut dans une maison qui a été abattue depuis que vint au monde l'homme utile dont nous reproduisons l'image fidèle.

Sa naissance coûta la vie à sa mère, bien qu'elle eût eu pour médecin le célèbre Baudelocque; elle mourut trente-six heures à peine après lui avoir donné le jour. C'était une femme d'une vive intelligence et d'une fermeté d'âme remarquable; elle se distinguait, paraît-il, de son mari, précisément par les qualités d'action qui manquaient à celui-ci, mais qu'il savait remplacer par une dextérité remarquable dès qu'il s'agissait d'exécuter certains travaux manuels.

Le pauvre orphelin fut envoyé à Argenteuil, chez son grand-père, qui exerçait le métier de tonnelier. La première enfance d'Achille Collas se passa dans cette bourgade, alors célèbre par son fameux château du Marais et par son prieuré des Bénédictines qu'avait habité Héloïse.

Né en 1722, le brave grand-père d'Achille Collas était plus chargé d'années que d'écus, et il avait autour de lui une famille nombreuse; il n'en prit pas moins un soin particulier de l'enfant. Vers l'âge de dix ans, il l'envoya à Paris en apprentissage chez un joaillier. Cet homme était brutal et battait le pauvre apprenti qu'on lui avait confié, en sorte que force fut de le lui retirer. Notre orphelin retourna alors à Argenteuil et se mit bravement à travailler chez son grand-père. Ce fut au milieu de barriques de toutes dimensions que se développèrent chez lui les premières idées de mécanique; ce fut là surtout qu'il acquit une qualité corporelle dont naïvement il aimait parfois à se vanter, lui, l'homme du monde le plus modeste que nous ayons connu :

il y devint *ambidextre* et, en ajustant les douves des tonneaux paternels, il acquit une dextérité si extraordinaire que les doigts agiles de ses deux mains ne se refusaient à aucun genre de travail. La main gauche d'Achille Collas parut même avoir acquis chez lui plus de vigueur que la main droite. Au déclin de sa vie, c'était de cette main qu'il se servait le plus volontiers pour accomplir les ouvrages de force.

Le bon grand-père cependant le destinait à une autre profession que la sienne : il l'envoya de nouveau dans un atelier de joaillerie, et là, cette fois, sous un patron plus indulgent que le premier, le jeune homme montra de rares dispositions pour l'état auquel on l'avait primitivement destiné. Il aimait à se rappeler, plus tard, la singulière habileté qu'il était parvenu à acquérir dans la fabrication des chaînes de jaseron, bien que son nouveau maître se plaignît parfois de ce que, dans ce minutieux travail, la main gauche jouât le plus souvent un rôle destiné à la main droite.

Ce fut à cette époque de sa vie toujours si laborieuse qu'il sut acquérir par d'utiles lectures les connaissances élémentaires qu'on ne lui avait pas données. Après avoir lu avec profit de petits livres traitant de l'histoire ou bien de quelques questions scientifiques, il s'éleva peu à peu jusqu'à divers traités de physiologie, et songea même à suivre des cours complets de médecine. Pendant trois ans il fréquenta les amphithéâtres de dissection, visita journellement les hôpitaux, et apporta au pansement des plaies le zèle et les soins minutieux qu'on lui a toujours vu mettre à tout ce qu'il entreprenait. La vue des grandes opérations lui causait, toutefois, un trouble qui l'emporta sur ses premières résolutions : il abandonna ses commencements d'étude chirurgicale pour se livrer tout entier à la mécanique, en essayant néanmoins d'acquérir les connaissances qu'avec son bon sens originel et son esprit de persévérance il jugeait absolument indispensables.

Pendant qu'il faisait des efforts si louables pour atteindre un but qu'il s'était tracé à lui-même, et que diverses lettres que nous avons sous les yeux indiquent avoir été suffisamment atteint, d'ingénieuses idées naissaient dans ce cerveau si bien organisé, mais qu'une instruction forcément imparfaite avait retardé dans ses évolutions; il avait fini par comprendre qu'il était né inventeur; mais il lui fallut obéir à la loi inflexible qui arrêtait alors tant de nobles élans : il fut pris par la conscription et dut être incorporé dans un régiment d'infanterie. Il ajourna donc ses projets et ses recherches, mais son esprit ne se sentit pas un moment abattu. Il fit diverses campagnes. Que de misères inattendues, que de sanglants faits d'armes, lui firent regretter alors son obscur atelier! L'année 1814 arriva, et il put être libéré. Il revint à Paris; mais il dut gagner sa vie comme simple ouvrier. Il parvint toutefois à s'établir à son compte, et ce fut alors qu'il se livra à la confection des petits outils de quincaillerie : il fabriqua également, avec une adresse supérieure, beaucoup de petits objets, tels que boutons ornés, agrafes propres à la toilette des femmes, pour la multiplicité desquelles il inventa une machine en 1822. Celle au moyen de laquelle on pouvait graver les poinçons propres à guillocher certains boutons ne fit son apparition que quatre ans plus tard (1826), et devint l'objet d'un rapport à la Société d'encouragement; celle à guillocher les cylindres pour l'impression des indiennes marquait encore un progrès; elle ne vit le jour qu'en 1828.

De quelque utilité que fussent ces inventions secondaires, il s'en faut de beaucoup qu'elles apportassent l'aisance chez celui qui, à force de tâtonnements, avait su les mettre à la disposition de certaines industries. La plupart du temps les fonds manquaient pour que le jeune inventeur pût conduire à bien des projets de plus haute portée. Rappelons-le ici, car il ne s'en cachait pas, des tentatives incomplètes, de funestes défaillances, amenées par un espoir trompé, plongèrent à ses débuts Achille Collas dans une situation vraiment déplorable, et qu'une noble fierté l'empêchait de dévoiler à ses amis. Bien des années après ces temps funestes, il racontait à celui qui a écrit ces lignes qu'il avait été contraint un jour, pour subvenir aux besoins les plus impérieux, de vendre tous ses outils.

La fin à une prochaine livraison.

LE SOLEIL A BOSSEKOP

(LAPONIE).

Le climat des côtes occidentales de la Norvège et des côtes de la Laponie est d'une douceur remarquable comparativement à celui des autres points du globe situés à la même latitude. Les eaux tièdes du golfe du Mexique, amenées par le courant marin connu sous le nom de *Gulf-Stream* (1), les réchauffent sans cesse et les font jouir d'une température tout à fait exceptionnelle. Mais, par l'effet de sa température comparativement élevée, la partie boréale de l'océan Atlantique se couvre, pendant l'hiver, de brumes presque permanentes, dont la sombre épaisseur dérobe la vue du ciel aux habitants du littoral. Les membres de la commission scientifique embarquée sur la corvette *la Recherche*, désignés pour hiverner en Laponie afin d'y faire des observations de physique et de météorologie, avaient choisi pour leur résidence le village de Bossekop, situé au fond d'un bras de mer qui pénètre à 70 kilomètres dans les terres, d'où il résulte que le climat y est plus froid et le ciel plus souvent serein que sur le bord de l'Océan.

Bossekop est situé à 69° 53′ de latitude boréale, et par conséquent à 3° 25′ au delà du cercle polaire. Le soleil ne s'y lève pas tous les jours de l'année, et le jour du solstice d'hiver, à midi, son centre se trouve à 30° 25′ au-dessous de l'horizon. Dès le milieu de novembre, son disque ne se montre plus en entier; la partie inférieure demeure cachée, et, à dater du 17 novembre, il reste même complètement invisible. Pendant quelque temps, une lueur crépusculaire illumine encore vers midi le contour méridional de l'horizon, et répand une clarté douteuse; mais, en approchant du 21 décembre, cette lueur même s'évanouit. Elle reparaît dans le commencement de janvier, et elle grandit par degrés. Enfin, le 31 janvier, le disque solaire recommence à se montrer légèrement. Il projette un premier rayon, qui est accueilli par les acclamations universelles de la population, placée aux fenêtres ou sur les hauteurs pour saluer l'astre bienfaisant dont l'absence a mieux fait sentir tout le prix. Ce jour-là, tout travail est suspendu; on se félicite, on danse, on boit à la résurrection du soleil, qui se lève ensuite chaque jour, d'abord pendant quelques instants seulement. Mais les jours croissent graduellement; à l'équinoxe, ils sont égaux aux nuits; puis les nuits décroissent encore et s'annulent, le soleil cesse de se coucher, et un jour continu de près de

(1) Voy. t. XXXI, p. 262; t. XXIV, p. 238.

trois mois vient former la compensation de la longue nuit hivernale.

Le jour perpétuel de l'île polaire n'a jamais manqué de témoins, mais il fallait tout le courage que peut donner un ardent amour de la science pour aller attendre à Bossekop la fête de la résurrection du soleil. (1)

L'HOMME ET LA MORT.

Nous avons cet avantage sur les bêtes, que, menacés par la mort, nous savons de quoi il s'agit; mais si nous en restons à ce point, c'est un triste privilège; et nous aurions le droit de regretter notre intelligence si elle ne nous faisait pas faire un pas de plus : savoir de quoi il s'agit et en prendre notre parti, voilà notre supériorité véritable et notre gloire. PRÉVOST-PARADOL.

AFFINITÉS CHIMIQUES.

Lorsque l'on met deux corps en contact, le corps A et le corps B, et que ces deux corps se combinent ensemble, on dit qu'ils ont de l'affinité l'un pour l'autre. Si un troisième corps C, ajouté à la combinaison, la détruit, et si le corps C, arrachant le corps A au corps B, se combine avec lui, on dit que C a plus d'affinité pour A que n'en a B.

Depuis les commencements de la chimie, on a cherché les lois naturelles qui peuvent régner sur les affinités des corps entre eux. Dans ces derniers temps seulement, l'on a pu constater un fait général qui permet de comparer entre elles les diverses affinités des corps et de prévoir souvent les résultats de quelques combinaisons nouvelles. C'est à M. Berthelot, professeur au Collège de France, que revient l'honneur d'avoir prouvé la persistance du fait général précité, que l'on avait déjà entrevu, et qui consiste en ceci : Que l'affinité des corps l'un pour l'autre est d'autant plus forte qu'il y a une plus grande quantité de chaleur dégagée dans la combinaison. Ainsi, le corps C, en s'emparant du corps A dans la combinaison AB, dégage beaucoup plus de chaleur que B n'en a dégagé en se combinant d'abord avec A.

De cette loi des affinités on pourra déduire de nombreuses conséquences dans les différentes combinaisons des corps. Par cette découverte, la chimie pourra entrer, comme la physique, dans la voie des applications de la science mathématique aux phénomènes qu'elle recherche, constate et étudie.

LES CRÈCHES.

La crèche garde pendant la journée l'enfant de quinze jours à trois ans dont la mère est obligée de travailler hors de son domicile. (2)

L'ouvrière y apporte son enfant quand elle part pour son travail; elle vient l'allaiter, s'il n'est pas sevré, aux heures de ses repas; elle le reprend le soir. Elle le conserve auprès d'elle la nuit, le dimanche et tous les jours où elle ne travaille pas.

La première crèche a été fondée à Paris, le 14 novembre 1844, par M. Firmin Marbeau.

M. Marbeau avait constaté qu'avant qu'un enfant fût en âge d'être admis dans une salle d'asile (1), l'ouvrière ne trouvait aucune institution qui l'aidât à le nourrir et à l'élever; elle était dans la nécessité, ou de renoncer à son travail et de vivre d'aumônes, ou de se séparer de l'enfant pour continuer à gagner sa vie. Si elle avait quelques ressources, elle l'envoyait au loin en nourrice; sinon elle l'abandonnait au logis, seul ou sous la garde peu rassurante d'un aîné, qui alors ne pouvait plus aller à l'école.

C'est pour remédier à cette douloureuse situation que fut fondée la crèche, garderie perfectionnée, où la bienfaisance offre à l'enfant, moyennant une modique rétribution, un local salubre, des soins éclairés, et un commencement d'éducation morale.

L'œuvre de M. Marbeau, encouragée dès ses débuts par la presse, par l'autorité administrative, par l'Académie française qui décerna un prix Montyon au petit livre *Des Crèches*, ne tarda pas à se propager.

Cinq crèches furent ouvertes à Paris en 1845 et huit en 1846. Melun, Orléans, Lyon, Brest, Strasbourg, Tours, Nantes, etc., eurent bientôt des crèches; la Belgique, la Hollande, l'Italie, l'Angleterre, Constantinople même, suivirent l'exemple de la France.

Les enfants ne sont pas séparés longtemps de leurs mères; ils ne passent qu'une partie de la journée à la crèche, et l'air des salles est complétement renouvelé pendant leur absence. Le nombre des enfants est limité en raison du volume d'air des salles.

La crèche est toujours dans de meilleures conditions que la plupart des logements d'ouvriers; les soins y sont mieux entendus, le régime plus régulier, que dans les familles; la visite fréquente du médecin assure les soins et l'hygiène.

Dans toutes les crèches, les enfants qui sont amenés régulièrement sont généralement mieux portants que les autres; dans toutes on a remarqué que les enfants se portent moins bien le lundi, à cause des écarts de régime du dimanche passé hors de la crèche. L'expérience permet donc d'affirmer que l'enfant d'une ouvrière a plus de chance de vivre et de rester robuste s'il est élevé à la crèche que s'il est envoyé en nourrice, ou même souvent que s'il est gardé au logis par sa mère.

Quant à la dépense, elle est toujours inférieure au salaire que peut gagner l'ouvrière pendant que la crèche garde l'enfant. Elle est inférieure à l'aumône qu'il faudrait donner à la mère pour lui permettre de renoncer à son travail, et qui ne garantirait même pas qu'elle resterait chez elle auprès de son enfant. Cette dépense peut d'ailleurs être réduite à un chiffre minime quand la nécessité l'exige. Elle s'élève en moyenne, d'après la statistique du ministère de l'intérieur, à 57 centimes par journée d'enfant; mais elle s'abaisse à 7 centimes dans certaines communes rurales.

Un règlement du ministère de l'intérieur, en date du 30 juin 1862, contient entre autres les dispositions suivantes :

Les enfants reçoivent à la crèche, jusqu'à ce qu'ils puissent

(1) Élie de Beaumont, *Éloge historique d'Auguste Bravais*. — La commission établie à Bossekop se composait de : MM. Lottin et Bravais; M. le professeur Silgistrœm, physicien suédois; M. le professeur Lilliehœck, physicien et astronome norvégien; et M. Bevalet, dessinateur.

(2) « La crèche a pour but de garder et de soigner les enfants en bas âge dont les mères travaillent hors de leur domicile. » (Article 1er du décret du 26 février 1862.)

(1) On n'admet aux salles d'asile que des enfants âgés d'au moins deux ans.

entrer à la salle d'asile ou qu'ils aient accompli leur troisième année, les soins hygiéniques et moraux qu'exige le premier âge.

Ils ne peuvent y être gardés pendant la nuit.

Les enfants sevrés doivent être séparés, autant que possible, de ceux qui ne le sont pas.

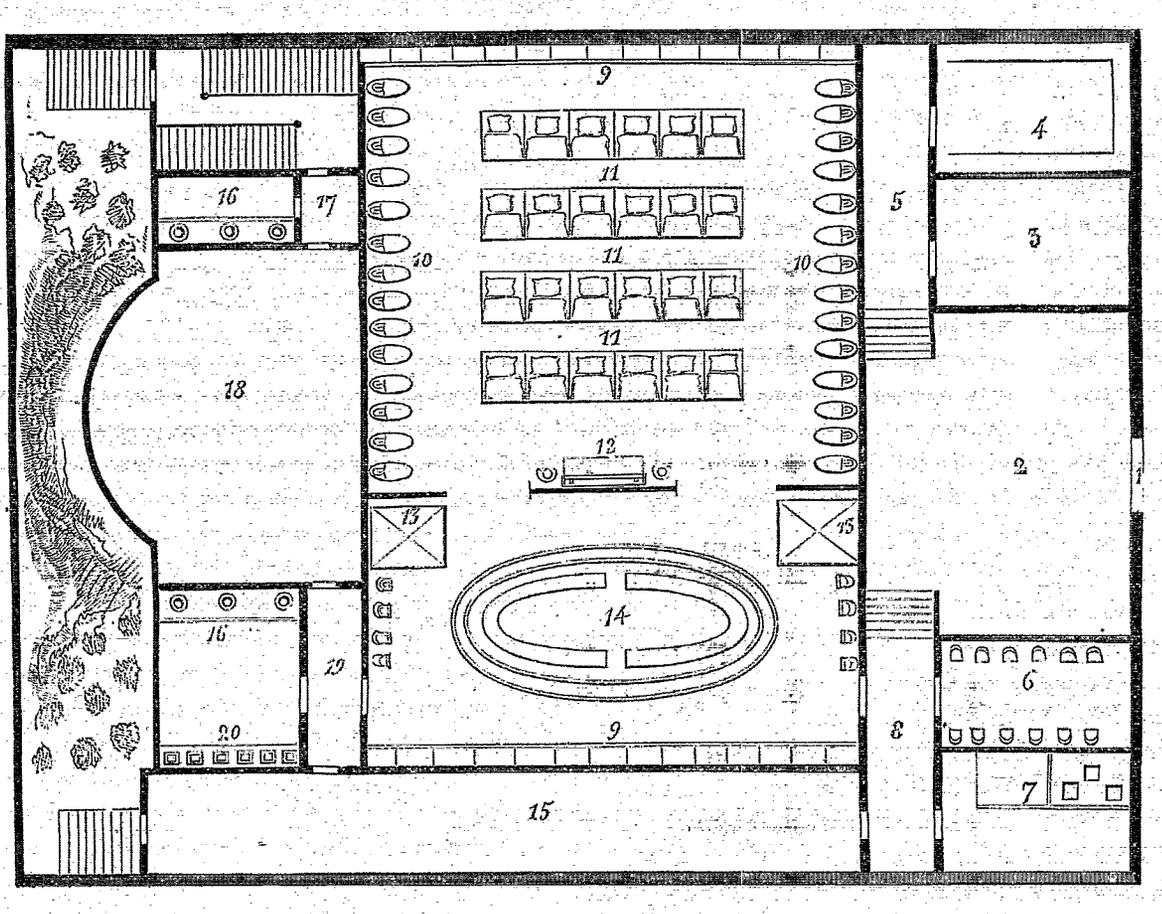
La salle ou les salles doivent contenir au moins huit mètres cubes d'air par chaque enfant.

Elles doivent être éclairées par des fenêtres qui se correspondent, à châssis mobiles en tout ou en partie, ou offrir des renouvellements d'air artificiels.

Toute crèche doit être pourvue d'un promenoir à ciel découvert, ou au moins d'une cour, d'un balcon ou d'une terrasse.

Les crèches sont exclusivement tenues par des femmes.

Nulle ne peut être gardienne des enfants si elle ne justifie d'un certificat de moralité et d'aptitude délivré par le maire, sur l'attestation de deux dames.



Plan d'une crèche pour 70 enfants (Saint-Pierre du Gros-Caillou, rue de Grenelle, 182).

1. Porte d'entrée, rue de Grenelle. — 2. Cour. — 3. Concierge. — 4. Parloir. — 5. Corridor. — 6. Pièce où les mères allaitent leurs enfants. — 7. Cuisine. — 8. Corridor. — 9. Armoire où se serre le linge des enfants. — 10. Berceaux. — 11. Lits triples accouplés. — 12. Bureau de la sœur. — 13. Lits où se reposent six enfants par lit. — 14. Promenoir pour les enfants qui commencent à marcher. — 15. Corridor. — 16. Lavabos. — 17. Corridor. — 18. Terrasse où jouent les enfants qui se tiennent debout. — 19. Corridor. — 20. Water-closets.

On ne doit admettre que des enfants en état de santé et qui ont été vaccinés, ou dont les parents consentent à ce qu'ils le soient dans le plus bref délai.

On peut distinguer les crèches en deux classes : « les crèches approuvées » et « les crèches privées. »

Toute crèche qui désire obtenir l'approbation fait parvenir une demande au ministre de l'intérieur, par l'intermédiaire du préfet.

Elle doit être administrée par un conseil composé de dames, qui lui prête son concours.

Les crèches approuvées peuvent recevoir des encouragements sur les fonds de l'État.

Les crèches privées sont administrées conformément à leurs règlements particuliers; mais elles doivent se conformer aux prescriptions principales du réglement du 30 juin 1862.

L'autorité administrative peut faire inspecter ces établissements.

Plusieurs crèches ont été reconnues comme établissements d'utilité publique.

Un décret du 17 juillet 1869 a également reconnu comme établissement d'utilité publique la *Société des crèches* de Paris, qui a pour objet d'aider à fonder et à soutenir les crèches, d'en perfectionner et d'en propager l'institution.

Il existait, au 1er décembre 1879, 172 crèches en France : 30 à Paris, 12 dans la banlieue, 127 dans les autres départements, et 3 en Algérie.

Le plus grand nombre de ces crèches se trouve dans les villes d'une certaine importance : il y en a 7 à Lyon; 5 à Bordeaux et à Marseille; 4 à Tours, à Rouen et à Nantes; 3 à Lille, à Avignon, à Angers, à Limoges, et 2 à Nice, à Narbonne, à Toulouse, à Boulogne-sur-Mer et à Beauvais.

Plusieurs cependant ont été établies dans des communes rurales, notamment à Peyriac-Minervois (Aude) et à Arès (Gironde).

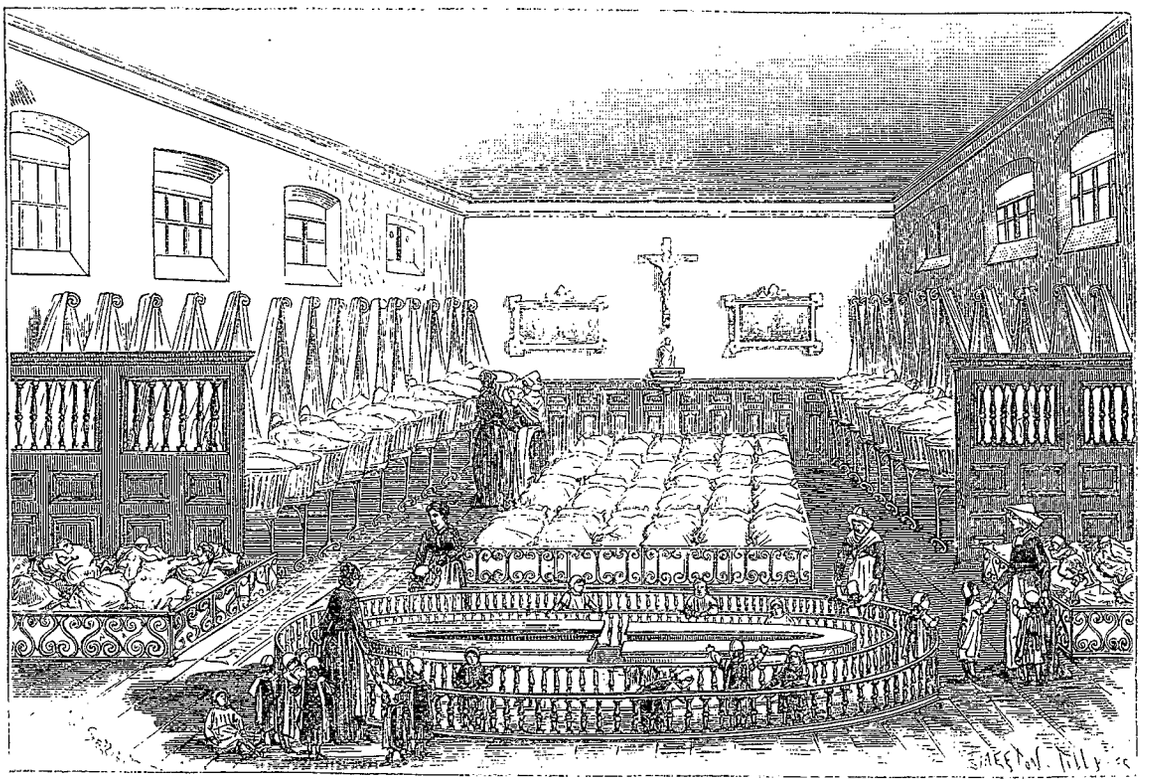
Il y a aussi un petit nombre de crèches *industrielles*, c'est-à-dire créées par des manufacturiers dans leurs usines pour les ouvrières. Ces crèches, qui rendent de très grands services, forment généralement le premier anneau d'une chaîne d'institutions qui prennent l'enfant depuis sa naissance, le suivent dans un asile, dans des écoles, et se continuent sous diverses formes pour venir à son aide, quand il est lui-même ouvrier de l'usine.

On peut citer les crèches de la manufacture des tabacs de Nantes, de la faïencerie de M. H. Boulenger à Choisy-le-Roi, de la Société cotonnière à Saint-Étienne-du-Rouvray, etc.

Quelques crèches sont réunies à d'autres œuvres, et notamment à une salle d'asile ou à une maison de secours. C'est là une disposition très favorable.

Le voisinage de la maison de secours attire à la crèche la visite régulière du médecin, quelquefois difficile à obtenir quand la crèche est isolée.

La réunion sous une même direction de la crèche et de l'asile est plus utile encore; les deux œuvres se complètent l'une l'autre. Les enfants passent de la crèche à l'asile au



Vue intérieure de la crèche de Saint-Pierre du Gros-Caillou, à Paris. — Dessin de Sellier.

moment précis où ils sont assez avancés pour en suivre les exercices. L'asile s'ouvre et se ferme aux mêmes heures que la crèche, c'est-à-dire aux heures où l'ouvrière part le matin pour son travail et en revient le soir; la mère n'a qu'une course à faire pour conduire à la même maison ses petits enfants.

La plupart des crèches exigent une rétribution qui, à Paris, est généralement de 20 centimes pour un enfant et de 30 centimes pour deux frères ou sœurs. Les familles pauvres en sont exemptées.

Le plus grand obstacle que rencontre le développement des crèches est la difficulté, surtout dans les grandes villes, de trouver des locaux convenables. Si toutes les villes où la création des crèches serait utile se décidaient à suivre l'exemple qui leur a été donné par Tours, Charleville, Nancy, etc.,; si elles fournissaient à l'œuvre un local, soit en lui donnant la somme nécessaire pour le construire, soit en mettant à sa disposition une partie d'un bâtiment municipal, une salle prise dans la maison de l'école ou de l'asile, la bienfaisance privée suffirait facilement au reste de la tâche. (1)

(1) Les personnes qui désireraient des renseignements plus complets peuvent consulter les ouvrages suivants : — *Des crèches*, par F. Marbeau (ouvrage couronné par l'Académie française). — *Manuel de la crèche*, par F. Marbeau. — *Bulletin des crèches*, années 1846 à 1859. — *Bulletin de la Société des crèches*, années 1876 à 1879. — *De l'hygiène des crèches*, rapport et discours de M. le Dr A. Delpech à l'Académie de médecine; septembre 1869 et avril 1870. — Rapports annuels publiés par un grand nombre de crèches de France et des pays étrangers.

LE BEL HABIT.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 2.

Le vieux Lévi Israël était toujours très poli, mais je crois que ce jour-là il le fut encore plus qu'à l'ordinaire. Il fit des compliments à ma mère sur sa bière, sur sa choucroute, à propos des choux qu'elle taillait; sur ses enfants, sur son mari, sur sa maison, sur son jardin (il fallait qu'il eût bien envie de faire des compliments). Ensuite il passa à l'éloge du pays, et de Katzenbach en particulier, en invoquant à tout propos le témoignage de son compagnon. Notre vallée était la plus belle vallée de l'Alsace, notre clocher le plus joli clocher qu'on pût voir, et Katzenbach le plus joli village de la vallée : un peu plus, ils auraient trouvé que notre maison était la plus jolie maison de Katzenbach. Du moins, elle était bâtie à l'ancienne mode, ce qui plaisait beaucoup au vieux monsieur; et il déclara que

Katzenbach lui faisait tout à fait l'effet d'un village de l'ancien temps. C'était bien dommage qu'il ne fût pas peuplé de gens habillés à la mode d'autrefois; malheureusement les anciens costumes disparaissaient, et on n'en voyait plus du tout.

Ici, le vieux Lévi Israël interrompit son compagnon. Il y avait encore, dit-il, dans certaines familles, des costumes alsaciens que l'on conservait précieusement et qu'on portait dans les grandes occasions : ainsi, il lui semblait se rappeler qu'il y en avait un chez nous, très complet et comme neuf. Ma mère hocha la tête d'un air fier, et je me rengorgeai; le monsieur demanda alors si madame Wirth voudrait bien consentir à le lui montrer. Ma mère y consentit sans se faire prier, et le *bel habit* sortit de l'armoire, avec ses boutons enveloppés de papier de soie; il y avait aussi des feuilles de papier cousues sur les broderies du gilet, pour empêcher l'air et la poussière de les faner.

Le vieux monsieur regarda, palpa d'un air de connaisseur toutes les pièces du costume; et je pensais en moi-même que mon père serait joliment content s'il voyait son admiration. C'était du vrai; c'était du beau; c'était du solide; il n'y manquait rien; on n'en trouvait nulle part d'aussi bien conservés; cela avait une grande valeur, et si on voulait le vendre...

— Le vendre! s'écria ma mère, vendre le *bel habit!* Jamais mon mari ne le vendra, Monsieur, c'est l'héritage de ses ancêtres. Le vendre!

Et, tout effarouchée, elle se mit à renvelopper les boutons, un à un, dans leur papier de soie, en regardant d'un air de défiance l'étranger et le vieux Lévi Israël. Tous les deux s'excusèrent du dérangement qu'ils lui avaient causé, et, s'apercevant tout à coup qu'il se faisait tard, ils remontèrent dans la carriole. Israël dit : « Hop, Trotteuse! » et fit claquer son fouet; Trotteuse fit un effort, la carriole s'ébranla et disparut bientôt au tournant de la route.

Le lendemain, quand mon père revint, on ne manqua pas de lui raconter la visite du vieux brocanteur et du beau monsieur qui avait tant admiré le *bel habit;* même, comme nous étions quatre, il l'entendit quatre fois : chacun de nous se rappelait quelque détail oublié et recommençait toute l'histoire pour pouvoir le loger à sa place. Il ne parut pas y prendre grand plaisir; même, je remarquai qu'il était plus soucieux qu'à l'ordinaire; il fumait sa pipe sans rien dire, d'un air triste, et il ne jouait pas même avec la petite Louison, sa favorite; mais cela ne pouvait pas être la faute de Lévi Israël, en vérité.

Huit jours se passèrent. Je m'attendais tous les matins à être conduit chez maître Kalb pour commencer mon apprentissage dans la boucherie; mais point : mon père sortait seul, avec ses habits de travail, et s'en allait en journée, sans rien décider sur mon sort.

Enfin, au bout de huit jours, je le vis partir un matin en habits du dimanche : il ne rentra que fort avant dans la soirée, et quand je fus couché, je l'entendis longtemps causer avec ma mère; seulement, à travers la cloison, je n'entendais plus que le bruit des voix, et je ne saisissais pas ce qu'on disait. Le lendemain, il repartit, emportant un assez gros paquet. Ma mère eut l'air triste toute la journée, et elle s'occupa sans relâche de visiter toute ma garde-robe, remettant des cols et des boutons aux chemises et consolidant le fond des culottes.

Mon père revint pour dîner; et quand nous fûmes sortis de table, au lieu d'allumer sa pipe, il m'attira à lui et me tint debout entre ses jambes.

— J'ai à te parler, garçon, me dit-il. Tu n'as pas grande envie d'entrer chez Kalb, n'est-ce pas?

Je fis signe que non.

— Eh bien, tu n'iras pas chez Kalb! Et puisque Zahn ne veut pas te prendre, tu entreras chez un autre menuisier. Connais-tu, par exemple, maître Hirsch, qui demeure près du vieux rempart, à Phalsbourg?

Si je le connaissais! Son atelier n'était pas loin du marché, où j'avais quelquefois accompagné mon père; et quand il n'avait pas besoin de moi, je ne manquais jamais de m'échapper pour aller regarder les belles planches et les lattes menues rangées le long de ses murs. Je restais en contemplation devant les ouvriers, suivant des yeux le long ruban en tire-bouchon qui s'enroulait sous le rabot; et c'était là que j'avais appris bien des petits procédés que j'appliquais à notre usage, à la maison.

Mon père continua :

— Tu vas réunir tes petites affaires; ton linge est prêt, ta mère l'a arrangé; et demain matin je te conduirai chez maître Hirsch, qui veut bien te prendre en apprentissage. Je lui ai promis qu'il serait content de toi; j'espère que tu ne manqueras pas à ma parole : jamais les Wirth n'y ont manqué.

Je me jetai au cou de mon père, je le remerciai, je lui fis mille promesses; et puis j'allai préparer mon paquet. J'emportai mes billes pour faire une partie à l'occasion, et des plumes et du papier pour écrire à mes parents; mais je n'emportai point mes pauvres outils. J'allais en avoir de bien plus beaux à présent. Quand tout fut prêt, je m'en allai errer dans le village, au clair de la lune; et en passant devant la boucherie de maître Kalb, dont les grilles étaient fermées, je ne pus retenir un geste peu poli : heureusement qu'à cette heure maître Kalb fumait sa pipe dans sa salle à manger, et ne s'inquiétait pas des gamins qui passaient dans la rue.

Je fus, pendant le premier mois, l'apprenti le plus docile, le plus attentif, le plus zélé, et aussi le plus heureux que jamais patron ait eu à diriger; puis je commençai à me blaser un peu sur les charmes du métier, et à me laisser quelquefois distraire de mon travail par les autres apprentis, mes camarades. Ils étaient si gais! ils contaient de si drôles d'histoires! ils inventaient de si bons tours! Le moyen de se coucher et de dormir tranquillement dans mon grenier, quand Yéri, Kobus et Bernard s'en allaient courir les champs, maraudant les fruits quand les branches des arbres se permettaient de pendre au delà des murs, ou même se faisant la courte échelle pour atteindre le raisin remarqué et convoité dans la journée! quand ils erraient par les rues, en quête de folies à faire, effrayant les chiens, poursuivant les chats, ébranlant les sonnettes, décrochant les marteaux des portes, changeant les enseignes des boutiques, ou criant « Au feu! » pour éveiller les bourgeois paisibles! Je fus bientôt de toutes ces fêtes; et au bout d'un an d'apprentissage, quand je revins à la maison pour passer la semaine de Pâques, mon père me reçut froidement.

— Tu n'es pas maladroit, me dit-il, et c'est heureux pour toi, car sans cela maître Hirsch t'aurait déjà renvoyé à cause de ta conduite; mais si tu continues, il ne pourra pas te garder, et au moins il te laissera apprenti, sans gages, au lieu que si tu voulais tu pourrais déjà gagner

quelque chose. Tu n'as pas tenu tes promesses : j'avais espéré mieux de toi, et si j'avais su...

Mon père s'interrompit, et je ne le priai pas de continuer. J'étais trop confus de m'être attiré ses reproches, car je l'aimais, et depuis que j'étais de retour à Katzenbach, m'éveillant au son fêlé de la vieille horloge que je connaissais si bien, toutes mes impressions d'enfance agissaient de nouveau sur moi, et me rendaient mes bons sentiments et mes bonnes intentions de l'année précédente. Pourtant je ne passai pas beaucoup de temps à réfléchir sur mes méfaits et sur les moyens de les éviter à l'avenir. A l'âge que j'avais, on ne peut guère suivre plusieurs idées à la fois, et j'avais à ce moment-là une idée fixe, la noce de ma cousine.

Ma cousine Rose habitait Katzenbach, et elle allait se marier, pendant les fêtes de Pâques, avec le garde forestier de Erdenau. Sa mère était veuve, et n'avait pas dans le pays de plus proche parent que mon père; elle l'avait donc prié de conduire la mariée à la mairie et à l'église, et nous étions tous de la noce, ma mère, mes petites sœurs et moi. Il y a des gens qui n'aiment pas les noces, mais moi je les aimais beaucoup, ainsi que toute espèce de fête et de réjouissance; et je repassais dans mon esprit, du matin au soir, tous les divertissements que j'aurais pendant les trois jours que durerait la noce de ma cousine. Car Rose était à son aise, et la famille du forestier était riche : ce serait certainement une belle noce.

J'eus pourtant ma première déception la veille même de la noce. Ma mère achevait de repasser les collerettes de mes sœurs et de ranger sur des chaises, pour le lendemain matin, toute la toilette de chacun de nous. La mère Lisbeth, la femme du sacristain, qui venait demander à mon père combien il faudrait réserver de bancs à l'église pour notre compagnie, entra et vit nos apprêts : « Ah! ah! dit-elle, on sera beau demain, n'est-ce pas? et nous verrons le bel habit de M. Wirth? » A ma grande surprise, ma mère ne répondit rien, et mon père ôta sa pipe de sa bouche pour dire ce seul mot : « Non! »

La mère Lisbeth en resta bouche béante.

— Pas possible! dit-elle quand la parole lui fut revenue. Vous ne le mettrez pas? Que dira le monde? Est-ce que vous ne voulez pas faire honneur à Rose et à sa mère? Ce sont de bien honnêtes femmes, pourtant! Vous n'avez rien contre elles, bien sûr, puisque vous avez accepté de conduire la mariée?

— Je n'ai rien contre elles, et le monde est un sot s'il s'occupe de cela. Je ne mettrai pas le *bel habit*, parce qu'il n'est plus chez moi : voilà!

— Il n'est plus chez vous! Seigneur! qu'est-ce que vous en avez fait, voisin?

— Si on vous le demande, vous direz que vous n'en savez rien.

Et sur cette réponse catégorique, mon père se leva et sortit. La mère Lisbeth en fit autant.

Mes sœurs restaient immobiles, comme pétrifiées; moi, j'étais atterré. Mon père ne mettrait pas le bel habit, notre gloire! Et il disait qu'il ne l'avait plus chez lui! Pourquoi? Où était-il? Depuis quand? J'étais blessé, humilié dans mon orgueil; j'étais inquiet aussi, sans savoir de quoi. L'avait-on vendu? L'avait-on mis en gage? Y avait-il eu des malades à la maison, et y avait-on manqué d'argent, pendant que je m'amusais sottement avec mes étourdis de camarades? Quand j'étais à la maison, je travaillais, je rendais bien des petits services; je gagnais aussi quelques sous par ci par là; je leur avais peut-être manqué. Et puis, je ne m'étais jamais inquiété de savoir à quelles conditions j'étais entré chez maître Hirsch; j'y pensais pour la première fois. Mon père devait le payer pour me loger, me nourrir et m'apprendre son état : je lui coûtais donc beaucoup d'argent..... plus que je ne valais, me disait ma conscience. Le remords s'éveillait : il allait me gâter tout le plaisir de la noce.

Le lendemain, ce fut bien autre chose. En voyant mon père, très proprement mis sans doute, mais privé du costume que tout le village connaissait si bien, les gens ne s'écrièrent pas : « Ah! Seigneur! » comme la mère Lisbeth; d'ailleurs ils n'étaient sans doute pas surpris, car elle avait dû raconter la nouvelle à quiconque avait des oreilles à Katzenbach. Mais je vis des mines effarées, des clignements d'yeux, des gestes d'étonnement; je surpris divers propos où la malveillance se mêlait à la compassion..... et je ne m'amusai pas du tout à la noce.

Dans la soirée, las de danser, car le poids de mes pensées m'alourdissait les jambes, je me glissai en cachette dans une grange, afin de m'y reposer. Je m'étendis sur le foin, et je restai immobile; mais je ne fus pas longtemps seul. Trois ou quatre commères, qui ne dansaient plus pour leur compte et qui ne trouvaient pas grand plaisir à voir danser la jeunesse, entrèrent ensemble dans la grange, et, s'étant bien commodément arrangé des sièges et des coussins avec les bottes de foin, elles se mirent à deviser de choses et d'autres : de la mariée, du marié, des deux familles, du repas, des toilettes, des divers incidents de la noce; et, naturellement, on parla du *bel habit*. Son absence étonnait tout le monde. Qu'est-ce que le père Wirth pouvait bien en avoir fait? L'avait-il vendu, prêté, mis en gage? Une des commères affirmait qu'il était engagé, mais que c'était comme s'il était vendu, parce que les Wirth ne pourraient jamais le dégager.

— C'est la faute, disait-elle, de ce petit polisson de Fritz : il paraît que depuis qu'il est à la ville il s'est tout à fait perdu dans la mauvaise compagnie.

— C'est vrai, répondait une autre : on dit qu'il fait des dettes, et que ses pauvres parents sont obligés de se saigner aux quatre membres pour les payer.

— Et tous les dégâts qu'il fait dans la ville! cela coûte aussi.

— Peut-être bien qu'il a détourné de l'argent à son patron.

— C'est bien possible : ces vauriens-là, c'est capable de tout, une fois que ça s'y met.

— Voilà ce que c'est que d'envoyer ses enfants à la ville. Le père Wirth pouvait bien faire de son fils un journalier comme lui; il a voulu en faire un menuisier, et pas un menuisier de village, encore! le père Zahn n'était pas un assez bon patron pour lui. Il est puni de sa vanité : c'est bien fait, après tout.

— C'est égal, il doit avoir joliment du chagrin. Cet habit-là, il y tenait comme à un enfant..... je devrais dire comme à un père..... enfin, j'aurais toujours cru qu'il le garderait jusqu'à son dernier soupir.....

— Madame Swebach! madame Niederlich! mam'zelle Suzel! où êtes-vous donc? On vient de mettre un nouveau tonneau en perce; venez donc goûter le vin! crièrent des voix, tout près de la grange.

Mes bavardes se levèrent bien vite et coururent rejoindre les gens qui les appelaient. Moi, je me gardai bien de me faire voir.

J'étais indigné. Les méchantes femmes! qu'est-ce que je leur avais fait pour me calomnier ainsi? Dire que j'avais fait des dettes! que j'avais peut-être volé! Je pleurais de rage dans le foin, que j'avais ramené sur moi pour que personne ne pût m'y découvrir; et mes remords de tout à l'heure s'étaient envolés bien loin. Devant les accusations mensongères des vieilles bavardes, je me trouvais innocent comme l'enfant qui vient de naître : c'était le genre humain tout entier qui avait des torts envers moi.

La suite à la prochaine livraison.

CONTRE LA MAUSSADERIE.

La raison n'est agréable, c'est-à-dire bien agréée, qu'à la condition de n'être pas maussade. Les meilleures leçons seront toujours données par ceux qui, pour mieux convaincre, auront commencé par plaire et se faire aimer. Un bon livre remplace tout ensemble un ami et un homme d'esprit. Nous pensons plus volontiers et plus longtemps à ce que nous a dit celui dont le cœur était ouvert et la bouche souriante. (1)

L'ODOGRAPHE.

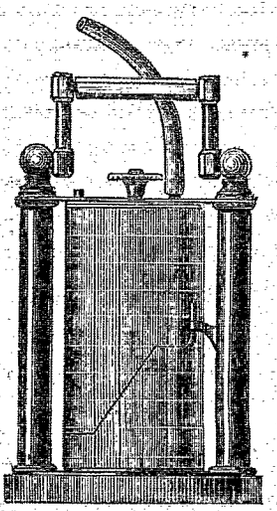
Comme le *podomètre*, déjà décrit dans le *Magasin pittoresque* (2), l'*odographe* est un instrument qui a pour effet de mesurer le nombre de pas qu'exécute un homme en un temps donné; toutefois, il diffère du podomètre en ce que, au lieu de faire connaître le chemin parcouru au moyen d'une aiguille qui tourne sur un cadran divisé, il enregistre automatiquement, sous forme d'une courbe oblique, les résultats qu'il fournit.

Cet ingénieux appareil, imaginé par M. Marey, se compose d'un petit cylindre à l'intérieur duquel est placé un rouage d'horlogerie qui le fait tourner uniformément sur son axe; devant ce cylindre se trouve une plume, guidée par un second rouage, et qu'anime, suivant la verticale, un petit soufflet mis en communication avec la semelle du soulier par un tube de caoutchouc qui monte à l'intérieur du pantalon et arrive à la poche du gilet, où l'on place l'instrument. A chaque pas, et sous l'influence de l'air qui vient du soufflet quand on appuie le pied, le second rouage tourne d'un cran, élève la plume d'une quantité toujours égale, et lui donne une vitesse proportionnelle à celle des pas.

On compte le nombre de pas, sur l'odographe, par la projection de la courbe tracée sur l'axe des ordonnées, et le temps par la projection de la même courbe sur l'axe des abscisses. L'appareil est disposé de telle sorte que mille pas font élever la plume de $0^m.010$, et qu'une heure fait tourner le cylindre de $0^m.060$. Si donc l'on suppose que le pas d'un homme est d'un mètre de longueur, la plume de l'odographe devra s'élever, au bout d'un kilomètre de parcours, de $0^m.010$; or l'expérience démontre que pour mille mètres la plume s'élève de $0^m.013$ à $0^m.014$, ce qui donne une longueur de pas de $0^m.76$ à $0^m.71$. D'ailleurs, et comme le dit M. Marey dans son *Étude sur la marche de l'homme*, un grand nombre de circonstances modifient la longueur du pas. Ainsi, sur une surface plane, la marche est d'une régularité remarquable, et acquiert une vitesse moyenne qui demeure constante, à moins qu'elle ne soit modifiée par la fatigue. Dans les montées et dans les pentes, le pas est plus allongé qu'en plaine, parce que, d'une part, on cherche à vaincre les résistances et que, de l'autre, on se trouve poussé en avant par le poids du corps.

La forme de la chaussure a également une grande influence sur la longueur du pas. M. Marey a constaté qu'un talon élevé le raccourcit, tandis qu'une semelle un peu longue tend au contraire à l'allonger.

L'odographe permet encore d'apprécier les plus petits



L'Odographe.

changements qui s'opèrent dans le rythme du pas : lorsque le pas est uniforme, la ligne tracée est droite ; elle devient convexe si le pas s'accélère, et concave quand il devient plus lent. Dans les pentes ascendantes, la longueur du pas s'accroît, tandis que son rythme se ralentit; mais il peut arriver parfois que le pas s'allonge en même temps que la marche s'accélère. En plaine, le rythme augmente lorsque le pas gagne en longueur, et diminue lorsqu'il devient plus court.

On pense que la nature du terrain sur lequel se fait la marche, l'état d'abstinence, de digestion, de fatigue ou de repos du marcheur, les effets de la température ambiante, le poids du fardeau que peut porter le piéton, la nature de son vêtement, etc., etc., doivent exercer une certaine influence sur la longueur et la vitesse du pas. Aussi, on se propose de faire une série d'expériences, afin de savoir quelle est et quelle doit être, suivant les conditions où l'homme se trouve, la rapidité et la longueur de sa marche. (1)

(1) Comptes rendus des séances de l'Acad. des sc., 2 août 1880.

---

(1) Charles Rozan, *la Jeune fille*.

(2) Voy. t. XLIII, 1875, p. 188; t. XLVII, 1879, p. 334.

ERRATUM.

Tome XLVIII (1880), page 256, colonne 2, ligne 14.— *Au lieu de* Settingiano, *lisez* Settignano.—L'attribution à cet artiste est aujourd'hui écartée. Le buste de Béatrix doit être regardé comme l'œuvre d'un sculpteur milanais.

ÉGLISE DE SAINT-JEAN DE LATRAN, A PARIS.



Église Saint-Jean de Latran, à Paris, démolie en 1835. — Dessin de Deroy père.

La commanderie de Saint-Jean de l'Hôpital dit de Latran occupait tout le terrain compris entre la place de Cambrai, la rue des Noyers, la rue Saint-Jean de Beauvais et la rue Saint-Jacques. L'entrée principale s'ouvrait en face du Collège de France. On n'a aucun document qui fixe, d'une manière à peu près certaine, l'époque de sa fondation. L'acte le plus ancien que l'on connaisse est une concession de privilèges faite par le roi Louis VII aux chevaliers de Saint-Jean en 1158. C'est probablement vers cette époque que les Hospitaliers, possesseurs de quelques maisons dans la censive de Saint-Benoît, élevèrent un oratoire en l'honneur de Saint-Jean l'Hospitalier, oratoire où il leur fut défendu, en 1171, d'exercer les droits curiaux. En ce temps-là, l'ordre recevait des dons de tous côtés et agrandissait son domaine. Ce fut alors que commencèrent à s'élever les constructions qui formèrent un peu plus tard le grand enclos connu au moyen âge sous le nom d'enclos de Saint-Jean, et qui devint, par la suite, le chef-lieu de la commanderie de Saint-Jean de Latran.

Quelques auteurs ont essayé de préciser l'époque à laquelle ce surnom de Latran avait été mis en honneur. Sauval donne l'année 1585. H. Géraud lui-même répète ce qu'a dit Sauval, en ajoutant qu'il fallait probablement voir dans ce changement de titre un témoignage de reconnaissance pour le dix-neuvième concile de Latran, qui, en se séparant, vota une imposition de décimes pour les frais de la guerre que le grand maître Villiers de l'Ile-Adam soutenait alors contre les Turcs. Cependant, dit M. Cocheris, dans un acte de 1474 on parle du *commandeur de Saint-Jehan de Latrun ;* et il ajoute que cette transformation paraît due à une influence purement religieuse et par conséquent étrangère à l'ordre.

Les bâtiments les plus notables de l'enclos étaient la grange aux dîmes, construite au treizième siècle, le logis du commandeur, la tour, l'église et le cloître.

L'église de Saint-Jean était formée d'une grande nef, séparée du chœur par une balustrade en bois. Suivant l'abbé Lebeuf, elle n'avait pas été bâtie par les soins de Nicolas Lesbahi, commandeur, mort en 1505, ainsi que le dit Piganiol; le chœur et la nef étaient d'environ 1200, aussi bien que les restes de la galerie en forme de cloître qu'on voyait auprès.

Sur le côté gauche de l'église était une fort jolie chapelle, fondée par Gilbert Pouchet en 1380, et dédiée à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. On l'appelait, en 1455, la chapelle de la Nunciation. Le prince de Condé avait fait remplacer la balustrade en bois qui séparait le chœur de la nef par une grille en fer ornée d'une porte à deux battants, sur laquelle étaient émaillées les armes de l'ordre et celles du commandeur d'Avesnes du Bocage. Toute la nef, depuis la grande porte sculptée aux armes du bailli de la Roche-Brochard jusqu'à la grille du chœur, était pavée en dalles de pierre formées avec les tombes placées primitivement dans l'église. Au quinzième siècle, le grand autel était recouvert d'une pièce de cuir teinte en vermeil, qui avait été donnée en 1454 par frère Enguerrand le Jeune, de Douai, et les chevaliers avaient conservé encore à cette époque l'usage de suspendre, par une crosse placée derrière l'autel, le vase contenant les saintes hosties.

Sans doute cette église devait contenir un certain nombre

de reliques, car beaucoup de bonnes gens y venaient en pèlerinage. On raconte même qu'une côte de saint Pierre y fut volée le vendredi saint de l'année 1455, et retrouvée quelque temps après.

L'église de Saint-Jean de Latran avait été restaurée en 1755 et fermée en 1792.

M. de Guilhermy dit, dans son *Itinéraire :* — Elle a perdu son abside reconstruite en style gothique du quinzième et du seizième siècle. La nef existe, mais partagée dans sa hauteur par un plancher. Fenêtres étroites en ogive simple, colonnettes en faisceaux reposant sur des consoles, chapiteaux dont le feuillage ne se détache pas de la masse, voûtes ogivales croisées de nervures rondes, clefs ouvragées dont une présente l'image de l'Agneau de Dieu. Les frères Anguier avaient sculpté dans le chœur une Sainte Famille, et le tombeau de Jacques de Souvré, grand prieur de France. Ce tombeau représente le commandeur à moitié couché sur la pierre; un génie en pleurs le soutient sous le bras droit. Les symboles des évangélistes et deux charmants groupes d'anges, les uns jouant de la viole et du psaltérion, les autres chantant le *Salve regina*, sont sculptés sur les consoles aux retombées des voûtes. Des peintures contemporaines de la fondation couvrent les murs. Au-dessus de l'emplacement de l'autel on a retrouvé, sous un affreux paysage du dix-septième siècle appliqué en manière de badigeon, une ancienne peinture plus curieuse que toutes les autres par son style et par ses détails iconographiques : c'est la descente du Saint-Esprit sur la Vierge et sur les apôtres.

Au dernier siècle, les comédiens français firent célébrer dans l'église de Saint-Jean de Latran un service solennel pour le repos de l'âme de Prosper Jolyot de Crébillon, poète tragique, mort en 1763. On déploya dans cette cérémonie la plus grande pompe; l'église était tendue de noir et illuminée. Tous les acteurs et actrices de l'Opéra, de la Comédie française et de la Comédie italienne, y assistèrent; on y vit aussi une députation de l'Académie française. La célèbre Clairon conduisait le deuil, couverte d'un long manteau noir; elle monta la première à l'offrande, et tous les autres la suivirent. L'archevêque se plaignit, et le curé de Saint-Jean fut condamné, par l'ordre de Malte, à trois mois de séminaire et à deux cents francs d'amende.

LE BEL HABIT.

NOUVELLE.

Suite. — V. p. 2, 13.

Peu à peu, cependant, ma conscience, qui s'était tue d'abord, commença à me parler tout doucement. Je ne méritais pas les accusations qu'on portait contre moi; mais ma conduite ne les autorisait-elle pas un peu? Volé... je n'avais pas, je n'aurais jamais volé d'argent; mais les fruits que j'avais tant de fois pris par escalade, dans les vergers du prochain, ne représentaient-ils pas de l'argent? Les prendre, c'était bien un vol. Et le temps que je perdais, ne le volais-je pas, soit à mon patron, qui comptait sur mon travail, soit à mon père, qui payait mon patron pour qu'il m'enseignât ce que j'étais si peu soucieux d'apprendre?

Ici ma vanité relevait la tête. « Je travaille très bien, me faisait-elle dire; je suis encore le meilleur des quatre apprentis de l'atelier. » Oui; mais comme réponse à ma vanité, il me revenait en mémoire une phrase que le patron m'avait dite souvent : « Tu serais un si bon ouvrier si tu voulais! tu es né menuisier, tu n'as qu'à vouloir pour bien faire! » Et ma conscience reprenait : « On ne fait pas ce qu'on doit quand on ne fait pas tout ce qu'on peut : la facilité à réussir est un don de Dieu, et il n'y a rien de plus coupable que de laisser perdre les dons de Dieu. » Et puis, le souvenir du *bel habit* me revenait; quoique je n'eusse ni volé, ni fait des dettes, c'était peut-être bien à cause de moi qu'il avait disparu, rien que pour payer ma pension. Et j'avais si mal répondu au sacrifice de mon père!

Je ne me rappelle plus le reste de la noce; je sais seulement que je ne m'y amusai guère. Je rentrai chez le père Hirsch aussitôt que les fêtes furent passées, et il en fut même étonné, car les autres n'étaient pas encore revenus, quoiqu'ils fussent de Phalsbourg même. Je me mis au travail, et je fis de mon mieux; le patron me loua beaucoup et me cita même en exemple aux autres apprentis, qui avaient fini par rentrer, la tête lourde et les mains maladroites. Ils ricanèrent en me regardant en dessous, et je compris vite que je ne devais plus compter sur leur amitié : à vrai dire, je n'y tenais guère ce jour-là.

Tout en travaillant, je réfléchissais; je me rappelais la conversation des commères, quand j'étais tapi dans le foin, et j'y découvrais de plus en plus de nouveaux sujets de tristesse. On me déchirait, on me calomniait; mais on blâmait aussi mes parents à cause de moi, on les accusait de vanité, on disait « que c'était bien fait » s'il leur arrivait des ennuis et des pertes d'argent. Et c'était moi qui avais donné aux mauvais propos des apparences de vérité! et à présent, que pouvais-je faire pour réparer le mal?

Je cherchais aussi à deviner ce qu'avait pu devenir le *bel habit*. Je finis par songer à la singulière visite que nous avait faite, l'année précédente, le vieux Lévi Israël. Comme il était arrivé adroitement, à force de compliments, à se faire montrer le *bel habit!* Sans doute qu'il voulait l'acheter, non pas pour lui, mais pour ce vieux monsieur... Bah! quelle idée! un monsieur si bien mis! en si beau drap fin! il ne pouvait pas vouloir s'habiller comme un campagnard de l'ancien temps. C'est égal, Lévi Israël devait y être pour quelque chose.

L'horloge de l'église, avec sa grosse voix, fit entendre un « boum! » retentissant. C'était le premier coup de midi. « A table, garçons! » dit le patron en posant son rabot sur l'établi. Chacun de nous quitta son ouvrage, les ouvriers pour s'en aller chez eux manger leur soupe, et les apprentis, ceux du moins qui logeaient chez le patron, pour savourer le lard et les choux de Mme Hirsch. Après le dîner, nous avions une bonne demi-heure de repos, que nous employions généralement à faire une partie de balle ou de bouchon; mais ce jour-là je m'esquivai, et je courus chez le brocanteur.

Il était là, paisiblement assis, comme à l'ordinaire, au milieu de sa boutique, entre des faïences à fleurs rouges ou bleues, des meubles de vieux bois sculpté, de vieilles armes, de vieux cuivres qui reluisaient dans l'ombre; et puis des ferrailles, des bêtes empaillées, des instruments de musique, et des loques de tout âge qui pendaient aux murs, accrochées à des clous : on aurait dit les femmes de Barbe-Bleue. Il se mit à rire en me voyant, ce qui découvrit les grandes dents jaunes qui lui restaient.

— Hé ! hé ! c'est toi, petit ! Que vais-je te vendre aujourd'hui ? Tu arrives de Katzenbach, n'est-ce pas ? Comment se porte ton père ?

— Très bien, répondis-je d'un ton distrait.

— Très bien ? cela m'étonne. Chez nous, les pères se portent très bien, quand leurs fils leur donnent de la satisfaction ; autrement... Mais ce n'est pas mon affaire. Qu'est-ce que tu me veux ?

J'étais fort intimidé ; j'avais donc bien mauvaise réputation ! Je baissai la tête sous le blâme du vieux juif, et je lui dis timidement :

— Je voudrais bien savoir quelque chose, monsieur Israël..... quelque chose que vous pouvez me dire, je crois..... Mon père n'avait pas son beau costume, vous savez, celui que vous avez vu l'an dernier ; et, aux gens qui s'en informaient, il a répondu qu'il ne l'avait plus..... Est-ce que vous savez, vous, ce qu'il est devenu ?

Le vieillard releva la tête et me regarda en face, de ses petits yeux perçants.

— Autrement dit, tu penses que ton père l'a vendu, et tu veux savoir si je l'ai acheté, n'est-ce pas ? Eh bien, oui, mon bonhomme, je l'ai acheté et payé un bon prix, pour le monsieur qui était avec moi, le jour que tu te rappelles si bien. Ce monsieur fait des collections ; le *bel habit* de ton père, avec tout le reste, fait maintenant partie d'une collection de costumes de différents pays. Tu me demanderas peut-être pourquoi ton père l'a vendu : je pourrais te répondre que je n'en sais rien ; mais j'aime mieux te dire ce qui en est. Il l'a vendu (et il a essuyé ses yeux avec sa manche en le quittant) pour payer l'apprentissage d'un garnement qui est en train, depuis ce temps-là, de ne devenir rien qui vaille. Oui, il s'en est séparé, de ces vêtements qui étaient ce qu'il possédait de plus précieux, pour que son fils pût prendre le métier qu'il aimait. C'était bien la peine, en vérité !

Oh ! comme les reproches du vieux juif, comme le mépris que je sentais dans son regard, dans le geste de sa main, dans le son de sa voix, m'allaient au cœur et me remplissaient de confusion ! En quelques minutes, tout un monde de pensées s'agita dans mon cerveau ; je revis toute la dernière année, et je compris tout ce que j'aurais dû faire et tout ce que je n'avais pas fait. Et en même temps, un désir ardent de réparer le mal s'empara de moi. Je travaillerais, je ne donnerais plus aucun sujet de plainte, je deviendrais ce que mon père souhaitait, un bon ouvrier, habile, consciencieux... Mais ce n'était pas assez.

— Pourrait-on le racheter ? demandai-je timidement, en osant à peine regarder Lévi Israël.

— Le racheter ? il faudrait que son propriétaire actuel voulût le vendre, et il n'y a pas à compter là-dessus, à moins qu'on ne lui en trouvât un plus beau ; mais c'est difficile, et si cela arrivait, il faudrait le payer cher.

— Je vais bientôt gagner de l'argent..... je le mettrai tout de côté. Je vous en prie, cherchez un plus beau costume, monsieur Israël.

Le vieillard me regarda.

— Tu pleures ? dit-il. Oh ! ne te cache pas, n'aie pas honte de pleurer, mon garçon ; ces larmes-là effacent tes fautes passées. Retourne chez ton patron, et remets-toi à l'ouvrage avec une conscience toute neuve. Je chercherai ; il faudra du temps ; on verra bien si tu as du courage et de la patience.

Je vous assure qu'en ce moment-là je n'avais pas envie de me moquer du vieux Lévi Israël, de sa longue personne maigre et de sa figure ridée ; je lui trouvais quelque chose de majestueux, de sévère et consolant à la fois, et comme une vague ressemblance avec le Père éternel, tel que je l'avais vu dans un vieux tableau, au-dessus du maître-autel de l'église. Je fis ce qu'il me disait ; je retournai à l'atelier, et je m'appliquai si bien à des mortaises que j'étais chargé d'ajuster, que le patron m'en fit compliment. Et un instant après, comme l'horloge sonnait trois heures, il m'appela :

— Serais-tu capable d'aller poser des étagères dans une armoire ? J'avais promis d'y aller aujourd'hui, mais je vois que je n'aurai pas le temps. Il faut que ce soit de l'ouvrage proprement fait. Es-tu capable de t'en tirer ?

— Oui, patron ! oui, patron ! m'écriai-je, transporté de joie de ce qu'il s'adressait à moi, le plus jeune et le moins ancien de l'atelier.

— C'est rue des Trois-Cigognes, au deuxième étage ; tu demanderas Mme Osterich. Pars vite, et ne t'amuse pas en route ; il y aura encore de l'ouvrage ici quand tu reviendras.

Je le savais bien. Jamais le patron n'envoyait un de nous en course, ouvrier ou apprenti, sans lui recommander de ne pas s'amuser en route, et sans ajouter cette formule ironique : « Il y aura encore de l'ouvrage ici quand tu reviendras. »

Mme Osterich était une femme généreuse, ou bien elle fut touchée du soin et de l'ardeur que je mettais à poser ses étagères, car elle me donna l'énorme pourboire de cinquante centimes ! Je ne me sentais pas de joie : c'était le commencement de ma réhabilitation. Sans doute, il en faudrait beaucoup, de pièces de cinquante centimes, pour arriver à racheter ou à remplacer le *bel habit ;* mais il me semblait que je les tenais déjà. Les camarades eurent beau flairer ma fortune et s'efforcer de m'entraîner dans une partie de bouchon, je demeurai inébranlable, non seulement ce jour-là, mais tous les jours suivants. J'avais mis ma pièce de dix sous, et tous les sous que je recevais, dans une boîte que je m'étais fabriquée avec des rognures de planches. Seulement ma boîte n'avait pas de serrure ; si Yéri ou Bernard, furieux de ce que je ne leur payais plus ni sucre d'orge ni pain d'épice, allaient un jour m'épier, dénicher mon trésor, et..... j'en avais la chair de poule. Je cherchai longtemps un asile pour mes économies : il y avait bien la caisse d'épargne ; mais il aurait fallu que le patron, ou mon père, vînt déposer avec moi, et je n'aurais pas pu retirer mon argent sans eux ; et je voulais thésauriser à l'insu de tout le monde.

De tout le monde, non ; j'avais déjà un confident : pourquoi ne pas m'adresser à lui ? Il savait si bien, le jour où je lui avais parlé, que j'étais en train de devenir un mauvais garnement ! il devait savoir aussi, maintenant, que je me conduisais bien et que le patron était content de moi ; sûrement, il ne m'accueillerait pas mal. Je me dirigeai donc un jour vers sa boutique. Du plus loin qu'il me vit, il me sourit.

— J'ai douze francs, monsieur Israël ! lui dis-je en lui présentant ma boîte.

— Douze francs, mon petit, c'est un joli commencement ! Il n'y a pas encore assez pour ce que tu veux, sans doute, mais cela viendra, cela viendra ! Ne te décourage pas,

— Oh! non! Seulement..... je ne sais pas où mettre mon argent, j'ai peur qu'on me le prenne..... Si vous vouliez bien me le garder?

Il se mit à rire : ses rides remontaient jusqu'à ses yeux, qu'on ne voyait plus que comme une petite fente brillante.

— C'est cela, petit! dit-il, je serai ton banquier, et je ne te prendrai pas de commission encore! Nous allons faire les choses en règle. Prends ce petit cahier, écris : « Le 19 juin, remis douze francs à Lévi Israël. » Bien. J'en prends un pareil, et j'y écris : « Le 19 juin, reçu douze francs de Fritz Wirth. » Quand tu m'apporteras de l'argent, je l'inscrirai sur ton cahier, et tu l'inscriras sur le mien : tu comprends?

— Et quand il y en aura assez, vous chercherez un costume pareil à celui que le père a vendu?

— Je te l'ai promis : chose promise, chose faite. Il n'y a plus que la difficulté de le trouver : cela, je n'y peux rien. Mais sois tranquille, petit, il y a de bonnes chances pour les bons garçons.

Si je n'avais pas su calculer, le petit cahier du vieux Israël m'aurait appris à faire les additions. Quelle joie, lorsque j'eus rempli la première page, de faire la somme de la première colonne, et de l'écrire, avec la mention « Report », en haut de la page suivante! Mon magot grossissait; et je devenais un bon ouvrier, parce que je m'appliquais de toutes mes forces à mon ouvrage pour mériter des pourboires. Je ne sais pas si c'était pour m'encourager ou pour me récompenser, ou bien encore si le vieux Israël m'avait trahi, mais le patron m'envoyait très souvent travailler au dehors. Je m'efforçais d'être très poli, pour plaire aux clients, et j'avais souvent le plaisir de les entendre dire : « Envoyez-nous le petit apprenti blond. » Le vieux Israël me voyait souvent. *La fin à la prochaine livraison.*

POÉSIE DE L'INDUSTRIE.

Les détails de la vie manufacturière sont souvent rebutants à voir. Rien de triste comme un atelier sombre où chaque homme rivé, comme une pièce de mécanique, à un instrument de fatigue, fonctionne, exilé du jour et du soleil, au sein du bruit et de la fumée; mais quand l'ensemble formidable du puissant levier de la production se présente aux regards, quand une population active et industrieuse résume son cri de guerre contre l'inertie et son cri de victoire sur les éléments par les mille voix de ses machines obéissantes, la pensée s'élève, le cœur bat comme au spectacle d'une grande lutte, et l'on sent bien que toutes ces forces matérielles, mises en jeu par l'intelligence, sont une gloire pour l'humanité, une fête pour le ciel.

La Ville noire.

ANTHROPOLOGIE DESCRIPTIVE.

LES MENSURATIONS.— TABLEAU DES STATURES DE DIFFÉRENTES RACES. LA TAILLE LA PLUS HAUTE ET LA TAILLE LA PLUS PETITE.

L'anthropologie, ou histoire naturelle du groupe humain, qu'il ne faut pas confondre avec l'*ethnographie*, ou description des peuples, a pris récemment un rang élevé parmi les sciences, grâce surtout aux efforts et aux savants travaux de MM. Broca, de Quatrefages, Carl Vogt, Omalius d'Halloy, Prichard, Lubbock, W. Edwards, Retzius, Boucher de Perthes, etc., etc. On peut dire qu'elle a dès à présent ses doctrines, ses procédés d'étude, son langage, son enseignement public. Elle se subdivise en branches distinctes, dont chacune suffit pour absorber l'activité d'un grand nombre de savants; mais, quelle que soit la direction particulière que l'anthropologiste donne à ses études, qu'il se consacre à l'anatomie humaine ou zoologique, aux recherches sur les questions d'espèces, variétés ou races humaines, ou qu'il essaye de trouver la solution des problèmes relatifs à l'origine de l'homme, il est des principes généraux qui doivent avant tout lui être familiers, pour qu'il puisse faire une description anthropologique suffisamment précise.

Lorsqu'on veut énumérer les caractères d'une race ou d'un individu, on doit, en effet, tenir compte de tous les points sur lesquels l'anthropologiste a besoin d'être renseigné, et connaître la valeur exacte des expressions conventionnelles dont il se sert.

Les caractères anthropologiques les plus aisés à relever, sont les caractères extérieurs.

Pour connaître la *taille*, ou *stature*, d'un individu, on le fait passer, pieds nus, sous une toise en forme de potence, dont le bras horizontal, mobile, est abaissé jusqu'à ce qu'il affleure au sommet de la tête portée bien droite, le dos étant appuyé au poteau vertical; sur ce poteau, gradué, on lit la hauteur comprise entre la planche où posent les pieds du sujet et le bras qui touche son occiput : c'est la stature.

Pour avoir des renseignements suffisamment précis sur la taille d'un groupe humain, il faut toiser au moins une trentaine d'individus de ce groupe, et prendre la hauteur moyenne. En certains cas, on a pu comparer des données provenant d'un nombre beaucoup plus considérable d'observations. Ainsi, les dossiers de la conscription ont fourni des milliers de tailles, que M. le docteur Broca a comparées, pour établir que la taille moyenne, en France, est de 1m.650, et montrer les différences de stature qui existent entre les Français septentrionaux, grands, et les Français bretons et méridionaux, petits.

La taille diffère beaucoup suivant les races. La stature moyenne de 1m.65, si répandue en France, est dépassée de beaucoup dans certains pays, et dépasse au contraire celle d'autres peuples.

Voici quelques chiffres indiquant les tailles extrêmes :

Tailles hautes.		*Tailles petites.*	
Écossais	1m.710	Malais	1m.596
Scandinaves	1m.713	Austral. de P.-Jackson	1m.575
Nègres de Guinée	1m.724	Lapons	1m.536
Iroquois	1m.735	Négritos	1m.478
Polynésiens	1m.762	Boschimen	1m.404
Patagons (Tehuelches)	1m.781	Négrilles	1m.350

Entre les deux extrêmes de ce tableau, les Tehuelches de Patagonie et les Négrilles africains, on voit que la différence est considérable. L'un a plus de 43 centimètres de hauteur que l'autre.

Cet écart, si remarquable pour le naturaliste, est cependant loin de celui que l'imagination avait prêté aux nains et aux géants. A en croire certains voyageurs, les Patagons auraient été deux fois plus grands que nous, et on se rappelle les fables de l'antiquité sur les Pygmées hauts de deux coudées : or, ces Pygmées d'Homère, retrouvés pro-

blement en ces dernières années par les voyageurs au centre de l'Afrique et sur le littoral, comprenant les peuples appelés Akkas, Akoas, Obougos, N'kâmis, M'boulous et Baboukos, sont de la taille d'un de nos adolescents de

LA TAILLE LA PLUS HAUTE ET LA TAILLE LA PLUS PETITE.



La plus grande race (Patagon, 1m.781). La plus petite race (Négrille, 1m.350).

Dessin d'Édouard Garnier, d'après les documents empruntés au Muséum d'histoire naturelle.

quinze ans. Le Musée d'ethnographie du Trocadéro possède quelques-unes de leurs armes : on dirait des armes d'enfant, mais non des lances de Lilliput. En pareilles matières, il est donc à propos de ne pas se fier aux estimations vagues, et des mensurations attentives et répétées rendent de sérieux services.

Ajoutons qu'elles doivent être prises sur des hommes adultes pour servir de types. A côté de ces mesures, il serait cependant à désirer que des recherches fussent faites partout sur la taille comparée des hommes et des femmes, et des enfants à divers âges. Des documents de ce genre, relativement faciles à réunir, permettraient de faire des études utiles sur le développement physique dans les deux sexes chez les races différentes.

L'ANE ET LE CHAMEAU.

FABLE ARABE.

Un Ane et un Chameau travaillaient chez un Bédouin d'une avarice proverbiale; les corvées étaient dures et la pitance était maigre. Décharnées, harassées, n'en pouvant plus, les deux bêtes résolurent de quitter le service de ce maître impitoyable. Les voilà, un beau jour, s'esquivant le long des dunes sablonneuses, et bientôt en possession du désert! On broutа tout à son aise : les touffes d'alfa n'étaient pas rares; il y avait du drinn, de l'armoise et du pouliot en abondance. Jamais nos deux amis ne s'étaient trouvés à pareille fête. Les joyeux ébats, les promenades capricieuses, avaient rendu la souplesse à leurs membres. Que manquait-il à leur bonheur? ils engraissaient. Quand vint le printemps, qui échauffe les cœurs et ranime la nature, notre baudet, pimpant et grassouillet, dit au porte-bosse :

— Frère, le bien-être rend gai; j'ai envie de faire quelques roulades; je n'y tiens plus, je vais chanter!

— Est-ce que tu perds la tête? interrompit le Chameau. Mais, malheureux, une seule modulation de ton gosier peut donner l'éveil à nos ennemis. Qui sait si, pendant que tu médites un projet si absurde, une caravane ne défile pas par delà les dunes échelonnées autour de nous? Maîtrise ta fantaisie, je t'en conjure; sans quoi nous retombons entre les mains des Sahariens, ces êtres que Dieu a créés pour la rapacité, comme la vipère pour la morsure. Alors, plus de fourrage; adieu la liberté!

— Tu parles sagement, dit l'animal aux longues oreilles; mais, vois-tu, il y a dans la vie des instants où l'on a besoin d'épancher le trop-plein de son âme et d'exprimer la béatitude qu'on ressent.

En même temps il leva son mufle comme le pavillon d'une trompette, et se mit à détonner, roucoulant, renâclant, à la manière des virtuoses en quête d'applaudissements : il ne croyait plus braire. Mais cette mélodie causa sa perte, et du même coup celle de son compagnon. Car on vit aussitôt paraître à l'horizon un cavalier, la lance au poing, puis un second, puis une troupe qui, pareille à l'ouragan, vint fondre sur nos vagabonds, les prit et les poussa en avant. Il fallut bien regagner le gros de la caravane. En un tour de main, ils sont bâtés, sanglés et chargés de *tellis* (1) à faire plier un éléphant. Le voyage était encore loin de son terme. Trois jours durant, bêtes et gens piétinèrent dans le sable brûlant, lorsque, aux approches du Tell (2), on entra dans une gorge creusée par les torrents. Le sentier à gravir était étroit, caillouteux, en pente; d'un côté la roche, de l'autre un gouffre sans fond. Les génies y auraient perdu l'équilibre. Ce que voyant, l'Ane s'affaissa. En vain les bâtons, plus drus que la grêle, résonnaient sur son échine; il ne bougea pas plus qu'un mort. Il eût lassé ses bourreaux, mais sa bonne mine ne permettait pas qu'on l'abandonnât sur la route. Le voilà bientôt garrotté et hissé sur la bosse de son camarade. Dieu seul connaît la patience de la race caméline!

Le Chameau reçut le fardeau sans proférer la moindre plainte; mais quand il se vit à distance des conducteurs, il poussa un de ces légers grognements qui marquent la joie, et dit :

— Frère, j'ai envie de me dégourdir les jambes, je vais danser.

— N'en fais rien, crie le baudet d'une voix étouffée; tu me plongerais dans l'abîme! Est-ce que tu veux ma mort, toi, le modèle de la bonté? Rappelle-toi ce qu'a dit le Prophète sur l'amour du prochain.

— Tu as chanté, je danse! grogna le véhicule du désert en ramenant ses lourds jarrets d'un mouvement brusque.

Glisser du haut de la bosse et tomber dans le vide fut pour le chanteur obstiné l'affaire d'un clin d'œil. On entendit le bruit de sa chute répété par les échos, puis le silence revint.

Quand notre bon voisin Zarâby eut achevé ce récit, sur notre seuil, devant le coucher splendide du soleil, il se remit à fumer en silence. Je lui dis :

— Toute fable se termine d'ordinaire par une leçon morale.

— Le Chameau s'est vengé, répondit le vieil Arabe.

Je m'adressai alors au plus jeune de mes fils :

— Qu'en penses-tu, Charlot?

— Père, l'Ane a été sot et entêté comme sont presque tous les ânes; mais il ne voulait pas la mort de son camarade. Le Chameau a été méchant et cruel.

L'Arabe regarda l'enfant et murmura doucement :

— Ces chrétiens!

DES FLÉAUX DU MIDI DE LA FRANCE.

QUEL REMÈDE SEMBLE POSSIBLE?

Depuis assez longtemps le midi oriental de la France est soumis à de cruelles épreuves. Un malheur ne vient jamais seul, dit un proverbe dont le département de Vaucluse et les départements voisins témoignent tristement la vérité.

La culture de la garance, l'élève des vers à soie, les riches vignobles, constituaient la richesse de ces contrées. Tout a maintenant presque disparu!

Moins de garance à cultiver, depuis l'avènement de l'alizarine artificielle, dérivée des produits de la houille! Ce n'est pas la première fois que les découvertes chimiques ont déplacé un courant industriel.

Moins de cocons, depuis que la maladie dont M. Pasteur a dévoilé les éléments a sévi sur le ver à soie! La production, qui était de 26 millions de kilogrammes de soie en 1853, est tombée à la moitié environ.

Moins de vins, depuis qu'un insecte dévastateur est survenu, qui dévore les racines de la vigne et menace non seulement le midi, mais toute la France viticole.

Le remède le plus efficace et le plus général que l'on ait pu découvrir pour porter secours aux départements en désastre, c'est l'irrigation, qui créera de nouveaux pâturages et permettra aux cultivateurs de se livrer à l'industrie,

(1) Sac double en grosse laine pour le transport des dattes.
(2) Le Tell est la région des hauts plateaux où le sol est fertile.

toujours avantageuse, du bétail, dont le prix ne cesse de s'accroître et dont la production est loin encore d'avoir atteint les niveaux que la consommation réclame.

L'irrigation, dont le rôle a été grand dans l'antiquité, qui est si largement pratiquée dans la Chine et dans l'Inde, qui fait la fortune de l'Égypte, n'est développée en France que sur 200 000 hectares environ, tandis qu'elle pourrait être appliquée à une surface quinze fois plus étendue, en faisant concourir les travaux d'art nécessaires avec un habile aménagement des eaux qui tombent annuellement à la surface du sol. C'est en très grande partie au corps des ponts et chaussées et à l'administration forestière que reviendra l'honneur d'être les principaux agents de cette amélioration bienfaisante. En 1879, nous avons donné (p. 125) plusieurs exemples de travaux d'irrigation effectués avec succès; nous avons indiqué (p. 75), les efforts courageux des forestiers pour reboiser et regazonner les montagnes.

Le concours des ingénieurs et des forestiers est absolument indispensable; car l'approvisionnement d'eau qui est mis à la disposition des ingénieurs et des agriculteurs dépend des herbages et des bois qui peuvent tapisser les sommets et les pentes des chaînes de montagnes, où se forment les sources et les cours d'eau. Il faut, à tout prix, y rétablir la végétation herbacée et forestière. Une dévastation croissante y règne depuis des siècles, par suite de la dent et des piétinements des troupeaux et par le mauvais aménagement des droits d'usage dans les portions boisées. La terre désagrégée a été arrachée par les pluies et descendue dans les bas fonds. Pendant la saison humide, les torrents dénudent les rochers des hauteurs et submergent les plaines qui, en ce moment, ne sont que trop inondées. Pendant la saison sèche, leurs lits, desséchés et encombrés de pierres, ne contiennent plus une parcelle d'eau. Les réserves que l'hiver devait accumuler pour l'été ont été dissipées à leur naissance, faute d'être retenues dans le sol gazonné et boisé des hauteurs.

Tout se tient dans les dégâts comme dans les améliorations, et c'est une consolation de savoir que chaque progrès de détail agit à double et à triple effet sur le résultat définitif. Dès qu'une branche de torrent est régularisée, comme savent le faire les forestiers, les champs qu'elle stérilisait peuvent profiter de l'eau qui aurait été gaspillée pendant la mauvaise saison, et fournir de la nourriture à des bestiaux. Dès qu'il y a un supplément de nourriture, quelques bestiaux peuvent être engraissés à l'étable, et l'effectif des troupeaux transhumants (voy. t. I, p. 395) peut être réduit; moins de bétail transhumant et moins de dégâts sur les gazons et dans les taillis de la montagne. Et encore le profit des cultivateurs se traduit par une plus-value dans les impôts de la contrée, qui permettront de fournir de nouveaux subsides aux ingénieurs et aux forestiers pour presser plus activement les œuvres d'irrigation et de reboisement.

Ces considérations nous ont paru devoir être rappelées pour encourager tous les intéressés à s'attacher aux moindres améliorations forestières et aux moindres travaux d'arrosage. Là est le salut.

LA CHIMIE.

La chimie ne prétend plus faire de l'or; mais si elle ne fait pas de l'or, elle fait de la science, qui ne s'avilit pas, comme les métaux précieux, en se multipliant. Et puis, déterminer et mesurer avec précision les propriétés des corps, étudier les ferments, qui sont de si puissants agents de composition et de destruction dans le monde de la vie, exciter ou préserver de grandes industries, accroître la richesse générale, n'est-ce pas faire de l'or?

ERNEST BERSOT.

SONNERIES ELECTRIQUES.

Fin. — Voy. p. 7.

Avant de décrire l'installation d'un système d'appel composé d'une ou deux sonneries avec tableau indicateur, nous donnerons quelques instructions sur la pose des sonneries. Lorsqu'on veut faire usage d'appareils électriques, on doit, avant tout, s'assurer s'ils fonctionnent convenablement et si les points de contact et les raccords des fils ne sont point oxydés. Pour relier ensemble deux fils, on gratte préalablement, sur une longueur de 1 à 2 centimètres, la couche de coton ou de gutta qui protége les conducteurs, en ayant soin de bien mettre le cuivre à nu et de le bien décaper; ensuite, on les tord l'un sur l'autre, sans qu'il soit utile de les souder, puis on les recouvre d'une petite feuille mince de gutta-percha, au moins aussi large que la ligature, pour les préserver de l'humidité des murs et du contact d'autres fils ou d'autres pièces métalliques. Pour souder la gutta-percha, il suffit de l'amollir à la flamme d'une bougie et de la lisser avec les doigts légèrement mouillés. Les fils doivent être soutenus de distance en distance par de petits isolateurs en os fixés aux murs par un clou, ou bien par des crochets en fer émaillé que l'on rapproche dans les courbes, et d'autant plus que celles-ci sont plus prononcées. Afin d'éviter toute confusion entre les fils qui partent de la pile et les fils de retour, on emploie des conducteurs de nuances différentes, réunis en un seul faisceau, et que l'on dissimule dans les bordures ou bien avec des baguettes de recouvrement. Enfin, les fils qui aboutissent aux sonneries et au tableau indicateur doivent être arrêtés à 20 centimètres au-dessus de ces appareils et distribués de là en forme d'éventail jusqu'à leurs boutons respectifs. D'ordinaire, on les coupe d'environ un mètre plus longs, et on les enroule en spirale afin de constituer une réserve pour le cas d'une rupture auprès du tableau ou de la sonnerie.

Bien qu'il paraisse plus compliqué, l'établissement d'un tableau indicateur, avec une sonnerie ou deux sonneries fonctionnant ensemble, est d'une extrême simplicité. La figure 7 donne le plan de cette installation. Le pôle positif de la pile est relié par un fil à tous les boutons d'appel d'où partent autant de fils, réunis en faisceau, qui aboutissent au tableau indicateur et sont fixés à leurs boutons correspondants. Le pôle négatif, après avoir traversé l'interrupteur, se rend à l'une des bornes de chaque sonnerie; enfin, du tableau part un dernier fil qui va rejoindre les bornes laissées libres de ces appareils. Lorsqu'on presse sur l'un des boutons d'appel, le courant passe d'abord par le tableau, fait apparaître le signal qui correspond à ce même bouton, puis de là se rend dans les sonneries. On se sert de deux trembleurs quand la personne que l'on doit avertir peut se trouver à l'un ou à l'autre de deux endroits différents, par exemple au jardin ou dans la maison.

On peut remplacer les appareils électriques par des sonneries ou des tableaux à air comprimé. C'est en pressant

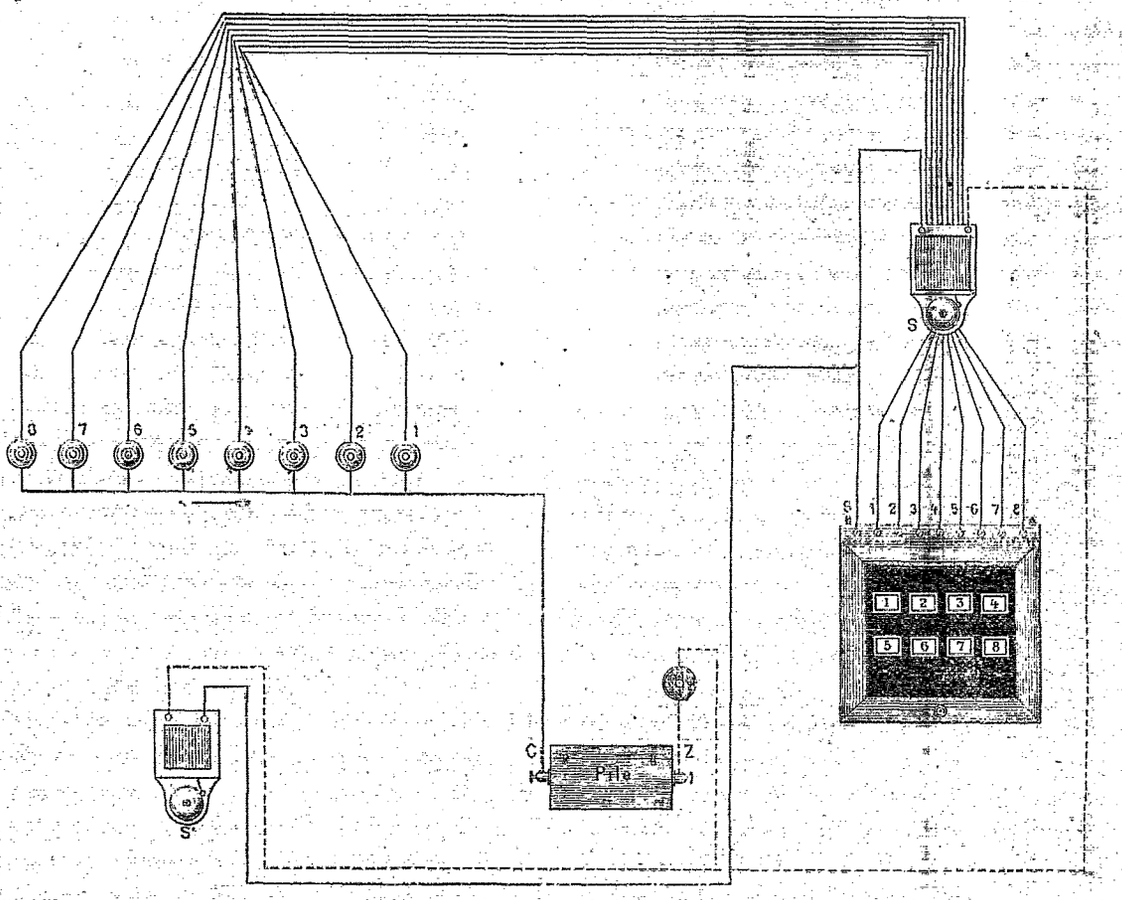


FIG. 7.

sur de petites poires en caoutchouc, fixées à des tubes métalliques, que l'on envoie dans ces tubes l'air qui fait fonctionner les instruments employés dans ce système. La figure 8, qui représente un timbre pneumatique, fera comprendre le mécanisme, d'ailleurs peu compliqué, de ces appareils. Sur l'une des parois de la boîte BB', est fixé un pignon P qui supporte la roue folle F, et sur lequel est fixée la roue de rochet R. CT est un cliquet constamment ramené sur la roue R par le ressort RT. P' est un second pignon engrenant avec la roue F et supportant la roue de rochet R'; en A se trouve une ancre qui est commandée par la roue de rochet R' et donne au marteau M un mouvement rapide de va-et-vient qui produit un roulement continu sur le timbre T. S représente un soufflet en caoutchouc qui communique au tube, soulève la crémaillère C, et finalement met en action tout le système. L'appareil ainsi disposé, lorsqu'on presse sur la poire avec laquelle il communique, l'air comprimé arrive dans le soufflet, le gonfle, soulève la crémaillère et fait tourner la roue de rochet R, qui, à son tour, entraîne la roue folle F. Celle-ci met alors en mouvement le pignon P', qui met en action la roue de rochet R' et imprime à l'ancre A le mouvement oscillatoire d'où résulte la sonnerie. Mais aussitôt que cesse d'agir l'air comprimé, le soufflet retombe et entraîne la crémaillère, qui, ne commandant plus la roue R, empêche la sonnerie de fonctionner.

Les tableaux indicateurs à air reposent sur le même principe; un soufflet, analogue à celui des sonneries, soulève une tige métallique qui porte directement la fiche, ou agit sur une pièce métallique à bascule qui porte la fiche et l'amène devant le guichet du tableau.

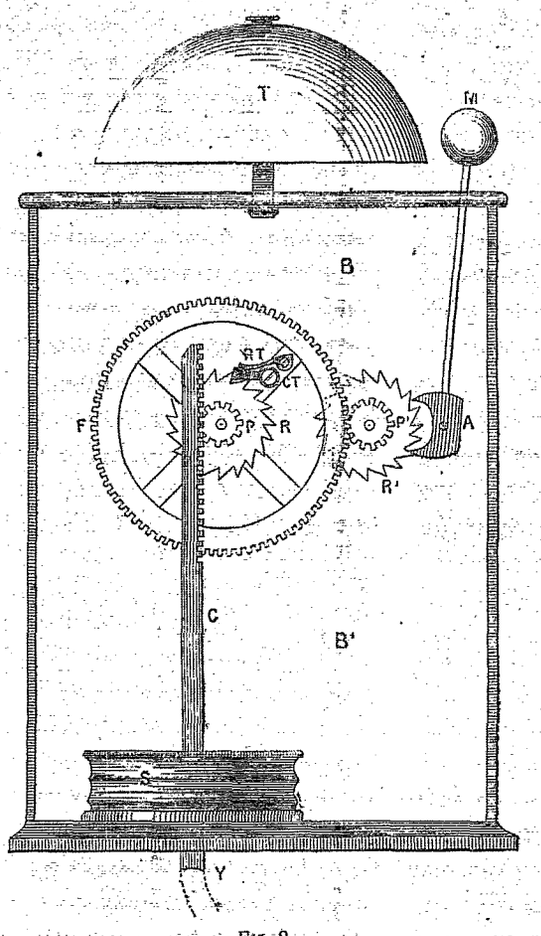
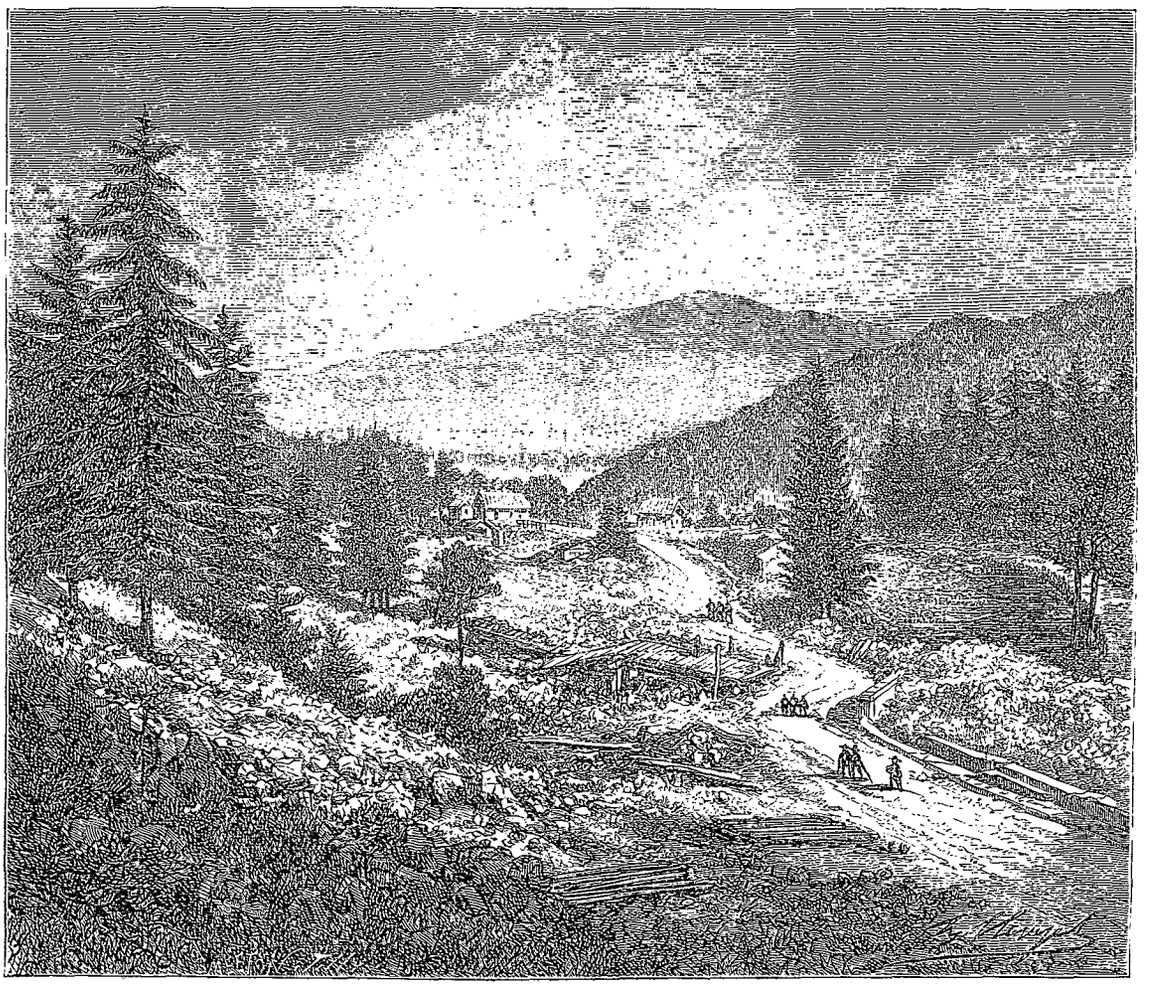


FIG. 8.

LA VALLÉE DE GRANGES

(VOSGES).



Vue de la vallée de Granges, près de Gérardmer (Vosges).

En sortant de Gérardmer par la route de Saint-Dié, on ne tarde pas à remonter à gauche un petit chemin étroit vers l'extrémité duquel s'élève une scierie que mettent en mouvement les eaux de la Jamagne. Cet établissement marque en quelque sorte l'entrée de la belle vallée de Granges, un des sites les plus pittoresques du magnifique pays des Vosges.

En cet endroit, la Jamagne se joint à un nouveau cours d'eau, la Vologne. C'est au-dessus du confluent des deux rivières que fut tué, en 1792, le dernier ours, dit-on, qui ait fait apparition dans les Vosges.

Si l'on franchit la Vologne, on voit se dérouler devant soi une vallée, longue de huit kilomètres, qui aboutit au nord-ouest à la commune de Granges. Cette vallée, large d'abord, se resserre bientôt entre des hauteurs couvertes de quartiers de roche et de sapins, et au pied desquelles la Vologne coule à travers de riches prairies.

La Vologne fut jadis renommée pour les perles et les coquilles nacrées que l'on trouvait dans son lit, principalement à l'extrémité de la vallée de Granges, en aval du bourg de Lavelnie. Les coquilles perlières ont disparu; le Neuné, affluent de la Vologne, en contient seul quelques débris. On raconte que la duchesse d'Angoulême, qui visitait les Vosges en 1828, exprima le désir d'avoir un bracelet de perles de la Vologne; mais on ne put trouver un assez grand nombre de ces coquilles rosées ou jaunâtres, si renommées à une certaine époque. Quelque habile courtisan en eût découvert ailleurs.

La duchesse de Lorraine, épouse de Léopold Ier, fut plus heureuse : au moment où florissait la réputation de la Vologne, elle fit monter avec ces perles un magnifique collier et une paire de boucles d'oreilles. Sa fille, la princesse Charlotte, abbesse de Remiremont, possédait aussi une chaîne du même genre, dont le pays a conservé le souvenir.

La vallée de Granges charme par son aspect solitaire et sa fraîcheur.

Au pied des hauteurs qui la limitent, particulièrement à droite, la vallée se couvre de nombreux amas de roches détachées par les avalanches du sommet des Vosges. Au fond d'un de ces amas, auxquels on a donné le nom de *Murgers*, on voit un trou long et large de quatre mètres, dans lequel l'évaporation rapide de l'eau forme des morceaux de glace parfois considérables. Toutefois ce phénomène ne se produit guère que pendant les grandes chaleurs, et, malgré la beauté du climat, il n'a jamais été observé qu'en plein été, au mois d'août.

La glacière de la vallée de Granges, appelée aussi glacière de Kerthoff, est située à deux kilomètres environ

de l'entrée, un peu au delà d'une métairie dite *Beau-de-Pierre*. C'est une cavité d'accès très dangereux, cachée sous des débris granitiques, et dont le seul mérite est d'avoir servi de repaire aux ours qui peuplaient autrefois les Vosges. Ce mérite est aussi celui de la *Basse de l'Ours*, précipice dont le nom s'explique assez clairement par lui-même, et qui est situé entre la scierie dont nous avons déjà parlé et la maison forestière de Kichompré. A l'est de cette fosse, on traverse une clairière, et l'on arrive sur la route de Saint-Dié. Près de là est un pont d'une seule arche, qui vraisemblablement date du moyen âge : les habitants lui ont donné le nom de « pont des Fées », et il est probable que sous ces mots se cache une légende aujourd'hui oubliée.

La vallée de Granges, bornée au nord-ouest par la commune de Granges, se termine en s'élargissant à Laval. C'est à cet endroit que la Vologne tourne tout à coup au sud pour rejoindre la Moselle à Jarménil.

LE BEL HABIT.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 2, 13, 18.

Il y a un mauvais côté à toute chose : je devenais avare sans m'en douter. Depuis que je ne payais plus rien aux autres apprentis, ils m'avaient complètement tourné le dos, et je ne jouais plus avec personne. Il n'y avait pas grand mal à cela : mieux vaut point de compagnie du tout que la mauvaise compagnie. Mais distraire un sou de mon trésor me paraissait une chose impossible; et un jour le vieux Israël me vit arriver chez lui suivi par une pauvre femme en haillons, qui portait ou traînait quatre enfants hâves et maigres. Tout cela murmurait en me tendant la main : « La charité, s'il vous plaît ! » Mais je ne les écoutais pas; j'arrivai jusqu'à la boutique du juif sans avoir détourné la tête, et je ne le vis même pas prendre dans son tiroir une pièce qu'il donna à la malheureuse. Moi, je vidai sur le comptoir ma poche pleine de sous. Il les compta, les mit en piles, les inscrivit sur mon cahier, me les fit inscrire sur le sien, sans m'adresser la parole; et enfin, toussant pour s'éclaircir la voix :

— Celui qui possède les biens de ce monde et qui n'en fait point part à ses frères qui ont faim, ne prospérera pas sur la terre, et l'Éternel détournera sa face de lui, disent nos saints livres. Est-ce que les livres des chrétiens ne disent pas la même chose?

Je rougis et baissai la tête, puis je me retournai vivement pour chercher la mendiante; mais elle n'était plus là.

— Elle est partie, me dit Israël : tu as laissé perdre l'occasion de racheter tes péchés par l'aumône. Combien en as-tu perdu de semblables, depuis que tu m'apportes ton argent?

Combien ! je ne le savais pas, je ne les avais pas comptées; toutes celles qui s'étaient présentées, assurément. Je m'étais interdit toute dépense inutile; et je m'apercevais avec effroi que j'avais rangé parmi les dépenses inutiles la charité, le premier de tous les devoirs.

— Je ne sais si je connais bien le père Wirth, reprit Lévi Israël; mais il me semble qu'il ne voudrait pas d'un habit racheté de cette façon-là. Penses-y, et si tu trouves que j'ai raison, ne m'apporte plus d'argent sans mettre de côté la part des pauvres.

Je le lui promis; j'aurais bien donné tout ce que je lui apportais pour pouvoir retrouver la pauvresse. Il vit mon repentir, et causa un peu avec moi pour me consoler; et comme j'étais en veine de confiance, je lui avouai que je m'ennuyais souvent depuis que je ne jouais plus avec les camarades. Je n'avais pas envie de retourner avec eux, bien sûr, d'aller marauder comme autrefois; mais enfin je ne savais que faire le soir, et je m'ennuyais.

— Il ne faut pas s'ennuyer, me dit sévèrement le vieux juif. Tu ne sais donc pas lire?

— Si ! mais lire quoi? Il n'y a pas de livres chez le patron, rien que l'almanach de l'année, et je le sais par cœur.

— Je t'en prêterai; et puis je parlerai à M. Hirsch; il faudra que tu ailles aux écoles du soir; tu y apprendras à dessiner, à calculer mieux que tu ne fais, enfin bien des choses qui te seront utiles, et qui t'empêcheront de t'ennuyer. Tu as bien fait de me dire cela. S'ennuyer, Dieu d'Abraham ! quand on a tant de choses à apprendre !

L'automne commençait, les écoles du soir se rouvraient; je me mis à les suivre, et, comme disait le vieux Lévi Israël, j'y appris bien des choses qui me furent utiles, même dans mon métier. Il en résulta que vers le milieu de l'hiver, M. Hirsch commença à me payer, et que la part des pauvres n'empêcha pas mon trésor de grossir.

Je possédais une somme assez ronde, au mois d'avril, lorsque le vieux brocanteur se remit en route pour ses tournées. Il resta longtemps absent, et quand j'allai à son retour lui porter mes économies, il paraissait tout joyeux : il avait fait de très bonnes affaires, à ce qu'il me dit. Et comme il arrivait de Katzenbach, il me remit une grande galette que ma mère avait pétrie tout exprès pour moi. Il me donna aussi des nouvelles du village : mes parents allaient bien, Gredel et Louison avaient beaucoup grandi, et tous se réjouissaient de me voir aux fêtes de Pâques.

Ah ! les fêtes de Pâques ! Moi aussi, je me réjouissais bien d'aller passer huit jours au village, d'embrasser ma mère, de jouer avec mes petites sœurs, et de recevoir de mon père un autre accueil que celui de l'année précédente; mais j'avais tant espéré ne rentrer à Katzenbach qu'en y rapportant le *bel habit!* J'avais mal calculé; il m'était impossible d'amasser tant d'argent en moins d'une année. Il fallait en prendre mon parti, et me consoler avec ma bonne conscience et le bon témoignage que mon patron rendrait de moi cette fois-ci.

Les fêtes de Pâques arrivèrent; je quittai Phalsbourg en remerciant Mme Hirsch de tous les soins qu'elle avait pris de moi. Depuis huit jours elle ne faisait que s'occuper de mon trousseau, repassant elle-même mes chemises pour qu'elles fussent plus belles, nettoyant ma veste et mon pantalon des dimanches mieux que ne l'aurait fait le dégraisseur, enfin me traitant comme son propre fils. J'allai dire adieu au vieux brocanteur, qui me donna force poignées de main et me souhaita beaucoup de plaisir; et je partis joyeux pour Katzenbach.

Ah ! comme j'y fus reçu ! Mon père ne pouvait se lasser de m'embrasser; il avait les larmes aux yeux en disant : « Mon bon garçon ! mon cher garçon ! est-il grand ! est-il fort ! Regarde-moi en face, mon Fritz : je vois une bonne conscience dans ces yeux-là, n'est-ce pas? Quelle différence d'avec l'année dernière ! Non, n'en reparlons plus : tout est effacé, tout est oublié ! Nous allons passer de fameuses fêtes de Pâques ! »

Le lendemain matin, toute la maison était en l'air : Gredel et Louison s'évertuaient à faire le ménage avec notre mère ; on me servit une bonne assiettée de soupe en me recommandant de me dépêcher : c'était seulement pour attendre le dîner, qui serait un fameux dîner. Et tout en parlant, elles rangeaient sur le lit leurs jolies jupes rouges, leurs corsets de velours noir, leurs tabliers brodés, leurs fines chemisettes blanches et leurs grands nœuds de ruban noir : toute leur toilette des grandes fêtes, enfin.

— Est-ce que vous allez mettre cela aujourd'hui? leur demandai-je, étonné.

— Je crois bien ! Dépêche-toi de manger pour t'habiller aussi : le baptême est à onze heures, et le dîner à midi.

— Quel baptême? quel dîner? Je ne sais rien du tout, moi !

— Hé ! le baptême du petit garçon de Rose ! Tu ne sais pas? Rose est chez sa mère, et elle vient d'avoir un petit garçon : c'est papa qui est le parrain, et on fait le baptême aujourd'hui. Il a une jolie petite commère, la sœur du mari de Rose ; elle s'appelle Christel, et elle a dix ans : tu verras comme elle est gentille. Nous allons encore plus nous amuser qu'à la noce de Rose !

Encore plus qu'à la noce de Rose ! Pour ma part, je n'y aurais pas grand'peine, ou plutôt je n'y prévoyais pas les mêmes ennuis : mon père était parrain, et je n'avais pas encore pu lui rendre le bel habit ; j'entendrais peut-être encore les mêmes vilains propos, et Dieu sait quel chemin ils avaient pu faire depuis un an ! Ah ! comme j'aurais voulu être resté à raboter des planches dans l'atelier du père Hirsch, plutôt que d'être venu à ce malencontreux baptême.

Mais, bon gré, mal gré, il fallait y aller. Je m'habillai, et je suivis mes sœurs, « Allez-vous-en les premières, enfants, nous dit mon père; j'ai quelque chose à faire ici, je vous rejoindrai tout à l'heure. » Gredel et Louison me prirent chacune par une main, et m'entraînèrent vers la maison de Rose.

Rose était là, toute souriante, avec son mari et sa mère debout derrière elle, et son poupon sur ses genoux; et les commères qui se pressaient autour d'elle tombaient toutes d'accord que, pour un enfant de vingt-huit jours, c'était un bien bel enfant. On me le fit embrasser, ce dont je me serais bien passé; et puis on me présenta à la marraine, qui riait d'être en grande toilette et d'avoir à son corsage un gros bouquet de fleurs artificielles avec de longs rubans qui pendaient. Elle nous emmena pour nous montrer la table déjà mise, et le grand nougat qui était au milieu, et aussi les dragées que « le parrain » avait envoyées la veille. Nous étions très bons amis, lorsqu'un brouhaha étrange nous apprit qu'il se passait dans la chambre à coucher quelque chose d'extraordinaire; et aussitôt on nous appela.

Ce qui frappa mes regards, tout d'abord, ce fut mon père, debout au milieu de la chambre, mon père tel que je me rappelais l'avoir vu autrefois, avec le tricorne, la grande redingote à boutons brillants, le gilet brodé, la culotte de velours, les souliers à boucles d'argent, le *bel habit* au complet, aussi frais, aussi bien conservé que s'il n'eût jamais quitté le tiroir où ma mère l'embaumait si soigneusement dans la lavande et le thym ! C'était lui, c'était bien lui; les étoffes, les boutons, les nuances, certains plis marqués par les attitudes favorites des Wirth du temps passé, je reconnaissais tout cela..... Il nous était donc rendu ! mais comment cela s'était-il fait? qui pouvait m'avoir volé ma joie?

Mon père ne me laissa pas longtemps dans l'ignorance. Il me prit par la main, et, faisant un geste pour demander du silence, il dit tout haut, de façon à ce que tout le monde l'entendit :

— Ma chère cousine, je suis charmé que cela vous fasse plaisir de me revoir dans ces habits que voici, pour le baptême de votre enfant. Je ne les avais pas à votre mariage; j'avais été obligé de les vendre pour payer l'apprentissage de mon garçon, qui désirait être menuisier, et que M. Zahn ne pouvait pas prendre chez lui. Mon cher Fritz n'en savait rien; mais il l'a appris plus tard, et alors il s'est mis à travailler, à épargner, à se priver de tout, pour pouvoir amasser de quoi me rendre un jour ce costume que tant de mes aïeux ont porté. Le vieux brocanteur Lévi Israël l'a aidé ; il s'était chargé de racheter le costume ou d'en chercher un tout pareil. Le bonheur a voulu que le mien lui-même se trouvât en vente la semaine dernière : Lévi Israël l'a racheté et me l'a apporté; et je l'ai mis aujourd'hui, tant pour vous faire honneur que pour faire une surprise à mon garçon.

J'entendis une foule de paroles confuses, d'éloges, de félicitations, de compliments : tout le monde parlait à la fois. Je ne m'occupai guère à débrouiller cet écheveau ; mon père m'ouvrait ses bras, je m'y jetai... Il y a des gens qui prétendent qu'il n'y a pas de bonheur dans la vie : s'ils avaient été à ma place ce jour-là !

Mon père, me tenant serré contre sa poitrine, reprit, en s'adressant à Rose et à son mari :

— C'est pour cela, mes amis, que je vous ai priés de prendre à ma place mon fils Fritz pour parrain de votre enfant : vous êtes sûrs qu'il lui donnera de bons exemples et de bons conseils. Nous donnerons à l'enfant le nom de son parrain ; et puisse-t-il devenir aussi laborieux, aussi courageux, aussi bon fils que l'est mon cher garçon !

On applaudit ; la petite marraine vint attacher à ma boutonnière un bouquet pareil au sien, et elle me conduisit à Rose, qui me remercia de vouloir bien tenir son enfant sur les fonts de baptême. Et son mari me félicita de ma conduite, et il ajouta : — M. Wirth peut être sûr, à présent, que le *bel habit* continuera à être porté dignement dans la famille.

Quel beau baptême ! Nous marchions en tête, Christel et moi, nous donnant la main ; puis venait mon père, qui donnait le bras à Rose, et la mère de Rose qui portait notre filleul ; puis ma mère avec le père de l'enfant, et mes petites sœurs avec d'autres enfants de la famille. Et le dîner de baptême ! Je le trouvai bien plus beau que le dîner de noce ; il est vrai que j'avais mes raisons pour cela.

Quand je fus de retour à la ville, ma première visite fut pour le vieux brocanteur.

— Es-tu content, petit? me cria-t-il dès qu'il m'aperçut.

— Comment avez-vous fait? répondis-je.

— C'est le hasard ! Le vieux monsieur aux collections est mort ; ses héritiers ne tenaient pas à toutes les défroques dont il avait rempli des vitrines tout autour d'une belle salle : ils ont fait une vente de toutes ses curiosités, et j'y suis allé. J'ai eu le costume de ton père pour un morceau de pain : qui est-ce qui se soucie, à présent, des vieux costumes d'Alsace? De sorte que j'ai de l'argent à te rendre.

— Gardez-le, si vous voulez bien, monsieur Israël; je ne serai pas fâché de le trouver à l'occasion, quand on aura besoin de quelque chose au village, là-bas.

— Ou quand tu voudras t'établir menuisier; cela arrivera bien quelque jour.

Le père Lévi Israël avait la vue longue, plus longue que moi, car je me mis à rire à cette idée de m'établir menuisier. Mais il ne devinait déjà pas si mal. Le père Zahn est mort quelques années plus tard; Georges, qui n'avait jamais pu apprendre à ajuster proprement les deux moitiés d'une planche, s'est fait soldat et a vendu les outils et l'établissement de son père. J'étais alors le premier ouvrier du père Hirsch, et il m'engageait fort à me fixer à Phalsbourg; mais, comme je vous le disais en commençant, Katzenbach est le plus joli village de toute l'Alsace. Un bon menuisier peut très bien y gagner sa vie, surtout quand il a la clientèle des châteaux environnants. J'achetai donc le fonds du père Zahn; j'agrandis le jardin de mon père, et j'y bâtis un atelier qui ne chôme guère à present. Mon père, avec le *bel habit*, préside a toutes nos fêtes de famille; mes sœurs sont mariées : nous sommes tous très heureux. Ah! j'allais oublier, — mais vous l'auriez deviné, peut-être, que j'ai épousé Christel, ma gentille commère, et que notre filleul est mon apprenti. Et vous devinerez sûrement aussi, sans que je vous le dise, que le vieux Lévi Israël ne passe jamais par Katzenbach sans s'arrêter chez nous et s'asseoir à notre table, et que les jours où il vient sont comptés parmi nos meilleurs jours de fête.

LE DOCTEUR CHANCA.

Le docteur Chanca fut le premier médecin qui exerça son art en Amérique.

Il était né à Séville, au quinzième siècle, et il reçut ses patentes royales le 23 mai 1493. Le 24 du même mois, une seconde lettre le transformait en historien de la seconde expédition de Christophe Colomb. On lui en doit une naïve relation. C'était un esprit éclairé, et, sans oublier rien d'essentiel dans son récit de la navigation, il recueillit d'intéressantes observations relatives à l'histoire naturelle du nouveau monde. Le premier, par exemple, il fit connaître les effets délétères du mancenillier. Il recommandait avec raison une grande prudence dans l'essai des fruits ou des substances végétales dont on ignorait encore les qualités. Arrivant à la Guadeloupe, à la vue de quatre ou cinq os humains qui lui furent présentés, il jugea sans peine que l'on était arrivé au pays des Caraïbes anthropophages.

On se dirigeait alors sur Hispaniola. Le docteur, dans son récit, aime à signaler le grand savoir de l'amiral, qui conduisit sa flottille avec tant de précision qu'il semblait qu'il eût dès lors l'expérience de ces mers inconnues. Avant d'arriver à la grande île d'Haïti, que l'on voulait explorer, le docteur Chanca avait su déjà jeter un regard intelligent sur les végétaux précieux qui promettaient des richesses considérables aux hardis navigateurs. Quelques observations sur certains signes physiologiques lui permirent de signaler deux races ennemies chez ces insulaires que notre civilisation devait bientôt effacer du monde.

Parvenu à Hispaniola avec l'amiral, dans le lieu désolé où Colomb avait fondé précédemment une petite colonie, que les Indiens exterminèrent par de justes représailles, Chanca sert encore les intérêts de la flotte. Sa conduite envers le cacique Guacanagari (qu'il appelle constamment Guacamari) est pleine de prudence et de circonspection; mais il dévoile patiemment la fraude et aide bientôt à découvrir la vérité.

Ce qu'il lui importe surtout de constater, ce sont les faits scientifiques : les mirobolans sont abondants en ces pays; la cannelle, cette source de richesse pour le commerce de l'Europe, offre là un succédané que l'on pourrait obtenir en quantité prodigieuse si l'extraction de la précieuse écorce se faisait avec plus de soin et d'habileté.

Les Espagnols se trouvaient alors au milieu d'Indiens qui procédaient de deux civilisations bien différentes : ceux que le capitaine Coppier appelait un peu plus tard les *Igneris*, qui travaillaient l'or et le cuivre avec une remarquable habileté, et dont l'origine première venait des terres du Yucatan; puis les terribles Caraïbes, commandés par l'indomptable Caonabo. Ces derniers représentent pour lui, dans sa naïveté primitive, l'âge de pierre; il admire sans réserve les haches, les hameçons, exécutés en jade, dont font usage ces insulaires.

Exténué par les soins qu'il était obligé de donner à de nombreux malades, le docteur avait fait certainement preuve d'un grand désintéressement en suivant Colomb : il ne recevait point de traitement régulier, et il avait abandonné une clientèle opulente à Séville. Colomb réclama en faveur du docteur pour que le tort qui lui était fait fût réparé, et la reine Isabelle l'approuva; mais on ne sait rien en réalité sur le sort définitif du pauvre médecin de l'expédition. Navarrete ne nous a donné qu'un fragment de ses lettres. Peut-être les américanistes zélés de nos jours en trouveront-ils d'autres, dans les archives d'Espagne, qui jetteront quelque lumière sur cette époque restée si obscure.

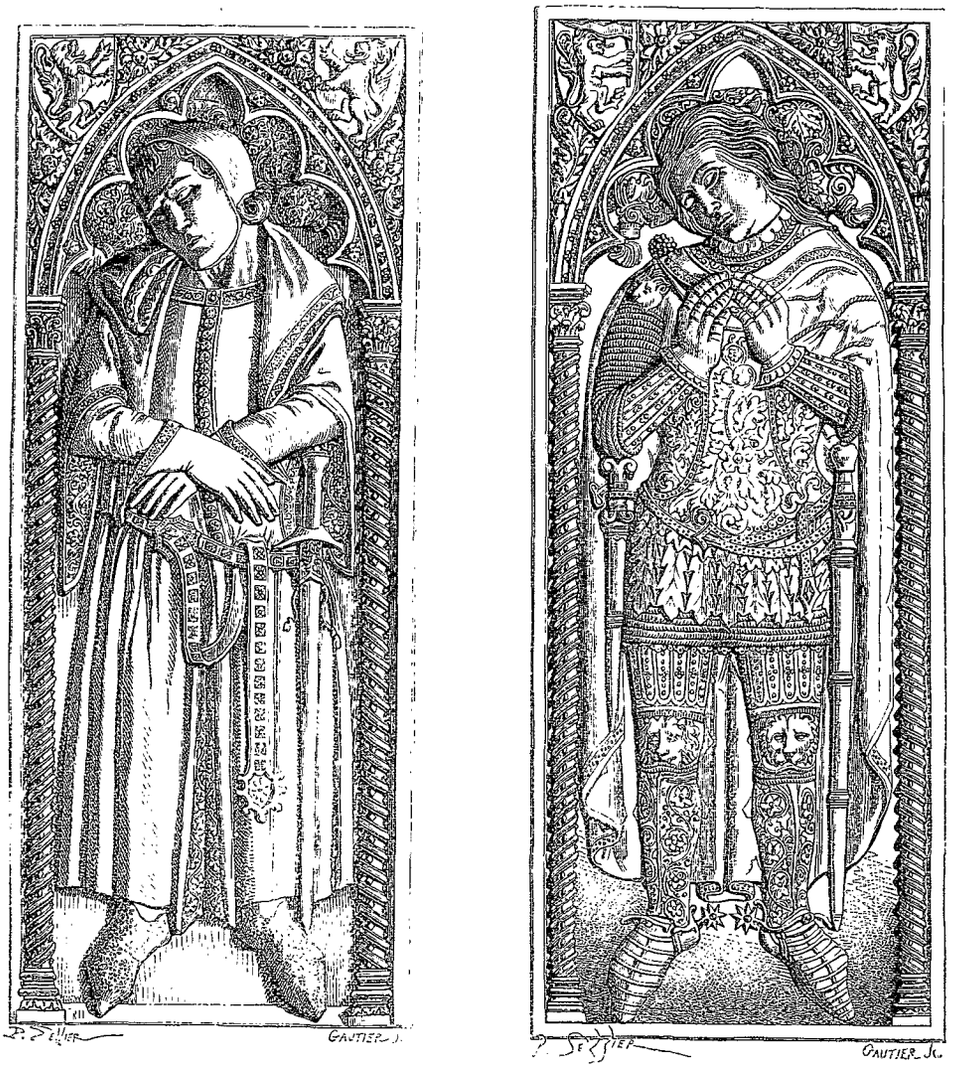
LES TOMBEAUX DES ACCIAIOLI
A LA CHARTREUSE DE FLORENCE.

Les Acciaioli de Florence furent une de ces familles puissantes qui s'élevèrent pendant les agitations du treizième et du quatorzième siècle en Italie. Enrichies par le commerce, source alors de prospérité générale, elles lui durent leur premier éclat. Elles y ajoutèrent bientôt celui des charges publiques dont furent revêtus plusieurs de leurs membres, et des services rendus dans des postes importants. Leur fortune était liée désormais à celle de la république, et en suivit les vicissitudes. Dès lors aussi on trouve les noms de ces familles sans cesse mêlés à l'histoire de la renaissance des arts. En construisant les églises où l'on voit leurs tombeaux, leurs élégants et somptueux palais décorés et meublés avec autant de goût que de magnificence, elles suscitèrent les chefs-d'œuvre qui ont conquis à leur patrie une gloire impérissable.

C'est Nicola Acciaioli, le plus illustre personnage de cette famille, né en 1310, mort en 1366, habile politique et homme de guerre, le conseiller et l'appui des princes de la maison d'Anjou, grand sénéchal du royaume de Naples, qui fut le fondateur de la chartreuse d'Ema, au nord de Florence. Il en fit commencer la construction en 1341, sur les dessins d'Andrea Orcagna, et c'est aussi à cet artiste, à la fois architecte et sculpteur, que l'on attribue, mais cette attribution n'est pas aussi bien fondée, le tombeau du grand sénéchal et ceux de son père, de son fils et de sa sœur.

Le tombeau du grand sénéchal est une de ces édicules adossées au mur dont on voit tant de modèles dans les églises d'Italie. Le corps de Nicola Acciaioli est étendu, revêtu de ses armes, sous un dais soutenu par une quadruple arcade. Sur le soubassement porté par des consoles sont gravées ses armes, ses devises, et l'inscription qui rappelle les mérites de sa vie.

On voit ici représentées deux dalles funéraires placées auprès de ce tombeau dans l'église souterraine de la chartreuse de Florence. Ce sont les monuments du père et du fils de Nicola. Le premier fonda véritablement la grandeur de sa maison. Il fut le conseiller et l'ami du roi Robert, dont il avait gagné la confiance; il lui prêta des sommes considérables. Il fut chargé du gouvernement de Prato, qui dépendait alors du royaume de Naples, jusqu'au jour où la reine Jeanne Ire en vendit, en 1349, le territoire aux Florentins. Lorenzo, fils du sénéchal, qui repose sous la deuxième tombe, mourut à la fleur de l'âge, après avoir occupé de grandes charges à la cour des princes angevins, et défendu le royaume contre l'agression de Louis de Bavière,



Dalles funéraires dans l'église souterraine de la Chartreuse de Florence. — Dessins de Sellier.

qui prétendait en être l'héritier légitime. Son père voulut que sa dépouille fût portée à la chartreuse de Florence, et lui fit faire les plus somptueuses funérailles. Les deux personnages sont placés dans des niches de style gothique, qui est le style du quatorzième siècle en Italie, richement armés et vêtus. La gravure permet de juger du beau caractère et de l'expression de ces figures, et l'on ne s'étonne pas que l'on ait désigné Orcagna comme en étant l'auteur. Elles sont certainement de son école.

On peut encore voir à la chartreuse d'autres tombeaux de membres de la famille des Acciaioli : celui de Lapa Acciaioli des Buondelmonti, qui est une dalle sculptée comme les précédentes, et celui du cardinal Angelo Acciaioli, œuvre de Donatello et de Baccio Bandinelli, où au style gothique succède celui de la renaissance. Le cardinal est coiffé de la mitre et est revêtu de ses habits pontificaux. Son effigie est entourée d'un cadre formé par des guirlandes de fruits dont des anges tiennent les extrémités. Au-dessus de sa tête est suspendu le chapeau, emblème de la dignité cardinalice.

MÉTALLOTHÉRAPIE.

Les anciens alchimistes croyaient à l'existence de relations mystérieuses entre les hommes et les métaux, relations qui variaient selon le métal et selon l'individu. Ils intro-

duisaient cette conception dans l'art de guérir, à grand renfort d'hypothèses écloses dans leur imagination. N'est-il pas curieux que l'art médical soit attiré aujourd'hui sur le même sujet, mais dans la voie expérimentale? Voici bientôt vingt-cinq ans qu'un médecin affirmait le bon effet de l'application des métaux sur la peau des personnes affectées de maladies nerveuses; les expériences reprises à la Salpêtrière ont montré que réellement, dans certaines de ces maladies, il suffisait d'appliquer des pièces d'or, d'argent, de cuivre, de zinc, sur la peau pour faire cesser après quelques heures certains phénomènes morbides, notamment celui de l'insensibilité d'une partie de la surface du corps. On a reconnu que le contact du métal et de la peau humide déterminait des courants électriques dont la continuité et la durée compensent la faiblesse. Il faut varier les métaux, parce que certains d'entre eux agissent là où d'autres n'agissent pas.

On a donné à l'ensemble de ces phénomènes le nom de *Métallothérapie*, que les alchimistes n'auraient pas désapprouvé.

LA MUSE NORMANDE.

Suite et fin. — Voy. p. 6.

XIVe PARTIE DE LA MVSE NORMANDE.
1638.

Complainte d'un bon villageois,
Lequel s'escrie en son vieil aage
Que tous ses biens sont au pillage
Et qu'il n'a plus pille ni crois.

Chant royal.

Dieu tout-puissant, Majesté infinie,
Que nous deuons adorer icy bas,
De tout mon cœur ores ie vous supplie
De m'assister en ma mélancolie,
Qui dans mon sens liure nulle combats.
Je sçai, graud Dieu, que par ta prouidence,
Que l'homme doit pour sa première offence
Viure en esclaue au labeur de ses mains;
Mais obseruant la loy que tu commande
Je suis réduit à dire néanmains:
Tant moins i'en ay, tant plus on m'en demande.

L'homme peut-il auec son industrie
Ainsi que toy faire ce qui n'est pas?
Je n'ay pour biens qu'un loth de métairie
Qui n'est capable à me donner la vie,
Et encor est-ce au labeur de mes bras.
Et cependant auecques violence
L'on me rauit jusques à la semence
Que je conserue à refaire mes grains,
Foulant les loix et la chartre normande.
Dieu, tu cognois que dedans tels desseins,
Tant moins i'en ay, tant plus on m'en demande.

Un collecteur entrera de furie,
Qui saisira mes biens jusqu'en mes plats,
Pour le taillon, taille ou autre industrie,
Où il me faut avec grand fascherie
Voir enlever le tout dedans mes draps.
Est-il payé, alors que moins j'y pense,
Un archer entre, et l'arrest recommence
Pour taux de sel (dont je me sers le moins).
N'ayant l'argent, mon corps il appréhende;
Considérez si ie dis en ces points:
Tant moins i'en ay, tant plus on m'en demande.

Ce n'est un rien que cette mangerie
(Ceux qui la font la disent peu de cas),
Si la fureur de la gendarmerie
Ne mettoit pas nos biens en pillerie,
Ravageant tout sans règle et sans compas.
Elle est montée à tel point d'impudence,
Que l'on rougit d'ouyr leur insolence;
Le féminin fuit leurs actes vilains.
Y l'ont pillé aux pieds vin et viande,
Prins mon argent qui fait que ie me plains:
Tant moins i'en ay, tant plus on m'en demande.

Ils entreront dans une bergerie,
Ils choisiront les aigneaux les plus gras,
Puis devant tous en feront la tuerie,
Et l'enuoy'ront en d'autre compagnie
Qui le feront payer à leur repas.
Quel crève-cœur voyant cette despence!
Car vous n'aurez un seul mot d'audience.
Si par argent on n'a tels inhumains,
Il ne leur tient où vous preniez l'offrande;
Ils se riront d'ouyr ces mots certains:
Tant moins i'en ay, tant plus on m'en demande.

Envoy.

Plaise, grand Dieu, donner par ta puissance
Dans ces malheurs une paix à la France,
Meurir les cœurs des princes souverains;
Que la grandeur de nostre roy s'estende,
Pour ne chanter aux effects que ie crains:
Tant moins i'en ay, tant plus on m'en demande.

Mais ne voilà-t-il pas que le malheureux imprimeur Ferrand est menacé de ruine par un impôt sur le papier! il faut l'entendre encore à ce sujet:

Qvey chiecle est chy! queulle entre-mangerie!
Coume Cordiais j'allons à reculons.
No n'entend pu que de la miauleric
Par se zédits qu'asteure no publie
Su tous mestiers, arts et conditions.

Mais la sagesse lui viendra bientôt en voyant les maux autour de lui s'aggraver; aussi s'écriera-t-il:

Le temps va mal, Dieu nous garde d'un pire!

En 1637, l'année d'après le Cid, David Ferrand célèbre la *Cave aux miracles*, rendez-vous des gueux de la ville qui, dans cette cave miraculeuse, se débarrassent chaque soir de leurs plaies artificielles et de toutes sortes de maladies terribles et hideuses, qu'ils reprennent chaque matin, quelques-uns jusqu'à se gonfler d'air la peau, comme on fait des animaux morts, se donnant ainsi les apparences d'une hydropisie monstrueuse.

Dedans Saint-Ouën, place fort spacieuse,
Est cette caue en tout miraculeuse,
Où tous les gueux hantent journellement;
Et puisqu'il faut que le vray mot i'en racle,
Vn chacun d'eux la nomme proprement:
«L'heureux seiour de la caue aux miracles.»

Nous avons, même année, le récit d'une noce à Rouen: plus de cent personnes y sont invitées et s'y rendent, et chacun apporte aux nouveaux mariés, pour cadeau de noce, un objet de ménage:

Un pot, vn plat, vn siau, vne broque, vn fusil.

Les jeunes mariés se trouvent ainsi nantis.

En 1639, voici la grande entrée en campagne des chats contre les rats; Mitis et Rodilardus dirigent la campagne:

La plache estant des rats abandonnée,
Les matous ont la retraite sonnée;

Vray est qui n'y eut pas un seul des rats pris;
La guerre enfin en treuuve (trève) se termine.

Ceci, notez bien, trente ans avant les *Fables* de la Fontaine. Les ménagères alors ne se plaignaient pas moins que celles d'aujourd'hui du renchérissement des denrées :

Hélas! où est le temps qu'en France
Vn chequ'un viuet (vivait) si heureux?
Le bois estet à suffisance
Vendu sans ocun controlleux.
On trafiquet en plusieurs lieux
Sans aver (avoir) l'un su l'autre enuie,
Et n'etest queu (chez) les reuendeux
Bois, sel et candelle enchérie.

Que de renseignements curieux sur les mœurs des colléges au dix-septième siècle nous sont donnés dans la lettre adressée par un écolier du collège de Rouen (aujourd'hui lycée Corneille) à sa mère, bonne femme du village de Reuenezy. On peut se renseigner là sur la manière dont fut élevé l'auteur du Cid. On y apprenait le latin « à grands coups de balay », pour ne nous en tenir qu'au balay; il est vrai que « no zavet » un moyen sûr d'apaiser les régents moyennant « le p'tit pain d'épice » ou bien « les hagnigguettes. »

Dans la même lettre se trouve le récit d'une émeute rouennaise (1639), ou plutôt d'un pillage comme il s'en faisait, paraît-il, de temps en temps :

Jamais, o grand iamais, depis qu'on est o monde,
No n'avoit ouy parler une tieûle émotion;
Seulement ceux qu'estoit deux chents lieux à la ronde
Durant du tintamarre auoist bien le frechon (frisson).

Rouen estoit fremay, tous les bourgeois en crue,
Tout le monde estoit fos, no se barricadoit,
No rioit, no pleuroit, et dans tous ses vaquerne
Diantre s'on sçavet dire à qui no z'en avet.

Tout cho que ie gagnis à mesme du pillage,
Cha estoy du papier pour faire mes pensons,
Quatre doubles rognez, du sel et vne cage
Que je brulime o rais chinq ou sept que i'estions.

Incendies, inondations, famines, jeux, foires, je l'ai dit déjà, tout a sa trace dans la *Muse normande;* tout, excepté le théâtre et l'église. Aucune allusion aux incidents religieux ni aux représentations dramatiques, très suivies pourtant à Rouen, où vivaient Pierre et Thomas Corneille, où Molière vint deux fois en représentation. Mais c'est évidemment un parti pris chez Ferrand (pour raisons qu'on ignore) de s'abstenir de l'un et l'autre sujet. Il n'y est question qu'une seule fois de la cathédrale, pour le replacement du coq sur le haut de la flèche, où le tonnerre l'avait atteint.

Mais un événement terrible sur lequel les détails abondent, c'est la peste de 1650.

Je m'étais étonné souvent de ne voir le cerf-volant (ce joli jeu des enfants) mentionné par aucun de nos écrivains ni de nos poëtes du dix-septième siècle; mais je le trouve cité dans la *Muse normande*. Les jeunes Rouennais le lançaient parfaitement vers les nues, sur les coteaux qui entourent leur ville.

L'usage de la pipe alors commençait à se popager en France, au grand scandale de Ferrand :

Vous qui changez vos corps en des fourniaux.

Il serait bien extraordinaire que Corneille n'eût pas connu la *Muse normande*, qui s'imprimait et se vendait à sa porte, qui s'étalait aux yeux des acheteurs dans cette cour du palais qu'il fréquentait assidûment.

Sans doute il dédaignait cette poésie populaire et triviale, mais il y avait en Corneille quelques gouttes du vieux sang gaulois; on le retrouve dans le *Menteur*, dans quelques autres de ses comédies, et dans plusieurs petites poésies. Maître David Ferrand par ce côté put l'intéresser; il y avait d'ailleurs du *frondeur* en ce libraire-imprimeur, et la Fronde, dont il fut contemporain, eut aussi ses traces dans l'esprit de Corneille.

Mais, chose singulière, tandis que la grande littérature dont l'auteur de *Cinna* fut un des plus glorieux représentants, pendant que la grande littérature, dis-je, est réduite à la fiction pure, sans aucune critique ou allusion possible aux choses contemporaines, la littérature populaire sait encore faire entendre ou sa raillerie ou sa plainte. La *Muse normande* nous en offre l'exemple. Il y a du pamphlétaire dans Ferrand. Le petit peuple de Rouen, les petits marchands, les artisans, très nombreux, le lisaient, n'en doutons pas, beaucoup plus que Corneille, et le comprenaient mieux. La tragédie, en sa forme pompeuse trop grave, trop sérieuse, trop sombre pour l'esprit gaudisseur des classes populaires, ne pouvait plaire qu'aux doctes, c'est-à-dire à ceux qu'une longue éducation classique avait préparés à cette poésie d'après l'antique.

Molière et la Fontaine échappent seuls à cette littérature d'école. Racine et Corneille ont bien, eux aussi, leurs jours d'*échappées :* Racine avec les *Plaideurs*, et Corneille en deux ou trois de ses comédies; mais, quelle qu'ait été l'opinion de Corneille sur les poésies de Ferrand, on est bien forcé d'avouer qu'il dut les connaître et les lire, et peut-être s'y amuser, même en les dédaignant.

Si Peau-d'Âne m'était conté,
J'y prendrois un plaisir extrême.

On aime les contes et les historiettes en France; la *Muse normande* en est pleine, et pleine d'allusions aux événements qui chaque année se produisaient dans Rouen et dans les environs.

Corneille a connu Ferrand et sa gazette, cela n'est pas douteux; mais, bien qu'il habitât Rouen, Corneille était d'esprit et d'action au cœur de la France, à Paris. La grande œuvre de ce temps-là était la déprovincialisation du royaume; le maintien des influences locales eût été funeste à l'esprit de centralisation alors si utile, il eût entravé même la formation de cette belle langue française qui allait prendre avec nos grands écrivains tant de précision et d'éclat. D'instinct et de raison Corneille dut mépriser, même en s'y amusant, la *Muse* locale et mesquine de Ferrand. La noblesse, l'élévation, la sublimité de Corneille, était l'antipode des trivialités de la *Muse normande*.

La puissance d'invention enlève le grand poëte aux réalités qui l'entourent. Un épouvantable incendie qui dure quinze jours détruit une partie de la ville; mais Corneille est à Rome, à Corinthe, il est à Séville avec Rodrigue et Chimène! Que lui parlez-vous de la réalité? il la domine.

Vienne une inondation, viennent les émeutes, la peste et la famine à Rouen, le génie de Corneille n'en sait rien. Ces misères de la réalité pourront-suffire à la *Muse normande;* mais il faut à l'auteur de *Sertorius* d'autres tableaux, d'autres pensées, d'autres sentiments. Il sera la plus haute

expression de la noblesse humaine, et notre dignité, grâce à lui, s'accroît. Sa muse française, supérieure à toutes les muses locales, est pour lui, pour nous, un *sursum corda*...

Le réalisme de Ferrand, c'est la platitude; les belles inventions de Corneille, c'est l'élévation incessante de la pensée; fierté, grandeur, vaillance, magnanimité, voilà notre vraie nature, qui nous porte à toujours mieux valoir, et personne jamais ne l'exprima mieux que Corneille.

Cherchez en ses œuvres les traces du milieu où se passa sa vie, vous ne les y trouverez pas. Corneille habite en lui-même : il imprime à tout ce qui l'entoure sa pensée, au lieu d'en recevoir lui-même l'empreinte :

Mihi res, non me rebus subjungere conor. (1)

Ni cette sombre rue de la Pie, ni ces ruelles infectes qu'il hante chaque jour aux entours du palais : rue Saint-Lô, rue du Bec, rue aux Juifs, etc., pas plus que les magnificences du Petit-Couronne, où l'illustre poète passe tous les étés, ne laisseront trace en ses écrits.

Il vit bien plus aux bords du Tibre, et d'un Tibre *rêvé*, qu'aux bords réels de la Seine.

Cette ville si minutieusement décrite par Thomas Corneille, le grand poète la connaissait et l'aimait, lui aussi (puisqu'il se décida si tard à la quitter). Il aimait ce site admirable du Petit-Couronne, puisqu'il y travaillait de préférence; mais il n'en laisse imposer jamais la marque dans sa pensée; c'est lui qui donne à tout son empreinte.

Mihi res, non me rebus subjungere conor.

LE MOYEN D'ÊTRE HEUREUX.

Le seul moyen d'être heureux est de ne pas penser à soi, de travailler pour autrui, de se donner à une œuvre en laquelle on a foi. Les hommes n'ont pas encore trouvé d'autre moyen d'être heureux. Les jouissances déplaisent vite. L'ambition n'est jamais satisfaite. La seule chose qui trouve sa satisfaction et sa récompense, c'est le dévouement.

FUSTEL DE COULANGES.

DE DEUX SORTES D'ÉLOQUENCE.

La véritable éloquence, dit Buffon, est bien différente de cette facilité naturelle de parler, qui n'est qu'un talent, une qualité accordée à tous ceux dont les passions sont fortes, les organes souples et l'imagination prompte. Les hommes sentent vivement, s'affectent de même, le marquant fortement au dehors, et, par une impression purement mécanique, ils transmettent aux autres leur enthousiasme et leurs affections. C'est le corps qui parle au corps; tous les mouvements, tous les signes, concourent et servent également. Que faut-il pour émouvoir la multitude et l'entraîner? Que faut-il pour ébranler la plupart des autres hommes et les persuader? Un ton véhément et pathétique, des gestes expressifs et fréquents, des paroles rapides et sonnantes. Mais pour le petit nombre de ceux dont la tête est ferme, le goût délicat et le sens exquis, et qui comptent pour peu le ton, les gestes et le vain son des mots, il faut des choses, des pensées, des raisons; il faut savoir les présenter, les nuancer, les ordonner; il ne suffit pas de frapper l'oreille et d'occuper les yeux, il faut agir sur l'âme et toucher le cœur en parlant à l'esprit.

(1) Je veux me soumettre les choses, et non qu'elles me soumettent à elles.

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS AVANT 1789.

Suite. — Voy. les Tables des années précédentes.

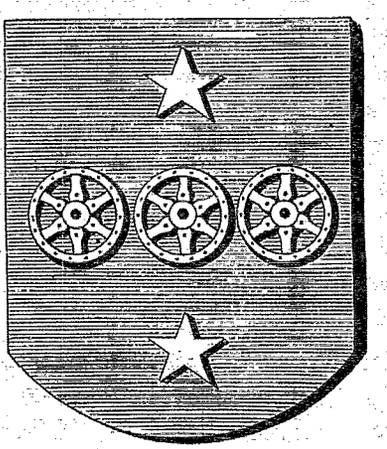
CHARRON. — Nous avons déjà dit, en parlant des charpentiers, que sous ce terme on désigna longtemps tous les ouvriers qui travaillaient les grosses pièces de bois. Les charrons ne formèrent une corporation distincte qu'à partir de la fin du quinzième siècle : leurs premiers statuts ne datent que de 1498. Ils leur attribuent le droit de faire tout



Jeton de la communauté des charrons de Paris.
(Musée de l'hôtel des Monnaies.)

l'ouvrage en bois qui entre dans la confection des grosses voitures, chariots et charrettes.

L'organisation de la corporation des charrons est trop semblable à celle des charpentiers pour que nous en fassions ici l'étude détaillée. Elle était dirigée par quatre jurés, dont deux entraient en charge et deux sortaient tous les ans. Ces jurés avaient le droit de visiter les ateliers et les lieux où l'on déchargeait le bois de charronnage.



Bannière de la corporation des charrons de Paris.
(Séré, *le Moyen âge et la renaissance*.)

L'apprentissage durait quatre années, et le compagnonnage le même laps de temps. Ces huit années écoulées, l'exécution d'un chef-d'œuvre donnait droit au titre de maître. On pouvait alors ouvrir boutique et exécuter tous les ouvrages que l'on trouvait bons, sous la seule obligation de marquer d'un timbre particulier toutes les pièces de bois que l'on employait. *La suite à une autre livraison.*

JEAN-GUILLAUME BAUR,

PEINTRE DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.



Une Parade au bord de l'eau, en Italie, par J.-G. Baur. — Dessin fac-similé de Sellier, d'après Baur.

Jean-Guillaume Baur, peintre en miniature et graveur à l'eau-forte, naquit à Strasbourg vers 1600. Il passa la plus grande partie de son existence en Italie, habitant successivement Rome, Naples et Venise. A son arrivée à Rome, le duc de Bracciano et le prince Giustiniani lui commandèrent plusieurs travaux, et le mirent ainsi à même de séjourner dans le pays où il était venu sans être certain de pouvoir y demeurer. Son goût particulier le portait à dessiner en plein air; les foules, les scènes dans lesquelles se mouvaient de nombreux personnages, les longues processions et les cavalcades, l'attiraient et captivaient tout spécialement son attention. Dans l'estampe que l'on voit ici, il nous fait assister à une parade sur l'un des quais de Venise, de Gênes ou de Naples. G. Baur, indépendant par nature, n'avait aucune prétention à rendre fidèlement les sites qu'il retraçait. Les scènes de toute nature qu'il inventait, il les encadrait dans des architectures de fantaisie, dans des paysages de convention qui, au point de vue de la vérité historique telle que nous l'entendons aujourd'hui, n'existaient pas en réalité. En toutes occasions, les meubles et les costumes qu'il dessine appartiennent au dix-septième siècle, et la *Cène* se passe dans un salon Louis XIII tendu de longues tapisseries. Il s'inspirait de la nature et ne la copiait pas, et son œuvre ne rappelle que de fort loin le pays dans lequel il passa sa vie.

Vers la fin de sa carrière, Guillaume Baur fut mandé à Vienne pour décorer ces sortes de meubles que l'on désigne sous le nom de *cabinets;* il peignait sur les panneaux de ces armoires à compartiments, préparés à cet effet, de petites scènes de son invention qui étaient fort goûtées. Parmi les meubles de cette nature dus à Guillaume Baur, on cite une grande armoire que l'empereur envoya en France au cardinal Mazarin, sur les panneaux de laquelle l'artiste avait peint l'*histoire de Tancrède*. C'est à Vienne que mourut G. Baur, en 1640. On connaît de lui un grand nombre de petites peintures qui se recommandent plutôt par les compositions qu'elles retracent que par l'exécution, qui est souvent assez faible et un peu lâchée. Melchior Kussell, son compatriote, a gravé la plupart des compositions que l'artiste n'a pas lui-même transportées sur le cuivre. Ces planches, réunies en volumes et réimprimées plusieurs fois, reproduisent d'une façon un peu sèche les peintures originales.

Trois ans avant sa mort, en 1637, Guillaume Baur grava son propre portrait. Son œil est intelligent, mais sa physionomie est triste et maladive : on devine facilement, à travers cette eau-forte qui rappelle un peu la pointe du Guide, une nature délicate et fragile que guette la mort et dont les jours sont comptés.

PROPOS D'ENFANT.

I

— C'est un carnaval, n'est-ce pas, grand-père?

— Non, mon petit, en ce temps-là, qui est loin, loin de nous, les hommes s'habillaient comme cela.

— C'est vrai, grand-père?

— Tout à fait vrai, mon petit.

— Alors ils étaient bien drôles, voilà tout.

— Ils te paraissent drôles parce que nous ne nous habillons plus comme eux; mais, dans deux cents ans d'ici, nous paraîtrons peut-être aussi drôles aux gens de l'an 2080, qui probablement ne s'habilleront plus comme nous.

L'enfant se plongea dans une méditation profonde, tout en regardant avec un redoublement de curiosité une vieille

estampe de Baur, qui représente une parade au bord de l'eau, dans une ville italienne.

— Ainsi, reprit-il d'un air sérieux, ils allaient dans les rues, avec de grands chapeaux à plumes, de petites vestes et de longues épées, et on ne leur disait rien?

— Rien du tout, c'était la mode.

— Et puis des pompons gros comme des choux au milieu de la jambe, et puis de grands cheveux tombants! Et puis tout cela! tout cela! ajouta-t-il en promenant le bout de son petit doigt sur les détails de toilette dont la bizarrerie attirait son attention.

— Rien de tout cela ne choquait personne, parce que c'était la mode de l'époque.

II

— Mais, grand-père, est-ce que ces hommes-là faisaient tout comme nous? Est-ce qu'ils allaient à l'école quand ils étaient petits? Est-ce qu'ils montaient dans la voiture aux chèvres? Est-ce qu'ils jouaient aux billes? Est-ce qu'ils allaient à leur bureau, comme toi?

— On apprenait à lire, dans ce temps-là, comme à présent, mais il y avait bien moins de personnes qui savaient lire, parce qu'il y avait bien moins d'écoles. Il n'est fait nulle part mention dans l'histoire de la voiture aux chèvres, mais, sois tranquille, ils jouaient à toutes sortes de jeux, comme les petits garçons d'à présent, et particulièrement aux billes. Devenus grands, ils allaient à leurs affaires, tout comme nous y allons nous-mêmes.

— Avec de grands chapeaux comme ça!

— Mon Dieu oui!

— Que c'est extraordinaire, grand-père! Est-ce qu'ils mangeaient les mêmes choses que nous?

— Pas tout à fait les mêmes choses, et surtout pas accommodées de la même façon; la cuisine, comme la lecture, a fait de très grands progrès.

III

— Mais alors, grand-père, tout a changé depuis ce temps-là, même la forme des bateaux; regarde. Il n'y a de pareil que les chiens; vois-tu celui-là qui est assis sur le pavé?

— Il y a encore autre chose qui n'a pas changé, et qui ne changera jamais.

— Quoi donc, grand-père?

— C'est l'âme de l'homme, c'est son cœur; le corps de l'homme change d'aspect quand il change de vêtements; mais si tu veux bien regarder cette vieille gravure, tu verras qu'il y avait dans ce temps-là, comme à présent, des badauds qui s'arrêtaient bouche béante devant les saltimbanques; des désœuvrés qui venaient à la parade, non pour voir, mais pour être vus et faire la roue; des gens polis qui se donnaient de grands coups de chapeau; des petits hommes qui se cambraient dans leur petite taille pour se donner des airs redoutables et pour paraître plus grands; regarde celui qui est au milieu.

IV

Le petit garçon écoutait son grand-père avec une attention profonde; car il agitait dans sa petite tête brune ces deux grands problèmes qui venaient de s'y poser : Comment se fait-il que les hommes n'aient pas toujours porté des paletots et des chapeaux en forme de tuyau de poêle? Comment se fait-il que les hommes, ayant changé de coiffure, n'aient pas changé d'âme?

— Mais, grand-père, comment sait-on que les hommes ont toujours eu le dedans pareil?

— Par les livres.

— Comment cela?

— S'ils n'avaient pas eu les mêmes idées et les mêmes sentiments que nous, nous ne comprendrions rien aux livres qu'ils ont écrits; ce qui les faisait rire nous fait rire, ce qui les faisait pleurer nous fait pleurer, et nous admirons ce qui leur paraissait admirable.

— Grand-père, reprit le petit garçon en levant les yeux vers un tableau qui représentait un jeune officier d'artillerie.

— Quoi donc, mon petit?

L'enfant baissa la voix et dit d'un air mystérieux :

— Dans ce temps-là est-ce qu'on se faisait la guerre? Est-ce que les ennemis vous tuaient votre papa?

— Depuis le commencement du monde la guerre a fait des veuves et des orphelins.

— Alors, pour la guerre, c'est tout pareil?

— Oh! mon Dieu, oui!

— Et ce sera toujours pareil?

— Souhaitons que cela change; mais ne l'espérons pas trop, du moins quant à présent.

UN INGÉNIEUR AVEUGLE.

John Metcalf, constructeur de routes, naquit en 1717. C'était le fils de pauvres ouvriers; à six ans il fut atteint d'une petite vérole confluente qui le priva totalement de la vue; dès qu'il fut rétabli, il s'exerça à aller à tâtons de porte en porte. Au bout de trois ans le petit aveugle pouvait porter un message à n'importe quelle partie de la ville, et se joignait aux jeux des enfants de son âge; il apprit à monter à cheval, à dresser un chien courant, à chasser le lièvre, et faisait l'étonnement du voisinage. Sa confiance en lui-même était si grande qu'il ne reculait devant aucun obstacle : habile nageur, il sauva une fois la vie d'un homme qui se noyait (1); il avait appris à jouer du violon et gagnait quelque argent en jouant des airs de contredanse aux assemblées. Il se proposa comme guide à un gentilhomme attardé sur la route difficile d'York à Arrowgate; il le conduisit en sûreté jusqu'à l'auberge, où le voyageur dit à l'hôte qu'il croyait son guide un peu ivre à en juger par l'aspect de ses yeux.

— Ses yeux! Dieu vous bénisse, Monsieur, répliqua l'hôte, ne savez-vous pas qu'il est aveugle?

— Si je l'avais su, dit le voyageur, je ne me serais pas aventuré avec lui sur une pareille route pour cent louis.

— Et moi, dit Metcalf, j'en aurais parié mille que je ne me serais pas égaré.

Il était fort bon chasseur, et un de ses plus grands plaisirs était de suivre une meute lancée; il avait dressé son cheval, auquel il était fort attaché, à courir et à remporter des prix. Son intelligence n'était jamais en défaut : un jour, il s'agissait d'une course en forêt, et de grands paris étaient engagés contre lui; il se procura un certain nombre de cloches et fit placer des sonneurs sur différents points; le son le guidait, et l'aveugle arriva au but le premier. Il jouait aussi aux boules, et jugeait des distances au son de voix des joueurs. Il était fort à la lutte et à l'art de boxer; grand

(1) Il faut noter que l'année dernière (1880), un aveugle a fait avec succès l'ascension du mont Blanc.

d'environ six pieds anglais, peu de gens se souciaient de se mesurer avec lui. Il fit quelques visites à Londres, et tel était alors le mauvais état des routes, que le colonel Lidel lui avait offert une place dans sa voiture; il refusa et arriva à Arrowgate avant son patron, ayant fait à pied deux cents milles sans se presser. On raconte qu'à cette époque un invalide à jambe de bois, à qui on offrait une place dans la diligence, répondit :

— Grand merci; je ne saurais attendre, je suis trop pressé.

Et il dépassa bientôt la voiture.

Metcalf, ayant acquis quelque aisance, se fit bâtir une maison et choisit lui-même les pierres pour la bâtisse.

Lors de l'explosion de la révolte, en 1745, John Metcalf prit parti pour le roi et leva soixante-quatre hommes à la tête desquels, comme musicien, il rejoignit la compagnie du capitaine Thornton; à la bataille de Falkirk il sonnait du clairon. Les royalistes ayant été défaits, Metcalf retourna à Edimbourg avec les débris de l'armée. Comme il essayait de découvrir ce qu'était devenu son capitaine, on le soupçonna d'espionnage : il fut arrêté, mais délivré peu après, son innocence ayant été reconnue. Pendant sa carrière aventureuse, il avait acquis une rare expérience du monde. Aveugle depuis l'enfance, ne pouvant étudier les livres, il avait soigneusement étudié les hommes. Ses voyages dans le pays en sa qualité de musicien, de soldat, de marchand de poisson, de maquignon, de voiturin, l'avaient familiarisé avec les routes du Nord. Il pouvait mesurer rapidement le bois sur pied, le foin en meule, grâce à un procédé mathématique inventé par lui. Vers 1765, un acte du Parlement autorisait la construction d'une route entre Arrowgate et Borrowbridge. L'art de faire les routes était alors dans l'enfance. Metcalf offrit à l'inspecteur de construire trois milles de ladite route comme essai : la capacité de l'homme étant connue, le contrat fut passé et l'essai réussit. Quand il s'agit de bâtir le pont, ses propositions furent jugées acceptables et il développa son plan : « L'ouverture d'une arche de dix-huit pieds, dit-il, formant demi-cercle, donne vingt-sept; les pierres de l'arche doivent avoir un pied de profondeur; dix-huit multiplié par vingt-sept, donne quatre cent quatre-vingt-six, et la base sera de soixante-douze pieds. Ceci pour l'arche; mais il y faudra une solide maçonnerie intérieure, pour laquelle on trouvera des pierres convenables dans le vieux mur romain d'Alborough. » Les administrateurs pouvaient à peine suivre ses rapides calculs; mais il eut l'entreprise, et s'en acquitta de la façon la plus satisfaisante. Il fit nombre de routes qu'il serait trop long de citer ici; sa capacité dans cet art était très remarquable : une fois, le tracé passait par une tourbière mouvante qui eût défié la science de tout habile ingénieur; Metcalf parvint à surmonter l'obstacle et termina neuf milles de routes en dix mois. Il rencontra parfois dans sa tâche les plus grandes difficultés, et une fois, après deux ans de travaux et d'anxiété, il se trouva perdre quarante louis sur un marché passé à trois mille cinq cents livres sterling. Il compléta, en 1792, la dernière route qu'il eût construite; il avait alors soixante-quinze ans. Il mourut en 1810, âgé de quatre-vingt-treize ans, laissant une nombreuse postérité, quatre enfants, vingt petits-enfants, et quatre-vingt-dix arrière-petits-enfants.

PIERRE LE RÉPROUVÉ.

PAR WORDSWORTH [1].

C'était un rude routier; sous prétexte de vendre de la poterie, il allait par les chemins, plus redouté que respecté; pendant trente-deux ans et plus, il avait entendu mugir les vagues de l'Atlantique sur les rives rocheuses de Cornouailles, sur les falaises de Douvres. Il avait vu les tours de Caernarvon; il avait erré sur les monts de l'Écosse, à travers les vallons du Yorkshire, au fond desquels gisent les hameaux, sous leur petit morceau de ciel, et tout le long des côtes dentelées que blanchit l'écume salée de la mer. Aussi bien eût-il pu être enfermé pour dettes, car de tous ses voyages, ni le cœur ni la tête n'avaient rien rapporté. La nuit, le jour, il avait habité dans les bois verts, dans le creux des gorges sauvages. Jamais la nature ne s'était frayé un chemin jusqu'au cœur de Pierre le réprouvé. En vain, changeante en sa course, chaque saison déployait pour lui ses trésors. Que lui importait? La primevère qui s'épanouit au bord de la route n'était pour lui qu'une primevère, rien de plus. En vain à travers l'eau, l'air et la terre, s'exhalaient les joyeux sons d'une matinée d'avril; à la lisière de la forêt, et couché sous les hautes branches, il n'avait jamais sondé la profondeur du bleu du ciel. C'était un mécréant abrupt et rude. De tous ceux qui mènent une vie sans frein et qui aiment cette vie de désordre, dans les cités, dans les villages, il était de beaucoup le plus mauvais. Aux pensées demi-humaines, demi-brutes, que nourrit la solitude durant les orages de l'été et les glaces de l'hiver, Pierre avait joint tous les vices qu'engendre la cruelle cité. Sa face était aiguë comme le vent qui cingle la haie d'aubépine; on n'y voyait point trace de courage, mais un mélange d'impudence et d'astuce. Il avait l'allure oblique et sombre, et sous ses regards hardis et froids, on pouvait entrevoir un esprit plus froid encore devisant quelque amorce. Son front était sillonné de rides, et ses sourcils se fronçaient sous l'éclat du soleil : il y avait une dureté dans sa joue, une dureté dans son œil, comme si, dans plus d'un lieu solitaire, cet homme avait défié ouvertement l'air, la terre et le ciel.

Une nuit, par une belle nuit de novembre, lorsque la lune brillait dans son plein au-dessus de la rapide rivière Swale, Pierre voyageait seul le long des rives sinueuses, soit pour vendre, pour acheter, soit pour son bon plaisir; c'est ce que personne n'a jamais su. Il marchait à travers le taillis, la bruyère; il allait par monts et par vaux, se souciant fort peu de la lune et fort peu des étoiles, encore moins du murmure de l'eau. Mais, avisant par hasard un sentier qui semblait raccourcir le chemin, il le prit à tout risque. Bientôt il se trouve au plus profond du bois; il entend le long sifflement d'un oiseau de proie tapi sous les branches et les feuilles : il se sent égaré; sa colère s'allume. Loin de retourner vers la route, le perfide sentier s'en éloigne; il devient de plus en plus obscur; il monte, il descend : il aboutit à l'entrée d'une vieille carrière dont les grosses pierres et les ombres massives barrent le chemin au vagabond. Pierre pousse de l'avant, il presse, il passe au delà, et tout à coup se déploie un site d'une merveilleuse beauté; le bleu, le vert et la fraîche verdure forment un décor aussi suave, aussi harmonieux que jamais l'œil humain en ait contemplé. Sous le ciel clair et bleu s'étend un petit tertre, une petite pelouse verte, toute enceinte de

[1] Voy., sur Wordsworth, t. XIX, 1851, p. 319.

rochers; la rivière coule sous les pierres grisâtres, calme et invisible; à peine si un vent d'orage vient éveiller un soupir de l'esprit des eaux dans ce lieu si calme et si beau. N'a-t-il donc point d'habitants? Aucun ermite n'y égrène-t-il son chapelet? Pas un petit cottage n'égaye-t-il ce coin fertile et doux? Pierre foule aux pieds le gazon; maintenant il est sous les arbres, et, tournant la tête, il voit un âne solitaire.

— Ma fatigue, pense-t-il, n'aura pas été vaine si je ramène cet âne, ma prise légitime; une belle bête, quoique assez mal en point. Avec une pelouse si bien servie, mon brave ami, vous devriez être plus gras; mais venez.

Cependant Pierre juge à propos de regarder autour de lui, auprès, au loin : il n'y a pas une seule maison en vue, pas une hutte de bûcheron; Pierre, qu'auriez-vous à craindre? Il n'y a rien en vue que des bois et des roches blanchissant sous la lune, et cette bête solitaire, qui du bord de la verte pelouse penche sa tête au-dessus du cours d'eau silencieux. De sa tête pend un licou. Pierre s'en saisit, saute sur le dos de l'âne, et de ses robustes talons lui laboure les flancs; mais l'âne ne bouge pas.

— Qu'est cela? s'écrie Pierre, brandissant une baguette de coudrier dépouillée de l'écorce.

L'âne a bien compris la parole et le geste; mais, comme avant, il reste la tête penchée au-dessus du muet cours d'eau. Pierre imprime au licou une violente saccade, telle qu'elle eût de la pierre d'un cachot arraché un anneau de fer; mais l'animal à tête pesante reste immobile à la même place. Sautant à bas, Pierre s'écrie :

— Il faut qu'il y ait ici quelque sortilège.

De nouveau il examine d'un œil défiant la verte pelouse et les roches blanches d'alentour. Tout est muet; rochers et bois sont calmes et silencieux; seulement, l'âne a lentement sur le pivot de son crâne tourné sa longue oreille gauche.

— Que signifie tout ceci? pensa Pierre; suis-je donc ensorcelé?

Encore une fois l'âne, d'un lent mouvement, sur le pivot de son crâne tourne sa longue oreille gauche.

— Je te guérirai de tes malins tours.

Et levant son bâton, dans l'orgueil de sa supériorité d'homme, il asséna sur le cuir de la bête un formidable coup.

Cédant au choc, en son humeur patiente, et sans se plaindre, l'âne se laisse tomber doucement sur ses genoux, puis il s'affaisse sur le côté, toujours au bord de la rivière. La patiente bête tourne vers Pierre son brillant œil brun. C'était un regard doux et plaintif, plus tendre que sévère, et, mue par la douleur, non par la crainte, sa prunelle se dirige vers la rivière profonde et limpide. Sur la bête le bâton résonne : ses maigres flancs se soulèvent, ses membres tressaillent, il pousse un gémissement, puis un autre et un autre encore; toujours au bord de la rivière qu'éclaire la lune, il a poussé ses trois gémissements lamentables.

— Est-ce à dire, reprit Pierre, que je te céderai? j'y briserai plutôt tes os!

Et Pierre fait une halte pour reprendre haleine.

A ses pieds reste étendu le pauvre âne, si maigre et si décharné qu'on eût cru voir un squelette; ses jambes étendues, son corps raidi, n'ont pu arracher une parole de commisération au sauvage Pierre. Son cœur ne bat que de mépris, de haine, de colère. La maigre bête gît inerte et comme morte; les lèvres de Pierre tremblent de fureur.

— Chien obstiné, s'écrie-t-il, je vais lancer ta carcasse la tête la première dans la rivière!

Un impie juron appuya la menace; mais de la terre où il gît, l'âne envoie à tous les échos, au sud, au nord, à l'est, à l'ouest, un sonore et lamentable braiment. Ce cri n'a point attendri le cœur de l'homme, mais l'écho du rocher le lui renvoie plus terrifiant.

Soit que le lâche voulût combattre sa terreur, soit qu'il ne pût rompre la chaîne enlacée autour de lui par un pouvoir démoniaque, il reprit son œuvre d'aveugle rage. Encore une fois, à travers les aspérités du roc, au loin sur les montagnes, l'âne prolonge son long et terrible braiment. D'où vient la puissance de cet étrange son? La lune en a pâli, le bleu du ciel s'est voilé, et les pierres d'alentour ont tressailli. De la main du sacripant le bâton est tombé.

— Si quelqu'un, attiré par ce cri, me trouve ici, on croira, pensa-t-il, que je viens en aide à cette mourante brute.

Il examine l'âne des sabots à la tête; la lune brille de nouveau, le ciel et les roches apparaissent tranquilles. Il se baisse de nouveau pour saisir l'âne par le cou. Qui donc l'arrête? Qu'a-t-il vu sous l'ombre des arbres? Est-ce la face déformée de la lune? Est-ce l'image sépulcrale d'un nuage? Est-ce un gibet qui se dresse là? Pierre a peur! Est-ce une bière? Est-ce un linceul? Une hideuse idole taillée dans la pierre? Un suppôt de Satan tombé du giron d'une sorcière? Ou bien est-ce le cercle des fées poursuivant leur course vagabonde? Est-ce un démon qui se tord sur le bûcher, ou quelque esprit maudit condamné à gémir dans sa prison solitaire? Est-ce une assemblée de gens foulés là comme ils le sont sur terre? Ils boivent du punch, ils festoient, et vous lisez sur leur figure qu'ils sont damnés. Pierre regarde, et son pouls bat plus vite; il voudrait détourner les yeux, mais il ne le peut. Ah! malheur à toi, Pierre! Son chapeau est tombé, ses cheveux se hérissent; ils blanchissent sous la lune. Il regarde, il songe; qu'a-t-il vu se mouvoir? qu'a-t-il entendu gémir? Ses yeux sortent de leur orbite, son cœur défaille. Il pousse un effroyable cri et tombe comme sans vie.

La suite à la prochaine livraison.

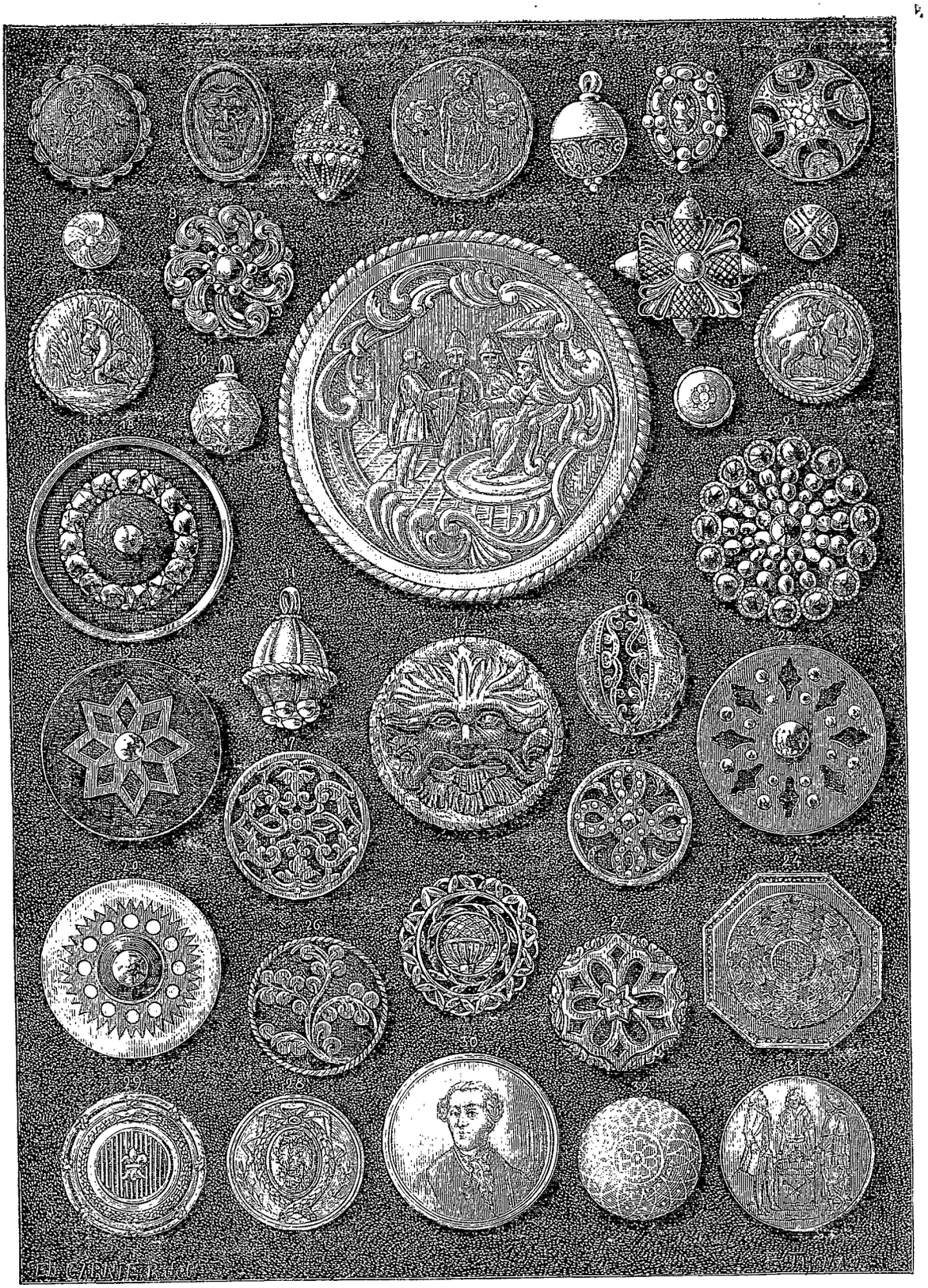
COLLECTION DE BOUTONS.

L'an dernier, pendant plusieurs mois de l'année, on a vu, à l'exposition du Musée des arts décoratifs, une curieuse collection de boutons de toutes formes, de toutes matières et de tous pays, qui appartient à M. le baron Pérignon. Il nous a paru intéressant de reproduire, par ordre chronologique, quelques-uns des spécimens les plus variés et les plus intéressants de ces modestes accessoires du costume, au moins en ce qui touche les boutons de métal.

A quelle époque les boutons firent-ils leur première apparition dans l'ajustement et la toilette? La question n'est pas encore résolue. Des os effilés, des cordons de cuir, des agrafes de métal, servirent pendant bien des siècles à retenir et à relier ensemble les diverses parties du vêtement, et les boutons nous semblent devoir être d'invention relativement moderne. Les anciens ne les connaissaient pas, croyons-nous; au moins n'en est-il fait mention nulle part, et les monuments les plus éloignés sur lesquels on en trouve

figurés ne remontent pas au delà du douzième ou du treizième siècle.

A cette époque, les boutons étaient faits de cuivre fondu, de bronze, d'os, d'ivoire, ou de pâte de verre. Quelques statues du quinzième siècle nous en montrent qui devaient être enrichis de perles et de pierres précieuses, ce que



Musée des arts décoratifs. — Choix de boutons de la collection de M. le baron Pérignon. — Dessin d'Édouard Garnier.

semblent corroborer, du reste, plusieurs mentions faites dans les inventaires et les comptes de dépense. « Pour une boutonneuse d'or de vingt-cinq boutons, chascun bouton de quatre perles et ung diamant au milieu, achetés à Symon de Dampmart, etc, etc. » (*Journal de la dépense du roi d'Angleterre*, rédigé en 1349.)

Mais aucun de ces boutons n'est arrivé jusqu'à nous, et les plus anciens parmi ceux qui composent la collection ex-

posée au Musée des arts décoratifs, ne remontent pas au delà de la fin du quinzième ou du commencement du seizième siècle. Presque toujours en bronze et quelquefois en plomb, ils représentent le plus habituellement des sujets religieux, des figures de saints, et, parfois, des masques grimaçants (fig. 1, 2 et 3). C'est de cette époque également que datent les boutons d'origine italienne, probablement vénitienne, en argent avec ornements en filigrane rehaussés de perles d'émail et de pierres fausses (fig. 5 et 6).

Mais les boutons du seizième siècle sont rares, et ce n'est qu'à partir du siècle suivant qu'il est possible de suivre avec quelque certitude l'histoire de cette industrie, sur laquelle il n'existe pas de documents précis.

En France, à cette époque, on employait peu les boutons en métal; on se servait surtout de boutons formés, comme cela se fait encore aujourd'hui, par un moule en bois recouvert de soie brodée ou d'une étoffe semblable à celle de l'habit. Les mémoires du temps nous ont conservé des détails intéressants sur ce que, à la fin du dix-septième siècle, on a appelé la *guerre des boutons*. Louis XIV, voulant favoriser le débit des étoffes de soie, défendit, par un édit en date de 1694, de se servir de boutons d'étoffe ou de drap au lieu de boutons de soie. Malgré les réclamations qui surgissaient de tous côtés contre un édit aussi arbitraire, le roi, ne voulant entendre à rien, alla jusqu'à ordonner la confiscation de tous les habits neufs ou vieux sur lesquels on trouverait des boutons de drap, et la condamnation à une amende assez forte des tailleurs qui les auraient fabriqués. L'affaire menaçait de prendre des proportions inquiétantes; de tous côtés et dans toutes les classes de la société on se récriait contre cette sorte de tyrannie; mais comme on ne pouvait lutter contre la volonté royale, on tourna la difficulté en se servant de boutons de métal, qui furent bientôt employés à l'exclusion de tous les autres.

A l'étranger déjà, la mode des boutons de métal était très répandue; on en faisait de fort riches en Hollande surtout, où ceux destinés aux habits de la classe bourgeoise étaient presque toujours fabriqués en argent. Il faut dire aussi que ce métal était tellement abondant à cette époque dans les Pays-Bas qu'on l'employait un peu à tous les usages; on en fit même des jouets d'enfants dont un assez grand nombre sont parvenus jusqu'à nous. Quant aux boutons, ils atteignirent des dimensions inconnues jusqu'alors; il y avait des garnitures entières composées de boutons de plusieurs dimensions, dont les plus grands ne mesuraient pas moins de six centimètres de diamètre; ces garnitures représentaient des scènes variées de l'Ancien et du Nouveau Testament, exécutées assez grossièrement au *repoussé*. L'histoire de Joseph se trouve ainsi figurée tout entière sur une série dont nous donnons un curieux spécimen (fig. 15), *Joseph expliquant les songes de Pharaon*. Une autre série nous montre les occupations des mois (fig. 13, *mois d'août*); puis ce sont aussi des boutons de chasse ou de postillon (fig. 16), d'autres encore sur lesquels se trouvent reproduits les navires auxquels la Hollande devait sa prospérité, ou la *vache laitière*, qui était une des sources principales de sa richesse.

En Pologne et en Hongrie on fabriquait également un assez grand nombre de boutons d'argent ou de cuivre assez finement ciselés ou ajourés et quelquefois enrichis de filigranes ou de pierres fines vraies ou fausses (fig. 7, 14, 18 et 19). La collection de M. le baron Pérignon offre une assez grande variété de ces riches boutons, dont plusieurs sont de véritables œuvres d'art.

La fin à une autre livraison.

ACHILLE COLLAS.

Fin. — Voy. p. 9.

Cet esprit énergique et persévérant ne se laissait pas abattre; il y avait en lui un instinct artistique, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui le dominait par-dessus tout, et qui, à côté d'inventions qu'on pourrait appeler vulgaires, faisait toujours prédominer les procédés à découvrir, afin de répandre partout, sans trop de frais, les œuvres du grand art. Une idée analogue à celle de Gutenberg se grava peu à peu dans cette âme si impressionnable : il voulut qu'aucun chef-d'œuvre de la statuaire antique ou du moyen âge ne fût perdu pour la multitude; il prétendit livrer à l'admiration de tous ce que les collections les plus rares, les musées les plus opulents, offrent à grand'peine, et dans les capitales de l'Europe seulement, aux âmes éprises du beau et pour lesquelles l'art est une sorte de culte. Cette application féconde de la mécanique à des arts divers semble s'être formulée, selon M. Rivière, chez Collas vers l'année 1825. Elle n'eut d'abord qu'un bien humble début : après avoir construit une machine propre à exécuter certaines teintes qu'exécutent lentement les graveurs en taille-douce, Collas fut conduit à appliquer ce procédé, singulièrement perfectionné, à la gravure numismatique. Avec le concours de MM. Delaroche, Henriquel Dupont et Charles Lenormant, il concourut à la publication du *Trésor de glyptique et de numismatique*, dont la collection complète, imprimée chez Rittner et Goupil, de 1834 à 1850, forme 20 tomes en 14 volumes in-folio (1).

Le procédé d'Achille Collas, qui reproduisait si bien des reliefs de tout genre et qui, avec certaines modifications, pouvait produire des merveilles cherchées inutilement avant lui, s'appliqua bientôt à des statues entières : la Vénus de Milo, dont les innombrables réductions ne peuvent plus se compter, fut le premier exemple de ce que valait le procédé appliqué par une main habile. Vinrent après immédiatement le Moïse de Michel-Ange, la Diane, l'Apollon Pythien, *il Pensieroso*, les portes du Baptistère de Florence, etc., etc. Ce ne fut pas seulement en France que ces innombrables chefs-d'œuvre furent admirés dans leur réduction vraiment prodigieuse. En 1851, l'Angleterre décerna à leur auteur la grande médaille qui constatait le haut prix qu'on y attachait.

Un statuaire bien connu, qui peut faire autorité en ces sortes de matières, et qui était chargé d'exprimer son opinion, dans un recueil quasi officiel, sur le procédé dont nous entretenons nos lecteurs, s'est exprimé à ce sujet dans des termes que nous aimons à reproduire :

(1) Nous reproduisons ici le titre complet de ce vaste ouvrage : « *Trésor de numismatique et de glyptique*, ou Recueil général de » médailles, monnaies, pierres gravées, bas-reliefs, etc., tant anciens » que modernes, les plus intéressants sous le rapport de l'art, gravés » par les procédés de M. Achille Collas. » Paris, 252 livraisons en vingt parties in-fol. — Voy. pour les détails le n° 6180 de la *Bibliographie de la France*, année 1850. Il est bien certain que dans l'exécution de cet ouvrage le procédé de Conté ne peut être séparé complètement de celui de Collas; mais le perfectionnement y fut un coup de maître donnant toute sa valeur à l'inspiration primitive et produisant en réalité ses féconds et admirables résultats.

« Jadis on pouvait avoir des copies justes de proportion, mais si fausses de style et de modelé que c'était une vraie douleur de les voir. Maintenant les réductions Collas rendent les nuances les plus délicates, avec une fidélité daguerrienne. » (1)

Achille Collas fut décoré de l'ordre de la Légion d'honneur le 6 juin 1843. Celui qui écrit ici ces souvenirs fut chargé, par un pur hasard, de faire connaître à notre habile inventeur sa promotion avant la communication officielle qui allait lui être adressée. Cet ami arriva dans la maisonnette de la rue Notre-Dame-des-Champs, un matin, au moment où l'infatigable Collas ajustait une pièce compliquée dont il espérait d'heureux résultats; il prit place sur l'établi, car il n'y avait pas toujours de chaise disponible dans ce modeste atelier. L'ardent travailleur tenait en ce moment une lime de grande dimension, et il fit signe à son hôte, avec quelques mots obligeants, qu'il était le bienvenu, mais que la besogne qui s'exécutait devait marcher bon train : la lime était levée...

— Eh bien, monsieur Collas, je viens de bonne heure aujourd'hui. Je suis heureux de vous annoncer une heureuse nouvelle...

— Laquelle?... C'en est une de vous voir...

— Mieux que cela à mon gré : sur un rapport de M. Duchâtel, vous êtes nommé chevalier de la Légion d'honneur.

— La lime s'abaissa; le mouvement du bras gauche avait repris toute son activité, un moment interrompue...

— Merci, merci, cher Monsieur, on va faire quelque chose pour mériter cela.

Cela était tout fait depuis longtemps, et, par son geste, par son regard, l'humble ouvrier de génie semblait l'avoir oublié... Le bruit de la lime redoubla. Il s'arrêta toutefois, un bon sourire de contentement restait épanoui sur cette excellente figure. Ce court dialogue s'acheva par une cordiale poignée de main.

A bien dire, Achille Collas ne pouvait ignorer ce qu'il valait; mais les tribulations nombreuses dont avait été frappée sa carrière laborieuse, certaines lacunes dans son éducation, dont tout le premier il reconnaissait l'insuffisance, lui avaient laissé dans l'esprit un peu de sauvagerie et presque l'éloignement du monde. Dans son œuvre, qui s'adresse surtout aux gens éclairés, il avait besoin d'être complété par une intelligence apte aux affaires et par un goût judicieux, dès qu'il s'agissait de certains choix : au point de vue intellectuel, il appréciait hautement certaines qualités maîtresses qu'il reconnaissait chez ses associés.

Achille Collas ne jouit pas longtemps du juste renom que lui avaient mérité ses nombreux travaux. Au commencement de 1859, il paraissait être encore en pleine santé et, débarrassé de maints soucis administratifs, il n'avait jamais travaillé avec plus d'ardeur. Le 2 mars au soir, il avait échangé avec sa concierge, qui prenait soin de son ménage, quelques mots sur le bonheur que procure l'assiduité dans le travail. Le 3 au matin, ne le voyant pas venir à l'heure accoutumée, on entra dans sa modeste demeure; il était mort subitement. Son dernier geste dénotait l'action d'un homme qui a mis ses premiers vêtements et qui va retourner à sa besogne incessante.

(1) Chatrousse, *le Travail universel, revue complète des œuvres de l'art exposées à Paris en 1855*. On trouvera, du reste, dans l'ouvrage si étendu que publia alors le gouvernement, une foule de détails techniques, touchant le procédé Collas, que nous ne saurions reproduire ici. Ce gros volume est intitulé : *Rapport sur l'Exposition universelle de 1855*. Grand in-4°.

« La machine de Conté était composée d'une règle sur laquelle courait un chariot armé d'une pointe sillonnant le cuivre parallèlement à la règle. Cette règle reculait sur le cuivre après chaque ligne tracée. Un jeune mécanicien renversa tout ce système. Au lieu de faire marcher la règle sur une pierre immobile, ce fut la règle qu'il rendit fixe et la planche qu'il fit avancer par une vis de rappel qui en modifiait la marche avec une régularité parfaite, et dans des proportions réglées à tous les degrés désirés par un cercle indicateur.

» C'était une révolution complète, car bientôt le principe du tour à guillocher s'ajoutant à ce nouveau mécanisme, celui-ci ne se borna plus à des lignes droites ou ondulées, il produisit toutes les lignes bizarres que peut donner le guilloché.

» Plus tard, le support de la planche put non seulement avancer et reculer, mais tourner à pivot, et le cercle se fit aussi facilement que la ligne droite et la ligne serpentine; l'ovale, la spirale, l'épicycloïde et toutes les figures régulières sortirent à leur tour de cette disposition.

» Quelques années s'étaient écoulées dans ces perfectionnements, lorsque M. Collas désira imiter les nuages dans un ciel : il y réussit, et au delà de ses prévisions; car il trouva en même temps le moyen de produire ces merveilleux effets de relief et de creux tant admirés, en 1832, dans le *Trésor de glyptique et de numismatique* : un deuxième plateau mobile et une touche d'rectrice avaient opéré ce prodige. » — Voy. *Rapports sur l'Exposition universelle de 1855*. 26e classe : Dessin et plastique appliqués à l'industrie, p. 1275 et suiv.

STATUES ACHILLÉENNES.

On donne ce nom aux statues antiques qui sont le plus souvent dans une attitude guerrière, et ne représentent que des personnages de convention.

SI LES CORPS SONT PLUS LÉGERS A L'ÉQUATEUR QU'AUX POLES.

Voy. t. XLVIII, p. 291

Les corps sont-ils moins lourds à l'équateur qu'au pôle? On peut répondre : Oui et non.

Non, en ce sens que si un corps, pesé sur une balance, pèse 1 kilogramme, il a toujours ce poids en tous les points de la terre. Oui, si on le suspend à un ressort flexible très sensible. Le ressort sera plus déformé par le même corps lorsqu'on l'y suspendra au pôle que si l'expérience est faite à l'équateur.

L'attraction exercée par la terre sur le corps est plus grande, en effet, au pôle, parce que la distance du corps au centre de la masse terrestre y est plus petite, et que l'attraction augmente quand la distance diminue.

En outre, quand un corps décrit une circonférence, il faut une force qui le retienne vers le centre, comme le fil d'une fronde. Cette force est d'autant plus grande que le corps marche plus vite. La force nécessaire pour retenir les corps à la surface de la terre pendant qu'elle tourne est donc la plus grande pour les points situés à l'équateur, qui marchent le plus vite ; elle va en diminuant à mesure qu'on s'approche du pôle.

Si l'on supposait un corps décrivant en vingt-quatre heures une circonférence égale à celle de l'équateur, il faudrait exercer sur ce corps, au moyen d'un fil, un effort égal au 289e de son poids. Donc, par l'effet de la rotation de la terre, une portion du poids variable de l'équateur au pôle est employée à retenir le corps sur la surface et devient insensible aux instruments de mesure.

La variation du poids a ainsi deux causes :

1° La diminution de l'attraction à l'équateur par suite

du renflement équatorial, de la forme elliptique de la terre ou de l'aplatissement suivant l'axe polaire.

2° La variation de la portion du poids nécessaire à maintenir les corps à la surface du globe pendant sa rotation, variation due à ce qu'un corps à l'équateur marche très vite, et qu'il reste immobile au pôle.

L'influence réunie de ces deux causes produit entre le poids à l'équateur et le poids au pôle une différence de 1/200.

Tous les corps éprouvent cette influence : si donc on pèse un corps sur une balance avec des poids marqués, il en faudra toujours le même nombre pour l'équilibre, puisqu'ils éprouveront une variation proportionnelle à celle subie par le corps..

La variation ne devient sensible que si l'on fait agir le corps sur une lame élastique comme un ressort, ou bien si l'on fait osciller un pendule. Celui-ci mettra moins de temps à faire son oscillation au pôle qu'à l'équateur.

La question, comme on voit, est moins simple qu'on ne pourrait le supposer avant d'y avoir assez réfléchi.

MÉTHODE DE LECTURE.

PASCAL.

« Depuis longtemps des philosophes distingués ont désiré que la composition des livres élémentaires fût enfin arrachée à la cupide médiocrité pour passer en des mains capables d'atteindre également à la base et au faîte de l'édifice des sciences. »

C'est ainsi que s'exprime, dans le premier volume du Journal de l'École polytechnique, le savant membre de l'Institut M. de Prony, à l'occasion de l'un des plus grands mathématiciens des temps modernes, Lagrange, qui, à soixante ans, avait bien voulu accepter une place de professeur. — La réflexion de M. de Prony est bien corroborée par l'exemple de Blaise Pascal, dont l'esprit pouvait plonger dans les profondeurs les plus obscures des questions sur l'origine et la fin de l'homme, et cependant avait la puissance de s'occuper utilement des choses les plus élémentaires, ainsi qu'on le voit par ses inventions de la machine pour faire les calculs d'arithmétique, et du haquet pour charger et décharger sur une charrette les plus lourdes barriques à l'aide d'un seul homme.

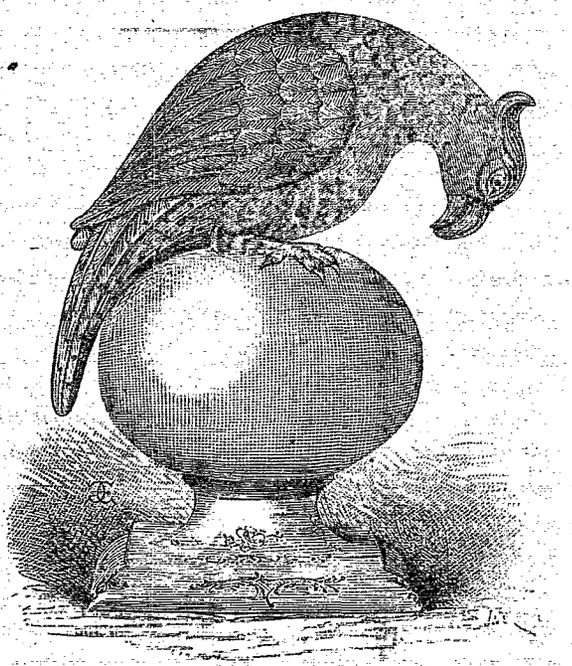
C'est aussi à cet étonnant génie qu'appartient, d'après un document mis au jour par Victor Cousin, la méthode de lecture qui porte le nom de Port-Royal, laquelle fut introduite dans les écoles de ce monastère par la religieuse Euphémie, sœur de Pascal, qui y était chargée de l'éducation des enfants. Le principal fonds de cette méthode, qui ne l'a emporté que de nos jours sur la routine, est de nommer les consonnes avec l'*e* muet, *fe*, *re*, *ve*, *te*, au lieu d'employer *l'é* fermé, *éf*, *ér*, *vé*, *té*, ce qui brouille infailliblement l'enfant pour assembler les lettres, comme, par exemple, dans la syllabe fixe qui se forme toute seule par la prononciation *fe*, *re*, *i*, et qui est rebelle à la prononciation *éf*, *ér*, *i*.

PORTE-PERRUQUE EN FAÏENCE.

Nous avons eu plus d'une fois occasion de signaler avec quelle souplesse la faïence s'était prêtée, sous les doigts habiles des potiers du dix-huitième siècle, au façonnage d'objets qui semblent, au premier abord, devoir être fabriqués en toute autre matière qu'en terre : Delft a fait des violons de faïence (1) et d'autres instruments de musique, des dessus de brosses et des chaufferettes; Rouen, des globes terrestres et des pommes d'escalier; Lille, des autels et des crucifix; Strasbourg, des boîtes de pendule, des cartels, etc., etc.

C'étaient là évidemment des fabrications exceptionnelles, des fantaisies ou des tours de force d'ouvriers passés maîtres dans l'art de façonner et de décorer la faïence : aussi ces objets sont-ils très rares.

Le porte-perruque que représente notre gravure, et qui fait partie de la riche collection de faïences et de porcelaines formée par M. Paul Gasnault, et dont M. Adrien Dubouché vient d'enrichir le Musée qu'il a fondé dans la ville de Limoges, rentre bien certainement dans cette catégorie; peut-être aussi faut-il voir une légère intention



Porte-perruque en faïence. (Collection Gasnault.)

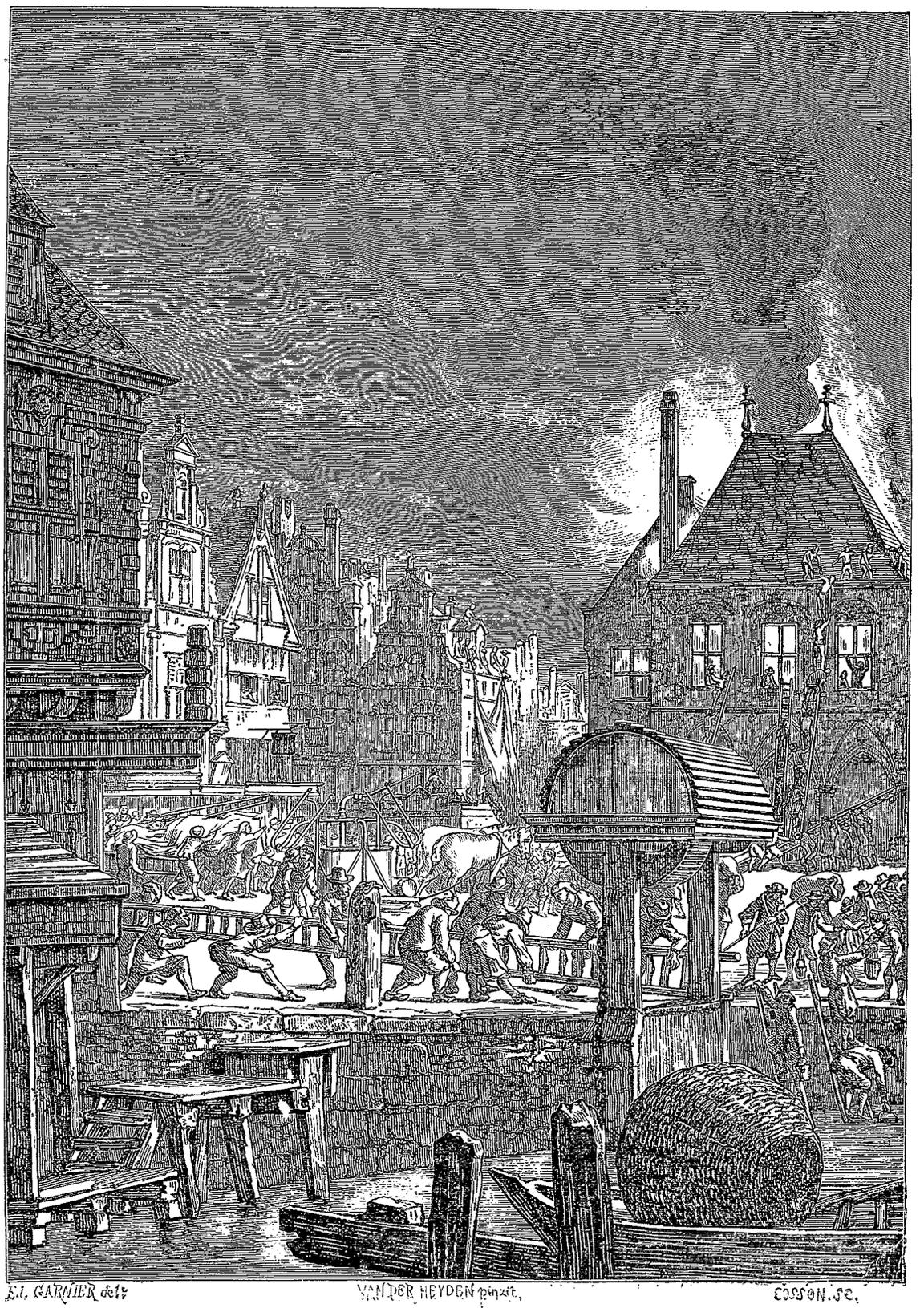
satirique dans ce perroquet au dos arrondi destiné à recevoir la perruque d'un docte professeur ou d'un grave magistrat, ami du fabricant.

Quoi qu'il en soit, ce curieux objet, parfaitement approprié à sa destination, est en faïence d'une fabrication parfaite, recouverte d'un émail d'une pureté et d'une finesse remarquables. Le perroquet est peint en beau jaune-citron, dessiné de traits de manganèse, et relevé de touches de couleurs variées; la boule qui le supporte est blanche, et la base rectangulaire est finement décorée de fleurettes et de légers ornements peints également en violet de manganèse. C'est là un des plus beaux produits de la fabrication de Stockholm, où l'art de la faïence a été poussé fort loin, et qui a laissé des œuvres extrêmement remarquables et très recherchées aujourd'hui des collectionneurs.

(1) Voy., sur les violons de faïence, t. XL, 1872, p. 316.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue des Missions, 15. — JULES CHARTON, Administrateur délégué.

JEAN VAN DER HEYDEN.



Un Incendie à Amsterdam vers la fin du dix-septième siècle. — Dessin par Jean Van der Heyden. (Collection Dutuit, de Rouen)

Jean Van der Heyden, peintre hollandais, né à Gorcum, en 1637, paraît n'avoir eu pour maître qu'un pauvre peintre verrier tout à fait inconnu. On sait, du reste, peu de chose sur la première moitié de sa vie et sur ses débuts en peinture. Descamps, l'historien des peintres hollandais, dit qu'il commença par dessiner sans beaucoup de choix, mais avec une exactitude poussée jusqu'à l'exagération, tout ce qui s'offrait à sa vue : paysages, châteaux, églises, fabri-

ques, etc., qu'il reportait ensuite sur toile avec une telle précision qu'on aurait pu compter les briques, les pierres, les mousses, et jusqu'aux plus petits détails. Il cite de lui, dans un de ses tableaux, une Bible entr'ouverte qui n'a que cinq centimètres de hauteur, et dans laquelle on peut lire couramment le texte comme s'il était imprimé.

Van der Heyden conserva pendant toute sa vie cet amour de l'exactitude, cette conscience dans le dessin, cette patience d'exécution de ses débuts ; mais il sut les allier plus tard avec une grande science du clair-obscur et un sentiment très juste de la couleur et du jeu des ombres et des lumières. Ses tableaux, fort appréciés de ses contemporains, sont encore aujourd'hui regardés comme des œuvres très remarquables.

« Van der Heyden, dit M. Charles Blanc, est un des peintres hollandais qui se payent le plus cher, non pas en Hollande seulement, mais partout. Pourquoi ? C'est le secret de l'art. Par lui, tout prend une physionomie, un charme. Les choses les plus insignifiantes et les plus vulgaires, que nous ne regardons jamais dans la réalité, peuvent nous captiver en peinture, si elles sont exprimées par un véritable peintre, et c'est ce qui se produit d'une manière surprenante dans les ouvrages de Van der Heyden. »

Comme la plupart des paysagistes, Heyden ne savait pas peindre la figure, et presque tous les personnages qui animent ses tableaux sont de son ami et compatriote Adriaan Van den Velde.

Son amour des choses positives l'avait porté à étudier la mécanique, et c'est à lui que l'on doit, non pas l'invention des *pompes à incendie*, comme plusieurs écrivains hollandais l'ont avancé, mais au moins leur perfectionnement ; il écrivit même sur ces pompes un traité publié en un volume in-folio en 1690, qu'il enrichit d'une série de belles planches, dessinées et presque toutes gravées par lui. La ville d'Amsterdam le récompensa en lui accordant une pension, et en lui donnant le titre et les fonctions de directeur des pompes à incendie.

Aussi retrouve-t-on fréquemment dans les œuvres de Van der Heyden, et surtout dans ses dessins, des souvenirs des grands incendies qui ont éclaté dans la ville d'Amsterdam et dans les environs vers la fin du dix-septième siècle. Le catalogue de la collection Verstolk, dont la vente eut lieu en 1847, en comptait à lui seul trois, plus une étude de pompes à feu, *l'une du temps passé, l'autre moderne, toutes deux fonctionnant*.

C'est un de ces dessins que reproduit notre gravure ; il fait aujourd'hui partie de la remarquable collection de M. Dutuit, de Rouen, et a figuré à l'exposition des dessins de maîtres qui eut lieu à l'École des beaux-arts, au mois de mai 1879, où il était désigné comme représentant l'incendie de l'*ancienne Bourse d'Amsterdam*.

Van der Heyden mourut le 28 septembre 1712, âgé de soixante-quinze ans, laissant des œuvres relativement peu nombreuses.

Le Musée du Louvre possède de lui trois tableaux, entre autres la célèbre vue de l'*Hôtel de ville d'Amsterdam*.

COMMENT ARRIVERA LA FIN DU MONDE.

Parmi les grands sujets de méditation et d'inquiétude qui ont dans tous les temps saisi l'attention de l'humanité pensante, il n'en est aucun peut-être qui ait autant occupé les cerveaux que le curieux problème de la fin du monde. Un tel sujet nous intéresse, il est vrai, de fort près, en effet, puisqu'il s'agit du sort de notre race, de l'avenir réservé à nos descendants, et de la destinée de notre mère patrie. Aussi voyons-nous que longtemps avant l'origine même des sciences, on a essayé de satisfaire la curiosité des mortels en représentant sous différents aspects les derniers jours de la terre et des cieux. Les uns prophétisaient le feu, et montraient notre monde en proie aux spasmes des dernières convulsions d'un peuple brûlé vif, universel incendie ne laissant après lui que la cendre des morts. Les autres ouvraient d'avance les cataractes des cieux, et racontaient l'agonie délirante des pauvres humains submergés et noyés comme au temps du déluge de Noé et de Deucalion ; les eaux devaient tout détruire, et cette fois-ci nulle famille privilégiée n'aurait flotté dans une arche sainte pour attendre la réapparition de la terre ferme. D'autres encore annonçaient pour la fin des temps Dieu lui-même venant en personne après les signes avant-coureurs, et descendant sur les nues pour juger les vivants et les morts.

Cent fois, depuis trois mille ans de souvenirs historiques que nous possédons, cent fois la fin du monde a été annoncée comme prochaine, et acceptée comme une prédiction sinon probable, du moins possible. Les disciples de Zoroastre ont attendu en vain le feu du ciel qui devait embraser la terre. Les Hébreux ont tremblé sous les imprécations sacrées des prophètes. Les chrétiens du premier siècle se sont préparés à mourir ensemble à la fin de la génération qui était née pendant les prédictions de Jésus, et couchaient pieusement leurs frères morts avant eux dans l'ensevelissement du tombeau, afin que la résurrection fût plus facile que dans la coutume païenne de brûler les morts. L'attente anxieuse des fidèles n'ayant pas été justifiée, ils attendirent la fin du monde et le jugement dernier pour la première année du second siècle. Puis, les prédictions furent interprétées plus longuement et ajournées d'étapes en étapes, jusqu'en l'an mille. Toute la chrétienté fut convaincue de la sinistre influence de cette date fameuse, et les rois comme les évêques commençaient leurs ordonnances par la formule : « La fin du monde approchant » (*Termino mundi appropinquante*). L'an mille arriva, et le monde resta. Aucun siècle ne s'est écoulé depuis sans que la prédiction ait été renouvelée. Le dix-huitième siècle n'en a pas été exempt. Enfin le dix-neuvième siècle a vu six fois déjà la même menace renaître et s'évanouir.

On peut donc s'attendre à voir encore ces prédictions reparaître d'ici à l'an 1899, se renouveler en attendant l'an 2000, et se perpétuer sans doute ainsi jusqu'à la consommation des siècles.

Le but de cet article n'est pas d'examiner au point de vue historique les nombreuses et diverses prédictions faites jusqu'ici sur la fin du monde, mais de répondre à la question posée en tête de notre causerie : Comment la fin du monde arrivera-t-elle ? Notre intérêt est de savoir si la science positive actuelle permet de se former une idée judicieuse de la solution de ce grand problème, et de pressentir le procédé que la nature emploiera pour endormir du dernier sommeil notre race humaine et toutes les espèces animales et végétales, pour effacer du livre de vie l'histoire de la terre et de tout ce qui lui aura appartenu.

Essayons donc de résoudre ce problème par les méthodes

scientifiques que l'étude de la nature peut mettre à notre disposition.

I

Mais d'abord, avant tout, une première question se pose : Le monde finira-t-il?

Si, par le *monde* on entend l'*univers* entier, c'est-à-dire non seulement la terre où nous sommes, mais encore les autres planètes, le soleil, toutes les étoiles, qui sont autant de soleils, tous les systèmes planétaires qui gravitent autour de leur lumière et de leur chaleur, et les systèmes doubles et multiples, et les amas d'étoiles, et les nébuleuses, et tous les mondes qui peuplent l'espace infini... si, dis-je, on met en question le problème de la durée de l'univers entier, et que l'on demande s'il finira un jour, nous répondrons très humblement que nous n'en savons rien.

Les systèmes de mondes sont innombrables ; l'imagination la plus puissante et la plus infatigable ne peut atteindre les limites de l'univers, qui reculent à mesure qu'on les poursuit : c'est l'infini dans l'espace, auquel correspond l'éternité des temps. Ces systèmes ont tous les âges possibles. Quand l'un s'éteint, un autre naît, et il semble que l'univers s'entretienne éternellement en vertu des forces de la nature, comme une forêt qui demeure toujours vivace à travers les siècles, quoique chaque année de vieux arbres tombent en ruine. Ainsi, il ne semble pas que l'univers puisse disparaître un jour, et quoique nous ignorions par quel procédé les soleils sont engendrés, cependant nous sommes fondés à admettre que l'univers ne finira pas dans son ensemble, et qu'il y aura *toujours* des soleils dans l'espace, et des terres très probablement habitées circulant autour d'eux.

Ce n'est donc pas de la fin de l'univers que nous devons nous occuper, mais de la fin du monde où nous sommes. Par *monde*, nous devons entendre ici seulement la terre que nous habitons. De sorte que la question se trouve textuellement réduite au problème spécial de la *fin de la terre*.

La fin de l'humanité, la fin de la vie terrestre tout entière, n'entraînerait aucun bouleversement dans la mécanique céleste. Les étoiles, soleils et systèmes, existaient avant la terre, et existeront après. L'événement, quelque important qu'il nous paraisse, n'amènera aucun cataclysme dans le ciel. Il s'opérera sans bruit, sans révolution, et passera inaperçu pour l'univers tout entier, qui ne s'émouvra pas plus que l'un de nous ne s'occupe et ne s'émeut de la mort d'une fourmilière de nos bois.

II

La terre durera-t-elle toujours?

A cette question nous pouvons donner une réponse négative. Si nous ne sommes pas absolument sûrs que l'univers dure éternellement, nous sommes parfaitement certains que la terre aura une fin, et que le temps viendra où il n'y aura plus un seul être vivant à sa surface.

Cette fin assurée est fort éloignée de notre époque, comme nous le verrons plus loin, et quelque sombre qu'elle puisse être en réalité, cette perspective n'a rien de directement effrayant pour nous-mêmes, ni pour nos enfants, ni même pour nos sociétés et nos nations. Quand elle arrivera, il ne restera probablement plus un seul de nos descendants directs, ni un seul Français, un seul Italien, un seul Espagnol, un seul Anglais, un seul Allemand, un seul Chinois : tous les peuples auront été bouleversés plusieurs fois, transformés et rajeunis.

Mais avant la fin générale de la terre, il peut y avoir plusieurs fins partielles, plus ou moins étendues, et qui peuvent arriver actuellement, comme elles sont déjà arrivées avant notre naissance. Ces destructions partielles nous touchent de plus près, parce qu'elles peuvent nous atteindre personnellement, ou dans nos familles et nos sociétés. Elles pourront même détruire successivement tous les pays, en laissant toujours le banquet de la vie à peu près complet néanmoins, d'ici à l'époque éloignée où l'humanité entière sera condamnée à l'extinction. Ces menaces, qui nous viennent un peu de tous les côtés, de la terre elle-même, de la mer, de l'atmosphère et du ciel, doivent-elles nous inspirer de grandes craintes? Examinons.

La suite à la prochaine livraison.

PIERRE LE RÉPROUVÉ.

PAR WORDSWORTH.

Suite. — Voyez page 35.

Pierre est resté dans une transe, sous les aunes, près de la rivière. L'âne gît à coté, où glissent de faibles brises, et les rayons de la lune tremblent sur l'onde. Pierre s'éveille, étend les bras, soulève la tête, voit son bâton ; c'est pour lui un trésor. Le souvenir lui revient : il habite encore sur cette terre. La tête appuyée sur sa main, il regarde le ciel, les rochers, les bois, et son œil errant se fixe enfin sur l'eau. Qu'y voit-il? N'est-ce pas la figure de ceux qui dorment leur dernier sommeil? Avec son bâton il sonde la profondeur.

Comme une barque brisée par la tempête, et qu'une vague écumante a soudain remise à flots, l'âne s'est redressé. Ses os émus tressaillent de joie ; debout près de Pierre qui se penche sur la rivière, l'âne allonge le cou et lui lèche les mains. Il y a tant de vie dans les yeux du pauvre animal, tant de vie dans ses membres et dans ses oreilles, que Pierre, eût-il été le plus lâche des hommes, n'eût plus ressenti de frayeur. L'âne regarde, et Pierre continue sa recherche. Il sonde ici, il sonde là ; autour de la baguette une chevelure s'est enroulée ; il tire, il tire encore, et celui que le pauvre âne avait perdu, l'homme noyé depuis quatre jours, remonte du fond de la rivière ; la tête du revenant apparaît! Pierre le traîne sur la rive.

— Sans nul doute, se dit-il, c'était le maître de ce misérable âne.

Et lui, que fait le pauvre animal? Son accès de joie est passé ; il retombe sur ses genoux ; il présente son dos à Pierre, il veut qu'il le monte.

— J'irai, quoi qu'il arrive ; il sait la route, il me conduira au logis de l'homme noyé.

L'âne reconnaissant, sans tarder d'une minute, s'est détourné avec son cavalier, laissant le corps sur l'herbe. Fidèle à sa triste veille, l'âne a passé là quatre jours et quatre nuits ; jamais on ne vit pelouse plus attrayante, et pourtant pendant quatre jours l'âne n'a pas rompu son jeûne. Son pas est ferme, son cœur est fort ; il a traversé la prairie, atteint l'entrée de la carrière ; il se dirige vers le sud.

Écoutez : un son plein de douleur éclate dans l'air, et quoique depuis trente ans Pierre ait erré, la nuit, le jour, jamais son plus lamentable ne frappa ses oreilles. Ce n'est

pas le pluvier des marais, ce n'est pas le butor, ni l'aboiement du renard, ni la chouette nichée dans le roc, ni le chat sauvage aux prises avec sa proie.

L'âne a tressailli : il s'arrête court au beau milieu du hallier, et Pierre, qui se plaît à siffler, seul ou dans la foule, est devenu muet.

Ce cri qui résonne jusqu'au fond du bois, ce cri qui rase l'eau, est sorti de l'entrée de la carrière. Un beau garçonnet, tenant à la main une branche d'aubépine toute brillante de rouges baies, apparaît à l'entrée de la caverne, puis recule et se dérobe à la clarté de la lune. Que cherche l'enfant? Il a rampé avec effort sur ses mains et sur ses genoux, parmi les rochers, derrière les arbres, ou bien il a couru dans la plaine découverte; il est arrivé là à la fin du jour, près de cette sombre caverne, et, comme un pauvre oiseau qui trouve son nid vide et dévasté, il a poussé un cri douloureux.

L'âne aux écoutes a reconnu la voix, puis il a repris sa course, comme pour fuir ce son lamentable; et tandis qu'il gravit la colline boisée, le cri s'affaiblit, puis il s'éteint dans l'espace. Sortant du sombre bois, l'animal et son cavalier cheminent au clair de lune; de nouveau ils plongent dans un étroit vallon où serpente un vert sentier à travers la bruyère. Les roches qui surplombent de chaque côté ont pris un aspect fantastique. Là s'élèvent des temples pareils à ceux des Hindous, des mosquées, des clochers, des abbayes gothiques et des châteaux revêtus de lierre. Tous semblent regarder Pierre comme il passe. Pierre se dit que cette nuit va décider de son sort, et, combattu entre la crainte et le doute, il chemine avec terreur. Une plaine se déroule devant lui, elle est nue et déserte.

— D'où vient ce frôlement qui nous suit?

C'est une feuille qui roule derrière eux, jouet léger du vent qui souffle sur ce désert. Pierre a vu la feuille flétrie, et sa détresse n'en est point soulagée.

— Là où il n'y a ni buissons, ni arbres, jusqu'aux feuilles me poursuivent, me sachant si pervers.

L'âne n'a point ralenti sa course; pas une fois il n'a tourné la tête pour brouter au passage une feuille de ronce, une lame de gazon. Comme ils cheminent à travers les haies, Pierre, regardant en arrière, voit sur la blanche poussière de la route une tache rouge, une goutte de sang que la lune fait paraître pâle. D'où peut venir ce sang? Une terreur s'éveille en lui; d'où vient ce sang? Il aperçoit sur la tête de l'âne la plaie saignante qu'il lui a faite. C'est de là que s'épanchent les gouttes rouges qui marquent leur voie, et il pense à celui qu'une mort subite a surpris, au pauvre animal fidèle, qui quatre jours durant a veillé près du mort; et de redoutables angoisses passent et repassent comme des météores à travers son esprit troublé.

La fin à la prochaine livraison.

CIVILISATION.

Nous n'avons vu que l'ébauche; notre postérité verra la statue. LACORDAIRE.

L'ÉPAVE.

La mer a grondé toute la nuit, éveillant de sa voix formidable les échos sinistres de la baie des Trépassés. Puis elle s'est apaisée avec les pâleurs de l'aube; ses vagues se sont calmées peu à peu, et maintenant elles viennent expirer mollement sur la plage, où chacune d'elles laisse pour un instant une légère frange d'écume. Le ciel s'est éclairci; de beaux nuages gris et blancs passent lentement sur son azur, poussés par une faible brise. Où donc est le vent furieux qui mugissait dans la nuit? Où sont les colères de l'Océan? Il n'en reste plus rien!

Plus rien! Si : il en reste une ruine, une épave... Sur la longue grève de sable fin et blanc, un mât de navire est étendu; quelques débris, câbles, chaînes, poulies, gisent auprès de lui. Pauvre mât! tu fus, sans doute, un bel arbre, un beau sapin au sombre feuillage, qui dressait sa cime aiguë sous le ciel froid du Nord. Tu as connu les longues nuits d'hiver qu'illumine la pourpre des aurores boréales, et les douces nuits d'été d'où le soleil ne retire pas sa lumière; tu as vu à tes pieds s'étendre les vastes tapis de neige qui confondent les champs et les chemins, et tu as assisté au réveil joyeux de la nature, quand le printemps, d'un coup de sa baguette enchantée, fait tout revivre, fleurir et chanter. Puis, sur un beau navire à la proue effilée, tu t'es dressé, toujours debout, toujours majestueux; tu as porté les voiles blanches où s'engouffrait la brise, et tu as connu d'autres climats, d'autres étoiles et d'autres hommes. Que de choses tu pourrais raconter, muet voyageur! Que de choses tu as vues, depuis le jour où tu quittas le port, jusqu'à cette nuit où la tempête t'a jeté, brisé, sur une côte de la Bretagne!

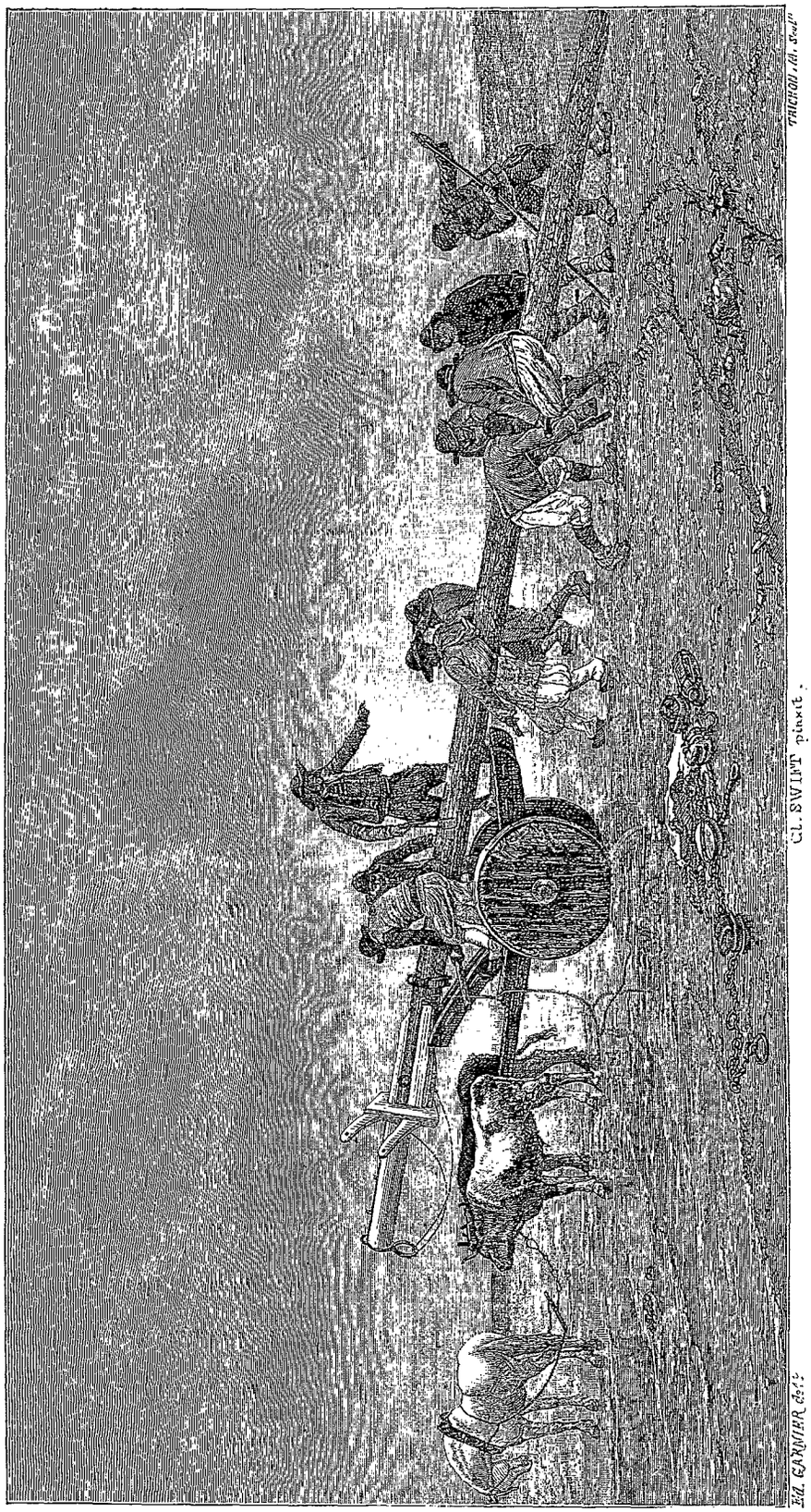
Ils sont accourus, les robustes gars de l'Armorique; et leurs bras vigoureux, s'aidant de leviers solides, soulèvent l'énorme épave pour la placer sur leur charrette. Et pendant que ceux-ci travaillent à sauver de la mer les débris qu'elle a rejetés pour les reprendre, la capricieuse, au prochain flot, d'autres ont monté sur leur barque, et s'en vont, regardant au loin, cherchant bien si sur les vagues on n'aperçoit pas quelque autre épave plus précieuse, quelque naufragé cramponné à une planche et appelant des sauveurs de toute la force de sa prière. Oh! s'il en est encore que la mer n'ait pas engloutis, qu'ils se rassurent! c'est le salut qui leur vient, ce sont des frères qui les cherchent. Peut-être ne comprendra-t-on pas leur langue; mais les yeux ont leur langage aussi. Les naufragés ne liront qu'une tendre pitié dans les regards des hommes de Bretagne.

Car il n'est plus, le temps barbare où pour tout habitant des côtes le naufragé n'était qu'une proie (1). Alors le seigneur féodal, du haut de son nid de vautour, souriait à la tempête. « Holà! mes vassaux, au rivage! la mer a travaillé pour moi cette nuit. A la lueur des éclairs j'ai vu sombrer des nefs pesamment chargées. A la côte! à moi les marchandises précieuses, à moi les épaves, à moi les hommes aussi! Francs ou Mores, Anglais ou Frisons, ils seront mes esclaves; et le nombre des esclaves fait la richesse du seigneur! » Non; aujourd'hui, c'est pour le naufragé qu'on travaille : l'épave est son bien, et son bien lui sera rendu; il sera aimé, consolé, encouragé; il reverra sa patrie, et le soir, dans les veilles d'hiver, il racontera aux siens combien sont bons et compatissants les hommes de Bretagne.

Peut-être alors quelque vieillard, secouant la tête à son récit, lui dira : « Le monde a donc bien changé! Dans ma jeunesse, j'ai ouï dire aux anciens que ces côtes de Bretagne étaient redoutables par leurs tempêtes, et encore plus

(1) Voy. t. VII, p. 210.

par la méchanceté des hommes. Dans ce temps-là, malheur aux naufragés que la mer jetait sur leurs plages ! ils étaient dépouillés, et nul d'entre eux n'a jamais revu son pays. Tout ce qui vient de la mer est à nous, disaient les Bretons ;



Une Épave, tableau de Cl. Swift. — Dessin d'Édouard Garnier.

et pour attirer les malheureux navires, ils attachaient des fanaux allumés aux cornes de leurs bœufs, qu'ils chassaient ensuite entre les rochers. Les capitaines croyaient voir luire les lumières des habitations ; ils comptaient sur un port, sur des secours, sur un abri ; ils mettaient le cap sur ces feux trompeurs, et ils trouvaient le naufrage et la mort. Si les choses ont tant changé, béni soit Dieu, qui de siècle en siècle incline le cœur des hommes vers le bien et qui fait trouver aux pauvres naufragés des sauveurs et des amis dans les descendants des pilleurs d'épaves de la Bretagne ! »

SARAH COLERIDGE.

La fille de Coleridge, théologien et poète connu surtout par son poème de *Christabel*, étrange et fantastique vision, qu'on croirait écrit sous l'influence du haschisch et de l'opium, a laissé un recueil de lettres et de pensées qui nous a paru assez intéressant pour en donner ici quelques extraits. Elle disait, en parlant de son père : « Quand il était seul avec moi, il était presque toujours sur la route pavée d'étoiles, embrassant tous les cieux dans la vaste sphère de ses pensées. »

Sarah Coleridge avait passé son enfance et sa jeunesse avec Southey, Wordsworth, Lamb, les amis de son père. D'une santé délicate, elle avait beaucoup appris et réfléchi ; à vingt-cinq ans elle connaissait et lisait dans leur langue Homère, Virgile, Horace ; elle savait le français, l'italien, l'espagnol et l'allemand. Après sept ans d'une mutuelle attente, par suite du manque de fortune d'un côté et d'une position à acquérir de l'autre, elle avait épousé son cousin. Elle était belle, d'une beauté éthérée. Elle avait l'imagination de son père avec une âme douce et sereine. Wordsworth a dit d'elle : « C'est un pur esprit dans une enveloppe féminine. »

Très occupée de ses enfants, elle a laissé d'excellents conseils sur l'éducation :

« *Hampstead, 1833.* — Je crois que le siècle actuel, dur au travail, affairé, haletant, surfait la partie *positive* de l'éducation et met en oubli l'efficacité de la partie *négative*. Ne rendez pas les enfants irréligieux en leur administrant maladroitement la religion par doses. Evitez de leur donner l'idée de leur importance en les accusant d'orgueil et de hauteur. Vous les rendrez tracassiers et peu charitables si vous discutez devant eux les défauts ou les torts de ceux avec lesquels ils sont appelés à vivre, et qu'ils doivent respecter, leur donnant ainsi le fruit de l'arbre de la science du mal (fruit qui engendre le dénigrement et l'amertume), avant que leur estomac soit assez fort pour le digérer, avant que l'esprit soit rassis, alors que ce triste savoir ne peut que troubler les douceurs de la charité et de l'humanité. Ne créez pas le dégoût ou l'hypocrisie en essayant d'inculquer la sensibilité et telles autres bonnes qualités qui ne peuvent se greffer au dehors. Ne leur infligez pas la science pour laquelle leur esprit n'est pas encore mûr, sinon vous en ferez de petits pédants superficiels. Bref, laissez à la nature ses franches coudées ; n'emmaillottez pas l'esprit dans des langes, comme on faisait jadis du corps ; fiez-vous-en plus aux heureuses influences qu'à une tutelle directe ; on risque de manquer le but par trop d'anxiété. Rappelez-vous que le pouvoir de l'éducation est beaucoup plus limité que celui des circonstances. La nature et la bénédiction de Dieu planent au-dessus de tout. Il faut se résigner au désappointement que nos meilleures intentions et nos plus fervents efforts ne peuvent toujours conjurer. Ces considérations sont, je crois, trop dédaignées de nos jours ; on est trop pressé, trop affairé pour penser. Les églises se bâtissent en une quinzaine de mois, mais ce ne sont pas celles que nos pères ont bâties.

» C'est merveille qu'il y ait encore dans le monde tant d'innocence et de natures enfantines ; mais, comme disait une vieille nourrice : « Seigneur, Madame, il n'est pas si » facile de tuer un baby. » Je crois de même qu'il n'est pas très facile de gâter un enfant.

. . . . . .

« Mrs Joanna Baillie, l'auteur des « Drames sur les pas- » sions », était un grand poète il y a trente ans. La flamme du génie s'est éclipsée ; mais jamais je ne vis plus aimable et plus intéressante vieillesse. La figure, le costume, les mouvements, tranquilles et pacifiés, les cheveux d'argent, le regard calme et intérieur, le teint pâle sans être maladif, tout est en harmonie. C'est l'hiver, avec sa parure de neige et de soleil voilé ; ni fleurs, ni fruits de serre chaude, ne font contraste avec l'aspect général. — Pourquoi vouloir paraître jeune quand on est vieux? Pourquoi mettre l'esprit et la personne en désaccord? Il y a une grâce réelle, une bienséance appartenant à la vieillesse, qui n'a rien à faire avec des joues rondes et des cheveux châtains.

. . . . . .

» Je me suis amusée et j'ai instruit mon fils, avec l'aide de ma mère, au moyen de petites rimes que j'écrivais sur des cartes. Mon mari a eu la fantaisie de les faire imprimer en souvenir de mes occupations pendant un temps de faiblesse et de souffrance, alors que j'étais privée presque de tout plaisir et de tout moyen de me rendre utile. C'est à ce point de vue que vous accueillerez le petit livre que je vous envoie ; il peut amuser d'autres enfants, mais il ne saurait être pour aucun autre ce que ces vers improvisés selon les circonstances et ce qui l'intéressait au jour le jour, ont été pour Herbert.

. . . . . .

» Soyez bonne pour les pauvres ; soignez les malades, remplissez les devoirs de la charité sans jamais en faire parade ; évitez tout vice et tout grossier penchant. Tâchez, quand le malheur vous atteindra, de vous y résigner. Soyez reconnaissante à Dieu de ses bienfaits, pensez souvent à votre fin dernière ; ne redoutez pas plus votre tombe que votre lit, si c'est possible. Telle sera toujours, plus ou moins professée, la somme de religion que pratiquent beaucoup de très populaires et très bons chrétiens. »

DE CERTAINS GESTES.

« Le geste est un effort de l'âme pour se communiquer à travers le corps et faire passer ce qu'elle sent et ce qu'elle voit dans l'âme de celui qui entend. » (Domat.)

En confirmation de cette pensée de Domat, nous rapporterons ici, afin que d'autres puissent l'observer et le confirmer, un fait que nous avons plusieurs fois vérifié dans le cours de notre longue vie.

Ayant eu occasion d'examiner souvent de très près des personnes avec qui nous étions en relations d'affaires, nous avons surpris chez chacune d'elles un geste particulier qu'elles ne manquaient jamais de faire lorsque leur âme était dans une situation particulière.

L'une d'entre elles, toutes les fois que sa pensée intérieure n'était pas conforme, était opposée à celle que ses paroles exprimaient, croisait ses jambes, ôtait sa calotte brodée, en coiffait son genou, et lui adressait le petit discours qu'elle improvisait pour nous, sans nous regarder en face. Nous avons toujours eu l'heur de reconnaître que cette confidence, ce conseil de camarade, présenté comme étant dans notre intérêt, était un piège adroit qui nous était tendu, et que la confidence à la calotte était celle d'un faux bonhomme. Nous avions deux associés à qui nous commu-

niquâmes notre découverte, et ils en reconnurent plusieurs fois la justesse.

Une autre personne, quand elle avait une pensée secrète qu'elle voulait faire naître en nous sans l'articuler elle-même, et qui était dans son intérêt, plissait le coin gauche de sa bouche et nous décochait une plaisanterie ou quelque historiette propre à atteindre son but.

Une troisième, dès qu'une question la mettait intérieurement dans un grand embarras, se pinçait le lobe de l'oreille droite avec l'index et le pouce, et portait ensuite ces deux doigts vers son nez, comme si elle eût cru y flairer une solution satisfaisante.

En résumé, par ces faits et par une foule d'autres, nous avons acquis la conviction que chaque personne traite ainsi par un geste plus ou moins caché, plus ou moins perceptible, la pensée secrète de son âme qu'elle a l'intention de dissimuler, et que fort souvent l'observateur attentif pourra découvrir lorsqu'il y aura entre eux des relations suivies.

Un ancien financier.

PROGRÈS.

Ce qui met le comble à la beauté et à la perfection des œuvres divines, c'est que l'univers marche sans cesse, et du mouvement le plus libre, vers un ordre de plus en plus complet. LEIBNIZ.

LAVOISIER.

Lavoisier, l'un des fondateurs de la chimie moderne, naquit à Paris, le 16 août 1743. Grâce à sa vaste intelligence et à son amour pour l'étude, grâce aussi aux leçons qu'il reçut des plus grands maîtres de son époque, de Jussieu, Lacaille, Guettard, Rouelle, etc., il devint lui-même un savant distingué et l'une des gloires de son siècle. Lauréat de l'Académie des sciences, qui, en 1765, lui décerna une médaille d'or pour son mémoire sur « le meilleur système d'éclairage de Paris », le jeune chimiste, encouragé par ce succès, s'adonna définitivement aux recherches scientifiques. Toutefois, et dans le but de conquérir l'indépendance que peut seule donner la fortune, il sollicita et obtint la place de fermier général, qui lui permit de travailler à l'aise et de subvenir à toutes ses dépenses.

Le premier et l'un des travaux les plus remarquables de Lavoisier est *l'analyse de l'air*, jusqu'alors regardé par tous les chimistes comme un corps simple ou élément, susceptible de produire d'autres substances. L'air était considéré par Stahl (1) comme le principe combustible des métaux; d'après lui, le fer contenait deux choses : le *phlogistique*, qui engendre la flamme, et la *chaux*, ou produit de la calcination. Cette étrange théorie, dont Lavoisier prouva l'absurdité, était admise par tous les savants allemands, qui, irrités des prétentions de Lavoisier, le brûlèrent en effigie. Pour démontrer que l'air est bien formé de deux gaz dont l'un, *l'oxygène*, s'unit au métal lorsqu'on le chauffe, et l'autre, *l'azote*, ne peut entretenir la respiration, l'illustre chimiste prit un matras à long col, recourbé à son extrémité, puis y versa du mercure. Faisant ensuite pénétrer le col de son ballon sous une cloche contenant aussi du mercure et retournée sur une cuve remplie du même métal, il le fit chauffer jusqu'à ce que la calcination du mercure lui parût complète. Pendant cette expérience, qui dura près de douze jours, Lavoisier remarqua que le métal contenu dans le ballon se recouvrait de pellicules rouges qui augmentaient en nombre et en volume à mesure que diminuait la quantité d'air emprisonnée sous la cloche; il observa en outre que le mercure de la cuve montait peu à peu dans l'éprouvette, et qu'enfin le gaz qui s'y trouvait renfermé s'était réduit au sixième de son volume primitif. Après avoir examiné le produit nouveau qu'il avait obtenu, Lavoisier pensa que peut-être il renfermait le gaz disparu de l'éprouvette. Pour s'en convaincre, il imagina de le placer dans une cornue, et disposa son appareil de façon à recueillir les corps qui pouvaient s'en séparer. L'expérience répondit en tous points à ses prévisions : en même temps qu'il vit se former des gouttelettes de mercure sur les parois du récipient, il s'aperçut qu'il se dégageait un gaz jouissant de la propriété d'entretenir et d'activer la combustion, et dont le volume correspondait exactement à celui qui manquait dans l'éprouvette. Lavoisier donna à ce fluide le nom d'oxygène, dérivé de deux mots grecs : *oxus*, acide, et *geinomai*, j'engendre, parce qu'en effet il se combine à la plupart des substances pour former des composés qu'on appelle acides.

Priestley (1), qui de son côté avait découvert l'oxygène qu'il nomma air déphlogistiqué, et avait reconnu la présence de l'azote dans l'air, n'a pas eu, comme notre illustre compatriote, l'honneur de tirer de leur étude l'explication des phénomènes de la combustion et de la respiration. En tête de l'un de ses mémoires, Lavoisier reconnaît loyalement les mérites du savant anglais : « Je dois, dit-il, prévenir le public qu'une partie des expériences contenues dans ce mémoire ne m'appartient pas en propre, peut-être même, rigoureusement parlant, n'en est-il aucune dont M. Priestley ne puisse réclamer la première idée; mais comme les mêmes faits nous ont conduits à des conséquences diamétralement opposées, j'espère que si l'on a à me reprocher d'avoir emprunté des preuves des ouvrages de ce célèbre physicien, on ne me contestera pas au moins la priorité des conséquences. »

La théorie de Lavoisier ne fut pas seulement combattue par les Allemands, elle le fut même par les chimistes français. C'est ainsi qu'en 1778 Macquer écrivait : « M. Lavoisier m'effrayait depuis longtemps par une grande découverte qui n'allait pas à moins qu'à renverser toute la théorie du phlogistique. Son air de confiance me faisait mourir de peur... Heureusement M. Lavoisier vient de mettre sa découverte au jour, et je vous assure que depuis ce temps j'ai un grand poids de moins sur l'estomac. »

Malgré toutes les attaques dirigées contre lui, les expériences décisives du célèbre chimiste finirent enfin par convaincre même les plus incrédules; en 1785, Berthollet (2) se déclara solennellement, en pleine Académie, partisan de la nouvelle doctrine. Son exemple ne tarda pas à être suivi par tous les autres savants, Monge, Condorcet, Fourcroy, etc., etc.

(1) Stahl, chimiste allemand, naquit à Anspach (Bavière), en 1660, et mourut à Berlin en 1734. Sa théorie du phlogistique lui valut une très grande célébrité.

(1) Priestley, chimiste, physicien et théologien anglais, naquit à Fieldhead, en 1733, et mourut en 1804. Ses découvertes et ses œuvres, qui forment 70 volumes, lui ont valu une très grande célébrité.

(2) Berthollet, né en 1748, avait abandonné la médecine pour se livrer à l'étude de la chimie. Il fut, avec Guyton de Morveau, le réformateur de cette science; ses nombreuses découvertes et ses recherches sur l'affinité des sels ont rendu son nom immortel. (Voy. les Tables.)

Bien qu'il ignorât les travaux du médecin Jean Rey, qui, en 1630, avait remarqué que les métaux augmentent de poids lorsqu'ils brûlent, Lavoisier se mit à étudier les phénomènes de la combustion et de la respiration, et trouva, comme l'atteste un pli cacheté déposé à l'Académie le 1er novembre 1772, que le soufre et le phosphore augmentent de poids en brûlant par suite de la fixation de l'air atmosphérique, et qu'au contraire l'oxyde de plomb dégage de l'air lorsqu'on le brûle. Ce n'est que plus tard, après de nombreuses recherches, que Lavoisier s'aperçut que ce n'est pas l'air, mais bien son oxygène, qui se combine aux corps combustibles, et que le phénomène de la respiration n'est autre qu'un phénomène de combustion.

« La respiration, dit-il, n'est qu'une combustion lente de carbone et d'hydrogène, semblable en tout à ce qui s'opère dans une lampe ou dans une bougie allumée; sous ce point de vue, les animaux qui respirent sont de véritables corps combustibles qui brûlent et se consument. — Dans la respiration, comme dans la combustion, c'est l'air atmosphérique qui fournit l'oxygène et le calorique; mais, comme dans la respiration, c'est la substance même de l'animal, c'est le sang, qui fournit le combustible. Si les animaux ne réparaient pas habituellement par les aliments ce qu'ils perdent par la respiration, l'huile manquerait bientôt à la lampe, et l'animal périrait, comme une lampe s'éteint quand elle manque de nourriture. Les preuves de cette identité d'effet entre la respiration et la combustion se déduisent immédiatement de l'expérience. En effet, l'air qui a servi à la respiration ne contient plus, à la sortie du poumon, la même quantité d'oxygène; il renferme non seulement du gaz carbonique, mais encore beaucoup plus d'eau qu'il n'en contient avant l'inspiration. Or, comme l'air vital (oxygène) ne peut se convertir en acide carbonique que par une addition de carbone, qu'il ne peut se convertir en eau que par une addition d'hydrogène, que cette double combinaison ne peut s'opérer sans que l'air vital perde une quantité de son calorique spécifique, il en résulte que l'effet de la respiration est d'extraire du sang une portion de carbone et d'hydrogène et d'y déposer à la place une portion de son calorique spécifique, qui, pendant la circulation, se distribue avec le sang dans toutes les parties de l'économie animale et entretient cette température à peu près constante que l'on observe dans tous les animaux qui respirent.

» On dirait que cette analogie qui existe entre la combustion et la respiration n'avait point échappé aux poëtes ou plutôt aux philosophes de l'antiquité dont ils étaient les interprètes et les organes. Ce feu dérobé du ciel, ce flambeau de Promethée, ne présente pas seulement une idée ingénieuse et poétique, c'est la peinture fidèle des opérations de la nature, du moins pour les animaux qui respirent. On peut donc dire avec les anciens que le flambeau de la vie s'allume au moment où l'enfant respire pour la première fois, et qu'il ne s'éteint qu'à sa mort. »

L'hydrogène, dont le nom signifie *j'engendre l'eau*, fut découvert en 1766, par Cavendish (1). Bien que ce chimiste eût remarqué que ce gaz brûle au contact de l'air et que sa flamme forme de l'eau en présence d'un corps froid, il n'a su déduire aucune conséquence de sa curieuse observation. Lavoisier, pour qui le moindre phénomène était un nouveau sujet d'étude, pensa que ce liquide, considéré jusqu'alors comme un élément, pouvait bien être un composé d'oxygène et d'hydrogène, vu que ce gaz produit de l'eau en se combinant avec l'oxygène de l'air. Pour s'en assurer, il répéta avec Laplace l'expérience de Cavendish; mais au lieu de brûler l'hydrogène au contact de l'air, ils firent passer une étincelle électrique dans un mélange déterminé de ces deux gaz, et trouvèrent qu'un litre d'oxygène et deux litres d'hydrogène produisent deux litres de vapeur d'eau.

C'est le 24 juin 1783 qu'eut lieu cette mémorable expérience.

Pour prouver d'une manière irréfutable que l'eau est bien un corps composé, Lavoisier proposa au chimiste Meunier d'en faire avec lui l'analyse. A cet effet, ils firent passer sur du fer chauffé au rouge un courant de vapeur d'eau, et



Lavoisier. — D'après une médaille du Musée de la Monnaie.

trouvèrent que l'oxygène est absorbé par le métal, qui se transforme dès lors en oxyde, et que le gaz laissé libre n'est autre que de l'hydrogène pur.

Il serait trop long et même impossible d'énumérer tous les travaux auxquels Lavoisier se livra. On lit, dans le recueil des travaux de l'Académie des sciences de l'année 1782, cette phrase significative : « Cette année, M. Lavoisier a publié tant de mémoires, qu'il a été impossible de les publier tous. »

En chimie, Lavoisier démontra par une série d'expériences fort remarquables, faites avec le concours de Séguin, que les matières organiques qui entrent dans la constitution des plantes et des animaux sont formées d'éléments identiques, quelle que soit d'ailleurs l'espèce, l'organisation et les fonctions de ces différents êtres. Or, ces éléments sont au nombre de quatre : l'oxygène, l'hydrogène, le carbone et l'azote. Il reconnut, en outre, que le diamant n'est autre que du carbone pur cristallisé, qui donne, par sa combustion, une quantité d'acide carbonique égale au poids du charbon que l'on aurait brûlé à sa place.

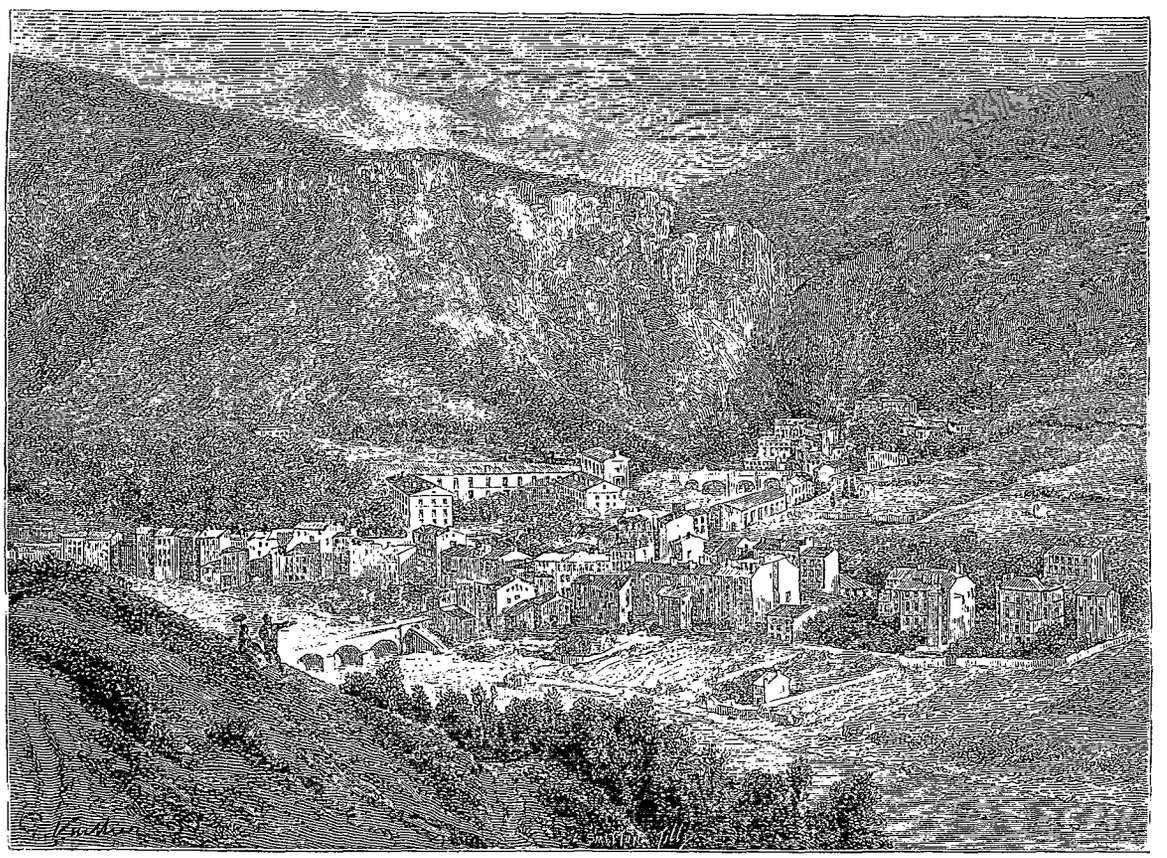
Aidé de Guyton de Morveau, de Fourcroy et de Berthollet, l'auteur de la théorie pneumatique, laquelle repose uniquement sur l'étude des gaz, créa la nomenclature chimique qui nous permet de classer les corps innombrables dont cette science est l'étude.

En physique, Lavoisier a fait un grand nombre d'observations sur les chaleurs spécifiques et les chaleurs latentes.

(1) Cavendish, célèbre chimiste et mathématicien anglais, naquit à Nice, en 1731. Au nombre de ses travaux les plus remarquables, il faut citer le calcul de la densité de la terre, et la mesure de l'attraction produite par notre globe sur les objets placés à sa surface.

AMÉLIE-LES-BAINS

(PYRÉNÉES-ORIENTALES).



Amélie-les-Bains. — Dessin de G. Vuillier.

On a sous les yeux une vue très fidèle d'Amélie-les-Bains.

Voici d'abord, au premier plan, la Tech, qui descend de la frontière espagnole, au pied du mont de l'Escoula, et est bien paisible en ce moment, mais qui parfois, grossie tout à coup, s'emporte jusqu'à ébranler ou renverser quelque arche du pont. Au delà des maisons à gauche du spectateur, presque au milieu de l'estampe, on reconnaît à son importance le vaste hôpital militaire, où la source du grand Escaldadou distribue ses eaux sulfureuses, aussi bienfaisantes que celles de Barèges, aux officiers et aux soldats blessés ou menacés de phtisie, assez heureux pour y trouver accès et place. Plus haut, à gauche, au-dessus d'un viaduc et d'un pont qui traverse la petite rivière de Mondony, s'étagent les thermes Pujade, au pied des escarpements du *Serrat deu Merle*, vis-à-vis de ceux du *Serrat de las Fourques*. Moins en amont sont les thermes Hermabessière.

D'année en année, ces bains sont plus fréquentés. C'est sans doute la station thermale la plus basse et la plus méridionale de toutes celles des Pyrénées, et les baigneurs peuvent y séjourner plus avant en automne, même en hiver, comme à Vernet. Il ne faut pas imaginer, toutefois, que l'on y trouve la douce température et les charmes de la côte de Cannes, Nice ou Menton. La nature y est plus âpre et ne ménage pas toujours assez les constitutions faibles. Les promenades sont nombreuses, pittoresques, et méritent une description séparée. *La fin à une autre livraison.*

LA CLÉMENCE.

PAR SHAKSPEARE.

Le Marchand de Venise est un des plus beaux drames de Shakspeare. Voici l'un de ses épisodes les plus intéressants, si l'on veut bien ne pas regarder de trop près à la vraisemblance.

Une jeune et riche patricienne, Portia, déguisée en docteur en droit, est venue de Padoue à Venise avec mandat de juger le procès intenté par le juif Shylock à Antonio, jeune marchand de Venise qui lui a emprunté une somme considérable, en s'engageant à se laisser couper une livre de chair s'il ne rend pas ce prêt à une date convenue. Antonio est persuadé que ses vaisseaux, chargés de marchandises précieuses, seront de retour prochainement, et il signe, presque en riant, le ridicule billet qu'exige de lui le juif. Mais l'échéance est arrivée : Antonio n'a pas été en mesure de s'acquitter au jour promis, et le juif, qui exècre les chrétiens, réclame l'exécution rigoureuse de l'engagement qu'il a fait signer à son imprudent débiteur.

PORTIA. Votre nom est-il Shylock?

SHYLOCK. Shylock est mon nom.

PORTIA. La demande que vous faites est d'une étrange nature, et cependant tellement légale, que la loi vénitienne ne peut vous empêcher de poursuivre.

PORTIA *à Antonio*. Avouez-vous ce billet?

ANTONIO. Oui.

PORTIA. Alors, le juif doit se montrer clément.

SHYLOCK. Par l'effet de quelle contrainte, dites-le-moi?

PORTIA. Le propre de la clémence est de n'être pas contrainte; elle tombe comme tombe la douce pluie du ciel sur la plaine qui est au-dessous d'elle; elle est deux fois bénie; elle bénit celui qui la donne et celui qui la reçoit. C'est ce qu'il y a de plus puissant dans ce qui est tout-puissant; elle sied mieux que la couronne au monarque sur son trône; le sceptre peut bien montrer la force du pouvoir temporel, l'attribut de la majesté et du respect qui font craindre et respecter les rois; mais la clémence est au-dessus de cette autorité du sceptre; elle a son trône dans le cœur des rois, elle est un attribut de Dieu lui-même, et le pouvoir terrestre approche autant que possible du pouvoir de Dieu, lorsque la clémence tempère la justice.

Par conséquent, juif, quoique la justice soit ton point d'appui, considère bien ceci : que ce n'est pas par la justice qu'aucun de nous trouvera son salut; nous prions pour demander la clémence, et cette même prière par laquelle nous la demandons, nous enseigne à tous que nous devons nous montrer cléments nous-mêmes.

Je n'ai si longtemps parlé que pour t'engager à modérer la justice de ta demande; si tu y persistes, cette cour de Venise, sévèrement fidèle à la loi, devra nécessairement prononcer sentence contre le marchand ici présent.

SHYLOCK. Que mes actions retombent sur ma tête! J'exige la loi, et l'exécution de la clause pénale de mon billet.

Parlant ainsi, Shylock aiguise son couteau et s'apprête à couper une livre de la chair de son débiteur sur la poitrine.

Mais Portia l'avertit qu'il ne faut pas qu'il répande une goutte de sang, et qu'il ne doit couper ni plus ni moins qu'une livre. S'il coupe de cette chair la plus petite quantité en plus ou en moins, lui-même sera condamné à mort.

On comprend que Shylock renonce à sa vengeance.

DÉPLACEMENT DU ZÉRO DE L'ÉCHELLE

SUR LES THERMOMÈTRES CHAUFFÉS.

Tout varie dans la nature. Les étoiles que l'on croyait fixes se rapprochent ou s'éloignent de nous avec une vitesse prodigieuse. On a montré ici même les prodigieuses transformations à 50 000 ans d'intervalle de la forme de la Grande-Ourse, que l'on croyait il n'y a pas longtemps inaltérable (1). L'homme a beau s'évertuer à découvrir des points de repère fixes, pour pouvoir s'y reporter et faire des comparaisons avec sécurité, il finit toujours par rencontrer des circonstances où la fixité s'évanouit. Ainsi, le zéro de l'échelle du thermomètre, qui correspond à la température de la glace fondante, change de position lorsqu'on soumet pendant quelque temps ce thermomètre à une chaleur élevée, à 300 ou 400 degrés. Si l'on replace dans la glace fondante un thermomètre ainsi chauffé, on voit que le niveau supérieur de la colonne de mercure s'arrête, non plus à zéro, mais à 12, 15, 17 et même 25 degrés pour les thermomètres en cristal.

De là résulte la nécessité pour les savants de ne pas se fier aux thermomètres sans les avoir au préalable contrôlés et corrigés, lorsque ceux-ci auraient été employés dans des températures élevées.

(1) Voy. t. XLII, 1874, p. 166.

LES RACES DE POULES.

Voy. t. XLVIII, 1880, p. 219, 300, 400.

IV

Depuis une trentaine d'années, sur toute l'étendue de notre territoire, se sont propagées des poules aux formes opulentes, qui, dans plusieurs localités, ont même complètement supplanté l'ancienne race de ferme. Ces poules sont improprement désignées sous le nom de *Poules cochinchinoises;* en effet, elles ne sont pas originaires de notre colonie française de l'Indo-Chine; elles ont été importées de la Chine méridionale d'abord en Angleterre (1), puis dans notre pays. En France, leur introduction remonte à l'année 1846, époque à laquelle le vice-amiral Cécile expédia de Macao, province de Kouang-toung, au ministre de la marine, six poules et deux coqs qu'il avait achetés dans une ferme située aux environs de Shanghaï, dans le Kiang-sou. Grâce aux soins minutieux dont ils furent l'objet, soit chez l'amiral Cécile, soit à la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle, ces oiseaux prospérèrent et donnèrent naissance à une nombreuse progéniture. Mais, comme il arrive trop souvent en France, les éleveurs, qui avaient montré tout d'abord un véritable engouement pour cette race de Shanghaï ou de Nankin, parurent s'en dégoûter, et la laissèrent bientôt dégénérer par un mélange avec d'autres races. C'est ainsi que se produisirent les individus au plumage coucou, noir ou perdrix, tandis que les premiers sujets portaient invariablement une livrée d'un blanc pur ou d'un jaune ocreux. Au contraire, dans le Royaume-Uni, les poules qu'on s'obstine à nommer poules de Cochinchine, ayant été soumises à une sélection rigoureuse, à un régime fortifiant, ont gardé dans toute son intégrité le type primitif, et laissent bien loin derrière elles les sujets abâtardis qui peuplent nos basses-cours.

Le Coq de Shanghaï pur sang, dit M. la Perre de Roo, ne pèse pas moins de 5 kilogrammes à 5 kilogrammes et demi à l'âge adulte; sa crête est simple, droite, régulièrement dentelée, d'un tissu fin et transparent, et d'un rouge vermillon, couleur que présentent aussi les oreillons, les joues et les barbillons. Sur un cou très gros, abondamment revêtu de plumes longues et soyeuses, se dresse une tête fine légèrement portée en avant. Les épaules sont anguleuses et saillantes, le plastron haut, la poitrine carrée, le dos extrêmement large et ensellé, la région lombaire se relevant du côté de la queue. Le corps, trapu, s'incline en avant; les ailes sont courtes, aplaties, et l'oiseau les porte constamment relevées, de sorte que les rémiges primaires ou grandes pennes sont cachées au repos sous les pennes secondaires. Des plumes duveteuses et bouffantes garnissent abondamment les cuisses et l'abdomen, et d'autres plumes molles et frisées enveloppent les talons; celles-ci, toutefois, ne doivent point se recourber intérieurement en forme d'éperons, ce qui produirait un effet des plus disgracieux. Comme le fait observer M. la Perre de Roo, ce n'est que dans les coqs dégénérés qu'on remarque des

(1) Voy. t. XXII, 1854, p. 292 et 293, Coqs et Poules de Cochinchine reine Victoria.

plumes raides et résistantes dépassant le calcanéum de plusieurs centimètres : aussi les éleveurs anglais, allemands et américains rejettent-ils impitoyablement ces *vulture hoked birds*, ces *oiseaux à manchettes*.

Les jambes d'un bon coq de Shanghaï doivent être robustes et très écartées l'une de l'autre, les tarses solides, colorés en jaune vif, et revêtus extérieurement de trois rangées de plumes raides et dirigées horizontalement qui se prolongent jusqu'à l'extrémité du doigt médian et du doigt externe, le doigt interne restant seul à découvert. A la queue il n'y aura pour ainsi dire point de véritables rectrices, mais simplement de petites faucilles molles et courtes.

Les formes de la poule sont encore plus massives que celles du coq, toutes proportions gardées; son corps est aussi très ramassé, et présente sur les parties inférieures des touffes de plumes, des sortes de balles duveteuses dont l'ensemble constitue une masse considérable. Les tarses, ainsi que le doigt médian et le doigt externe, disparaissent en grande partie, comme chez le coq, sous de véritables guêtres formées par des plumes dont les dimensions vont en augmentant de haut en bas, de sorte que c'est seulement sur la face interne des pattes et sur le doigt interne qu'on aperçoit la couleur jaune éclatante des extrémités inférieures. Enfin les ailes sont, comme dans l'autre sexe, toujours relevées au repos, et la queue se compose de rectrices si peu développées qu'elles dépassent à peine les plumes du croupion.

La race de Cochinchine ou de Shanghaï n'est pas d'un tempérament délicat, comme l'ont prétendu ses détracteurs; « tout au contraire, dit M. Jacque, elle est avec et après le Brahma, qui n'est, au reste, qu'une variété du Shanghaï, la race la plus rustique et la seule vraiment rustique, et elle communique à nos races si délicates une partie de sa rusticité. » D'un autre côté, si le coq a des formes lourdes et une démarche embarrassée, s'il est doué d'une voix rauque et désagréable, il rachète largement ces défauts par l'aménité de son caractère; il est d'un naturel éminemment sociable, et s'il n'est pas très galant ni très empressé avec ses compagnes, il les traite du moins avec beaucoup de douceur. Il est impossible, d'autre part, de contester à la poule ses excellentes qualités de couveuse. « La rage de couver, qui est toute particulière à la cochinchine, dit encore M. Jacque, détermine, par d'habiles croisements, chez les autres races, cette qualité de couveuse qui manque souvent aux espèces les plus précieuses, et un certain nombre de cochinchines pures sont maintenant indispensables dans une grande organisation, afin d'avoir toujours sous la main des couveuses prêtes à prendre le nid. »

Ces qualités ont été proclamées également par Mme Passy, qui a publié, dans le *Bulletin de la Société d'acclimatation*, une véritable apologie de la Poule cochinchinoise : « Moralement parlant, dit Mme Passy, les cochinchinoises sont bonnes, douces et reconnaissantes envers ceux qui s'en occupent; le monde leur est agréable; elles ont de l'instinct et de la mémoire; elles ne sont ni pillardes, ni querelleuses, et elles sont tellement peu dévastatrices, que je me permettrai d'en citer cet exemple. Ma basse-cour est assez éloignée de mon potager, dont on labourait une partie cet automne; pour arriver de l'une à l'autre, il faut traverser les allées très soignées de mon jardin; il me prit donc l'envie d'engager la cinquantaine de cochinchinoises que je me réserve chaque hiver à venir avec moi là où étaient mes jardiniers, et, la porte ouverte, l'appel fut si bien compris, qu'elles me suivirent carrément, serrées les unes contre les autres, sans qu'aucune d'elles dépassât le bord des allées, s'arrêtât ou gaspillât de droite ou de gauche, avec calme enfin, comme de bonnes et *honnêtes* bêtes qu'elles sont. Arrivées près des travailleurs, je leur indiquai le carré de labour dont elles prirent possession, et où elles s'installèrent, guettant le retour de chaque fer de bêche pour saisir l'insecte ou le ver qui était à leur gré. Aucune ne chercha ni à courir ni à s'ébattre dans les plates-bandes voisines; puis, lorsque, deux heures après, je vins les y reprendre, le bataillon se forma de nouveau, enserrant les coqs au milieu, et nous revînmes dans le même ordre par la même route. Aussi la promenade fût-elle souvent répétée, à ma très grande satisfaction, et aussi à la leur, je dois le croire. » Il est juste de dire que Mme Passy n'éprouve pas la même sympathie pour les coqs cochinchinois, « poltrons pour la plupart, n'ayant ni la fierté, ni la vaillance de nos indigènes, gourmands, disputant à la poule le grain de blé dont nos coqs se privent toujours pour l'offrir à leurs femelles avec tant de grâce et de galanterie. »

On reconnaît actuellement dans cette race de Shanghaï ou de Cochinchine de nombreuses variétés, parmi lesquelles nous citerons seulement la variété fauve clair (*Silver* ou *Lemon buff cochins*), la variété fauve foncé ou cannelle (*Cinnamon cochins*), la variété blanche (*White cochins*), la variété noire (*Black cochins*), la variété perdrix (*Partridge* ou *Grouse cochins*), la variété coucou (*Cuckoo cochins*) et la variété soie (*Silky cochins*). M. Ch. Jacque considère les variétés fauve, rousse et perdrix comme naturelles; mais il est disposé à admettre que la variété noire, qui se trouve représentée dans une de nos figures, a été obtenue avec le coq cochinchine roux foncé et la poule de Bréda, qui est d'un beau noir et ne manque pas d'analogies avec la poule de Cochinchine. « Cette variété, dit M. Jacque, est des plus recherchées et des plus estimables, tant par sa beauté que par sa production. Mais elle a deux défauts qui font le désespoir des amateurs. La majeure partie des coqs est ordinairement marquée de rouge au camail, et quelquefois aux épaules et au croupion.

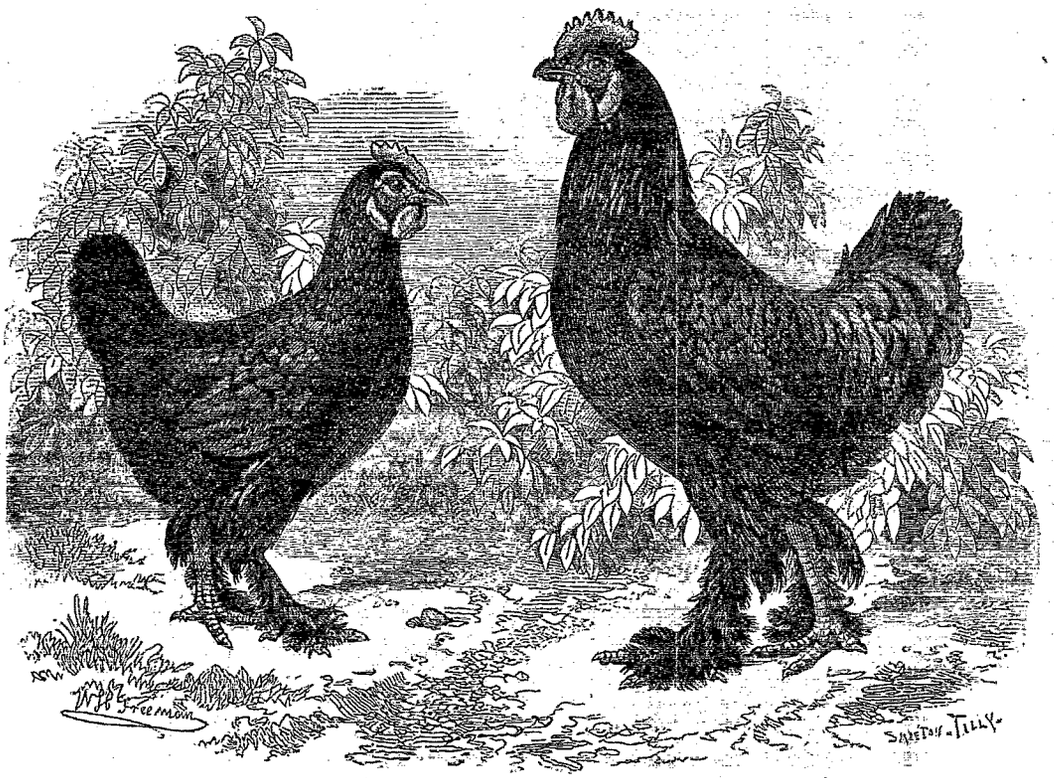
» Les coqs sont, en outre, et cela sans exception, plus ou moins marqués de blanc à la naissance des plumes de la queue, dites faucilles; ces taches se dissimulent difficilement, parce que les marques se prolongent ordinairement jusqu'au milieu des plumes. Des marques de blanc apparaissent également aux plumes des pattes chez les coqs et chez les poules, et cela surtout après la mue de la deuxième et de la troisième année. Mais les inconvénients attachés à cette variété n'en rendent les sujets purs de toute tache que plus précieux, et on les recherche avec d'autant plus de passion qu'ils sont plus difficiles à obtenir. Certains amateurs commencent, au reste, à admettre, pourvu qu'il soit beau de forme, le coq de Cochinchine noir à camail rouge. »

Dans cette variété, les poussins, immédiatement après leur naissance, sont tachetés de blanc sur fond noir; mais par les progrès du développement, l'étendue des taches blanches devient de plus en plus restreinte.

Si l'on connaît exactement le lieu d'origine de la race de Shanghaï, on est loin de posséder des renseignements aussi précis touchant la race de Brahmapoutra qui, par certains

caractères extérieurs, se rapproche un peu de la précédente. A en juger par le nom qu'elle porte et qui, comme chacun sait, appartient à l'un des plus grands fleuves du Bengale, on serait tenté de croire que cette race de Brahmapoutra vient de l'Asie méridionale; mais il faudrait se garder d'être trop affirmatif à cet égard, car, si l'on en croit les auteurs anglais, ce nom de Brahmapoutra est un nom de fantaisie qui a été imposé par un mécanicien de New-York, M. Chamberlain, à trois couples de volailles découverts à bord d'un navire arrivant *peut-être* des Indes orientales. Ce serait ces trois couples de provenance incertaine qui auraient donné naissance à cette race de Brahmapontra, acclimatée maintenant non seulement dans le nouveau monde, mais dans l'Europe entière.

Le coq Brahmapoutra est de grande taille, fortement charpenté, massif dans ses formes et lourd dans ses allures. Son bec est brusquement recourbé, et ses pattes, très écartées l'une de l'autre, sont, comme chez le coq de Shanghaï, garnies en dehors de plumes qui s'allongent inférieurement au point de cacher le doigt externe et le doigt médian. Son cou, gracieusement recourbé, supporte une tête fine, ornée d'une petite crête frisée, à nombreux tubercules, et d'oreillons colorés en rouge vif et toujours plus courts que les barbillons. Sa poitrine est largement développée, son dos plat, sa région lombaire notablement relevée. D'énormes touffes de plumes recouvrent les cuisses et l'abdomen et donnent à la région postérieure du corps une expansion exagérée; les ailes sont bien ployées et portées très haut; la queue, un peu plus relevée que chez le coq cochinchinois, est aussi plus développée, et les deux faucilles supérieures se recourbent en dehors en figurant une fourche dont les pointes s'écartent vers le haut. La poule, naturellement plus petite que le coq, a des formes encore plus accentuées, l'abdomen plus tombant, le dos proportionnellement plus large, le cou plus court, les jambes grosses, les tarses d'un jaune brillant, fortement emplumés du côté externe.



Coq et Poule cochinchinois noirs. — Dessin de Freeman.

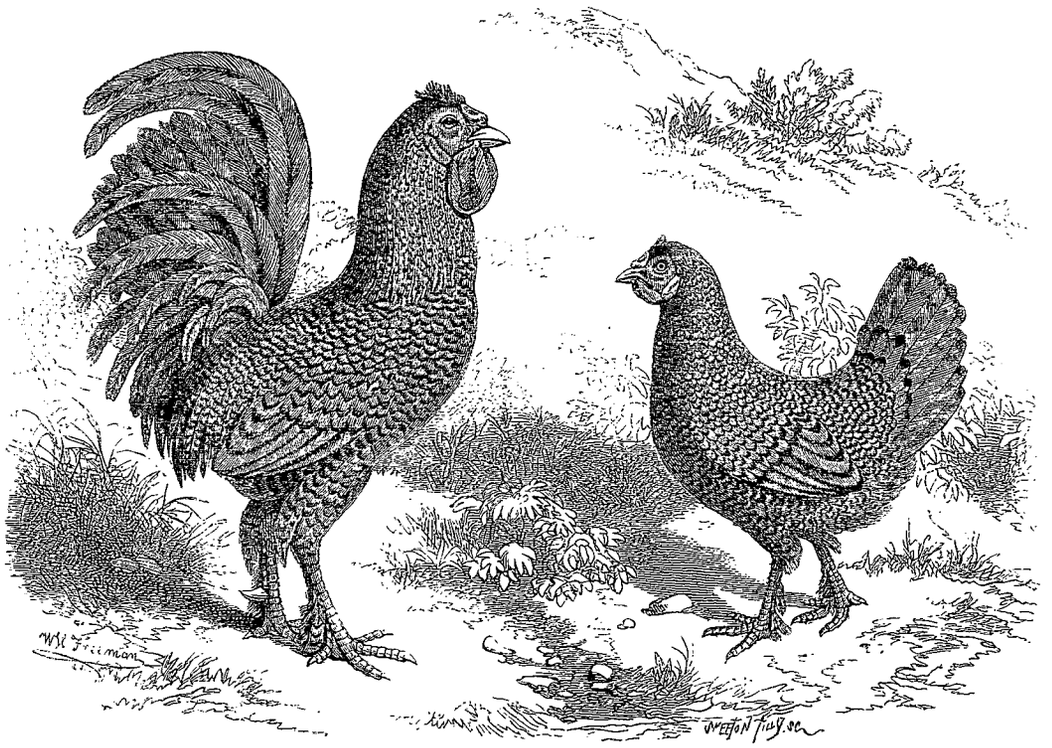
On distingue dans cette race deux variétés, caractérisées chacune par une distribution particulière du noir et du blanc à la surface du plumage. Dans la variété herminée, le coq et la poule ont la tête et le corps d'un blanc pur, le camail formé de plumes noires largement bordées de blanc, la queue noire avec des reflets verts plus ou moins prononcés. Chez le coq, en outre, au moins lorsqu'il est de race pure, les deux faucilles supérieures offrent un liséré blanc très distinct. Dans la variété inverse ou gris foncé (*Dark Brahmas*), les plumes de la tête et des épaules sont également d'un blanc argenté chez le coq, mais celles du camail sont rayées de noir sur fond blanc et celles de la région interscapulaire sont noires avec des lisérés blancs; enfin, chez la poule, il y a des raies noires sur les plumes de la tête et du camail, des bandes grises sur le plastron, le dos, les reins et les ailes, et des dessins grisâtres assez compliqués sur les cuisses et sur l'abdomen.

D'après M. la Perre de Roo, ces deux variétés opposées ont été obtenues exclusivement par un choix judicieux des oiseaux reproducteurs et ne proviennent nullement, comme le prétendent certains auteurs français, la première d'un croisement avec le cochinchinois blanc, la seconde d'un croisement avec le dorking.

La race de Brahmapoutra se recommande par les qualités de sa chair, par sa douceur et sa fécondité; la poule pond en plein hiver, alors que nos poules indigènes ne donnent plus un seul œuf; mais elle a malheureusement une

propension à couver qu'il est souvent difficile d'arrêter. Elle est pleine de sollicitude pour ses poussins et adopte facilement ceux qu'on lui confie après les avoir fait éclore artificiellement.

La race de Bréda, que l'on nomme aussi, sans motif plausible, *race à tête et à bec de corneille*, diffère considérablement des précédentes par le mode d'ornementation de sa tête, par la forme de son corps et par la coloration de son plumage. La tête, en effet, ne présente point de crête, mais seulement une petite cavité noirâtre, près de la base du bec, qui est droit comme dans la race de Crèvecœur; le cou se recourbe comme celui d'un cygne et paraît souvent affecté d'un léger tremblotement; le dos est légèrement déclive, la queue aussi fournie que dans la race de ferme; les tarses enfin sont assez haut et garnis de plumes sur la face antérieure et sur la postérieure. Dans la variété bleu ardoisé, les plumes du camail et du dos, les couvertures des ailes, les grandes et les petites faucilles, sont d'un gris noirâtre; les plumes du plastron, du ventre, des cuisses et des jambes, d'un gris fortement nuancé de bleu. Dans la variété coucou, qui se trouve représentée sur une de nos figures, toutes les plumes sont rayées transversalement de gris sombre sur un fond blanc ou gris clair. Dans la variété noire, tout le plumage est d'un noir uniforme à reflets métalliques et pourprés; enfin, dans la variété blanche, qui est particulièrement recherchée, le plumage



Coq et Poule Bréda coucou. — Dessin de Freeman.

est d'un blanc immaculé, et les tarses eux-mêmes tournent au blanc, au lieu d'être d'une nuance ardoisée. Quant aux barbillons, ils sont toujours d'un rouge vif, de même que les joues, quelle que soit la teinte dominante du plumage.

Cette race, d'origine hollandaise, est, dit-on, inconnue en Angleterre et ne se rencontre que fort rarement dans nos fermes. Elle possède cependant de précieuses qualités: la poule est excellente mère et bonne couveuse; les œufs qu'elle produit sont assez gros et d'un goût exquis, et les poulets s'engraissent facilement; enfin, ce qui n'est pas tout à fait à dédaigner, le coq est si bien proportionné, si élégant dans ses formes, si fin dans ses allures, qu'il fait l'ornement d'une basse-cour.

COMMENT ARRIVERA LA FIN DU MONDE.

Suite. — Voy. p. 42.

III

La surface de la terre n'est pas aussi stable que nous avons l'habitude de le penser. Elle n'est pas aussi solide, aussi inébranlable que nous le croyons. D'après les mesures soigneusement prises dans les puits de mine des différents pays et les études souterraines de diverses natures qui ont été faites, on trouve de la chaleur toutes les fois qu'on descend au-dessous de la surface terrestre, et cette chaleur s'accroît avec la profondeur, en raison de trois degrés centigrades environ pour cent mètres, ou de vingt-huit degrés pour un kilomètre. Si, comme tout porte à le croire, cet accroissement de température continue, tous les matériaux qui constituent la terre doivent être fondus dès la profondeur d'une dizaine de lieues au-dessous de la surface terrestre.

Mais, que l'on admette ou non la continuité de l'accroissement de la chaleur, la pression des couches supérieures suffit pour empêcher la terre d'être solide dans ses profondeurs. Elle est pour le moins pâteuse et flexible. La croûte extérieure est comme une voûte, une écorce qui n'est pas de même épaisseur ni de même solidité partout, et elle est exposée à subir des affaissements ou des relèvements ici et là, suivant qu'elle repose sur des couches fortes ou faibles, immobiles ou mobiles, denses ou légères.

Si nous réfléchissons maintenant que les trois quarts du globe terrestre sont couverts par des océans, et qu'un grand nombre de contrées se trouvent presque juste au niveau de la mer, nous comprendrons qu'un affaissement de terrain, très léger relativement aux dimensions du globe, puisse amener les eaux de la mer sur de vastes contrées, qui se trouveraient ainsi englouties, et disparaîtraient sans retour avec leur population et leur civilisation. C'est ce qui est déjà arrivé sur plusieurs points du globe.

Ainsi, les traditions anciennes s'accordent à parler d'un continent disparu, auquel on donne, depuis Platon, au moins, le nom d'Atlantide. Ce continent paraît avoir été situé entre l'Afrique et l'Amérique. Des navigateurs anciens ont dû le connaître, puisque l'idée de son existence a été conservée, ou peut-être des familles ont-elles survécu et ont-elles abordé sur quelque plage habitée de notre ancien continent. L'île de Pâques, dans l'Océanie (Polynésie), qui n'a que vingt-cinq kilomètres de tour et deux mille habitants misérables et sauvages, garde les ruines de monuments gigantesques, statues colossales de pierre, qui n'ont pu être élevées que par une population plus nombreuse, plus puissante et moins sauvage, à une époque immémoriale. L'archipel des Sporades doit être le sommet montagneux d'un continent plus ou moins étendu qui aura disparu, abaissé sous les flots. Le long des côtes de l'Italie du Sud, il n'est pas difficile de voir les empiètements de la mer depuis les temps historiques. A Pouzzoles, par exemple, le temple de Neptune est depuis dix siècles sous les flots. Celui de Sérapis s'élève et s'abaisse alternativement.

On peut faire les mêmes observations dans l'archipel Grec. Il en est de même en Hollande. En 1446, une irruption de la mer submergea plus de deux cents bourgs de la Frise et de la Zélande, et les bateaux passent aujourd'hui sur les ruines des églises. Du reste, les Pays-Bas portent littéralement le nom qui leur appartient, car ils sont *au-dessous* du niveau de la mer, et sans les digues que les habitants entretiennent (mais qu'ils ne pourront pas toujours élever), la Hollande serait ce qu'elle est appelée à devenir, un golfe de la mer du Nord. Par une grande marée, l'irruption des eaux pourra être violente, et ce riche pays serait englouti sans retour. Dans le détroit de Gibraltar, il y a un ancien temple d'Hercule que les poissons fréquentent seuls aujourd'hui, quoiqu'il ait été célèbre dans l'antiquité. Ce détroit, qui a aujourd'hui dix kilomètres de largeur, n'en avait que sept il y a deux mille deux cents ans. Jadis, sur les côtes de France, le mont Saint-Michel était une montagne appartenant à la terre ferme : il en est séparé maintenant par une vaste baie qui est couverte deux fois par jour par la marée. Les îles Chausey elles-mêmes n'étaient séparées de la terre ferme que par un ruisseau, et l'évêque d'Avranches pouvait s'y rendre à pied sec. Nous pourrions citer bien des exemples analogues.

Il suffirait d'un abaissement du sol de cent mètres pour que la mer arrivât à Paris, et même jusqu'à Auxerre d'un côté, jusqu'au Mans et à Tours de l'autre, et jusqu'à Montauban au sud-ouest. Nos tours Notre-Dame seraient elles-mêmes submergées, et formeraient un récif arrivant jusqu'au niveau. Il suffirait d'un exhaussement moitié moindre dans le terrain qui forme le fond de la Manche pour que l'Angleterre fût réunie à la France; car sa plus grande profondeur ne dépasse pas cinquante mètres, et l'on pourrait y placer les tours Notre-Dame sans les submerger : il resterait encore de quoi faire sonner les cloches. Antérieurement aux époques historiques, la France a été trois fois recouverte par les eaux. Jadis une mer intérieure occupait tout le Sahara, dont les sables restent encore comme un témoignage du séjour relativement récent des eaux. On le voit donc, par un simple abaissement, et par un simple exhaussement de la surface du globe, lesquels peuvent être produits par d'insignifiantes boursouflures dans l'intérieur de la planète, la mer peut prendre la place de la terre ferme, *et vice versa*. Lorsque ces mouvements sont lents, la destruction est nulle ou insignifiante; mais lorsqu'ils arrivent brusquement, des nations entières peuvent disparaître.

Le déluge asiatique dont parlent la Bible et les vieux rapsodes n'a pas été universel, mais partiel, et fut un phénomène physique de l'ordre de ceux que nous venons de rappeler. Peut-être a-t-il été immense et représente-t-il même l'irruption de la Méditerranée, qui n'est pas aussi ancienne que l'Atlantique et s'est précipitée sur les terres par le détroit de Gibraltar. De pareilles catastrophes sont-elles à craindre de nos jours? Oui, aussi bien qu'il y a dix ou cent mille ans. Un auteur qui a spécialement cultivé cette question, Adhémar, assure qu'elles doivent arriver tous les dix mille cinq cents ans, à cause de l'inégalité des saisons sur les deux hémisphères et de l'empiètement des glaces pendant cette longue durée sur un même pôle : lorsque la débâcle arrive, il y aurait un brusque déplacement du centre de gravité de la terre, et l'Océan changerait de lit. Fort heureusement, cette théorie n'est pas encore mathématiquement démontrée.

Ce ne sont là, d'ailleurs, que des destructions partielles plus ou moins considérables. Il en est de même, et sur une moins grande échelle, des catastrophes causées par les tremblements de terre. Plusieurs sont véritablement désastreux. Ainsi, celui qui a désolé l'Amérique du Nord au mois d'août 1868 a renversé vingt villes d'un seul coup, écrasé quarante mille personnes et réduit trois cent mille à la misère. Celui qui renversa Lisbonne en 1755 causa la mort de soixante mille personnes. Celui qui ravagea la Syrie l'an 526 avant notre ère ne fit pas moins de deux cent mille victimes. Il ne se passe pas de siècle qu'il n'y ait des catastrophes plus ou moins étendues causées par des tremblements de terre ou des éruptions volcaniques. Celui qui vient de désoler Smyrne et ses environs (le 29 juillet 1880), et qui paraît avoir été une répétition de la catastrophe de 1778, a renversé des centaines d'habitations et détruit plusieurs villages. Depuis trois mille ans, du reste, le sol ne cesse pas de remuer, pour ainsi dire, dans toute cette contrée : en 1688, notamment, on n'a pas compté moins de six mille victimes. Naguère encore je visitais Herculanum et Pompéi, au pied du Vésuve. La fin du monde est arrivée bien subitement pour ces populations luxueuses, qui vivaient au sein de l'indolence et de la gaieté, entre le parfum des roses et la douce brise du golfe de Naples : en deux jours, tout a été enseveli sous quelques mètres de cendre chaude et humide. Mais, je le répète, ces destructions partielles, venant de la mer ou de la terre, qui peuvent nous atteindre tous les jours, ne doivent être considérées par nous que comme des phénomènes passagers dont l'action ne peut s'étendre sur notre race entière.

Toutes les terres habitées ne peuvent être englouties ensemble par un nouveau déluge. Et il suffit qu'une nation, une société, une famille même, reste vivante, pour repeu-

pler la planète. Mais en parlant tout à l'heure de la chaleur intérieure du globe, nous n'avons pas poussé l'examen du sujet jusqu'en ses dernières limites. En effet, les révolutions du globe, qui ont si souvent transformé la surface de la terre pendant les époques antédiluviennes, pourraient être non seulement partielles, mais générales. La croûte solide sur laquelle nous bâtissons nos cités et nos dynasties n'a qu'une dizaine de lieues d'épaisseur, comme nous l'avons vu, et l'on a souvent comparé l'intérieur du globe à une vaste chaudière pleine de matériaux en ébullition. Si les volcans, qui sont comme les soupapes de sûreté de cette immense chaudière, venaient à être fermés; si un travail intérieur considérable venait à exercer une tension trop forte sur les parois de la chaudière, on ne voit aucune raison mécanique qui pût s'opposer à ce que ladite chaudière éclatât, et à ce que l'écorce du globe, brisée en milliers de morceaux, ne partît en éclats dans l'espace. Les liquides et les gaz intérieurs s'élanceraient pour se répandre sur la nouvelle surface disloquée et tumultueuse, comme les ice-bergs des mers polaires, tandis que les eaux de l'Océan, se précipitant dans les profondeurs, en ressortiraient bientôt en une immense vapeur, transformant les conditions vitales de l'atmosphère. L'oxygène de l'air activerait l'incendie général, et la planète entière se retrouverait ressuscitée pour des siècles, aux jours de sa jeunesse si orageuse et si troublée. Une pareille catastrophe amènerait inévitablement la fin de l'humanité.

Quoiqu'elle soit possible, elle est loin d'être probable, et le calcul des probabilités montre qu'il y a plusieurs millions à parier contre un qu'elle n'arrivera pas. Mais, à vrai dire, la terre aura plusieurs moyens pour se tirer d'affaire; et si elle ne meurt pas d'une façon, elle périra d'une autre : elle n'a que l'embarras du choix. Tandis que d'un côté des causes de destruction générale peuvent provenir de son propre sein, d'un autre côté, des causes analogues peuvent lui arriver de l'extérieur, c'est-à-dire de l'espace céleste au milieu duquel elle plane.

La suite à la prochaine livraison.

INTELLIGENCE DES ANIMAUX.

Un savant, Rengger, avait réuni chez lui plusieurs singes dont il étudiait les mœurs. Il avait l'habitude de leur donner des morceaux de sucre enveloppés de papier. Une fois il mit dans un de ces cornets une guêpe. Depuis ce jour, les singes, avant d'ouvrir leur cornet, avaient soin de le secouer en le portant à leur oreille, pour bien s'assurer qu'il ne contenait pas l'insecte qui avait piqué l'un d'entre eux.

PIERRE LE RÉPROUVÉ.

PAR WORDSWORTH.

Fin. — Voy. p. 35 et 43.

Tandis que nos voyageurs suivent un sentier solitaire, Pierre essaye d'apaiser le trouble de sa conscience. Depuis qu'il a pu s'expliquer d'où venaient ces taches rouges, son cœur a été allégé.

— Les gouttes de sang peuvent tomber, dit-il, les feuilles peuvent bruire et courir; après tout, sans moi ce pauvre homme n'aurait jamais eu la sépulture d'un chrétien. Qui sait s'il ne s'est point passé là quelque méchante action? Mais en vain le diable m'a tenté; ce n'est pas moi qui eusse pensé à voler un âne si mal en point.

Et Pierre tire de sa poche sa tabatière de corne et prend une prise. Que ceux dont la voix peut arrêter les nuages, dont l'œil peut voir le vent, expliquent aux curieux la cause qui fit que l'âne s'arrêtant soudain tourna la tête et montra les dents. Et Pierre à son tour lui rendit sa grimace. Voilà que pour confondre sa gaieté intempestive, un sourd murmure déchire la terre, le son d'un tonnerre souterrain, un bruit étouffé et pourtant redoutable, peut-être une troupe de mineurs faisant jouer la mine à cent mètres sous le sol, petite cause de terrible effet; car sûrement si jamais mortel, roi ou laboureur, crut que la terre s'émut ou trembla sous le poids de ses crimes, ce fut Pierre le réprouvé. Et comme un chêne frappé au cœur reste encore debout, ainsi il demeurait droit sous la lueur de la lune...

L'âne lentement se remet en marche, et maintenant ils approchent d'une auberge remplie de buveurs. Il en sort un bruyant tapage, mêlé de blasphèmes; Pierre a reconnu les sons, le langage, les joies brutales de l'ivresse. Il y a peu d'heures que ce bruit eût été pour lui joyeux et bienvenu.

Le fidèle animal, qui ne connaît pas le remords, poursuit sa marche. Du fond du vallon monte une voix. Elle résonne comme le cor du chasseur que renvoie l'écho du roc. Écoutez! écoutez! Que dit la voix?

— Repentez-vous! repentez-vous, tandis que vous pouvez trouver miséricorde! Eussiez-vous fréquenté les sentiers du mal et des abîmes, vos péchés fussent-ils rouges comme l'écarlate, si vous vous repentez sincèrement, vous deviendrez blanc comme la neige.

Ces paroles, qui sortent d'un sanctuaire voisin, ont atteint les oreilles de Pierre. C'est l'annonce miséricordieuse qui porte avec elle la joie et l'espérance.

Le réprouvé a fondu en larmes, larmes de repentir et d'attendrissement. A mesure qu'elles tombent, ses muscles se détendent : la brute est vaincue, et l'homme se retrouve enfant, enfant qui n'a point connu le péché.

Cependant le fidèle animal entre dans une ruelle étroite; il presse du poitrail la barrière qui cède; il s'engage sur le chemin pavé. Il y marche si doucement qu'on n'entend pas le bruit de ses sabots. A deux cents mètres environ s'élève une maison isolée; l'âne s'est arrêté devant la porte.

— Sûrement c'est le logis du pauvre homme, pense Pierre.

Il écoute : aucun bruit n'en sort; on n'entend que le faible murmure du ruisseau qui coule à deux pas. Debout sur le seuil du cottage, une petite fille s'est montrée; elle a été en quête de nouvelles, et maintenant de retour, elle voit et pousse un cri.

— Le père, voilà le père!...

La malheureuse mère l'a entendue, et dans sa joie mêlée de frayeur, elle s'est élancée dehors et a vu que ce n'était pas lui. Sur la terre, sous la brillante clarté de la pleine lune, elle est tombée aux pieds de l'âne; elle est là, sans souffle, immobile.

Que fera Pierre? Peu habitué à secourir, il se sent aussi incapable qu'un aveugle; il essaye de la soulever, et tandis qu'il soutient la tête de la femme sur ses genoux, elle a rouvert les yeux, et en voyant le pauvre âne debout à ses côtés, elle a gémi amèrement.

— Ah! Dieu! il est mort; je le sens, je le sais.

Et tandis qu'elle verse un flot de larmes, Pierre commence son triste récit. Il tremble, il pâlit, sa voix est faible; enfin il dit comment il a découvert l'âne sur la pelouse, au bord de la fatale rivière où le maître gisait couché. Elle a reconnu le serviteur fidèle, elle l'appelle par son nom, elle tord ses mains, elle lève ses yeux au ciel.

— Oh! malheureuse perte! Oh! coup imprévu! Encore s'il fût mort dans son lit! Aucun pressentiment ne l'avait averti. Il ne reviendra plus, jamais, jamais!

Pierre est là, près de la veuve; son cœur s'ouvre de plus en plus; il sent ce qu'il n'avait jamais senti auparavant pour ses semblables. Enfin, soutenue par son bras, la femme se relève.

— Il nous reste un devoir à remplir; cours chez le voisin, ma petite Rachel, dis au premier que tu rencontreras qu'il vienne, qu'il nous prête son cheval ce soir, qu'il nous aide à ramener le corps à la maison, et le ciel le récompensera!

Rachel va pleurant, et l'enfant au berceau s'éveille, et pousse dans la maison un lamentable cri. Pierre entend la mère soupirer :

— Sept, ils sont sept; tous orphelins!

Pierre sent que le cœur de l'homme est une chose sainte, et qu'à travers ce monde mortel il y a une seconde vie, une vie d'amour et de pitié que jusque-là il n'avait pas connue.

Assise sur une pierre, la femme reste ensevelie dans sa douleur muette; puis, cédant à une secousse électrique, elle rentre dans la chaumière, gravit l'escalier, et cache sa tête brûlante sur la couche déserte.

Pierre s'enfonce sous l'ombre épaisse des arbres; il ne sait pas comment, il ne sait pas où, ses mains pressées sur son front, il tombe sur ses genoux tremblants. Son esprit plonge à travers des années qui ont longtemps dormi. Lorsqu'il s'éveille d'une longue transe, il tourne la tête et voit l'âne éclairé par la lune.

— Quand serai-je aussi bon que toi, pauvre animal? Que n'ai-je un cœur aussi tendre que le tien!

Mais voilà que l'enfant, qui a cherché son père à travers la solitude des bois, proclamant dans la nuit sa douleur et sa crainte, le voila qui revient, échappé aux dangers, aux terreurs nocturnes. Il arrive à pas lents; il voit l'âne, et tout joyeux s'élance vers ce fidèle compagnon du père, lui saute au cou, lui dit des mots de tendresse, et l'embrasse mille et mille fois. N'est-il pas le précurseur, celui qui a ramené le maître au logis? Pierre voit l'enfant et sa joie, et lui, le réprouvé, sanglote tout haut.

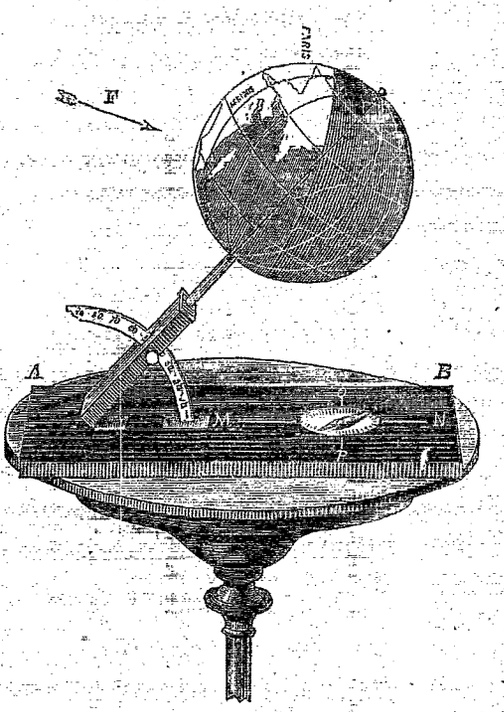
Mais le voisin est arrivé avec son cheval. Pierre et lui sont partis au point du jour; ils ramènent le corps.

Durant bien des années, ce pauvre âne que j'eus la chance de voir broutant l'herbe de la ruelle, a aidé par son travail à soutenir la veuve et sa famille; et Pierre, qui jusqu'à cette nuit avait été le plus sauvage des mécréants, a expié ses crimes, abjuré ses erreurs; le réprouvé est devenu un honnête homme.

LE GLOBE-TELLURE.

Le *globe-tellure* (1) sert à représenter la position de la terre par rapport au soleil. Plusieurs appareils ont déjà été construits dans ce but, notamment la pendule cosmographique de feu M. Mouret. Celui que nous représentons diffère des précédents en ce qu'il fonctionne sans le secours d'aucun mécanisme. Il se compose d'un simple globe placé sur un support (fig. 1), et dont l'axe, qui se trouve dans le plan vertical, fait avec l'horizon un angle égal à la latitude du lieu. Le support AB étant horizontal, on rend l'axe du globe parallèle à celui de la terre en faisant correspondre la ligne nord-sud avec la méridienne du lieu, à l'aide d'une boussole (1).

Les rayons du soleil venant à éclairer la moitié de cette



Le Globe-Tellure.

sphère, si l'on compare la répartition de l'ombre et de la lumière sur notre planète et sur ce globe, par rapport à leurs axes, on remarque que la ligne de séparation d'ombre et de lumière coupe l'équateur, ainsi que les autres cercles de ces sphères, d'une manière analogue.

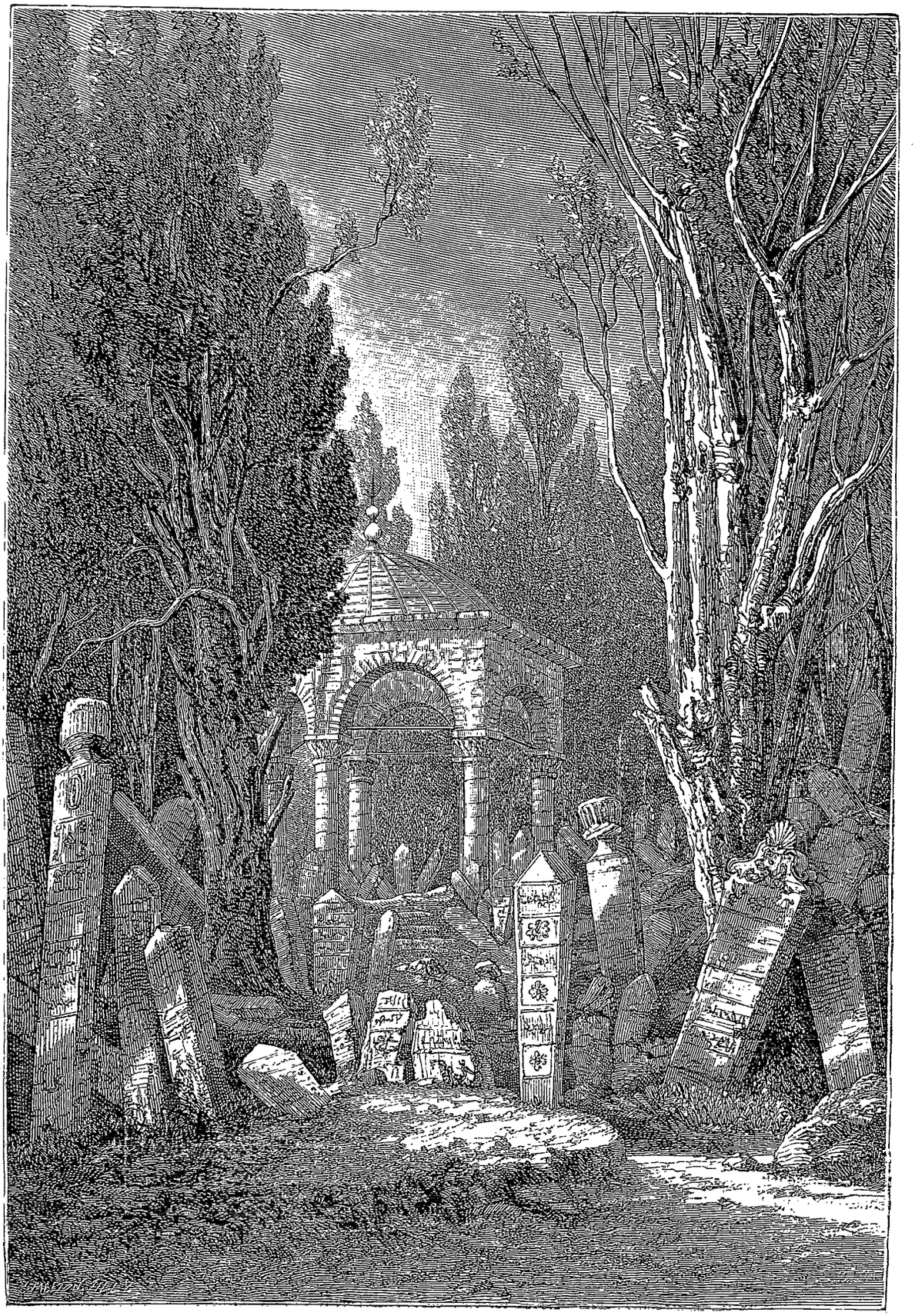
Le globe-tellure reproduit cette répartition non seulement pour le jour, mais aussi pour le *moment du jour*, lorsqu'on le tourne vers le soleil du côté de la terre. Si l'on observe le globe ainsi placé pendant un certain temps, on s'aperçoit que la ligne de séparation d'ombre et de lumière change peu à peu; les parties qui étaient dans l'ombre s'éclairent au fur et à mesure que les parties éclairées opposées rentrent dans l'ombre. Pour les unes, c'est le lever du soleil; pour les autres, le coucher.

On reproduit donc, au moyen de ce globe, tous les changements lumineux et obscurs qui se manifestent sur notre planète dans une période annuaire. Il est vrai qu'on ne peut l'utiliser que le jour et lorsque le ciel est pur; mais comme ses données sont fort exactes, puisqu'il est éclairé par le soleil lui-même, il s'ensuit qu'il est préférable, sous ce rapport, à la plupart des instruments construits dans le même but.

(1) Imaginé par M. J. Wawiloff, de Moscou.

(1) A Paris, l'aiguille aimantée de la boussole marque 22 degrés à l'ouest du point N. de la boussole.

LES CIMETIÈRES TURCS.



Le Cimetière de Scutari (Turquie d'Asie, en face de Constantinople). — Dessin de de Drée.

Les cimetières turcs sont loin de produire sur l'étranger qui les visite l'impression de tristesse, ou du moins de gravité mélancolique et recueillie, qu'il est impossible de ne pas ressentir dans les nôtres. Ils ne sont pas placés à

part hors de la ville ou à l'une de ses extrémités, loin du mouvement et du bruit. Aucun mur d'enceinte ne les sépare des habitations des vivants, ne les protége contre la foule indifférente. Le quartier des morts est mêlé aux autres quartiers de la cité; il pénètre au milieu des maisons, s'introduit parmi les boutiques; il coupe les rues et les continue : c'est un lieu de passage, une place publique que tout le monde traverse et foule aux pieds. On vient s'y promener comme dans nos jardins publics; les hommes y fument; les femmes s'y reposent, s'y installent par terre, à l'ombre; des bandes d'enfants y jouent parmi les tombes, sur les tombes même, en poussant des cris; on y mange des gâteaux, que des marchands ambulants viennent vous présenter. On y voit souvent des poules qui picorent çà et là dans la poussière ou dans l'herbe, des vaches cherchant quelques touffes de gazon à brouter, des troupes de chiens paisiblement couchés au soleil dans des excavations du sol, anciennes fosses effondrées dont ils se sont fait un gîte, sans que personne songe à les déranger. On a comparé les cimetières de Péra, le petit champ et le grand champ des morts, au boulevard des Italiens et au bois de Boulogne : des piétons, des cavaliers, de brillants équipages, s'y réunissent, y défilent pour jouir du spectacle et surtout pour se donner en spectacle.

Le champ des morts de Scutari est le plus vaste, le plus pittoresque des cimetières de l'Orient. C'est, d'après Théophile Gautier, qui l'a décrit dans son ouvrage sur Constantinople, un immense bois de cyprès, couvrant un terrain montueux, coupé de larges allées et tout hérissé de pierres funéraires sur un espace de plus d'une lieue. Ces cyprès ne ressemblent en rien aux chétifs arbrisseaux que nous connaissons. Ils acquièrent, grâce à la chaleur du climat, un développement magnifique. Leurs troncs vigoureux se bossellent de nervures saillantes, longitudinales, qui les font ressembler aux faisceaux de colonnettes des cathédrales gothiques. Leurs branches se brisent en coudes imprévus, s'élancent en ondulations hardies et variées, sans détruire la belle forme pyramidale de l'ensemble de l'arbre. Le feuillage, tantôt massé en touffes épaisses, tantôt plus clair et transparent, conserve, malgré l'ardeur du soleil, sa verdure sombre, qui tranche vigoureusement sur le ciel bleu. Les racines tortueuses et déchaussées s'implantent énergiquement dans la terre et ressemblent à de gros serpents à demi rentrés dans leur trou. Comme à côté de chaque tombe on plante un cyprès, que les tombes se touchent et qu'elles sont innombrables, il en résulte que le cimetière est devenu une vaste et épaisse forêt destinée à s'accroître indéfiniment.

Les tombeaux consistent en piliers de pierre ou de marbre blanc, souvent peints et dorés, et sur lesquels sont inscrits, avec le nom du mort, des versets du Coran. Ceux des hommes sont surmontés d'un renflement figurant vaguement une tête humaine et supportant un turban ou un fez sculpté, quelquefois colorié. Les colonnes tumulaires des femmes se terminent par un groupe d'ornements représentant des fleurs; on y fait souvent grimper une tige de lotus ou un cep de vigne avec ses pampres, sculptés en relief. Au pied de la pierre debout, se trouve ordinairement une dalle couchée et creusée d'un petit bassin de quelques pouces de profondeur, dans lequel les parents et les amis du mort déposent des fleurs, versent du lait et des parfums. Plus tard, l'eau de la pluie s'y amasse, et les petits oiseaux viennent y boire, les tourterelles s'y baigner. De place en place, une chapelle funèbre au toit en dôme et aux arcades moresques supportées par d'élégantes colonnes à chapiteau sculpté se dresse monumentalement au milieu des sépultures plus humbles; ce kiosque sépulcral est le tombeau d'un pacha ou de quelque riche personnage.

Théophile Gautier raconte qu'au milieu de toutes ces images de la mort, et même d'ossements humains sortis des fosses peu profondes, découvertes par les pluies ou par les pieds des passants, il n'éprouvait nullement le sentiment pénible auquel il n'eût pas échappé ailleurs. Le paisible fatalisme de l'Orient s'était emparé de lui. Il poursuivait sa promenade dans le beau cimetière de Scutari, enjambant les tombes, calme, serein, souriant : « Les rayons du soleil, se glissant à travers les noires pyramides des cyprès, voltigeaient comme des feux follets sur la blancheur des tombes; les colombes roucoulaient, et dans le bleu du ciel les milans décrivaient leurs cercles. Quelques femmes assises au centre d'un petit tapis, en compagnie d'une négresse ou d'un enfant, rêvaient ou se reposaient, bercées par les mirages d'un tendre souvenir. L'air était d'une douceur charmante, et, — ajoute l'auteur que nous citons, — je sentais la vie m'inonder par tous les pores au milieu de cette forêt sombre dont le sol est fait de poussière jadis vivante. »

LES ÉPREUVES D'ÉTIENNE.

I

Mon père habitait Fontainebleau. Je n'ai jamais connu ma mère, qui mourut quelques mois après ma naissance. Mon père me mit en nourrice, et me reprit avec lui aussitôt que l'on put me sevrer sans inconvénient. Je sais cela par tradition : naturellement, mes souvenirs personnels ne remontent pas si haut.

Il paraît que je fus très grognon pendant quelques jours quand je me trouvai séparé de ma nourrice. C'est Françoise qui me l'a raconté bien des fois depuis, en ajoutant invariablement : « C'était bien naturel; tu regrettais ta nourrice, qui était une brave femme! »

Elle aussi, notre vieille Françoise, était une brave femme. Comme mon père avait un emploi qui le forçait à s'absenter souvent, c'est avec Françoise que j'ai passé toute ma petite enfance, et je ne me souviens pas qu'elle m'ait fait pleurer une seule fois sérieusement. Quand nous étions seuls, nous bavardions comme une paire d'amis; quelquefois je restais silencieux à la regarder travailler, et alors je m'écriais tout à coup : « Pourquoi souffles-tu si fort quand tu tricotes? » ou bien : « Pourquoi ton nez ressemble-t-il à un bec de pigeon? » ou bien encore : « Pourquoi as-tu de la barbe au menton, comme les hommes? »

— Est-il futé! s'écriait en riant cette excellente créature; demandez-moi un peu où il va prendre tout ce qu'il dit!

J'étais très flatté de ses éloges, et je la regardais avec un redoublement d'attention pour tâcher de découvrir encore quelque autre détail de physionomie qui valût la peine de lui être signalé.

II

De la personne de Françoise, mon observation se porta sur celles des voisins et des amis de la maison.

— Pourquoi êtes-vous si gros? demandai-je un jour à un gros monsieur qui venait pour voir papa, et qui, ne l'ayant pas trouvé, avait eu la bonté de pousser jusqu'au jardin pour me demander si j'étais sage et si je m'amusais bien avec le sable.

Le gros monsieur n'entendit pas ma question ou ne voulut pas l'entendre, et se dirigea tranquillement du côté de la porte. Alors, laissant là ma pelle et mon seau, je me mis à courir de toute la vitesse de mes petites jambes... Ayant dépassé le monsieur, et me posant devant lui, les joues gonflées, les reins cambrés, les jambes écartées, je lui dis : « Vous savez, vous marchez comme cela! »

J'éprouvai une cruelle déception. Au lieu de rire, comme notre Françoise, et de se demander « où ce petit futé prenait tout ce qu'il disait », le gros monsieur rougit, m'écarta de son chemin, sans violence toutefois, et marmotta quelques paroles confuses, parmi lesquelles je distinguai nettement les quatre mots : « Petit sot mal élevé. »

III

Mon premier mouvement fut de courir à la cuisine, avec l'intention de me plaindre à Françoise; mais je m'arrêtai brusquement au milieu de ma course, à l'idée qu'il faudrait répéter les paroles du gros monsieur. Je retournai donc à mon sable, tout rêveur et tout maussade. Mais au lieu de continuer à faire des pâtés, je jetai de dépit ma pelle de bois et mon seau de fer-blanc, ensuite je démolis à grands coups de pieds les pâtés que j'avais eu tant de plaisir à mouler, et je m'en allai bouder dans le fond du jardin.

C'était sur un petit banc peint en vert, aux pieds d'un *galant jardinier* en plâtre, envahi par la mousse et verdi par l'humidité. « Petit sot mal élevé! » Ces paroles me firent pleurer de dépit. Quand je me fus consolé tant bien que mal en me disant que c'était bien plutôt le monsieur qui était un « gros sot mal élevé », j'essuyai mes larmes, je me lavai les yeux à la pompe, et j'allai rejoindre Françoise à la cuisine.

— Françoise, lui dis-je, regarde-moi bien!

Elle déplumait un poulet en ce moment; ses deux bonnes vieilles mains, toujours si actives, continuèrent machinalement leur besogne, pendant qu'elle levait la tête en souriant.

Alors je gonflai mes joues, et j'imitai la démarche du gros monsieur.

IV

Françoise se mit à rire, et dit : « Mais voyez donc quel petit comédien! futé, va! »

Mon amour-propre fut doucement chatouillé; pourtant il souffrait encore de la blessure qu'il venait de recevoir; et rien de plus cruel que l'amour-propre blessé; le mien voulait une vengeance complète.

— Qui est-ce qui marche comme cela? demandai-je à Françoise.

Cette fois, ses deux mains cessèrent de travailler, et ses deux yeux se fixèrent sur les miens avec curiosité.

— Tu ne devines pas? lui demandai-je un peu désappointé.

— Ma foi, non! me répondit-elle, mais c'était si drôle que je n'ai pas pu m'empêcher de rire. Oh! attends! oui, c'est cela. Je devine qui.

Tout à coup, prenant un air très sérieux. — Tu sais, dit-elle, il ne faut pas singer les personnes, parce que cela peut leur faire de la peine; et puis, c'est une mauvaise habitude; les enfants bien élevés ne font pas cela. Sans compter que M. Borel est un brave et digne homme, charitable, obligeant, enfin un ami de ton père.

Je la regardais d'un air ébahi.

M. Borel un brave et digne homme! lui qui m'avait appelé « petit sot mal élevé! » Comment Françoise pouvait-elle dire une chose pareille? Mais admettons que ce soit un brave et digne homme; de quoi se fâche-t-il? quel mal lui ai-je fait? Françoise riait toujours quand je lui parlais de son bec de pigeon et de sa barbe; pourquoi ce monsieur n'avait-il pas ri, lui aussi?

Je posai l'objection à Françoise, qui me fit cette réponse peu logique : — Oh! moi, ce n'est pas la même chose!

V

Comment, pas la même chose? Est-ce que notre Françoise ne valait pas à elle seule tous les gros messieurs de la création?

L'argument de Françoise ne me convainquit nullement. Si je n'allais plus demander à M. Borel pourquoi il était si gros, c'est que j'étais retenu par la crainte de recevoir une nouvelle rebuffade, et pas du tout par les raisonnements de Françoise.

J'avais quelques petits camarades qui venaient jouer à la maison ou chez lesquels on me menait jouer. Nous avions été d'abord les meilleurs amis du monde, car je ne suis pas méchant, et même, dans nos petites discussions d'enfants, je cédais assez volontiers.

Il arriva, je ne sais comment, que mes petits camarades vinrent moins souvent à la maison, et que Françoise me conduisit moins souvent chez eux. Quand je demandai à Françoise pourquoi nous ne faisions plus de parties ensemble, ou bien elle éludait ma question, ou bien elle me répondait vaguement que nous prenions de l'âge, et qu'il était temps de nous mettre au travail chacun de notre côté. Il est bien vrai que mon père avait commencé à me donner de temps en temps des leçons de lecture et d'écriture. Mais ces leçons étaient courtes, et ne prenaient jamais plus d'une heure et demie sur la matinée. Si mes camarades travaillaient une heure et demie le matin, mettons deux heures au plus, en quoi cela pouvait-il empêcher nos parties, qui avaient toujours lieu dans l'après-midi?

Pour être devenues plus rares, ces petites réunions ne m'en parurent que plus agréables, jusqu'au jour où un mot dit par hasard me révéla un terrible secret. On se réunissait quelquefois sans moi!

VI

A brûle-pourpoint, je demandai des explications à Françoise, qui parut très surprise et me déclara que je devais me tromper. Je lui affirmai que je ne me trompais pas; alors elle en fut réduite à hausser les épaules, comme font les personnes à qui l'on pose un problème insoluble.

Je passai une très mauvaise journée, indigné d'être exclu d'une partie de nos anciennes réunions, jaloux de ceux qui continuaient d'y assister, et furieux contre les meneurs inconnus qui m'avaient joué ce vilain tour.

« Qui est-ce? » me demandais-je en parcourant la maison et le jardin comme une âme en peine. Je prenais tous les

noms un à un, et je ne parvenais à arrêter mes soupçons sur personne en particulier. A la fin, je m'avisai que l'un de mes camarades était petit-fils du gros monsieur qui m'avait appelé « petit sot mal élevé. » Alors je compris tout, ou du moins je crus tout comprendre, et je rougis encore, à l'heure qu'il est, en me souvenant des sentiments haineux qui envahirent mon cœur. Mais comme toute pensée de haine et de vengeance porte avec soi son châtiment, par les souffrances qu'elle inflige au cœur où elle a pris naissance, mon cœur fut par moments en proie à une torture presque intolérable. Par bonheur, ces crises presque sauvages sont de courte durée dans l'âme des enfants; ma rage se tourna en attendrissement, et je me sentis soulagé, après avoir pleuré dans le grenier pendant plus d'une grosse demi-heure.

VII

Comme j'avais les yeux rouges d'avoir pleuré, et que je ne voulais pas me laisser voir dans cet état, je demeurai encore quelque temps dans ma cachette. J'étais assis sur un tabouret de rebut, dans une espèce de tente formée par des draps de lit que Françoise avait étendus, après la lessive, sur des cordes, au grenier.

Je ne pleurai plus; mais comme j'avais sangloté avec violence, ma poitrine se soulevait encore par moments, et à chaque sanglot je me disais : « Si M. Borel était aussi bon que Françoise le dit, il n'aurait pas fait cela! »

Mais j'en vins peu à peu à me demander s'il avait réellement « fait cela. » Il continuait de venir familièrement chez mon père; je l'évitais tant que je pouvais; mais quand il me rencontrait à l'improviste, il me souriait et me tapotait la tête. Il avait l'air de ne plus se souvenir de ce qui s'était passé entre nous. Frédéric Borel, son petit-fils, était de tous nos camarades celui qui me faisait toujours le plus d'accueil. Comment concilier tout cela? J'aurais bien voulu découvrir que je m'étais trompé, que mes camarades étaient avec moi sur le même pied que par le passé; mais, en réfléchissant, je me souvins de bien des choses que je n'avais pas jusque-là rapprochées les unes des autres, et qui d'elles-mêmes se rapprochèrent dans mon esprit et me forcèrent à voir clair.

Quelquefois nous jouions tous avec notre abandon d'autrefois; quelquefois aussi il y avait entre nous une certaine gêne et comme une sorte de contrainte. Quand j'arrivais après les autres, on se taisait, dans certains groupes, à mon approche, ou bien on changeait de conversation; mais jamais Frédéric Borel n'avait fait partie de ces groupes-là. Ou bien, au moment où le jeu était le plus animé, sur un mot que je disais au hasard, il se faisait un grand silence; on échangeait des regards, quelquefois des observations à voix basse, et le jeu se trouvait momentanément interrompu, sans qu'il me fût possible de deviner pourquoi.

Alors je me sentais gauche, embarrassé, mal à l'aise, et je regardais mes camarades les uns après les autres, en rougissant. Frédéric Borel était toujours le premier à me parler, comme pour détourner mon attention.

VIII

Décidément, je ne pouvais m'en prendre ni à Frédéric Borel, ni à son grand-père. J'étais d'ailleurs si fatigué de chercher un autre coupable que je finis par donner, comme on dit, ma langue au chat.

Mais on n'arrête pas le mouvement de sa pensée comme le tic tac d'un moulin. Les yeux fixés sur le drap qui était tendu en face de moi, j'en regardais la marque avec une attention machinale, et je me demandais d'où venait ce subtil parfum d'iris qui m'enveloppait de toutes parts. Au lieu de chercher à résoudre ce problème, mon esprit indocile me disait : « Oui, mais on se cache de toi, on a quelque chose contre toi, et maintenant que tu le sais tu n'oseras plus regarder tes camarades en face, sauf peut-être Frédéric Borel; tu n'oseras plus dire un mot, tu n'auras plus de cœur au jeu, tu n'oseras même plus te montrer! »

Je sentis, en frissonnant, qu'en effet je n'aurais plus le courage de me montrer. Alors, devinant sans peine que si je restais à la même place une minute de plus je recommencerais à pleurer, je levai le coin d'un des draps, et je me précipitai vers la lucarne du grenier.

La suite à la prochaine livraison.

UN RÉGULUS BRETON.

Les Barbaresques infestaient la Méditerranée; le roi se fait le protecteur de toutes les nations assises au bord de cette mer ou qui y naviguent. Son amiral, le duc de Beaufort, l'ancien *roi des halles*, donne la chasse aux pirates avec quinze vaisseaux, porte l'incendie dans leurs repaires d'Alger et de Tunis, et force ces barbares à respecter le nom de la France et le commerce des chrétiens (1665).

Un beau dévouement honora cette guerre.

Le dey d'Alger avait parmi ses captifs un officier malouin nommé Porçon de la Barbinais; il l'envoya porter au roi des propositions de paix, lui faisant jurer de revenir s'il échouait; les têtes de six cents chrétiens répondaient de sa parole. Les propositions étaient inacceptables, Porçon le savait. Il va à Saint-Malo, met ordre à ses affaires, puis revient à Alger, certain du sort qui l'attendait : le dey lui fit trancher la tête.

Cet homme vaut Régulus, et on l'oublie! (1)

UN DESSIN DE RAPHAEL.

On sait comment est composée la décoration de la célèbre galerie des Loges, conduisant aux appartements du pape au Vatican (2). Ces Loges consistent en treize arcades voûtées en coupoles. Chacune des arcades contient quatre peintures principales dont Raphaël donna les modèles et qui furent exécutées en partie par lui, en partie par ses élèves et principalement par Jules Romain. Les sujets, tirés de la Bible et de l'histoire de Jésus-Christ, sont encadrés d'ornements formant des arabesques de la plus riche et de la plus élégante fantaisie, mêlés de figures et de tableaux entiers où les éléments fournis par l'antiquité païenne se mêlent aux représentations tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Raphaël fut aussi secondé par plusieurs de ses meilleurs disciples dans l'exécution de ces peintures, et particulièrement dans les ornements, par Jean d'Udine, qui avait réussi à imiter et à égaler en beauté les stucs récemment retrouvés des thermes de Titus. Mais il avait conçu tout l'en-

(1) Duruy, *Histoire de France*.
(2) Voy. t. IV, 1836, p. 27.

semble de la décoration et esquissé une grande partie des figures qui devaient y entrer, comme l'attestent encore quelques-uns des dessins de sa main qui ont été conservés.



Dieu montrant à Noé l'arc-en-ciel après le déluge. — Dessin de Raphaël pour les Loges du Vatican. (Institut des beaux-arts, Francfort-sur-le-Mein.)

Celui qui est ici reproduit est le projet d'un des petits tableaux des socles. Il représente Dieu après le déluge, montrant à Noé l'arc-en-ciel comme signe de réconciliation. On voit à droite les trois fils de Noé. Le dessin est à la plume, rehaussé de sépia. Il a fait partie successivement des collections de Reveil, à Paris, de sir Thomas Law-

rence, à Londres, et du roi Guillaume II des Pays-Bas. Lorsque cette célèbre collection fut vendue, en 1850, le dessin passa dans celle de l'Institut des beaux-arts de Stradel, à Francfort-sur-le-Mein.

COMMENT ARRIVERA LA FIN DU MONDE.

Suite. — Voy. p. 42, 53.

IV

Combien de fois n'a-t-on pas évoqué les comètes du sein des ombres, et ne les a-t-on pas chargées des influences les plus pernicieuses, des pouvoirs les plus terribles? Cent fois depuis des siècles on a prophétisé l'arrivée d'un de ces astres vagabonds, se précipitant sur la terre et entraînant notre pauvre globe loin de la lumière et de la chaleur du soleil, dans les déserts obscurs et glacés de l'immensité! Buffon lui-même et la plupart des savants des deux derniers siècles ont tremblé devant ces astres de terreur qui ont assisté à tant de guerres, à tant de tyrannies, tant de malheurs, dans leurs passages successifs en vue de la terre, et qui ont paru responsables des sottises et des cruautés de notre race sublunaire. De telles prédictions, de telles craintes, avaient-elles leur raison d'être? Non. Les comètes n'ont pas de puissance. Sans contredit, les lois de la mécanique céleste ne s'opposent pas à ce qu'une comète vienne heurter la terre dans son cours; l'harmonie parfaite que l'on célébrait naguère encore dans la description des mouvements célestes n'existe pas, du moins considérée au point de vue de la finalité humaine et de notre sécurité ou de notre bonheur.

L'un de ces astres chevelus qui vagabondent dans les champs du ciel peut un beau jour donner tête baissée dans notre planète. Qu'en adviendrait-il? L'axe du globe serait-il renversé, les mers changeraient-elles de lit, comme le supposait Maupertuis, qui ajoutait même que dans cette terrible conjoncture l'humanité entière périrait par des inondations d'eau bouillante? Assurément, non : ces astres sont trop légers pour amener de pareilles perturbations. La substance qui les constitue est bien moins dense que l'air que nous respirons : c'est un gaz si ténu qu'il ne pourrait même pénétrer dans notre atmosphère, de sorte que la terre n'en ressentirait pas la moindre secousse. Ainsi, le choc d'une comète contre la terre n'amènerait aucun bouleversement, et il est très probable que personne ne s'en apercevrait, à l'exception toutefois des astronomes, qui ont mission d'inspecter le ciel et de suivre les marches et contre-marches des astres les plus mystérieux.

Il est indispensable de remarquer néanmoins que les gaz constitutifs des comètes peuvent ne pas être tout à fait inoffensifs et se trouver en de telles conditions que leur mélange avec notre atmosphère amenât l'asphyxie ou la consomption de tous les êtres vivants. Si, par exemple, une comète formée de vapeurs de carbone venait à envelopper le globe dans son passage, la combinaison de l'oxygène de notre atmosphère avec cette vapeur de carbone pourrait troubler rapidement les conditions vitales de notre air respirable et endormir du dernier sommeil l'humanité tout entière, en compagnie de la plus grande partie du règne animal. Or, le spectroscope montre qu'il y a des comètes qui sont précisément entièrement formées de vapeurs de carbone.

Imaginons, d'autre part, qu'une comète, composée surtout d'hydrogène, arrive à la tangente des hauteurs de notre atmosphère : la rapidité avec laquelle terre et comète se rencontreraient (trente kilomètres à la seconde pour la terre et quarante-deux pour la comète) donnerait naissance à un frottement analogue à celui qui enflamme les étoiles filantes et les bolides. L'hydrogène cométaire pourrait s'allumer et produire non seulement un ciel de feu fantastique, comme il arrive dans les magiques aurores boréales, mais plus que ces flammes silencieuses et anodines : une véritable conflagration dans l'oxygène de l'air et un incendie universel réduisant en cendres tous les êtres, humains, animaux, végétaux, qui fleurissent actuellement à la surface du globe.

Voilà donc une seconde manière de finir pour notre intéressante humanité. Mais ce second procédé de mort subite est aussi improbable que le premier, et quoiqu'il soit possible, il y a également des millions à parier contre un qu'une pareille opération chimique n'arrivera jamais. Les comètes, il est vrai, sont aussi nombreuses dans le ciel que les poissons dans la mer; il y en a des millions, et jamais une année ne se passe sans que plusieurs soient aperçues par les astronomes dans le voisinage de l'orbite terrestre. Mais l'espace est si vaste qu'il faudrait une circonstance tout exceptionnelle pour qu'une comète passât justement sur la route que la terre parcourt dans sa révolution annuelle autour du soleil. C'est cependant ce qui est arrivé en 1835. Mais croiser une route suivie par une personne ne signifie pas pour cela qu'on la rencontrera juste au point de jonction; il faudrait que l'heure du passage fût la même. Que dis-je l'heure? En une heure, la terre fait cent six mille kilomètres, et la comète cent cinquante mille! C'est la minute qu'il faut dire. Ainsi, en 1835, il y a eu un mois de distance; donc aucun danger de rencontre. On voit par là combien un pareil choc serait difficile à réaliser, même avec la meilleure volonté du monde.

A propos de choc, celui d'un aérolithe de fortes dimensions serait, comme choc mécanique, plus à craindre que celui d'une comète. Ces fragments de mondes détruits sont en nombre plus considérable encore que les astres chevelus, et il en est déjà tombé du ciel sur la terre plusieurs d'un poids non insignifiant. Ainsi il en existe de mille, dix mille, quinze mille kilogrammes, et certains blocs de fer natif que l'on a rencontrés récemment à la surface de montagnes qui n'ont pu leur donner naissance, paraissent être du fer météorique, ce qui indiquerait la chute de masses de plusieurs centaines de milliers de kilogrammes. Halley a calculé les dimensions d'un bolide qui n'avait pas moins de trois kilomètres de diamètre, et Petit, directeur de l'observatoire de Toulouse, en a un jour mesuré un de près de quatre kilomètres de diamètre. Il est vrai que pour produire dans la planète terrestre un ébranlement de quelque importance, tel que l'écrasement d'un continent et la dislocation d'un autre, il faudrait des aérolithes plus considérables encore, et dont le poids fût comparable à celui des innombrables astéroïdes qui circulent entre Mars et Jupiter, dont les uns égalent en surface les dimensions de l'Europe, et les autres celles de la France ou d'une simple province. Mais rien ne prouve qu'il y ait des aérolithes de cette importance, et à coup sûr la possibilité d'une telle rencontre devrait frapper, bien plus que l'éventualité d'une comète, l'imagination de ceux qui attendent volontiers la fin

du monde sur la prédiction problématique de l'arrivée d'un de ces astres vagabonds.

Dans tous les cas, cette troisième conjecture ne doit pas nous offrir plus de craintes que les précédentes, car la probabilité est encore infinitésimale. Comment donc la terre finira-t-elle?

V

Buffon, qui pensait que la terre et les autres planètes étaient des éclaboussures du soleil, produites par la chute d'une comète sur cet astre, avait calculé qu'il avait fallu soixante-quatorze mille huit cents ans à la terre pour se refroidir jusqu'à la température actuelle, et qu'il lui en faudrait encore quatre-vingt-treize mille pour se refroidir jusqu'à un vingt-cinquième de sa température actuelle, degré qu'il considérait comme étant la limite de l'existence des êtres vivants. Tel serait le nombre d'années qui resteraient à l'humanité dans cette théorie, durée après laquelle le froid glaçant tous les êtres les engourdirait du dernier sommeil. Mais cette théorie est erronée, attendu qu'aujourd'hui même la chaleur intérieure du globe ne traverse pas l'enveloppe solide des terrains et n'a aucune influence sur les végétaux ni sur les animaux. La terre n'a donc pas besoin de sa chaleur propre pour nourrir des êtres vivants : le soleil se charge de tout.

L'extinction absolue de la chaleur terrestre aura toutefois pour résultat d'amener des vides dans l'intérieur, d'opérer des retraits, en un mot, de resserrer les masses actuellement dilatées. Il paraît inévitable que des crevasses se produisent en certains points de la surface, et que l'eau des océans ne s'écoule dans les vides, ne soit partiellement absorbée, et même combinée avec les roches métalliques à l'état d'hydrate d'oxyde de fer. Dès lors, les conditions de la vie terrestre iraient en diminuant. Les nuages ne s'élèveraient plus des mers; la pluie ne tomberait plus sur les plaines altérées. Les ruisseaux et les fleuves verraient tarir leurs sources. Les végétaux manqueraient d'eau et dépériraient lentement, et successivement les animaux herbivores, puis les carnivores, s'éteindraient, jusqu'à ce qu'enfin l'espèce humaine elle-même, consumée de soif et de faim, voie également *dépérir et mourir ses derniers rejetons* rabougris. C'est l'histoire d'un monde bien voisin de nous, plus jeune que la terre et déjà mort en apparence, de la lune, à la surface de laquelle le télescope découvre le lit des mers disparues et les innombrables crevasses qui fendillent les plaines desséchées.

Supposons cependant que l'extinction graduelle de la chaleur intérieure du globe s'opère avec une constante perfection, de telle sorte que la surface suive lentement et sans efforts le retrait général de la masse; qu'il n'y ait aucun vide funeste, aucune voûte destinée à s'effondrer, aucune crevasse, et que la vie se perpétue à travers les siècles longtemps après ce refroidissement interne de la terre; supposons que nulle des catastrophes envisagées plus haut ne vienne apporter la mort au milieu de cette permanente sécurité, la terre pourrait-elle durer indéfiniment dans l'état où elle est, avec toute la richesse de la vie qui rayonne à sa surface?

Si aucun phénomène géologique ou météorologique ne venait modifier profondément cette surface, les siècles se chargeraient de l'*user* par l'œuvre des agents atmosphériques eux-mêmes. L'opération commence par les montagnes. Le soleil, la gelée, le vent, la pluie, les désagrégent. La pesanteur entraîne tous les débris dans les vallées, dans le lit des ruisseaux et des fleuves qui les amènent dans la mer. Par cet apport faible, mais continuel, le fond des mers s'exhausse, et la mer, dont la quantité reste toujours la même, empiète peu à peu sur les rivages. Dans l'hypothèse où nous nous plaçons d'une immobilité absolue de la surface terrestre et de l'absence de tout soulèvement comme de toute dépression, on voit que le résultat définitif de la dégradation des montagnes et de l'exhaussement du fond des mers serait la nivellation du globe. Or, le volume des eaux qui remplissent actuellement le lit des océans serait suffisant pour *s'étendre sur la surface entière du globe*, et cela avec une épaisseur de deux cents mètres, couche bien suffisante pour noyer le genre humain et ses œuvres.

Cette hypothèse n'a besoin que d'un ouvrier pour être réalisée. Cet ouvrier, c'est le temps... des millions de siècles, pour le moins.

Est-ce de cette façon, c'est-à-dire d'une mort lente, excessivement lente, que notre grande humanité disparaîtra? Il y a dans l'histoire du ciel des exemples qui nous invitent à croire que certaines fins du monde peuvent arriver bien subitement. Depuis le temps d'Hipparque, c'est-à-dire depuis deux mille ans, on a vu vingt-deux étoiles s'allumer, briller pendant quelques jours, quelques mois, et s'éteindre. Le dernier phénomène important de ce genre a été observé le 13 mai 1866. Dans un point de la constellation de la Couronne boréale où jamais on n'avait vu d'étoiles à l'œil nu, soudain un astre magnifique parut allumé; on l'examina attentivement au spectroscope, et l'on constata qu'il était incendié par des flammes d'hydrogène. Quelques jours plus tard, cet astre s'affaiblit pour s'éteindre au bout d'une semaine. Plusieurs fois, des astres subitement apparus ont ranimé leurs feux avant de s'évanouir complètement. Que représentent ces conflagrations subites? Sont-ce des soleils encroûtés qui auront subitement repris leurs feux à la suite de tremblements ayant disloqué leur écorce à peine figée? Est-ce le choc d'un astre obscur contre un autre monde obscur? Un tel choc pourrait remettre en lumière pour quelque temps les feux intérieurs, et la théorie mécanique de la chaleur établit même que deux mondes caducs et glacés, en se réunissant l'un à l'autre avec une vitesse planétaire, développeraient, par l'arrêt de leur force vive, une chaleur capable de les *fondre* en un seul et d'en faire un véritable soleil. Enfin, ces étoiles subitement apparues sont-elles l'indice d'incendies dans les cieux et de fins de mondes par une combustion chimique? On le voit, le ciel n'est pas un royaume d'inertie, et il nous offre plusieurs exemples de révolutions brusques arrivées dans ses États.

Dans l'examen que nous venons de faire des différentes maladies dont notre monde pourrait être atteint, nous avons remarqué cinq cas de mort possibles. C'est plus qu'il n'en faut, pensera-t-on, pour passer de vie à trépas. Cependant nous voyons que, dans notre espèce humaine, les maladies n'empêchent pas que la généralité des hommes ne meurent de leur belle mort, c'est-à-dire de vieillesse et dans leur lit, au milieu de leur famille éplorée, qui les regrette beaucoup s'ils sont pauvres, moins s'ils ont eu la bonté d'amasser un héritage. L'homme qui traverse la vie, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, ressemble à un condamné à mort auquel il serait ordonné de sortir de sa prison

en suivant une longue rue bordée de hautes maisons, dont chaque porte et chaque fenêtre seraient occupées par un excellent tireur armé de sa meilleure carabine. Plusieurs centaines de balles vont lui être lancées sur son passage; mais s'il leur échappe, il a la vie sauve pour quelques moments, le temps de s'asseoir et de s'endormir. Ainsi court la terre dans l'espace, au sein d'une obscurité profonde, à travers les projectiles inconnus qui criblent l'étendue, les comètes qui semblent lui tendre des toiles d'araignée, les vieux globes perdus dans leurs routes qui courent à la recherche d'un nouveau soleil, et avec une singulière maladie dans son sein, je veux dire une charge de poudre capable de la faire sauter en morceaux à la première étincelle. Malgré toutes ces menaces, cependant, la terre peut suivre l'exemple de son vieux patriarche Mathusalem, et même, comme les prophètes Élie et Élisée, qui furent transportés aux cieux dans un char de feu, peut-être ne veut-elle pas mourir du tout. Dans ce cas, quand et comment sera-t-elle obligée d'obéir fatalement à la loi universelle des êtres et des choses?

La fin à une prochaine livraison.

LES VASES RHODIENS.

Les Athéniens fabriquaient une espèce de vases qu'ils vendaient, avec de grands profits, dans la Grèce et dans l'Asie. Ces vases, qu'on appelait *thériclées*, étaient majestueux, mais grands et pesants. L'émulation des Rhodiens s'en mêla : ce peuple, artiste et commerçant, ne voulant point de rivaux, apprit à en fabriquer qui réunissaient à de nobles contours plus d'élégance et de légèreté (1). Athènes fut vaincue. Les vases thériclées ornèrent encore la table somptueuse des riches; les vases rhodiens embellirent les festins des hommes de toutes les classes, dans tout l'univers : luttes fécondes pour la richesse elle-même, où un peuple habile dans les arts est aux prises avec un peuple qui y excelle, où le génie combat le génie, où le goût surpasse le goût, et où la Grèce et l'Asie ne firent encore que donner le prix à la beauté. (2)

MOTEUR A GAZ BISSCHOP,

PETIT MOTEUR POUR ATELIER DE FAMILLE.

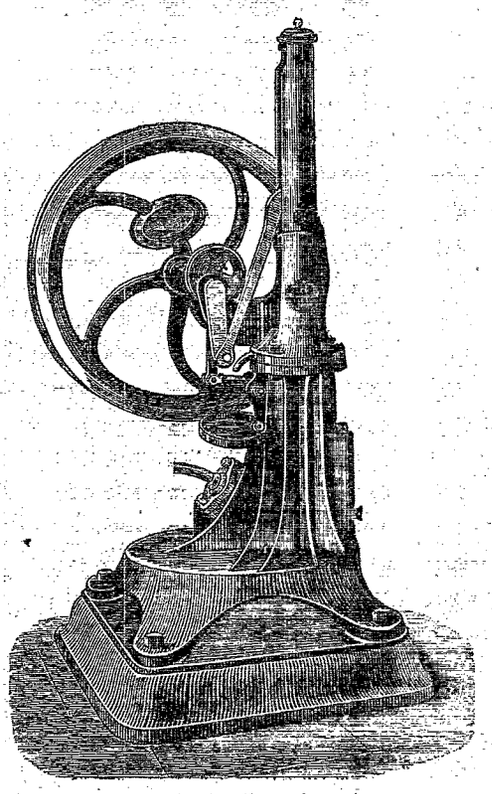
On a souvent signalé l'intérêt qu'aurait le petit fabricant en chambre à se procurer facilement et à bon marché la force motrice nécessaire pour l'exécution de ses travaux.

Parmi les nombreux appareils signalés pour atteindre ce but, nous citerons le moteur à gaz Bisschop, auquel la Société d'encouragement a décerné un prix. Il occupe très peu de place, et il suffit pour le faire fonctionner de deux conduites de gaz.

Le moteur Bisschop, pouvant produire la force d'un homme travaillant toute une journée, a 1m.25 de hauteur, 0m.55 de largeur et 0m.66 de longueur; son poids total est de 290 kilogrammes environ, et la consommation de gaz n'est que de 450 litres à l'heure.

Le cylindre, le piston, le tiroir d'introduction du mélange d'air et de gaz, n'exigent aucun graissage; de plus, des ailettes en fonte disposées à la partie inférieure du cylindre, présentant une grande surface de refroidissement, empêchent l'appareil de s'échauffer, ce qui dispense d'employer l'eau pour condenser la vapeur produite au moment de l'inflammation du mélange. Par suite de cette ingénieuse disposition, il n'y a aucune dépense d'installation et de conduite d'eau à faire, et l'appareil peut être établi partout où monte le gaz; il n'y a qu'à le poser simplement sur le plancher.

Cet appareil se compose d'un cylindre vertical surmonté d'un bâti-glissière dans lequel se meut la tête du piston; à cette tête est articulée la bielle qui donne le mouvement à l'arbre sur lequel sont calés le volant et la poulie de



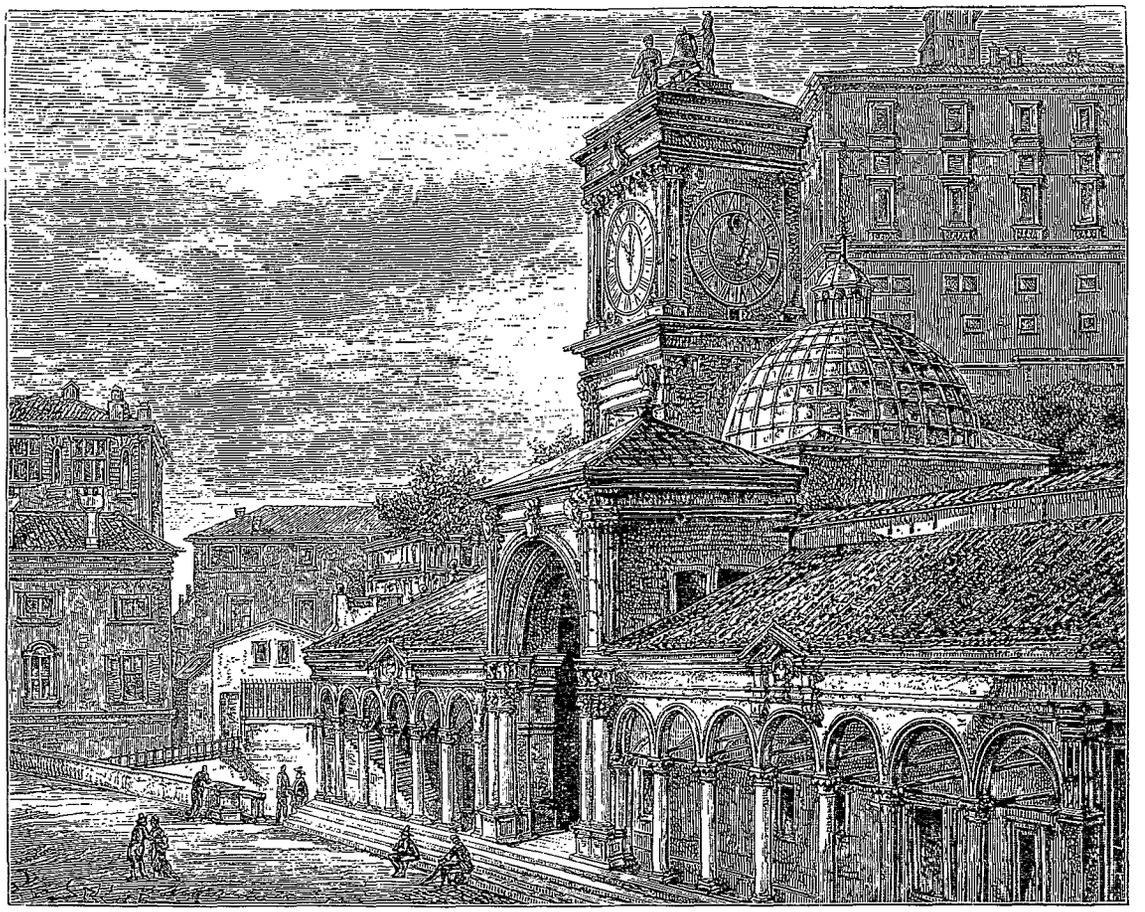
Moteur à gaz Bisschop.

transmission. Pour mettre en marche, on chauffe pendant quelques minutes au moyen d'un petit fourneau à gaz placé sur le socle; on voit quelques gouttelettes d'eau se déposer sur la paroi extérieure de l'appareil, et lorsqu'elles viennent à disparaître, c'est signe que le chauffage est suffisant; on éteint le fourneau; on allume un bec placé latéralement; on donne à la main un ou deux tours au volant, et on ouvre le robinet du tuyau en caoutchouc qui amène le gaz à la partie inférieure du cylindre; le mélange d'air et de gaz est enflammé par le bec, et la petite explosion qui se produit fait monter le piston. La vitesse acquise par le volant fait redescendre le piston, les gaz sont chassés par le tuyau d'échappement; un nouveau mélange explosible se fait, et le mouvement se reproduit ainsi de suite très régulièrement.

Les applications du moteur à gaz Bisschop peuvent être très nombreuses; mais c'est surtout dans les petits ateliers, laboratoires, chez les menuisiers, mécaniciens, couturières, etc., qu'il peut rendre de véritables services.

(1) Athénée.
(2) Baudrillart, *Histoire du luxe.*

UDINE
(ITALIE).



La place Victor-Emmanuel, à Udine. — Dessin de Sellier, d'après une photographie.

Udine est située au nord-est de Venise, près de la frontière orientale de l'Italie, dans une plaine fertile. Au milieu de la ville s'élève une colline, ou plutôt une butte, que surmonte un grand bâtiment carré, régulièrement percé de nombreuses fenêtres : c'est l'ancien château, aujourd'hui transformé en caserne. Au pied de ce tertre, du haut duquel on dit qu'Attila contempla l'incendie d'Aquilée, se trouve la place Victor-Emmanuel, sur laquelle on voit d'un côté le palais municipal, bel édifice en marbre rayé de bandes de diverses couleurs, et de l'autre le palais de la *Gran' Guardia*, précédé d'un élégant portique de style renaissance.

Au fond de cette place s'ouvre une large et belle rue, par laquelle on arrive à la promenade de la *piazza d'Armi*, plantée de marronniers et de platanes encadrant de vertes pelouses. En faisant le tour de la butte du Château, on gagne le Jardin public, décoré de massifs d'arbres et d'arbustes, de gazons coupés de chemins sinueux, de grottes et de rochers. Les façades des palais de l'Évêché et du Tribunal donnent sur ce jardin.

Les églises n'ont rien de remarquable. La cathédrale, dont la porte du milieu est de style ogival, est ornée, à l'intérieur, de riches sculptures en marbre et en bois, d'autels fastueux et lourds où l'on reconnaît le goût plus pompeux que délicat du dix-septième siècle.

« Udine, nous disait un touriste revenant d'Italie, avec ses belles promenades, ses larges rues, ses monuments et ses maisons à portiques, me fit l'effet d'une très grande cité en miniature. Je fus surpris de voir les églises que je visitai encombrées de paysannes des environs, agenouillées sur les dalles, et priant avec ferveur au milieu d'une quantité de cages remplies de poulets se débattant et caquetant, de paniers d'œufs et de beurre, de sacs de pommes de terre, qu'elles avaient déposés auprès d'elles, et à travers lesquels j'avais peine à me frayer un passage. »

LES ÉPREUVES D'ÉTIENNE.

Suite. — Voy. p. 58.

IX

Une fois au grand air, je respirai à pleins poumons, et mon regard fut attiré par le moutonnement des grands arbres de la forêt. Des oiseaux planaient au-dessus des cimes, et j'entendais distinctement les cris de ceux qui étaient le plus rapprochés de moi. L'un d'entre eux plongea tout à coup dans une clairière, et je pensai qu'il se précipitait sur une proie. Quelle proie? J'essayai de le deviner; mais mon esprit, par un chemin à lui connu, me ramena au point d'où j'avais voulu l'éloigner par un artifice.

Alors je fermai les yeux, je revis la marque du drap, je perçus l'odeur d'iris, et je me dis à la lucarne, comme je

me l'étais dit derrière les draps étendus : « Tu n'oseras plus aller jouer avec les autres, tu seras toujours tout seul ! »

Un bruit que j'entendis en bas, dans la rue, me fit ouvrir les yeux ; je me penchai sur le rebord de la lucarne, et je regardai.

Des petits garçons de mon âge revenaient de l'école en babillant, en riant et en se poursuivant sur le trottoir. Ils avaient l'air si gais, si contents de vivre, que j'enviai aussitôt leur sort. Alors je me rappelai que plusieurs fois, en passant près de l'école aux heures de récréation, j'avais entendu les cris de joie des écoliers en liberté, et mon cœur tressaillit à l'idée que je pourrais, moi aussi, si mon père y consentait, faire partie de cette bande joyeuse et turbulente où nul ne me connaissait, et où, par conséquent, nul ne me regarderait de travers et ne chuchoterait derrière sa main aussitôt que je prononcerais une parole.

Et puis ce doit être si amusant de s'en aller par les rues avec un bissac de cuir qui vous tape dans le dos, tout gonflé de livres et de cahiers, sans compter le plaisir de donner des coups de règle sur les cliquettes des contrevents pour les faire tourner, comme le gros joufflu, là-bas, qui tape comme un sourd sur les cliquettes de la maison aux volets verts.

Quelle bonne figure il a, ce gros joufflu, avec son béret rejeté en arrière, et ses mollets nus, où il y a des égratignures que j'aperçois d'ici !

X

Depuis l'époque où j'admirais d'en haut les égratignures du joufflu, j'ai vécu, j'ai pensé et j'ai lu ; j'ai toujours vu que l'homme qui, par sa faute ou par celle des circonstances, se trouve dans une situation inextricable et intolérable, demande les ailes de la colombe pour s'enfuir bien loin, bien loin, afin de commencer une vie nouvelle, toute dégagée des soucis, des angoisses et des remords du passé. C'est un sentiment semblable que j'éprouvai en ce moment ; et si j'avais connu la belle image qui en est devenue l'expression habituelle, j'aurais demandé les ailes de la colombe pour m'envoler jusqu'à l'institution Manceau.

Si j'avais osé, j'aurais demandé le soir même à papa de vouloir bien m'y mettre comme demi-pensionnaire. Mais il aurait été surpris, sans aucun doute ; il semble si peu naturel qu'un petit garçon demande à s'enfermer entre quatre murs ! Il aurait pris un air étonné, et j'aurais été obligé de lui avouer que mes anciens camarades m'avaient presque mis en quarantaine. Naturellement, il m'aurait demandé pourquoi. Et je n'aurais pu le lui dire, car je ne le savais pas moi-même. Je me croyais sincèrement victime de quelque machination ; et en même temps, tout au fond de moi-même, je sentais que je devais avoir déplu, et que l'on a toujours tort de déplaire.

A quelque temps de là, M. Borel vint voir mon père. Comme j'étais installé à la table, occupé à colorier des images, je n'avais aucun prétexte pour me sauver.

Je me levai tout rouge, et j'attendis, les yeux baissés, ce qui allait se passer.

Il ne se passa rien d'extraordinaire. M. Borel me pinça légèrement la joue, et me demanda si je travaillais bien.

— Pas trop, répondit mon père ; mais je dois ajouter que ce n'est pas sa faute. Il fait bien ce qu'il peut ; par malheur, je ne puis pas lui donner ses leçons régulièrement, et il est trop jeune pour travailler seul.

XI

— C'est comme Frédéric, répondit M. Borel en souriant ; ou plutôt, il y a une différence. Frédéric a des leçons régulières ; mais comme c'est l'institutrice de sa sœur qui les lui donne, il veut faire l'homme, et ne se montre pas toujours docile. Aussi, je crois que nous allons prendre un grand parti.

— Lequel ? demanda mon père.

Tout en enluminant mes images, j'étais tout oreilles ; quelque chose me disait que mon sort allait peut-être se décider séance tenante.

— Mon Dieu ! reprit M. Borel, puisque maître Frédéric tient tant à être traité en homme, j'ai conseillé à son père de le traiter en homme. A partir de la semaine prochaine, il sera demi-pensionnaire à l'institution Manceau ; et même, je vais de ce pas m'entendre avec M. Manceau.

Mon père ne répondit pas tout de suite. Sans lever les yeux de dessus mes images, je sentis qu'il m'observait.

— Étienne ! me dit-il enfin.

Je levai vivement la tête, et je le regardai.

Il attacha ses regards sur les miens, et me dit en souriant :

— Un jour ou l'autre, il faudra que je me décide à t'envoyer à l'école ; car je te fais perdre ton temps, et tu es d'âge à travailler d'une façon plus régulière. J'ai presque envie...

— Oh ! oui, papa ! m'écriai-je avec une ferveur qui le fit sourire ; envoie-moi chez M. Manceau ; je serai content d'y être avec Frédéric, et je te promets de bien travailler.

XII

— Très bien, dit M. Borel en hochant la tête d'un air approbateur. Voilà d'excellentes dispositions.

Et il ajouta, en s'adressant plus particulièrement à mon père :

— Entre nous, mon voisin, je crois que si notre Frédéric désire aller chez M. Manceau, c'est pour échapper à l'institutrice de sa sœur, tandis que ce petit enlumineur y va par amour du travail.

Je rougis en entendant ces paroles, et M. Borel put croire que je rougissais à cause du compliment. Je n'osai pas lui dire que l'amour du travail n'avait pas grand'chose à voir dans ma résolution.

— Mon voisin, dit mon père à M. Borel, je suis de ceux qui pensent qu'on doit battre le fer pendant qu'il est chaud. Puisque Étienne prend si vaillamment son parti, je vous accompagnerai chez M. Manceau, si vous n'y voyez aucun inconvénient. Je vais faire de longues absences pendant plus d'une quinzaine, et je ne serai pas fâché de régler cette petite affaire avant de partir.

Là-dessus, M. Borel se leva ; je m'élançai pour présenter à mon père sa canne et son chapeau, et ces deux messieurs partirent en causant tranquillement.

Il s'en fallait de beaucoup que je fusse aussi tranquille qu'eux. Si, par hasard, M. Manceau allait refuser de me recevoir !

XIII

Enfin mon père, que je guette depuis une heure, revient aussi tranquillement qu'il est parti. M. Manceau ne refuse pas de me recevoir ; la preuve, c'est qu'il m'attend, sans faute, lundi prochain.

Je me précipite dans la cuisine, et j'annonce la grande

nouvelle à Françoise, et, par la même occasion, je lui demande quel jour nous sommes. C'est jeudi! Je compte sur mes doigts : jeudi, vendredi, samedi, dimanche; cela fait quatre jours, ou plutôt cela fait trois jours et la fin d'un jour. Au gré de mon impatience, c'est bien long; et puis, quand je songe aux immenses préparatifs que nous avons à faire, je trouve que c'est bien court.

— Alors, tu vas t'en aller à l'école? me dit Françoise pour la dixième fois au moins.

Et moi, pour la dixième fois, je lui réponds :

— Quelle chance! n'est-ce pas?

— Oui, oui, c'est une grande chance, reprit Françoise d'un air rêveur. C'est pour ton bien, naturellement, que ton père t'envoie là. Tu tâcheras de ne pas te battre, et il ne faut pas déchirer tes blouses et tes pantalons.

— Il y a une casquette d'uniforme, ajoutai-je avec enthousiasme; une jolie casquette avec des galons d'argent. Les internes ont aussi une veste avec des palmes d'argent et un pantalon à bande bleue. Les externes se mettent comme ils veulent; mais moi, je serai demi-pensionnaire, et j'aurai la casquette.

— Tu tâcheras aussi, pendant que tu y seras, dit Françoise, de n'avoir pas la langue trop longue, parce que, vois-tu, dans les écoles, quand on a la langue trop longue, on est puni par les maîtres et roulé par les camarades.

— Sois tranquille, sois tranquille, lui dis-je d'un air important; tu verras comme cela marchera bien.

XIV

Je la quittai précipitamment, et j'allai rappeler à mon père qu'il me faudrait une grande gibecière de cuir pour mettre mes livres et mes cahiers, et que nous ferions peut-être bien d'aller l'acheter le soir même, ainsi que la casquette.

— Rien ne presse, me répondit mon père en souriant; nous pouvons remettre ces emplettes-là à demain matin.

— Mais si demain matin les marchands n'avaient plus ni gibecières, ni casquettes!

— Sois tranquille, ils en auront.

Je ne répondis rien, mais je ne fus tout à fait tranquille que le lendemain matin, lorsque je fus en possession de la gibecière et de la casquette.

Je ne pus résister au désir d'arborer tout de suite la casquette à galons d'argent, et mon père me le permit; ensuite, nous allâmes chez le libraire-papetier, où nous achetâmes une gibecière de cuir, la plus grande que nous pûmes trouver. Mon père, qui avait en main la liste des livres nécessaires pour suivre les cours, se les fit donner séance tenante. Un à un, je les examinais avec des yeux ravis avant de les plonger dans les profondeurs de ma gibecière. Puis ce fut le tour des cahiers reliés, des plumes, des crayons, des règles et du canif.

Si mon père eût voulu m'écouter, nous aurions emporté la moitié de la boutique. Le papetier me souriait d'un air encourageant, et suggérait toujours de nouveaux articles que je déclarais aussitôt indispensables.

Mon père m'accorda une boîte de poudre bleue, un transparent et une grande feuille de papier brouillard, mais il me refusa une bouteille d'encre vert-pomme, un flacon de sandaraque et un bâton de cire à cacheter couleur de chair.

Quand nos emplettes furent terminées, je bouclai la gibecière, et je la jetai négligemment derrière mon dos, avec le geste d'un homme qui a déjà usé bien des gibecières dans sa vie.

La tête droite, le jarret tendu, les reins cambrés, je marchais comme un triomphateur dans les rues de Fontainebleau, et mon orgueil allait croissant à chaque coup que ma grande gibecière me donnait sur les mollets.

XV

Le lundi si ardemment désiré s'est enfin décidé à venir. Je fais officiellement partie de l'institution Manceau. La première chose qui me frappe, c'est que tout le personnel administrant et enseignant porte lunettes. Les lunettes de M. Manceau sont noir de fumée; celles de Mme Manceau, d'un vert bléuâtre ou d'un bleu verdâtre; celles des deux adjoints sont taillées dans le cristal le plus transparent et lancent des éclairs. Toute cette lunetterie m'étonne, et je suis sur le point de faire part de mon étonnement à mon voisin, lorsque M. Manceau, qui regarde d'un autre côté, crie d'une voix vibrante :

— Étienne Larsonnier, le silence est de rigueur dans les rangs!

Il m'a vu, puisqu'il m'interpelle juste à point; mais comment a-t-il pu me voir, puisqu'il regardait d'un autre côté?

A partir de ce moment, les lunettes noir de fumée m'inspirèrent une salutaire terreur, et je me tins prudemment sur mes gardes, même quand M. Manceau avait le dos tourné, même quand il n'était pas là.

M. Manceau, soit à l'étude, soit en classe, avait eu soin de me placer tout près de la chaire de l'adjoint, entre deux camarades, immobiles comme deux momies, silencieux comme deux sphinx. Je n'avais donc pas d'autre alternative que d'écouter en classe et de travailler en étude.

A midi, les pensionnaires au nombre de cinq, et les demi-pensionnaires au nombre de douze, dînaient sous la présidence de M. et de Mme Manceau. Nous étions assis sur des bancs, devant des tables en équerre. M. Manceau, placé à l'angle de l'équerre, prenait les deux tables en enfilade, et, pendant qu'il découpait et servait, ses lunettes observaient tous nos mouvements. J'avais l'habitude de rouler des boulettes de mie de pain; ses lunettes s'en aperçurent du premier coup. Tout en découpant un gigot cuit au four, qui se défendait avec énergie, M. Manceau m'adressa les paroles suivantes :

— Larsonnier roule des boulettes de mie de pain; mauvaise habitude; nul n'a le droit de gaspiller le pain; qui fait des boulettes sera tenté de les lancer! Passe pour la première fois. *La suite à une autre livraison.*

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

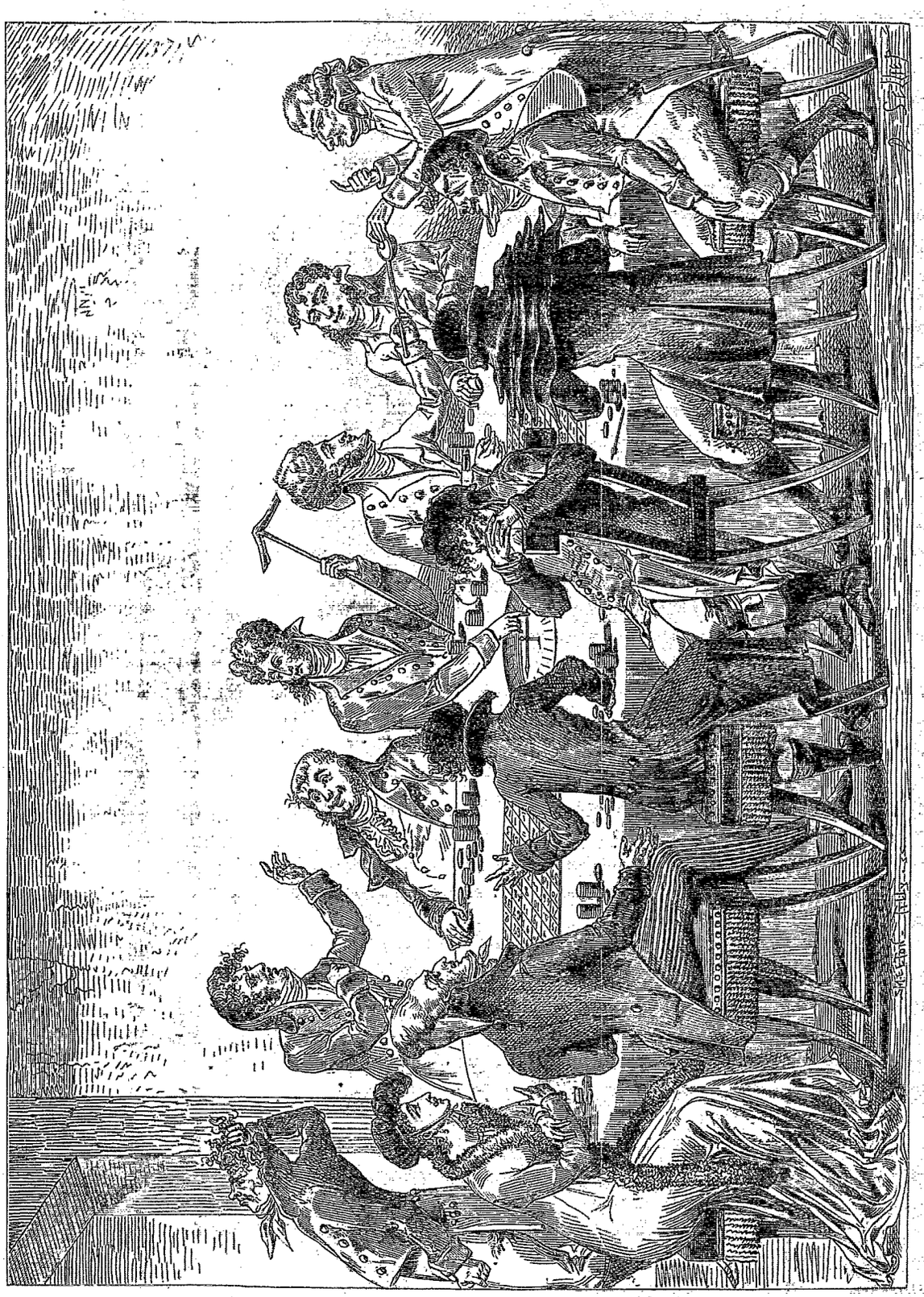
Suite. — Voy. les Tables.

1799-1800

Si les deux dernières années du dix-huitième siècle furent témoins de nouveaux changements politiques, cette nouvelle révolution n'eut en aucune façon l'influence de la première sur les destinées de la mode. On peut même présumer que dans le monde des tailleurs et des tailleuses, des modistes et des chapeliers, elle passa complètement inaperçue.

Ce n'est pas à dire que la mode, comme le nouveau régime sorti de la révolution, n'ait pas eu, elle aussi, ses moments critiques. Un moment elle balance entre les chif-

fons et les oripeaux, fort en vogue à la fin de l'ancien régime, et le costume léger, pour ne pas dire plus, aussi mal approprié à nos mœurs qu'à notre climat, imaginé par des admirateurs de l'antiquité aussi enthousiastes que peu éclairés. Peu à peu, entre les deux systèmes, pourtant bien opposés, s'établit un compromis ; voilà la mode fixée pour un temps, pour quinze ans et plus. Faisons toutefois nos réserves sur le mot « fixée. » Nous ne voulons pas dire



Le Jeu de la roulette, estampe satirique. (Collection Hennin.) — Dessin de Sellier.

par là que le costume devient un véritable uniforme, non ; mais tous les changements qu'on y apportera pendant cette période ne seront pas assez considérables pour le modifier dans son essence. Ce n'est qu'insensiblement que de nouvelles tendances, reflets d'une nouvelle littérature, se manifestèrent dans le costume ; le style romantique ne sera pas maître de la mode avant la restauration.

Dès lors il est évident que le rôle de l'historien de la



1799. — Les Physionomies du jour, par Nodet. (Collection Hennin.) — Dessin de Sellier.

mode doit se borner, sous peine de s'exposer à des redites continuelles, à constater la persistance des accoutrements déjà décrits, et que toute son attention doit se reporter sur les petits faits qui semblent annoncer l'approche de transformations nouvelles. Mais, pour l'instant, nous n'avons à mettre à exécution que la première partie de ce programme.

Ce n'est que dans les premières années du dix-neuvième siècle que le goût prononcé de quelques personnes, par exemple de l'impératrice Joséphine, pour le style dit gothique, pourra nous mettre sur la voie de la lente révolution qui prépara dans le costume l'avènement du romantisme. Car si, dès 1799, un théâtre de Paris s'intitule le « Théâtre des Troubadours », les pièces qu'on y joue ne répondent guère à son enseigne.

Les caricatures de cette époque font assez bien saisir les principaux caractères en même temps que les ridicules (quelle mode saurait en manquer?) de l'accoutrement de l'extrême fin du dix-huitième siècle. Nous parlions tout à l'heure de compromis entre deux modes bien différentes : dans ces estampes nous le croyons assez facile à saisir. Pour les hommes, le compromis ne s'est pas établi entre le costume antique et le costume d'avant la révolution, mais entre le costume d'avant la révolution et la mise quelque peu négligée qui avait été à la mode après la chute de l'ancien régime. C'est ainsi que nous voyons concurremment le pantalon et la culotte, les bottes à revers et sans revers, et les souliers découverts, les chapeaux ronds et les chapeaux « à claque », « à la russe », disait-on alors, emprunt manifeste du civil au militaire.

Quant aux habits, ils continuent à être fort longs, souvent décorés de poches sur les côtés, munis d'énormes revers croisés et de collets invraisemblables; tantôt en forme de redingotes très étoffées, à vastes pans tombant devant et derrière; tantôt, au contraire, le corps, de la même longueur que le gilet, serre étroitement la poitrine, et, se boutonnant jusqu'au col, donne à celui qui le porte une allure toute militaire. C'est à peu près le frac des officiers.

De la même époque sont les redingotes d'alpaga ou de drap à trois, quatre, cinq et même six collets, dont l'étagement successif arrivait à reproduire le galbe du champignon; les manches collantes et tellement longues qu'on doit les retrousser, sous peine de voir ses mains disparaître comme sous un costume de pierrot; les gants à poignets jaunes, décorés, sur le dessus de la main, de broderies compliquées.

Les gilets sont ou droits ou croisés, à deux rangs de boutons, de couleur claire, d'étoffe rayée dont les raies sont disposées dans le sens de la largeur. Les bas sont tantôt blancs, tantôt chinés, tantôt à petites raies.

Les couleurs à la mode sont le brun, le bleu, le noir, le vert. Mais parfois on ajoute des teintes beaucoup moins discrètes, telles que le violet et le nankin, réservé pour la culotte et le pantalon. Le *Correspondant des dames* décrit ainsi un costume, fort élégant et du meilleur goût, dit-il : « Habit puce avec collet de velours violet, culotte de nankin et bas de soie blancs »; et il ajoute : « Il est bon de vous observer que la culotte de nankin, qui est d'étiquette pour la danse, paraît moins dans les sociétés que le pantalon de nankin, que l'on a adopté sans trop savoir pourquoi. » Le pantalon s'arrêtait presque toujours à la cheville, qu'il serrait étroitement; tantôt il était fendu sur le côté de la jambe et se boutonnait, tantôt on le serrait au moyen d'une boucle et d'une patte.

Beaucoup d'hommes portaient encore la perruque poudrée; mais la majorité se contentait des cheveux, qui, coupés fort court sur la nuque, étaient frisés et ramenés sur le front; des favoris très courts encadraient les joues; et la figure, placée ainsi entre un collet d'habit qui remontait dans le cou, une cravate qui dérobait le menton, les cheveux qui cachaient le front et les favoris, disparaissait quelquefois presque entièrement.

La suite à une autre livraison.

LA PASTORALE,
OU UN MYSTÈRE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE (1).

En France, au dix-neuvième siècle, il y a encore des provinces où l'on joue des *mystères*. En Vendée, et dans quelques cantons de Bretagne, on joue tous les ans, à l'époque de Noël ou de l'Épiphanie, un véritable mystère. Seulement, cela ne se passe pas dans l'église ni sur son parvis, mais dans une halle ou dans toute autre salle convertie en théâtre pour ce jour-là. Les acteurs sont, comme à l'origine de ce genre de spectacle, des gens du peuple, de jeunes ouvrières, qui apprennent leurs rôles avec autant de conscience et de sérieux que si c'était leur métier; et le *mystère* se nomme *la Pastorale*.

Voulez-vous que nous y assistions ensemble? Ce sera, s'il vous plaît, à Nantes, où je l'ai vu quand j'étais enfant. La salle est pourvue de bancs pour le public; sur le théâtre, qui n'a point de rideau, on voit dans un coin une crèche, de la paille et des chaises; mais on est censé ne pas les voir jusqu'au moment où on en aura besoin.

La *Pastorale* commence : un gros homme en tablier blanc s'avance sur la scène. C'est l'aubergiste de Bethléem. Il ouvre la pièce par un long monologue :

> On ne voit plus d'armée, on ne voit plus de guerre,
> La paix universelle est par toute la terre;
> Le grand César Auguste a soumis par sa main
> Toutes les nations à l'Empire romain.
> Etc., etc.

Pardon, une fois pour toutes, pour les erreurs historiques, ce n'est pas moi qui ai fait les vers. Quand la tirade de l'aubergiste est finie, des voyageurs viennent lui demander à loger : c'est saint Joseph portant des outils de charpentier, et la Vierge Marie assise sur un âne. Quoiqu'ils ne soient pas mal vêtus, — Marie a une robe blanche avec un voile blanc semé d'étoiles de papier doré, et Joseph une robe de chambre à grands ramages, serrée à la taille par une cordelière et doublée d'une belle étoffe rouge, — l'hôte les juge trop pauvres pour payer une de ses chambres, dont il a probablement fort augmenté le prix en raison de l'affluence des voyageurs. Et il dit à sa femme, qui intercédait pour eux :

> . . . . . Fermez, fermez la porte!
> Il n'entre point ici de gens de cette sorte!

Puis il rentre chez lui, et saint Joseph, apercevant l'étable au fond du théâtre, va s'y établir. Un ange en robe blanche, avec des ailes de papier doré, apporte une belle poupée qui représente l'enfant Jésus; la Vierge le couche dans la crèche, et presque aussitôt on entend des chants dans la coulisse. Ce sont les bergers des environs. Ils entrent tous, portant des présents, dansant et chantant des noëls où ils expliquent que les anges leur ont apparu pour leur annoncer la naissance du Messie. Les bergers et les bergères,

(1) Voy., sur les Mystères, t. XI, 1843, p. 351, et la Table de quarante années.

sans aucun respect pour la couleur locale, sont parés des costumes les plus fantaisistes : des chapeaux de paille ornés de fleurs, des jupes blanches bordées de rubans bleus ou rouges, des gilets du siècle dernier, des tabliers de mousseline, enfin tout ce qu'ils ont pu inventer de plus beau. Ils défilent devant la crèche, chacun chantant son couplet et offrant son cadeau : des fruits, des fleurs, des agneaux, des tourterelles. Un berger quelque peu chasseur présente un lièvre qu'il a tué en route avec son fusil à deux coups, sur lequel il s'appuie fièrement. Après les bergers viennent les Mages et leur suite, et tout cela chante. La *Pastorale* se rapproche plus de l'opéra que du drame ; le peu de vers qui ne se chantent pas ne se parlent pas non plus ; ils sont psalmodiés comme une sorte de récitatif.

Après l'adoration des Mages, le premier acte est fini ; les personnages s'en vont et laissent la place libre aux machinistes. Ceux-ci, qui ne voulaient pas être privés du spectacle, étaient dans la salle ; ils la quittent bien vite pour aller enlever la crèche et la paille, et transformer l'étable en palais. Cela se fait au moyen de quelques fauteuils, d'une table surmontée d'un tabouret, le tout recouvert de tapis pour simuler un trône, et des ornements quelconques que l'on a pu se procurer.

Quand les préparatifs sont finis, Hérode arrive avec son écuyer et sa suite. Il tient un sceptre recouvert de papier doré, et sa tête est surmontée d'un diadème découpé dans le même papier : cela a des pointes qui se tiennent toutes droites. Ainsi coiffé, et vêtu d'une grande robe et d'un grand manteau fait de plusieurs châles cousus ensemble, le roi Hérode est très majestueux.

Il fronce le sourcil : il est très irrité de ce que les Mages sont retournés en Orient sans revenir le voir. Il exprime son indignation, et pour ne pas manquer le roi des Juifs, il ordonne le massacre des innocents. Alors entre la reine Marianne, vêtue de mousseline blanche bien empesée, couronnée de papier doré comme son terrible époux, et parée de tous les bijoux qu'elle a pu réunir. Celle que j'ai vue s'était mis au cou une grande chaîne d'or qui soutenait une superbe montre. La reine chante une longue tirade en vers alexandrins, où elle menace Hérode de la colère du ciel ; après quoi elle se retire, et Hérode ordonne sa mort. Mais il est bientôt puni. Pendant que la Sainte Famille, avertie par un ange pareil à celui du premier acte, se met en route pour l'Égypte par un côté du théâtre, le fils d'Hérode entre de l'autre côté, poursuivi par les bourreaux des innocents. Il cherche à se défendre ; mais le chef des meurtriers lui explique que c'est par ordre du roi qu'il tue tous les enfants, et le malheureux jeune prince, en fils obéissant, après s'être lamenté sur son triste sort, se livre aux assassins qui l'entraînent dans la coulisse. A peine est-il tué qu'Hérode arrive, demande son fils, et s'abandonne au désespoir en apprenant que ses ordres ont été mieux exécutés que compris. Il se décide à mourir.

Tiens, prends, mon écuyer, mon sceptre et ma couronne,

dit-il. Et il termine la pièce par un long monologue où il prédit l'avenir, et à la fin duquel il se perce de son épée. Le diable (personnage muet) arrive alors et l'emporte ; puis tous les acteurs reparaissent et chantent ensemble un noël dont les spectateurs ne manquent pas de reprendre le refrain.

La *Pastorale* est finie ; on réveille les enfants qui se sont endormis sur les bancs, on se lève, on félicite les acteurs, et on s'en va avec la ferme conviction que les choses se sont passées telles qu'on vient de les voir. Changez les costumes des assistants : ne vous semblera-t-il pas être en plein moyen âge ?

LE TSIAFAÏAVONA.

C'est le nom d'une montagne de Madagascar, haute de 2 728 mètres. Il signifie :

« Celui que les nues ne peuvent entièrement gravir. »

UN MOYEN
DE SE CONNAITRE SOI-MÊME.

Si longtemps que l'on vive, il est fort difficile de se bien connaître. Quand on veut étudier à fond, par exemple, ce qu'on a de bonnes et de mauvaises qualités, en un mot, quand on entreprend de se juger soi-même, on ne peut jamais être parfaitement impartial : on est juge et partie.

Il faut se faire juger par d'autres ; mais, dans la société polie, il est de règle que l'on s'abstienne de se dire les uns aux autres des vérités blessantes : ce serait porter à l'amitié des coups mortels. D'ailleurs, ceux qui nous aiment ne nous voient guère naturellement que par nos bons côtés ; ils ne voient les autres qu'à travers un voile.

Si l'on a des ennemis, c'est donc à eux qu'il faut s'adresser : encore est-il nécessaire de les provoquer. Dites-leur ouvertement quels sont leurs défauts. Il est probable qu'ils ne se croiront pas obligés de vous ménager ; peut-être même dépasseront-ils la mesure et exagéreront-ils le mal ; mais ils vous auront révélé plus de vérités utiles que probablement vous ne l'auriez désiré.

LE PHOTOPHONE PARLANT.

Voy., sur les Téléphones, t. XLIV, 1876, p. 222 ; — t. XLVI, 1878, p. 162.

Il existe deux genres de *photophones* qui diffèrent essentiellement entre eux.

Le premier, appelé *photophone musical* (1), ne peut transmettre que les sons non articulés, et a pour objet de transformer un rayon lumineux intermittent en vibrations sonores analogues à celles des téléphones musicaux.

Le second, qu'on appelle *photophone d'articulation* (2), correspond aux téléphones parlants, et a pour but de transmettre la parole à distance par l'intermédiaire d'un rayon lumineux et grâce aux propriétés merveilleuses du *sélénium*. C'est de ce dernier appareil que nous donnons ici la description.

Le sélénium (3), sur les propriétés duquel est basé le photophone d'articulation, est un corps qui fait partie de la seconde famille des métalloïdes, et qui ne devient conducteur de l'électricité que quand il est fondu ou qu'il revêt la

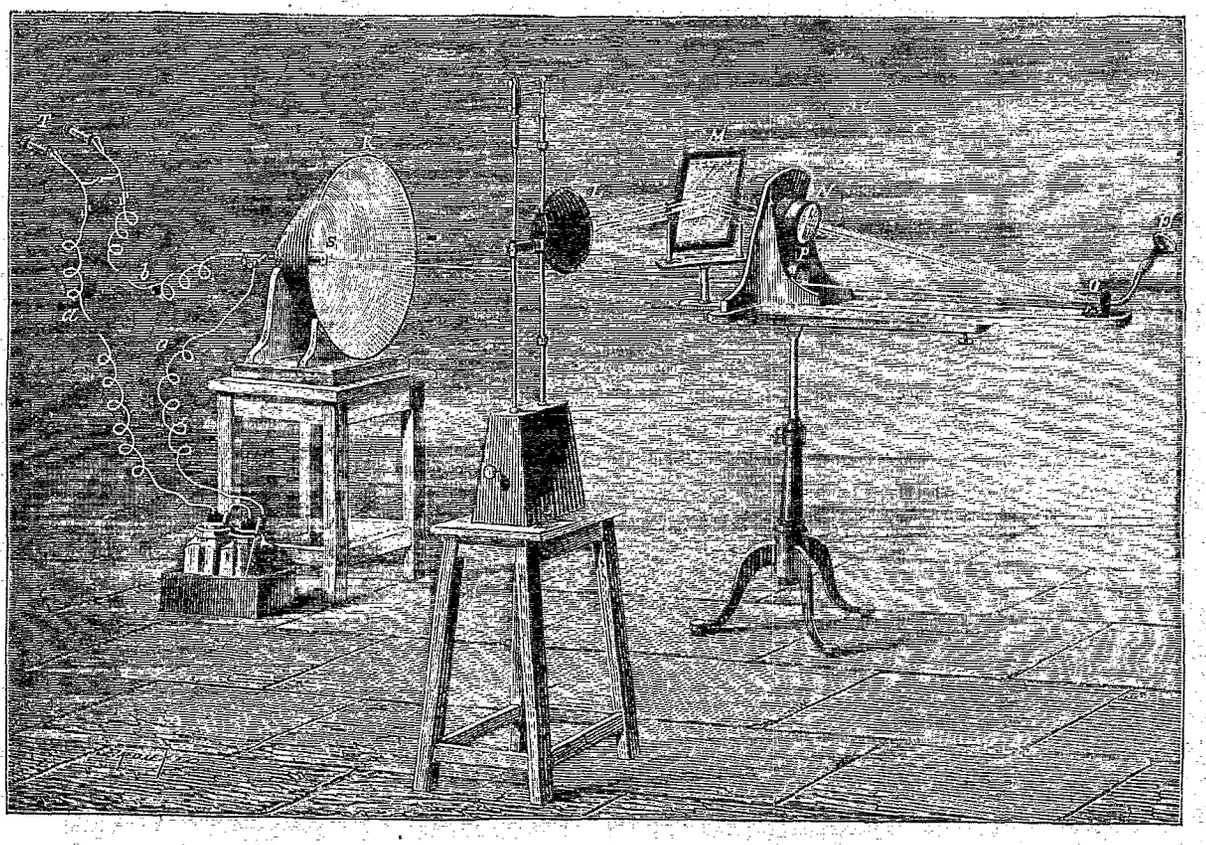
(1) Le photophone musical de MM. Graham Bell et Summer Tainter a été présenté à l'Académie des sciences le 11 octobre 1880.

(2) Le photophone parlant ou d'articulation, dû aux mêmes physiciens, a été présenté à l'Académie des sciences le 18 octobre 1880.

(3) Découvert en 1817, par Berzélius, dans les résidus provenant de la préparation de l'acide sulfurique.

forme allotropique étudiée par M. Hittorff. Celle-ci s'obtient en refroidissant peu à peu le sélénium, qui prend alors la couleur du plomb et l'aspect d'un véritable métal. C'est à cet état surtout que ce corps est bon conducteur de l'électricité et qu'il devient susceptible de transformer les rayons lumineux en courants électriques (1). Après avoir répété et confirmé les expériences de ses devanciers, M. Graham Bell imagina de substituer le téléphone au galvanomètre dont on s'était servi jusque-là pour faire les observations relatives à l'effet produit par la lumière sur la conductibilité du sélénium. Il reconnut qu'on pourrait tirer parti de l'extrême sensibilité de cet instrument, à la condition toutefois de réduire la résistance que le sélénium oppose à l'électricité.

Le photophone parlant se compose de deux appareils bien distincts : le *transmetteur* et le *récepteur*. Le premier comprend une petite lame très mince de mica, ou mieux de cristal argenté, et de même grandeur que les plaques des téléphones ordinaires. Cette lame est assujettie à un support O, auquel vient aboutir un tube de caoutchouc d'une



Le Photophone parlant, de MM. Graham Bell et Summer Tainter.

longueur d'environ cinquante centimètres. Sur ce miroir vient frapper un rayon de lumière solaire ou, à défaut, les rayons d'une lumière électrique L, d'abord reçus par un miroir plan M, puis rendus aussi parallèles que possible par un jeu de lentilles N.

L'appareil étant ainsi disposé, si l'on vient à articuler des sons dans l'embouchure E, le petit miroir O vibre, et donne aux rayons qu'il réfléchit dans la direction du récepteur une intensité qui varie synchroniquement avec les vibrations qui lui sont propres.

Le récepteur se compose d'un grand réflecteur parabolique R, au foyer S duquel est placé le sélénium ; une pile Leclanché, d'une dizaine d'éléments, et deux téléphones T à fils très fins, sont intercalés dans le circuit du sélénium à l'aide des rhéophores *a*, *b*, *c*, et complètent ainsi l'appareil.

Pour que, tout en offrant une grande surface à la lumière, le sélénium n'oppose qu'une faible résistance au courant, MM. Graham Bell et Tainter ont donné au récepteur photophonique la disposition suivante.

Une série de disques de laiton, séparés par des disques de mica d'un diamètre un peu moindre, forment un cylindre de neuf centimètres de longueur sur cinq centimètres de diamètre, et dont les interstices annulaires sont remplis par du sélénium. Tous les disques de rang pair sont réunis entre eux, ainsi que ceux de rang impair, et forment deux groupes distincts reliés aux téléphones par deux rhéophores. De cette façon, tous les anneaux de sélénium se trouvent traversés par le courant en *quantité*, et n'offrent qu'une faible résistance au passage de l'électricité. De plus, comme la résistance diminue avec le nombre des anneaux, il s'ensuit que plus il y en a, plus la surface du sélénium exposée à la lumière augmente, et plus la résistance électrique diminue.

Ainsi constitué, le photophone d'articulation devient un instrument d'une extrême sensibilité, qui obéit aux moindres variations d'intensité de la lumière, et reproduit la parole avec une netteté remarquable.

(1) Les propriétés électriques du sélénium ont été découvertes par M. May, employé du télégraphe à Valentia, et étudiées par MM. Willoughby Smith et Sale, Draper et Moss, Werner Siemens, Sabine, Adams et Day, Forssmann, et enfin Graham Bell et Summer Tainter.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue des Missions, 16. — JULES CHARTON, Administrateur délégué.

MADELON.



Jeune Vachère, peinture de Ronot. — Dessin d'Édouard Garnier.

Ce fut un bien triste jour pour Madelon Guimal que celui où elle se trouva seule au monde, sans un sou vaillant, après la mort du père Guimal. Ce n'était pas que le père Guimal fût un paresseux ou un ivrogne; non, mais il avait eu du malheur. Il n'avait jamais été bien riche; en travaillant de toutes leurs forces, lui, sa femme et Madelon, c'était tout juste s'ils parvenaient, comme on dit, à nouer les deux bouts. Une maladie de la mère Guimal, un accident qui avait fait mourir la vache, avaient commencé la ruine; peu à peu, on s'était endetté, on avait vendu; la mère Guimal était morte, et son mari n'avait pas beaucoup tardé à la suivre. Eux partis, les usuriers avaient fait vendre la maison et ce qu'elle contenait; enfin, il ne restait à la pauvre Madelon que ses quatorze ans, son bon courage et sa bonne santé, le paquet qui renfermait ses pauvres nippes, et deux chiens qu'on appelait Faraud et Faraude.

C'étaient de belles bêtes, et de bonnes bêtes. Ils aimaient Madelon comme leur mère nourrice, et ils se seraient fait tuer pour elle, bien certainement. Madelon, deux ans auparavant, les avait trouvés, tout petits, dans un fossé, en menant paître ses moutons. Elle les avait emportés dans un coin de son tablier, elle avait essayé de les faire manger; et, voyant qu'ils ne savaient pas manger seuls et que le pain était trop dur pour eux, elle leur avait donné le lait de son déjeuner, non seulement ce jour-là, mais tout le temps qu'il avait fallu, jusqu'à ce qu'ils fussent devenus de grands chiens aux mâchoires solides. Les gens du village n'avaient pas manqué de dire : « Faut-il que les Guimal soient fous, eux qui n'ont pas d'argent à perdre, de se charger de deux chiens! » Mais Madelon aimait tant Faraud et Faraude! le père et la mère Guimal n'avaient pas eu le cœur de les lui ôter. Quant à leur origine, elle n'avait jamais été bien déterminée. On pensait généralement que c'étaient les petits d'une chienne de saltimbanques qu'on se rappelait avoir vus traverser le pays; le chef de la troupe avait sans doute assez de chiens, et il s'était débarrassé de ceux-là; mais le fait en lui-même avait peu d'importance.

Une fille de quatorze ans, forte et vaillante, de qui personne n'a jamais eu que du bien à dire, n'est pas d'un placement difficile à la campagne; et Madelon trouva dix places pour une. On savait comme elle avait aimé et soigné ses parents, faisant de l'ouvrage comme quatre, supportant le froid, le chaud et la fatigue, ne mangeant guère, et ne se plaignant jamais : une si bonne fille promettait une bonne servante. Mais Madelon, à toutes les offres, répondait invariablement : « Je veux bien entrer en service chez vous, mais vous prendrez avec moi Faraud et Faraude. »

Cela faisait réfléchir. Deux grands chiens comme cela, qui devaient manger comme des ogres! Les gens se récriaient et n'écoutaient même pas Madelon, qui assurait que ses chiens étaient habitués à jeûner, et qui essayait de raconter par le menu tous les services qu'ils étaient capables de rendre. Faraud sentait les loups d'une lieue; on reconnaissait cela à la manière dont il aboyait. Et Faraude ne s'y trompait pas; dès qu'elle l'entendait aboyer ainsi, elle s'élançait à son secours, et à eux deux ils partaient en chasse, et ne revenaient que quand ils avaient trouvé et tué le loup. Et puis, ils étaient si bons, si caressants! On pouvait les atteler, leur faire traîner ou porter ce qu'on voulait : c'étaient les chiens les plus complaisants qu'on eût jamais vus.

Madelon avait beau dire, elle ne persuadait personne : aussi, vers le coucher du soleil, se trouva-t-elle toute seule, à la porte fermée de sa maison qui ne lui appartenait plus, avec ses deux chiens qui, voyant ses larmes silencieuses, essayaient de la consoler en lui léchant les mains. Madelon leur rendait leurs caresses, mais elle avait le cœur bien triste. Si elle n'eût pas eu tant de chagrin, elle se serait aussi aperçue qu'elle avait faim; mais ses larmes la nourrissaient.

Tout à coup, elle se sentit frapper sur l'épaule.

— Hé! lui dit une voix de femme, qu'est-ce que tu fais là toute seule, Madelon?

Madelon se retourna et aperçut la mère Greluche. La mère Greluche était une brave femme, très compatissante envers le pauvre monde; et on disait même qu'elle aurait donné tout son avoir, si le père Greluche ne l'avait retenue. Le père Greluche passait pour un peu serré; d'ailleurs, il avait besoin d'être économe, depuis qu'il était retenu au lit, au moins la moitié de l'année, par de maudites douleurs qui s'étaient fixées dans ses jambes : il ne pouvait plus guère travailler, et chacun sait que les chômages répétés font une fameuse perte au bout de l'année. Si son fils Bernardin eût été là! Mais Bernardin était à l'armée pour plusieurs années encore, et l'ouvrage ne pouvait pas l'attendre.

Madelon raconta son malheur à la mère Greluche. Celle-ci hésita un peu, mais enfin elle lui dit :

— Tu ne peux pas passer la nuit ici; viens-t'en à la maison avec tes bêtes : on verra demain.

Madelon suivit la mère Greluche; Faraud et Faraude suivirent Madelon. Ils eurent l'esprit de comprendre, lorsque leur jeune maîtresse les installa dans la grange de la mère Greluche, en leur disant : « Couchez là! » qu'il ne fallait pas entrer dans la maison. Madelon, qui avait retrouvé son appétit, dîna d'une grande écuellée de soupe aux choux; elle eut soin de garder le pain qu'on lui donna pour aller le partager avec Faraud et Faraude.

Madelon arrivait dans un bon moment : il fallait faire les foins, sarcler les champs, soigner les bêtes, porter les denrées au marché, et la mère Greluche ne pouvait pas se tirer de là toute seule, son mari n'étant propre à rien. Aussi le père Greluche ne se fit-il pas trop tirer l'oreille à l'idée de prendre une servante; et comme il n'y en avait pas de disponible dans le pays, il fut bien aise de trouver Madelon, malgré ses chiens. Heureusement que le cochon venait d'être vendu et qu'il se perdait journellement bien des croûtes et bien des débris : il y aurait de quoi nourrir Faraud et Faraude.

Au bout de huit jours, le père Greluche était si content de sa petite servante, qu'il ne l'aurait pas troquée contre un garçon de ferme. Et, de fait, un garçon n'aurait pas abattu plus de besogne qu'elle. Il fallait la voir, levée avant l'alouette, partant, la faux ou le râteau sur l'épaule, avec ses deux chiens qui trottaient sur ses talons, et le bétail qui les suivait! Elle allait installer les moutons dans leur pâturage, et les confiait aux soins de Faraud; elle conduisait les vaches dans un autre pré, et les recommandait à Faraude; et puis, tranquille sur leur sort, elle s'en allait bêcher, sarcler, faucher, faner, revenait à la maison aider la mère Greluche, alerte à tout ce qu'elle faisait, vive et preste, toujours de bonne humeur, et chantant comme une fauvette. Non qu'elle eût le cœur bien gai : il n'y avait pas assez longtemps que ses parents étaient couchés dans le cimetière; mais elle chantait parce que, disait-elle, cela l'aidait à enlever l'ouvrage. Et le père Greluche aimait sa voix, qui lui faisait oublier son mal. Et puis il calculait très bien, le père Greluche, il n'avait plus besoin de prendre pour garder ses bêtes de petits bergers négligents qui lui attiraient des affaires avec le garde champêtre. Faraud et Faraude gagnaient largement leur nourriture. Quant à Madelon, le père Greluche aurait eu honte des faibles gages qu'il lui donnait, s'il n'avait pas trouvé moyen de rassurer sa conscience en se disant que leurs conventions étaient comme cela, et qu'elle n'avait pas trouvé d'autre place.

Il se passa plusieurs mois, où Madelon, qui n'était pas fort exigeante en fait de bonheur, se trouva aussi heureuse qu'elle pouvait l'être. On ne la rudoyait point, et même la mère Greluche l'appelait « ma fille », avec un accent qui rappelait à l'orpheline celui de sa mère défunte. Au bout de

six mois, pourtant, Madelon eut un grand chagrin, et ce fut à l'occasion de Faraude.

Un matin, en ouvrant la porte de la grange, on trouva Faraude entourée de quatre petits chiens qu'elle caressait de sa grande langue rose, avec des airs tout à fait maternels.

Madelon se récria de joie; mais le père Greluche ne fut point de son avis. Six chiens! que pouvait-on faire de six chiens dans une maison? Les grands rendaient des services, et d'ailleurs on les avait acceptés avec leur maîtresse, et il n'y avait pas à revenir là-dessus; mais les petits! quatre bouches inutiles. Il fallait s'en défaire tout de suite : plus on tarderait, plus on aurait de peine à s'y décider. Et, d'un ton qui n'admettait pas de réplique, le père Greluche ordonna à Madelon de prendre les quatre petits chiens, et d'aller les noyer ou les enterrer n'importe où.

Madelon obéit : que pouvait-elle faire? Elle n'avait nul moyen de forcer le père Greluche à garder les petits chiens, et elle comprenait bien qu'elle ne les ferait accepter par personne. Elle mit les pauvres petites bêtes dans son tablier, et Faraude la laissa faire. Faraude aurait étranglé d'un seul coup quiconque eût touché à ses petits; mais Madelon! Faraude ne pouvait pas faire de mal à Madelon. Elle se contenta de la suivre d'un long regard inquiet et de gémir douloureusement lorsqu'elle eut vu la porte se refermer.

Madelon s'éloigna, poursuivie par ce cri plaintif de la pauvre mère. Noyer les petits chiens! les enterrer! elle ne pouvait pas faire cela. Elle les porterait tout près de la grande route, et elle les y laisserait; peut-être seraient-ils trouvés par quelqu'un qui aurait pitié d'eux, comme elle-même avait eu pitié de leurs parents.

Quand elle fut arrivée à la grande route, elle s'assit sur un talus et tira les petits chiens de son tablier. Ils étaient si jolis! tout pareils à Faraud et à Faraude; et ils léchaient ses mains si gentiment! Il lui semblait être au jour où elle avait rapporté leurs parents chez elle. La pauvre fille se mit à pleurer : tous ses malheurs lui revenaient à la fois, à propos de ces pauvres petits condamnés.

Comme elle pleurait, une voiture passa sur la route. En voyant Madelon, le cocher arrêta ses chevaux.

— Hé! jeune fille, lui cria-t-il, est-ce bien ici la route de Vaudunois?

— Non, Monsieur, répondit-elle. Il faut que vous retourniez en arrière jusqu'au pont; là, vous verrez une route à gauche entre deux grands peupliers : c'est la route de Vaudunois.

— Je disais bien que vous vous trompiez, Jean, dit un monsieur à barbe grise, qui mit sa tête à la portière. Je vous remercie, ma belle enfant... Eh! qu'avez-vous donc là?

— Des petits chiens naissants, Monsieur, répondit Madelon.

Elle allait raconter pourquoi elle les portait dans son tablier; mais le maître de la voiture ne lui en laissa pas le temps. Il sauta à terre et accourut près d'elle.

— Jolies bêtes! dit-il en saisissant un des enfants de Faraude. Ils sont de race, ces chiens-là; mais ils ne sont pas de ce pays-ci, bien sûr!

Madelon était bien aise de trouver à qui parler. Elle raconta au questionneur l'histoire de Faraud et de Faraude, et sa propre histoire en même temps. Quand elle eut fini, le voyageur, qui n'avait cessé de palper et de regarder les petits chiens, souriait d'un air joyeux.

— Mène-moi chez le père Greluche, dit-il à Madelon, et remporte les petits chiens : je vais arranger ton affaire.

Que devint le père Greluche en apprenant que les chiens de cette espèce-là valaient beaucoup d'argent, et que le voyageur voulait en acheter deux, qu'il payerait de deux à trois cents francs pièce, aussitôt qu'ils seraient sevrés, s'ils devenaient aussi beaux que leur père et leur mère? Jamais on n'a vu un homme plus étonné, surtout lorsque le voyageur lui eut mis dans la main une pièce de vingt francs comme arrhes du marché. On rendit à Faraude ses quatre enfants, car le père Greluche pensa avec raison que les deux qui n'étaient pas vendus pourraient trouver des acheteurs. Et, en effet, le voyageur, ému par l'histoire de Madelon, l'avait racontée à plusieurs amateurs de beaux chiens. Ni les quatre premiers, ni tous ceux que Faraude eut par la suite, ne lui furent enlevés avant l'âge fixé par la nature pour que les enfants se séparent de leur mère. Et comme le père Greluche était un homme juste, il se considéra comme le tuteur de Madelon et fit consciencieusement fructifier les sommes que rapporta la vente de ses chiens. Il en parle volontiers, et constate que « le magot s'arrondit, et que la petite, qui est d'ailleurs une bien bonne fille, aura une jolie dot. » Cela se répète dans le village, et certaines gens disent que cette petite fille a eu joliment du bonheur le jour où elle a trouvé Faraud et Faraude dans un fossé. Ces gens-là n'ont pas l'esprit bienveillant; mais ils disent vrai, en somme : le plus grand bonheur en ce monde, c'est d'avoir bon cœur.

AMITIÉ.

On s'étonne quelquefois de voir des hommes supérieurs s'attacher par les liens d'une sincère amitié à des personnes qui intellectuellement leur sont fort inférieures. C'est qu'il leur est doux de se reposer dans de paisibles sympathies et dans la confiance qu'ils sont aimés pour leurs qualités morales et pour eux-mêmes. Leur génie se détend, et leur âme s'abandonne.

COMMENT ARRIVERA LA FIN DU MONDE.

Fin. — Voy. p. 42, 53, 62.

VI

Dans ce cas, la terre vivra aussi longtemps que le soleil. C'est sa dernière ressource, et il est hautement probable que c'est le parti qu'elle préférera.

Autant que le soleil! Mais le soleil ne durera-t-il pas toujours?

Non.

Tout ce qui a commencé doit finir.

Le soleil n'est pas éternel.

Placé au centre du système planétaire, cet astre magnifique, un million deux cent quatre-vingt mille fois plus gros que la terre, et trois cent vingt-quatre mille fois plus lourd, sept cents fois plus pesant à lui seul que toutes les planètes, satellites, astéroïdes et comètes ensemble; cet astre, dis-je, qui brille au foyer de sa grande famille, lui donne la lumière et la chaleur, la gouverne et la conduit dans les espaces célestes; cet astre, père de tous les mondes qui gravitent autour de lui, et qui, après leur avoir donné le

jour, leur a distribué d'une main prodigue la douce et féconde chaleur qui fit éclore les germes à leur surface, et entretient à travers les siècles *la vie* dont toutes les planètes sont enrichies; ce foyer colossal de chaleur, de lumière et d'électricité, s'éteindra un jour et cessera de verser à ses enfants ces effluves célestes qui les font vivre dans la joie, dans la beauté et dans la lumière.

Déjà ce beau soleil se couvre de taches. Sa chaleur intrinsèque ne peut se mesurer, il est vrai, que par des milliers et peut-être des millions de degrés; mais l'espace est froid, incomparablement plus froid que la glace (273 degrés au-dessous de zéro), et le soleil se refroidit.

Les flots de chaleur qu'il répand constamment autour de lui, et qui à travers l'espace glacé vont échauffer la terre à trente-sept millions de lieues de distance, et d'autres planètes à des centaines de millions de lieues, épuisent insensiblement la force vive qui l'anime. Il lui est difficile de réparer intégralement une pareille déperdition, et les siècles amènent une inévitable diminution dans sa chaleur et dans sa lumière.

Ces taches, qui aujourd'hui sont pour les astronomes l'objet d'observations curieuses et d'analyses si fécondes, augmenteront avec les siècles de nombre et d'étendue, et, dans un avenir éloigné, finiront par s'étendre de chaque côté de l'équateur du soleil comme deux vastes ceintures de nuages.

Le soleil pâlira, ou plutôt rougira... Sa lumière sera moins éblouissante, sa chaleur sera moins puissante; la vie, qui a déjà cessé d'habiter les pôles de la terre, où elle se plaisait si bien avant le déluge, s'en éloignera davantage encore pour se rapprocher des tropiques, et les latitudes où fleurissent aujourd'hui Londres et Paris deviendront trop froides pour permettre aux républiques de l'avenir d'y conserver leurs capitales.

Le soleil s'assombrira... On pourra le regarder fixement et le voir tourner sur lui-même avec ses zones grises ou noires dessinées sur un fond rouge sombre. Nos belles et lumineuses journées d'été auront fait place à d'éternels jours d'automne, et les hivers seront chargés de neiges et de frimas. La verdure des prairies sera moins tendre, la vigne ne mûrira plus, les couleurs éclatantes des fleurs s'éteindront. Il y aura plus de brouillards, moins de nuages et moins de pluies, car l'évaporation des mers sera diminuée, et pourtant le froid augmentera de plus en plus, et il ne restera d'habité que les régions de l'Afrique tropicale, et surtout l'Amérique tropicale, où les derniers peuples de la terre auront établi leurs républiques.

Le soleil s'éteindra... De siècle en siècle, le jour se distinguera moins de la nuit, et par le ciel le plus pur on n'aura plus qu'une clarté comparable à notre clair de lune actuel, qui n'existera plus. Les étoiles resteront visibles le jour comme la nuit. Des glaces polaires s'étendront sur la France, l'Europe, l'Asie, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud. Le cap Horn sera pris dans les glaces comme le cap de Bonne-Espérance, et la race humaine abâtardie, réduite à l'alimentation la plus précaire, s'éteindra dans ses derniers refuges, la Guyane, le Pérou, Bornéo, la Nouvelle-Guinée. Depuis longtemps les chemins de fer auront disparu, faute de houille, et auront fait place aux navires aériens dirigeables, mus par l'électricité. Depuis longtemps tous les caractères industriels et sociaux de la civilisation du dix-neuvième et du vingtième siècle auront été transformés et retransformés. La race qui assistera aux derniers jours de la terre sera encore une race humaine, mais bien différente de la nôtre, même dans sa forme extérieure; car les habitudes, l'alimentation, la composition de l'atmosphère, la température moyenne, le mode de vivre, ayant subi les plus profondes métamorphoses, les sens, les organes, le langage, en un mot, la manière d'être de l'homme, aura subi des métamorphoses corrélatives.

Le soleil disparaîtra... Ce sera la nuit, la nuit éternelle et étoilée. La terre morte, cadavre inerte parsemé de la poussière des morts, continuera de courir aveuglément dans l'espace noir et glacé, accomplissant encore sa révolution annuelle inutile, autour de la dépouille invisible du soleil éteint. Et la lune, obscure, invisible, continuera de tourner autour de la terre silencieuse et inanimée. Et tout le système planétaire continuera de tourner autour de la masse obscure qui fut le soleil, comme un cadran gigantesque sur lequel l'heure continue de marcher au milieu des ruines et des morts. Il y a sans doute actuellement en circulation dans l'espace beaucoup de systèmes planétaires qui en sont là. La mort a pris la place de la vie, le silence sépulcral succède aux bruits du monde; la nuit suprême et le froid du tombeau succèdent à la joyeuse lumière : c'est la dernière élégie; et, comme le chantait l'infortuné poète Gilbert, c'est le dernier siècle, où

> . . . . . d'ailes et de faux dépouillé désormais,
> Sur les mondes détruits le temps dort immobile.

Cette *fin du monde* s'opérera sans bruit, sans révolution, sans cataclysme. Comme l'arbre perd ses feuilles au souffle du vent d'automne, ainsi la terre verra successivement tomber et périr tous ses enfants, et, dans cet hiver éternel qui l'enveloppera désormais, elle ne pourra plus espérer un nouveau soleil ni un nouveau printemps.

Elle s'effacera de l'histoire des mondes. Les millions ou les milliards de siècles qu'elle aura vécu seront comme un jour. Ce ne sera qu'un détail tout à fait insignifiant dans l'ensemble de l'univers. Actuellement la terre n'est qu'un point invisible pour toutes les étoiles, car, à cette distance, elle est perdue par son infime petitesse dans le voisinage du soleil, qui de loin n'est lui-même qu'une petite étoile. Dans l'avenir, quand la fin des choses arrivera sur cette terre, l'événement passera donc complètement inaperçu dans l'univers.

Les étoiles continueront de briller après l'extinction de notre soleil, comme elles brillaient déjà avant son existence. Lorsqu'il n'y aura plus sur la terre un seul regard pour les contempler, les constellations régneront encore dans l'étendue, comme elles régnaient avant l'apparition de l'homme sur ce petit globule. Il y a des étoiles dont la lumière emploie des millions d'années pour nous arriver, à cause de leur immense éloignement, et quoique la lumière partie de ces étoiles pour venir à la terre fasse deux cent trente-cinq trillions de lieues par siècle. Le rayon lumineux que nous recevons actuellement est donc parti de leur sein avant l'époque de l'apparition de l'homme sur la terre. L'univers est si immense qu'il paraît immuable, et que la durée d'une planète telle que la terre n'est qu'un chapitre, moins que cela, une phrase, moins encore, un mot de son histoire.

Que ce mot prononcé par la terre dans le discours éternel, que cette note chantée par notre monde dans le

chœur universel, ne soit pas en désaccord au sein de la divine harmonie, et que notre humanité ait accompli dignement la destinée pour laquelle nous avons été créés : c'est le désir philosophique que nous pouvons émettre en terminant ainsi la synthèse de l'histoire de cette petite terre.

UN PORTRAIT DE DANTE

Voy. les Tables.

Le tableau que reproduit notre gravure est une ancienne peinture sur bois qui se trouve dans la cathédrale de Florence, au bout de la nef latérale de gauche. Il représente Dante debout, vêtu d'une longue robe rouge, coiffé d'un bonnet sur lequel est posée une couronne de laurier; il tient un livre, son poème, qu'il présente tout ouvert. D'un côté du tableau est une vue de Florence, avec ses murailles crénelées, ses portes, les dômes et les clochers de ses monuments; de l'autre, une naïve représentation de la *Divine Comédie :* une citadelle dont le sombre intérieur laisse voir vaguement l'entrée des gouffres infernaux et les supplices des damnés, et au loin, dans la lumière, la montagne expiatoire, divisée en sept zones superposées et couronnée au sommet par le paradis terrestre; on reconnaît, sur les divers étages de la montagne, l'ange accueillant les pécheurs suppliants; les coupables expiant diversement leurs



Dante, peinture sur bois, dans l'église de Sainte-Marie des Fleurs, à Florence. — Dessin de Sellier.

fautes, les uns marchant ployés sous d'énormes fardeaux, d'autres privés de la vue et se servant mutuellement de soutien; ceux-ci pleurant dans des tourbillons de fumée, ceux-là prosternés la face contre terre; enfin la cime verdoyante de l'Éden, où le poète rencontre Béatrix.

Le costume de Dante est simple et austère. Dans sa jeunesse, il aimait les riches habits, il se parait d'armures brillantes; il se mêlait aux fêtes, aux tournois, aux cavalcades. Maintenant, l'âge, l'exil, le malheur, ont fait de lui un autre homme; il marche absorbé dans ses chagrins, plongé dans ses visions; il n'a plus aucun souci de son extérieur; on se retourne sur son passage, on le montre du doigt comme un étranger, comme un être surnaturel, appartenant à un autre monde.

Son visage exprime une profonde tristesse; ses yeux sont fatigués par les veilles et par les larmes; l'amertume de la douleur a pour toujours remplacé le sourire sur cette bouche sévère. On reconnaît l'homme qui dans son *Convito* a écrit : « Pourquoi le Maître de l'univers a-t-il permis que je souffrisse injustement? J'ai erré partout où l'on parle notre langue, montrant malgré moi la blessure que la destinée m'a faite et que l'on impute souvent comme un crime à l'innocent. Je suis un vaisseau sans nautonier et sans voile, poussé dans tous les ports et sur tous les rivages par le vent de la triste pauvreté. »

On trouve aussi sur ces traits altérés par le chagrin la noble fierté de l'homme incapable de s'abaisser, et qui, à l'offre qu'on lui fit de rentrer dans sa patrie à la condition de s'humilier publiquement dans une église, comme un coupable, répondit : « Ce n'est pas là le chemin par lequel

je puis passer pour rentrer dans ma patrie. S'il n'en est pas d'autre, je ne reverrai jamais Florence. Est-ce là ce que j'ai mérité par mon innocence qui éclate à tous les yeux? Est-ce là le traitement dû à tant de sueurs, à tant de veilles consacrées à l'étude? Partout, Dieu merci, je puis contempler le ciel et le lever des astres; partout je puis me livrer à la recherche de la vérité. Et je perdrais ma bonne renommée! Et je m'avilirais dans ces murs mêmes qui m'ont vu naître! Non, je ne le ferai pas, dussé-je manquer de pain! »

A ce tableau est jointe une inscription en vers latins, de l'érudit Salutati, que l'on peut traduire ainsi : « Voici le chantre du ciel et de l'enfer, Dante, dont la pensée a exploré tout l'univers, et qui, par ses conseils et sa piété, fut un père pour Florence, sa patrie. La mort n'a rien pu contre un si grand poète; par sa vertu, par son poème, par cette image, il demeure vivant. »

Cette curieuse représentation de Dante, avec son œuvre et sa destinée, est de 1450. On l'attribue à un religieux qui expliquait alors la *Divine Comédie* dans la cathédrale. « Ainsi, dit M. Ampère, cent trente ans après la mort de Dante, un cours public sur son poème avait lieu dans la cathédrale, et on suspendait aux parois de l'église l'image du poète à côté de celle des prophètes et des saints. »

CONSEILS D'UN PÈRE DE FAMILLE (1).

Liouville, 5 juin 1839.

Ma très chère Mary, je suis arrivé ici hier soir, et avant de partir ce matin, je veux vous dire que je vais bien jusqu'à présent.

Vous ne savez pas à quel point vous me manquez, chère Mary, et quel vide fait votre absence et celle des enfants! Être isolé au milieu de la foule, c'est être vraiment seul. Dans les bois, je sympathise avec les arbres et les oiseaux, dont la compagnie me délecte; mais une foule étrangère ne m'inspire nul intérêt. — J'espère que vous vous portez tous bien et que cela continuera. Je vous recommande encore, chère amie, d'être très prudente et d'avoir très grand soin de nos chers petits. Si je pouvais seulement tenir une minute mon petit homme et le voir avancer sa fraîche petite bouche pour *baiser baba!* Il ne faut pas, en mon absence, le laisser devenir sauvage, ni trop volontaire. Vous aurez à exercer sur eux tous une ferme autorité. Il n'est pas besoin d'être sévère, ni même stricte : il suffit d'une constante attention et d'une grande persévérance dans la voie adoptée. Douceur et patience, jointes à de la fermeté et du jugement, accroîtront leur affection pour vous, tout en maintenant votre contrôle sur eux.

A William H. Fitzhugh Lee, à Arlington.

Fort Hamilton, 31 mars 1846.

Je ne veux pas me coucher, mon cher fils, sans vous remercier de votre lettre qui m'a fait grand plaisir. Je suis tout aise de vous savoir bien portant, et j'espère que vous apprenez à lire et à écrire, afin que la prochaine lettre soit de votre main. J'ai grand désir de vous revoir et de vous raconter tout ce qui est arrivé depuis votre départ. Je ne crois pas vous avoir rien dit d'un brave garçon dont j'ai ouï parler cet hiver dans mes voyages. Il habitait les montagnes du New-Hampshire. Il venait d'avoir treize ans, l'âge de votre frère Curtis. Le père était fermier, et le fils l'aidait aux travaux de la ferme.

La neige, tombée en abondance cette année, couvrait la terre d'une épaisse couche de glace. Un jour, Henri (c'était son nom) accompagna son père dans la forêt pour chercher du bois. Ils avaient un traîneau sur lequel ils chargèrent ce qu'ils avaient coupé; le petit garçon conduisit le traîneau à la ferme, tandis que son père continuait d'abattre de quoi faire une nouvelle charge. L'attelage était bon, et l'enfant revint très vite. Il trouva son père couché dans la neige, sous une énorme branche d'arbre qui, en se détachant du tronc, l'avait entraîné et renversé. Il était froid et raide; le petit Henri, n'étant pas assez fort pour le tirer de cette position, prit la hache, coupa la branche et la fit rouler plus loin. Il essaya de soulever son père qu'il croyait évanoui; mais les faibles efforts de l'enfant n'y purent rien. Quoique seul, très enfoncé dans la forêt et n'ayant jamais vu mourir personne, il ne perdit pas courage. Il amena le traîneau tout près du corps, et parvint à grand'peine à le hisser dessus; puis, soutenant la tête sur ses genoux, il excita de la voix ses chevaux et retourna le plus vite qu'il put à la ferme où était sa mère. Les voisins vinrent en aide à leur affliction, et creusèrent sous la neige une fosse où ils déposèrent les restes de celui que Dieu avait rappelé à lui. En perdant son mari, la femme eut du moins la consolation d'avoir un brave et bon fils.

Vous et Curtis devrez prendre grand soin de votre bonne mère, de vos chères sœurs, quand votre père sera mort. Pour bien remplir ce devoir, il faut vous appliquer à être bon; il faut être vrai, bienveillant, généreux; il faut prier Dieu avec ferveur de vous aider à « garder ses commandements, sans vous en écarter un seul jour. » Alix et Frank vont bien, et le premier a recommencé à monter son poney Jim. Le capitaine Bonnedt a fait l'achat d'un âne pour son petit garçon, et comme je revenais, j'ai rencontré le petit homme sur sa monture, accompagné de deux terre-neuve qui l'escortaient de chaque côté. Les chiens étaient presque aussi gros que l'âne. Mon cheval, tout ébahi, en dressait les oreilles. Je vais maintenant tous les matins à New-York. Un jour je monte Jerry, et le lendemain Tom, et ils commencent à s'accoutumer à la selle. J'espère revenir bientôt voir le petit baby que vous avez à me montrer. En attendant, donnez-lui un baiser de ma part, et un aussi à chacun des enfants, à votre mère et à la grand'mère. Adieu, mon cher fils. Votre affectionné père,

R. E. Lee.

— Par un jour d'hiver, le père tenant par la main son fils Curtis, alors tout petit, le menait promener sur la neige. L'enfant resta un peu en arrière, et son père, ayant tourné la tête, le vit occupé à imiter tous ses mouvements. La tête droite, les épaules effacées, il posait un à un ses petits pieds exactement dans les empreintes laissées par les pas de son père.

A cette vue, racontait le général, je me dis : « Il me faut marcher très droit, puisque ce petit homme suit déjà mes traces. »

Du fort Brown, Texas.

27 décembre 1856.

Le message du président m'a beaucoup plu. Les efforts

(1) Extraits de la Biographie du général Lee, par miss Mason.

efficaces et progressifs des habitants du Nord pour intervenir et changer les institutions du Sud y sont sincèrement et fidèlement exposés, ainsi que les conséquences qui en doivent résulter, les horreurs d'une guerre servile et civile.

Texas, décembre 1856.

Le temps approche, chère Mary, où plusieurs d'entre vous seront assemblés autour du cher foyer domestique d'Arlington pour célébrer une autre fête de Noël. Quoique absent, mon cœur sera au milieu de vous. Je jouirai en imagination et en souvenir de tout ce qui se passera. Puisse aucun nuage n'attrister le cercle de famille, et puissent tous et chacun passer en revue leurs actions de l'année avec orgueil et plaisir, et mettre leur confiance et leur espoir dans l'avenir! Moi, je ne puis qu'aimer et prier pour vous tous...

J'ai peu de nouvelles à vous donner; rien d'intéressant ne transpire ici, et je ne vois personne en dehors de la garnison. Mes promenades solitaires de chaque jour sont sur les bords de la rivière, où je m'entretiens avec mes propres pensées, et prends plaisir à regarder les fleurs et les animaux que je rencontre.

Les oiseaux du Rio-Grande sont une source constante d'intérêt. Ils ont de radieux plumages, et sont si nombreux! Je voudrais pouvoir vous envoyer les raisins de quelques-unes des vignes exubérantes qui couvrent le sol, ainsi que des graines de belles et innombrables fleurs.

Nous recevons beaucoup de journaux, mais tous de vieille date. Aux États-Unis, les choses semblent marcher comme de coutume. M. Buchanan sera probablement élu. J'espère qu'il travaillera à éteindre le fanatisme du Nord et du Sud, à cultiver l'amour pour le pays et pour l'Union, et à rétablir l'harmonie entre les différents partis.

La fin à une autre livraison.

DÉFIONS-NOUS DE L'HISTOIRE.

L'histoire ne signale presque que les exceptions en mal comme en bien, les criminels, les saints, les sages et les héros. Entre eux passe silencieuse et obscure la grande masse des honnêtes gens, qui pourtant représentent la valeur des sociétés humaines prises dans leur ensemble.

Il en est un peu, dans nos sociétés, des familles excellentes comme des peuples heureux, qui n'ont pas d'histoire. Les scandales laissent une trace; les vertus passent le plus souvent inaperçues. (1)

BATAILLE PERDUE FAUTE D'UN CLOU.

Sur l'éminence, le prince abaisse sa lunette, écrit à la hâte une ligne sur son carnet, déchire la feuille, et appelle un aide de camp :

— Schram, à cheval, et cette dépêche au général Marlott. Pas une minute à perdre. Entendez-vous le canon?

Schram s'élance sur son cheval.

A quelques pas, un jeune officier lui dit :

— Il manque un clou à l'un des fers de votre cheval. C'est l'affaire d'un instant d'en remettre un autre.

— Je n'ai pas le temps, répond Schram.

Et il disparaît au grand galop.

A trois cents pas, une sentinelle lui crie :

— Un des fers est tombé.

Schram ne répond pas.

Au détour d'un bois, le cheval s'arrête; son pied a été blessé par un caillou. Schram l'excite, lui déchire les flancs de ses éperons; rien n'y fait : l'animal tombe.

Des ennemis sortent du bois, entourent Schram, qui cherche à avaler la dépêche; mais on la lui arrache.

Un quart d'heure après, le général Marlott ordonne un mouvement contraire à celui qu'ordonnait le prince. La bataille est perdue. Qui faut-il accuser? L'aide de camp? Non. Plutôt, peut-être, le maréchal ferrand, qui ne s'était pas assez assuré de la solidité du clou. La négligence du plus petit devoir a parfois de terribles conséquences.

CONVERSATION.

Vous êtes au moment d'entrer en conversation avec une personne que vous ne connaissez pas, et vous voulez lui être agréable. Cherchez donc à deviner, dès le début, ce qu'elle désire le plus, ou vous écouter, ou que vous l'écoutiez : naturellement, c'est cette dernière disposition qui est la plus ordinaire. Le conseil n'est pas de nous, mais d'un homme de beaucoup de finesse et de délicatesse d'esprit, Steele.

BOUÉE-BALISE LABISCARRE

EXPOSÉE A L'UNION CENTRALE, AU PALAIS DE L'INDUSTRIE.

Depuis le commencement du seizième siècle, on a établi sur toutes les côtes, à une certaine distance en mer, des signaux ou marques fixes destinés à indiquer une passe ou un chenal, ou à avertir les vaisseaux qui s'en approchent de la présence de bancs de sable ou d'écueils cachés. Ces signaux, auxquels on a donné le nom de *balises*, sont de plusieurs sortes; les plus ordinaires sont des espèces de bouées flottantes peintes de couleurs différentes qui servent à les faire reconnaître et à les distinguer les unes des autres.

Malgré l'importance et l'utilité des balises, malgré les milliers d'hommes et les valeurs immenses qui ont été perdus par suite de leur imperfection, ce n'est guère qu'au commencement du siècle qu'on a songé à améliorer leur forme et leur disposition; c'est à cette époque que Logan inventa la balise surmontée d'un mât portant un pavillon mobile à deux figures, qu'il appela *pyramide maritime* et qui fut rapidement adoptée par les principales puissances de l'Europe, dans les Indes, en Amérique, etc.

Avec la balise Logan, on pouvait apercevoir les endroits signalés comme dangereux d'une distance beaucoup plus grande qu'avec les anciens signaux; malheureusement, un écueil signalé n'est pas toujours un écueil évité, et plus d'un navire est venu se briser sur des rochers que le pilote, impuissant contre la tempête, a quelquefois aperçus sans pouvoir lutter contre la force qui l'entraînait à sa perte.

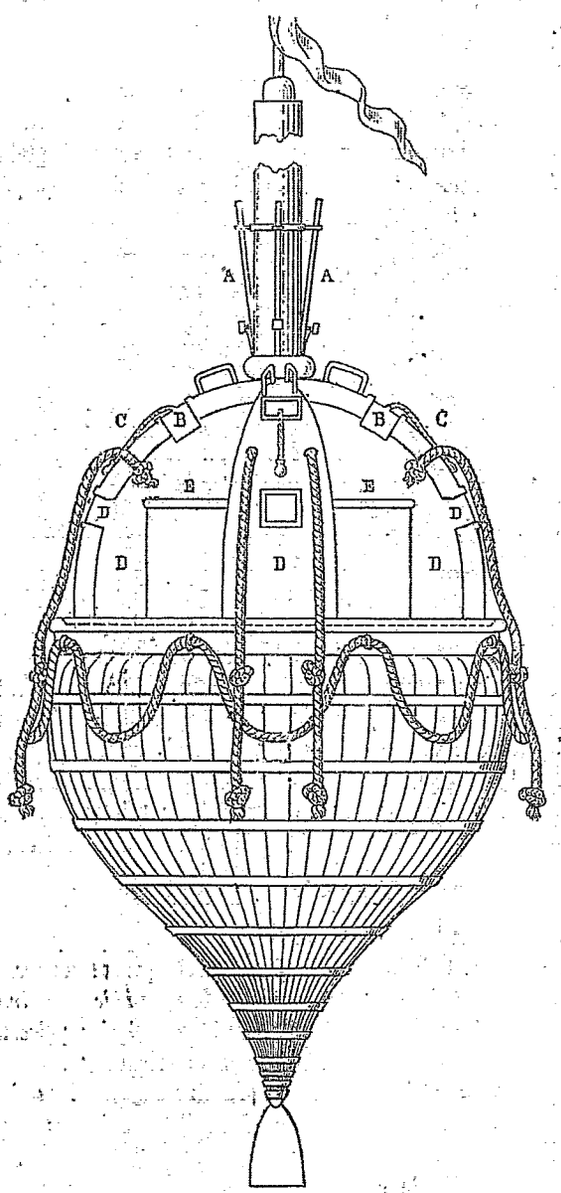
M. Labiscarre a eu l'heureuse idée d'utiliser ces signaux et de les transformer en lieux de refuge en cas de sinistre, mettant ainsi le secours auprès du danger, le remède à côté du mal. Sa balise, dont il a fait une véritable bouée de sauvetage, a la forme d'un ballon, ou mieux d'une immense toupie; elle est en bois, cerclée et calfatée extérieurement comme la coque d'un navire, et porte à la partie supérieure quatre siéges (E) pouvant donner place à huit

(1) Baudrillart.

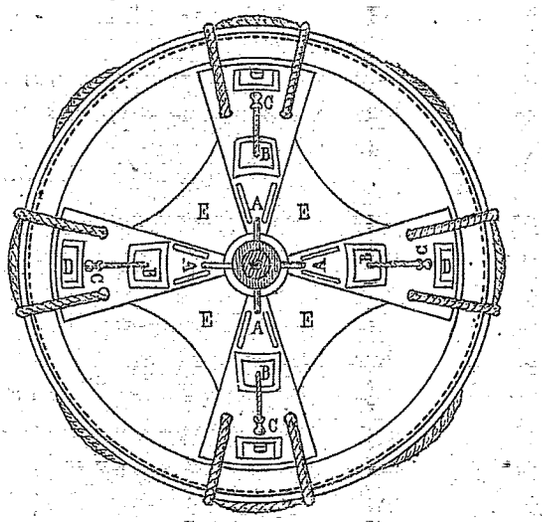
hommes ; des lanières de cuir, solidement fixées sur ces sièges, permettent aux malheureux naufragés épuisés par la fatigue, brisés par la privation de sommeil ou engourdis par le froid, de s'attacher eux-mêmes et d'éviter ainsi d'être enlevés par le roulis ou par les vagues ; des anneaux ou cordages placés autour de l'appareil, au-dessus de la ligne de flottaison et des cordes à nœud qui tombent du haut de la plate-forme, facilitent l'accès de la bouée de tous les côtés ; et, en cas de grand sinistre, peuvent, en attendant l'arrivée des embarcations de secours, donner un point d'appui à vingt ou vingt-cinq personnes.

Deux soutes (B), contenant chacune soixante litres d'eau douce que l'on peut aspirer au moyen de tubes en caoutchouc, et deux autres (D), fermées hermétiquement, mais faciles à ouvrir quand on est sur la bouée, et renfermant chacune deux cent cinquante biscuits, assurent les naufragés contre le supplice terrible de la soif et de la faim.

Enfin quatre boîtes, dites *sainte-barbe*, maintiennent à l'abri de l'humidité des amorces fulminantes qui, au moyen d'un ressort, font partir des fusées placées dans les tubes A ; ces fusées, destinées à faire des signaux de détresse pendant la nuit, s'élèvent jusqu'à soixante mètres de hauteur



Légende.
A. Canons à fusées d'alarme.
B. Réservoirs à eau.
C. Biberons.
D. Soutes.
E. Sièges.



BOUÉE-BALISE LABISCARRE
Exposée à l'*Union centrale*,
AU PALAIS DE L'INDUSTRIE

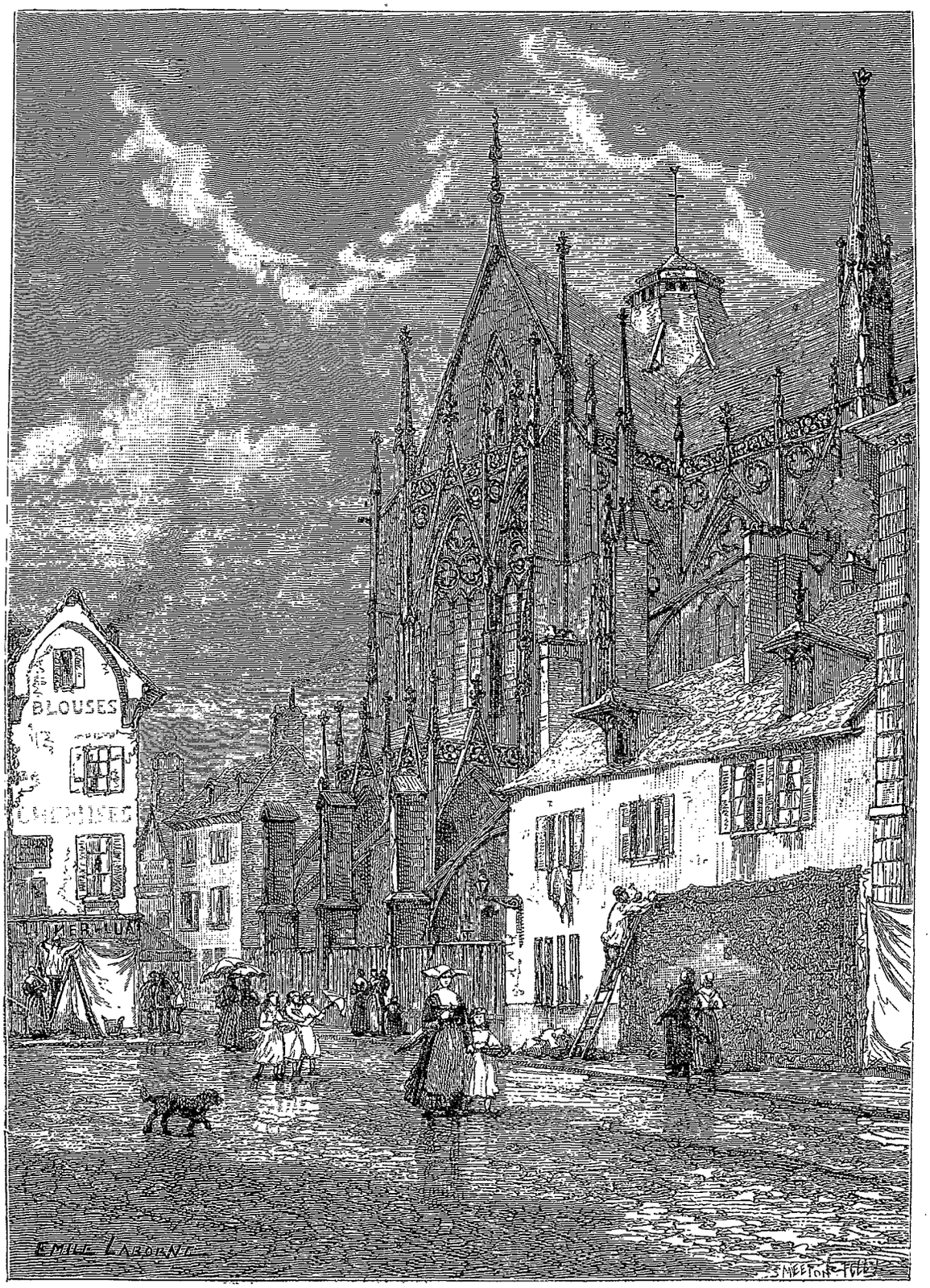
dans le ciel, où elles éclatent en produisant une forte détonation ; dans le jour, les signaux sont faits au moyen d'un pavillon ou d'une *flamme* mobile flottant au sommet d'un mât central.

Un lest assez pesant maintient toujours la bouée en équilibre dans la position verticale ; quelque temps qu'il fasse, elle ne court aucun risque d'être submergée, par suite de la résistance de sa base. Loin d'être rendue invisible par le poids des naufragés qui s'y sont réfugiés, par le mouvement de la chaîne d'amarrage, par la houle ou par les brisants, la grosse mer et les vagues augmentent encore son élévation.

Il n'est pas besoin de faire ressortir les immenses services que rendrait sur nos côtes, aux endroits les plus dangereux, l'adoption de quelques-unes de ces bouées, dont le prix, relativement minime, — 12 à 1 400 francs au plus, — serait moindre encore si on les fabriquait en tôle, au lieu de les faire en bois.

SAINT-URBAIN DE TROYES

(DÉPARTEMENT DE L'AUBE).



L'Église de Saint-Urbain, à Troyes. — Dessin d'Émile Laborne.

De 1261 à 1264, le trône pontifical fut occupé par le pape Urbain, quatrième du nom. C'était le fils d'un savetier de Troyes en Champagne. Doué d'intelligence et d'activité, il se fit remarquer de bonne heure par son mérite, et fut digne d'être élevé dans l'Église à des positions considérables. D'abord archidiacre de Laon, ensuite évêque de Verdun, il était devenu patriarche de Jérusalem, lorsque, se trouvant en Italie, il fut élu pape. Il entreprit de concilier le différend entre Alphonse, roi de Castille, et Richard, comte de Cornouailles, tous deux prétendant à l'empire d'Allemagne,

vacant depuis douze ans. Il offrit à saint Louis la couronne de Sicile pour un de ses enfants. Malgré les instances du pontife, ce roi, honnête homme et chrétien délicat, la refusa. Charles d'Anjou, frère du roi de France, eut moins de scrupule et l'accepta, sans tenir compte des droits de Conrad. Il se disposait à aller la prendre quand Urbain mourut.

On sait que ce pape augmenta le nombre des cardinaux, et institua la fête du Saint-Sacrement. Il reste de lui quelques lettres conservées dans les recueils ecclésiastiques. Mais un des souvenirs les plus intéressants qu'en France on ait de lui, c'est la charmante église de Saint-Urbain, qu'il fonda en 1263, à Troyes, sa ville natale.

Cette église, autrefois collégiale et papale, est de la plus belle époque de l'architecture ogivale. Bernin, qui était loin d'avoir toujours le goût pur, ne put s'empêcher d'admirer Saint-Urbain, et alla, dans son enthousiasme, jusqu'à déclarer que la Sainte-Chapelle de Paris seule pouvait lui être comparée.

Cette église n'a jamais été achevée. Le portail occidental est incomplet, et de plus il s'ouvre sur une rue sombre, étroite, et peu faite pour mettre le spectateur à son aise. On peut néanmoins y distinguer de curieuses sculptures où l'imagination, la fantaisie satirique et la verve peu réservée des artistes à la fois naïfs et malins du moyen âge, se sont donné libre carrière. Il n'était pas toujours bon à cette époque de parler, ni d'écrire. Et pourtant, que d'abus, que d'excès, que de scandales faits pour exciter l'indignation et la colère! Mais ce qu'on ne pouvait pas dire naturellement, en prose, on le racontait en vers. La poésie et l'esprit faisaient passer bien des choses. Quelquefois même on le sculptait, et, chose bizarre! on le sculptait à la porte des églises, comme si l'on avait voulu que tout le monde le vit bien. Saint-Urbain, comme bien d'autres édifices religieux du reste, a tout son cortége, en bas-reliefs, de moines, de rois, de papes même, enchaînés et entraînés par les démons dans l'enfer.

Les portails des deux branches de la croix, c'est-à-dire des deux extrémités du transept, sont précédés de porches d'une profondeur importante, et en même temps d'une légèreté de lignes, d'une élégance de plan et d'une délicatesse de sculpture remarquables. Sur la croisée du transept on remarque une misérable construction jouant le rôle de clocher, mais la largeur et la solidité des quatre piliers de la croisée à l'intérieur de l'église indiquent qu'ils devaient supporter une tour élevée.

La nef compte trois travées accompagnées de bas côtés, le tout bâti en pierre. La voûte n'a pu être achevée. On remarque aux fenêtres de belles verrières du quatorzième siècle; certaines parties remontent même au treizième siècle.

Le chœur est une œuvre admirable d'élégance hardie et d'harmonieuse légèreté. La voûte semble suspendue en l'air; on dirait qu'elle repose sur ces hautes et larges fenêtres, dont les trois compartiments sont surmontés d'un groupe de trois petites roses à quatre lobes qui remplissent la partie ogivale des vitraux. Les colonnettes sont minces, mais il y a dans l'ensemble des lignes un art qui charme et rassure à la fois. On sent que la voûte couvre et qu'elle ne pèse pas. Il est malheureux que la fenêtre du fond ait toute sa partie inférieure masquée par une construction moderne, destinée à décorer l'autel. Cet édicule est surmonté d'un pignon qui s'élève jusqu'au tiers au moins du vitrail supérieur. Si l'autel était plus simple, et si le délicieux travail du treizième siècle apparaissait dans toute son intégrité, le culte n'en souffrirait pas, et les amis de l'art s'en réjouiraient.

Le dallage de l'église est couvert de tombes gravées des quatorzième, quinzième et seizième siècles. Quelques-uns de ces dessins sont curieux comme habileté de travail.

Viollet-le-Duc a dit que Saint-Urbain était *le chef-d'œuvre d'un homme de génie*. Ceux qui entreront dans cette église et qui regarderont la voûte, les nervures, les faisceaux de colonnettes et les fenêtres du chœur, trouveront que l'éloge, ou plutôt le jugement, n'a rien d'exagéré.

IMMORTALITÉ.

Notre berceau, la terre, où naquit notre race, n'est-elle pas un berceau pour renaître? Espérons-le. Nous sommes en bonne main. MICHELET, *la Montagne*.

LES ÉPREUVES D'ÉTIENNE.

Suite. — Voy. p. 58, 65.

XVI

Après le dîner, nous avions récréation jusqu'à une heure et demie. M. Manceau était d'avis que le temps de la récréation doit être employé à jouer et à courir. Les deux adjoints aux lunettes étincelantes pourchassaient les traînards; il n'était permis ni de s'isoler, ni de se promener par groupes en causant.

Par moments, un coup de sifflet retentissait à l'improviste. Nous levions tous la tête vers une fenêtre du premier étage, où M. Manceau se tenait en embuscade derrière ses lunettes. Alors, au milieu du plus profond silence, la voix de M. Manceau signalait aux adjoints la mollesse d'un élève qui faisait semblant de jouer et ne jouait pas réellement. Le délinquant signalé ainsi à l'attention publique se mettait pour tout de bon au jeu en pleurant presque de fatigue et de désespoir.

Les externes partaient immédiatement après la classe du soir, comme ils étaient partis après celle du matin. Les demi-pensionnaires ne quittaient l'institution qu'après la récréation de quatre heures.

Ils rentraient chez eux sans se presser pour préparer les devoirs et les leçons du lendemain.

Dès que Françoise me vit rentrer, elle me dit vivement :

— Comment cela s'est-il passé?

Je lui répondis que cela s'était très bien passé.

Elle insista et me demanda si, par hasard, je n'aurais pas eu la langue trop longue.

— Je voudrais bien savoir, lui répondis-je en secouant la tête de haut en bas, à quelle minute de la journée on pourrait avoir la langue trop longue, quand il y a toujours des lunettes qui vous regardent?

Elle parut ravie de cette confidence.

Quand je lui parlai de l'emploi de nos heures de récréation, des lunettes qui vous pourchassent dans tous les coins pour vous forcer à jouer, des apparitions de M. Manceau à sa fenêtre, de ses coups de sifflet et de ses obser-

vations, elle joignit les deux mains et s'écria : — Eh bien! M. Manceau est un fameux homme; voilà tout!

XVII

Mon père, en rentrant, me trouva plongé dans mon travail. La tâche n'était pas lourde, mais j'étais absolument novice, et je compliquais singulièrement ma besogne par la méthode que j'employais pour l'exécuter. Aussitôt que j'avais écrit un mot, je me précipitais sur ma boîte à poudre bleue, et je saupoudrais le mot, en prenant la page par les deux côtés et en communiquant au papier un mouvement de va-et-vient. Comme j'écrivais très gros et sans ménager l'encre, le mot saupoudré présentait l'aspect informe d'une petite dune de sable bleu. Alors je prenais mon canif et j'enlevais les grains de sable un à un. Cette opération terminée, je passais à un autre mot.

Mon père me fit signe de ne pas me déranger, regarda par-dessus mon épaule, me passa la main sur la tête, et se mit à lire son journal.

Quelquefois, quand je levais la tête, je le voyais qui me regardait par-dessus son journal. Il me souriait : je lui souriais aussi, et je me sentais très heureux.

Françoise mit le couvert avec un grand luxe de précautions, parce qu'elle avait un profond respect pour ce qu'elle appelait « le travail de tête. » Quand la soupière fut sur la table, elle s'approcha de moi, contempla mon grimoire avec une admiration non dissimulée, et me dit :

— Assez travaillé pour une fois, mon pauvre chat!

Quand nous fûmes à table, mon père me dit :

— Maintenant, causons.

— Il n'y a point de lunettes pour nous en empêcher, lui dis-je, en affectant de regarder à droite et à gauche.

Alors je lui contai ce que j'avais déjà conté à Françoise; je lui dis quels élèves avaient été punis et quels autres récompensés, et pourquoi; je lui expliquai ce que c'est qu'un bon point, combien il faut de bons points pour former un *satisfecit*, et combien de *satisfecit* pour obtenir un prix; je lui énumérai tous nos jeux, et je ne fus pas médiocrement surpris de voir qu'il les connaissait déjà.

Il m'écoutait en souriant, provoquant mes confidences et mes réflexions, et moi j'éprouvais une sorte de bien-être et de joie intime à pouvoir enfin lâcher la bride à ma langue.

XVIII

J'avais réellement pris goût au travail; l'adjoint chargé de notre petite classe me prodiguait les bons points, et chaque semaine, le samedi soir, M. Manceau me disait, en me remettant mon bulletin hebdomadaire :

— Porte cela à ton père; je crois qu'il ne te grondera pas.

Comme je jouais de grand cœur pendant les récréations, et que je ne suscitais jamais de chicanes, mes camarades n'avaient pas songé un seul instant à me mettre en quarantaine. En somme, j'étais heureux et gai.

J'en arrivai peu à peu à oublier les angoisses par lesquelles j'avais passé, et les larmes amères que j'avais versées dans le grenier. Quand j'y repensais, ce qui était rare, car je n'en avais guère le temps, j'aurais juré qu'il s'agissait d'un autre petit garçon dont on m'aurait raconté l'histoire autrefois.

Mon père semblait prendre à tâche de me faire causer le plus possible, quand nous étions seuls à table. Alors, le voyant si bon et si indulgent, je lui disais tout ce qui me passait par la tête. Le plus souvent, il m'écoutait le sourire sur les lèvres; quelquefois il m'adressait des questions ou me demandait des explications.

Le maître qui s'occupait des classes élémentaires s'appelait M. Modulé. Naturellement son nom revenait fréquemment dans ma conversation.

— Je vois, me dit un jour mon père, que M. Modulé est un très brave homme.

— Oh! oui, papa, répondis-je avec chaleur.

— Et que tu l'aimes bien.

— Oh! oui.

— Et que tu ne voudrais pas lui faire de la peine.

— Oh! non.

XIX

A peine eus-je dit : « Oh! non », que je devins tout rouge. Mon père dut s'apercevoir de ma confusion, mais il ne m'adressa aucune question. De moi-même, alors, tant il avait su gagner ma confiance, je lui racontai quelque chose qui m'était revenu subitement en mémoire.

M. Modulé, quand nous étions en étude, lisait dans de gros livres avec beaucoup d'attention. Il ne bougeait pas plus que s'il eût été en bois; mais, par intervalles, il était pris subitement d'une sorte de crise nerveuse. Ses lèvres se retroussaient, et pendant une bonne demi-minute il montrait toutes ses dents à son livre, comme font les chiens quand ils se disposent à mordre.

Pour compléter la ressemblance, il avait tout à coup un mouvement bizarre, une sorte de soubresaut violent, qui le projetait en avant, comme si quelqu'un l'eût piqué par derrière avec un bec de plume. On eût dit qu'il voulait mordre, ou attraper une mouche au vol.

Alors, il avait l'air de se réveiller comme d'un songe; il promenait autour de lui des regards surpris, et, après nous avoir minutieusement examinés les uns après les autres, reprenait sa lecture jusqu'à la prochaine crise.

Dans les premiers temps, tout occupé de ma petite tâche, je n'avais rien remarqué. Mais quand je fus moins novice et moins maladroit dans mon travail, je commençai à lever la tête de temps en temps pour respirer. Je surpris M. Modulé dans une de ses crises, et je demeurai stupéfait; puis, malgré moi, je me mis à le guetter. Je poussai du coude mon voisin de droite, qui ne broncha pas, et je donnai un coup de pied à mon voisin de gauche, qui demeura complètement immobile.

Alors, je cherchai des yeux parmi nos camarades quelqu'un à qui faire part de mes observations.

XX

Tous avaient la tête penchée sur leurs livres, sauf un gros flâneur qui contemplait avec un profond intérêt les atomes de poussière emportés par un tourbillonnement rapide dans un rayon de soleil. Quand son regard rencontra le mien, je lui désignai d'un signe de tête la chaire où M. Modulé était en train de montrer les dents à son livre, et je fis le mouvement de me précipiter en avant comme pour mordre quelque chose.

Par malheur, la crise était terminée pendant que je sollicitais l'attention du gros flâneur. Quand je me retournai vers la chaire, tout rouge à force de rire, je rencontrai les

regards de M. Modulé attachés sur moi. Il avait tout vu. Je le dévisageai d'un air stupide, m'attendant à une punition, ou tout au moins à une verte réprimande.

M. Modulé ne me dit rien. Je vis qu'il me regardait d'un air triste et qu'il rougissait.

Je rougis à mon tour et je baissai le nez sur mon travail. Deux ou trois fois je levai furtivement les yeux. M. Modulé avait fermé son livre et se frottait lentement les mains avec un mouvement nerveux; il évitait de regarder de mon côté.

A la récréation, il ne me dit rien, et fit son service comme d'habitude. A l'étude suivante, il ouvrit son gros livre et le referma presque aussitôt avec un soupir. Je vis cela en prenant une plumée d'encre, et je baissai la tête aussitôt pour ne plus la relever de toute l'étude. A la fin seulement, quand l'heure sonna et que tous les écoliers se levèrent, je glissai un regard de son côté, et je vis qu'il s'était décidé à lire, car le livre était tout grand ouvert devant lui.

J'avais très vite oublié cette petite aventure, qui datait du commencement de la semaine, d'autant plus que M. Modulé l'avait complètement oubliée lui-même, à moins que...

Je me précipitai vers ma gibecière, qui était sur ma table de travail, je défis la courroie d'une main tremblante, et je cherchai parmi mes cahiers. Comme mon père était rentré un peu en retard, je n'avais pas eu le temps de lui remettre mon bulletin de la semaine. Je le lui tendis.

XXI

Pendant que mon père ouvrait méthodiquement l'enveloppe cachetée, mon cœur battait très fort. M. Modulé avait oublié l'aventure, à moins qu'il ne s'en fût souvenu dans les notes.

Mon père déplia le bulletin, le lut avec attention, et me le tendit sans rien dire. Mes notes étaient aussi bonnes que les semaines précédentes. M. Modulé m'avait pardonné, et cependant j'étais sûr de l'avoir mis mal à l'aise et de lui avoir fait de la peine!

Ma poitrine se gonfla, et je me mis à pleurer. Mon père me prit sur ses genoux et me serra contre lui. Quand il crut que j'étais en état de l'entendre, il me dit doucement :

— Tu as échappé à un grand danger, mon cher petit. Si M. Modulé ne t'avait pas vu à temps, tu aurais excité ton autre camarade à le tourner en dérision. Vous n'auriez pas manqué de mettre les autres écoliers dans la confidence, et alors sais-tu ce qui serait arrivé?

— Non, papa.

— Quand même tu aurais eu du chagrin d'avoir fait de la peine à un si *bon maître*, quand même tu aurais renoncé à le regarder pendant qu'il lisait, d'autres auraient continué, et il aurait été très malheureux par ta faute. Les autres camarades, tout en s'amusant de ta découverte, se seraient défiés de toi; car celui qui a l'œil si habile à découvrir les petites faiblesses de son maître ne sera pas moins habile à découvrir les défauts de ses camarades, et peut-être à leur donner des surnoms désobligeants.

— Oh! papa, m'écriai-je en le regardant avec terreur. Si M. Modulé ne m'avait pas vu, et si je n'avais eu peur de lui faire encore plus de peine, j'avais sur le bout de la langue le surnom de gobe-mouches, parce qu'il imitait le mouvement des chiens qui attrapent des mouches.

XXII

— J'espère bien que tu n'as dit cela à personne, me dit vivement mon père.

— Non, papa, je ne l'ai dit qu'à toi; mais cela aurait pu m'échapper.

— A moi, tu peux et tu dois tout dire, parce que, moi, je n'aurai jamais mauvaise opinion de toi, connaissant le fond de ton cœur; ensuite, comme j'ai plus d'expérience que toi, je puis t'empêcher de dire ou de faire par imprudence quelque chose qui pourrait nuire aux autres ou à toi-même. Le surnom de gobe-mouches aurait certainement réussi parmi les écoliers. Toi, pauvre petit, tu aurais été flatté de leurs rires, tu te serais applaudi d'avoir tant d'esprit, et pendant ce temps-là, derrière ton dos, on se serait dit : « Vous savez, Larsonnier est une mauvaise langue; il faut se défier de lui. » Et qui sait si un beau jour les écoliers n'auraient pas mis mon pauvre petit garçon en quarantaine, sans lui dire seulement pourquoi.

Au seul mot de quarantaine, je frissonnai de la tête aux pieds, et je compris subitement pourquoi mes premiers camarades s'étaient peu à peu détachés de moi.

Je mis ce soir-là un soin tout particulier à faire mes devoirs. Il me semblait qu'en m'appliquant bien je faisais une sorte de réparation au pauvre M. Modulé. Même, dans l'ardeur de mon zèle, je terminai chaque paragraphe de ma copie par un grand trait tracé à l'aide de la plume et de la règle, et j'ornai de fleurons l'initiale de mon nom.

Le lundi matin, avec l'autorisation de mon père, je cueillis un gros bouquet de roses pour l'offrir à M. Modulé.

M. Modulé commença par rougir, puis il sourit, me serra la main, ou plutôt me pinça timidement le bout des doigts; ensuite il parut très embarrassé de son bouquet; ayant tiré sa montre et ayant constaté qu'il y avait encore cinq minutes avant l'entrée en classe, il disparut furtivement par la porte de l'escalier.

Aux heures de récréation, j'eus le plaisir de voir mon bouquet de roses, dans un grand vase, à la fenêtre de M. Modulé.

La suite à une prochaine livraison.

LE PSEUDOPE.

Pseudope vient de deux mots grecs qui signifient *faux pieds*. Le reptile auquel on a donné ce nom a l'air de n'avoir pas de pieds du tout, et au premier coup d'œil on le prendrait pour un serpent. C'est parmi les serpents que Cuvier lui-même l'avait classé. On est d'accord aujourd'hui pour le placer au nombre des lézards.

En effet, quand on examine le squelette de cet animal, on aperçoit en avant de la queue deux petits os qui sont des fémurs tenant à un véritable bassin et constituant deux pattes de derrière. Dans l'animal revêtu de sa chair et de sa peau, ces membres postérieurs ne sont représentés au dehors que par deux petits appendices écailleux. Les pattes de devant sont encore plus rudimentaires, plus complètement atrophiées; extérieurement, on n'en distingue la place que par un léger repli de la peau.

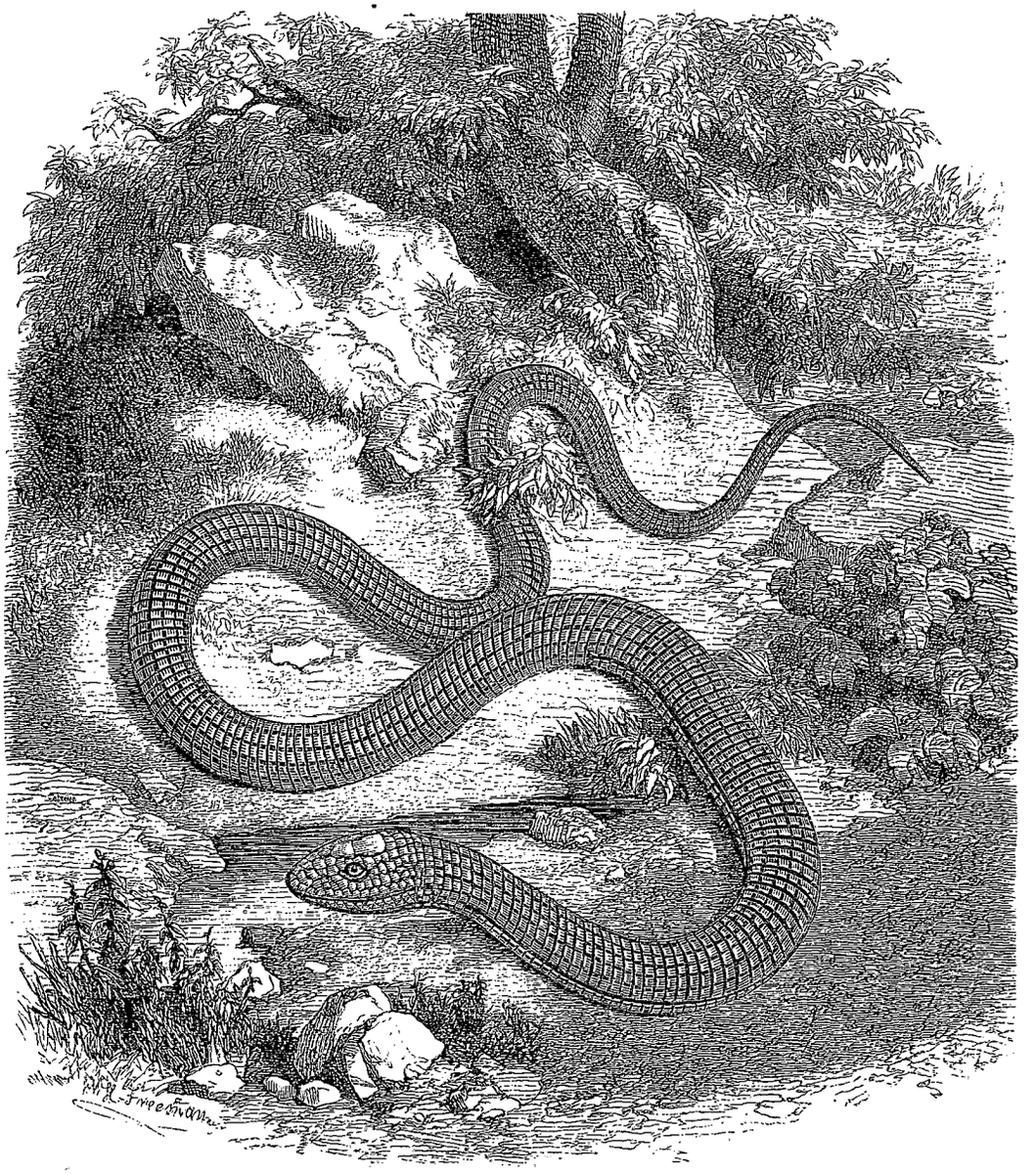
Il semble qu'en formant ces animaux, la nature se soit exercée à passer des serpents aux lézards. Chez un autre genre de reptiles, — les chirotes, — elle a ébauché seulement les membres antérieurs. Enfin, après avoir essayé

séparément les deux sortes de membres, elle les a réunis, en les prononçant davantage, sur les mêmes individus, pour les perfectionner encore et en achever le développement chez les lézards, qui, comme chacun sait, ne sont plus obligés de ramper et sont d'excellents coureurs.

Arrivé à l'âge adulte, le Pseudope, que Lacépède a appelé le bipède sheltopusik, a la tête d'un gris cendré verdâtre; la partie supérieure du dos est d'un châtain plus foncé et tirant sur le roux; cette couleur, en descendant sur les flancs, s'éclaircit graduellement et se fond en une teinte cendrée. Chaque écaille est marquée d'un grand nombre de stries noirâtres, dont la réunion forme des raies suivies, longitudinales et transversales. L'iris de l'œil est d'un vert doré, la pupille est noire.

Les jeunes ont une coloration tout à fait différente : ils sont d'un brun grisâtre en dessus et d'un gris blanchâtre en dessous, avec des rayures brunes.

Ces reptiles habitent l'Istrie, la Dalmatie, la Morée. On les rencontre aussi en Crimée et sur les côtes méditerranéennes de l'Afrique. Ils ont de deux à trois pieds de lon-



Le Pseudope de Turquie, lézard. — Dessin de Freeman.

gueur. Ils aiment à se cacher dans les herbes hautes et touffues, et sont tout à fait inoffensifs.

CONSEILS

AUX SOCIÉTÉS DES BEAUX ARTS. (1)

Le but essentiel des études et des recherches des sociétés des beaux-arts, dans les départements, doit être l'histoire de l'art, de ses progrès, de ses transformations successives, des influences extérieures qui ont pu lui être utiles ou nuisibles; puis, la biographie des artistes, même de ceux dont la renommée n'a pas franchi les limites de leur province; l'étude et la description des monuments célèbres ou ignorés; les caractères particuliers de l'art local quand les maîtres ont constitué un groupe ou une école, les statuts des anciennes corporations, les œuvres restées anonymes, les noms auxquels ne se rattache aucune production connue, les créations des industries disparues ou florissantes encore; en

(1) Extr. d'une Instruct. du ministère des beaux-arts (février 1880).

un mot, tout ce qui intéresse les annales de l'art français.

On doit aussi bien considérer que ce n'est pas avec des conjectures que l'histoire des arts peut être écrite. Les éléments d'étude doivent être les faits positifs, les œuvres indiscutables, les documents authentiques comme ceux que les archives des sociétés des beaux-arts des départements possèdent en grand nombre.

Architecture et sculpture. — Lorsqu'on étudie les monuments de l'architecture française, il est difficile de ne pas éprouver un regret, celui d'ignorer le nom de la plupart des artistes, des « maîtres de l'œuvre », qui ont construit nos châteaux, nos cathédrales, nos hôtels de ville. Malgré la valeur des monographies qui ont déjà été publiées, on sait mal l'histoire de nos constructions militaires, civiles, religieuses, et on a encore beaucoup de recherches à faire pour arriver à établir dans quelle mesure le génie architectural de la race française a pu être influencé par les modes venues de l'étranger, et, d'autre part, quelle influence il a exercée lui-même sur les nations voisines.

Pour la sculpture, qui n'est pas la moindre gloire de notre pays, des recherches analogues doivent être entreprises. Il importe d'examiner les travaux relatifs à l'art sculptural sous toutes ses formes, depuis la statue monumentale jusqu'à la figurine en terre cuite, depuis le bas-relief de marbre, de pierre ou de bronze, jusqu'au médaillon en cire et aux délicates fantaisies de l'ivoirier, sans oublier la gravure en médailles et la gravure sur pierres fines.

Peinture, dessin, gravure. — Le temps n'est plus où l'on croyait que l'histoire de l'art national commence au seizième siècle. Les maîtres dont nous connaissons les noms et les œuvres ont eu des ancêtres ignorés, et bien des titres de gloire enveloppés dans l'ombre incertaine du passé pourraient nous être rendus. Tout ce qui se rattache aux origines de l'école française de peinture s'impose à l'attention vigilante des érudits, et rien ne doit être négligé de ce qui touche à nos peintres, à nos enlumineurs de manuscrits, aux dessinateurs et aux graveurs qui ont mis dans de fines images leur esprit ou leur grâce.

Pour la peinture, la France a été comme traversée par des courants qui avaient pris naissance en Italie ou dans les Flandres. Toutes ces influences doivent être scrupuleusement notées.

Arts décoratifs. — Quel que soit le procédé qu'ils emploient, tous les arts de l'ornement méritent qu'on les étudie et qu'on les raconte. L'histoire encore si peu connue de la tapisserie et des tissus, la fabrication du meuble, celle des cuirs dorés ou frappés, la verrerie, le travail des gemmes, tous les arts du métal, l'orfèvrerie, la bijouterie, la ferronnerie, la poterie d'étain, le bronze appliqué à la décoration de la maison, l'arme dont l'habileté de l'ouvrier a su faire un engin de combat et un joyau : ce sont là les formes principales où s'est exercée la fantaisie ornementale de nos artistes. A l'orfèvrerie se rattachent l'art de l'émail, qui a été si souvent la parure du métal ouvré, et aussi la joaillerie, qui, sur une armature d'or ou d'argent, fait scintiller les pierres précieuses et les perles. Les sources principales de recherches sont les musées des départements, les collections des amateurs, et surtout l'inépuisable trésor de la plupart des archives.

Céramique. — La céramique a pris en ces derniers temps une importance réelle. D'heureuses découvertes ont été faites depuis vingt ans, et cependant un certain nombre de points sont restés obscurs, notamment ceux qui se rattachent aux origines, à partir des humbles terres vernissées du onzième siècle jusqu'aux faïences luxueuses que les potiers de la renaissance ont décorées. Pour les époques plus récentes, l'histoire, ébauchée par de savantes monographies, présente aussi de fâcheuses lacunes. Il est également intéressant de constater les nombreux traits d'union qui, au point de vue du décor et des formes, existent entre les arts céramiques de l'Orient et la céramique française.

ÉPHÉMÉRIDES AÉROSTATIQUES.

16 août 1868. — Double voyage du ballon *le Neptune* au-dessus de la mer du Nord. Emploi de courants aériens superposés, par MM. Gaston Tissandier et Jules Duruof.

6 mai 1869. — Première ascension du ballon captif de Londres, cubant 11 000 mètres, construit par M. Henri Giffard.

27 juin 1869. — Ascension du ballon *le Pôle-Nord* au champ de Mars, au profit de Gustave Lambert. Ce ballon est le plus grand qui ait été construit à l'état libre. L'expédition a été organisée par MM. Tissandier et Fonvielle.

23 septembre 1870. — Départ du premier ballon-poste du siége de Paris, conduit par J. Duruof.

7 octobre 1870. — Ascension de M. Gambetta pour sortir de Paris assiégé.

24 novembre 1870. — Voyage aérien de M. Rolier, de Paris assiégé au mont Lid en Norvège.

2 février 1872. — Tentative de direction aérienne faite par M. Dupuy de Lôme dans un ballon allongé ayant une hélice propulsive.

9 juillet 1874. — Mort de de Groof, dans un appareil de vol mécanique détaché du ballon de M. Symmond, à Londres.

31 août 1874. — Ascension de M. et Mme Duruof à Calais. Les aéronautes, perdus dans la mer du Nord, ont été sauvés par des pêcheurs anglais.

23-24 août 1875. — Ascension de longue durée du ballon *le Zénith*. Voyage aérien de Paris à Arcachon. Les aéronautes Crocé-Spinelli et Sivel, MM. Tissandier frères et Jobert, ont séjourné vingt-trois heures dans l'atmosphère.

15 avril 1875. — Ascension à grande hauteur du ballon *le Zénith*. Mort de Crocé-Spinelli et Sivel. Gaston Tissandier, survivant de la catastrophe, a rapporté les baromètres témoins qui ont indiqué une hauteur de 8 600 mètres atteinte par l'aérostat.

8 décembre 1875. — Catastrophe du ballon *l'Univers*, monté par MM. le colonel Laussedat, Albert Tissandier, Eugène Godard, et plusieurs officiers.

19 juillet 1878. — Première ascension du grand ballon captif à vapeur de M. Henri Giffard, dans la cour des Tuileries, à Paris. Cet aérostat cubait 24 000 mètres, et enlevait cinquante personnes à 500 mètres d'altitude. Plus de vingt mille personnes y sont montées pendant la durée de l'Exposition universelle.

4 juillet 1880. — Mort de l'aéronaute Petit, au Mans, par suite de la déchirure de son ballon déterminée par l'oubli de l'ouverture de l'appendice inférieur.

8 août 1880. — Mort de M. C. Brest, au milieu de la Méditerranée, dans un ballon parti de Marseille.

31 octobre 1880. — Mort du gymnaste Navarre, à Courbevoie, précipité du haut d'un trapèze attaché à une montgolfière.

LA MÈRE.

... Qui pense à lui sans cesse? Qui ressent ses peines et ses joies plus vivement que lui-même, tremblant et priant pour son bonheur? Qui, s'il était malade, veillerait à son lit jour et nuit; s'il était malade au loin, traverserait les terres et les mers; s'il était disgracié, infirme, le soignerait avec amour; s'il mourait, serait frappé à mort? Comptez combien de fois ce cœur bat : aux premiers tressaillements de l'enfant, à son premier cri, dans les maladies et les mille accidents qui font de sa vie un miracle perpétuel, dans les longues années de l'éducation, aux signes qui, annonçant l'intelligence et le caractère, présagent l'avenir, à cette séparation où il se détache de sa mère une seconde fois, cette fois non plus pour entrer dans la vie et dans l'amour de la famille, mais dans le monde, dans l'inconnu. Comme elle voudrait arrêter le temps ou le dévorer! Etonnez-vous ensuite qu'à des moments ce cœur se fatigue de battre, qu'il ait des tristesses profondes, de grands découragements, et qu'il demande à Dieu son repos! Il y a bien des merveilles dans l'univers, mais le chef-d'œuvre de la création est encore le cœur d'une mère. On comprend cette affection au premier âge, et, plus tard, par la comparaison, ou quand on ressent quelque chose de pareil; mais l'âge qui la comprend le moins est la jeunesse, qui, avide de liberté, ombrageuse, pleine d'une confiance superbe et d'une haute estime pour sa dignité d'homme, avec le naïf égoïsme de l'instinct, et avec ce quelque chose de brutal qui accompagne le sentiment de la force naissante, passe à côté de ces délicatesses sans les voir, ou passe à travers et les blesse, de par le droit au plaisir! Heureux le jeune homme qui rend à sa mère les contentements et les caresses qu'il en a reçus! Et puisse-t-il, un jour, soutenir la vieillesse de celle qui a soutenu ses premiers pas!

Ernest Bersot.

UNE PINTE DE BIÈRE PAR JOUR.

John Car, l'un des meilleurs ouvriers d'une grande fabrique de Manchester, s'étant marié, sa jeune femme lui fit promettre qu'elle aurait chaque jour, pour son usage particulier, une pinte de bière. John s'étonna de cette demande; elle lui causa quelque anxiété : sa femme ne serait-elle pas aussi sobre qu'il l'avait espéré? Mais comme elle insista beaucoup, il lui promit la pinte quotidienne, et tint parole.

Il était habile, adroit; il travaillait avec ardeur, et son salaire aurait été plus que suffisant à l'aisance de son ménage si, après quelques mois de mariage, il ne se fût laissé un peu trop souvent entraîner à la taverne par ses camarades : il en vint à y passer deux ou trois soirées chaque semaine. Sa femme restait alors seule avec d'assez tristes réflexions : sans doute, son mari ne s'enivrait pas; mais il était sur une mauvaise pente, et les économies devenaient difficiles.

Un dimanche, le matin même de l'anniversaire de son mariage, John, un peu soucieux, dit à sa femme :

— Jane, nous ne nous sommes pas donné beaucoup de plaisir depuis que nous sommes mariés : j'avais eu l'idée de louer aujourd'hui une petite voiture pour te conduire, au village, vers ta mère; mais je n'ai pas un sou.

— En vérité, John, était-ce là ta pensée? répondit Jane avec un sourire et une larme; tu m'aimes toujours, et je suis heureuse de t'entendre parler ainsi. Préparons-nous; ne t'inquiète pas : va chez Tangley, je payerai la voiture.

— Toi, Jane! et avec quel argent? as-tu donc trouvé un trésor?

— Non, mais j'ai épargné une bonne petite somme.

— Et comment? par quel moyen? reprit-il sérieusement et presque inquiet.

— Grâce à ma pinte de bière.

Il avait peine à comprendre.

Jane s'approcha de la cheminée, enleva une des larges briques, et tira du trou un vieux bas assez pesant; puis elle étala sur la table des pièces de différentes sortes qui, bien comptées, faisaient au total une somme d'un peu plus de cent francs.

— Il y a là plus qu'il ne faut, n'est-ce pas, John, pour aller voir ma mère? s'écria la bonne Jane en sautant et battant des mains.

John, étonné, ému, hésitait à toucher à cet argent.

— Tu n'as donc jamais bu ta pinte de bière? dit-il enfin, tandis que moi!...

Il promit de renoncer à ses habitudes de taverne; il fut fidèle à sa promesse, et M. Owen, de Bilston, qui a raconté cette anecdote, dit que les cent francs de Jane devinrent le point de départ d'économies qui, croissant avec les années, permirent l'acquisition d'une petite boutique, laquelle prospéra et se transforma plus tard en un magasin important.

PROPRETÉ.

La propreté est l'élégance du pauvre.

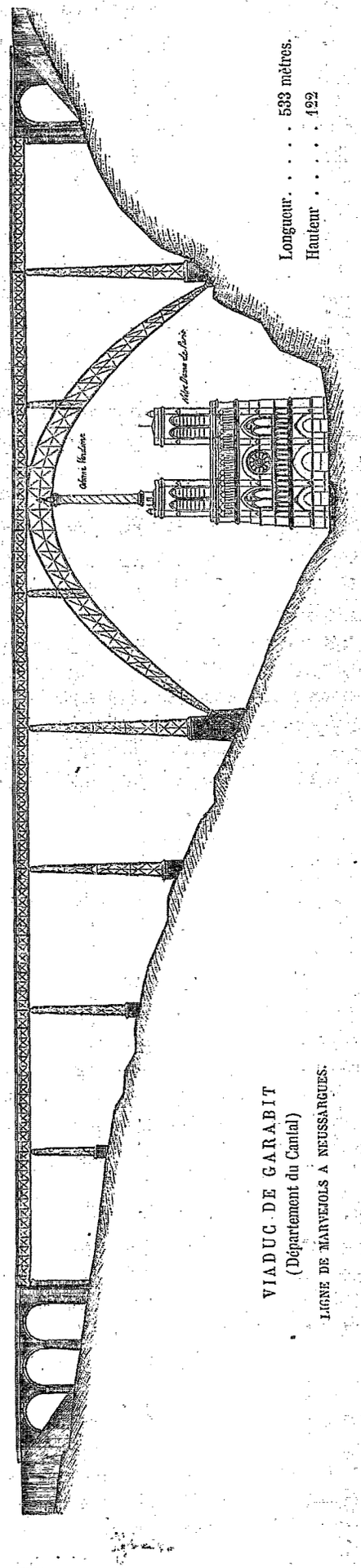
Proverbe anglais.

DIFFÉRENCE FONDAMENTALE
ENTRE L'HOMME ET L'ANIMAL.

L'expérience de l'histoire démontre qu'il n'y a nul signe de moralité et de religiosité chez l'animal, même considéré dans ses espèces supérieures. L'expérience de l'histoire humaine établit que ces caractères ne manquent à aucune des variétés de notre espèce, pas même aux peuplades les plus voisines de l'animalité que les voyageurs ont pu observer dans le centre de l'Afrique et dans les îles les plus sauvages de l'Océanie. Ainsi, nul animal n'est ni ne devient moral et religieux quelle que soit sa supériorité naturelle. Tout homme est et reste moral et religieux quelle que soit son infériorité native. Voilà ce que l'expérience atteste partout et sans aucune exception. Vacherot.

LE VIADUC DE GARABIT
(CANTAL).

Dans une partie encore peu connue du département du Cantal, on construit actuellement le plus grand viaduc à arc métallique qui ait été encore exécuté. Il est destiné à li-



VIADUC DE GARABIT
(Département du Cantal)
LIGNE DE MARVEJOLS A NEUSSARGUES.

vrer passage, au-dessus de la profonde vallée de la Truyère, à la ligne de Marvejols à Neussargues, une de nos voies ferrées dont la détermination du tracé a présenté les plus sérieuses difficultés.

La traversée de la Truyère était exceptionnellement difficile; il fallait franchir une largeur d'environ 550 mètres en passant à une hauteur de 122 mètres au-dessus de l'étiage de la rivière. Après de nombreuses études, on eut l'heureuse idée d'adopter un ouvrage analogue à celui qui a été projeté et construit, il y a trois ans, sur le Douro, près de Porto, en Portugal, par M. Eiffel, un de nos grands ingénieurs-constructeurs français.

Celui qui écrit ces lignes a assisté à la conception du projet dont l'honneur revient à M. Eiffel et à MM. Bauby et Boyer, ingénieurs des ponts et chaussées; il fallait non seulement démontrer la possibilité d'exécuter ce projet, mais aussi le faire approuver par l'administration supérieure, ce qui est un mérite, car on est assez timoré en France quand il s'agit d'adopter des dispositions nouvelles et de sortir des *types courants*, suivant l'expression technique.

C'est sur la proposition de M. l'inspecteur général de Boisanger que le projet fut définitivement approuvé par le ministre des travaux publics, en juin 1880. Nous citons les noms, parce qu'ils resteront attachés à cet ouvrage, l'un des plus importants de notre époque. M. Eiffel a été naturellement chargé de l'exécution.

Le choix du système adopté résulte de la préoccupation que l'on a eue de ne pas dépasser la hauteur des piles métalliques actuellement existantes. Sur ce point, en effet, on pouvait craindre qu'un excès de hauteur eût des inconvénients et donnât lieu, sous l'influence de vents violents, à des oscillations qui, pour un tablier d'une grande longueur, peuvent être dangereuses. On s'est limité à une hauteur de 80 mètres, dont 62 mètres pour la partie métallique sous le tablier, et 18 mètres pour le soubassement en maçonnerie.

Les piles étant ainsi obligées de remonter le long des flancs de la vallée, on a été conduit à les placer à une distance de 177 mètres d'axe en axe, et à disposer dans l'intervalle un grand arc de 165 mètres de corde et de 65 mètres de flèche.

Cette ouverture dépasse de 5 mètres celle de l'arc du Douro, la plus grande qui existe.

Comme au pont du Douro, la poussée de l'arc se produit sur deux rotules en fer, reposant elles-mêmes sur de puissantes culées en maçonnerie.

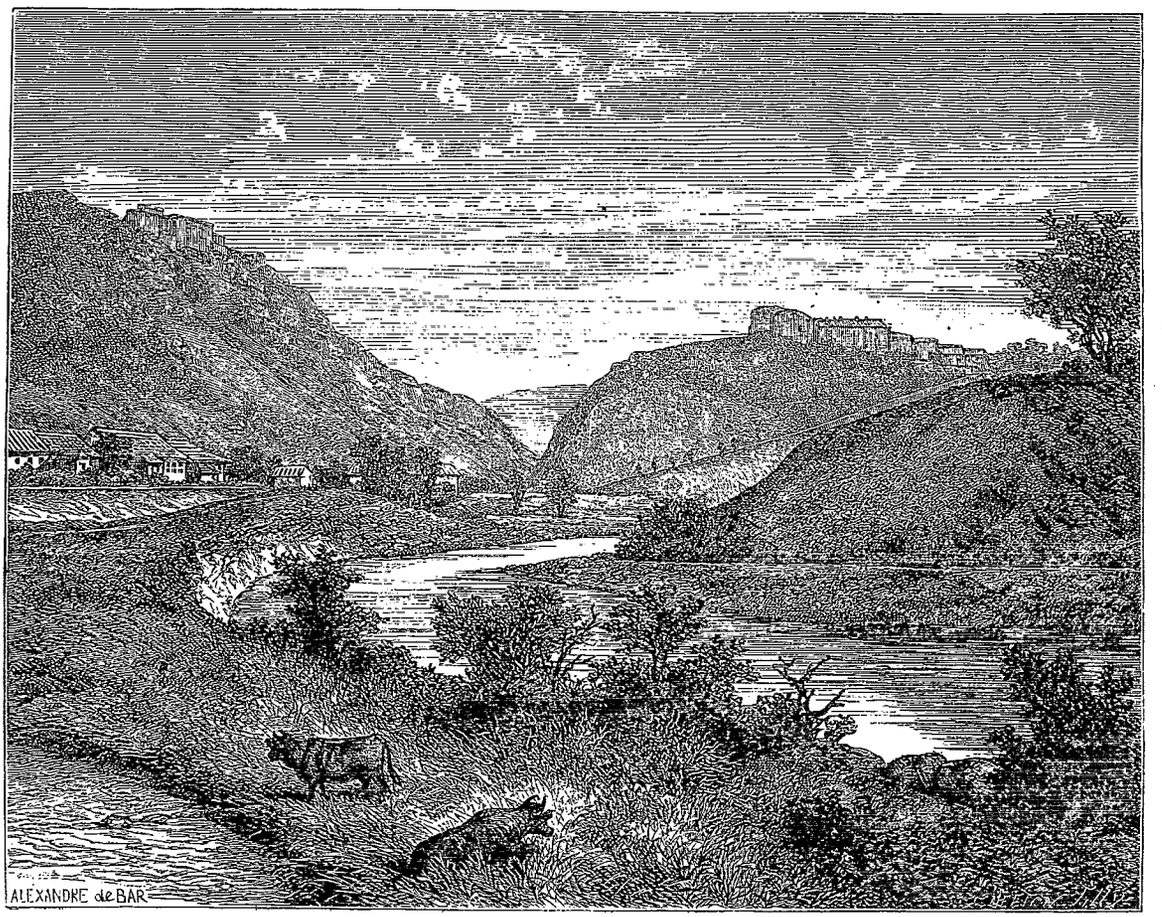
Le viaduc de Garabit comprend, en outre de l'arc, cinq travées de 55m.50 chacune de longueur, et se termine par de petits viaducs en maçonnerie qui en constituent les abords.

Pour donner une idée de la hauteur vraiment prodigieuse de l'ouvrage, nous avons indiqué sur notre dessin les tours de Notre-Dame de Paris et sur ces tours la colonne Vendôme; ces deux monuments superposés atteignent à peine la partie supérieure de l'arche centrale.

Comme points de comparaison, rappelons que le viaduc de Fribourg a 78m.75 de hauteur; le pont du Douro, 62 mètres; le viaduc de la Sioule, 51m.80.

Le poids total de la partie métallique du viaduc de Garabit s'élèvera à 3200 tonnes, et la dépense, y compris les maçonneries, est évaluée à 3100000 francs, ce qui donne par mètre courant de viaduc 5595 fr., et environ 80 fr. par mètre superficiel en élévation.

LE FORT DE JOUX
(DOUBS).



Les Environs du fort de Joux. — Dessin de A. de Bar, d'après une photographie de Braun.

Le fort de Joux est situé à 4 kilomètres au sud-est de Pontarlier, dans le département du Doubs. Il est bâti sur le sommet d'un roc escarpé, haut d'environ 200 mètres, dont les flancs arides et sablonneux sont tapissés çà et là de touffes de plantes sauvages, et au pied duquel serpente le Doubs.

Le fort actuel ne ressemble guère à l'ancien château, dont les murailles noircies se trouvent cachées par des constructions nouvelles, destinées au service de l'artillerie. On y trouve cependant encore des traces de l'architecture du moyen âge, et, en quelques endroits, les armes des sires de Joux : un château flanqué de deux tours crénelées. D'une petite esplanade placée en avant du donjon, le regard plonge dans une étroite et profonde vallée, animée par le passage du chemin de fer et par le cours sinueux de la rivière bordée d'herbages.

Sur une autre colline faisant face au fort de Joux, on aperçoit un groupe de bâtiments auquel conduit un sentier en zigzag longeant un mur crénelé. C'est le fort du Larmont, construit sur l'emplacement de l'ancien château de la Cluse.

On sait que le fort de Joux a été longtemps une prison d'État. Mirabeau, Toussaint Louverture, le poète Henri de Kleist, y ont été enfermés. Sa destination, de nos jours, est exclusivement militaire, et le fort de Joux y a répondu avec beaucoup d'honneur dans la désastreuse guerre de 1870. Il a, concurremment avec le fort du Larmont, efficacement protégé la retraite de notre malheureuse armée de l'Est, qui, bien que découragée par l'armistice, — duquel, à son insu, elle avait été exclue, — épuisée par les privations et par le froid, pressée de gagner la Suisse où un refuge honorable lui était assuré, refusait de se rendre et continuait à se battre en se retirant. Les deux forts, qui n'étaient gardés que par une garnison de cinq cents hommes, sous l'habile et énergique direction du commandant Ploton, furent assiégés par les Prussiens, résistèrent vaillamment et infligèrent à l'ennemi des pertes sensibles.

ROUGE, NOIRE, BLANCHE ET JAUNE.

Ces quatre mots indiquent les quatre races humaines, de couleur différente, qui existent aujourd'hui dans le vaste territoire des États-Unis du nord de l'Amérique.

La *race rouge,* en possession du pays à l'arrivée des Européens, s'est retirée peu à peu devant les défricheurs blancs, mais non sans une résistance acharnée, qui a pris, dans ces dernières années, un caractère d'extermination réciproque. Ce ne sont plus seulement des luttes et des rixes, des combats de rencontre : c'est une guerre méditée, aboutissant à des massacres bibliques, en masse, sans distinction d'âge ni de sexe.

De 400 000 en 1852, les Indiens peaux-rouges n'étaient plus en 1870 qu'au nombre de 228 000.

Les Indiens seront-ils exterminés jusqu'au dernier, ou parviendra-t-on à les former en États civilisés?

A ce sujet, le Congrès ordonna, il y a un peu plus de trente ans, une enquête pour rechercher et réunir les éléments propres à résoudre la question. Il en est résulté trois volumes in-folio, dont le but était de signaler des moyens de civilisation pour les Indiens. On y voit que plusieurs tribus, appartenant surtout à la grande nation des Iroquois, avaient secoué leurs habitudes séculaires de chasse et s'étaient adonnées à l'agriculture.

D'un autre côté, des personnes animées d'un sentiment religieux s'adressèrent à d'autres tribus, et dépensèrent de fortes sommes et de grands efforts pour les amener à la vie civilisée : elles ont échoué à peu près partout.

Quoi qu'il en soit, et malgré l'opinion, fortement enracinée chez beaucoup de gens en Amérique, qu'il sera toujours impossible de faire un citoyen civilisé avec un Sioux ou un Apache, il faut espérer que l'on trouvera moyen de perpétuer dans une certaine mesure l'ancienne race du pays, et que l'histoire des États-Unis ne sera point marquée de la tache sanglante ineffaçable qu'y imprimerait l'extermination complète des peaux-rouges.

Cet espoir est d'autant plus fondé que le secrétaire actuel de l'intérieur a résolu de recommencer l'expérience faite, il y a une cinquantaine d'années, dans ce qu'on appelle *le territoire indien*. Quelques tribus y furent cantonnées et s'adonnèrent à la culture, comme nous l'avons déjà dit. Aujourd'hui, plus de 40 000 de ces Indiens savent lire, et 6 000 de leurs enfants fréquentent les écoles.

Pour les tribus les plus rebelles, n'y aurait-il pas une transition à tenter, indiquée par l'histoire de l'ancien monde, transition qui serait celle du peuple pasteur succédant au peuple chasseur? Le peuple pasteur tient de la vie errante du chasseur, mais il est plus dépendant des circonstances locales, et il acquiert par l'usage une idée plus complète des droits et des devoirs de la propriété; enfin, pour les besoins de ses troupeaux, il est obligé de se rattacher à une partie des travaux de l'agriculture.

La *race noire*, enlevée violemment à sa patrie africaine, délivrée de l'esclavage, reste à l'état d'hostilité envers ses anciens maîtres.

On ne sait pas encore exactement si elle est en croissance ou en décroissance depuis l'émigration. Au nombre de 500 ou 600 000 en 1775, elle comptait, au recensement de 1860, 3 953 700 individus.

Cette race est-elle appelée à se développer ou à s'amoindrir sous le régime de la liberté? — Il est à présumer qu'elle gagnera peu sous le rapport du nombre et qu'elle comptera de moins en moins, à cet égard, dans la population du pays. En effet, depuis qu'elle est libre, les mariages sont moins féconds. Elle sent sa responsabilité, qui était nulle sous le régime de l'esclavage. D'ailleurs, que pourraient produire les naissances qui fût comparable à l'émigration européenne, qui, de 1870 à 1879, a fourni plus de 2 700 000 nouveaux arrivants. Pour 1880, on s'attend à un demi-million d'émigrants. Pendant le mois d'avril dernier, il en est arrivé 1 500 par jour dans le seul port de New-York. C'est une véritable invasion.

Mais si la race doit finir par être noyée dans les flots d'une population blanche qui s'accroît à la fois par les naissances et par une forte émigration, elle se développera en civilisation et en instruction; elle pourra tenir plus tard sa place aux États-Unis à l'égal des individus de la race blanche, lorsque le temps aura usé les préjugés encore si ardents en Amérique.

On est heureux de laisser reposer sa pensée sur l'avenir que préparent à la race noire les nombreuses écoles ouvertes pour elle pendant et depuis la guerre de sécession.

Dès 1862, il se forma des associations à New-York, Boston, Philadelphie, Chicago, pour protéger les nouveaux émancipés.

En 1863, on ouvrit 1 500 écoles. L'honorable Peabody y contribua pour cinq millions de francs.

Des phalanges d'instituteurs et d'institutrices entraient dans les villes du Sud à la suite des armées victorieuses, et les généraux ouvraient dans les régiments des écoles pour les nègres adultes qu'ils admettaient parmi leurs soldats.

En 1868, on comptait 4 000 écoles.

Les professeurs manquant, on fonda des écoles normales pour former des professeurs nègres : ceux-ci firent bientôt le service pour 1 200 écoles.

Dans la Louisiane, la terre spéciale de l'esclavage, il y eut des écoles pour 50 000 affranchis.

Il faut lire les détails de ce beau mouvement des esprits dans les rapports de M. Hippeau, qui signale en même temps des faits surprenants sur l'intelligence des jeunes nègres et des jeunes négresses.

Les vices de la population noire sont flagrants pour les voyageurs; mais en luttant contre le vice d'ignorance, on aura raison des autres. Ce ne sera pas l'œuvre d'un jour. Mais chez nous-mêmes, en Europe, ne rencontrons-nous pas aussi les défauts et les vices reprochés à la race noire, l'ignorance, la paresse, la vanité, le goût des plaisirs surtout? Les combattons-nous autrement que par l'instruction?

Quelques nègres sont devenus prêtres catholiques : c'est l'introduction de l'esprit de sacrifice, de la contrainte volontaire sur soi-même, dans une race particulièrement portée à la satisfaction des sens. Ce grand fait et les faits précédents relatifs aux écoles confirment l'espoir de voir la race noire se relever, bien qu'au point de vue du travail industriel, le nègre ne fasse encore que le tiers du travail du blanc, et que le rôle de la masse des noirs soit surtout celui de domestique, si peu considéré aux États-Unis.

La *race blanche*, depuis un quart de siècle, perd beaucoup de son homogénéité. La première famille anglo-saxonne semble être en voie d'être submergée par la famille germanique. Il en résulterait de graves modifications dans les idées, dans la moyenne des opinions, dans les votes. Nous avons vu plus haut comment l'émigration du vieux continent en Amérique prend des proportions croissantes. Quels changements dans les formes politiques amènera l'élément germanique? Nul ne peut encore le prévoir. Ce qu'on peut encore moins prévoir, c'est l'influence qu'exercera l'émigration des sujets du Céleste Empire, si, malgré leurs principes de liberté, les Américains ne limitent point le nombre des émigrants chinois.

Race jaune. — Deux mots suffiront pour justifier ce que nous venons de dire et pour faire pressentir comment la puissance de cette race patiente pourrait causer une pertur-

bation essentielle dans la population blanche. Les ouvriers chinois sont très sobres, travaillent sans relâche et sont très intelligents. Ils sont en outre doués d'une disposition surprenante pour s'approprier les procédés qu'ils voient exécuter; ils supportent les privations avec un art ingénieux; travaillant davantage et demandant des salaires moindres, ils rendent impossible toute concurrence de main-d'œuvre. L'ouvrier anglo-saxon et l'ouvrier germanique semblent donc, par la force des choses, devoir être remplacés en fin de compte par l'ouvrier chinois. Les conditions économiques du travail et de la production semblent ainsi menacées d'un bouleversement profond.

OUBLI.

C'est une heureuse disposition de notre esprit que d'oublier le bien que nous avons fait et le mal qu'on a voulu nous faire; mais il semble qu'on y arrive rarement par le seul effort de la volonté : elle est naturelle, ou plus probablement elle dérive de qualités plus importantes et qui peuvent être acquises.

LA DILIGENCE.

Les personnes parvenues à la vieillesse ou près d'y parvenir ont bien connu la diligence, en ayant fait elles-mêmes si souvent usage; mais pour les jeunes générations nouvelles, il paraît que ce véhicule est déjà une antiquité, un sujet d'étude archéologique, si bien que le rédacteur d'une revue speciale (1) a cru devoir en donner une description minutieuse, comme on pourrait en faire une des coches dont usaient nos pères, aïeux et bisaïeux (2). Nous reproduisons cette description, en y ajoutant quelques détails puisés dans nos souvenirs.

La diligence, qui apparut pour la première fois en 1794, vers la fin du règne de la Convention, et remplaça la turgotine, plus lourde et moins bien construite, se composait d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage. Au rez-de-chaussée se trouvait d'abord le coupé, assez semblable à la voiture qui circule dans nos rues portant le même nom; on y avait l'avantage de contempler à peu près sans obstacle le paysage, d'échapper en grande partie à la poussière qui saupoudrait impitoyablement les vêtements des voyageurs. L'intérieur, dont la caisse ressemblait assez à une berline, contenait six personnes (3); on y entrait de côté par les portières placées entre les deux roues. En hiver, on y mettait de la paille pour tenir chaud aux pieds. Puis venait la rotonde, placée derrière tout l'appareil, et dans laquelle on montait comme dans nos omnibus; elle contenait quatre places. On n'en sortait, en été, que couvert de poussière.

Le rez-de-chaussée contenait treize personnes.

Au premier étage se trouvait l'impériale, allant en s'évasant et finissant en capote de cabriolet; on y entassait les bagages; sur une banquette il y avait place pour trois voyageurs et pour le conducteur chargé de la surveillance générale.

La voiture emportait avec elle ce qu'on appelait *la ferrière*, comprenant certaines pièces de rechange, un cric, des outils divers. De plus, de distance en distance, l'administration avait un dépôt de matériel, tel que roues, timons, etc., pour parer aux éventualités.

L'énorme machine pesait 2 200 kilogrammes vide; avec toute sa charge, elle arrivait à 5 000 kilogrammes. En traversant les villes, elle ébranlait tout sur son passage.

Chaque grande ville en voyait arriver une par jour venant de la capitale.

Sous le premier Empire, on reconstitua les postes aux chevaux, et on les investit du privilège énorme de percevoir un droit de passage sur toute voiture publique. Il en résulta la prospérité des maîtres de poste, et la possibilité pour eux d'organiser promptement des écuries pouvant faire face aux besoins de la traction. Toutes les trois lieues environ, la diligence trouvait chez le maître de poste quatre chevaux et un postillon qui, s'arrêtant au relais suivant, attendaient, pour revenir sur leurs pas, la remorque d'une autre diligence.

En 1810, le voyage coûtait en moyenne 75 centimes par lieue; en 1839, 45 centimes.

Les premières diligences faisaient moins d'une lieue à l'heure. En 1830, on était arrivé à faire plus d'une lieue et demie; en 1848, au moment où les chemins de fer allaient remplacer les voitures, on dépassait deux lieues.

Aujourd'hui que les chemins de fer transportent tant de millions de voyageurs, on serait bien étonné s'il fallait passer par les formalités d'autrefois.

Le voyageur devait se faire inscrire souvent plusieurs jours à l'avance et consigner, à titre d'arrhes, une somme qu'il perdait en cas d'absence au moment du départ. La feuille de route contenait son nom et le lieu de destination. On passait la nuit dans l'obscurité, pressé contre des personnes inconnues. Sur l'impériale, les voyageurs se trouvaient pêle-mêle avec les chiens et les bagages. La statistique prouve que les accidents étaient plus fréquents, toute proportion gardée, qu'avec le système des chemins de fer. Le conducteur qui prenait la voiture à Paris et la conduisait à destination avait beau serrer les freins aux descentes, la masse énorme culbutait quelquefois. Parfois les chevaux aussi s'emportaient, ou une roue, un essieu se brisait. Des accidents pareils, multipliés sur toute l'étendue du territoire, étaient moins connus, mais, dans leur ensemble, s'élevaient à des chiffres considérables.

L'ATLANTIDE

AURAIT-ELLE RÉELLEMENT EXISTÉ?

A Saïs, un vieux prêtre égyptien des plus savants raconta un jour à Solon (1) que neuf mille ans auparavant il existait dans la mer Atlantique, devant l'ouverture que les Grecs appelaient les Colonnes d'Hercule (2), « une île plus grande que la Libye et l'Asie ensemble, qui facilitait alors aux navigateurs le passage aux autres îles, et de ces îles à tout le continent situé en face. » Or, en un seul jour et une nuit désastreuse, cette vaste île Atlantide aurait disparu tout à coup submergée par la mer.

Platon donne le récit tout entier du vieux prêtre de Saïs

(1) *La Réforme des chemins de fer*, journal bi-mensuel, 1er juin 1881.

(2) Voy. une Diligence en Espagne, t. XXI, p. 201; — un Coche, même volume, p. 248.

(3) Les coins étaient très recherchés : on était fort mal au milieu.

(1) Vers le cinquième ou sixième siècle avant Jésus-Christ.

(2) Le détroit de Gibraltar.

dans un de ses dialogues (1). Plutarque fait mention de cette tradition, et ce qu'Aristote et Diodore de Sicile disent d'une grande île par delà les mers peut aussi se rapporter à l'Atlantide ou à l'Amérique.

Malgré ces témoignages, on a généralement ajouté peu de foi jusqu'ici à la possibilité de la submersion de tout un continent entre l'Europe et l'Amérique. Mais voici que la science se met à douter sérieusement si ce qu'elle avait considéré comme une fable ne pourrait pas avoir été une réalité.

Sur la carte géologique de l'Espagne de MM. Collomb et de Verneuil, on voit trois immenses dépôts lacustres tertiaires qui couvrent 145 000 kilomètres carrés. « Sur plusieurs points, dit M. de Nadaillac, la puissance de ces dépôts dépasse 100 mètres. Lentement déposés en couches horizontales, ils supposent des fleuves considérables qui ont déversé durant un laps de temps bien long leurs eaux dans ces vastes bassins. Ces fleuves n'ont pu être alimentés que par des continents dont l'étendue devait correspondre au volume de leurs eaux. Or ces continents ne pouvaient exister que vers le nord-ouest de l'Espagne. Au nord, en effet, les roches des Pyrénées; à l'ouest, les granits et les gneiss des monts Carpentaniques, les massifs siluriens de la Sierra Morena et des monts Lusitaniques, barraient déjà complètement le passage aux eaux du fleuve. Au sud et à l'est, les dépôts tertiaires marins de l'Andalousie, de Murcie, de Valence et de la Catalogne, formaient les rivages d'une mer intérieure. C'est donc assurément au nord-ouest, entre l'Espagne et l'Irlande, qu'il faut chercher cette Atlantide qui a pu servir de pont aux migrations plus ou moins lentes des plantes, des animaux, de l'homme lui-même (vers l'Amérique). » (2)

D'autres observations sur la faune et la flore comparées de l'ancien et du nouveau monde tendent de même à faire supposer l'existence de vastes terres disparues. (3)

LES DEUX PATIENTS

CONTE FLAMAND.

I

L'homme le plus bruyant du village de Laar, c'était Tronssaens, le charpentier de navires; l'homme le plus silencieux, c'était Brendel, le maître d'école. Quand Tronssaens se carrait dans la rue, regardant le monde en face et se dandinant sur ses hanches, il avait l'air de dire :

— Qui craint la casse n'a qu'à se garer, moi, je suis de fer; et puis c'est comme cela !

Quand Brendel se faufilait le long des maisons, les yeux baissés, toussant derrière sa main pour n'importuner personne, il avait l'air de murmurer :

— Bonnes gens, ne me heurtez pas; vous voyez, je suis de verre! que voulez-vous? tout le monde ne peut pas être fort.

A voir Tronssaens, on aurait juré qu'il venait de délivrer, à lui tout seul, son pays du joug des Espagnols. A voir Brendel, on aurait parié qu'il venait de faire un mauvais coup; par exemple, qu'il avait percé une digue et que la justice du pays était à ses trousses.

II

Tronssaens appelait Brendel « pauvre ronge-papier », et Brendel souriait silencieusement, sans malice et sans rancune. Une des bonnes plaisanteries de Tronssaens, c'était de proposer à Brendel de lutter avec lui sur la petite pelouse, à l'ombre des grands arbres, près de l'écluse, par-devant des juges choisis. Lui, Tronssaens, se ferait attacher les deux bras le long du corps, jusqu'au coude, et Brendel aurait les deux bras libres.

— Je te plierais tout de même en deux, disait Tronssaens.

— J'en suis sûr, répondait doucement Brendel, et c'est pour cela que je n'accepte pas le défi; personne n'aime à être plié en deux !

— Accepte au moins la lutte au cabaret : je boirai du schiedam dans un grand verre, et toi dans un dé à coudre; verre contre dé, dé contre verre; je te verrai rouler sous la table.

— Cherche quelqu'un de plus digne, disait Brendel en riant. La fumée du tabac me ferait tousser; le schiedam me rougirait les yeux, et je ne pourrais plus lire dans mes livres.

— Lire, lire, toujours lire ! à quoi cela te sert-il? grommelait Tronssaens; en es-tu plus riche, plus beau, plus fort? est-ce que je lis, moi?

III

Tous les deux vécurent longtemps côte à côte, l'un bâtissant des navires et l'autre élevant des petits garçons; l'un voulant toujours lutter, et l'autre refusant toujours. A la fin, le hasard, qui est un être pétri de malice, se dit en lui-même :

— Il est temps que cela finisse !

Là-dessus il résolut de prendre l'homme de fer au mot, et de forcer l'homme de verre à entrer en lutte; mais il eut soin de choisir le champ de bataille.

Il arriva donc que le charpentier et le maître d'école furent atteints tous les deux en même temps d'un mal qui les envoya frapper à la porte du frater. Ce fut l'homme de fer qui parut le premier; il fut aussitôt introduit dans la chambre de torture. L'homme de verre, arrivé dix minutes après lui, fut forcé d'attendre son tour dans la pièce d'entrée.

IV

Quand le frater dit à l'homme de fer de déboutonner sa souquenille et d'ouvrir sa chemise, il pâlit, et, pour gagner du temps, demanda à voir les instruments du frater. Il les trouva si luisants et si acérés qu'il se mit à trembler de tout son corps.

— Ne pourrait-on pas, dit-il en balbutiant, s'y prendre d'une autre façon? N'auriez-vous point quelque poudre?

— Non.

— Quelque breuvage?

— Non.

— Quelque formule magique? vous êtes si savant.

— Non.

— Je ne regarderais pas à l'argent.

— Assieds-toi là : si tu veux vivre, il faut payer de ta personne.

(1) *Timée*, ou *De la nature*. Voy. aussi le *Critias*.

(2) Dans cette hypothèse, l'Atlantide n'aurait pas été absolument une île, et aurait été unie au moins par un côté au continent européen.

(3) Hamy, *De l'homme tertiaire en Amérique* (Revue des cours scientifiques, 9 mars 1870).

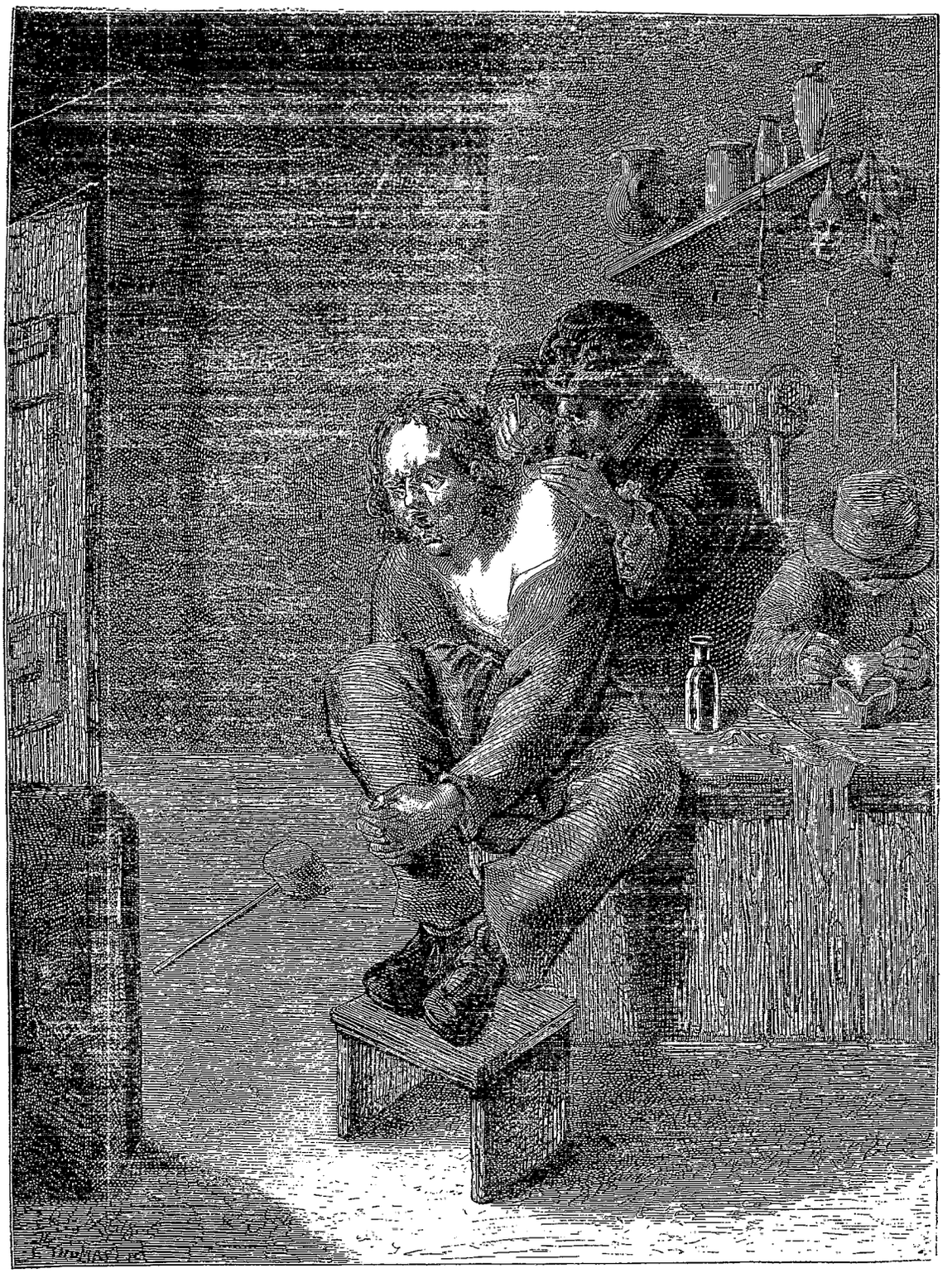
L'homme de fer s'assit, ou plutôt se laissa tomber sur le banc, absolument comme s'il eût été en coton au lieu d'être en fer.

— On croirait que tu as peur, lui dit le frater en clignant l'œil gauche du côté de son domestique.

— Je voudrais bien vous y voir! murmura l'homme de fer d'une voix mourante.

V

A peine l'acier étincelant eut-il entamé un tout petit coin



Musée du Louvre; collection Lacaze. — Une Opération chirurgicale, peinture par Adrien Brauwer. — Dessin de Sellier.

de sa vaillante épaule, que l'homme de fer perdit la tête : tantôt il geignait comme un enfant, tantôt il s'abaissait aux plus viles supplications; tantôt il se répandait en malédictions et en blasphèmes, tantôt il poussait des hurlements affreux.

— Tu vas ameuter tout le village, lui dit le frater.

L'homme de fer déclara qu'il se moquait du village, et du bourgmestre par-dessus le marché.

— Tu vas effrayer celui qui attend son tour à côté.

L'homme de fer, avec un affreux juron, envoya celui qui

attendait à côté dans un endroit où jamais un bon chrétien ne devrait envoyer son frère, même en plaisantant.

— Mais il se moquera de toi; tu sais, c'est Brendel : il dira que tu criais du haut de ta tête, comme un chien abandonné de son maître dans une maison inondée.

— Quand il aura passé, comme moi, cinq minutes dans vos mains, il n'aura plus envie de se moquer de personne. Ah ! je me meurs; mes amis, au secours !

— Allons, voilà qui est fini. Détale; tu vois bien qu'on n'en meurt pas !

VI

Alors Brendel apparut sur le seuil de la chambre de torture. Il était très pâle et il avait les lèvres serrées.

— N'aie pas peur, lui dit le frater d'un ton de commisération.

— Je crois que je n'ai pas peur, répondit Brendel.

Et il s'avança d'un pas ferme.

— Tu trembles, mon pauvre garçon.

— Mon corps tremble, et je ne puis pas empêcher cela. Mais depuis le jour où vous m'avez dit : Il le faut, je me suis répété : Il le faut, et j'ai préparé mon âme.

— Assieds-toi.

Brendel s'assit, et l'opération commença. Son corps voulut se révolter; mais son âme bien trempée, fortifiée par l'étude, élevée par la méditation, fit bien voir qu'elle entendait demeurer la maîtresse, et elle demeura la maîtresse.

VII

Le frater, qui n'était point un sot, et qui se connaissait en courage, hocha la tête à plusieurs reprises, pendant que l'homme de verre remettait sa souquenille, et il lui donna respectueusement la main pour prendre congé de lui.

Sous prétexte de savoir comment se comportait l'épaule de l'homme de fer, il s'en alla le lendemain comme pour prendre de ses nouvelles. L'homme de fer était au lit et buvait des tisanes.

— Tu sais, lui dit-il en le regardant entre les deux yeux, tu t'es conduit comme un poltron, et Brendel comme un homme. Je te défends, sous peine de voir fondre sur toi les maladies les plus horribles dont je dispose, de l'appeler ronge-papier et de le provoquer à lutter avec toi. Il est ton maître; car, pendant que tu te dorlotes, il est à son travail : j'ai vu cela en passant.

A partir de ce jour, l'homme de fer cessa d'insulter l'homme de verre, et les gens de Laar comprirent que cela sert pourtant à quelque chose de savoir lire dans les livres.

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS

AVANT 1789.

Suite. — Voy. p. 32.

CHIRURGIEN. — Dans l'ancienne France, la chirurgie fut presque toujours séparée de la médecine; ce ne fut que fort tard que l'on comprit que ces deux arts ne formaient qu'une seule et même science et que le médecin et le chirurgien ne pouvaient guère exercer l'un sans l'autre; car si le médecin peut, à la rigueur, se dispenser de connaître à fond la pratique des opérations les plus compliquées, il n'en doit pas moins connaître l'anatomie; et s'il n'est pas nécessaire au chirurgien de pouvoir reconnaître les symptômes et suivre la marche de toutes les maladies, du moins doit-il avoir une connaissance assez approfondie de la médecine pour savoir quand une opération est nécessaire et en prévoir toutes les conséquences.

Cela n'était pas aussi clair pour les gens du moyen âge, surtout pour les médecins, qui redoutèrent toujours la concurrence des chirurgiens et réussirent à les maintenir dans une situation inférieure jusqu'au dix-huitième siècle. Si, à l'époque de la renaissance, les chirurgiens parvinrent à secouer un moment le joug de la Faculté, ce ne fut que pour un temps; et les Ambroise Paré et les Rondelet, qui d'ailleurs étaient aussi médecins, une fois disparus, la chirurgie retomba sous le despotisme de leurs rivaux.

Les plus anciens statuts de la corporation des chirurgiens sont de la fin du treizième siècle, du moins ceux des chirurgiens de Paris; et nous ne pensons pas qu'il y en ait de beaucoup plus anciens pour les autres parties de la France. Il ne semble même pas qu'avant cette époque ils aient formé une association régulière, car nous voyons le prévôt de Paris désigner six d'entre eux qui, sous le nom de « jurés », devaient choisir ceux qui seraient jugés capables d'exercer leur art, et écarter soigneusement tous ceux dont l'ignorance était un danger pour le public.

Ces premiers statuts ne nous apprennent que très peu de chose; ils contiennent cependant une disposition remarquable, maintes fois remise en vigueur par la suite, et même au dix-neuvième siècle; nous voulons parler de l'obligation pour les chirurgiens de faire une déclaration au prévôt chaque fois qu'ils soignaient un blessé, moyen assez simple de surveiller « les murtriers ou larrons qui sunt bleciez ou blècent autrui. »

Dès le commencement du quatorzième siècle, la corporation des chirurgiens était complètement organisée. Elle était doublée d'une école. Le candidat était examiné par les maîtres chirurgiens, convoqués à cet effet par le premier chirurgien du roi, qui était le chef de l'association; une ordonnance du mois de novembre 1311 nous le prouve assez clairement; mais une de ses dispositions nous indique non moins clairement que, malgré toutes les peines édictées contre eux, de nombreux charlatans pratiquaient la médecine. Ils étaient passibles d'amendes, voire même de peines corporelles, et leurs enseignes devaient être brûlées.

Ce qui ne contribua pas peu à maintenir les chirurgiens dans une position inférieure fut le titre de « barbiers » qu'ils portèrent jusqu'au dix-huitième siècle, à la grande joie des médecins. Les mêmes individus qui pansaient les plaies et remettaient les membres se réservaient aussi le privilége de prendre soin de la barbe de leurs concitoyens. Jaloux de conserver cette attribution, ils soutinrent et perdirent plus d'un procès contre la corporation des barbiers barbants, qui se forma au commencement du dix-septième siècle.

Dans presque toute la France, saint Côme et saint Damien se partageaient le patronage de la confrérie. A Paris, elle se réunissait dans l'église de ce nom; à Rouen, dans l'église des Carmes. Dans cette dernière ville, nous trouvons un troisième patron, saint Lambert.

Les examens des chirurgiens consistaient surtout en épreuves pratiques. A Beaune, par exemple, l'ouvrier est tenu de rester quatre jours dans la boutique de chaque maître « et d'y faire ung fer de lancete bien tranchant, bien

poignant, pour bien doulcement et seurement seigner tous lieux que l'on doibt seigner sur corps d'homme et de femme.» A Bordeaux, où la corporation était dirigée par quatre jurés élus annuellement, les épreuves portaient sur la botanique, la saignée, la composition des emplâtres et onguents, l'usage des ventouses, etc.

Les statuts faisaient défense à tout chirurgien de nuire à ses confrères. Ils ne pouvaient être deux pour soigner le même malade, à moins que ce ne fût d'un consentement mutuel; règlement fort bien entendu au point de vue de l'intérêt des praticiens, mais qui pouvait mettre le malade à la merci d'un chirurgien incapable et ignorant, sans qu'il lui fût permis de réclamer les soins d'un autre plus habile.

La chirurgie fut florissante surtout à l'époque de la renaissance, époque à laquelle beaucoup de chirurgiens pratiquèrent aussi la médecine. Mais les opérations étant en somme fort rares, sauf durant les guerres, les barbiers en demeurèrent bientôt presque exclusivement chargés. Un tel abandon ne fit guère avancer la science : aussi, à la fin du dix-septième siècle, l'exercice de la chirurgie n'était-il plus considéré que comme un métier. Au moyen âge, les chirurgiens avaient absorbé la corporation des barbiers; au dix-septième siècle, la corporation des barbiers absorba les chirurgiens.

L'enseignement de la chirurgie était donc tombé très bas, quand, en 1724, on décida l'établissement de cinq démonstrateurs royaux pour enseigner la théorie et la pratique dans l'Académie de Saint-Côme.

En 1731, la qualité de maître ès arts fut exigée des candidats au titre de chirurgien. Ce que voyant, les médecins leur intentèrent un procès; l'Université fit de même, prétendant avoir seule le droit d'enseigner.

Les chirurgiens se tirèrent cependant de ce mauvais pas en prouvant que, par leur qualité de maîtres ès arts, ils faisaient partie de l'Université, et par conséquent avaient le droit d'enseigner.

Quant à leur différend avec les médecins, ils le virent aussi terminé en leur faveur, et un arrêt du conseil d'État de 1750 compléta l'organisation de l'École de chirurgie. On établit une école pratique de dissection; les cours devaient durer trois ans; au bout de ce temps, on soutenait une thèse de licence qui donnait entrée dans le collége de chirurgie. Enfin, les chirurgiens furent retirés de la dépendance de l'Université.

On voit que vers le milieu du dix-huitième siècle, les études s'étaient bien relevées. Du reste, dès 1731, l'Académie royale de chirurgie avait été fondée. Confirmée par lettres patentes en 1748, elle fut placée, comme les autres académies, sous la direction du secrétaire de la maison du roi. A partir de cette époque, elle tint des séances régulières le jeudi de chaque semaine, et tous les ans décerna des prix aux meilleurs travaux.

On voit que l'étude de la chirurgie d'une façon suivie est une chose toute moderne. Personne n'ignore qu'au moyen âge on n'avait point les éléments nécessaires; pendant longtemps, les dissections ne purent se faire que clandestinement, et ce n'est guère qu'à partir du quatorzième siècle que l'on fit sérieusement de l'anatomie.

En 1356, nous voyons qu'on ordonna aux juges de Montpellier de donner tous les ans le cadavre d'un condamné à la Faculté de médecine : ce n'était guère. Aussi, au seizième siècle, les étudiants ne se faisaient pas faute de dérober des cadavres pour se livrer à l'étude de l'anatomie. Un médecin bâlois qui étudiait à Montpellier, Félix Platter, nous a laissé dans ses Mémoires une curieuse description d'une de ces expéditions à la recherche de «sujets d'expériences», qui n'étaient souvent pas sans dangers pour les étudiants qui y prenaient part :

« Ma première expédition de ce genre date du 11 décembre 1554. La nuit était déjà sombre quand Gallotus (un des amis de Platter, chez lequel il étudiait l'anatomie), nous mena hors de la ville, au monastère des Augustins. Nous y trouvâmes un moine qui s'était déguisé et nous prêta son aide. Nous entrons furtivement dans le cloître et nous restons à boire jusqu'à minuit. Puis, bien armés et observant le plus profond silence, nous nous rendons au cimetière Saint-Denis. Nous déterrons le mort en nous aidant des mains seulement, car la terre n'avait pas eu le temps de s'affermir; une fois le cadavre à découvert, nous lui passons une corde, et, tirant de toutes nos forces, nous l'amenons en haut. Après l'avoir enveloppé de nos manteaux, nous le portons sur deux bâtons jusqu'à l'entrée de la ville. Il pouvait être trois heures du matin; nous déposons notre fardeau dans un coin et frappons au guichet. Un vieux portier se présente et ouvre; nous le prions de nous donner à boire, prétextant que nous mourons de soif. Pendant qu'il va chercher du vin, trois d'entre nous introduisent le cadavre et s'en vont le porter dans la maison de Gallotus. Le portier ne se douta de rien. Quant aux prêtres de Saint-Denis, ils se virent obligés de garder le cimetière, et, de leur cloître, ils décochaient des traits d'arbalète sur tous les étudiants qui s'y présentaient.»

Il faut avouer que, dans ces conditions, il fallait être doué d'une véritable vocation pour étudier l'anatomie.

La suite à une autre livraison.

A UN ORATEUR POPULAIRE.

Tu n'es pas habile à parler, tu es impuissant à te taire.

ÉPICHARME.

LA ROUTE DE TERRE ET LE CHEMIN DE FER DU SAINT-GOTHARD.

Les voyageurs qui de Lucerne se rendent en Italie, prennent généralement le bateau à vapeur du lac des Quatre-Cantons, qui les porte à Fluelen; ils remontent la vallée de la Reuss, traversent le Saint-Gothard, et, descendant la vallée du Tessin, arrivent au lac Majeur : nouvelle traversée qui les fait passer en quelques heures des pays germaniques aux terres latines, des climats brumeux du Nord aux régions ensoleillées de l'Italie.

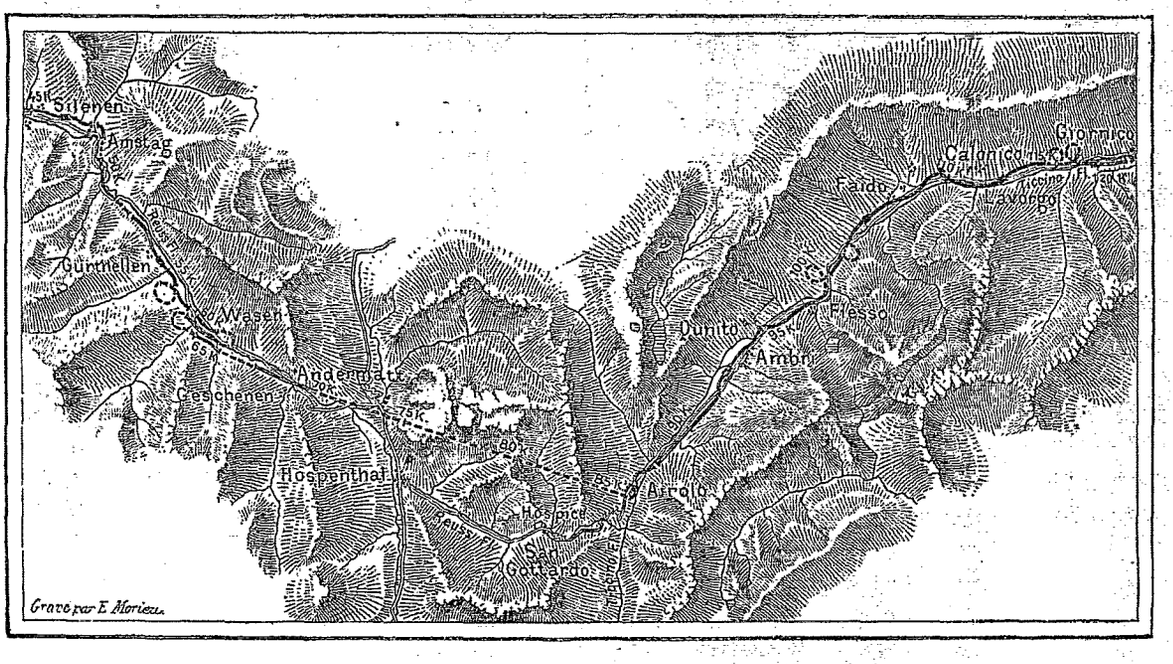
Ce voyage est un des plus intéressants que l'on puisse faire. La diligence et le traîneau existent encore, mais bientôt, cédant la place à la locomotive, ils auront disparu.

Parmi les lacs de la Suisse et de l'Italie, le lac de Lucerne est un de ceux qui laissent les plus doux souvenirs. A quoi tient cette impression? On ne saurait bien le dire. Est-ce aux découpures de sa nappe d'eau qui s'engage profondément entre les montagnes, aux dimensions, à la couleur de ce tableau, ou au cadre fuyant de verdure qui l'entoure? Est-ce à l'aspect riant de ses bords, aux villages, aux chalets échelonnés sur ses rives ou suspendus à ses

penchants? Serait-ce au voile de vapeurs légères et transparentes répandu sur ses eaux, ses bois et ses villages, et qui, adoucissant les contours et fondant les couleurs, établit entre tous ces objets divers la plus douce harmonie? C'est évidemment à tout cela à la fois. Les yeux sont sous le charme et l'esprit s'abandonne. Le bateau fait bien des lacets entre Lucerne et Fluelen; il glisse d'une rive à la rive opposée : de Vitznau à Bekenried, de Bekenried à Gersau, de Gersau à Treib et de Treib à Brunnen, et cependant jamais le trajet ne paraît long.

C'est ainsi qu'absorbé dans la douce contemplation d'un des plus beaux spectacles de la nature, on arrive au petit port de Fluelen, à l'extrémité du lac. Déjà on a entendu répéter plusieurs fois le nom de Guillaume Tell, le héros légendaire; on s'est arrêté à la chapelle de Tellsplatte, où il mit pied à terre, selon la tradition, repoussant dans les flots soulevés par la tempête la barque de Gessler; on a vu la prairie du Grütli, où eut lieu, en 1307, le serment des trois confédérés : Walther Fürst, Werner Stauffacher et Arnold an der Halden.

A Fluelen, on trouve des voitures qui, en quelques minutes, conduisent à Altorf, ou, comme on dit en Suisse, à *Aldtorf*. Là, d'ordinaire, les touristes s'arrêtent, et, pendant les préparatifs du repas, vont voir la statue de Tell, élevée sur la place principale de la ville : le libérateur tient d'une main son arbalète, et de l'autre la flèche qu'il destinait à Gessler au cas où il n'aurait pas atteint la pomme placée sur la tête de son fils. Ce monument est un peu



Traversée du Saint-Gothard.

lourd, mais il a l'énergie et l'ardeur entraînante qui conviennent au personnage.

La route, au départ d'Altorf, suit le fond de la vallée, et, côtoyant la rivière torrentielle de la Reuss, passe successivement à Silenen, à Amsteg, à Gurtnellen et à Wasen.

Les chalets apparaissent, construits comme nous les connaissons d'après ces petits spécimens finement découpés qui servent de jouets à nos enfants. A Wasen, il en est un surtout que l'on remarque en raison des nombreuses sculptures dont il est orné. Il convient encore de monter à l'église. De ce point, on domine la vallée, et, du regard, on suit la Reuss qui s'en va serpentant et roulant ses eaux au travers des rochers et au milieu de la verdure. Et si l'on entre dans la chapelle qui précède l'église, on s'arrête surpris à la vue de nombreuses têtes de mort, quelques-unes de dates relativement récentes, logées dans les alvéoles d'un casier en sapin. Le cimetière étant trop petit, il fallait y faire de nouvelle places. Les fosses ont été ouvertes, les ossements réunis, et les crânes seuls ont été logés dans ces compartiments où ils occuperont désormais peu d'espace.

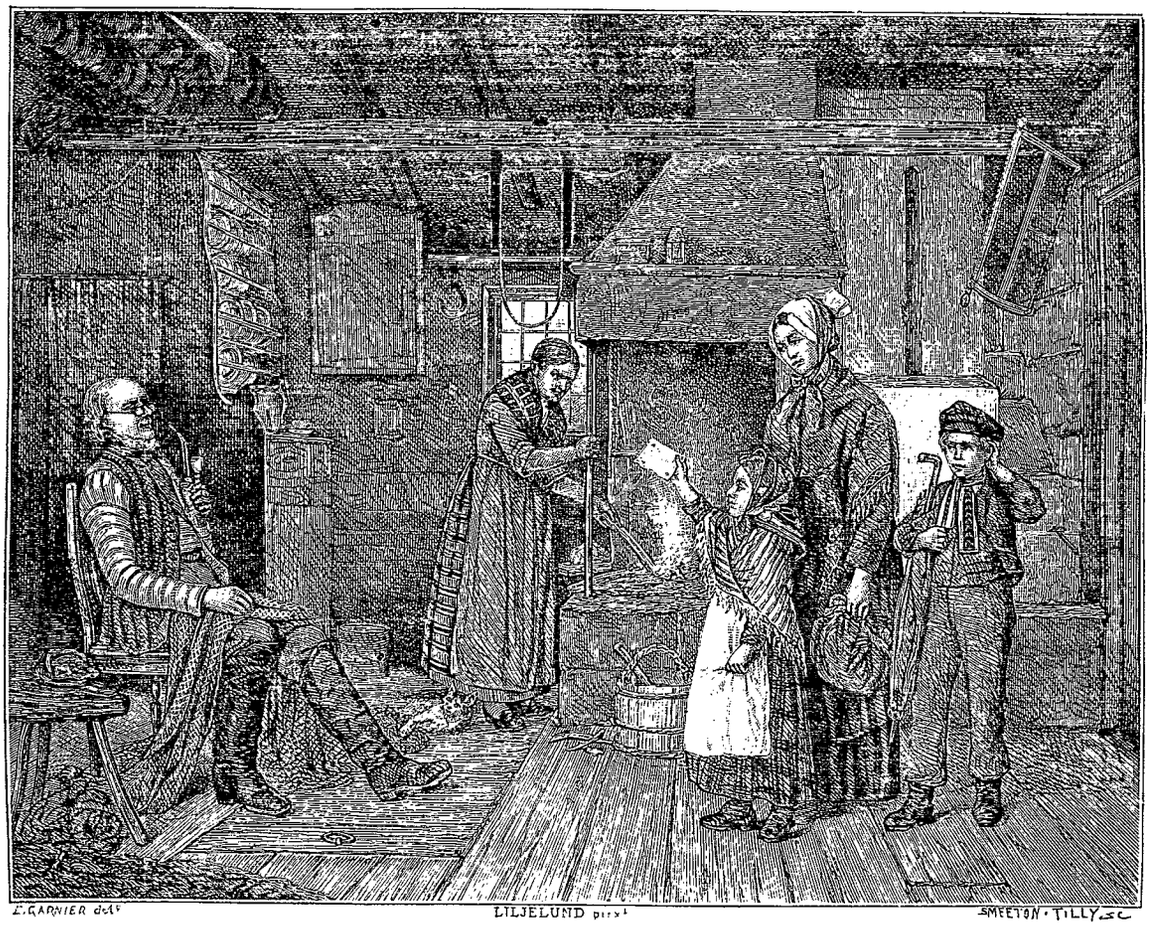
De temps en temps, la route devient plus rapide, et pour soulager les chevaux, on met pied à terre. On s'arrête aux pierres ou aux fleurs qui la bordent.

On arrive à Gœschenen que l'on traverse, et l'on s'engage dans une partie subitement rétrécie de la vallée. La route fait quelques lacets, la Reuss bondit en cascades. La végétation se modifie, devient plus rare, et le granit, avec sa couleur sévère, couvre le sol, élève ses murailles. On monte, et toujours plus rapidement. Bientôt on arrive au Teufelsbrücke, ou Pont du Diable, formé d'une arche unique de 18 mètres d'ouverture, dont la construction, attribuée à Gérald, abbé d'Einsideln, remonterait à l'année 1118. Au-dessus de ce pont, qui permettait à peine le passage de front de deux piétons, on en a construit un autre pour le passage des voitures. Un peu plus loin dans la gorge, alors que la route semble sans issue au milieu du chaos de rochers amoncelés par les avalanches ou roulés par le torrent, on arrive à la galerie souterraine appelée l'*Urnerloch* ou *Trou d'Uri*, petit tunnel de 64 mètres de longueur. Puis, quelques minutes après, et comme par un coup de théâtre, on se trouve à l'entrée d'une vallée que jamais on n'aurait soupçonnée à cette hauteur : c'est la vallée d'Andermatt, longue prairie encadrée entre deux montagnes, desquelles descendent en cascades maints ruisseaux écumants, semblables à des rubans frangés d'argent agités par le vent.

A Andermatt, d'ordinaire, on se repose de cette première partie de l'ascension, qui a duré plus de sept heures.

La fin à la prochaine livraison.

LE PRIX D'HONNEUR.



École russe. — Le Retour de l'école, peinture par Liljelund. — Dessin d'Édouard Garnier.

— Regardez donc au coucou, Anna Ivanovna; vous en êtes plus près que moi. Quelle heure est-il?

— Mon Dieu! Athanase Petrovitch, vous êtes bien occupé de l'heure aujourd'hui. Vous avez encore le temps d'attendre : il s'en faut de trois quarts d'heure qu'il soit midi.

— Hum! trois quarts d'heure... Êtes-vous bien sûre, Anna Ivanovna, que le coucou ne retarde pas?

— Retarder, le coucou? le propre coucou de feu mon père? Il n'a jamais retardé d'une minute dans sa vie; il avancerait plutôt... je veux dire qu'il va comme l'horloge du Kremlin en personne.

— Ne vous fâchez pas, Anna Ivanovna; nous avons donc encore trois quarts d'heure à attendre... Elle est là, toute prête, la montre; je l'ai fait visiter par mon vieil ami l'horloger Michel Borof, et il a déclaré qu'elle était aussi bonne que quand il me l'avait vendue... Je voudrais bien avoir à la donner aujourd'hui... Pourrez-vous nous offrir un bon dîner, Anna Ivanovna, si... ce que nous désirons arrive?

— Est-ce que vous avez besoin de vous occuper de cela, Athanase Petrovitch? Le dîner, c'est mon affaire, ce me semble, comme la vôtre est de le manger. Soyez tranquille : on aura de quoi manger, et de quoi boire aussi.

— A la santé de...

— Oui, de qui? Je sais bien à qui vous pensez, Athanase Petrovitch; vous croyez que Sonya aura le prix, parce que c'est votre favorite, et qu'elle reste auprès de vous à étudier, pendant que Sache vient m'aider au ménage. Moi, je suis sûre que si l'un des deux a le prix... car ils pourraient bien ne l'avoir ni l'un ni l'autre... Au fait, je parie que c'est une idée qui ne vous est pas encore venue; dites, savez-vous qu'ils pourraient bien ne pas vous rapporter de prix du tout?

— Je le sais très bien, Anna Ivanovna; et même je n'en serais pas étonné : ils sont bien jeunes tous les deux, et c'est la première fois qu'ils concourent. Mais j'ai promis la montre pour les encourager à travailler... Vous rappelez-vous, Anna Ivanovna, la joie de notre pauvre Nadèje quand je lui ai donné cette montre?

— Oui, dit Anna Ivanovna, attendrie par ce souvenir, oui, je me rappelle bien; pauvre ange! Vous aviez déjà vos douleurs dans ce temps-là, vous n'aviez pas pu venir à la fête de l'école; moi, j'y étais allée. Seigneur! quelle joie, quand j'ai entendu ce beau général, en habit tout doré, dire tout haut le nom de notre Nadèje! quand je l'ai vue monter sur cette estrade où il y avait de si beaux tapis et tant de beau monde, et recevoir le prix d'honneur! On l'a applaudie, la musique a joué pour elle... et elle ne paraissait pas embarrassée du tout, la chère petite! En retournant à sa place, elle m'a cherchée des yeux, et quand elle m'a vue, elle m'a envoyé un baiser de loin, en souriant si gentiment...

— Et vous n'avez pas attendu la fin de la cérémonie, Anna Ivanovna; vous êtes revenue bien vite m'annoncer la grande nouvelle.

— Oui; et la joie vous a donné des jambes, car vous avez pris votre bâton, et vous avez été chez l'horloger. Et quand Nadèje est revenue, vous lui avez pendu au cou une belle montre d'argent... Pauvre petite, l'aimait-elle! Dans sa dernière maladie, quand elle ne pouvait presque plus parler, elle me faisait encore signe, tous les soirs, de remonter sa montre.

Anna Ivanovna essuya une larme.

— Dieu nous l'a reprise, ma pauvre femme, dit doucement Athanase Ivanovitch; mais il nous a laissé d'autres enfants, et maintenant nous voyons grandir nos petits-enfants... Sonya me rappelle tout à fait notre pauvre Nadèje.

— Oh! elle est bien moins jolie. C'est Sache qui est beau! tout le portrait de son père, notre Nicolas; et, ce n'est pas pour vous flatter, Athanase Petrovitch, mais Nicolas vous ressemble tout à fait quand vous étiez jeune...

— Est-ce que je ne les entends pas? interrompit Athanase Petrovitch. Allez donc voir à la porte, Anna Ivanovna!

Athanase Petrovitch n'avait point entendu ceux qu'il attendait; mais il les avait devinés, apparemment, car Anna Ivanovna, ayant mis sa main au-dessus de ses yeux, à cause du soleil, pour mieux voir, aperçut tout au bout de la rue un groupe qui s'approchait. Elle reconnut bientôt sa bru Catherine, femme de son fils Nicolas, contre-maître à bord d'un vaisseau du tsar, et ses deux enfants, Sache et Sonya.

— Les voilà! cria-t-elle à son mari.

Et le vieux Athanase Petrovitch, malgré l'envie qu'il en avait, ne se leva point de son grand fauteuil pour aller au devant de ses petits-enfants : il était de sa dignité de grand-père de les attendre. Seulement, il tâta au fond de sa poche la boîte qui contenait la montre de Nadèje, et il se répéta, pour être prêt à le prononcer au besoin, le petit discours qu'il avait préparé : « Mes chers enfants, j'ai promis de donner cette montre, qui a appartenu à ma chère fille Nadèje, aujourd'hui en paradis, au premier de vous qui m'apporterait le prix d'honneur de l'école. Viens donc, toi, — le nom restait en blanc, — qui fais aujourd'hui la gloire de la famille, recevoir de mes mains cette montre, avec tous les souhaits de ton aïeul pour qu'elle ne te marque que des jours heureux. »

Athanase Petrovitch était content de son petit discours; mais à qui l'adresserait-il? Bah! à personne, sans doute; les enfants avaient beau être savants pour leur âge, il y avait bien dans la ville des enfants aussi savants qu'eux. Pourtant, Sache avait tant d'esprit! il apprenait tout ce qu'il voulait. Et Sonya était si laborieuse, si appliquée! elle comprenait si bien ses leçons, quand elle se les était fait expliquer par son grand-père! Aussi elle était sa favorite, comme Sache était le favori de sa grand'mère. Anna Ivanovna l'aimait parce qu'il était grand et fort, et qu'elle le trouvait beau; il lui bêchait ses plates-bandes, il lui tirait de l'eau du puits, il lui sciait son bois : un homme n'eût pas mieux fait. Anna Ivanovna était une petite femme, et à cause de cela peut-être elle faisait grand cas de la force physique : cette petite Sonya était délicate, pâle, elle ne remuait pas assez; enfin elle lui préférait son frère, et c'était souvent un sujet de discussion entre le mari et la femme : Athanase Petrovitch ne cachait pas sa préférence pour Sonya.

La porte s'ouvrit, et Sonya entra la première. Sa mère la suivait, et Sache se tenait un peu en arrière, regardant obstinément la pointe de ses souliers : il avait l'air vexé et honteux. Sonya brandissait une grande enveloppe couverte de cachets officiels.

— Voilà, grand-père, le prix d'honneur! s'écria-t-elle en tendant la grande lettre à Athanase Petrovitch.

— Vraiment! toi, ma chérie! le prix d'honneur! Ah! ma chère petite Nadèje... Sonya, veux-je dire... mais, vois-tu, cela me rajeunit de trente ans. Voyons, mes lunettes, que je lise... où sont donc mes lunettes? Ah! je les ai sur le nez... C'est bien cela! un papier tout pareil à celui de Nadèje... Je l'ai encore; il est tout jaune, seulement... C'est absolument la même chose : prix d'honneur gagné sur toutes les classes réunies, filles et garçons. A toi la montre, ma Sonya; quand je l'ai promise, en vérité, je ne croyais pas la perdre si vite... Oh! ce n'est pas un regret, au contraire; je suis heureux, bien heureux!

Il embrassa Sonya, il lui mit dans les mains la montre pendue à sa chaîne; et la petite fille se retourna vers sa grand'mère pour recevoir aussi ses félicitations. Mais Anna Ivanovna soignait sa marmite avec la plus grande attention, et elle n'eut pas l'air de voir Sonya. La pauvre enfant sentit toute sa joie s'en aller en fumée; sa grand'mère était fâchée, parce que ce n'était pas Sache qui avait le prix; sa grand'mère ne l'aimait pas, elle! Pourtant Sonya l'aimait bien : comment pourrait-elle donc faire pour gagner son cœur! Elle regarda son frère, qui restait à l'écart, tout triste; elle regarda sa grand'mère, et, prenant son parti, non sans un soupir :

— Grand'mère, lui dit-elle timidement...

Anna Ivanovna se retourna, et, la voyant tout près d'elle, elle eut un peu honte de son indifférence.

— Te voilà, ma fille, dit-elle en la baisant au front. Tu as le prix? c'est très bien, cela!

— Oui, grand'mère; mais Sache avait fait presque aussi bien que moi. Le directeur a dit que s'il avait pris la peine de relire son devoir, il aurait eu sûrement le prix.

Anna Ivanovna eut un sourire de triomphe. Mais Sonya continua, en lui mettant la montre dans les mains :

— Aussi, grand'mère, je vous prie de lui donner la montre, il l'a gagnée autant que moi. Donnez la montre à Sache, grand'mère... et aimez-moi un peu...

Elle avait dit ces derniers mots tout bas, avec des lèvres toutes tremblantes. Sa grand'mère la regarda.

— Ah! mon Dieu, se dit-elle, c'est vrai qu'elle ressemble à Nadèje.

Et son cœur s'ouvrit pour l'enfant; elle l'enleva dans ses bras, la couvrit de baisers, et, lui passant la chaîne au cou :

— T'aimer un peu! s'écria-t-elle, pauvre petite! Entends-tu, Sache, elle voulait te donner la montre, sa montre!

— Bonne Sonya! dit Sache tout ému en s'approchant d'elle : je n'en voudrais pas, va, elle est bien à toi, tu l'as gagnée. Moi, j'ai été un étourdi; et puis après, j'ai été jaloux de toi quand j'ai vu que tu avais le prix. Mais c'est fini : tu es trop bonne, vois-tu! je suis content de te voir la montre. Tu me diras l'heure, n'est-ce pas, quand je te la demanderai?

— Pendant un an, oui, mon garçon, interrompit Athanase Petrovitch qui les avait observés en souriant. Mais si l'année prochaine nous avons un nouveau prix d'honneur dans la famille... eh bien, je le promets, moi, Athanase Petrovitch, il y aura aussi une nouvelle montre !

LA PANTHÈRE SUR LES ARBRES.

On croit généralement que la panthère, en se blottissant dans les branches des arbres, est à la fois plus à portée de la proie qui passe et plus à l'abri des chasseurs. On soutient aujourd'hui une opinion contraire. La panthère, le jaguar, n'ont pas dans les arbres, disent les Colombiens, autant de liberté de mouvements que sur le sol, et, à bonne portée, on peut les tuer presque au posé. Si la blessure est grave, l'animal se casse les reins en tombant à terre; s'il est à peine touché, au lieu de se précipiter sur le chasseur comme en rase campagne, il reste immobile, il semble paralysé, et on peut l'atteindre d'une nouvelle balle. (1)

PENSÉES DE X. DOUDAN.

— Celui-là seul aime la nature qui tire des idées morales des spectacles du monde extérieur.

— La vie est courte : c'est précisément pour ce rapide voyage qu'il faut être libre et chercher la lumière, voir du ciel et de la terre tout ce que Dieu n'a pas voulu couvrir d'un voile... L'ignorance où l'homme veut laisser l'homme est un crime et une honte.

— Faire ce qui est décidé, et ne se reposer que par force.

— La patience ne peut guère aller si elle ne chemine en compagnie du travail.

— Un excellent précepte pour l'art d'écrire : Sachez nettement ce dont vous avez besoin, termes et expressions, et vous le trouverez.

— Oui, Platon dit vrai : de quelque nom, de quelque forme que soient ces idées éternelles qui hantent notre imagination, il semble que l'œil les voie derrière les rideaux tremblants des spectacles humains. La mythologie essaye déjà d'exprimer cette réalité quand elle met une naïade dans le fond transparent des eaux, des nymphes dans la profondeur silencieuse des forêts.

— C'est tout de bon que l'homme doit s'accoutumer à vivre au milieu des alarmes, sans quoi il passera les trois quarts de sa vie à attendre le repos. Il doit avoir en soi, et non attendre du dehors, le principe de son repos; et ce repos, au-dessus des soucis, ne se trouve que dans l'action.

— Les hommes ont reçu la sympathie pour suppléer à la sagesse qu'ils n'ont qu'en petite mesure. Quand ils ne l'ont pas et prennent les airs tristes et graves de la Providence, ils sont insupportables et mesquins.

— Un homme peut mourir pour une grande cause; c'est un sujet de tristesse et pour ceux qui ne le suivent pas dans une autre économie (2), et aussi, hélas! pour ceux qui savent qu'il habite les autres régions dont l'image nous est à la fois rayonnante et triste; mais il a propagé, avant que de s'en aller, les idées du juste et du beau. On hésite à couper une belle fleur, mais, dans les cheveux d'une jeune fille, cette fleur, coupée avant le temps fait mûrir une pensée noble, et, dans sa courte existence la fleur même en sait et en sent peut-être quelque chose

— L'homme emporte avec lui son atmosphère.

— Remarquez que la propreté est si supérieure que l'on veut, dans un roman, intéresser à des pauvres, la maison reluit toujours de propreté.

— Une erreur n'est pas seulement une erreur; elle déforme dans quelque mesure l'instrument dans lequel elle pénètre, c'est-à-dire l'intelligence.

— Il faut bien que le travail soit efficace sur l'esprit de l'homme, car il lui fait voir des choses nouvelles qu'il met en lui, ou qu'il développe, éclaire en lui : de nouveaux cieux, de nouvelles terres.

— Les grandes causes semblent conserver, comme un aromate, ceux qui son morts pour elles, mais il ne sert presque de rien de mourir intrépidement pour les mauvaises causes.

— Quand le malheur fait une voie d'eau, la boucher avec une vertu.

— La mesure est l'entente des lois supérieures.

RUINES DU CHATEAU DE RUSTÉPHAN,

PRÈS DE PONT-AVEN

(FINISTÈRE).

Le voyageur qui parcourt la Bretagne à pied et le sac au dos, sans hésiter à s'égarer à droite ou à gauche, dans les landes ou les chemins creux, trouvera dans ce pays, plus peut-être qu'en aucun autre, des débris de vieilles constructions intéressantes au point de vue de l'architecture et à celui de l'histoire. Les paysans n'ont démoli que trop de ces ruines pour se bâtir des chaumières; mais il en reste encore bon nombre, et il faut espérer que l'instruction, en se répandant, leur apprendra à respecter ce qui est si respectable. En Bretagne, en effet, on a le culte des morts; et n'est-ce pas les honorer que de ne pas détruire ces demeures où les ancêtres ont vécu, agi et souffert, surtout lorsque ces demeures gardent des traces de leurs efforts pour traduire leurs sentiments artistiques et satisfaire leur besoin du beau?

Quand on suit la route de Quimperlé à Concarneau, un peu après avoir dépassé Pont-Aven, à quelques minutes de Nizon, sur la droite de la route, on trouve un débris de la fin du moyen âge, qui mérite bien d'arrêter l'attention à plus d'un titre. C'est le château, ou plutôt ce sont les ruines du château de Rustéphan.

Si l'on en croit la tradition et les chroniques, un château aurait été bâti en cet endroit, au commencement du douzième siècle, par le comte de Penthièvre, Étienne. Le fait n'aurait rien d'impossible : l'étymologie même du mot (*Run Stephan*, le tertre d'Étienne) semble donner raison à la tradition. Mais l'édifice actuel, rebâti probablement sur l'emplacement de l'ancien, ne remonte pas au delà du quinzième siècle. L'appareil des pierres, en général, ne donnerait aucun renseignement sur son âge; heureusement, au pied de la tour qui flanque la façade, encore debout en partie, s'ouvre une porte dont l'ornementation élégante équivaut à une date. On remarque, en effet, que le linteau de cette porte est surmonté d'un arc en *accolade* ou en *talon*. Or, ce genre d'arc était propre au quinzième siècle et s'employait

(1) A. Reclus.

(2) Un autre ordre d'existence.

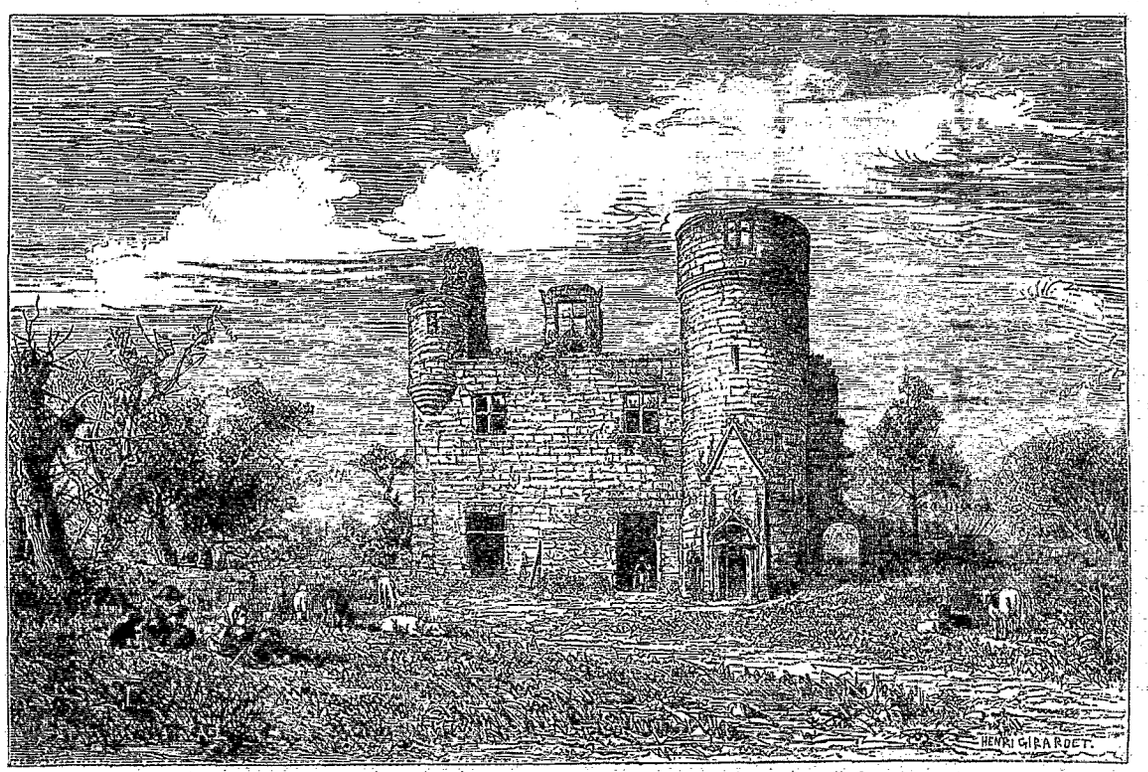
pour couronner les arcs surbaissés des portes et des fenêtres dans les constructions civiles d'une certaine importance. On le trouve aussi dans l'architecture religieuse, le plus souvent même il encadre et continue les arcs en ogive. L'arc en accolade est quelquefois tout simple et tout uni; quelquefois son sommet se termine par un panache; quelquefois il est décoré sur les deux côtés de feuillages faisant le crochet. Ce dernier mode d'ornementation est le plus élégant de tous, et c'est celui qui a été adopté pour la porte de Rustéphan.

On remarque aussi que l'arc en accolade est entouré et surmonté d'un pinacle qui entoure la porte tout entière. Ce pinacle se détache en relief suffisamment apparent, à la façon des arcatures ogivales et romanes, et ses lignes légères et élancées jouent bien le rôle qu'on demandait à cette espèce de saillie architecturale, à savoir, de couvrir la nudité d'une surface un peu trop massive et d'en rompre la monotonie.

On sait que le château avait une forme triangulaire, avec une tourelle en encorbellement à chaque angle : on en voit encore une à gauche de notre gravure. A droite de la tour, on aperçoit une porte en arc surbaissé qui a une accolade. Les fenêtres avec leurs séparations de pierre, et quelques autres débris de sculpture ornementale, ont un caractère bien déterminé et fournissent de nouveaux renseignements à l'archéologue.

L'amateur de légendes et le poète trouvent aussi leur compte au château de Rustéphan.

« Le peuple dit qu'anciennement on avait coutume de danser fort tard sur le tertre du château, et que si l'usage



Ruines du château de Rustéphan (Finistère). — Dessin de Henri Girardet.

cessa, c'est que les danseurs aperçurent, un soir, la tête chauve d'un vieux prêtre, aux yeux étincelants, s'avançant pour les regarder à la lucarne du donjon. On ajoute à cela qu'on voit vers minuit, dans la grand'salle, une bière couverte d'un drap mortuaire, dont quatre cierges blancs marquent les quatre coins, et que jadis une jeune demoiselle, en robe de satin vert garnie de fleurs d'or, se promenait au clair de la lune sur les murailles, chantant quelquefois, et plus souvent pleurant. » C'est le sujet d'une ballade recueillie et traduite par M. de la Villemarqué, dans ses *Chants populaires de la Bretagne*.

QUELQUES OBSERVATIONS
SUR LES ROSSIGNOLS.

On a tout dit sur le merveilleux gosier du rossignol, sur l'étonnante variété et la sonorité incomparable du chant de cet oiseau. Nous n'avons nulle envie d'apporter la moindre restriction à ces éloges; nous ferons seulement observer qu'ils ne s'appliquent pas également à tous les rossignols. S'il y a parmi eux des virtuoses admirables, il y a aussi des chanteurs relativement médiocres. Certains rossignols, sur les vingt et même vingt-quatre motifs qu'ils devraient dire (des observateurs attentifs les ont comptés), n'en savent que cinq ou six qu'ils répètent incessamment.

A quoi tient cette différence? Probablement aux conditions où ces oiseaux se trouvent placés. Quand un rossignol habite une localité où il est tranquille, où il trouve aisément sa nourriture, il émet tout le volume et toute la flexibilité de sa voix, il développe son talent par l'exercice, il déploie toute sa capacité musicale. Les jeunes, qui l'entendent, profitent de l'exemple, l'imitent, rivalisent avec lui, et ce canton se peuple d'excellents chanteurs.

Dans tel autre lieu moins favorable, le rossignol est souvent dérangé, le souci de son repos et de sa nourriture l'occupe; il devient inquiet, distrait, il n'achève pas ses phrases, les recommence sans cesse, et il communique à ses voisins

les imperfections qu'il a peu à peu contractées. Il en résulte que, dans ces parages, tous les rossignols chantent médiocrement.

Nous avons cru remarquer que dans le parc de Versailles, par exemple, les quelques rossignols qui habitent les bosquets (ils sont en très petit nombre), ne chantent pas bien; ils ont le chant court et monotone. Nous sommes portés à croire que, fréquemment interrompus par les promeneurs, causeurs bruyants ou enfants tapageurs, effrayés et changeant continuellement de place, forcés de s'arrêter court à tout moment, ils ont fini par perdre l'ampleur et la variété de leurs chants. Ces défauts se transmettent de génération en génération, et l'un des plus beaux parcs qui existent se trouve privé d'un agrément dont jouissent beaucoup de modestes enclos où règnent le silence et la tranquillité.

Le rossignol chante en cage; il y chante même plus longtemps qu'en liberté; on dirait qu'il cherche à se distraire ainsi du chagrin de l'isolement et de l'esclavage. Mais nous ne parlerons pas des moyens que l'on emploie pour l'élever



Le Rossignol et son nid. — Dessin de Freeman.

et le conserver en captivité, de peur de donner à quelqu'un de nos lecteurs l'envie de le faire prisonnier, en sacrifiant le bonheur d'un oiseau que son mode de nourriture et son caractère destinent à l'indépendance, et en privant les campagnes d'un hôte qui, au printemps, fait l'un de leurs charmes les plus attrayants.

Nous aimons mieux indiquer un procédé par lequel on pourra attirer les rossignols dans les parcs et les jardins où leur absence se fait regretter. On sait que ces oiseaux se tiennent habituellement dans les taillis épais, dans les buissons touffus, où ils aiment à se cacher. Ils y font leurs nids sur la terre ou près de la terre, avec des feuilles sèches pour fond, des chaumes et des herbes desséchées sur les côtés, et, en dedans, des racines fibreuses, des crins, du duvet de certaines plantes. Ils se nourrissent et nourrissent leurs petits de vers de terre, de larves d'insectes, de fourmis, de chenilles, qu'ils ramassent le plus souvent sur le sol. On fera donc bien, si l'on veut les attirer, de leur ménager des massifs d'arbrisseaux au feuillage abondant, dans lesquels on laissera pousser des lierres, des ronces, des broussailles; on défendra au jardinier de les élaguer, de les éclaircir et d'y passer le râteau. On créera ainsi des asiles où le rossignol trouvera tout ce dont il a besoin : la paix, la sécurité, le mystère, de quoi se nourrir et faire son nid.

Quand une fois il s'y sera établi pendant une saison, on

peut être sûr qu'il y reviendra l'année suivante. Et si ses petits trouvent dans le voisinage des retraites semblables, il y a lieu d'espérer qu'ils viendront aussi s'y fixer, car ces oiseaux retournent volontiers chaque printemps dans les cantons où ils sont nés. On fera ainsi de son jardin, pourvu qu'il ait assez d'étendue, une volière sans barreaux que les rossignols animeront de leur présence et de leurs concerts. Ne sera-ce pas un luxe aussi précieux que celui des plantes rares et des fleurs aux couleurs éclatantes ou aux parfums exquis?

LE PRÉSENT.

Le présent n'existe pas. Où le saisir?

Le moment où je parle est déjà loin de moi.

Ce que nous appelons le présent est seulement la partie de l'avenir la plus rapprochée de nous.

Le jour de demain, est-ce le présent? Non, assurément. Demain nous paraît quelquefois bien lent *à venir*.

Observez bien : vous ne verrez, en réalité, que l'avenir qui se verse incessamment dans l'abîme du passé.

LA ROUTE DE TERRE ET LE CHEMIN DE FER DU SAINT-GOTHARD.

Fin. — V. p. 95.

Le lendemain, nouvelle étape. Après avoir traversé le petit hameau d'Hospenthal, situé sur la gauche de la vallée, on s'élève rapidement. La route serpente aux flancs de la gorge. Les montagnes environnantes dominent toujours, mais la végétation devient de plus en plus rare. Sur certains points, cependant, on trouve un peu de verdure; le sous-sol, au bord de la Reuss, est parfois formé d'une sorte de tourbe que les bergers font sécher au soleil pendant l'été et brûlent pendant l'hiver. Nous passons auprès d'une grande maison, sorte d'auberge sans aubergiste; à côté, une vaste écurie, mais de bêtes pas plus que de gens. Il semble que l'hospitalité soit offerte à qui veut l'accepter. Bientôt les fils télégraphiques aériens longeant la route deviennent souterrains. Nous entrons dans la région des avalanches. Les rochers qui s'élèvent autour de nous ont une couleur grise, triste et saisissante.

Enfin, deux heures après notre départ d'Andermatt, nous voyons la Reuss n'être plus qu'un faible ruisseau qui se joue au travers de plusieurs petits lacs et s'égare sous les pierres et les rochers : devant nous, s'ouvre une immense échancrure entre des sommets qui la dominent. Nous sommes au col du Saint-Gothard, à plus de 2000 mètres au-dessus du niveau de la mer, et, quoique à la fin de juillet, voici de la glace et de la neige.

Une vaste hôtellerie, des chiens, superbes bêtes à la laine touffue, au regard hospitalier; des hommes nous invitent à nous arrêter. Que d'excursions intéressantes à faire! Mais le temps nous presse, et, après avoir muni la roue de notre véhicule de son sabot et serré la mécanique, nous nous lançons sur la descente au trot de nos quatre chevaux.

Quelle route pittoresque que celle qui descend la gorge de la Tremola! Qu'on se figure une coupure étroite et profonde dans cette montagne de schiste et de granit, dont un versant est tout entier recouvert par les zigzags de cette route, de telle façon que le talus extérieur en remblai d'un des lacets se confond avec le talus inférieur en déblai du lacet suivant. Les coudes de raccordement sont des portions de cercle de si faible rayon que notre attelage a peine à s'y inscrire. Les chevaux côtoient le bord du précipice en activant leur course; ceux d'arrière conservent une vitesse moyenne au milieu du chemin, tandis que le véhicule, retardé par ses freins, reste appuyé à la montagne et se laisse tirer.

Nous descendons toujours au trot, quand bientôt le paysage change, et nous découvrons le val Leventina, Airolo à nos pieds, avec ses toits de tuiles rouges nouvellement reconstruits; puis des sapins, des bois d'essences diverses, des champs en culture, la végétation qui renaît. Nous arrivons au bord du Tessin, torrent maintenant, fleuve bientôt.

A trente minutes au delà d'Airolo, nous nous engageons dans le défilé de Stalvedro, protégé autrefois par une haute tour en marbre, dont il ne reste plus que des ruines.

Après un nouvel épanouissement de la vallée, nous arrivons à un autre défilé, celui de Dazio, où le Tessin, arrêté dans sa course, bondit de rocher en rocher. La route franchit tous ces passages sur des murs de soutènement, ou des ponts, en décrivant des courbes et des lacets multipliés. Elle nous amène enfin à Faido, village important et chef-lieu du district, placé sur la rive droite du Tessin dans une situation pittoresque. Comme un fraîche parure, les bois couvrent les flancs de la montagne. Après le châtaignier c'est le mûrier, c'est la vigne sur ses échalas en granit. C'est la richesse que donne le chaud soleil du midi, tempéré dans ses ardeurs par la fraîcheur des hautes vallées.

En arrivant à Locarno, sur les bords du lac Majeur, nous trouvons les lauriers roses et les grenadiers, et, en quelques tours de roue, nous sommes descendus du col du Saint-Gothard, à l'altitude de 2093 mètres, aux coteaux fleuris de la Maggia, à 197 mètres seulement au-dessus du niveau de la mer.

Touristes, hâtez-vous, car bientôt cette pittoresque ascension du Saint-Gothard ne se fera plus dans les mêmes conditions. Aujourd'hui, les routes sont entretenues, Andermatt a de grands hôtels où s'arrêtent diligences, voitures, chevaux; mais le souterrain est déjà percé; dans quelques mois, les locomotives à vapeur remplaceront les locomotives à air comprimé qui le parcourent, et la crainte de la fatigue, le désir d'aller vite, feront franchir le Saint-Gothard à sa base et non à son sommet, par le chemin des taupes et non par celui des aigles. Cette route intéressante sera désormais délaissée et elle redeviendra ce qu elle pouvait être au moment où les armées de Lecourbe et de Souwarow s'y donnaient rendez-vous. Andermatt pourra renvoyer au moins deux des trois employés de son bureau télégraphique, et ses hôtels fermeront leurs portes. Les dalles de ses rues ne résonneront plus du bruit des diligences, et la misère reviendra, sous son manteau de neige, assombrir cette vallée perdue et lui rappeler son ancienne origine glaciaire.

Quant aux vallées d'accès du Saint-Gothard, elles seront sillonnées par les trains montants et descendants de cette nouvelle artère maîtresse.

Aujourd'hui, la vallée de la Reuss, comme celle du Tessin, sont animées par les chantiers des lignes en construction et par une nombreuse population d'ouvriers.

Ces lignes, d'ailleurs, ne sont pas tracées, comme la plupart des voies ferrées, et présentent par suite un intérêt tout particulier. Si le touriste conserve tous les élans de son

admiration pour les merveilles de la nature, il peut encore, au passage, porter son attention sur ces magnifiques ouvrages qui accusent la profondeur des précipices ou servent de cadres imposants aux chutes d'eau et aux cascades.

Ainsi qu'on le sait, la condition la meilleure pour une voie de transport est de présenter une uniformité de pentes aussi complète que possible. Les locomotives, de même que les chevaux, s'accommodent bien d'un effort constant à produire, et il ne sied pas de les faire passer successivement d'une rampe faible à une rampe très prononcée. Dans le premier cas, elles n'utilisent pas toute leur puissance; dans le second, elles peuvent devenir insuffisantes. Or cette uniformité de pente est en contradiction avec les déclivités successives que présentent les vallées depuis leur origine jusqu'à leur jonction à la vallée principale. Près du confluent, la pente est faible; elle augmente au fur et à mesure qu'on remonte son cours. Son maximum est au point le plus haut. Telle est la règle générale. Cependant certaines vallées présentent, sur divers points de leur parcours, des pentes plus fortes que celles qui les précèdent ou les suivent immédiatement. Ces pentes constituent des sortes de *rapides*, que la route ou le chemin de fer établis dans la vallée doivent franchir. La route fait des lacets; le chemin de fer, quand il trouve une vallée latérale pour se développer, parvient à gravir le *seuil* ou le rapide placé devant lui; mais quand la vallée est encaissée, ou ne présente que des coupures sans profondeur, ce développement n'est pas possible. Telles sont les conditions dans lesquelles on a dû projeter l'établissement du chemin de fer dans les vallées de la Reuss et du Tessin. Voici comment on a surmonté la difficulté.

Au lieu de continuer le tracé à ciel ouvert, on l'a engagé en souterrain dans le cœur même de la montagne, en lui conservant la pente de 0m.025 par mètre qu'il avait au dehors. Il décrit ainsi la spire d'une hélice de 300 mètres de rayon et relève le niveau du rail de près de 50 mètres.

Dans la vallée de la Reuss, cet artifice ingénieux est répété trois fois, et, grâce aux lacets qui ont pu être établis en face de Wasen, la ligne de 38km.200, s'élève de 670m.20 sur une longueur de 30 kilomètres mesurée dans la vallée.

Dans la vallée du Tessin, il existe quatre souterrains hélicoïdaux, groupés deux par deux, en regard des seuils qui barrent le thalweg. La hauteur rachetée par le chemin de fer, sur une longueur de 45km.600 entre Airolo et Biasca, est de 848m.80, — la vallée n'ayant que 38 kilomètres de développement.

Les viaducs succèdent aux souterrains et les souterrains aux viaducs. La Reuss est traversée quatre fois et le Tessin sept fois. Des viaducs sont lancés au-dessus des ravins, et les cônes de déjection des torrents, n'offrant à la voie qu'une assiette instable, sont franchis en souterrain.

Ce sont là des travaux exceptionnels au double point de vue de l'importance et du nombre, et dont s'enorgueillit à juste titre l'art de l'ingénieur; car ils représentent de grands efforts produits, de grandes difficultés vaincues.

Nous avons parlé de la Reuss, du Tessin, de la Tremola. Ce sont ces cours d'eau qui, captés à des hauteurs suffisantes, sont amenés sur des turbines. Ces moteurs hydrauliques mettent en mouvement des pompes qui compriment l'air, et cet air, à son tour, fait marcher les perforatrices qui attaquent le granit, les locomotives qui effectuent les transports, et purifie les chantiers incessamment viciés par la combustion des lampes et de la poudre, et par la respiration des ouvriers. C'est encore la goutte d'eau qui creuse la roche la plus dure, mais en donnant la puissance vive qui l'anime aux outils perfectionnés, plus ou moins nombreux, placés sur son passage pour la transformer de maintes façons différentes et en vue du but à atteindre.

Les *compresseurs* sont les machines les plus importantes des grands ateliers de Gœschenen et d'Airolo. Actionnées par des turbines qui représentent à chaque tête du souterrain une force de 1 400 chevaux, elles aspirent l'air ambiant et le compriment à 5 atmosphères pour la mise en marche des perforatrices et l'aérage, et à 12 atmosphères pour le fonctionnement des locomotives.

Les deux groupes de vingt-trois compresseurs établis aux deux têtes envoient dans le souterrain un volume d'air total évalué à 240 000 mètres cubes par vingt-quatre heures. Et cette énorme masse d'air ne suffit pas à abaisser la température, qui se maintient à 30 degrés d'une manière à peu près constante, et qui s'élève même, sur certains chantiers, jusqu'à 34 et 35 degrés, fatiguant les ouvriers et les mettant souvent dans l'impossibilité de continuer leur travail dans des conditions aussi défavorables.

Les *perforatrices* sont de petites machines destinées à remplacer le travail manuel des mineurs. D'invention toute récente, elles sont arrivées déjà à un degré de perfection qu'on n'aurait pas osé prévoir dès le début. Les unes, comme celles de Mac-Kean, perfectionnées par M. Seguin, fonctionnent au moyen de l'air comprimé, frappent la roche à coups redoublés, tournent en même temps sur elles-mêmes, avancent au fur et à mesure que le trou creusé par elles s'approfondit, reculent enfin, comme des agents dociles, quand on le juge nécessaire. Les autres, comme celles de M. Brandt, actionnées par l'eau elle-même comprimée jusqu'à 120 atmosphères, percent dans la roche des trous de 0m.08 de diamètre, avec des outils d'acier remplaçant les diamants noirs employés à l'origine.

C'est grâce à ces ingénieux outils qu'on est arrivé à percer le souterrain du Saint-Gothard, qui a 14km.920, en *sept ans et cinq mois*, tandis que le souterrain du mont Cenis, long de 12km.233m.55, avait nécessité *treize ans et un mois;* d'où ressort pour le Saint-Gothard une rapidité d'exécution presque double.

Les *locomotives à air comprimé* sont encore au nombre de ces machines que le percement des grands souterrains a rendues nécessaires. On ne pouvait, en effet, introduire dans ces longues galeries, dont l'aérage n'est obtenu d'une manière à peine suffisante qu'avec la plus grande difficulté, les nuages de vapeur qui auraient été une nouvelle cause de viciation de l'atmosphère. Les locomotives à air comprimé s'imposaient donc absolument. Après plusieurs essais, on est arrivé à construire des machines qui font un bon service et qui effectuent tous les transports, déblais, matériaux de construction, entre les ateliers des deux têtes et les chantiers souterrains.

Le tunnel sera probablement fini au mois de mai 1881. Les travaux des lignes d'accès, quoique poussés avec la plus grande activité (on dépense 3 millions par mois), sont un peu moins avancés. Mais leur prochain achèvement ne saurait plus faire de doute.

Et quand, prochainement, le voyageur parcourra ce chemin de fer du Saint-Gothard, il pourra, comme nous l'avons fait, porter tour à tour ses regards des superbes

paysages de ces vallées aux ouvrages imposants qui y ont été établis ; il pourra, en donnant son admiration aux œuvres du grand architecte de l'univers, en réserver aussi une petite part au génie et à la persévérance des ingénieurs et des entrepreneurs de ces grands travaux.

LE SYSTÈME DU MONDE
D'APRÈS DESCARTES.

Descartes, transportant la mathématique dans des régions entièrement nouvelles, osa le premier considérer tous les phénomènes célestes comme de simples déductions des lois de la mécanique.

Il a affirmé l'idée mère de la belle théorie cosmogonique par laquelle Laplace a couronné le magnifique édifice dont Copernic, Kepler et Newton avaient élevé les assises : il a proclamé l'unité de composition de l'univers physique, qu'avait suggérées à Descartes une intuition merveilleuse qui n'appartient qu'au génie.

« Je montre, dit-il, comment la plus grande partie de ce chaos devait, en suite de ces lois, se disposer et s'arranger d'une certaine façon qui le rendait semblable à nos cieux ; comment quelques-unes de ses parties devaient composer une terre et quelques-unes des comètes, et quelques autres un soleil et des étoiles fixes. » (1)

Descartes dit ailleurs : « La terre et les cieux sont faits d'une même matière. » (2)

C'est ce que confirme la science moderne, et aujourd'hui resplendit plus clairement que jamais l'unité qui règne dans la constitution matérielle du monde.

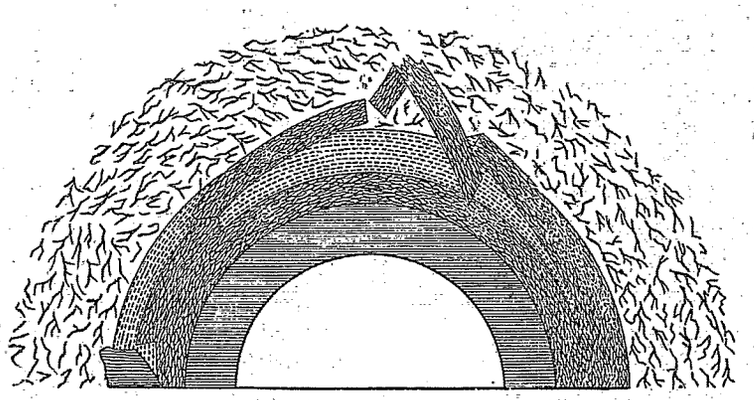
Descartes reconnut aussi que la chaleur a rempli un rôle capital dans la formation du globe terrestre (1). Il considéra la terre ainsi que les autres corps opaques connus sous le nom de *planètes*, comme des astres refroidis à leur surface et enveloppés d'une croûte solide.

« Feignons, dit-il, que cette terre où nous sommes a été autrefois un astre..., en sorte qu'elle ne différait en rien du soleil, sinon qu'elle était plus petite, mais que les moins subtiles parties de sa matière, s'attachant peu à peu les unes aux autres, se sont assemblées sur sa superficie et y ont composé des nuages ou autres corps plus épais et obscurs, semblables aux taches qu'on voit continuellement être produites, et peu après dispersées, sur la superficie du soleil. »

Descartes voulut aussi considérer, au point de vue de la mécanique, l'histoire du globe terrestre, ainsi que l'arrangement et les déplacements de ses différentes parties. Il rattacha les dislocations que présente de toutes parts la *croûte terrestre* au refroidissement et à la contraction de la masse qui la supporte.

On ne peut exprimer plus clairement qu'il n'a fait, que l'émersion des continents et la formation de leurs inégalités sont le résultat d'un déplacement relatif des voussoirs de la croûte terrestre (2).

Une telle vue s'était présentée à l'esprit de Descartes, quoique l'étude du sol n'eût pu encore lui fournir aucune base d'induction.



Système du monde. — Gravure sur bois tirée des *Principes de la philosophie* de Descartes.

Cependant la belle conception du philosophe français sur l'origine des aspérités du globe, malgré l'appui que Sténon lui avait prêté, fut pendant longtemps méconnue, cédant la place à des hypothèses auxquelles on n'accorde plus aujourd'hui aucun fondement, et ce n'est qu'à la suite de vives et longues luttes que la géologie a été ramenée à l'idée si féconde de Descartes.

C'est par le feu central, reste de la chaleur initiale, que Descartes explique l'arrivée des métaux dans les filons, sous forme *d'exhalaisons*. Son assertion que les filons ont été remplis par des *émanations partant de la profondeur*, complètement adoptée par Sténon, fut confirmée un siècle plus tard par Hutton. D'innombrables observations ont établi ultérieurement que les filons métallifères ont, en effet, des relations intimes avec les régions internes et avec les dislocations du sol. On arrive à reconnaître que, pour la plupart, il est vrai, ils ont dû être remplis par des substances pierreuses ou métalliques, tenues en dissolution dans les eaux thermales, dont ces dernières ont incrusté leurs canaux d'ascension. Ce mécanisme rentre complètement, comme on le voit, dans la formule de Descartes (3).

(1) *Discours sur la méthode*, cinquième partie.

(2) *Les Principes de la philosophie*, écrits en latin par René Descartes et traduits en français par un de ses amis ; IIe partie, § 22, p. 72, édition de 1668. C'est en 1644 que cet ouvrage parut d'abord en langue latine.

(1) *Les Principes de la philosophie.*

(2) *Idem*, quatrième partie. Nous donnons la figure gravée dans cet ouvrage et qui représente la pensée de Descartes.

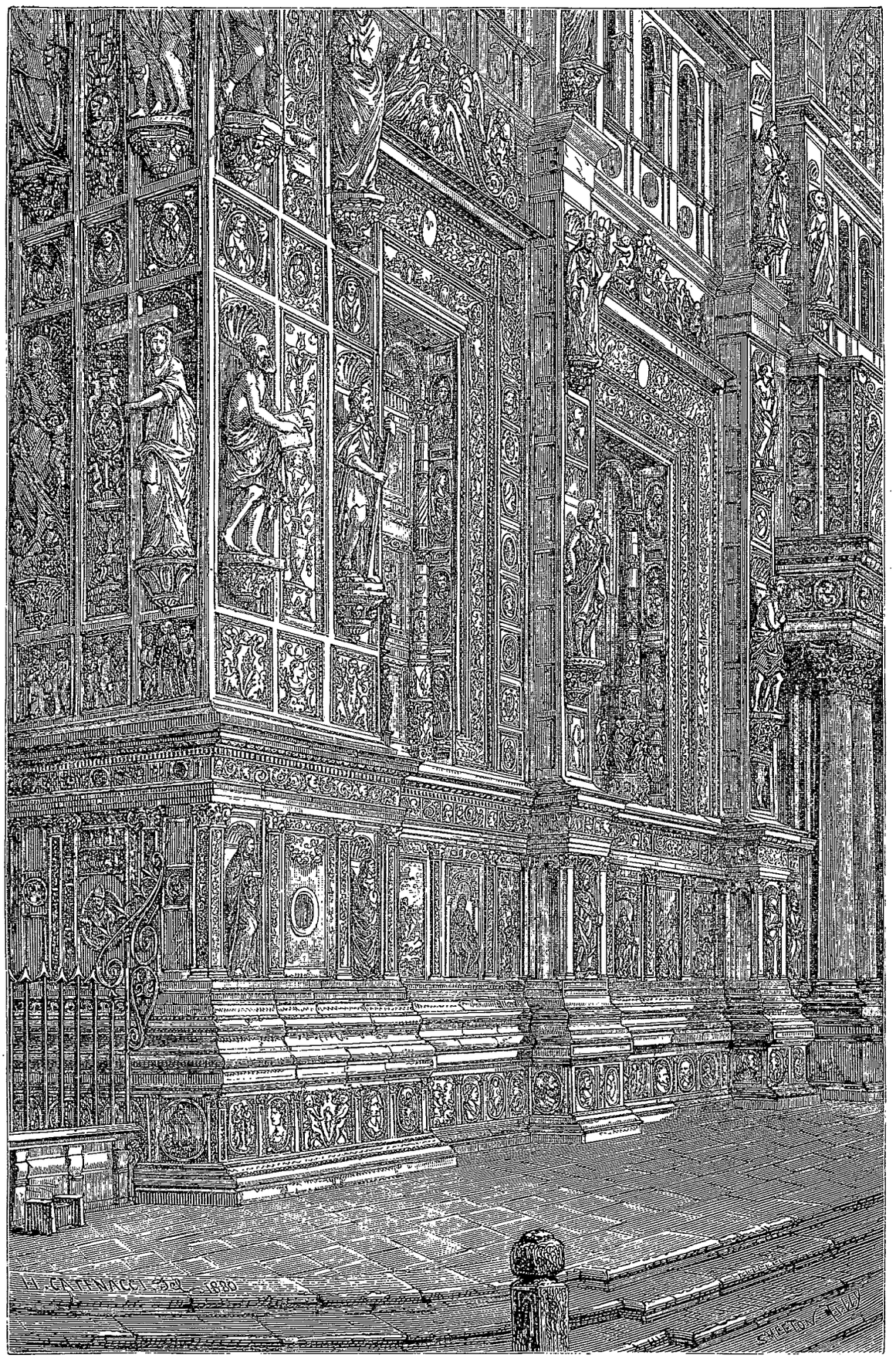
(3) Extrait d'un discours de M. Daubrée, membre de l'Académie des sciences.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue des Missions, 15. — JULES CHARTON, Administrateur délégué.

FAÇADE DE LA CHARTREUSE DE PAVIE

(ITALIE).

Voy. les Tables.



Façade de la Chartreuse de Pavie. — Dessin de Catenacci.

La Chartreuse de Pavie arrêtera longtemps tout voyageur passionné pour les arts ou seulement désireux de s'instruire de leur histoire et de connaître la variété des écoles au temps de la renaissance en Italie. La façade de l'église, dont on voit ici un morceau, est à elle seule un sujet d'observations presque inépuisable pour celui qui s'attache à l'étude de la sculpture.

Plus remarquable par les détails que par l'ensemble de son architecture, cette façade est entièrement couverte de statues et de bas-reliefs, de colonnes et d'ornements précieusement travaillés; à sa partie supérieure, des marbres de différentes couleurs remplacent les sculptures, dont les finesses, à cette hauteur, eussent échappé à la vue; en sorte qu'elle est, comme on l'a dit fort justement, un ouvrage de ciselure jusqu'au premier étage et de marqueterie au second.

L'œuvre du ciseau est vraiment ici d'une fécondité admirable. Trente artistes peut-être ont travaillé ensemble ou se sont succédé en cet endroit pendant le quinzième et le seizième siècle. Quelques-uns ont mérité de devenir célèbres, comme Antonio et Cristoforo Mantegazza, Giovanni Antonio Amadeo et son frère Protasio, Andrea Fusina, Maffioli de Carrare, Giacomo della Porta, Cristoforo Solari, dit le Gubbio, frère du peintre Andrea Solari; Benedetto de' Brioschi, Agostino Busti, dit le Bambaia, etc. C'est l'atelier où est venue apprendre toute l'école lombarde, et il n'est pas toujours facile de discerner ce qui appartient à chacun de ceux qui y ont exercé leur talent, dans cette profusion de figures et de tableaux qui commencent au niveau même du sol, sur le socle du soubassement, décoré de médaillons d'empereurs imités de l'antique et de figurines d'enfants; puis, au-dessus du parvis, présente d'abord une large assise divisée en compartiments carrés où les histoires de la Passion de Jésus-Christ sont mêlées aux scènes mythologiques et à celles de la vie de Jean Galéas Visconti, le fondateur du monastère. Ce sont de vraies peintures de marbre; on peut les appeler ainsi, car le parti pris pittoresque n'y est pas moins évident que dans les fameuses portes du Baptistère de Florence par Ghiberti, et si elles donnent prise aux mêmes critiques, elles sont dignes aussi des mêmes éloges, quand elles sont traitées par la main d'un artiste tel que Giovanni Antonio Amadeo.

Les bas-reliefs alternent avec des statues aux mouvements accentués et aux formes ressenties, couvertes de vêtements aux plis profonds.

Dans les pilastres aussi, qui dessinent au dehors la construction des nefs et montent aux étages supérieurs, sont percées des niches renfermant des statues du même caractère propre à la sculpture milanaise.

Les hautes fenêtres, dont les meneaux représentent d'élégants candélabres, sont des merveilles de richesse et de goût. La porte est précédée d'un porche s'appuyant sur quatre colonnes, et les parois en sont couvertes de bas-reliefs qui continuent ceux de la façade même, où pas une place n'est restée entre les lignes tracées par l'architecture sans une figure ou un ornement sculpté.

Au-dessus du second étage, qui est aujourd'hui le dernier, s'élevait autrefois en fronton une mosaïque colossale, dont une ancienne peinture a seule perpétué le souvenir.

SUR LES ROUTES COMMERCIALES DU GLOBE.

Aux temps anciens, ce fut dans la Méditerranée que se concentra le mouvement commercial. Tyr sur la côte d'Asie, Carthage sur celle d'Afrique, Corinthe en Grèce, Corcyre à l'entrée de la mer Adriatique, furent longtemps les entrepôts les plus considérables.

Sauf pour les Grecs, peut-être, qui commerçaient avec les rives du Pont-Euxin et la mer Caspienne, c'étaient à peu près exclusivement des voies de terre, parcourues par des caravanes, qui apportaient à Tyr et à Carthage les produits de l'Asie et de l'Afrique.

On suit encore la trace de celles qui, par Babylone et Palmyre, apportaient à Tyr les produits dont s'alimentait le commerce de cette époque.

De l'Éthiopie venaient les esclaves, l'ivoire, les écailles de tortue, les parfums; d'Arabie, l'encens, les gommes, la myrrhe et l'aloès; de l'Indus et du Coromandel, les toiles et cotonnades; de l'Inde occidentale, le girofle, le poivre, l'ivoire, les perles, l'indigo, le bois de teck, l'acier, la mousseline et la soie de Chine, alors peu connue.

On ignore la direction des courants qui, de l'Afrique proprement dite, aboutissaient à Carthage, mais on connaît la route que suivaient, à travers l'oasis d'Ammon, les grandes caravanes qui lui apportaient les produits d'Arabie, principalement le sel.

Les Phéniciens possédaient la mer Rouge; ils y avaient des ports. De là, ils lançaient leurs navires vers l'Arabie Heureuse où ils prenaient l'encens, sur les îles de Bahrein dans le golfe Persique, si renommées par la beauté de leurs perles; ils allaient jusqu'à l'Indus.

L'activité était encore plus grande à Carthage. Plus de deux siècles avant les guerres puniques, de hardis navigateurs, sortant de la Méditerranée, avaient porté au loin sur les côtes occidentales de l'Afrique, le renom de Carthage.

L'Espagne, riche en mines d'argent, était alors pour les Carthaginois ce que furent plus tard pour les Espagnols le Mexique et le Pérou.

L'esprit grec était civilisateur et commerçant. Il n'en fut pas de même des Romains. En s'emparant des territoires, s'ils laissaient aux vaincus leurs dieux, ils leur prenaient leurs richesses. C'était une absorption du monde au profit d'une ville unique.

Néanmoins les Romains surent profiter des progrès accomplis.

A l'époque de Pompée, les produits de l'Inde et de la Chine pénétraient dans la Méditerranée en remontant le cours de l'Indus, traversant la Bactriane et se dirigeant ensuite soit sur la Syrie, soit au fond du Pont-Euxin.

Un peu plus tard, à l'époque des Césars, c'est par le golfe Persique, puis soit par Tyr et Antioche, soit par la mer Rouge, le canal des Ptolémées et le Nil, que se faisait le négoce de l'Orient.

Les Romains avaient établi à travers le monde de grandes routes militaires : c'étaient probablement là aussi des voies commerciales.

Toute cette magnifique organisation devait un moment cesser dans le chaos des invasions barbares.

Du milieu du quatrième siècle à la fin du sixième, ce fut, sur le monde romain, un débordement incessant de peuplades et de hordes à demi sauvages. Les ports étaient saccagés. Marseille, qui avait rivalisé avec Carthage, fut

une première fois détruite par les barbares et devait être ravagée plus tard par les Sarrasins.

De leur côté, les Vandales pillaient Carthage et la ruinaient de fond en comble.

Plus tard, l'Europe occidentale retrouva un peu de stabilité sous la rude main de Charlemagne, et le commerce reprit quelque essor. Rouen, Lyon, Marseille, en étaient les centres principaux.

Pendant la *période arabe*, le commerce dut aussi posséder une remarquable activité, lorsque les Mores tenaient en leur pouvoir l'Espagne et toute la côte septentrionale d'Afrique. Mais, à cet égard, on a peu de renseignements précis.

Ce n'est qu'en approchant des croisades que l'on trouve sur l'histoire du commerce quelques documents un peu certains.

Dans la période de deux cents ans qui va du commencement du douzième à la fin du treizième siècle, le mouvement maritime de la Méditerranée prit une activité considérable.

Venise, dont l'apparition dans le monde maritime date du septième siècle; Pise, déjà célèbre au neuvième, et qui avait dès lors des comptoirs sur les côtes nord de l'Afrique et au Levant; Gênes enfin, dont le développement remonte aux mêmes dates; ces républiques commerciales, remuantes et actives, reçurent une vive impulsion de ce mouvement qui emportait sur l'Orient toutes les populations chrétiennes de l'Occident.

De nouvelles routes s'ouvrirent au commerce européen, et de nouveaux comptoirs se fondèrent. L'esprit de découvertes et d'entreprises lointaines s'éveilla de toutes parts. Des voyageurs célèbres : Rubruquis, Carpini, le Vénitien Marco-Polo, pénétraient dans l'Asie centrale et jusqu'en Chine, où Marco-Polo, en 1280, assista à la première émission de papier-monnaie dont parle l'histoire. Tous ces pays étaient si peu connus que les récits de Marco-Polo furent traités de fables.

Venise accroissait ses possessions dans la Méditerranée. Elle s'emparait des îles de l'archipel Grec et des côtes du Bosphore. Elle accaparait le commerce d'Alexandrie, et sur ses flottes nombreuses qui sillonnaient en tous sens la Méditerranée, 35 000 marins, chiffre énorme pour l'époque, portaient partout la terreur de son nom.

Pise était alors à l'apogée de sa grandeur, que Gênes devait bientôt surpasser (1284).

Marseille, moins libre dans ses allures, tantôt soumise aux rois d'Arles, tantôt soumise aux comtes de Provence, se développait lentement; Barcelone rédigeait le premier code commercial qu'ait eu le monde.

Mais bientôt vinrent les Turcs. Maîtres de l'Asie Mineure, puis de Constantinople (1453), ils fermaient au commerce européen la route de l'Orient. Bien plus, ils se précipitaient sur l'Occident et l'auraient envahi, si la bataille de Lépante (1517) ne les eût arrêtés.

Toutefois on étouffait dans la Méditerranée, trop étroite pour l'activité croissante dont elle était le théâtre. Il fallait au commerce de nouveaux aliments; il fallait de nouvelles routes : on ouvrit celles de l'Océan. (1)

La fin à une prochaine livraison.

(1) Extrait d'un mémoire de M. S. Cantagrel.

HOMMES DE LETTRES ENDETTÉS.

De notre temps, et presque en tout pays, la plupart des littérateurs et des artistes règlent leur vie avec prudence, ne se livrent pas à de folles dissipations, se préoccupent de préserver leur vieillesse de la misère, et beaucoup même s'enrichissent. Il s'en faut qu'il en ait été toujours ainsi. Aux derniers siècles, il y avait un plus grand nombre de poètes, écrivains, ou peintres, même d'un vrai talent, qui ne se croyaient pas astreints aux convenances de la vie, avaient peu de souci du lendemain, et ne se faisaient pas scrupule de s'endetter avec la certitude de ne pouvoir s'acquitter.

Nous pourrions citer des exemples en France; mais ce sont les plus connus de nos lecteurs. En voici que nous empruntons à l'Angleterre.

A la différence de Shakspeare, qui sut acquérir et conserver une assez belle fortune, la plupart des poètes ses contemporains vécurent mal. Greene, auteur de plusieurs drames applaudis, perdit la santé par suite de ses habitudes d'ivresse, et fut tourmenté sur son lit de mort par une dette de dix livres contractée envers le cordonnier qui lui louait sa chambre. Il en prit occasion de faire de beaux sermons sur l'économie à Peele, acteur de talent, qui n'était pas plus sage que lui et termina sa vie tout aussi pauvrement. Marlowe, auteur du *Massacre de Paris*, d'*Édouard II*, de *Héro et Léandre*, aussi prodigue, fut tué dans une querelle d'ivrognes, en 1592 ou 1593; Massinger, auteur de drames si charmants, ne payait pas toujours son écot à la taverne; et Ben Jonson, si grave dans ses écrits, était toujours obéré : il empruntait pour se divertir à la taverne de la *Mermaid*.

Butler, l'auteur d'*Hudibras*, ce poème héroïque bien connu de nos lecteurs (1), mourut de faim dans Rose-Alley. Otway, auteur de *Venise sauvée*, passa la fin de sa vie dans une prison pour dettes. Wicherley, auteur comique, fut emprisonné pendant sept ans pour la même cause. Fielding, l'auteur du roman de *Tom Jones*, s'engagea de bonne heure dans de mauvaises affaires, et, ne s'en étant jamais dégagé, mourut pauvre, loin de sa femme et de son enfant, qu'il avait laissés en pays étranger dans la détresse.

Salvage, poète et auteur de pièces qui eurent du succès, avait une pension annuelle de cinquante livres; mais il la dépensait tout entière en quelques jours. Une fois, comme il venait de la toucher, il s'empressa d'acheter des vêtements d'écarlate agrémentés de galons d'or. Johnson, l'ayant rencontré ainsi habillé, fit la remarque que ses pieds nus traversaient ses chaussures trouées.

La mère de Foote, auteur surnommé trop ambitieusement *l'Aristophane moderne*, lui ayant écrit : « Viens à mon aide, on m'emprisonne pour dettes », Foote lui répondit : « Je suis sous les verrous pour la même cause, ce qui fait que je ne puis donner à ma chère mère la preuve de mon affection filiale qu'elle me demande. »

Théophile Cibber, écrasé de dettes, emprunta un jour une guinée pour aller acheter et manger des ortolans.

Churchill, auteur satirique (1731-1764), fut emprisonné pour dettes, « aussi prodigue d'argent que d'esprit », dit Cowper.

Goldsmith, l'auteur du *Vicaire de Wakefield* (2), ne

(1) Voy. t. XVI, 1848, p. 57, 244, 268.
(2) Voy. la Table de quarante années.

sortit jamais des dettes; il semblait s'y plonger et replonger à plaisir. La première somme d'argent qu'il eut à sa disposition ne resta pas un jour dans sa bourse : pauvre comme il était, il l'employa follement à acheter un cheval. Il était né en 1728, en Irlande. Ses parents s'unirent pour lui procurer une somme de cinquante livres (1 250 fr.), et l'envoyèrent étudier les lois au Temple; mais il n'alla pas plus loin que Dublin, où il perdit cet argent au jeu. Il se rendit à Édimbourg avec l'intention d'y étudier la médecine; mais, s'étant imprudemment porté caution, bien qu'il ne possédât rien, pour un ami, il fut réduit à prendre la fuite. Il fit le tour de l'Europe, sans un sou, en jouant de la flûte et en mendiant. Quand, plus tard, il eut acquis une réputation littéraire à Londres, il lui arrivait de dire souvent qu'il n'y avait pas un seul pays d'Europe où il n'eût laissé des dettes. Naturellement, il lui arriva d'être poursuivi, arrêté. A un dîner de littérateurs, chez Boswell (1), dans Old-Bond street, il était richement vêtu de satin et de soie de couleurs éclatantes; mais, bien entendu, il les avait pris à crédit et jamais il ne paya son tailleur. Au reste, comme il arrive aux prodigues qui n'ont aucun souci d'économie, il empruntait même sans besoin, pour faire des générosités. Il était certainement très charitable, mais avec l'argent des autres. Ses ouvrages, cependant, lui avaient beaucoup rapporté; il avait gagné, par exemple, huit mille livres (200 000 fr.) en quatorze ans, ce qui était à cette époque une somme énorme. Il mourut en laissant pour deux mille livres (50 000 fr.) de dettes. « Jamais poëte, dit Samuel Johnson, avait-il eu jusqu'alors un pareil crédit? » Il se blâmait, du reste, reconnaissait qu'il manquait d'ordre, de prévoyance, de respect de lui-même, et on a de lui des conseils excellents sur l'économie et l'épargne adressés à un de ses neveux.

Un scandale plus grand encore fut celui que donna pendant bien des années un membre du parlement, orateur de premier ordre, auteur dramatique éminent, Richard Brindley Sheridan. Cet esprit si distingué s'abandonnait honteusement à l'ivrognerie. Byron raconte que des agents de police l'ayant un soir trouvé ivre mort dans la rue, et lui ayant demandé son nom, il eut encore assez de malice pour répondre en donnant comme étant le sien l'un des noms les plus respectés de l'Angleterre, Wilberforce. Il était toujours endetté, et de tous côtés. Il tournait volontiers en dérision ses créanciers. L'un d'eux, lui demandant le payement d'un billet, se plaignait qu'à force de lui être présenté inutilement le papier en était tout usé : « Remportez-le et récrivez-le sur parchemin », répondit Sheridan.

Il serait intéressant d'opposer à ces tristes notes biographiques celles où l'on aurait à admirer le courage, le sentiment d'honneur, d'autres écrivains célèbres du même pays. En réalité, les plus grands ont été les plus sages, comme chez nous les Corneille, les Racine, les Boileau : Molière n'eut pas plus de dettes qu'eux. En Angleterre, si Milton n'eut pas la fortune de Shakspeare, il sut se contenter honorablement d'une modeste aisance. Samuel Johnson, l'auteur du Dictionnaire, avait été très pauvre dans sa jeunesse : il avait supporté dignement sa misère. Il y eut un temps où il déjeunait pour six sous (3 pence) dans un café où se réunissaient des hommes de lettres estimés; pour douze sous, il dînait d'un bifteck, prenait pour un sou de lait, et ne soupait pas. Lorsque sa blanchisseuse lui rapportait une chemise propre, il faisait des visites.

(1) L'ami et l'admirateur de Samuel Johnson.

LE RÉEL ET L'IDÉAL.

La réalité est le sol nourricier dans lequel s'épanouit cette merveilleuse plante de l'art dont la racine doit plonger dans le réel, mais dont la tige doit fleurir dans l'idéal.

GŒTHE.

INDUCTION.

Voici une anecdote, vraie ou imaginaire, à ajouter à beaucoup d'autres du même genre.

Un Indien, consulté par un blanc auquel on avait volé des peaux de martre, déclarait avoir exploré l'endroit d'où elles avaient été prises, que le vol avait été commis par un Yankee de petite taille, assez vieux, très craintif, venant de l'Est, portant un habit brun, et suivi d'un chien boiteux ayant la queue coupée.

Interrogé sur la manière dont il avait obtenu ces renseignements, il répondit que l'homme était blanc, puisqu'il marchait les talons en dedans et portait des bottes; qu'il était vieux, puisqu'il se servait d'une canne, sur laquelle il s'appuyait fortement, ainsi qu'on pouvait s'en assurer en examinant ses traces sur le sol humide; qu'il était craintif, la position de ses pieds indiquant qu'il s'était fréquemment retourné, comme s'il tremblait d'être poursuivi; qu'il venait de l'Est, c'est-à-dire des districts civilisés, puisqu'il portait une couverture neuve, ainsi que l'affirmaient certains buissons épineux sur lesquels flottaient encore quelques débris de ladite couverture, ainsi qu'un lambeau de drap brun; qu'il était suivi d'un chien boiteux, puisque les pas d'un animal de cette nature accompagnaient les siens; que ce chien avait la queue coupée, puisque, s'étant assis au bord d'un ruisseau, il avait laissé, sur la fange, l'impression d'un organe complètement défectueux.

STATUETTES EN PORCELAINE DE CHINE

REPRÉSENTANT LOUIS XIV ET SA FAMILLE.

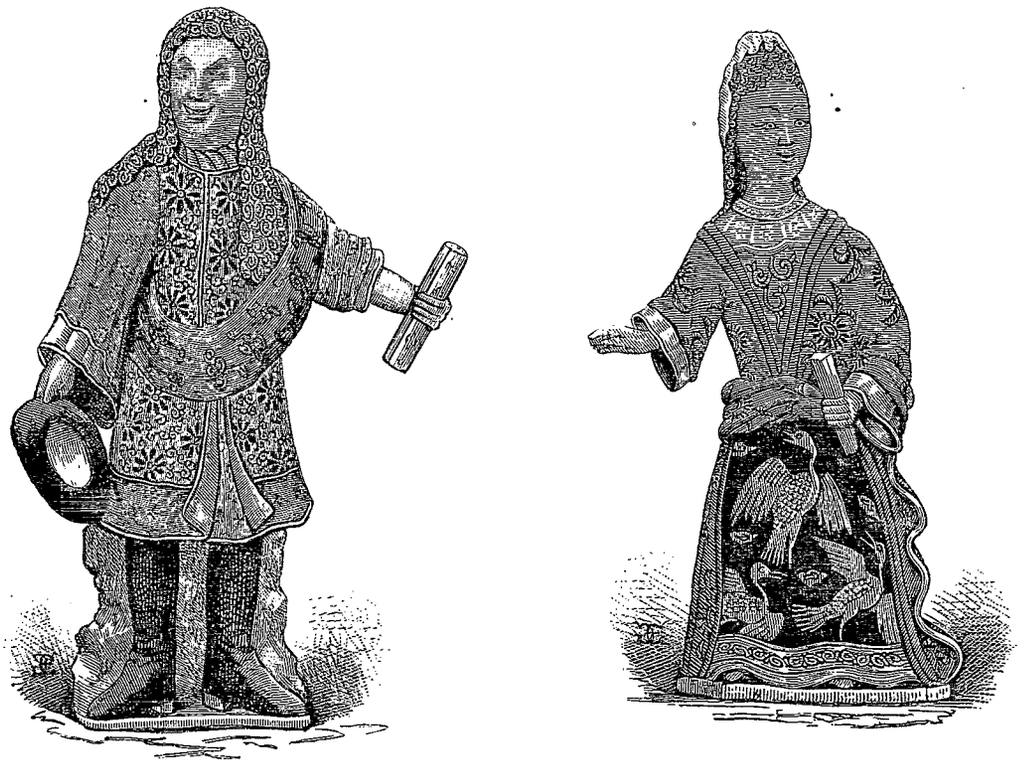
Dès le début du dix-septième siècle, on forma en Hollande la société puissamment organisée qui, sous le nom de *Compagnie des Indes orientales des Provinces-Unies*, avait pour but de défendre les intérêts de la navigation et du commerce en Orient. Sous l'impulsion de cette Compagnie, l'importance commerciale des Pays-Bas devint si considérable, surtout dans l'extrême Orient, que les autres puissances s'en émurent. Pour la contre-balancer, une Compagnie semblable fut créée en France en 1664. Mais cette Compagnie, malgré les privilèges de toutes sortes que lui accorda Louis XIV, malgré le génie de Colbert qui l'avait prise sous sa protection, malgré l'intelligence de ses directeurs et le courage et l'habileté de ses marins, ne put lutter contre les événements contraires et fut bientôt ruinée.

L'influence qu'ont exercée sur le commerce et l'industrie, en France et en Europe, ces deux Compagnies rivales, fut considérable. La céramique, entre autres industries, se vit rapidement transformée et pour ainsi dire poussée en avant par suite de l'importation des porcelaines orientales. Les

fabriques de faïence, à Rouen aussi bien qu'à Delft en Hollande, et, plus tard, les manufactures de porcelaine qu'on créait partout, en Allemagne, en France, en Angleterre, etc., copiaient les modèles qui venaient de la Chine et du Japon.

La porcelaine orientale devint bientôt tellement à la mode, et le commerce que l'on en faisait était si considérable, qu'en une seule année il arriva en Hollande quarante-cinq mille pièces de porcelaine du Japon. Les grands seigneurs, les familles riches, les gros négociants, faisaient exécuter des services entiers sur des modèles européens, services que l'on décorait d'attributs, d'emblèmes, de devises et surtout d'armoiries reproduites par les peintres chinois d'une manière un peu fantaisiste, et où la science héraldique était outrageusement altérée. On expédiait également en Chine et au Japon des gravures qui étaient copiées sur le fond des assiettes ou des plats, en couleur ou au trait, à l'encre de Chine, avec une patience digne d'un meilleur sort. On faisait ainsi des *suites* empruntées aux sujets religieux et profanes. Il y a là un côté, nous ne dirons pas d'art, mais d'interprétation spéciale, véritablement curieux à étudier.

Parmi ces porcelaines, désignées aujourd'hui par les amateurs sous le nom de *porcelaines de la Compagnie des Indes*, une collection des plus intéressantes est, sans contredit, celle de cinq petites statuettes — dont notre gravure reproduit deux spécimens — représentant ou ayant la pré-



Statuettes chinoises représentant Louis XIV et la duchesse de Bourgogne (?). (Collection P. Gasnault.) — Dessin d'Edouard Garnier.

tention de représenter Louis XIV et quatre membres de sa famille. Tout, dans ces statuettes naïves, porte la marque indéniable d'une interprétation traduisant d'après les habitudes et, pour ainsi dire, le symbolisme religieux du pays, ce que l'artiste chinois n'avait pu comprendre dans les gravures, assez grossières sans doute, qui lui avaient été données comme modèles. C'est ainsi que les boucles des longues perruques ont été transformées en une suite de tortillons ornementalisés, que les fleurs de lis ont perdu leur caractère tout en conservant un semblant de forme, et que le bâton de commandement que tient dans sa main le roi Louis XIV est devenu le *rouleau sacré* des divinités bouddhiques.

Quant aux statuettes de femmes, si elles conservent le vêtement européen au moins comme forme, l'ornementation en est tout à fait chinoise et dans certaines parties symbolique. Parmi les animaux de l'Olympe bouddhique, il existe un oiseau, le *fong-hoang*, qui, dans la plus haute antiquité, était le symbole des empereurs du Céleste Empire; remplacé plus tard par le *dragon aux cinq griffes*, l'emblème sacré par excellence, il n'en resta pas moins l'oiseau de bon augure qui demeure au plus haut des cieux, et se rapproche des hommes pour leur annoncer les événements heureux et les règnes prospères; comme tel, il devint l'emblème des impératrices; toutes les représentations peintes ou sculptées des impératrices portent, à côté de la figure principale, le fong-hoang qui se presse contre elle : aussi l'artiste chinois, auquel on avait dit, sans doute, que les personnages qu'il avait à reproduire composaient une des familles royales les plus puissantes de l'Europe, n'a-t-il trouvé rien de mieux que de parsemer d'oiseaux symboliques la robe de celle qu'il pensait devoir être la reine.

Enfin le Panthéon bouddhique, plaçant au premier rang des sept divinités qui président au bonheur des hommes le *dieu du contentement, Pou-taï* (d'où nous avons fait *Poussah*), dont la bouche est entr'ouverte par un rire perpétuel, il en résulte que le rire est considéré comme l'expression suprême de la félicité terrestre; le statuaire n'a

donc cru pouvoir mieux exprimer le bonheur qu'il supposait devoir être le partage des personnages dont il modelait les figures, qu'en leur donnant un air de contentement exprimé d'une façon vraiment amusante et expressive, et il a fait rire étrangement le grand roi dont la majesté ne se déridait jamais.

MOINES DU MONT ATHOS (1).

Sur le littoral de la mer Égée, non loin du golfe de Salonique, en un point dépendant de l'ancienne Macédoine, est une langue de terre, une presqu'île, sur laquelle règne une étroite arête de montagnes, longue d'environ soixante kilomètres, et qui s'élève graduellement depuis l'isthme où elle prend naissance jusqu'à un sommet de deux mille mètres de hauteur. C'est le mont Athos, nommé Acté par les anciens. Forteresse naturelle à l'abri des invasions et des tyrannies, cette montagne devint bientôt comme une seconde Thébaïde (2). Les privilèges et les donations des empereurs byzantins l'enrichirent, et la vénération dont elle jouit dans le monde religieux de l'Église chrétienne grecque lui attira une affluence de pèlerins presque égale à celle qui se portait vers les lieux saints de Palestine.

La population actuelle du mont Athos est de cinq à six mille moines. Elle a été de dix mille. Sa décadence provient des ressentiments de la Porte après la guerre de l'indépendance, et surtout de la sécularisation des biens ecclésiastiques en Moldo-Valachie, d'où les couvents tiraient la meilleure partie de leurs revenus.

Les religieux sont soumis à la règle de Saint-Basile. L'usage de la viande, du tabac, des bains, leur est inconnu. Ils sont vêtus d'une robe de laine noire et portent toute la barbe et toute la chevelure, qui est ramenée en natte sous un haut cylindre d'étoffe grossière.

Aucune femme, aucun enfant, aucun animal femelle, ne peuvent pénétrer sur le mont Athos. La poule même n'a pu triompher de cette prohibition absolue, qui date de plusieurs siècles.

Les nombreux ermitages répandus sur toute la montagne sont habités par des solitaires qui ne vivent guère que de l'aumône des couvents et de celle des voyageurs, des pèlerins, et des marins qui conduisent les barques le long des côtes de la presqu'île. Rien dans leurs paroles, dans leurs actes, dans leur maintien, ne décèle en eux la moindre pensée d'activité. Indifférents pour toute chose, ils n'apprécient que la jouissance inerte du repos et la béatitude de ne rien faire.

Auprès de la première communauté, établie en 964 sur le mont Athos, et nommée Aghia-Lavra, est une muraille de marbre plongeant dans la mer et haute d'un millier de pieds. Cette muraille est habitée cependant, dit M. de Vogué. Des skytes (3) sont perchés à toutes les anfractuosités du roc. Les misérables troglodytes qui hantent ces trous de pierre en descendent par des échelles et des cordes jusqu'au bord de l'eau, où les barques de Lavra leur apportent leur subsistance. Plus loin, là où la pente s'adoucit relativement, et où quelque végétation trouve place, les skytes s'établissent par centaines, depuis le sable brûlant de la grève jusqu'aux sapins du sommet neigeux. Cette espèce de ville d'ermitages s'appelle Kapsokaliva. C'est là qu'est apparu un jour à l'éminent voyageur le type suprême du Montathonite.

« Nous contournions en caïque, dit-il, les âpres pentes du sud de la moatagne. Au pied de la paroi la plus désolée et la plus inaccessible, nous aperçûmes de loin, dans une niche du rocher chauffé à blanc par le soleil d'août, une forme noire accroupie sur un long roseau qui pendait au fil de l'eau. Nous la prîmes d'abord pour un pêcheur à la ligne, et nous approchâmes, curieux de savoir comment il avait pu gagner cette terrasse sans issue. Ce n'était qu'un pêcheur à l'aumône, un skyte, dont on apercevait le trou de roche à quelques centaines de pieds dans la montagne. Des échelles et des cordes lui permettaient de se rendre à son poste sans se rompre le cou. Immobile, bravant de son bonnet noir un rayonnement de cinquante degrés, il surveillait la poche de toile emmanchée à son bâton, et attendait que les rares barques venant de Lavra vers la côte occidentale y jetassent quelques olives ou un morceau de pain. Écartant ses longs cheveux, il nous regarda vaguement du haut de son observatoire, et ne répondit pas aux plaisanteries de nos rameurs. Confondus par cette apparition invraisemblable, nous nous demandions ce qui restait de l'homme à ces termites de la montagne. Jamais une pensée ardente n'a emporté leurs âmes, jamais un effort de volonté ne l'a secouée, jamais une heure d'ivresse ne l'a noyée; ils n'ont jamais soupçonné qu'il est bon de vivre, sain de souffrir, grand de lutter. »

L'organisation administrative des habitants du mont Athos n'a été qu'indiquée dans notre premier article (1847). Ajoutons, d'après M. de Vogué, que les vingt monastères-*chefs*, entre lesquels se partagent le territoire et la population de la presqu'île, envoient chacun un député à l'assemblée générale qui siége à Karyés, chef-lieu de la province. Cette assemblée choisit parmi ses membres les cinq délégués qui composent l'*épistatie*, ou conseil exécutif. Elle élit tour à tour dans chaque couvent, et pour un an, le magistrat supérieur de l'État monastique, nommé le *Protathos*, qui promulgue et applique les décisions de l'assemblée et du conseil. Une taxe payée par les couvents, à raison d'une livre turque (23 francs) par chacun de leurs habitants, constitue ce qu'on pourrait appeler le budget fédéral. La haute direction appartient cependant au patriarche œcuménique, qui juge en dernier ressort tout cas religieux et toute modification proposée aux règlements. Un fonctionnaire nommé par la Porte réside à Karyés pour percevoir un tribut de 600 livres turques. Il dispose de quelques gendarmes albanais chrétiens, et se soumet, ainsi que ceux-ci, aux prohibitions édictées contre tout être du sexe féminin. C'est seulement par sa présence inoffensive que se manifeste le lien de suzeraineté presque nominale entre le gouvernement de la Porte et le mont Athos.

Pour se rendre compte de la situation politique actuelle de l'espèce de république monacale du mont Athos, il faut noter en première ligne le couvent russe de Saint-Panté-

(1) M. Melchior de Vogué a publié, dans la *Revue des Deux Mondes*, un récit très animé et très circonstancié d'une longue visite aux moines ou *caloyers* du mont Athos. Nous lui empruntons quelques détails pour compléter la courte notice que nous avons donnée (t. XV, 1847, p. 178) sur cette montagne sainte, où persiste depuis des siècles une espèce de république théocratique.

(2) Voy. une étude concise sur la Thébaïde, t. XLVII, p. 377.

(3) On nomme indifféremment ainsi les petits couvents suffragants des vingt monastères-*chefs*, les ermitages, et les solitaires qui les habitent.

leimon, qui, avec ses deux skytes suffragants de Saint-André et du prophète Élie, enferme sept à huit cents moines russes. C'est une phalange compacte, soumise, animée d'un patriotisme jaloux, gouvernée par quelques supérieurs doués de rares qualités de commandement et d'administration, soutenue par d'abondantes aumônes venant de la mère patrie, achetant des terres et élevant de vastes constructions. Cet élément moscovite grandit en proportion de l'affaiblissement de l'élément grec, s'enrichit tandis que l'autre s'appauvrit, et contraste par son énergie avec l'indolence de son rival.

LES ÉPREUVES D'ÉTIENNE.

Suite. — Voy. p. 58, 65, 82.

XXIII

Un soir de la fin de juillet, les demi-pensionnaires sortaient de l'institution Manceau. J'étais un peu en retard, parce qu'un camarade trop pressé avait renversé tous mes livres et mes cahiers en passant devant ma place.

Quand j'arrivai à la porte, je vis Frédéric Borel et son grand-père qui avaient l'air d'attendre quelqu'un. Frédéric vint au devant de moi en sautillant, et me dit :

— Tu dînes chez nous ce soir !

Je regardai M. Borel, qui me fit un signe de tête pour me confirmer la bonne nouvelle ; il avait l'air plus grave qu'il n'est nécessaire de l'être pour faire une communication de ce genre. Mais je n'y fis pas grande attention.

— Je vais porter mes livres à la maison, dis-je à Frédéric.

— C'est inutile, reprit M. Borel avec un empressement qui aurait dû me frapper ; tu feras tes devoirs avec Frédéric.

— Chic ! chic ! chic ! s'écria Frédéric en brandissant sa gibecière.

— Frédéric ! dit M. Borel d'un ton très sévère.

Puis il s'adoucit subitement, et ajouta :

— J'aime mieux que tu ne te serves pas de cette expression.

Frédéric me regarda en dessous d'un air si penaud que je ne pus m'empêcher de rire.

M. Borel se retourna et ouvrit la bouche, sans doute pour me gronder, mais il se ravisa et ne dit rien.

Au bout de quelques pas il se retourna encore une fois, et me dit :

— J'ai prévenu chez toi, bien entendu.

XXIV

Les parents de Frédéric avaient toujours été très bons pour moi. Ce soir-là, ils le furent encore davantage, s'il est possible, et sa mère m'embrassa avec une tendresse si maternelle que je la regardai avec surprise. Elle s'en aperçut, et, m'ayant lissé les cheveux, se détourna tout à coup et sortit de la pièce avec une précipitation inexplicable.

Frédéric et moi, nous nous mîmes à notre petite besogne de la semaine. Plusieurs fois, en levant les yeux, je vis que Mme Borel la jeune et sa belle-mère me regardaient à la dérobée tout en causant à voix basse. Cette espèce de surveillance me gêna sans m'inquiéter, et je ne levai plus la tête jusqu'à la fin de mon travail. Comme mon attention avait été très soutenue, j'avais peu à peu oublié que je n'étais pas à la maison. Aussi, lorsque je vis Frédéric auprès de moi, et ses parents et grands parents dans le fond de la chambre, j'éprouvai une vive surprise, et je dis en riant :

— C'est moi qui suis attrapé ; je ne pensais plus que j'étais ici, et je m'attendais à voir papa lisant son journal. Pauvre papa, qui va dîner tout seul !

Frédéric se mit à rire, et les grandes personnes se regardèrent avec embarras ; mais, aussitôt, Mme Borel la jeune se leva pour examiner nos devoirs ; ensuite, elle s'informa de ce que nous avions fait pendant la semaine.

XXV

Presque au même instant, la domestique vint annoncer que Madame était servie. Le dîner fut très gai jusqu'au moment où l'on vint dire à Mme Borel la jeune que quelqu'un la demandait. Elle entr'ouvrit la porte quelques minutes après. Frédéric et moi nous étions si occupés en ce moment à faire des petits lapins avec nos serviettes, que je remarquai à peine que son mari se leva précipitamment et courut la rejoindre. Mon lapin avait les oreilles plus longues que celui de Frédéric, et quand je le poussais sur la table, ses oreilles remuaient d'une façon si drôle que nous fûmes pris d'un fou rire.

M. et Mme Borel étaient rentrés. Ils étaient très pâles tous les deux ; la grand'mère s'était caché la figure dans ses deux mains, les joues du grand-père tremblaient, et il se mordait les lèvres,

— Eh bien, qu'est-ce qu'il y a donc, maintenant ? demanda Frédéric, moitié en riant, moitié sérieusement.

Moi, je me levai d'un bond, épouvanté sans savoir pourquoi, et je m'écriai :

— Je veux aller voir papa tout de suite !

Frédéric ouvrait la bouche pour parler ; sa mère lui fit signe de se taire, et son père l'emmena dans une autre pièce. La grand'mère alla s'asseoir dans l'ombre, son mouchoir sur ses yeux, et le grand-père fit un signe à sa belle-fille.

XXVI

Alors la mère de Frédéric m'attira contre elle, et me dit en m'embrassant :

— Calme-toi, calme-toi, mon chéri.

— Je veux voir papa !

— Tu ne peux plus le voir, me dit-elle en posant sa joue contre la mienne, le bon Dieu l'a rappelé à lui, il est maintenant avec ta bonne petite mère.

Et elle me berçait dans ses bras, comme un petit enfant.

— Je ne peux plus le voir ! m'écriai-je frappé d'horreur ; et cependant je n'avais encore compris que vaguement le sens des paroles qu'elle venait de prononcer.

Elle me serra si fort sur son cœur, et ses regards fixés sur les miens avaient une expression si tendre et si compatissante, que la lumière se fit tout d'un coup dans mon esprit.

Alors je fus pris d'une de ces terreurs folles d'enfant abandonné, et je me mis à crier : « Papa ! papa ! » en me serrant de toutes mes forces contre Mme Borel.

A partir de ce moment, je n'ai plus que des souvenirs vagues ; quelqu'un s'approcha de moi, et j'entendis le cliquetis d'une cuiller contre les parois d'un verre.

— Faites-lui boire cela, dit une voix.

Et une autre voix répondit :

— Pauvre petit ! laissez-le pleurer.

Au bout d'un temps dont j'ignore la durée, j'ouvris péniblement les yeux. Tous les membres de la famille étaient autour de moi et me regardaient. La grand'mère avait les mains jointes, et ses lèvres remuaient comme les lèvres d'une personne qui prie.

Frédéric me tenait la main ; il avait de grosses larmes tout le long des joues.

— Embrasse-le, lui dit sa mère ; et il m'embrassa.

— Je n'ai plus de papa !... lui dis-je à l'oreille ; et je fus pris d'une nouvelle crise de sanglots et de larmes.

XXVII

Quand je repris connaissance, ma première pensée fut pour Françoise. Je demandai à la voir.

— Me voilà, mon pauvre petit ! me dit Françoise, qui se tenait assise dans l'ombre.

Et elle s'élança vers moi.

— Veux-tu que je te prenne dans mes bras?

— Je le veux bien, lui répondis-je.

Et avant qu'elle m'eût enlevé, j'embrassai une dernière fois Mme Borel.

Mme Borel se leva, prit sur la table un petit paquet enveloppé dans un journal, et ouvrit une porte.

— Pas à la maison ! m'écriai-je avec effroi, en me couvrant les yeux de mes deux mains.

Les précautions qu'on avait prises pour me dévoiler la vérité, et la douleur solennelle empreinte sur tous les visages, m'inspiraient une horreur instinctive du grand mystère de la mort.

— Non, non, pas à la maison, me dit Françoise ; pourras-tu monter l'escalier? ajouta-t-elle d'une voix un peu essoufflée ; car je devais être un fardeau bien lourd pour ses pauvres bras.

— Oui, oui, je pourrai, lui dis-je.

Et elle me déposa sur la première marche.

Je montai lentement, en me retenant à la rampe et aux barreaux. Françoise montait derrière moi, et Mme Borel nous précédait.

Elle ouvrit la porte d'une jolie chambre où l'on avait préparé un petit lit. Elle eut soin de me montrer que la petite chambre communiquait avec la sienne, et me promit de laisser ouverte la porte de communication.

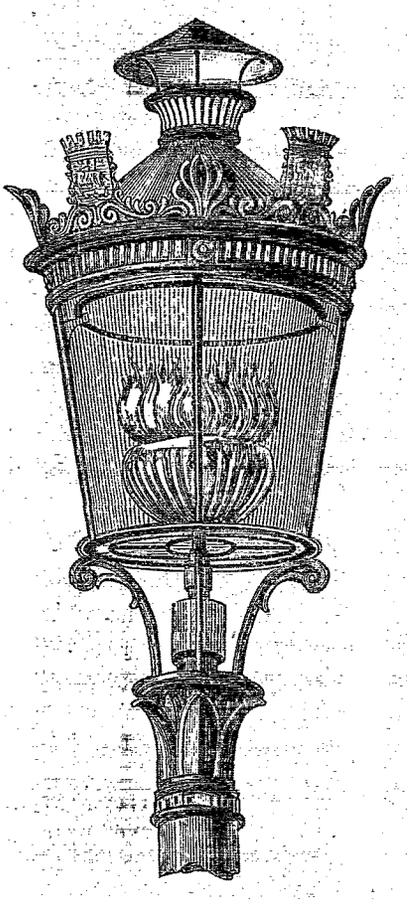
La suite à la prochaine livraison.

LAMPES A NOUVEAUX BECS DE GAZ.

Les nouvelles lampes de la Compagnie parisienne du gaz offrent une intensité lumineuse qui équivaut, pour chaque appareil, à treize Carcel. Chacune de ces lampes dépense environ 19 centimes de gaz par heure au prix municipal; il paraît même que cet éclairage, ramené au mètre superficiel de chaussée, procure une lumière trois fois et demie plus forte que l'éclairage électrique de l'avenue de l'Opéra.

Le nouvel appareil se compose de six becs papillons semblables à ceux des réverbères, et disposés sur un cercle de 15 centimètres de diamètre; un système de deux cheminées en cristal, placées inférieurement à la couronne, détermine autour du foyer un double courant d'air qui a pour effet de donner aux flammes une fixité absolue et un éclat plus vif. Les six becs ont leurs fentes dirigées suivant les tangentes au cercle sur lequel ils se trouvent, et leur section a été déterminée de manière à donner le maximum de rendement en pouvoir éclairant. Celui-ci est d'ailleurs toujours en rapport avec la quantité de gaz consommée, pourvu, toutefois, que l'on ne dépasse pas une certaine limite.

Une des causes qui contribuent encore à l'augmentation de l'intensité lumineuse dans ces lampes, c'est l'accroissement de la température de la flamme et, par suite, des particules de carbone qui proviennent de la décomposition du gaz. On sait, en effet, d'après les expériences de M. Becquerel, que la lumière émise par des corps solides chauffés varie très rapidement même pour de faibles augmentations de température. Or, les particules charbonneuses des flammes obtenues avec ces nouveaux becs, pouvant être comparées à la surface rayonnante d'un corps chauffé, on



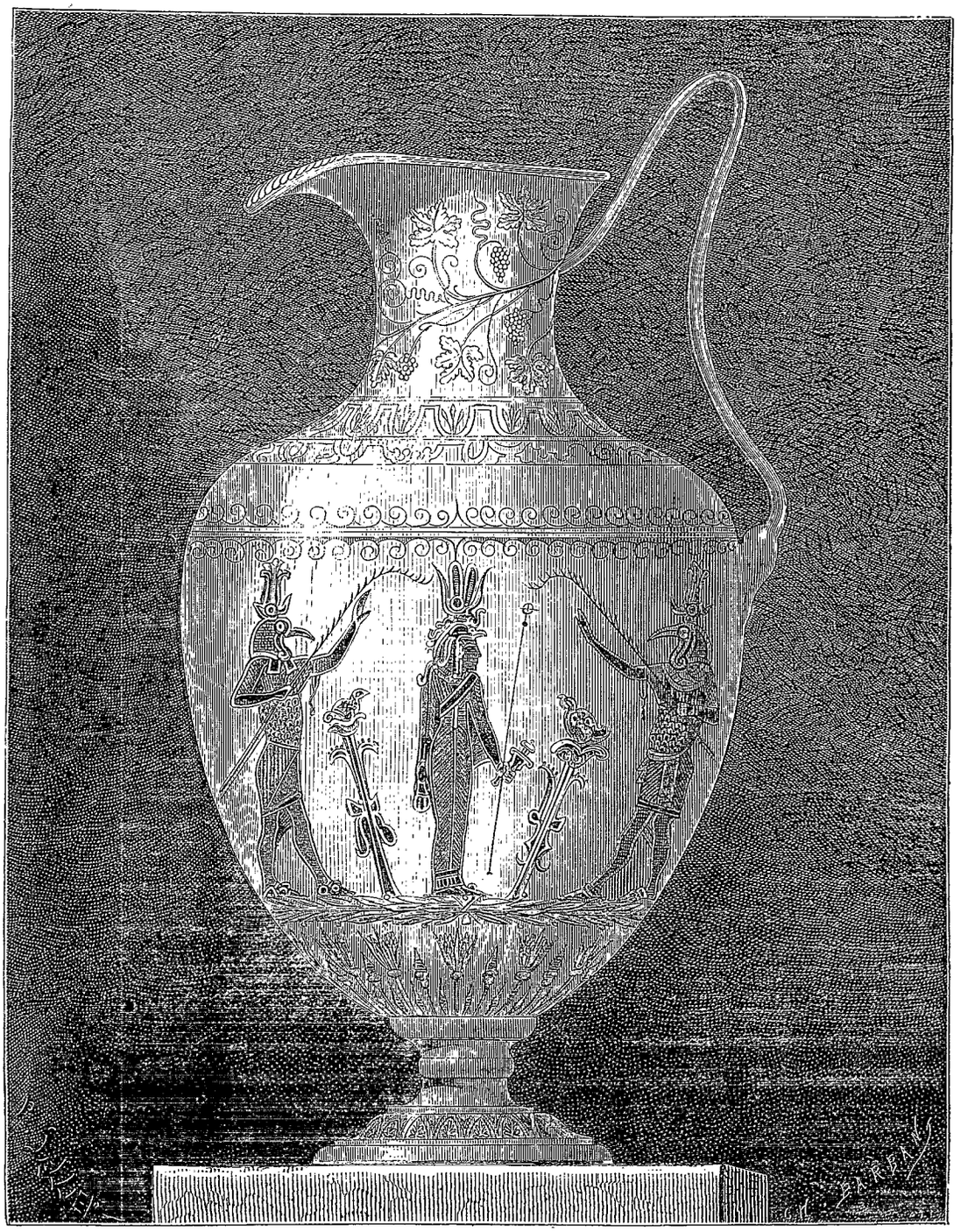
Lampe à nouveaux becs de gaz.

comprend qu'elles émettront d'autant plus de lumière que leur température sera plus haute et que, par conséquent, le volume du gaz brûlé sera plus considérable.

En outre des papillons qui composent la lampe proprement dite, chaque appareil comprend encore un bec central que l'on allume seulement après minuit, et un autre petit bec invisible, toujours maintenu en veilleuse, et qui se trouve près de l'un des papillons. C'est ce dernier qui sert à allumer la lampe, lorsqu'au moyen du robinet placé au-dessous de la lanterne, on fait arriver le gaz en même temps dans les six becs de la couronne.

Ces lampes sont renfermées dans des lanternes spéciales, disposées de manière à produire une ventilation énergique, et dont le chapiteau est muni d'un réflecteur qui renvoie la lumière sur le sol.

INCRUSTATIONS ET DAMASQUINURES ANTIQUES.



Musée de Pesth. — Vase antique en cuivre plaqué d'argent et damasquiné. — Dessin de Sellier.

Le vase dont on voit ici le dessin appartient au Musée de Pesth. Il fut trouvé en 1831 en Hongrie, dans un champ, en plusieurs morceaux, qui furent découverts successivement à peu de distance l'un de l'autre. Ils parurent assez bien s'ajuster pour qu'on les réunît; on en recomposa l'objet que l'on a sous les yeux. Malheureusement, après la trouvaille, la pièce la plus importante était tombée entre les mains d'un chaudronnier, qui voulut s'assurer si c'était bien de l'or et de l'argent qu'il voyait briller par place sur les flancs du vase. Il le trempa dans l'eau régale. Non seulement les fils et les lamelles de ces métaux qui y étaient incrustés se détachèrent, mais le cuivre même qui en fait le fond fut endommagé.

Dans l'état même où l'a réduit plus encore que le temps la barbarie de son premier possesseur, ce vase est un spécimen extrêmement rare et curieux d'un art peu connu pratiqué dans l'antiquité, et qui n'a guère d'analogue aujourd'hui que parmi les produits de l'industrie orientale. C'est une sorte de damasquinure.

Le vase est en cuivre plaqué d'argent : par-dessus a été uniformément étendue une couverte d'un beau rouge sombre. C'est sur ce fond que se détachent les fils et les petites

feuilles d'or et d'argent qui dessinent les figures et les ornements, fixés, à ce qu'il semble, par la pression sur des traits gravés dans le métal avant qu'il reçût la couverte.

On peut rapprocher de ce vase un autre exemple du même genre de fabrication. Nous voulons parler de la plaque du Musée de Turin, connue sous le nom de Table Isiaque, qui fut retrouvée, après le sac de Rome en 1527, entre les mains d'un serrurier. Elle doit son nom aux figures d'Isis et d'autres divinités égyptiennes qui y sont représentées. Les contours de ces figures ont été gravés dans la plaque et ensuite incrustés en argent; mais le cuivre n'a pas été argenté préalablement, et on n'y aperçoit aucune trace d'un vernis semblable à celui qui colore le fond du vase du Musée de Pesth.

Le choix des figures mythologiques qui ornent l'un et l'autre objet ne doit point induire en erreur : il y a longtemps qu'on a renoncé à voir dans la Table Isiaque, et l'on n'a jamais pensé à chercher dans le vase de Pesth, des monuments de l'ancien art égyptien. Tous deux appartiennent à cette période de l'art gréco-romain où les types et les sujets égyptiens étaient devenus un objet d'imitation, et si l'on varie quant à la date de leur exécution, on ne peut du moins hésiter qu'entre l'époque des Ptolémées et le temps d'Adrien.

Pline le Naturaliste semble avoir fait directement allusion à des productions du genre de celle qui nous occupe dans une phrase où il dit qu'en Égypte on a teint l'argent, qu'on l'a peint au lieu de le ciseler. Au contraire, l'argenterie et l'orfèvrerie des Grecs et des Romains était généralement ornée de figures en relief, et non de figures à plat se détachant par le contraste des couleurs sur un fond de métal différent. Ce n'est pas qu'ils ne connussent l'art d'incruster un métal dans un autre. Il serait difficile d'énumérer tous les objets encore conservés dans les collections, vases, coffrets, candélabres, bases de statuettes, armes, ustensiles et instruments de toute espèce, qui portent de légers dessins tracés dans le bronze en or ou en argent. On possède aussi des statues et des bustes en bronze dont certaines parties se détachent en un métal plus brillant : ce sont le plus souvent les yeux, qui sont en argent incrusté; les pieds et les mains ont quelquefois les ongles d'argent. Une tête de jeune homme, au Musée de Munich, a les lèvres dorées; une statue d'Apollon, au Musée du Louvre, a les lèvres, les sourcils, le bout des seins, de cuivre rouge. Plus ordinairement ce sont les vêtements ou les accessoires qui ont été ainsi rehaussés. Mais quelque abondants que soient encore les exemples qui prouvent le goût constant de l'antiquité pour le mélange des tons différents des métaux, il faut bien convenir qu'on ne rencontre ni dans la Grèce, ni à Rome, rien de comparable à ce que nous apprennent les auteurs des industries de l'Égypte et de l'Orient, ou à ce que nous en pouvons voir encore dans quelques rares modèles.

On a remarqué à l'Exposition universelle de 1867 le magnifique poignard trouvé dans le tombeau de la reine Aah-Hotep, mère d'Ahmès ou Amosis, le fondateur de la dix-huitième dynastie des rois d'Égypte (1703 avant Jésus-Christ). Le tranchant de l'arme est d'or, bordant une lame faite d'un bronze noirâtre, sur lequel se détachent des inscriptions et des figures incrustées. A côté de cet exemple d'une véritable damasquinure, une hache et des bijoux découverts au même endroit montraient aussi des incrustations de pierres dures dans le bronze et d'or dans la pierre. Les portes du Memnonium étaient garnies de bas-reliefs de « cuivre d'Asie » avec des incrustations d'or. Dans l'Assyrie, dans l'Inde, et on peut dire dans tout l'Orient, les diverses sortes d'incrustations paraissent avoir été pratiquées dès la plus haute antiquité.

L'auteur de la Vie d'Apollonius, Philostrate, rapporte que ce philosophe voyageur, après avoir traversé l'Indus, arrivant à Taxila, capitale de l'ancien royaume de Porus, visita aux portes de la ville un temple dans l'intérieur duquel étaient des tables de bronze où, dit-il, « les hauts faits de Porus et d'Alexandre étaient représentés en laiton, en argent, en or, en bronze noir : on y voyait des éléphants, des chevaux, des soldats avec leurs casques, leurs lances, leurs javelots, leurs épées, tout en fer; et comme si c'eût été l'œuvre de quelque peintre célèbre, où la main d'un Zeuxis, d'un Polygnote ou d'un Euphranor se serait plu à rendre les effets de l'ombre et de la lumière, les plans saillants et rentrants, les matières ici mises en œuvre avaient la transparence et le fondu des couleurs. »

LES RACES DE POULES.

Fin. — Voy. p. 50.

V

Il n'y a pas plus de huit ans que les poules de Langshan (et non de Langsham, comme on dit quelquefois par erreur) sont connues en Europe, car c'est en 1872 seulement que les premiers individus de cette race furent introduits en Europe par les soins de feu le major Croad, qui, comme beaucoup d'officiers de l'armée anglaise, s'occupait d'histoire naturelle et s'intéressait aux questions d'acclimatation. Ayant rencontré ces magnifiques volailles dans une localité de la Chine septentrionale nommée Langshan (c'est-à-dire la *Ville bâtie au pied de deux collines*), le major Croad songea immédiatement à les répandre dans son pays natal, et il rapporta dans ce but en Angleterre quelques couples qui se multiplièrent assez rapidement. Après la mort du major Croad, son neveu, M. A.-C. Croad, continua à surveiller, dans sa propriété de Manor-House, dans le comté de Sussex, l'élevage des poules de Langshan, que les grands propriétaires du Royaume-Uni tinrent à honneur de posséder dans leurs basses-cours, et que l'on vit, dès 1876, figurer dans la belle collection de volailles du Jardin d'acclimatation, au bois de Boulogne. En Angleterre, il se forma bientôt, pour la conservation de cette race dans toute sa pureté, un club dont firent partie MM. Pichot et Roger, qui, de concert avec M. A. Geoffroy Saint-Hilaire, s'efforcèrent de faire connaître en France ces poules chinoises et de les répandre dans les campagnes.

En général, le coq de Langshan ressemble au coq cochinchinois, mais il a des formes plus arrondies et moins heurtées; sa tête fine est surmontée d'une crête simple, droite et profondément découpée; son cou est gracieusement recourbé et revêtu d'un épais camail; son corps volumineux repose sur des pattes plus ou moins longues, tantôt presque entièrement dénudées, tantôt couvertes de plumes abondantes; sa queue, plus longue que celle du coq cochinchinois, se dresse fièrement en éventail, et ses faucilles retombantes offrent de magnifiques teintes vertes. Des reflets verts rehaussent, du reste, toutes les parties du plumage, qui est d'un noir brillant. Les pattes sont d'un gris

plombé, le bec est couleur de corne foncée, la crête d'un rouge vermillon, de même que les barbillons et les oreillons. Ces appendices charnus acquièrent toujours un plus grand développement chez le mâle que chez la femelle, dont la livrée est d'ailleurs la même que celle de l'autre sexe.

D'après les renseignements qui ont été fournis à M. la Perre de Roo par M. Croad lui-même, un coq de Langshan adulte ne pèse pas moins de neuf à dix livres, une poule de même âge moins de sept livres. Des jambes assez longues, très écartées, bien emplumées; des talons recouverts de plumes molles qui ne font point saillie; des doigts minces; un bec fort légèrement recourbé à la pointe; une crête transparente, d'un rouge vif, bien plantée, sans ramifications externes; une tête petite relativement au corps; un plumage d'un noir brillant, à reflets verts, sans aucun mélange de blanc; une queue relevée, portée en éventail : tels sont les principaux caractères auxquels on reconnaîtra, en général, les oiseaux de race pure, de l'un ou l'autre sexe. M. Croad a constaté cependant que parmi les coqs et les poules de Langshan qu'il avait importés de Chine, les uns avaient les pattes longues et bien chaussées, les autres les tarses courts et presque nus, et des observations analogues ont été faites sur les oiseaux nés et élevés au Jardin d'acclimatation : aussi ne saurait-on trop recommander aux éleveurs de pratiquer, parmi leurs volailles, une sorte de sélection, et de choisir exclusivement, pour perpétuer la race, les oiseaux les plus remarquables par la noblesse de leurs allures, la fierté de leur maintien et la netteté de leur plumage.

Les poulets de Langshan sont très rustiques et n'exigent aucun soin particulier; ils courent presque immédiatement après être sortis de leur coquille, sous la conduite de leur mère, dont la tendresse ne se dément jamais. Quand, pour élever sa jeune famille, la poule a la libre disposition d'un vaste enclos, elle se lève dès l'aube et se met à gratter le sol avec ardeur, à retourner les feuilles sèches, à fureter dans tous les coins pour trouver des mouches, des vermisseaux ou des œufs de fourmis, et lorsqu'elle a découvert un insecte ou une larve, elle se hâte d'appeler ses poussins par un petit cri particulier.

« Malheureusement, dit M. la Perre de Roo, la majorité des éleveurs ne possèdent pas de verger où les poussins sont préservés de tous les accidents fâcheux qui leur arrivent si fréquemment dans les premiers jours qui suivent l'éclosion, et ils sont obligés d'avoir recours à la boîte d'élevage.

» Dans cette situation, on procède comme suit :

» Vingt-quatre heures après l'éclosion des poussins, on prend la mère avec précaution; on la prend par les ailes, on l'enlève du premier coup, et on l'introduit dans une boîte à élevage.

» On enlève ensuite les poussins; on les place dans un petit panier, et on les recouvre d'un morceau de flanelle pour qu'ils n'aient pas froid.

» Pendant un quart d'heure, on laisse la mère se vautrer, se rouler dans le sable et se détendre les membres engourdis par une position gênante trop longtemps prolongée.

» On glisse ensuite les poussins l'un après l'autre à travers le grillage, et l'on se retire le plus vite possible, afin de ne pas irriter la mère, qui, à la vue de l'homme, gratte avec fureur et écrase souvent ses petits. »

M. la Perre de Roo recommande aussi de tourner la façade treillagée et la boîte à élevage du côté du levant, afin de protéger la jeune famille contre la bise du nord et le vent d'ouest; d'exposer la boîte entière au soleil quand l'éclosion a lieu avant le mois de mai, et de la tenir à l'ombre, au contraire, quand l'éclosion a lieu dans le courant de l'été; car, dans ce dernier cas, la mère et les poussins seraient fortement incommodés par la chaleur. On ne donne rien à manger aux poussins le premier jour, mais le lendemain et les jours suivants, pendant une quinzaine environ, on leur offre de la mie de pain trempée dans du lait, et une pâtée faite de vin, de pain, de jaune d'œuf cuit dur et de salade hachée menu. A cette nourriture succèdent du blé et du sarrasin, en rations de plus en plus fortes. Dans les premiers temps, les poussins font au moins trois repas par jour; il est vrai que la mère se charge souvent de les aider, et viderait même une bonne partie des plats si l'on avait omis de mettre la pâtée hors de l'atteinte de son bec.

Jusqu'à l'âge d'un mois, il est indispensable, suivant M. la Perre de Roo, de placer chaque soir dans la boîte à élevage la nourriture nécessaire pour le premier repas du lendemain, car les poussins se réveillent dès l'aube, et leurs jeunes estomacs réclament aussitôt le déjeuner. La boisson, consistant en lait ou en eau fraîche, devra être mise dans un de ces petits vases dont on se sert pour donner à boire aux oiseaux de volière, et sera placée à portée de la poule, mais dans le compartiment réservé aux poussins.

La seconde gravure qui accompagne cet article représente un coq et une poule d'un tout autre type, appartenant à la race de Yokohama, qui a été introduite du Japon en Europe par le père Girard, et propagée en France par M. A. Geoffroy Saint-Hilaire. Cette race se distingue entre toutes par ses formes sveltes et élégantes, la tête étant portée sur un cou très long, et le corps, large au niveau des épaules, se rétrécissant fortement en arrière et étant perché sur des pattes très élevées. Dans les deux sexes, les plumes du camail, celles qui recouvrent les ailes, les pennes primaires et secondaires, les plumes de la région lombaire, et, chez le coq, les grandes pennes caudales et les faucilles, sont d'un blanc pur, tandis que le dos, le reste des ailes, la partie inférieure du corps et les cuisses, offrent une belle teinte marron. Parfois, cependant, cette teinte disparaît, et le plumage est d'un blanc uniforme; mais les individus qui portent cette livrée sont toujours moins estimés que ceux chez lesquels le blanc et le brun forment un harmonieux contraste. La crête du coq est courte, épaisse et dépourvue de dentelures, tandis que celle de la poule est finement découpée. Dans les deux sexes, les yeux offrent la même couleur; ils sont d'un jaune clair, mais chez le mâle ils sont particulièrement enfoncés sous l'orbite, ce qui donne au regard une expression sinistre. Le coq a fort mauvais caractère; mais la poule est assez douce, bonne pondeuse et bonne couveuse.

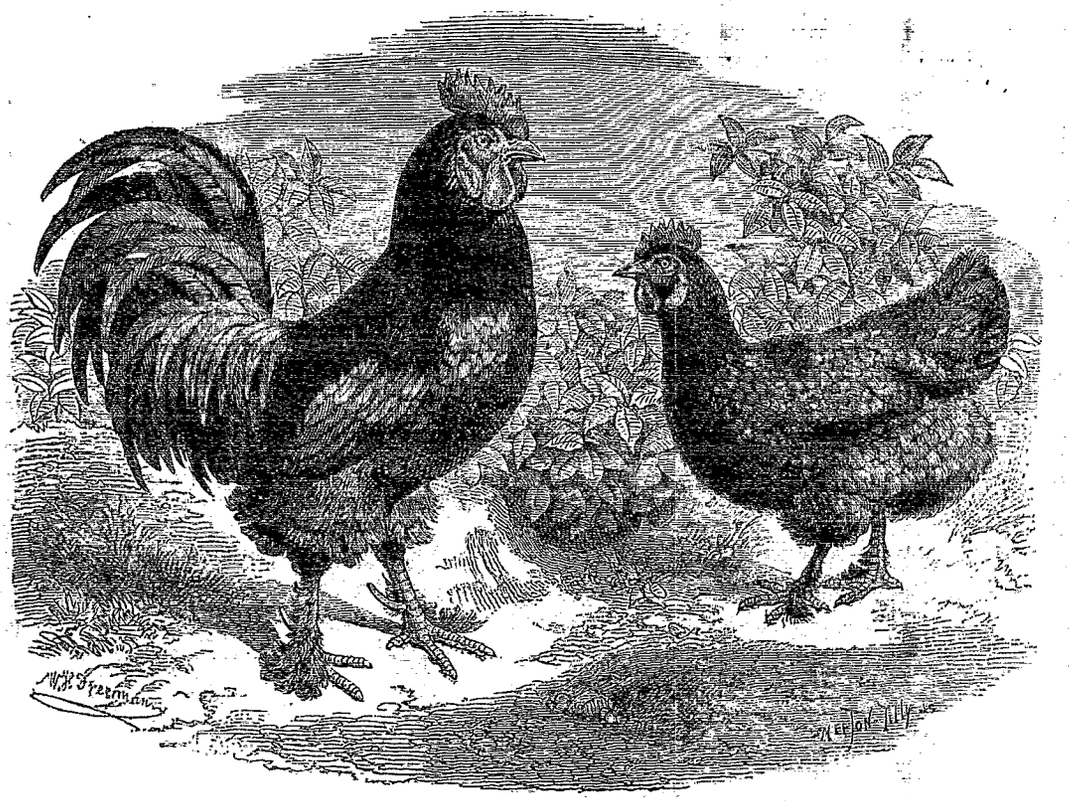
La race de Yokohama ne peut, du reste, être considérée que comme une race d'agrément; elle est peu rustique, craint le froid et l'humidité, s'élève difficilement, et ne saurait supporter la captivité dans une basse-cour étroite, telle que celle d'une ferme de médiocre importance; il lui faut pour s'ébattre de vastes enclos, ou mieux encore les gazons d'un parc.

Dans ses allures, le coq de Yokohama rappelle un peu certains Faisans du genre Euplocame (Faisans prélats); en même temps, par ses formes élancées et par son caractère belliqueux, il se rapproche beaucoup des *Coqs de combat*

malais et anglais, dont nous dirons quelques mots en terminant.

Le coq malais a la tête forte, conique, élargie au niveau des orbites, et surmontée d'une triple crête très épaisse; les yeux profondément enfoncés sous les arcades sourcilières, ce qui donne à la physionomie un aspect farouche et menaçant; les joues nues, largement teintées de rouge; les barbillons et les oreillons de grandeur moyenne; le bec court et robuste; le corps fortement incliné, rétréci en arrière et solidement planté sur des pattes élevées, mais vigoureuses et armées d'un éperon très solide; la queue grêle, courte et tombante, et les plumes du tarse appliquées et collées pour ainsi dire contre le corps. Il pèse en moyenne une dizaine de livres. La poule présente les mêmes formes générales que le coq, mais elle est plus petite et moins haut montée. Son poids varie de six à sept livres. Dans les deux sexes, la livrée est parfois d'un noir intense, avec du roux aux épaules; d'autres fois, d'un roux vif sur le camail, le croupion et le bout des ailes; d'un roux brun sur les épaules; la poitrine et les cuisses, et d'un vert brillant sur la queue et les couvertures des ailes; d'autres fois, enfin, d'un noir mat et uniforme, avec le bec et les pattes jaunes.

En Angleterre, on croise fréquemment la race malaise avec les races de ferme ordinaires, pour donner à celles-ci



Coq et Poule de Langshan. — Dessin de Freeman.

plus de poids; mais en France on en fait peu de cas, d'autant plus qu'elle ne peut être placée dans la même basse-cour côte à côte avec les volailles ordinaires. Voici, en effet, ce que dit Mme Passy au sujet de cette race :

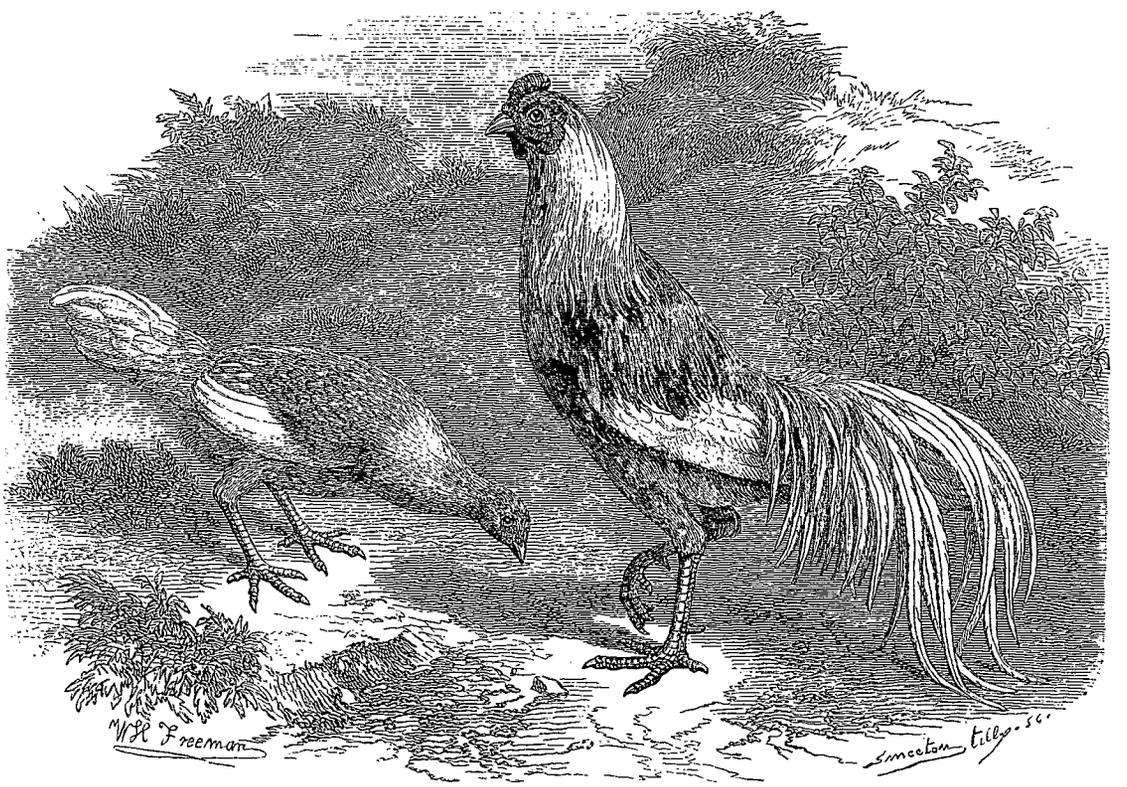
« Le coq et la poule de l'île de la Réunion (race malaise) sont d'un naturel féroce; ils se sont jetés sur leurs congénères, dans une cour, avec une telle rage que nul de mes coqs les plus forts de Cochinchine, de Brahma-Pootra, Dorking, Crèvecœur, etc., n'a pu soutenir le choc du combat, non pas seulement avec le coq, mais même avec la poule, dont le bec si dur est une arme terrible... Quand ils sont calmes et au repos, leur queue est tout à fait penchée en arrière comme celle des paons, large et très aplatie; mais à la moindre émotion, frayeur ou irritation, elle se réunit, se redresse, se resserre, ce qui n'est pourtant pas son état ordinaire... Les poussins, déjà très emplumés, font également ce mouvement, et ils sont aussi droits de taille et aussi raides que leurs parents, qui paraissent affectionner cette étrange position. »

On sait qu'aux îles Philippines, et particulièrement à Manille, les habitants sont aussi passionnés pour les combats de coqs que les Espagnols pour les combats de taureaux. Les champions de ces luttes sanglantes, qui ont été décrites par différents auteurs, et entre autres par M. Eydoux dans la relation du *Voyage de la Favorite*, sont toujours des coqs de race malaise, que l'on élève spécialement dans ce but, et dont on excite par tous les moyens les instincts belliqueux. On les abreuve de vin chaud aromatisé, et, par surcroît de barbarie, on arme la patte gauche de chacun de ces gladiateurs d'une petite lame d'acier bien trempée. Des paris considérables s'engagent sur l'issue du combat, qui ne se prolonge jamais bien longtemps, et qui se termine ordinairement par la mort d'un des deux adversaires. Pendant fort longtemps, en Angleterre et dans le nord de la France, ces jeux cruels ont été aussi en faveur; mais aujourd'hui, grâce à des lois sévères, ils ont complètement cessé. Le coq anglais de combat, dont on élève encore des spécimens, ressemble au coq malais, avec des formes plus élégantes, une crête plus fine, des jambes plus nerveuses, une queue plus longue, plus gracieusement recourbée. La poule a les

mêmes caractères généraux, mais sa queue est très effilée et portée presque horizontalement. Le coq, à l'âge adulte, pèse cinq à six livres; son allure est majestueuse, sa démarche fière et provocante. Quand on le destinait au combat, on lui coupait, dans le jeune âge, la crête, les barbillons et les oreillons, qui donnaient prise au bec de l'adversaire, et cette mutilation imprimait à la tête une physionomie fort étrange; mais aujourd'hui on laisse volontiers subsister ces appendices charnus, qui sont d'un beau rouge vermillon. Les joues offrent également, comme dans le coq malais, une teinte écarlate qui accentue, pour ainsi dire, l'expression sinistre de la physionomie.

A la race anglaise de combat correspond un très grand nombre de variétés qui se distinguent par la couleur du plumage et la nuance du bec et des pattes : il y a la *variété rouge au plastron noir*, au bec noir, aux joues violettes, aux tarses plombés; la *variété dorée* et la *variété argentée à ailes de canard*, ainsi nommées à cause de leurs ailes dont les couvertures offrent des reflets métalliques; la *variété pâle*, au plumage fortement teinté de rouge, au bec bleu, aux tarses blancs, jaunes ou olivâtres; la *variété blanche*, la *variété papillotée*, la *variété coucou*, etc.

En général, les coqs et les poules de toutes ces variétés ont un caractère détestable, éminemment querelleur; ils



Coq et Poule de Yokohama. — Dessin de Freeman.

s'attaquent non seulement à leurs semblables, mais encore aux paons, aux pintades, aux oies et aux canards : aussi plusieurs propriétaires qui, à titre de curiosité, en avaient introduit dans leurs basses-cours, se sont-ils empressés de s'en défaire.

CONSEILS D'UN PÈRE DE FAMILLE.

Fin. — Voy. p. 78.

Casawhatchie, S. C., 26 décembre 1861.

Ma chère fille, ayant distribué à mon entourage les chétifs cadeaux de Noël que j'avais réunis, j'ai cherché quelque chose pour vous. Il est difficile en ce temps de guerre de se procurer même des bagatelles. Je vous ai adressé ce que j'ai cru devoir vous être plus utile pendant notre séparation. Quoique stigmatisé comme un « vil métal », l'or ne m'a jamais paru dangereux : c'est selon l'usage qu'on en fait. Afin de n'en pas manquer, bornez vos dépenses au nécessaire. En compensation de cette vile « poussière », je vous envoie quelques odorantes violettes que j'ai cueillies pour vous ce matin, toutes couvertes d'une épaisse gelée blanche dont les cristaux étincelaient au soleil comme des diamants, et en faisaient une broche d'une rare beauté et d'un travail exquis qu'un monde d'argent ne saurait payer. Cependant elle ne coûte rien. Admirez comme Dieu pourvoit à nos plaisirs : puisse-t-il vous garder et vous protéger, ma chère fille! De toutes les calamités de la guerre, la plus difficile à supporter est peut-être la séparation des familles et des amis. Loin de vous, je regrette de ne pouvoir rien pour votre bien-être... J'espère que, sans abri, sans asile, vous cherchez à vous rendre utile et à être satisfaite de votre lot. Occupez-vous à aider ceux qui sont encore plus dépourvus... Pensez toujours à votre père.

A.-E. Lee.

— Une lettre à une autre de ses filles, qui venait d'atteindre sa seizième année, respire la même profonde et paternelle tendresse.

Savannah, 26 février 1862.

Avez-vous réellement accompli vos seize ans? C'est un

charme, et j'ai plus que jamais besoin de vous revoir; mais quand sera-ce, ma chérie? je n'en ai nulle idée! J'espère, après cette cruelle guerre, nous retrouver tous réunis et jouir de quelques années près de mes chers enfants qui égayeront mes derniers jours. Je suis bien aise que vous progressiez dans vos études et que les rapports de vos maîtresses soient de plus en plus favorables : votre mère m'en a écrit. Il faut continuer dans cette voie jusqu'aux vacances, époque à laquelle vous pourrez, j'espère, rejoindre votre mère. Il y a bien longtemps que je ne vous ai vue, et vous devez être bien grande. Rob assure que vous êtes tout à fait une jeune personne. Je suis devenu si vieux et si changé que vous ne me reconnaîtriez pas; mais je vous aime tout autant qu'autrefois, et vous savez ce qu'est cet amour. Rappelez-moi aux S..., à votre cousine Mme..., et dites-leur combien je leur suis obligé de leur bonté pour vous. Je suis sûr que vous l'appréciez et que votre conduite et vos manières sont de nature à leur rendre agréables votre présence et votre société.

J'espère que vous serez aimée et admirée de tous mes amis et que vous cultiverez l'affection de tous les gens vraiment bons et vertueux. Je me réjouis que l'air de S... vous convienne si bien. Est-ce parce qu'on accuse de vulgarité les jeunes filles qui mangent trop, que vous vous condamnez à l'abstinence? Ne poussez pas la chose trop loin.

Que le Tout-Puissant vous guide, vous garde et vous protège! J'ai peu de temps pour écrire, ma chère fille. Il vous faut excuser la brièveté et l'insignifiance de mes lettres. Écrivez quand vous le pouvez, et aimez toujours votre père dévoué. A.-E. Lee.

LES ÉPREUVES D'ÉTIENNE.

Suite. — V. p. 58, 65, 82, 111.

XXVIII

J'éprouvais une grande fatigue, comme à la suite d'une marche trop prolongée. Ce fut Françoise qui m'aida à me coucher. Je vis comme dans un rêve qu'elle dépliait le journal et qu'elle en tirait une petite chemise de nuit et différents objets de toilette.

— N'oublie pas ta prière, me dit-elle au moment où j'allais monter dans le petit lit.

Je me mis à genoux et je récitai ma prière tout haut, comme d'habitude. Depuis que je savais prier, Françoise m'avait appris à terminer ma prière par une phrase que je récitais un peu machinalement :

— Mon Dieu! faites que je sois bien sage et bien bon, pour que vous me mettiez un jour avec maman!

Cette fois, j'ajoutai de moi-même :

— Et avec mon pauvre papa qui est mort!

Françoise m'embrassa brusquement et se hâta de me mettre au lit et de me border.

— Il a prié pour son papa!

Je ne sais pas qui prononça ces paroles, ni même si elles furent prononcées, car je tombais de sommeil et mes idées s'embrouillaient dans ma tête. Il me sembla ensuite que l'on fermait doucement la porte d'entrée, et qu'une personne dont le pas était très léger allait et venait par la chambre.

XXIX

Quand je me réveillai le lendemain matin, il faisait grand jour. Mon premier mouvement fut un mouvement de surprise; j'avais dormi si profondément que je ne me souvenais plus de ce qui s'était passé la veille, et je ne pouvais pas comprendre pourquoi j'étais dans une chambre que je ne connaissais pas.

Mes yeux tombèrent sur un guéridon qui était à côté de la fenêtre, et j'y vis, déplié tout au large, le journal où Françoise avait empaqueté la veille toutes mes petites affaires.

Je reconnus le titre. C'était le journal que papa lisait d'habitude quand je travaillais à côté de lui.

Je me rappelai tout, et je me cachai la figure dans mon oreiller, pour que Mme Borel ne m'entendît pas pleurer.

Cependant, au bout de quelques minutes, j'éprouvai un désir presque irrésistible de revoir le journal, et je me tournai du côté du guéridon. Pendant que je regardais fixement cette grande feuille de papier imprimé, dont la vue m'était si familière, un autre objet dont la vue m'était bien familière aussi, et bien chère surtout, s'offrit à mon imagination avec la netteté de la présence réelle.

Par-dessus le bord supérieur du journal, je voyais apparaître la figure de mon père qui me souriait silencieusement comme d'habitude.

C'était la première fois, depuis le moment où l'on m'avait tout appris, que mon imagination se représentait mon père tel que j'avais l'habitude de le voir. Jusque-là, sans rien préciser, elle m'avait offert des images vagues, enveloppées de mystère, toutes marquées du sceau de la mort, et dont je me détournais avec horreur.

XXX

Je fermai les yeux pour contempler en moi-même l'image de mon père, que je venais de ressaisir, et pour l'imprimer bien profondément dans ma mémoire. Mon cœur fut soulagé d'un grand poids; jusque-là, en effet, j'avais été partagé entre le désir de songer à mon pauvre papa et la crainte de le voir si changé, si changé, que je ne pourrais même plus le reconnaître.

Mme Borel entra tout doucement, et j'ouvris les yeux.

— Veux-tu manger un peu de chocolat? me demanda-t-elle, après m'avoir embrassé.

Je lui dis que je voulais bien, et pendant qu'elle s'en allait donner des ordres, je regardai tout le temps le journal de mon père,

Elle apporta le chocolat elle-même, et s'assit à côté de moi, pendant que je mangeais d'assez bon appétit.

Tout à coup je lui dis :

— Je n'ai plus peur de papa, maintenant!

Elle me regarda avec surprise.

— Non, repris-je aussitôt, je n'ai plus peur de lui, parce que quand je ferme les yeux, je le revois comme il était quand il lisait son journal et qu'il me regardait pardessus pour me sourire. Le voilà, son journal, ajoutai-je en étendant la main vers le guéridon, et, si vous n'en avez pas besoin, je voudrais le garder.

Elle se leva sans rien dire, prit le journal, effaça les faux plis avec la paume de sa main, le replia, et me le tendit d'un air grave et pensif.

XXXI

— Mais, m'écriai-je tout à coup, il doit être temps d'aller en classe!

— Tu n'iras pas en classe aujourd'hui, me dit Mme Borel, et Frédéric te tiendra compagnie.

Vers les neuf heures, Françoise arriva, apportant différents objets, entre autres ma boîte à couleurs et mon carton d'images.

— Tu as bien fait, lui dis-je gravement, car tu comprends qu'aujourd'hui Frédéric et moi nous ne pouvons pas sauter, et courir, et crier, comme les autres jours. Tu sais, ajoutai-je tout bas, hier soir j'avais peur de papa, maintenant je n'en ai plus peur !

Il faut croire que Mme Borel lui avait expliqué le mystère, car elle ne témoigna aucune surprise, et me dit simplement : — Tu as bien raison de n'avoir pas peur de lui. C'était un si brave homme, qui t'aimait tant!

Quand nous nous mîmes à peindre, Frédéric et moi, il me tomba sous la main une gravure à moitié coloriée. Je l'avais commencée l'avant-veille sous les yeux de mon père. Je la mis à part, telle qu'elle était, comme un souvenir.

Dans l'après-midi, comme nous jouions au sable sous la grande tonnelle du fond du jardin, je vis Mme Borel s'avancer vers nous, suivie de quatre personnes vêtues de noir.

Je reconnus de loin mon oncle Négrier, sa femme et ses deux fils, Paul et Louis. Mon oncle Négrier était négociant en vins à Bercy, sa femme était la sœur de mon père. Comme le commerce des vins occupait toute la famille, les Négrier, comme les appelait mon père, n'étaient jamais venus nous voir à Fontainebleau. Mais, mon père et moi, nous étions allés à deux reprises différentes passer quelques jours chez eux, et j'avais conservé le meilleur souvenir de ces courtes visites.

XXXII

Pendant que les Négrier s'avançaient lentement le long de la grande allée, je me demandai par quel hasard ils se trouvaient à Fontainebleau, eux qui ne pouvaient jamais quitter leur maison de commerce. Je me demandai aussi comment il se faisait qu'ils connussent Mme Borel, et même assez intimement pour lui faire visite.

Tout à coup, j'eus un serrement de cœur en songeant qu'ils étaient habillés de noir à cause de la mort de papa, et qu'ils étaient venus pour l'enterrement.

— Là, sous la tonnelle! dit Mme Borel.

Et elle se mit de côté pour laisser passer mon oncle, ma tante et mes cousins.

En même temps elle appela Frédéric, qui courut la rejoindre.

J'attendais, debout et immobile, ce qui allait se passer.

Ce fut ma tante qui entra la première ; elle fit quelques pas en avant et me prit dans ses bras. Elle ne put prononcer une parole et se mit à sangloter. Je me mis à sangloter aussi.

— Là, là, bellement! dit mon oncle d'une voix sonore; du courage, c'est la vie, après tout.

Ma tante ne répondit rien. Elle tira son mouchoir de sa poche et se retira à l'écart.

Mon oncle Négrier, une manière de géant, m'enleva comme une plume et me dit :

— Mon petit homme, c'est une grande perte, mais tu ne restes pas seul, sois tranquille. Du courage, c'est la vie, et nous serons pour toi de bons parents.

— Bien sûr ! dirent mes cousins Louis et Paul, que je considérais comme des hommes faits, et qui étaient d'une taille gigantesque comme leur père.

Ils m'enlevèrent à bout de bras, comme avait fait mon oncle. *La suite à la prochaine livraison*

EN AVANT.

I

Laissez les morts enterrer leurs morts. Ne perdez pas les occasions du moment présent dans un coup d'œil rétrospectif inutile. Les plus mauvais ne doivent pas désespérer d'eux-mêmes; encore bien moins ceux qui se sont laissé entraîner à commettre une faute dans un moment de colère. L'avenir s'ouvre devant vous : entrez-y plein d'une humble reconnaissance, et rejetez loin de vous les taches de votre passé. Ainsi, et seulement ainsi, vous pouvez réparer les fautes d'antrefois. W. Farrer.

II

Que sert de pleurer le passé? Ceux-là seuls ont du courage qui acceptent l'avenir sans crainte, et ne regrettent du temps d'autrefois que leurs fautes.

H. Perreyve.

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS

AVANT 1789.

Suite. — Voy. p. 32, 94.

CLOUTIER. — Dans l'ancienne France, il y avait deux sortes de cloutiers, les cloutiers d'épingles et les cloutiers tout court.

Les premiers faisaient partie de la corporation des épingliers-aiguilletiers; les seconds fabriquaient et vendaient des clous en qualité de membres de la communauté des cloutiers-lormiers-étameurs-ferronniers. Tel est du moins le nom que portait au dix-huitième siècle cette réunion de métiers qui, bien que distincts à l'origine, avaient fini par n'en plus former qu'un seul, tant à cause de l'analogie de leurs produits que de l'importance restreinte de leur commerce.

Au treizième siècle, les cloutiers s'intitulent « feiseurs de claus pour atachier boucles, mordants et membres sur courroies. » Leurs attributions étaient donc fort limitées; car il va sans dire que ces beaux échantillons de clous, de grandes dimensions, en fer ciselé, repoussé et souvent étamé, que nous a laissés le moyen âge et dont on peut voir un grand nombre encore en place aux portes de nos anciennes églises, n'étaient point l'œuvre des cloutiers; les forgerons, les « fèvres », comme on disait alors, les serruriers, les fondeurs, fabriquaient seuls des pièces de cette dimension.

Les cloutiers de Paris, d'après les Statuts d'Étienne Boileau, pouvaient avoir autant d'ouvriers que bon leur semblait, mais il ne leur était permis de prendre qu'un seul apprenti à la fois.

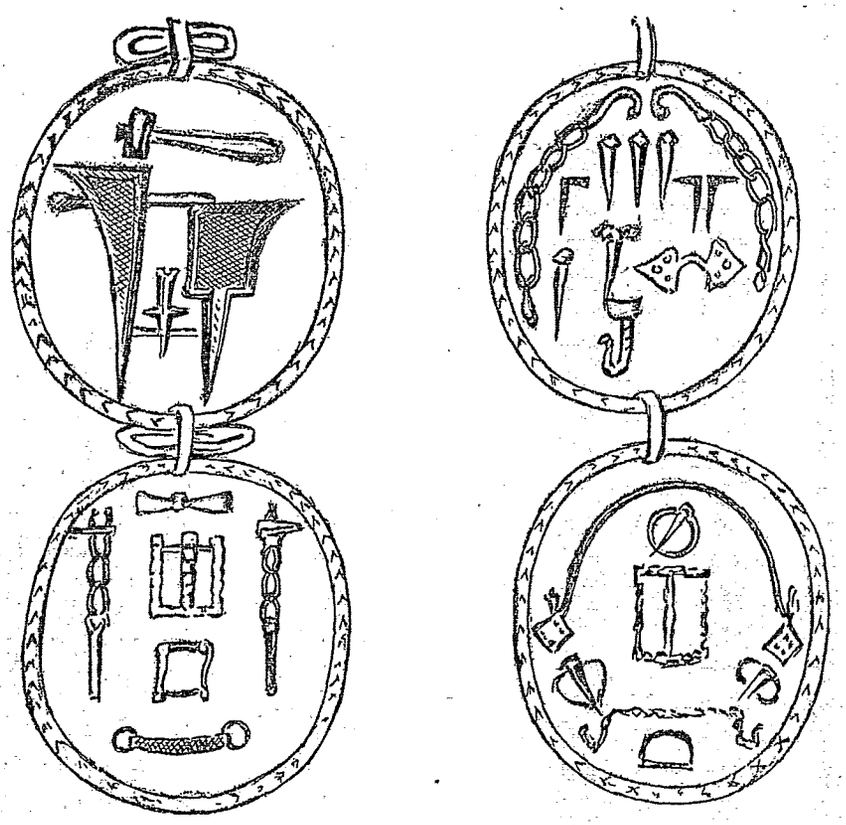
Ces règlements nous apprennent qu'il y avait aussi des cloutières, car il y est dit que « se aucun vallet du mestier se marie, il ne puet mettre sa fame au mestier devant qu'il ait son mestier tenu un an et un jour. » Dans les autres

corps de métiers, nous trouvons bien des femmes tenant boutique, mais en général ce n'est que dans le cas où, le mari venant à décéder, il est permis à la veuve, en s'astreignant à certaines formalités, de continuer le métier.

L'apprentissage durait six ou huit ans. Passé ce temps, l'apprenti était reçu ouvrier, puis maître.

Une clause assez intéressante est celle qui permet à l'ouvrier de travailler au dehors pour le public quand le maître n'a pas d'ouvrage à lui donner.

Les ouvriers possédaient donc comme un droit ce qui dans les autres métiers n'était considéré que comme une licence. Il s'établissait de la sorte une espèce de concurrence entre le maître et l'ouvrier, circonstance qui devait souvent permettre à ce dernier d'ouvrir boutique pour son propre compte bien plus tôt que cela ne se pratiquait dans les autres métiers. Toutefois, les cloutiers ne furent jamais fort nombreux : on en comptait dix-neuf à Paris en 1292, et vingt en 1300.



Les instruments des Cloutiers. — D'après une image de la corporation des Cloutiers de Paris au dix-septième siècle. (Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale.)

Les statuts des cloutiers-épingliers étaient, au treizième siècle, à peu près semblables à ceux des cloutiers : même nombre d'apprentis, même durée de l'apprentissage, dont le contrat devait être passé en présence de deux maîtres au moins.

Deux prud'hommes de la communauté avaient la surveillance des ateliers et devaient veiller à l'instruction des apprentis ainsi qu'à la bonne exécution des travaux.

Épingliers et cloutiers devaient le guet au roi ; mais, en revanche, ils étaient exempts de l'obligation de porter leurs produits au marché à certains jours de la semaine, ainsi que cela se pratiquait dans plusieurs métiers.

Les étrangers, après avoir fait preuve de leur savoir devant un certain nombre de maîtres choisis à cet effet, étaient admis à exercer librement.

Dans les statuts des cloutiers de Rouen, qui datent de 1501, nous trouvons quelques modifications importantes. Les règlements du treizième siècle, pour Paris, ne donnent que peu de renseignements sur l'organisation de la corporation ; ici, au contraire, nous sommes en face d'une communauté régulièrement administrée par trois gardes élus par les maîtres, rééligibles de trois ans en trois ans. L'apprentissage ne dure que trois ans, au bout desquels l'apprenti fait un chef-d'œuvre au domicile de l'un des gardes. Chacun doit payer dix sous tournois en entrant dans la corporation : cinq aux gardes, cinq à la confrérie de Sainte-Anne, fondée en l'église des Augustins de Rouen.

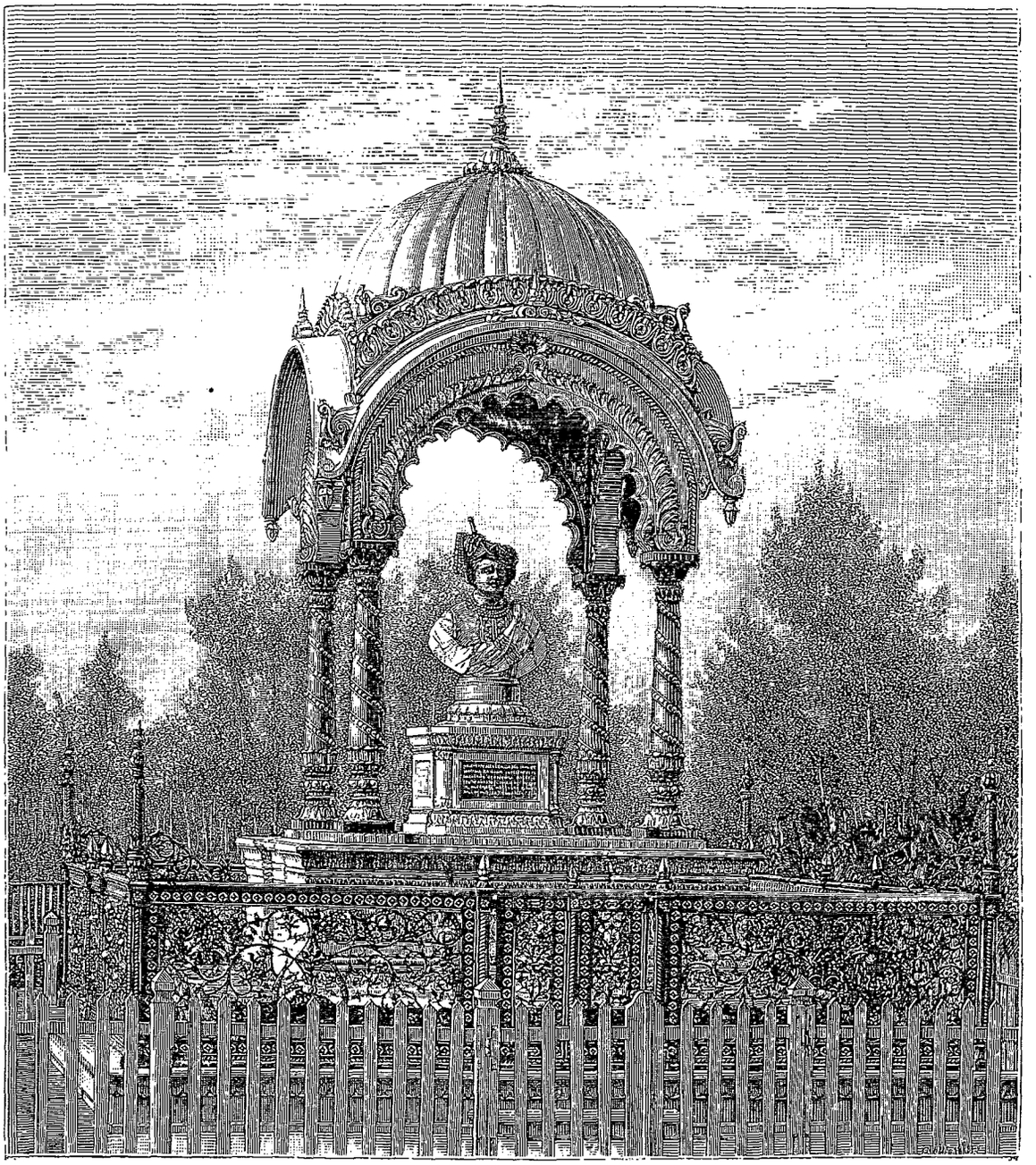
Ces mêmes statuts donnent une foule de renseignements curieux sur la forme, la dimension et le poids des clous, dont le millier doit peser un certain poids fixé d'avance.

Disons maintenant quelques mots de la manière dont la corporation était organisée quand elle fut supprimée à la révolution. Quatre jurés régissaient la communauté. Deux d'entre eux étaient réélus chaque année et choisis l'un parmi les anciens, l'autre parmi les nouveaux maîtres.

Le nombre des apprentis avait été porté à deux et le nombre des années d'apprentissage réduit à cinq. Le compagnonnage durait deux ans pour les ouvriers de Paris, trois ans pour ceux de province. Le chef-d'œuvre exécuté au bout de ces sept ou huit années d'études donnait le droit d'exercer librement le métier.

La suite à une autre livraison.

BUSTE D'UN PRINCE INDIEN MORT A FLORENCE.



Monument funéraire d'un prince indien, à Florence. — D'après une photographie.

A la pointe extrême de la célèbre promenade des *Cascine*, là où commence la campagne et où on aperçoit les collines, à quelques pas du pauvre Arno, jaune et presque toujours languissant, on a élevé un monument funèbre à la mémoire d'un jeune prince indien mort à Florence. Le buste en marbre peint qui surmonte le piédestal donne l'illusion de la vie; il a été sculpté par Fuller en 1874. Au-dessous on lit cette inscription :

Monumento alla memoria del principe indiano Rajaram Chuttraputti, maharajah di Kolhapour, morto a vent un anno in Firenze il XXX giorno di novembre MDCCC LXX quando dall' Inghiltera tornava alla patria.

(Monument à la mémoire du prince indien Rajaram Chuttraputti, souverain de Kolhapour, mort à vingt et un ans à Florence, le 30 novembre 1870, comme il revenait d'Angleterre en retournant vers sa patrie.)

On a gravé sur les autres côtés du piédestal une inscription anglaise et deux inscriptions indiennes.

Les funérailles du prince eurent lieu autant que possible suivant les rites de sa religion. Son corps fut incinéré.

Plus d'un autre Indien a son tombeau en Europe. Le célèbre réformateur religieux Ram-Mohun-Roy [1] étant mort à Bristol, le 27 septembre 1833, un monument de style oriental lui a été élevé dans le cimetière de cette ville par son disciple et ami Dwarkanath-Tagore, qui mourut lui-même en Angleterre quelques années après.

[1] Voy. t. I, 1833, p. 371.

CAPTIVITÉ DE RICHARD CŒUR-DE-LION

EN ALLEMAGNE.

1193-1194.

D'après les récentes recherches d'un savant académicien (1), voici ce que l'on sait de plus précis sur la captivité de Richard Cœur-de-Lion en Allemagne pendant l'année 1193-1194.

Richard était parti, en octobre 1192, de la Palestine où ses exploits pendant la troisième croisade lui avaient acquis ainsi qu'en Europe une grande renommée. Il ne manquait à sa gloire que de n'avoir pas pu prendre Jérusalem ; du moins, avant son départ, avait-il conclu avec le sultan Saladin un traité qui assurait aux chrétiens la possession de la Palestine depuis Jaffa jusqu'à Tyr et leur permettait la visite des lieux saints.

Il aborda en Sicile, où il était certain d'être bien accueilli par le roi Tancrède de Lecce, qui lui avait dû en grande partie sa couronne, convoitée par l'empereur Henri VI, fils de Frédéric Barberousse.

En partant de Sicile, Richard devait hésiter sur la route qu'il lui fallait suivre pour arriver à ses États. Le plus court eût été de traverser le midi de la France afin d'atteindre la Normandie ; mais Philippe-Auguste, qu'il avait gravement offensé en plusieurs circonstances, épiait son retour et était résolu à s'emparer de sa personne.

Il n'y avait pas plus de sécurité à faire un détour par l'Allemagne, l'empereur n'ayant pas moins de griefs contre lui et ne pouvant manquer de saisir une occasion de se venger.

Cependant il fallait choisir entre ces deux itinéraires, et on croit que Richard eut d'abord l'intention de faire voile vers Marseille. Mais des tempêtes s'élevèrent, et, après avoir erré en vue des côtes de l'Algérie, il fut porté à Corfou.

Là, il loua les embarcations de deux pirates pour deux cents marcs d'argent : il avait avec lui deux ecclésiastiques, un Poitevin, maître Philippe, son chapelain Anselme, et quelques templiers.

Il se dirigea vers le fond de l'Adriatique et, surpris par une nouvelle tempête, il échoua entre Aquilée et Venise. Son navire avait été brisé et sans doute une partie des hommes de sa suite avaient péri. Il conçut le projet de traverser les montagnes au nord du Tyrol pour gagner la Bohême et l'Allemagne du nord, où il eût été en sécurité, ces pays étant hostiles à l'empereur ; mais il ne pouvait éviter de passer par le territoire du duc Léopold V d'Autriche, qu'il avait violemment outragé à Saint-Jean-d'Acre en faisant jeter sa bannière du haut d'une tour dans la boue d'un fossé.

Arrivé à Gœritz, il jugea qu'il lui était nécessaire de se procurer un sauf-conduit à titre de croisé ou de pèlerin. Il était vêtu en marchand : ses cheveux et sa barbe, qu'il avait laissé croître démesurément, le rendaient méconnaissable. Mais plus de prudence eût mieux servi qu'un déguisement. Il envoya demander le sauf-conduit au comte de Gœritz, qu'il savait cependant ne pas pouvoir lui être favorable, et, avec une libéralité qui se conciliait peu avec son costume et ceux du petit nombre de personnes qui l'accompagnaient, il joignit à sa demande le don d'un anneau monté de trois rubis qu'il avait acheté à un Byzantin. Probablement ce fait particulier était connu.

— « Cet anneau, dit le comte, ne peut être que celui du roi Richard » ; et, tout en accordant le sauf-conduit qu'il ne croyait pas pouvoir refuser à un croisé, il donna ordre de suivre les traces du prétendu marchand.

Par bonheur cette fois pour Richard, le chevalier envoyé à sa poursuite se trouva être un Normand, nommé Roger d'Argenton, qui, l'ayant découvert dans une auberge, le conjura de fuir.

On était en plein hiver et les montagnes de Styrie étaient couvertes de neige. Richard s'engagea à pied dans ces passages difficiles, où il perdit peu à peu ses compagnons, et descendit dans la basse Autriche, sur la terre même de son plus mortel ennemi Léopold V, vassal de l'empereur.

Toutefois, il n'était plus qu'à deux heures de marche de la Bohême, et s'il ne s'était pas arrêté, il eût échappé à ses ennemis. Mais, épuisé de fatigue, il courut la chance de prendre un peu de repos dans une des plus pauvres maisons d'un faubourg de Vienne.

Vienne n'était, en ce temps-là, qu'une petite ville, et ses habitants étaient peu civilisés. Ils avaient appris, par de vagues rumeurs, que le roi Richard avait été vu dans les pays voisins, et, pleins de haine contre cet ennemi de leur maître, ils espéraient chaque jour apprendre qu'il était arrêté ou qu'il avait péri.

Quelque soin que Richard prît de ne pas sortir de la misérable demeure où il ne se proposait de rester que peu d'heures, il lui fallait pourtant se procurer quelque nourriture.

Un jeune homme qui l'accompagnait, et dont on n'a pas conservé le nom, alla chercher des provisions, et pour les payer fut obligé de changer une pièce d'or. Ce n'était pas en ce temps-là une chose très commune que l'or, surtout dans le petit commerce : on eut des soupçons. Le jeune homme vint une seconde fois faire quelque autre emplette, et l'on remarqua qu'il portait à sa ceinture deux gants très fins qui ne pouvaient appartenir qu'à un noble et riche personnage.

On arrêta ce jeune homme, on l'interrogea : il chercha d'abord à dissimuler la vérité ; mais on le mit sans plus de formalités à la torture, chose simple et ordinaire à cette époque, et on obtint de lui ce qu'on voulut. Aussitôt un grand nombre de gens se précipitèrent vers la maison où était Richard : on l'injuria, on lui jeta des pierres, on le somma de se rendre. Il répondit avec calme qu'il ne se rendrait qu'au duc Léopold en personne. Le duc averti accourut, se montra courtois, et, résistant à la multitude de plus en plus furieuse et menaçante, il fit transporter le roi au château de Dürenstein sur le Danube.

En même temps, il dépêcha un messager à l'empereur, qui, en apprenant que Richard était prisonnier, s'écria : « Cette capture vaut de l'or et des diamants. » On sait combien Henri VI était cupide.

La nouvelle de cet événement agita toute l'Europe. L'Angleterre réclama son roi. Mais l'intention de l'empereur était bien de ne le rendre qu'à de bonnes conditions. Jusque-là, du reste, Richard ne lui appartenait pas encore ; il dut l'acheter à son vassal qui avait fait la prise. Il eut beau remontrer qu'il ne convenait pas qu'un roi fût le prisonnier d'un duc, Léopold ne consentit à se dessaisir de

(1) *La Captivité de Richard Cœur-de-Lion en Allemagne*, par Jules Zeller (*Journal des savants*, décembre 1880, etc.).

Richard qu'après que son souverain se fut engagé solennellement à lui payer la moitié de la rançon qu'on exigerait, à le garantir contre l'excommunication qu'il pouvait encourir pour avoir arrêté un pèlerin, et enfin à ne point faire souffrir le prisonnier dans son corps. Henri VI n'éleva point d'objection et se fit livrer Richard, auquel il apprit que, pour recouvrer sa liberté, il aurait à payer 100 000 marcs d'argent, et à mettre à sa disposition 50 vaisseaux de guerre équipés et montés, 100 chevaliers et 50 archers. Il y eut un moment où Henri voulut ajouter cette clause que Richard se mettrait lui-même à la tête de ces hommes d'armes pour marcher contre Henri de Brunswick, son neveu; mais Richard refusa et déclara qu'on lui ôterait plutôt la vie. Ce furent l'abbé de Cluny et l'évêque anglais d'Ely qui, en dernier lieu, vinrent négocier avec l'empereur.

Richard arriva le dimanche des Rameaux à Spire, où se tenait la diète. Le troisième jour de la semaine sainte, on l'amena devant l'assemblée. L'empereur, assis sur son trône, présidait : il prit la parole et accumula un grand nombre d'accusations contre le roi d'Angleterre. Il lui reprochait notamment de lui avoir fait perdre le royaume d'Apulée et de Sicile, d'avoir déposé un de ses parents du royaume de Chypre, d'avoir fait assassiner le roi Conrad de Montferrat, d'avoir envoyé des assassins contre le roi de France sur l'instigation des Infidèles, d'avoir souillé la bannière du duc Léopold d'Autriche, etc.

Richard répondit avec beaucoup de dignité : « En beaucoup de choses, dit-il, entraîné par la passion, il avait pu pécher, mais il n'avait aucun crime sur la conscience. On l'accusait : où étaient les preuves? où était l'accusateur? Ce ne pouvait pas être l'empereur lui-même, qui eût été juge et partie. Quand les formes juridiques seraient observées, il donnerait toutes les preuves de son innocence que les princes voudraient déterminer. Jusque-là, il n'était qu'un prisonnier au pouvoir de l'empereur, qui pouvait, du reste, ordonner ce qu'il lui plairait. »

Ces paroles, prononcées fermement et simplement par ce guerrier illustre, émurent vivement les princes présents. Ils pouvaient se demander quelle était l'intention de l'empereur. S'agissait-il d'un procès? allait-il soumettre Richard à leur jugement? Mais, scène étrange! on vit aussitôt Henri descendre de son trône, embrasser son prisonnier, l'appeler son ami, et lui promettre sa protection et ses bons offices pour une réconciliation avec Philippe-Auguste.

Le traité fut signé le lendemain. Le prix de 100 000 marcs d'argent fut maintenu; mais Richard n'eut à fournir, pour une année de service, outre cinquante galères, que vingt chevaliers.

Cependant Richard ne fut pas immédiatement rendu à la liberté : il devait rester en captivité jusque après l'exécution du traité; or, les 100 000 marcs d'argent n'étaient pas une chose facile à trouver.

Provisoirement, Richard fut transféré au château de Trifels, en Alsace.

Ce château, situé dans la vallée de la Gueich, se composait en réalité de trois châteaux forts très imposants, presque inaccessibles, reliés par de hautes murailles que protégeaient des tours élevées sur les rocs à pic, et garnies de créneaux, de meurtrières et de mâchecoulis. On assigna pour demeure à Richard une des tours élevées sur la pointe la plus abrupte de Scharfenberg, carrée et bâtie en grès rouge des Vosges : c'était dans son enceinte, dont on voit encore les restes, que Henri VI faisait garder les trésors de l'empire.

Il faut constater, d'ailleurs, que la captivité de Richard n'était point dure : il lui était permis de chasser sur la montagne ou dans les plaines en compagnie de chevaliers allemands, et il pouvait rencontrer des ménestrels, des trouvères; mais aucun document historique sérieux ne parle de ce célèbre trouvère Blondel, qui joue un rôle si touchant dans la légende. (1)

La fin à une autre livraison.

LA PROPRIÉTÉ

CHEZ LES INDIENS DU CHIRIGUI (AMÉRIQUE CENTRALE).

Chez ces Indiens, la propriété est tellement individuelle qu'elle reste entièrement distincte entre le mari et la femme. Chaque jour, le mari achète à la femme ce qu'il lui faut d'aliments pour vivre; de son côté, la femme achète à son mari les poissons ou le gibier qu'il rapporte. Il est cependant des circonstances où la division de la propriété est difficile. Par exemple, il n'y a qu'un cheval, qui appartient à l'un ou à l'autre époux, et il faut voyager à deux; la coutume alors est que le ou la propriétaire du cheval s'installe sur la selle et le conduit : l'autre s'assied en croupe, mais à rebours. (2)

NOTRE TEMPS.

Si vous aviez assisté aux misères des temps antérieurs, vous pardonneriez beaucoup au vôtre. De grands biens, inconnus de nos pères, nous sont assurés : une paix presque constante, une douceur dans les lois et les mœurs, une régularité dans l'administration, une égalité qui aurait passé pour chimérique, un rapprochement inouï des peuples. N'est-ce là rien? Je vis porté dans une espérance qui arrête mes mépris; je compatis et je pardonne beaucoup, l'œil fixé sur un avenir qui remplit mon âme.

LACORDAIRE.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

1799 — 1800

Suite. — Voy. p. 67.

Arrivons maintenant au costume féminin, et parlons un peu de la chaussure. Disons d'abord que nous ne mentionnerons point toutes les espèces de souliers, par la raison que les journaux de modes du temps sont unanimes à déclarer qu'on voit autant de souliers différents que de pieds chaussés. Bornons-nous donc à constater qu'en général les souliers étaient découverts, pointus et sans talons; mais que leur couleur, leurs ornements et la manière de les attacher variaient à l'infini. Les unes y mettaient des rubans, les autres des boucles; les unes les laçaient, les autres enroulaient les cordons autour de la jambe, à la mode antique; d'autres enfin les portaient sans lacets ni cordons. Il y en

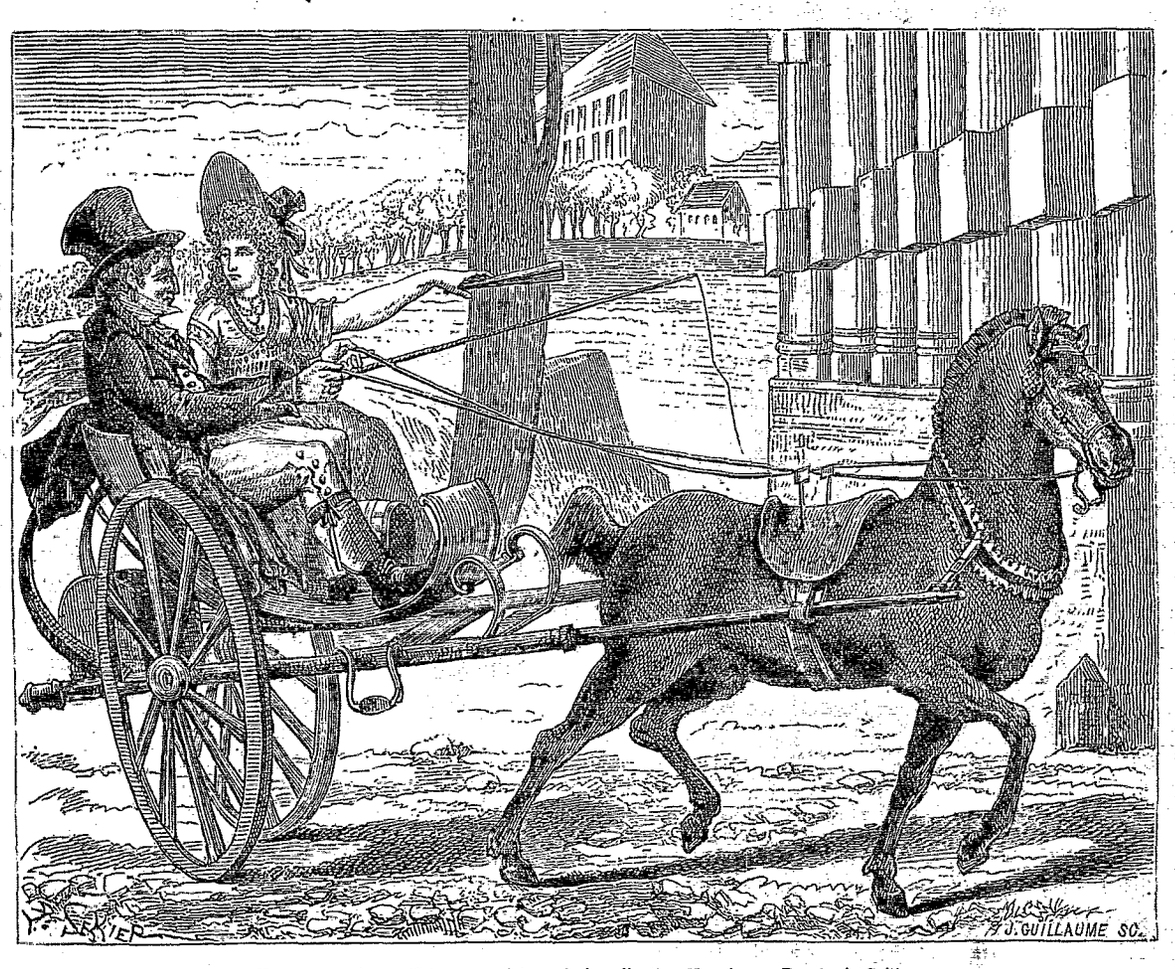
(1) Il n'est question de la découverte de Richard par Blondel, en Autriche, que par la *Chronique de Rains*, qui a peu d'autorité, et par un récit que Claude Fauchet, au seizième siècle, dit avoir emprunté à un manuscrit français.

(2) *Explorations aux isthmes de Panama et de Darien.*

avait de blancs, de roses, de rouges, de jaunes, de brodés, de brochés, de dorés, tous plus élégants les uns que les autres, et n'ayant qu'un défaut, celui de craquer en dix endroits sitôt que l'on marchait. « Le cothurne est le dieu du jour, le cothurne agrafé avec un gland sur le milieu de la jambe; et pour vingt écus Coppe le fait d'*un coloris, d'une fraîcheur, d'une élégance, d'une poésie* à n'être pas indigne du pied de madame de Staël; et si demain vous le faites revenir pour un cothurne déchiré, l'artiste, après avoir regardé, manié, ausculté, après avoir hoché la tête en homme qui cherche vainement une explication, se frappant le front tout à coup après un grand silence, et comme illuminé d'une idée soudaine : « Ah! parbleu, dira le *Tibulle* du cothurne, je gage cinquante louis que madame aura marché. » (De Goncourt.)

De la chaussure nous passerons aux bas, pour lesquels nous aurons tout dit en mentionnant les bas de soie blancs ou rayés, avec ou sans « fourchettes. » C'est un objet dans le choix duquel on pouvait aisément faire preuve de coquetterie, et avec raison, puisque le soulier le laissait apercevoir sur le pied et que la robe, généralement relevée d'un côté, laissait voir tout à fait la jambe.

Parlons maintenant des robes. Légères, de mousseline ornée de pois de couleur ou de bouquets de fleurs imprimés, pour l'été; de soie, de satin, ornées de rubans de diverses teintes, pour la mauvaise saison, on les portait



En promenade. — Estampe satirique de la collection Hennin. — Dessin de Sellier.

toujours longues et flottantes, à taille fort courte, ce qui, joint à la mode inconvenante de se décolleter outre mesure, réduisait le corsage aux dimensions les plus modestes.

L'été, les robes n'avaient pas de manches; et comme les reines de la mode prolongeaient ou devançaient la belle saison au gré de leurs désirs, le tout pour faire assaut de coquetterie et de nouveauté, et que les bras de ces dames auraient pu se fort mal trouver des intempéries des saisons, on mettait des gants de peau montant parfois plus haut que le coude.

La suprême élégance était de porter des manches en tricot de soie blanche ou couleur chair; de la sorte, le bras paraissait nu, et la coquette évitait les fluxions de poitrine.

Par-dessus la robe, on mettait soit un caraco, « un corset » de soie de couleur voyante, très juste, modelant bien les épaules, bordé de passementeries ou d'une bande de fourrure légère, de duvet de cygne; soit un châle ou une écharpe à bordure brochée et garnie de franges. Ce corset, largement ouvert sur la poitrine, encore plus court par devant que par derrière, laissait voir une ceinture fort large ornée de paillettes ou de clinquant, qui rivalisait d'éclat avec les broches, les colliers, les pendants d'oreilles, les diamants vrais ou faux dont la poitrine et le chef étaient surchargés.

Toutes les femmes n'étaient pas attifées de la sorte; beaucoup avaient une mise plus simple, et d'une robe de mousseline plus ou moins habilement chiffonnée, d'un ruban mis à propos dans les cheveux, savaient tirer plus d'effet que les autres de tous ces oripeaux bariolés.

Mme de Staël, par exemple, nous semble avoir suivi la mode d'un peu loin et l'avoir même interprétée tout à

fait à sa guise; mais tout le monde n'était pas Mme de Staël; au surplus, elle ne passa jamais pour un oracle en fait de mode. Toute jeune, lors de sa présentation à la cour, n'avait-elle pas manqué sa révérence?

A cette époque, un costume fit fureur dans les bals de société, et pas une danseuse qui se respectait un peu n'eût voulu en porter un autre. Une robe de mousseline bordée de « trois comètes » (on nommait ainsi de petits rubans) roses ou blanches, avec un tablier pareil, un corset de taffetas coquelicot, une croix d'or « à la Jeannette », une coiffure en cheveux tressés surmontée d'une demi-guirlande de coquelicots, des souliers de taffetas blanc brodés de paillettes; telles étaient les différentes pièces de cet ajustement, dont l'inventeur passait presque pour un homme de génie.

Après tout, c'était au moins aussi original que le costume suivant, pour lequel le rédacteur du *Courrier des dames* ne ménage pas son admiration : « Isabelle avait une robe de mousseline blanche garnie d'un filet de satin couleur chair et attachée par devant par des cordons de soie à



Groupe extrait d'un dessin intitulé : « Une Conférence de Mme de Staël. » (Collection Hennin.) — Dessin de Sellier.

glands de même couleur. Un cordonnet de soie part de chaque épaule et est réuni au milieu du dos par un gland, de manière à former un triangle. » Cela constitue une nouveauté, et la joie de l'héroïne du journaliste ne connaît plus de bornes quand elle voit que sa décoration géométrique a trouvé des imitatrices.

N'oublions pas de mentionner aussi parmi les nouveautés le « repentir. » — « Les chignons et même les perruques offrent une nouveauté qu'il est de bon ton d'imiter, dit un auteur du temps : c'est une mèche pendante sur le cou et que depuis quelques jours on appelle un « repentir. » Et, cédant à la tentation de faire un jeu de mots trop facile, notre auteur ajoute : « Celles qui n'aiment pas le repentir laissent flotter deux mèches au lieu d'une. »

La naissance du « repentir » annonce que les cheveux, si longtemps proscrits, commencent à rentrer en faveur. La poudre, que sous le Directoire on a tour à tour abandonnée et reprise, qu'on a même teinte en rouge ou en jaune, disparaît tout à fait; la coiffure à la grecque, à la turque, ou les coiffures qui ne sont ni l'une ni l'autre, telles que les coiffures « à la hollandaise » ou « à la Cornélie », moitié turban, moitié coiffure en cheveux, n'admettent plus cet enjolivement.

Les chapeaux, les turbans, les bonnets et même les

simples foulards entrelacés avec des nattes de cheveux, se portent concurremment. Le chapeau-casque a perdu son nom, mais, déformé, renouvelé tant soit peu, il est encore de mode. On l'orne de plumes, et généralement ce couvre-chef s'attache sous le menton ou sur le côté au moyen de brides très étroites.

En fait de chapeaux, l'événement du jour est le chapeau « à la Nelson. » Qu'on se figure un casque tronqué par le haut et muni sur le devant d'une visière hors de toute proportion. Son nom lui attira maints couplets et maints quolibets. Malgré cela, peut-être à cause de cela, il fit fureur :

Pourquoi donner à vos chapeaux
De scandaleuses épithètes?
Pourquoi nous rappeler nos maux
Et les auteurs de nos défaites
Par vos bonnets à la Nelson?
C'est trop outrager la nature.
O femme, un cœur sensible et bon,
Voilà ta première parure.

A quoi un autre poëte répondit en d'aussi mauvais vers :

Quand nous donnons à nos chapeaux
Le nom qui nous vient à la tête,
Bien loin de pleurer sur vos maux,
Nous songeons à vos défaites.

Le chapeau « à la Nelson » sera une transition toute naturelle pour parler du costume militaire, dans lequel la révolution apporta d'assez notables modifications.

La suite à une autre livraison.

LES ÉPREUVES D'ÉTIENNE.

Suite. — Voy. p. 58, 65, 82, 111, 118.

XXXIII

Quand j'eus été enlevé et embrassé par tout le monde, chacun prit un siége de jardin et toute la famille se trouva assise en cercle, moi à côté de ma tante sur un petit tabouret.

Il y eut un assez long silence ; mais ce silence ne m'était pas pénible. Aucune parole ne m'aurait fait autant de bien que la vue de ces quatre visages tournés vers moi, tant il était facile, même pour un enfant, d'y lire couramment la bonté, la sympathie profonde et sincère.

Mon oncle ayant levé les yeux sur la vigne de la tonnelle, dit à demi-voix, en s'adressant à Louis :

— Fameux raisin, quand il sera mûr !

— Quel vin on ferait avec cela ! répondit Louis.

— Chasselas de Fontainebleau, raisin de table ! reprit mon oncle d'un air de regret.

Ensuite il me dit :

— Aimes-tu le raisin?

— Oui, mon oncle.

— Tous les enfants aiment le raisin, fit observer Paul en me regardant avec bienveillance.

— Et comme cela, tu travailles bien, à ta pension?

— Oui, mon cousin.

— C'est une fameuse affaire, de bien travailler, reprit Louis en me caressant la tête, parce que quand on ne travaille pas on n'est qu'un paresseux, tandis que toi, tu n'es pas un paresseux ; tu fais honneur à la famille, je te ferai faire de fameuses courses en voiture, va, sois tranquille. Aimes-tu à aller en voiture?

— Beaucoup, mon cousin.

La conversation continua quelque temps à bâtons rompus. Un critique, même bienveillant, n'y trouverait absolument rien qui fût digne d'être recueilli ; elle eut cependant le grand mérite de me donner bon courage, en me montrant que j'avais là, devant moi, quatre cœurs tout dévoués et quatre appuis solides.

En montant dans ma chambre pour me laver les mains avant le dîner, je vis, étalés sur une chaise, ma veste et mon pantalon de drap noir, et sur une autre chaise, ma casquette d'uniforme entourée d'une bande de crêpe.

XXIV

L'enterrement eut lieu le lendemain. Mon oncle, mes deux cousins et moi, nous marchions derrière le cercueil ; mon oncle me donnait la main. Le cercueil ne me faisait pas peur, parce que revoyais mon père avec sa figure souriante, et puis j'étais sûr de le retrouver un jour. Françoise me l'avait dit, et M. le curé me l'avait répété.

De temps en temps, néanmoins, un regret me prenait et les larmes me montaient aux yeux. Je les essuyais furtivement.

Bientôt mon attention fut distraite par des conversations qui se tenaient derrière nous, presque à haute voix. Mon oncle se retournait, les conversations cessaient un instant et reprenaient presque aussitôt. J'entendais des lambeaux de phrases :

— Alors, vous dites que c'est la rupture d'un anévrisme?

— Quel âge pouvait-il avoir?

— Je l'avais rencontré le jour même, il avait l'air de ne se douter de rien.

— Et l'enfant, que devient-il dans tout cela?

— Ah ! ce sont des parents riches ; alors tout est pour le mieux.

— Vous savez qu'il y a eu un incident à la dernière séance du conseil municipal.

— Il n'a pas l'air de sentir la perte qu'il vient de faire, il ne pleure même pas.

Je m'aperçus alors que je ne pleurais pas ; je fus pris d'une fausse honte, et j'essayai de pleurer. Mais les larmes ne se commandent pas. Alors je baissai la tête et je n'osai plus lever les yeux une seule fois.

Mme Borel avait invité mes parents à dîner. Je me trouvais si coupable de n'avoir pas pleuré à l'enterrement de mon père, que je ne me sentais le courage ni de manger, ni de boire, ni de parler. J'écoutais d'une oreille distraite la conversation des grandes personnes.

XXXV

— On est tuteur ou on ne l'est pas, dit mon oncle avec sa franche bonhomie, et moi, je veux être tuteur pour tout de bon, si toutefois le conseil de famille...

— Le conseil de famille ne peut désigner que toi, dit ma tante avec chaleur.

— Eh bien, reprit mon oncle avec non moins de chaleur, nous le considérerons comme un enfant à nous, et il faut que nous l'ayons sous la main. M. Manceau m'a proposé de le garder comme pensionnaire ; je n'ai rien à dire contre M. Manceau, qui m'a l'air d'un bon homme, mais Fontainebleau est trop loin de Bercy.

— Nous l'aurions fait sortir les jours de sortie, dit Mme Borel.

— Et j'ose dire qu'il aurait été en bonnes mains, répliqua mon oncle en saluant de la tête. Je ne vous connais que d'hier, Madame, mais d'après ce que j'ai vu, je devine que vous êtes une femme de cœur, une vraie mère. Nous vous sommes bien reconnaissants ; mais, voyez-vous, nous sommes sa famile, à ce pauvre petit; Mme Négrier est la propre sœur de son père ; n'est-ce pas que vous ne nous en voudrez pas de l'emmener?

— Assurément non, répondit doucement Mme Borel, la chose est toute naturelle.

— Tu ne nous oublieras pas, au moins, ajouta-t-elle, en se tournant vers moi.

— Oh ! non, Madame, répondis-je en toute sincérité.

— Tu m'écriras, dit Frédéric, et moi je te répondrai, et ce sera...

Je crois bien qu'il allait dire : « Ce sera chic ! » mais il jeta un regard du côté de son grand-père et dit :

— Ce sera fameux.

Il fut décidé que nous partirions le lendemain pour Paris. J'aurais bien voulu emmener Françoise, mais ma tante avait une domestique dont elle était très contente, et elle ne pouvait pas la renvoyer sans motif. Je compris très bien cela. D'ailleurs Françoise avait trouvé tout de suite une bonne place.

XXXVI

Comme l'année classique était près de finir, mon oncle déclara que ce n'était pas la peine de m'envoyer en pension pour quelques jours. Je me trouvai donc en vacances une semaine avant l'époque réglementaire.

Je ne m'ennuyais pas chez mon oncle. Il avait une grande maison très commode et très agréable. Dans la cour, qui était immense, il y avait des montagnes de tonneaux vides, et toutes sortes de recoins, d'abris et de hangars où j'aimais à rôder. Je m'amusais du va-et-vient des grands camions, de l'activité des hommes vigoureux qui manœuvraient les tonneaux, les bras nus, en chantant des chansons de mariniers.

Les charretiers me faisaient un peu peur avec leurs gros bonnets enfoncés sur les yeux, leurs voix rauques et leurs formidables jurons. Cependant je les regardais de loin, émerveillé de leur habileté à franchir la porte. Il y en avait un qui jurait moins fort que les autres, j'osai lui parler. Il avait une femme et des petits enfants qu'il aimait bien, et il me permettait quelquefois de jouer avec son fouet, pendant que l'on chargeait son camion.

XXXVII

Souvent mon oncle m'emmenait aux caves de Bercy, ces fameuses caves dont on parle tant dans tout l'univers, à ce que disaient mon oncle et mes cousins.

J'y aurais passé des journées entières et je demandais toujours à y aller.

Nous visitions aussi l'Entrepôt, cette espèce de ville bizarre, voisine du Jardin des plantes. Je m'émerveillais du flegme et de la patience des douaniers en uniforme qui surveillent le fourmillement de l'Entrepôt, l'air grave, les bras croisés. Je pénétrais dans ces petites maisons de bois où se tiennent des commis affairés, la plume à la main, entourés de registres et de paperasses. Quand mon oncle avait une minute à lui, il me conduisait au Jardin des plantes, ou bien nous flânions sur le quai. Appuyés sur le parapet, nous regardions passer les bateaux à vapeur dont le coup de sifflet me faisait toujours cligner les yeux; ou bien encore nous nous moquions des pêcheurs à la ligne, qui restaient de longues heures au-dessous de nous, sur le chemin de halage, sans rien attraper.

Quelquefois Louis attelait un joli petit cheval à un cabriolet bizarre qui se terminait en arrière par une caisse oblongue, fermée à clef.

— Viens-tu avec moi? me disait-il en souriant.

Je courais chercher ma casquette, et je prévenais ma tante que Louis m'emmenait.

Tantôt nous nous enfoncions dans le centre de Paris, et je me demandais comment Louis pouvait conduire si vite sans jamais accrocher au milieu du tohu-bohu des voitures de toute espèce; tantôt nous prenions de grandes avenues solitaires, comme pour gagner la campagne; nous passions devant des terrains vagues, des constructions inachevées, de grandes cheminées d'usines, des chantiers, et nous aboutissions à un endroit peuplé comme une ville.

De temps en temps Louis s'arrêtait devant une porte de maison bourgeoise, devant un café, devant un restaurant; il sautait à terre d'un bond et passait une chaîne dans la roue, pour empêcher le cheval de repartir pendant son absence. Ensuite il ouvrait la boîte mystérieuse et en tirait de petites fioles étiquetées qu'il emportait avec lui.

Il paraît que ces petites fioles contenaient des échantillons.

En attendant Louis, je me carrais dans le cabriolet, les deux coudes sur le tablier, et je regardais passer les gens.

XXXVIII

Les jours de pluie, ma tante me gardait à la maison. Pour m'occuper, elle mettait sur une grande table des quantités prodigieuses de sous et de pièces de monnaie blanche, et me priait de l'aider à « faire sa caisse. »

Cet emploi, que je prenais fort au sérieux, consistait à mettre ensemble toutes les monnaies de même espèce. Ce premier travail terminé, je devais former des piles d'un franc avec la monnaie de billon, et des piles de vingt francs avec la monnaie d'argent. Les pièces de cinquante centimes me donnèrent un mal terrible le premier jour, et je ne pus jamais arriver à en faire tenir quarante en une seule pile. Après bien des essais infructueux, je demandai à ma tante si je pouvais former deux colonnes de vingt pièces, tout près l'une de l'autre, au lieu d'une seule colonne de quarante, qui ne voulait jamais se tenir debout.

Ma tante, avec un grand sérieux, me répondit :

— Tu peux faire deux colonnes, mais à la condition qu'elles se touchent.

— Comme cela? lui demandai-je avec inquiétude en rapprochant deux colonnes.

— Très bien, me répondit-elle; de cette façon-là, il n'y aura pas d'erreur possible.

Chaque fois que je me mettais à « faire la caisse », ma tante ne manquait pas de me dire :

— Surtout, pendant que tu travailles, garde-toi bien de te toucher la figure, l'argent passe par tant de mains!

C'était comme un fait exprès : toutes les fois que j'étais absorbé dans mon travail, j'éprouvais une foule de picotements et de chatouillements au front, au nez, aux joues, aux oreilles, au cou. J'endurais habituellement mon mar-

tyre avec une patience obstinée; mais il m'arriva deux ou trois fois de m'oublier.

Alors je me levais brusquement, pâle comme un homme qui craint d'avoir mangé des champignons empoisonnés, et je disais à ma tante :

— Ma tante, je me suis gratté un tout petit peu à cet endroit-là, est-ce que j'en mourrai?

Ma tante examinait la place avec une grande attention et me disait :

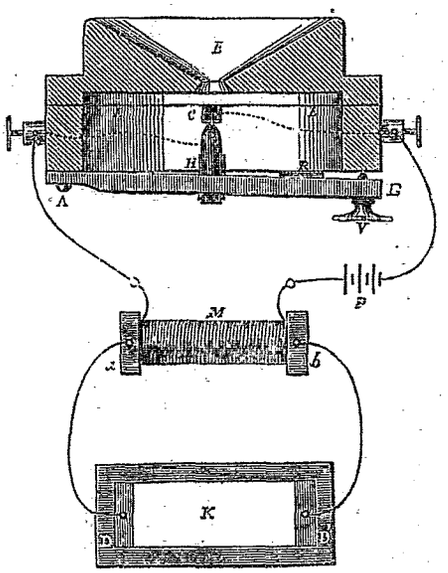
— Ce ne sera pas dangereux pour cette fois, mais prends bien garde!

Quand j'avais aligné mes piles, ma tante me donnait un crayon et du papier, et je faisais l'addition. L'addition une fois faite, ma tante me remerciait du service que je venais de lui rendre, et je m'en allais, tout fier, me laver à grande eau. *La suite à une prochaine livraison.*

LE CONDENSATEUR CHANTANT.

Pour augmenter l'intensité des sons produits par les appareils téléphoniques, MM. Pollard et Garnier, en appliquant un principe dû à M. Cromwell Varley, ont construit un appareil très curieux auquel on a donné le nom de *condensateur chantant*.

Cet appareil, que nous représentons ici, consiste en un condensateur DD′, formé de trente feuilles de papier superposées et représentées en K, entre lesquelles se trouvent vingt-huit feuilles d'étain réunies de manière à constituer les deux armures du condensateur. Cet ensemble est ligaturé et renfermé entre deux feuilles de carton; quant aux extrémités de jonction des feuilles d'étain, elles sont réunies avec deux garnitures de cuivre, munies de deux bornes servant à fixer les fils du circuit.



Le Condensateur chantant.

Le transmetteur est un téléphone sans manche dont la lame vibrante est constituée par une lame de ferblanc LL′ très mince, au centre de laquelle est fixé un petit cylindre C de charbon. Au-dessous, et en contact avec ce cylindre, s'en trouve un autre H de même matière qui est enchâssé dans une traverse de bois AB, laquelle est articulée en A, et fixée en B, sur le bord de la boîte du téléphone, au moyen d'une vis de réglage V. Un ressort de montre R, placé entre le fond du téléphone et la traverse, donne à cette dernière une certaine élasticité indispensable pour que l'appareil fonctionne régulièrement. La lame métallique L est mise en communication avec l'un des pôles d'une pile P, et le cylindre de charbon H est réuni à l'une des extrémités du fil inducteur d'une petite bobine de Ruhmkorff dont on cale le trembleur, et qui est déjà reliée au second pôle de la pile. Enfin les deux bouts du fil induit, *a* et *b*, communiquent directement aux deux armures du condensateur.

L'appareil étant ainsi disposé, lorsqu'on vient à chanter devant l'embouchure E du téléphone, le courant se trouve interrompu un certain nombre de fois par seconde, suivant la hauteur de la note émise. Par l'effet de ces interruptions, il se développe dans l'hélice secondaire de la bobine (fil induit) des courants énergiques qui font chanter le condensateur et donnent aux sons une très grande intensité.

Pour obtenir un résultat satisfaisant, il importe de bien régler le transmetteur, c'est-à-dire de disposer les charbons de manière à ce que, dans l'état normal, ils soient un peu distants l'un de l'autre, et juste assez pour qu'en chantant les vibrations de la plaque puissent effectuer des contacts suffisants.

Après de nombreuses recherches, M. le docteur Cornélius Hez d'un côté, et M. Dunand d'autre part, sont enfin parvenus à faire parler le condensateur. A cet effet, M. Dunand, qui a soumis son système à l'Académie des sciences dans sa séance du 3 janvier, remplace le transmetteur à interruptions par un microphone quelconque, et intercale dans le circuit induit une pile de six à huit éléments Leclanché.

M. Hospitalier et M. Paul Ranque, qui ont répété et varié à l'infini les expériences de M. Dunand, ont reconnu que, quel que soit le microphone ou le parleur employé, on peut reproduire avec une netteté parfaite la parole, le timbre, le chant, le son des instruments de musique et jusqu'au tic-tac d'une montre. Les meilleurs résultats ont été obtenus par ces physiciens avec un transmetteur de M. Ader, deux piles-bouteilles au bichromate de potasse et six éléments Leclanché moyen modèle, disposés en tension sur le circuit induit.

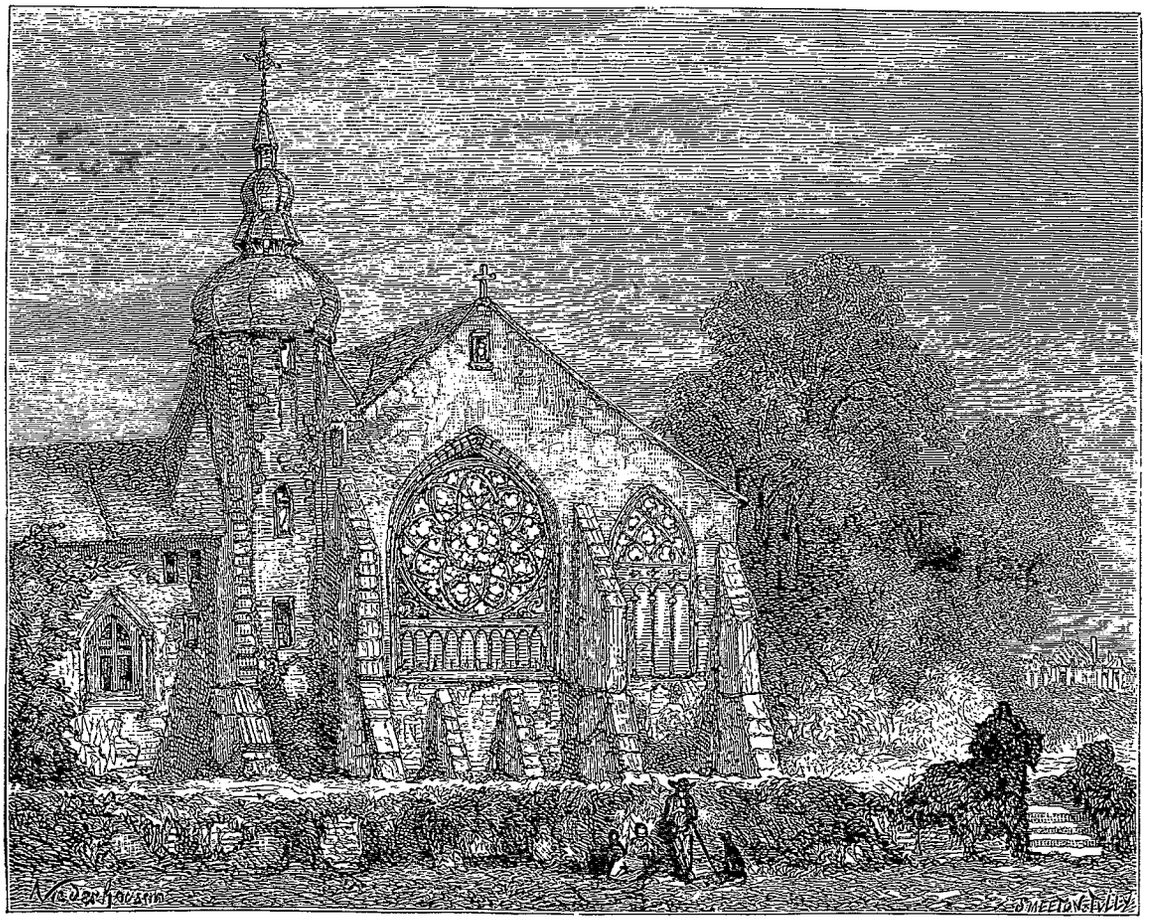
Les expériences de M. Dunand, dit M. Hospitalier (1), semblent mettre en évidence ce fait, *que le condensateur reproduit la parole sous l'influence des courants induits ondulatoires, à la condition que sa charge soit toujours de même sens.* Ce fait se trouve confirmé en variant l'expérience, en changeant, par exemple, le sens des pôles de la pile ou en mettant la pile en *dérivation* sur le condensateur. Dans ce dernier montage, expérimenté par M. Boudet de Paris, la parole est moins intense, ce qui s'explique facilement par la loi des courants dérivés. Elle est plus nette, au contraire, avec deux condensateurs montés en dérivation et appliqués aux deux oreilles.

Si, au point de vue pratique, le condensateur parlant n'est pas appelé à un grand avenir, il aura du moins le mérite d'avoir fait connaître comment les sons articulés peuvent être reproduits électriquement.

(1) Journal *la Nature* du 22 janvier 1881.

ÉGLISE PAROISSIALE DE PONT-L'ABBÉ

(FINISTÈRE).



L'Église paroissiale de Pont-l'Abbé (Finistère). — Dessin de Niederhæusern-Kœchlin.

Vers la fin du quatorzième siècle, en 1383, disent les documents, Hervé, baron de Pont-l'Abbé, s'unissant dans une pensée pieuse avec Perronnelle de Rochefort, sa femme, fondait un couvent de carmes à Pont-l'Abbé. L'église de ce couvent devint par la suite l'église paroissiale dont notre gravure représente seulement le chevet. Elle eut grandement à souffrir des ravages du temps et aussi de ceux des hommes, car on sait que dans cette partie de la Bretagne, entre autres, il y eut en mainte occasion lutte acharnée entre les ligueurs et les calvinistes. Elle avait pourtant été restaurée au quinzième et au seizième siècle. Mais les troubles religieux de la fin du seizième siècle, les dévastations qu'ils entraînèrent à leur suite, et peut-être aussi la négligence de siècles qui ne comprenaient plus l'architecture du moyen âge, expliquent suffisamment l'appauvrissement d'un édifice où se trouvent pourtant encore des parties intéressantes.

L'église de Pont-l'Abbé n'a qu'un seul collatéral, qui règne le long de la face septentrionale de la grande nef. Le collatéral et la nef communiquent par de légères arcades. Les fenêtres de la façade sud, qui est du quatorzième siècle, ou qui a été construite dans le style du quatorzième siècle, sont rayonnantes : celles du collatéral sont flamboyantes, ce qui annonce une construction ou une reconstruction du quinzième siècle ou du commencement du seizième. La partie la plus remarquable de l'édifice, malgré ses mutilations et son aspect quelque peu délabré, est le chevet, formé par un mur plan qui s'appuie à de lourds et informes contre-forts, œuvres de maçonnerie plutôt que d'architecture; mais il est percé d'ouvertures dont l'archéologue et l'artiste peuvent admirer le travail. On voit à droite la fenêtre ogivale qui termine le collatéral. La grande rosace qui est à côté termine la grande nef et présente des découpures d'une véritable élégance. Cette rosace, encadrée dans une ogive de dimensions considérables, repose sur une petite galerie en arcatures.

Les arcatures sont une ornementation bien simple comme procédé et d'un effet toujours agréable; elles masquent les nus des grandes surfaces et détruisent l'impression de lourdeur que fait toujours naître un mur quand il est plein. Les architectes du moyen âge, particulièrement en France, s'en servaient avec beaucoup de tact, de finesse et de goût. En tout cas, l'arcature de l'église de Pont-l'Abbé témoigne du soin que l'on avait apporté à sa construction.

Le clocher qui vient ensuite n'a rien de particulier; uni et massif, il se termine par un couronnement bulbeux surmonté d'une tête également bulbeuse. L'aspect de ce couronnement et de cette tête rappelle un grand nombre de clochers de l'est de la France, de certaines provinces de l'Allemagne, et, d'une manière générale, les clochers et coupoles des églises russes.

Il y a également des détails intéressants dans les parties

que notre gravure ne peut représenter, par exemple à la façade occidentale, dont la porte centrale en ogive est surmontée d'une belle rose appuyée sur une élégante arcature à jour. Les trèfles et les quatre-feuilles forment l'ornementation rayonnante de cette rose. L'extrémité du collatéral est décorée avec le même soin.

Au sud de l'église se trouvent les bâtiments claustraux, qui datent du commencement du quinzième siècle. Ils sont accompagnés de beaux jardins avec terrasses; des pièces d'eau et des statues achèvent cette décoration d'un goût distingué.

Le cloître, décoré des armes de Bertrand de Rosmadec, évêque de Cornouailles, offre un ensemble aussi gracieux que complet. Les travées consistent en une série d'intersections de cintres formant des ogives trilobées qui renferment des trèfles évidés à jour.

A part son église et son cloître, Pont-l'Abbé mérite encore la visite de l'artiste et de l'historien. Le costume des habitants a conservé un cachet antique entre tous les vieux costumes bretons. Les hommes, assez rares, il est vrai, qui ont gardé le vêtement national, sont bizarrement habillés de plusieurs vestes de grandeurs différentes, dont la plus courte, garnie de franges, a une lisière sur laquelle se lisent parfois de graves sentences, brodées en laine de couleur. Les femmes ont une coiffure originale nommée *bigouden*, qui recouvre à peine le sommet de la tête, un large plastron teint de jaune et d'écarlate, d'éclatantes bordures, des manchettes aux mêmes couleurs. En parcourant ces rues silencieuses, bordées d'anciennes maisons aux corniches et aux pignons sculptés, on se croirait presque au milieu d'une de ces cités du moyen âge sur lesquelles un donjon féodal étendait son ombre.

MA COUSINE ALICE.

A peu de distance de nous, un de nos vieux cousins et sa fille habitaient une grande maison où dix ou quinze années auparavant ils avaient vécu dans l'opulence. Deux ou trois procès ridicules et obstinés, à la suite de je ne sais quelle mascarade de carnaval où un personnage influent de la famille s'était trouvé offensé, avaient suffi pour dévorer la fortune et les espérances de notre cousin. Sa femme n'avait pas survécu au désastre.

Je n'approchais jamais sans émotion de cette maison, dont la façade était comme la préface d'une histoire de misère. Une large lézarde courait en zigzag depuis le toit jusqu'aux fenêtres du rez-de-chaussée; la gouttière était rompue en deux ou trois places; des brins de paille sortaient des trous que le plâtre en tombant avait laissés entre les pierres et qui servaient de nids aux oiseaux; les volets, dont les gonds étaient descellés, menaçaient la tête des passants; les vitres fêlées étaient émaillées de minces petites bandes ou d'étoiles de papier blanc; la grande porte cochère était surtout lamentable : la peinture en avait été écaillée par le soleil, délavée par la pluie; les panneaux étaient disjoints, le marteau et l'anneau de la sonnette rouillés.

Quel contraste avec le temps où elle s'ouvrait pour donner accès aux charrettes des fermiers chargées de blé, de cidre ou de fruits, ou aux carrosses les jours de gala. Je n'avais pas le cœur moins serré lorsque j'entrais dans la cour. L'herbe encadrait les pavés verdâtres : au fond, les écuries et la vinée étaient vides et noires; le silence me semblait là plus triste qu'ailleurs. Notre cousin eût été sage de ne pas laisser la main du temps détruire insensiblement le seul bien qui lui fût resté. Deux fois on avait vu sur la porte un écriteau manuscrit où on lisait : « Vente à l'amiable. » Mais on avait eu peur de ses séductions, et avant le soir on l'avait retiré.

On disait aussi que, grâce à son instruction et à ses alliances, notre parent aurait pu aisément, après ses revers, obtenir quelque fonction dans l'administration ou la magistrature; mais la mort de sa femme l'avait rendu indifférent à tout, et, résolu à ne rien solliciter, il s'était résigné et enfermé dans sa pauvreté. Je ne me souviens pas l'avoir jamais vu autrement habillé qu'en robe de chambre l'été ou en douillette l'hiver, ni dans une autre position que retiré, entre les hautes parois d'un large fauteuil, dans l'enfoncement d'une fenêtre, ou couché dans un vaste lit à baldaquin, une chatte angora ronflant à son côté, et un livre à la main. Ce livre était Horace. Il le lisait et le relisait sans cesse, concentrant toute sa volonté et tout son esprit, comme tant d'autres vieux lettrés, à le traduire, sans avoir le moindre désir cependant d'écrire ses traductions autrement que dans sa mémoire. Il trouvait seulement plaisir à en réciter parfois des passages à ses rares visiteurs.

Sa fille, ma cousine Alice, était petite, pâle et blonde, avait dix-neuf ou vingt ans : j'en avais alors quatorze à peine; je n'étais qu'un enfant près d'elle. Elle était sérieuse, grave, sauf par éclairs; elle parlait si peu, que je me sentais pénétré d'autant de respect pour elle que pour les personnes les plus âgées de notre famille. Ma mère l'avait en grande estime; quelquefois, causant avec mon père, après avoir cherché d'où lui était venue récemment une observation juste et délicate, elle disait : « Ce doit être d'Alice; ce ne peut être que d'elle. » J'ai souvent pensé depuis qu'il était peu de plus beaux éloges.

La vie de la pauvre fille était d'une monotonie au moins égale à celle du cloître. Elle ne se plaignait pas et n'aimait pas à s'entendre plaindre. A peine la voyait-on sortir une fois la semaine de sa solitude. La seule maison de la ville où elle fût invitée de loin en loin à quelque soirée était celle de la veuve d'un président du tribunal civil. Cette dame, fière, riche, très considérée, et que, par habitude, on appelait la Présidente, passait, dans l'opinion de la haute société, pour avoir pris Alice sous sa protection; du reste, elle ne s'en défendait point; elle s'en faisait honneur : on ne voyait pas cependant qu'elle eût un souci sérieux de chercher ce qu'on pourrait faire pour améliorer le sort de sa protégée.

Ma mère suggéra un moyen qui nous parut une heureuse inspiration. Il ne fallait pas songer à demander à Alice de donner des leçons au cachet; mais on pouvait lui proposer d'enseigner, dans un cours sans prétention, ce qu'elle savait si bien en histoire et en littérature, aux jeunes filles sorties du couvent, ou que leurs parents avaient eu peine à faire instruire.

Le cours serait en apparence gratuit; mais on saurait toujours bien s'entendre ensuite sur une forme quelconque de rétribution, et peut-être aussi serait-ce une transition vers quelques leçons particulières.

La Présidente eut la condescendance de ne pas repousser cette idée : elle se l'appropria, et, dans un petit conciliabule où l'on n'appela pas ma mère, il fut décidé qu'on verrait ce

qu'il y aurait à faire l'hiver suivant, après que l'on aurait bien arrêté ce que seraient l'esprit et la direction morale de cet enseignement.

Je ne sais s'il transpira quelque chose de ce projet jusqu'à ma cousine : par prudence, ma mère ne voulut pas faire naître en elle un espoir qui pouvait être déçu.

Alice m'inspirait une sympathie pleine de douceur ; j'aurais voulu seulement qu'elle fût moins silencieuse. Souvent je croyais lire sur sa physionomie des pensées charmantes ; il me semblait même voir sa bouche prête à les laisser échapper. Il n'était personne que j'eusse mieux aimé entendre parler à cœur ouvert et avec abondance. Une fois, une seule fois, j'eus cette satisfaction, mais rapidement, comme les voyageurs racontent qu'ils ont surpris, par hasard, dans une ville d'Asie, quelques traits d'une femme qui, un moment, a écarté son voile.

Un jour, sortant de la chambre de mon cousin à qui je venais de remettre un billet de mon père, je traversais une pièce du rez-de-chaussée où, dans un terne demi-jour, jaunissait et vieillissait un ameublement gracieux du dernier siècle : fauteuils et canapé en tapisseries peintes, dont la trame usée me faisait penser à des pages déchirées de la Fontaine; consoles aux pieds de chèvre contournés, panneaux décorés de guirlandes en relief jadis roses et de filets d'or flétri ; témoins de l'ancien luxe, résignés, comme le maître, à l'ombre, à l'isolement, au silence, aux lentes et incessantes usures du temps.

Ma cousine était dans cette salle, assise devant un métier à broder. La tête légèrement élevée sur son cou blanc, elle regardait au-dessus d'une porte une de ces jolies peintures en camaïeu qu'au siècle dernier des élèves de grands maîtres, faisant leur tour de France, répétaient d'une main rapide sur les lambris des riches maisons de province et des châteaux.

Quand je fus près d'elle, sans détourner vers moi ses yeux, elle me dit :

— Mon cousin, ne pensez-vous point qu'on a voulu représenter là un paysage des Alpes? Vous connaissez-vous en peinture? Celle-ci me plaît. On m'a toujours dit qu'elle est d'un habile peintre parisien d'avant la révolution, qui était un peu notre parent et venait quelquefois passer ici ses vacances. Quand je la regarde, elle m'arrête. Que ces hauts sommets et ces lacs bleus doivent être beaux! J'aurais été heureuse d'y conduire mon père. Quand il parle du mont Soracte de son Horace, je vois une larme trembler dans ses yeux. Mais Rome est encore plus loin que la Suisse. C'était un de ses projets, autrefois, de faire quelque grand voyage. En coûterait-il beaucoup, mon cousin, pour aller jusqu'aux Alpes? Vous, un jeune homme, vous irez plus tard dans tous ces pays-là, en Suisse, en Italie!

J'étais ravi, un peu troublé ; je ne savais guère que répondre.

— Comment, continua-t-elle, comment se fait-il que, parmi les personnes riches de notre ville, il y en ait si peu qui aiment à se donner, de temps à autre, des plaisirs si charmants? Il me semble que tous ces grands spectacles de la nature, des monuments, des arts, dont parlent les voyageurs, doivent faire naître de belles pensées et élever l'esprit. Au retour, combien ne doit-on pas avoir de souvenirs agréables qui peuvent aider à supporter bien des épreuves! Pourquoi s'enfermer toujours, lorsqu'on n'y est pas contraint par la nécessité, dans le cercle des mêmes objets? Toutes ces beautés n'ont pas été faites uniquement pour ceux qui les voient tous les jours. Qu'il est singulier que l'on se résigne à se plaindre sans cesse de l'ennui dans nos petites villes quoiqu'on puisse se distraire utilement et s'instruire de beaucoup de choses qu'on dit être admirables! Est-ce par avarice ou par ignorance qu'on se prive ainsi de jouissances si naturelles et si douces? Je vois cependant qu'on dépense assez volontiers de grandes sommes d'argent en caves bien remplies et en repas interminables. Est-ce que cela vous amuse, mon cousin, de rester quatre et cinq heures à table? Mais on assure aussi que quelques-uns de ceux qui, par hasard, voyagent, ne rapportent des pays les plus célèbres que des lamentations sur leurs fatigues et les notes des hôteliers. C'est sans doute qu'ils n'ont point véritablement de curiosité et de goût pour les grandes œuvres de Dieu et des hommes de génie. Mais ont-ils raison de blâmer chez les autres ce qu'ils ont le malheur d'être incapables de sentir et de comprendre? Pour moi, il me semble que le désir seul de connaître et d'admirer est digne et honore, et je n'étoufferai pas le mien, encore que je n'aie aucun espoir de jamais le satisfaire!

Alice s'interrompit tout à coup, comme si elle se fût aperçue seulement alors qu'elle était sortie de sa réserve ordinaire et qu'elle s'exaltait et se confiait trop.

— Vous allez me juger mal, mon cousin, dit-elle, Je ne sais pourquoi ces folles pensées viennent de me traverser l'esprit. Je n'ai cependant l'habitude de critiquer personne, et je suis aussi parfaitement convaincue que qui que ce soit que chacun doit se contenter de son sort. — Après tout, ajouta-t-elle en souriant, c'est déjà quelque chose que de pouvoir admirer les Alpes... en peinture.

Je l'aurais écoutée des heures entières; ce que je lui répondis, je ne le sais plus. Mais je pensai que ces sentiments, qui s'accordaient si parfaitement avec ceux de mon père et de ma mère, montraient bien que le cours d'Alice pourrait éveiller dans de jeunes âmes de belles et nobles curiosités. Charmé, je courus vers ma mère. Je fis à peine attention à la présence de deux dames : l'une d'elles était la Présidente. Je redis vivement, avec enthousiasme, en étourdi, à peu près toutes les paroles d'Alice. Ma mère parut embarrassée, rompit mon discours. Les deux dames, silencieuses, froides, se levèrent et sortirent.

— Je crois, mon ami, me dit simplement ma mère, que tu aurais mieux fait d'attendre le départ de ces dames.

La fin à la prochaine livraison.

LA CRITIQUE.

Les plus grands écrivains sont exposés, de leur vivant, à des critiques justes ou injustes. On ne les a pas épargnées, par exemple, à Corneille, à Racine, à Molière, ni aux plus illustres sermonaires. Après leur mort, ils passent à ce qu'on appelle l'état classique ; on ne songe plus à murmurer contre ce qu'il y a de faible ou de défectueux dans leurs ouvrages ; on se contente, et avec raison, de jouir de ce que leur génie leur a inspiré de meilleur et de plus beau.

LE PROGRÈS.

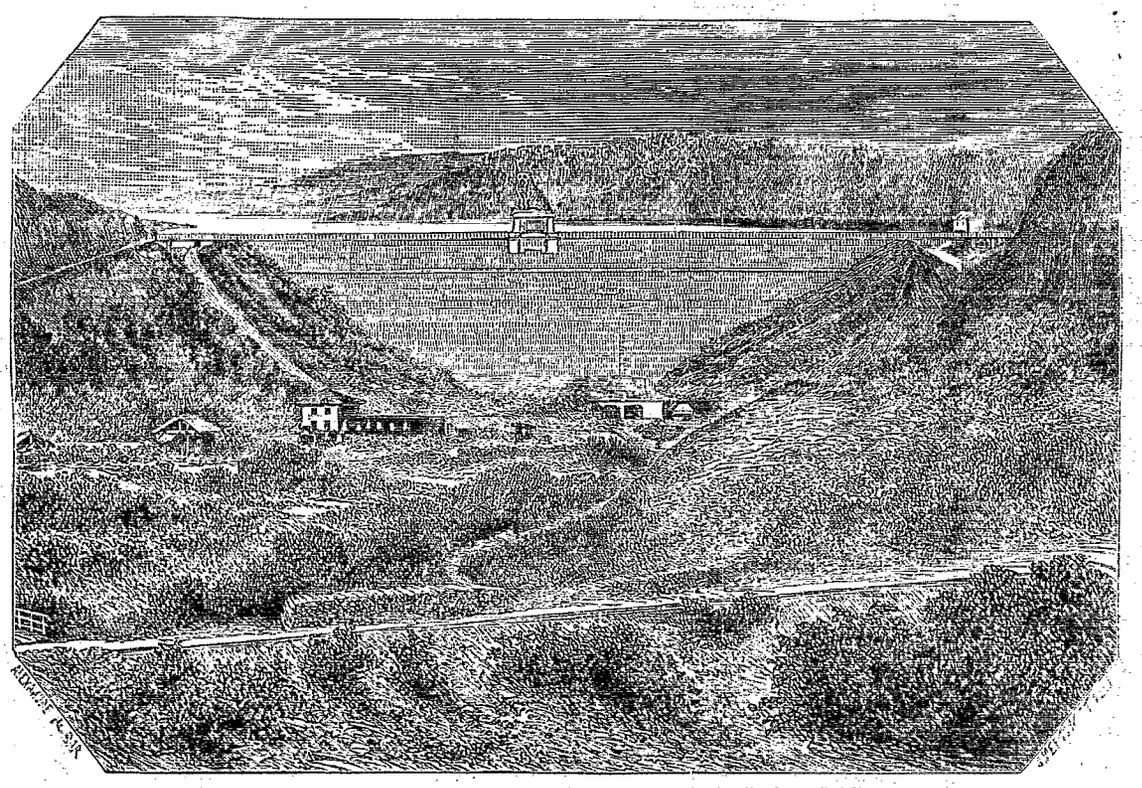
Vous savez combien je suis heureux de tout progrès qu'il m'est donné de pressentir ; mais tout ce qui est vio-

lent, heurté, me répugne profondément, parce que ce n'est point conforme aux lois de la nature.

Je suis l'ami de la plante; j'aime la rose, comme la chose la plus parfaite que la nature puisse me présenter dans l'empire des fleurs; mais je ne suis pas assez insensé pour exiger que mon jardin m'en fournisse dès la fin d'avril. Je suis déjà satisfait de voir pousser les premières feuilles vertes, heureux de voir, lorsqu'une feuille se développe après l'autre, la tige se former de semaine en semaine; je me réjouis lorsqu'en mai je vois le bouton. Je suis heureux lorsque enfin juin me présente la rose elle-même dans toute sa magnificence et avec tous ses parfums; mais si quelqu'un ne peut attendre le temps nécessaire, qu'il s'adresse aux serres chaudes. GŒTHE.

LE BARRAGE DE LA GILEPPE
(BELGIQUE).

La ville de Verviers, en Belgique, possède, avec ses environs, une population de 64 500 habitants. Sa principale industrie est le lavage des laines qui sont employées



Barrage de la Gileppe. — Le mur-barrage. — Dessin de A. de Bar.

pour les draps fabriqués dans cette ville ou pour l'exportation.

En 1864, on ne recevait annuellement, à Verviers, que 637 350 kilogrammes de laines; en 1877, on en recevait 8 269 718 kilogrammes.

Les eaux de la Vesdre et de ses affluents étaient, de tout temps, reconnues les meilleures pour le lavage des laines; mais, cette industrie augmentant journellement, la grande quantité d'eau qui lui est nécessaire pour ses différentes opérations fit bientôt défaut.

On dut chercher par quel moyen économique une distribution d'eau, tant pour l'usage industriel que pour celui des particuliers, pourrait être établie.

M. l'ingénieur en chef Bidaut proposa de fermer l'une des vallées qui entourent Verviers pour y former un immense lac-réservoir.

Après s'être livré à une étude minutieuse de tous les barrages existants et des conditions de leur établissement, il conçut le projet et présenta les plans d'un grand mur en maçonnerie à construire en travers de la vallée de la petite rivière la Gileppe.

Voici les dimensions principales de ce barrage :

Hauteur totale du fond de la vallée	47m00
Hauteur de retenue d'eau	45 00
Longueur à la base	82 00
Longueur au sommet	235 00
Épaisseur à la base	65 82
Épaisseur au sommet	15 00

La ligne médiane du couronnement représente une courbe de 497m.50 de rayon.

Le corps du mur est un massif homogène de maçonnerie en moellons bruts de grès, d'un volume de 260 000 mètres cubes environ.

Les travaux ont duré six années : ils ont été commencés en 1869 et terminés en 1875.

L'administration des ponts et chaussées a fait construire ce barrage sous la direction de MM. Crépin et Pinsard, ingénieurs en chef, secondés par MM. Bodson et Groote, ingénieurs.

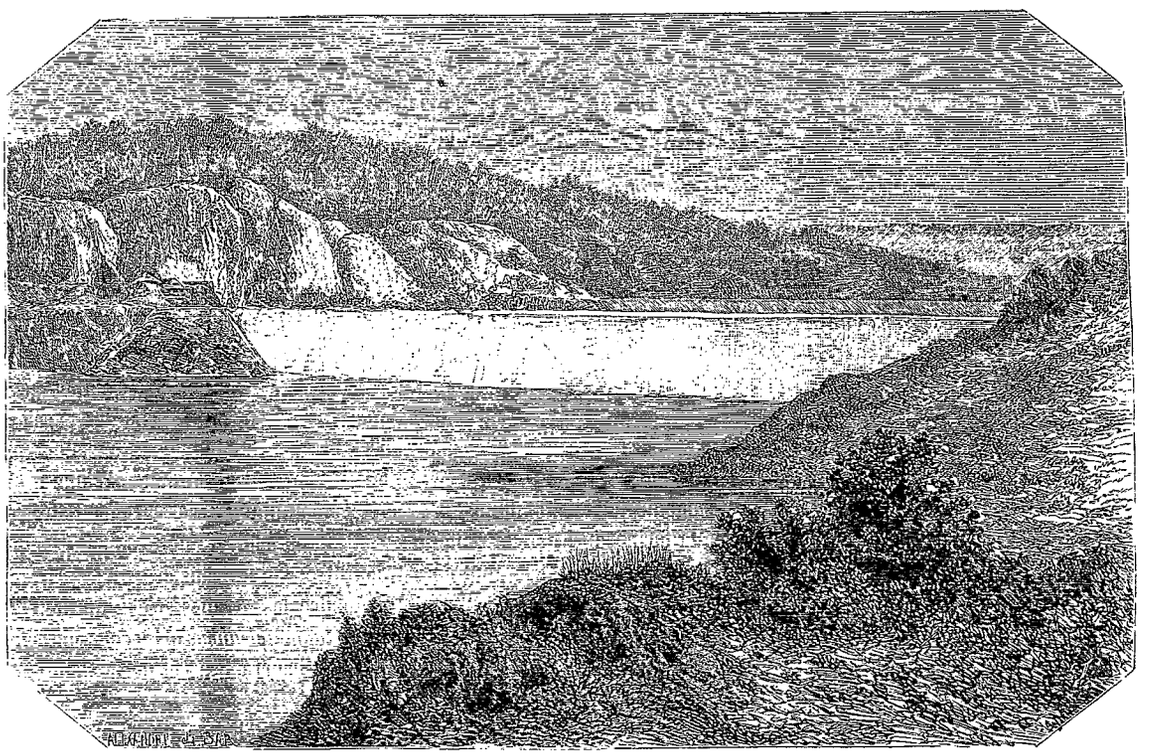
La surface du lac formé par ce barrage est de 80 hectares, et le volume d'eau retenue de 12 240 000 mètres cubes.

La vidange du réservoir s'opère par quatre conduits en fonte de 0m.85 de diamètre, posés dans les tunnels qui avaient

servi à l'évacuation des eaux de la rivière pendant la construction du barrage; ces conduits se déversent dans un aqueduc en maçonnerie de 2 mètres de largeur, voûté en plein cintre, dont les pieds-droits ont 1m.50 de hauteur; cet aqueduc a une longueur de 8 600 mètres; il peut débiter 2 mètres cubes par seconde.

La construction du mur-barrage et de ses accessoires a occasionné à l'État les dépenses détaillées ci-après :

Acquisition des terrains occupés par le lac-réservoir et les travaux d'art, non compris ceux faisant partie de la forêt domaniale de Hertogenwald. . . .	54 276 fr.	69
Percement des bures et galeries.	162 966	23
	217 242	92
Revêtement des galeries.	123 906	61
Fouilles, fondations et corps du mur-barrage, y compris les passerelles sur les déversoirs.	3 998 351	91
Construction de la sculpture du lion colossal couronnant le mur-barrage, y compris les honoraires du sculpteur Bouré et de l'architecte Pauvels. . . .	178 626	74
Fouilles pour le creusement des déversoirs de trop-plein établis aux extrémités du mur	439 260	22
Maison du garde-barragiste	19 182	56
Subsides accordés à la ville de Verviers pour l'établissement des appareils de prise d'eau et d'alimentation de la Vesdre (720 000 fr.)		
Solde de dépenses diverses.	80 000	00
Total.	5 056 570 fr.	96



Barrage de la Gileppe. — Le lac-réservoir. — Dessin de A. de Bar.

La distribution d'eau industrielle, qui ne s'élève pas à moins de 32 000 mètres cubes d'eau par jour, rend de grands services à l'industrie lainière, qui la reçoit sous pression naturelle de 8 à 11 atmosphères, suivant l'altitude des usines. (1)

LE COUSCOUSSOU,

METS NATIONAL DES ALGÉRIENS.

Il paraît que le nom de *couscoussou* n'est point une expression arabe, car dans la langue de Mahomet on ne trouve aucun mot finissant par un *waw* précédé d'un *dhamma*. Les habitants de l'Afrique septentrionale comprenaient généralement sous cette dénomination toute espèce de mets composé de farine blanche ou brune et cuit à la vapeur dans le *keskass*, qui est un vase semblable à une écuelle dont le fond serait criblé d'une infinité de trous. Mais nous pensons que le vocable *couscoussou* ou *kouskoussou* (1) est une onomatopée dont les lettres et les syllabes n'ont pas d'autre rôle que d'imiter le bruit produit par la vapeur du bouillon qui passe à travers les trous du récipient et les grumeaux de la farine. En Kabylie on dit *seksou;* dans le dialecte mozabite, on se sert de l'expression *ouchchou,* toujours avec le son imitatif. Toutefois, par une déviation qui ne s'explique pas, les gens de l'Oued-Righ ont adopté le terme *gouni*, emprunté au fonds berbère. Le fabricant ou vendeur s'appelle *kesaksi*, au féminin *kesaksià*.

Préparation du couscoussou. — Dès que la récolte est rentrée, les femmes des tribus réunissent en un lieu découvert et isolé la quantité de blé dur destinée à la provision de couscoussou. Ce blé est d'abord mouillé complètement, puis étalé au soleil et recouvert d'étoffes très humides. Au bout de quelques heures, le grain ayant bien renflé, et sans attendre que la germination commence, on l'étend en couches minces, au soleil, sur des haïks de laine ou sur une

(1) Communication de M. de Lesseps à l'Académie des sciences (19 juillet 1880).

(1) Les deux manières de transcrire le mot algérien se rencontrent dans différents ouvrages.

aire battue. Lorsque la dessiccation est assez avancée, on fait passer le grain entre deux meules légères de calcaire dur (1). La meule supérieure est mue à bras, ordinairement par une femme; les grains sont seulement concassés en fragments gros comme du millet. On expose encore au soleil cette sorte de gruau brut, et alors il suffit de le vanner pour éliminer les pellicules. Puis on l'ensache dans des outres en peau de chèvre.

Voilà pour la matière première. Mais quand il s'agit de préparer un couscoussou pour le repas du soir, les femmes prennent du gruau ou de la semoule, le jettent par poignées successives dans un large plat de bois, qu'on appelle *gueçaa*, les arrosent avec quelques gouttes d'eau, et les roulent légèrement avec la paume de la main, jusqu'à ce qu'elles aient obtenu une espèce de granulation qui reçoit différents noms suivant sa grosseur. Cette opération s'appelle *fetil*.

Les différentes espèces de couscoussou. — On compte dix espèces de *couscoussou :*

1° La *berboucha*, suivant la coutume des habitants de Constantine, se fait avec de la farine brune; notamment avec celle de l'orge. C'est le couscoussou le plus commun, et il forme presque exclusivement la nourriture des ménages pauvres. Comme légumes, on y ajoute le navet, la courge et l'artichaut sauvage ou *khorchef*, dont les nervures foliales sont mangées cuites dans le bouillon.

2° Le *mehamsa*, en chaouïa *timhamest*, est une espèce de couscoussou fait ordinairement de farine d'orge grossièrement moulue; elle peut être mise sur le même rang que la *berboucha*.

3° Le *medjebour* est préparé avec de la semoule tirée de la première qualité du froment ou avec de la farine de mouture française. Les grains de ce couscoussou doivent avoir la grosseur du plomb de chasse. On l'accommode avec de la viande d'agneau, des poules, des pigeons ou des perdrix. Après cette opération préliminaire, on le fait cuire deux fois dans le *keskass* au bain-marie; puis on y ajoute du beurre fondu, et, au moment de le servir dans la *metsirda* (2), on l'arrose de bouillon *merga*.

4° Le *mahwèr* se fait avec les mêmes ingrédients que le *medjebour;* seulement le grain en est plus menu. Le plus estimé est celui qu'on appelle *nemli*, parce qu'il ressemble par la ténuité de ses parcelles à des têtes de fourmi (*nemla*). Il peut être accommodé avec des viandes fraîches, mais jamais avec du *khelie* ou du *kaddide*. Le *khelie* est de la viande de bœuf ou de mouton coupée en lanières, qu'on laisse mariner dans la saumure avec du poivre rouge, de l'ail et de la coriandre, et qu'on fait frire dans un bain d'huile ou de graisse; le *kaddide* répond à ce que nous appelons le *petit-salé*, mais il est traité plus grossièrement.

(1) Le moulin à bras est le meuble indispensable de chaque famille. Il se compose de deux meules de calcaire ayant un diamètre de 0m.40. La meule dormante repose sur le sol; sa face supérieure est plane et percée en son milieu d'un trou de 0m.4 d'ouverture, qui reçoit un axe vertical en bois. La meule tournante, qui se pose sur la première, a la forme d'un tronc de cône; elle est évidée en son milieu à la partie supérieure, de manière à donner passage à l'axe en bois de la meule inférieure. Une cheville en bois, fixée dans cette meule, et formant avec le plan horizontal un angle de 40 degrés, sert à la mettre en mouvement. Une ou deux femmes, assises sur le sol et ayant le moulin entre les jambes, fournissent la force motrice.

(2) Plat en bois sur pied; dans les villes, il est fait en poterie. Les Kabyles l'appellent *metred-b'-ou-akal*.

5° Le *harache-fi-harache* est ainsi nommé parce qu'il se compose de fleur de froment très fine (*semid*). Il ne diffère réellement du précédent que par la différence du mot. En Kabylie, la préférence est accordée, par économie, à la farine de sorgho et à la farine de glands. On l'apprête avec des viandes fraîches, quelquefois même avec du *kaddide* ou du *khelie*, et son assaisonnement ordinaire consiste en oignon, sel, poivre rouge, courge, pois chiches et boulettes de viande hachée, grosses comme des balles de fusil; la sauce est colorée en rouge avec des tomates.

6° Le *mesfoufe* se fait avec la première qualité de froment. On le laisse cuire de la même manière que les autres couscoussous; seulement on y mêle des grains de raisin sec ou des grains de grenade, puis on le saupoudre d'une neige de sucre. Lorsque, pour le rendre plus délicat, on le noie de lait frais, il prend le nom de *bekhboukha*.

7° Le *mecheroub* n'est pas généralement très estimé. Lorsqu'à la suite de pluies abondantes, l'eau a pénétré dans les silos (1) et qu'elle a atteint le blé qu'ils contiennent, ce blé s'imbibe (*icherob*) et contracte en même temps un goût âcre et une odeur nauséabonde. Après l'avoir tiré du silo, on le fait sécher, on le moud, et c'est de la farine qui en provient que l'on fait le *mecheroub*. Aussi cette espèce de couscoussou n'est-elle rien moins que délicate.

8° Quant au *mezeiit*, voici quelle en est la nature: parmi les silos, il y en a dont la terre est bonne, et lorsqu'on en extrait le blé qui y a séjourné deux ans ou davantage, sans avoir été touché jamais par l'eau, on détache des parois de la cavité une substance que les indigènes appellent *mezeiit* (2), espèce de croûte huileuse, produite par une légère humidité que la terre communique nécessairement au grain qu'elle renferme. Cette croûte affecte une couleur glauque, et le goût en est douçâtre. On la transforme en *medjebour* (voy. le n° 3). A entendre les Arabes, c'est un mets exquis, le plat des amis (*taame el-ahbab*). Le couscoussou de *mezeiit* s'apprête avec du beurre frais et de la viande d'agneau.

9° Le *aïche* ressemble à de la soupe au riz, avec cette différence cependant que les grumeaux du couscoussou remplacent les grains de riz. Il n'est pas rare qu'on fasse bouillir dans cette sorte de potage des abricots secs, qui sont désignés dans le dialecte barbaresque par le mot *fermas*, issu probablement de l'adjectif latin *firmus*.

10° Le *farik* tire son nom du premier froment tendre, que l'on cueille avant la moisson, et dont on fait durcir et griller les épis au four. C'est une primeur offerte au propriétaire par les laboureurs, et les actions de grâce n'y manquent pas. Les champs de Bou-Farik, un des plus beaux villages de la Mitidja, avaient la réputation de fournir le *farik* pour la table du pacha d'Alger; d'où leur nom.

A Bougie, dit M. Ch. Brosselard, le savant explorateur des dialectes berbères, on appelle le couscoussou de qualité supérieure *keskeçou-el-hourat*, « le couscoussou des houris », c'est-à-dire le mets digne d'être mangé en paradis.

(1) En Afrique, les grains sont conservés dans des fosses creusées sur un sol peu perméable, qu'on appelle *silos*.

(2) De la racine arabe *zeit*, huile.

CAISSES D'ÉPARGNE.

Un jour, dans son enthousiasme pour le devoir d'enseigner aux classes laborieuses l'économie, William Marsh,

qui vivait au milieu de misères causées par l'imprévoyance et la dissipation, s'écria :

« Je voudrais pouvoir écrire sur le ciel, en lettres d'or, ces mots : CAISSES D'ÉPARGNE. »

AMITIÉ.

Qui a cessé de jouir de la supériorité de son ami a cessé de l'aimer. Mme SWETCHINE.

LES BILLETS DE CHEMINS DE FER.

Que de fois, en chemin de fer, nous avons vu des voyageurs qui, examinant, tournant et retournant leurs billets dans tous les sens, cherchaient vainement à se rendre compte des diverses inscriptions ou chiffres qui y figurent! Nous avons pensé que quelques explications à ce sujet pourraient avoir leur intérêt.

La fabrication des billets est extrêmement simple : ce sont des cartonnages ordinaires en feuilles minces sur lesquelles on colle les papiers teintés suivant la ou les couleurs adoptées par les compagnies.

Les feuilles séchées sont cylindrées, c'est-à-dire passées entre deux rouleaux métalliques polis et animés d'un mouvement de rotation assez rapide; ensuite, à l'aide de machines spéciales, elles sont découpées en une série de bandes ayant la largeur des billets, et chaque bande, à son tour, est découpée en un certain nombre de parties égales dont chacune se trouve avoir ainsi la dimension admise pour les billets.

Ce n'est qu'après ce travail que se fait l'impression des inscriptions et chiffres.

Les six grandes compagnies des chemins de fer se chargent elles-mêmes de ces impressions; les petites compagnies les font faire d'ordinaire par le fabricant de cartonnage.

Le prix du billet, avant l'impression, revient à 1 franc ou 1 fr. 25 c. le mille.

Les indications imprimées sont à peu près les mêmes sur les différents types de billets des grandes compagnies; les différences ne portent que sur des points de détail peu importants.

Billets ordinaires. — En général, sur un billet ordinaire, c'est-à-dire sur un billet que l'on prend pour se rendre simplement d'une localité à une autre localité, on lit, dans un ordre variable :

1° Le nom de la gare de départ imprimé en toutes lettres.

2° Le nom de la gare destinataire, qui est non seulement écrit en toutes lettres, mais aussi représenté par un nombre imprimé en caractères très visibles.

Ainsi, sur le billet de Paris au Havre, le numéro 130 est le numéro d'ordre de la gare du Havre.

Chaque station d'une compagnie a un numéro d'ordre, et c'est ce numéro inscrit sur le billet qui indique de suite, à l'agent chargé de recevoir les billets, que le voyageur est bien descendu à la station pour laquelle il avait pris le billet.

3° L'indication de la *classe* à laquelle le billet donne droit; cette indication est imprimée en toutes lettres et elle est donnée aussi par la couleur ou la disposition des couleurs, ce qui permet à un agent de voir immédiatement si l'on est monté dans la classe pour laquelle on a payé.

Les couleurs varient suivant chaque compagnie.





Certaines compagnies marquent, de plus, le nom de la compagnie, la ou les lettres de séries affectées aux gares, et aussi le prix du billet.

Cette dernière indication est une amélioration très justifiée qui est appliquée depuis longtemps à l'étranger, et qui est toute récente chez nous sur les compagnies du Nord, d'Orléans, de Lyon et du Midi. Il est à désirer qu'elle se généralise sur toutes les lignes.



En dehors du cadre qui contient les indications que nous venons d'énumérer, on voit à l'une des extrémités un nombre imprimé composé d'ordinaire de quatre chiffres compris entre 0000 et 9999, précédé d'un signe de série (généralement une lettre), ce qui fait qu'on peut avoir pour chaque gare autant de fois 10 000 billets d'un numérotage différent que l'on veut admettre de séries.

L'autre extrémité du billet ne porte aucun signe imprimé; elle est réservée pour recevoir, au moment de la distribution au guichet, les indications suivantes, marquées au timbre sec, et qui sont figurées en pointillé sur nos dessins :

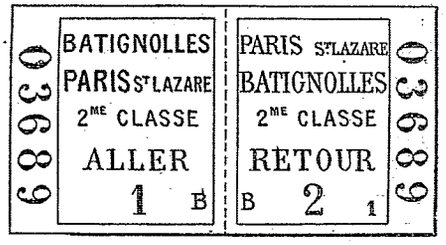
La date du jour ou plus souvent le numéro d'ordre de la journée (145, par exemple, signifie le 145e jour de l'année);

Quelquefois, le numéro du train et la ou les lettres de série affectées à la gare de départ;

Enfin, le millésime de l'année, indiqué presque toujours par les deux derniers chiffres (81 signifie 1881).

Billets d'aller et retour. — Ainsi que leur nom l'indique, ces billets donnent droit à l'aller et au retour, et ils permettent en général aux voyageurs de bénéficier d'une certaine réduction sur les tarifs ordinaires, à condition d'effectuer le voyage dans un délai convenu, et qui varie suivant les compagnies.

Ces billets sont partagés en deux parties égales par un poinçonnage qui permet la séparation facile des deux coupons.



Les indications contenues sur chaque moitié sont :

1° Le nom de la station de départ, en toutes lettres ;

2° Le nom de la station destinataire, en toutes lettres et représentée par un numéro bien visible ;

3° L'indication de la classe, inscrite en toutes lettres et représentée par la couleur ;

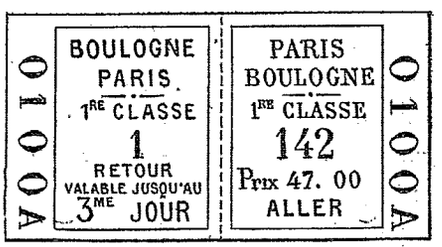
4° Pour quelques compagnies, le prix du billet marqué sur le coupon *aller* ;

5° Enfin, l'indication *aller* et *retour*.

Certaines compagnies répètent les deux premières indications par des petits numéros et lettres de séries inscrits dans les angles des deux coupons.

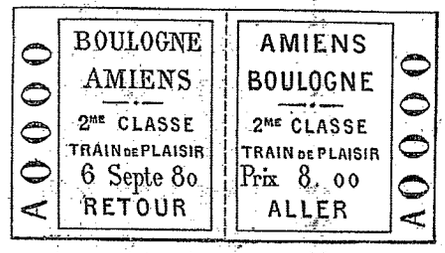
Depuis quelques mois, la plupart des grandes compagnies appliquent relativement à la distribution de ces billets des mesures qui sont très appréciées. La principale consiste à délivrer des billets de cette nature à prix réduit de Paris à toutes stations et réciproquement, les coupons de retour étant valables pendant un, deux ou trois jours, suivant la longueur du parcours à effectuer. Par exemple, à la compagnie d'Orléans, pour les stations distantes de Paris de 1 à 125 kilomètres inclus, la durée de validité du coupon est d'un jour ; pour celles distantes de 126 à 250 kilomètres, de deux jours ; pour 251 à 500 kilomètres, de trois jours ; au delà de 501 kilomètres, de quatre jours.

Ces billets spéciaux ont une marque particulière consistant soit dans l'addition de l'un des chiffres 1, 2, 3 ou 4, suivant le cas, en caractères assez gros, se détachant nettement sur le fond du billet, soit dans l'indication en toutes lettres ajoutée sur le coupon de retour.

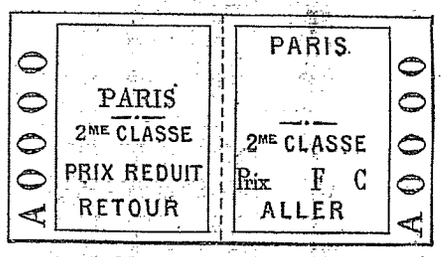


Comme pour les billets à simple parcours, chaque billet d'aller et retour porte un numéro d'ordre imprimé compris entre 0000 et 9999, et précédé d'un signe de série ; la seule différence consiste en ce que ce numéro existe dans ce cas à chaque extrémité, et qu'il s'ensuit que les marques au timbre sec (date du jour et millésime de l'année) sont marquées au dos du billet.

Billets de fêtes, concours, trains de plaisir. — Les indications de ces billets sont les mêmes que celles des billets *aller et retour* ; il y a seulement en plus la mention spéciale : *fête, concours*, et souvent la date du retour.



Billets passe-partout. — Ces billets sont employés pour les gares avec lesquelles le trafic de voyageurs est assez restreint pour ne pas nécessiter l'impression de billets spéciaux établis à leur usage exclusif ; ils sont, comme couleur et dispositions générales, à peu près semblables aux types ordinaires ; la différence la plus importante consiste en ce que le nom et le numéro d'ordre de la gare destinataire ne sont pas imprimés ; le nom de cette gare est écrit à la main par le distributeur au moment même où il délivre le billet ; lorsque le prix doit être marqué, suivant l'usage de la compagnie, il est également inscrit à la main.



Certaines compagnies, celle du Nord notamment, ont jugé utile, pour la facilité de leur contrôle, de laisser pour les billets passe-partout de simple parcours une souche entre les mains du distributeur ; cette souche forme la partie inférieure du billet, et elle est détachée au moment de la distribution.

Billets des dimanches et jours fériés. — Les compagnies de l'Est et de l'Ouest, qui, pour leurs trains de banlieue, perçoivent les dimanches et jours de fête des prix plus élevés que ceux des jours ordinaires, ont, à cet effet, des billets différents.

A l'Est, ces billets ont une couleur toute spéciale et portent la mention *Dimanches et fêtes*.

A l'Ouest, la couleur ne diffère pas ; il n'y a en plus que l'indication *Dimanches et fêtes*.

En dehors des types principaux de billets que nous venons d'énumérer, il en existe un certain nombre d'autres qui servent soit pour les services communs de compagnie à compagnie, soit pour des itinéraires particuliers, soit pour donner droit à des trajets en omnibus à l'arrivée de la gare destinataire, etc. Ces billets n'offrent aucune indication particulière à signaler ; ils ont chacun une couleur spéciale et portent généralement la mention indiquant leur emploi.

La compagnie du chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée a pris tout récemment une très bonne décision.

Dans l'intention de rendre moins pénibles les fatigues des longs parcours, elle vient de décider que les voyageurs qui prendront désormais un billet pour une distance au-dessus de 400 et de 800 kilomètres, pourront s'arrêter en route, à n'importe quelle station, les premiers pendant vingt-quatre heures, et les seconds pendant quarante-huit heures.

SAINT BONAVENTURE.



Saint Bonaventure recevant le chapeau de cardinal, peinture par Sautai. — Dessin d'Édouard Garnier.

Saint Bonaventure s'appelait Jean Fidenza. Il naquit à Bagnarea, en Toscane, en 1221. A l'âge de quatre ans, il tomba malade; on désespérait de le sauver; alors sa mère le recommanda aux prières de François d'Assise, qui vivait encore, promettant de consacrer son fils au service de Dieu sous la règle et l'habit de ce saint homme, si elle obtenait sa guérison. Ses vœux furent exaucés, l'enfant fut sauvé. C'est cet heureux événement qui lui fit donner le nom de *Bona-Ventura*. Il le conserva toujours. Dans ses écrits et dans ceux des autres, on le voit indifféremment appelé Jean Fidenza, Jean Bonaventure et aussi Jean Eutyche, ce dernier mot ayant en grec la même signification que Bonaventure.

L'enfant se trouva remarquablement doué pour tenir l'engagement que sa mère avait pris en son nom. Toutes ses facultés le portaient à la vie religieuse. Tout jeune, il entra dans un couvent de l'ordre de Saint-François. Aussitôt après son noviciat, il fut envoyé à Paris pour étudier sous Alexandre de Halès, qui professait avec éclat dans l'Université de cette ville.

Ce docteur, touché du caractère candide et des mœurs innocentes de son disciple, disait « qu'il semblait que le péché d'Adam, qui entache tous les hommes, n'avait point passé en Bonaventure, car on n'en pouvait découvrir en lui aucune trace. »

Jean Fidenza croissait en science comme en ferveur religieuse. Bientôt il obtint le titre de docteur et devint professeur de philosophie et de théologie. C'est en grande partie à lui, ainsi qu'à saint Thomas d'Aquin, son collègue et son ami, que l'Université de Paris dut la réputation dont elle jouit à cette époque. La piété, le talent, les hautes spéculations des deux célèbres théologiens, valurent à l'un le surnom de *docteur séraphique*, à l'autre celui de *docteur angélique*.

Bonaventure n'avait que trente-cinq ans quand il fut nommé général de son ordre. Cette dignité, qu'il n'avait pas ambitionnée, l'autorité qu'elle lui conféra, les nombreux et difficiles devoirs dont il dut s'acquitter, ne modifièrent en rien son caractère ni sa manière de vivre. Il se réfugia plus résolûment que jamais dans le service des malades et des pauvres, dans la solitude et le recueillement de sa cellule de moine, dans les mortifications qui paraissaient alors inséparables de la véritable vie chrétienne.

L'humilité était la vertu dominante de Bonaventure. Les dignités le poursuivaient, il les fuyait comme des ennemies. Lorsque Clément IV lui donna l'archevêché d'York, l'un des plus riches et des plus enviés de l'Europe, il ne voulut pas l'accepter. Le pape insista, lui enjoignit d'obéir; Bonaventure alla se jeter à ses pieds, et, à force de prières et d'instances, obtint d'être exempté de cette faveur.

Grégoire X se montra moins accommodant. Il avait besoin d'hommes éminents par leurs lumières et par leur piété pour faire partie du concile général qu'il voulait réunir à Lyon, et Bonaventure fut du nombre des élus, auxquels le cardinalat était réservé.

Dès qu'il sut le dessein du pape, il s'enfuit secrètement de l'Italie et alla se cacher dans son couvent de Paris, où il espérait se faire oublier. Mais un ordre de Grégoire l'en tira, et, comme il était dans un autre couvent de son ordre, à Mugello, à quatre ou cinq lieues de Florence, il reçut la

visite de deux envoyés du pape, qui venaient lui apporter le chapeau de cardinal.

A leur grande surprise, les deux nonces trouvèrent Bonaventure occupé des plus humbles soins du ménage, comme le dernier des frères de la maison : il lavait la vaisselle. Il ne put refuser de prendre le chapeau, mais il exprima le chagrin qu'il éprouvait d'être forcé d'échanger les modestes et puisibles devoirs du cloître contre les nouvelles obligations qu'on lui imposait.

Après s'être rendu à Rome et avoir été consacré par Grégoire X évêque d'Albano, il suivit le pape à Lyon en 1273 et prit part aux travaux du concile. Il y dépensa tant de zèle qu'un jour, épuisé, il tomba en défaillance. Il ne se releva pas et mourut.

Saint Bonaventure fut canonisé deux siècles plus tard, en 1482, par le pape Sixte IV, qui avait été religieux de son ordre.

LES MÉDECINS DANS L'ANTIQUITÉ.

Quelques auteurs contemporains croient pouvoir démontrer par des textes authentiques que les secours médicaux n'ont cessé, pendant toute la durée du paganisme, d'être prodigués gratuitement aux indigents, non seulement par le dévouement spontané de médecins charitables, mais aussi par le moyen d'institutions qui, pour n'avoir pas eu rigoureusement la forme hospitalière, n'en constituaient pas moins une organisation de bienfaisance publique.

Les médecins des villes étaient salariés; c'étaient de véritables fonctionnaires.

Ils étaient choisis, du moins dans les cités libres, par les cités elles-mêmes (car les tyrans, là où il y en avait, appelaient eux-mêmes le médecin). Ce choix avait toujours lieu à la suite d'une sorte de compétition, et Socrate, dans Platon, recommande de s'en rapporter à un parleur habile, pour être plus sûr de donner sa voix au médecin le plus capable; cet orateur était un notable de la cité peut-être, qui, après enquête, venait donner publiquement les renseignements propres à éclairer le choix de ses concitoyens. On peut tout au moins former cette conjecture. C'est après cette élection que le candidat préféré prenait le titre de *médecin public*.

Sur quels fonds était payé le médecin public?

L'existence d'un impôt expressément destiné à couvrir les frais de l'institution des médecins publics, l'*iatricon*, paraît ressortir d'une inscription dont voici la traduction : « Il a semblé bon à la ville (de Delphes), dans une assemblée régulière, avec un nombre légal de suffrages, d'exempter Philistion et ses descendants de la choragie et de l'*iatricon*. » (1)

Un médecin public, qui recevait à Égine un talent (un peu moins de 6 000 francs), fut attiré à Athènes par l'appât d'un traitement de 100 mines (environ 11 000 francs) et vint ensuite à Samos, où Polycrate lui assura deux talents.

Une inscription grecque (2) permettrait de supposer qu'un médecin public, fidèle à son devoir et ne recevant pas d'argent des pauvres qu'il avait mission de soigner, était voué lui-même et par cela même à la pauvreté. Un certain Ménocrite, en effet, médecin public, qui aurait vécu très peu de temps après Hippocrate, reçoit de la cité de Bryconte une couronne d'or et d'autres marques d'honneur, pour avoir, pendant plus de vingt ans, soigné tout le monde avec zèle et empressement; pour s'être montré irréprochable dans la pratique de son art et dans le reste de sa conduite; pour avoir, enfin, sauvé beaucoup de citoyens sans accepter de salaire, conformément aux lois et à la justice, et s'être condamné ainsi à la pauvreté.

Le médecin public trouvait, du reste, des ressources particulières et « légitimes » dans les dons, soit en nature, soit en argent, offerts par la reconnaissance de riches étrangers, ou par celle de citoyens auxquels l'art médical avait su conserver des esclaves de prix. Il paraît en effet certain que le médecin public, dans un pays où la médecine était exclusivement aux mains de citoyens libres, n'était pas tenu de soigner les esclaves, et qu'il les renvoyait, en cas de maladie, à ceux de ses aides qui étaient eux-mêmes de condition servile. Quant aux étrangers, évidemment ils ne rentraient pas dans la clientèle officielle du médecin public, qui se trouvait, à leur égard, dans le même état d'indépendance que les autres médecins de la ville.

Le médecin devait-il ses soins gratuits à tous, hormis les étrangers? Pour l'affirmer, on s'appuie d'un passage de Suidas. Mais alors le médecin public de Grèce aurait été différent de celui de Rome, qui était institué seulement au bénéfice des indigents, et auquel la pratique privée et payée n'était pas plus interdite qu'à nos médecins des bureaux de bienfaisance.

A partir de l'époque où l'on possède sur ce sujet des informations détaillées et précises, les documents constatent l'existence de quatorze médecins à Rome (un par région), de sept dans les cités moins grandes, de cinq dans les petites cités.

On appelait *iatrion* l'officine des médecins. C'était le local où le médecin donnait des consultations, pansait les plaies, réduisait les fractures, etc.; on devait y trouver, en conséquence, des médicaments, des objets de pansement, des appareils mécaniques, des lits même, et certaines conditions d'aménagement propres surtout à rendre la pratique des opérations plus commode et plus sûre.

D'un passage de Galien il résulte que dès le temps d'Hippocrate, et sans doute plus anciennement, un local de ce genre, avec tous les moyens utiles de traitement, était mis par les villes à la disposition des médecins publics. L'officine n'était donc pas un simple lieu de consultation, puisqu'on y réunissait ustensiles, appareils, instruments, et qu'on y pratiquait les opérations. C'était quelque chose d'analogue aux salles de consultation de nos hôpitaux, où l'on va non seulement chercher des conseils, mais aussi des secours immédiats, non ceux de la pharmacie, puisqu'on n'y délivre pas de médicaments comme dans les officines grecques, mais ceux de la chirurgie.

Quelques questions restent douteuses. Recevait-on dans l'officine des malades à demeure? Les pauvres seuls y entraient-ils, ou avec eux les riches? Si on y logeait des malades, il fallait pourvoir à leur alimentation et à bien d'autres frais : la dépense était-elle à la charge de la cité ou à celle du médecin public? On suppose que riches et pauvres se faisaient admettre pour un temps à l'iatrion public : ceux-ci fréquemment et par nécessité, ceux-là rarement et pour y trouver des secours difficiles à se procurer à domicile, par exemple, le secours de ces appareils, d'un transport incommode, qui servaient à la réduction des luxations. C'eût

(1) Foucart, *Mémoire sur les ruines et l'histoire de Delphes.*
(2) Interprétée par M. Carle Wescher.

été ainsi l'analogue de ce que nous appelons aujourd'hui une maison de santé ou une ambulance.

L'officine publique était instituée spécialement au profit des indigents. Les officines particulières étaient probablement munies du même matériel que celles des médecins municipaux. Les malades aisés traités dans l'iatrion public remboursaient sans doute au médecin, exactement comme s'il eût été un médecin ordinaire, la valeur de l'alimentation fournie. Les riches étaient-ils attirés dans un asile de charité publique par la réputation du médecin? On peut le supposer.

Quoi qu'il en soit, la question importante est celle-ci : A l'égard des citoyens, riches ou pauvres, quelle était la destination des officines publiques?

Ce qui peut passer pour absolument démontré, c'est que les malades en état de se déplacer se rendaient d'ordinaire à l'iatrion; qu'on leur y délivrait des potions, des purgatifs, des remèdes auriculaires ou ophtalmiques, etc.; qu'on les y soumettait à l'opération de la saignée, à l'application des ventouses, à l'ouverture des abcès, au pansement des plaies, à la réduction des luxations, etc. Il est très admissible également que, pour les besoins imprévus ou pour laisser à certains opérés le temps de se remettre, à certains fébricitants le temps de se reposer, des lits étaient mis à la disposition du public.

Quant aux aides attachés aux officines publiques ou privées, et qu'Hippocrate mentionne en leur assignant leur rôle dans les opérations manuelles, ils étaient divisés en deux classes : les aides libres et les aides esclaves. Habituellement, mais non toujours, les malades de condition libre étaient soignés par les premiers, et les malades de condition servile par les seconds, tant par ceux qui circulaient à travers la ville que par ceux qui servaient dans l'officine.

A Rome, presque tous les médecins étaient d'origine grecque. (1)

MA COUSINE ALICE.

Fin. — Voy. p. 130.

Je ne compris pas cependant tout d'abord les fâcheux effets de mon imprudence. Mais j'appris, les jours suivants, qu'il commençait à courir un commentaire peu charitable sur ma cousine Alice. J'entendis moi-même, avec une indignation secrète, la Présidente feindre de défendre la pauvre fille, observant qu'il ne fallait pas être trop sévère pour une personne si malheureuse et condamnée à une vie si monotone; qu'il n'était pas surprenant que la lassitude eût à la longue fait naître, en elle des désirs sans doute peu raisonnables, mais qui étaient après tout sans aucune conséquence. L'idée de mener son vieux père ruiné et presque impotent par monts et par vaux pour voir des Soracte ne pouvait pas être sérieuse. Il fallait reconnaître, d'ailleurs, que Mlle Alice avait du mérite, et ne pas trop s'inquiéter de ces mouvements singuliers d'imagination chez une jeune fille qui jusqu'alors s'était montrée si attachée à ses devoirs; car ce n'était enfin qu'un symptôme, fâcheux sans doute, mais qui pouvait ne pas avoir de suites.

Ce que je sentais d'exagéré et de perfide dans ce doucereux langage me donnait une violente tentation de parler et de rendre à cette petite aventure son vrai sens; mais j'étais bien jeune, sans autorité, habitué au respect pour les personnes âgées, et un jour où j'étais décidé à faire acte de courage, ce fut assez d'un regard froid et hautain de la Présidente, qui tomba par hasard, je pense, sur moi, pour glacer toute ma bonne intention et me réduire au silence.

Pendant plusieurs jours, je passai devant la maison de mon vieux cousin sans oser en ouvrir la porte. Lorsque enfin j'eus le courage de revoir Alice, avec la pensée de l'avertir de l'orage qui la menaçait, je compris à première vue qu'elle avait tout appris. Elle était plus pâle et d'un air plus découragé qu'à l'ordinaire.

— Ah! mon cousin, me dit-elle en me tendant sa main où je sentis un tremblement nerveux.

Rien de plus. Elle s'empressa de me parler de mon père, de ma mère, de moi-même, de mes études, avec un enjouement forcé et de manière à ne pas me permettre de l'interrompre : elle ne voulait pas évidemment d'une seule des excuses dont mon cœur était plein.

Il ne fut plus question du cours, et les invitations chez la Présidente cessèrent.

Me suis-je exagéré l'influence de mon indiscrétion? Peut-être. Je crains cependant qu'elle n'ait été trop réelle, et ma mère, sans jamais peser sur cet épisode de ma première jeunesse, m'a paru au moins partager mon doute. Qui ne sait d'ailleurs par expérience à combien peu a tenu la direction de certaines destinées?

Quelques années après, quand je revins dans ma ville natale, licencié et stagiaire, Alice était orpheline. Elle vivait d'un très médiocre revenu qui provenait en grande partie de la vente de la maison où avait langui sa jeunesse, et elle habitait au second étage d'un couvent d'Augustines abandonné, en face et tout près des murailles noires et humides de la cathédrale.

— Elle est libre du moins, m'étais-je dit. Cette société d'esprits étroits n'a plus d'autorité et de prise sur elle. Nul ne saurait l'empêcher de suivre aujourd'hui ses meilleures pensées et ce que leur ignorance dédaigneuse condamnait comme de mauvais rêves. Ce ne sera plus seulement de voyages que nous parlerons, mais de tout ce qui peut intéresser une âme généreuse ouverte à toutes les recherches de la vérité. Je lui raconterai mes indignations contre la Présidente : elle sourira.

Je rêvais ainsi en allant un jour la visiter. Arrivé devant sa porte, mon doigt resta suspendu quelques instants sur l'anneau de la sonnette. Je me décidai enfin. Une servante d'âge mûr ouvrit et me fit entrer dans une petite chambre en m'invitant à attendre sa maîtresse. L'unique fenêtre n'était séparée que de deux ou trois mètres d'une muraille où serpentaient çà et là quelques maigres tiges d'un lierre que bien des couches de poussière avaient terni. Le jour baissait, et des corbeaux croassaient dans la tour de la cathédrale.

Je regardai autour de moi. Le mobilier, plus neuf, mais bien moins intéressant que celui de la vieille maison, était d'une propreté luisante qui semblait vouloir entrer en rivalité avec la petite glace, un peu verte, de la cheminée. Tout était rangé dans un ordre d'une régularité si minutieuse que je me sentis comme saisi de froid et que je songeai à des figures géométriques. Je fus attiré par un portrait de mon vieux coosin. Au-dessous, sur une petite console en bois noir, reposait un livre, son Horace. Je tressaillis, mon

(1) Voy. *la Médecine publique dans l'antiquité grecque*, par le docteur A. Dechambre (*Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*).

cœur se rouvrait. Mais Alice entra, et, à sa vue, l'impression de froid redoubla et parcourut tout mon être. Ce n'était plus même une jeune femme, ou plutôt elle n'avait plus d'âge. Les traits aimables de sa figure étaient devenus rigides; ses yeux, dont le bleu pur me paraissait autrefois d'une profondeur infinie, maintenant étaient glauques et éteints. Son costume, d'une correction sévère, était dépourvu de toute grâce et plus terne encore que triste. Je fis effort toutefois et je lui parlai avec amitié, je cherchai à la retrouver, à appeler sa confiance; je ne reçus en retour que remerciements polis, questions prévues, réflexions sèches et communes. Je crus même entrevoir un peu d'ironie dans une sorte d'observation qu'elle fit sur mon costume, qui cependant ne suivait que d'assez loin la mode. Il semblait qu'elle ne sût à quoi s'en prendre pour me témoigner une sorte de défiance qu'elle ne voulait pas exprimer directement. Un Parisien! mon cœur se serra douloureusement: je me retirai découragé et presque irrité.

J'appris ensuite, et sans étonnement, que la Présidente avait rendu à Alice son ancienne estime et qu'elle lui faisait l'honneur de l'inviter à ses petites soirées, où jamais on n'était exposé à des élans de curiosité et d'enthousiasme, et où régulièrement, de huit à neuf heures, distraction suprême! on jouait au *loto-dauphin* ou au *nain jaune*. On n'y songeait guère au Soracte.

LES EAUX-CHAUDES
(BASSES-PYRÉNÉES).

Le village des Eaux-Chaudes est situé dans une gorge étroite et profonde, sur les bords du gavé d'Ossau. Il se perdrait au milieu des masses énormes qui le dominent et de l'épaisse végétation qui l'entoure, si la large et blanche façade de l'établissement thermal, construit en 1850, n'attirait l'attention. Cet important bâtiment s'étend jusque sur la rive escarpée du gave et communique, par un pont de bois jeté sur le torrent, avec la montagne voisine, sur laquelle serpente une promenade ombragée.

Mais, comme le fait observer M. Taine, qui songe ici à ce village? Les montagnes environnantes occupent toute la pensée. « La chaîne orientale, subitement tranchée, descend à pic comme le mur d'une citadelle; au sommet, à mille pieds de la route, des esplanades développent leurs forêts et leurs prairies, couronne verte et humide, d'où par centaines suintent les cascades... Ce mur de granit s'abaisse; tout d'un coup s'ouvre un amphithéâtre de forêts. De tous côtés, à perte de vue, les montagnes en sont chargées jusqu'à la cime. »

Un peu plus loin, la route tourne et le paysage change: il reprend l'austérité grandiose qu'il avait avant d'arriver aux Eaux-Chaudes. Ce sont des escarpements de pierre, arides, nus, sans un arbre, sans un buisson, qui se dressent d'un jet jusqu'au ciel. Tel de ces monts, à l'occident, s'écroule, « comme fracassé par le marteau d'un cyclope. Il est jonché de blocs carrés, noires vertèbres arrachées de son échine; la tête manque, et ses ossements monstrueux, froissés pêle mêle, échelonnés jusqu'au gave, annoncent quelque défaite antique. Un autre, en face, allonge d'un air morne son dos pelé long d'une lieue; on a beau avancer, changer de vue, il est toujours là, énorme et terne. » Cette nature est triste, morne, accablante; c'est à son imposante grandeur qu'elle doit sa beauté.

Il nous est venu du village des Eaux-Chaudes une lettre singulière; la personne qui l'a écrite nous paraît avoir une plaisante humeur, et ne veut pas certainement que l'on prenne son récit au sérieux :

Une peur aux Eaux-Chaudes.

Ceci, monsieur le rédacteur, est le compte rendu d'une journée de peur et de la plus forte peur dont j'aie gardé souvenance. Il faut dire, pour excuser l'exagération dont ce récit paraîtrait empreint, que je voyage seul et sans armes, que j'ai l'imagination très-vive et la vue très-basse, et qu'en outre (cette raison m'aurait dispensé de toute autre) je suis naturellement, physiquement poltron, à ce point qu'il me faut souvent un certain effort de volonté pour m'aventurer la nuit sur les routes et le jour dans des montagnes désertes.

Le 31 août dernier, je m'étais dirigé de la gorge des Eaux-Chaudes (Basses-Pyrénées) vers le lac d'Isabe, qui se trouve au pied des pics d'Isabe et de Sesques, entre les vallées d'Aspe et d'Ossau, à environ 2000 mètres d'altitude; mais à une demi-lieue du but je fus arrêté par le brouillard et obligé de descendre. Le soir, on me représenta que j'avais tort de m'engager seul dans une région abandonnée depuis quelque temps par les bergers et en revanche fréquentée par les ours. Aussi, comme cette excursion me tenait au cœur, je repartis le lendemain plein de visions peu rassurantes, telles que brumes épaisses, orages subits, rochers escarpés, le tout encadrant invariablement l'hôte le plus taciturne des Pyrénées.

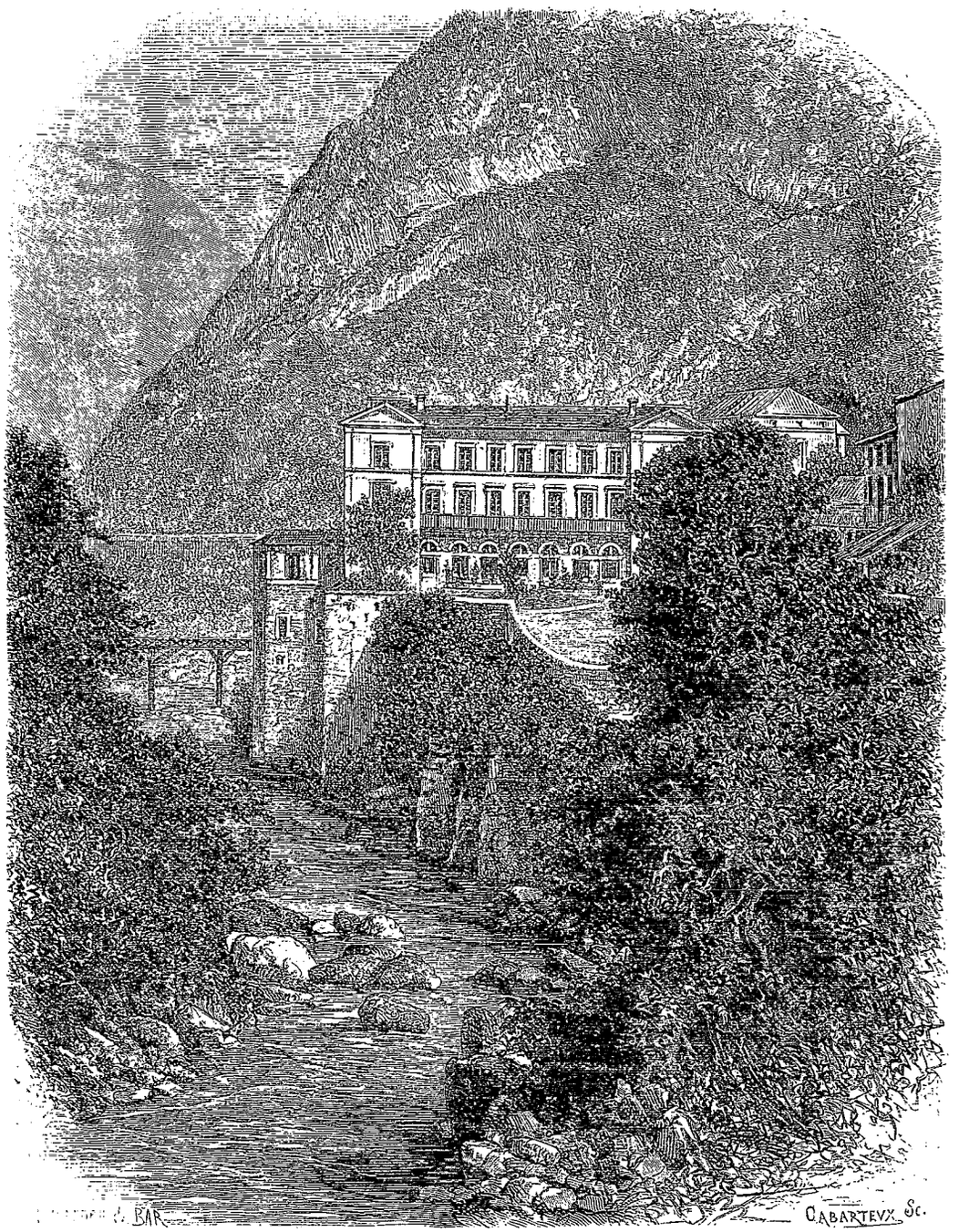
Celui-ci ne tarda pas à se montrer, c'était fatal. Je l'aperçus qui venait au-devant de moi, doucement, tout droit sur ses pieds de derrière, à l'instar du Martin des foires, et même un plus petit le précédait à quatre pattes. Heureusement ce ne fut qu'une fausse alerte; en fixant avec attention ce groupe singulier, je reconnus bientôt un honnête pasteur précédé de son âne. Le berret et la veste marron, s'avançant selon l'allure indolente et cadencée du montagnard, m'avaient induit en erreur; je respirai.

Plus loin, il me sembla que j'avais manqué le sentier le plus court et je m'engageai à travers bois dans la direction où je pensais le rejoindre. Rien n'est si imprudent en montagne que de quitter les chemins battus dans une forêt que l'on ne connait pas. Aussi, je commençais à zigzaguer très indécis au milieu des hêtres et des sapins, des souches mortes, des ronces et des sureaux emmêlés, des rocs couverts de mousses, lorsque je distinguai sur le sol des traces assez régulières pour figurer un sentier : je m'empressai de le suivre. Déjà depuis quelques instants j'avais remarqué des fraisiers, les premiers que j'eusse rencontrés jusque-là, et je picorais pas mal de belles fraises très rouges et très parfumées. Tout à coup, je ne sais comment, l'idée me vient d'examiner de près ces traces sur lesquelles je me guide. La terre où elles se dessinent a été détrempée par la pluie de la nuit dernière, mais la pluie ne les a pas battues, elles sont toutes fraîches, comme si elles étaient de ce matin, — de tout à l'heure. Et puis, quelle singulière forme! la plante d'un pied nu, mais beaucoup plus large qu'un pied d'homme. Le talon surtout est d'une largeur étonnante, et cependant bien peu accentué. L'extrémité antérieure, sans marque d'orteils, est en ligne droite, perpendiculaire à l'axe de longueur, et non pas oblique comme chez l'homme. Enfin dans l'une des em-

preintes cette extrémité frôle un tronc d'arbre à écorce mince, et, au point de l'affleurement, de petits lambeaux d'écorce sont inclinés en arrière, vers le talon, comme s'ils venaient d'être arrachés de haut en bas, et arrachés... par une griffe.

A cette idée de griffe, je rétrograde vivement, ne me souciant pas de poursuivre mes investigations. Il est certain qu'à ce moment, animé par la course et le désir d'arriver à mon lac, je ne me rendis guère compte du danger que j'avais couru en m'engageant sur les traces probables du fauve que l'on dit amateur de fraises, sans quoi j'eusse rétrogradé jusqu'à la maison.

Je continuai donc mon ascension, qui dura encore deux bonnes heures; mais, pendant ces deux heures, je vis,



Établissement thermal des Eaux-Chaudes. — Dessin de A. de Bar.

beaucoup mieux que je ne les verrai jamais réellement, au moins deux des carnassiers moroses dont j'avais le cerveau peuplé. Du reste, je les vois encore. L'un était accroupi à la lisière du bois, sous des racines entortillées qui le couvraient de leur ombre; il était gris, avec des poils blancs sous le museau et au bout des oreilles; je l'observai longtemps, il ne bougea pas. L'autre m'apparut sur les bords du lac; il dessinait son profil roux à l'entrée d'une grotte; il ne bougea pas non plus, et, ma foi, je n'osai m'avancer assez pour m'assurer, comme tout porte à le croire, qu'il n'était qu'un fagot abandonné là par le dernier campement de bergers.

Il est vrai que le lac est dans un site assez sauvage pour justifier de telles émotions. Dans son eau calme, couleur d'acier, un cirque de montagnes grises, nues, sinistres, aux arêtes déchiquetées, reflète des plaques de neige sem-

blables à des lambeaux de suaires, et verse une haute et mince cascade dont le bruit est éteint par celui des cascades inférieures. Au pied des rochers perpendiculaires qui forment le cirque, s'ouvrent de noires cavernes très bien disposées pour l'apparition de menaçants profils. Au surplus, je n'eus pas le temps de recueillir tous les éléments nécessaires à une description minutieuse. Le brouillard allait m'envelopper; ce fut pour m'engager à descendre promptement une raison péremptoire et qui me dispensait d'obéir à une autre moins avouable.

Dire que je déjeunai plus bas sans jeter à droite et à gauche quelques regards furtifs, serait peu conforme à la vérité. En somme, j'eus peur jusqu'au bout, mais je m'en console en pensant que ce ne fut pas tout à fait sans cause.

LES ÉPREUVES D'ÉTIENNE.

Suite. — Voy. p. 58, 65, 82, 111, 118, 126.

XXXIX

Au milieu de ces distractions continuelles, je n'avais pas oublié papa ni mes amis de Fontainebleau. Matin et soir, le nom de papa revenait dans mes prières, et quelquefois, dans la journée, je pensais à lui tout d'un coup.

Huit jours après mon arrivée à Paris, j'avais écrit à Frédéric, et Frédéric m'avait répondu dans la huitaine.

Mais si le souvenir de papa me revenait, son image était moins distincte; j'avais beau déplier le journal et regarder attentivement l'image à moitié coloriée, je revoyais bien son attitude, mais je ne retrouvais plus ses traits que comme derrière un léger brouillard.

Mes lettres à Frédéric furent écrites à des intervalles de plus en plus éloignés.

J'éprouvais souvent comme une espèce de remords; mais mon oncle m'emmenait aux caves, ou à l'Entrepôt, ou au Jardin des plantes; Louis me demandait si nous voyagerions ensemble, ou bien ma tante avait besoin de moi pour « faire sa caisse. » Mes remords s'évaporaient comme une fumée légère et ne reparaissaient plus que de loin en loin.

La maison de mon oncle était dans toute la force du terme une maison patriarcale. J'ai rarement vu quatre personnes se retrouver ensemble avec plus de plaisir, après de longues heures d'absence, ni se mettre plus naturellement d'accord sur toutes les questions un peu importantes. Généralement, quand il y avait à prendre une décision, c'est mon oncle qui parlait le premier, comme chef de la famille; mais il posait la question sans la résoudre, et demandait à ma tante :

— Qu'en penses-tu?

Ma tante réfléchissait, et l'on attendait, sans marquer la moindre impatience, le résultat de ses réflexions. Quand elle disait :

— Voilà ce que je pense.

Mon oncle étendait la main et criait à ses deux fils :

— Écoutez bien!

Il disait cela pour la forme, je pense, car ses deux fils étaient toujours disposés à écouter de toutes leurs oreilles. Ou bien je suppose que c'était une habitude que mon oncle avait prise à l'époque où ils étaient plus jeunes et plus étourdis, et qu'il avait conservée par mégarde.

Quand mon oncle avait dit :

— Écoutez bien!

Ma tante expliquait la chose comme elle la comprenait; mon oncle hochait la tête d'un air entendu, et ensuite réfléchissait, toujours pour la forme, du moins je le suppose. Après avoir réfléchi, il disait gravement :

— C'est justement ce que je pense aussi; et toi, Louis?

— Bien sûr! répondait Louis; et Paul répétait :

— Bien sûr!

XL

Ni mon oncle, ni ma tante, ni mes cousins, n'étaient des esprits cultivés; cependant, à table, la conversation ne languissait pas; elle était toujours sur un ton très gai et très plaisant, sans qu'on la portât jamais sur le terrain de la médisance.

Ces choses sont aujourd'hui trop loin de moi pour que je me rappelle exactement les sujets de ces conversations. Mais ce que je me rappelle parfaitement, c'est que l'on plaisantait volontiers, et que la plaisanterie était toujours prise en bonne part. Les premières fois, j'étais dans de véritables transes. Je craignais que celui qu'on attaquait ne répondît quelque chose qui amènerait des paroles aigres et des discussions.

Au contraire, il entrait dans la plaisanterie, exagérant à dessein les défauts ou les fautes qu'on lui reprochait, et il trouvait dans sa riposte des choses si naïves et si drôles que nous finissions tous par rire aux larmes.

Comme nous n'étions ni raffinés ni difficiles, la même plaisanterie nous amusait très longtemps et finissait par devenir une sorte de légende.

Je me rappelle entre autres la légende de *Paul l'Ambitieux*.

Paul, un soir, à dîner, dit que quand il serait très riche, il se ferait bâtir une jolie maison sur le bord de la Marne, avec un petit quai où il amarrerait une embarcation de plaisance.

— Louis, dit mon oncle avec un sérieux affecté, Paul a des idées qui ne peuvent pas nous convenir, je vois que nous ferons bien de chercher un autre associé.

— C'est mon avis, répondit Louis gravement.

— Mais, reprit mon oncle, avant de lui donner son congé, nous vérifierons sa caisse. Les ambitieux sont capables de tout; je soupçonne celui-là d'avoir détourné des fonds pour se lancer dans quelque grande entreprise.

— Je n'aurais pas parlé si les circonstances ne m'y contraignaient pas, reprit Louis en fronçant les sourcils, parce qu'entre frères on se doit des égards. Mais monsieur n'est plus mon frère, du moment qu'il est ambitieux. Je l'ai surveillé de près, j'ai revu ses écritures. Il a déjà dérobé à la société Négrier père et fils la somme scandaleuse de sept francs soixante-quinze centimes.

Il y eut un cri d'horreur, et Paul baissa la tête.

XLI

— Malheureux! dit mon oncle, qu'avez-vous fait de cette somme?

— J'ai joué à la Bourse, répondit Paul en affectant de regarder son assiette, et... j'ai perdu les soixante-quinze centimes.

— Et les sept francs? vociféra mon oncle.

— Les sept francs, balbutia Paul; oh! pas un mot de plus, je vous en prie!

— Louis, va chercher la police.

— Je demande à faire des révélations, soupira Paul d'un air découragé.

Alors il raconta qu'il faisait partie d'une société secrète, la *Société des Ambitieux*, composée entièrement de fils de négociants décidés à faire rapidement fortune, coûte que coûte.

Les réunions de la société avaient lieu tantôt dans les caves de Bercy, tantôt dans les carrières abandonnées, tantôt dans les fours à plâtre, tantôt en plein jour, au Jardin des plantes, autour de la cage des singes, les conspirateurs ayant soin de se déguiser, les uns en bonnes d'enfants, les autres en bébés, les autres en militaires; le signe de ralliement était alors un bâton de sucre d'orge.

— C'est vrai! je les ai vus, m'écriai-je en frappant mes mains l'une contre l'autre; seulement je croyais que c'étaient de vrais militaires, de vraies bonnes d'enfants et de vrais bébés.

— Il n'y avait de vrais que les singes, dit Louis d'un air sombre.

— Est-ce bien sûr? demanda mon oncle d'un air défiant. J'ai vu parfois des singes qui tenaient des bâtons de sucre d'orge.

— Moi aussi! criai je bruyamment.

— La vérité sort de la bouche des enfants, dit mon oncle en me tapotant la tête.

— Comme tout se découvre à la fin! murmura Paul en cassant une noisette d'un air découragé.

La suite à la prochaine livraison.

CONFESSION NÉGATIVE D'UN ANCIEN ÉGYPTIEN.

... Hommage à toi, Dieu grand!... Je n'ai commis aucune fraude; je n'ai pas tourmenté la veuve; je ne connais pas le mensonge; je n'ai rien fait de ce qui est défendu... Je n'ai pas été oisif... Je n'ai pas fait pleurer... Je n'ai pas fraudé d'un doigt... Je suis pur.

AMOUR MATERNEL.

L'amour maternel ressemble à la source que rien ne tarit. Qui a soif vient y boire, et quand on cesse de boire, elle ne cesse pas de couler.

ADÉLAÏDE CAPECEMINUTOLO.

L'ART CHEZ SOI.

Suite. — V. les Tables du t. XLVIII, 1880.

ENCADREMENT DES DESSINS, GRAVURES ET PHOTOGRAPHIES.

Sous-verre. — Nous avons dit qu'il y avait plusieurs manières d'encadrer les dessins, gravures et photographies; la plus facile à exécuter, celle qui a reçu le nom de *sous-verre*, se compose simplement du sujet à encadrer posé sur un carton de fond et recouvert d'un verre; le tout est réuni au moyen d'une bordure de papier que l'on rabat sur la face postérieure du carton. On ne peut guère encadrer ainsi que les gravures ou photographies dont les marges sont un peu larges et suffisamment propres.

Disons à ce propos, et en thèse générale, que les marges jouent un très grand rôle dans l'encadrement. Presque toujours les larges marges font un très bon effet; cependant il ne faut jamais en exagérer la grandeur, et leur dimension doit être en rapport non seulement avec celle de la pièce à encadrer, mais aussi avec le sujet représenté. Une marge trop grande isole une très petite gravure, en diminue la proportion, et fait naître la confusion si le sujet comprend un grand nombre de figures ou beaucoup de détails.

Il est très difficile de fixer des règles exactes à cet égard; cependant on ne doit jamais oublier qu'un objet d'art ne peut généralement être bien vu que si le spectateur se place à une distance égale à trois fois la grandeur de cet objet; il faut donc, pour que l'œil saisisse d'un seul coup et sans déplacer le point de vue optique, l'ensemble et les détails d'une gravure encadrée, que la dimension totale du cadre soit calculée généralement d'après ce principe : un peu d'habitude donnera, du reste, assez promptement la note exacte de ce qui est nécessaire pour produire un effet satisfaisant.

Mais, dans tous les cas, et ceci est une règle qui ne souffre aucune exception et dont il ne faut jamais se départir, les marges doivent avoir la même largeur en haut que sur les côtés et *un tiers environ en plus dans le bas*, surtout si l'estampe, comme cela a lieu le plus ordinairement, doit être placée au-dessus de la hauteur de l'œil; l'effet de perspective diminue la marge du bas par rapport à celle des côtés, et le sujet ne paraîtrait plus au milieu du cadre si les marges étaient partout égales. L'effet produit serait plus déplorable encore si la gravure portait au-dessous, comme cela a lieu le plus ordinairement, un titre, une légende ou un nom d'auteur.

Il faut donc que la gravure ou la photographie à mettre ainsi simplement sous verre possède une marge suffisante pour remplir les conditions dont nous venons de parler; on doit commencer alors par la *dresser*, c'est-à-dire par ébarber les marges très proprement et bien d'équerre en les coupant avec des ciseaux, ou mieux avec la *pointe*, de façon à donner à la gravure la grandeur exacte que devra avoir le sous-verre; il est préférable de tracer préalablement les lignes de coupe au crayon en prenant pour guide le trait qui limite la gravure proprement dite. Si l'on encadre une photographie, il faut avoir soin de vérifier si elle a été coupée bien d'équerre; il arrive, en effet, assez souvent, que les photographes, se fiant à la justesse de leur œil, ébarbent leurs épreuves et les collent sans prendre des mesures bien exactes. Dans ce cas, une erreur qui est peu sensible sur la petite dimension de l'épreuve, le deviendrait en se multipliant par le grandissement nécessité pour les marges.

Lorsque le sujet est ainsi bien dressé, on en reporte exactement la grandeur sur une feuille de carton, soit au moyen d'un compas ou d'un mètre, soit en l'appliquant sur le carton et en en traçant le contour.

Le carton dont on se sert pour l'encadrement est connu dans le commerce sous le nom de *carton de pâte;* il y en a de plusieurs qualités et de plusieurs forces; il faut avoir soin de le choisir un peu lisse, sans graviers apparents, et assez épais pour offrir un peu de résistance (3 millimètres à peu près). On achète le carton en feuilles séparées, ou, plus économiquement, si on a l'intention de faire plusieurs encadrements, au poids; le prix varie, suivant la qualité, de 15 à 17 francs les 50 kilogrammes. Lorsqu'on achète le carton, on peut demander au débitant d'en ébarber lé-

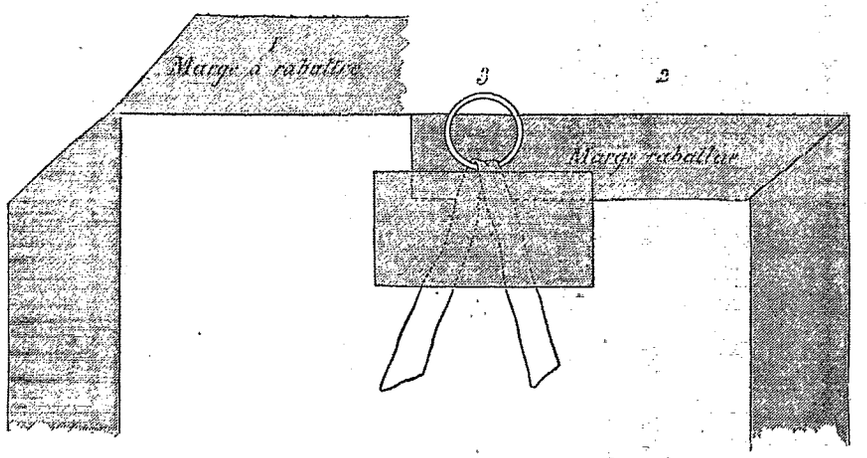
gèrement chacune des feuilles, à la cisaille, de façon à ce qu'elles soient bien d'équerre; on évitera ainsi, pour deux des côtés de l'encadrement, un travail de coupe fastidieux et fatigant, et on aura de plus un excellent point de départ pour le tailler plus tard à la dimension voulue.

On coupe le carton avec une pointe bien aiguisée, emmanchée dans un fourreau en bois; il faut avoir soin de la faire glisser bien droit le long de la règle en fer, légèrement d'abord, pour tracer le premier sillon, puis en appuyant progressivement à mesure que la pointe pénètre plus profondément dans le carton, jusqu'à ce que la coupe soit complètement faite; on maintient la règle d'une main ferme, et, pour l'empêcher de glisser, on la mouille légèrement à l'une de ses extrémités, du côté où elle appuie sur le carton; il est toujours préférable de poser ce dernier, quand on le coupe, sur une plaque de métal ou sur une autre feuille de carton laminé qui ne servira qu'à cet usage. S'il se produit des *bavures*, on les rabat avec le *plioir* en os ou en ivoire dont nous avons parlé précédemment.

Sur le carton, amené ainsi à la dimension voulue, on coupe ou mieux on fait couper le verre, que l'on doit choisir, autant que possible, bien blanc, sans *bouillons* ni *soufflures;* il va sans dire qu'il faut veiller à ce qu'il soit coupé bien exactement de la grandeur du carton et surtout parfaitement d'équerre.

On prend ensuite une feuille de papier un peu fort, et plus grande de 6 ou 7 centimètres sur chacun des côtés que la dimension totale du sous-verre; cette feuille de papier destinée à la bordure doit être généralement d'un ton gris un peu sourd et s'harmonisant avec la marge du sujet encadré; on la met bien à plat sur un carton et on l'enduit *en plein* de colle de pâte; puis on pose le verre à peu près au milieu, après avoir eu soin d'en nettoyer le côté opposé, c'est-à-dire celui qui doit être en contact direct avec la gravure; on place ensuite la gravure, et enfin le carton, en ajustant le tout ensemble sur les bords, de façon à ce que l'un ne dépasse pas l'autre; on coupe alors les angles de la feuille de papier à une distance d'un demi-centimètre à peu près du coin (1), et on rabat immédiatement les marges sur le carton en les tirant un peu fortement à soi et en en fermant les coins (2).

On retourne alors le sous-verre et, avec le plioir, on unit le papier sur le verre, particulièrement sur les bords; on trace ensuite tout autour, et au moyen d'un petit compas à crayon que l'on fait glisser en lui conservant partout la même ouverture, la largeur que l'on veut donner à la bordure, — largeur qui ne doit pas dépasser cinq ou six millimètres, — et on coupe sur la ligne tracée en se servant d'une pointe bien tranchante et d'une règle flexible en fer; on enlève le papier qui masque la gravure et on essuie, après l'avoir imbibée avec une petite éponge humide, la colle qui est restée sur le verre.



Encadrement. — Sous-verre.

Quoique l'opération qui précède puisse se faire aussitôt après avoir rabattu les marges sur le carton, nous croyons qu'il est toujours préférable d'attendre que la feuille collée soit bien sèche. Il arrive souvent, en effet, que le papier encore humide ne se coupe pas nettement; les petites aspérités qui se rencontrent parfois le font arracher par places, et on risque alors d'avoir une bordure irrégulière et un peu hachée; le papier bien séché sur le verre est, au contraire, coupé beaucoup plus franchement, et la feuille du centre s'enlève assez facilement après avoir été de nouveau mouillée avec l'éponge.

Il ne reste plus alors qu'à fixer par derrière l'anneau qui doit servir à la suspension; cet anneau, en cuivre, est passé dans un ruban de fil solide, large d'un peu plus d'un centimètre, un peu long et replié sur lui-même en s'écartant à la base (3); on colle le ruban en plein et, pour lui donner plus de solidité, on le recouvre à la partie supérieure d'un petit carré de papier fort. Il faut veiller à ce que l'anneau dépasse un peu le bord du carton, de manière à laisser la place au clou de suspension.

Enfin, et pour plus de propreté, on colle par derrière, sur le tout, une feuille de papier de couleur, — généralement on emploie pour cet usage du papier bleu ordinaire, — qui masque le carton sur toute sa surface jusqu'à un demi-centimètre du bord à peu près.

On peut quelquefois, au lieu d'employer une feuille qui recouvre entièrement le verre, faire les bordures avec de simples bandes de papier; dans ce cas, néanmoins, il faut que ces bandes soient toujours plus larges que la bordure, car on n'arriverait jamais du premier coup à les coller avec la régularité voulue et à une égale distance du bord; en outre, les feuilles, superposées dans les angles au point de jonction, forment une épaisseur désagréable à l'œil; cet inconvénient disparaît avec le procédé que nous avons indiqué et qui nous a toujours semblé plus propre et plus expéditif.

La suite à une autre livraison.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15. — JULES CHARTON, Administrateur délégué.

TRAJAN.



Trajan, buste en porphyre, au palais de Madrid. — D'après une photographie de Montalti.

Trajan est resté une des figures les plus connues et les plus sympathiques de l'histoire. On peut affirmer que ses qualités personnelles, la simplicité de sa vie et de ses manières, son amour de la justice, sa bonté qui allait jusqu'à la charité, ont eu dans sa renommée une part aussi grande, peut-être plus grande que ses victoires, que la sagesse de son administration, que tous les monuments magnifiques ou utiles dont il couvrit l'empire romain.

Avant d'être empereur, Trajan avait été le plus respecté, le plus aimé des généraux. Au camp, il vivait sans luxe, partageant les exercices, les fatigues, les privations de ses soldats ; en campagne, il marchait le plus souvent à pied, à la tête de ses troupes ; il était le premier levé, se montrait partout, rentrait le dernier sous sa tente : cette égalité dans les travaux et dans les périls lui conciliait l'attachement de toute l'armée.

Son avènement à l'empire ne changea en rien ses habitudes. Le peuple de Rome fut enthousiasmé de voir cet

empereur faire son entrée dans sa capitale sans pompe, à pied, simple, modeste, affable pour tous. Le palais impérial ne fut plus un sanctuaire réservé aux privilégiés et aux favoris, il s'ouvrit pour tous les citoyens; les objets rares et précieux qui le décoraient en furent enlevés et portés dans les temples.

On ne manqua pas de reprocher à Trajan de diminuer ainsi le prestige de l'autorité souveraine; il répondit : « Je serai avec les autres comme j'aurais aimé, quand j'étais un simple particulier, que les empereurs fussent avec moi. »

Trajan continua à vivre familièrement avec ses amis; il allait leur rendre visite, s'asseyait à leur table, prenait part à leurs fêtes de famille. Loyal et fidèle, il croyait à la loyauté et à la fidélité des autres. Un jour, on voulait lui inspirer des soupçons contre un sénateur; on lui affirma que celui-ci était un traître, le haïssait et projetait de l'assassiner; le soir même, il alla seul, sans gardes, souper chez ce sénateur, et le lendemain, il dit à ceux qui l'avaient accusé : « Vous voyez, s'il avait voulu me tuer, il l'aurait fait hier. »

Aucun prince ne mit plus de zèle et de scrupule dans l'administration de la justice. Il ne souffrait pas que l'on prononçât une condamnation sans preuves certaines, ni contre des absents qui ne pouvaient se défendre. Il disait qu'il valait mieux laisser échapper un coupable que de punir un innocent (1). Souvent il venait siéger parmi les juges, assistait aux débats, écoutait les témoins et prononçait l'arrêt. On le vit, dans un procès important, rester trois jours au sénat, qu'il présidait comme consul. Il permettait qu'on en appelât à lui de tous les tribunaux de l'empire, et il instruisait lui-même les affaires pour lesquelles on sollicitait son examen personnel. Une fois il se récusa : il s'agissait d'un complot tramé contre lui. Bien que la culpabilité n'entraînât d'autre peine que celle du bannissement, il s'abstint de s'occuper de cette affaire.

Mais ce qui, dans la conduite de Trajan, toucha le plus ses contemporains comme la postérité, c'est l'intérêt qu'il porta aux pauvres. Il créa l'une des plus belles institutions de l'antiquité : à Rome, grâce à lui, cinq mille enfants appartenant à des familles dénuées de ressources furent élevés aux frais de l'État. En ce moment, au dix-neuvième siècle, en France, à Paris, l'administration de l'Assistance publique cherche les moyens d'en faire autant.

Après de tels actes, inspirés par les sentiments qui honorent le plus la nature humaine, le nom de Trajan ne pouvait pas périr dans la mémoire des hommes. A l'avènement des empereurs qui lui succédèrent, le sénat ne crut pas pouvoir les accueillir d'une façon plus flatteuse qu'en leur souhaitant d'être « plus heureux qu'Auguste, meilleurs que Trajan. »

Au moyen âge, les chrétiens les plus éclairés ne consentirent pas à abandonner aux châtiments de l'enfer un païen dont les vertus leur paraissaient dignes des récompenses célestes. Ils aimèrent mieux s'imaginer que le pape saint Grégoire avait intercédé auprès de Dieu en faveur de Trajan et avait obtenu son salut. On trouve dans le rituel de l'Église grecque cette phrase : « O Dieu! pardonne-lui comme tu as pardonné à Trajan par l'intercession de saint Grégoire. » Saint Thomas s'est appliqué à étayer de bonnes raisons théologiques cette charitable tradition, et, sur la garantie de ce pieux docteur, Dante n'a pas hésité à admettre Trajan dans son Paradis.

M. Ampère, qui vit à Rome plusieurs bustes de Trajan, avoue qu'il éprouva au premier abord une impression de surprise et une sorte de mécompte. Il s'attendait à trouver dans le visage d'un tel homme un front plus vaste, des traits plus nobles et plus imposants. « Toutefois, ajoute-t-il, en y regardant bien, on découvre dans cette figure, au premier coup d'œil assez ordinaire, quelque chose d'uni, de modeste, qui convient au Trajan de l'histoire, et cette droiture, cette bonne foi qui, au dire de Pline, se voyait dans ses regards, dans son geste, dans tout son extérieur. On finit par éprouver une certaine satisfaction en présence de la physionomie sans prétention de cet homme qui porta la sagesse dans le pouvoir et la simplicité dans le triomphe. »

Il nous semble qu'en outre, du moins dans la figure que nous reproduisons, si la fermeté réside dans ce front étroit et plissé, dans ces sourcils droits ombrageant des yeux profonds, il n'est besoin d'aucun effort pour trouver dans la bouche bien de la douceur et de la bonté.

(1) Cette maxime si juste et si souvent affirmée au dernier siècle semble plus obscure en notre temps dans certains esprits.

ESQUISSE D'UNE HISTOIRE DE LA GÉOGRAPHIE.

Suite (1).

Afrique. — La conquête de l'Algérie, commencée en 1830, circonscrit le Soudan occidental entre deux grandes colonies françaises, l'Algérie et le Sénégal. Notre prise de possession du nord de l'Afrique provoque un grand nombre d'études et de travaux géographiques, historiques, ethnographiques, archéologiques, etc., sur la Berbérie ou région de l'Atlas (Tunis, Algérie, Maroc), en même temps que des voyages d'exploration dans le Sahara, tels que celui de Renaud aux oasis du Touat (1850), celui de Berbrugger à Touggourt dans la même année, l'excursion de Bonnemain à Ghadamès en 1856, le voyage d'Ismaïl Bouderba (1858) chez les Touareg de Ghat ou Rhat, les explorations de Henri Duveyrier (1859) dans le Sahara algérien et tunisien, chez les Touareg du nord, et de Gerhard Rohlfs du Maroc à la Tripolitaine.

Ces explorations nous font connaître les tribus qui habitent la région de l'Atlas et occupent les parties habitables du grand désert. Ces tribus sont les débris de la nation berbère, race autrefois compacte et souveraine, aujourd'hui éparse et déshéritée; fille de la terre africaine, en ce sens du moins que les plus vieilles traditions, que les monuments les plus anciens, nous la montrent dans les mêmes lieux, et qu'on ne lui connaît pas d'origine étrangère.

La race berbère a primitivement couvert toute cette zone qui se développe en un arc immense depuis l'océan Indien et la mer Rouge jusqu'au détroit de Gibraltar et à l'Atlantique. Les Carthaginois, les Romains, les Grecs de Byzance, les Vandales, les Arabes (d'abord au huitième, mais surtout au onzième siècle), les Turcs ottomans, enfin les Français, l'ont successivement refoulée en envahissant son territoire.

Dans le nord-ouest de l'Afrique, elle est aujourd'hui disséminée en trois groupes principaux : Berbères du Maroc, ou *Chellouh;* Berbères d'Algérie, ou *Kabyles;* Berbères du désert, ou *Touareg*, ou *Imochagh* (nom qui signifie Nobles, Hommes libres). Les Chellouh du Maroc appellent

(1) Cet article fait suite à ceux que nous avons publiés précédemment sur le même sujet (voy. t. XLV, 1877, p. 161 et 349).

leur langue *tamazight;* les Touareg donnent à leur idiome le nom de *tamachek*, et celui de *tafinek* à leur système d'écriture.

Dans le Sahara, les Touareg se divisent en quatre grands groupes géographiques : les *Hogar*, dans un pays montagneux au centre du désert; les *Azkar*, dans l'oasis de Ghat et plus au nord vers Ghadamès; les *Kélouï*, dans l'oasis d'Aïr; les *Aouélimmides*, entre l'Aïr et Tombouctou.

— Dans le bassin du Nil, *Caillaud* parcourt, de 1815 à 1818 et de 1819 à 1820, le désert de l'est de l'Égypte, et pénètre à l'ouest dans les oasis de Thèbes et de Siouah. En 1820, il retrouve dans le sud les ruines de l'antique cité royale de Méroé. Un grand nombre d'explorateurs entrent dans la route ouverte par Caillaud.

— *Édouard Rüppel* et *Joseph Russeger* visitent la haute Nubie, le premier en 1823, le second de 1837 à 1838. Rüppel est le premier Européen qui ait vu le Kordofan, pays du Soudan égyptien; en 1833, il fait un voyage en Abyssinie.

Bientôt une ère de découvertes commence pour le bassin du haut Nil. Le problème des sources du Nil devient une des plus ardentes questions géographiques de notre temps.

— En 1840 a lieu la reconnaissance du fleuve Blanc, l'une des branches supérieures du Nil, sous la conduite d'un ingénieur français, d'*Arnaud*, jusqu'au quatrième degré de latitude, près de Gondokoro. Le docteur Werne a donné, en 1848, une relation de cette expédition. *Trémaux*, *Brun-Rollet*, le missionnaire *Knoblecher*, *Guillaume Lejean*, *Robert Hurtmann*, de *Heuglin*, *Baker*, *Schweinfurth*, etc., ont complété, de 1842 à 1873, nos notions sur le haut bassin du fleuve.

— En Abyssinie et dans la région que les anciens désignaient sous le nom d'Éthiopie, dont les missionnaires portugais au dix-septième siècle, et le célèbre Bruce dans la seconde moitié du siècle suivant, avaient donné des relations importantes, la France est représentée, dans le cours des quarante dernières années, par *Rochet d'Héricourt* (1839 et 1842-44), par *Théophile Lefebvre* (1839-43), par *Ferret* et *Galinier* (1840-42), enfin par *Antoine d'Abbadie* et son frère *Arnault;* l'Angleterre, par *Charles Beke* (1840-43), par *William Harris* (1841). *Édouard Rüppel* les avait devancés. Un missionnaire, le docteur *Krapf*, et le révérend *Isenberg*, parcourent, de 1839 à 1842, les provinces méridionales de l'Abyssinie, étudient le Choa et les tribus Gallas, qui occupent une vaste région de l'Afrique orientale, au pourtour méridional du plateau abyssin. Les Gallas sont un peuple de race blanche, plus ou moins mêlé aux peuples nègres auxquels il confine. L'idiome qu'ils parlent, l'*ilmorma*, a des analogies marquées avec les dialectes berbères. Les pays Gallas étaient connus des anciens sous le nom de *Barbarie* (Berbérie).

— En 1843, une mission anglaise s'établit sur la côte orientale d'Afrique, à Rabbaï-Mpia, non loin de Mombaz, au-dessus de Zanzibar. Ces parages orientaux de l'Afrique tropicale étaient alors une des régions du monde les plus complètement ignorées. Les voyages des missionnaires *Krapf* et *Rebmann*, de 1847 à 1852, sont le prélude des grandes explorations ultérieures. Ils découvrent les deux cimes neigeuses du Kilimandjaro (gravi en 1860-1861 par le baron de *Decken* dans une partie seulement de sa hauteur jusqu'à l'altitude de 4236 mètres, et haut de 5 704 mètres, 6 115 d'après M. de Decken), et du Kénia ou montagne Blanche (5 500 mètres).

— En 1857, *Burton* et *Speke*, deux officiers de l'armée des Indes, partent de la côte de Zanzibar, et, le 13 février 1858, découvrent le grand lac Tanganika, dont ils font la reconnaissance sur une étendue considérable. Au mois de juillet suivant, Speke voit la pointe méridionale d'un autre lac, le Nyanza (ou Grande-Eau), et le baptise du nom de lac Victoria (1858).

— *Speke* et *Grant*, en 1861, atteignent le Nyanza plus d'un an après leur départ de la côte de Zanzibar. Ils le tournent du côté de l'ouest jusqu'à son rivage septentrional (1862). Au nord, les eaux du lac s'épanchent en une rivière considérable, branche principale du Nil. Mais Speke ne vit pas le rivage oriental, et ne put relever les tributaires que le lac reçoit de ce côté. Un voyageur qui n'aurait vu que le Léman n'aurait pas trouvé pour cela la source du Rhône. Speke est le premier voyageur qui ait franchi la ligne équatoriale en Afrique. Du Victoria il s'enfonce vers le nord, et perd de vue la rivière pendant plusieurs jours de marche.

— *Samuel Baker*, remontant le Nil à la même époque, rencontre Speke à Gondokoro. Il complète les découvertes de son compatriote en découvrant à son tour (1864) le lac Louta-Nzighé (ce qui veut dire *Lac des Sauterelles mortes*), auquel il impose le nom d'Albert-Nyanza, ou lac Albert. Baker n'en vit que l'extrémité nord.

— Dans l'Afrique australe, le docteur *Livingstone*, missionnaire depuis 1840, fait, de 1853 à 1856, une première expédition qui le conduit du centre du continent, où il était arrivé par le sud, à Loanda sur la côte du Congo, et le ramène du Congo à Quilimané, sur la côte de Mozambique. Le premier des voyageurs européens modernes, à l'exception peut-être des Portugais, il accomplit ainsi la traversée entière du continent d'un côté à l'autre, et enrichit la carte presque vide de cette partie de l'Afrique du tracé du grand fleuve Zambèze sur une portion très considérable de son cours.

De 1858 à 1861, il fait une reconnaissance plus précise du Zambèze inférieur, explore complètement le Chiré, affluent remarquable du bas Zambèze, et découvre le lac auquel le Chiré sert de déversoir, lac déjà connu des Portugais du seizième siècle, et porté sur la carte de d'Anville (1749) sous le nom de *Maravi*, mais effacé depuis de toutes les cartes. C'est le Nyassa (ou Grande-Eau). Il en relève sur une grande étendue le rivage occidental.

En 1866, Livingstone entreprend une troisième expédition. Après avoir tenté sans succès de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique par la Rovouma (rivière qui débouche à l'océan Indien par dix degrés et demi de latitude sud), il prend terre un peu plus au nord, et s'enfonce dans l'intérieur. Il contourne le lac Nyassa par le sud, arrive au Bemba (28 janvier 1867) sur le lac Bangouéolo, puis à Cazembé, Lucenda ou Lounda, centre important déjà visité par les Portugais, par Lacerda en 1798, par Monteiro en 1831, etc. De là on perd pendant quatre années l'itinéraire du voyageur.

La Société géographique de Londres envoie à la recherche de Livingstone une commission qui quitte l'Angleterre en 1872. Mais, arrêtée à la côte du Zanguebar, la mission, dont le fils de Livingstone faisait partie, ne dépassa pas le seuil des contrées intérieures.

Heureusement que dans le même temps une initiative

purement individuelle accomplissait ce que la commission de recherche n'avait pas même osé tenter.

— L'Américain *Stanley*, correspondant ou reporter du *New-York Herald*, le principal journal de New-York, part de Zanzibar (1871) et se porte droit vers le grand lac central, le Tanganika, qu'il atteint le 3 novembre. Il y trouve Livingstone, et reconnaît avec lui la moitié septentrionale du Tanganika. Le lac n'a pas de ce côté de rivière qui le déverse. Stanley resta quatre mois auprès de Livingstone; en mars 1872, il reprit le chemin de la côte, terminant ainsi cette première odyssée, dont l'invraisemblance éveilla, au premier abord, des doutes en Angleterre. Quant à Livingstone, qui, avant d'être rejoint par Stanley, s'était enfoncé vers l'ouest jusqu'à la ville de Nyangoué sur la grande rivière Loualaba (1871), il redescend vers le sud, et meurt en 1873 (1er mai) dans le pays d'Ilala, sur le rivage méridional du lac Bangouéolo.

— *Ladislas Magyar*, un Hongrois « naturalisé nègre », ci-devant officier de la marine autrichienne, conduit au Congo par une destinée singulière (1849-1857), fait connaître en 1860 les provinces intérieures de l'Afrique portugaise.

— Au Sénégal, sur la côte de Guinée, au Gabon et dans le bassin de l'Ogôoué, de nombreuses explorations faites depuis le commencement de ce siècle diminuent peu à peu le champ de l'inconnu dans le continent d'Afrique.

— M. *A. Grandidier* explore, de 1868 à 1870, la grande île de Madagascar, jusque-là assez peu connue, et que d'anciens établissements font regarder comme une terre française. *La suite à une autre livraison.*

CAPTIVITÉ DE RICHARD CŒUR-DE-LION EN ALLEMAGNE.

Fin. — Voy. page 122.

Tandis que Richard attendait sa rançon, qui n'arrivait pas, dans la tour du château de Trifels, au pied duquel Blondel ne chantait pas, tous les souverains de l'Europe, émus de son aventure, prenaient parti pour ou contre lui, et pressaient de leurs sollicitations en sens contraires le faible et dissimulé Henri VI, l'un des plus misérables caractères de son siècle.

Le pape Célestin III écrivait une lettre où il menaçait d'anathème l'empereur, s'il ne se hâtait pas de rendre Richard à la liberté. L'abbé de Cluny intercédait en faveur du prisonnier. Les évêques de Bayeux, d'Évreux, d'Avranches, flétrissaient ce crime de lèse-chrétienté commis contre un pèlerin dont le monde entier avait admiré l'héroïsme.

De leur côté, notre roi Philippe-Auguste et le duc de Bourgogne, impatients de profiter de l'impuissance où était réduit Richard pour se partager les États qu'il possédait sur le continent, faisaient à Henri VI les offres les plus séduisantes : ils lui promettaient 150 000 marcs d'argent s'il voulait, soit livrer Richard au roi de France, soit le garder en captivité encore seulement pendant une année.

Toutes les incertitudes qui se succédaient dans l'esprit cauteleux de l'empereur, toutes les intrigues qui l'assiégeaient, forment un chapitre peu honorable de ce passage de l'histoire.

En définitive, Henri VI se résolut à se délivrer lui-même de ce prisonnier qui lui suscitait tant d'embarras. Le 25 juin, à Worms, dans une réunion solennelle de princes d'empire, de margraves, de prélats et de seigneurs anglais, il imposa à Richard le choix entre ces deux conditions : ou le servir personnellement dans une guerre qu'il allait entreprendre contre Henri de Brunswick, neveu de Richard, ou lui faire hommage de la couronne d'Angleterre.

L'idée d'aller combattre de sa personne le fils de sa sœur, son ami, sous le commandement de Henri VI, révoltait l'esprit chevaleresque de Richard. Reconnaître Henri VI comme souverain était sans doute un acte grave, mais surtout en apparence : en sa conscience, il ne voyait là qu'une simple cérémonie dont il n'aurait pas à tenir grand compte quand il serait libre. Il prit ce dernier parti.

La cérémonie, fort étrange, eut lieu immédiatement. Richard déclara se dépouiller de son royaume et le transférer à l'empereur. Il lui en donna pour symbole son chapeau royal. Henri le lui rendit aussitôt, et l'en investit avec une double croix d'or.

En sortant de la salle où venait de s'accomplir cette scène, qui flattait si hautement l'orgueil de l'empereur dont la prétention était d'être le souverain de tout le monde temporel, Richard allait-il être libre? Non. Il restait à recevoir la rançon, et six mois après, en Angleterre, les barons, le clergé, les villes, ne l'avaient pas encore réunie.

Cependant, à la suite d'autres incidents dont on lira avec intérêt le détail dans le mémoire qui nous sert de guide (1), l'empereur prononça enfin, le 2 février 1194, la libération de Richard, en conservant seulement comme otages les seigneurs anglais qui avaient assisté à l'entrevue de Worms, jusqu'au payement des 100 000 marcs.

Richard se hâta de partir, et, accompagné de sa mère, de son chancelier et d'un chevalier, il descendit le Rhin. Le 13 mars, il posait le pied sur le sol anglais; le 16, il entrait triomphalement à Londres.

Le 17 avril 1194, les barons anglais exigèrent qu'il se fît couronner à nouveau, pour se laver de l'hommage fait à Henri VI.

Et que devinrent les deux héros de ce drame?

En août 1197, Henri VI mourut à Messine des suites d'une pleurésie.

En 1199, Richard Cœur-de-Lion mourut percé d'une flèche au siège du petit château de Chalus en Limousin.

MANTOUE.

LE PALAIS DUCAL.

Voy. les Tables, et t. XLVII, 1879, p. 329.

Le palais ducal ou *reale Corte* (cour royale) de Mantoue est situé sur la place Saint-Pierre, vers l'extrémité nord-est de la ville, en face de la torre della Gabia et non loin du Dôme. C'est un très vaste bâtiment, composé d'environ cinq cents chambres. Il est enclavé, de forme irrégulière, et s'étend jusqu'au bord du lac inférieur, vis-à-vis le pont Saint-Georges. Si, au moment de le visiter, on s'attend à y recevoir quelque impression de la magnificence si célèbre des princes et ducs de Mantoue aux quinzième et seizième siècles, on éprouvera certainement une déception. Le rez-de-chaussée sert de caserne; le reste de l'édifice est non seulement abandonné, désert, mais dépouillé de tout ameublement (2).

(1) Jules Zeller.

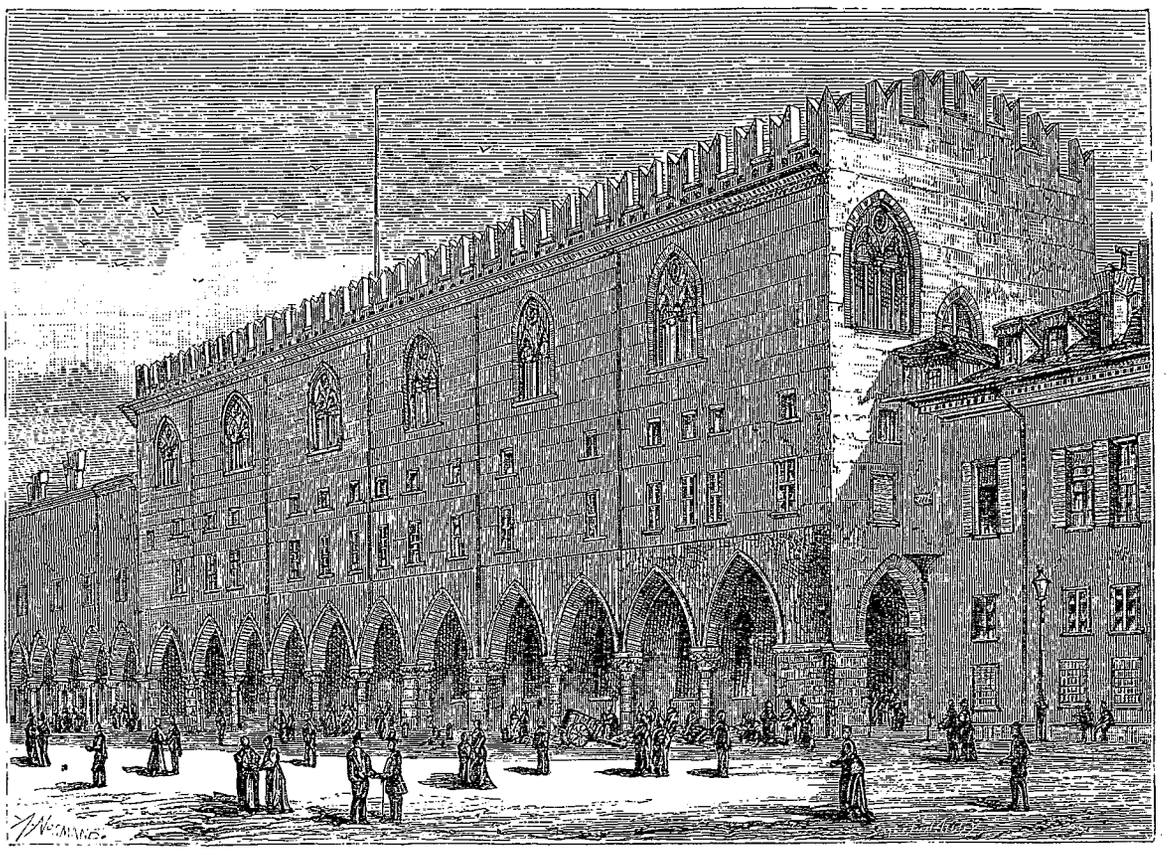
(2) Nous avons remarqué un appartement de dimensions presque lilliputiennes, qui n'a pu servir qu'à des enfants ou à des nains.

Mantoue n'est pas assez riche pour entreprendre de restituer à l'intérieur de son ancien palais sa physionomie historique, et il y a longtemps déjà que tout ce qu'il contenait d'œuvres précieuses, au beau temps des Gonzague, a été détruit ou dispersé, surtout au dix-septième siècle, en 1630, lorsque les Impériaux saccagèrent la ville avec une fureur sauvage pendant trois jours. Heureusement, à la même époque, avant le siège, le duc (Charles de Nevers) avait vendu un assez grand nombre de chefs-d'œuvre, qui, après avoir passé à Prague et à Rome, furent achetés par le duc d'Orléans, et fondèrent sa célèbre galerie, dont notre Musée du Louvre a en partie hérité.

Ce qui reste de peintures de Jules Romain et de ses élèves dans le palais suffit encore, du reste, pour que quiconque s'intéresse à l'art et à son histoire ne néglige pas d'en parcourir les salles et les galeries. On peut ne pas être fortement épris des œuvres de Jules Romain, mais on ne saurait refuser de reconnaître son génie.

« Le fougueux et violent Jules Romain (1), disciple favori de Raphaël, collabora non seulement à ses fresques, mais encore à ses tableaux à l'huile, et réussit à imiter la manière du maître avec une perfection telle qu'il est souvent impossible de distinguer les deux mains. »

Jules Romain avait le style et la science de Raphaël; il n'avait pas toute son âme. Il l'imitait, peut-être même l'égalait, dans ce qui respirait surtout la force, l'énergie; mais il resta toujours beaucoup au-dessous de lui dans l'expression simple et sereine de la grâce aimable et des nobles



Le Palais ducal de Mantoue. — Dessin de Normand, d'après une photographie.

sentiments qui assurent à son maître la profonde et respectueuse sympathie de tous les esprits cultivés.

Plusieurs années après la mort de Raphaël, le comte Balthasar Castiglioni, l'auteur de l'excellent livre le *Cortegiano*, représentant à Rome, à titre d'ambassadeur, le marquis Frédéric de Gonzague, obtint du pape Clément l'autorisation d'emmener Jules Romain à Mantoue. C'était surtout comme architecte que Frédéric désirait employer Jules Romain, et on peut dire qu'il lui livra la ville avec toute liberté de la transformer. Ce serait une longue énumération que celle de tous les édifices, palais, églises, chapelles et hôtels dont le disciple de Raphaël fit les plans, dirigea la construction et orna de ses œuvres; ce fut par allusion à cette fiévreuse et féconde activité que Frédéric dit plus tard de Mantoue que « c'était la ville de Jules Romain plus que la sienne. »

Au reste, grâce au goût élevé du prince, Jules Romain pouvait se faire seconder dans ses travaux par d'excellents élèves, tels que Rinaldo, Fermo Guisoni, Benedetto Pagni, Teodoro Ghigi, Ippolito Andreasi, etc., ou même par des maîtres comme le Primatice.

Généreusement rétribué et doué d'une puissance de travail extraordinaire, il acquit promptement la richesse. Il acheta des terres, des métairies; il menait un train de grand seigneur, parcourait la ville et les champs sur des chevaux de prix. Toutefois, sa maison, qu'il construisit lui-même, n'a rien de somptueux; mais elle est charmante : on l'a restaurée en 1800 avec goût. Au-dessus de la porte est une admirable statuette grecque de Mercure, restaurée par lui et par le Primatice; c'est à ce dernier que l'on attribue les mascarons, les têtes de bélier, les guirlandes de la frise.

(1) *Raphaël, sa vie, ses œuvres et son temps*, par Eugène Muntz; Hachette, 1880.

Dans cet élégant logis qu'il aimait, il donna l'hospitalité à des artistes distingués, Benvenuto Cellini, Vasari. Il était d'un commerce aimable, très instruit comme son maître Raphaël : son grand défaut fut d'être un véritable païen. Il y a du charme, assurément, dans un assez grand nombre de ses œuvres, et, dans le salon du palais qu'il a couvert de scènes de la guerre de Troie, *appartemento di Troia*, nous nous rappelons avec plaisir, par exemple, la composition où l'on voit la belle Hélène s'embarquant pour Troie avec ses bagages, et, il nous semble, avec un ouistiti. On peut s'étonner que l'on n'ait jamais entrepris de graver d'une manière complète cette suite et celle des autres peintures de la « reale Corte » de Mantoue.

Les heures que nous avons passées dans ce palais ont, à tort ou à raison, un peu calmé une sorte d'irritation que nous avaient laissée certaines parties des peintures du palais du T (1). Nous nous demandions cependant ce qu'aurait pensé de toutes ces décorations le grand peintre de Mantoue, Mantegna, si concis, si réfléchi, si sévère, mort en 1505 et enterré dans l'église Saint-André. Ce n'eût pas été à lui qu'un duc de Mantoue eût écrit, par exemple, que si avant son retour (un mardi prochain), Jules Romain n'avait pas terminé toutes les décorations du palais, « il lui en cuirait. » Ce n'était sans doute qu'une plaisanterie; et Jules Romain était homme à écrire dans d'autres circonstances : « Ou envoyez-moi de l'argent, ou les travaux seront interrompus. » Mais l'on voit d'ici la troupe d'élèves et de sous-élèves s'empressant à couvrir de couleurs, jours et nuits, les cartons du maître dessinés en toute hâte. Mantegna eût répondu sans doute comme le Poussin (2) : — « C'est beaucoup si je puis faire une tête en tout un jour. » La vérité est qu'à notre goût, une visite à la « galerie des *sept mètres* » au Louvre, où sont plusieurs peintures de Mantegna, nous font plus de bien, nous émeuvent davantage et plus profondément que toutes ces riches et puissantes décorations de la « reale Corte » et du palais du T. Mais qui donc a le droit d'imposer en fait d'art ses jugements à ceux des autres?

LES ÉPREUVES D'ÉTIENNE.

Suite. — Voy. p. 58, 65, 82, 111, 118, 142.

XLII

— Ce n'est pas le moment de faire le bon apôtre, dit mon oncle avec un redoublement de sévérité : on nous a promis des révélations, nous les attendons. De quoi est-il question dans ces réunions criminelles?

— Il est question de faire rapidement fortune en exploitant à frais communs une mine de pains à cacheter naturels. Les frais d'exploitation ont été évalués à 405 fr. 25 cent. Dix autres fils de négociants, maltraités par des pères injustes et avares comme le mien (mon oncle salua gravement) se sont associés avec moi. Ce que l'on refuse à notre travail, nous le prenons dans la caisse. Il y a dix ans que l'association fonctionne, et nous n'avons pu réunir que 55 francs; tous mes associés n'ont pas eu la main aussi heureuse que moi; et encore, sans cette maudite perte de Bourse, nous disposerions d'un capital de 55 fr. 75 cent. Ma conscience est soulagée...

— Ma caisse aussi, dit mon oncle d'un ton terrible. Les aveux sont des aveux, et la monnaie est de la monnaie. Rends-moi mes 7 fr. 75.

— Je ne les ai plus.

— Il faut les ravoir.

— Il y va de ma vie.

— Comment?

— Quiconque se retire de l'association est simplement rayé des cadres. Quiconque parle seulement de retirer sa cotisation est mis à mort, sans autre forme de procès. Vous êtes mon père, vous ne voudriez pas ma mort; ma mère, intercédez pour moi!

Ma tante se prêta de bonne grâce à la plaisanterie, et pria mon oncle de vouloir bien remarquer que le prévenu n'était qu'un enfant, et qu'il avait agi sans aucun discernement.

Or le prévenu était un enfant de vingt ans, qui avait bien six pieds de haut, et qui était barbu comme un sapeur.

Mon oncle prit en considération cet argument si frappant, mais il déclara qu'il lui fallait son argent.

— Je vous le rendrai.

— Comment?

— Sou à sou.

— J'entends bien; mais ces sous, comment les gagneras-tu?

— En me privant de nourriture. Louis, passe-moi les massepains.

— Jolie manière de se priver! dit mon oncle en retenant l'assiette aux massepains.

— Je me prive d'un massepain, répondit Paul avec un grand flegme. J'avais envie d'en manger trois, ne m'en passez que deux et inscrivez le troisième à mon avoir. Ci, 0.05, Je ne vous dois plus que 7 fr. 70 cent. Je vois là une foule d'assiettes sur lesquelles je vais joliment me priver; vous allez voir.

XLIII

Pendant bien longtemps, Paul ne fut plus appelé entre nous que l'Ambitieux. Mon oncle lui réclamait son argent au moment où il s'y attendait le moins, et cette facétie sans malice nous faisait toujours rire.

Quand il était question dans les journaux de quelque grande escroquerie, nous tombions tous sur Paul, qui prenait des airs effarés et nous suppliait à mains jointes de ne pas le compromettre.

Quand on parlait dans le public de quelque grand désastre de Bourse, nous lui reprochions amèrement les 75 centimes qu'il était censé y avoir perdus.

Si Paul parlait d'aller aux grandes eaux de Saint-Cloud ou à la foire aux pains d'épices, tout le monde lui criait :

— Gare la caisse!

Toutes les fois que mon oncle me conduisait au Jardin des plantes, je l'entraînais du côté de la cage des singes, et nous nous mettions à rire comme des bienheureux en regardant les conjurés. Si par hasard un visiteur généreux avait gratifié quelque singe d'un bâton de sucre d'orge, nous nous disions l'un à l'autre :

— Il en est!

Et les militaires nous regardaient avec défiance, ce qui redoublait notre envie de rire.

Un jour que j'étais entré dans le bureau de Paul, à l'Entrepôt, je vis sur son pupitre une boîte de pains à cacheter.

(1) Voy. t. XLVII, 1879, p. 329.
(2) Voy. p. 2.

— Cache cela bien vite, lui dis-je à l'oreille.

— Pourquoi donc?

— Il y a là tout près un agent de police : s'il voyait cette boîte, il devinerait tout de suite que ce sont des échantillons de la fameuse mine de pains à cacheter naturels.

Il commença par rire d'un rire de géant; ensuite, il alla appeler son père pour lui faire part de ma plaisanterie, et le soir, il ne put s'empêcher de la raconter à table.

— Toi, me dit-il, avec l'approbation de tous les assistants, tu es un bon garçon, tu as le mot pour rire!

XLIV

Toutes ces plaisanteries auraient pu, sans doute, prêter à bien des critiques. Des étrangers les auraient trouvées insipides et infiniment trop prolongées. Mais si elles manquaient d'esprit et de sel, on ne pouvait pas leur reprocher de manquer de gaieté. Telles qu'elles étaient, elles nous tenaient en joie, et c'est tout ce que nous leur demandions.

Dans les premiers temps, le souvenir de mes mésaventures m'avait rendu très réservé et très prudent. Mais un enfant n'est pas toujours sur ses gardes. Deux ou trois observations m'échappèrent, presque à mon insu.

— Ça, c'est de l'esprit, dit mon oncle en regardant ma tante; ça vient du bon côté de la famille, de ton côté, ma chère; car, sans vouloir te faire de compliments, tu as plus d'esprit dans ton petit doigt que moi dans toute ma personne, et cependant je ne suis pas mince ; et même, le seul reproche que je puisse faire à Louis et à Paul, c'est d'avoir eu la sottise de me ressembler au lieu de ressembler à leur mère.

— Quel enfantillage! dit ma tante en rougissant.

— Quel enfantillage! s'écria mon oncle avec chaleur; ah! parbleu, pour une fois, je ne serai pas de ton avis. Ose donc me soutenir que tu n'as pas plus d'esprit que moi. Quand nous nous sommes mariés, tu as apporté une pleine malle de livres de prix; en as-tu trouvé un seul dans mes bagages? Non. Alors pourquoi parler d'enfantillage? Ma chère, dans un ménage il y a toujours une tête plus forte que l'autre. Ne me fais pas de mines pour me faire taire, parce que je ne me tairai pas. Tu es une forte tête; ton frère était une forte tête, et le fils de ton frère... mais on ne doit pas dire ces choses-là devant les enfants. Étienne, je n'ai rien dit, tu m'entends.

— Oui, mon oncle.

A partir de ce jour-là, je me mis à dire toutes les choses qui me paraissaient plaisantes.

On se demandait, comme autrefois Françoise, où j'allais chercher ce que je disais, et avec les meilleures intentions du monde, on me préparait de cruelles déceptions et de sérieux embarras.

XLV

Mon oncle, qui me portait un vif intérêt, et qui prenait très au sérieux son rôle de tuteur, commença, vers le milieu des vacances, à chercher tout autour de lui une pension qui fût digne de moi. Il y mettait beaucoup de conscience et de scrupule; il en mit même trop à mon gré. Voici pourquoi :

Il avait été convenu d'abord que je serais demi-pensionnaire, comme autrefois à Fontainebleau. Les scrupules de mon oncle le rendaient très difficile. Chaque soir il nous faisait le récit de ses pérégrinations, de ses recherches, de ses discussions et de ses déceptions.

— L'instruction avant tout, disait-il pour justifier sa sévérité; ton père était bachelier, tu seras bachelier pour commencer, et puis après, nous verrons. Il s'agit de bien débuter pour être bachelier, et l'on dit que c'est rudement difficile. Je ne peux donc pas mettre cet enfant dans une petite boîte de rien du tout. On est tuteur ou on ne l'est pas, que diable!

Pour trouver un terrain où semer sa petite graine de bachelier, il fut obligé de pousser jusqu'au Marais.

Mais le Marais était bien loin de la maison de mon oncle. On ne pouvait pas songer à me laisser parcourir seul deux fois par jour cette énorme distance, et l'on n'avait personne sous la main qui pût me conduire. Quand même on aurait eu quelqu'un, il fallait partir trop tôt et revenir trop tard; l'été, passe encore; mais l'hiver, mais par le mauvais temps, par le verglas, par la neige?

La suite à la prochaine livraison.

VASES-CHANDELIERS
EN ÉMAIL DE BATTERSEA.

Vers le commencement du dix-septième siècle, une sorte de révolution s'opéra dans l'art de l'émaillerie ; les procédés usités à Limoges pendant tout le siècle précédent, procédés qui consistaient dans l'emploi de l'émail blanc, quelquefois légèrement teinté, posé sur un excipient recouvert d'émail noir ou de couleur foncée, qui donnait le modelé par transparence, firent place à un autre mode de décoration trouvé par un orfèvre de Châteaudun, Jean Toutin. Le nouveau procédé substituait au fond d'émail noir une légère couche d'émail blanc uni, sur lequel on peignait avec des couleurs vitrifiables opaques, absolument comme on peignait les miniatures sur vélin ou sur ivoire.

Toutin, associé à Isaac Gribelin, peintre de portraits qui jouissait d'une réputation méritée, produisit des œuvres assez remarquables; il eut des élèves auxquels il communiqua ses procédés, et bientôt le nouveau mode de peinture sur émail fut employé à l'exclusion de tous les autres. Quelques artistes, entre autres Dubié, Morlière et surtout Petitot, firent en ce genre des peintures, et notamment des portraits, qui peuvent être regardés comme de véritables chefs-d'œuvre.

Cependant, et malgré la grande vogue dont elle avait joui pendant la dernière moitié du règne de Louis XIV, la peinture sur émail blanc ne pouvait servir qu'à peindre des miniatures; elle fut bientôt délaissée, et, quels qu'eussent été les efforts de quelques artistes plus remplis de bonne volonté que de talent, elle était presque abandonnée vers le milieu du dix-huitième siècle.

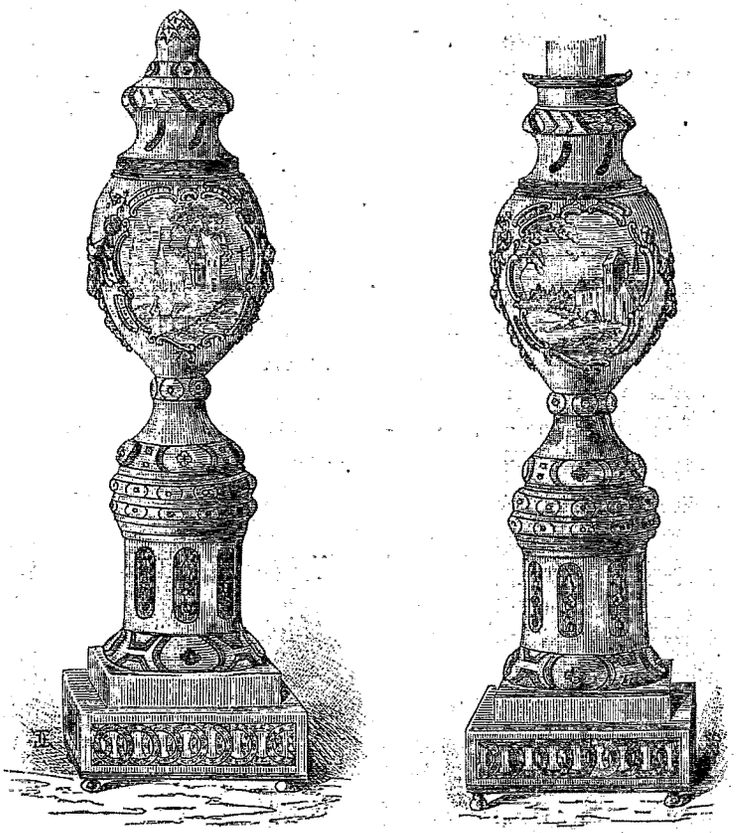
Ce fut à cette époque qu'un Anglais, Étienne-Théodore Janssen, d'origine française, et dont le père avait dû s'expatrier lors de la révocation de l'édit de Nantes, eut l'idée de reprendre ce genre de peinture, et établit à Battersea, un des faubourgs de Londres, une manufacture qui prit bientôt une assez grande extension. Il ne chercha pas, comme les peintres français, à produire des œuvres d'art ou des miniatures, et se borna à fabriquer de petits objets coquets, de formes et de destinations variées, qui devinrent

bientôt fort à la mode. Horace Walpole écrivait, le 18 septembre 1755, à son ami Richard Bentley : « J'ai acheté pour vous, et simplement comme spécimen des produits de la nouvelle manufacture de Battersea, une jolie petite bagatelle; c'est une tabatière en cuivre émaillé... »

Il ne semble pas cependant que Janssen ait fait de bien bonnes affaires, puisque, dès 1756, le *Public Advertiser* annonçait à deux reprises « la vente par autorité de justice des meubles, objets d'art, émaux, etc., de la manufacture de Battersea. »

Malgré cela la fabrication ne cessa pas tout à fait; un arrangement particulier intervint probablement entre le directeur, forcé de vendre, et l'acquéreur, et la manufacture subsista encore, mais languissante et presque abandonnée, jusqu'en 1775, époque où elle disparut tout à fait.

Les émaux de Battersea, importés en grande quantité en France, mais dont, cependant, nos collections ne possèdent qu'un petit nombre de beaux spécimens, sont remarquables par la variété de leurs formes, la perfection de leur fabrication, la pureté et la blancheur de l'émail, et surtout par la délicatesse de la dorure et de la partie de l'ornementation qui accompagne le *décor imprimé*. C'est là, en effet, un des caractères distinctifs de ces émaux d'être presque tous décorés par *impression*, c'est-à-dire au moyen de reports de gravures en taille-douce tirées avec des encres contenant des oxydes colorants qui résistent au feu. C'est, du reste, en Angleterre que furent faites les premières applications des procédés d'impression à la décoration de la céramique, procédés que la France ne devait employer qu'au commencement de notre siècle, alors que depuis plus de



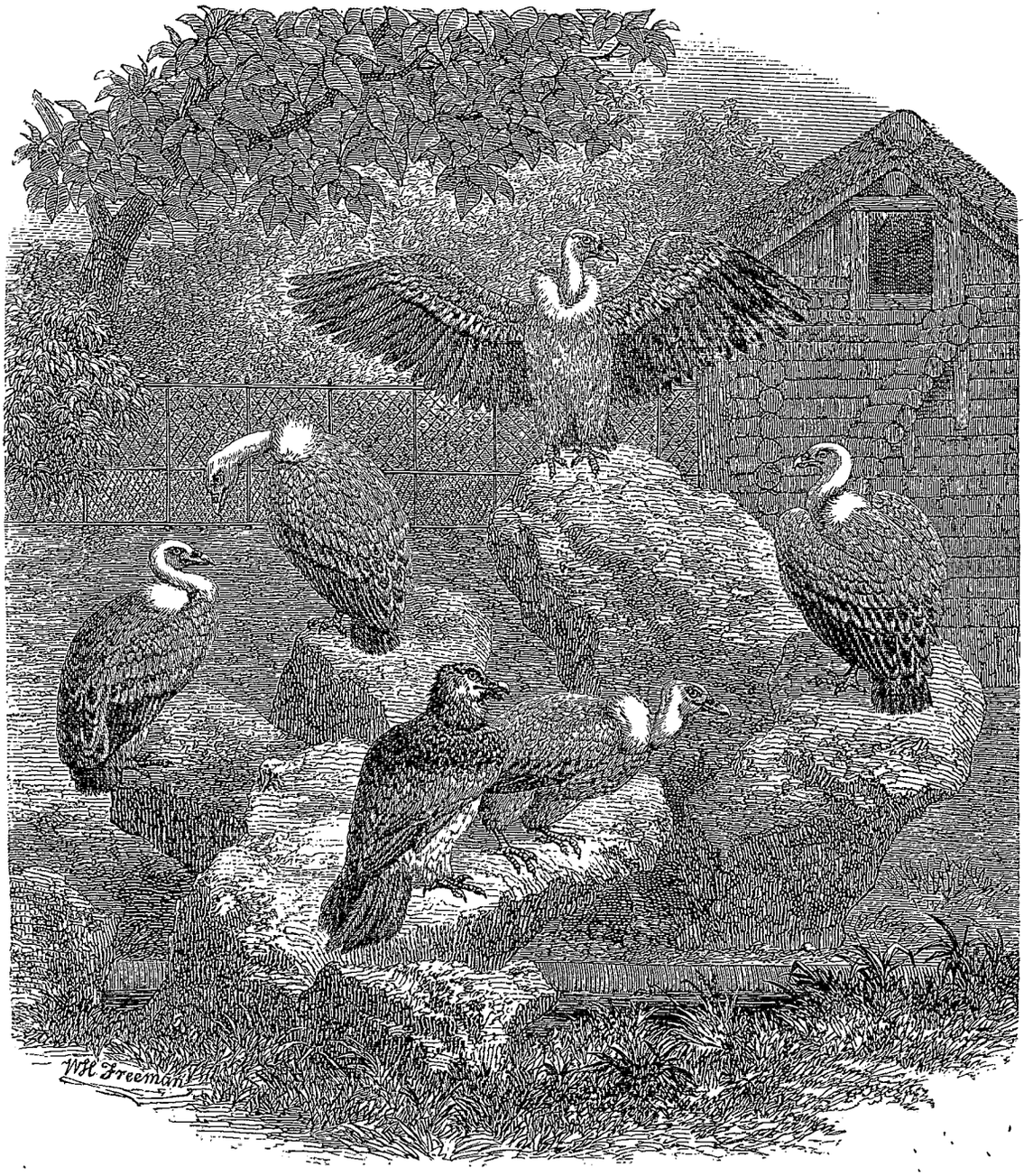
Vases-Chandeliers en émail de Battersea. (Collection de lady C. Schreiber, à Londres.) — Dessin d'Édouard Garnier.

cinquante ans les manufactures de Worcester et du Staffordshire, ainsi que celles de Borstrand et de Stockholm en Suède, décoraient ainsi leurs nombreux produits. Et cependant Rouquet, peintre émailleur français, après un séjour de plusieurs années en Angleterre, avait, de retour à Paris en 1755, publié une brochure dans laquelle il signalait les procédés d'impression sur émail et tout le parti que l'on en pouvait tirer.

Certains graveurs anglais semblent spécialement avoir travaillé pour les céramistes et les émailleurs, à en juger, du moins, par les répétitions assez fréquentes des mêmes sujets sur des pièces de fabriques et de dimensions différentes. Un des plus féconds dans ce genre, celui dont les gravures se trouvent reproduites le plus souvent, a été un dessinateur-graveur, nommé Pillement, qui prenait son bien un peu partout, et qui publia sous le titre de *the Ladies' Amusement*, un curieux recueil de deux cents planches gravées sur cuivre, contenant plus de quinze cents petits sujets gravés quelquefois avec des réductions, et « pouvant, dit-il, être ainsi fort utiles aux fabriques de porcelaines et autres. »

La manufacture de Battersea a produit une quantité considérable d'objets variés : tabatières, boîtes à *mouches*, bonbonnières, salières, étiquettes à vins et à liqueurs, flacons, vases, etc., enrichis de portraits, de scènes familières, de paysages, de marines et de fleurs. Parmi les vases, les plus élégants et les plus ingénieux sont certainement les deux petits *vases-chandeliers (reversible candlestick)* que représente notre gravure, et que nous avons dessinés à Londres dans la riche collection de lady Charlotte Schreiber. Les couvercles vissés à l'orifice des vases peuvent se retourner, et présentent alors un bobèchon qui les transforme en chandeliers; ils sont décorés de cartels à riche entourage doré, où sont des paysages imprimés en camaïeu rose violacé.

LES VAUTOURS EN CAPTIVITE.



Les Vautours, au Jardin des plantes. — Dessin de Freeman.

Malgré leur grande taille, leurs vastes ailes, leurs serres puissantes, leur bec robuste et crochu, les vautours ne sont pas redoutables. Ils n'attaquent jamais les animaux vivants, à moins que ceux-ci ne soient très jeunes et abandonnés, ou bien malades, hors d'état d'opposer la moindre résistance. Ils ne se nourrissent généralement que de proie morte.

Ils sont si peu belliqueux qu'un homme peut impunément monter jusqu'à leur aire et leur enlever leurs petits, même en leur présence. Ils n'osent pas les défendre; ils se contentent de voler autour du ravisseur en restant à distance.

Un naturaliste, qui possédait un vautour captif, raconte que cet oiseau se montrait méfiant, maussade, mais nullement agressif ni dangereux. Tout au plus menaçait-il de son bec les étrangers qui s'approchaient de lui, et c'était plutôt par peur que par hostilité. Il restait des heures entières immobile sur son perchoir, en équilibre sur une seule patte, le cou rentré dans les épaules. Il ne descendait que pour boire et manger. Il dévorait la viande complètement gâtée avec la même avidité que la chair fraîche. On lui donna des animaux vivants, mais il n'y toucha pas. Un chat et un corbeau vécurent longtemps dans sa cage. On y mit aussi un lièvre, auquel il ne fit aucun mal. Il mangeait volontiers les chats morts; mais si, au moyen d'une ficelle attachée à l'un de ces animaux, on lui imprimait quelques mouvements simulant la vie, le vautour commençait par s'enfuir; puis il revenait, donnait un coup de patte à la bête morte, se sauvait de nouveau, et répétait ce manège plusieurs fois, jusqu'à ce qu'il fût bien convaincu que le chat était inanimé.

Un autre vautour enfermé dans une cage se montra également triste et taciturne ; mais quand son maître l'eut mis en liberté dans une basse-cour, il changea d'humeur et devint presque folâtre. Il s'amusait à effrayer les poules, sans jamais les attaquer. Il courait après les chiens et tirait les cochons par la queue. Lorsque le domestique apportait la viande destinée à d'autres oiseaux de proie, il tâchait de la lui arracher des mains. Il entrait même dans la maison, et on le trouva plus d'une fois installé devant la porte de la chambre de son maître. Quand on ne l'excitait pas, il vivait en paix avec tout le monde ; les enfants pouvaient l'approcher sans crainte ; mais si on le tourmentait, il se fâchait. Alors il laissait pendre ses ailes à demi ouvertes, hérissait les longues plumes de son cou, tenait horizontalement son dos, avançait le cou, trépignait et sautillait de la manière la plus grotesque. Toutefois il fallait se tenir sur ses gardes, car il lançait de vigoureux coups de bec.

Le vautour paraît susceptible d'un certain attachement. Un boucher possédait un de ces oiseaux, qui vivait dans la société d'un vieux chien. Le chien ayant fini par mourir, on jeta son cadavre au rapace ; mais ce dernier, quoique pressé par la faim, refusa de toucher à son ancien compagnon ; il devint triste, ne voulut plus manger, et mourut huit jours après le chien.

Parmi les vautours que représente notre gravure, et qui ont été copiés d'après nature au Jardin des plantes de Paris, se trouve un gypaète barbu, reconnaissable à son cou emplumé et à la barbiche qu'il porte sous le bec. Ce bel oiseau a l'air beaucoup plus guerrier que le vautour, et il l'est en effet.

Quelques auteurs ont prétendu qu'il n'attaque jamais non plus un animal vivant, mais Tschudi rapporte de trop nombreux exemples d'agneaux, de renards et même d'enfants enlevés par des gypaètes dans les Alpes, pour qu'on puisse mettre en doute les appétits sanguinaires et l'audace de ce rapace. Il cite un gypaète captif qui ne faisait aucune difficulté de déchirer les pigeons, les corneilles et les pies qu'on plaçait devant lui et qui, de leur côté, sous l'empire d'une sorte de fascination, se tenaient immobiles et ne cherchaient nullement à fuir. Cet oiseau était d'ailleurs comme stupéfié par la captivité. Il se laissait toucher, manier par la personne qui le soignait. Aucun bruit, de quelque nature qu'il fût, ne l'affectait. On lui mettait une pipe dans le bec, et il la gardait pendant des heures plutôt que de faire un mouvement pour la rejeter. Toute sa vie s'était réfugiée dans ses yeux, qui étaient superbes et lançaient des éclairs.

LES ÉPREUVES D'ÉTIENNE.

Suite. — Voy. p. 58, 65, 82, 111, 118, 126, 142, 150.

XLVI

— Qu'en penses-tu ? demanda mon tuteur à sa femme.

Je la regardai d'un air suppliant ; mais elle baissa les yeux pour réfléchir.

— J'aurais mieux aimé le garder, dit-elle enfin, car il se plaît avec nous et nous avec lui. Mais, comme tu dis si bien : l'instruction avant tout. — Tu le vois, ajouta-t-elle en se tournant de mon côté, nous sommes forcés de te mettre pensionnaire, dans l'intérêt de tes études.

Et, me passant son bras autour du cou, elle attira ma tête contre elle.

Je ne répondis rien, parce que j'avais le cœur si gros que je n'aurais pu prononcer une parole sans fondre en larmes.

— C'est le seul parti qui soit bon, dit mon oncle d'un air réfléchi.

Et mes deux cousins hochèrent la tête en disant :

— Bien sûr !

— Tu passeras tous tes dimanches avec nous, reprit ma tante en me caressant la joue.

— Et les vacances de Pâques, et les grandes vacances, ajouta mon oncle.

— Sans compter, dit Louis, que nous irons bien te faire une petite visite par-ci, par-là.

— Sois tranquille, nous irons te voir souvent, ajouta Paul en me relevant le menton avec son index.

Voilà pourquoi et comment je fus incorporé en qualité d'interne à la pension Louvert. La pension Louvert ne me plut pas à première vue. Pour loger le plus d'élèves possible, la pension Louvert avait surélevé ses bâtisses, de sorte que la cour avait l'air d'un grand puits. La plupart des élèves, Parisiens de naissance, trouvaient tout naturel que la cour fût si sombre et les bâtiments si élevés.

Ils étaient, en général, beaucoup plus avancés et beaucoup plus délurés que mes camarades de Fontainebleau.

On me brima un peu, en ma qualité de nouveau, et un mauvais singe que je vois encore d'ici, avec sa figure chafouine et ses yeux effrontés, m'affubla du sobriquet de Chasselas.

J'eus même, dans un petit coin, derrière la pompe, une affaire particulière avec lui, et je lui administrai une volée de coups de poings pour s'être permis d'appeler mon cousin Louis, Goliath, un jour qu'il était venu me voir au parloir avec des gâteaux plein ses poches.

Le chafouin eut donc des coups de poings et les autres camarades des gâteaux. Ce petit arrangement parut satisfaire tout le monde, même le chafouin, qui ne me garda pas rancune, du moins en apparence, car il ne me parla plus jamais d'aller faire un tour avec lui derrière la pompe. Il se contenta de me faire une petite guerre d'épigrammes.

L'épigramme, c'était mon fort : aussi je soutins la guerre sans désavantage, et, tout Parisien qu'il était, le chafouin n'eut pas toujours les rieurs pour lui.

XLVII

Comme le chafouin n'était pas très aimé, la lutte que je soutenais contre lui me rendit très promptement populaire. On se réfugiait derrière moi pour éviter ses attaques, et l'on me poussait en avant comme le champion du reste de la classe. Ce rôle flattait singulièrement ma vanité, et aussi celle de ma famille.

Ma tante n'approuvait pas les rendez-vous derrière la pompe ; mais mon oncle, aux applaudissements de ses deux fils, déclara qu'un garçon n'était pas une fille, et qu'un homme ne doit jamais se laisser marcher sur le pied.

— Va, mon petit coq, me disait-il en manière de conclusion, puisque tu as bec et ongles, défends-toi quand on t'attaque, et attaque, s'il le faut, pour défendre les faibles.

Quand je racontais mes luttes de paroles avec le chafouin, mon oncle se frottait les mains d'un air de jubilation, ensuite il se tournait vers ma tante :

— C'est ton vrai neveu, disait-il ; ce n'est pas moi qui aurais inventé cela, ni Goliath non plus, ni l'Ambitieux.

— Bien sûr que non! disaient en riant l'Ambitieux et Goliath.

— Il sera bachelier, reprenait mon oncle, et même j'ai idée que s'il veut être avocat il sera avocat.

Comme, après tout, je travaillais avec beaucoup d'ardeur, d'une part parce que j'aimais réellement le travail, et de l'autre parce qu'il s'agissait de disputer la première place au chafouin, l'année classique me parut très courte.

Le chafouin eut plus de prix que moi, mais il fut moins applaudi.

XLVIII

L'année suivante fut une année solennelle, du moins au début : notre classe devait suivre les cours du lycée Charlemagne. Il ne s'agissait plus seulement de lutter contre le chafouin, nous avions à défendre, contre les élèves des autres pensions, l'honneur de l'institution Louvert.

M. Louvert, le matin de la rentrée, nous avait fait appeler tous ensemble dans son cabinet, et nous avait adressé un petit discours qui nous avait enflammés d'ardeur.

La nécessité d'unir nos efforts pour combattre un ennemi commun nous rapprocha d'abord, le chafouin et moi. Le mardi, après la composition, nous apportions nos brouillons à M. Louvert, qui les épluchait dans son cabinet pour savoir si nous avions des chances d'être bien placés. Le samedi, le proviseur venait lire les places. Les premières semaines, les Louvert ne firent pas trop brillante figure.

— Les Massin vous battent à plate couture, disait tristement M. Louvert. J'attendais mieux de vous; je croyais que vous tiendriez plus haut et plus ferme le drapeau de l'institution!

Cette fière et noble image produisit un grand effet sur nous. Une fureur de travail s'était emparée de toute la classe. Nos anciens différends étaient oubliés ou du moins suspendus; tous nos efforts se tournaient contre l'ennemi; l'ennemi, bien entendu, c'était tout ce qui n'était point Louvert; c'étaient particulièrement les Massin qui faisaient rafle des premières places, et que, dans notre dépit, nous appelions spirituellement les *marcassins*.

XLIX

Le premier samedi de décembre, le chafouin fut second et moi quatrième. Le proviseur, en lisant les places, s'arrêta après nos deux noms, et, se tournant vers le bataillon compact des Massin, leur fit observer, avec un léger sourire, que leurs rangs étaient rompus sur deux points, et que l'ennemi pénétrait dans le corps de la place. Les Massin frémirent d'indignation et nous lancèrent des regards qui n'avaient rien de tendre. Après le départ du proviseur, il y eut un léger brouhaha, et le mot injurieux de *racecroc* circula dans les rangs des Massin.

Pendant que nous préparions nos devoirs pour la classe du soir, la porte de l'étude s'ouvrit toute grande. Nous nous levâmes tous, et M. Louvert fit une entrée solennelle. Il nous loua publiquement, le chafouin et moi, du succès que que nous venions de remporter : — Mais, ajouta-t-il, ce premier succès ne doit être que le présage d'un succès plus complet et plus éclatant. Je vous rappelle que tout élève qui a obtenu une place de premier au lycée reçoit ici une médaille de bronze, et « dîne à ma table! »

Ce discours produisit en moi une impression profonde; je m'étais pris de passion pour le drapeau des Louvert, et, comme c'était en ce moment le chafouin qui le portait, je lui tendis la main par-dessus la table qui nous séparait. Le chafouin parut d'abord surpris, mais il se décida tout de suite et me tendit la main, en me disant : — Il faut absolument les battre!

L

Le samedi suivant, je fus premier, et lui cinquième.

— Hum!... fit le proviseur en regardant du côté des Massin.

Cette fois, ils ne prononcèrent pas le mot *racecroc*, ils se contentèrent de me dévisager avec curiosité. Je cherchai le regard du chafouin; mais, pendant tout le reste de la classe, il tint les yeux obstinément baissés sur son livre.

Il ne me dit pas un mot dans les rangs pendant que nous retournions à la pension, et quand nous arrivâmes à l'étude, il jeta violemment ses livres sur la table.

Quand M. Louvert entra, suivi du préfet des études qui portait un petit écrin noir, le chafouin pâlit. M. Louvert prit le petit écrin noir des mains du préfet des études, et me montra une médaille de bronze frappée à son effigie : — Voilà, dit-il, la médaille qui vous est destinée; j'ai voulu vous la montrer tout de suite après le succès que vous venez d'obtenir. Elle vous sera remise quand votre nom aura été gravé sur le revers, avec la date glorieuse qu'elle est destinée à rappeler.

Pendant l'étude du soir, un garçon m'apporta une enveloppe cachetée. Je rompis le cachet, et je vis que M. et Mme Louvert priaient M. Étienne Larsonnier de leur faire l'honneur de venir dîner chez eux le jeudi suivant, à six heures et demie.

Mon voisin voulut voir la lettre, et, après l'avoir lue, la mit en circulation. Quand elle passa devant le chafouin, il affecta d'être très occupé, et d'un geste distrait poussa la lettre du côté de son voisin.

Le jeudi, après le fameux dîner, quand je montai au dortoir, une grande heure après les autres, je vis presque toutes les têtes se soulever au-dessus des oreillers, et de tous côtés l'on me cria : Eh bien? eh bien?... qu'est-ce qu'on t'a fait manger? Le maître chargé de la surveillance fut obligé d'intervenir. Le lendemain, à la récréation du matin, je me trouvai très entouré, et il me fallut refaire le menu; il y eut une explosion de murmures approbateurs quand je parlai de la bombe glacée; ensuite, j'énumérai les convives; nouvelle explosion quand je parlai d'un conseiller d'État, ancien élève de la pension, qui m'avait donné une poignée de main, et qui m'avait appelé « son petit camarade. »

Le chafouin, cependant, affectait de se promener tout seul sous les acacias.

A la récréation de midi, il refusa de jouer aux barres; et, à partir de la récréation de quatre heures, il fut évident qu'il ne voulait plus avoir de relations avec nous. Il alla chercher des camarades dans les autres classes.

LI

Vers la fin de janvier, le chafouin fut premier à son tour, et reçut de M. et Mme Louvert une invitation à dîner. A partir de ce moment, il cessa de faire bande à part; mais nous n'y gagnâmes pas grand'chose, car il était redevenu plus insolent et plus agressif que jamais.

Aussitôt tous les regards se tournèrent de mon côté, et je repris mon rôle de défenseur des opprimés et de champion de la classe.

Le petit bourgeon de vanité qui est en chacun de nous ne demande qu'à s'épanouir : le mien s'épanouissait avec délices. Mon amour-propre incessamment flatté me prédisposait à l'indulgence envers ceux qui le flattaient. Mes camarades avaient naturellement des défauts et des ridicules dont j'aurais été frappé tout le premier, et que j'aurais certainement tournés en dérision, comme faisait le Chafouin, si j'avais été à sa place.

Mais ils avaient aussi des qualités, et, dans la situation d'esprit où je me trouvais, je ne voulais voir que leurs qualités. Si j'avais été par nature ce que j'étais par suite des circonstances et par esprit de contradiction, mes années d'études auraient été des années bienheureuses, et je serais entré dans la vie par la bonne porte.

Toutes les choses humaines, en effet, ont un bon et un mauvais côté; heureux celui qui, par suite de dispositions naturelles ou par effort de volonté, ferme les yeux sur le mal et ne veut voir que le bien; heureux encore celui qui met le mal dans un des plateaux de la balance et le bien dans l'autre, et se montre équitable, sinon indulgent!

Je n'étais pas bienveillant par nature, et les circonstances seules avaient éveillé en moi le sentiment de la bienveillance. Si donc les circonstances changeaient, j'étais exposé à redevenir ce que j'avais été dès ma première enfance, et à être plus frappé des défauts que des qualités.

Malheureusement pour moi, les circonstances changèrent.

LII

Au bout de trois ans le chafouin disparut, sans qu'aucun de nous pût deviner le motif de cette soudaine disparition.

L'opinion publique se montra peu charitable sur son compte. Les uns disaient : « Bon voyage! » — et les autres : « Bon débarras! » Cette explosion de joie me parut peu généreuse, ou plutôt, pour parler franc, elle me donna à penser que mes camarades oubliaient avec quelle ardeur je les avais défendus et couverts de ma protection. Cependant je ne dis rien, je me contentai de leur rappeler que le départ du chafouin causait un vrai préjudice à l'institution Louvert, puisque, l'année précédente, il avait obtenu deux accessit au concours général.

— On l'a peut-être acheté pour en faire un *bœuf*? suggéra un camarade.

En style de collège, un *bœuf* est un élève que l'on pousse au travail dans la faculté où il s'est distingué tout d'abord, soit le thème latin, soit la version latine, soit la version grecque. Le *bœuf*, ainsi entraîné et travaillé par des mains habiles, acquiert une supériorité marquée dans une ou deux facultés spéciales, et remporte toujours le premier ou le second prix au concours général.

Quant au mot « acheter », il fait allusion à une opération bien connue. Le chef d'un grand établissement entend parler un beau jour d'un écolier qui se distingue par son travail et ses succès, soit en province, soit à Paris : il s'abouche avec la famille, et propose de prendre l'élève à moitié prix, ou même gratuitement. Alors, on dit qu'il a « acheté un bœuf. »

Mais comme la famille du chafouin était riche, elle n'aurait pas consenti à le vendre; d'ailleurs, s'il eût été à vendre, M. Louvert n'aurait pas manqué de surenchérir.

— C'est qu'il n'a pas osé revenir!

Celui qui prononçait ces paroles belliqueuses, le poing sur la hanche, était un écolier d'un blond filasse, qui avait grandi trop vite. Il avait un profil de mouton, des bras trop courts, et des jambes si débiles qu'il suffisait de le toucher pour le faire tomber. De plus, il était poltron comme un lièvre, et fuyait en poussant des cris de détresse devant les tout petits garçons des classes élémentaires. Il avait l'habitude de se cacher derrière moi aussitôt qu'il voyait paraître le chafouin.

Son outrecuidance me déplut, et je ne pus m'empêcher de lui dire :

— Il aura eu peur de toi!

Il y eut une grande risée qui attira des curieux des quatre coins de la cour; le blond filasse rougit et tomba dans une grande confusion.

LIII

En le voyant si confus, j'eus regret à ce que j'avais dit, mais il était trop tard. A partir de ce jour-là, je remarquai qu'il m'évitait. Quand je m'approchais de lui pour lui parler, il reculait, comme les enfants qui ont peur : il me répondait en balbutiant et en regardant d'un autre côté.

Peu à peu il se retira de notre petite société, et se mit à se promener bras dessus, bras dessous, avec un « grand » de rhétorique.

Je crois qu'ils parlaient de moi, car ils regardaient souvent de mon côté, et je remarquai qu'ils baissaient la voix quand je passais, en courant, près d'eux.

— Pourquoi ne joues-tu plus avec nous? demandai-je un jour au blond filasse.

— Cela me fatigue de jouer, me répondit-il avec embarras.

Et il promena timidement ses regards tout autour de lui, comme s'il cherchait quelqu'un.

— Tu n'as que faire d'avoir peur! lui dis-je en m'efforçant de sourire, tu sais bien que je ne veux pas te faire de mal.

Il ne répondit pas.

— Je suis bien bon, repris-je alors d'un ton sec, de m'occuper encore de toi. Sais-tu ce que tu es? Tu es un ingrat. Sans moi, tu aurais passé plus d'un mauvais quart d'heure entre les mains du chafouin.

Il se mit à trembler et les larmes lui vinrent aux yeux.

Tout à coup, un bras robuste se passa sous le sien, et deux yeux railleurs se fixèrent sur les miens. Le « grand » de rhétorique, nous voyant en conférence, nous avait rejoints sans que je l'eusse vu s'approcher.

— Et puis après? me dit-il en me toisant d'un air impertinent. Est-ce qu'il te faisait des menaces? demanda-t-il au blond filasse.

Le blond filasse me regarda en dessous et répondit :

— Non, il ne me faisait pas des menaces, mais il me faisait des reproches.

— Des reproches? à propos de quoi? me dit le « grand » de rhétorique en ricanant.

— Demande-le-lui, répliquai-je avec irritation; puisque tu es son grand ami, il ne demandera pas mieux que de faire le mouchard, comme il l'a déjà fait, j'en suis sûr. Est-ce que je ne sais pas bien que vous parlez de moi tout le temps quand vous êtes ensemble?

Le « grand » de rhétorique se mit à rire d'un rire offensant, et me dit :

— Voilà-t-il pas un beau sujet de conversation!

La suite à une prochaine livraison.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

Suite. — Voy. p. 67, 123.

COSTUME MILITAIRE PENDANT LA RÉVOLUTION.

Pendant la révolution, le costume militaire ne fut pas aussi profondément modifié qu'on pourrait le croire. Comparez un soldat d'un des régiments de ligne d'avant 1789 et un soldat des mêmes corps du commencement du premier empire, vous verrez que l'un et l'autre sont vêtus d'accoutrements à peu près semblables : habit à la française, culotte collante, longues guêtres, buffleteries croisées sur la poitrine. Une seule pièce du costume diffère ; mais c'est, à la vérité, une des plus importantes, puisqu'elle modifie complétement la physionomie du soldat : c'est la coiffure. Au lieu du chapeau, vous trouvez le schako, qui prendra bientôt des proportions presque monumentales et dont le soldat fera, suivant l'occasion, un portemanteau ou un garde-manger ; le plumet, ou, pour employer le terme technique, «la carotte», rouge ou tricolore, lui donnera un aspect encore plus imposant et grandira l'heureux porteur de ce singulier couvre-chef de deux pieds pour le moins.

Le schako avait bien fait son apparition avant 1789



Costumes militaires. — Les Chasseurs en 1798. — D'après une estampe de la collection Hennin.

sur la tête des Suisses de Salis, mais ce n'était là qu'un essai timide ; bientôt on l'acclimata peu à peu, on le développa, l'enjoliva et en généralisa l'usage. Ajoutez à cela l'abandon de la queue et des cadenettes, ce qui n'eut lieu qu'à l'extrême fin du dix-huitième ou au commencement du dix-neuvième siècle. Voilà les deux plus grandes différences à signaler entre l'attirail militaire de l'ancien régime et celui de la révolution, voire même du premier empire.

Sans doute, pendant la révolution, les corps de volontaires offrirent une série d'uniformes fantaisistes, plus convenables au théâtre qu'à la guerre ; mais, comme l'a dit M. J. Quicherat, «il n'y a pas eu de gazetier pour enregistrer les excentricités dont donnèrent le spectacle les légions, bataillons et compagnies franches de volontaires essayées en 93.» Presque toutes eurent, d'ailleurs, une existence éphémère, et il n'y en a que fort peu dont la représentation figurée soit parvenue jusqu'à nous.

La garde nationale se composa de deux parties : les bataillons proprement dits, ne comprenant que des hommes valides, et les bataillons de vétérans. Les premiers eurent un costume de tous points calqué sur celui de l'armée régulière : habit bleu à revers blancs, culottes et guêtres blanches, deux buffleteries croisées sur la poitrine, soutenant l'une le «briquet», l'autre la giberne. Les officiers portaient des bottes. Les simples fusiliers reçurent pour coiffure le chapeau muni d'une cocarde bleue, rouge et blanche (le blanc n'occupait pas la même place qu'aujourd'hui) ; les grenadiers conservèrent le bonnet à poil.

Quant aux vétérans, leur costume n'avait rien de très militaire : une redingote de couleur brune, une écharpe blanche, un chapeau de feutre garni de plumes de même couleur, pour toute arme une hallebarde, voilà à peu près quel était leur uniforme. Il est bon d'ajouter que, d'après la loi du 14 octobre 1791, il n'entrait dans les bataillons des vétérans que les hommes âgés de plus de soixante ans ; ils n'étaient appelés qu'aux fêtes et aux cérémonies et assistaient assis aux exercices de la garde nationale. Pour être complet, il faut mentionner les bataillons d'enfants, dont nous ne décrirons point l'uniforme, faute de renseignements, si tant est qu'ils en aient eu un.

Lors de la fédération, en 1790, toutes les gardes nationales des départements eurent des uniformes différents : c'était toujours l'habit bleu, mais des revers et des passe-poils de diverses couleurs servaient à les distinguer.

L'organisation de cette milice fut complétée par la formation d'une garde à cheval ; ce fut la ville de Caen qui en donna la première l'exemple, presque aussitôt imité dans un grand nombre de départements. Ce corps de cavalerie reçut l'habit bleu à revers rouges, les bottes et le chapeau.

En exécution du règlement du 1er janvier 1791, les régiments abandonnèrent leurs noms et ne furent plus désignés que par des numéros. Toutefois, dans cette nouvelle classification, on conserva douze bataillons d'infanterie légère sous le nom de « chasseurs. » L'uniforme des différents régiments fut réglé par une instruction du 1er avril 1791. La coiffure adoptée fut le casque en feutre vernissé, garni d'une chenille et orné d'un plumet. Mais, dans tous les régiments, les grenadiers portèrent le bonnet à poils jusqu'au milieu de l'année 1793 ; les officiers eurent un chapeau. L'habit fut bleu à revers blancs, blanc à revers rouges, vert à revers blancs bordés d'un passe-poil jaune, suivant les corps. Le manteau était bleu ; pour les officiers, une ganse tricolore bordait le collet.

La suite à une autre livraison.

ÉPARGNE ET DÉPENSE.

Jean et Alfred étaient amis d'enfance. Ils avaient été ensemble à l'école primaire ; plus tard, ils avaient suivi des cours d'adultes. Tous deux consacraient à la lecture une partie de leurs soirées, de leurs dimanches. Ouvriers l'un et l'autre, ils n'étaient certainement pas parmi les gens les moins instruits de la petite ville de T..., où ils étaient nés et d'où ils n'étaient jamais sortis.

Jean, contre-maître chez un constructeur de machines, était doué d'un esprit exact, précis. L'état qu'il avait choisi n'avait fait que développer ses qualités naturelles. Comme tous les bons ouvriers mécaniciens, il avait dû acquérir certaines connaissances de géométrie et de mécanique.

Alfred était ouvrier typographe. Avec plus d'imagination que Jean et plus d'entrain, il se montrait plus brillant dans les réunions de jeunes ouvriers où les deux amis se rencontraient. Il savait peut-être plus de choses que Jean ; mais ce que Jean savait, il le savait mieux.

Il y avait, dans la ville de T..., une bibliothèque populaire. Le bibliothécaire était M. Durand, ancien instituteur, dont les deux jeunes gens avaient été les élèves. Ils étaient maintenant ses amis. Souvent, le soir, ils se rendaient à la bibliothèque ; M. Durand les dirigeait dans le choix des livres, et, après que les autres lecteurs étaient partis, il les retenait encore, se plaisant à causer avec eux de leurs travaux, de leur avenir.

Un soir d'hiver qu'ils étaient assis tous trois autour du poêle encore chaud, ils vinrent à parler d'un habitant de la ville, M. C....., qui était mort le matin même.

— Il paraît qu'il laisse une grande fortune, dit M. Durand.

— Cela doit être, répondit Alfred. Son père était déjà riche, et lui-même n'a jamais dépensé tout son revenu. Il habitait une petite maison, et n'avait qu'une seule servante. On le disait très avare.

— Ses héritiers, remarqua Jean, aiment peut-être mieux qu'il ait été avare que prodigue.

— C'est possible, dit Alfred ; mais l'avarice est un vice odieux qui exclut l'une des vertus les plus nécessaires, la charité.

— Vous avez raison, mon cher Alfred, dit M. Durand. Mais on a le tort d'être souvent beaucoup plus indulgent pour la prodigalité, qui, si l'on veut bien y regarder de près, ne vaut guère mieux que l'avarice. On pourrait dire d'abord qu'une personne très économe laisse ses enfants dans l'aisance, tandis que la personne prodigue ne laisse que trop souvent les siens dans la misère. Du reste, M. C....., dont vous parliez, n'était pas un avare, et je sais de lui des traits qui sont d'un cœur généreux. Il était, il est vrai, homme d'ordre, économe, évitant la moindre dépense quand il la jugeait inutile. Est-ce là un mal?

— Je ne dis pas que ce soit un mal, reprit Alfred, mais je ne crois pas non plus que ce soit un grand bien. La richesse crée des devoirs. Sans être prodigue, un homme riche peut et doit dépenser son revenu. En le dépensant, il est utile à la société : celui qui vit d'épargne n'est guère utile qu'à lui-même et aux siens.

— C'est déjà quelque chose, dit Jean en souriant.

— Sans doute, reprit M. Durand ; mais je vais plus loin, et je soutiens qu'on est plus utile à la société par l'épargne que par la dépense.

Le silence des deux jeunes gens montrait assez qu'ils avaient peine à donner leur assentiment à ces paroles de leur ancien maître. M. Durand ouvrit sa tabatière, et huma deux prises coup sur coup, ce qu'il ne faisait que dans les grandes occasions. Puis, remettant sa tabatière dans sa poche :

— Mes amis, je vois que vous partagez un préjugé trop répandu. Il vous semble qu'il y a quelque chose de grand chez l'homme qui dépense largement son revenu, et quelque chose de mesquin chez celui qui l'économise de son mieux ; pour tout dire, celui-ci vous fait l'effet d'un égoïste. Cependant le premier donne satisfaction à toutes ses fantaisies, à tous ses caprices ; le second s'impose des privations, il tâche de réduire ses besoins : de quel côté est la supériorité morale?

— Au point de vue moral, dit Jean, vous avez raison ; mais au point de vue économique...

— Je vous arrête, répliqua M. Durand avec une vivacité qui ne lui était pas habituelle, il ne peut y avoir une vérité morale et une vérité économique : il n'y a qu'une seule et même vérité. Si l'économie politique était en désaccord avec la morale, je dirais sans hésiter que l'économie politique se trompe ; mais, Dieu merci, il n'en est rien, et vous

l'allez voir. Dites-moi, je vous prie, en quoi l'homme qui dépense tout son revenu est-il utile?

— Cela est bien simple, dit Jean. Supposons que j'achète un paletot ou un chapeau : que représente la somme que je paye? Elle représente le salaire des ouvriers qui ont produit les matières premières et de ceux qui ont confectionné le chapeau ou le paletot; elle représente le bénéfice d'un ou plusieurs industriels, et le bénéfice du marchand, et l'intérêt du capital employé. Ce n'est pas tout : dans le prix payé par moi, il entre encore le remboursement d'une partie, quelque petite que vous la supposiez, des impôts payés par les ouvriers, les fabricants, les marchands. Si maintenant j'achète deux paletots ou deux chapeaux, je paye deux fois plus de salaires, de bénéfices, d'intérêts, d'impôts. Il en est de même pour toutes les dépenses que nous faisons, riches ou pauvres. Un homme qui a cent mille francs de revenu et qui les dépense, paye cent mille francs de salaires, de bénéfices, d'intérêts et d'impôts; c'est-à-dire que cent mille francs sortent de sa bourse et entrent dans celle des ouvriers, des patrons, des capitalistes, ou dans les caisses de l'État : voilà l'utilité.

— Fort bien, dit M. Durand; et que fait ce même homme si, l'année suivante, il dépense la moitié seulement de son revenu?

— Eh bien, il paye cinquante mille francs de salaires, de bénéfices, d'intérêts, d'impôts, et il garde cinquante mille francs pour lui.

— Mais encore, que fera-t-il de ces cinquante mille francs? car j'imagine, à moins d'être Harpagon, qu'il n'ira pas les enfouir au fond de son jardin?

— Je vous entends : il fera ce qu'on appelle un placement; il achètera, par exemple, des obligations de chemin de fer.

— C'est là que je vous attendais : il achètera des obligations de chemin de fer, ou des actions, ou encore il commanditera une industrie ou un commerce. A quoi auront donc servi les cinquante mille francs qu'il aura épargnés? A payer des ingénieurs, des employés, des ouvriers, en un mot, à payer le travail d'autrui.

— Alors, dit Alfred, il n'y aurait aucune différence?...

— Entendons-nous bien, reprit M. Durand. Épargner, a dit un économiste, c'est encore dépenser; mais c'est dépenser d'une manière productive. J'hérite demain d'une somme de vingt mille francs. Je peux l'employer à acheter des vêtements, des étoffes, des objets quelconques que je consommerai : dépense *improductive*. Je peux me priver de ces mêmes objets, et faire, par exemple, construire une maison : dépense *productive*. Dans les deux cas, l'argent, qui est le signe de la richesse, le moyen de l'acquérir, est sorti de mes mains. Mais, dans le premier cas, j'ai consommé, c'est-à-dire *détruit* une richesse de vingt mille francs, représentée par les vêtements, les étoffes, etc.; dans le second cas, j'ai épargné, c'est-à-dire *créé* une richesse de même valeur, qui est la maison construite.

— Il me semble, fit Jean après un moment de réflexion, que ce raisonnement pourrait s'appliquer à la question du luxe.

— C'est la question même, répondit M. Durand. On dit quelquefois que le luxe fait vivre l'industrie, et cela est vrai dans un certain sens; mais que produit-elle, cette industrie qui vit du luxe? Des objets de fantaisie qui sont employés, consommés, détruits, au fur et à mesure de la production. L'épargne aussi fait vivre l'industrie, mais d'une vie utile et féconde : c'est elle qui permet d'améliorer le sol, de fabriquer des machines, de construire des chemins de fer. Que les industries de luxe se développent dans un pays : qu'arrive-t-il? Plus elles emploient de bras, et moins il en reste pour cultiver la terre. Dans les pays, au contraire, où le luxe est restreint, où les habitudes d'épargne sont générales, il y a toujours des capitaux disponibles pour l'agriculture, pour l'industrie, pour le commerce : alors le travail est demandé, le taux des salaires s'élève, et l'on ne voit pas ce spectacle cruel de l'extrême misère à côté de l'extrême richesse. Et maintenant, quel est l'homme le plus utile? Est-ce celui qui paye des ouvriers pour fabriquer toutes les futilités de la mode, ou celui qui les paye pour produire du blé, pour construire des maisons, des machines, des canaux, des routes? Est-ce celui qui dépense ou celui qui épargne, celui qui détruit ou celui qui crée?

— Ami Alfred, dit Jean, je crois qu'il y a du vrai dans tout ceci, et que nous ferions bien d'épargner un peu plus que nous ne l'avons fait jusqu'ici.

— C'est mon avis, conclut M. Durand. Sur ce, le feu est éteint, et voilà une heure que nous philosophons : allons nous coucher.

LE TÉLÉGRAPHE A DOMICILE.

Un de nos lecteurs nous écrit :

« J'ai fait établir un fil télégraphique chez moi, à ma maison de campagne, près du village de R... Il est relié à la station de M... où un bureau télégraphique est installé à la mairie. En moins d'une heure, je puis correspondre avec nos enfants qui habitent les uns Paris, les autres Chartres et Bordeaux. Une heure après je reçois leurs réponses. Nous avons déjà éprouvé, ma femme et moi, dans des circonstances assez graves, les bienfaits de cette admirable application de l'électricité : nous avons vu venir nos enfants ou nous avons été près d'eux avec une rapidité qui eût été impossible si nous n'avions eu à notre usage que le service ordinaire de la poste : les heures remplacent les jours, et quand les santés, par exemple, sont en danger, quel avantage inappréciable! »

Cette lettre témoigne d'un grand progrès; malheureusement, jusqu'ici, l'établissement d'un télégraphe à domicile est, sinon pour les manufactures, usines, etc., du moins pour les simples particuliers, un véritable luxe : on paye assez cher les suites de l'autorisation qu'accordent les préfets dans les départements, ou le ministre à Paris et dans le département de la Seine. Il faut d'abord contribuer, une fois pour toutes, aux frais de premier établissement, soit 250 francs par kilomètre de ligne aérienne spéciale; 125 francs par kilomètre de fil de fer posé sur appuis existants. On doit aussi participer aux frais d'entretien des lignes concédées : 20 francs par kilomètre de ligne aérienne spéciale; 12 francs par kilomètre de fil posé sur appuis existants. Les télégrammes sont taxés d'après le tarif ordinaire. On télégraphie à l'aide d'agents que l'on choisit.

Chez notre correspondant, une des personnes attachées à son service s'acquitte parfaitement de cet emploi : il lui a suffi de quelques mois d'apprentissage à Nevers.

Sans doute, beaucoup d'habitants éloignés des centres hésiteront longtemps devant cet emploi précieux du télégraphe, tant que les frais ne seront pas diminués; mais on

peut croire aussi qu'il s'en trouve dès à présent un certain nombre qui n'en profitent point, faute de connaître les conditions dont nous venons de donner une indication sommaire. En écrivant au ministre des postes et des télégraphes, on peut obtenir tous les renseignements désirables.

PENSÉES

EXTRAITES DU TRAITÉ DE SÉNÈQUE SUR LA VIE HEUREUSE (1).

— Qui nous empêche d'appeler le bonheur une âme libre, élevée, intrépide et constante, placée en dehors de la crainte, en dehors de toute cupidité, aux yeux de laquelle l'unique bien est l'honnête, l'unique mal l'infamie?

— Le titre d'heureux n'est pas fait pour l'homme jeté en dehors de la vérité; la vie heureuse est celle dont un jugement droit et sûr fait la base immuable. Il n'est d'esprit serein et dégagé de toute affliction que celui qui, échappant aux plaies déchirantes comme aux moindres égratignures, reste à jamais ferme où il s'est placé, certain de garder son assiette en dépit des inconstances de la fortune.

— Sans la raison point de bonheur; et la raison n'est point chez l'homme qui néglige les meilleurs aliments et n'a faim que de poisons.

— Pour être heureux, il faut un jugement sain; il faut que, content du présent, quel qu'il soit, on sache aimer ce que l'on a; il faut que la raison nous fasse trouver du charme dans toute situation.

— Une conscience droite ne dévie jamais, n'est jamais odieuse à elle-même, et ne change jamais rien à sa ligne de conduite, parce que toujours elle suit la meilleure.

— La lenteur, l'incertitude, trahissent la lutte et l'inconsistance des pensées. Le souverain bien, c'est l'harmonie de l'âme; car les vertus doivent être où se trouvent l'accord et l'unité : le désaccord est le propre des vices.

— Aspirer à la vertu, c'est chercher quelque chose au-dessus du sommet des choses. La vertu n'a besoin que d'elle-même : elle n'a rien de meilleur, elle est à elle-même son salaire. Le souverain bien, c'est une inflexible rigidité, c'est une prévoyance judicieuse; c'est la sagesse, l'indépendance, l'harmonie, la dignité. Où trouver un principe plus élevé pour y rattacher tous ces attributs?

— Choisis un honnête drapeau et une devise qui par elle-même excite les âmes à repousser des vices dont l'approche seule nous amollit.

(1) Traduction de J. Baillard et de D. Delaunay. — Hachette, 1881.

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS

AVANT 1789.

Suite. — Voy. p. 32, 94, 119.

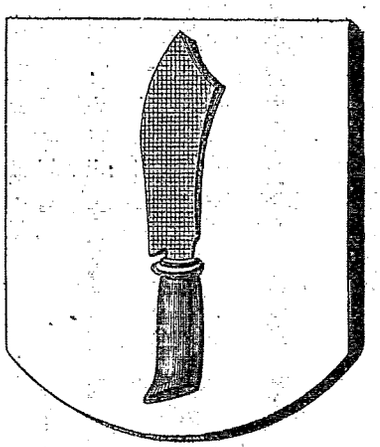
COUTELIER. — Le métier de coutelier, comme quelques autres métiers du fer, appartenait au premier maréchal de l'écurie du roi. C'est de ce droit que ce personnage tirait le nom de « maître des fèvres » sous lequel on le trouve souvent désigné. Il vendait des lettres de maîtrise dont le prix ne pouvait dépasser cinq sous. Il était par conséquent le véritable maître de la corporation et exerçait sur tous les individus qui en faisaient partie une juridiction spéciale. Toutes les contraventions au sujet de la fabrication, tous les différends survenus entre les apprentis ou les ouvriers et les maîtres, étaient portés devant lui. Il les jugeait en dernier ressort, quitte à faire exécuter ses sentences par le prévôt de Paris et ses sergents ou tout autre officier de police s'il était nécessaire d'employer la force.

Nous ne possédons qu'un très petit nombre de renseignements sur les couteliers. Le « Livre des métiers » d'Étienne Boileau établit une distinction entre les « fèvres couteliers » ou fabricants de lames de couteaux, et les couteliers faiseurs « de manches à coutiaux d'os et de fust et d'yvoire et faiseurs de pignes d'yvoires. » Ces derniers étaient à peu près les ouvriers que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de tabletiers.

Couteliers de lames et couteliers de manches avaient, du reste, des statuts très analogues. Chaque maître pouvait avoir deux apprentis; la durée de l'apprentissage était de six années.

La corporation était dirigée par deux prud'hommes jurés que nommait le prévôt de Paris. Ces prud'hommes, placés sous la direction de ce magistrat et sous celle du premier maréchal de l'écurie du roi, devaient veiller à l'observation de tous les règlements du métier : chômage des jours fériés, fermeture des ateliers à certaines heures, défense de travailler la nuit, « car la clartez de nuit ne soufist au mestier devant dit. »

Les prud'hommes étaient exempts du guet; mais tous les autres maîtres devaient ce service, sans distinction. Une



Bannière des couteliers de Saint-Lô.
(Séré, *le Moyen âge et la Renaissance*, t. III.)

exception était toutefois faite pour « li fèvre coutelier qui ont passé soixante ans et cil as quez leur fame gisent d'enfant. »

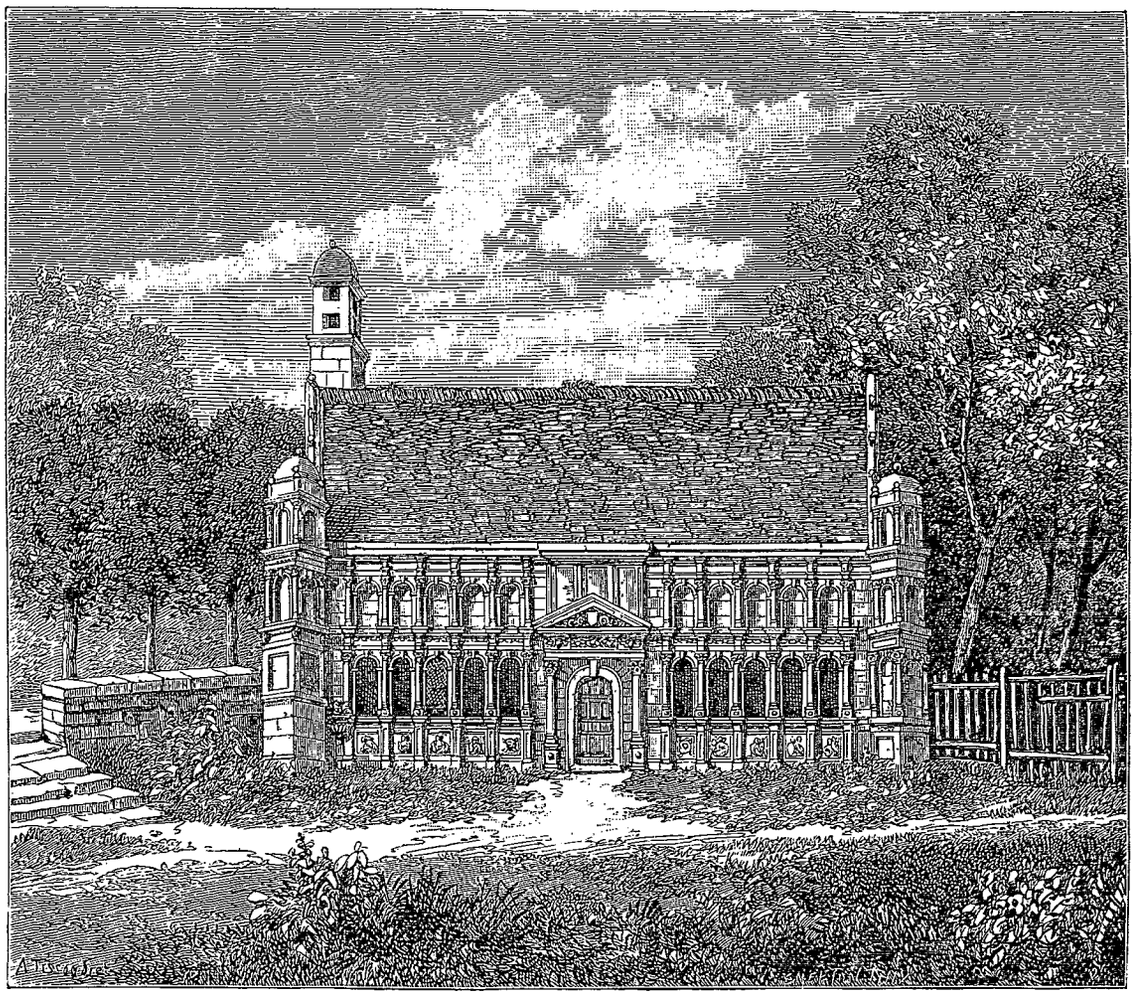
Dans ces deux cas, une simple déclaration exemptait du service. De plus, à partir du règne de Philippe-Auguste, les maîtres purent se faire remplacer par leurs ouvriers.

Les statuts de 1505, qui régirent la corporation jusqu'à sa suppression, modifièrent sur certains points les règlements du treizième siècle. Les couteliers élirent tous les deux ans quatre maîtres jurés; le nombre des apprentis fut réduit à un seul; enfin, un chef-d'œuvre fut exigé pour passer maître.

La seule modification importante fut l'obligation pour chaque maître de marquer d'un signe particulier toutes les pièces fabriquées chez lui. Ce ne fut, du reste, que la régularisation d'un usage bien antérieur au seizième siècle, usage qui s'est perpétué jusqu'à nos jours.

L'OSSUAIRE DE LA ROCHE

(FINISTÈRE).



La Chapelle des morts de l'église de la Roche. — Dessin d'Albert Tissandier.

Le village de la Roche est situé sur la rive gauche de la rivière d'Élorn, que côtoie le chemin de fer, entre Landivisiau et Landerneau. Sur le bord de la route, en levant les yeux, on aperçoit des rochers abrupts que surmontent les ruines du donjon et des quatre tours de l'ancien château de la Roche-Maurice. En bas, à travers les arbres, on distingue la flèche élancée et le toit de l'église, et à côté, dans une enceinte formée d'un mur bas et d'une palissade rustique, la chapelle des morts ou l'ossuaire.

Ce petit monument, que représente notre gravure, date visiblement du dix-septième siècle. Il a, dit-on, été achevé en 1639. Sa façade est d'une remarquable élégance. Elle se compose de deux étages décorés chacun de dix fenêtres cintrées; celles de l'étage inférieur sont seules percées, les autres sont de simples niches. Toutes sont séparées par des colonnes corinthiennes. La porte est également flanquée de deux colonnes de plus grandes dimensions; elle est en outre surmontée d'un fronton. Les deux angles de l'édifice sont relevés par deux tourelles carrées à trois étages et terminées par un dôme. Des bas-reliefs sculptés ornent les dix compartiments du soubassement. Ce sont diverses scènes appropriées à la destination de la chapelle : la Mort, une lance à la main, saisit et entraîne ici un évêque, là un seigneur, ailleurs un mendiant.

L'ensemble de ce luxueux pavillon est loin d'ailleurs d'éveille dans l'esprit aucune idée funèbre; il semble qu'il serait mieux placé au bout d'une des nobles avenues du parc de Versailles ou de celui de Chantilly qu'à côté d'un cimetière de village.

SUR LES ROUTES COMMERCIALES DU GLOBE.

Fin. — Voy. p. 106.

C'est de 1450 à 1600 que date la grande navigation et que les grandes découvertes se succédèrent.

En 1492, Colomb aborde aux îles du continent américain et fraye la route à Amérie Vespuce et à tous les conquérants qui marchèrent plus tard sur leurs traces.

En 1497, Vasco de Gama avait doublé le cap de Bonne-Espérance, et, moins de dix ans après, le grand Albuquerque avait pris Goa et fondé aux Indes la domination portugaise (1506-1515).

Enfin Magellan, en 1520, en doublant le cap Horn et pénétrant le premier par cette voie dans l'océan Pacifique, écrivait presque la dernière ligne de ce grand inventaire des continents.

Aux siècles suivants, ce ne sont plus seulement quel-

ques produits exceptionnels qui voyagent; ce sont les productions de toutes les zones qui se mêlent.

Les faits maritimes et commerciaux se succèdent et se multiplient. Les Hollandais d'abord, les Anglais un peu plus tard, les Français ensuite, se mêlent au mouvement.

La politique coloniale se fonde.

A la fin du seizième siècle, les Hollandais s'emparent des riches îles de la Sonde, qu'ils possèdent encore, et, moins d'une demi-siècle après (1639), les Anglais mettaient, à Madras, le pied sur la presqu'île du Gange, où ils ont aujourd'hui un empire qui compte près de 200 millions d'habitants.

La France ne fut pas sans prendre part à ces mouvements.

En 1534, Jacques Cartier explorait la baie du Saint-Laurent; l'un des lacs du bas Canada porte encore le nom de Champlain, qui fonda Québec en 1608.

La Louisiane, explorée plus tard, en 1682, par Cavelier de la Salle, a conservé le nom qu'il lui donna en l'honneur de Louis XIV, mais ne possède plus les établissements qu'il y fonda.

Enfin l'action française s'étendit aussi à l'Afrique, à Bourbon et dans la mer des Indes.

A partir des grandes découvertes espagnoles et portugaises, c'est à travers les océans que se tracent les grandes routes commerciales, tandis que les premières routes commerciales étaient uniquement des routes de terre. De longues caravanes sillonnaient le monde connu des anciens. Mais ces transports, fort dangereux, étaient lents et coûteux.

On devait chercher bientôt à les rendre plus rapides et plus fixes. C'est sur les fleuves que l'on comptait. C'est de ces « chemins qui marchent » que se servit le commerce.

Ce sont les rivières aussi qui déterminèrent le choix de l'emplacement des grandes villes.

Mais on n'est vraiment devenu maître des distances qu'en affrontant la mer.

Dans notre siècle, de même que la Méditerranée autrefois, l'océan Atlantique semble ne plus suffire à l'activité commerciale; l'océan Pacifique est peu encombré, et l'on veut y courir. Aussi a-t-on compris la nécessité du percement de l'isthme de Panama comme de celui de l'isthme de Suez.

Bien que les lignes à grande distance soient sur la mer, il en est aussi sur terre que, grâce aux chemins de fer, on peut parcourir d'un mouvement continu. Plusieurs ont 4 000 kilomètres, l'une même a 5 500 kilomètres de longueur.

CHEMINS DE FER EUROPÉENS. — LONGUEUR TOTALE, 64 000 KIL.

Du Nord au Sud.	
Du Danemark au Détroit de Gibraltar	4 000 kilom.
Des bouches du Rhin aux bouches du Rhône	1 600
Des bouches de l'Elbe à Brindisi	3 600
De la Baltique à l'Adriatique	1 800
D'Ostende et d'Anvers à Brindisi	2 500
De l'Est à l'Ouest.	
De Paris à Saint-Pétersbourg	3 600
De Paris à Moscou et à l'Asie	5 500
De Paris à Odessa	4 000
De Bordeaux à Constantinople	4 200
Des îles Orcades à Brindisi	4 200

Mais les mêmes circonstances qui se sont produites pour les voies maritimes tendent à se manifester pour les voies ferrées. Autrefois on doublait les caps, on cherchait les cols pour y faire passer les trains; aujourd'hui on coupe les isthmes, on perce les grandes montagnes.

Toutefois, outre ces voies maritimes et ces voies ferrées, on trouve encore de grandes routes de terre : en Asie, l'une de ces routes, longue de 4 000 kilomètres, sert de passage à une valeur de 80 millions de thés et de soieries; en Afrique, il en existe plusieurs moins longues et moins importantes.

Le chemin de fer a déjà commencé à parcourir l'Inde et la Perse; un jour il atteindra la Chine.

En Afrique, on trouve des voies ferrées au nord et au sud; celles de l'est se feront bientôt. Les routes de caravane devront peu à peu disparaître.

Anciennement on ne transportait que les produits de haut prix soit par leur rareté, soit par l'accumulation de travail humain qu'ils nécessitaient : or, argent, pierres précieuses, perles, ivoire, encens, gommes, sel, tissus, tapis, soieries, thé, épices.

Aujourd'hui on transporte encore toutes ces richesses, et, en outre, des produits de plus bas prix sont venus s'y joindre.

Hier on transportait des épices; aujourd'hui on transporte du blé.

L'intérêt général du commerce est de voir diminuer les frais de transport.

Pour les marchandises de bas prix il y a deux moyens :

1° Économiser le temps, et, pour cela, prendre les chemins les plus courts, c'est-à-dire couper les isthmes et percer des tunnels;

2° Économiser les frais, et, pour cela, employer le plus longtemps possible le véhicule le moins cher, la mer. C'est ce qui porte à perfectionner les ports intérieurs, comme Anvers, Hambourg, Londres, Rouen et Bordeaux. (1)

LES ÉPREUVES D'ÉTIENNE.

Suite. — Voy. p. 58, 65, 82, 111, 118, 126, 142, 150, 154.

LIV

Les élèves commençaient à se grouper autour de nous. J'aurais volontiers soufflété le grand de rhétorique pour son insolence. Mais c'était presque un homme et il avait de la barbe; la partie eût été trop inégale.

Je me retirai donc, mais le plus lentement possible pour sauvegarder ma dignité.

— En voilà un roquet! dit le rhétoricien aux élèves qui s'étaient groupés autour de nous.

Les élèves se mirent à rire, et je perdis la tête.

— En voilà un grand cancre, qui est toujours le dernier, répliquai-je en me redressant de toute ma petite taille.

En effet, le rhétoricien barbu, qui excellait à monter à cheval et à faire des armes, était le rebut de la classe.

— Tout beau, Azor! dit le grand cancre en pouffant de rire, allez au chenil, ou vous serez fouetté.

Je me retournai encore une fois, et je criai d'un ton rageur :

— J'aime mieux aller au chenil que de passer ma vie, comme toi, avec ce grand mouton imbécile dont tu tiens la patte en ce moment. Cancre et mouton, cela fait la paire!

J'étais hors de moi, et quand je revins au milieu des

(1) Extrait d'un mémoire de M. S. Cantagrel.

miens, je proposai aux autres de mettre le blond filasse en quarantaine.

Les autres se regardèrent d'un air embarrassé. L'un d'entre eux, plus hardi que le reste de la bande, me fit observer qu'on ne met pas les gens en quarantaine sans savoir pourquoi.

Alors j'expliquai de mon mieux ce qui venait de m'arriver. L'écolier hardi secoua la tête, et me dit tout en regardant nos autres camarades :

— C'est une affaire entre lui et toi ; nous ne pouvons pas mettre un camarade en quarantaine parce qu'il t'a déplu, il faut être juste.

LV

Je le considérai pendant quelques instants avec stupeur, outré de sa hardiesse et de son ingratitude, car je regardais depuis des années tous mes camarades comme mes obligés.

— Vous êtes tous aussi ingrats que le Mouton ! voilà ce qui me vint aux lèvres, mais j'eus la prudence de m'arrêter à temps.

— N'en parlons plus, dis-je du ton le plus calme qu'il me fut possible de prendre. A quoi jouons-nous?

Comme personne ne faisait de motion, je proposai les barres, mais on trouva qu'il faisait trop lourd ; la balle cavalière, même objection ; la balle au mur, soit! Mais je m'aperçus ou je crus m'apercevoir que l'on jouait sans entrain ; deux fois on négligea de soumettre à mon arbitrage des coups douteux, comme on faisait d'habitude, et l'on passa outre sans attendre ma décision.

Je sentais mon cœur se remplir peu à peu d'amertume en voyant mon autorité discutée et ma popularité amoindrie.

Quand la balle rebondissait trop loin, j'osais à peine m'aventurer à courir après, craignant de me retrouver en présence du rhétoricien barbu qui m'avait insulté, et du Mouton révolté qui avait ri de ma déconfiture. Car je l'avais vu rire, la dernière fois que je m'étais retourné ; il est bien vrai qu'il avait repris brusquement son sérieux, mais je l'avais vu, de mes propres yeux vu.

Quand les autres couraient après la balle dans les autres parties de la cour, je les suivais d'un regard défiant. S'ils échangeaient quelques paroles avec les autres écoliers, je les soupçonnais aussitôt d'avoir parlé de mon affaire avec le rhétoricien barbu ; et si, par malheur, ils avaient, en revenant, le sourire sur les lèvres, j'étais sûr qu'ils souriaient de ma mésaventure.

LVI

Je fus distrait en classe, soucieux à l'étude et préoccupé au souper. Quand vint enfin l'heure du coucher, je me déshabillai précipitamment et je ramenai ma couverture sur ma tête pour réfléchir à mon aise.

Que devais-je faire après tout ce qui s'était passé ce jour-là?

Pendant les longues heures d'une nuit d'insomnie, je fus assailli à plusieurs reprises d'une violente tentation. Je réunirais les camarades de ma classe dans un coin, et je leur dirais :

— Voilà ce que j'ai fait pour vous, et je vous plains de l'avoir oublié ; c'est de l'ingratitude, car il faut bien appeler les choses par leur nom. Nous ne pouvons plus être désormais ce que nous avons été les uns pour les autres. C'est vous qui l'avez voulu, ce n'est pas moi. Notre alliance est rompue, allons chacun de notre côté.

Dans mon imagination d'enfant, cette scène était sublime, et sublime aussi le rôle que j'étais destiné à y jouer. Je la repassais dans mon esprit avec une amère volupté, et j'en soignais le détail. Il me semblait beau d'abdiquer sans récrimination, sans rancune, au lieu de me cramponner à un pouvoir qui m'échappait. Je voyais en imagination l'attitude de mes camarades, leur surprise mélangée de regrets, et leurs remords quand ils verraient leur faute si noblement pardonnée. Je pleurais presque de tendresse sur moi-même en contemplant mon abnégation.

Un moment il me vint à l'esprit d'ajouter à mon discours d'abdication les paroles suivantes : « Je me consolerai par le travail ! » Mais je rejetai cette addition ; quand on parle de se consoler, c'est qu'on éprouve du chagrin ; et un pareil aveu ôtait quelque chose à la grandeur et à la sérénité du rôle que je voulais jouer.

LVII

Mais dans les moments mêmes où j'étais le plus décidé à faire un coup d'État, j'étais pris de regret et je reculais d'effroi à l'idée d'accomplir un acte irrévocable.

On ne perd jamais le pouvoir sans regret, ni la sympathie sans angoisse. Il est bien vrai que mon pouvoir avait reçu un échec terrible lorsque, devant tout le monde, j'avais été obligé de battre en retraite devant le rhétoricien barbu, traînant après moi l'épithète de roquet et le surnom d'Azor, comme un pauvre chien qui se sauve avec une casserole à la queue.

Mais, franchement, ce n'est pas une lâcheté de céder quand la lutte n'est pas possible. D'un autre côté, le rhétoricien avait reçu en pleine poitrine l'épithète de cancre, et j'avais ignominieusement coiffé le transfuge blond filasse du surnom de Mouton. J'étais sûr qu'il ne pourrait plus s'en débarrasser : il lui allait trop bien !

D'un autre côté, si le Mouton transfuge avait trouvé des défenseurs, il faut convenir que ces défenseurs avaient défendu la justice et le droit plutôt que le Mouton transfuge. Je m'étais peut-être figuré à tort que le jeu avait manqué d'entrain ; quand on est vivement blessé, on ne voit pas toujours les choses d'un œil parfaitement équitable. Je n'étais pas bien sûr non plus que les camarades, en allant ramasser la balle dans les autres coins de la cour, eussent parlé de moi avec les autres élèves ; et s'ils souriaient en revenant, c'était peut-être d'une plaisanterie inoffensive. On ne peut pas jouer à la balle avec la gravité silencieuse d'un trappiste.

Alors, je faisais mon plan. Je me conduirais avec mes camarades comme s'il ne se fût rien passé. Je serais gai comme d'habitude, indulgent pour leurs faiblesses, et je ne ferais pas la moindre allusion au Mouton ; je ferais semblant d'ignorer son existence. Qui sait si, un beau jour, il ne quitterait pas le rhétoricien barbu pour revenir jouer avec nous? Dans ce cas-là, je ferais comme s'il ne nous eût jamais quittés. Me voyant affable avec lui, il serait le premier à me dire tout bas dans un coin : — Tu ne m'en veux plus? Et moi je lui répondrais d'un air étonné : — Pourquoi t'en voudrais-je?

LVIII

Toute la nuit, mon esprit flotta, plein de trouble, entre ces deux alternatives ; je ne m'endormis que vers les deux heures.

Je fus réveillé brusquement par la cloche, et je regardai autour de moi d'un air surpris; puis j'éprouvai cette sensation pénible que l'on éprouve toujours au réveil, quand on se souvient tout à coup d'une affaire désagréable que l'on avait momentanément oubliée.

Abdiquerais-je, ou ferais-je des concessions?

La nuit m'avait porté conseil, je résolus de faire des concessions.

Oh! qu'il est difficile de sourire quand on a envie de pleurer, et de composer son visage quand on a le cœur plein de trouble!

Mais ma résolution était prise, et je me mis à l'œuvre aussitôt. Malgré le son de la cloche et le vacarme que nous faisions en sautant à bas de nos lits et en mettant nos souliers, mon voisin continuait de dormir profondément.

D'habitude, quand l'un d'entre nous s'oubliait au lit, nous ne le prévenions qu'à la dernière minute, pour jouir de sa précipitation et de son ahurissement lorsqu'on l'éveillait en lui versant de l'eau dans le cou.

Mon voisin était d'un tempérament maladif et nerveux, et la dernière fois qu'on lui avait versé de l'eau dans le cou, il avait poussé de tels cris que le surveillant l'avait menacé d'une privation de sortie.

Je l'éveillai tout doucement; quand il comprit à quel danger il échappait grâce à moi, il m'adressa un bon sourire et deux ou trois signes de tête.

— Ce n'est pas de jeu! s'écria un autre camarade.

— Il aurait été privé de sortie, répondis-je doucement à ce camarade.

— C'est vrai, répondit-il, tu as bien fait de l'éveiller.

LIX

L'étude du matin étant consacrée aux leçons, je n'eus occasion de rendre aucun service à mes camarades. Je me rattrapai en classe. Contre mon habitude, je soufflai la leçon à ceux de mes voisins qui ne la savaient pas. Je soufflai même avec tant de zèle que je faillis être pris en flagrant délit par le professeur; il punit un de mes voisins qui était coutumier du fait. Je me levai aussitôt et «je me déclarai.» Le professeur me regarda d'un air surpris et se contenta de m'avertir, parce que c'était la première fois.

Je m'attendais bien à être félicité et remercié par mes camarades, au sortir de la classe, et même j'étais un peu embarrassé de ma contenance, comme une personne qui compte sur des compliments, et qui se prépare à y répondre sans trop savoir encore quelle forme donner à sa réponse. Je réprimai même un sourire de satisfaction qui me venait aux lèvres malgré moi, et je me donnai beaucoup de mal pour prendre un air naturel et indifférent.

Je fus cruellement déçu. Personne ne me dit mot, ni de mon acte de bonne camaraderie, ni de la franchise avec laquelle «je m'étais déclaré.» J'aurais dû songer que ces choses-là paraissent si naturelles entre collégiens, que l'on croirait presque insulter un camarade en le félicitant d'avoir fait son devoir.

Je dévorai mon dépit de mon mieux pendant le trajet du lycée à la pension. Il faut dire aussi que la curiosité publique était piquée depuis la récréation du matin: le préfet des études nous avait annoncé l'arrivée d'un nouveau.

Ce nouveau était fils d'un vaudevilliste célèbre, dont la famille était liée avec celle du Mouton.

Pendant l'étude de dix heures et demie à midi, nous avions une version grecque à traduire. Comme j'étais à la tête de la classe, cette version me parut facile. Je l'expédiai rapidement, et, sans attendre que mes camarades embarrassés eussent recours à mes lumières, je guettai leurs regards. Quand j'en voyais un qui fronçait les sourcils, roulait des yeux effarés et se prenait les cheveux à poignée, je lui adressais un signe de tête, et je lui demandais tout bas :

— Qu'est-ce qui t'embarrasse?

— J'ai mal écrit le texte.

— Voilà le mien.

— Il y a une phrase que je ne comprends pas.

— Montre-la-moi, je vais te l'écrire.

LX

Je m'étais résigné d'avance à ne point recevoir de remerciements, persuadé que ma complaisance, dans tous les cas, produirait une impression favorable.

Comme j'étais en veine de magnanimité, je me tournai vers mon voisin de gauche, qui était le Mouton.

Le Mouton se tenait la tête à deux mains; il était tout rouge d'angoisse, et son profil exprimait un désespoir si profond que j'eus pitié de lui.

Je lui touchai le bras droit. Sans changer de position, il secoua la tête d'un air hargneux, comme quelqu'un que l'on impatiente.

Je ne me tins pas pour battu, et je lui touchai de nouveau le bras droit à plusieurs reprises. Il perdit patience et leva violemment le coude, comme pour me repousser.

— Veux-tu que je t'aide? lui demandai-je à demi-voix.

— Laisse-moi tranquille, me répondit-il presque haut, avec impatience.

Je suppose charitablement qu'ayant les deux poings sur les oreilles, il n'avait pas entendu ma proposition, car elle méritait au moins un refus plus poli.

Le maître d'études donna un coup de règle sur sa chaire, et me pria assez sèchement de ne pas empêcher mon voisin de faire son devoir.

Quelques camarades levèrent la tête et me regardèrent d'un air de reproche. J'étais outré et désolé d'avoir été aussi mal reçu, et je boudai le reste de l'étude, la tête entre mes mains. *La suite à une autre livraison.*

AMÉLIE-LES-BAINS

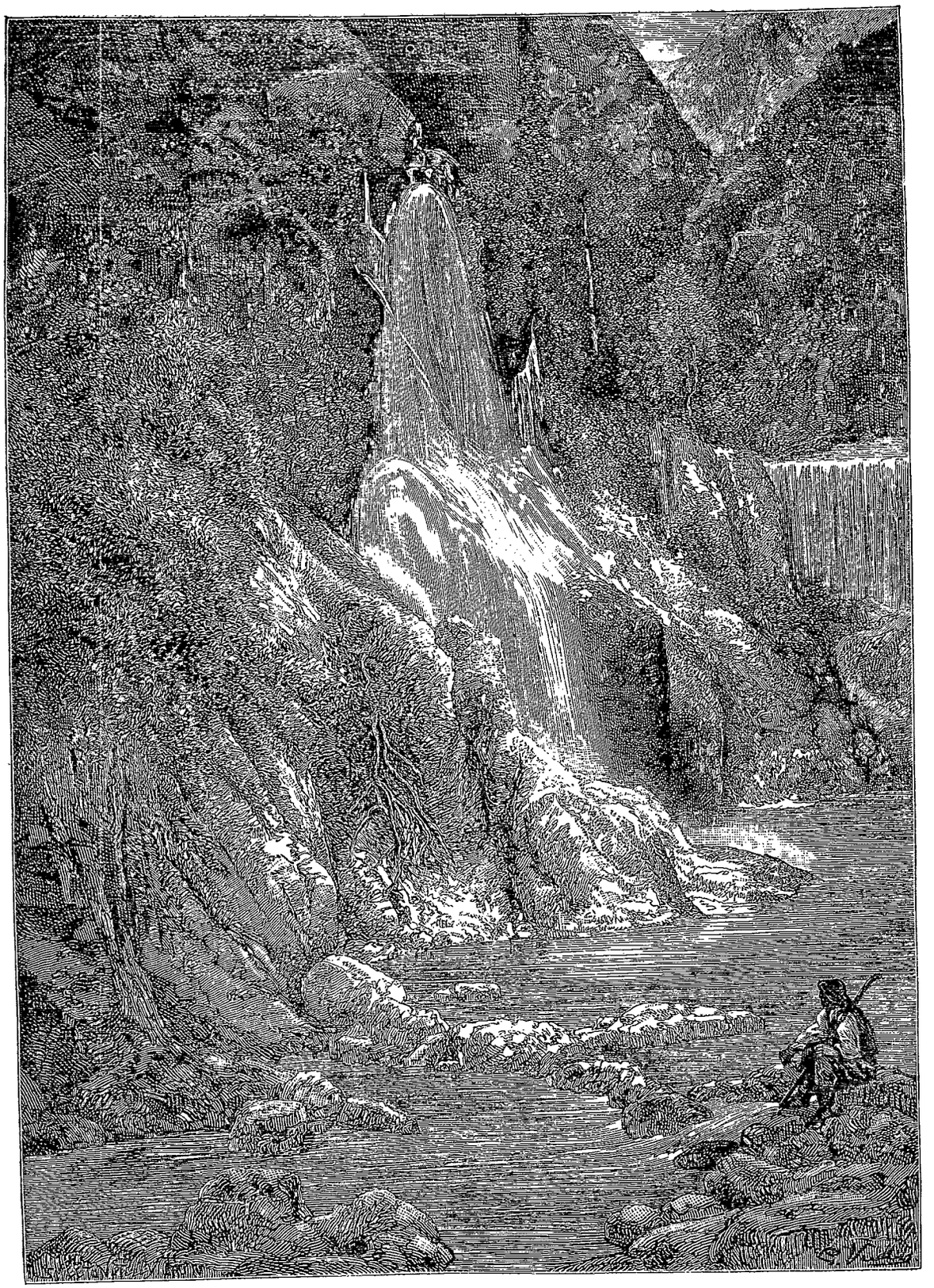
(PYRÉNÉES-ORIENTALES).

Fin. — Voy. p. 49.

PROMENADES.

C'est un beau pays que celui qui environne Amélie-les-Bains, mais un pays dont la nature un peu âpre et sauvage réserve quelques surprises aux personnes délicates ou souffrantes qui vont y chercher, avec l'effet salutaire des eaux, un refuge contre l'hiver. Il ne faut pas qu'elles espèrent y trouver le climat constamment doux et clément de la Provence, ses champs de fleurs, la verdure persistante des bois d'orangers et des oliviers de haute futaie. Le ciel des Pyrénées a, quand le soleil brille, la transparence et l'éclat du Midi; mais il s'obscurcit souvent, et le manteau de neige qui couvre en tout temps la cime du Canigou s'étend sur les pentes des montagnes voisines et descend jusque dans

la vallée ; les vents débouchant par toutes les gorges soufflent parfois avec une telle violence qu'ils font voler les petites pierres des chemins, et rendent la marche même difficile ; le Tech, qui est d'ordinaire un ruisseau paisible arrosant des vergers et des prairies, se gonfle et déborde : nous l'avons vu emporter un pont trop légèrement appuyé



La Douche d'Annibal, cascade d'Amélie-les-Bains. — Dessin de G. Vuillier.

à ses rives. Puis tout change avec la même rapidité : la neige disparaît comme la gelée blanche qui fond aux premiers rayons du soleil par une matinée de printemps ; l'air est tiède, le paysage baigne dans une lumière limpide ; en un moment, il semble que l'on ait changé de climat ou que la belle saison soit venue, et voici des bouquets apportés des jardins de la vallée d'Arles, qui font pénétrer dans les appartements l'illusion et la gaieté de ce précoce printemps.

Les baigneurs peuvent alors sortir du cercle trop étroit de leurs promenades quotidiennes. Les voitures ne manquent pas dans le village. Ils peuvent entreprendre plus d'une belle excursion, visiter Céret, Arles et son joli cloître, sa grande place entourée de fenêtres à l'espagnole, garnies de balcons d'où l'on peut voir, les jours de fête, danser le *contrapas* au son des cornemuses, des flageolets, des hautbois et des tambourins; ou bien se faire conduire par la route qui passe à Corsavi jusqu'au village de Montferrer.

De cette hauteur on jouit d'une vue admirable, qui s'étend dans toutes les directions : au nord, sur le Canigou et la vallée de Bartères; au sud, sur des pentes boisées; à l'ouest, sur la vallée du Tech; à l'est, jusqu'à la Méditerranée. On peut s'arrêter, après avoir traversé le Riu-Ferrer, au bord de l'abîme de la Foue, dont les bords sont séparés par une distance de cinquante mètres, et qui n'a pas moins de cent soixante mètres de profondeur. On est pris de vertige quand, en se penchant sur le gouffre, on en cherche le fond. Vrai pays de contrebandiers, c'est dans ces montagnes et dans ces précipices que, il y a quarante ans, les fameux trabucaires réussirent pendant si longtemps à échapper à toutes les poursuites. Ils furent saisis à la fin dans une auberge isolée, qu'on vous montrera, où ils avaient des complices; on les surprit cachés dans un réduit pratiqué entre les planchers des deux étages de la maison.

A de moindres distances, il y a d'autres promenades charmantes à faire autour d'Amélie-les-Bains, soit du côté de Palalda, antique et pittoresque village, aux environs duquel on a découvert plus d'une fois, en creusant les carrières de marbre, des restes de constructions romaines et des monnaies celtibériennes; soit derrière l'établissement des thermes, en s'enfonçant dans la gorge de Montalba, à l'entrée de laquelle se dresse la haute muraille d'où se précipitent les eaux du Mondony, en formant une belle cascade de plus de dix mètres d'élévation. On l'appelle la *Douche d'Annibal*, en souvenir du héros carthaginois qui, venant d'Espagne, avait pénétré en Gaule par ce passage. La tradition ne se trompe pas en affirmant qu'Annibal traversa ce pays; il dut y arriver par le défilé de la Massane, que commande aujourd'hui le fort de Bellegarde; mais vint-il jamais dans le lieu même qui est actuellement Amélie-les-Bains? Cela est douteux. En tout cas, ce n'est pas lui qui construisit le mur de barrage à l'endroit où tombent les eaux amenées par un aqueduc creusé dans la roche vive : tout ce travail appartient aux Romains, qui l'avaient fait pour alimenter le bel établissement thermal dont on admire encore aujourd'hui les restes.

ÉTOILES QUI S'ÉLOIGNENT

ET ÉTOILES QUI S'APPROCHENT DE LA TERRE.

Le dernier et le plus étonnant progrès réalisé par l'astronomie contemporaine est sans contredit d'avoir découvert dans les étoiles des témoignages d'un mouvement qui les emporte dans l'espace, non plus sur des lignes perpendiculaires au rayon visuel, et avec des déplacements sensibles d'année en année sur la sphère céleste, comme les « mouvements propres » ordinaires; mais *dans le sens même du rayon visuel*, soit qu'elles s'éloignent, soit qu'elles s'approchent de nous.

Les étoiles se déplacent dans le ciel, animées de mouvements propres qui leur font décrire chaque année un chemin plus ou moins long sur la sphère céleste. On connaît les transformations séculaires de la Grande-Ourse. Jusqu'à présent ces mouvements étaient censés perpendiculaires au rayon visuel, parallèles à la voûte céleste, et nous n'avions aucun moyen de deviner s'ils étaient obliques, s'enfonçant dans l'espace, où se dirigeant de notre côté. Eh bien, l'astronomie a fait cette nouvelle conquête sur l'infini. Non seulement nous pouvons, malgré leur exiguïté et leur imperceptibilité, constater et mesurer les déplacements des étoiles dans le ciel, mais nous pouvons encore constater et mesurer leur mouvement de rapprochement ou d'éloignement, lors même qu'il est dirigé dans le sens du rayon visuel et ne se manifeste par aucun déplacement dans les observations astronomiques.

La méthode employée pour arriver à ces constatations n'a aucun rapport avec le procédé de comparaison par lequel on mesure le mouvement propre annuel. Elle est fondée sur les principes de l'optique et sur l'analyse des rayons de lumière.

Le ton d'un son, comme celui d'une couleur, varie lorsque la distance entre l'observateur et la source vibrante, sonore ou lumineuse, varie elle-même, si toutefois le mouvement est assez rapide pour être comparable à celui des ondes sonores ou lumineuses. Chacun a pu remarquer, par exemple, que lorsqu'un convoi lancé à toute vapeur passe devant nous, la note de son sifflet s'élève à mesure qu'il s'approche, arrive à son maximum au moment du passage, et descend ensuite. La variation provient de ce que la distance de laquelle le son nous arrive se raccourcit dans une proportion sensible relativement à la vitesse du son, tandis qu'après le passage du train elle s'allonge dans une proportion de signe contraire, mais également sensible.

Si l'on reçoit à travers un prisme le rayon lumineux qui vient d'une étoile, on voit se dessiner un petit spectre, faible image du spectre solaire. On peut créer un spectre analogue en recevant sur un autre prisme le rayon lumineux provenant d'une lueur électrique traversant un tube rempli de vapeur ou de gaz. Supposons, par exemple, que l'on ait constaté, par les méthodes de l'analyse spectrale, que le spectre d'une étoile présente les couleurs et les lignes transversales de l'hydrogène, et que l'on examine au spectroscope le rayon lumineux émis par le courant électrique traversant un tube rempli d'hydrogène. On trouve alors que le spectre de l'hydrogène a son sosie dans le spectre de l'étoile. Si l'on superpose les deux spectres, on trouve qu'ils coïncident parfaitement, couleurs sur couleurs, lignes sur lignes. L'étoile, il est vrai, peut avoir, en plus de l'hydrogène, d'autres substances, mais cette propriété ne l'empêche pas d'offrir, parfaitement déterminé, le spectre de ce gaz. On peut donc faire la comparaison et la superposition. On choisit d'ailleurs, pour cet examen, celle des substances offertes par l'étoile qui est la plus apparente dans son spectre, la plus lumineuse, la plus facile à scruter.

Cela posé, si l'étoile est immobile, les deux spectres se superposent simplement, sans qu'on remarque rien d'extraordinaire dans cette superposition. Mais si l'étoile s'approche ou s'éloigne, le mouvement se réfléchit dans le spectre d'une singulière façon. Supposons qu'elle s'approche : les longueurs d'onde, qui donnent naissance à la diversité des couleurs, diminuent, et la réfrangibilité de chaque couleur

augmente. Si donc on observe avec un spectroscope deux sources lumineuses, l'une fixe (le tube électrique), l'autre mobile (l'étoile), donnant toutes deux, par exemple, la raie si caractéristique du sodium, on verra dans les deux spectres superposés les raies de ce métal, qui ne coïncideront pas. La raie D émise par le spectre de l'étoile s'écartera de la raie D émise par le tube, et l'écart se dirigera du côté du violet si l'étoile s'approche de la terre, du côté du rouge si elle s'en éloigne. L'écart servira non seulement à constater que l'étoile s'approche ou s'éloigne, mais encore à déterminer sa vitesse.

La première fois qu'on s'est aperçu d'un manque de superposition parfaite dans la comparaison du spectre d'une étoile avec celui d'une source lumineuse terrestre préparée exprès pour cette étude, c'est à propos de la plus brillante étoile du ciel, qui en effet paraissait l'astre de la nuit le plus facile à choisir, à cause de son éclat, pour analyser minutieusement son spectre. Le P. Secchi, à son grand regret, n'arriva pas à constater d'écart appréciable. Mais en Angleterre M. Huggins, et en Allemagne M. Vogel, y parvinrent. Le résultat de ces premières recherches fut de constater que la substance qui produit les fortes raies du spectre de Sirius est bien réellement de l'hydrogène, et qu'en comparant la position de cette raie F du spectre de Sirius avec celle du spectre de l'hydrogène, on constate que cette raie ne coïncide pas, qu'elle s'écarte de son prototype pour s'éloigner vers le rouge, c'est à dire que sa réfrangibilité diminue. Cette variation ne peut être due qu'à un mouvement de l'étoile dans l'espace, et montre que Sirius *s'éloigne* de la terre.

De quelle quantité s'éloigne-t-il? Avec quelle rapidité s'enfonce-t-il dans les profondeurs de l'espace?

La longueur d'onde de la lumière, au point traversé par la raie F, est de 486 millionièmes de millimètre. En adoptant pour la vitesse de la lumière le chiffre de 298 000 kilomètres par seconde, employé par M. Huggins, on trouve que, la réfrangibilité constatée étant de 109 millionièmes de millimètre, ce déplacement correspond à une vitesse d'un peu plus de 52 kilomètres par seconde. Mais il faut retrancher de cette vitesse celle de la Terre sur son orbite annuelle, laquelle est variable, et change chaque jour de direction relativement à Sirius comme à l'égard de tous les points du ciel. Cette dernière vitesse éloignant la terre de Sirius, à l'époque des observations, d'environ 18 kilomètres par seconde, il reste, pour la quantité dont Sirius s'éloigne du système solaire, le chiffre de 34 kilomètres par seconde.

Cette quantité représente-t-elle absolument la vitesse du mouvement personnel de Sirius? La réponse serait affirmative si notre système solaire était en repos; mais comme il se meut dans l'espace, la quantité d'éloignement dont il s'agit est la résultante des deux mouvements : une partie est due à notre propre translation, l'autre appartient en propre à Sirius. Mais quelle que soit la part qui appartient à l'un et à l'autre, la quantité d'éloignement reste la même, l'un des deux corps fût-il même immobile, ce qui n'est pas.

Ainsi, chaque année, la distance qui nous sépare de Sirius augmente de 268 millions de lieues, plus de sept cent mille lieues par jour! Et depuis quatre mille ans au moins que l'on admire de la Terre cette magnifique étoile, diamant de notre ciel; depuis quatre mille ans au moins que les Égyptiens ont salué cet astre comme le représentant visible du Créateur, qu'ils l'ont choisi pour régulateur de leur calendrier, pour principe de leurs fêtes, pour symbole de leur religion; depuis quatre mille ans au moins que l'on tient les yeux fixés sur cette étoile, elle n'a pas changé, elle n'a pas diminué d'éclat! elle est toujours la plus brillante de notre ciel! ses feux étincellent toujours d'une incomparable splendeur, et toujours elle attire nos regards dans la nuit silencieuse, comme un soleil radieux et inaltérable! Ces milliers d'années d'observation représentent cependant des centaines de milliards de lieues, et si les chiffres calculés plus haut sont constants, la différence entre la distance de Sirius, il y a quatre mille ans et sa distance actuelle, pourrait s'élever même à un trillion de lieues, c'est-à-dire atteindre les unités des mesures intersidérales, puisque c'est par trillions que nous évaluons ces mesures. Et malgré une pareille différence, Sirius ne paraît pas avoir diminué d'éclat

A la distance où nous sommes de Sirius, son mouvement propre annuel, qui sous-tend un arc d'une seconde, nous indique un déplacement de 161 millions de lieues, mesuré perpendiculairement au rayon visuel. Comme il s'éloigne dans le même intervalle de temps d'une quantité que nous avons évaluée à 268 millions de lieues, cette vitesse-ci est à la première dans la proportion de 166 à 100. Il en résulte que, quoique l'éloignement annuel soit bien indiqué par le chiffre que nous venons de répéter, toutefois la marche oblique de l'astre s'élève en réalité à 297 millions de lieues par an. Tous ces chiffres, répétons-le, sont donnés comme si le mouvement d'éloignement appartenait tout entier à Sirius. Mais puisque notre système planétaire est emporté vers la constellation d'Hercule avec une vitesse qui paraît être de 60 millions de lieues par an, ce mouvement diminue et modifie les trois chiffres résultant de l'examen de Sirius, et cela d'autant plus que Sirius est précisément situé à l'opposite de nous dans l'espace.

La fin à une prochaine livraison.

COUCHES DE HOUILLE DE SAARBRUCK
(ALSACE).

Les couches de houille de Saarbruck, qui n'ont pas moins de 400 pieds d'épaisseur, se sont formées d'amas de substances végétales. Il a fallu pour cette formation une montagne de bois de 400 pieds d'épaisseur; or, on sait qu'il faut un siècle à nos forêts pour former une couche de bois de deux pouces; il a donc fallu au moins un million et demi d'années à cette masse de bois pour croître, et un temps proportionnel pour se carboniser. (1)

SOYEZ BONS.

Une jeune fille d'un caractère très noble, Fanny Kemble, fit pendant quelque temps des lectures publiques des œuvres de Shakspeare avec un très grand succès. Elle disait un jour à lady Byron, la veuve du poète :

« Plus d'une fois, après m'être placée à la table où je devais faire ma lecture, lorsque avant de commencer je levais les yeux sur cet océan de visages tournés vers moi, il m'était arrivé d'être saisie de l'ardent désir de dire quelque chose tiré de moi-même à tous ces êtres humains rassemblés

(1) Quensted, *Epochen der Natur*. Tubingue, 1861.

et dont j'étais sûre de captiver en ce moment toute l'attention. Pourquoi ne pas réellement utiliser, me disais-je, ce courant de sympathie dont je me rendais compte et qui, tandis que je les regardais ainsi fixement et en silence, me faisait battre le cœur? Mais m'étant souvent demandé ce que je leur dirais si je cédais à la tentation de leur parler ainsi, jamais il ne m'était venu en tête autre chose que ces deux mots : SOYEZ BONS! » (1)

DE LA SINCÉRITÉ DANS LA CONVERSATION.

Lorsque je me trouve avec des personnes dont je ne partage pas les idées, je dois me rappeler l'importance de la sincérité. Cette vertu a infiniment plus de valeur que leur bonne opinion.

Dans la discussion, je dois me souvenir que j'ai plus à gagner par la sincérité que par la victoire.

Il me faudra quelquefois quitter le ton de l'approbation et de la bienveillance pour prendre celui de la contradiction. Que ce soit toujours la réflexion, et jamais le caprice, l'humeur, qui me guide en ces circonstances; et quand ma résolution sera prise, je devrai m'y attacher avec fermeté.

Je présenterai mes raisons avec brièveté, avec clarté, ou, si je crois devoir les taire, je donnerai une réponse catégorique et je quitterai le sujet, sans me laisser troubler par les remontrances, l'ironie, les reproches. La douceur n'est pas incompatible avec la fermeté. La bienveillance perd toute sa beauté et une grande partie de son influence, quand on la laisse dégénérer en faiblesse. Un monde serait une trop pauvre récompense pour le sacrifice d'un principe.

Ne parler que sur des sujets intéressants, c'est la condition et la garantie de la sincérité. (2)

CLEFS DE SÉVILLE
OFFERTES A SAINT FERDINAND.

Ferdinand III est un des rois qui ont le plus fait pour l'unité de l'Espagne.

Après avoir chassé les Mores de Cordoue, il marcha sur Séville au printemps de 1247. L'émir de Séville était le Cid Abou Abdallah. La place se trouva bientôt investie par l'armée espagnole, et le siége continua tout l'hiver et l'été suivant.

Ce fut seulement le 23 novembre 1248 que, vaincu par la famine, l'émir livra les clefs de la ville : le siége avait duré un an et demi.

Maître maintenant de l'Andalousie, Ferdinand III conçut le projet de porter la guerre en Afrique. Il s'occupait déjà des préparatifs de cette expédition, quand la maladie vint interrompre ses travaux. Atteint d'une hydropisie, il s'éteignit le 30 mai 1252.

La *Chronique d'Alphonse X* raconte sa mort en ces termes : « Et quand ses enfants furent rangés autour de lui, avec la reine sa femme, bien dolente et bien éplorée, il fit approcher son fils aîné, le bénit et lui enjoignit d'avoir soin de ses frères... Il lui recommanda aussi ses chevaliers et les habitants de ses fidèles communes... » Et ceci achevé, voyant que la mort approchait, il leva les yeux au ciel et s'écria : « Seigneur Dieu, vous m'avez donné royaumes, honneurs et puissance, plus que je n'en méritais; à présent, je vous rends tout cela avec mon âme, et je demande pardon de mes fautes à vous et à tout le monde. » Et, faisant signe au clergé d'entonner les litanies, il rendit tout doucement son âme à Dieu.

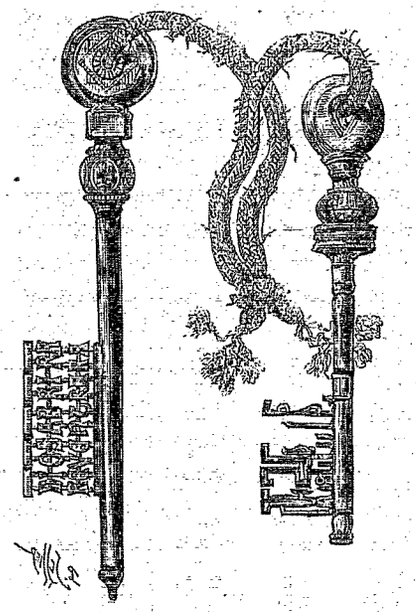
Ainsi mourut ce prince, aussi remarquable par sa justice que par son courage : « L'histoire, dit M. Rosseeuw Saint-Hilaire, l'eût appelé *le Grand*, si l'Église ne l'eût appelé *le Saint.* »

Les clefs de la ville sont conservées dans la *sacristia mayor* de la cathédrale.

L'une d'elles est en argent et autres métaux; l'autre est en fer. Sur les gardes de ces clefs sont gravées des inscriptions en lettres arabes que les savants ont traduites par ces mots : *Dieu ouvrira et le roi entrera;* mais on prétend que cette version est de pure invention, et que M. Gayangos, professeur d'arabe à l'Université de Madrid, a lu sur l'une des clefs : *Dieu permette que dure éternellement sur cette ville l'empire de l'Islam!*

Voici, d'après une note copiée dans les archives de la cathédrale, comment la seconde de ces clefs est parvenue entre les mains du chapitre :

« Ce jour, 16 juillet 1698, le sieur Dean a remis au chapitre une lettre de la dame Catalina Basilia Demonte y



Clefs de Séville, au trésor de la cathédrale. — D'après une photographie de Laurent.

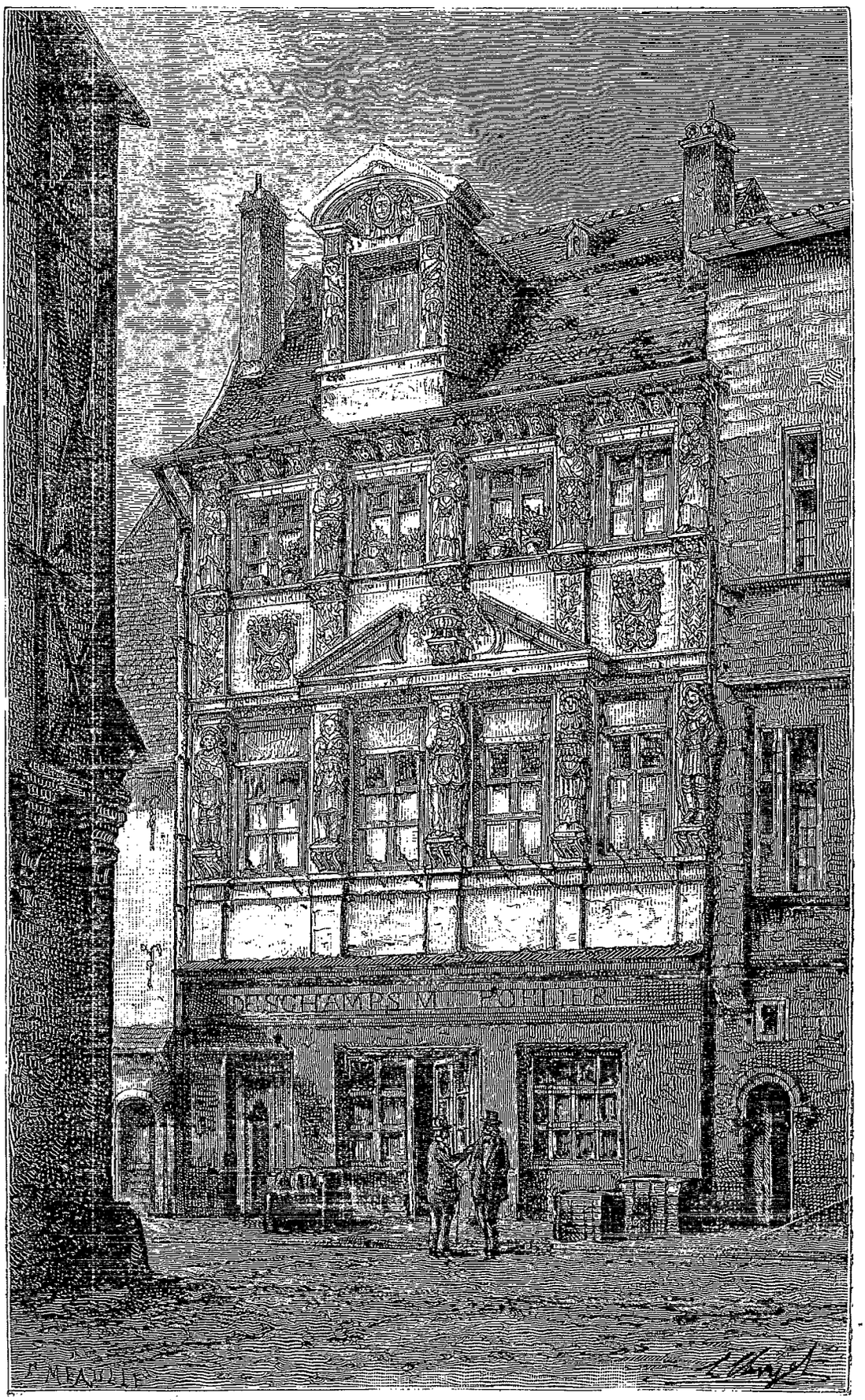
Pinto, nièce de l'un des vingt-quatre de Séville, laquelle fait hommage au chapitre d'une clef qu'elle a trouvée parmi différents objets précieux du mobilier de son oncle. Cette clef est l'une de celles qui furent présentées par les Mores au roi saint Ferdinand lorsqu'il s'empara de Séville. Le chapitre a ordonné que cette clef soit réunie à celle qu'il possède déjà et qui a la même origine. Les deux clefs, la lettre de doña Catalina Demonte, et une copie du présent acte, ont été enfermées dans une caisse construite à cet effet. »

L'historien Zuniga suppose que saint Ferdinand avait donné l'une des clefs à la ville et l'autre au chapitre, en souvenir de la conquête.

(1) *La Jeunesse de Fanny Kemble*, par Mme Aug. Craven; 3e édit.
(2) Channing.

LA MAISON DES CARIATIDES,

A DIJON.



La Maison des Cariatides, à Dijon. — Dessin de H. Clerget.

Non loin de la place des Ducs-de-Bourgogne et de l'hôtel de ville, à Dijon, se trouve une rue dite *de la Chaudronnerie*, dans laquelle (au n° 28) on voit une maison qui n'est pas une des moindres curiosités de la ville : on l'appelle la *maison des Cariatides*, à cause des statues qui forment sa décoration; c'est une œuvre de la renaissance, comme il est facile de le voir tant par ses lignes architecturales que par les détails de ses ornements. Les agencements d'architecture, tels que frontons courbes ou rectilignes et coupés, corniches à têtes, pilastres enrichis d'élégants rinceaux, statues jouant le rôle de colonnes, bas-reliefs allégoriques ou de fantaisie, sont parfaitement visibles et dans leur effet sur notre gravure. Quant aux détails, comme notre gravure est trop petite pour les reproduire avec une netteté parfaite, nous demandons la permission d'en faire la description au moyen de la plume : l'édifice qui nous occupe, et qui est classé parmi les « monuments historiques », en vaut la peine.

Commençons par le sommet. De la pente du toit se détache une fenêtre en lucarne couronnée d'un fronton courbe, comme la renaissance en produisit tant. Ce fronton est rempli par un masque sur fond de draperies agrémentées et encadrées de feuillages. Le masque et ses draperies coupent la ligne de la corniche du fronton : ces frontons, interrompus soit en bas, soit en haut, soit à la fois en bas et en haut, sont une des inventions ou innovations de la renaissance, et, il faut l'avouer, ils ne sont pas toujours d'une logique parfaite ni d'un effet satisfaisant.

Les deux montants du chambranle sont formés par des cariatides Termes sans bras. Sur les têtes de ces cariatides sont placés comme chapiteaux des tronçons de colonnes cannelées qui supportent les fragments de corniche du fronton. Au-dessous de la ceinture de ces deux Termes l'artiste a sculpté une tête de lion qui s'encadre dans des draperies et des groupes de feuillages. Ces ornements recouvrent une partie de la gaîne des Termes, et dissimulent ce qu'auraient pu avoir de trop sec les lignes droites des susdites gaînes, si on leur avait laissé trop de place. Au-dessous du rebord de la fenêtre et des socles des Termes il y avait des détails de style dorique, aujourd'hui presque complétement effacés.

Cette décoration a certainement une véritable importance pour une simple lucarne, mais il ne faut pas s'en étonner : on sait qu'à partir de la seconde moitié du quinzième siècle, les fenêtres en lucarne des monuments civils se font ordinairement remarquer par leurs dimensions et par la richesse de leur décoration. Ici il n'y a qu'une fenêtre; mais quand il y en a plusieurs, elles sont souvent reliées les unes aux autres par une balustrade aux découpures élégantes, ce qui fait aux façades de certains édifices un agréable couronnement. Il suffira de citer les lucarnes du Palais de justice et de l'hôtel du Bourgthéroulde à Rouen.

La corniche qui règne tout le long du bord du toit repose sur des têtes variées, hommes, femmes et lions. Elle est de plus soutenue par cinq statues cariatides adossées au mur. Entre la tête des personnages et la corniche sont interposées des corbeilles-chapiteaux garnies de fleurs et de fruits.

Les cinq statues ne se ressemblent pas toutes; cependant elles ont de la symétrie et se font pendant deux à deux. Celle du milieu est seule de son espèce, ce qui se conçoit, puisqu'elles sont en nombre impair : de cette façon l'artiste a obtenu la variété dans l'unité, ce qui est une loi importante en art et surtout en architecture.

Étudions ces statues. La première à gauche est une femme dont le vêtement est drapé de façon fort élégante. Les plis sont d'un beau style, sobre tout en étant très soigné. La cinquième cariatide, c'est-à-dire la première à droite, reproduit l'attitude de la première et représente aussi une femme; comme elle, elle est vêtue de belles draperies. Une main repliée sur la poitrine, elle relève de l'autre une tunique de dessus, laquelle se drape sur le vêtement du dessous en formant des plis décoratifs sans uniformité. Les deux mains, par ce double mouvement qui les rapproche du corps, contribuent à conserver à la statue le caractère de colonne qu'elle doit avoir.

La deuxième et la quatrième statue, qui représentent des hommes, se font pendant comme la première et la cinquième, dont nous venons de parler. Elles ont toutes les deux les bras ramenés sur la poitrine et cachés dans les plis du vêtement; seulement, pour éviter la monotonie, l'artiste a laissé voir une main à la statue de gauche : les mouvements sont les mêmes d'ailleurs et l'aspect architectural est rigoureusement maintenu. La partie inférieure du vêtement est la même dans les deux statues : sur une robe tombant jusqu'aux pieds, se groupent de la ceinture aux genoux des ornements d'une fantaisie bizarre consistant en glands, franges, guirlandes, plis d'étoffes, le tout disposé avec symétrie et caprice à la fois, selon l'habitude des décorateurs de la renaissance.

La statue du milieu est une jeune femme sans bras. Le type et l'ensemble sont nobles et élégants. Le vêtement à l'antique est arrangé à la mode renaissance avec des draperies d'une symétrie très harmonieuse et très décorative. Tous ces personnages ont une coiffure large en façon de turban, ce qui convient d'ailleurs fort bien à leur rôle de supports.

La bande qui sépare cet étage de la partie pleine où se voient des bas-reliefs est ornée de têtes de lion placées au milieu des espèces de consoles qui portent les statues. Ces consoles servent en même temps de chapiteaux aux cinq pilastres à rinceaux qui divisent la partie pleine en quatre compartiments et servent de traits-d'union entre les cariatides d'en bas et celles d'en haut. De cette façon, il n'y a pas d'interruption dans les grandes lignes architecturales de la façade.

Les rinceaux sculptés sur les pilastres représentent des branches de laurier entrelacées, d'un travail léger et délicat. Sur les deux panneaux extrêmes on voit des cornes d'abondance accouplées, accompagnées de draperies pendantes, et terminées par des pointes curieusement, richement et élégamment dessinées.

Le fronton triangulaire n'a pas son sommet. C'est là une de ces fantaisies, comme la renaissance en a eu plusieurs, qui sont nées du besoin d'innover et qui, avouons-le, sont un véritable contre-sens. Les deux pentes du fronton antique, en effet, que la renaissance a repris, indiquaient les deux pentes de la toiture, et la suppression de l'angle supérieur de ce fronton produit une décoration de forme singulière, incohérente, mesquine, sans attribution et sans signification, ce qui est une faute grave de goût en architecture. Dans la partie vide du milieu du fronton, on voit une console ornée en son milieu d'une tête de lion. Sur cette console est placée une marmite à trois pieds, remplie de

fleurs. Cette marmite représente les armes de la famille Pouffier, dont cette maison était l'hôtel, et qui a donné au Parlement de Dijon plusieurs magistrats distingués.

Les cinq cariatides du premier étage sont conçues dans le même système que les cinq du second, c'est-à-dire qu'elles sont pareilles et symétriques deux à deux, et que celle du milieu est seule de son espèce. Mais il est aussi à remarquer qu'elles sont dans un ordre différent, que sous les statues d'hommes il y a des statues de femmes, et que sous les statues de femmes il y a des statues d'hommes. C'est toujours l'application du même grand principe : être varié tout en maintenant l'unité d'impression.

La première statue à gauche représente un guerrier dont la main gauche est relevée, tandis que la droite s'appuie sur un bouclier qui repose sur la terre. Le manteau, ouvert par devant, pour qu'on puisse voir le costume, retombe par derrière en longs plis pleins d'ampleur. Ce guerrier, dessiné dans le style antique de fantaisie de la renaissance, a pour pendant un second guerrier de même style dont la pose est identique, mais inversement, c'est-à-dire que la main droite est levée et que la main gauche est abaissée. Ce détail est à remarquer, car il contribue à donner de l'harmonie à la décoration de la façade. Si les deux guerriers avaient les deux mêmes mains levées, ils auraient l'air l'un d'entrer dans la façade, l'autre d'en sortir, et l'effet serait, sinon choquant, au moins gênant. Tels qu'ils sont, ils tendent tous les deux au centre, et il en résulte pour l'esprit une impression satisfaisante.

La deuxième et la quatrième statue sont des femmes sans bras, telles qu'on représente souvent les cariatides. Elles ont chacune un turban et un costume oriental de fantaisie. De la ceinture très ornée descend une rangée de festons allongés ou lambrequins avec glands. Au-dessous des glands sont des draperies symétriquement relevées et plissées.

La statue du milieu est un homme également sans bras, à la poitrine nue, à la figure énergique. Il est nu-tête, et ses cheveux épars, qui semblent flotter au vent, lui donnent un caractère de grandeur sauvage tout particulier.

Les cinq statues reposent sur cinq consoles à deux rainures. Dans chaque rainure est un petit bas-relief d'un joli travail.

Telle est cette maison où demeura pendant longtemps la famille Pouffier, à qui nous devons être reconnaissants d'avoir laissé d'elle cet élégant souvenir. Nous avons vu combien les détails étaient soignés et comme tout était subordonné cependant à un effet d'ensemble. Dans cette façade, en effet, la sculpture est d'un travail très riche et très habile, mais le sculpteur n'a pas cédé au désir de montrer son habileté au détriment de la correction et de l'harmonie des lignes architecturales. Les statues sont de véritables statues, mais elles sont avant tout et surtout des éléments de décoration, et à ce titre elles pourraient être citées comme modèles à plus d'un statuaire décorateur de nos jours.

Celui qui fit construire cette maison, et qui certainement donna son avis, devait être un homme de goût. Il n'était pas rare de trouver dans ces familles de magistrats de nobles esprits, amis de tout ce qui était beau, délicat et élevé. La famille Pouffier, entre autres, semble avoir toujours conservé ce culte des choses de l'art et de l'intelligence. Il n'est peut-être pas sans intérêt de se rappeler ce que fit un Pouffier du dix-huitième siècle. Voici ce qu'en dit un contemporain :

« Par son testament olographe du 1er octobre 1725, ce personnage, mort doyen du Parlement de Dijon, laissa aux doyens ses successeurs une terre de 6 000 livres de rente, et sa *maison* de Dijon toute meublée, à condition que lesdits doyens établiroient et soutiendroient une *société de sçavants*, qui s'assembleroient deux fois la semaine dans ladite maison, et qu'on donneroit tous les ans trois prix, de 300 livres chacun, à ceux qui auroient composé les meilleures dissertations sur trois sujets de littérature que la compagnie proposeroit. Par ce testament, le fondateur fixe le nombre des académiciens à vingt-quatre, tant honoraires que pensionnaires et associés, et un secrétaire, sous la conduite de cinq directeurs-nés et perpétuels. Ceux qui par le testament furent appelés les premiers aux fonctions de directeurs sont connus sous les noms et qualités qui suivent : M. Lautin, doyen du Parlement; MM. Witte et Thomas, conseillers en la même cour; M. Carré, procureur général en ce même Parlement, et M. le Burteur, conseiller honoraire en ladite cour et vicomte-mayeur de la ville de Dijon. Ces cinq directeurs supplièrent le roi de vouloir bien leur accorder les lettres nécessaires pour l'établissement de l'Académie dont il s'agit et lui donner la forme et l'ordre les plus propres à procurer l'utilité publique. Le roi, toujours porté à favoriser les établissements utiles, donna ses lettres patentes, en date du mois de juin 1740, qui autorisent l'établissement d'une Académie dans la ville de Dijon, et en contiennent les statuts en 48 articles. Ces lettres patentes furent enregistrées, ainsi que les statuts, au Parlement de Dijon, les chambres assemblées, le 30 juin de ladite année 1740. Cette Académie tint sa première séance le 13 janvier 1741. »

Ce fut cette Académie qui proposa le prix remporté par Rousseau sur la question : « Si le rétablissement des sciences » et des lettres a contribué à corrompre ou à épurer les » mœurs. » Aujourd'hui aucune Académie ne proposerait un pareil sujet. Il y aurait d'abord quelque observation à faire à propos du mot « rétablissement. » Il est bien difficile de marquer le moment précis auquel se peut appliquer ce mot. On reconnaît que la renaissance remonte beaucoup plus haut qu'on ne le suppose d'ordinaire. Quant à mettre en doute l'influence de la science et de la littérature sur le progrès du genre humain, personne n'y songe.

ARBRE DES BATAILLES.

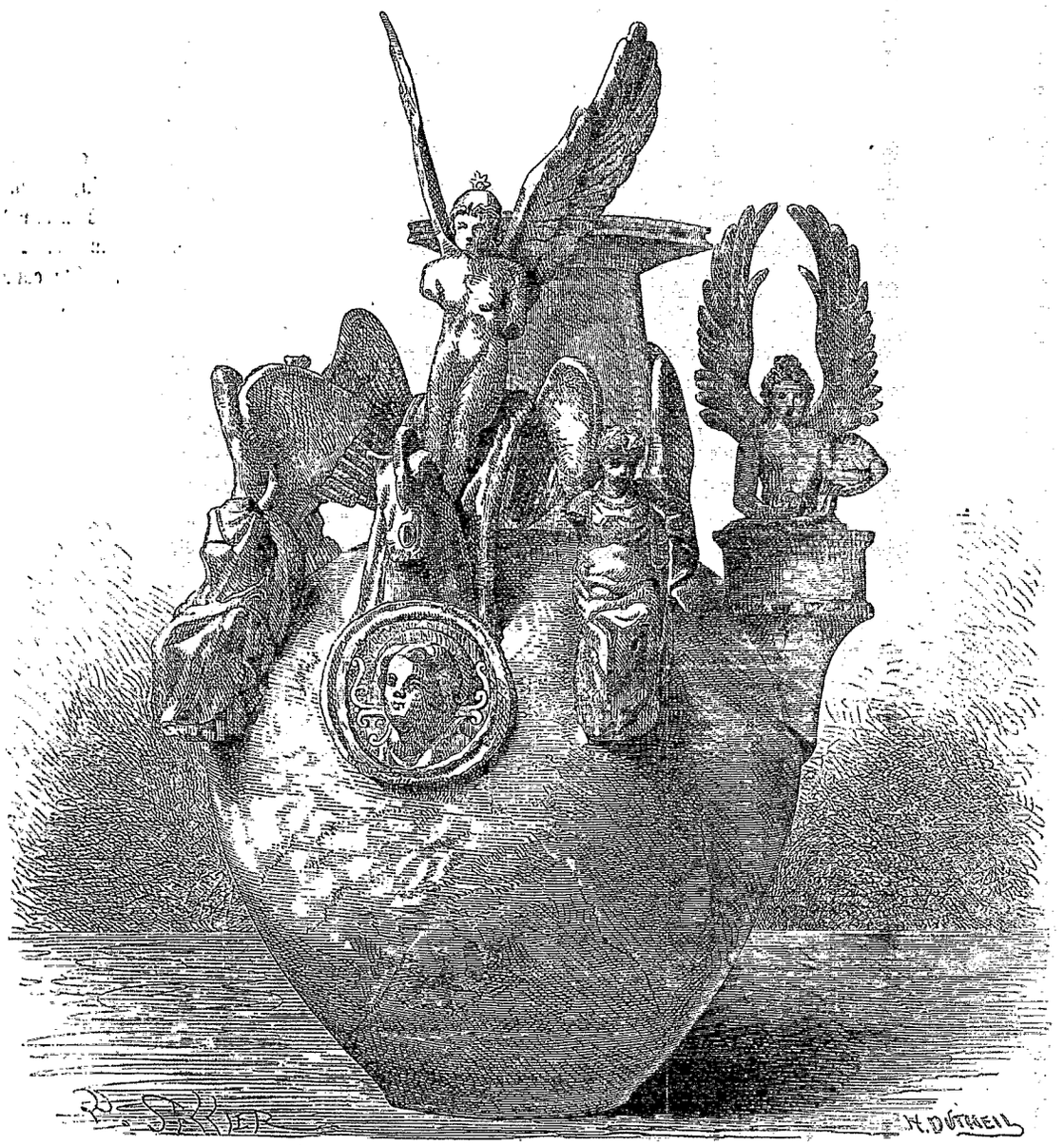
C'est le titre d'une espèce d'encyclopédie composée au quatorzième siècle. L'auteur, prieur de Salon, se nommait Bonhor ou Bonnat. La Bibliothèque nationale possède plus de quinze manuscrits de cet ouvrage, qui a été traduit en plusieurs langues.

VASES DE CANOSA, AU MUSÉE DU LOUVRE.

Nous avons déjà publié (1) plusieurs spécimens de ces vases en terre cuite d'un style si particulier, que l'on n'a trouvés jusqu'à présent que dans un petit nombre de localités de l'Italie méridionale. Il y a vingt ans, ces produits exceptionnels de la céramique ancienne n'étaient représentés dans nos collections publiques que par un seul exemple, offert au Louvre par M. le baron de Janzé. En 1862, l'ac-

(1) Voy. t. XLII, 1874, p. 133 et 393.

quisition de la collection Campana en fit entrer plusieurs autres dans le même musée, qui est le plus riche du monde en terres cuites de toute espèce. Ce n'est pas, en effet, à côté des vases ornés de peintures, mais auprès des statuettes et des bas-reliefs, que se rangent ces vases dont le corps disparaît pour ainsi dire sous l'accumulation des figures, personnages mythologiques, génies ailés, tritons, gorgones, femmes drapées tendant les mains dans l'attiude des orantes chrétiennes : l'accessoire devient ici le principal, et il est évident que l'artiste n'a pas eu à se préoccuper de l'usage auquel ces sortes d'hydries étaient en apparence destinées, mais plutôt de la place qu'elles devaient occuper et des symboles qu'il y devait réunir. Ces symboles sont encore mystérieux pour nous, mais leur caractère est frappant. On ne peut guère douter en les examinant qu'ils ne soient religieux; et comme on a rencontré tous ceux que l'on possède dans des tombeaux, on doit penser qu'ils ont aussi une signification funéraire.



Vase de Canosa; Musée du Louvre. — Dessin de Sellier.

C'est en 1843 que les premiers furent mis au jour, près de Canosa, petite cité de l'ancienne Apulie, bâtie sur les flancs d'une colline, non loin de Cannes et du célèbre champ de bataille où Rome fut si près de sa perte. Elle domine une plaine qui s'étend jusqu'à la rivière d'Ofanto, l'Aufidius des anciens, éloignée de quatre à cinq kilomètres. Toute cette plaine recouvre une immense nécropole dont les chambres ont été creusées dans le tuf. Le chevalier Bonnucci, directeur des fouilles d'Herculanum et de Pompéi, en ouvrit trois en 1843; on les trouva remplies d'objets importants. Deux ans après, les fouilles furent reprises et firent pénétrer dans six nouvelles chambres voisines des trois premières; on y recueillit encore une grande quantité de vases peints, de terres cuites, de fragments de bronze et d'ivoire, des coupes de verre, des bijoux d'or, etc. Cependant il est probable que cette tombe avait été violée dès le temps des Romains et dépouillée de ce qu'elle contenait de plus précieux. C'est ce que paraît attester le désordre des chambres au moment où on y entra. Les ossements mêmes étaient dispersés et mêlés aux fragments de terre cuite, de verre, de fer et de bronze. Les fouilles qu'on opère journellement dans l'ancien royaume de Naples, notamment

dans la Pouille et dans la Campanie, ont souvent révélé des faits analogues. On sait, d'ailleurs, par le témoignage même des anciens, que les Romains ne se sont pas fait faute d'enlever aux tombeaux, dans les pays conquis par eux, les richesses que la piété y avait ensevelies avec les morts. Suétone rapporte que les hypogées de Capoue furent pillés par eux après la prise de cette ville, ainsi que ceux d'autres localités de la Campanie ; ils le furent de nouveau par les soldats de Jules César et probablement par d'autres encore. Heureusement, ceux qui violaient les tombes étaient incapables d'apprécier la véritable valeur de tous les objets qui y étaient déposés ; ils ont fait main basse sur les métaux précieux et ont rejeté les vases, les terres cuites, pêle-mêle avec la terre et les décombres, pour combler les cavités



Vase de Canosa; Musée du Louvre. — Dessin de Sellier.

béantes qui auraient signalé leurs dévastations ; on les retrouve le plus souvent en débris ; et même en cet état, cependant, ils sont encore l'honneur de nos musées.

LE MARIAGE D'ANNAÏC.

NOUVELLE.

— Hé ! mère Thégonnec, les voilà, les voilà ! Arrivez vite, si vous voulez les voir.

— Qui ça ? demanda la mère Thégonnec en mettant la tête à sa petite fenêtre.

Elle était en train de balayer sa maison, et elle entendait bien ne se déranger que pour quelque chose qui en valût la peine.

— Eh ! les mariés, donc ! Dépêchez-vous : est-ce que vous croyez que la noce va vous attendre ? Là ! voilà Annaïc qui vient de passer : vous ne la verrez plus que de dos. Elle est brave comme une héritière, et gentille à croquer : foi de mère Kernivel, je n'ai guère vu de mariée aussi jolie.

La mère Kernivel, qui vendait dans le village de Lanmor de l'épicerie, de la mercerie, des étoffes, et en général tout ce qu'on peut vendre dans un village, hocha la tête d'un air entendu, tout en s'exprimant ainsi, comme si elle eût été convaincue de la valeur de son opinion. Elle avait peut-être raison, après tout : depuis vingt-cinq ans qu'elle était en possession de vendre le drap, le velours, les galons, la mousseline et la dentelle pour toutes les toilettes de noce de Lanmor et des environs, elle avait pu observer bien des mariées.

Cependant la mère Thégonnec s'était décidée à sortir de sa maison, son balai à la main, en relevant le coin de son tablier sale pour n'en montrer que l'envers, qui était relativement propre. Sa petite fille et son chien la suivirent, et ses poules, croyant sans doute que son tablier relevé contenait du grain, arrivèrent en caquetant.

La noce défilait dans la grande rue, on pourrait dire l'unique rue du village ; et c'était assurément une belle noce. Le sonneur de biniou marchait en tête, comme de juste, suivi de la mariée, conduite par le plus âgé de ses parents. Derrière eux venait un beau gars de fière mine, tout enrubanné et portant un bouquet à sa boutonnière, qui conduisait une femme de quarante à cinquante ans, en simple costume de veuve, mais vêtue de si beau drap et d'étoffes si fines qu'on voyait bien que c'était une femme riche. Les deux curieuses, la Thégonnec et la Kernivel, ne s'occupèrent point du reste de la noce, qui suivait en bon ordre. C'était par un beau jour de mars, un de ces jours où il n'y a encore guère de feuillage aux arbres, mais où les buissons verdissent et où les petites fleurs poussent sur les talus. Les coiffes blanches, les galons d'or et d'argent, les vestes brodées, brillaient au soleil, pendant que les cloches sonnaient joyeusement et que les petits oiseaux gazouillaient sur le passage des mariés. C'était bien la noce la plus gaie qui se pût voir.

Donc, les deux commères ne regardaient point la noce; toute leur attention se portait sur le marié et sa mère.

— Les voilà donc! dit la Thégonnec. Les aviez-vous déjà vus, vous, Agathe?

— J'avais vu le gars, bien sûr, quand il est venu dans ma boutique pour acheter les cadeaux de noce. Il avait l'air joliment content de son sort! Et j'avais vu aussi sa mère, qui l'accompagnait, et qui traitait déjà Annaïc comme sa fille. Une belle femme, en vérité! et on dit que c'est une maîtresse femme. Il paraît qu'elle a mené sa maison toute seule depuis la mort de son mari, qui est arrivée quand son gars était encore dans ses langes; et c'est une forte maison, avec un moulin, des prés, des champs, de l'ouvrage à n'en plus finir. La petite Annaïc a eu de la chance de plaire à cette femme-là; car elle n'était pas trop recherchée, savez-vous?

— Parce qu'elle n'avait pas le sou, et que les hommes sont intéressés; car pour trouver une fille plus douce, plus avisée, plus travailleuse, plus respectueuse envers sa mère, je crois qu'il faudrait faire du chemin, et encore peut-être ne la trouverait-on pas.

— Oui, oui, elle vaut son pesant d'or; mais les hommes d'aujourd'hui ne regardent pas à cela. Ce n'est pas comme de notre temps! Vous rappelez-vous, quand le tailleur s'informait des filles à marier, pour le compte de tel ou tel fermier ou pêcheur du pays, qu'il ne commençait point par s'enquérir de la dot? Il tâchait de savoir si la fille était de bonne renommée, charitable et point cancanière, si elle travaillait beaucoup et mangeait peu, enfin si elle avait les qualités d'une bonne femme de ménage : l'argent ne venait qu'après.

— Ça, c'est vrai ; et pour les hommes, on s'inquiétait plus de leur courage et de leur activité que du bien qu'ils pouvaient avoir. Tout dégénère, voyez-vous, et le monde va de mal en pis...

— Voilà les mariés qui sortent de l'église ! s'écria Agathe Kernivel. Regardez-les bien cette fois-ci, ne les manquez pas.

Le cortège s'avançait gaiement, biniou en tête. Maintenant les mariés se donnaient le bras, lui, tout fier, portant haut la tête ; elle, un peu raide dans ses beaux atours, mais souriante et fraîche comme une fleur. Quand elle arriva près des deux commères, elle rougit un peu, dit d'un air timide quelques mots à son mari, et, se retournant, parla tout bas à sa belle-mère qui la suivait. « Certainement, ma fille », répondit celle-ci. Alors la jeune mariée, sans quitter le bras de son mari, s'avança vers la marchande.

— Ma toilette de noce me va-t-elle bien, mère Kernivel? lui dit-elle. Vous nous feriez grand plaisir, à Malo et à moi, et aussi à ma belle-mère, si vous vouliez venir au moulin pour le dîner, la danse et le souper ; et vous aussi, mère Thégonnec. Ma belle-mère sera contente de recevoir toutes les personnes qui ont été bonnes pour moi.

A cette invitation imprévue, les deux femmes se confondirent en remerciements, en compliments, en belles paroles de politesse, sur la beauté, la grâce, la gentillesse d'Annaïc et la grande bonté de madame Jégu. Puis elles rentrèrent afin de faire leur toilette, pendant que la noce traversait le village pour s'arrêter un peu chez la mère d'Annaïc et se rendre ensuite au moulin Jégu, où devaient avoir lieu le repas et la danse.

Comment la petite Annaïc Leguen, qui n'avait pas le sou, avait-elle donc fait pour devenir la femme du riche meunier Jégu, que toutes les fermières les plus huppées du pays enviaient pour leurs filles ? C'était l'effet d'un hasard, disaient les uns ; de la protection du bon Dieu qui n'abandonne jamais les braves filles, disaient les autres. En somme, voici ce qui s'était passé.

Il y avait vingt-deux ans que le meunier Pierre Jégu était mort d'une mauvaise fièvre, laissant un petit garçon de quelques mois, et une veuve toute jeune, qui ne s'était jamais remariée, soit qu'elle voulût garder la foi d'épouse à Pierre Jégu, mort ou vivant, soit qu'elle aimât trop son petit Malo pour ne pas craindre de lui donner un beau-père. On crut d'abord, à Lanmor et dans tous les bourgs et villages environnants, que le moulin allait s'arrêter et que le domaine allait déchoir, aux mains d'une femme de vingt ans; mais on ne connaissait pas Yvonne Jégu. Elle avait promis à son mari d'être à la fois pour leur enfant un père et une mère, et ce qu'elle avait promis, elle le tint. Toujours la première levée et la dernière couchée, surveillant l'ouvrage de chacun, sachant se faire respecter et se faire obéir, en même temps que se faire aimer ; non seulement elle ne laissa pas dépérir l'héritage de son fils, mais elle l'augmenta, et mit les terres en si bon rapport qu'au moment où Malo Jégu, parvenu à sa majorité, fut mis en possession de son bien, il se trouva le plus riche parti qu'il y eût à dix lieues à la ronde. Beau garçon avec cela, et bon ! doux comme un agneau, à moins qu'on ne fît mine de toucher à sa mère.

Une fois, une seule fois, un garçon du moulin, qui avait sans doute passé une heure de trop au cabaret, avait répondu impoliment à une observation de la veuve. Malo, qui n'avait alors que seize ans à ce moment-là, l'avait si bien corrigé que le coupable était parti et n'était plus jamais revenu; il s'en était allé chercher du service ailleurs.

Yvonne adorait son fils, et tant qu'il fut enfant, puis jeune garçon, elle se trouva parfaitement heureuse. Mais lorsque Malo fut devenu un homme, Yvonne commença à penser qu'il ne lui appartiendrait pas toujours : il faut qu'un homme se marie, qu'il élève une famille, et sa mère ne passe plus qu'en second dans son cœur et dans son existence. Encore, si sa femme était bonne! Yvonne ne demanderait pas mieux que d'avoir une fille à aimer : mais si elle était maussade, acariâtre, désagréable pour sa belle-mère? Pis que cela, si elle était méchante pour Malo, et si la pauvre mère, après avoir tout sacrifié pour rendre son fils heureux, le voyait malheureux par le fait de sa femme? La pauvre Yvonne roulait jour et nuit ces pensées dans sa tête, et elle en devenait toute triste. Malo s'en étonnait; il venait le soir, quand il rentrait de l'ouvrage et qu'il la trouvait à son rouet, s'agenouiller devant elle en lui disant : « Qu'avez-vous donc, mère? — Je n'ai rien! » répondait-elle; et, prenant dans ses deux mains la tête de son fils, elle le baisait au front en soupirant.

Pourtant il fallait prendre un parti : déjà, dans les pardons, à des noces, à des baptêmes où la veuve et son fils étaient invités, les héritières les plus ambitieuses du pays, et même les filles qui n'avaient pour dot que leurs beaux yeux, cherchaient à attirer Malo auprès d'elles et à danser avec lui, et leurs mères trouvaient moyen, à propos de rien, de glisser leur éloge dans les oreilles du jeune homme. Allait-il devenir la proie de quelque coquette vaniteuse, de quelque fille sèche et avide? Il valait mieux prendre les devants; et la veuve, un soir qu'elle était seule avec son fils, lui remontra qu'un homme ne devait pas passer sa vie seul, mais élever une famille; et elle lui demanda s'il ne songeait point à se marier.

Malo n'y songeait pas, pour le moment du moins : il se trouvait si heureux tel qu'il était! Toutes les filles qu'il voyait lui faisaient l'effet de ne point valoir sa mère : quand il aurait trouvé sa pareille, à la bonne heure! mais peut-être bien qu'elle n'existait pas. Il ne se montrait donc nullement pressé de se marier. Mais Yvonne, qui avait commencé par accueillir fort mal cette idée-là, s'y était faite à force d'y penser; et même, elle souriait parfois en songeant à de petites voix d'enfants qui viendraient égayer le moulin. Si bien qu'un jour, pendant la morte saison, elle proposa à Malo d'aller tous les deux faire une petite tournée dans le pays, chez des cousins, des tantes, des grands-oncles, de vieux amis qu'ils avaient. Elle voulut qu'il se fît brave, et elle emporta ses coiffes les plus fines et ses robes les plus belles; et ils partirent ensemble. Malo était gai, car la jeunesse aime le mouvement; Yvonne était sérieuse, car c'était une chose grave qu'elle entreprenait là : elle allait à la recherche d'une femme pour son fils.

Inutile de dire qu'on les reçut partout à bras ouverts, surtout dans les familles qui avaient des filles à marier. Malo plaisait par sa bonne mine, sa belle humeur, les chansons qu'il chantait, les contes qu'il savait faire; d'autant plus que le bon accueil qu'on lui faisait redoublait son amabilité naturelle. Yvonne parlait peu, mais elle observait sitôt qu'une fille lui paraissait un peu jolie et gracieuse; elle regardait bien aussi au nombre de galons d'argent qui ornaient sa robe, car une femme aussi économe et aussi bonne ménagère ne pouvait pas faire fi de l'argent; mais cela ne passait qu'en seconde ligne. Elle fut sur le point de se décider pour Marthe Danveoc, la fille unique d'un riche fermier : il fallait la voir se trémousser dès l'aube, active, infatigable, travaillant comme une abeille, et faisant bien tout ce qu'elle faisait; avec cela, accorte, avenante, de bonne humeur et de bonne santé, un vrai trésor dans une maison. Par malheur pour Marthe Danveoc, et par bonheur pour Malo et pour Yvonne, le hasard voulut que la veuve la vît un jour rudoyer un pauvre mendiant aveugle, et chasser d'un coup de pied son chien fidèle, pauvre caniche crotté qui voulait faire des caresses à Marthe afin de l'attendrir en faveur de son maître, et qui risquait de salir sa belle jupe de drap fin. « Mauvais cœur! se dit Yvonne : celle-ci ne sera point ma bru. » Et elle quitta la ferme des Danveoc.

Une autre fois, elle crut avoir trouvé la perle qu'elle cherchait : la blonde Marianik Kermor, la plus douce et la plus gaie des filles du village de Gwenilis. Mais Malo, qui dansa avec elle plusieurs fois au pardon de Saint-Nicodème, déclara à sa mère qu'il n'avait jamais vu de fille plus coquette et plus avide de s'amuser, et qu'il plaindrait fort le mari qu'elle aurait. Après cela Yvonne ne songea plus à la lui proposer pour femme.

La fin à la prochaine livraison.

SOUFFRIR AVEC ESPÉRANCE.

Nous souffrons tous, mais nous souffrons du chemin et non pas de la vie. La vie est abondance, joie et plénitude. Quand nous aimons Dieu, nous en recevons quelques saintes prémices qui nous suffisent pour le monde présent, ou, du moins, pour en accepter avec courage les maux passagers. Sied-il, en effet, au voyageur attendu par un amour infaillible de se plaindre de la route, de maudire le sable qui le porte et le soleil qui le conduit? Pour moi, né dans la douleur comme les autres, atteint comme eux des deux blessures de mes pères, le chagrin de l'âme et l'infirmité du corps, je bénis Dieu qui m'a fait et qui m'attend.

LACORDAIRE.

LE BAROMÈTRE ABSOLU
ET LE BAROMÈTRE A MIROIR.

Si dans le réservoir d'un thermomètre ordinaire on vient à emprisonner une certaine quantité d'un gaz quelconque, non seulement ce thermomètre subira l'influence de la température, mais aussi celle qu'exerce sur le gaz qu'il contient la pression atmosphérique. On peut donc, par l'observation simultanée d'un thermomètre ordinaire et d'un thermomètre à gaz, connaître les variations de pression.

C'est en s'appuyant sur ce principe que MM. Hans et Hermary, les inventeurs du *baromètre absolu*, sont arrivés à construire l'instrument que nous représentons (fig. 1), et qui permet de déterminer, sans le secours d'aucun calcul, le poids de l'atmosphère.

Le baromètre absolu est un véritable instrument de précision, d'un transport facile et d'un maniement commode. Il se compose d'un thermomètre à air, deux fois recourbé,

et contenant : d'une part, de l'acide sulfurique coloré en bleu avec de l'indigo ; de l'autre, de l'huile non siccative. Entre les deux liquides se trouve une bulle d'air, et à l'extrémité du tube opposé au réservoir, une petite ouverture donnant accès à l'air extérieur. Au-dessous de la tige graduée du thermomètre, et parallèlement à cette tige, court une petite tringle métallique supportant un curseur à aiguille qu'on manœuvre au moyen d'un bouton placé sur le côté supérieur du cadre. Une autre tringle, semblable à la première, mais placée horizontalement et plus bas, supporte un second curseur manœuvré à l'aide d'un autre bouton que l'on aperçoit sur le côté inférieur du même cadre. (Les deux curseurs sont reliés l'un à l'autre par un fil qui passe par un point fixe et tombe verticalement sous l'action d'un poids tenseur.) Enfin, deux arcs gradués dont l'un est fixe et l'autre mobile, et par lesquels passe le fil qui relie les curseurs, complètent l'ensemble de l'instrument.

Ce n'est pas sans raison que MM. Hans et Hermary ont choisi, dans la construction de leur thermomètre à air, l'acide sulfurique de préférence à tout autre liquide. Il importe, en effet, que la colonne qui doit emprisonner la masse gazeuse dont on observe les variations de volume, conserve à toutes les températures que subit notre climat une fluidité suffisante, qu'elle n'exerce aucune action sur l'air du réservoir, qu'elle n'émette pas de vapeurs sensibles, et qu'enfin elle produise des effets capillaires toujours constants. Or, l'acide sulfurique satisfait seul à toutes ces conditions ; toutefois, comme il est très hygrométrique, on a dû l'isoler de la bulle d'air par une seconde colonne liquide formée d'une huile non siccative.

Dans le baromètre absolu, la pression atmosphérique a été déterminée par une opération fort ingénieuse et qui dispense de tout calcul. Cette opération a pour base un théo-

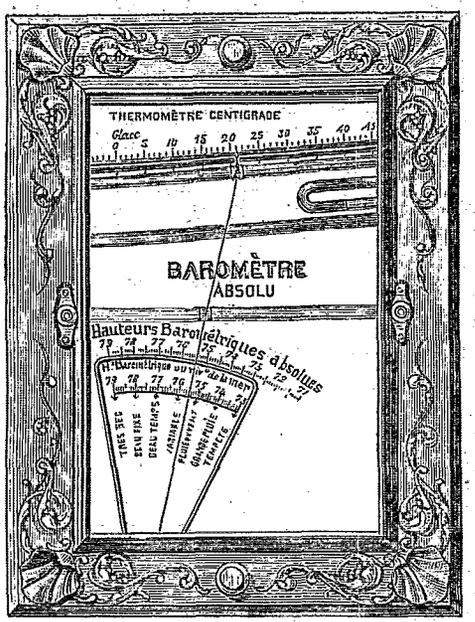


Fig. 1. — Baromètre absolu.

rème de géométrie par lequel on démontre que, quand la température est seule variable, l'allongement de chacune des deux colonnes du thermomètre varie dans les mêmes proportions ; qu'en outre, si ces colonnes ont leurs tiges parallèles, la ligne droite qui passe par leurs extrémités passera toujours par un même point qui, selon la pression, se déplacera en décrivant une ligne droite. La pression déterminée se trouve donc, dans le baromètre absolu, indiquée sur l'échelle de l'instrument par le fil dont nous avons parlé plus haut, et qui joint les extrémités des deux colonnes du thermomètre à air.

Pour consulter l'instrument, il faut d'abord tourner le bouton en haut du cadre, de manière que l'index du petit curseur correspondant vienne affleurer la colonne du thermomètre ; manœuvrer ensuite le bouton inférieur jusqu'à ce que le fil affleure l'extrémité de la colonne d'air ; enfin, lire sur le premier cercle gradué, en regard du fil qui passe par son centre, la hauteur barométrique réduite à zéro. Quant à la graduation de l'arc mobile, elle a pour but de faire connaître, pour un lieu déterminé, la pression correspondante au niveau de la mer.

Le baromètre à miroir (fig. 2) est un baromètre anéroïde dont les mouvements de la boîte sont transmis, par

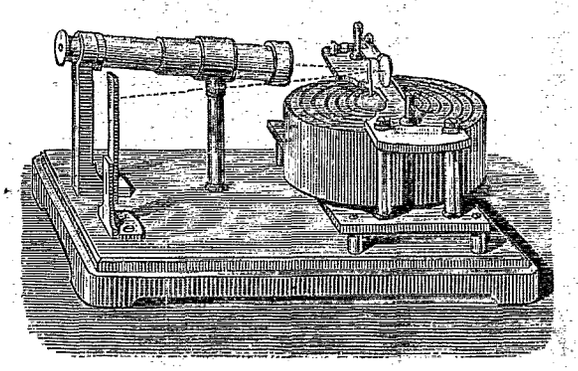


Fig. 2. — Baromètre à miroir.

le contact d'une palette, à un petit miroir placé sur l'instrument. Une échelle graduée, et qui se reflète sur le miroir, permet, avec l'aide d'une lunette à réticule, d'évaluer d'une manière précise les variations de la pression atmosphérique.

Ce nouveau baromètre a, sur tous les autres, le grand avantage de se prêter aux observations en mer, même par les gros temps ; de plus, grâce à la simplicité et au petit nombre de ses organes, il n'offre pas les inconvénients que présentent les anéroïdes ordinaires, à savoir, de se rouiller, de s'encrasser et de perdre, par les frottements des pièces qui les composent, une grande partie de leur sensibilité.

Voici comment est disposé ce baromètre, dont M. Teisserenc de Bort est l'inventeur : Sur une boîte élastique et vide d'air repose une pointe en métal qui obéit à tous ses mouvements et les transmet ensuite, par contact, à une palette portée sur l'axe de la pointe et du miroir. Pour rendre ce contact précis, M. Teisserenc de Bort a placé le miroir de telle façon qu'il ne peut décrire, de chaque côté de la verticale, une angle supérieur à 12 degrés. Quant à l'amplification des mouvements de la boîte, elle est d'autant plus régulière qu'elle est produite par un système d'optique d'une très grande précision.

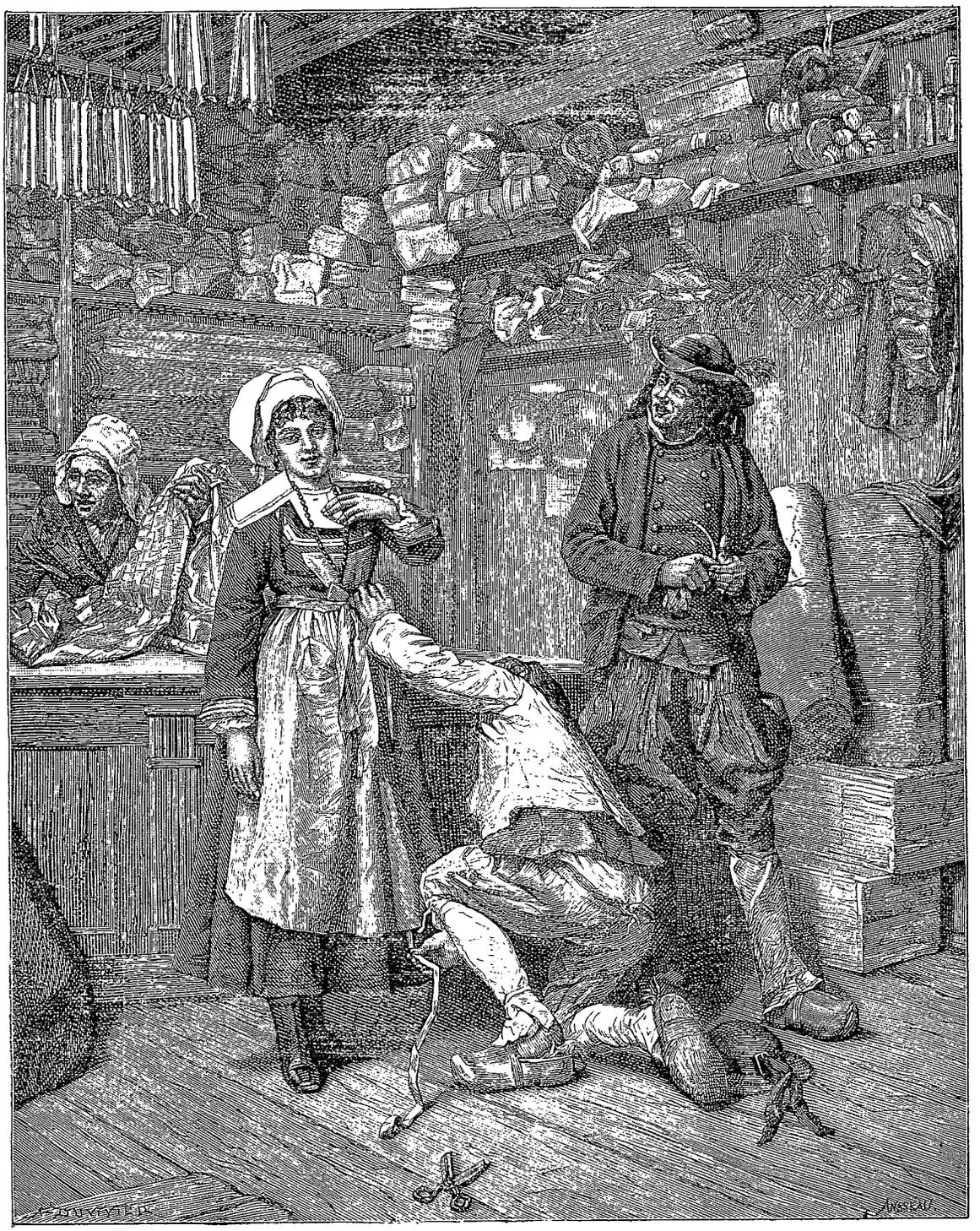
La seule résistance que le mécanisme de l'instrument ait à vaincre est celle qu'oppose l'axe qui porte le miroir ; or, elle est si faible qu'on peut la considérer comme tout à fait insignifiante. Du reste, toutes les pièces qui forment ce baromètre étant nickelées, on n'a pas à craindre les erreurs qui pourraient provenir de leur oxydation si elles étaient simplement en acier.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15. — JULES CHARTON, Administrateur délégué et Gérant.

LE MARIAGE D'ANNAÏG.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 173.



La Toilette de la mariée, tableau de Henri Mosler, peintre américain. — Dessin de Duvivier.

Quoi de plus difficile à trouver qu'une fille parfaite! Yvonne touchait à la fin de sa tournée, et elle n'avait rien rencontré qui la satisfît parfaitement. Telle fille, qui faisait la douce et la câline avec ses parents devant le public, traitait durement sa grand'tante infirme, quand elle croyait que personne ne pouvait la voir; telle autre était bonne, assurément, mais si désordonnée, si peu habile à l'ouvrage! elle laisserait sûrement dépérir le bien de son mari. Une autre aimait trop la toilette, et prendrait pour s'orner sur le bien-être de la famille et sur les aumônes que tout chrétien doit aux pauvres; une était prodigue, une autre était avare; d'autres avaient un mauvais caractère. Et Yvonne, renonçant à la perfection, se mit à les passer toutes de nouveau en revue, cherchant celle qui avait le moins de défauts, ou les défauts les moins désagréables.

Ce fut en se promenant dans le village de Lanmor, der-

nière étape de son voyage, qu'Yvonne Jégu fit part à son fils de ce qu'elle s'était proposé dans la tournée qu'ils venaient de faire. Puis elle lui cita les filles qu'elle avait, comme on dit, triées sur le volet, non qu'elles fussent parfaites, mais elle les trouvait moins imparfaites que les autres, et pensait qu'en faisant de son côté quelques concessions, on pourrait s'arranger avec elles.

Malo écouta respectueusement sa mère, et il la remercia du soin qu'elle prenait de son avenir ; mais il ne se montra point pressé de se choisir une femme. « Pourquoi se hâter, dit-il, puisque toutes ces filles-là ne vous plaisent qu'à moitié ? Elles ne me plaisent pas plus qu'à vous : j'ai vingt-trois ans, j'ai bien le temps d'attendre. Je commence à être las de courir le monde, et je suis sûr qu'il y a des sacs de grain qui ont besoin du meunier. Retournons au moulin, mère, nous y sommes si bien tous deux ! »

« Allons, se dit Yvonne, ce sera pour une autre fois ! » Et elle s'apprêta à retourner au moulin avec son fils. Elle se rappela alors que sa provision de sucre et de chandelle touchait à sa fin, et elle chercha une boutique où elle pût en acheter. Le premier passant venu lui indiqua la boutique de la mère Kernivel ; et elle y entra avec Malo.

Pendant que la mère Kernivel lui pesait et lui enveloppait de la chandelle, du sucre, du café, du poivre et d'autres denrées, la veuve regardait autour d'elle, charmée des belles pièces de toile et de flanelle, et aussi des jupes, des justes, des tabliers tout faits que vendait la marchande. Elle admira surtout des coiffes de fine mousseline, si bien taillées, si bien ajustées, cousues à si petits points, que pas une ouvrière de la ville n'aurait pu mieux faire.

— Qui est-ce qui vous fait donc ces coiffes-là, demanda-t-elle à la mère Kernivel ? Je suis veuve, je ne porte que des coiffes unies, et celles-ci sont bonnes pour une jeunesse ; mais si votre ouvrière pouvait travailler pour moi, je serais bien aise d'en avoir de sa main ; je n'ai jamais vu d'ouvrage si bien fait.

— Oh ! bien sûr qu'elle pourra travailler pour vous ; et vous en serez contente. Elle ne vous demandera pas trop cher ; elle est très raisonnable, la petite Annaïc : elle a grand besoin de gagner. Et si vous voulez des justes, des tabliers, des jupons, elle vous fera le tout au plus juste prix.

— Où demeure-t-elle ?

— Tout au bout du village ; ce n'est pas dans la rue, c'est derrière les maisons du côté gauche : demandez la veuve Leguen. Annaïc est toujours à la maison ; quand elle va reporter de l'ouvrage, elle choisit le soir, au moment où elle n'y voit plus à travailler, pour épargner sa chandelle. Vous la trouverez, pour sûr.

Yvonne et son fils suivirent la rue, demandèrent la veuve Leguen : un enfant qui jouait leur indiqua la maison. Une toute petite maison, bien basse, avec un toit de chaume où poussaient des iris ; un filet de fumée sortait de la cheminée et montait, léger, dans le ciel, et un pot de giroflée en fleur embaumait la fenêtre. Yvonne frappa.

« Entrez ! » dit une voix de femme ; et les visiteurs entrèrent. La jeune ouvrière, qui cousait près de la fenêtre, se leva poliment et demanda à Yvonne ce qu'elle désirait. Elle n'était ni grande, ni forte, ni bien jolie non plus : elle avait une petite figure ronde, comme un enfant, avec des cheveux noirs qui s'échappaient de sa coiffe en frisottant, et des yeux noirs un peu battus, comme ceux d'une personne fatiguée, qui ne dort pas son content toutes les nuits. Du reste, gracieuse, avenante, une jolie voix douce, et beaucoup d'empressement à faire asseoir ses hôtes et à montrer son ouvrage. Yvonne lui demanda le prix qu'elle prenait ; elle le dit, et ajouta en rougissant « que c'était peut-être un peu cher, mais que la couture fine demandait beaucoup de temps, et qu'il lui fallait bien des heures pour faire une coiffe. »

— Je trouve que ce n'est pas cher du tout, mon enfant, lui dit la veuve ; vous travaillez très bien, et je vous donnerai volontiers ma pratique. Vous êtes très adroite ; c'est étonnant, si jeune ! Quel âge avez-vous ? seize ou dix-sept ans, peut-être ?

— J'aurai vingt ans à la Chandeleur, Madame, répondit Annaïc en rougissant.

— Eh bien, ce n'est pas encore la vieillesse ! Qui est-ce qui vous a appris à travailler ? votre mère, sans doute ?

— Oh ! non ! interrompit la veuve Leguen, qui était restée silencieuse, filant sa quenouille, sans se mêler à la conversation ; je ne sais pas faire toutes ces belles choses-là, moi. C'est une ouvrière de la ville qui lui a montré, et la petite a achevé de s'apprendre elle-même. Elle aurait trouvé à se placer à la ville, et si elle voulait elle gagnerait de l'argent et elle mangerait du pain blanc tous les jours ; mais elle n'a pas voulu nous quitter.

— C'est une bonne fille ! dit Yvonne.

— Oh ! Madame, reprit vivement Annaïc, est-ce que je pouvais quitter ma mère ? une mère, ça vaut mieux que du pain blanc et de l'argent, bien sûr ! Et puis elle a besoin de moi, et grand-père aussi... Pardon, Madame, je vais vous chercher de la batiste que j'ai là-haut, je crois qu'elle vous conviendra mieux que celle-ci.

— Oui, dit la veuve Leguen en suivant des yeux sa fille qui sortait de la chambre, elle s'en va toujours quand on dit du bien d'elle. Mais elle ne peut pas me fermer la bouche ; elle ne peut pas m'empêcher de dire qu'elle est la meilleure fille qu'il y ait dans le monde. Voyez-vous, Madame, elle n'était pas grande quand j'ai perdu mon mari, et j'ai eu assez de peine à vivre, avec l'aide de mon père, que voilà (elle montrait un vieillard assis dans l'ombre, au coin de la cheminée). C'était une bonne petite fille, qui m'aidait tant qu'elle pouvait ; mais où elle a montré tout ce qu'elle vaut, c'est depuis que mon père est tombé en paralysie. Sans elle, nous serions morts de faim ; car qu'est-ce que je sais faire, moi ? travailler aux champs, au ménage, faire une grosse couture : tout ça ne rapporte pas grand'chose ; sans compter qu'il fallait bien rester auprès du père, puisqu'il ne peut pas s'aider de ses membres. Annaïc a travaillé, elle travaille encore jour et nuit ; j'ai beau lui ôter l'ouvrage des mains, elle trouve toujours moyen de le reprendre, et j'en pleure, quand je vois qu'elle a les yeux creux et qu'elle se redresse en écartant les épaules, comme quelqu'un qui a mal au dos. Elle a été demandée en mariage deux fois déjà, quoiqu'elle n'ait pas un sou vaillant ; mais elle a refusé, en disant : « Qu'est-ce que ma mère et mon grand-père deviendraient sans moi ? Vous trouverez bien une autre femme, et ils ne trouveraient pas une autre fille... »

La veuve Leguen s'interrompit ; Annaïc rentrait. Yvonne lui commanda plusieurs coiffes, et dit qu'elle reviendrait les chercher. En s'éloignant, elle entendit la voix claire d'Annaïc dire d'un ton joyeux : « Quel bonheur, mère ! cet ouvrage-là sera bien payé, et nous pourrons augmenter la ration de tabac de grand-père ! »

Yvonne et Malo marchèrent un instant en silence; puis tous deux s'arrêtèrent en face l'un de l'autre :

— Malo? dit la veuve.

— Mère? dit Malo.

Et tous deux ensemble ajoutèrent :

— Je crois que nous avons trouvé.

Qu'avaient-ils donc trouvé? Devinez-le : ce n'est pas bien difficile. Deux mois après ce jour-là, Yvonne et Malo entrèrent de nouveau dans la boutique de la mère Kernivel; ils avaient avec eux Annaïc et le tailleur du village avec ses ciseaux et son mètre.

— C'est pour l'habit de noce? demanda la marchande.

— Oui, répondit Yvonne : Annaïc a fini son trousseau, il ne manque plus que l'habit de noce, et c'est le tailleur qui le fera. Donnez-nous ce que vous avez de plus beau : nous ne regardons pas au prix.

— Votre mère va bien, Annaïc? et votre grand-père aussi? demanda la marchande tout en dépliant ses étoffes.

— Très bien : ils sont si heureux!

— Et vous, vous allez bien, n'est-ce pas? Vous avez les joues roses, et vos yeux ne sont plus creux, vous vous tenez droite, on dirait que vous avez grandi. Ça vous va bien, allez!

— C'est que je me suis bien reposée ces derniers temps! Mme Jégu m'avait défendu de travailler à autre chose qu'à mon trousseau, et elle nous envoyait des provisions : nous avons vécu comme des bourgeois.

— Ne fallait-il pas que la mariée eût bonne mine? dit Yvonne en riant. Madame Kernivel, si vous connaissez quelqu'un qui ait besoin d'une petite maison, celle de la veuve Leguen est à vendre ou à louer. Le jour de la noce, nous emmenons toute la famille au moulin ; là, le grand'père aura toujours quelqu'un pour prendre soin de lui, et la mère d'Annaïc pourra avoir un peu plus de liberté.

Yvonne Jégu et son fils avaient-ils eu la main heureuse? Si vous voulez le savoir, allez, n'importe quel jour et n'importe à quelle heure, faire une visite au moulin Jégu. Vous y verrez sur tous les visages, que ce soient ceux des vieux ou des jeunes, des grands parents ou des petits-enfants, des maîtres ou des serviteurs, une telle expression de joie paisible, de contentement parfait, que, sûrement, vous ne répéterez pas une pareille question.

LES FUNÉRAILLES D'UNE TAUPE.

CONSEILS.

Si, par un beau jour d'été, dit M. de Quatrefages, vous jetez le cadavre d'une Taupe sur la terre d'une plate-bande, d'une allée de jardin, et que vous restiez en observation, vous verrez arriver, au bout d'un quart d'heure, un grand nombre de petits coléoptères ronds, d'un noir tirant sur le vert foncé. Ce sont des *Escarbots bronzés (Hister alnens)*, qui viennent faire la toilette de la morte. Ils se glissent entre le ventre de la Taupe et la terre, pondent une grande quantité d'œufs, et, pénétrant ensuite dans l'épaisse fourrure qui recouvre le cadavre, ils la détachent par gros flocons. Dans cette opération ils n'arrachent pas le poil, mais le coupent ras, à l'aide de leurs mâchoires, de manière à imiter parfaitement la trace du rasoir.

On ne saurait se faire une idée de l'activité que ces petits tondeurs mettent à leur ouvrage, comme s'ils savaient que le temps leur est mesuré et que bientôt de redoutables concurrents vont venir s'emparer de cet animal, dont le duvet doit tapisser le berceau de leur progéniture. Telle est, en effet, sa destination : pétri avec quelques parcelles de terre, il formera une boule, au centre de laquelle un œuf du Hister attendra le moment indiqué pour son développement.

Au bout de quelques heures, on voit arriver à tire-d'aile d'autres coléoptères de 5 à 6 lignes de long (10 à 14 millim.), dont les élytres noirs portent deux bandes ondées d'un beau rouge orangé. Ce sont des *Nécrophores fouisseurs*, ou *Points de Hongrie (Necrophorus vespillo)*. Leur arrivée met en fuite l'Escarbot, le plus souvent même avant que la fourrure de la Taupe ait entièrement disparu. Ces insectes se réunissent au nombre de trois à cinq, jamais plus, jamais moins, et procèdent de suite, avec beaucoup d'activité, à l'ensevelissement du cadavre, car ils savent que faute de cette précaution il faudrait partager avec la grande mouche bleue des viandes.

Ils examinent le corps dans tous les sens, comme pour prendre les dimensions et estimer la capacité qu'il sera nécessaire de donner à la fosse, et sondent le terrain pour voir s'il est convenable à leurs travaux. Le trouvent-ils trop pierreux, trop difficile à creuser? Ils se glissent sous la Taupe, et, remplissant pour un instant les fonctions de porteurs, ils la font cheminer en avant jusqu'à ce qu'ils aient trouvé un endroit propre à faciliter l'accomplissement de leur tâche. Alors toute la société se met à l'ouvrage. Ils soulèvent le corps avec leurs têtes et leurs corselets, tandis que leurs pattes de devant creusent le sol par un mouvement très rapide, et bientôt on voit se former autour de la Taupe un cercle de terre qui augmente graduellement en formant çà et là de petits monticules.

Quand l'excavation est assez considérable pour recevoir le corps de la Taupe, les Nécrophores recouvrent celle-ci d'une légère couche de terre. La surface de cette exfoliation est plane et très unie. Dix heures leur suffisent pour obtenir ce résultat. Une fois à l'abri, ils ne ralentissent pas pour cela leur travail : bien au contraire, on dirait qu'ils redoublent d'activité, car, au bout de dix autres heures, la Taupe est déjà parvenue à un demi-pied (0m.16) de profondeur, et au bout de quarante-huit heures elle est couverte d'environ un pied et demi (0m.50) de terre.

Le moment est alors venu pour nos ouvriers laborieux de recueillir le fruit de leurs veilles : ils reviennent à la surface du sol et se délassent de tant de fatigues; puis les femelles retournent sous terre pour déposer leurs œufs dans ce cadavre qui leur a donné tant de peine. Cela fait, elles s'éloignent et meurent. Les mâles ont succombé presque immédiatement, car, pour les Nécrophores comme pour la plupart des insectes, la nature a fixé le terme de l'existence au moment où ils viennent d'assurer la perpétuation de l'espèce.

A peine les Nécrophores fossoyeurs ont-ils disparu qu'on voit arriver un coléoptère du même genre, le Nécrophore germanique, qui vient, à son tour, profiter d'un travail auquel il ne coopère jamais. Celui-ci n'a point les couleurs brillantes qui ont valu à nos fossoyeurs le nom de Point de Hongrie. Sa couleur est toute noire. Toujours seul et couvert de ses habits de deuil, il semble veiller auprès du cadavre dont il laisse la peau intacte, tout en se nourrissant de sa chair. Lui aussi dépose ses œufs dans ce berceau

infect, qui, plus tard, offrira à ses petits une abondante nourriture.

L'œuvre de la nature est accomplie dans la perfection par des insectes, qui nous rendent ainsi chaque jour des services *dont on n'a pas assez conscience*. Mais encore en est-il qu'il faut surveiller; les ravages que causent les mouches charbonneuses sont là pour prouver la paresse et l'incurie de beaucoup d'habitants de nos campagnes, qui ne semblent pas se douter, malgré les avertissements réitérés de la science, que la présence des cadavres dans les champs est trop souvent la cause du fléau qui désole leurs troupeaux. On n'en est plus à discuter où les mouches stomoxes vont imprégner leurs trompes du venin mortel : tout le monde sait que, suçant les cadavres, marchant à leur surface, elles se revêtent de sucs putréfiés, véritable poison mortel quand il s'infiltre dans un organisme vivant.

Et cependant combien de bestiaux morts sont abandonnés dans les champs trop longtemps, et souvent pour une cause futile! combien, dans certains pays, au lieu d'être enfouis ou livrés à l'industrie, sont tout simplement précipités dans un vieux puits, dans une carrière abandonnée, dans une excavation naturelle, où les mouches dangereuses vont les chercher, guidées par leur merveilleux instinct, tout aussi aisément qu'à la surface du sol. Qu'est-ce que ces chapelets de Taupes mortes, pendus aux arbres par la stupide gloriole du taupier, sinon un appât offert à ces terribles diptères qui iront infecter toute la contrée? Laissez, laissez les Taupes sur la terre, si vous n'avez pas la prudence de les enfouir; vous avez vu comment les Nécrophores se chargent de la besogne; laissez encore bien mieux vivre les Taupes et mourir de leur belle mort : elles combattent pour vous les larves dangereuses qui circulent sous le sol et que vous ne savez comment atteindre. Ne vous y trompez pas, ô imprévoyants, elles chassent le ver blanc et non le pied de vos salades; carnivores avant tout, il leur faut la chair, exclusivement la chair. Cessez donc de les accuser de dévorer vos plantes : elles ne font de galeries que pour passer; tant pis si elles soulèvent un peu d'herbe : elles sauvent le reste.

UNE PÉRIODE GLORIEUSE
DE L'HISTOIRE DE LA HOLLANDE (1).

Je venais de lire la belle péroraison du discours de réception à l'Académie française, en 1785, où l'abbé Maury glorifiait à la fois le siècle de Louis XIV et les grands hommes qui l'avaient immortalisé; et, l'esprit encore ébloui par les splendeurs de ce tableau, mes idées, suivant insensiblement un autre cours, se portèrent sur les événements contemporains d'alors : l'invasion des Pays-Bas, leur conquête rapide mais inachevée, ce début fastueux et presque théâtral d'une série de guerres ininterrompues; enfin, en me rappelant la futilité des griefs qui avaient motivé la formidable croisade du roi-soleil, cette mise en scène grandiose de la fable du loup et de l'agneau, sans transition, ma fantaisie, en personnifiant la Hollande, se complaisait au souvenir de la glorieuse existence de cette petite nation, de ces « gueux de mer » qui, en moins d'un siècle, avaient accompli de si grandes choses, c'est-à-dire délivré la patrie du joug espagnol, conquis la liberté et, plus tard, victorieusement résisté à Louis XIV.

Tout, au surplus, pendant cette radieuse période, concourait à l'illustration de cette terre privilégiée, dont les fils semblaient prédestinés à parcourir avec éclat toutes les carrières du génie humain : ainsi, tandis que Guillaume le Taciturne payait de sa vie l'affranchissement du pays, Maurice de Nassau, son fils, en affermissait l'émancipation; ses illustres hommes d'État, Barneveldt, les frères de Witt, ces trois martyrs, Hugo Grotius et Heinsius, à qui il était réservé d'humilier le grand roi, dirigeaient ses conseils et sa politique, et consolidaient ses destinées. — Alors les flottes victorieuses de Tromp et de Ruyter, de Hein et de Wassenaer, lui donnaient l'empire des mers, et ses navigateurs Baarenz, Tasman, Linschooten et Struys, soumettaient à sa puissance, aux extrémités du monde, des régions inconnues, des horizons nouveaux. — Au surplus, aucune des sphères de l'intelligence et du savoir ne resta inexplorée, témoin Erasme et Spinosa en littérature et en philosophie, et dans l'ordre scientifique, Huygens, Swammerdam et Boerhaave. — Elle eut des poëtes comme Vondel et Jean Second, précurseurs des Tollens et des Bilderdyk, les chantres futurs de ses nobles annales; et des imprimeurs tels que les Elzeviers, pour les transmettre à la postérité. — Enfin, comme si la Hollande ne devait rester étrangère à aucun genre d'illustration, les pléiades de peintres célèbres, dont Rembrandt était le roi, complétaient l'auréole de ce coin de l'univers qui tient si peu de place sur la carte de l'Europe, mais où règnent encore dans leur intégrité l'énergie et la probité du caractère, un dévouement intrépide, absolu et vrai, qualités qui font de la race hollandaise, pour qui la patrie n'a jamais été un vain mot, « l'une des plus solides et des plus admirables qui soient sur le globe », suivant l'expression d'un auteur contemporain (1).

(1) Ce morceau remarquable est extrait d'une lettre que nous avait écrite, peu de temps avant sa mort, un homme d'un grand mérite, M. Prisse, ancien administrateur, retiré à Versailles, et qui, nous le croyons, était Hollandais d'origine.

LOUVRES EN PARISIS
(SEINE-ET-OISE).

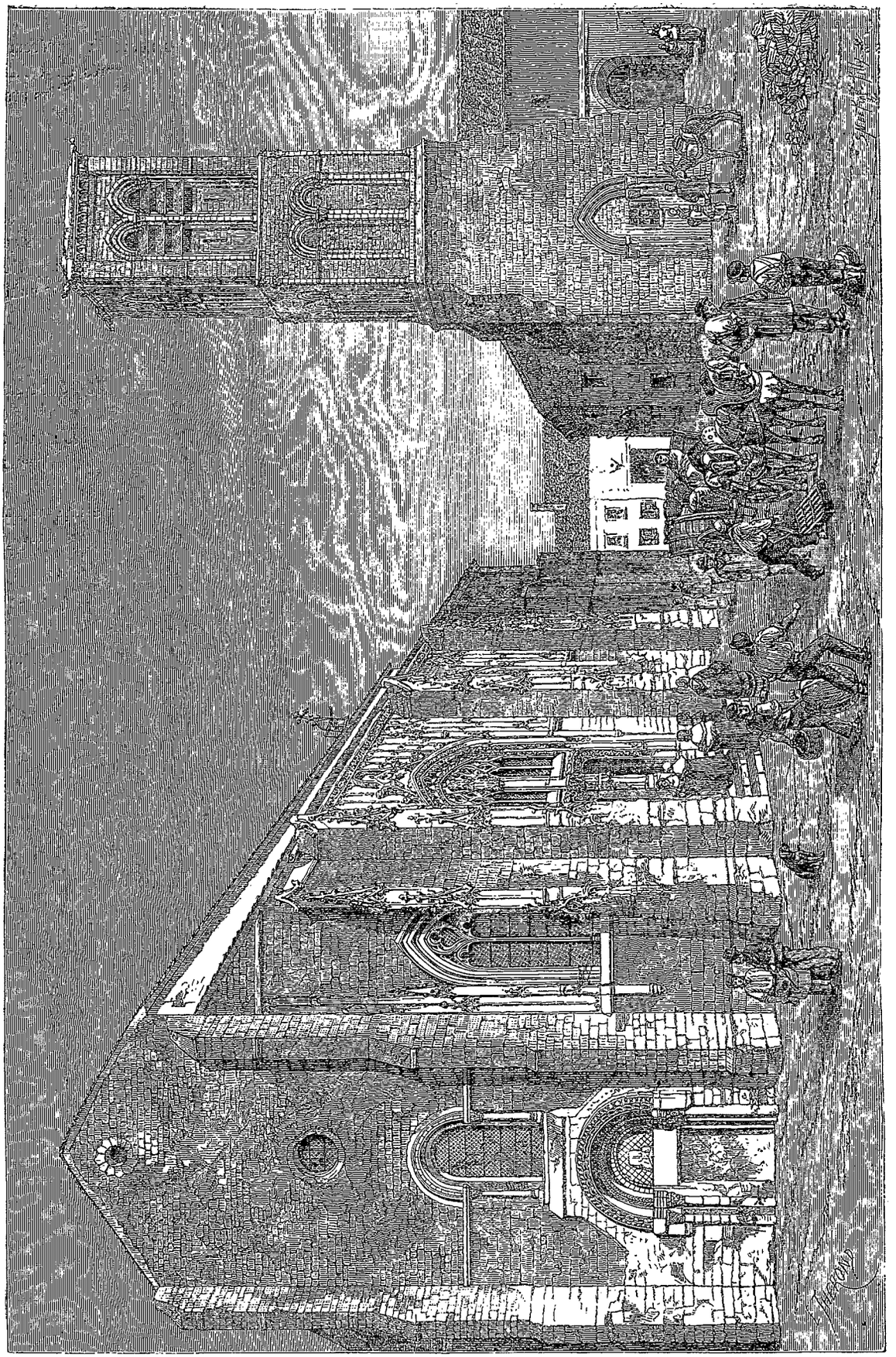
Le voyageur qui va de Paris à Chantilly, s'il n'est pas trop pressé, fera bien de s'arrêter un instant à la station de Louvres et d'aller jeter un regard sur ce qui reste des deux anciennes églises de cette localité, jadis bourg fortifié, et qui semblerait remonter jusqu'aux premiers siècles du christianisme.

Avant la révolution, ces deux églises ne formaient qu'une seule paroisse et étaient séparées par un simple couloir. L'une était consacrée à saint Rieul, l'autre à saint Justin, qui subit, dit-on, le martyre en ce lieu. De la première église il ne reste aujourd'hui que le clocher. Le second étage de ce clocher est de style ogival; le premier étage ainsi que la base sont romans. Seulement les fenêtres, aujourd'hui murées, ont conservé leur plein cintre, tandis que la porte de la base a été transformée à une époque postérieure et a pris la forme ogivale.

L'église consacrée à Saint-Justin sert au culte. Elle est

(1) M. Théophile Lavallée.

de différentes époques qu'il est bien facile de reconnaître. Le portail occidental, celui qui devait être jadis le grand portail, a conservé une porte et une fenêtre de l'époque romane. On peut regarder avec intérêt le travail des archi-



Églises de Louvres en Parisis (Seine-et-Oise). — Dessin de Thérond.

voltes qui forment les cintres et celui des chapiteaux des colonnes, sur lesquels reposent ces archivoltes.

Les colonnes de la fenêtre en particulier sont élégantes de proportions et forment un bel encadrement.

La fenêtre qui est à droite de la fenêtre romane, sur la même façade, appartient à l'époque ogivale et se fait remarquer par l'élégance sobre de son dessin.

Le portail latéral est d'une grande richesse. Il appartient au quinzième siècle. On reconnaît sa date à la quantité de ses sculptures, aux arcs déprimés qui forment la partie supérieure de la porte proprement dite, aux dessins *flamboyants* qui sont découpés dans la partie ogivale du dessus de cette porte, à l'arc en accolade qui encadre l'ogive et s'élève au-dessus d'elle. A droite et à gauche de cette accolade, on peut voir d'élégantes et légères arcatures qui garnissent le nu de la muraille. Enfin, il n'est pas jusqu'aux débris de dais, pinacles et clochetons subsistant encore sur les contre-forts, qui ne puissent offrir un objet intéressant d'étude soit à l'archéologue, soit à l'artiste.

LE JOURNAL D'UN GENTILHOMME DU COTENTIN

AU SEIZIÈME SIÈCLE.

1553-1562

On a découvert récemment une liasse de papiers où un sire de Gouberville, gentilhomme campagnard au Cotentin, avait coutume d'inscrire les petits événements quotidiens de sa vie, surtout ses recettes et ses dépenses. Ce journal comprend neuf années, de 1553 à 1562.

On y trouve, sur les mœurs et usages de ce temps, des renseignements qui ne nous paraissent pas tous très connus: nous ne croyons pas qu'il soit sans intérêt d'en extraire quelques-uns de ce grand nombre de pages dont le résumé même, publié à Rennes par un homme instruit et consciencieux, est cependant d'une lecture assez laborieuse (1).

COMMENT SE MULTIPLIAIENT LES NOMS FÉODAUX.

Le nom patronymique de l'auteur du manuscrit était Picot.

Mais, en ce temps-là, les enfants prenaient rarement le nom de leur père. Chacun d'eux, dans les familles nobles, l'échangeait contre un nom de propriété, sieurie ou seigneurie, pour s'en parer dans tous les actes et toutes les relations de la vie; si bien qu'après quelques générations le nom primitif avait disparu et restait enfoui parmi les vieux papiers, où l'on avait parfois quelque peine à le retrouver en cas de procès.

Par suite, il n'y avait donc point de nom commun à tous les enfants.

Le sire de Gouberville dit, par exemple, dans son registre, le 20 février 1553 :

« Je allé disner avec le baron de Tubeuf et le sieur du Saulsey, et son frère Letourp et son frère Lalonde, etc. »

Il écrit ailleurs, le 26 novembre 1560 :

« Je trouve devant l'auditoyre mon cousin de Breteville qui estoit adjourné en vicomté, pour quelque debte de feu son frère de Briqueville. »

Et le 4 juin 1561 :

« Le sieur de Grouchy et le sieur de Clerónde, son frère, me prièrent de demeurer à coucher. »

Un fils se donnait ainsi un nom de terre du vivant même de son père.

(1) L'abbé Tollemer, ancien proviseur, *Journal manuscrit d'un sire de Gouberville*, etc. — Oberthur, à Rennes.

4 janvier 1561 :

« Ce jour là, je allé à Saint-Pierre, voyer le sieur de Saint-Pierre, fils aysné du sieur de Sasne. »

Ailleurs, on trouve cités quatre frères et plus qui se nomment tous différemment.

Quand l'on vendait les terres, les nouveaux acquéreurs, en prenant aussi les noms, pouvaient, après un certain temps, passer pour être les descendants des premiers propriétaires.

Il n'est pas rare aujourd'hui même d'entendre dire à un noble ou pseudo-noble : « Les Valville (supposons ce nom) datent de plus de quatre siècles », et sur cette seule allégation ils fondent l'ancienneté de leur famille; mais tel archiviste ou érudit curieux arriverait à leur démontrer que la terre des plus anciens Valville, auxquels seuls appartenaient les titres, avait été vendue et revendue, sans qu'il y eût eu aucun rapport de parenté entre les propriétaires successifs.

« S'il faut un exemple, dit M. l'abbé Tollemer, les Tocqueville actuels n'ont aucun rapport avec les Toqueville dont parle souvent le sire de Gouberville. »

Du reste, les possesseurs de terres roturières suivaient volontiers le même usage, et il en résultait nécessairement une confusion extrême.

Ce n'était pas la vanité seulement, comme aujourd'hui, qui engageait tant de gens à s'investir de noms de terre qui pouvaient leur attribuer à tort ou à raison la noblesse : être noble, c'était échapper à l'impôt et jouir de beaucoup de privilèges.

Aussi ces abus étaient-ils une cause de grande perplexité pour le fisc, et il fallait procéder de temps à autre à la vérification des titres de noblesse.

Au mois de novembre 1555, « le procureur général de la cour des aides à Rouen, et le président de Mendreville », furent chargés de vérifier les titres des familles nobles du Cotentin, tant de celles qui l'étaient réellement que de celles qui prétendaient l'être. »

Il y avait un grand intérêt à fournir les preuves de noblesse, d'abord pour se faire maintenir dans la jouissance des anciennes franchises, ensuite pour échapper aux grosses amendes édictées contre ceux qui avaient usurpé titres et privilèges nobiliaires.

Le sire de Gouberville cite plusieurs personnes qui, à la suite de cette vérification de 1555, furent déclarées contribuables et « condamnées à six années de leur revenu. »

Lui-même dut se donner quelque peine pour produire ses preuves.

28 novembre. — « Tout le jour je cherche les vieux adveux de la terre de Gouberville pour les monstrer au sieur de Mendreville, commissayre, et au procureur general de la court des aydes. »

En une autre circonstance, au mois de mars 1560, il fut mis en demeure de prouver contre un Jacques Picot, escuyer, que, bien que s'appelant de Gouberville, il appartenait à la famille portant le nom patronymique de Picot. Il y eut procès ; et il eut à produire aux assises de Bayeux la preuve qu'il avait le droit de prendre indistinctement l'un et l'autre nom. On voit combien l'on tenait peu au nom paternel

LES DOMESTIQUES.

Le sire de Gouberville était célibataire, au moins pendant les années auxquelles se rapporte son journal. Il avait,

en 1554 et 1555, plus de quatorze domestiques ou gens de *poyne* (peine), sans compter les journaliers. Il appelait les hommes des « serviteurs » et les femmes des *serviteuses* ou des *chamberières;* et quand il parlait de tous à la fois, il disait *la famille de céans*. On voit par ses notes de dépenses que les gages en argent ne s'élevaient pas bien haut.

1er avril 1554. — Baillé à Jehan Hoston, fils Douart Hoston de Viraudeville, une geniche (génisse), pour 50 solz, à rabattre sur ce que je peulx luy debvoyr de ses gages, montant six francs par an (1).

18 juillet. — Je conte à Tiphane Groult, du Teil, pour ung an et demy qu'elle a esté céans, serviteuse, à ung escu par an; je lui baille ung escu, 23 solz et 9 solz pour avoyr de la toylle.

Même jour. — Je baille à Gaultier Birette une jument avecque son poulain de ceste année, merchée à ma merche (marquée à ma marque), pour 10 libvres tournoys, que je lui debvoys de tout le temps qu'il m'a servi... et pour ce que ladicte jument valoyt davantage, ledict Birette me retourna 46 solz.

28 juillet. — A Guionne Cardon, de Nehou, je donne un à compte sur ce que luy doy pour deux années de ses gages à 50 solz par an et 3 pieces de linge.

22 octobre. — Pour une payre de souliers à Jehanne Bottey, serviteuse céans, que je luy avoys promys, avec 45 solz de gages, 6 solz.

30 octobre. — Je baille à Pierres de Lande, pour trois moys qu'il m'a servi, 50 solz et luy donne congé. (C'était là un gage élevé relativement aux autres, puisqu'il eût été de dix francs pour un an.)

19 novembre. — A Pierrot du Doyt, pour le reste d'un an et demi qu'il a gardé les moutons, « il est baillé 20 solz. » Il lui avait dû aussi « une payre de souliers et ung agneau » pour la première année.

26 février. — A la Harelle, qui l'avait servi plusieurs années... « pour ses gages de tout le passé précédant le 1er aust... 19 livres 6 solz. »

Et voici avec quelles pièces de monnaie se fit ce payement : « ung double ducat; — ung angelot; — deux impérialles; — un chevalot; — une horne; — une réalle de 8 solz; — une jocondale de 34 solz; et en monnoye, 19 solz. — Somme : 19 lib. 16 solz. »

Les serviteurs prenaient souvent tout ou partie de leurs gages en bestiaux ou en grains.

Le sire de Gouberville paraît avoir été d'ordinaire assez indulgent pour les fautes de ses gens. Toutefois, il ne se faisait pas faute de distribuer des soufflets et des coups de bâton à l'occasion, ce qu'il mentionne d'ailleurs consciencieusement, avec tous ses autres faits et gestes, sur son journal; seulement, parfois, il écrit ces souvenirs en caractères grecs, non pas qu'il fût très habile en cette langue ancienne, car il n'en connaissait pas même toutes les lettres.

24 août 1553. — Je batty Chantepye au matin pour ce qu'il avoyt battu Raoul.

13 juin 1556. — Le dict jour, je batti Symonnet, pour ce qu'il m'avoyt contemné en quelques propos, qui se tinst entre nous.

Plus loin, il donne des coups de bâton à Lajoie, parce qu'il avait laissé la porte du manoir de Russy toute grande ouverte pour aller jouer aux boules.

Il a coutume aussi de faire infliger des corrections par ses serviteurs eux-mêmes.

Le 5 juin 1556, il « conte à Nicollas le Valet, de 8 moys, à 9 libvres par an. Je le paye contant et 2 solz davantage, puis luï donne congé et à son filz Jehan, pour ce qu'il n'avoyt pas voulu fouetter son dict filz, pour plusieurs fautes. »

La suite à une autre livraison.

(1) Le franc avait la valeur d'une livre ou de vingt sols.

NON.

Nous avons connu un homme qui n'avait presque jamais le courage de dire « non. » Il ne savait rien refuser. Pour peu qu'il fût instamment prié, pressé, il accordait tout ce que l'on voulait de lui. C'était, disait-on, un cœur d'or; mais la vérité est que ce n'était pas précisément par bonté qu'il cédait ainsi à tout le monde : c'était le plus souvent par timidité, pour éviter tout débat, et aussi pour se débarrasser des importunités. On le savait bien, et on spéculait sur sa faiblesse. On puisait sans cesse dans sa bourse; il arriva aussi que de prétendus amis lui demandèrent de se porter caution pour eux, et il s'en trouva dans le nombre qui l'entraînèrent dans leur ruine.

Sans être tout à fait aussi faibles, beaucoup de jeunes gens se laissent entraîner de même par de faux amis, et malgré les reproches secrets de leur conscience, à la dissipation, au désordre, parce qu'une fausse honte leur a ôté le courage de dire en certaines circonstances résolument « non! »

Savoir dire « non » à propos est la preuve d'une certaine force de l'âme qui honore et impose le respect.

LES CHIENS DES KAMTSCHATDALES
(SIBÉRIE).

Pour la nourriture d'un chien de Kamtschatdale pendant les huit mois de neiges et de glaces, il ne faut pas moins de milliers de poissons secs : six chiens, attelage ordinaire d'un traîneau, peuvent consommer cent mille harengs. Il faut donc que les pauvres Kamtschatdales fassent de grandes provisions pendant les quatre mois d'été; mais comment vivraient-ils sans leurs chiens? Ces animaux ressemblent aux loups par la taille, la robe et les hurlements. Durs à la fatigue, on les a vus quelquefois traîner leur *narta* (1) pendant quarante-huit heures sans avoir mangé autre chose que des morceaux de cuir arrachés à leurs harnais. Un attelage de onze chiens parcourt d'ordinaire de soixante à quatre-vingts kilomètres dans la journée, en traînant un homme et un poids de 180 kilogrammes; parfois c'est le double. Sans les chiens, quand les brouillards et les tempêtes rendent impossibles les voyages à pied, il n'y aurait presque aucune communication entre les familles kamtschatdales, bloquées par la neige dans leurs souterrains. (2)

En été, les chiens errent librement dans les forêts et sur les bords des rivières, où ils trouvent à se nourrir. Dès que les premières neiges tombent, ils reviennent fidèlement chez leurs maîtres.

(1) Traîneau.

(2) E. Reclus, *Nouvelle géographie universelle.*

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS
AVANT 1789.

Suite. — Voy. p. 32, 94, 119, 160.

COUVREUR. — Les couvreurs se distinguent de tous les gens de métier que nous avons étudiés jusqu'ici en ce qu'ils ne fabriquent rien et mettent simplement en place les produits d'industries très distinctes. Aussi n'est-il peut-être pas mauvais, avant de parler des couvreurs considérés en tant que corps de métier, de dire quelques mots des matériaux qu'ils emploient et de la façon de les mettre en œuvre.

Une fois que les derniers chevrons sont cloués sur la



Couvreurs au neuvième siècle. — D'après une miniature du « Psautier d'or » de Saint-Gall.

charpente, le couvreur cloue à son tour des lattes, petites pièces de bois assez longues et étroites, en ayant soin de laisser entre chacune d'elles un certain intervalle. Ces intervalles sont ensuite remplis par du mortier. Cet assemblage de lattes et de maçonnerie se nomme le « garni de la toiture. »

Cette méthode, que l'on emploie encore aujourd'hui, a le défaut de charger la charpente. Aussi fit-on quelquefois usage de nattes de joncs, qui, goudronnées, empêchaient toute infiltration des eaux. Mais c'était là un système très dangereux en cas d'incendie.

Par-dessus les lattes, on place des tuiles, dont les dimensions, la forme, la matière, ont beaucoup varié au moyen âge. Les plus fréquemment employées ont été, bien entendu, les tuiles en terre cuite. On faisait même des couvertures en tuiles de terre de plusieurs couleurs ; du moins, de nombreuses miniatures permettent de le supposer. Quelques sanctuaires particulièrement vénérés reçurent même, à l'imitation de ce que faisaient les anciens pour leurs temples, des couvertures d'or, d'argent ou de bronze. Mais ce mode de tuilage ne fut jamais que temporaire, car les toitures en métaux précieux prirent toutes, plus ou moins longtemps après leur mise en place, le chemin du creuset. Dagobert fit couvrir une partie de la basilique de Saint-Denis de plaques d'argent, que son successeur, peu scrupuleux, envoya à la fonte.

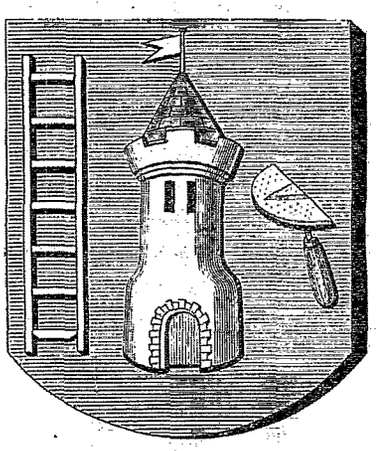
On pourrait citer vingt exemples du même fait. Les seuls tuilages métalliques qui furent respectés furent ceux d'étain et de plomb ; leur peu de valeur était une garantie pour leur conservation.

Les tuiles furent tantôt carrées, tantôt arrondies à une de leurs extrémités, comme des écailles de poisson. C'est même sous ce nom que, jusqu'au seizième siècle, on désigna les toitures en ardoises, dont l'usage ne paraît pas remonter très haut. La même forme d'écaille était aussi usitée pour les tuiles en bois ou aisseaux, dont l'on retrouve de nombreux exemples dans les pays scandinaves et même en France : les porches de quelques églises de campagne du midi sont couverts de la sorte.

Disons maintenant quelques mots de la corporation des couvreurs, sur laquelle nous n'avons que fort peu de renseignements.

A Paris, l'apprentissage durait six années ; mais, au bout de la troisième année, si l'apprenti travaillait bien, il devenait ouvrier ; et après trois nouvelles années, il était admis à faire un chef-d'œuvre et à passer maître. A cette occasion, la corporation lui fournissait gratuitement les outils de son état.

A Rouen, nous trouvons une organisation analogue. Quatre gardes institués par le bailli dirigeaient la corporation, « lesquels gardes se remueront chascun an le lundi après Pasques et demourra deux vieux pour adviser les autres. » L'apprentissage durait trois années seulement. Aucun chef-d'œuvre n'était nécessaire pour obtenir la maîtrise ; il suffisait que l'on fût reconnu capable par les gardes

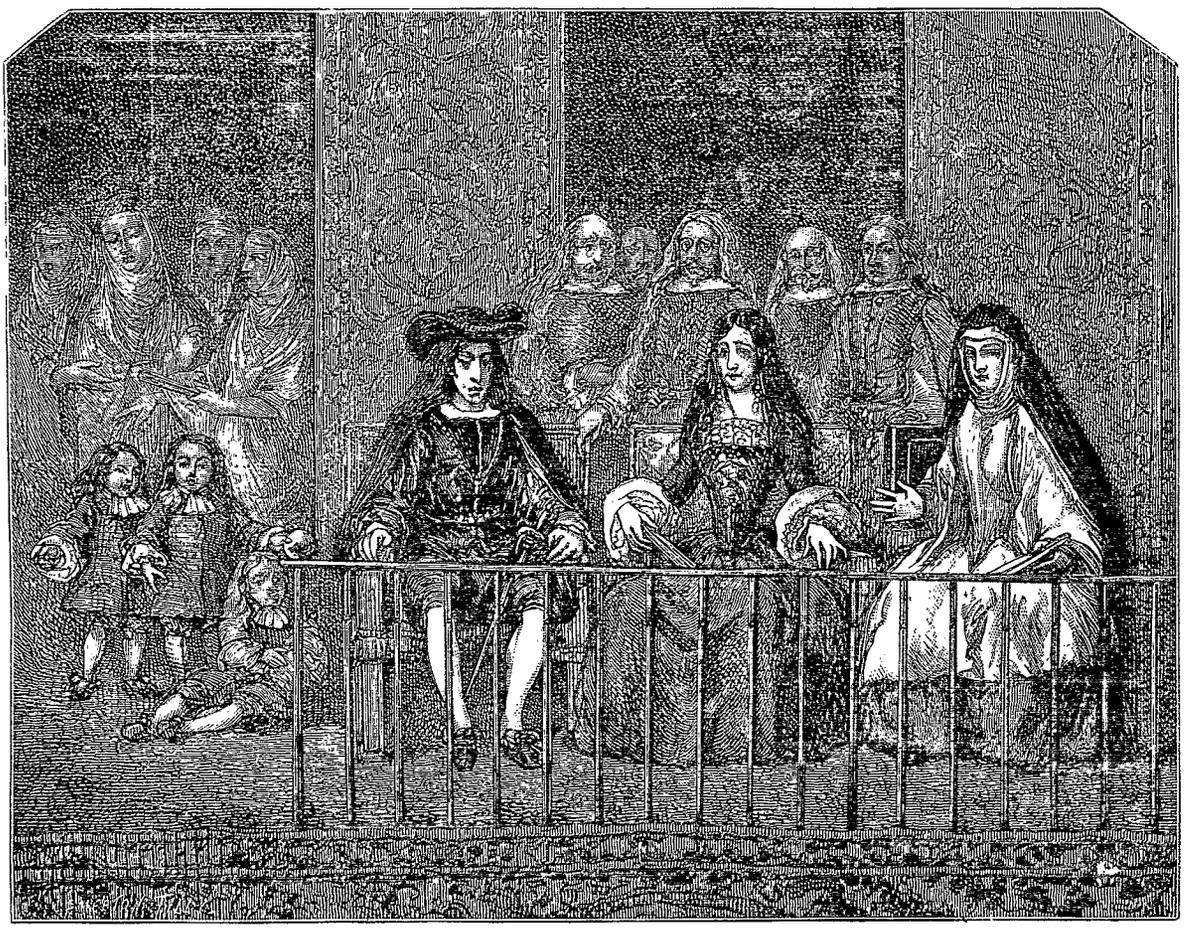


Bannière des couvreurs de la Rochelle.
(Séré, *le Moyen âge et la Renaissance*, t. III.)

du métier, et on leur payait un droit de cinq sous, et un autre droit de dix sous au roi, c'est-à-dire à son représentant, au bailli. Comme dans tous les autres corps de métier, cette taxe était moindre pour les fils de maîtres.

Ces règlements, on le voit, n'étaient pas trop compliqués en ce qui touchait la composition de la corporation. Ils le sont plus en ce qui touche la nature des matériaux à employer dont l'inspection était confiée aux gardes. Mais ce sont là des matières dont l'étude nous entraînerait fort loin, et les détails que nous avons donnés plus haut suffisent pour fournir un aperçu du métier des couvreurs.

LES AUTODAFÉS.



Charles II, roi d'Espagne, assistant avec sa famille à un autodafé. — D'après un tableau de Fr. Rizi, conservé au Musée de Madrid. Photographie de Laurent.

Les autodafés (*autos de la fe*, actes de foi) étaient une représentation dramatique pour le peuple espagnol. On accourait à ces terribles spectacles avec autant d'ardeur et d'enthousiasme qu'aujourd'hui encore aux combats de taureaux.

L'ancienne peinture, d'un effet saisissant, reproduite par notre gravure, représente Charles II et sa femme, Marie-Louise de Bourbon, assistant à un autodafé général, célébré sur la place Mayor de Madrid le 30 juin 1680. Nous manquons de détails sur cette fête dont un peintre a cru devoir consacrer le souvenir; mais on peut s'en faire une idée probablement exacte par ce que l'on rapporte d'une scène semblable où, plus d'un siècle auparavant, Philippe II avait aussi accepté le rôle de président ou de premier spectateur.

En 1559, avant de quitter les Pays-Bas, Philippe II avait écrit à sa sœur, la princesse Juana, de déférer à l'Inquisition les Espagnols suspects et de punir les coupables avec rigueur dans toutes les villes : il voulait que son retour dans ses États fût signalé par une manifestation imposante de sa foi et de sa haine des hérésies.

Dans la première quinzaine de juin, le dimanche de la Trinité, la princesse, accompagnée de don Carlos, le fils de Philippe II, honora de sa présence une exécution de condamnés à Valladolid.

Voici un extrait du compte rendu officiel qu'elle fit rédiger pour le roi :

« Sur la place se trouvaient Leurs Altesses, tous les grands, et les seigneurs, et les conseillers. Ce fut une grande solennité, qui commença à sept heures du matin et se termina à cinq heures du soir. On brûla quinze personnes, et les autres furent condamnées à la prison perpétuelle. On fera un autre acte bientôt avec d'autres prisonniers.

» Leurs Altesses ont été présentes partout. » (1)

Ce mot « partout » signifie que la sœur et le fils du roi assistèrent non seulement à la scène de l'humiliation publique qui avait lieu sur un échafaud au milieu de la place, mais se rendirent ensuite dans le champ où l'on avait allumé les bûchers et brûlé les condamnés.

Parmi les victimes se trouvaient des femmes de la cour de Juana, des amies de son enfance, entre autres Béatrix de Vibero, qui s'était cependant toujours déclarée catholique même au milieu des tortures, mais qui n'avait obtenu que la faveur d'être étranglée avant d'être livrée aux flammes.

Quelques semaines après, il y eut un autre autodafé à Séville.

Mais on attendait surtout avec impatience celui qui était réservé pour l'arrivée du roi.

(1) Documents inédits, t. XXVII, p. 205. Le secrétaire Osorio au roi.

Cette grande représentation eut lieu le 8 octobre 1559, à Valladolid.

On avait dressé un trône devant l'église Saint-François, sur une tribune couverte de riches tapisseries. L'échafaud s'élevait en face. Au son des cloches, la procession sortit du palais de l'Inquisition. Chaque condamné (impuissant sans doute à marcher par suite des tortures) était soutenu par deux familiers.

Les uns, admis à la pénitence, étaient vêtus d'une robe noire.

Les autres, condamnés à être brûlés, portaient des robes jaunes et des tiares de carton sur lesquelles étaient appliqués des dessins de flammes et des diables.

Deux cent mille spectateurs (1), accourus de toutes parts, firent retentir l'air de leurs applaudissements. Ils étaient profondément touchés de voir le roi sanctifier ces châtiments par sa présence

Il faut ajouter que quarante jours d'indulgence étaient accordés à chacun de ceux qui assistaient à cette cérémonie.

L'enthousiasme fut au comble lorsqu'on vit le roi se lever, l'épée nue à la main, et répondre au serment que lui demandait le grand inquisiteur de soutenir le saint-office, en disant à haute voix :

— Moi, le roi, je dis : « Ainsi je le jure. »

Les condamnés défilèrent alors devant le roi. L'un d'eux, Carlo di Seso, noble Florentin, filleul de Charles-Quint, osa dire à Philippe II :

— Comment un gentilhomme comme vous abandonne-t-il à ces moines un gentilhomme comme moi?

Philippe II répondit : — Je porterais le bois pour brûler mon fils, s'il était aussi pervers que vous.

On peut croire à la sincérité de ces paroles lorsque l'on sait ce que, dans ces familles royales, on avait de tendresse les uns pour les autres.

Un apologiste de Philippe II, Cabrera (2) écrivit :

« Il était présent quand on enleva et poussa au feu plusieurs coupables accompagnés de ses gardes à pied et à cheval. » (3) *La fin à une autre livraison.*

ESPRIT ET BONTÉ.

Ceux qui n'ont d'esprit que pour être méchants ne conçoivent pas que l'on puisse être bon sans être bête.

D'après SAINT-MARTIN.

CHUTE D'UNE MAISON A ÉDIMBOURG

(ÉCOSSE).

Une des maisons à sept étages de la grande rue d'Édimbourg s'écroula tout à coup, avec le bruit du tonnerre, le 25 novembre 1861. Un épais nuage de poussière rendit pendant quelques instants la ruine invisible. Les habitants sortirent avec effroi de toutes les portes des environs. On pouvait craindre que le nombre des victimes fût considérable; il y en eut quatre : deux frères, une vieille femme et une jeune fille.

Comme les moindres incidents excitent, même dans ces terribles événements, la curiosité publique, on remarqua que trois pendules de bois étaient restées accrochées à une muraille, et que l'une d'elles avait continué à marcher plus d'une heure après la catastrophe.

Mais ce qui captiva le plus l'intérêt, ce fut une petite cage où était une linotte, et qui, suspendue très haut à un clou, était exposée à la pluie et au vent; un pompier eut le courage d'aller délivrer l'oiseau, et fut fort applaudi.

Il se passa un autre fait singulier : on vit sortir tout à coup du milieu des décombres une femme, qui tourna tout autour d'elle des yeux hagards; puis, sans prononcer une seule parole, elle se mit à fuir en courant; jamais on n'entendit plus parler d'elle.

PLANCHER NON BALAYÉ.

On donne ce nom à une mosaïque fameuse attribuée à Sosus, et qui représentait sur le sol les restes d'un repas, avec une colombe buvant. Elle a été reproduite fréquemment, notamment dans la mosaïque des *Colombes capitoliennes*, trouvée dans la villa d'Hadrien et acquise par Clément XIII pour le Musée capitolin.

LES ÉPREUVES D'ÉTIENNE.

Suite. — Voy. p. 162.

LXI

Comme nous sortions du réfectoire, par un long couloir sombre qui débouchait directement sur la cour de récréation, je remarquai que les élèves, à mesure qu'ils arrivaient au seuil du couloir, ôtaient poliment leurs casquettes avant de se disperser dans la cour. Je pensai que M. Louvert s'était embusqué là pour surveiller la sortie, qui dégénérait quelquefois en bousculade.

M. Louvert était là, en effet, la main sur l'épaule d'un jeune garçon de mon âge, très élégamment vêtu. Ce jeune garçon tenait à la main sa casquette, dont il se battait le genou avec un petit geste plein de désinvolture. Il regardait défiler les élèves d'un air tranquille, sans l'ombre d'embarras ou de timidité.

A mesure que mes camarades de classe sortaient du couloir, M. Louvert les groupait autour de lui. Ceux des autres classes se tenaient à distance respectueuse et nous regardaient de loin, à la dérobée.

L'usage de la pension était de présenter les nouveaux à l'élève qui occupait le premier rang dans la classe. C'était lui qui était chargé de les piloter et de les mettre au courant des usages.

M. Louvert me présenta donc le nouveau, dans les règles; et moi, pour lui souhaiter la bienvenue, je lui dis :

— Quel jeu préfères-tu?

— J'aime tous les jeux, me répondit il avec un joli sourire... Mais, pardon, est-ce que ce n'est pas Gremier que j'aperçois là-bas?

Le Mouton, qui mangeait lentement, sortait toujours le dernier du réfectoire; c'était lui, en effet, qui venait d'apparaître sur le seuil du couloir, pourchassé par le chef des garçons de service, qui avait hâte de fermer la grille pour aller dîner.

LXII

Quand le Mouton aperçut le nouveau, un sourire parut

(1) Gachard, *Don Carlos et Philippe II.*
(2) T. I, p. 276.
(3) Voy. l'*Histoire de Philippe II*, par H. Fourneron.

sur ses lèvres, et ses jambes inertes essayèrent de courir. Mais quand il vit que le nouveau causait avec moi, il prit un air embarrassé et indécis, et l'indécision de son esprit passa dans ses jambes.

— Allons donc, Mouton ! cria un de nos camarades.

Le Mouton me jeta un regard oblique et s'arrêta tout à fait.

Je regrettai sincèrement de lui avoir donné un sobriquet qui lui causait du chagrin. Puis il me vint tout à coup une pensée plus égoïste : il connaissait le nouveau, il allait causer de moi avec lui, et probablement il lui ferait partager l'antipathie que je lui inspirais à lui-même.

Cette pensée me rendit tout soucieux, car le nouveau m'avait beaucoup plu à première vue, et j'aurais bien voulu ne pas lui déplaire.

Le nouveau, étonné d'abord de l'hésitation du Mouton, se précipita vers lui et lui prit les deux mains en riant. D'un mouvement spontané, toute la classe le suivit de loin ; moi un peu en arrière des autres, retenu par une sorte d'embarras et de timidité.

Quand le nouveau eut serré les deux mains du Mouton, et échangé avec lui quelques paroles de politesse et d'amitié, il lui passa son bras autour des épaules et l'entraîna vers nous. Nous nous dirigeâmes alors vers la partie de la cour qui était spécialement attribuée à notre classe.

Le nouveau et le Mouton formaient le centre d'un groupe compact, dont une partie les enveloppait en côté et par derrière, tandis que l'autre partie les précédait en marchant à reculons. Je me tins un peu en arrière, pour ne point effaroucher le Mouton. Le nouveau, véritable enfant de Paris, avait l'esprit très alerte et très gai, et plaisantait avec une grâce et une facilité dont j'étais émerveillé. Il avait la réplique très vive, et, tout en ripostant aux questions qu'on lui adressait, il s'informait des usages de la pension et se mettait au courant sans avoir l'air d'y toucher.

Je portais envie à mes camarades qui, n'ayant pas comme moi un poids sur la conscience, se bousculaient sans façon pour être plus près du nouveau et du Mouton ; et je m'aperçus bientôt avec un chagrin véritable que tout le monde, excepté moi, jouait le rôle qui m'était dévolu par l'usage, celui d'initiateur.

LXIII

— A quoi jouons-nous? demandai-je d'une voix mal assurée, pour rappeler à mes camarades et pour faire savoir au nouveau qu'il y avait là quelqu'un que l'on oubliait un peu trop, et qui avait cependant bien le droit de parler.

Le quelqu'un que l'on oubliait un peu trop eut la mortification de parler dans le désert. Le nouveau racontait quelque chose qui captivait tout l'auditoire. Si quelques visages se tournèrent de mon côté, j'y lus cette expression peu aimable que l'on prend involontairement pour signifier à quelqu'un qu'il est un trouble-fête.

Le groupe continua donc lentement sa marche, suivi d'un malheureux dont le cœur était navré.

A l'approche du carré où nous jouions d'habitude, il y eut une sorte de débandade. Les plus avisés de la bande se précipitèrent vers le grand banc, jadis peint en vert, où nous déposions nos vestes, et où se prélassaient les paresseux quand nous jouions aux barres. En un clin d'œil, le banc fut occupé par les écoliers les plus lestes, sauf deux places réservées au milieu, et où l'on fit asseoir en grande cérémonie le nouveau et son ami le Mouton.

Ceux qui n'avaient point de place sur le grand banc s'accroupirent en demi-cercle, à la turque. Je me trouvai seul debout, fort embarrassé de ma personne. Un moment j'espérai que quelqu'un de mes obligés me céderait sa place, mais toutes les têtes étaient tournées vers le centre du banc. Le Mouton, les deux mains entre ses genoux, les yeux fixés à terre, souriait vaguement; je me figurai aussitôt qu'il jouissait sournoisement de ma déconvenue, et je ne regrettai plus du tout de lui avoir donné un sobriquet.

Le nouveau, avec l'aisance d'un homme du monde, avait croisé une de ses jambes sur l'autre, et promenait autour de lui des regards souriants.

— Alors, dit-il lentement, vous en voulez encore une?

— Oui, oui, oui! cria-t-on de toutes parts, encore une histoire!

Je m'avançai d'un pas.

— Vous savez, dis-je d'une voix altérée, qu'il est défendu de rester en place, il faut marcher ou courir.

Le nouveau fit mine de quitter sa place ; mais il s'éleva de tous côtés de bruyantes protestations.

— Marche si tu veux, me dit sèchement le camarade que j'avais réveillé le matin, mais laisse-nous écouter. Le pis qu'on puisse nous faire, c'est de nous prier de nous lever, et d'ailleurs le surveillant n'est pas là.

— Il est allé fumer sa pipe dans sa chambre, reprit une autre voix.

— L'histoire, l'histoire! cria-t-on de toutes parts.

LXIV

Je restai debout, appuyé contre un acacia, et j'écoutai l'histoire, comme les autres. J'étais très mal à mon aise le long de mon acacia, d'autant plus mal que j'avais le soleil en plein visage, et que des caravanes de fourmis passaient sans façon du tronc de l'arbre sur toute ma personne.

Si j'avais osé, je me serais esquivé; mais, malgré ma mauvaise humeur qui me poussait à le faire, je sentais que ce serait une grossièreté gratuite à l'adresse du nouveau, et une rupture éclatante avec toute la classe, si toutefois la classe daignait s'apercevoir de mon absence.

Plusieurs fois je fus sur le point de m'asseoir par terre, comme mes camarades, mais l'orgueil me retint; je ne voulais pas m'humilier dans la poussière aux pieds de la nouvelle idole.

Je souffrais cruellement dans mon corps et dans mon esprit. Des pensées amères m'envahirent. J'aurais donné tout au monde pour trouver que le nouveau était déplaisant et racontait mal.

Mais non! il était charmant, sans prétention, et il racontait avec une verve précoce et un entrain tout parisien. On voyait qu'il avait vécu avec des personnes intelligentes, et qu'il avait pris de bonne heure l'habitude de la parole.

Tout à coup, comme je l'écoutais parler, une crainte horrible me saisit : — Il doit être plus fort que nous tous, me dis-je avec un mouvement de jalousie ; il me prendra tout, tout! et je n'aurai même plus la consolation d'être le premier de la classe.

A la récréation de quatre heures, mon cousin Louis vint me voir au parloir.

— Il y a quelque chose qui ne va pas! me dit-il d'un air inquiet.

Je lui contai ma disgrâce ; comme tout avocat qui plaide

une cause, j'exagérai les torts de la partie adverse et j'exaltai mes propres mérites.

Louis me regarda d'abord d'un air soucieux; mais presque aussitôt sa figure s'éclaircit :

— Ceux qui parlent le mieux, me dit-il, ne sont pas toujours les plus savants. Attends, pour te désespérer, de l'avoir vu à l'œuvre. D'ailleurs, s'il est le premier, tu seras bien le second. Moi, j'étais toujours dans les derniers, est-ce que je m'en porte plus mal?

Je ne pus m'empêcher de rire; il eût été difficile, en effet, à une créature humaine, de se mieux porter que mon cousin Louis.

— Et puis, reprit-il, ce n'est toujours pas cela qui t'empêchera d'être bachelier, n'est-ce pas? Alors ne te fais pas de mauvais sang, et laisse couler l'eau sous le pont. Qui vivra verra! *La suite à une prochaine livraison.*

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

Suite. — Voy. p. 67, 123, 157.

COSTUMES MILITAIRES PENDANT LA RÉVOLUTION.

Suite.

L'artillerie reçut un uniforme bleu à revers rouges, des guêtres blanches, un chapeau à cocarde; les compagnies



Costume militaire. — Un Hussard. — Dessin de C. Vernet, gravure de Duplessi-Bertaux.

d'ouvriers, un uniforme bleu à revers bleu de ciel. Le casque fut la coiffure de l'artillerie à cheval, qui fut créée, à l'imitation de celle de l'armée prussienne, par décret du 17 avril 1792.

En 1795, elle échangea le casque contre le colback que portaient déjà les carabiniers, les chasseurs à cheval et les hussards. Dans ce dernier corps, il y eut autant d'uniformes de couleurs différentes que de régiments; en 1793, Dumouriez créa les « hussards de la mort », dont le costume noir orné de ganses blanches, les têtes de mort qui décoraient leur schabraque et les housses de cheval, répondaient complètement à leur dénomination.

Les culottes furent, dans toutes les armes, de couleur blanche; et si, dans quelques moments difficiles, faute de drap, les troupes reçurent de simples pantalons de fantaisie, ce ne fut que par exception, et l'on revint toujours à la culotte. Les gendarmes de la Convention, pour se distinguer des autres corps, la portèrent jaune, couleur qu'affectèrent aussi leurs buffleteries.

Disons maintenant quelques mots des corps de volontaires. Ceux de Paris, qui, en 1793, formèrent un corps de douze mille hommes créé pour combattre l'insurrection de Vendée, et que les royalistes qualifièrent de « héros de 500 livres » à cause de la prime offerte à chaque engagé, reçurent un habit couleur puce à revers chamois; ils portaient des bottes par-dessus un pantalon de même cou-

leur à bande verte et blanche ; un casque à chenille, orné d'une aigrette, complétait leur costume. Le même uniforme fut adopté par les volontaires de Santerre ; ils furent seulement distingués par les revers rouges de leurs habits. La légion de Westermann, formée en 1792 et supprimée en 1794, fut habillée en bleu clair et eut le chapeau pour coiffure.

Il y eut en 1793 bien d'autres corps francs, et ce furent ces compagnies de chasseurs qui généralisèrent l'usage du schako, lequel arriva à son complet épanouissement lors de l'expédition d'Égypte. Les hommes des régiments de « dromadaires » reçurent cette coiffure disgracieuse dont l'usage devint général avec l'empire. Ce fut aussi en Égypte que naquit le goût pour les uniformes chamarrés, dont Napoléon Ier sanctionna l'usage, ne faisant en cela que copier l'ancien régime.

Disons quelques mots d'une institution qui n'eut qu'une existence très éphémère : nous voulons parler de l'École militaire instituée par un décret du 13 prairial an 2. Les élèves étaient des jeunes gens de seize à dix-sept ans. Chaque district désigna six élèves ; Paris en fournit quatre-vingts pour sa part ; la moitié devaient être pris dans les villes, la moitié dans les campagnes. Ils formèrent trois bataillons qui, campés dans la plaine des Sablons, s'exercèrent aux manœuvres d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie.



Costumes militaires. — Dragons de l'expédition d'Égypte. — D'après un dessin de la collection Hennin, représentant la bataille de Nazareth.

L'institution était d'une utilité douteuse ; d'un goût plus discutable encore fut le costume grotesque dont on affubla les élèves. Il était dû au crayon du peintre David, dont l'imagination devait enfanter, sous le Directoire, des accoutrements officiels d'un effet si bizarre : c'était un mélange des styles les plus divers. Le bonnet à pompon tricolore et les chausses mi-parties réunissaient les suffrages des partisans du romantisme naissant ou à naître, en donnant aux élèves de l'école de Mars un air tant soit peu troubadour, tandis que la tunique écourtée et l'épée à la romaine qui pendait à leur flanc flattaient le goût des adorateurs de l'antiquité. Cette mascarade dura quatre mois.

La suite à une autre livraison.

SOUVENIRS D'UNE OCTOGÉNAIRE.

Voy. t. XLVII, 1879, p. 3, 14.

Lorsque, dans le cours d'une longue vie, on a rencontré de nobles caractères, n'est-ce pas un devoir de les sauver de l'oubli ?

Je voyais souvent dans ma jeunesse, et plus tard, un noble et beau vieillard, au teint frais, aux yeux bleus, à la physionomie aimable et bienveillante : c'était un compatriote de mon père, un Irlandais comme lui ; ils avaient tous deux fait campagne et servi dans la brigade irlandaise. Ses visites me semblaient toujours trop courtes, car il avait beaucoup lu, beaucoup vu. Un jour, ma mère lui dit :

— Général, dans l'histoire de la guerre de l'indépendance de l'Amérique, il est question d'un officier d'état-major nommé Lynch, qui, chargé de conduire une batterie au camp de l'armée française, s'embourba dans un marais. Était-ce un de vos parents?

— Hélas! répondit naïvement le vieillard, c'était *moi*. Je m'étais lancé à travers un pays inconnu, dans un chemin impraticable, mais direct; un marécage me barrait le chemin : je voulus le traverser, et j'y restai, moi, mes chevaux et mon canon. Heureusement qu'un détachement envoyé à ma rencontre me découvrit et m'en tira.

Le comte de Ségur raconte dans ses Mémoires que se rendant par mer de Porto-Cabello à Caracas, son canot était suivi d'un autre sur lequel se trouvaient M. Lynch et le comte Christiern de Deux-Ponts, colonel du régiment de ce nom.

« A l'aspect douteux d'une frégate qui venait sur nous, dit-il, nous jugeâmes prudent de serrer la côte pour l'éviter. Le canot qui nous suivait ne nous imita point : l'officier qui le commandait continua sa marche sans crainte, parce qu'il regardait la frégate comme amie. Il fut étrangement surpris lorsqu'un ou deux boulets invitèrent impérieusement nos pauvres compagnons à se rendre à bord du bâtiment de guerre.

» C'était une frégate anglaise, commandée par un jeune capitaine nommé Nelson, qui depuis ne devint que trop célèbre par la destruction de notre armée navale sur la côte d'Égypte et par d'autres éclatantes victoires. Mon ami Lynch, dans ce moment critique, était fort inquiet, parce que la loi anglaise punit de mort tous ceux qui, nés en Angleterre, sont pris portant les armes contre elle. Il pria donc le comte de Deux-Ponts de ne rien laisser échapper qui pût apprendre aux officiers de la frégate qu'il était né dans les Iles Britanniques.

» Nelson reçut les deux officiers avec tant de politesse, les traita si bien et leur fit faire si bonne chère, que, malgré leur chagrin, ils prirent le parti de se résigner de bonne grâce à leur sort. Or il arriva que, tenant table longtemps, et trouvant le vin bon, ils en goûtèrent un peu trop, espérant sans doute que ses fumées étourdiraient leur tristesse. La conversation s'anima, la gaieté devint communicative.

» Après divers propos, on parla de l'Angleterre et de Londres; Nelson fit, peut-être à dessein, une ou deux méprises sur quelques noms de rues et sur l'emplacement de quelques édifices; Lynch voulut le redresser; on discuta. Tout à coup Nelson, regardant son interlocuteur avec malice, lui dit :

» — Ce qui m'étonne, Monsieur, c'est que vous parlez anglais et que vous connaissez Londres tout aussi bien que moi.

» — Rien n'est moins étonnant, s'écria le comte de Deux-Ponts, un peu échauffé par le dîner, car mon ami est né à Londres.

» Lynch frémit; mais Nelson ne parut point avoir entendu ces paroles indiscrètes; il changea de conversation, continuant à faire à ses hôtes l'accueil le plus gracieux.

» Le lendemain, prenant à part ses deux prisonniers, il leur dit avec une rare obligeance :

» — Je conçois combien il est pénible pour le colonel d'un régiment, pour un officier d'état-major de l'armée française, de se voir, peut-être au moment d'une expédition, privés de leur liberté par un hasard imprévu. D'un autre côté, autant je me croirais honoré de vous avoir faits prisonniers à la suite d'un combat, autant il est peu flatteur pour mon amour-propre de m'être emparé d'un canot et de deux officiers qui se promenaient. Voici donc la résolution que j'ai prise : j'ai reçu l'ordre d'aller reconnaître, dans la rade de Porto-Cabello, votre escadre qui y est mouillée; je vais l'exécuter. Si l'on me donne chasse, et que ce soit le vaisseau *la Couronne* qu'on envoie à ma poursuite, je vous emmène avec moi sans perdre de temps, car ce vaisseau est si bon voilier que je ne pourrais lui échapper; tout autre m'inquiéterait peu; mais, dans ce dernier cas, je vous promets de laisser à votre disposition une petite bélandre espagnole que j'ai prise récemment, ainsi que deux matelots qui vous conduiront dans le port et vous rendront à vos drapeaux.

» Nelson tint parole; le comte de Deux-Ponts et Lynch descendirent tranquillement sur l'esquif espagnol et nous rejoignirent, à notre grande surprise comme à leur grande joie... »

« Je ne veux pas quitter mon ami Lynch sans raconter une anecdote qui donnera tout à la fois une idée de sa bravoure et de l'originalité de son caractère. Lynch, après avoir fait la guerre dans l'Inde, servit, avant d'être employé à l'armée de Rochambeau, sous les ordres du comte d'Estaing; il se distingua particulièrement au siège trop mémorable de Savannah. M. d'Estaing, dans le moment le plus critique de cette sanglante affaire, étant à la tête de la colonne de droite, charge Lynch de porter un ordre très urgent à la troisième colonne, celle de gauche. Les colonnes se trouvaient alors à portée de mitraille des retranchements ennemis; de part et d'autre on faisait un feu terrible. Lynch, au lieu de passer par le centre ou par la queue des colonnes, s'avance froidement au milieu d'une grêle de balles, de boulets, de mitraille, que les Français et les Anglais se lançaient mutuellement. En vain M. d'Estaing et ceux qui l'entouraient crient à Lynch de prendre une autre direction, il continue sa marche, exécute son ordre, et revient par le même chemin, c'est-à-dire sous une voûte de feu où l'on croyait à tous moments qu'il allait tomber en pièces.

» — Morbleu! lui dit le général en le voyant arriver sain et sauf, il faut que vous ayez le diable au corps! Pourquoi donc avoir pris ce chemin où vous deviez mille fois périr?

» — Parce que c'était le plus court, répondit Lynch.

» Après ce peu de mots, il alla tout aussi froidement se mêler au groupe le plus ardent de ceux qui montaient à l'assaut.

» Lynch fut depuis lieutenant-général; il commandait notre infanterie à la première bataille que nous livrâmes aux Prussiens sur les hauteurs de Valmy. »

En lisant ce passage, je me dis avec orgueil :

— C'était bien *lui!*

Mon père disait de son vieux camarade, que si ses traits de valeur étaient publics, il y avait dans sa vie bien d'autres traits de bonté, d'abnégation, de dévouement, non moins honorables, et qui n'avaient été connus que par l'indiscrétion de ceux qu'il avait obligés.

LA MORT.

Malheur au siècle qui ne comprend plus le don de la mort! L'homme abuse de la mort comme de tout le reste;

mais elle n'en est pas moins l'arme dernière du juste contre la tyrannie. C'est une loi du monde que ceux qui veulent mourir sont les maîtres de ceux qui veulent vivre. Tant qu'on craint de mourir, il n'y a rien à espérer de l'homme dans les grandes occasions. C'est le mépris de la mort qui fait le soldat, qui crée le citoyen, qui donne au magistrat sa toge, au prince sa sauvegarde dans les périls et sa majesté dans l'infortune. LACORDAIRE.

LES CARAVANES.

Voy., sur les Routes commerciales, p. 106, 161.

L'Asie et le nord de l'Afrique ont, dès la plus haute antiquité, été l'objet d'explorations mercantiles, faites par des associations de voyageurs auxquelles on a donné le nom de caravanes. Les voyages étaient périlleux par eux-mêmes, en dehors des attaques auxquelles ceux qui y prenaient part avaient souvent à résister. Les historiens, Pline surtout, nous ont parlé des *routes* suivies par les caravanes. Ce mot de *routes* est trompeur pour les personnes qui ne réfléchissent pas. Il représente dans leur esprit une série d'ouvrages d'art, ou tout au moins un tracé facile à reconnaître. Cependant il ne s'agit pas même ici d'un sentier frayé, reconnaissable d'une saison à l'autre.

Les vents, en déplaçant les sables du désert, enlevaient les traces que laissaient les voyageurs : elles disparaissaient comme s'efface le sillage d'un navire. Il y avait cependant des points de repère où des ouvrages de la main des hommes attestaient que c'était par là qu'il fallait marcher. Tels étaient les puits, les citernes, les abreuvoirs, où les voyageurs pouvaient se procurer de l'eau, ce rare trésor des déserts. Dans certaines contrées, on avait mieux encore. Cyrus, d'après Hérodote, aurait même disposé dans son empire des stations et des lieux de séjour où les voyageurs pouvaient s'arrêter.

A quelle époque a-t-on formé les premières caravanes? L'origine est bien vieille, car c'était une caravane que ces marchands ismaélites auxquels les fils de Jacob vendirent leur frère Joseph. Nous avons dit que le but des voyageurs avait été de se défendre contre les dangers de la route. Leur but, en se réunissant, avait donc été d'abord l'intention de faire une société de conserve pour se défendre les uns les autres contre les pirates du désert.

Si nous en jugeons d'après les pratiques suivies au moyen âge et maintenant encore, une caravane, troupe de gens armés, devait toujours être autorisée par le gouvernement du pays où elle se formait et par ceux des États qu'elle avait à traverser.

Le jour du départ était invariablement le même chaque année. On avait donc pris toutes les permissions voulues dès longtemps à l'avance, afin que rien ne retardât le voyage. Il était d'usage que l'on se réunît pour choisir les chefs de l'entreprise, qui devaient veiller aux soins matériels d'expéditions composées souvent de plusieurs milliers d'hommes. Le premier devoir des élus était de s'assurer le concours de guides recommandés par leur réputation de science et de sainteté.

L'expédition était à la fois religieuse, mercantile et militaire. Au jour fixé, la caravane se mettait en marche le soir, au moment où le soleil disparaissait à l'occident. Les guides marchaient en tête de la colonne, les yeux sur les étoiles, que les nuages ne voilent jamais dans ces pays de l'Orient. Bientôt on arrivait à des espaces où l'œil ne voyait qu'une plaine de sable, et malgré ce manque d'indications, malgré l'absence du jour, les guides marchaient toujours, échangeant des mots mystérieux, des signes cabalistiques, auxquels la foule des voyageurs prêtait un sens surnaturel. Les guides étaient révérés comme les représentants de la divinité, qui leur avait donné le savoir avec la sainteté. Ils conduisaient des gens qui se livraient entièrement à leur bonne foi et qui étaient sûrs d'arriver à des lieux aimés par les prophètes, fréquentés par les anges, où Dieu faisait entendre sa voix.

Cependant on n'oubliait pas un seul instant les périls du voyage. Une des règles les plus constantes de l'association était que tout retardataire, sain de corps ou malade, qui tombait sur la route et refusait de suivre, devait être impitoyablement mis à mort. Autrement les voleurs du désert auraient pu obtenir des renseignements sur la force de la caravane, la richesse de ses membres, la route qu'elle suivait.

La caravane s'arrêtait le matin, sitôt que la chaleur du jour devenait insupportable. On dressait les tentes; puis, cet abri obtenu, les voyageurs se livraient à leurs exercices religieux, après quoi ils préparaient leurs repas. Les chameaux, agenouillés, se reposaient en faisant porter sur la terre l'extrémité inférieure de leurs charges. Les autres animaux recevaient avec leur nourriture la portion d'eau qui leur était nécessaire. Le soir venu, les cérémonies religieuses recommençaient; les tentes étaient abattues et roulées, les chameaux étaient relevés, les cavaliers et les hommes à pied reprenaient leur poste, et l'on repartait, voyageant jusqu'au lendemain. C'était un bonheur que d'arriver à un endroit où il y avait de l'eau. Les animaux la flairaient de loin; les hommes s'apercevaient aussitôt de cette approche et se hâtaient eux-mêmes.

Et l'on marchait ainsi tout le temps du voyage, que l'on fût parti de Carthage, de Tyr, de Gaza, de Béryte ou de Trébizonde.

La caravane s'arrêtait parfois quelques jours : c'était quand elle arrivait en des lieux où elle devait en rencontrer une autre. La place de ces foires était ordinairement une oasis bien arrosée, où le palmier s'élançait dans les airs. S'il était coupable de s'arrêter dans la route, il était, au contraire, permis de demeurer dans une de ces stations, où s'élevaient des temples probablement fortifiés. Des villes importantes se formèrent ainsi, qui devinrent les capitales d'empires florissants, capables de lutter avec les plus formidables puissances. Aujourd'hui ces villes sont détruites, c'est tout au plus si l'on retrouve des ruines aux lieux où elles ont existé. Le sable recouvre en partie les débris des temples de Palmyre (1), que chantent les poètes en souvenir des malheurs de Zénobie; les caravanes s'y arrêtent encore, parce que le commerce intérieur du continent a besoin qu'elles marchent toujours, jusqu'au moment où les voies ferrées, sillonnant l'Afrique et l'Asie, auront fait tomber un genre de voyage aussi vieux que les plus anciennes légendes des peuples les plus anciens.

Un navire peut emporter dans ses flancs le blé, le vin, le minerai, la houille, en un mot ce que l'on désigne sous

(1) Voy. t. II, 1834, p. 140 et 141.

le nom de matières encombrantes. La caravane n'a que des objets de prix. Lorsque l'encens fumait sur l'autel des sacrifices des dieux de l'Olympe, les parfums de l'Orient étaient de la plus haute valeur; ils étaient, avec l'or, l'argent, les diamants, les perles, les pierres précieuses, les soieries, les tissus délicats, ce qui revenait avec les voyageurs. Eux, ils avaient emporté les objets fabriqués, parmi lesquels, malgré toutes les défenses, les armes tenaient la première place. Les esclaves étaient aussi un objet d'un grand commerce, dont l'importation et l'exportation donnaient de gros bénéfices.

Les négociants engagés dans le commerce des caravanes avaient à leur service tous les contrats du droit civil; il n'y aurait pas de témérité à affirmer qu'ils connaissaient et pratiquaient la société en nom collectif, et même la commandite. Le change fut très certainement connu des caravanes.

Les Européens qui ont voyagé en Égypte, par exemple, ont été témoins de l'enthousiasme que cause le passage d'une caravane. Ils ont admiré ces associations dans lesquelles, à côté de négociants avides de s'enrichir, se trouvent des pèlerins dont le seul but a été d'aller, à travers mille périls, visiter la Mecque, Médine et les autres villes saintes. La poésie a beaucoup de place dans les récits que l'on nous fait de l'aspect de ces voyageurs. La plupart sont misérables, n'ayant eu pour s'embarquer dans ces affaires que de vaines illusions. Et, il faut bien le dire, très peu d'entre les spéculateurs qui se mêlent aux pèlerins religieux ou chercheurs d'aventures réussissent à se créer une fortune.

Un jour Palmyre renaîtra pour être le centre d'un grand réseau de voies ferrées; alors les pèlerinages seront faciles, et l'on en fera moins. Il fut un temps où le voyage en Palestine était une entreprise qui demandait des années: l'Europe sortait de ses gonds et se précipitait vers l'Asie; aujourd'hui les bateaux à vapeur nous mèneraient et nous ramèneraient en quelques semaines de nos demeures vers Jérusalem; pour la plupart, nous restons chez nous.

La passion de faire des entreprises difficiles transporte les jeunes imaginations; quand il n'y a ni périls ni difficultés, nous devenons trop indifférents. (1)

LE FUCHSIA.

Le Fuchsia est une des plantes qui contribuent le plus à la décoration de nos jardins. L'élégance de son port, que la taille permet au jardinier de façonner à son gré, soit à haute tige, soit en quenouille, soit en buisson; l'abondance et l'éclat de ses fleurs, son aptitude à pousser et à fleurir à l'ombre contre un massif d'arbustes ou bien au pied d'un arbre, font de lui une des plus précieuses acquisitions de l'horticulture moderne.

Ce charmant arbrisseau a été découvert à la fin du dix-septième siècle par le père Plumier, religieux minime, dans la Nouvelle-Grenade, et il le dédia au botaniste allemand Fuchs sous la dénomination de *Fuchsia*. A l'exception de deux espèces originaires de la Nouvelle-Zélande, les autres appartiennent aux montagnes du Mexique, du Pérou et du Chili. Ces plantes habitent une zone comprise entre 1 000 et 3 000 mètres d'altitude.

(1) E. Malapert.

Chacun connaît la belle fleur du Fuchsia, retombant avec grâce au bout d'un long pédicule, et se détachant par ses vives couleurs au milieu de la verdure du feuillage; son calice coloré, tubuleux, se partageant en quatre lobés; sa corolle à quatre pétales formant une cloche, ou, si elle est double, se plissant comme une collerette à plusieurs rangs, et de laquelle sortent en faisceau, comme une frange, huit étamines et un long pistil; enfin, son joli fruit, semblable à une petite olive.

Il y a aujourd'hui plus de cinq cents variétés de Fuchsias, les unes rouges et bleues, les autres blanches, ou roses, ou d'un violet pâle, obtenues au moyen de semis ou par des croisements résultant de la fécondation artificielle. Une des variétés les plus récentes et les plus belles est le *Fuchsia Solferino*, à calice d'un carmin vif et à corolle d'un bleu violet, double, extrêmement pleine. Je ne crois pas qu'il y ait dans le monde végétal une fleur plus élégante de forme et plus riche de coloris.

Malheureusement, le Fuchsia ne supporte pas le froid de nos hivers. Il faut le rentrer en automne, et lui faire passer l'hiver dans une serre tempérée. Cependant, au bord de la mer, même sur les côtes de la Manche, depuis Cherbourg jusqu'à Brest, on voit des Fuchsias demeurer toute l'année

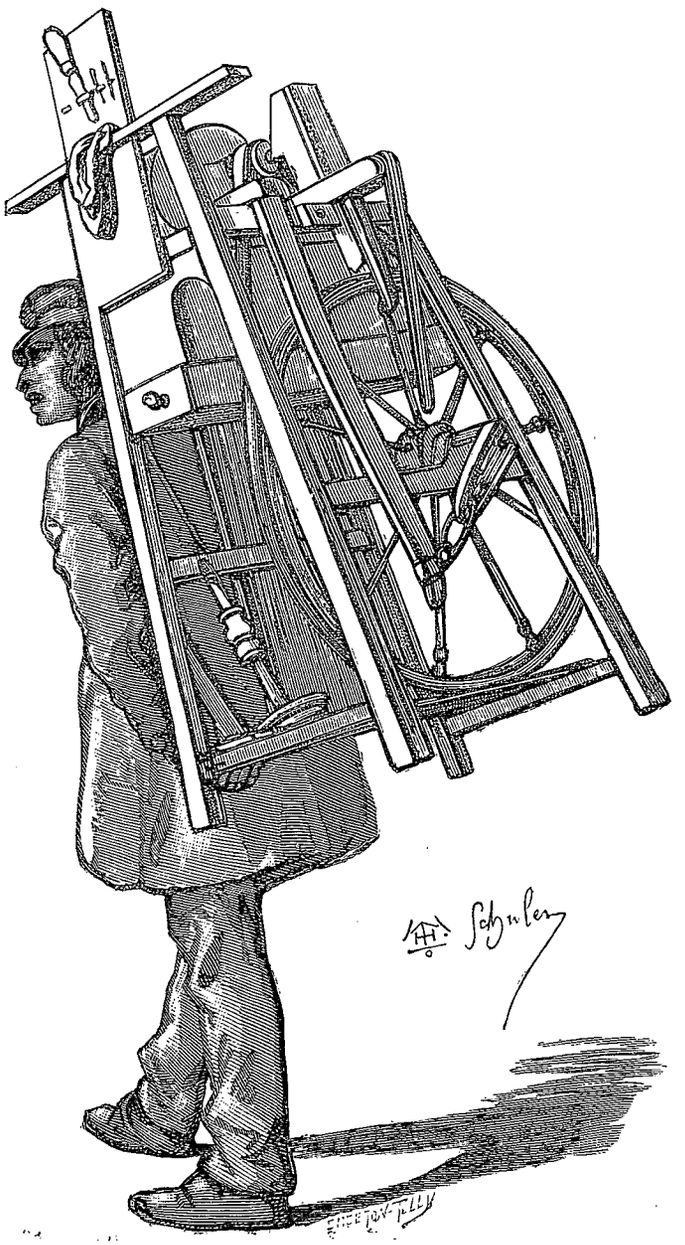


Une branche de Fuchsia.

en plein air, et garnir de leurs branches bien palissées des maisons de paysans depuis le sol jusqu'au toit.

Une chose que l'on ignore assez généralement et qu'il est bon de savoir, c'est qu'à Paris et dans nos régions du centre de la France, les Fuchsias peuvent être laissés en pleine terre, à la condition d'être recouverts d'une couche de paille ou de feuilles sèches. Les tiges, il est vrai, gèleront et périront, mais le plus souvent les souches enfouies sous terre résisteront, et, au retour du printemps, elles pousseront de nouvelles tiges qui fleuriront depuis le milieu de l'été jusqu'aux gelées.

LE ROMAN D'UN RÉMOULEUR.



Dans la rue. — Croquis inédit de Théophile Schuler (1).

I

Plusieurs fois, en rentrant chez moi, j'avais rencontré dans mon quartier un rémouleur dont la physionomie m'avait frappé. Il avait les joues creuses, les yeux battus et enfoncés, un air d'anxiété et d'angoisse. Même quand il semblait le plus préoccupé de son travail, il lançait à droite et à gauche des regards rapides et furtifs, comme s'il guettait quelqu'un.

Ayant pris l'habitude de le regarder en passant, je finis par me figurer que je l'avais rencontré quelque part Mais où et quand?

A force de réfléchir et de chercher dans mes vieux souvenirs, je me rappelai une visite que j'avais faite un jour dans une grande usine : c'était mon gagne-petit qui m'avait piloté. Si ce n'était pas lui, c'était quelqu'un qui lui ressemblait beaucoup, son frère peut-être. Si c'était lui, comment se faisait-il qu'il fût devenu de mécanicien gagne-petit? La chute était profond. Mais s'il avait l'air d'un homme qui plie sous le poids d'un grand chagrin, il n'avait cependant pas la physionomie d'un homme déchu et avili qui s'abandonne. Sa tenue, naturellement fort simple, était propre et soignée, et il y avait dans sa tristesse un certain air d'honnêteté et de dignité.

Malgré moi, j'étais préoccupé du mystère qui devait être au fond de la vie de cet homme. Est-il devenu trop faible, me demandais-je, pour les travaux auxquels il était employé? Mais non, rien qu'à le voir charger son attirail sur ses épaules, on sent qu'il est souple et vigoureux. A-t-il volé, commis quelque action déshonorante? C'est impossible, car sa physionomie respire l'honnêteté. Je me sentais

(1) Voy., sur Théophile Schuler, t. XLVII, 1879, p. 57. On remarquera, dans ce dessin, outre ses qualités principales, l'exactitude parfaite de tous les détails.

par moments si tenté de l'aborder et de lui demander, de but en blanc, pourquoi il avait quitté son usine, que je pris l'habitude de passer sur le trottoir opposé à celui sur lequel il se tenait, afin de ne point succomber à la tentation.

II

Un soir donc que je passais sur l'autre trottoir, je vis de loin mon gagne-petit jeter brusquement un couteau qu'il était en train de repasser. Il ne fit qu'un bond jusqu'au milieu de la chaussée, et je commençais à me demander à qui il en avait, lorsqu'un jeune garçon d'une quinzaine d'années, qui suivait tranquillement le trottoir en s'amusant à marcher sur le rebord, tourna la tête par hasard et aperçut le gagne-petit. Il poussa un cri de terreur, son pied glissa sur la fonte d'une gargouille, et il tomba sur un genou. Mais aussitôt il se releva et se mit à fuir de mon côté.

— Arrêtez-le! Pour l'amour du ciel, arrêtez-le! s'écria le gagne-petit.

Il y eut un moment de confusion parmi les passants, et le jeune garçon en profita pour gagner le coin d'une rue latérale.

Je le saisis au passage, pensant qu'il avait commis quelque méfait. Au lieu de se débattre, comme je m'y attendais, il se mit à trembler comme la feuille, et, tout en cachant sa figure avec ses deux bras, comme s'il craignait un mauvais coup, il disait d'une voix faible et indistincte :

— Il va me tuer, pour sûr, il va me tuer. Oh! Monsieur, empêchez-le de me tuer!

III

— Halte-là! dis-je au gagne-petit. Expliquez-vous, et surtout pas de voies de fait!

Je ne sais pas trop s'il aurait tenu compte de mes injonctions, car il paraissait hors de lui. Un sergent de ville qui faisait sa ronde le saisit par le bras et lui dit :

— Halte-là! n'avez-vous pas entendu ce que vous dit Monsieur? Expliquez-vous, et surtout pas de voies de fait!

— Des voies de fait! s'écria l'homme en regardant le sergent de ville d'un air effaré; mais vous ne savez donc pas que je suis son père, que je le cherche depuis deux ans, que je meurs de chagrin de l'avoir forcé à quitter la maison, et vous me dites : Pas de voies de fait!

— Père, ne me tue pas, murmura le jeune garçon.

Le sergent de ville, sans lâcher le bras de son prisonnier, promenait des regards soupçonneux du père au fils et du fils au père.

— Il a peur de vous, voilà un fait, dit-il enfin d'un ton sentencieux.

— Oui, oui, murmura le gagne-petit, il a peur de moi. Je comprends cela. Il croit que je suis encore ce que j'étais quand il s'est sauvé de la maison; il ne sait pas, vous comprenez, cet enfant, tout ce qui s'est passé depuis. Pierre, mon Pierre, n'aie plus peur de moi, et pardonne-moi!

Il s'était formé un attroupement. De mauvais drôles à figures patibulaires ricanaient et se disaient les uns aux autres :

— Rossera!

— Rossera pas!

IV

Le sergent de ville les pria d'aller voir plus loin s'il y était, et me regarda d'un air indécis.

Le jeune garçon avait relevé la tête et regardait son père avec surprise.

— C'est bien ton père? lui demanda le sergent de ville.

— Oui, Monsieur.

— As-tu encore peur de lui?

— N...on, Monsieur. Oh! non!

— Alors, arrangez-vous à l'amiable.

Le père prit son fils dans ses bras et se mit à sangloter. Et je l'entendais qui disait d'une voix entrecoupée :

— Pierre, pardonne-moi! Oh! je suis si heureux!

Les mauvais drôles de tout à l'heure recommençaient à ricaner et tournaient en ridicule l'émotion du pauvre gagne-petit. Les curieux, dispersés d'un côté par les efforts du sergent de ville, reformaient aussitôt de l'autre côté un rassemblement tumultueux.

Alors je poussai le père et le fils dans une crémerie dont la porte se trouvait derrière nous.

Un garçon en manches de chemise nous regarda d'un air étonné, car ce n'était pas encore l'heure où les habitués entrent dans les restaurants et les crémeries.

Je conduisis le gagne-petit et son fils dans la petite salle du fond, pour les mettre à l'abri de tous les regards indiscrets; ensuite, je fis appeler le commissionnaire du coin.

— Tenez, lui dis-je, vous voyez là-bas, sur l'autre trottoir, cette machine de rémouleur; allez me la chercher et apportez-la ici.

V

Quand le commissionnaire revint avec son attirail, le garçon prit un air de mauvaise humeur et déclara qu'on n'avait pas le droit d'encombrer la crémerie avec des « machines comme ça. »

Je lui mis quelque chose dans la main; aussitôt il prit un air aimable et aida le commissionnaire à transporter la « machine » dans la salle du fond.

Au bout d'un instant apparut à la porte la tête du gagne-petit; il avait les yeux rouges et le regard brillant.

— Vous avez pensé même à cela, me dit-il d'un air confus. Si ce n'était pas abuser de votre bonté, je vous prierais de venir par ici. Je n'ose pas me montrer avec une figure comme ça, et je voudrais pourtant bien vous remercier.

Je franchis le seuil de la seconde salle. Le père et le fils étaient assis côte à côte. Le père tenait le bras de son fils passé sous le sien et il lui caressait la main. Le jeune garçon le regardait d'un air étrange, avec des yeux où il y avait de la tendresse et un reste d'effroi.

Le père me dit :

— Je n'oublierai jamais ce que vous avez fait ce soir pour moi; sans vous, le pauvre petit m'échappait. Tenez, Monsieur, je ne suis pas un méchant homme au fond, et pourtant j'ai fait bien du mal. Quand la mère de cet enfant-là est morte, il était encore tout petit. Elle m'a recommandé en mourant de la remplacer auprès de lui, et pendant des années j'ai été un bon père. Mais un jour tout a changé. De faux amis m'ont entraîné au cabaret. J'ai le vin mauvais, et alors la vie est devenue un enfer pour le pauvre petit que vous voyez là.

Quand je revenais à la raison, je me maudissais pour ce que j'avais fait la veille, mais je recommençais le lendemain. Bref, l'enfant, poussé à bout, s'est sauvé. Alors je me suis adressé à la police, aux journaux; j'ai remué ciel et terre, sans pouvoir le retrouver. Je ne me suis pas

tenu pour battu, et je me suis dit : Puisque la police et les journaux n'y peuvent rien, tu passeras toute ta vie, s'il le faut, à le chercher. J'ai pensé un instant à me faire chanteur des rues, parce que les chanteurs des rues vont partout et entrent jusque dans les cours des maisons; mais je me suis dit que le métier de chanteur des rues est un métier d'infirme, déshonorant pour un homme qui peut travailler.

J'ai eu idée ensuite d'entrer dans la police; mais si la police pénètre partout, un homme de la police en particulier est attaché à un quartier; et puis... je n'avais pas la vocation.

Tout bien pesé, j'ai résolu de me faire rémouleur. Un rémouleur gagne honnêtement sa vie en travaillant; il va et vient sans qu'on s'inquiète de lui, tout en travaillant il voit passer le monde.

VI

Alors, j'ai quitté l'usine, en faisant le serment de ne plus boire de ma vie ni vin ni liqueurs fortes, et de mourir à la peine plutôt que de renoncer à chercher mon enfant. Je ne suis pas maladroit de mes mains, et j'ai toujours gagné de bonnes journées : aussi j'ai pu louer un logement décent, que j'ai rendu le plus gentil possible, avec l'idée que le petit s'y plairait, quand je l'aurais retrouvé. Tu verras, Pierre, que tu t'y plairas bien.

Pierre souriait en pleurant; ses regards n'exprimaient plus que la tendresse, sans aucun mélange d'effroi : le serment de son père l'avait complètement rassuré.

— Monsieur, reprit timidement le rémouleur, est-ce qu'il y a encore un rassemblement devant la porte?

— Non, seulement la salle de devant commence à se remplir. Garçon!

Le garçon accourut avec empressement.

— N'y a-t-il pas, lui demandai-je, une autre porte par où l'on puisse sortir d'ici sans traverser la première salle?

— Si, Monsieur, me répondit le garçon; seulement, il faut traverser la cuisine.

— Qu'à cela ne tienne, lui dis-je; nous traverserons volontiers la cuisine.

Et nous traversâmes la cuisine.

VII

Nous nous trouvâmes alors dans une petite rue silencieuse et tranquille.

— Monsieur, me dit le rémouleur, voulez-vous me permettre de vous serrer la main? Je suis trop hors de moi pour vous remercier convenablement; mais si vous voulez bien me donner votre adresse, j'irai vous voir avec Pierre.

— Ne perdez pas, lui dis-je, votre temps à me remercier. Rentrez chez vous avec votre enfant; vous devez avoir tant de choses à vous dire.

Comme je regardais encore le coin de rue où le père et le fils avaient disparu, le garçon, tout essoufflé, s'élança hors de la cuisine, et me tira de ma rêverie en me disant :

— Et la machine, Monsieur?

— Quelle machine?

— La machine du rémouleur. C'est encombrant, allez, et voilà justement le monde qui arrive.

— C'est vrai, lui dis-je, nous avions oublié la machine.

— Qu'est-ce qu'il faut en faire?

— Attendez. Oui, c'est cela. Je n'ai pas l'adresse du rémouleur, mais il a la mienne; je vais faire transporter la machine chez moi. Holà, commissionnaire!

Le commissionnaire, qui faisait un somme, étendu sur son crochet, se leva brusquement et s'approcha de moi, en portant la main à sa casquette.

Je lui dis ce qu'il avait à faire. Il entra à la suite du garçon et reparut avec la machine sur le dos.

— Suivez-moi, lui dis-je.

Soit qu'il fût naturellement facétieux, soit qu'il eût fait avant son somme une petite station chez le marchand de vin, il trouva plaisant de crier, tout en marchant : « A repasser couteaux, ciseaux, rasoirs! »

Je fus sur le point de me fâcher; mais il avait l'air si heureux d'avoir tant d'esprit que je me contentai de le laisser à quelque distance en arrière, afin de n'être pas pris pour son compère.

— Bonté divine! s'écria ma vieille Jeannette en nous voyant entrer, qu'est-ce que c'est que ça?

— Une machine très ingénieuse, lui dis-je, pour couper court à ses récriminations. Au moyen d'une pédale, que voici, on met en mouvement...

— Mais qu'est-ce que vous en voulez faire?

— Je veux en étudier le mécanisme.

— Mais où va-t-on la mettre?

— Dans la chambre d'ami.

VIII.

Quelques jours plus tard, l'ex-rémouleur vint me faire ce qu'il appelait sa visite de remerciement, en compagnie de son Pierre. Il avait trouvé à se placer, comme ajusteur, dans une usine importante. Pierre travaillait sous sa direction et suivait les cours d'une école du soir.

Je les conduisis à la chambre d'ami. L'ajusteur se mit à rire en voyant son ancien gagne-pain.

— C'est encore une bonté de votre part, me dit-il, d'avoir remisé ce meuble-là. J'ai passé, en venant, par la crémerie, et l'on m'a dit que je le trouverais chez vous.

— Que comptez-vous en faire?

— J'avais d'abord pensé à en faire une espèce de relique, qui me rappellerait mon temps d'épreuves et le serment que j'ai fait. Mais ce serment-là ne serait guère solide si j'avais besoin d'une brouette comme ça pour m'en souvenir. J'ai eu une seconde idée, et je la crois meilleure que la première.

— Puis-je la connaître?

— Je le crois bien. J'ai rencontré dans la rue un pauvre bonhomme de rémouleur qui travaille sur une vieille guimbarde de l'ancien temps, mal commode et tout usée. Celle-ci est presque neuve; en ma qualité de mécanicien, j'y ai fait quelques petits perfectionnements; le bonhomme aura moins de mal et gagnera plus d'argent.

— Vous êtes un brave homme.

LA POPULATION EN FRANCE (1).

L'*Annuaire statistique*, publié par le ministère de l'agriculture et du commerce en 1879, donne les renseignements suivants :

La population résidant en France (36 905 788 habitants en 1876) représente, par kilomètre carré, la moyenne de presque 70 habitants.

Les départements où la population spécifique est la plus forte sont : la Seine, 5 035 habitants par kilomètre carré; le Nord, 267 habitants par kilomètre carré; le Rhône, 253 habitants par kilomètre carré.

Les départements où la population spécifique est la plus faible sont : la Lozère, 27 habitants par kilomètre carré; les Hautes-Alpes, 21 habitants par kilomètre carré; les Basses-Alpes, 19 habitants par kilomètre carré.

Au point de vue de la nationalité, on trouve :

36 104 034 Français, y compris les 126 243 Alsaciens-Lorrains qui ont opté, et 34 510 étrangers naturalisés;

801 754 étrangers, Belges (près de 375 000), Italiens (plus de 165 000), Espagnols (62 500), Suisses (50 200), Allemands (près de 60 000, en majeure partie Alsaciens qui n'ont pas opté), Anglais (30 000), etc.

La division suivant l'état civil donne :

18 373 639 au sexe masculin;

18 532 149 au sexe féminin.

Sur le premier total, il y a 9 798 581 célibataires, dont 6 046 339 mineurs au-dessous de dix-huit ans; 7 588 929 mariés, 986 129 veufs.

Sur le second total, il y a 8 943 843 femmes célibataires, dont 4 943 867 non nubiles; 7 567 241 femmes mariées; 2 021 065 veuves.

Le classement par âge indique le maximum des vivants entre vingt et vingt-cinq ans (3 228 000). Ce maximum, qui est à peu près atteint dans les deux périodes quinquennales précédentes, descend dans celle de vingt-cinq à trente ans à 2 616 000, se maintient dans les 2 500 000 jusque vers quarante ans, s'abaisse à 2 000 000 dans la période quinquennale suivante, pour arriver à 230 000 entre quatre-vingts et quatre-vingt-cinq ans, et laisser 2 613 vieillards entre quatre-vingts-quinze et cent ans, 194 au delà de cent ans.

Le tableau des décès par âge et par sexe continue à prouver l'effroyable mortalité enfantine, contre laquelle la loi protectrice du premier âge a inauguré un système de précautions humaines, qui doit être poursuivi avec une scientifique persévérance.

Le nombre des filles qui ont de cinq à dix ans et de celles arrivées à l'âge de vingt ans est un peu supérieur au nombre des garçons. Entre soixante et soixante-cinq ans, le total des hommes vivants-dépasse assez notablement celui des femmes. Mais dans l'extrême vieillesse, la proportion entre les deux sexes paraît se retourner : il reste au-dessus de cent ans 146 femmes et 48 hommes.

En 1876, 62 733 jeunes filles s'étaient mariées avant vingt ans, et 112 052 de vingt à vingt-cinq ans. Le plus grand nombre des hommes s'étaient mariés de vingt-cinq à trente ans, 105 660; et de trente à trente-cinq ans, 49 871. — 5 367 femmes s'étaient mariées au-dessus de l'âge de cinquante ans, et 3 761 hommes au-dessus de soixante ans.

Paris mis à part, la population urbaine (12 millions) a 250 890 morts, et la rurale (25 millions) en a 522 378. Le mois où l'on meurt le plus est celui de janvier; ensuite viennent les mois d'août, mars, février, avril, mai, septembre.

La population urbaine a 75 036 mariages, et la rurale 194 956; les mois où l'on se marie le plus sont février et novembre, et ceux où l'on se marie le moins décembre et mars.

La population urbaine a 266 047 naissances, et la rurale 634 888; les mois où il y a le plus de naissances sont mars, février, janvier et mai.

DIVISION DES HABITANTS PAR PROFESSIONS.

La population totale, — d'un peu moins de 37 millions en chiffres ronds, — se subdivise en 12 millions d'habitants des villes et 25 millions d'habitants des campagnes.

Étant éliminés du total général les 860 590 individus (soldats, marins, élèves des écoles, infirmes et malades, prisonniers, religieux non enseignants), le total d'un peu plus de 36 millions de participants pleinement à la vie sociale comprend, au point de vue des moyens d'existence et des professions :

210 200 personnes sans profession connue;

71 300 vagabonds et mendiants;

2 151 900 rentiers (y compris les 195 000 pensionnés de l'État);

1 531 400 personnes exerçant des professions libérales ou en vivant;

3 837 200 personnes exerçant le commerce, le transport et la navigation, ou vivant de leurs produits;

9 274 500 personnes exerçant l'industrie ou en vivant (6 millions dans la petite industrie, 3 dans l'industrie minière, usinière et manufacturière);

18 968 600 personnes exerçant l'agriculture ou en vivant (dont 10 millions et demi de propriétaires de leurs terres; près de 6 millions fermiers, métayers, colons sur la terre d'autrui; 2 millions et demi de spécialistes agricoles, y compris les vignerons).

Si l'on entre dans le détail de chacune des grandes branches de la production nationale, on voit :

Que 4 millions de propriétaires ou entrepreneurs agricoles (dont 400 000 femmes) emploient : comme commis, 82 000 hommes et 54 000 femmes; comme ouvriers, 590 000 hommes et 378 000 femmes; comme journaliers, 922 000 hommes et 704 000 femmes; comme domestiques, 661 000 hommes et 663 000 femmes; et, d'autre part, que les familles soutenues par la propriété ou le travail agricole se composent de 3 800 000 personnes du sexe masculin et 7 200 000 du sexe féminin.

1 125 000 patrons industriels (dont 226 000 femmes) ont pour commis 143 000 hommes et 50 000 femmes; 1 555 000 ouvriers et 1 million d'ouvrières; 305 000 journaliers et 244 000 journalières; 78 000 domestiques mâles et 143 000 de l'autre sexe. — Les familles vivant de l'exploitation industrielle embrassent près de 1 600 000 êtres du sexe masculin et 3 millions du sexe féminin.

784 000 patrons dans le commerce et les transports (dont 221 000 femmes) ont 247 000 employés et 71 000 employées; 198 000 ouvriers et 140 000 hommes de peine; 56 000 ouvrières et 80 000 femmes de journée; 65 000 domestiques mâles et 188 000 cuisinières ou bonnes. — Ils font vivre des familles s'élevant à 661 000 garçons et 1 346 000 filles.

L'OISEAU-MOUCHE A COLLIER BLANC.

Cet oiseau-mouche n'est pas au nombre des membres les plus brillants de cette charmante famille. Le noir et le blanc sont ses seules couleurs. Chez le mâle, cependant, le

noir du dessus de la tête et du dos s'irise de reflets verdâtres et changeants. La couleur blanche forme deux larges taches sur la queue et un plastron sur la poitrine. Le bec est long, droit et noir. Les ailes, longues, étroites et aiguës, la queue étalée et relevée, donnent beaucoup d'élégance à la forme générale de cet oiseau.

Il construit, comme tous les colibris, un nid artistement tissé, composé à l'extérieur de racines et de mousse entrelacées et doublé intérieurement d'un moelleux lit de duvet. La femelle y pond deux œufs.

On peut voir le *Bourcieria torquata* dans la vitrine ronde qui se trouve au milieu de la galerie des oiseaux, au Muséum



Bourcieria torquata et son nid. — Dessin de Freeman.

de Paris, et qui, comme une volière, renferme une magnifique collection des merveilles ornithologiques particulières aux régions tropicales.

ÉTOILES QUI S'ÉLOIGNENT
ET ÉTOILES QUI S'APPROCHENT DE LA TERRE.

Fin. — Voy. p. 166.

Les études d'analyse spectrale, qui ont fait connaître le mouvement d'éloignement de Sirius, ont pu déjà être appliquées à quelques autres étoiles brillantes, et le résultat, comme on devait s'y attendre, a considérablement varié selon les astres observés. Certaines étoiles s'éloignent de nous avec une vitesse plus ou moins grande, tandis que d'autres s'en rapprochent. Parmi les étoiles qui ont montré des caractères d'éloignement, on remarque plusieurs de celles qui sont, comme Sirius, à l'opposite de notre mouvement de translation stellaire, telles que Procyon, Bételgeuse, Rigel. On peut nommer Procyon en première ligne, quoiqu'on n'ait pu encore déterminer la vitesse de son mouvement, parce qu'en examinant le sens de son mouvement propre annuel, on remarque qu'il est exactement dirigé vers la région de l'espace d'où nous venons, et que, selon toute probabilité, notre propre translation doit se réfléchir sur lui d'une manière frappante. Il ne serait pas étonnant que les futures recherches de M. Huggins missent en évidence, non seulement son mouvement d'éloignement, qu'il n'a encore présenté que comme douteux, mais encore une vitesse dans ce mouvement non inférieure à celle de Sirius.

Parmi les étoiles qui se rapprochent de nous, on remarque de même celles dont la situation est voisine de la région céleste vers laquelle nous nous dirigeons, comme Arcturus, Véga, α du Cygne. On devait également s'y at-

tendre. Mais cette double remarque n'influe en rien sur l'opinion que nous avons manifestée plus haut relativement au déplacement réel de toutes les étoiles dans l'immensité. On a constaté des mouvements d'éloignement ou de rapprochement dans tous les quartiers du ciel, aussi bien du côté d'Hercule que du côté opposé. L'influence de notre propre translation sur la perspective générale est sensible ; mais elle n'empêche pas tous les autres soleils de l'espace d'avoir, si l'on peut s'exprimer ainsi, leur personnalité, leur marche distincte, et leur destinée particulière.

De plus, les études du spectroscope ont confirmé celles de la lunette méridienne et du cercle mural, en montrant qu'il y a vraiment des mouvements propres communs à des groupes d'étoiles. Ainsi, nous avons remarqué, dans un article précédent, que parmi les sept étoiles de la Grande-Ourse, β, γ, δ, ε et ζ sont emportées dans un sens, tandis que α et η marchent dans un autre ; nous avons vu que le déplacement séculaire des cinq premières n'amène pas de modifications sensibles dans leur position relative, et que la déformation de la figure provient du mouvement contraire de α et η. Les dernières recherches de M. Huggins complètent ces remarques, en nous apprenant que les cinq étoiles dont il s'agit ont un *mouvement commun d'éloignement* de la Terre, tandis qu'au contraire α a un mouvement de rapprochement.

A la vérité, l'étoile η semblerait s'éloigner de nous, mais sa grande distance de α ne permet pas de la considérer comme rattachée à elle par des liens de parenté céleste.

Voici, du reste, les principales étoiles dont le mouvement d'éloignement ou de rapprochement a été constaté par la méthode exposée plus haut :

ÉTOILES QUI S'ÉLOIGNENT DE NOUS.

	Vitesse mesurée.
Sirius	34 kilomètres par seconde.
Bételgeuse	35 —
Rigel	24 —
Castor	40 —
Régulus	23 —
δ de la Grande-Ourse	30 —

Les étoiles β, γ, ε, ζ et η de la Grande-Ourse, β et δ du Lion, α de la Vierge, α de la Couronne, Procyon et la Chèvre, s'éloignent de la Terre comme les précédentes, mais leur vitesse n'a pas encore pu être mesurée.

ÉTOILES QUI S'APPROCHENT DE NOUS.

	Vitesse mesurée.
Arcturus	88 kilomètres par seconde.
Véga	80 —
α du Cygne	63 —
Pollux	79 —
α de la Grande-Ourse	85 —
α de l'Aigle	77 —

Les étoiles γ du Lion, ε du Bouvier, γ du Cygne, α de Pégase, α d'Andromède, s'approchent de la Terre comme les précédentes, mais leur vitesse n'a pas encore pu être mesurée.

On voit que de toutes ces étoiles, c'est Arcturus qui offre le mouvement le plus rapide. Cet astre se rapproche de nous avec une vitesse de 88 kilomètres par seconde, soit 1 900 000 lieues par jour, ou 693 millions de lieues par an. La vitesse de rapprochement de l'étoile α de la Grande-Ourse est de 85 kilomètres par seconde, celle de Véga de 80, etc.

Tous ces lointains soleils voguent dans l'espace, emportés par des vitesses inouïes, plus rapides encore que celle de la Terre, qui s'étend pourtant à 650 000 lieues par jour ou 27 500 lieues à l'heure. Soleils et systèmes, tous les atomes de l'univers sont ainsi emportés par le véritable *mouvement perpétuel*.

Il est difficile de songer à ces vérités astronomiques sans éprouver une émotion profonde, et comme un vertige de l'infini. Lorsque l'esprit méditatif essaye de se représenter ces mouvements séculaires de notre propre système, de Sirius et des autres étoiles auxquelles on a pu appliquer les mêmes mesures, il pénètre dans les profondeurs de l'immensité sans bornes, et subit, dès cette vie, comme un pressentiment de l'éternité.

C'est donner un vaste champ à ses sentiments et à ses pensées que de se servir d'un télescope.

Pour un prix relativement peu élevé, on possède un télescope qui permet de chercher et d'admirer les merveilles du ciel. M. le docteur Hoefer nous disait que la première fois qu'il vit nettement dans le champ de sa lunette une nébuleuse, il éprouva une des plus profondes émotions de sa vie. Tout en se procurant les plaisirs très élevés de l'astronomie, on peut rendre des services à la science, même comme simple particulier. (Voyez nos articles précédents sur ce même sujet.)

RAVAGES DES SAUTERELLES
DANS L'AMÉRIQUE DU NORD.

Les ravages causés par la sauterelle des montagnes Rocheuses (*Caloptenus spretus*) sont terribles. Ils furent tels dans le territoire ouest du Mississipi, pendant les années 1873-74-75-76, qu'un acte du Congrès créa une commission entomologique pour rechercher les moyens de lutter contre ce fléau des États-Unis, avec une subvention de 18 000 dollars (3 600 livres sterling) pour les dépenses de trois habiles entomologistes.

La commission divisa le pays infesté en trois régions : la permanente ou lieu de naissance, où l'espèce existe toujours ; la sous-permanente, où elle fait invasion et où elle reste pendant une période d'années ; et la temporaire, où l'invasion se fait accidentellement et où elle disparaît dans l'année.

La région permanente comprend le Montana, le Wyoming et une partie du Colorado (1).

La sous-permanente, le Dakota et les parties du Nebraska et du Colorado.

La région temporaire se trouve à l'est de la première.

La liste des années de sauterelles dans le Texas est formidable. En 1858, elles ont éclos par milliers, et si grande fut la destruction que les fermiers furent forcés de ressemer. En 1873, d'immenses nuées apparurent subitement pendant cinq jours, la nuée voyageait sur le cours du Rio-Grande. Le dommage fut immense. En 1876, des nuées immenses arrivèrent au Texas venant du nord et du nord-ouest, vers le milieu de septembre, mangeant les végétaux succulents ; les orangers et les arbres à coton souffrirent particulièrement.

(1) Est-il nécessaire de rappeler que toute personne qui veut s'instruire doit toujours posséder un bon atlas. Nous avons indiqué précédemment comment on peut s'en procurer un.

A Austin, la ligne du chemin de fer du centre du Texas fut tellement obstruée que la marche des trains fut souvent interrompue, et que l'on fut obligé de déblayer le chemin. L'étendue de cette invasion était de 200 milles en largeur sur 360 en longueur, ou 72 000 milles carrés.

En 1877, le dommage fait aux jardins dans le Texas fut estimé, approximativement, à 790 000 dollars ou 158 000 livres sterling.

Dans le Missouri, en 1875, vers la fin de mai, les pays non boisés de l'ouest étaient aussi nus qu'en hiver; on pouvait voyager des jours entiers et on trouvait tout ravagé; des comités de secours furent organisés.

Dans le Kansas en 1866, on dit que le soleil fut caché par le passage des sauterelles, et dans le comté de Brow les arbres furent dépouillés de leurs feuilles sur une distance de 12 milles, et les champs de blé furent littéralement détruits.

Dans l'Iowa, les sauterelles ont fait des trous dans les bâches des wagons et attaqué le cou et la gorge d'un soldat qui couchait dehors dans la prairie. En 1875, elles ont occasionné une perte considérable dans Council-Bluffs et deux autres comtés.

Le splendide État de Minnesota a été dévasté par elles; d'après la tradition indienne, elles ont pris possession de cet État pendant dix-sept ans; la vallée de la Rivière-Rouge fut dévastée en 1857; la jeune colonie ne sauva pas même la semence, et dans les années 1874 et 1876 la dévastation fut encore pire.

Dans le Dakota, les sauterelles pullulèrent en 1870, et 1874 fut une année bien marquée par la dévastation. Elles descendirent comme une tourmente de neige dans les derniers jours de juillet, et mangèrent tout ce qui était vert dans le côté sud du Dakota. En 1875, une nuée vint du Minnesota, infestant la région sur le parcours de la ligne du chemin de fer de Saint-Paul et de la ville de Sioux; c'était un nuage continu pendant plus de 1 000 milles de l'est à l'ouest et 500 milles du nord au sud. 1876 a été une mauvaise année pour le Dakota.

Dans le Montana, l'Idaho et le Wyoming, la présence de ces insectes est presque continuelle et le dommage qui en résulte est très sérieux.

Dans le Wyoming, en 1842, elles n'ont pas laissé un brin d'herbe; les buffles ont émigré immédiatement; les Indiens ont aussi abandonné le territoire pour ne pas mourir de faim. En 1874 et en 1875, le Colorado et l'Arkansas furent infestés par de grandes nuées. En 1876, les Nanchos furent affamés par ce fléau; cela arriva aussi en 1872-73-74-75.

Dans l'Utah, au Nouveau-Mexique et dans l'Arizona, dans la Nevada, dans l'Orégon et dans le territoire de Washington, les sauterelles ont été plusieurs fois très funestes, quoiqu'on dise que les sauterelles n'augmentent plus maintenant dans quelques parties de la Nevada et notamment dans le comté de Lincoln depuis 1870. Alors une grande nuée de sauterelles ayant déposé ses œufs dans une mesa sablonneuse, la chaleur étant à l'ombre de 116 degrés Fahrenheit et la terre étant à 160 degrés, les œufs coulèrent comme du plomb, et cette race de sauterelles n'a pas encore reparu.

Un pied de neige ne semble pas incommoder beaucoup les jeunes sauterelles.

L'ART CHEZ SOI.

ENCADREMENT DES DESSINS, GRAVURES ET PHOTOGRAPHIES.

Suite. — V. p. 143.

En donnant la manière de procéder pour faire de simples sous-verre, nous avons supposé que la gravure était sur un papier assez solide et assez résistant pour ne pas se plisser et pour pouvoir se tenir bien droit, ou que la photographie était collée sur une carte de bristol fort (1); il n'en est pas toujours ainsi.

Le sujet à encadrer manque souvent de marges, ou bien le papier en a été frippé et quelquefois même un peu cassé, ou bien il est trop mou et a besoin d'être tendu.

Dans ces deux derniers cas, il suffira simplement de le fixer en le collant *par les bords* sur le carton de fond; jamais il ne faut le coller en *plein*, sous peine d'aller à l'encontre du but que l'on se proposerait; en effet, il est rare que le carton de fond, sous l'influence de l'humidité occasionnée par la colle, et, par suite du *tirage* qu'opèrent sur lui en se séchant les marges repliées des bordures, ne se *gondole* pas un peu, c'est-à-dire ne bombe pas extérieurement, en se creusant, par conséquent, sous le verre, à l'intérieur : il en résulterait donc que la gravure collée en plein sur ce carton en suivrait le mouvement et produirait, ainsi encadrée, un effet désagréable; en outre, les rugosités du carton transparaîtraient et se reproduiraient sur le papier.

Il est donc préférable de tendre la gravure en la collant seulement sur les bords; pour cela, on commence, après l'avoir ébarbée et *dressée* ainsi que nous l'avons dit, à la grandeur que l'on veut donner au sous-verre, par la retourner sur un papier très propre; on la mouille légèrement en plein avec une éponge humide; puis on met de la colle un peu épaisse sur les bords; afin d'avoir une plus grande régularité et plus de propreté, on se sert d'une bande assez large de papier fort qui couvre la gravure ainsi retournée, en laissant dépasser seulement la partie qui doit recevoir la colle; on reprend avec précaution la gravure et on l'applique immédiatement sur le carton préalablement coupé de la même grandeur, et on frotte les bords avec un plioir; en séchant, elle se tend d'une façon bien plane, même si le carton se gondole; et si l'opération a été bien faite, ce qui, du reste, n'est pas difficile, les faux plis et les cassures disparaissent.

Dans le cas où la gravure aurait des marges plus grandes que celles que l'on veut donner à l'encadrement, il vaut mieux ne pas les couper; on les rabattra en les collant sur la face postérieure du carton, après avoir eu soin, au moyen de mesures prises exactement, d'indiquer par des points les endroits où les angles du carton doivent être ajustés, afin que le tout soit collé bien droit. Là encore la gravure doit être mouillée en plein, afin de pouvoir se tendre en séchant; on n'encolle les marges qu'après avoir posé le carton sur la gravure, dont on coupe les angles ainsi que nous l'avons expliqué au chapitre précédent à propos des bordures.

Il arrive très fréquemment que le papier de la gravure n'a pas été *encollé;* dans ce cas, la colle que l'on pose sur

(1) On appelle *carte bristol, carton bristol,* ou simplement *bristol,* une carte lisse, solide, plus ou moins épaisse et bien cylindrée; il y a du bristol de toutes couleurs.

les bords est vite absorbée, autant par le papier que par le carton ; elle se sèche immédiatement et ne prend pas : on remédiera à cet inconvénient en passant coup sur coup, et à quelques minutes de distance, sur les bords de la gravure plusieurs couches de colle; c'est seulement quand on l'a ainsi bien imbibée qu'on la pose sur le carton auquel on a fait subir un encollage analogue.

Mais si le sujet à encadrer, gravure, dessin ou photographie, n'a pas de marges, il faut le coller, — après l'avoir préalablement *dressé*, avec un T ou une équerre, — sur une feuille de papier tendue elle-même sur le carton de fond. Il est donc nécessaire, avant d'aller plus loin, de tailler ce dernier à la grandeur voulue, c'est-à-dire celle que devra avoir l'encadrement. Pour déterminer exactement cette grandeur, voici comment on devra procéder :

Sur une feuille de papier ou sur un carton (fig. 1) dont deux côtés (A et B) sont parfaitement d'équerre, on trace dans l'angle formé par A et B la dimension exacte du des-

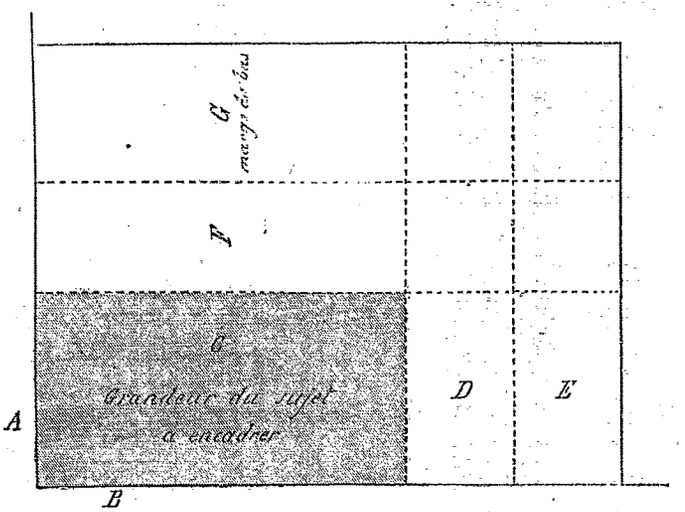


Fig. 1.

sin (C) ; puis, après avoir calculé, suivant les principes que nous avons énoncés, la grandeur à donner aux marges, on trace cette grandeur deux fois pour chacune des marges de côté (D et E) et une fois pour la marge du haut (F) ; on l'augmente ensuite d'un tiers pour celle du bas et on la trace (G) au-dessus de la marge F. Le point de réunion des lignes G et E donne la grandeur exacte à laquelle il faut couper le carton.

Quand le carton est coupé, on tend dessus une feuille de papier un peu fort, en procédant comme nous l'avons expliqué plus haut pour les gravures à trop grandes marges, c'est-à-dire en mouillant la feuille de papier et en en rabattant l'excédent sur la face postérieure du carton ; sur cette feuille bien séchée et bien tendue, on reporte, au moyen d'un compas, et on trace légèrement au crayon la largeur des marges sur chacun des côtés (fig. 2).

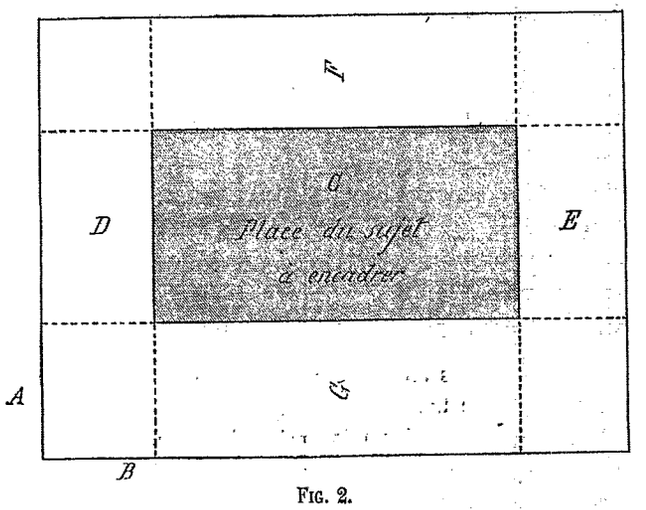


Fig. 2.

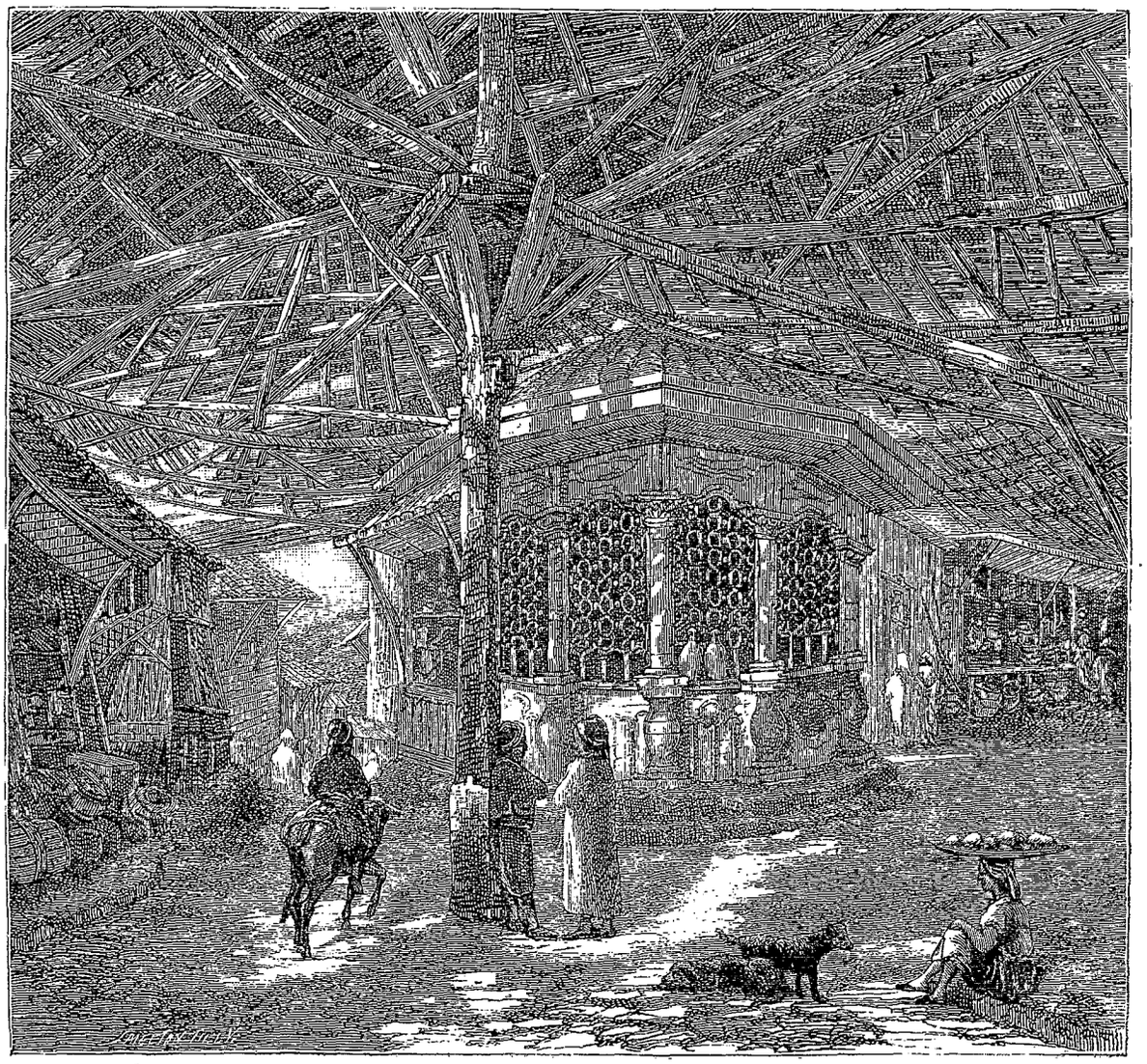
On obtient ainsi, au milieu, le tracé exact de la place que doit occuper le sujet ; suivant sa nature et son état, on peut l'y coller en plein, le tendre en le mouillant légèrement et en ne mettant de la colle que sur les bords, ou le coller simplement aux quatre angles s'il est sur une carte un peu épaisse ou sur un papier fort et bien uni.

Il faudra se rappeler la petite opération que nous venons d'indiquer (fig. 1 et 2) quand on voudra faire les *passe-partout* dont nous parlerons plus loin ; elle servira à tracer à l'envers de la feuille de bristol l'ouverture à enlever ; seulement, il sera nécessaire de faire le tracé d'un millimètre au moins plus étroit que la place occupée par le sujet, afin qu'il pose bien sur ce dernier et puisse le recouvrir sans en laisser voir les bords.

La suite à une autre livraison.

GALLIPOLI

(TURQUIE D'EUROPE).



Un coin du bazar de Gallipoli. — Dessin de de Drée.

Le bazar de Gallipoli, ville importante de la Turquie d'Europe, n'est plus qu'une ruine. On peut cependant y remarquer une jolie fontaine en marbre, qui témoigne de l'ancienne prospérité de la ville et contraste singulièrement avec ce qui l'entoure. On s'étonne qu'elle se soit conservée sous ces toits aux trois quarts effondrés, au travers desquels le soleil et la pluie font lentement leur œuvre de destruction. Quelque jour, il suffira d'une étincelle pour qu'en peu d'instants toutes ces constructions de bois vermoulu soient dévorées et qu'il ne reste plus que des cendres de ce qui fut anciennement le centre d'un assez grand commerce.

La ville de Gallipoli, sa situation, son double port, sont demeurés une relâche forcée pour tous les navires en destination de Constantinople, située à 212 kilomètres, et cependant de jour en jour elle dépérit. A ne voir d'abord que quelques-unes de ses maisons peintes de diverses couleurs et entourées de jardins, on admettrait volontiers qu'à l'origine elle a été bien nommée *Callipolis*, c'est-à-dire belle ville ; mais la malpropreté de ses rues étroites et tortueuses désenchante bien vite les regards du voyageur ; rien ne l'intéresse, sinon peut-être un reste d'activité industrielle. Les maroquins de Gallipoli sont encore estimés, et ses habitants exportent de la soie, des peaux, des laines, des grains ; ils n'en paraissent pas plus riches, et les bénéfices, quels qu'ils soient, ne profitent guère à l'embellissement ou seulement à l'entretien de la cité.

Du reste, ce délabrement séculaire est commun à presque toutes les villes turques. Le temps détruit ; l'homme ne relève ni ne répare les ruines.

Il semble qu'un souffle de mort ait passé sur le peuple turc. Il paraît n'avoir que de l'indifférence pour tout ce qui l'entoure : c'est surtout dans la partie européenne de l'empire que cet abandon volontaire est sensible. Faut-il en accuser seulement la religion musulmane, qui tend à immobiliser l'esprit de ceux qui la pratiquent ? On peut en douter. Il fut un temps où, quoique sous l'influence de la même religion, les peuples de l'Islam ont prouvé qu'ils pouvaient être actifs, industrieux et habiles. A l'égard de la Turquie européenne, ne pourrait-on pas plutôt expliquer

cette mortelle insouciance par la croyance généralement répandue parmi les Turcs qu'ils disparaîtront un jour de leurs États d'Europe pour être rejetés de l'autre côté du Bosphore, sur la côte d'Asie, considérée par eux comme leur vrai patrimoine?

Ce qui semble venir à l'appui de cette supposition, c'est la volonté absolue de tous les Turcs un peu aisés de faire transporter, après leur mort, leurs restes à Scutari, sur la rive asiatique (1).

EN AVANT.

Rien ne se meut pour se mouvoir, mais bien pour arriver. SAINT THOMAS D'AQUIN.

QUEL DOIT ÊTRE LE BUT DES INSTITUTIONS POLITIQUES,

PAR UN MORALISTE AMÉRICAIN (2).

Je regarde le monde comme un vaste champ d'action, destiné par le Créateur à perfectionner le caractère de l'homme. Les institutions politiques n'ont de valeur qu'autant qu'elles servent à développer et à améliorer notre nature. La richesse et la puissance sont des considérations secondaires, et sont loin de constituer la réelle grandeur d'un État.

Je rougis pour l'humanité quand je vois que *l'intérêt* est le seul lien qui attache les citoyens à leur patrie; que le pacte social n'a d'autre fondement et d'autre but que l'accumulation des richesses, et que ce qui décide de la prospérité d'une nation, c'est la cupidité de ses membres couronnée par le succès. Je voudrais voir le *patriotisme*, érigé à la hauteur d'un *principe moral*, ne plus avoir pour racine l'avidité des biens purement matériels. Je voudrais que les gouvernements se proposassent par-dessus tout d'éclairer les esprits et d'élever les cœurs.

LES ÉPREUVES D'ÉTIENNE.

Suite. — Voy. p. 186.

LXV

Dans son gros bon sens, mon cousin Louis avait deviné juste. Octave, le nouveau, avait beaucoup plus d'apparence que de fond. Je pus m'en convaincre à la première composition. Il eut une mauvaise place, ce qui, d'ailleurs, parut l'affecter médiocrement.

Quand il eut raconté toutes les histoires qu'il savait par cœur, et que toute la classe fut au courant de ses plaisanteries, le nombre de ses courtisans diminua peu à peu, au profit des parties de balle. Le Mouton lui-même retourna à son rhétoricien barbu.

Un matin, Octave me passa son bras autour des épaules et me dit en confidence :

— Au fond, il n'y a dans cette classe que toi et moi qui soyons intelligents.

Je rougis de plaisir.

— Seulement, ajouta-t-il, moi je suis un paresseux intelligent, et toi un travailleur intelligent; mais les autres! Le Mouton, par exemple, est une huître...

— Peut-on être à la fois un mouton et une huître? lui demandai-je en riant.

— Parfaitement, me répondit-il avec aplomb. On peut être un mouton quant au profil, et une huître quant à l'intellect. Je connais des traits de lui...

Et il me raconta ces traits avec tant de verve que je ne songeai pas un seul instant à lui faire observer qu'il parlait d'un de ses amis.

Toute la classe y passa... C'était pour moi une si éclatante revanche des dédains et de l'ingratitude de mes anciens obligés, que je donnais, moi aussi, un bon coup de patte à chaque personnage dont il traçait le portrait. Je sentais vaguement que je faisais mal; mais quelque chose me poussait à tirer vengeance de mes ingrats, et puis je n'étais pas fâché de montrer à Octave que moi aussi j'avais de l'esprit quand je voulais m'en donner la peine.

Après une semaine d'intimité, nous en vînmes aux confidences.

Octave m'avoua qu'il m'avait d'abord pris pour un « bœuf » et pour un cuistre. Je remerciai mentalement le Mouton, que je soupçonnai naturellement d'avoir donné de moi cette opinion à l'ami de sa famille.

Moi, je lui avouai à mon tour que je l'avais pris pour un « blagueur et pour un amuseur. »

— Bien jugé, dit-il en riant.

Et il reprit sérieusement :

— Je tâtais mon terrain; je voulais voir venir mon monde et le juger avant de me choisir un ami. Je n'ai trouvé que toi.

LXVI

Un beau jour, il me dit qu'il voulait être vaudevilliste comme son père.

— Tu le seras quand tu voudras! lui dis-je avec un mélange d'admiration et d'envie.

— Toi aussi, reprit-il en me regardant en face, tu le seras quand tu voudras. Tu as de l'esprit...

— Oh!

— Tu as de l'esprit, reprit-il avec insistance, et tu sais très bien observer les caractères des gens.

— Tu crois vraiment?...

— Je dois m'y connaître, n'est-ce pas?

— Oui, oui, tu t'y connais.

— Eh bien! il y a en toi l'étoffe d'un vaudevilliste.

Il fut convenu séance tenante que nous serions vaudevillistes tous les deux, et que nous ferions des pièces en collaboration.

Dès lors, nous fûmes inséparables, et notre collaboration commença aux dépens du petit monde qui nous entourait. Si nos maîtres, nos camarades et les gens que nous rencontrions dans le trajet de la pension au lycée, avaient pu se douter des rôles que nous leur infligions dans nos vaudevilles futurs, nous aurions été certainement lapidés.

Nous gardions pour nous le secret de nos observations; mais notre obstination à nous promener toujours ensemble, l'impatience avec laquelle nous écartions les importuns, finit par donner l'éveil. On nous observa, on nous épia, on fut choqué de nos dédains, on devina ou l'on surprit quelque chose de nos conversations, et le vide commença à se faire autour de nous.

(1) Voy. p. 57.

(2) Channing avait dix-huit ans quand il donna, dans une lettre familière, cette noble définition de la politique.

Je n'avais rien dit à mes parents de ma nouvelle vocation, sachant d'avance qu'ils ne l'approuveraient pas. Mon oncle avait avancé la lèvre inférieure d'une manière très significative le jour où j'avais déclaré en pleine table que mon meilleur ami était fils d'un vaudevilliste ; ma tante avait hoché la tête. et mes cousins avaient prononcé le mot de « bohême. »

LXVII

A la rentrée suivante, Octave quitta l'institution Louvert. La Société des gens de lettres lui avait accordé une bourse au lycée de Versailles.

J'étais déjà un grand garçon, puisque je venais d'entrer en seconde. Mais, si grand garçon que l'on soit, l'on ne se résigne pas facilement à vivre seul. Ayant perdu mon collaborateur, je fis quelques tentatives pour me rapprocher de mes anciens camarades.

Ils reçurent mes avances avec une froideur si visible et une défiance si marquée que, n'ayant plus rien à ménager, je leur dis très nettement leur fait, en toute circonstance. J'en fus réduit à faire ma société d'un rhétoricien que ses camarades avaient mis en quarantaine.

— Tu ne manges pas de bon cœur, tu dois avoir quelque chose, me dit ma tante d'un air inquiet, un jour de sortie.

— Mais, ma tante, je n'ai rien.

— Étienne, me dit sérieusement mon oncle, quand ta tante dit que tu dois avoir quelque chose, c'est que tu as quelque chose. Non seulement tu ne manges pas, mais encore tu es triste comme un bonnet de nuit.

Je voulus me défendre, mais mes deux cousins vinrent à la rescousse.

— Eh bien, dis-je en prenant subitement mon parti ; oui, j'ai quelque chose : je m'ennuie à la pension.

— Pourquoi donc cela, mon pauvre petit? me demanda ma tante.

— Parce que mon ami est parti, et que je suis seul.

— Eh bien, moi, je comprends cela, dit mon oncle en me saisissant la main, je ne pourrais pas vivre seul.

— A ton âge, reprit doucement ma tante, on se fait facilement des amis.

Je secouai tristement la tête en baissant les yeux ; mais je n'eus pas le courage d'avouer pourquoi je ne pouvais plus me faire de nouveaux amis.

On parla d'autre chose, et je parvins à secouer ma tristesse et ma préoccupation.

Vers la fin de l'année, je pris mon oncle à part, et je lui dis :

— Mon oncle, j'ai quelque chose de grave à vous dire.

— Dis vite, me répondit-il en me regardant avec inquiétude.

LXVIII

— Je ne puis plus rester à la pension Louvert ; j'y suis trop malheureux.

— C'est donc toujours la même chose?

— Oui, mon oncle, c'est toujours la même chose. Je n'ai pas d'amis et je ne puis pas en avoir.

— Pourquoi donc?

— Octave et moi, nous causions toujours ensemble au lieu de jouer avec les autres. Les autres ont été jaloux de notre amitié, et maintenant ils ne veulent plus me recevoir.

— Tu as essayé de te rapprocher d'eux?

— Oui, mon oncle, plusieurs fois, et chaque fois mes avances ont été reçues d'une façon si désobligeante que je ne puis plus me risquer à recevoir des affronts.

— Non, tu ne le peux plus! s'écria mon oncle avec chaleur ; non! le fils de ton père, non! le neveu de ta tante, ne doit pas s'exposer à un affront. Ils sont donc bien difficiles ces jeunes messieurs de l'institution Louvert?

— Ils sont jaloux, repris-je en rougissant.

Je rougissais, parce que je sentais bien que je ne disais pas l'exacte vérité.

— J'aime mieux cela ; j'aime mieux les voir jaloux que méprisants. C'est-à-dire, entendons-nous, j'aimerais mieux qu'ils ne fussent ni jaloux ni méprisants. Bref, tu te déplais dans leur boîte, et tu désires la quitter.

— Oui, mon oncle.

— J'en parlerai à ta tante.

Je ne sais pas ce qui se passa entre mon oncle et ma tante, puisque l'entrevue n'eut pas lieu en ma présence ; tout ce que je sais, c'est que mon oncle me dit qu'on ne me laisserait pas malgré moi à la pension Louvert ; il me demanda si j'avais quelque autre pension en vue.

— Je désirerais, lui dis-je, ne pas entrer dans une des pensions qui envoient leurs élèves au lycée Charlemagne.

— Pourquoi? me demanda-t-il d'un air surpris.

— Parce que je rencontrerais au lycée mes anciens camarades de la pension Louvert.

— Ah! oui! je comprends, dit-il d'un air indécis ; mais alors il faudrait aller dans un autre lycée.

— C'est ce que je désire, si toutefois vous n'y voyez pas d'inconvénient.

— J'en parlerai à ta tante.

Ma tante donna son consentement.

LXIX

Après avoir montré tant de chagrin du départ d'Octave, il eût été tout naturel de demander à le rejoindre au lycée de Versailles ; cependant je choisis le lycée Henri IV.

Mon âme était pour le moment dans un singulier état. J'étais très mécontent de moi-même ; mais comme il arrive rarement que l'on s'avoue franchement ces choses-là, je rejetais la faute un peu sur tout le monde, pour alléger mon propre fardeau.

Alors, comme autrefois, à l'époque où j'avais souhaité les ailes de la colombe pour m'envoler à l'institution Manceau, j'éprouvais le besoin de me séparer de tout mon passé et de recommencer une vie nouvelle.

Or, Octave appartenait à ce passé que je voulais absolument oublier, et même je l'accusais secrètement d'avoir contribué à me jeter dans les difficultés où je m'étais débattu toute une année. Nous avions échangé deux ou trois lettres, et notre correspondance était morte de sa belle mort. J'avais également cessé d'écrire à Frédéric Borel, et, tout en m'accusant moi-même d'ingratitude envers ses parents, je ne savais comment renouer des relations si longtemps interrompues.

Pendant de longs mois, j'avais à peine pensé à mon père ; un jour, que j'étais triste et que son souvenir m'était revenu, j'avais ouvert le pupitre où je conservais mes reliques : le dernier journal qu'il avait lu et la dernière image que j'avais coloriée sous ses yeux. D'habitude, la vue de ces deux objets me faisait verser des larmes. Cette fois-là, mes yeux restèrent secs. Je fus choqué moi-même

de cette insensibilité; et comme je demeurais plongé dans mes réflexions, toutes mes fautes passées s'élevèrent contre moi, et vinrent m'accuser au tribunal de ma propre conscience.

Mes manquements étaient si nombreux et de nature si différente que je ne pouvais, faute de conseils, ni les rattacher à un principe commun, ni prévoir, ni empêcher les rechutes. L'abbé Fortier, aumônier de la pension Louvert, qui était un homme expérimenté et bon, aurait pu me tirer d'embarras, s'il ne se fût trouvé embarrassé lui-même dans l'incohérence de mes confessions. Je lui disais mes fautes telles que je les voyais et non telles qu'elles étaient réellement, et comme j'avais l'esprit très mobile et l'imagination très vive, je me lançais chaque fois sur une nouvelle piste: il y perdait son latin. Ce qu'il voyait à combattre en moi, c'était l'égoïsme et l'orgueil. Je combattais de mon mieux, du moins à ce que je croyais, l'égoïsme et l'orgueil, et mon âme restait triste et pesante.

Alors, de désespoir, je prenais tous mes péchés en bloc, et je les jetais derrière moi dans l'abîme du passé, persuadé de bonne foi que ma vie nouvelle serait facile et sereine.

La suite à la prochaine livraison.

AU BORD DE LA MER.

LETTRE D'UN JEUNE MALADE A SA FAMILLE.

(Extrait d'une correspondance privée.)

OFFRANVILLE.

Comment vous portez-vous?... Voici dix grands jours que je n'ai point entendu parler de vous, cela me semble bien long, à moi qui suis tout seul ici à me promener matin et soir aux bords de la mer, sans pouvoir m'arracher de ce spectacle, qui dispose d'ailleurs à l'isolement. Je comprends maintenant pourquoi Albert Durer a donné la mer pour fond à sa gravure de la *Mélancolie*, et ce n'est qu'ici que j'ai senti tout l'effet de ce lointain; j'apprends qu'il faut de l'expérience pour bien pénétrer dans les œuvres de ces grands artistes.

Pour le moment, je suis assis sur le penchant d'un coteau qui domine une vallée fort solitaire, arrosée par la Scie. Je viens de visiter l'église d'Offranville et d'admirer de jolis vitraux, qui m'ont fait entreprendre cette promenade. Ce matin, je fus surpris, en allant à la mer, de la trouver plus calme que ne l'est d'ordinaire notre lac, tandis qu'hier au soir j'avais été fouetté de la plus rude façon. La blanche vapeur qui enveloppait au loin les falaises annonçait une magnifique journée; on me parla des ombrages d'Offranville, je voulus vous y écrire.

Quant à mes vitraux, ce sont trois petites compositions de quelques pouces carrés qui occupent les meneaux supérieurs de la sacristie (le reste a été brisé). Saint Roch, sainte Anne montrant à lire à la Vierge, sainte Marguerite et le Dragon. Ce sont trois petits chefs-d'œuvre de dessin et de couleur, surtout sainte Marguerite, dont la robe bleue élégamment drapée tranche admirablement sur un manteau d'un rouge magnifique : j'ai pensé tout naturellement à un des tableaux de Raphaël, car c'est, à peu de chose près, la même composition. D'ailleurs, je ne vois aucun inconvénient à supposer que ce vitrail soit de quelque élève d'un de ces grands artistes italiens. Sur une autre fenêtre est peinte l'histoire d'Adam et Ève. Le Paradis terrestre est un charmant village de Normandie, l'Offranville du temps, peut-être. Ne serait-ce point là un charmant emblème de l'art italien se naturalisant en Normandie?

On arrive à Offranville par de vastes et majestueuses *passées* de hêtres, qui entourent des maisons de plaisance: c'est un riche bourg de 2 000 âmes, et dont l'église serait assez grande pour beaucoup de petites villes.

Mais voici venir des moutons auxquels il faut céder ma place. Je cause fort agréablement un quart d'heure avec le berger, paysan très confortablement vêtu et passablement éduqué. Il me questionne sur les chemins de fer, et m'apprend qu'à Offranville il y a des propriétés de cinq acres qui se louent 500 francs. Puis je descends à Saint-Aubin, village qui se trouve sur les bords de la rivière. Je vais voir, au pied d'un coteau qui abrite la vallée, une porte derrière laquelle jaillissent les sources qui alimentent les fontaines de Dieppe. Pour conduire ces eaux à Dieppe, il a fallu les faire passer sous le lit de la rivière de la Scie, et traverser une montagne qui a plus d'une lieue à sa base. Ces travaux, entrepris au seizième siècle, et achevés en moins de vingt-cinq ans, donnent plus que tout ce qu'on peut dire une idée de l'importance de Dieppe à cette époque et de l'habileté de ses ingénieurs. Il paraît que la voûte dans laquelle est creusé le canal est assez large pour que deux hommes puissent y passer de front. Après avoir enjambé un charmant petit ruisseau d'eau vive, j'entre dans l'église, où se trouve un monument du quatorzième siècle bien curieux dans son genre. C'est une croix sculptée adossée contre le mur qui s'élève au-dessus des fonts baptismaux : l'artiste a trouvé moyen de la découper à jour, et de l'entourer de charmantes guirlandes de feuilles et de fruits. Cela me donne du courage pour les deux lieues qui me restent à faire. Au lieu de prendre la grande route, j'aime mieux faire un peu plus de chemin et gagner Dieppe par ces sentiers ombragés de grands arbres qui donnent aux villages de Normandie l'aspect de bosquets : je biaise de côté par un très agréable chemin de traverse, et gagne bientôt le plateau qui domine Dieppe et la mer. L'air devient plus vif et la campagne moins ombragée; enfin j'arrive à quatre heures trois quarts, et vais prendre un second bain avant le dîner.

L'ARDÈCHE.

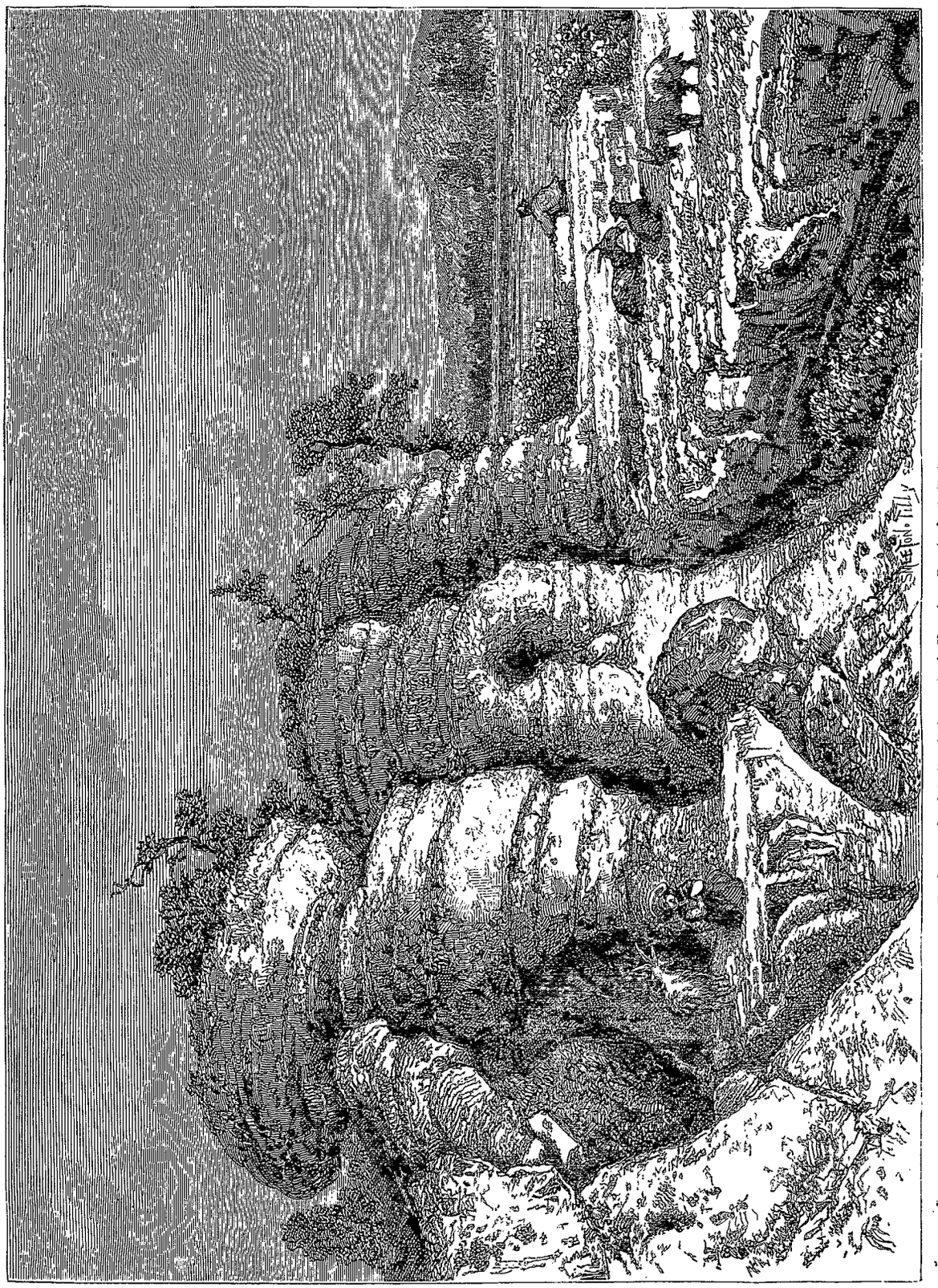
Le cours de l'Ardèche est compris tout entier dans le département auquel cette rivière donne son nom. Elle prend sa source dans les montagnes des Cévennes, tout près de celle de la Loire, et, se dirigeant en zigzag vers le sud-est, elle va jeter ses eaux dans le Rhône, qui les emporte impétueusement vers la Méditerranée. L'Ardèche ne coule pas doucement dans un lit de terre molle, entre des rives plates et gazonnées, bordées d'arbres et de prairies; elle suit un chemin tortueux, creusé dans un sol pierreux, volcanique, souvent encaissé dans de véritables falaises rocheuses, sur lesquelles poussent à peine çà et là quelques buissons rabougris et quelques maigres touffes d'herbes que viennent brouter les chèvres du voisinage.

Rien n'est plus frappant, plus pittoresque que ces bords de l'Ardèche. Ce sont, dans la partie supérieure de son cours, des colonnades basaltiques, des cirques qui semblent construits en larges pierres de taille superposées, des grottes aux voûtes profondes, et plus bas, dans la vallée inférieure,

des défilés sinueux, de sévères avenues granitiques dans lesquelles serpente une eau verte.

L'endroit le plus saisissant est celui où l'Ardèche passe sous une arche haute de trente mètres, large de cinquante-quatre d'une culée à l'autre, qui forme au-dessus d'elle un pont naturel, appelé le pont d'Arc, épais de treize mètres et en marbre grisâtre. Ce pont sert de passage pour aller des Cévennes au Vivarais. On ne trouve aux environs que des précipices infranchissables.

On s'explique cette montagne percée, ces roches déchirées, fouillées, usées, quand on sait que l'Ardèche, grossie par les pluies d'orage fréquentes dans les montagnes, est capable de monter tout à coup de vingt mètres au-dessus de son niveau ordinaire. Alors elle se précipite avec fureur hors de son lit, elle arrache des quartiers de roche, elle se répand au loin et entraîne des arbres, des chaumières, des bestiaux, qu'elle charrie en longue procession dans sa course fougueuse.



Rochers au bord de l'Ardèche, près de Vogué. — Dessin de J.-B. Laurens.

On a calculé que dans une de ces terribles inondations, — le 10 septembre 1857, — l'Ardèche, ainsi que deux au-

tres rivières moins importantes qu'elle, du même département, ont déversé dans le Rhône une masse totale de quatorze mille mètres cubes d'eau à la seconde : c'est plus que le Gange et l'Euphrate réunis n'en portent à la mer.

ESQUISSE D'UNE HISTOIRE DE LA GÉOGRAPHIE.

Suite. — Voy. p. 146.

Asie. — L'étude des livres religieux de l'Inde, ou des Védas, la connaissance du sanscrit, les investigations archéologiques, l'étude des races, enfin les nombreux voyages effectués depuis le commencement du siècle dans l'Inde, la Perse, l'Anatolie, le Caucase, ont renouvelé depuis cinquante ans la science historique. La parenté des peuples de l'Occident avec quelques-unes des grandes nations de l'Asie a été établie par la découverte d'affinités intimes dans les langues, les traditions légendaires, les mythes. La philologie comparée nous a révélé nos origines. Mais ces immenses résultats relèvent de l'histoire plutôt que de la géographie proprement dite. Le grand ouvrage de Franz Bopp, qui a posé les bases et formulé les règles de la science nouvelle (la philologie comparée), a commencé à paraître en 1833, et a été terminé en 1849.

L'écriture cunéiforme, ainsi nommée à cause de la forme de clou allongé ou de coin (*cuneus* en latin) que présentent les signes de cette écriture, dont on découvre des spécimens, sous forme d'inscriptions gravées sur des rochers, aux sites de l'ancienne Ecbatane, de Ninive et de Babylone ; l'écriture cunéiforme, disons-nous, ou des anciens Perses, est déchiffrée d'abord par Grotefend en 1802, puis simultanément par Eugène Burnouf et Christian Lassen, plus de trente années après Grotefend. Comme la lecture des hiéroglyphes et la création de la philologie comparée, le déchiffrement de l'écriture des anciens Perses témoigne de la merveilleuse pénétration de l'érudition contemporaine.

En même temps, les travaux d'un grand nombre d'explorateurs nous font pénétrer davantage dans la topographie de l'Asie occidentale : Inde, Perse, Caucase, Anatolie, etc. Toutefois leurs investigations profitent moins directement à la géographie physique qu'à l'archéologie, à l'ethnologie, à la géographie historique. Il n'en est pas de même sur d'autres points de l'Asie.

C'est depuis 1840 seulement que nous possédons des informations sur l'intérieur de l'immense péninsule d'Arabie. En 1819, il est vrai, le capitaine *Sadlier* l'avait traversée d'une côte à l'autre, du golfe Persique à la mer Rouge. En 1848, *A. Wallin*, un Finlandais, renouvelle sur une autre ligne, avec plus d'extension, la traversée complète de la péninsule, depuis le sud de la Syrie jusqu'au bas Euphrate.

Georges Palgrave coupe également l'Arabie de part en part du nord-ouest au sud-est, depuis la Syrie jusqu'à l'Omân (1862-63).

A ces explorations viennent s'ajouter les voyages de nos archéologues Arnaud (1843) et Joseph Halévy (1869), ceux du lieutenant Wellsted dans l'Omân et sur d'autres points du littoral arabe, de *E. Botta* dans le Yémen, de *Wrede* dans le Hadramaut, etc.

Dans la Palestine on constate l'énorme dépression de la mer Morte et de toute la vallée du Jourdain, au fond d'une véritable cuve de 393 mètres au-dessous du niveau général des mers ; trait physique qui était resté absolument inaperçu avant 1836, date de l'exploration de *H. Schubert*.

Des explorations suscitées ou favorisées par le gouvernement russe nous procurent des notions précises sur la configuration physique des hautes plaines de la Tartarie et des chaînes de montagnes de l'Asie centrale.

De leur côté, les entreprises des explorateurs anglais dans les contrées qui touchent aux frontières nord et nord-ouest de l'Inde nous permettent de nous former une idée plus juste du relief de l'Asie intérieure, où le Tibet forme une énorme intumescence dont l'Himalaya, avec ses pics gigantesques, est l'escarpement méridional ; trait physique d'autant plus frappant qu'au sud il confine immédiatement aux plaines basses du Gange.

La Caspienne, comme la mer Morte, nous offre le phénomène d'une dépression continentale formant un bassin fermé dont les eaux vont aboutir à un récipient final d'un niveau inférieur à celui des mers. Le chiffre précis de cette différence de niveau est établi pour la Caspienne en 1836 par une commission d'ingénieurs russes, l'année même où Schubert découvrait la dépression de la mer Morte. On trouva que la Caspienne est à 26 mètres au-dessous de la mer Noire.

Alexandre Castren, philologue finlandais, étudie de 1842 à 1849 les populations sibériennes (Ostiaks et Samoyèdes) depuis l'Oural et la mer Polaire jusqu'au Iénisséi et au Baïkal. Il recueille ainsi de riches matériaux sur tous les dialectes de ce rameau du tronc altaïque. M. *Radloff* a depuis continué, parmi les tribus de l'Altaï, les recherches de Castren.

L'expédition de M. *de Middendorf* s'est étendue, en 1843 et 1844, sur le nord et le sud-est de la région sibérienne. Depuis l'occupation du Turkestan et du territoire de l'Amour par les Russes, ces deux pays, naguère à peu près inconnus ou très incomplètement décrits, ont été visités par un grand nombre de voyageurs.

Les traités de commerce conclus entre l'Europe et les pays de l'extrême Asie, la Chine et le Japon, ont eu pour résultat de nous faire mieux connaître l'extrême Orient. Le Japon notamment a été peu à peu complètement ouvert à la suite du traité de 1854, provoqué ou plutôt imposé par le commodore américain Perry, et de la révolution sociale de 1868, qui a changé les conditions politiques du royaume. Il est aujourd'hui sillonné dans toutes les directions par de savants explorateurs russes, français, anglais, allemands.

L'Indo-Chine est une des contrées de l'extrême Orient qui doit le plus aux explorations contemporaines. L'acquisition du Pégou par l'Angleterre en 1852, à la suite d'une guerre contre les Birmans ; les tentatives répétées du commerce anglais pour s'ouvrir une route vers le sud-ouest de la Chine par le nord du Barmâ ; enfin la prise de possession par la France, en 1859, de la basse Cochinchine, ont profité à l'extension des connaissances sur une région jusque-là peu visitée. L'expédition française au Mékong en 1866 a donné toute une moisson de renseignements nouveaux sur le cours du grand fleuve et les contrées qu'il traverse. Le nom de *Francis Garnier* est resté attaché à cette expédition mémorable. Ajoutons que la plus ample description que l'on ait du royaume de Siam est due à un prélat français, l'évêque *Pallegoix* (1854).

Amérique. — L'étude des contrées des deux Amériques

date de notre siècle. A la suite de la cession de la Louisiane, vendue par Bonaparte aux États-Unis (1803), *Lewis* et *Clark* font, de 1804 à 1806, la reconnaissance du Missour (branche nord-ouest du Mississipi, et en réalité la tête du grand fleuve) jusqu'à ses sources; et, de l'autre côté des montagnes Rocheuses, ils explorent la branche principale de la Columbia jusqu'à l'océan Pacifique : cette branche du sud-est a gardé le nom de rivière Lewis. On eut ainsi la carte des deux bassins adossés qui forment l'immense région du nord-ouest.

De 1805 à 1807, le major *Montgomery Pike* parcourt les vastes territoires de la Louisiane, du Texas, et quelques parties du Nouveau-Mexique.

Une factorerie est établie en 1811, sous le nom d'Astoria, à l'embouchure même de la Columbia, pour le commerce des pelleteries; les relations de ce comptoir avec les indigènes ajoutèrent à nos informations sur les Peaux-Rouges.

Sous ce rapport, le voyage du prince *Maximilien de Wied-Neuwied* dans les contrées du nord-ouest américain, de 1832 à 1834, est d'une importance particulière.

Ces premières reconnaissances capitales sont suivies d'un nombre infini de voyages particuliers. A partir de 1850 commencent les explorations destinées à reconnaître la meilleure ligne à suivre pour le chemin de fer de l'Atlantique au Pacifique à travers les montagnes Rocheuses. La connaissance positive de la moitié occidentale des États-Unis, de l'ethnographie, du relief du sol, de la constitution géologique et des productions du pays, date de ces mémorables explorations.

Les travaux de construction de la ligne ont commencé en 1862; le chemin a été inauguré le 10 mai 1869. Cette année 1869 a vu s'accomplir également le percement de l'isthme de Suez, une autre entreprise colossale.

Le Canada a imité l'exemple des États-Unis en procédant à l'étude d'un chemin de fer entre les côtes du bas Canada et le Pacifique, à travers les provinces de l'ouest restées si longtemps le domaine exclusif des chasseurs de pelleteries. La colonisation a peu à peu atteint ces pays extrêmes, où se développe rapidement aujourd'hui le Manitoba.

Les travaux de l'expédition française de 1863, ses itinéraires, ses reconnaissances, ses relevés, sont les matériaux les plus importants et les moins incomplets que l'on ait rassemblés sur le Mexique avant les études de M. Garcia Cubas et de la Société géographique de Mexico.

Les Antilles sont une des régions les plus exactement figurées de l'Amérique. Les relevés hydrographiques qui donnent le pourtour des côtes sont ici, comme dans toutes les mers du globe, d'une exactitude rigoureuse. Il était aisé dès lors de remplir le cadre délimité que fournissait la marine.

Dans l'Amérique méridionale, le Chili est jusqu'à présent le seul état qui ait pu se gratifier d'une carte topographique à grande échelle comparable aux belles cartes européennes. Les travaux, commencés en 1848, ont été exécutés sous la direction d'un Français, M. Pissis. M. *C. Gay*, un autre Français, a écrit une description historique, économique et naturelle du Chili, ouvrage d'une importance exceptionnelle.

M. *Codazzi*, ingénieur italien, a levé, de 1828 à 1838, une partie de la Nouvelle-Grenade et du Venezuela; la république de l'Ecuador n'a que la carte construite, en 1858, par Villavicencio; le Pérou a l'atlas de *Mateo Paz Soldan*, divisé en départements. Pour le haut Pérou ou la Bolivie, la carte officielle est celle du colonel *Ondarza*, « levée et construite », dit le titre, de 1842 à 1859, mais qui n'est basée, en réalité, sur aucune opération géodésique. Les voyages du comte de *Castelnau*, qui a exploré l'intérieur du Brésil, de la Bolivie et du Pérou, de 1843 à 1848, et surtout les études de l'ingénieur hanovrien *Reck*, qui a séjourné en Bolivie de 1858 à 1862, nous ont donné des notions plus précises de ce pays.

L'atlas de la Confédération Argentine, par *Martin de Moussy*, a été dessiné d'après de nombreux itinéraires (1841 à 1853) croisés en diverses directions, d'après des renseignements recueillis et contrôlés, des plans partiels sans base scientifique, le tout appuyé sur de bons relevés hydrographiques pour les parties littorales et les grands fleuves. Mais une base d'ensemble fait défaut. L'astronomie et la géodésie seules peuvent la fournir. Dès lors, quelque estimables que soient ces travaux, on ne peut les recevoir qu'avec réserve comme représentant l'image vraie d'un pays, de son relief, et de ses particularités géographiques.

Le Brésil, dont l'immense étendue égale presque la grandeur de l'Europe, possède la carte chorographique du colonel *Jacob de Niemeyer* (1857), et l'atlas de *Mendès de Almeida* (1868). Diverses études de chemins de fer, en particulier celles de Keller pour le chemin de fer du haut Madeira, grande rivière bolivienne et brésilienne, les études hydrographiques de Liais sur le São Francisco (1865), etc., s'ajoutent à ces travaux d'ensemble; mais notre connaissance du Brésil est encore très approximative.

La région de l'Amazone est, de toutes les parties du Brésil, la mieux étudiée, la plus connue. Avant le milieu du dix-huitième siècle on eut de cette immense voie fluviale une connaissance exacte; en 1860, les ingénieurs en ont levé la carte depuis l'embouchure jusqu'à la frontière péruvienne. Une légion de savants voyageurs, géographes, ethnologues, naturalistes, y ont recueilli une riche moisson de renseignements. Citons les noms de *Spix* et *Martius*, de 1817 à 1820; de *F. Poppig*, en 1832; du comte de *Castelnau*, en 1847; d'*Alfred Wallace* et *W. Bates*, le premier en 1848 et 1849, le second de 1848 à 1859; de *Saint-Cricq*, dit *Paul Marcoy*, de 1848 à 1860; de *R. Chandless*, de 1861 à 1864; d'*Avé Lallemant*, en 1859; de *J. Orton*, en 1867 et 1873; d'*Agassiz*, en 1869; etc.

Les principaux affluents du grand fleuve ont été remontés très avant; les hydrographes péruviens en ont reconnu, de leur côté, les branches supérieures.

Les populations de l'Amérique méridionale ont été étudiées par un grand nombre de savants, tels qu'*Alcide d'Orbigny* (1839); *Martius*, qui a décrit particulièrement les tribus de l'Amazone; *Waitz*, dans son ouvrage sur les peuples incivilisés, etc.

La suite à une autre livraison.

LES RÊVES.

Voici l'heure du sommeil : éteignons la lumière; nous sommes à deux pas de la porte des rêves; elle s'ouvre, qui va sortir? Allons-nous être la proie de quelque laid ou terrible fantôme? Dieu nous préserve! Venez à nous, douces et aimables images; souriez, consolez-nous; et que grâce

à vous notre nuit soit aussi heureuse que nos plus heureux jours ! ACHMET.

UNE HEURE D'OUBLI.

CONTE.

Il y avait trois fils de roi qui étaient souvent ennuyés des choses de ce monde. Comme ils avaient chacun leur royaume à gouverner, les soucis les accablaient et les poursuivaient même dans leurs rêves, où ils voyaient des trésors vides, des sujets mécontents, des courtisans perfides. Obsédés par ces images, leur esprit n'était jamais paisible.

Un jour, comme ils étaient réunis tous les trois et se contaient leurs chagrins, le plus jeune dit :

— Ce qu'il y a de plus triste, c'est que, au milieu de ce qu'on appelle les plaisirs, et même dans notre sommeil, nos soucis nous soient toujours présents ; si je parvenais seulement à *oublier*, mais à oublier complètement, ne fût-ce qu'une heure de jour ou de nuit, je ne me plaindrais plus et je m'estimerais assez heureux.

— Sans doute, dirent les deux autres frères, une heure d'oubli, et nous supporterions aisément tous nos ennuis. Mais cette heure d'oubli, cette heure bénie, où la trouver?

Ils s'étaient à peine fait cette question, qu'une douce lumière descendit sur eux, et une fée apparut.

Elle était vêtue de blanc, et sur son front brillait une étoile ; son sourire était radieux, son regard profond et comme voilé. Il y avait en elle toute la majesté d'une déesse et toute la grâce d'une femme.

Elle s'avança vers les trois frères, et leur dit :

— J'ai entendu vos plaintes, et je suis venue vous soulager. Voici trois clefs d'or : chaque fois que vous sentirez les soucis vous venir, tournez la clef trois fois entre vos doigts, et vous serez transportés pour une heure dans mon royaume. Là, l'ennui, les chagrins, les tourments ordinaires de la vie, s'évanouiront aussitôt.

Elle disparut. Les trois frères, étonnés, prirent chacun une clef, et la firent tourner trois fois entre leurs doigts.

Aussitôt il s'éleva un doux chant d'une harmonie si caressante, d'un charme si pénétrant, que l'âme des trois frères fut soudain remplie d'une paix profonde et inexprimable. Il leur semblait entrevoir tout à coup un monde nouveau, un monde meilleur ; tout en eux se taisait pour écouter cette mélodie qui s'élevait pure, calme, consolatrice comme la voix des anges.

Le chant, peu à peu, devint plus fort, plus puissant ; des voix nouvelles s'ajoutèrent à la première, formant un concert enivrant qui entraînait les trois frères dans des régions mystérieuses. Ils fermaient les yeux, se sentant comme emportés sur un large fleuve d'harmonie, et des visions enchanteresses se révélaient à leurs âmes ravies. Tantôt la mélodie les berçait doucement, comme sur un lac d'azur, sous un ciel riant, dans un air embaumé des premières senteurs du printemps ; au loin, sur la rive, apparaissaient des palais de marbre et des jardins de roses. Puis le courant mélodieux devenait plus rapide ; un flot de sensations nouvelles débordait en eux ; des visions de grands bois, de montagnes, de villes aux gothiques cathédrales, se succédaient avec la rapidité de l'éclair. Insensiblement, le courant se ralentissait, la mélodie semblait mourir. Puis une note nouvelle s'y mêla : c'était une plainte, à la fois si douce et si navrante, que l'âme des trois frères en fut émue jusque dans ses profondeurs. Il leur semblait que toute l'angoisse, tout l'amour, toute la joie et toutes les douleurs de l'humanité étaient venus se réunir là, et avaient trouvé une voix, une expression, dans ce chant mélodieux et déchirant.

Enfin, les plaintes semblèrent s'évanouir, se dissoudre dans l'harmonie générale. Encore quelques notes larges, pleines, sonores, empreintes d'un calme majestueux, et le chant cessa.

Les trois frères écoutaient encore ; mais l'heure était écoulée. Ils se retrouvaient sur la terre, et avaient peine à se rappeler ce qui s'était passé avant leur rêve. Ouvrant les yeux, ils virent entre leurs mains les trois clefs d'or, et devant eux la fée qui les regardait souriante. Ils se jetèrent à ses pieds, ravis, éperdus.

— O toi, lui dirent-ils, qui nous as donné la clef de ton royaume enchanteur, dis-nous de quel puissant génie tu es la fille, ou de quel souverain de la terre tu descends ! Dis-nous ton nom, afin que nous t'adorions !

La fée leur tendit ses mains blanches :

— Relevez-vous, leur dit-elle ; je ne suis la fille d'aucun génie, ni d'aucun roi de la terre ; mais Dieu, dans un jour de compassion pour l'humanité, me fit naître d'un rayon de sa lumière divine, et je me nomme :

LA MUSIQUE !

OIE FERRÉE.

SCULPTURE A BEVERLEY.

Cette gravure reproduit une petite sculpture, œuvre d'un ancien artiste inconnu, qui fait partie des décorations de la cathédrale de Beverley, dans le Yorkshire. Jusqu'ici les archéologues anglais n'ont pas découvert la signification de



Oie ferrée.

cette satire en pierre. Si ce n'est pas une fantaisie du sculpteur, c'est probablement une allusion à quelque anecdote du temps. Quoi qu'il en puisse être, la composition est amusante, et a par elle-même une certaine valeur d'art. Quel voyage va-t-elle donc entreprendre, cette oie? S'agirait-il de quelque personnage important ou singulier contemporain dont le nom aurait prêté à l'équivoque?

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 18. — JULES CHARTON, Administrateur délégué et GÉRANT.

PIERRE BROUSSEL,

CONSEILLER AU PARLEMENT DE PARIS, SURNOMMÉ *LE PÈRE DU PEUPLE*.

1648.



Pierre Broussel, conseiller au Parlement de Paris. — D'après une gravure de Humbelot (1648).

Si l'histoire, à mesure que de nouvelles études l'éclairent mieux, abaisse certains renoms exagérés ou usurpés, en même temps elle en relève heureusement d'autres qui n'avaient pas été mis à leur juste rang. Nous disons heureusement, parce qu'il importe à l'honneur de l'humanité et à l'encouragement des générations futures que l'on fasse ressortir dans leur vraie lumière le plus possible de beaux caractères et de nobles exemples.

C'est ce qu'on vient de faire en démontrant, preuves en main, que Pierre Broussel, conseiller au Parlement de Paris au dix-septième siècle, n'a pas été apprécié jusqu'à ce jour comme il devait l'être par les auteurs de mémoires et les historiens.

Voici ce que l'on sait et dit communément de Pierre Broussel.

Pendant la lutte que le Parlement eut à soutenir, sous

la minorité de Louis XIV, contre le gouvernement d'Anne d'Autriche, que Mazarin avait rendu antipathique aux Parisiens, on emprisonna les conseillers Broussel et Blancménil. Il s'ensuivit une émeute, la journée des Barricades, et Anne d'Autriche fut obligée de rendre la liberté aux deux conseillers.

A ce propos, le cardinal de Retz dit dans ses Mémoires :

« Le bonhomme Broussel étoit vieilli dans la grand'chambre, avec plus de réputation d'intégrité que de capacité. »

Mme de Motteville, amie d'Anne d'Autriche, appelle Broussel « un pauvre petit homme », et fait sur lui cette étrange observation qu'il « n'avoit rien de recommandable que d'être entêté du bien public. » — Oh! le noble entêtement!

La plupart des chroniqueurs, et même des historiens, venant à la suite, n'ont guère protesté contre ces jugements contemporains.

Or, assez récemment, un de nos écrivains les plus érudits (1), ayant consulté beaucoup de documents particuliers, de mémoires écrits par des conseillers, et surtout un journal inédit qui se rapporte aux années 1648 et 1649 (2), en est arrivé à cette affirmation : Que Pierre Broussel était, non pas une espèce de bonhomme ou de Cassandre, mais un esprit supérieur, un orateur éminent, très apprécié et estimé par ses collègues, et assurément plus près du grand homme que Retz.

Pierre Broussel avait plus de soixante-dix ans lorsque la Fronde éclata. Il était entré au Parlement sous le règne de Henri IV, et comme on était assis, dans la grand'chambre, par ordre d'ancienneté, il siégeait le sixième. Le premier, ou doyen, nommé Crespin, était, selon la coutume, consulté le premier, et ne savait que dire; les quatre conseillers qui se levaient après lui ne parlaient guère mieux; c'était alors le tour de Broussel : il se levait, et tout le Parlement devenait attentif. Il opinait fortement et généreusement, disent les manuscrits, et sur toutes les questions politiques ses raisons doctes, puissantes, éloquentes, écoutées avec déférence, entraînaient presque toujours un vote de majorité.

Ayant le sentiment de la valeur de ses discours et de leur autorité, il ne se laissait intimider par personne. Il répondait à tout ce qu'on lui objectait, tandis qu'il parlait nettement, vigoureusement, et avec une rare présence d'esprit. Un jour de décembre 1648, le duc d'Orléans et le prince de Condé l'ayant souvent interrompu, il s'arrêta et dit : « Je croyois, Messieurs, avoir la liberté d'opiner; mais puisque, malgré mon droit, je suis sans cesse interrompu, il m'est impossible de continuer. » Et il se rassit. Le duc d'Orléans et le prince lui firent des excuses, et il reprit son discours.

On peut d'autant plus s'étonner des dédains de Mme de Motteville et de Retz, que la cour savait bien quelle était la haute valeur et l'influence de Broussel. Le 5 août 1648, le duc d'Orléans, l'ayant pris à part dans la sainte Chapelle, avait cherché à le séduire en lui offrant, au nom de la reine, après des louanges infinies sur son mérite, une place au conseil du roi, une pension considérable, et la survivance de sa charge de conseiller au Parlement pour son fils.

Broussel, voulant conserver son indépendance, refusa. Il était sans fortune. N'ayant ni biens personnels, ni pension, il habitait une pauvre maison sur le port Saint-Landry, en face de la place de Grève, et il n'avait pour serviteurs qu'une vieille servante et un petit laquais (1).

Ses courageuses harangues au Parlement contre l'arbitraire des ministres et le déréglement du pouvoir absolu n'étaient point ignorées. Il avait dit un jour : « Depuis vingt-cinq ans, on a élevé illégalement sur le peuple plus de deux cents millions, sans qu'un seul de ces édits ait été vérifié et enregistré. Il est temps de rentrer dans la règle et d'observer cet ordre public que tout impôt ne soit levé qu'après vérification du Parlement. C'est un conseil funeste, une entreprise périlleuse pour l'État, de s'écarter ainsi des formes et de violer la loi; car si les princes se dispensent de la règle, les peuples se dispenseront du respect et de l'obéissance. » (2)

On juge ce que de telles paroles devaient soulever de colère et de haine chez la régente et le premier ministre. Louis XIV n'avait guère alors que dix ans; mais on peut être assuré que le souvenir de tout ce qu'il avait vu d'irritation et entendu dire autour de lui contre ces essais d'opposition dans le Parlement, ne fut pas pour rien dans ses mépris du Parlement et ses excès despotiques.

Un fait montre bien en quelle estime le Parlement tenait Broussel. Le 21 août, comme il avait été délégué avec un de ses collègues vers le duc d'Orléans, on décida qu'on ajournerait pendant son absence toute délibération. Broussel protesta : « La compagnie, dit-il, ne devait pas, faute de deux membres, interrompre ses travaux. »

Le premier président, Mathieu Molé, lui répondit :

« Il est vrai, Monsieur, que deux hommes seulement nous manqueront, mais vous êtes l'un des deux. »

On voit que Broussel était bien loin de n'être, au sentiment de Mathieu Molé, qu'« un bonhomme » et « un pauvre bonhomme. » Pour les Parisiens, c'était un défenseur vénéré et puissant des droits du peuple.

La cour était exaspérée : elle voulut en finir avec cet homme, dont la popularité s'accroissait tous les jours et que rien ne pouvait corrompre. Le 26 août, des lettres de cachet furent expédiées contre Broussel et les présidents Charton et Blancmesnil. A peine la nouvelle de l'arrestation de Broussel se fut-elle répandue que toute la cité se souleva pour délivrer ce protecteur du peuple.

« Les voisins de Broussel poussent des clameurs; le peuple s'ameute, ferme les boutiques, tend les chaînes (3),

(1) M. Charles Aubertin, *l'Éloquence politique dans le Parlement de Paris*, d'après des documents inédits. 1881.

(2) *Débats du Parlement de Paris pendant la minorité de Louis XIV, ou Mémoires de ce qui se passa dans les Chambres*, par un conseiller qui entra en charge au commencement de la minorité et assista à toutes ces assemblées. (Section judiciaire des archives, sous la rubrique U 336.)

(1) Le conseiller Broussel était logé rue du Port-Saint-Landry, numéro 16..... (*Mémoires de Mathieu Molé*, édition de la Société de l'histoire de France, t. III, p. 250.)

La rue du Port-Saint-Landry, voisine de la petite église de Saint-Landry et de la rue de Glatigny, se trouvait à peu près sur l'emplacement des maisons faisant face à l'Hôtel de ville, entre la rue d'Arcole et celle des Chantres-Notre-Dame. (Voir le plan de Paris du seizième siècle, conservé à la Bibliothèque de Bâle et publié par la Société de l'histoire de Paris.)

(2) Le 14 juillet 1648, la cour, cédant à ces plaintes, déclara qu'à l'avenir aucuns deniers ne seraient levés sur le peuple sans due vérification.

(3) Dans toutes les villes, il y avait, depuis plusieurs siècles, aux rues principales, des chaînes toujours prêtes, et que l'on tendait lorsqu'on avait à se défendre.

et l'on refoule les gardes françaises ou suisses jusqu'aux abords du Palais-Royal en criant *Liberté !* et *Broussel !* De tous côtés s'élèvent des barricades (1); la milice bourgeoise reçoit des chefs de quartiers l'ordre de prendre les armes et s'unit avec le peuple. — « Les bourgeois, dit un manuscrit, demandoient Broussel d'aussi bon cœur que le crocheteur. — La nuit se passa en alarmes. »

L'insurrection avait pris des proportions formidables. Le chancelier Séguier, envoyé au Palais de justice pour calmer les membres du Parlement, faillit être tué. Tous les membres du Parlement réunis se rendirent au Palais-Royal pour demander la grâce des conseillers; Mathieu Molé et de Mesmes se mirent à genoux devant la reine, qui, quoiqu'elle eût dit que « plutôt que de libérer Broussel elle l'étranglerait de ses deux mains », dut enfin céder. Mais le peuple, voyant revenir les magistrats sans Broussel, les arrêta et les accabla d'injures et de menaces. Ce fut en cette occasion que Molé fit preuve d'une intrépidité et d'une fermeté qui en imposèrent assez à la multitude pour éviter les dernières violences; il ramena les membres du Parlement, à petits pas, au Palais de justice (2).

Le lendemain 28 août, Broussel, qu'on avait conduit à la prison de Madrid ou à Saint-Germain, fut ramené à Paris aux acclamations enthousiastes d'une foule innombrable. « Jamais triomphe de roi ou d'empereur romain n'a été plus grand », dit Mme de Motteville.

Broussel fit sa rentrée à Paris au bruit des salves de mousqueterie et au son des cloches.

« Les toits des maisons, les fenestres, les rues, ne pouvoient contenir le peuple; il fallut un temps infini pour que ce grand homme pût se rendre au palais au milieu d'une escorte de bourgeois considérables, armés pour lui faciliter le chemin. Chacun lui baisoit les mains et la robe; il faillit estre étouffé sous les embrassements.

» Le Parlement envoya au-devant de lui des huissiers, et vint le recevoir et le saluer à la porte de la grand'-chambre.

» M. le premier président le complimenta dans un discours qui conclut par ces mots :

« C'est un effet, Monsieur, de vos belles actions. »

Broussel répondit avec modestie.

« Rentré chez lui, il dut se montrer à la fenestre de sa maison, pour satisfaire au désir du quartier de la place de Grève et de l'Hostel de ville. Aussitôt qu'il parut, la rivière se couvrit de bateaux; c'étoit à qui lui rendroit hommage et lui porteroit sur la terre et sur l'eau des bénédictions. »

Bientôt on vit paraître beaucoup de portraits de Broussel sur cuivre ou sur bois : nous reproduisons l'un d'eux et nous indiquons plus loin quelques-uns des autres.

En 1649, le peuple s'étant emparé de la Bastille, Broussel fut nommé, à la demande du Parlement, gouverneur de cette forteresse. En 1652, on le nomma prévôt des marchands.

Il mourut à un âge très avancé, au commencement du règne de Louis XIV.

Il est regrettable que tous les discours de cet homme éminent n'aient pas été conservés. On peut du moins se faire une idée de son éloquence par celui dont M. Aubertin a retrouvé et cité une grande partie (1).

(1) Les représentations de barricades sont très rares. Nous en avons trouvé une où l'on voit celle du 27 août 1648, à la porte Saint-Antoine. (*Histoire de France*, par Bordier et Charton, t. II, p. 225.)

(2) Voy., sur Mathieu Molé, t. XXXV, 1867, p. 1. Nous avons donné son portrait.

PORTRAITS DE PIERRE BROUSSEL.

Voici les divers portraits de Broussel conservés dans la collection iconographique du cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale :

1° Un portrait in-folio. Broussel y est représenté de trois quarts à droite, dans une bordure ovale, ayant au bas ses armoiries sur un cartouche. La lettre est : MESSIRE PIERRE DE BROUSSEL, CONSEILLER DU ROY EN SES CONSEILZ D'ESTAT ET PRIVÉ, EN SA COUR DE PARLEMENT A PARIS ET GRANDE CHAMBRE D'ICELLE. *Agé de 74 ans.* (Sans nom de graveur.)

2° Un petit portrait in-8° provenant de la collection Bégon. Broussel y est représenté de trois quarts à droite, dans un ovale. Ses armoiries à l'angle gauche de la planche. La lettre est : PIERRE DE BROUSSEL, *conseiller du Roy en sa court de Parlement de Paris, aagé de 74 ans.* (Sans nom de graveur.)

3° Portrait in-8°. Broussel y est représenté de trois quarts à droite, dans une bordure ovale. Les armoiries sont à l'angle supérieur droit. Dans la bordure est gravé : PIERRE DE BROUSSEL, *conseiller du Roy en sa court de Parlement de Paris.* Au bas, quatre vers latins.

Le graveur est P. Van Lochon.

4° Copie médiocre du n° 2, faite au dix-huitième siècle. Les armes sont au bas au lieu d'être à l'angle gauche supérieur. La légende est : PIERRE DE BROUSSEL, *conseiller du Roy en sa cour de Parlement de Paris, aagé de 74 ans en 1654.*

5° Un portrait petit in-4°. Broussel y est représenté de trois quarts à droite, dans une bordure ovale. Sur un cartouche, au bas de l'ovale, est gravé : *Mre Pierre de Broussel, coner d'État et au Parlement de Paris en 1648, eut part dans les affaires sous la minorité de Louis 14, et il y fut arresté et en même temps elargi.*

Plus bas :

Se vend chez E. Desrochers, rue du Foin, près la rue S. Jacq.

Et enfin un quatrain au bas de la planche, ainsi conçu :

Le peuple, aussi bouillant qu'extrême,
Voyant de Broussel arrêté,
Força l'autorité suprême
A luy rendre la liberté.

6° Portrait in-4° provenant de la saisie sur les émigrés. Broussel est de trois quarts à gauche, dans un encadrement qui rappelle celui de l'ouvrage des plénipotentiaires de Munster par *Heince* et *Bignon* (est-il de ces graveurs?). A l'extrémité supérieure gauche, ses armoiries. Au bas, dans un cartouche : MAISTRE PIERRE DE BROUSSEL, *conseiller du Roy en ses conseils d'Estat et privé, en sa court de Parlement à Paris et grande chambre d'icelle. Aagé de 74 ans.* 1648.

7° Portrait en contre-partie des nos 2 et 4. Les armoiries sont en bas. Broussel est de trois quarts à gauche. La lettre est : *Pierre de Broussel, conseiller du Roy en sa cour de Parlement de Paris.*

8° Portrait in-folio. Broussel est de trois quarts à gauche, dans un ovale. Au bas, ses armes. La lettre est : PIERRE DE BROUSSEL, CONSEILLER DU ROY EN SA COUR DE PARLEMENT DE PARIS. *Avec privilège.* 1648. (C'est celui que reproduit notre gravure.)

8° *bis.* Autre état de la même planche. La différence est que devant *avec privilège* se trouve ainsi : *Aagé de 75 ans. Avec privilège.* 1648.

8° *ter.* Autre état. Un quatrain a été ajouté :

C'est un autre Caton, si ce n'est davantage,
Sur qui l'or et la peur n'eurent jamais pouvoir.

(1) Voy. la *Revue des Deux Mondes*, livraison du 1er mai 1880, p. 213 et suiv.

Il sauva le public, réduit au désespoir,
Et le public aussy le sauva du naufrage.

Et à gauche, extrémité inférieure : *Humbelot, sculp.*

L'original du portrait placé en tête de cet article est donc gravé par Humbelot.

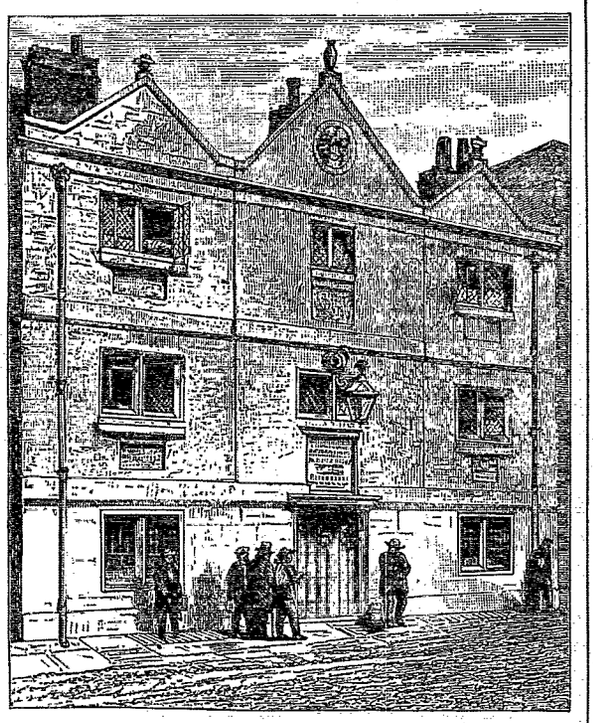
9° Planche in-folio, identique comme encadrement et lettre au n° 1. La tête a été changée. Broussel est alors de trois quarts à gauche. Il porte une barrette.

10° Planche populaire; portrait sur bois avec des vers de du Pelletier en deux sonnets. Broussel est de trois quarts à gauche dans le bois grossier, qui paraît être une copie du n° 7 (à moins que le n° 7 n'ait été fait d'après ce méchant bois de 1648, ce qui est peu probable). A gauche du portrait est imprimé : LE VRAY PORTRAICT DU PÈRE DU peuple. A droite : ET LE GRAND SUPPORT DE la France (*sic*). Aagé de 75 ans. Au bas du portrait, la même lettre qu'au n° 7. (Hennin, 39, p. 52.)

11° Portrait in-8°, dans une bordure ovale. Broussel y est représenté de trois quarts à gauche. Au bas est la lettre : PIERRE DE BROUSSEL, *conseiller du Roy en sa cour de Parlement de Paris. Aagé de 74 ans.* (Montcornet?)

LA MAISON DE CHARITÉ DE WATTS, A ROCHESTER.

Cette maison est située dans la grande rue de Rochester, ville du comté de Kent, voisine de Chatham. Au-dessus



La Maison de charité de Watts, à Rochester. — Asile de nuit pour les pauvres voyageurs.

de la porte d'entrée, on lit une ancienne inscription anglaise dont voici la traduction :

RICHARD WATTS, ESQ.,
PAR SON TESTAMENT, EN DATE DU 22 AOUT 1579,
A FONDÉ CETTE MAISON DE CHARITÉ
POUR SIX PAUVRES VOYAGEURS,
QUI, S'ILS NE SONT NI MALFAITEURS NI *PROCTORS*,
PEUVENT RECEVOIR GRATIS POUR UNE NUIT
LE LOGEMENT, LA NOURRITURE
ET CHACUN HUIT SOUS.

Le mot *proctors* a paru longtemps obscur et a donné lieu à beaucoup de dissertations : on a enfin reconnu que, du vivant de Watts, on appelait ainsi une sorte de mendiants, très nombreux dans le sud de l'Angleterre, qui allaient mendier de tous côtés des aumônes au profit, disaient-ils, des léproseries, alors que ces hôpitaux étaient heureusement devenus inutiles.

Charles Dickens a écrit un conte de Noël qui porte le titre de *Sept pauvres Voyageurs*. La scène se passe dans la maison de Watts. Le septième voyageur, qui est le principal personnage du récit, raconte qu'il avait erré autour de la cathédrale et vu la tombe de Richard Watts, dont le buste ressort comme ceux des navires; de là il avait été à la maison bien connue de Watts. « C'est, dit-il, une maison blanche et propre, d'un aspect sérieux et respectable, percée de petites fenêtres treillagées, et dont les deux étages sont surmontés de trois pignons. »

Nous reproduisons cette façade d'après un opuscule très curieux publié récemment par M. Robert Langton (1), qui a décrit et représenté tout ce qui, dans la ville de Rochester, rappelle des œuvres de Dickens. On sait que Dickens vint avec sa pauvre famille, vers l'âge de quatre ans, à Chatham, et y vécut plusieurs années. Chatham, sur la Medway, est à peine séparée de Rochester, que Dickens parcourut souvent et qui laissa de vives impressions dans son esprit : aussi transporte-t-il souvent ses lecteurs dans différentes parties de la vieille ville (2), et c'était là que se déroulait la terrible histoire d'*Edwin Drood*, que la mort ne lui a pas permis d'achever. Le célèbre écrivain, dont nous avons donné le portrait et raconté la vie (3), avait plus d'une fois exprimé le désir d'être enterré dans un ancien cimetière que dominent les tours du château de Rochester. Puis il avait exprimé à ses dernières années une préférence pour le cimetière du village de Shorne, voisin de sa résidence à Gad's-Hill. Le doyen et le chapitre de la cathédrale de Rochester réclamèrent ses restes (1870); mais le célèbre doyen Stanley obtint facilement de la famille qu'ils fussent transportés à Westminster-Abbey, et c'est là, près des plus illustres écrivains de l'Angleterre, que repose l'auteur de *David Copperfield*.

LES ÉLÈVES ET L'ATELIER DE RAPHAEL.

« Pendant le règne de Léon X, la vie de Raphaël, dit M. Muntz (4), n'a été qu'une suite ininterrompue de succès... A une fortune considérable, à une situation morale que les plus grands maîtres, anciens ou modernes, auraient pu lui envier, il joignit le titre de camérier pontifical, ainsi que celui de chevalier de l'Éperon d'or. »

(1) *Charles Dickens and Rochester, by Robert Langton*, avec de nombreuses illustrations, d'après les dessins originaux de feu William Hall et de l'auteur. London, Chapman, 1880.

(2) Voy. *David Copperfield, Great exportation, Pickwick papers, the uncommercial traveller.*

(3) Voy. les Tables des tomes XLII et XLIII.

(4) *Raphaël, sa vie, son œuvre et son temps*, par Eugène Muntz. Librairie Hachette, 1881.

Mais Raphaël ne pouvait jouir de sa richesse : il était accablé de travaux que lui commandaient des personnages trop haut placés pour supporter des refus. « Il lui fallut à la fois composer des cartons de fresques, de tapisseries, de mosaïques, de décors de théâtre; peindre des tableaux de chevalet ou des retables gigantesques; diriger les travaux de Saint-Pierre, des Loges, et de plusieurs palais particuliers; surveiller les antiquités de Rome; défrayer de modèles les orfèvres, les sculpteurs en bois, les graveurs... Le jeune maître eut le bonheur de pouvoir, plusieurs années durant, faire face à tant d'obligations diverses; puis il s'affaissa subitement, ayant lutté jusqu'à la dernière heure. »



Les Élèves de Raphaël. — D'après un stuc des Loges.

Il avait vu accourir vers lui de tous les points de l'Italie, et même de l'étranger, d'innombrables élèves.

« Lorsqu'il sortait, il était accompagné de cinquante jeunes peintres qui formaient autour de lui une véritable escorte, et son atelier était organisé sur une si grande échelle que, par exemple, lorsqu'il avait besoin de couleurs, il envoyait un de ses élèves à Venise pour en acheter. D'autres élèves allaient relever dans l'Italie méridionale, et même en Grèce, les monuments antiques. Quand il envoya les célèbres cartons (1) de tapisserie à Bruxelles, plusieurs de ses élèves, notamment le Bologna, allèrent en surveiller le tissage. »

Il serait presque impossible de dresser une liste à peu près complète de ses élèves; on peut toutefois citer, après Jules Romain (2), Perino del Vaga et le Fattore (Giovanni Francesco Penni), Vicenzo Tamagni de San-Gimignano, Marc-Antoine, graveur; Bartolomeo Ramenghi de Bagnacavallo, Thomas Vincidore, surnommé le Bologna; Carlo Pellegrino Munari; Ugo, graveur; Baviera, Girolamo Genga, Andrea Sabattini, Jean d'Udine; Augustin de Venise, graveur; Polydore de Caravage, le Flamand Bernard Van Orley, Lorenzetto, Aristote de San-Gallo et son frère Jean-François.

Sur un stuc des Loges, au Vatican, on voit plusieurs des élèves de Raphaël travaillant d'après ses dessins et sa direction.

« A gauche, un maçon armé d'une truelle se prépare à couvrir le mur de mortier; puis viennent deux artistes occupés, l'un à peindre, l'autre probablement à décalquer, tandis que leurs camarades leur apportent, l'un des godets remplis de couleur, un autre un carton prêt à être appliqué sur la paroi. A l'extrémité droite de la composition, on assiste à l'opération de la piqûre du carton. »

C'est Jean d'Udine qui avait été chargé spécialement de surveiller aux Loges les peintures d'arabesques (grotesques) et celles des stucs (3).

(1) Voy. t. Ier, p. 101.
(2) Voy. p. 149.
(3) Voy. sur les Loges, t. IV, 1836, p. 27.

HISTOIRE DE JEANNE LA FOLLE,

MÈRE DE CHARLES-QUINT.

Dans la tour de Simancas (1), ville où sont déposées les archives du royaume d'Espagne, plus d'un voyageur a dû remarquer un coffret qu'on n'avait pas ouvert depuis plus de trois cents ans. Il renfermait, disait-on, des papiers d'État dont il ne fallait pas qu'on eût jamais connaissance, parce qu'ils pouvaient nuire à la mémoire de Charles-Quint. Cette explication causait quelque étonnement, et avec raison : la vérité dans l'histoire n'est-elle pas plus sacrée que la mémoire de quelque homme que ce soit? Puis, si l'on redoutait qu'il ne sortît de ce coffre quelque révélation fâcheuse pour le renom du plus grand des souverains espagnols, pourquoi le conserver inutilement? Pourquoi, depuis tant d'années et sous une succession de tant de règnes, ne pas l'avoir livré aux flammes avec tous ses secrets? Mais heureusement il semble qu'une sorte de superstition ou de respect involontaire s'oppose souvent à la destruction de documents dont la perte laisserait des lacunes plus ou moins regrettables dans les annales d'une nation.

Le coffre mystérieux a été ouvert enfin, en 1868, grâce aux instances d'un archiviste anglais, chargé par son gouvernement de recherches historiques en Espagne; ce qu'on redoutait est arrivé. Ces papiers, qui n'avaient pas vu la lumière depuis plus de trois siècles, sont un témoignage accablant contre le caractère moral de Charles-Quint : ils se composent en grande partie de correspondances relatives à la prétendue démence de sa mère et à sa captivité.

Juana, fille de Ferdinand, roi d'Aragon, et d'Isabelle, reine de Castille, était née en 1479. Elle avait épousé, à l'âge de dix-sept ans, Philippe Ier, fils de l'empereur Maximilien.

Suivant une tradition, aujourd'hui contestée, Juana serait devenue folle en voyant mourir son mari. « Après qu'elle eut permis de l'enterrer, dit Roberston, elle le fit retirer du tombeau et porter dans son propre appartement,

(1) A 12 kilomètres de Valladolid.

où elle le plaça sur un lit de parade, vêtu d'habits magnifiques. Et comme elle avait entendu conter à quelque moine l'histoire d'un roi qui ressuscita quarante ans après sa mort, elle tenait ses yeux presque continuellement fixés sur ce corps inanimé, épiant l'heureux moment où il reviendrait à la vie. »

Cette anecdote touchante n'a été racontée, avec ses détails dramatiques, que longtemps après l'événement, par le jésuite Mariana; les historiens ont plus d'un motif de la révoquer en doute.

La vérité est que ce Philippe le Beau, homme brutal et dissolu, avait rendu Juana très malheureuse : on rapporte qu'il la battait; « et est la chose tellement allée, dit un seigneur de la cour de Philippe (1), que la bonne royne n'a eu en trois ans (pendant la vie de son mari) non plus de bien ne de repos qu'une femme damnée ou une femme hors de sens. Et pour en dire la vérité, elle avoit quelque occasion de ce faire... Tellement qu'elle se contenoit en femme désespérée et estoit tenue tant ès pays d'Embas que ailleurs enclose et tellement serrée qu'elle ne parloit ni ne voyoit nulle personne que ceux qui estoient contraints la servir. »

On voit bien que, dès ce temps, la raison de Juana pouvait être altérée; mais n'était-ce pas seulement par intervalles, et ses égarements passagers autorisaient-ils à la traiter comme une folle incurable et à la condamner à une captivité perpétuelle? Quand on étudie de près les documents historiques, on est porté à croire que la malheureuse reine a été victime de l'ambition de ceux-là mêmes qui, s'ils ne pouvaient l'aimer, avaient du moins le devoir de la protéger et de la respecter.

Juana était appelée à succéder à la royauté de Castille. Isabelle, sa mère, près d'expirer, avait dicté des lettres patentes ainsi formulées :

« Comme il peut arriver que la princesse Juana soit absente, ou que, si elle n'est pas absente, elle ne veuille ou ne puisse régner ou gouverner, le roi Ferdinand conservera le pouvoir sur la Castille. »

En ce moment, Philippe le Beau vivait encore. Il dénonça publiquement cette manœuvre de son beau-père, et écrivit à Gonzalve de Cordoue que Ferdinand, « affin d'avoir plus grant couleur d'usurper ledit gouvernement, fit publier et courir la voix que ladite royne sa fille estoit folle, par quoy il devoit gouverner par elle. » Il fit plus, il se présenta en Castille, déclarant que « le roy don Fernando d'Aragon, son beau-père, a usurpé et détenu ses royaumes et en prive et déboute la royne sa compagne et leurs enfants. »

Après une série d'intrigues, fort peu honorables pour ces princes, Ferdinand prit un jour parti, contre Philippe, pour la sérénissime reine doña Juana, sa chère et bien-aimée fille : « ... Je réserve, dit-il, tous nos droits pour faire ce que je dois et à quoi je suis tenu par le droit naturel envers ladite sérénissime reine ma fille, pour qu'elle retrouve sa liberté et ses droits. »

Juana était déjà prisonnière depuis trois mois, lorsque son mari mourut à Burgos, en 1506. Que fera Ferdinand? Il va sans doute délivrer « sa chère et bien-aimée fille » : non; il la maintient en prison à Tordesillas (2), et ressaisit le gouvernement de la Castille.

(1) Relation du voyage de Philippe le Beau par un seigneur de sa suite. (Extrait publié *Bull. com. roy.*, Hist. de Belgique, tome VI.)

(2) A 35 kilomètres de Valladolid, sur une élévation, près du Douro.

Dans sa prison, Juana était séquestrée avec tant de vigilance, sous la garde d'un aventurier nommé Mosen Ferrer, qu'on lui laissa ignorer la mort de son père, en 1516, et l'avénement au trône d'Espagne, la même année, de son propre fils Charles, le futur empereur.

Charles était alors dans les Pays-Bas : il n'avait pas vu sa mère depuis son enfance. Il n'eut aucun souci de son sort.

Il lui fallut bien cependant porter son attention sur elle, au moins un moment, lorsque le cardinal Cisneros, qui gouvernait l'Espagne en son nom, lui écrivit que Mosen Ferrer, le geôlier, avait fait donner à la reine la *cuerda*, c'est-à-dire ou l'avait frappée à coups de corde, ou l'avait suspendue par les bras avec des poids attachés aux pieds, parce que, disait-il, elle refusait toute nourriture.

On lit avec horreur que ce fils couronné répondit froidement à Cisneros : « Sachez que pour moi ceux qui se mêlent de telles affaires n'ont que de mauvaises intentions. » (1)

La suite à une autre livraison.

LES ÉPREUVES D'ÉTIENNE.

Suite. — Voy. p. 202.

LXX

Dans mon impatience de rompre avec le passé, j'aurais voulu esquiver les distributions de prix et la visite d'adieu à M. Louvert; mais, en y réfléchissant, je compris que je cédais à un mouvement d'orgueil, et je me résignai à subir ces corvées.

J'avais cette année-là un prix au concours général, quatre prix au lycée, et tous les prix des cours intérieurs de la pension.

Au concours général, les Charlemagne m'applaudirent par esprit de corps; pour la même raison, les Louvert m'applaudirent au lycée Charlemagne. Mais à la pension, chaque fois que mon mon fut proclamé, il régna dans tout l'auditoire un silence de mort, rendu plus funèbre encore par les battements de mains de mon oncle.

Quand nous allâmes, après la distribution, remercier M. Louvert des bons soins qu'il m'avait prodigués, M. Louvert se montra très courtois et très affable. Quand mon oncle lui dit que, pour des raisons de famille, il était forcé de me retirer de la pension, M. Louvert parut plutôt soulagé qu'affligé; il regretta, pour la forme, de voir partir de l'établissement un élève qui avait contribué à en rendre le nom illustre, et il me conseilla paternellement de me corriger de certains petits défauts de caractère. — Oh! des défauts légers, presque rien; cela ne touche pas à l'honneur, mais cela suffit pour gâter la vie de tous les jours et pour, hem! aliéner bien des sympathies.

— Serviteur, Monsieur, dit mon oncle un peu brusquement.

Quand nous fûmes au bas de l'escalier, il se tourna vers moi et me dit :

— Qu'est-ce qu'il chante avec ses petits défauts, qui, hem! font je ne sais quoi? Est-ce que tout le monde n'a pas ses défauts? Est-ce qu'il n'a pas les siens, lui? Mais il paraît qu'ils se croient obligés de faire des sermons quand on les quitte. Ne t'inquiète pas de ce qu'il dit, mon bonhomme. Nous t'aimons, nous, et nous le trouvons bon

(1) Nous prenons pour guide, dans ce récit, l'excellente histoire de Philippe II par H. Forneron. — Plon, 1881.

garçon, et cela suffit. Je voudrais être chargé de fournir à ce grand chauve-là son vin de table, j'y fourrerais un fameux purgatif. C'est-à-dire que je ne le ferais pas, à cause de sa femme et de sa fille, qui doivent boire le même vin que lui, et puis parce que ce serait peut-être taxé de fraude. Mais sans cela!

— Voyons, voyons! ajouta-t-il, quand je te dis de ne pas te faire de bile. Seulement, nous ne dirons rien à ta tante; elle serait furieuse contre le grand chauve.

LXXI

On ne change pas de caractère aussi facilement qu'on change de lycée; j'eus lieu de m'en apercevoir avant d'avoir passé six mois à Henri IV.

Et cependant, quelle surveillance attentive j'exerçais sur mes paroles et jusque sur mes gestes!

Dès le soir de la rentrée, je remarquai un camarade dont la physionomie et la tournure d'esprit me plurent singulièrement. Je lui fis des avances, et il y répondit. Nous passions ensemble une grande partie de nos récréations, et nous causions à cœur ouvert. C'était une grande douceur pour moi que de pouvoir parler à quelqu'un, après avoir été tenu en quarantaine pendant plus d'une année.

— J'ai un ami, un vrai ami, dis-je à mon oncle, le jour de la seconde sortie.

— C'est fameux! me répondit-il avec sa bonhomie habituelle, parce que, vois-tu, à ton âge on a besoin d'amis. Qu'est-ce que je dis là? A tout âge on a besoin d'amis, mais les jeunes comme toi ont tant de petites choses à dire qu'il leur faut absolument quelqu'un à qui parler.

Pendant trois sorties de suite, je ne parlais guère à table que de mon ami; je me complaisais à énumérer ses qualités, et je ne lui trouvais pas un défaut.

— Et ton ami? me demanda gaiement mon oncle, à déjeuner, le jour de la quatrième sortie.

Je fus forcé d'avouer que mon ami avait fait de nouvelles connaissances et qu'il me négligeait un peu.

J'eus bientôt un autre ami, que je m'étonnai de n'avoir pas remarqué plus tôt.

Tout en contractant cette nouvelle amitié, j'évitai soigneusement de me brouiller avec mon ami numéro 1, et je ne lui dis jamais rien qui fût de nature à le blesser ou à lui déplaire. Nous nous faisions des signes de tête quand nous passions à portée l'un de l'autre, et même nous échangions des poignées de main quand le hasard nous mettait en présence. A mesure que mon ami numéro 2 pénétrait plus avant dans mon affection, l'image du numéro 1 prenait à mes yeux un aspect moins séduisant. J'en vins à le juger, presque malgré moi, et il me fut impossible de comprendre pourquoi et comment j'avais pu le trouver si parfait. Cependant je gardai soigneusement mes réflexions pour moi, et je ne dis mot de ma découverte à personne, sauf à mon ami numéro 2. Entre amis, on n'a pas de secrets. Je n'eus pas de secrets non plus pour l'ami numéro 3 qui remplaça le numéro 2.

Vers la Pentecôte, mon ami numéro 4 s'éloigna de moi tout doucement, sans scandale et sans explications, comme avaient fait les trois premiers.

LXXII

Alors je promenai autour de moi des regards inquiets. Mes quatre échecs successifs m'avaient mis en défiance contre les amitiés particulières, et je résolus de me contenter désormais de la simple et pure camaraderie.

Je fis alors une découverte qui me coûta bien des larmes secrètes et me confirma dans une idée que j'avais entrevue vaguement à l'institution Louvert : il devait y avoir dans ma personne quelque chose de particulier qui repoussait fatalement et malgré tous mes efforts la sympathie et la confiance.

Ainsi, par exemple, depuis mon entrée au lycée Henri IV, j'étais sûr, absolument sûr, de n'avoir lancé aucune épigramme, de n'avoir rien dit de désobligeant à aucun de mes camarades, de n'avoir affublé personne d'aucun sobriquet désobligeant.

Malgré cela, quatre amis intimes s'étaient successivement refroidis, et quand je voulus rentrer dans la camaraderie, je m'aperçus qu'il y avait comme une barrière invisible entre mes camarades et moi.

On ne m'excluait d'aucun jeu et d'aucune conversation, mais je sentais d'instinct que j'étais toujours de trop.

Quand un pauvre malheureux devine ou suppose qu'il est de trop quelque part, son cœur saigne et sa fierté se révolte. Pendant plus d'un mois, j'essayai vaillamment de supporter l'angoisse de mon cœur et de dompter les révoltes de ma fierté. Mais je jouais sans entrain, je sentais que mon sourire était forcé et mon langage contraint. Quelquefois, au moment d'ouvrir la bouche pour dire la chose la plus simple du monde, je sentais que ma bouche était sèche et ma langue paralysée, comme il arrive aux pauvres candidats timides devant des examinateurs sévères.

— Il maigrit, il a quelque chagrin, ou bien sa santé s'est altérée, dit ma tante à mon oncle, un jour que je m'étais enfoui, sombre et silencieux, dans un grand fauteuil. Ma tante me croyait bien loin; mon oncle m'aperçut sans doute, car ma tante s'arrêta subitement, comme quelqu'un à qui l'on fait un signe, et ils se mirent à parler tout bas.

LXXIII

Le soir, ce fut mon oncle qui me reconduisit au lycée. Chemin faisant, il me dit :

— Il y a donc quelque chose qui ne va pas?

— Non, mon oncle, tout va bien.

— Tu me dis cela d'un air découragé! Est-ce que c'est là-bas comme à l'institution Louvert?

— Oh! non, mon oncle.

— Parce que, reprit-il avec bonté, si tu t'ennuies à Henri IV, on pourrait te mettre dans un autre lycée. Dieu merci, les lycées ne manquent pas à Paris; et je te dirai que si tu tiens à changer, ta tante n'est point contre.

Je répondis à mon oncle que je n'avais aucune raison de changer de lycée. Pourquoi changer, en effet? Pourquoi la malechance attachée à ma personne ne me suivrait-elle pas partout?

Un moment, j'avais eu l'idée de quitter les études, de renoncer au baccalauréat, et de demander à mon oncle un emploi dans sa maison, puisque sa maison était le seul endroit où ma malechance n'osât pas me suivre.

Mais je sentis moi-même que cette idée n'était pas raisonnable, ou du moins ne paraîtrait pas raisonnable à mes parents. D'ailleurs, on avait décidé que je serais bachelier, comme mon père, et j'étais sûr d'avance que l'on ne céderait pas à ma fantaisie.

Mes camarades ne remarquèrent pas le changement qui s'était opéré dans ma personne. Au collège, on est trop

habitué à voir les gens maigrir subitement, s'allonger, parler d'une voix de jeune coq enroué ; on sait que c'est un effet de l'âge et de la croissance.

Cette année-là, comme mon esprit souffrait encore plus que ma personne, et que j'étais obsédé d'une préoccupation constante, je n'eus point de prix au concours général, et je n'obtins que quelques accessit au lycée.

Le censeur, en lisant le palmarès, ne s'arrêtait qu'après la proclamation des prix, pour laisser le temps à la musique de jouer quelques mesures, et aux camarades d'applaudir ; ensuite il proclamait les accessit, du premier au dernier, tout d'une seule haleine. Je n'eus donc pas l'affront de voir la proclamation de mon nom suivie d'un silence désapprobateur, comme l'année précédente.

Je n'en demeurai pas moins persuadé que si j'avais eu seulement un prix, les choses se seraient passées comme à l'institution Louvert : j'étais devenu pessimiste.

LXXIV

En rentrant au lycée, dans les premiers jours d'octobre, j'apportai un calendrier pour effacer un à un les jours de cette dernière année de captivité et de misère.

Contre mon attente, je m'intéressai tout de suite à la philosophie. Le professeur, dès le début, remarqua mes dissertations latines et françaises, et il prit l'habitude de les lire tout haut en classe. J'écoutais la lecture de mon œuvre, la tête baissée, n'osant regarder ni à droite ni à gauche. Quelquefois mes développements n'étaient que des réminiscences, et le professeur y reconnaissait le fruit des lectures qu'il nous avait indiquées. Souvent aussi, quand le sujet y prêtait, je parlais pour mon propre compte, et je décrivais mes propres sensations et mes propres sentiments.

Alors le professeur, avec un geste qui lui était familier, déposait pour un instant ma copie devant lui, sur sa chaire, croisait ses deux mains par-dessus, et me disait :

— Où avez-vous pris ce passage ?

Je répondais en rougissant :

— Je ne l'ai pris nulle part.

— Je m'en doutais, ajouta-t-il, il y a là quelque chose de très personnel. C'est bien pensé et bien écrit. Seulement...

Au mot « seulement », tous les élèves tendaient le cou pour mieux entendre.

Après un silence de quelques secondes, le professeur reprenait en souriant : — Seulement, c'est un peu sombre ; ce n'est pas généralement à votre âge que l'on devient misanthrope.

Alors il m'adressait un bon sourire où il n'y avait rien de misanthropique, et continuait sa lecture.

Dans une classe, même dans une classe de philosophie, les collégiens sont toujours à l'affût de tout ce qui peut égayer un peu les heures de silence et d'immobilité forcée.

Dès que le professeur déposait ma copie, croisait ses mains par-dessus, et disait : « Seulement... », un murmure étouffé parcourait les bancs, et mes camarades se disaient l'un à l'autre : « Seulement, c'est un peu sombre ! »

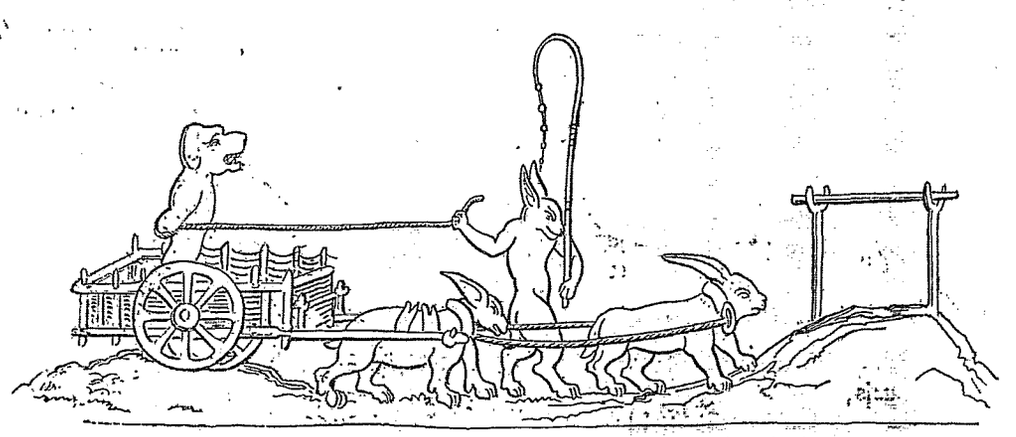
Moi qui avais baptisé tant de camarades à l'institution Louvert, je fus enfin baptisé à mon tour. Un parrain anonyme me décerna le sobriquet de *Misanthrope*, qui fit tout de suite fortune. *La suite à la prochaine livraison.*

UNE ANCRE DE CHRISTOPHE COLOMB.

A la Martinique, dans un jardin de Punta-Areros, on a découvert une ancre pesant 11 000 livres et portant la date de 1497. On s'est rappelé que lors du troisième voyage de Christophe Colomb, sa petite flotte ayant couru un danger par suite d'une haute marée et du débordement d'une des rivières qui se déversent dans le golfe de Parias, on perdit une ancre du vaisseau amiral. On présume que c'est celle qui vient d'être retrouvée.

LE MONDE A L'ENVERS.

Un vieil auteur a imaginé qu'il s'était fait au quatorzième siècle une grande révolution dans le monde des animaux. Les persécutés eurent quelque temps tout pouvoir sur leurs persécuteurs. Voici, par exemple, les lièvres qui ont mis en prison le chien, et l'ont fait comparaître devant leur tribunal. De nombreux témoins ont été entendus : il a été convaincu d'avoir mis à mort ou aidé les chasseurs à tuer beaucoup de lièvres innocents : par suite, les juges ont prononcé contre lui la peine capitale, et on le conduit au supplice.



Chien conduit au gibet par des lièvres. — D'après un manuscrit du quatorzième siècle conservé au *British Museum* (Ms. reg. 10, T. IV).

LE BON SAMARITAIN.



Une Scène d'incendie, peinture par Antigna. — Dessin de Sellier.

C'était un dimanche, et les rumeurs de la grande ville s'éteignaient peu à peu dans le recueillement du soir. La famille du docteur William Smooth était réunie autour du foyer, écoutant la douce voix du petit Frank, du baby qui savait à peine lire, et qui épelait lentement, en suivant les mots du bout de son doigt rose, dans la grande Bible que sa mère tenait sur ses genoux :

« Aime ton prochain comme toi-même.

» Et le docteur de la loi demanda à Jésus : Qui est mon prochain?

» Et Jésus lui répondit : Un homme qui allait de Jérusalem à Jéricho tomba entre les mains des voleurs, lesquels, l'ayant dépouillé, le laissèrent couvert de plaies et à moitié mort.

» Un prêtre qui passa par là le vit, et poursuivit son chemin; un lévite fit de même.

» Mais un Samaritain, l'ayant vu à son tour, eut pitié de lui; il banda ses plaies, y versa de l'huile et du vin; puis il le mit sur son propre cheval, et il le conduisit à une hôtellerie, où il prit soin de lui. . . . . .

» Lequel donc de ces trois te semble avoir été le prochain de l'homme qui tomba entre les mains des voleurs?

» Et il répondit : Celui qui usa de miséricorde envers lui.

» Et Jésus lui dit : Va donc, et fais de même. »

— As-tu bien compris, Frank? dit la jeune mère en retirant le livre des mains de l'enfant.

— Oui, maman. J'aime beaucoup le bon Samaritain. Où est-il, maman? Je voudrais le voir.

Lucy et Bob, les aînés de Frank, se mirent à rire; et Lucy, passant sa main sur la tête blonde de Frank, lui dit doucement :

— Il y a longtemps qu'il est mort, mon chéri!

— Et il n'y a plus de bons Samaritains, n'est-ce pas, maman?

— Tu crois, Bob? interrompit le docteur William, qui n'avait pas encore parlé. Tu te tromperais, mon enfant : il y a encore en ce monde des hommes qui exercent la miséricorde envers leur prochain, envers des inconnus, des indifférents, envers leurs ennemis même. Veux-tu que je te raconte une histoire de bon Samaritain?

Les enfants ne répondirent qu'en se rapprochant de leur père. Mistress Smooth posa la Bible sur la table et prit Frank sur ses genoux, et le docteur commença :

« Il y a bien longtemps, car j'étais un tout petit garçon, mon père avait un ami, un camarade d'enfance, qui demeurait à Manchester, dans la même maison que lui. Richard était un bon ouvrier, mon père aussi, et leurs femmes n'étaient ni des bavardes, ni des paresseuses : aussi, sans être riches, les deux ménages n'avaient-ils jamais manqué

de rien. S'il y avait, pour cause de maladie, quelques jours de chômage chez l'un, l'autre lui venait aussitôt en aide, à charge de revanche, bien entendu : on s'aimait et tout était pour le mieux.

» Comment cette amitié fit-elle place à la haine? Personne n'aurait pu le dire; ni ma mère, ni mon frère et ma sœur, bien plus âgés que moi, ne se rappelaient au juste comment la brouille avait commencé; et, pour moi, j'avais été nourri dans l'horreur de tout ce qui portait le nom de Richard. Ma mère ne parlait jamais de ses anciens voisins, — car nous avions déménagé pour ne plus demeurer auprès d'eux, — mais Jenny et Harry, quand ils causaient tout bas, disaient que cette séparation lui avait fait beaucoup de peine, parce qu'elle aimait la femme de Richard et ses petits enfants. De fait, elle était souvent triste, et ne se liait avec aucune de nos voisines. Jenny et Harry regrettaient aussi leurs amis, les enfants de Richard, qui étaient plus âgés qu'eux, et qui savaient inventer des jeux si amusants! Mais il n'y avait rien à faire contre la volonté de notre père.

» Un soir que nous étions à la maison, bien tranquilles, et que nous nous préparions à nous coucher, ma mère se leva tout à coup d'un air effrayé en disant : « Écoutez! » Nous nous tûmes; et alors, dans le silence, nous entendîmes distinctement le cri : « Au feu! » poussé par le *watchman*, et bientôt répété par un grand nombre de voix. Ma mère ouvrit la fenêtre.

» — Le feu? où? demanda-t-elle.

» On lui cria l'adresse : c'était celle de notre ancienne demeure. Ma mère devint toute pâle.

» — O mon Dieu! pourvu qu'ils puissent se sauver! murmura-t-elle. — Nous ne lui demandâmes pas à qui elle pensait : nous le savions bien.

» Une heure se passa. Ma mère allait, venait, ouvrait la fenêtre, descendait pour aller aux nouvelles, remontait toute tremblante. Enfin, n'y tenant plus, elle dit à mon frère : — Harry, veille sur Jenny et sur le petit; il faut que j'aille savoir... ton père ne pourra pas le trouver mauvais, bien sûr... Et elle partit en courant.

» Le reste, je ne l'ai pas vu; mais on me l'a tant raconté! c'est presque comme si j'y avais assisté. Le feu avait pris dans la maison des Richard, juste dans leur escalier, et au troisième étage encore. Eux, ils demeuraient au cinquième; et comme ils étaient dans la chambre du fond, ils ne s'étaient pas aperçus tout de suite de l'incendie. Quand ils sentirent une odeur de fumée et de roussi, il était déjà trop tard pour s'échapper : l'escalier brûlait jusqu'au palier. Richard, qui n'était pas bien valide, car il avait fait une chute le mois précédent et commençait à peine à se servir de son bras, ouvrait la fenêtre pour voir si l'on ne pourrait pas au moins descendre les enfants avec des draps : une grande bouffée de fumée entra dans la chambre. Mistress Richard entr'ouvrit la porte : la fumée s'engouffra par l'ouverture, avec des milliers d'étincelles rouges qui pétillaient. Elle referma bien vite la porte, en s'écriant : « Nous sommes perdus! » et courut dans l'autre chambre avec son dernier enfant qu'elle avait enlevé de son berceau. Les autres la suivirent. De ce côté-là il y avait une cour et des toits de différentes hauteurs; mais le plus voisin, qui se trouvait juste au-dessous de la *fenêtre*, en était encore à deux étages. Richard retourna vite chercher les draps : c'était trop tard, la porte du palier venait de s'écrouler, et le feu remplissait la chambre. Le malheureux s'enfuit bien vite, et vint tomber à genoux en bas de la fenêtre qui donnait sur la cour. Et, au milieu de sa prière suprême, le nom de son ami d'autrefois revint sur ses lèvres; il dit, en entourant de ses bras sa femme et ses enfants comme pour les défendre contre l'incendie :

» — Ah! si mon pauvre Smooth était là!

» — J'y suis! cria une voix.

» Et mon père lui-même sauta par la fenêtre. Comment était-il venu? Par les balcons, par les lucarnes, par les toits; il ne savait pas lui-même au juste par où : il connaissait la maison, il l'avait habitée si longtemps! et puis il était guidé par son cœur. En entendant crier au feu, il était accouru pour faire la chaîne au besoin, en attendant les pompiers; mais quand il avait su que Richard, sa femme et ses enfants étaient là-haut, justement dans la partie de la maison où déjà l'on n'espérait plus sauver personne, *quelque chose avait remué en lui,* nous dit-il plus tard, et, prenant avec lui un rouleau de cordes, il s'était élancé pour les sauver. Il ne perdit pas de temps, non, rien que la minute nécessaire pour répondre à l'étreinte de Richard, qui s'était jeté dans ses bras. Il attacha une de ses cordes à la barre d'appui de la fenêtre, et, prenant le petit enfant, il descendit, le déposa sur le toit, qui était presque plat comme une espèce de terrasse, et tint ensuite la corde raide pour que les autres eussent plus de facilité à descendre. La seconde corde conduisit toute la famille dans la cour; et ma mère, qui venait d'arriver, et qui apprenait avec effroi qu'un homme, avec des cordes, venait de monter sur la maison en face, les vit tous apparaître, remerciant Dieu et leur sauveur. »

— Qui était là dedans le bon Samaritain, Frank? demanda le docteur en se tournant vers son plus jeune fils.

— Oh! c'était grand-papa! mon vrai grand-papa à moi, qui a une grande tabatière et une belle canne! C'est vrai, papa?

— Oui, c'est vrai, mon enfant. Es-tu content?

Le petit fit un signe affirmatif.

— Et Richard, demanda Lucy, c'est M. Richard, son ami? Comme je suis contente qu'ils ne soient plus fâchés! Mais...

— Mais quoi, ma petite?

— Grand-papa et M. Richard vivent de leurs rentes, et toi tu es docteur : comment est-ce arrivé, puisque c'étaient deux ouvriers?

— C'est l'incendie qui en est cause, mon enfant. Comme il arrive toujours, on a fait une collecte pour remplacer ce qui avait été brûlé; la famille Richard avait tout perdu; des personnes bienfaisantes se sont occupées d'elle, lui ont racheté des meubles, des vêtements; et, une fois la connaissance faite, ces mêmes personnes, voyant qu'elles avaient affaire à des gens laborieux, ont procuré à Richard du travail bien payé, ont fait instruire ses enfants et les ont placés par la suite. Mon père, lui, n'avait rien perdu; mais on a parlé de sa belle action, et cela lui a valu des protecteurs; son patron s'est intéressé à lui, il l'a fait chef d'atelier; il a placé mon frère dans une grande école, et lui a donné plus tard une place dans sa fabrique. Jenny s'est bien mariée, et j'ai pu faire mes études et devenir docteur. Tout cela, ce sont des bienfaits de l'incendie; mais le plus grand de tous, de l'avis de mon père et de son ami, c'est de les avoir réconciliés.

RICHARDSON (1).

SON PORTRAIT PAR LUI-MÊME.

Richardson, mis fort jeune en apprentissage chez un imprimeur, employait ses moments de repos et une partie de ses nuits à lire et à correspondre avec un gentilhomme qui lui voulait du bien; mais il poussait la probité consciencieuse jusqu'à acheter la chandelle qui l'éclairait pendant ses veilles, afin que les intérêts de ses maîtres n'en souffrissent pas. Il apportait le même scrupule à ne pas prolonger la veillée trop avant dans la nuit, de crainte de se trouver moins propre à sa tâche du lendemain.

Cette droiture ne l'abandonna jamais, et, jointe à une grande activité et à un amour sincère du travail, elle ne contribua pas peu à sa fortune, qui fut rapide et considérable. Devenu maître imprimeur à son tour, il faisait, pour les libraires qui avaient recours à ses presses, des préfaces, des introductions, des dédicaces, etc. Par l'influence d'un ami, il obtint l'impression du journal de la Chambre des communes. Ponctuel dans ses engagements et vigilant dans la direction de ses affaires, il se fit aimer et respecter. Il encourageait ses ouvriers dans la voie du travail et de la persévérance, qu'il avait suivie lui-même. On dit qu'il avait coutume de mettre un petit écu dans les casiers aux caractères, afin de récompenser l'exactitude de celui des ouvriers qui serait rendu le premier au travail.

Il était fort hospitalier. On se rappelle l'avoir vu, dans sa vieillesse, assis, comme un patriarche, à la porte de sa maison de campagne, invitant tous ceux qui passaient à entrer se rafraîchir. Il se montra généreux et bienveillant envers les auteurs malheureux, avec lesquels sa profession le mettait en rapport. Il aimait les enfants et avait l'art difficile de leur plaire et de s'en faire aimer : aussi une dame, admise très jeune dans l'intérieur bien ordonné de sa vertueuse famille, prenait plaisir à raconter comment elle se réfugiait entre ses genoux quand venait l'heure de s'aller coucher, et comment il plaidait sa cause, garantissant qu'elle irait d'elle-même au lit à l'heure qu'il fixait, et qu'elle éteindrait sa chandelle sans l'aide de personne.

Tout enfant, il était grand conteur. Ses camarades le suppliaient sans cesse de leur faire des histoires : c'était tantôt celles qu'il avait lues, tantôt celles qu'il composait. Ce que je puis affirmer, dit-il lui-même, c'est que la morale en était toujours pure et utile.

Il était bienvenu aussi des jeunes filles du voisinage, comme garçon doux, poli et timide. Quand elles avaient un livre favori, elles se réunissaient une demi-douzaine pour travailler à l'aiguille, et *empruntaient* Samuel à sa mère comme lecteur.

Sa grande sympathie pour l'espèce humaine, le désir de créer du bonheur autour de lui et d'en être témoin, une vie que les passions ne troublèrent jamais, les plaisirs d'une conversation éclairée, d'une hospitalière bienfaisance, une parfaite droiture et un échange continuel de services, imprimèrent au talent de Richardson un caractère à part et d'une haute moralité.

La réputation de Richardson et l'immense popularité de ses écrits lui valurent plus d'une lettre anonyme. Dans une de ces lettres, on exprimait le désir de le connaître personnellement, et on le priait de donner une description de sa personne assez précise pour qu'on pût le distinguer dans la foule des promeneurs vulgaires. Il obéit, et envoya son portrait par lui-même :

« Je traverse le parc une ou deux fois la semaine, pour gagner ma petite retraite, et voici mon signalement : — Un petit homme, plutôt gras que maigre, malgré ses infirmités; d'environ cinq pieds cinq pouces (1); perruque blonde; habit brun clair, tout le reste noir; une main habituellement dans son gilet, l'autre tenant une canne, sur laquelle il s'appuie en dessous des pans de son habit, afin qu'elle puisse lui servir d'invisible soutien lorsqu'il est pris de tremblements soudains, de tressaillements ou d'étourdissements, auxquels il est trop sujet, mais qui, grâce à Dieu, sont moins fréquents qu'autrefois; regardant droit devant lui, à ce qu'imaginent les passants, mais observant tout ce qui se meut à sa droite ou à sa gauche, sans pour cela remuer le cou, qu'il a court; ne se retournant presque jamais; d'un teint brun clair; les dents ne lui faisant pas encore défaut; la peau de la figure unie, et les joues colorées; quelquefois paraissant avoir soixante-cinq ans, d'autres fois beaucoup moins; marchant d'un pas égal, plutôt furtif que dégagé; l'œil gris, trop souvent voilé par la migraine, vif parfois... Quand il aborde une femme, ce n'est jamais son visage qu'il voit d'abord, mais ses pieds : à partir de là il lève les yeux, assez vivement pour une vue paresseuse, et l'on croirait (si toutefois on le jugeait digne d'observation) que, d'après l'air de la dame et sa figure (envisagée la dernière), il la classe dans son esprit de telle ou telle façon, puis passe au premier objet qu'il rencontre, ne revenant à son examen qu'autant qu'il y a attraction ou déplaisance marquée, et comme pour s'assurer que la dame est tout d'une pièce, quel que soit le point de vue d'où on l'examine... Que pensez-vous de cette étrange et grotesque figure? Rien que de propre à exciter votre gaieté, non à la réprimer. Je gagerais (et vous en conviendrez) que, quand vous vous sentez dans une disposition par trop grave, vous préféreriez cette figure à toutes celles que vous avez jamais vues. »

(1) L'auteur de *Clarisse Harlowe*.

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS

AVANT 1789.

Suite. — Voy. p. 32, 94, 119, 160.

CUISINIER. — A la cour de nos anciens rois, la charge du queux ou cuisinier n'était pas une des moindres; comme beaucoup d'autres, celle du sénéchal, par exemple, elle dévia de son but primitif, et devint un office politique confié à de grands feudataires dont le moindre souci était bien le soin des sauces et la préparation des banquets. Aussi ce cuisinier nominal s'entoura-t-il d'une nuée de valets et d'aides, dont l'utilité pratique n'était point toujours suffisamment démontrée, mais qui avaient sur le maître queux l'incontestable avantage de mettre, selon l'expression vulgaire, « la main à la pâte. » Sous le nom d'*officiales*, d'officiaux, les cuisines royales regorgeaient d'une foule de queux, hasteurs, paiges, souffleurs, sauciers, enfants, sommiers, poulliers, tous gens ayant une besogne définie et réglée par « le chef des broches », seigneur souverain dans les cuisines.

Cependant, antérieurement au treizième siècle, les rois de France n'avaient point déployé un bien grand luxe de

(1) D'Angleterre, ce qui fait cinq pieds un pouce de France.

cuisine. Très occupés aux guerres lointaines et réduits aux maigres ressources de leur royaume restreint, ils se montraient souvent inférieurs à leurs vassaux dans les fêtes et les banquets. Louis IX ne favorisa point à sa cour les charges culinaires; il ne faisait guère que suivre en cela l'exemple de son aïeul Philippe-Auguste, dont Brussel nous a fait connaître les modestes dépenses personnelles.

De la cour l'exemple vint aux classes des nobles et de la bourgeoisie; chez les nobles, le cuisinier était moins un cuisinier, au sens propre du mot, qu'une sorte de maître d'hôtel, de majordome, ayant la surveillance des valets d'écurie ou de maison, et tenant la main à ce que tout marchât bien. Dans la bourgeoisie, un valet cumulait toutes les fonctions, chambrier, cuisinier, palefrenier :

Sauras-tu l'eau du puits retraire,
Et mes anguilles escorchier?
Sauras-tu mes chevaulx torchier?
Sauras-tu mes oiseaux lardier?

demande un bourgeois au héros du roman du *Roi d'Angleterre*, qui se présente chez lui pour lui servir de valet. Et de fait, ni l'une ni l'autre de ces besognes ne nécessitaient des connaissances bien spéciales. Les menus de nos pères n'avaient point atteint cette pointe de raffinement que le luxe des quatorzième et quinzième siècles vit naître et grandir démesurément. Quelques quartiers de viande grossièrement suspendus à de gigantesques landiers, de plantureuses rôties, des coupes pleines de clairet, pour les puissants; pour les bourgeois, les artisans, les gens d'œuvre, un repas plus frugal composé de laitage et d'œufs, rarement de viande, souvent pris en plein air près de femmes vendant « chauldes oublées renforcies, galetes chaudes, eschauldez », au hasard des coins de rue, sans table, sans fourchette, souvent sans pain.



Un Cuisinier au dix-septième siècle (1). — Dessin de Sellier, d'après Lasne.

Sus! frans buueurs bons gourmans,
Mangeons ce chapon du Mans
Dont l'odeur me fait enuie;
Pensons à nous resiouir;
Les plaisirs sont pour la vie;
Bien sot qui n'en sçait iouir.
(M. Lasne fecit. — Mariette ex. cum priuil. Regis.)

Le quatorzième siècle changea bientôt tout cela : la raison immédiate ne se déduirait peut-être point facilement de l'état des finances au commencement de ce siècle, pourtant le fait est constant. On dîna environ sur les neuf heures du matin, et l'on soupa le soir à cinq heures, dans la plupart des familles nobles ou bourgeoises. Chez les premiers, on *cornait l'eau* pour annoncer le repas, ce qui doit s'entendre de la coutume de passer au lavabo avant de se mettre à table; chez les bourgeois, pour être moins cérémonieux, le repas d'apparat ne laissait point que de donner champ libre aux élégances des riches marchands parvenus et des gens de *pécune*.

Dès cette époque, on peut affirmer sans crainte d'erreur que le cuisinier n'est plus le manouvrier employé à la rotation des broches, au maniement du balai et au pansement des haquenées. Autour de la table couverte d'une nappe blanche « plissée comme rivière ondoyante qu'ung petit vent frais soulève, ne s'assoient plus de grossiers festoyeurs, de vulgaires gloutons, contents de tout et ne s'inquiétant guère que de la quantité des « mangeailles. »

Bien que dînant avec leurs doigts, ces seigneurs savent le prix des raffinements; ne fait pas qui veut le *dellegrout* et le *karumpie*, ces plats aujourd'hui inconnus de nous, et qui furent la base des festins somptueux de ces époques. Et la « lamproye en pasté » avec sa sauce à part, que nous détaille Taillevent; le *saupiquet* ou assaisonnement « pour connings et autres rosts »; le *chaudume* ou brochet à la

(1) Voy. le portr. de Vinot, maître cuisinier, t. XXXV (1867), p. 193.

sauce au verjus étrangement épaissie de pois en purée; les entremets de tous genres, comme tartes de pommes, « pastés de poires crues », tartes bourbonnaises faites de « fromaige broyé de cresme et de moyeaux d'œufz. »

Les praticiens se forment à toutes ces exigences de palais raffinés, et il n'est pas sans curiosité de voir, dans *la Manière de langage* (1), un gourmet du temps faire lui-même son menu du jour en quittant son lit :

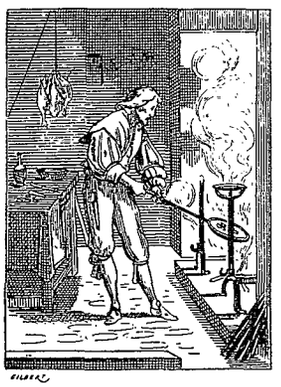
« Aions, dit-il à son cuisinier, de bons poissons assés, comme des anguilles, lampreous, saumon... et aussi carpes, bremes, perches, soles..., etc. » Et comme les valets peu habiles ne le servent point à ses désirs, il les tance : « Qu'avez-vous fait depuis que je venois ciens? Vous ne faites que songer et muser! Mettez la table tost, et aportez-nous une fois à boire de vin claret ou de vin blanc, car j'en ai grand soif et aussi tres grant faim avecques. »

Le queux est devenu alors un artiste au sens culinaire du mot : il invente, il crée, il diversifie. Taillevent, dont nous avons parlé, cuisinier de Charles V, laisse un manuscrit qui est le monument de ses découvertes gourmandes (1). D'autres, moins littéraires, et partant moins connus, lui succèdent et portent plus haut encore la bannière de la corporation. La haute bourgeoisie elle-même augmente son luxe, et si des lois somptuaires viennent parfois refréner la passion gourmande, on tourne la difficulté en finançant auprès de monseigneur le roi.

Le *Menagier de Paris* nous apprend en théorie ce que devait dépenser pour ses convives un bourgeois riche, désireux de faire bien les choses et de régaler ses invités. C'est d'abord la location d'un cuisinier renommé, d'un queux « expert en son mestier », qui, moyennant la grosse somme de deux francs, préparera les mets et payera ses valets de cuisine. Mais comme cet artiste ne descend point aux menues besognes des petits achats et des courses préparatoires, l'amphytrion engagera deux ou plusieurs « écuyers de cuisine », chargés de courir les boucheries et de choisir les meilleurs morceaux. Puis il faut se procurer aussi les valets servants, deux porteurs d'eau, deux portechapes chargés de « chapeller le pain pour les tranchoirs », des huissiers pour annoncer le nom des arrivants; enfin, se munir de toute la vaisselle nécessaire au service.



Le Maître d'hôtel.



Le Cuisinier.



Le Marmiton.

Dessins de Gilbert, d'après Abraham Bosse.

Bien que l'on ne changeât guère les assiettes, il était néanmoins indispensable d'avoir « dix douzaines d'escuelles, dix douzaines de petis plas, deux douzaines et demie de grans plas, huit quartes, deux douzaines de pintes et deux pos a aumosnes. »

Comme on le voit, il y avait loin de ces agapes bourgeoises somptueusement détaillées aux maigres chères du siècle précédent. Dans les basses classes de la société, il semble que l'on ait eu aussi un sort meilleur. Dans la *Manière de langage*, l'auteur peint des paysans s'attablant devant « des chous lardés bien gras et bure ensamble, et aussi du lart et des oefz avec les coques, l'aubun (le blanc) et les

(1) *La Manière de langage*, publiée par P. Meyer, 1873, in-8. C'est un *vade-mecum* du voyageur anglais en France.

(1) Depuis imprimé en in-12 gothique. Il n'en reste qu'un fragment à la Bibliothèque nationale, d'où nous avons extrait quelques-uns des noms de plats énumérés ci-dessus.

noailles (jaune). » Mais ce doit être par exception, parce qu'il ajoute : « Ils sont si gloutons qu'ils transgloutent sans maschier a cause d'estaindre plus tost leur grant faim. »

Si le quatorzième siècle vit naître l'art de la cuisine et des cuisiniers, le siècle suivant les montre, sinon inférieurs dans leur art, tout au moins bien déchus de leurs anciennes vertus domestiques. Les ruses du métier, les ressources frauduleuses de l'*anse du panier*, ont trouvé leur cœur ouvert.

La *Nef des fous*, qui, sous une apparence de diatribe exagérée, cache une mordante et juste satire des mœurs du quinzième siècle, nous parle des cuisiniers en ces termes aigres :

« Cette tourbe de laquais dont tu vois ici la débauche est la ruine du maître. D'instinct le cuisinier est méchant, et n'a guère de souci de qui le paye. Il n'a d'autorité et ne se gonfle d'orgueil que par notre funeste passion pour la boisson et la nourriture... Tout ce qui s'achète à prix d'or pour la cuisine, le cuisinier le goûte avant le maître et y plonge sa cuiller salie. Aussi ne te laisse jamais dire qu'un cuisinier est mort de faim, sans affirmer qu'il est crevé d'indigestion ! »

Les guerres d'Italie amenèrent en France les cuisiniers italiens avec leurs pratiques et leurs théories nouvelles sur les sauces et les condiments. La cour en admit quelques-uns, et les particuliers se les disputèrent. Pourtant, à cette époque, la situation de *maître queux* n'était point la fortune, et, bien qu'il reçût d'appointements annuels une somme souvent supérieure à celle des peintres de la valeur de Clouet ou de Dumoustier, il n'en était pas moins réduit à une portion relativement congrue. Obligés de tolérer auprès d'eux la tourbe encombrante des « potagiers, sauciers, hasteurs, pasticiers, porteurs, galopins, clercs de cuisine » et autres, les maîtres queux perdaient en deniers ce qu'ils pouvaient gagner en temps.

Au reste, peu d'entre eux percèrent, et ceux-là furent loués à prix d'or : témoin ce Claude Royer, « ancien officier de feu M. de Vaudemont », que nous voyons figurer, en 1589, dans les comptes de la reine Louise de Lorraine; et le choix devait être excellent, car « feu M. de Vaudemont » avait été une fine bouche en son temps, le bon seigneur !

En dépit du chancelier de l'Hospital, qui se montrait fort opposé aux réformes culinaires venues d'Italie, parce qu'il y trouvait motif à réflexions philosophiques et physiologiques, le seizième siècle admit la cuisine italienne. A vrai dire, les cuisiniers italiens disparurent vite devant nos praticiens, plus habitués que ces étrangers aux ressources de notre sol et de nos saisons, et les comptes de l'hôtel du roi ne nous donnent guère de noms « estranges »; mais leur manière persista.

Montaigne parle longuement d'une conversation qu'il avait eue avec l'ancien cuisinier du cardinal Caraffa; il s'étonne de la science de ce maître queux, et ne paraît point se douter que la méthode de l'Italien était devenue familière aux artistes français. Cette « police des sauces » qui l'émerveille, cette manière d'aiguiser l'appétit par la gradation des assaisonnements, n'avaient plus de secrets pour le plus humble des queux royaux ou princiers.

Brantôme explique à sa manière la raison de ces nouveautés culinaires; il parle « de ces bons grands pastez que l'on a inventés depuis quelque temps, avec force pistaches, pignons et autres drogues d'apothicaires scaldatives, mais surtout de crestes de coq. » Et que dirions-nous aujourd'hui de cet autre plat italien, « ces petis chardons chaux dont les asnes vivent », et que le grand sceptique nous offre sans rire comme étant un mets fort recherché de ses contemporains?

Ce fut ainsi que débuta la Varenne chez Catherine de Bar, sœur de Henri IV, où il piquait les volailles et préparait les cuisines italiennes.

La recherche calculée de la friandise fit naître un certain nombre de proverbes qui sont parvenus jusqu'à nous à peu près tels quels, sans transformations notables : « Crouste de pasté vaut bien pain », disait-on. — « A petit manger, bien boire. » — « L'appétit vient en mangeant. » — « Les premiers morceaux nuisent aux derniers. »

La gravure ridiculisa les cuisiniers, les gloutons, les festoyeurs. Catzius, dans ses *Conseils*, nous montre un cuisinier faisant un feu d'enfer sous ses broches et ses marmites : la flamme s'élève et brûle tout.

Tout gaste
Qui trop haste,

dit le texte en manière d'aphorisme. Alciat, dans ses *Emblèmes*, caricaturise le gourmand : « Il a, dit-il, un long col, pour plus longuement sentir la saveur des bons morceaulx, et... grand ventre et grasse panse. »

Martin de Vos peint un intérieur d'artisans faisant ripaille; à la porte, le Jeûne vient frapper et demander l'aumône; on le renvoie à coups de bâton :

Ces saucisses, jambons, ces bœufs et moutons gras
Embrochés et rôtis, ces joues potelées,
Ces troupes de Sylènes et ces chiens lesche-plas,
Monstrent que la faim et Jeusne ailleurs fait ses allées.

A tort ou à raison, les moines ont été en butte à des milliers de pièces satiriques les peignant comme de vrais cuisiniers, lardant, troussant les volailles, piquant les quartiers de venaison, roulant et pétrissant les pâtes, flairant les vins, se léchant les doigts.

A la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième, dans le Nord, on se réunissait aux veillées, l'on devisait et l'on mangeait longuement; à la « poule au pot » on joignait beaucoup d'autres douceurs, les gaufres, par exemple, que quelque vieille femme faisait cuire à la flamme du foyer, tandis que les hommes chantaient et buvaient :

Chantés, joués; la vieille de bon cueur
Nous faict les gauffres assez bien grasses.

Il fallut la sévérité des premières années de Louis XIII pour mettre un frein à ces festoiements. Les doléances aux États de 1614 étaient remplies de critiques contre les nobles, les bourgeois et même les basses classes. Certain maître de maison se « douloit » de voir le plus clair de son bien passer à ses cuisiniers, à ses valets, qui menaient plus grand chère que lui, et il éprouve le besoin de mettre le roi dans ses confidences. La pièce est conservée aux Archives nationales dans le carton des cahiers de ce temps. Au reste, le quatrain suivant courait les rues :

Maistres d'hostels, porteurs, cuisiniers, cuisinières,
Pourvoyeurs, despensiers, sommeliers, chambrières,
Cochers, pallefreniers, ces manières de gens,
Sont *à ferrer la mule* assez intelligens.

Les lois somptuaires s'acclimataient mal, et notre dessin

en donne la preuve dans la personne de ce cuisinier replet portant un chapon et chantant les louanges de la bonne chère en vers d'une médiocrité incontestable. Pourtant la bourgeoisie avait quelque temps subi le supplice des viandes grillées ou portées chez le boulanger, comme font de nos jours les gens sans cuisinière; mais aux grandes maisons, le luxe ne perdit rien de ses anciennes splendeurs.

Dans *le Roi boit*, d'Abraham Bosse, dont nous reproduisons trois vignettes, se trouve l'énumération de la valetaille royale avec ses attributions multiples; que l'on ne s'y trompe pas, cependant, ce maître d'hôtel empressé, ce cuisinier tenant la queue de la poêle dans un costume de seigneur, ce marmiton même qui tourne la broche des landiers en se plaignant douloureusement :

Je soufre les maux de Tantale
Qui voit les biens sans les toucher;
Ma peine est elle pas égale?
J'en voy que je n'ose approcher.

Tous ces gens, dis-je, ne se rencontraient pas qu'à la cour, et plus d'un grand seigneur ou d'un financier s'était offert le luxe d'un nombreux personnel culinaire. Quant à la gourmandise, au milieu du dix-septième siècle comme avant et après, elle ne se cantonnait pas dans les familles riches : c'est ainsi que, si l'on peut ajouter foi à un canard populaire de ces temps, deux citoyens du Mans, venus à Paris pour leurs affaires, se seraient pris de querelle pour une grosse asperge, et battus à la rapière sur ce mince sujet, « après quoy, d'ailleurs, remontèrent à cheval et s'en allèrent boire comme deux bons amis. »

Sous Louis XIV, l'importance des cuisiniers grandit; mais il semble que l'on a trop souvent confondu le cuisinier et le maître d'hôtel, ordonnateur souverain des grands festins, comme fut Vatel, d'abord chez Fouquet, puis chez le prince de Condé. A dire vrai, Vatel était-il un praticien ou plus simplement un administrateur, un pourvoyeur émérite? S'il se tua, ce n'était pas parce que les rôts étaient mal cuits, mais bien parce qu'ils avaient manqué aux tables : les cuisiniers étaient saufs, l'ordonnateur seul était en faute.

Il s'était établi un usage vers ces temps qui prouve combien l'art culinaire était en faveur : c'était d'accoupler le nom du maître au nom du cuisinier qui l'honorait de ses services. Il ne semble pas que la fière gentilhommerie du temps se fût émue de ce sans-gêne; cela flattait son amour-propre, et disons que les parvenus de la finance se montraient parmi les plus tolérants sur ce sans façon.

On ne peut oublier que Boileau a composé en vers des considérations satiriques sur la cuisine de certains amphytrions de son temps : il y met en relief la superbe des gens habitués aux chères délicates et aux raffinements des gourmets.

Sous la régence, le goût se raffina dans les petits soupers où « l'on mangeoit des matelottes aussi appétissantes qu'au bord de l'eau et des dindes glorieusement truffées », selon l'expression de Brillat-Savarin.

Mais que penser de cette anecdote au temps de Law? On vit un jour un *mississipien*, comme on appelait alors les enrichis du système, disputer un perdreau à un pair. Ils le montèrent jusqu'à deux cents livres, et la pauvre bête était étique!

En 1740, un dîner ordinaire dans la haute bourgeoisie se composait ordinairement de bouilli, veau au jus, hors-d'œuvre, dindon, légume, salade, crème, fromage, fruits et confitures. On ne changeait d'assiette que trois fois, une fois après chaque service. En guise de café, on prenait du ratafia d'œillet. Cette cuisine relativement peu compliquée n'était pas, il est vrai, la seule à la mode, et les cuisiniers trouvaient à exercer leur art dans une foule de préparations extravagantes dont Voltaire dit le plus grand mal : « Je ne puis souffrir, écrit-il au comte d'Autré, un riz de veau qui nage dans une sauce salée, laquelle s'élève quinze lignes au-dessus de ce petit riz de veau. Je ne puis manger un hachis composé de dinde, de lièvre et de lapin, qu'on veut me faire prendre pour une seule viande. Je n'aime ni le pigeon à la crapaudine, ni le pain qui n'a pas de croûte. »

La vraie cuisine d'artiste s'élaborait loin du bruit des villes, dans ces abbayes perdues au milieu de grasses campagnes où tout concourait à perfectionner et à rendre inimitable la science culinaire.

Dans les classes intermédiaires du tiers état, chez les procureurs garçons, les vieux avocats, le goût s'affina encore davantage. Grimod de la Reynière, dont on disait qu'on mangeait bien chez lui, mais qu'on ne le digérait pas, fut un des plus remarquables parmi les gourmets de son siècle, et on pourrait presque dire les gourmets démocrates, puisqu'il donna un jour à dîner aux avocats qui avaient pu faire preuve de roture. Il soignait ses cuisiniers avec la sollicitude que mettent certains sportmen à entraîner les chevaux de course.

Pour avoir un bon cuisinier, disait-il, il faut qu'il ait le goût bon; or, vous ne devez point le laisser s'émousser au contact de certains breuvages; « le goût finit par s'excorier et par devenir aussi insensible que la conscience d'un vieux juge. » Il indique alors tout un traitement à suivre : on purge le cuisinier, on le dorlote, on le soigne, « pour faire une chère toujours égale » et ne pas s'exposer aux variations et aux caprices d'un goût dépravé et dévoyé.

Parfois cette sollicitude toute paternelle portait d'étranges fruits. Il arriva au président d'un présidial de Brie, fin gourmet et amphytrion aimable, de faire de son cuisinier une telle merveille, que de dix lieues à la ronde les amateurs de bons plats affluaient. Souvent cette situation d'aubergiste ayant table ouverte ennuyait le bon juge; il faisait répondre par son Vatel qu'il n'était pas là, ou bien qu'il était malade.

Un jour, un pique-assiette insista.

— Je suis médecin, dit-il, et je veux tâter le pouls à ce cher malade.

Le domestique, ahuri, rapporta la réponse à son maître.

— Dis-lui que je suis mort alors, et jette-moi un drap sur la tête. Tiens!

— Monsieur, revient dire le cuisinier, il veut vous asperger d'eau bénite.

— Quel enragé! dit le président; fais entrer.

Le pis fut que le brave médecin, trouvant une carafe d'eau à sa portée, en aspergea longuement le défunt, et s'en retourna en maudissant les imbéciles qui meurent si mal à propos.

Quand survint la révolution, la science culinaire était portée très haut. On avait ressuscité le mot de *gastronomie*, et les réunions politiques se multipliant augmentèrent l'importance des cuisiniers.

PENSÉES

EXTRAITES DU TRAITÉ DE SÉNÈQUE SUR LA VIE HEUREUSE.

Voy. p. 160.

— L'homme qui touche à la région supérieure, qui a gravi plus près du faîte, ne traîne après lui qu'une chaîne lâche; sans qu'il soit libre encore, il est déjà bien près de l'être.

— Les philosophes ne réalisent pas toujours leurs propres paroles; cependant ils font beaucoup par ces paroles mêmes et par la conception de l'honnête. Si leurs actes étaient à la hauteur de leur langage, quelle félicité surpasserait la leur? En attendant qu'il en soit ainsi, il n'y a pas lieu de mépriser de bonnes paroles et des cœurs pleins de bonnes pensées. L'application aux études salutaires, restât-elle en deçà du but, est louable encore. Faut-il s'étonner qu'on ne parvienne pas jusqu'au sommet, quand on place son but à une telle hauteur? Un homme de cœur, au contraire, admirera ceux qui, lors même qu'ils tombent, montrent cependant une audace généreuse. Elle est noble l'ambition de l'homme qui, consultant moins ses forces que celles de la nature humaine, s'essaye à de grandes choses, fait effort et se crée en lui-même des types de grandeur que les âmes le plus virilement douées seraient impuissantes à reproduire.

— Que la fortune me vienne ou se retire, je vivrai en homme qui se sent né pour ses semblables, et je rendrai grâce à la nature d'une si belle mission. Pouvait-elle mieux pourvoir à mes intérêts? Ce que j'aurai, quoi que ce soit, je ne le garderai pas en avare, je ne le sèmerai pas en prodigue : je ne croirai rien posséder mieux que ce que j'aurai sagement donné. J'estimerai mes bienfaits, non d'après leur poids ou leur nombre, mais d'après le mérite de celui qui les recevra; je ne croirai jamais avoir dépassé la juste mesure quand l'obligé en sera digne. Je ne ferai rien en vue de l'opinion, et je ferai tout en vue de ma conscience : seul devant ma conscience, j'agirai comme si tout le monde me regardait. Agréable à mes amis, doux et traitable à mes ennemis, je ferai grâce avant qu'on m'implore, je préviendrai toute légitime prière. Je saurai que ma patrie c'est le monde. Et à quelque instant que la nature redemande ma vie, je m'en irai avec le témoignage d'avoir aimé la bonne conscience, les bonnes études, de n'avoir pris sur la liberté de personne, ni laissé prendre sur la mienne.

— Le sage ne se croit indigne d'aucun des dons du hasard; non qu'il aime les richesses, mais il les préfère : ce n'est pas dans son âme, c'est dans sa maison qu'il les loge; il n'en répudie pas la possession, mais il les domine : il n'est point fâché qu'une plus ample matière soit fournie à sa vertu.

— Le sage ne se méprisera pas s'il est d'une taille exiguë, et pourtant il préférera une grande taille; avec un corps chétif et privé d'un œil, il aura toute sa force, et pourtant il préférera une constitution robuste. Il saura qu'il a en lui-même un principe de vigueur supérieur à tous ces avantages; cependant il supportera les infirmités, et souhaitera la santé. Car il est des choses qui, tout en étant d'une valeur insignifiante par rapport à la perfection de l'être, de telle sorte qu'elles se laissent enlever sans entraîner la ruine du souverain bien, ajoutent cependant à cette joie perpétuelle qui naît de la vertu. Les richesses sont au sage ce qu'est au navigateur un bon vent qui l'égaye et facilite sa course; ce qu'est un beau jour, et, par un temps brumeux et froid, une plage que réchauffe le soleil.

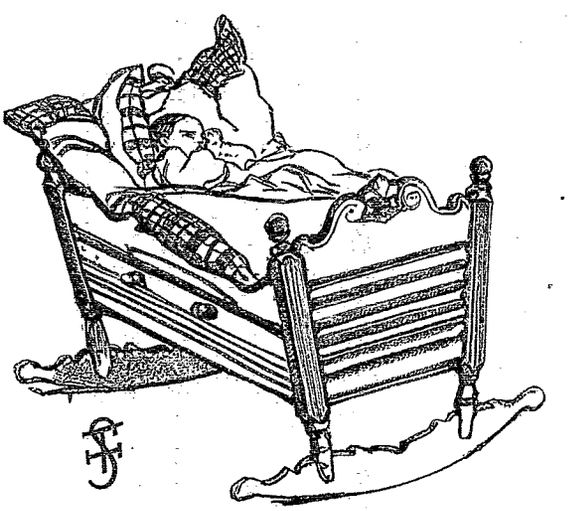
— Pourquoi condamnerait-on la sagesse à la pauvreté? L'honnête homme peut avoir d'amples richesses; mais elles ne seront ravies à qui que ce soit, ni souillées du sang d'autrui, ni acquises au détriment de personne ou par de sordides profits; elles sortiront de chez lui aussi honorablement qu'elles y seront entrées; elles ne feront gémir que l'envie. Il ne repoussera pas les faveurs de la fortune, et un patrimoine loyalement acquis ne lui inspirera ni orgueil ni honte. Il éprouvera même quelque satisfaction si, ouvrant sa porte et exposant ses richesses aux regards publics, il peut dire : « Que quiconque y reconnaît son bien le reprenne. » Il n'en fera ni étalage ni mystère : le premier est d'un sot imprudent; le second, d'un homme timide et pusillanime qui pense tenir dans sa bouse un bien inestimable.

— Que la richesse m'échappe, elle ne m'enlèvera rien qu'elle-même; mais si celui qui met en elle tout son bonheur la perd, il est frappé de stupeur, comme un homme qui, dans son abandon, ne se trouverait plus lui-même. Chez moi les richesses tiennent une certaine place, tandis que chez vous elles occupent la plus haute; enfin, moi je les possède; vous, vous êtes possédé par elles.

MAFFRE DES RIEUX.

Michel-Maffre des Rieux, Marseillais, étant en Espagne, fut arrêté en 1790 et enfermé dans les prisons du saint-office. Il se vanta devant le tribunal de l'Inquisition d'être « l'homme de la nature, selon les préceptes de Rousseau »; il fut condamné à paraître sur la place publique, une corde de genêt au cou, le bonnet infamant sur la tête, et une torche de cire verte à la main. Ramené en prison, il se pendit.

UN BERCEAU EN ALSACE.



Croquis inédit de Théophile Schuler. — Voy. p. 193.

CHATEAU DE MEHUN-SUR-YÈVRE

(CHER).



Château de Mehun-sur-Yèvre. — Dessin de Lancelot.

Mehun-sur-Yèvre est aujourd'hui un chef-lieu de canton bien paisible, d'une renommée modeste, qui s'occupe surtout de vendre sa porcelaine, son vin, son blé, ses laines et son chanvre. Cette petite localité a pourtant son histoire, et son nom est en particulier attaché intimement à celui d'un roi de France, Charles VII, dit *le Victorieux*, qui, à une des époques les plus troublées et les plus critiques de nos annales, fit beaucoup pour l'agriculture, l'industrie, les finances et le commerce, et qui, par les réformes et les progrès qu'il introduisit dans l'administration, répara autant que possible les désastres de la triste guerre de cent ans.

Le nom de Mehun (*Magdunum*) se trouve déjà dans Grégoire de Tours. Cet historien parle d'un grand et magnifique château qui existait là de son temps. Du reste, le site est si gracieux et la campagne environnante a tant de charme, que l'on conçoit bien que de bonne heure on ait eu envie de s'y établir.

Jusqu'au treizième siècle, Mehun appartint à des seigneurs de ce nom, issus de Humbaud le Tortu, qui était seigneur de Vierzon, vers la fin du dixième siècle. La ville et ses domaines passèrent ensuite dans la maison de Courtenay, par le mariage de Mahaud de Mehun avec Robert de Courtenay, premier du nom, seigneur de Champignelle et grand bouteiller de France. La petite-fille de Robert, Amélie de Courtenay, apporta Mehun en dot à Robert d'Artois, en 1262. Cette seigneurie fut enfin réunie au domaine de la couronne sous Philippe VI, par confiscation sur Robert d'Artois, troisième du nom, petit-fils de Robert et d'Amélie.

Le château fut un peu plus tard rebâti par Jean, duc de Berry, troisième fils du roi Jean, dit *le Bon*. Il fut plus tard embelli et fortifié par le roi Charles VII, qui s'y plaisait beaucoup, et s'y retira même sur la fin de ses jours.

Le roi de France avait à ce moment-là de grandes tristesses et de grandes préoccupations. Le Dauphin, qui fut plus tard Louis XI, s'était une seconde fois éloigné de la cour, et avait épousé la fille du duc de Savoie sans le consentement de son père. Le duc de Bourgogne n'appuyait pas ce prince dans sa révolte, mais il avait pour lui des ménagements qui ne pouvaient manquer d'offenser le roi de France. Ainsi, quand le susdit Dauphin était venu lui demander « aide et secours de gens et de finances pour faire la guerre à son père, ou du moins pour mettre hors de son hôtel aucuns de ceux qui le tenoient en rigueur contre lui », le duc de Bourgogne avait nettement refusé, mais il avait envoyé une ambassade au roi de France pour s'excuser d'avoir accueilli son fils. Il assurait qu'il ne l'avait nullement engagé à venir; mais puisqu'il était venu, il l'autoriserait à rester tant qu'il voudrait; cependant il suppliait le roi de le prendre en grâce. Ces prières ne firent qu'irriter Charles et augmenter ses défiances à l'égard du duc. Comme, en outre, l'exécution de plusieurs articles du traité d'Arras souffrait des difficultés, et que les explications prenaient un caractère d'aigreur assez vive, on put croire que les choses allaient en venir à une rupture. Le roi « délibéra en son conseil de mettre sus toute sa puissance » contre le duc de Bourgogne. On fit des préparatifs, on rassembla même des troupes. Puis tout en resta là. Le roi, heureux de la vie molle et élégante qu'il menait dans ce riant pays du Berry, ne voulait pas en changer. Il ne voulait pas non plus exposer aux chances d'une nouvelle

guerre l'ordre et la prospérité dont il avait réussi à faire jouir le royaume. Il se désintéressait même complètement de la croisade que le pape Pie II cherchait à faire contre les Turcs qui envahissaient l'Europe.

Mais les *discordes* continuant entre lui et le Dauphin, ce prince « de muable conseil et de légère créance », comme il disait avec amertume, il tomba malade. « Son esprit, qui n'était pas exempt de la démence de son père », selon l'opinion d'Æneas Sylvius Piccolomini (Pie II), s'affaiblit de plus en plus. Il en arriva à se persuader que le Dauphin cherchait à le faire empoisonner. Il se réduisit alors à un jeûne si absolu, que son estomac n'eut plus même la force de supporter la nourriture que les médecins parvinrent enfin à lui faire prendre. Il mourut misérablement, le 22 juillet 1461, dans la cinquante-neuvième année de son âge et la trente-neuvième de son règne.

Du riche et brillant palais où Charles VII vécut au milieu des fêtes et où il mourut, il ne reste aujourd'hui que les deux tours qui se dressent fièrement à droite de notre gravure. Ce palais fut ruiné par la foudre, et il serait bien difficile d'en parler avec détails. On lit dans un auteur du dix-huitième siècle : « Ce qui en reste annonce combien il était magnifique. Sa situation était admirable. La pierre dont il était bâti ressemblait au marbre par sa blancheur. Les morceaux les plus entiers sont quelques escaliers qui n'ont plus de communication avec les appartements existants, et la chapelle dont les croisées sont superbes, et qui a passé pour l'une des plus belles et des plus riches du royaume. On a tiré de cette chapelle les statues des douze apôtres, en grand et en pierre, pour les placer dans le chœur de l'église collégiale, dont elles sont un des principaux ornements. »

Ce château devait être un type des demeures seigneuriales de la fin du moyen âge, qui conservaient au dehors l'aspect menaçant de forteresses, tout en commençant à s'approprier au dedans aux nécessités de la vie plus moderne, aux exigences du luxe et du confortable qui devenait un besoin, et que la renaissance allait définitivement introduire dans les habitudes de la vie.

L'église de Mehun, ancienne collégiale fondée jadis par les seigneurs de cette ville, et placée sous le titre de Notre-Dame, a des parties du onzième siècle et d'autres du quinzième. Son chapitre était, au siècle dernier, composé d'un doyen et de huit chanoines. Charles VII y fonda quatre services solennels aux quatre-temps de l'année, et y laissa ses entrailles, « comme une marque et un monument éternel de son estime. » Outre cela, ce prince fonda en ce lieu une maladrerie appelée Lavau, dont le revenu fut réuni plus tard à celui de l'Hôtel-Dieu de Bourges, à la charge de recevoir les malades pauvres de la ville et paroisse de Mehun. La chapelle de cette maladrerie était à une petite distance de la ville, et le chapitre de Mehun y allait tous les ans en procession, le 22 juillet, jour du décès du roi.

Cette ville conserva une certaine importance jusqu'au siècle dernier. Il y avait dans les environs plusieurs châteaux considérables, et des terres titrées et qualifiées qui dépendaient toutes du domaine de Mehun. Mehun, du reste, était marquée comme la quatrième ville du Berry. Le bassin que l'Yèvre y formait servit même, paraît-il, de rendez-vous et de lieu de refuge à tous les bateaux de cette rivière pendant les guerres civiles; le commerce de Mehun était autrefois à peu près le même qu'aujourd'hui.

D'OU ÉTAIENT VENUS LES ANCIENS HABITANTS DE L'AMÉRIQUE?

Le monde civilisé ne connaît le continent américain que depuis la conquête espagnole au seizième siècle. Il n'en est fait aucune mention chez les Égyptiens, les Phéniciens, les Grecs ou les Romains.

Cependant de temps immémorial l'Amérique était habitée par des millions d'hommes depuis le pôle arctique jusqu'au cap Horn, et ils vivaient au milieu de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, de plantes, inconnus sur le reste de la planète.

Les chevaux, les chameaux, les chèvres, les bœufs, les moutons, n'existaient pas en Amérique avant le seizième siècle. On n'y connaissait ni le riz, ni le blé, ni le seigle, l'orge, l'avoine et le millet. D'autre part, on y cultivait le maïs, la pomme de terre, la plante de l'arrow-root, le tabac, qui ont été apportés en Europe après la conquête.

Si une grande partie des habitants de l'Amérique vivaient à l'état sauvage, au contraire dans les empires du Mexique et du Pérou, les peuples étaient riches, agriculteurs et industriels, soumis à des gouvernements réguliers et professant des religions dont les dogmes étaient définis.

Chez les Péruviens, l'art était très avancé. Et, fait remarquable, des ruines considérables de villes, de monuments, attestaient que longtemps avant le seizième siècle, une civilisation beaucoup plus ancienne s'était développée et avait été détruite.

Remontant plus haut encore, on trouve de toutes parts des débris humains mêlés à des instruments en silex semblables à ceux qu'en Europe on classe dans l'âge de pierre, et à des ossements d'animaux qui ont depuis longtemps disparu de la surface du globe.

« On peut affirmer, dit l'auteur d'un livre récent (1), que, sur les bords de l'Atlantique comme sur ceux du Pacifique, l'homme a vécu avec les animaux disparus; que ses premières armes ont été, comme dans nos régions, des pierres grossièrement taillées, et qu'il est parvenu à une civilisation complète dont celle qui étonnait les rudes compagnons de Cortez et de Pizarre n'était déjà plus que le pâle reflet. »

Les Américains que les Espagnols découvrirent au seizième siècle pouvaient-ils être simplement les descendants de ceux qui, nés sur le sol même du continent, c'est-à-dire autochtones ou aborigènes, avaient passé successivement pendant de longues périodes de siècles de la sauvagerie la plus primitive à l'état relativement civilisé des Péruviens et des Mexicains?

Il est assez remarquable que l'on ne s'arrête guère à cette hypothèse. Il est vrai qu'elle s'accorderait difficilement avec la théorie de l'unité de l'espèce humaine. Il faudrait, en effet, supposer pour les Américains une création distincte, à moins d'admettre l'idée originale de l'abbé Brasseur de Bourbourg, qui croit qu'on doit placer en Amérique le berceau de l'humanité, et que c'est le nouveau monde qui a peuplé l'ancien.

Mais les anciens Américains eux-mêmes n'avaient pas une si haute prétention.

Dans un livre saint des Quichés, le *Popol-Vuh*, retrouvé en 1854 par le docteur Shevzer dans la bibliothèque de

(1) De Nadaillac, *les Premiers hommes et les temps préhistoriques*, 2 vol. Masson, 1881.

l'université de San-Carlos (Guatemala), il est dit que l'empire Maya, très ancien, avait été fondé par un envoyé des Dieux, venu « des pays où il fait de l'ombre, de l'autre côté des mers. »

La question que les savants des deux continents se posent et discutent depuis longtemps déjà est toujours celle-ci : D'où sont venus les premiers Américains ?

Sont-ils venus de l'Atlantide, ce continent mystérieux qui aurait existé dans des temps préhistoriques entre l'Afrique et l'Amérique? Mais, malgré quelques suggestions récentes de la science, l'Atlantide est encore enveloppée des nuages de la fable (1).

Sont-ils venus de l'Afrique, de la Phénicie (2), de la Sibérie? Les savants se divisent à l'infini sur ces problèmes : il en est qui croient trouver l'origine des Américains chez les Chinois, d'autres chez les Indiens, ou les Celtes, ou les Scandinaves.

L'hypothèse qui peut-être étonne le plus est celle qui attribuerait l'origine des anciennes populations américaines à une immigration juive. Suivant un manuscrit conservé au Musée de Mexico, des Chananéens chassés par Josué seraient arrivés des côtes d'Afrique en Amérique. On suppose aussi que ce seraient dix tribus d'Israélites, séparés des captifs de Salmanasar, qui auraient traversé la mer. Aujourd'hui même, de riches Américains font faire des fouilles pour vérifier, s'il est possible, ce qu'il peut y avoir de probabilité dans cette conjecture. Il ne faut pas oublier que déjà Lord Kingsborough avait dépensé des sommes énormes à poursuivre ce même but. On prétend qu'on a découvert une fois dans une fouille trois extraits de la loi écrits en hébreu sur des feuilles de parchemin et enfermés dans un étui selon l'usage juif; et, une autre fois, une pierre sur laquelle sont gravés l'image d'un grand prêtre et les dix commandements de Jehova en hébreu. Il reste à démontrer l'authenticité de ces découvertes.

M. Quatrefages semble vouloir concilier tous les systèmes en admettant la possibilité que l'Amérique ait été anciennement peuplée, à la suite de communications diverses avec l'ancien monde, par les trois races, jaune, blanche et noire, et il est très intéressant de suivre l'éminent professeur dans les développements de cette opinion (3). La race blanche occupait principalement le nord-ouest; la race jaune est encore représentée au Brésil par les Botocoudos; la race noire avait pris possession de l'isthme de Panama, et les Espagnols la virent dans l'île de Saint-Vincent à l'entrée du golfe du Mexique.

En somme, l'hypothèse qui a le plus de partisans est qu'il faut chercher surtout en Asie l'origine des principales populations américaines.

On constate dans l'architecture et la sculpture des ruines de l'ancienne Amérique de nombreuses analogies avec le culte bouddhique.

De Guignes attribue la civilisation des Péruviens à des immigrations chinoises. Il est certain que l'on doit être frappé du rapport qu'il y avait entre certaines institutions du Pérou et celles du Céleste Empire : fête de l'agriculture célébrée par les Incas comme par les empereurs de Chine, système des irrigations, construction des barques, des ponts, ressemblances de certaines idoles, etc. On croit même que c'est l'Amérique qui est désignée sous le nom de Fou-Sang dans quelques livres chinois et japonais.

Certains monuments de Java ont l'apparence de ceux du Yucatan.

Dans le village d'Eten, situé sur la côte nord du Pérou, habitent des hommes dont le langage, inintelligible pour les villages voisins, est facilement compris des coolies chinois.

Comment ces anciens habitants auraient-ils passé de la Chine ou du Japon au continent ignoré avant Christophe Colomb?

On suppose que ce pourrait être principalement par les accidents de mer.

On a constaté qu'entre les années 1782 et 1876, quarante-neuf jonques ont été entraînées par les courants marins à travers le Pacifique et ont abordé aux îles Aléoutes, à la presqu'île d'Alaska, aux Sandwich, aux côtes américaines. Des faits semblables ont pu se produire de tout temps.

D'ailleurs, les communications ont toujours été possibles entre la Mantchourie, le Japon et l'Amérique, en suivant la chaîne presque continue des vingt et une îles Kouriles, situées entre le grand Océan et la mer d'Okhotsk, puis en se dirigeant par la longue suite des îles Aléoutes, qui rendent facile le passage du Kamtschatka à la presqu'île d'Alaska. Les habitants de ces îles se transportent encore aujourd'hui facilement dans leurs canots de cuir, avec une perche pour gouvernail, une branche d'arbre garnie de son feuillage pour voile, et en se laissant pousser au moment favorable par le vent vers la terre où ils veulent aborder.

On a dû à ces petits cabotages de grandes découvertes géographiques.

Quant aux communications entre le nord de l'Europe et le nord de l'Amérique, elles ne paraissent point contestables. On connaît les légendes qui se rapportent à la Scandinavie; ajoutons que dans les hivers rigoureux le détroit de Behring est complètement gelé, et qu'on peut le traverser à pied. Les Sibériens ont pu, en naviguant sur les eaux calmes du Pacifique, se répandre dans l'Ohio et le Wisconsin. Ainsi donc les probabilités au nord comme au midi sont nombreuses et ont été toutes étudiées, mais n'ont pas encore beaucoup éclairé le fond du problème.

Peut-être la plus sage conclusion qu'il convienne de donner aux observations qui précèdent se trouve-t-elle dans les lignes suivantes :

« Sur ce problème de la véritable origine des peuples de l'Amérique, dit le savant américain historien Bancroft, toutes les hypothèses sont permises, et le plus sûr est d'abandonner la question, jusqu'à ce que nous ayons des preuves plus décisives. »

(1) Voy. p. 91.

(2) D'après quelques auteurs, le royaume d'Ophir aurait été le Pérou.

(3) *De l'unité de la race humaine.*

LE MARTIN-CHASSEUR GÉANT D'AUSTRALIE.

Il est peu de personnes qui ne connaissent le Martin-Pêcheur, ce petit oiseau au long bec teinté de rouge, au ventre fauve, au manteau couleur d'aigue-marine, que l'on voit, par les belles journées d'hiver ou à l'entrée du printemps, filer comme un trait entre les saules, en faisant resplendir au soleil les riches nuances de son plumage. Ce n'est pas qu'il soit commun nulle part, mais il diffère tellement par ses formes et par sa livrée des autres oiseaux de notre pays, qu'il suffit de l'avoir vu une seule fois pour en conserver le souvenir.

Il a, en effet, le bec démesurément allongé, en forme de cône, ou plutôt de pyramide, les ailes arrondies, la queue rudimentaire, les tarses courts et faibles, les doigts antérieurs soudés les uns aux autres dans une partie de leur longueur; et il porte sur la tête, sur les ailes et sur le dos des plumes aussi brillamment colorées que celles des Tangaras et des Cotingas du nouveau monde. Des caractères analogues se retrouvent chez un grand nombre d'espèces qui sont étrangères à notre faune, et qui, avec le Martin-Pêcheur vulgaire (*Alcedo ipsida*), constituent la famille remarquable des Alcédinidés; mais, d'une forme à l'autre, la coloration du plumage et les proportions des diverses parties du corps subissent d'assez grandes variations. Si le bleu et le vert dominent en général sur le dos et sur les ailes, parfois ces teintes sont remplacées par du lilas, par du brun, ou par une sorte de marquetage blanc et noir; la tête est tantôt ornée d'une huppe multicolore, tantôt couverte d'une calotte bleue, noire ou verdâtre; la gorge passe du blanc au roux; le bec est noir, brun ou rouge-vermillon, et, sans perdre de sa longueur, s'aplatit plus ou moins dans sa portion basilaire; l'un des doigts antérieurs fait quelquefois défaut, la disposition des autres restant d'ailleurs la même; les ailes peuvent s'affiler un peu; la queue est tantôt coupée carrément, tantôt munie de deux longs brins qui s'élargissent en spatule à l'extrémité; enfin la taille peut être égale à celle de l'espèce européenne, ou de moitié plus petite, ou bien encore de beaucoup supérieure, et comparable à celle d'un Pigeon.

Il est à remarquer que certaines de ces variations, et particulièrement celles qui portent sur le bec, les ailes et les pattes, correspondent à des différences dans le régime et le genre de vie. Les espèces qui ont les ailes plus longues, les tarses plus développés, le bec plus large et plus déprimé, sont en effet moins attachées que les autres au voisinage des cours d'eau; quelques-unes même sont sylvicoles ou habitent les endroits les plus secs, et se nourrissent non de poissons, mais de reptiles, d'insectes et de petits mammifères. Aussi peut-on diviser d'une manière générale les Alcédinidés en deux grandes catégories, les Martins-Pêcheurs (genres *Alcedo*, *Alcyone*, *Ceryle*), et les Martins-Chasseurs (genres *Dacelo*, *Halcyon*, *Todirhamphus*, *Tanysiptera*, etc.), dont chacune comprend des nains et des géants.

C'est dans le groupe des Martins-Chasseurs, et parmi les géants de ce groupe, que se placent les deux oiseaux d'Australie dont nous donnons aujourd'hui le portrait considérablement réduit. Ils appartiennent à l'espèce qui est appelée par les colons *Laughing Jackass* (littéralement *âne rieur*), et par les naturalistes *Dacelo gigas*, et font partie d'un petit genre dont tous les représentants vivent à la Nouvelle-Hollande ou dans le sud de la Nouvelle-Guinée. Comme on peut en juger par la gravure, ils ont le bec robuste, aplati à la base, avec la mandibule supérieure un peu festonnée sur les bords et terminée par un crochet qui dépasse la mandibule inférieure; leurs tarses sont forts, leurs doigts assez épais, leurs ailes et leur queue de longueur moyenne. Quant à leur plumage, il offre des nuances en général assez modestes, le cou et les parties inférieures du corps étant d'un blanc sale, le sommet de la tête un peu rayé de brun, les oreilles noirâtres et le dos d'un brun tirant au noir; cependant çà et là apparaissent des vestiges de la livrée ordinaire des Alcédinidés : ainsi, les plumes de la croupe et celles qui revêtent la portion antérieure des ailes sont colorées en bleu céleste, tandis que les pennes caudales sont marquées de raies noires et rousses d'un effet très élégant, et bordées d'un liséré blanc à l'extrémité. Le mâle et la femelle portent, du reste, à très peu près le même costume, que les jeunes revêtent dès le second mois qui suit leur naissance. Enfin, pour terminer cette description rapide, nous dirons que la taille de l'oiseau adulte atteint celle de nos plus grands passereaux, la longueur totale, du bout du bec à l'extrémité de la queue, étant de 50 centimètres environ.

Un ornithologiste anglais dont la science déplore la perte récente, John Gould, donne au sujet des mœurs de cette espèce les détails les plus circonstanciés : « Le Martin-Chasseur, dit-il, est un oiseau bien connu de tous les colons et de tous les voyageurs qui ont visité la Nouvelle-Galles du Sud; car il attire l'attention non seulement par ses dimensions, mais encore par l'étrangeté de son cri. D'ailleurs, loin d'être farouche, il accourt volontiers vers tout ce qui sollicite sa curiosité; souvent il se perche sur l'arbre au pied duquel le voyageur a établi son campement, et de cet observatoire il examine curieusement les préparatifs du repas; quelquefois même il devient victime de sa curiosité, et, descendu d'un coup de feu, prend place dans la marmite qu'il inspectait tout à l'heure. Mais d'ordinaire il ne décèle sa présence qu'en poussant cet étrange ricanement auquel il doit son nom vulgaire de *Laughing Jackass*. Ce cri, d'après Caley, se fait entendre à une grande distance; il ressemble, dit le capitaine Sturt, à un chœur d'esprits malfaisants, et il jette le trouble dans l'âme du voyageur, qui soupçonne quelque danger et croit entendre un ennemi se rire de son infortune. »

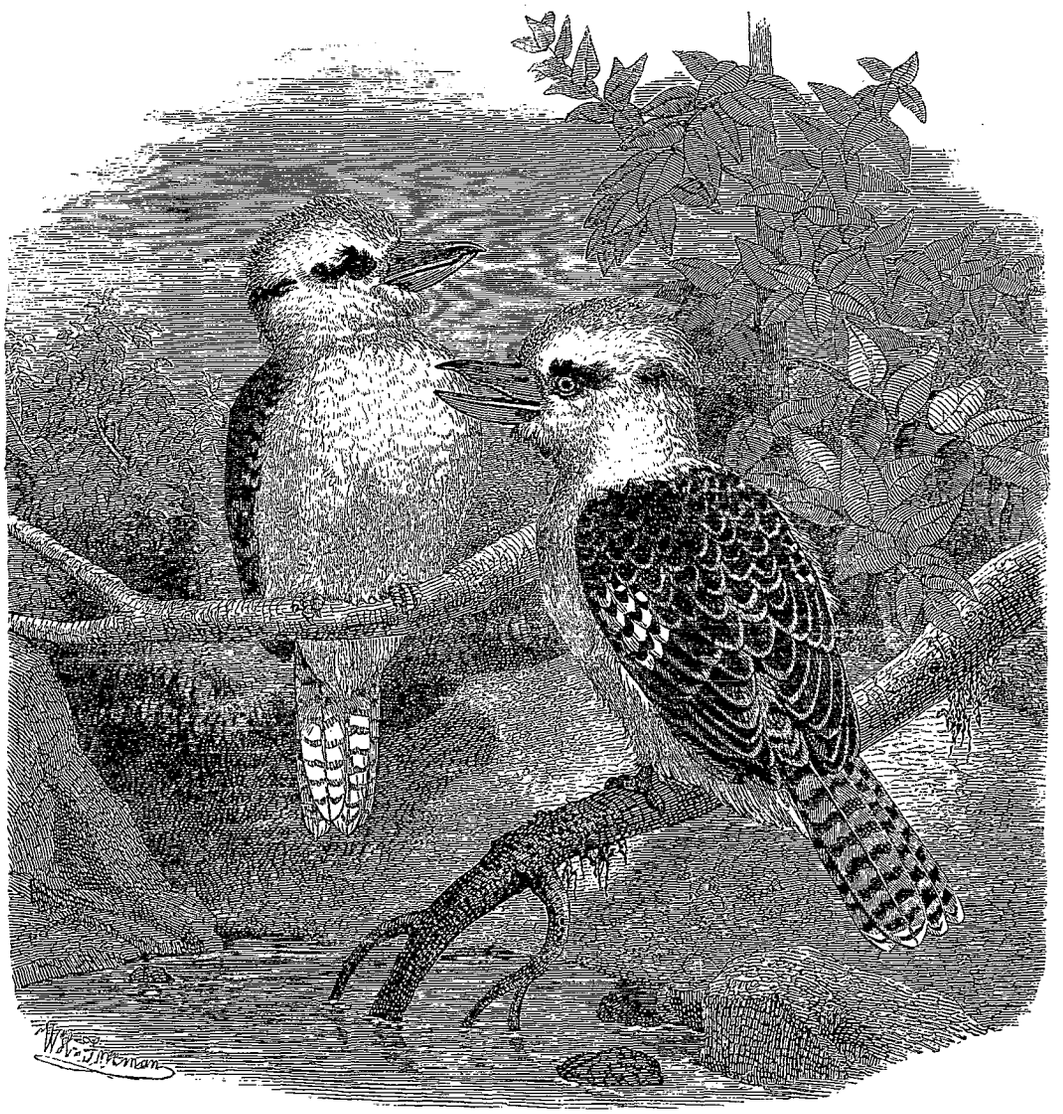
« Le ricanement du Martin-Chasseur, écrit de son côté M. Bennett dans ses *Promenades d'un naturaliste en Australie*, commence par quelques notes profondes, et s'élève graduellement jusqu'aux tons les plus élevés... Il retentit au crépuscule, quand les brouillards de la nuit se dissipent et que les échos de la forêt se réveillent, et il résonne de nouveau au coucher du soleil, comme un dernier salut à l'astre qui disparaît majestueusement à l'horizon. »

Le Martin-Chasseur géant paraît être confiné dans le sud-est de l'Australie, entre Moreton-Bay et le golfe Spencer; il n'a pas été rencontré jusqu'à présent en Tasmanie, ni dans l'ouest ou le nord de la Nouvelle-Hollande, où se trouvent en revanche le Martin-Chasseur de Leach et le Martin-Chasseur à ventre fauve. Il fréquente également les bords boisés des rivières, les côtes rocailleuses, les plaines parsemées de buissons et les montagnes couvertes de forêts touffues. Sa nourriture ordinaire consiste en reptiles, en insectes et en crustacés, voire même en petits mammifères. C'est ainsi que John Gould, ayant abattu d'un coup de fusil un Martin-Chasseur pour voir quelle était la proie qu'il emportait dans son bec, reconnut avec joie que c'était une espèce de petit marsupial extrêmement rare dans la contrée. Il est probable qu'à l'occasion le Martin-Chasseur ne se fait pas faute d'occire les petits oiseaux et de piller leurs nids, mais c'est principalement aux lézards et aux serpents qu'il fait une guerre acharnée. Aussi dans les localités où pullulent les reptiles malfaisants l'entoure-t-on d'un respect mérité.

Cette espèce, comme beaucoup d'autres du même groupe, ne se donne même pas la peine de construire un nid : la fe-

melle dépose simplement dans le creux d'un arbre, sur une couche de détritus, ses œufs, qui sont d'un blanc pur, parfaitement lisses, et qui mesurent environ cinquante millimètres de long sur trente-deux de large. Les petits naissent vers le mois de septembre, et sont l'objet des soins assidus de leurs parents ; ceux-ci défendent avec courage l'entrée du nid, et infligent de cruelles blessures à la main qui essaye de ravir leur progéniture.

Il n'est pas rare de voir des Martins-Chasseurs géants vivant en captivité dans les jardins zoologiques ; la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle de Paris en possède en ce moment plusieurs qui ont servi de modèles à M. Freeman. Ces oiseaux se contentent d'une nourriture très simple, de poissons, de souris, de rats coupés en deux ou trois tronçons, et de petits morceaux de viande crue. Il est curieux de voir avec quelle rapidité ces aliments grossiers disparaissent entre leurs mandibules ouvertes en entonnoir. Dans la grande cage qu'ils occupent au Jardin des plantes, les Martins-Chasseurs se tiennent souvent perchés à côté les uns des autres, la tête rentrée dans les épaules, les ailes



Le Martin-Chasseur d'Australie. — Dessin de Freeman.

serrées contre le corps et cachées en partie sous les plumes du dos et des épaules ; on les croirait empaillés si de temps en temps ils n'agitaient la queue à la manière des Traquets et ne redressaient en un cimier les plumes qui couvrent le sommet de leur tête. Malgré cet air d'indolence, ils sont fort attentifs à ce qui se passe autour d'eux, et leur œil sournois suit tous les mouvements des visiteurs. Qu'on leur présente quelque proie de leur goût, que leur gardien s'approche avec la pitance accoutumée, et tout aussitôt ils changent de figure, se redressent, battent des ailes, ouvrent le bec et poussent de joyeux ricanements. Souvent, à propos d'une souris, il y a des disputes acharnées ; deux Martins-Chasseurs saisissent le rongeur chacun par une extrémité, et tirent à l'envi jusqu'à ce que la proie se partage ou que l'un des deux adversaires, d'un coup de tête, parvienne à arracher le morceau à son compétiteur.

Connaissant cet appétit féroce des Martins-Chasseurs, on ne se hasarde pas à leur donner pour compagnons de petits passereaux ; ils les traiteraient comme ils font des souris, c'est-à-dire qu'ils les assommeraient contre une branche, et les dévoreraient sans pitié. En revanche, on peut sans inconvénient enfermer dans leur cage des échassiers tels que des Poules sultanes, des Hérons et des Ibis, qui au besoin sauraient bien leur tenir tête et les mettre à la raison.

Le Martin-Chasseur de Leach (*Dacelo Leachi*), qui se trouve dans le nord-est de l'Australie, le Martin-Chasseur

à ventre fauve (*Dacelo cervina*), qui est commun aux environs de Port-Essington, et le Martin-Chasseur intermédiaire (*Dacelo intermedia*), découvert récemment dans le sud de la Nouvelle-Guinée, diffèrent du *Laughing Jackass* ou *Gogo-Bera* de la Nouvelle-Galles du Sud par certaines nuances de coloration portant soit sur les parties supérieures, où les teintes bleues acquièrent un plus grand développement, soit sur les parties inférieures du corps, qui ont des teintes fauves.

LES ÉPREUVES D'ÉTIENNE.

Suite. — Voy. p. 214.

LXXV

Notre professeur de philosophie s'intéressait beaucoup à ses élèves. Il ne se contentait pas de les instruire et de développer leur intelligence, il s'appliquait à les connaître.

Sous prétexte de nous diriger dans le choix de nos lectures, il restait souvent après la classe, et retenait tantôt l'un, tantôt l'autre, pour causer avec lui.

C'était un homme du monde, dans le meilleur sens du mot ; sa conversation était charmante, et si dégagée de tout appareil pédantesque ou simplement scolaire, que les philosophes les plus cancres aimaient mieux causer avec lui que d'aller jouer aux barres ou à saute-mouton.

Comme il avait l'esprit très vif et très pénétrant, j'appréhendais, dans les premiers temps, ces petites conférences en tête-à-tête ; je craignais d'être percé à jour et de perdre son estime. Mais il y a dans le contact d'un homme vraiment distingué quelque chose de si vivifiant et de si salutaire, que je sortais de chacun de ces entretiens meilleur, plus confiant et moins mécontent de moi. J'en étais venu à guetter son regard, à la fin de chaque classe, pour voir s'il ne s'arrêterait pas sur moi, et j'étais un peu jaloux quand il désignait un autre que moi pour la petite conférence de quatre heures.

Cependant, je n'avais pas lieu d'être jaloux : comme j'avais pris décidément la tête de la classe, son regard s'arrêtait souvent sur moi. Il m'encourageait beaucoup à tirer mes développements de mon propre fond, et à exprimer sans contrainte mes idées et mes sentiments. Il eut même la délicatesse de me dire qu'il lirait toujours mes copies chez lui avant d'en donner lecture en classe ; si les idées lui paraissaient trop particulières et les sentiments trop intimes, nous en causerions ensemble, et il ne les exposerait pas à la curiosité ou à la critique de mes camarades.

Mes camarades éprouvaient pour moi le genre d'estime que l'on éprouve toujours au collège pour le talent et le succès, mais je sentais bien qu'il y avait toujours entre eux et moi ce quelque chose d'invisible et d'infranchissable que j'y avais trouvé l'année précédente.

Je me consolais en effaçant chaque soir de mon calendrier la journée qui venait de s'écouler, et en ruminant à l'écart, pendant les récréations, les questions du cours de philosophie.

LXXVI

Un soir, vers la fin de l'année, à l'issue de la classe, le professeur me fit signe de rester. Quand tous les autres élèves furent sortis, il tira de son portefeuille ma dernière dissertation, et me dit en riant :

— Larsonnier, vous êtes fataliste.

— Un peu, lui répondis-je en rougissant.

— Beaucoup, reprit-il en dépliant ma dissertation.

Nous la lûmes ensemble, et il me pria ensuite de développer mes raisons. Je les développai de mon mieux, mais il me répondit si péremptoirement que je me trouvai dans le plus grand embarras.

— Cependant, lui dis-je, il y a certainement des malheurs immérités.

— Jamais complètement, me répondit-il.

Alors je cherchai des exemples dans l'histoire ; mais il connaissait son histoire mieux que moi ; et chaque fois que je lui citais un exemple, il me prouvait, en remontant aux causes des événements, que les victimes les plus intéressantes ont été pour quelque chose dans leur propre infortune.

Comme je me trouvais réduit au silence, il me regarda en souriant.

Je fus sur le point de lui citer mon propre exemple, mais sa clairvoyance me fit peur. Je tenais tant à son estime que je craignis de la perdre d'un seul coup.

— Vous ne paraissez pas absolument convaincu, me dit-il d'un air encourageant.

— C'est vrai, lui répondis-je, je ne suis pas absolument convaincu. Le raisonnement et l'histoire me condamnent, mais instinctivement je sens en moi quelque chose qui proteste.

— Tâchez de voir clair en vous-même, reprit-il d'un ton affectueux, et moi je tâcherai de vous convaincre.

Je sentis que je pâlissais et que je rougissais tour à tour.

— Vous me mépriserez peut-être, lui dis-je à voix basse.

— Je suis sûr que non, me répondit-il en me prenant la main. Allons, du courage ! il s'agit peut-être de votre propre histoire?

Je fis un signe de tête sans lever les yeux.

— Je la connais peut-être mieux que vous, mon enfant, reprit-il avec douceur, et je vous assure qu'elle m'inspire de la sympathie et non pas du mépris.

LXXVII

Alors je lui racontai tout.

— Passons condamnation, me dit-il doucement, sur vos années de pension, puisque vous reconnaissez franchement que vos sarcasmes avaient détourné de vous la sympathie de vos camarades.

Venons-en à votre entrée au lycée Henri IV. Vous n'avez attaqué personne en face ; mais dans l'intimité, avec les quatre amis qui vous ont successivement abandonné, vous avez exprimé trop précipitamment votre opinion sur d'autres camarades. Ce qui se dit dans l'intimité ne devrait pas sortir de l'intimité : c'est là-dessus que vous vous êtes fié, et l'événement vous a donné tort. Savez-vous pourquoi ces quatre amis vous ont abandonné?

— Non, Monsieur.

— Parce que, vous voyant juger les autres avec tant de liberté, ils ont pensé que vous les jugiez eux-mêmes avec peu d'indulgence, et personne n'aime à être jugé sévèrement. Qu'est-ce qui vous empêchait, par exemple, de me parler à cœur ouvert, il n'y a qu'un instant? La crainte d'être jugé sévèrement, n'est-ce pas?

— Oui, Monsieur.

— N'avez-vous pas dit à votre second ami ce que vous pensiez du premier après qu'il vous a eu quitté?

— Oui, Monsieur, et même...

— Et même?

— Et même avec une certaine amertume.

— Je suppose que vous avez dit également au troisième ce que vous pensiez du second, et au quatrième ce que vous pensiez du troisième?

Je baissai la tête en signe d'assentiment.

— Très bien, reprit le professeur; nous tenons les éléments de la question, je crois qu'il ne nous sera pas difficile de les débrouiller. Écoutez-moi bien.

La suite à la prochaine livraison.

COMMENT ON PEUT VOIR LA BEAUTÉ SUPRÊME.

Si tu essayes d'attacher sur la Beauté suprême un œil impur et dépourvu de force, ne pouvant supporter l'éclat d'un objet aussi brillant, cet œil ne verra rien, quand même on lui montrerait un spectacle naturellement facile à contempler. Il faut d'abord rendre l'organe de la vision analogue et semblable à l'objet qu'il doit contempler. Jamais l'œil n'eût aperçu le soleil, s'il n'eût été fait *solaire;* de même l'âme ne saurait voir la Beauté, si elle ne devenait belle elle-même. Tout homme doit commencer par se rendre beau et divin, pour obtenir la vue du beau et de la divinité.

PLOTIN.

TÉLÉGRAPHIE OPTIQUE.

L'HÉLIOGRAPHE.

Nous avons parlé précédemment du *photophone* de M. Graham Bell, qui transmet les sons du téléphone à l'aide d'un simple rayon lumineux faisant fonction de conducteur métallique. Ce nouvel appareil, dont l'art militaire saura tirer profit, mais dont il n'a pas encore été fait usage dans l'armée, est un perfectionnement du *télégraphe optique* et de l'*héliographe* que nous allons décrire et qu'on utilise encore aujourd'hui.

Le précurseur du télégraphe optique est François Kessler. Son appareil consistait en une lampe à réflecteur renfermée dans un tonneau devant lequel était disposée une trappe mobile faisant office d'obturateur. La trappe soulevée une fois indiquait la première lettre de l'alphabet; deux fois, la lettre B; trois fois, la lettre C, et ainsi de suite.

Ce télégraphe, qui bien que primitif n'en était pas moins ingénieux, ne reçut jamais d'application sérieuse. Il fut le seul dont il ait été question jusqu'au jour où Chappe appliqua les signaux de nuit à son télégraphe aérien. De 1849, époque où le système de Chappe fut définitivement abandonné et remplacé par l'appareil de M. Bréguet, jusqu'en 1870, l'étude de la télégraphie optique fut de nouveau délaissée pour être reprise enfin d'une manière continue. On se souvient des tentatives faites, lors de la dernière guerre, par le comité d'initiative pour la défense nationale de Marseille. Il s'agissait de communiquer de Paris au dehors par un système de signaux de nuit, basé sur l'émission de rayons de longueurs différentes et permettant l'emploi de l'alphabet Morse.

Malheureusement, ces tentatives, comme celles de M. Lissajoux, restèrent infructueuses; et ce n'est que depuis nos désastres qu'on a pu expérimenter ces nouveaux appareils de télégraphie optique.

Le système adopté par l'administration militaire, et qui est en expérience à l'École spéciale de Saumur, est du général Mangin; en voici la description. Sur la planchette antérieure d'une boîte rectangulaire BB′ (fig. 1), divisée en deux parties égales par un diaphragme D, dans lequel on a

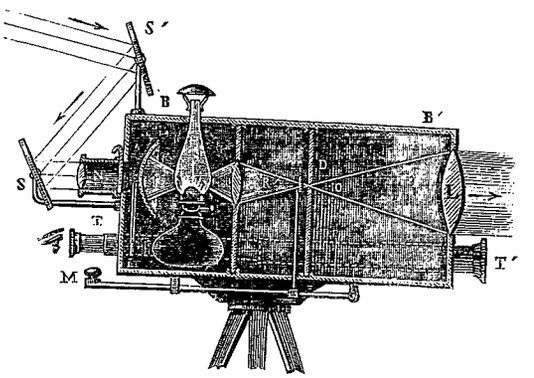


FIG. 1.

pratiqué une petite ouverture O, est assujettie une lentille biconvexe L de 0m.24 de diamètre. Derrière l'ouverture O se trouve un obturateur mobile R que l'on soulève à volonté au moyen d'une manette à balancier qui correspond au manipulateur M, disposé au dehors de la caisse.

Dans la seconde partie de la caisse B est placée une forte lampe à pétrole munie d'un réflecteur parabolique dont elle occupe le foyer, et qui accroît encore sa puissance éclairante. Devant cette lampe se trouve une seconde lentille I, à court foyer, qui a pour but de concentrer les rayons qu'elle émet, et dont le croisement a lieu au point O de l'ouverture.

L'appareil étant ainsi disposé, il est facile de comprendre comment s'effectue la transmission des dépêches. Il suffit, en effet, d'imprimer au manipulateur des mouvements plus ou moins prolongés pour émettre des éclats qui reproduisent en signaux lumineux les points et les traits du télégraphe Morse. Une lunette TT′, fixée sur l'une des parois extérieures de la boîte B, facilite la recherche du poste correspondant.

Les signaux d'appel se font, de part et d'autre, en maintenant libre le passage des rayons lumineux à travers l'ouverture O. La lunette viseur est pourvue de vis de rappel qui permettent, en fixant un point quelconque de l'horizon, d'en obtenir l'image sur un verre dépoli que l'on ajuste au bout de la lunette. Et comme il est indispensable pour la transmission et la réception des dépêches que le viseur soit absolument parallèle aux rayons émis par la lampe, on reconnaît que le parallélisme des deux appareils est parfait, lorsque le point visé se trouve au croisement des deux diagonales inscrites sur le verre dépoli.

Tel que nous venons de le décrire, l'appareil du général Mangin est spécialement affecté au service télégraphique de nuit. Pour l'utiliser pendant le jour, il suffit d'enlever la lampe et son réflecteur, et de placer en N une troisième lentille dont le foyer occupera exactement la place qu'occupait la flamme de la lampe. Les rayons parallèles du soleil sont alors dirigés sur la lentille au moyen d'un petit héliostat ou, à défaut, de deux miroirs plans S, S′, que l'on

ajuste à la main, de façon à ce qu'ils suivent le mouvement apparent du soleil. Dans les temps sombres, on peut encore avoir recours à la lampe, mais alors les signaux ne deviennent plus perceptibles au delà de 25 à 30 kilomètres.

Plusieurs appareils de ce genre ont été expérimentés avec plus ou moins de succès par l'administration militaire, entre autres un télégraphe à lumière polarisée et à jet permanent, qui a pour principal avantage d'empêcher les étrangers qui sont témoins des signaux transmis d'en saisir le sens.

Citons encore le télégraphe à feux verts et rouges, avec lequel il est facile de rendre les dépêches inintelligibles pour ceux qui n'en possèdent pas la clef. Dans tous ces systèmes, la vitesse de transmission peut s'élever de quinze à vingt mots par seconde. Toutefois, il est plus prudent de ne pas chercher à atteindre cette vitesse, car alors les signaux deviennent difficilement perceptibles et peuvent occasionner des erreurs très préjudiciables.

Le premier héliographe proprement dit qui ait été imaginé est celui de M. Leseurre, inspecteur des lignes télégraphiques. Ce bel appareil, présenté à l'Académie des

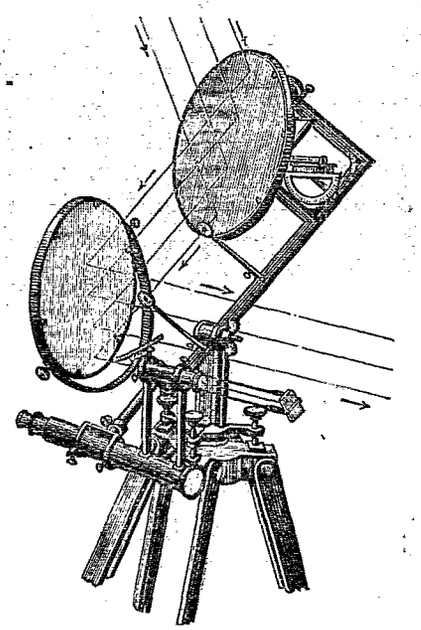


Fig. 2.

sciences par le maréchal Vaillant, le 9 juin 1856, et expérimenté avec succès à l'Observatoire de Paris, se compose d'un miroir orienté dans la direction de l'axe polaire, et faisant avec cet axe un angle égal à la demi-distance du soleil au pôle. On conçoit aisément qu'ainsi disposé, ce miroir réfléchira les rayons incidents vers le pôle toutes les fois que sa normale passera dans le méridien actuellement occupé par le soleil.

Un second miroir fixe, dirigé de façon à réfléchir les rayons qu'il reçoit dans la direction du poste correspondant, a son centre placé sur le prolongement de l'arbre du premier, et complète l'appareil. Pour que la masse de lumière réfléchie ne varie pas avec la déclinaisou du soleil, une lunette, dont l'axe polaire est parallèle à celui du mìroir, est placée en avant du miroir mobile, et de telle sorte qu'on puisse s'assurer, par l'observation des rayons réfléchis, que le centre de l'image solaire est bien sur le point de croisée des fils. Enfin, un écran à persiennes mobiles, dont on peut ouvrir ou fermer les lames au moyen d'une manette, est disposé devant le miroir tournant, et facilite la manœuvre de l'héliographe pour la transmission des dépêches.

Un autre appareil héliographique, dont les résultats sont encore très satisfaisants, a été inventé par M. H.-C. Mance, électricien du télégraphe sous-marin du golfe Persique. Cet instrument, que sa légèreté rend très pratique, se compose d'un disque mobile D (fig. 3), placé sur un trépied, et obéis-

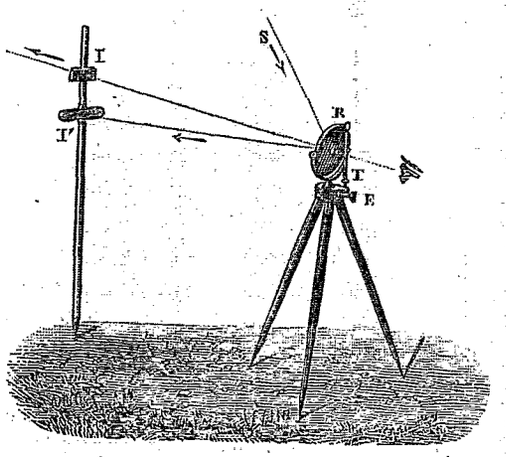


Fig. 3.

sant aux mouvements plus ou moins rapides que lui imprime un écrou tangentiel E. Un miroir R, percé en son centre d'une petite ouverture qui permet de viser l'avant de l'appareil par l'arrière, est supporté par un arc de demi-cercle sur lequel il pivote librement, et se trouve relié, au moyen d'une petite tringle de métal T, à un manipulateur Morse qui lui transmet tous ses mouvements. C'est à l'aide de cette clef que l'on change l'inclinaison du miroir, et que l'on dirige ses rayons réfléchis sur un point donné. Comme dans le système de M. Leseurre, on fixe l'attention du poste correspondant en faisant exécuter au miroir une ou plusieurs révolutions complètes.

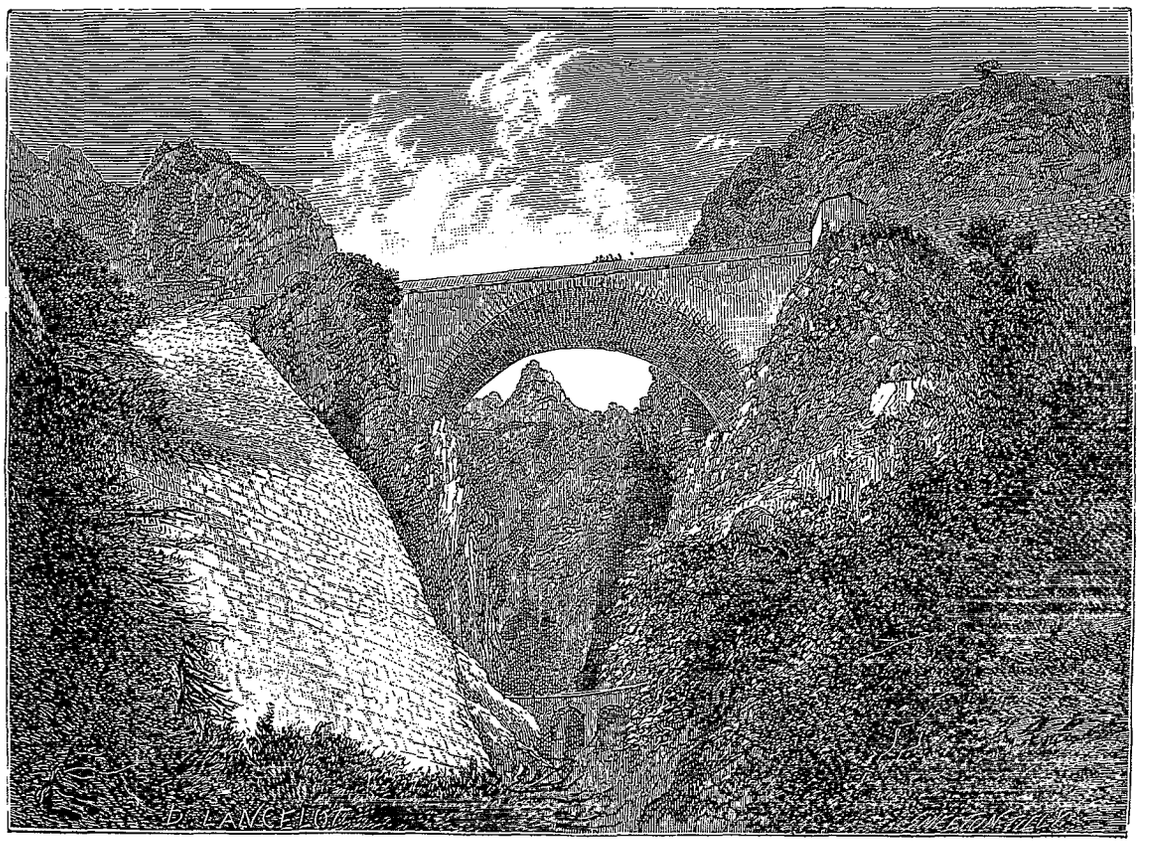
Pour servir de repère entre le centre de l'héliographe et la station correspondante, on place à quatre ou cinq mètres en avant de l'appareil une mire à deux haussières I et I', dont l'une est élevée ou abaissée jusqu'à ce que les centres des miroirs des deux stations passent par une même ligne. La seconde, I', placée à angle droit avec la mire, sert, quand l'appareil est au repos, à arrêter les rayons réfléchis par le miroir. Quand l'employé veut transmettre une dépêche, il appuie sur le manipulateur, qui incline aussitôt le miroir dont les rayons réfléchis vont frapper la haussière supérieure de la mire, et lui indiquent, par ce fait même, que les signaux qu'il transmet arrivent bien à destination.

Les signaux transmis par l'héliographe de M. Mance sont dits par *oblitération*, parce que la haussière de la mire oblitère les rayons lumineux à la station correspondante toutes les fois qu'on lui transmet une dépêche. La rotondité de la terre paraît être le seul obstacle à la portée des signaux de cet instrument; dans les Indes, ils ont été perçus à une distance de cent milles anglais; mais en Angleterre, cette distance n'a jamais dépassé cinquante milles, ce qui est déjà un très beau résultat.

LE PONT SAINT-LOUIS,

PRÈS DE MENTON,

(ALPES-MARITIMES).



Le Pont Saint-Louis, entre Menton et Vintimille. — Dessin de Lancelot.

Le pont Saint-Louis marque la ligne qui, à partir du rivage de la Méditerranée, sépare la France de l'Italie. On voit à l'une et à l'autre de ses extrémités deux guérites, celles d'un douanier français et d'un douanier italien. Sur la borne frontière, on lit d'un côté : « France, 1861 », et de l'autre : « Italie ». Ce pont a été construit en 1866. Son arche unique a vingt-deux mètres d'ouverture. La gorge étroite dont elle unit les bords a une profondeur de soixante-cinq mètres. La cascade qui la remplit bruyamment de ses eaux est d'un aspect pittoresque ; mais elle est souvent absente. On peut, sans fatigue, aller à pied de Menton au pont Saint-Louis : on suit la grande route d'Italie entre la mer (golfe oriental) et le quai de Garavan, bordé de belles villas et de grands hôtels qu'orne ou encadre une admirable variété de citronniers, d'orangers, d'oliviers et d'arbres rares. En voiture, il ne faut pas plus de vingt minutes pour se rendre du milieu de la ville au pont. Le cocher qui nous conduisait nous montra, dans le ravin, une pointe de rocher en pyramide où le peuple prétend voir l'ébauche du portrait de Victor-Emmanuel « qui aurait été taillé par son fils même. » C'est à peu de distance que sont situées les cinq grottes où l'on a trouvé des silex taillés, des ossements fossiles, et notamment des squelettes dont l'un, sujet de savantes discussions, est aujourd'hui conservé dans une salle du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

La première ville que l'on rencontre sur le sol italien après le pont Saint-Louis est Vintimille (Ventimiglia).

LE JADE.

Le jade, substance minérale très commune aux Indes et à la Chine, varie du blanc graisseux au vert-olive foncé, suivant la quantité d'oxyde de fer et d'oxyde de chrome qui entre dans sa composition. C'est, de tous les cailloux, l'espèce la plus dure et la plus pesante ; sa pâte est d'un grain très fin ; son poli est assez beau, mais il conserve toujours quelque chose de gras à l'œil et au toucher, qui donne à sa translucidité l'aspect de l'huile figée ou de la cire. Quoique sa nuance la plus ordinaire soit le vert dans toutes les gradations, sa couleur classique est le blanc laiteux, presque opalin. Dans ce cas, sa limpidité, sa pâte si fine, sa ténacité si grande qu'il se glace sous la main de l'ouvrier, le font rechercher pour la fabrication des pièces de prix.

Le *jade vert pâle* a aussi le privilège d'être taillé en vases de toutes sortes ornés de reliefs élégants. Sa teinte est uniforme, agréable, son grain uni, très ténu, et son poli remarquable.

Le *jade noir* est tantôt uni, tantôt nuageux. Mais l'espèce rare par-dessus toutes est le *jade impérial*, inappréciable gemme, digne de rivaliser avec certaines émeraudes lorsqu'elle est verte, et qui, variée de vert et de blanc, produit un effet supérieur à celui des plus riches agates.

Les anciens auteurs citent des échantillons de jade *jaune-citron*, *bleu foncé*, *bleu-turquoise* et *rouge*. Mais si ces der-

niers ont réellement existé, leurs gisements sont probablement épuisés ou perdus.

Abel Rémusat, dans une curieuse dissertation, a supposé que le jade n'était autre chose que la célèbre pierre de *kasch*, ou le jaspe des anciens, qui, dès les premiers âges du monde, était transporté des monts Himalaya dans toutes les contrées de l'Asie.

Théophraste assimile le jaspe à l'émeraude; Denys le Périégète le décrit comme étant une substance transparente et verte, qu'il va jusqu'à comparer à l'eau et à l'air même, ce qui s'appliquerait plutôt à l'aigue-marine.

Dioscoride dit positivement que certains jaspes ressemblent à l'émeraude, d'autres au cristal ou à la *callaïs*, qui est une pierre de couleur vert pâle ou vert de mer.

Pline le Naturaliste affirme que le jaspe est de la couleur de l'émeraude, et qu'on le porte en amulettes dans tout l'Orient.

La séparation du jade et du jaspe en deux espèces est moderne; ce sont deux minéraux bien distincts : le jade est un silicate d'alumine et de chaux, et le jaspe est un quartz.

Un des principaux gisements du jade, connu en Chine sous le nom de *yù*, se trouve à Taï-thong, dans la province de Chènn-si. Mais la majeure partie vient de la ville de Khotan, dans le canton d'Yarkande, gouvernement d'Ili (ancien Turkestan chinois), et est apportée de la Tartarie par les Boukhares.

Dans ce pays, des montagnes entières, pour ainsi dire, sont en jade, et les pièces les plus pures, précieuses autant par la beauté que par la finesse du grain, se trouvent à la cime et dans les anfractuosités. Le mont *Mirdjaï*, dans la principauté de Khotan, est, dit-on, entièrement formé de jade. Ce minéral s'y présente sous des couleurs différentes; mais c'est au sommet de la montagne que se trouve la qualité la plus estimée : un ouvrier, muni d'outils nécessaires, escalade les rochers, en détache les morceaux de jade et les laisse rouler en bas.

Un jour, Tze-kun, disciple de Koûng-foû-tsèu, questionna son divin maître :

— Oserais-je, dit-il, vous demander pourquoi le sage estime le jade, et ne fait aucun cas de la pierre *huen*? Serait-ce parce que le jade est très-rare et que la pierre *huen* est très commune?

Koûng-foû-tsèu répondit :

— Ce n'est pas parce qu'il y a de la pierre *huen* en abondance qu'elle n'a aucun prix, ni parce que le jade est très rare qu'il est estimé, mais parce que, de tout temps, le sage a comparé la vertu au jade. A ses yeux, le poli et le brillant du jade figurent la vertu et l'humanité. Sa parfaite compacité et son extrême dureté figurent la sûreté d'intelligence. Ses angles, qui ne coupent pas, quoiqu'ils paraissent tranchants, figurent (ce que doit être) la justice; les perles en jade, qui pendent au chapeau et à la ceinture, comme si elles tombaient, figurent le cérémonial; le son pur, soutenu et prolongé qu'il rend quand on le frappe, et qui s'arrête brusquement, figure la musique; l'impossibilité qu'il y a dans le jade à ce que les mauvaises nuances nuisent aux jolies, ou que les belles nuances atténuent les mauvaises, figure la loyauté; les accidents existant à l'intérieur du jade, mais paraissant au dehors, figurent la sincérité; son éclat irisé, semblable à celui de l'arc-en-ciel, figure le firmament; son admirable matière, extraite des montagnes ou des eaux, figure la terre. Taillé en *kneï* ou en *chon*, sans autre enjolivure, il figure la vertu; le prix que tout le monde y attache, sans exception, figure la vérité.

On lit dans les mémoires nommés *Chi-î*, ou « les Choses négligées ou omises » : Prenez modèle sur la brillante vertu; soyez comme le jade, soyez comme l'or.

Dans un roman, *le Choüi-hout-chouen* ou « l'Histoire des rives du Fleuve », une jeune musicienne est appelée *Yo-lan*, « Chrysanthème de jade »; et dans le *Pé-koûeï-tchi*, ou « l'Histoire du sceptre de jade », il est dit, à propos d'un enfant du nom de Hong : « Comme cet enfant avait de très beaux yeux, on lui donna le surnom de *Meï-yü*, « Beau comme le jade. »

Les Chinois tirent le jade de Khotan depuis fort longtemps. Des ambassadeurs du roi de Yu-thian envoyèrent, dans la troisième année Kian-te (965), un tribut consistant en cinq cents cailloux de *yù* et cinq cents livres d'ambre jaune.

Suivant un traité chinois, il y a deux espèces particulières de jade : celui de montagne et celui de rivière. « Le yù de montagne, y est-il dit, est ordinairement veiné de brun et a l'aspect du bois; celui de rivière est veiné de bleu, a des teintes plus agréables et en quelque sorte plus ondoyantes. »

Le premier se trouve communément en Chine; à Khotan, au contraire, c'est dans les fleuves qu'on en recueille davantage. Le fleuve qui en fournit le plus a naturellement reçu la dénomination de « fleuve du Jade. »

On lit ailleurs : « Le fleuve du Jade prend sa source dans le mont Kouen-lun. Après avoir coulé à l'ouest sur un espace de 1 300 li (130 lieues), il arrive aux frontières de Yu-thian. »

Aujourd'hui c'est à Yarkande, près de Khotan, que se fait la pêche du jade. Le gouvernement en a le monopole. Cette pêche a lieu en présence d'officiers accompagnés d'un détachement de soldats. Vingt à trente plongeurs, rangés en ligne, se mettent à l'eau tous ensemble, et dès qu'ils ont trouvé un morceau de jade, ils le jettent sur le bord de la rivière. On bat aussitôt la caisse et l'on fait une marque rouge sur une feuille de papier.

Quand la pêche est terminée, l'inspecteur examine les pièces pour en connaître la valeur. Quelques morceaux atteignent parfois jusqu'à quarante centimètres. La ville d'Yarkande envoie chaque année à Khotan, pour être expédiés à la cour de Pékin, quatre à six mille kilogrammes de jade. On ne comprend pas, dans ce chiffre, les pièces taillées et sculptées très habilement par les lapidaires d'Aksou, la capitale actuelle de la Tartarie chinoise, par ceux de Kachgar, et enfin par ceux d'Yarkande, l'ancienne capitale, où le travail du jade occupe le plus d'ouvriers.

Les prétendus jades d'Europe, d'Amérique et d'Océanie, qui portaient autrefois le nom de *jade de Saussure* et prennent encore aujourd'hui celui de *jadéite* ou *néphrite*, sont des variétés très inférieures de feldspath compact, sous la dénomination duquel Haüy les a définitivement classés.

Les jades blancs que l'on trouve en Turquie, en Pologne, et quelquefois en Suisse, servent à faire des poignées de sabres et de poignards.

Millin cite quelques haches de feldspath compact trouvées dans des sépultures d'origine gauloise. Ces armes étaient de même nature que les ornements en jadéite de l'âge de pierre, exposés au Musée de Saint-Germain, et dont les

équivalents ont été découverts par M. l'abbé Cochet dans les tombeaux mérovingiens de Normandie.

Plus le jade est difficile à tailler, dit l'abbé Grosier, plus le poli qu'on lui donne acquiert de finesse et d'éclat. Comme plusieurs milliers de journées ne suffisent pas pour finir certaines pièces, les ouvriers de l'empereur se succèdent sans interruption dans l'atelier du palais, et quoiqu'ils travaillent le jour et la nuit, ils emploient quelquefois neuf et dix années à terminer un seul morceau. Les frais de la façon, joints au prix de l'achat, font que les beaux morceaux de jade coûtent des sommes énormes.

Malheureusement, cette pierre, pour peu qu'elle soit mince, se casse comme du verre, si elle vient à tomber.

Les princes et les hauts mandarins, antérieurement au sixième siècle avant notre ère, portaient de riches ceintures aux extrémités desquelles ils attachaient des pierreries.

Le prince Tchêou Koûng, auteur du *Tchêou-li* ou « Rituel administratif des Tchêou », dit que le *chef du magasin du jade* était chargé de conserver « le jade du costume impérial, le jade de la ceinture impériale, etc. » Le jade du costume impérial désigne, suivant un commentateur, les douze morceaux de jade qui ornent le bonnet impérial, et, en outre, suivant Lieou-yng, l'aiguille de tête et les autres pierres précieuses. Le jade de la ceinture, d'après un autre commentateur, désigne le morceau de jade blanc attaché à la ceinture de soie que porte l'empereur.

Ouang-po, poète du septième siècle, dit :

« A la ceinture du roi dansaient de belles pierres de jade. »

Li-thaï-pé, poète du huitième siècle, fait dire à une femme :

« Ces hirondelles de jade, ornement de ma chevelure, elles étaient sur ma tête le jour où je vous épousai. Je vous les offre aujourd'hui comme souvenir; ne manquez pas de les essuyer souvent avec votre manche de soie. »

Les plus anciens objets d'art travaillés en jade sont peut-être les instruments de musique appelés *kings* ou pierres sonores, les guitares et diverses flûtes. On a aussi taillé des pierres de *yù* en *tchong* ou cloche.

« Nous avons vu, dit le P. Amyot, dans le palais de l'empereur régnant, une cithare ou guitare de près de trois pieds, d'un beau *yù* vert. »

Un personnage de la comédie chinoise intitulée : *la Soubrette accomplie,* dit : « Attendez que la goutte d'eau tombe sur la clepsydre de jade sonore. »

C'est principalement dans la confection des vases de jade que brille l'habileté des artistes chinois. La quantité de ces vases est innombrable. Depuis les flacons dans lesquels on conserve le tabac en poudre, jusqu'aux coupes à boire et aux brûle-parfums, tous montrent à quel degré l'art de tailler, sculpter et polir les pierres dures est supérieur en Chine.

La première année Kian-tchong du règne de Té-tsoûng (780), on envoya un des intendants du palais nommé Tchou-jou-yù dans le pays du Yu-thian pour y chercher de la pierre de *yù*. Il parvint à s'en procurer une tablette, cinq agrafes, un ornement de char, trois cents plaques de ceinture, quarante aiguilles de tête, trente boîtes, dix bracelets, trois pilons, et cent livres en morceaux bruts.

L'inventaire du *Trésor de la couronne de France*, au Garde-Meuble, fait en 1791, mentionne une grande coupe ovale en jade verdâtre, estimée 72 000 francs, ainsi qu'une coupe ronde en jade blanc, évaluée 12 000 francs. Ces deux coupes figurent aujourd'hui dans une des riches vitrines de la galerie d'Apollon, au Musée du Louvre.

Le cabinet des antiques de la grande Bibliothèque de Paris possède une nef ou gondole en jade vert, donnée, en 1114, au monastère de Saint-Denis, par Suger, qui l'avait rachetée, moyennant soixante marcs d'argent, des prêteurs chez lesquels le roi Louis VI l'avait engagée dix ans auparavant.

On peut citer encore les superbes échantillons bruts et ouvrés du Musée de minéralogie, au Jardin des plantes et à l'École des mines, à Paris. (1)

SOUVENIRS D'UN VIEUX BIBLIOTHÉCAIRE.

Voy. t. XLVIII, 1880, p. 23.

Nous avons parlé des naïfs qui, entrés par hasard dans une bibliothèque, veulent lire *quelque chose,* mais ne savent le titre d'aucun livre. Bienheureux sont ces honnêtes esprits, auxquels Molière ou la Fontaine sont offerts avec un sourire, et qui vous répondent quelques heures après par un mot ému plein d'admiration ! Quelle que soit leur simplicité, leur cœur devine le génie. Ils vous remercient avec effusion de l'heureuse connaissance qu'on leur a fait acquérir, sans que le moins du monde ils s'en soient doutés. Mais, hélas ! il y a les suffisants, je dirai presque les audacieux, ceux qui ont retenu vaguement des noms sonores, et qui usent à l'occasion de ces souvenirs confus, comme il plaît à leur fantaisie. Ceux-là sont infiniment moins traitables que les quasi illettrés ; ils payent souvent par une impertinence fort gratuite, on en conviendra, un redressement salutaire, une complaisance vraiment utile, auxquels, après tout, nul n'est tenu de la part des bibliothécaires les plus zélés ou les plus complaisants (2). Les petits drames où leur présomption se montre dès le début s'engagent parfois d'une façon assez comique, et prouvent une fois de plus une chose bien connue, c'est qu'il faut toujours dans une science, quelque humble qu'on la suppose, commencer par l'a b c d. La bibliographie n'est pas, en vérité, une science à proprement parler, mais c'est la clef de toutes les sciences ; bien malavisé qui ne s'en souvient pas.

Un jour, je voyais s'agiter dans nos galeries, encombrées de gens plus ou moins studieux, un jeune lecteur. Il était pimpant, tout de noir habillé, cravaté à la mode dernière, mais laissant voir dans l'expression de son regard un très vif mécontentement. Il vint à moi de l'air le plus décidé :

— Je me vois bien forcé de vous le dire, Monsieur, on ne veut pas, ou l'on ne peut pas, me donner ici un Grégoire de Tours, le plus vieux de nos historiens.

— Grégoire de Tours, Monsieur !...

A une communication pareille, faite de ce ton, mon premier mouvement avait été de me lever de mon vieux fauteuil.

— Eh ! pourquoi ne vous le communiquerait-on pas ? Nous avons ici depuis l'édition de Thierry Ruinart, publiée en

(1) Fragments extraits du livre de M. Blondel intitulé : *le Jade.* — Paris, Ernest Leroux, rue Bonaparte, 28. — 1875.

(2) Les Brunet, les Van Praët, les abbé Rive, les Barbier, les Daunou, les Dibdin, les Antonio Panizzi, et vingt autres que nous pourrions nommer chez l'étranger, auraient pu attester l'exactitude de ce que nous disons ici.

1689 chez François Mugnet, jusqu'au texte donné avec tant de soin par la Société de l'histoire de France.

— Vous avez mille fois raison, me repartit au même instant un de mes jeunes collègues, dont tout le monde savait apprécier le zèle éclairé et la science mêlée de bienveillance; cet excellent travail est précisément celui que monsieur refuse.

Je comprenais à demi; je restais dans l'incertitude, néanmoins, bien assuré d'ailleurs que s'il y avait là une méprise, elle ne pouvait venir de mon jeune ami.

— Qui vous empêche donc, Monsieur, d'accepter l'offre qui vous est faite?

— J'ai une raison excellente, Monsieur, pour agir ainsi... et je suis seul juge de ce qui m'est nécessaire... Je veux un Grégoire de Tours *en français du temps*...

Ceci fut débité, d'ailleurs, d'un ton ferme, avec une rare assurance, et, comme cela devait être, ne me laissa plus aucun doute sur la valeur du personnage.

Je compris cette fois, et cela sans la moindre hésitation.

— Eh bien, donnez le Grégoire de Tours de l'abbé de Marolles; je crois deviner ce qui cause les regrets que monsieur vient de manifester, et qui, en vérité, n'avaient rien de rassurant pour l'honneur de la Bibliothèque. On ne saurait d'ailleurs disputer des goûts, ni réfuter certaines opinions littéraires...

Quelques moments après ce rapide entretien, notre élégant jeune homme recevait de mes mains, avec une satisfaction marquée, les deux petits in-octavo de l'an 1668, revêtus de leur reliure primitive, c'est-à-dire couverts d'un parchemin jauni, quelque peu délabré, hélas! et dont la triste apparence attestait tout au moins les services prolongés. C'était bien en réalité l'incorrecte traduction de l'abbé de Marolles, un vrai bouquin sans valeur aucune.

— Ah! enfin... voilà précisément ce que j'avais demandé... s'exclama notre lecteur.

Le regard quelque peu indigné qu'il lança en même temps à mon obligeant collègue me rappela tout à coup le mot caractéristique qui m'avait frappé lorsqu'il avait formulé sa plainte... et lorsqu'il avait prétendu se faire donner un Grégoire de Tours en français du temps.

— En vous remettant ces deux vénérables petits volumes que vous avez paru désirer vivement, permettez-moi, Monsieur, une légère observation. Au temps de Grégoire de Tours, le français n'était pas inventé. Il n'apparut, avec des formes encore barbares, qu'au temps de saint Bernard... Comptez les siècles... Mon jeune collègue a rempli son devoir de bibliothécaire intelligent en vous offrant, pour poursuivre vos études, un texte latin quasi irréprochable en regard d'une traduction excellente due à MM. Guadet et Taranne, dont tout le monde savant apprécie la scrupuleuse fidélité. Vous préférez une version déplorable de notre plus vieil historien; vous en êtes à coup sûr le maître; mais gardez-vous de demander autre part, et surtout à l'étranger, un Grégoire de Tours en français du temps...

Ce petit discours porta-t-il ses fruits? J'en doute fort; mais, pour le moment, il produisit une impression qu'il était aisé de lire dans le regard effaré du lecteur, qui, contemplant d'un air piteux l'abbé de Marolles, demanda un autre ouvrage.

J'eusse préféré pour son honneur qu'il eût accepté de bonne grâce le livre de Guadet et Taranne.

Ces petites scènes quasi burlesques se renouvellent plus fréquemment qu'on ne le croit. Dernièrement, un habitué d'un de nos grands établissements littéraires demanda le *Vêda*.

— Lequel? repartit l'employé.

— Le Vêda, Monsieur... Est-ce que lorsque je veux du café je désigne le moka, le martinique ou le bourbon? repartit notre homme d'un ton essentiellement doctoral.

— Ce n'est pas la même chose, lui fut-il répondu. Il y a le Rig-Vêda, le Sama, le Yâdjouch, et l'Atharva; et, parmi les Hindous, ils sont revêtus d'un titre sacré.

Notre orientaliste improvisé n'en voulut rien croire; mais il fut bien forcé de se rendre à l'évidence lorsqu'il en eut en main des preuves, quelque incomplètes qu'on eût pu les lui offrir.

IL GIARDINIERE.

NOUVELLE.

I

C'était un vieux couvent perdu dans la montagne; je l'avais découvert en flânant, au milieu d'un bois d'yeuses, et, tout naturellement, j'avais conçu aussitôt le désir d'en visiter l'intérieur.

Le frère portier se mit à ma disposition avec une courtoisie parfaite, et me montra tout ce qu'il jugea digne de l'attention d'un étranger.

Il me précédait, son gros trousseau de clefs à la main. Quand il avait ouvert une porte, il s'effaçait avec une inclination de tête, pour me laisser passer, et se tenait discrètement derrière moi, pour ne point m'imposer sa présence. Quelquefois je ne faisais que passer, ne trouvant rien qui fût digne d'admiration; alors il reprenait les devants et recommençait le même manège. Quand je m'arrêtais plus longtemps pour regarder quelque peinture, il tirait de sa manche une grosse tabatière de corne, et prenait une prise qu'il savourait lentement.

II

Il ne montrait point l'empressement banal des ciceroni qui se croient tenus d'honneur à faire admirer au voyageur jusqu'au moindre détail. Il répondait à mes questions avec beaucoup de complaisance, le sourire sur les lèvres, mais il ne m'adressait jamais le premier la parole.

Nous arrivâmes enfin devant une grande porte de chêne; il introduisit la clef dans la serrure; mais, au lieu d'ouvrir la porte et de s'effacer discrètement, comme il avait fait jusque-là, il se retourna de mon côté et me dit en souriant:

— Vous aimez beaucoup les tableaux!

— C'est vrai, répondis-je en souriant à mon tour.

— Je l'ai bien remarqué, reprit-il d'un air fin; moi aussi, j'aime beaucoup les tableaux. Prisez-vous? ajouta-t-il en me présentant sa tabatière toute grande ouverte.

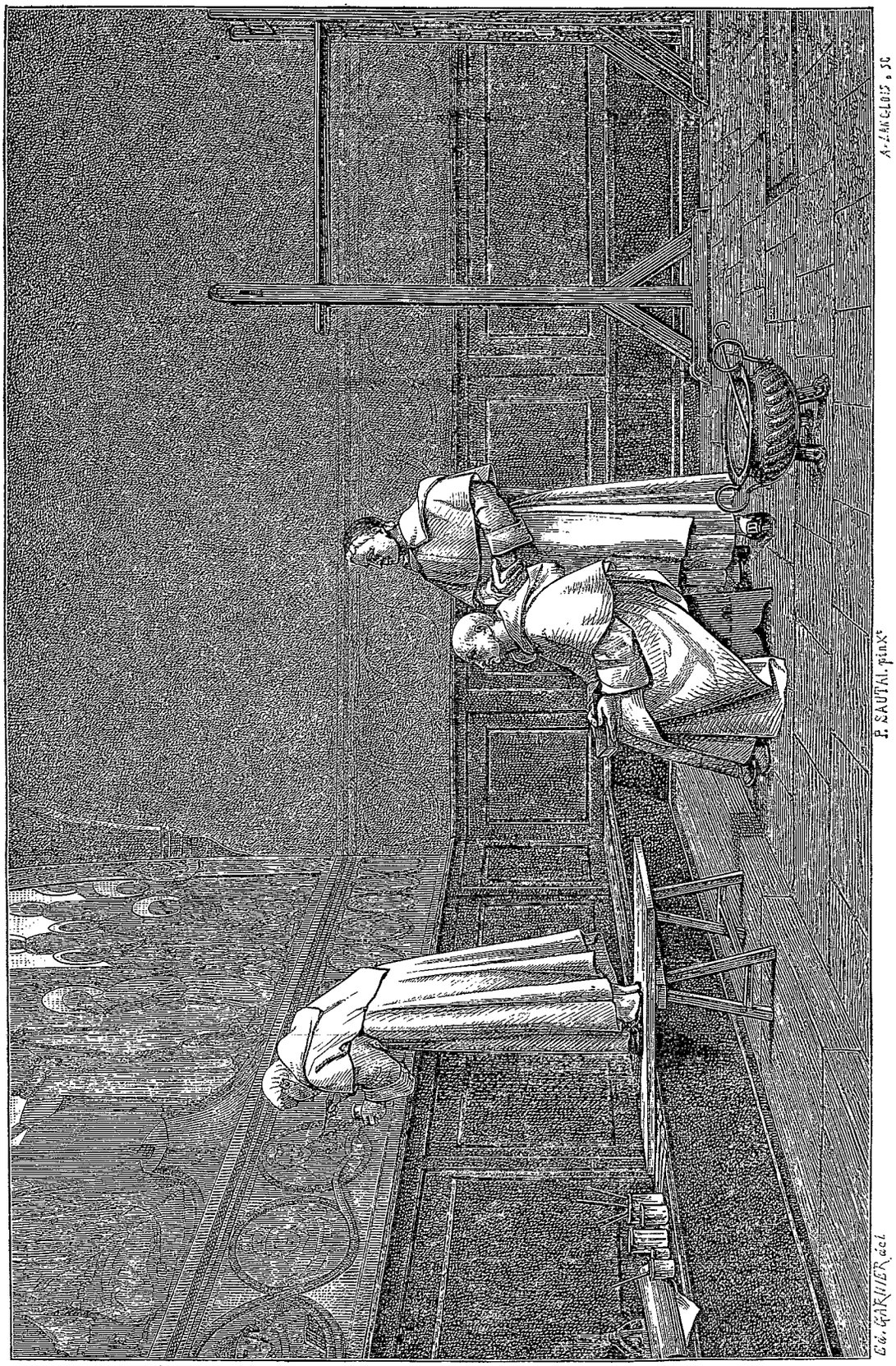
— Quelquefois, répondis-je en insérant mon pouce et mon index dans sa tabatière. J'aurais dû répondre: Jamais! mais je voulus le remercier de sa discrétion et de sa complaisance, en acceptant avec empressement ce qu'il m'offrait avec tant de bonne grâce. J'aspirai donc une prise de tabac, au risque d'éternuer pendant une demi-heure.

III

— C'est la salle capitulaire, me dit-il en posant à plat la paume de sa main sur la grosse porte de chêne.

— Ah!

— Oui, c'est la salle capitulaire; je l'ai gardée pour la bonne bouche, parce que j'ai vu que vous aimiez la bonne peinture.



Moine peignant à fresque, peinture de Sautai (voy. la note p. 238). — Dessin d'Édouard Garnier.

— Est-ce que...? demandai-je en posant à mon tour ma main sur le bois de la porte.

— Vous allez voir, me répondit-il avec un mouvement de tête qui me promettait merveilles.

Il donna deux tours de clef, poussa la porte, et s'effaça.

Je ne pus retenir un cri de surprise et d'admiration; le bon frère portier donna du bout du doigt trois ou quatre petits coups sur le couvercle de sa tabatière, pour témoigner sa satisfaction.

IV

Quand j'eus regardé longuement, dans un religieux si-

lence, les fresques de la salle capitulaire, je me retournai vers mon guide, et je lui dis : — C'est de la meilleure époque !

Il baissa la tête en signe d'assentiment.

— C'est d'un très grand artiste !...

— C'est d'un jardinier, me répondit le portier avec une bonhomie malicieuse; ses bons yeux souriaient, et il me regardait bien en face pour jouir de ma surprise.

— Je crois connaître assez bien, repris-je, l'histoire de l'art et des artistes, et je n'y trouve nulle part la mention d'un fait aussi extraordinaire : un forgeron flamand, Quentin Metsys, est devenu peintre sous l'empire d'un sentiment profond; vous connaissez cette histoire?

— Je ne la connais pas, me répondit-il avec la plus parfaite simplicité.

— Peu importe; dans tous les cas, ce forgeron a fait grand bruit, tandis que votre jardinier devenu peintre...

— Pardon, me répondit-il doucement : ce n'est pas un jardinier devenu peintre, c'est un peintre devenu jardinier.

— Son nom?

— Quand on entre ici, on n'a plus de nom.

— Mais son nom de religieux?

— Quand il a commencé ces peintures, il a fait ses conditions; la première de toutes, c'est que son nom de religieux ne serait jamais mentionné.

V

Je m'absorbai de nouveau dans la contemplation des fresques, cherchant à deviner, d'après le style et la manière de peindre, le nom de l'artiste anonyme.

— J'ai vu à Florence, dis-je au frère portier, des tableaux et des fresques qui ont un air de parenté avec ces peintures; mais il y a ici une foi, une profondeur de pensée, une mélancolie, que je ne retrouve nulle part.

— C'est ce que disent les étrangers, répondit-il, du moins ceux qui se connaissent en peinture.

— Et personne n'a découvert le nom du peintre?

— Personne.

— Si j'osais, je vous demanderais au moins de me dire ce que vous savez sur ce peintre extraordinaire : il doit avoir sa légende.

— Il a sa légende; elle est bien courte. Dans ce temps-là, les artistes, les jeunes surtout, étaient si épris de l'art et de la gloire, qu'ils devenaient facilement jaloux les uns des autres. Un rival s'était introduit dans l'atelier du jeune peintre, et avait balafré son dernier tableau d'un grand coup d'épée, car tout le monde portait l'épée dans ce temps-là, sauf les gens de métier. Quand il vit son chef-d'œuvre détruit, il devina d'où venait le coup, et fit serment de balafrer la figure de celui qui avait balafré son tableau. A la première occasion (c'était dans une auberge où les jeunes peintres se réunissaient pour boire et se livrer à leurs divertissements profanes), il le provoqua et ils se battirent à l'épée. Comme l'autre se défendait bien, notre jeune peintre s'anima, perdit la tête, et, au lieu de balafrer son ennemi, le tua sur place. Il alla lui-même se remettre entre les mains du magistrat. Le magistrat, considérant sa jeunesse et l'injure qu'il avait reçue, lui rendit la liberté. La nuit suivante, il vint frapper à la porte du couvent, et fit sa confession au père prieur, en le suppliant de l'admettre au nombre des novices. Il ne pouvait se consoler d'avoir ôté la vie à un homme, et il voulait passer la sienne tout entière à expier son crime. Comme il avait péché par orgueil, il demanda l'emploi le plus humble et reçut celui de jardinier; et comme c'était son idolâtrie pour l'art qui l'avait induit en tentation, il fit vœu de ne plus jamais toucher un pinceau de sa vie.

VI

Je jetai involontairement les yeux sur les fresques qui nous entouraient.

— Oui, oui, me dit doucement le frère portier, vous vous demandez comment, ayant fait vœu de ne plus peindre, il a peint ce que nous voyons là. Il avait été trente ans jardinier, et ses cheveux étaient devenus tout blancs, lorsque le père prieur lui dit, en lui montrant cette belle salle capitulaire qui venait d'être construite : — La dépense a de beaucoup excédé nos prévisions; l'argent nous manque pour payer un grand artiste, et ces murailles ne peuvent demeurer en l'état où elles sont : c'est une honte pour le couvent. Vous avez été un grand peintre autrefois...

Le jardinier se prosterna aux pieds du prieur, et lui rappela humblement qu'il était lié par un vœu solennel.

— Notre saint-père le pape, répondit le prieur, a daigné, sur notre requête, non pas vous délier de votre vœu, mais en suspendre l'effet tout le temps que dureront vos travaux...

Le jardinier rougit au souvenir du passé, et son cœur fut rempli d'une grande angoisse. Mais, se souvenant qu'il avait péché par orgueil, il s'humilia dans la poussière et dit au père prieur qu'il acceptait l'épreuve.

Comme il avait été trente ans sans toucher un pinceau, ses premiers essais furent gauches et maladroits. Vous pouvez le voir en regardant de près la partie gauche de la fresque du fond : c'est par là qu'il a commencé; mais il reprit bien vite possession de son talent d'autrefois. Il peignait dans la solitude la plus complète, la porte fermée à double tour. Quelquefois le prieur venait le regarder peindre; le supérieur général de l'ordre eut aussi la curiosité de voir le jardinier à l'œuvre. Quand le jardinier eut achevé sa tâche, le Seigneur lui fit grâce du reste de sa peine et l'appela à lui. C'est tout ce que je sais de lui. Il nous a laissé ces merveilles, car ce sont des merveilles, et depuis trois cents ans, il n'est connu ici que sous le nom de son emploi : *il Giardiniere* (1).

LE JOURNAL D'UN GENTILHOMME DU COTENTIN

AU SEIZIÈME SIÈCLE.

1553-1562

Suite. — Voy. p. 182.

MONNAIES.

On a vu qu'un jour, pour payer les gages d'un de ses serviteurs, le sire de Gouberville employa huit sortes de monnaies. D'après l'examen et la comparaison des diverses estimations que l'on trouve dans ses comptes, il y en avait bien d'autres.

Angelot (estimé par le sire de Gouberville environ 4 livres); — *angelot d'Almengne* (d'Allemagne); — *demi-angelot;* — *anime;* — *blancs; grands blancs; six blancs* (5, 12 et 30 deniers); — *carolus* (10 deniers); — *che-*

(1) Nous devons dire que dans l'intention du peintre, M. Sautai, le religieux que l'on voit peindre est Fra Angelico, et que la fresque serait celle de la salle capitulaire du couvent de San-Marco.

valot (28 solz); — *croysades* (environ 50 ou 55 solz); — *croysades potence; — croysades à la petite* et *à la grande croix; — denier* (petite monnaie); — *double* (de même); — *douzaine* (représentant douze petites monnaies); — *ducat simple; croysette; potence* (monnaies équivalentes à environ 54 solz); — *double ducat* (105 ou 110 solz); — *double ducat de Henry* (environ même valeur); — *double ducat à deux testes* (valeur très variable, et il en est à peu près de même des autres ducats); — *écu aux ailliances* (50 solz); — *écu aux ancres* (55 solz); — *écu pistolet* (43 ou 48 solz); — *écu sol* (variation 51 solz); — *écu soleil* (47 solz); — *enseigne d'or* (10 livres); — *franc* (1 livre ou 20 solz); — *gros* (18 deniers); — *horne* (26 ou 27 solz); — *impériales doubles* (envion 4 livres, variation); — *jacques* (jacobus, petite monnaie, pièce d'or inférieur); — *liard* (quart d'un sol); — *maille* (25 solz; variation, d'or ou d'argent); — *niquot* (2 deniers ou 3 mailles); — *noble à la rose* (100 solz? 6 livres 12 solz?); — *philippus; — demi-philippus* (33 solz...); — *portigoyse* (34 libvres); — *réalle* (8 solz, 4 solz); — *salutz d'or* (3 libvres); — *tessons; — demi-tessons* (11 solz 4 deniers).

Toutes ou presque toutes ces monnaies, estimées ici d'une manière peu précise d'après les Mémoires du sire de Gouberville, étaient en circulation. On peut penser ce qu'il en devait résulter de difficultés et de confusion dans les comptes des particuliers. François Ier, en 1532, avait publié à Nantouillet un édit ayant pour but de « mettre et donner ordre au faict des monnoyes et en régler le cours. » Mais les vieux usages persistèrent longtemps après. Ajoutons que, pour les pièces autorisées ou tolérées, les évaluations du sire de Gouberville ne s'accordent pas toujours avec celles de l'édit de 1532.

VÊTEMENTS.

Il est à peine question du mobilier dans le manuscrit. On y voit mentionnés : — un petit bahur, de Rouen, dedans son navire; — un petit coffret d'yvoyre; — un cadenatz de cuyvre, de la façon de l'Allemagne; — un cabinet de boys; — une orloge; — du linge de table; — des serviettes; — des pesles, des bassins, de la vaisselle d'estain.

On trouve plus de détails sur les vêtements.

Le sire de Gouberville avait des chemises de diverses sortes. Il paraît bien qu'il ne changeait sa chemise de jour qu'à la fin de la semaine, le dimanche : c'était l'usage. A certaines chemises, il y avait de la dentelle et des frazes.

On ne voit pas qu'il ait usé de bas ou de chaussettes. Doit-on présumer que les chausses, pour les hommes comme pour les femmes, descendaient assez bas pour en tenir lieu? Les étoffes de chausses étaient variées : taffetas, tanné, estamet, velours, satin, carisy blanc, chausses de rouge, de blanc, avec doublure de rouge d'Angleterre, de petite frise noire.

Le sire de Gouberville parle de faux hauts-de-chausses, de chausses à botter.

Le pourpoint était sans doute presque inusable; il figure très rarement dans les comptes. Pour les domestiques, il était de toile. La casaque, le casaquin, en tenaient lieu.

Un vêtement de luxe, appelé *soye*, était fait de velours, de noyer, de drap brun tanné, d'estamet tanné, de gris viole, etc.

Le 14 mars 1555, le sire de Gouberville eut chez lui Th. Girard et deux couturiers pour lui faire une *robe de droguet*, et, le 15, un pelletier de Valognes vint pour la fourrer.

Le 29 novembre 1559, un autre pelletier lui fourre une robe de droguet à « parements de loups. »

Il s'agit ailleurs d'une robe de taffetas à gros grains.

Le manteau revient souvent. C'était une pièce essentielle du vêtement des personnes riches ou aisées.

Les collets de cuir ou de maroquin défendaient du froid, de la pluie, avec le secours du cappeau ou capuchon : on ne connaissait pas les parapluies.

Les jaquettes étaient à l'usage des serviteurs.

Le sire de Gouberville avait des chapeaux de feutre et de velours, des bonnets de velours, des « carlottes » de soye.

Les chaussures, bottes, bottines, souliers, mules, pantoufles, étaient faites de cuir d'Inde ou de cuir de Levant; de cuir ordinaire de cheval; de peaux de bouc, de chèvre, de génisse, de mouton, qu'on accoutrait en « maroquin »; mais on usait aussi de maroquin d'Espagne.

Il n'est fait mention nulle part de sabots.

Le sire avait des gants qu'il usait peu, et des mouchoirs (mouchoyer) dont il se servait souvent pour y mettre son argent en guise d'escarcelle.

Il faisait faire chez lui de la pommade, de l'eau de rose et de l'eau de Damas, où entrait du suc d'œillet, de l'iris jaune et de l'iris blanc, « eau très odorante, céphalique, stomachale, carminative, etc. »

ÉCLAIRAGE.

Il se servait très rarement d'huile, mais il usait habituellement de chandelles qu'il faisait fabriquer chez lui : il en achetait quelquefois, et en payait la livre 20 deniers, ou 2 solz 6 deniers, à Cherbourg, à Valognes : à la foire de Rouaysons, il acheta deux livres de chandelle pour 3 solz.

LA TABLE.

La table du sire de Gouberville était abondamment garnie. Son moulin lui fournissait la farine dont on fabriquait son pain (pain du chapitre, fouace, cimenet, miche). Ses pâturages lui engraissaient sa viande. Cependant il faisait acheter à Valognes, à Cherbourg, à Saint-Pierre, du bœuf, du veau, du mouton, à très bon marché.

9 mai 1554. — « En revenant de la carrière d'Ingleville (à Toqueville), j'achette un quartier de veau, 3 solz. »

Le 24 avril. — « Demy-veau, demy-mouton et ung membre de bœuf, le tout 22 solz. »

La chair du chevreau était très estimée.

Les porcs qu'il nourrissait fournissaient largement son garde-manger.

Le 12 décembre 1553, il déjeune avant le jour *de boudins de sanc*, dit-il, *de la façon de céans*. « En attendant le jour, je gagne de Cantepye deux perdrix, pour la gageure d'un coc de perdrix qu'il disoit être une poule, et fismes lever Douart pour être notre juge. »

Il se faisait chez lui une grande consommation de salaisons de toutes sortes.

Sa basse-cour regorgeait de volatiles élevés par lui ou qu'on lui apportait à titre de redevance : coqs et poules de la grand ordre, chappons de haute graisse, oesons (ouez), et même dindons.

27 décembre 1559. — « Ung serviteur de Martin Lucas, de Sainte-Croyx, à la Hague, m'apporta ung coq et une

poule d'Inde : je luy donne 4 solz. » 4 solz ! c'était donc un cadeau rare ! Mais on voit qu'il n'est pas exact que le dindon n'ait figuré pour la première fois en France qu'aux noces de Charles IX, en 1570, comme on le répète souvent.

Le sire de Gouberville avait tant de pigeons qu'il en faisait des cadeaux par douzaines. Un fait assez singulier est que ses pigeonniers se remplissaient d'étourneaux :

« Le 22 janvier, après soupper, nous couvrismes le colombier et y prismes trois boisseaulx d'estourneaulx. »

De semblables notes se reproduisent assez souvent.

La fin à une autre livraison.

CONSEILS ET CONSEILLERS.

Il semble bien que ce soit au moins par irréflexion que beaucoup de gens manifestent du dédain pour les sages conseils qu'ils lisent ou qu'ils entendent énoncer, lorsque celui qui les a donnés ne les a pas suivis strictement lui-même.

Ce n'est point, par exemple, une maxime aussi ridicule qu'on le suppose que celle-ci : « Fais ce que je te dis, et non pas ce que je fais. »

Si un joueur dans un accès de désespoir, quoique impuissant à se corriger, crie avec douleur : « Ne jouez pas ! » j'estime le conseil bon, et d'autant meilleur que celui d'où il me vient a une expérience qui m'en garantit la valeur.

J'ai vu de mon temps et j'entends encore des personnes, qui ne sont pas toutes d'une supériorité incontestable, traiter de très haut et avec mépris des hommes qui ont enseigné avec éloquence des vérités philosophiques et morales, mais chez lesquels on a eu à regretter des contradictions ou des faiblesses. Si on s'en prévaut pour écarter de soi ce qu'ils ont dit de bien et de vrai, croit-on être raisonnable et juste? En somme, ce que nous avons à juger et apprécier, ce sont les conseils en eux-mêmes et non pas les conseillers.

LAMPE ÉLECTRIQUE AUTOMATIQUE.

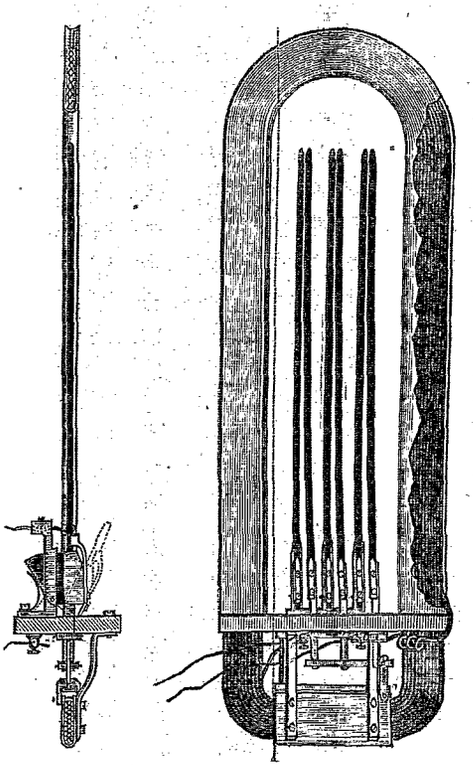
Le brûleur électrique de M. Jamin, que nous représentons ici, est un perfectionnement de la bougie Jablochkoff et des lampes de MM. Wilde et Rapieff, avec lesquelles il a une très grande analogie. Il se compose d'un cadre, constituant le circuit directeur, formé de quarante spires de fil de cuivre isolé. Au milieu, et dans le plan de ce cadre, se trouvent, disposées parallèlement, trois bougies d'environ 35 centimètres de longueur, entre lesquelles doit jaillir l'arc lumineux. Chacun des charbons qui les composent sont introduits dans un support tubulaire de cuivre où ils se tiennent verticalement, serrés par un ressort, la pointe en bas. Ceux de droite sont fixes; ceux de gauche, au contraire, sont mobiles et légèrement inclinés sur les charbons fixes qu'ils touchent par leurs pointes. Il n'y a pas, comme dans la bougie Jablochkoff, de matière isolante entre les charbons.

A la partie supérieure du cadre directeur se trouve une sorte d'électro-aimant dont la palette, quand a lieu l'aimantation, fait basculer les charbons de gauche fixés sur le même support. Le courant traverse le circuit directeur, arrive aux charbons mobiles, et revient à la machine électromagnétique indifféremment par les trois charbons fixes.

Au moment de l'allumage, le courant passe par tous les couples de charbon, qui s'écartent à la fois, comme nous venons de le dire, mais il n'en allume qu'un seul, le moins résistant. Quand celui-ci est sur le point d'être usé, l'arc voltaïque brûle le fil de laiton qui retenait en place le charbon mobile, et il se produit aussitôt un déclanchement : les deux charbons s'écartent, l'arc s'éteint, mais en même temps l'électro-aimant devient inerte, et la flamme jaillit de nouveau entre deux des charbons qui se sont remis en contact. L'allumage est donc automatique.

Pour éviter l'extinction subite de la lampe, ce qui est un des grands inconvénients de l'éclairage électrique, M. Krouchkoll, élève de M. Jamin, a imaginé un système de parachute qui a pour effet : 1° d'ouvrir, au moment même de l'accident, un circuit secondaire qui continue le courant à travers tous les appareils en bon état, en supprimant son passage à travers celle des bougies hors de service; 2° de remplacer la lampe éteinte par une résistance égale, ce qui laisse les autres dans l'état où elles étaient d'abord. Cette addition permet d'allumer le nombre de bougies que l'on veut, sans diminuer pour cela leur éclat.

« En résumé, dit M. Jamin (1), cette lampe réunit plusieurs qualités essentielles : elle s'allume et se rallume autant de fois qu'on le veut; elle n'exige qu'un circuit pour toutes les bougies voisines; elle remplace automatiquement celles qui ont brûlé en totalité par des charbons neufs, et n'emploie aucune matière isolante de nature à altérer la couleur des flammes, ni aucune préparation préliminaire des charbons, ce qui diminue notablement la dépense. »



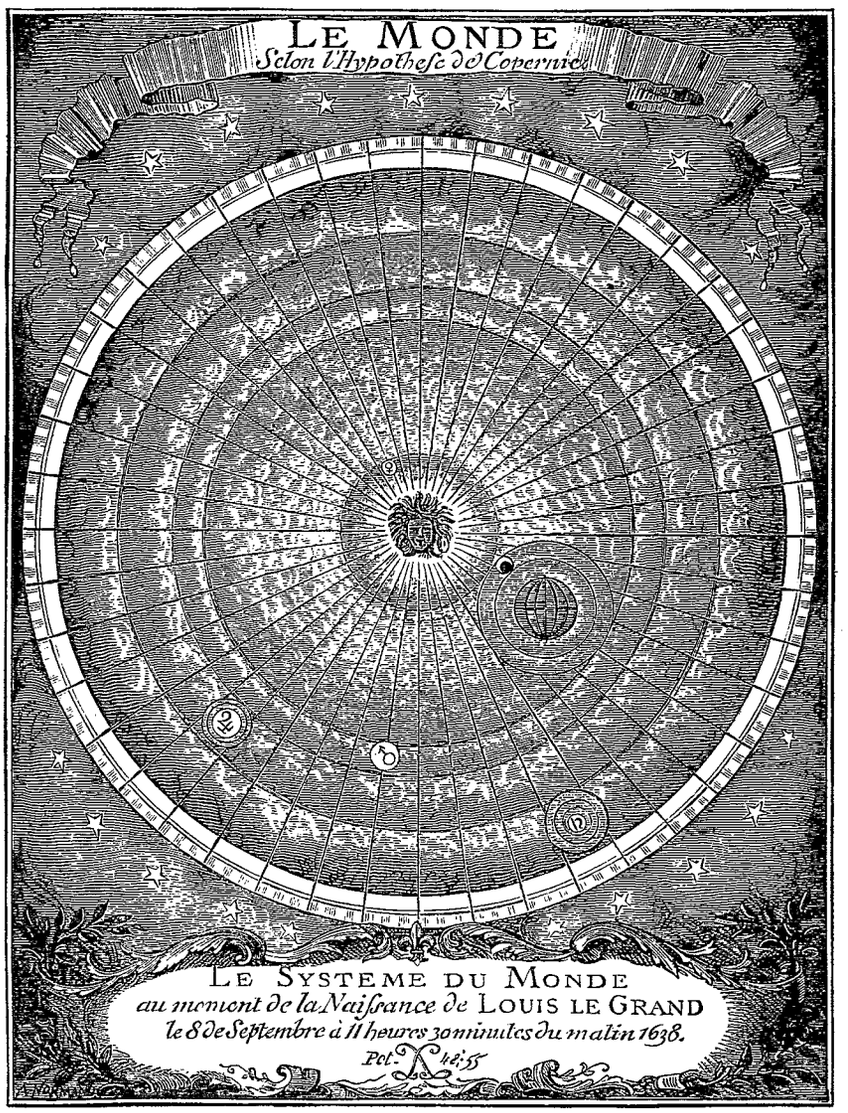
Lampe électrique automatique.

Il faut toutefois reconnaître que cette lampe donne lieu à diverses objections, notamment la résistance trop considérable qu'offre le cadre directeur placé dans le circuit, le bruit qu'elle fait entendre en brûlant, enfin la tension exagérée des courants qu'elle exige. Pour arriver à un succès pratique, quelques modifications seraient nécessaires.

(1) *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, t. XC, séance du 3 mai 1880.

LES ASTROLOGUES.

HOROSCOPE DE LOUIS XIV PAR BARDI VILCLAIRE.



L'Horoscope de Louis XIV.

Au quatorzième siècle, le goût pour les sciences occultes était très répandu. Tous les grands personnages avaient leur astrologue, comme on eut des fous quand les fous furent de mode. Charles V fit venir d'Italie le père de la célèbre Christine de Pisan, qui était astrologue; Charles VI et Charles VII eurent leur astrologue, nommé Arnoul, Allemand de naissance, qui mourut de la peste en 1466, dans un âge vraisemblablement très avancé : « Maistre Arnoul, dit Symon de Phares, dans son *Recueil des plus célèbres astrologues*, mourut astrologue du roi Charles VII^e^, à Paris, de la grande peste qui fut lors, de laquelle il avoit pronostiqué. Et la cause fut pour ce qu'il alla visiter une grant dame qui avoit la peste. » Même astrologue, on ne saurait penser à tout.

Gerson écrivit un livre contre les astrologues. Dès la fin du quinzième siècle et pendant tout le seizième, des ordonnances furent publiées contre eux. Mais que pouvait un livre, que pouvaient des ordonnances, contre le goût de ceux qui voulaient se passer de telles fantaisies? contre Louise de Savoie, mère de François I^er^, qui voulait obtenir des prédictions de son médecin Corneille Agrippa? contre Henri II et Catherine de Médicis, pénétrés d'admiration pour les sentences ridicules de Nostradamus ou les prédictions de Cosimo Ruggieri? On a même cru longtemps que la colonne que Catherine fit élever par Jean Bullant dans l'hôtel de Soissons, et qui existe encore aujourd'hui près de la halle aux blés, devait servir à des observations astrologiques; on trouve la trace de cette opinion dans une épître que composa Gresset en 1748, quand il fut question d'abattre ce monument :

> Je ne regrette point ici
> L'astrologique observatoire
> Que Médicis avoit bâti
> Pour le chimérique grimoire
> De Gauric et de Ruggieri.

Comment s'étonner de la crédulité de Catherine, quand Cardan admettait l'influence des astres; quand Bodin, dans sa *République*, montrant plus de scepticisme à l'endroit de

l'astrologie, croit à l'influence des nombres et discute même gravement la question de savoir si le monde a été créé sous le signe du Bélier ou de la Balance? On peut donc dire que la croyance à l'astrologie était générale ou à peu près; ne croyait-on pas aussi à la magie, à la sorcellerie? D'ailleurs, les sorciers, encore aujourd'hui, ne manquent pas de dupes; mais ce qui est plus rare, ce sont les sorciers de bonne foi.

Au dix-septième siècle, les astrologues furent aussi nombreux que les sorciers et les procès de sorcellerie; mais l'astrologie ne s'étala plus que rarement au grand jour, et même ceux qui y croyaient fermement n'osaient plus que timidement affirmer leur opinion. Toutefois, Henri IV fit tirer l'horoscope de Louis XIII par Larivière, et, plus tard, Morin fit celui de Louis XIV au moment de sa naissance. Faut-il en conclure que Henri IV croyait à l'influence des astres? Il est bien possible qu'il n'eût pas des idées bien arrêtées sur ce sujet.

Richelieu raconte que, peu de temps avant sa mort, la Brosse, médecin du comte de Soissons et en même temps astrologue, « donna avis au roi qu'il se gardât du 14 mai, et que s'il vouloit, il lui diroit l'heure et le signalement de celui qui attenteroit à sa personne. Le roi, croyant que ce qu'il lui disoit n'étoit que pour lui demander de l'argent, méprisa cet avis et n'y ajouta pas foi. » Quant à Richelieu, il déclare nettement qu'il ne croit pas à toutes ces sornettes; mais n'est-il pas bien bizarre de le voir accumuler à côté de cette déclaration tous les propos et toutes les prédictions qui coururent lors de l'assassinat de Henri IV : un billet trouvé sous une nappe d'autel, en 1605, et prédisant le jour de l'assassinat; le pronostic de Jérôme Oller pour l'année 1610; etc. Richelieu dit fort bien que ce ne sont que des rencontres fortuites; il aurait pu ajouter que parmi toutes ces prédictions, toutes celles qui offrent quelque précision sont autant de mensonges inventés après le coup de couteau de Ravaillac. Tous les princes n'étaient pas, du reste, comme Henri IV, et, à la même époque, l'empereur Rodolphe II se faisait tirer son horoscope par Tycho-Brahé.

Comme l'a fait remarquer M. Alfred Maury, astrologues et magiciens n'agissaient qu'avec une certaine timidité : « Les décisions des théologiens ne les rassuraient pas sur la légitimité de leurs pratiques, et tout en appelant à leur secours les génies élémentaires dont ils peuplaient la nature, ou la divination par les astres, ils étaient pris parfois de la crainte d'avoir affaire au démon. » Il faut aussi y ajouter la crainte de châtiments plus immédiats, car astrologues et magiciens sentaient terriblement « le roussi » : c'était un métier qui pouvait fort bien mener au bûcher ou tout au moins à la potence. Aussi voyons-nous Bardi Vilclaire, dans la préface de l'Horoscope de Louis XIV, préparer d'avance sa défense et s'efforcer de prouver qu'au point de vue religieux, l'exercice de la science est absolument licite. Bardi Vilclaire était très probablement un astrologue du genre de ceux que Henri IV redoutait, de ceux qui s'attaquaient à la bourse des gens trop crédules. Il suffit de lire la préface de son grimoire pour se convaincre qu'il est difficile de pousser plus loin la flatterie :

« Pour transmettre à la postérité la connoissance de vostre illustre vie, on va l'étudier dans les vestiges des pas qui vous ont conduit à la victoire; on la cherche dans les bruits de la renommée, dans les témoignages des hommes et dans les monuments qu'on trouve sur la terre. Pour moy, Sire, je ne me suis appliqué qu'à la lire sur les tables éternelles du ciel. C'est là qu'escrite en caractères lumineux elle offusque les sources mêmes de la lumière, et que les prodiges dont Votre Majesté étonne depuis si longtemps l'univers jettent un si grand éclat qu'ils éblouissent ceux qui les contemplent même avant qu'il soient arrivez. »

Bardi Vilclaire composa les *Éphémérides de Louis XIV* entre le 4 septembre 1694 et le mois de juillet 1695; il poursuivit son travail jusqu'en 1697; ses prédictions étaient fort courtes, on le voit. Cependant il s'était hasardé à fixer la date précise de la mort du roi; quelle était-elle? Nous n'en savons rien; mais à coup sûr elle était fausse, car, dans son manuscrit, tout ce passage a été gratté, et, postérieurement à 1715, une main complaisante a récrit la date exacte et corrigé les prédictions du prophète en défaut.

Notre astrologue a pris soin d'exposer en quelques pages sa doctrine :

« Pour parvenir plus seurement à la certitude de cette doctrine, dit-il, il faut d'abord supposer que les cieux, comme causes naturelles et universelles, agissent sur tous les corps inférieurs et concourent à la production de tous les effets naturels qui se font parmi eux, ainsi que nous l'enseigne l'expérience... »

Après cette pétition de principe, si l'on n'est pas tout à fait convaincu, Bardi va nous donner des preuves, celle-ci, par exemple :

« Mais que diront ces mêmes ennemis de ce passage dans l'Ecriture où il est précisément remarqué que le Seigneur, pour exaucer la prière d'Ézéchias pénétré de douleur, et lui accorder encore quinze ans de vie, recula le soleil de dix degrés à l'horloge d'Achaz? »

Donc, point de doute, l'influence des astres sur les destinées humaines est incontestable.

Que l'on nous permette, pour donner un échantillon du grimoire des astrologues, de reproduire le commencement de l'horoscope de Louis XIV.: « Louis XIV nacquit à Saint-Germain en Laye, l'an 1638, le 5 septembre, à 11 heures 15 minutes 33 secondes du matin; son ascendant composé de 15 degrez 30 minutes du Scorpion, sous l'empire de Mars, le milieu du ciel de 50 minutes seulement de la Vierge, soubz le domicile de l'exaltation de Mercure, etc. » C'est dans ce style imagé, émaillé çà et là de quelques grosses flatteries, que Bardi fait l'histoire du règne de Louis XIV jusqu'en 1697. Non content de tirer l'horoscope du Grand Roi, ou plutôt de le bâtir après coup, Bardi a entrepris d'écrire ceux de tous les princes régnants ou ayant régné depuis peu en Europe; mais c'est un travail dans lequel sa science ne se compromet guère. Pour Gustave-Adolphe ou Mahomet IV, « lequel avoit au moment de sa naissance Vénus et la Lune pour ses deux astres prédominants », il est facile d'être affirmatif : l'un devait périr d'un mélange de fer et de feu, l'autre devait être étranglé. Quant aux autres, rien de plus aisé, en s'en tenant à des termes vagues, que de dire des demi-vérités, ou du moins de ne dire que des demi-mensonges : déclarer que les astres donnent au prince d'Orange « de la réputation et une vie bien mélangée », cela n'engage à rien.

Les *Éphémérides* de Bardi furent-elles bien accueillies de Louis XIV? Cela est douteux; on les accepta, sans doute, pour se débarrasser de l'auteur et de ses importunités. Le manuscrit original offert au roi, conservé aujourd'hui à la Bibliothèque nationale (manuscrit français n° 639), a fait partie de la bibliothèque du château de Versailles. Écrit par

Hanicle et décoré par Desmaretz de jolis dessins à la plume rehaussés d'encre de Chine, c'est un véritable chef-d'œuvre de calligraphie; mais c'est là le seul mérite de cette « Gazette des sots, de ce *Credo* des gens qui ont trop de foi », pour employer les termes de Cyrano de Bergerac, un des premiers qui, au dix-septième siècle, aient jugé hautement les livres de magie et d'astrologie à leur juste valeur.

LA FERME DE DALRYMPLE,

DANS LE DAKOTA.

CONVERSATION DE DEUX MEMBRES DU PARLEMENT AMERICAIN AVEC LE PROPRIÉTAIRE, EN 1879 (1).

M. Dalrymple nous montra une grande partie de sa ferme gigantesque. Il nous donna tous les renseignements que nous cherchions, et répondit à nos questions avec beaucoup de courtoisie et de franchise.

Sa ferme est, pour le grain, la plus importante dont nous ayons entendu parler, même en Amérique; l'organisation en est réellement admirable.

— Combien votre ferme a-t-elle coûté?

— La ferme comprend 75 000 acres (30 350hect.325), et j'en suis propriétaire pour moitié; elle a coûté de 2 fr. à 2 fr. 50 l'acre il y a quatre ans.

Les taxes pour les écoles, les routes et autres besoins du comté montent à 50 cent. par acre, soit 9 114 fr. 55 c. par an pour toute la ferme. Il n'y a point d'impôt gouvernemental.

Je suis l'administrateur général, et notre système est celui-ci : Nous divisons la terre en portions de 5 000 acres (2 023hect.355); à chaque portion est préposé un inspecteur ayant sous ses ordres deux contre-maîtres. L'inspecteur subdivise ses 5 000 acres en deux lots de 2 500 acres. Les finances sont soumises à un contrôle régulier. Tous les approvisionnements sont réunis, et ne sont livrés que sur réquisition, comme dans l'armée. C'est le premier contre-maître qui donne l'ordre. Tout l'argent est payé sur chèques, et nous payons aussi souvent qu'on le désire.

Nous cultivons maintenant 20 000 acres (8 093hect.42), et ajoutons à nos cultures 5 000 acres chaque année.

— A quelle époque semez-vous?

— Nous commençons en avril à semer le blé et l'avoine; nous ne cultivons d'avoine et d'orge que ce que nous en consommons. Il nous faut environ trois semaines pour faire les semailles. Pour le blé, nous semons 58 litres 84 par acre, et cultivons la variété écossaise de Fife qui sert à faire la nouvelle farine perfectionnée. Le rendement varie en moyenne de 720 à 870 litres par acre.

Le blé est entièrement semé à la machine, et nous employons pour cela 400 chevaux ou mulets. Un semoir suffit pour 200 acres (80hect.93), et une herse pour 100 (40hect.47).

— Comment préparez-vous la terre neuve?

— Nous la défrichons après les semailles. Nous commençons à moissonner vers le 1er août, et employons 115 moissonneuses automatiques (100 de W. A. Wood et 15 de M. Cornick); 12 jours suffisent ordinairement. Nous employons 21 batteuses, et chaque machine bat 363 hectolitres par jour. Il faut 25 hommes et 20 chevaux par batteuse pour porter le blé à la machine (car nous ne mettons point en meules), et ensuite aux voitures. Nous battons et chargeons 50 wagons par jour, avec une moyenne de 400 boisseaux (145hect.36) par wagon. Un expert à cheval surveille deux moissonneuses tandis qu'elles travaillent.

— Que coûte votre fret?

— Nous payons le fret jusqu'au marché; il coûte 1 fr. 75 pour 250 milles jusqu'à Duluth; là, nous avons quelques dépenses pour emmagasinage, nettoyage et chargement, soit 0 fr. 075 par 36 litres 34. Le fret de Duluth à New-York est en moyenne de 0 fr. 50 à 0 fr. 60, ou 6 fr. par 218 kilogrammes.

— D'où tirez-vous la semence?

— Nous la tirons de nos terres neuves, et généralement nous tâchons de vendre à la fin de la moisson. Le premier rendement de blé d'une terre neuve est ordinairement le meilleur. Notre blé pèse en moyenne 26 kilogr. 73 les 36 litres 34.

— Quels sont les émigrants de cette partie de l'Amérique?

— Surtout des Norvégiens, des Scandinaves et des Allemands.

— Êtes-vous bien secondés pour le travail?

— Oui.

— La nouvelle population est-elle une ressource pour l'ancienne?

— Oui; les nouveaux venus ont leurs fermes sous condition pour deux ou trois ans; ainsi ils aident leurs voisins.

— Comment garde-t-on le bétail dans cet État?

— Nous avons la loi sur le bétail; chacun prend soin du sien, l'enferme dans un parc ou lui procure un gardien.

— Quel est le prix de la main-d'œuvre?

— Au printemps, nous donnons en moyenne 90 fr. par mois et la nourriture; pendant la moisson, 12 fr. 25 par jour et la nourriture; pendant le battage, 12 fr. par jour et la nourriture; pour le travail d'automne, jusqu'à ce que la terre gèle, 125 fr. par mois et la nourriture.

— Gardez-vous du monde pendant l'hiver?

— Seulement un homme par 40 chevaux, et nous le payons 150 fr. par mois.

— A quelle époque commencez-vous à défricher la terre neuve?

— Nous commençons au milieu de mai et finissons le dernier jour de juin. Nous labourons ordinairement à 8 ou 10 centimètres de profondeur. Le 1er juillet, nous retournons ce même terrain, ensuite nous le hersons et le laissons jusqu'au printemps suivant. Tous les quatre ans, nous semons du timothy-grass et du trèfle pour reposer la terre, et retournons le trèfle avec la charrue.

— Quel est le coût de production du blé?

— Environ 55 fr. par acre pour la première moisson, et 40 fr. pour les suivantes. Sur une moyenne de 20 boisseaux (7 hectol. 268) l'acre, un Américain peut réaliser de beaux profits. L'intérêt du capital est d'environ 3 fr. 60 par acre, en admettant que la terre vaille 60 fr. l'acre; les impôts sont de 0 fr. 50 l'acre, ce qui fait un total de 4 fr. 10.

— Est-il possible de cultiver le blé avec bénéfice en le vendant à New-York 5 fr. le boisseau?

— Oui, avec un beau bénéfice.

— Quels sont les frais nécessaires pour ouvrir une ferme?

(1) MM. Clare Read et Albert Pell.

— Les bâtiments, les machines, la maison et ses accessoires, reviennent pour une ferme à blé environ à 45 fr. l'acre, ce qui, ajouté à 15 fr., prix de la terre, fait 60 fr.

— Pouvez-vous, sans perte, vendre le blé à New-York 3 fr. 75 le boisseau?

— Oui.

Alors M. Drake demanda à M. Dalrymple s'il était vrai, comme on le rapportait, qu'il pouvait livrer le blé à sa station pour 1 fr. 75 le boisseau, et M. Dalrymple convint que ce chiffre était à peu près exact; alors M. Drake dressa ce tableau :

Coût de production du blé, 1 fr. 75 le boisseau, ou l'hectolitre.	4fr.90
Fret à New-York, par hectolitre	3 90
Commission.	» 075
Assurance maritime.	» 105
Fret Océan.	2 50
Accessoires.	1 65
Total	13fr.13

Ainsi le blé revient en Europe à 13 fr. 13 l'hectolitre.

BUNBURY,

CARICATURISTE ANGLAIS.



Comment on peut voyager à cheval sur le verglas.
Dessin de Bunbury.

Henri-William Bunbury, né en 1750, était le second fils de sir William Bunbury, baronnet, de Mildenhall, dans le comté de Suffolk. Comme notre excellent caricaturiste Cham, fils d'un pair de France, au lieu de se servir du privilège de sa naissance pour entrer dans l'une des carrières réservées en quelque sorte aux jeunes nobles, il se laissa entraîner, dès l'âge de vingt et un ans, par son goût pour le dessin comique; mais, à la différence des caricaturistes contemporains, James Sayes, Wood Ward, etc., il montra peu de penchant pour la satire politique. Étant bon cavalier, il prit plaisir surtout à esquisser des scènes d'équitation. L'une des séries de ses dessins qui eurent le plus de succès, de 1781 à 1791, a pour titre : *Geoffroy Gambado's Horsemanship* (l'Art de l'équitation de Geoffroy Gambado). C'est à ce recueil qu'est empruntée la scène grotesque reproduite par notre gravure.

LA MAISON DE FLÉCHIER,

A PERNES

(VAUCLUSE).

La maison dont on voit ici la porte n'est ni grande, ni fastueuse ; le constructeur y a fait une part modeste à l'art : le principal motif de décoration, qui était un balcon, est tombé, il ne reste que les consoles. Mais l'artiste qui en a fait le dessin y a retrouvé la trace d'un homme qui, étant né dans ce lieu, vécut avec honneur partout où l'appela une haute fortune, et mourut non sans gloire, au point culminant de sa carrière; l'artiste a entrevu, n'en doutons pas, sur ce seuil en partie dégradé, l'esprit encore vivant de Fléchier; il a même entendu, pourquoi ne pas le dire, l'appel d'un illustre compatriote, et il s'est arrêté là, retenu par l'attrait du souvenir et saisi par cette antithèse, vieille comme le monde et toujours neuve, de la pierre qui s'écroule ou qui s'use et de la pensée qui résiste au temps. « Le temps consume les métaux les plus durs, a dit Fléchier à l'Académie française, efface les caractères les mieux gravés et renverse les plus beaux trophées ; il n'y a que les ouvrages de l'esprit qui puissent donner une véritable gloire. »

Esprit Fléchier est né, le 19 juin 1632, à Pernes, petite ville du comtat Venaissin, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Carpentras. Il quitta presque enfant la maison paternelle, et il ne la revit qu'en 1686, lorsqu'il se rendit de Paris à son diocèse de Lavaur. Élevé au collège de Tarascon par les Pères de la doctrine chrétienne, il entra lui-même, à l'âge de quinze ans, dans cette congrégation, dont son oncle maternel, Hercule Audiffret, venait d'être nommé supérieur général. Il enseigna les humanités à Tarascon et à Draguignan, puis la rhétorique à Narbonne.

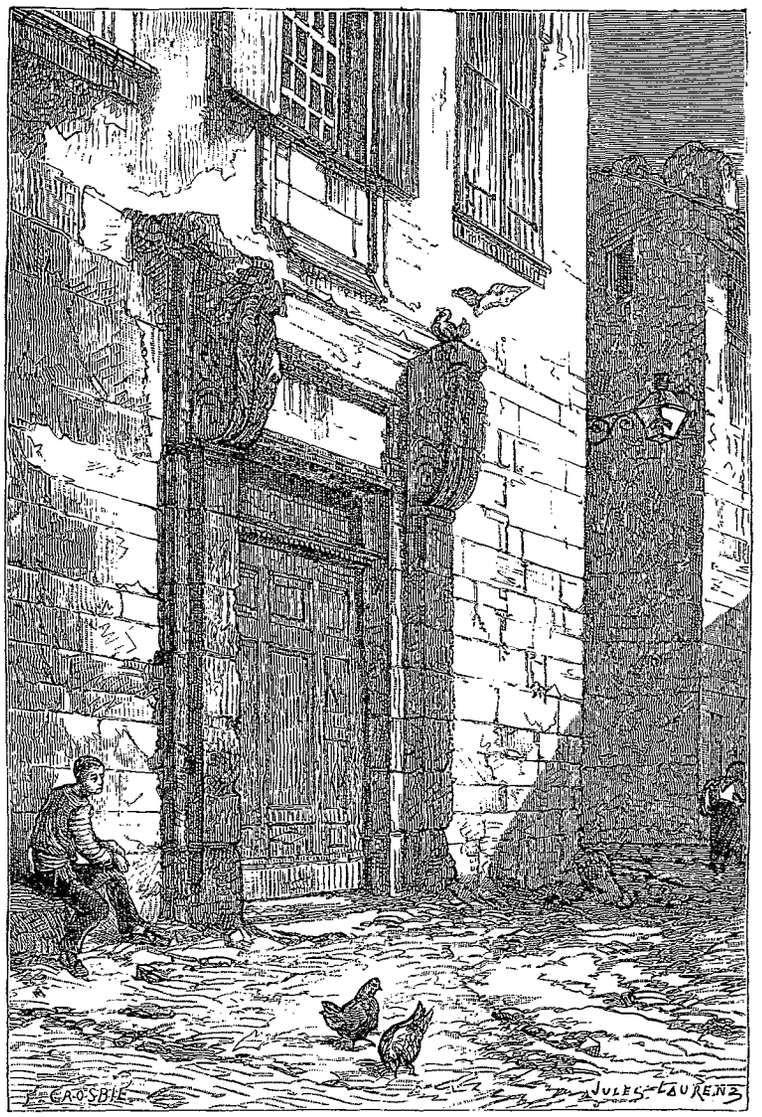
Mais à la mort de son oncle, en 1659, il quitta la congrégation et vint à Paris. Ses débuts dans le monde furent ceux d'un bel esprit; il se fit connaître par des poésies latines et françaises. Sa fortune commença par la faveur du duc de Montausier, gouverneur du Dauphin, qui lui donna la charge de lecteur du jeune prince. Dès lors, il s'acquit par ses sermons et par ses oraisons funèbres une grande renommée.

L'Académie française le reçut le 12 janvier 1673, le même jour que Racine. Son triomphe fut l'oraison funèbre de Turenne, qu'il prononça, le 10 janvier 1676, dans l'église de Saint-Eustache. Mme de Sévigné, après l'avoir trouvé téméraire d'oser se mettre en parallèle avec Mascaron sur le même sujet, se vit obligée de dire après le succès éclatant de la harangue de Fléchier : « J'en demande mille et mille pardons à M. de Tulle; mais il me semble que celle-ci est au-dessus de la sienne : elle est plus également belle. » Louis XIV le nomma évêque de Lavaur en 1685 et évêque de Nîmes en 1687. Tombé malade à Montpellier, où il s'était rendu pour les États de Languedoc, il eut à peine le temps de revenir à son évêché, et il mourut le 16 février 1710, « célèbre, dit Saint-Simon, par son savoir, par ses œuvres, par ses mœurs, par une vie très épiscopale. »

Deux publications, dont l'une est de 1844, l'autre de 1872, ont rappelé aux érudits et aux critiques le personnage un peu délaissé de Fléchier. La première, intitulée : *Mémoires sur les grands jours d'Auvergne*, est une relation plus instructive qu'édifiante du voyage qu'il fit à Riom, à Clermont, à Vichy, etc., de septembre 1665 à février 1666,

accompagnant, près de M. de Caumartin, une de ces commissions judiciaires que le roi envoyait dans les provinces où de graves abus étaient signalés. La seconde est sa correspondance avec Mme et Mlle Deshoulières, correspondance qu'il entretint pendant les trente dernières années de sa vie, affectueuse et quelquefois paternelle, avec cette fleur artificielle de galanterie dont la mode commençait à se lasser.

En supposant que l'empreinte des milieux sur le génie des hommes soit aussi forte que le prétendent quelques moralistes de nos jours, il faut croire que les salons enguirlandés eurent plus d'influence sur le talent de Fléchier que les chaudes contrées où il passa les années de sa jeunesse. La correction, l'élégance, un balancement agréable de la phrase, l'harmonie des mots et des idées, sont les traits principaux de ses discours; fidèle au genre précieux dans



Porte de la maison de Fléchier, à Pernes. — Dessin de Jules Laurens.

ses écrits plus légers, il a de la finesse et du tact; partout de l'ordre et un arrangement parfait; peu de sommets sur son terrain, ni rayons ni tempêtes dans son ciel; même égalité dans le caractère, l'amour du bien avec un mélange de savoir-faire, le calme personnel au milieu des temps les plus difficiles : « Quoique très vieux, dit encore Saint-Simon, il fut fort regretté et pleuré de tout le Languedoc, surtout de son diocèse. » « Il y a dans cette vie, a dit M. A. de Pontmartin à propos de l'*Histoire de Fléchier* de M. l'abbé Delacroix, dans ce talent, dans ces vertus, dans ces œuvres, une égalité de température qui repose l'âme et lui fait du bien, comme les climats tempérés font du bien au corps. »

Autres sont les aspects de la plaine accidentée et lumineuse où la ville de Pernes, adossée à l'un des derniers mamelons de la chaîne de Vaucluse, élève sur la colline ses murs crénelés, ses tours (1), puis des jardins et des villas toutes blanches abritées par des cyprès, laissant au pied de son berceau la Croix (2) et sa vieille église, qui est du neuvième siècle. Le Comtat, dont le centre et la capitale était le chef-lieu actuel de l'arrondissement, prend naissance, au nord de cette dernière ville, entre les hauteurs qui forment la chaîne du Ventoux, celle de Vaucluse et celle du Luberon. Le pays descend vers le sud-ouest et s'ouvre de plus en plus

(1) L'une de ces tours, celle qui fit partie de la résidence des anciens gouverneurs, contient des fresques du treizième siècle, dont le style et l'exécution barbares mêmes accentuent précieusement le caractère.

(2) La *Croix-Couverte*, un de ces charmants édicules que le moyen âge plaçait fréquemment aux portes des villes.

jusqu'au Rhône et à la Durance, comprenant, au sud, la plaine de Cavaillon, dont la Durance arrose les jardins, confinant, du côté du nord, à la plaine d'Orange, qui fut une principauté, et rencontrant à l'ouest, en avant du confluent de la rivière et du fleuve, la ville d'Avignon, que Clément VI acheta à Jeanne de Naples, en 1348, et que les papes possédèrent dès lors, en même temps que le Comtat, cédé en 1273 par Philippe le Hardi à Grégoire X.

On remarque, à l'un des angles du plateau qui porte l'antique capitale du Comtat, un observatoire d'artiste : de ce point, le spectacle est incomparable, très ample par l'ensemble, avec des détails si précis qu'un géomètre les décrirait trait pour trait. A l'est, le cône immense du Ventoux, largement assis sur sa base verdoyante, s'élève nu jusqu'à l'altitude de 1 926 mètres, isolé dans le ciel, dominant le paysage, tantôt gris d'ardoise, avec un réseau de grandes lignes dessinant les plis du sol, tantôt rose et brillant comme un gigantesque rubis; le matin, noyé dans la poudre d'or du soleil levant, et, au milieu de certains jours, se drapant dans un manteau de sombres vapeurs qu'il troue avec sa pointe argentée par la neige.

Au pied du mont, parmi les bois de chênes aux racines parfumées de truffes, parmi les touffes ternes d'oliviers en étages sur les coteaux, à travers le feuillage luisant des vignes échappées au phylloxera, montrant çà et là des roches déchirées à pic et des pans de terrain blancs de craie ou rouges d'ocre; la plaine se dégage peu à peu et s'épanouit, nappe de verdure ruisselant jusqu'au Rhône, dont le cours est indiqué au couchant par des bandes de nuages dorés, et empourprés le soir de feux éblouissants. Quelle lumière et quelles ombres! Et comme au-dessus de ce tableau l'azur du ciel est imperturbable, tandis que le mistral, engouffré dans les vallées, secoue avec violence les grands platanes ou disperse les blancs pétales des amandiers frileux! Frappé par ces puissants contrastes, Fléchier eût exprimé plus d'émotion avec moins de cadence et d'équilibre dans les mots. Au reste, le goût de la nature n'était pas encore dans l'esprit du temps. Lorsque l'évêque de Nîmes voulait se délasser de ses travaux, il allait à Caveirac, dit M. Delacroix, dans un château construit sur le modèle de celui de Versailles, avec des jardins dessinés par le Nostre, où il jouissait, disait-il lui-même, « de toutes les douceurs et de tous les agréments d'une campagne agréable et bien cultivée. »

Les biographes de Fléchier ont discuté le point de savoir s'il était d'une famille noble. Cette question, assez peu importante d'ailleurs, ne semble pas résolue. On est remonté à quatre générations au delà de celle à laquelle il appartenait. Son père était un honnête artisan ou bourgeois de Pernes. Sa famille s'est éteinte dans la personne d'une demoiselle Marie-Anne de Fléchier, née en 1790 et morte à Florence en 1872. Quelques érudits ayant le culte des gloires nationales, eurent un moment le projet d'assurer la conservation de la maison de Fléchier, avec les meubles, les livres, les portraits et autres objets d'art qu'elle contenait. Il s'agissait d'obtenir de Mlle de Fléchier qu'elle cédât à la ville de Pernes, après elle, la propriété de cet immeuble, qui a peu de valeur : on aurait placé à la façade un buste en marbre ou en bronze de l'évêque de Nîmes. A une lettre chaleureuse écrite dans ce sens par M. le marquis de Seguins-Vassieux, le 12 juin 1863, Mlle de Fléchier fit une réponse laconique et naïve : « Si mes bons compatriotes trouvent quelque mérite dans la personne de mon oncle, sa famille ne désire pas d'autre monument que ce souvenir. » La maison fut mise aux enchères en 1875; les meubles, livres et papiers, furent dispersés. Fléchier a un modeste tombeau dans la cathédrale de Nîmes, et une statue dans le palais épiscopal; il a un piédestal dans l'histoire des lettres françaises : le projet avorté de ses compatriotes eût été un honneur, non pour lui, mais pour eux.

LES ÉPREUVES D'ÉTIENNE.

Suite. — Voy. p. 230.

LXXVIII

— Dans les jugements que vous avez portés, n'y en a-t-il pas quelques-uns sur lesquels vous êtes revenu depuis, et qui vous ont paru exagérés et même injustes?

— C'est vrai, répondis-je vivement. Il y a un camarade qui m'avait produit d'abord une fâcheuse impression. J'ai reconnu depuis que c'était le meilleur de tous ceux avec lesquels j'aurais pu me lier.

— Qu'est-ce qui vous a empêché de vous adresser à lui après vos quatre premières expériences?

Je réfléchis un instant, et je répondis :

— C'est, je crois, le mal même que j'avais dit de lui.

— Comment cela?

— J'étais embarrassé en présence des quatre autres qui connaissaient mon opinion.

— Peut-être pensiez-vous aussi qu'il pouvait savoir quelque chose de ce que vous aviez dit?

— J'ai cru, en effet, reconnaître qu'il en savait quelque chose.

— Remarquez, reprit le professeur, que je vous ai prié de ne me dire aucun nom propre, afin que mon jugement fût plus libre. D'après tout ce que vous m'avez dit, et d'après ce que je sais du caractère des écoliers et même de celui des hommes, chacun de vos intimes, j'en suis sûr, avait lui aussi un intime à qui il répétait vos confidences, et cela alors même que vous étiez le plus liés en apparence. Vous croyiez avoir parlé à quatre confidents; en réalité, vous aviez parlé à toute la classe. Voilà pourquoi toute la classe a commencé à se défier de vous; voilà pourquoi il s'est élevé entre vos camarades et vous cette barrière invisible dont vous me parliez à l'instant. Il n'est plus question de fatalité, n'est-ce pas?

— Non, Monsieur, balbutiai je, en faisant de vains efforts pour retenir mes larmes.

LXXIX

Il me regardait en silence. Je levai les yeux, et je lui dis timidement :

— Je n'oserai plus regarder personne en face.

— Pas même moi? me demanda-t-il avec bonté.

— Oh! vous, ce n'est pas la même chose, vous êtes si indulgent!

— Croyez-vous donc, reprit-il lentement, que vos camarades n'aient pas autant de raisons que moi d'être indulgents? Est-ce qu'ils n'ont pas leurs défauts, comme vous avez les vôtres? Est-ce qu'ils ne font pas pour la plupart ce que vous avez fait vous-même? Est-ce qu'ils ne manquent pas à la charité? Seulement ils y manquent avec moins d'esprit, et comme leurs remarques sont moins justes et

moins mordantes, elles ont moins de portée. Vous n'avez point commis un crime contre nature, mais vous vous êtes rendu coupable d'une faute dont vous subissez les conséquences. Ces conséquences, la conversation que nous venons d'avoir ensemble ne les a pas aggravées. Il y a une demi-heure, vous osiez regarder vos camarades en face; que s'est-il passé qui vous force à baisser les yeux? Vous avez été puni par où vous avez péché; votre aveu n'aggrave pas votre faute, au contraire, car je vois combien vos aveux sont sincères. Vous voyez plus clair en vous-même, et je suis sûr que désormais vous vous tiendrez sur vos gardes.

— Grâce à vous, Monsieur, lui dis-je.

Et j'osai lui prendre la main. Il ne me la retira pas.

— Maintenant, reprit-il gaiement, vous pensez bien que je ne vous ai pas amené où vous en êtes pour le plaisir purement philosophique de combattre le fatalisme. Je vous aime et je vous estime, et je veux que notre entretien d'aujourd'hui porte ses fruits pour l'avenir. Permettez-moi de résumer la question; vous avez péché sur deux points: 1° en jugeant trop vite; 2° en jugeant trop sévèrement. Si je me contente de vous dire: Jugez moins vite, et jugez avec plus d'indulgence, je vous laisse dans l'embarras, car ce n'est pas à dix-sept ans qu'on a assez d'expérience pour réserver son jugement et pour discerner la limite qui sépare l'indulgence de la sévérité. D'ailleurs, vous allez entrer dans la vie réelle, où il ne faut être ni trop pessimiste ni trop optimiste, car on a le plus grand intérêt à voir, autant que possible, les choses comme elles sont. Prenez votre plume et écrivez quelque chose que je vais vous dicter.

LXXX

Je pris ma plume, et j'écrivis sous sa dictée: « Je m'engage envers moi-même à passer toute une année sans dire à qui que ce soit... »

— Même à vous? dis-je en levant la tête.

— Même à moi; continuez d'écrire: « ... mon opinion sur personne. »

Il prit ce que je venais d'écrire, le relut tout haut, et me dit:

— J'ai trouvé cette formule dans un roman anglais; elle m'a tout de suite frappé par sa clarté, sa simplicité et surtout par son caractère « pratique. » Elle vous laisse la liberté de juger, car en ce monde il faut bien que l'on juge pour se décider; mais elle vous met à l'abri des conséquences d'un jugement précipité, en vous laissant le loisir de revenir sur votre jugement et de le modifier par l'observation et la réflexion, et même de changer du tout au tout, ce que vous ne pouvez plus faire lorsque vous l'avez exprimé. Car, une fois que les paroles qui l'expriment se sont échappées de vos lèvres, elles ne vous appartiennent plus; elles créent parmi ceux qui vous entourent une certaine opinion que vous n'osez plus braver, de peur d'être taxé d'inconséquence.

— Oh! comme c'est vrai! m'écriai-je, en songeant à ce cinquième ami qui aurait pu être le vrai, et à qui mes jugements téméraires m'avaient interdit de prendre la main.

— Psychologiquement vrai, ajouta le professeur en souriant. Maintenant, quittons la psychologie et plaçons-nous en face du monde dans lequel vous allez entrer. Quelque carrière que vous suiviez, votre succès dépendra de l'opinion que vous donnerez de vous aux personnes qui auront autorité sur vous. Contraint à la plus grande réserve par l'engagement que vous aurez pris, vous serez certainement estimé de toutes les personnes sérieuses, les seules dont l'opinion compte.

— Déjà cinq heures et quart! s'écria-t-il en regardant à sa montre; je vous ai fait perdre toute votre récréation, plus un quart d'heure d'étude. Je vais vous reconduire, sans quoi l'on pourrait croire que vous avez flâné. Non, mon ami, pas de remercîments; réfléchissez seulement à ce que nous venons de dire.

Comme il me reconduisait à travers la cour, je lui dis:

— A quelle date commencera mon engagement?

— A la date de votre entrée dans la vie réelle comme étudiant, puisque vous devez faire votre droit.

Il entr'ouvrit la porte de l'étude, adressa un petit signe de tête au maître répétiteur, et referma la porte sur moi.

Il faut croire que j'avais l'air ému, car j'entendis un camarade murmurer à l'oreille de son voisin: — Le misanthrope a dû recevoir « un fameux savon! »

LXXXI

Le misanthrope, n'ayant point de miroir sous la main, ne put s'assurer s'il avait la figure d'un homme qui vient de recevoir « un fameux savon »; mais ce qu'il peut affirmer, c'est qu'il avait l'âme inondée de joie, et le cœur tout plein de pensées philanthropiques. Aussi, loin de relever l'insinuation peu bienveillante qui avait accueilli son retour, il fut presque reconnaissant au camarade qui l'avait lancée. Pourquoi? Parce que, dans son ardeur de néophyte, il trouvait beau et juste d'expier, autant que possible, les erreurs de sa vie passée, et d'aborder sa vie nouvelle avec une âme purifiée et allégée. Son professeur ne le méprisait pas; il lui avait même prouvé que les autres n'avaient pas le droit de le mépriser; il était désormais capable de tout endurer.

Il endura avant la fin de l'étude une réprimande du maître répétiteur; voici à quelle occasion: son voisin de droite lui ayant demandé à voix basse « ce que le professeur avait pu lui dire pendant cinq gros quarts d'heure », le misanthrope lui répondit d'un air humble et d'un ton pénétré:

— Il m'a donné de bons conseils, dont j'avais grand besoin, et dont je tâcherai de profiter.

Comme le néophyte avait prononcé ces paroles avec une certaine emphase, il avait parlé trop haut sans s'en apercevoir.

— Larsonnier, dit le maître répétiteur, je vous prie de ne pas déranger vos voisins par votre bavardage.

Larsonnier accueillit d'un air suave cette réprimande méritée, et les camarades d'étude le regardèrent avec stupeur. Comme il ne causait jamais en étude, son incartade faisait l'effet d'un grand événement.

A partir de ce jour, la conduite de Larsonnier devint inexplicable.

Quand les camarades causaient entre eux dans un coin de la cour, il s'approchait du groupe sans aucun embarras. S'il voyait qu'il était de trop, il s'éloignait sans mauvaise humeur; si on l'accueillait sans répugnance, il prenait part à la conversation, s'efforçant d'être aussi gai et aussi aimable que possible.

On le regardait avec étonnement; on se demandait ce qu'il avait? s'il était malade? s'il avait fait un pari?

Larsonnier laissait dire, et pensait sournoisement en lui-même: « On se prépare bien au baccalauréat, pourquoi ne me préparerais-je pas à l'accomplissement de ma promesse?

J'ai eu dix fois aujourd'hui l'occasion toute naturelle de dire mon opinion sur des camarades, des maîtres répétiteurs ou des professeurs, et je ne l'ai pas dite, et personne ne la saura, et personne ne me la reprochera, et personne ne m'empêchera d'en changer au besoin. J'aurais pu dire quelque chose de très méchant sur le professeur de mathématiques; chacun a dit son mot; moi, je n'ai pas dit le mien, et je ne m'en porte pas plus mal.»

Chaque soir, en effaçant la journée qui venait de finir, je me disais : — Encore une bonne!

Et je me frottais les mains.

Oh! qu'il y avait longtemps que je ne m'étais frotté les mains!

LXXXII

— Ça a l'air de marcher, me disait mon oncle, les jours de sortie.

— Oui, mon oncle, ça marche très bien; ça ne peut pas mieux marcher.

— C'était un mauvais moment à passer.

— Justement, mon oncle, c'était un mauvais moment à passer; et j'espère bien qu'il est passé pour toujours.

— Louis, s'écriait mon oncle, fais circuler le mâcon vieux, mon garçon.

Un des derniers jours de l'année, le professeur me garda après la classe.

— Et cette fameuse promesse, me dit-il, y pensons-nous sérieusement?

— Oui, Monsieur, j'y pense, et même je m'exerce par avance.

— Excellente gymnastique, reprit-il en souriant. Y a-t-il quelque chose de changé dans les relations de vos camarades avec vous?

— Je ne sais pas trop s'il y a quelque chose de changé dans les relations de mes camarades avec moi; mais il y a certainement quelque chose de changé dans mes relations avec eux. J'ose les regarder en face; ils ne me font plus peur. Si je reçois quelque rebuffade, je la mets tranquillement sur l'ancien compte, et je ne riposte pas. Je ne me tiens plus à l'écart, et il me semble que si j'avais assez de temps devant moi, je me ferais supporter.

— Voilà, me dit-il, des résultats qui ne sont pas à mépriser. De mon côté, je vous trouve la figure plus gaie, plus ouverte, et surtout l'esprit plus libre. Je pourrais presque lire vos copies de confiance, en pleine classe, sans en avoir pris connaissance chez moi. Le fatalisme a disparu, et la misanthropie m'a tout l'air d'avoir décampé à la suite.

Je ne pus m'empêcher de rire.

— Je ne vous retiens pas davantage, me dit-il en souriant à son tour. Je sais ce que je voulais savoir; donnez-moi la main, et allez-vous-en bien vite continuer vos expériences.

Cette année-là, j'eus au concours général le premier prix de dissertation latine et le premier accessit de dissertation française, et au lycée tous les premiers prix, sauf celui de mathématiques.

Je m'étais, par avance, préparé à subir l'expiation du silence après la proclamation de mon nom. Quelques applaudissements timides et comme hésitants se firent entendre dans le groupe des philosophes; presque aussitôt, des applaudissements plus nourris éclatèrent sur tous les autres bancs.

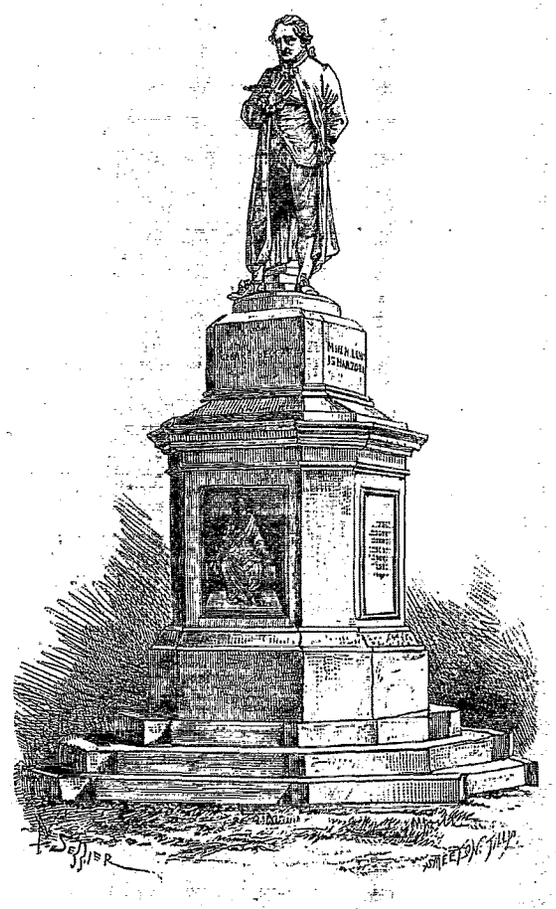
Mon cœur bondit de joie. J'aurais vaillamment accepté l'expiation, mais j'étais très heureux qu'on ne me l'eût pas infligée.

Je fus reçu bachelier le surlendemain de la distribution, et l'orgueil de mon oncle ne connut plus de bornes.

La suite à la prochaine livraison.

STATUE DE BECCARIA,

A MILAN.



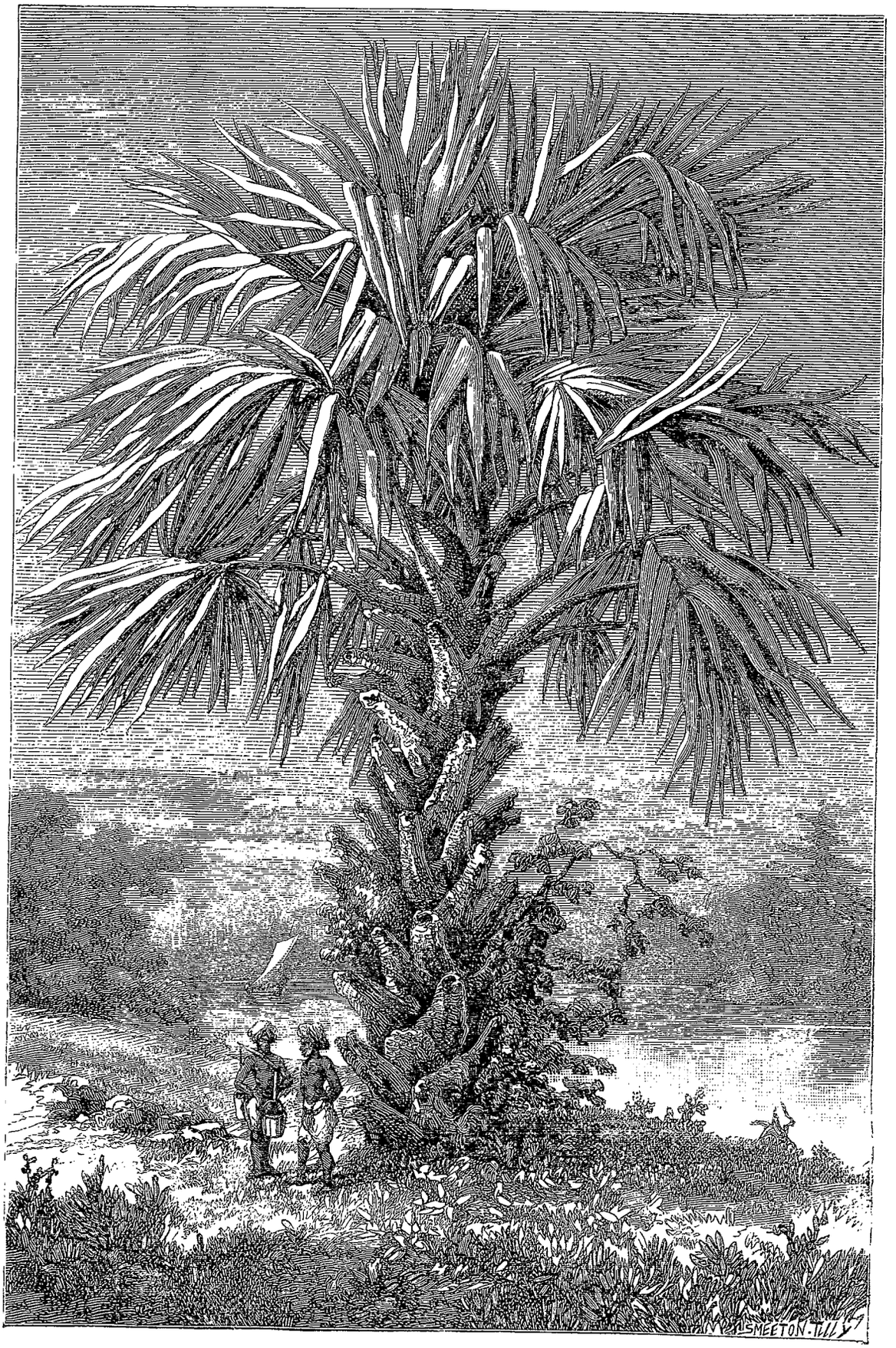
Statue de Beccaria, à Milan.

Cette statue a été élevée, en 1871, à la mémoire de Beccaria, auteur du *Traité des délits et des peines*, sur la place qui porte son nom, près du Palais de justice. Il existe une autre statue de cet homme illustre à Milan, dans le palais Brera, sur le palier du grand escalier, vis-à-vis de celle du professeur et poète Jos. Parini. « Lorsque, en 1764, a dit Lally-Tollendal, le *Traité des délits et des peines* parut, Beccaria fut marqué du sceau de cette immortalité qui n'appartient qu'aux génies vertueux, nés pour être les bienfaiteurs de l'espèce humaine. Jamais si petit livre ne produisit de si grands effets; jamais tant de vérités consolantes et sacrées ne furent rassemblées dans un espace si étroit... L'origine, la base et les bornes du droit de punir furent posées de manière à ne pouvoir plus être méconnues. »

Il est incontestable que l'éloquent appel de Beccaria eut immédiatement un grand retentissement dans toute l'Europe, et que de là datent tous les efforts qui ont peu à peu introduit plus de justice et d'humanité dans le droit criminel et ses applications.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15. — JULES CHARTON, Administrateur délégué et GÉRANT.

LE CORYPHA PARASOL, OU TALIPOT.



Le Talipot gigantesque. — Dessin de de Drée, d'après l'amiral Paris.

Le Talipot, ou Corypha parasol (*Corypha umbraculifera*), appartient à la famille des palmiers. Sa tige droite, cylindrique lorsqu'elle est dégagée des énormes pétioles des feuilles inférieures, peut atteindre et dépasser la hauteur de vingt mètres. Elle se couronne d'un magnifique bouquet de grandes feuilles digitées, découpées en longues et larges lanières, s'étalant comme des éventails et formant un gigantesque parasol de plus de trente mètres de tour. Du milieu de ces feuilles s'élève une hampe de dix mètres de haut, chargée de fleurs disposées en nombreux panicules. Aux fleurs succèdent les fruits, charnus, lisses, verdâtres, en si grand nombre qu'ils épuisent le végétal et le font périr.

Toutes les parties du Talipot sont utiles. Le tronc s'emploie comme bois de construction et pour faire des palissades. Les feuilles sont des ombrelles ou des parapluies naturels que les Indiens mettent à profit; une seule d'entre elles est assez grande pour abriter plusieurs personnes. On s'en sert aussi pour couvrir des maisons, pour faire des tentes de voyage. En outre, elles tiennent lieu de papier aux Malabares; les caractères qu'on y grave avec un stylet en percent l'épiderme et demeurent ineffaçables. Les spathes du Talipot fournissent, lorsqu'on les incise, un suc qui, séché et durci au soleil, constitue un vomitif employé en médecine. Enfin, si les fruits sont amers et peu estimés comme aliment, ils contiennent une amande comestible. Avec les noyaux polis et coloriés en rouge, on façonne des colliers imitant le corail.

Le Talipot croît dans l'Inde, au Malabar, dans l'île de Ceylan. Il se développe aussi bien et même mieux, dit-on, dans les endroits élevés, secs et pierreux, que dans les lieux bas et dans le voisinage des cours d'eau.

ESQUISSE D'UNE HISTOIRE DE LA GÉOGRAPHIE.

Suite. — Voy. p. 146, 206.

Océanie. — En Océanie, dans l'immensité du Pacifique, quinze ou seize grandes expéditions scientifiques, dont huit françaises, ont suivi depuis 1815 les traces de Cook et de la Pérouse. C'est de Freycinet sur *l'Uranie* et *la Physicienne* (1817-20); Duperrey sur *la Coquille* (1822-25); le baron de Bougainville sur *la Thétis* et *l'Espérance* (1824-26); Dumont d'Urville, d'abord sur *l'Astrolabe* (1826-29), puis sur *l'Astrolabe* et *la Zélée* (1837-40); Dupetit-Thouars sur *la Vénus* (1836-39); les anglais Beechey sur *le Blossom* (1825-28), Belcher sur *le Sulphur* (1836-42), sir James Ross sur *l'Erebus* et *la Terror* (1841-43); les Russes Otto de Kotzebue sur *le Rurick* (1815-18) et sur *l'Entreprise* (1823-26), Bellingshausen sur *le Vostok* (l'Orient) et *la Mirny* (le Pacifique) (1819-21), Lutke sur *le Séniavine* (1826-29); le capitaine Wilkes, de l'Union américaine, avec *le Vincennes* (1838-42); le Danois Bille sur *la Galatée* (1845-47); la frégate autrichienne *Novara* (1857-59); etc.

Le caractère de ces expéditions nautiques a changé : ce ne sont plus, comme aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, des voyages de découvertes de grandes terres et d'archipels; ce sont des voyages scientifiques, où toutes les études sont représentées, histoire naturelle, hydrographie, physique terrestre, étude de l'homme. La science de la terre et de l'homme leur doit d'inappréciables acquisitions. La carte de toutes les îles, de toutes les côtes du globe, a été levée. La profondeur des océans est devenue elle-même un sujet d'études. Le relief des fonds marins, la vie des êtres microscopiques qui y pullulent, constituent une science nouvelle, née des sondages exécutés dans les océans, particulièrement à l'occasion de la pose des câbles immergés dans toutes les mers. Il est telle mer, le nord de l'Atlantique, par exemple, et la Méditerranée, dont le fond nous est aussi exactement connu que le relief des vallées de la Suisse.

Cook avait affirmé que les mers glacées du pôle austral étaient inaccessibles au-dessus du 71e parallèle (il avait atteint 71° 10′). Les découvertes de ce siècle ont bien reculé cette limite.

De 1819 à 1821, le capitaine russe Bellingshausen complète la reconnaissance de la Georgie du Sud, contourne sur plusieurs points de son pourtour le cercle polaire austral, touche presque, à plusieurs reprises, au 70e parallèle, et découvre près de cette latitude, vers le sud-ouest du cap Horn, deux îles nouvelles (îles de Pierre Ier et Alexandre Ier). Des baleiniers anglais ou américains aperçoivent dans le même temps plusieurs îles également nouvelles (en 1821, « terre Palmer », « îles Powel » ou « Orcades du Sud »).

En 1823, le baleinier James Weddell s'engage dans le sud à travers les glaces flottantes, et atteint une mer entièrement libre à la latitude de 74° 15′, sous la longitude de 34° 17′. Il a été prouvé depuis que cette mer libre était un fait accidentel, et que cette percée sur le pôle était éphémère.

En 1831 le baleinier Biscoe découvre la « terre Enderby », et en 1832 la « terre de Graham »; la « terre de Kemp » est découverte en 1833, la « terre Balleny » en 1839.

En 1837, trois grandes expéditions nationales sont simultanément organisées en Amérique, en Angleterre et en France pour l'exploration de la région antarctique. Dumont d'Urville se trouve le premier sur le champ de recherches. En 1838, ses deux corvettes, *l'Astrolabe* et *la Zélée*, se trouvent en présence d'une terre nouvelle, « terre Louis-Philippe »; en 1840, il découvre la « terre Adélie » et la « côte Clarie. »

L'expédition hydrographique américaine commandée par le lieutenant Wilkes voit presque simultanément une partie des côtes découvertes par Dumont d'Urville.

Sir James Ross, le commandant de l'expédition anglaise, retrouve une percée dans les glaces et s'avance vers le pôle beaucoup plus loin que les deux autres expéditions. En 1841, il découvre la « terre Victoria » avec des pics de 2 500 à 3 000 mètres, qu'il nomme « chaîne de l'Amirauté »; et il aperçoit une montagne colossale de 3 780 mètres, entièrement recouverte de neige, volcan en éruption qu'il appelle l'Érèbe, et un autre cône volcanique éteint, le pic Terror. En 1842-43, il s'assure que la terre Louis-Philippe est une grande île, et visite les Shetland du Sud.

En résumé, Dumont d'Urville a reconnu le continent antarctique, Wilkes l'a exploré sur la plus grande étendue, et Ross a visité la partie des côtes la plus rapprochée du pôle.

L'Australie intérieure a été peu à peu presque entièrement conquise à la géographie. A la fin du dernier siècle on n'en connaissait que les côtes. La première traversée heureuse du continent australien a été faite du sud au nord, en 1861, par Mac Donnall Stuart.

Pôle nord. — Depuis le voyage de Baffin, en 1616, la re-

cherche du passage du nord entre l'Atlantique et le Pacifique était abandonnée, lorsqu'elle fut reprise par l'Angleterre en 1818, non pour trouver, comme au seizième siècle, une voie commerciale abrégée, une communication pratique entre l'Europe et la Chine, mais pour poursuivre opiniâtrément un intérêt scientifique. Depuis John Ross et Parry, en 1818, jusqu'à la solution définitive du problème par Mac Clure en 1850, l'Angleterre a persévéré dans cette recherche.

En 1819, Parry reconnaît l'entrée de Lancastre dans l'angle nord-ouest de la baie de Baffin, et pénètre dans la longue passe centrale de l'archipel Arctique; il la parcourt jusqu'à l'extrémité de l'île Melville, en reconnaissant l'entrée de quelques-uns des détroits qui s'embranchent sur la grande artère. De 1821 à 1824, il explore plusieurs parties de cet immense labyrinthe d'eau, de terre et de glaces.

En 1827, nous retrouvons Parry au nord du Spitzberg. Il laisse son navire dans une baie du Spitzberg, et se lance résolument droit au pôle avec deux barques-traîneaux. Après s'être avancé au nord pendant trente-trois jours, et avoir parcouru, tantôt par eau, tantôt sur la glace, une distance qui, d'après l'estime, ne devait pas être en ligne droite moindre de 292 milles nautiques (tout près de cinq degrés), on s'aperçut avec stupeur que l'intervalle franchi n'était que de 170 milles. C'était le 23 juillet : on était par 82° 45′ de latitude. On put reconnaître alors que tandis qu'on avançait péniblement à travers les glaces dans la direction du pôle, les glaces elles-mêmes, entraînées par un mouvement opposé, dérivaient au sud, et que l'on avait ainsi reperdu chaque jour la moitié du chemin parcouru.

De 1819 à 1822 et de 1825 à 1827, John Franklin, George Back et Richardson gagnent par le Canada la côte nord du continent américain, d'abord en vue de faciliter la tâche de Parry, puis de relever les côtes de la mer boréale. C'est à eux que nous devons le tracé nord du continent, depuis le golfe du Couronnement à l'est jusque vers le 152e méridien à l'ouest. De ce point jusqu'au cap Glacé, atteint par Cook en 1776, l'intervalle a été relevé par Beechey (1827), puis par Dease et Simpson, agents de la compagnie de la baie d'Hudson (1837).

En 1833-35, Back reconnaît dans toute son étendue la rivière du Grand-Poisson.

En 1838 et 1839, Dease et Simpson relèvent l'étendue de côtes comprise entre le golfe du Couronnement et le golfe Back, où tombe la rivière du Grand-Poisson.

Ainsi, de 1819 à 1839, la côte septentrionale du continent américain fut tracée sur nos cartes, sauf à l'est du golfe Back. Cette dernière partie de côtes, entre le golfe Back et la baie Repulse, a été reconnue par Rae, de 1846 à 1854.

De 1829 à 1833, John Ross relève 700 milles de côtes nouvelles dans l'archipel Arctique ; il reconnaît la péninsule Boothia (1831), pointe extrême du continent américain vers le nord, et trouve le pôle magnétique, point où l'aiguille de la boussole atteint son maximum d'inclinaison, c'est-à-dire qu'au lieu d'être horizontale ou plus ou moins inclinée à l'horizon, elle plonge sa pointe aimantée directement en bas et prend une position tout à fait verticale. Le pôle magnétique était, d'après les observations de Ross, par 70° 5′ 17″ de latitude nord et 99° 6′ 55″ de longitude ouest, mais il se déplace par un mouvement progressif.

En 1845, John Franklin part pour une nouvelle expédition polaire avec *l'Érèbe* et *la Terreur*. Deux, trois années se passent sans nouvelles de l'expédition. Deux bâtiments sous le commandement de James Ross, l'explorateur des mers Antarctiques, partent en 1848 à la recherche du capitaine Franklin, et, de 1848 à 1859, vingt autres expéditions s'élancent à leur suite. Pendant onze ans il n'est pas un coin, pas une île, pas un défilé des labyrinthes de la mer polaire qui n'ait été fouillé, jusqu'au jour (1858) où Mac Clintock a retrouvé les débris de l'expédition perdue, sur la terre du Roi-William.

Cette recherche prolongée a été l'occasion des plus grandes découvertes qu'on ait faites dans la région polaire. Toutes les terres et les détroits de la partie sud-ouest de l'archipel Arctique ont été reconnus, et le passage de l'Atlantique au Pacifique, inutilement cherché depuis trois cent cinquante ans, a été trouvé en 1850 par le capitaine Mac Clure.

Ce passage, c'est la route qu'avait suivie Franklin, et, avant lui, Parry. Du jour où Parry a franchi le détroit de Lancastre, le passage était trouvé. Ce n'était plus la route qui se fermait devant le navigateur, c'était la glace.

A ces mémorables expéditions anglaises dans l'archipel Arctique viennent s'ajouter les investigations faites dans la direction du pôle par les Anglais et les Américains.

Les Américains ont poussé leurs recherches dans le canal qui continue au nord la baie de Baffin, et ont fait de cette route du bassin polaire leur domaine exclusif jusqu'à ces dernières années.

En 1853, Kane remonte ce long couloir bordé à l'est par le Groenland et à l'ouest par des terres inexplorées, et s'y avance jusqu'au 81e degré de latitude (1853-55).

Hayes, en 1860, atteint par la même route la latitude de 81° 35′ (1861). Du port Foulke, où il avait laissé son navire, il s'était lancé résolument avec son traîneau à travers les banquises. Du point extrême atteint par lui, il vit la côte continuer vers le nord-est jusqu'à une pointe avancée qu'il nomma cap Union, et qu'il estima devoir être sous le 82e degré et demi de latitude.

En 1871, Hall reprend la même route, et atteint une latitude encore plus élevée : 82° 16′, mais l'expédition est arrêtée par la mort de son chef.

Les voyages de Beechey en 1826, de Kellett en 1849, sur le navire *Herald*, de Long en 1867, etc., ont fourni des informations nouvelles sur la partie de la mer boréale qui avoisine le détroit de Béring et sur la terre de Wrangel.

A l'est du Groenland, dans les mers du Spitzberg, là où Phips en 1773, Buchan en 1818, Parry en 1827, avaient tenté la route du pôle, *la Germania* et *la Hansa* (double expédition allemande, 1868 et 1869) se heurtent à une infranchissable barrière.

Les poursuites se continuent sans découragement. Jusqu'en 1850, l'objectif des expéditions arctiques était la découverte d'un passage libre de l'Atlantique aux mers d'Asie ; aujourd'hui le but assigné aux expéditions est d'atteindre le pôle et de couper le bassin arctique.

LA RECHERCHE DU BONHEUR.

Ceux-là seuls sont heureux qui ont l'esprit tendu vers quelque objet autre que leur bonheur, par exemple vers le bonheur d'autrui, vers l'amélioration de la condition de

l'humanité, même vers quelque œuvre, quelque recherche qu'ils poursuivent non comme un moyen, mais comme un but ; aspirant ainsi à une autre chose, ils trouvent le bonheur chemin faisant. Demandez-vous si vous êtes heureux, et vous cessez de l'être.

Pour être heureux, il n'est qu'un seul moyen, qui consiste à prendre pour but de la vie non pas le bonheur, mais quelque fin étrangère au bonheur. Que votre intelligence, toutes vos facultés, s'absorbent dans la poursuite de cette fin, et vous respirerez le bonheur avec l'air, sans le remarquer, sans y penser et sans le mettre en fuite par la fatale manie de le mettre en question. STUART MILL.

PERSONNAGES ORIGINAUX.

JOHN STEWARD.

John Steward, né à Londres, passa plusieurs années de sa jeunesse à Madras, où il était employé de la Compagnie des Indes. Plus tard il parcourut à pied beaucoup de contrées éloignées. Tout en voyageant, il écrivait, il composait des ouvrages d'une philosophie fort abstruse. Revenu à Londres, et possesseur d'une assez belle fortune, il prit l'habitude de réunir souvent ses amis pour leur exposer ses systèmes.

Le dimanche, il donnait à dîner, et ses repas étaient très appréciés ; mais, le soir, il fallait subir un discours où il développait les thèses les plus singulières et les plus obscures, pour ne pas dire plus. Il est vrai qu'il faisait exécuter ensuite quelque beau morceau de la musique sacrée de Hændel, et c'eût été bien s'il n'avait pas eu la manie de ne vouloir se séparer de ses amis qu'après leur avoir joué la marche funèbre de Saül.

Pendant le jour, lorsque le temps était favorable, il allait s'asseoir dans le parc de Saint-James ou sur le pont de Westminster, et là il prenait pour auditeur quiconque venait prendre place près de lui, discourant sans fin sur quelque sujet qu'il avait en ce moment particulièrement à cœur, et revenant le plus ordinairement sur celui qu'il désignait ainsi : « De la polarisation de la vérité morale. »

La plupart de ses ouvrages, publiés à ses frais et distribués gratuitement, n'avaient pas des titres moins singuliers ; par exemple : — « Voyages pour découvrir la source du mouvement moral » ; — « le Tocsin de la vie sociale » ; — « l'Apocalypse de la nature, où la source du monde moral est découverte » ; etc., etc. Il a écrit en français deux petits traités intitulés en termes plus raisonnables : — « Système nouveau de la philosophie physique, morale, politique et spéculative » (1815) ; et « Philosophie du sens commun, ou Livre de la nature révélant les lois du monde intellectuel » (1816).

Il priait ses amis d'enterrer les exemplaires de ses livres qu'il leur donnait, sous enveloppes solides, à sept ou huit pieds dans un endroit secret qu'ils ne révéleraient qu'à leur dernière heure à une personne discrète. Il est mort en 1822.

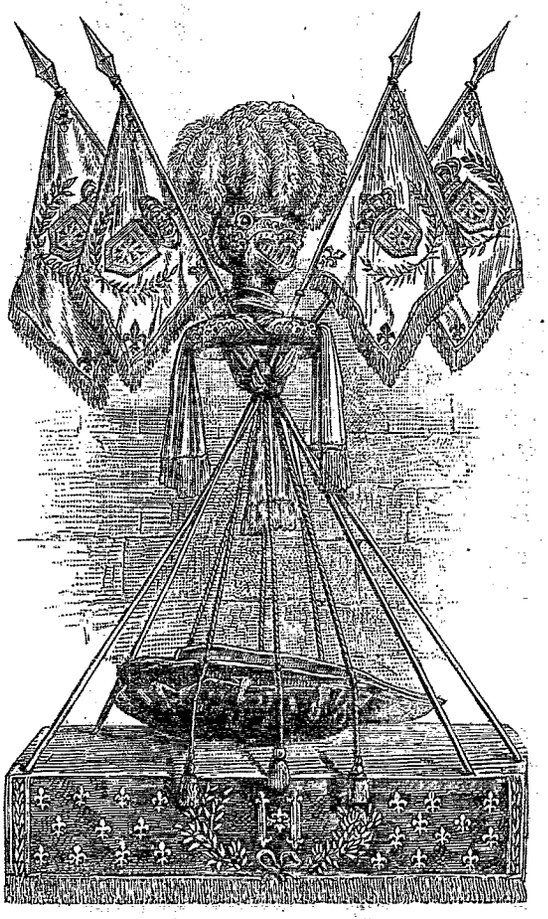
LE CHATEAU DE PAU.

Le château de Pau est bâti, au confluent du Gave et du Hédas, sur un promontoire que cernent : au nord et à l'ouest, le Hédas ; au sud, le canal du Moulin ; et à l'est, un fossé large et profond, qui a été planté et est devenu une belle allée d'arbres.

Il est relié à la ville par trois ponts : l'un traverse le fossé et conduit à l'entrée principale, un autre passe au-dessus de la route de Jurançon, le troisième franchit le Hédas.

Le château est flanqué de plusieurs tours carrées. La plus grosse et la plus haute est le donjon ou tour de Gaston-Phœbus, qui se dresse à gauche de la porte d'entrée, masse sombre et imposante, couronnée de créneaux, percée de rares et étroites fenêtres, avec laquelle la tour neuve et grêle, située de l'autre côté de l'entrée, forme un contraste singulier. Les tours de Montaüset ou Monte-Oiseau, de Bilhères, de Mazères et du Moulin ou de la Monnaie, regardent le nord, l'ouest et le sud.

Vu de loin et d'en bas, cet ensemble de constructions,



Berceau de Henri IV (carapace de tortue).

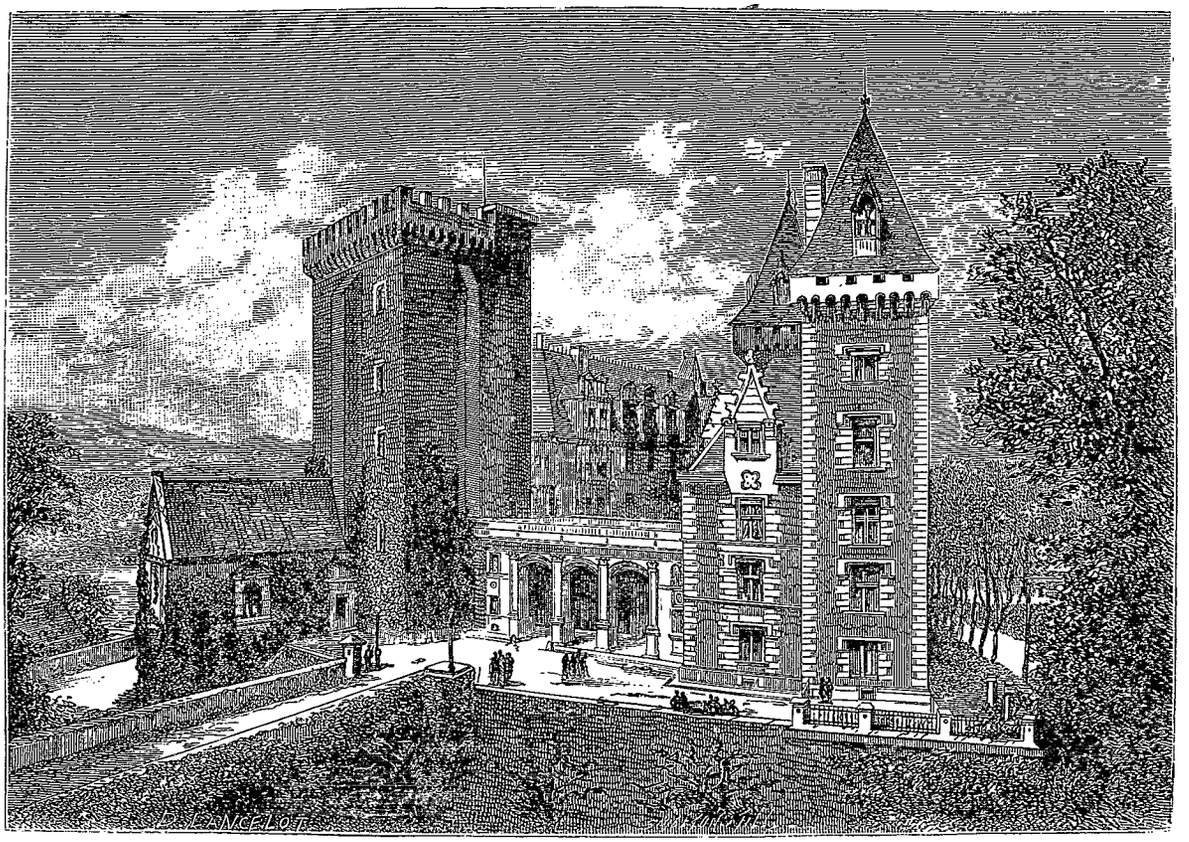
appartenant à des temps et à des styles différents, domine les toits étagés de la ville, s'harmonise, se détache hardiment sur le ciel, prend une élégance et une noblesse qui, de tout près, ne frappent pas les yeux.

Quand on a franchi le portique à trois arcades par lequel on entre dans le château, on se trouve dans la cour d'honneur, qui, de même que les bâtiments qui l'entourent, a la forme d'un triangle tronqué. Au-dessus du porche on aperçoit un mur en cailloux et en briques rouges entremêlés, imitant les dessins d'une tapisserie ; en face, une rangée de pierres sculptées fixées à la muraille, et de tous côtés des fenêtres de diverses formes, longues, carrées, pointues, festonnées de sculptures compliquées.

Une des curiosités qui attirent le plus l'attention du visi-

teur dans l'intérieur du château est une carapace de tortue, posée sur un socle de velours fleurdelisé et surmontée d'un faisceau de drapeaux, d'une couronne, et d'un casque empanaché, qui passe pour avoir servi de berceau à Henri IV. Cette dure petite couchette, la plus dénuée de luxe, la plus naturelle et la plus simple qu'on pût trouver, s'accorde avec le régime rustique imposé à son petit-fils par Henri d'Albret, qui, dès que l'enfant fut né, lui frotta les lèvres d'une grosse gousse d'ail et lui fit avaler quelques gouttes de vin pour faire de lui « un vrai Béarnais », et qui voulut qu'on l'habituât, comme les autres enfants du pays, à courir dans les montagnes pieds et tête nus, afin de le rendre « plus dur et plus robuste », sachant bien que « dans un corps débile il ne peut loger qu'une âme molle et faible. »

Ce singulier berceau se trouve dans une des chambres du second étage, où naquit Henri IV. Il est, avec le fauteuil



Le Château de Pau. — Dessin de Lancelot.

de Jeanne d'Albret, placé dans la chambre voisine, appelée le cabinet de la reine Jeanne, un des très rares objets datant de l'époque du Béarnais ou du moins ayant un lien, bien intéressant pour nous, avec lui ou avec sa mère. La plupart des belles tapisseries qui décorent les salles du rez-de-chaussée et celles du premier étage du château proviennent des appartements de Versailles, notamment du cabinet de Louis XIV. Quelques-unes, plus anciennes, placées dans la salle des États et dans le salon de Henri III, sont des tapisseries de Flandre, faites par ordre de François Ier pour le château de Madrid, au bois de Boulogne.

Le futur roi de France fut mis en nourrice dans une maison voisine de Pau. L'on y voit encore la chambre où il fut allaité, et même une partie de l'ancien mobilier. Nous ne croyons pas que jusqu'ici on l'ait dessinée ou photographiée.

Ce qui en réalité fait la beauté du château de Pau, c'est surtout sa situation, c'est le magnifique panorama qui se déploie à l'infini devant lui. « De l'esplanade, dit M. Taine, on voit toute la vallée. Le cœur se dilate dans cet espace immense; l'air n'est qu'une fête; les yeux éblouis se ferment sous la clarté qui les inonde et qui ruisselle, renvoyée par le dôme ardent du ciel. Le courant de la rivière scintille comme une ceinture de pierreries; les chaînes de collines s'allongent à plaisir sous les rayons pénétrants qui les échauffent, et montent d'étage en étage pour étaler leur robe verte au soleil. Dans le lointain, les Pyrénées bleuâtres semblent une traînée de nuages; l'air qui les revêt en fait des êtres aériens, fantômes vaporeux dont les derniers s'évanouissent dans l'horizon blanchâtre, contours indistincts qu'on prendrait pour l'esquisse fugitive du plus léger crayon. Au milieu de la chaîne dentelée, le pic du Midi d'Ossau dresse son cône abrupt; à cette distance, les formes s'adoucissent, les contours se fondent, les Pyrénées ne sont que la bordure gracieuse d'un paysage riant et d'un ciel magnifique. Rien d'imposant ni de sévère; l'idée qu'on emporte est celle d'une beauté sérieuse, et l'impression qu'on éprouve est celle d'un plaisir pur. »

LES PARCHEMINS ET LA MER.

Au commencement de novembre 1570, une formidable inondation envahit une partie des provinces de la Frise, de Groningue, de la Frise orientale, et fit périr vingt mille personnes.

Il était urgent de réparer ou de relever les digues. Le

gouverneur, Gaspard de Roble, seigneur de Billy, ordonna aux nobles de contribuer par un impôt à ces travaux indispensables. Les nobles voulurent y échapper en invoquant leurs privilèges. Le gouverneur leur répondit :

— Portez vos parchemins, vos titres de noblesse, dans les brèches des digues ; et s'ils repoussent la mer, vous serez exempts de l'impôt.

LES ÉPREUVES D'ÉTIENNE.

Suite. — Voy. p. 246.

LXXXIII

— Veux-tu un fusil, avec un permis de chasse, bien entendu? me dit-il, le soir du grand jour où j'avais obtenu mon diplôme en Sorbonne.

Comme j'avais l'air d'hésiter, tout en le remerciant de son offre généreuse, il reprit aussitôt :

— Si tu n'as pas la vocation de chasser, ne te gêne pas pour le dire. On ne mène pas un chien à la chasse malgré lui, à plus forte raison un bachelier. J'ai pensé à la chasse, parce que les écoliers aiment ça ou font semblant de l'aimer. Si tu étais fumeur... mais tu ne l'es pas, grâce à Dieu ! Allons, bachelier, dis-moi quelque chose qui te fasse plaisir, mais là, grand plaisir, et tu l'auras.

— Eh bien, mon oncle, puisque vous avez la bonté...

— Il n'y a pas de bonté là dedans ; tu m'as causé, toi, le plus grand plaisir que je pusse attendre de toi ; il faut que je te rende la pareille, ou j'en ferai une maladie.

— Eh bien, mon oncle, j'aimerais beaucoup aller passer une quinzaine de jours à Fontainebleau.

— Accordé ! s'écria-t-il sans hésiter un seul instant.

Mais je vis bien qu'il avait été tout surpris de ma demande.

Depuis que j'avais quitté Fontainebleau, je n'avais correspondu que très rarement avec mon ancien camarade Frédéric ; mon oncle ne s'était pas formalisé outre mesure de ce relâchement et de cette négligence, parce qu'il n'était pas très fort lui-même sur l'article correspondance, en dehors de la correspondance commerciale, bien entendu. Seulement, il y avait un article sur lequel il se montrait très strict : la reconnaissance que nous devons à ceux qui nous ont rendu service. Chaque année, vers la fin de décembre, il me rappelait que je devais une lettre de reconnaissance à Mme Borel.

J'écrivais la lettre de reconnaissance pour complaire à mon oncle ; et comme je ne savais qu'inventer pour ne pas répéter toujours la même chose, cette lettre était généralement un peu courte et un peu sèche. En réponse à ma lettre annuelle, Mme Borel m'invitait annuellement à venir voir Frédéric pendant les vacances. Comme je m'amusais beaucoup chez mon oncle, je fis d'abord la sourde oreille. Plus tard, j'eus quelque velléité d'accepter son invitation, afin de renouveler connaissance avec mon camarade ; mais je n'osais plus me présenter devant Mme Borel, parce que le sentiment de mes torts envers elle me rendait gauche et honteux, rien qu'à l'idée d'affronter sa présence.

LXXXIV

— Accordé ! répéta mon oncle ; car, du moment que tu le demandes, c'est que cela te fait grand plaisir.

— Très grand plaisir, mon oncle, je vous assure ; mais je vois que vous êtes surpris, et je devine facilement la cause de votre surprise.

— Voyez-vous ça ! dit-il en mettant sa tête tout de côté pour me regarder d'un air malicieux.

— Quand j'étais plus jeune, repris-je en rougissant un peu, j'ai négligé les Borel, parce que j'avais un oncle, une tante et des cousins qui me gâtaient, et que je ne pouvais pas me résoudre à les quitter.

— Et maintenant? me demanda mon oncle d'un air inquiet.

— Maintenant, repris-je en lui adressant un sourire, j'ai toujours un oncle, une tante et des cousins qui me gâtent ; mais j'espère, avec l'âge, être devenu moins léger et moins égoïste. J'ai longtemps négligé le devoir pour le plaisir. Aujourd'hui, je veux me donner le plaisir de faire mon devoir.

— Un vrai avocat ! s'écria mon oncle, émerveillé de ma phrase, qui sentait encore un peu sa rhétorique. Alors, ajouta-t-il, du moment que c'est ton plaisir...

— Un plaisir d'une espèce particulière, repris-je d'un ton philosophique, le plaisir qu'on éprouve à se gêner volontairement et à triompher de son amour-propre. J'ai trop longtemps négligé les Borel pour espérer qu'ils m'accueilleront à bras ouverts, et pourtant je veux les voir, m'accuser moi-même au lieu de me justifier, et enlever à tout prix un méchant poids qui pèse sur ma conscience et que je ne veux pas porter plus longtemps.

— Quand tu seras avocat, s'écria mon oncle tout ému, plaide les causes criminelles, mon garçon, tu feras pleurer le jury, c'est moi qui te le dis, et alors tu gagneras toutes tes causes !

— Toutes ! dirent énergiquement mes deux cousins.

Ma tante me regardait en souriant ; comme elle avait les yeux humides, je compris qu'elle pensait à mon père. Moi, je ne me souvenais presque plus de lui !

J'avais parlé avec l'emphase d'un philosophe de dix-sept ans, qui vient de remporter le premier prix de dissertation latine au concours général, et qui n'a pas eu le temps de se débarrasser des formules de la dissertation. Mais du moins j'avais sur beaucoup d'autres philosophes moins jeunes l'avantage de parler en toute sincérité.

LXXXV

J'écrivis à Mme Borel pour lui annoncer mon arrivée, et je lui touchai un petit mot de ma négligence et de mes remords. Comme je parlais exactement selon ma pensée, et sous l'empire d'un sentiment vrai, cette lettre-là me coûta beaucoup moins à écrire que mes épîtres annuelles. L'ayant relue et l'ayant trouvée belle, j'eus la vanité de la montrer à ma tante, qui m'embrassa brusquement et se mit aussitôt à chercher quelque chose d'un air affairé.

Mme Borel, dans sa réponse, ne me parla ni de mes torts ni de mes remords, ce qui me déconcerta un peu, car c'était la partie de ma lettre qui me plaisait le plus. Elle me disait simplement de venir le plus tôt possible, parce que toute la famille m'attendait avec impatience.

— Pour les dépenses imprévues, me dit mon oncle, au moment de mon départ.

Et il me tendit un porte-monnaie tout neuf qui contenait cinq pièces d'or.

Au sortir de la gare de Fontainebleau, j'allai droit au cimetière. Je fus obligé de me faire montrer par le gardien

l'endroit où mon père avait été enterré. La tombe était soigneusement entretenue. En regardant les fleurs et la bordure de gazon, je pensai à Mme Borel, qui s'était souvenue pendant que j'oubliais, et les larmes me vinrent aux yeux.

Comme je suivais à grands pas la rue qui précédait celle où habitait la famille Borel, je croisai un vieux monsieur que j'eus d'abord quelque peine à reconnaître. Je l'abordai, le képi à la main : ce vieillard était le grand-père de Frédéric qui faisait sa promenade quotidienne.

Je lui dis mon nom, qui parut n'éveiller en lui aucun souvenir.

— Je suis très vieux, balbutia-t-il d'une voix tremblante et monotone; je suis si vieux que je ne sais plus mon âge. Vous connaissez Frédéric? Il a été très malade, vous savez, Frédéric. Je crois qu'il ne va plus au collège, mais je n'en suis pas bien sûr. Moi, je me promène; le médecin dit qu'il faut que je me promène tous les jours.

Il parlait presque machinalement; ses mains étaient agitées d'un tremblement perpétuel; ses yeux éteints regardaient vaguement sans voir, ses idées ne se suivaient plus, et le souvenir était mort en lui.

Plus éloquemment que les phrases les plus éloquentes, la vue de ce vieillard en enfance me reprocha ma longue indifférence; car, la dernière fois que je l'avais vu, c'était un homme encore vert, vif et alerte.

LXXXVI

— Il faut que je me promène, reprit-il d'un air timide, presque suppliant.

Alors je le saluai avec respect, et il reprit sa petite promenade, heureux d'avoir échappé à un importun.

Je trouvai Frédéric et ses parents dans la salle à manger où Mme Borel m'avait pris sur ses genoux, le soir de la mort de mon père.

J'avais préparé mentalement quelques phrases pour mon entrée; je les oubliai à la vue de Frédéric, qui était maigre et pâle comme un malade. Je courus à lui, je lui pris les deux mains, et ne trouvant rien à lui dire, je l'embrassai.

Ensuite, je me tournai vers Mme Borel; c'est à peine si je l'aurais reconnue dans la rue.

— Oh! Madame, lui dis-je, que je vous suis reconnaissant de votre bonne lettre; vous me pardonnez donc?

Elle sourit en haussant légèrement les épaules, et me dit :

— Comme vous êtes devenu grand et fort! Mettez-vous à côté de Frédéric; pauvre Frédéric! il a une demi-tête de moins que vous, il a été malade.

— Longtemps?

— Cinq grands mois, me répondit-elle avec un soupir.

Je baissai la tête en rougissant. Frédéric avait été malade cinq grands mois, et je n'en avais rien su! et je n'avais pas mérité d'en être averti!

— Et vous voilà bachelier! me dit gaiement M. Borel.

Je m'inclinai sans répondre.

— Nous avons vu ton nom dans le journal! s'écria Frédéric.

— Il aurait mieux valu pour moi que tu le visses au bas d'une bonne longue lettre. Voilà la réponse qui me vint à l'esprit; mais le mot « visses » me parut pédant et je ne répondis rien. Bien souvent, dans la vie, je l'ai remarqué depuis, on se laisse entraîner par des vétilles pareilles, et l'on a grand tort.

La conversation devint générale; on me mit au courant de tout ce qui s'était passé d'important depuis mon départ; moi, de mon côté, je racontai mon histoire, m'étendant avec complaisance sur les bontés de mon oncle, de ma tante et de mes cousins, et glissant légèrement sur mes mésaventures.

LXXXVII

Le soir, après le dîner, le grand-père Borel s'assoupit dans son fauteuil. M. Borel descendit au jardin pour fumer son cigare, et m'invita à venir prendre un peu l'air. Mme Borel resta avec Frédéric, auquel le médecin avait défendu de sortir le soir.

— Je suis content, me dit M. Borel, de voir l'affection que vous portez à vos parents. Mais, d'après quelques mots que vous avez dits, je crois que vous ne connaissez pas encore toute l'étendue de vos obligations envers eux.

Je levai la tête, et je le regardai d'un air étonné. Alors il me posa la main sur l'épaule et me dit :

— Mon ami, vous raisonnez et vous sentez comme un homme; or, il y a des choses qu'un homme doit savoir; comme vos parents ne vous les diraient peut-être jamais, je crois qu'il est de mon devoir de vous en parler. Votre père, en mourant, ne vous a laissé absolument aucune fortune; vous en doutiez-vous?

— Non, Monsieur, lui répondis-je d'une voix tremblante.

— Vous souvenez-vous d'avoir entendu dire à votre oncle, ici même, vous savez dans quelle circonstance : — On est tuteur ou on ne l'est pas.

— Je m'en souviens parfaitement.

— Eh bien, cet excellent homme entendait par là que le tuteur doit être un second père pour son pupille, et le traiter comme son propre fils.

— Oh! Monsieur, m'écriai-je avec un grand battement de cœur, je comprends tout maintenant. Il m'a traité mieux que ses propres fils; car ils n'ont fait que des études professionnelles, et il m'a mis à même de pousser jusqu'au bout mes études classiques. Combien je vous suis reconnaissant de m'avoir ouvert les yeux! J'acceptais sans compter, croyant que mon père avait laissé de quoi pourvoir à mon éducation. Je me considérais même comme une manière de fils de famille. Que de fois, à sa table, j'ai parlé de l'avenir comme si l'avenir était à moi, sans que jamais ni lui, ni ma tante, ni mes cousins, aient laissé échapper un seul mot pour rabattre mes prétentions et mon orgueil. Je passais en revue toutes les professions libérales, et plus d'une fois il m'est arrivé de faire le dédaigneux sans que personne ait seulement songé à me rappeler à l'ordre. Je croyais presque leur faire une grâce en acceptant de faire mon droit pour devenir avocat. Maintenant que je sais tout...

— Eh bien, que ferez-vous?

— Ce que je ferai?

— Oui.

La suite à la prochaine livraison.

UN NOUVEAU MOTEUR HYDRAULIQUE.

Un jour, me promenant dans les rues de Zurich, je vis deux hommes traînant un petit chariot auquel était adaptée une scie (1). Ils s'arrêtèrent près de la porte d'un boulan-

(1) Scie à ruban.

ger, devant une pile de bois. L'un des hommes déroula hors du chariot un tuyau en cuir dont il alla porter une extrémité à une fontaine voisine surmontée d'une statuette. Aussitôt, dans le chariot, un piston se leva et s'abaissa, et mit en mouvement la scie. Les hommes présentaient les bûches à la scie, et la pile tout entière fut rapidement réduite en petits morceaux. Ce travail achevé, le chariot fut transporté devant une autre maison de la même rue, et trancha de la même manière un amas de bûches. Il n'y avait presque aucune fatigue pour les hommes, et j'admirai la rapidité remarquable du travail de ce petit moteur hydraulique, qui doit pouvoir rendre d'autres services dans l'intérieur des maisons.

LE CELLULOÏD.

Le celluloïd est un produit complexe formé par le mélange de cellulose nitrique (pyroxyline) et de camphre. Additionné d'alcool, ce mélange est laminé, comprimé et étuvé lentement. Il donne ainsi une matière dure, élastique, transparente, susceptible de prendre un beau poli. Sa densité est de 1.35. On peut, par addition de matières pulvérulentes diversement colorées, le rendre opaque et lui donner l'aspect de l'ivoire, de l'ébène, du corail, etc.

Le celluloïd a été obtenu, en 1869, par Isaïah Smith Hyatt et John Wesly Hyatt, de New-Arck (New-Jersey). Il a été d'abord fabriqué à New-Arck exclusivement, puis, depuis quelques années, à Stains, près de Paris.

Soumis à l'action de la chaleur, le celluloïd devient mou vers 80 degrés, et peut alors prendre toutes les formes par moulage. Il reprend sa dureté primitive en refroidissant.

Le celluloïd est communément de couleur uniforme, soit ransparent, soit opaque, imitant l'écaille blonde, le corail, 'ébène, la turquoise, etc. Lorsqu'on veut obtenir le celluoïd imitant l'ambre, le jade, l'écaille jaspée, etc., on prépare séparément chacun des produits de couleur uniforme qui doivent composer la matière, et on les mélange pour les réunir ensuite par compression.

Le celluloïd sortant de l'étuve peut servir à fabriquer un grand nombre d'objets différents.

Il peut se travailler comme le bois, l'ivoire et l'écaille. On peut le tourner, le trancher, le scier, le mouler, et le polir.

On le moule, par pression, dans des matrices métalliques chauffées soit à l'eau chaude, soit à la vapeur; on refroidit par immersion à l'eau froide avant démoulage.

On peut obtenir le celluloïd en baguettes ou en tubes de tous diamètres par refoulement à chaud à la presse hydraulique. On peut également, à l'aide de la presse hydraulique, recouvrir le bois et les métaux d'une couche mince de ce produit et obtenir ainsi des objets très divers, tels que des objets de chirurgie et d'orthopédie, des manches de couteau, etc.

Par addition d'une certaine quantité d'huile grasse, le celluloïd peut être obtenu à l'état souple et servir alors à faire des objets de lingerie. Le celluloïd souple, coloré, peut servir à imiter le cuir pour les objets de sellerie.

On utilise aussi le celluloïd pour faire le clichage des planches d'imprimerie, planes ou cylindriques, en remplacement de l'alliage fusible. Les feuilles qui servent à cet usage ont 3 millimètres d'épaisseur; elles donnent des clichés plus résistants que l'alliage et d'une grande finesse.

On a également substitué le celluloïd aux pierres lithographiques, en faisant usage d'une encre spéciale.

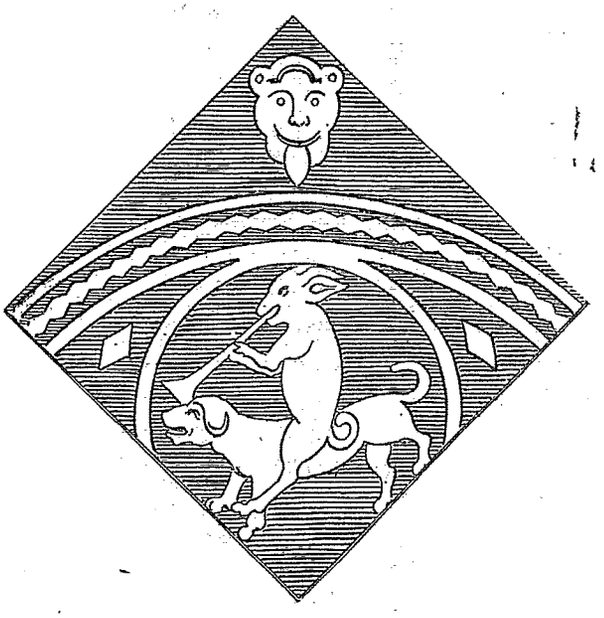
On l'emploie dans l'ébénisterie pour faire des panneaux décoratifs d'un joli effet. On applique à cet usage un produit renfermant des bronzes en poudre diversement colorés, et produisant des sortes de marbrures imitant les veines du noyer et de l'érable.

La plus grande application du celluloïd est jusqu'ici la fabrication des objets de tablетterie et de ce qu'on désigne sous le nom d'articles de Paris : boîtes, porte-monnaie, porte-cigares, encriers, etc. Tout récemment, on est parvenu à faire avec ce produit des objets soufflés et moulés, tels que des têtes de poupées etc.

On voit que le celluloïd est un produit curieux, auquel on peut faire prendre les aspects les plus différents, et qui se prête aux applications les plus diverses; mais on ne peut jamais l'employer qu'à une température relativement peu élevée, sous peine de le voir se déformer. (1)

TUILE DÉCORATIVE DU TREIZIÈME SIÈCLE.

En 1862, des fouilles ont fait découvrir sur l'emplacement du prieuré de Derby des tuiles décoratives qui paraissent dater du treizième siècle. On voit par le quart de cercle figuré qu'il fallait quatre tuiles de la même forme que celle que nous reproduisons pour composer un ensemble. Comme

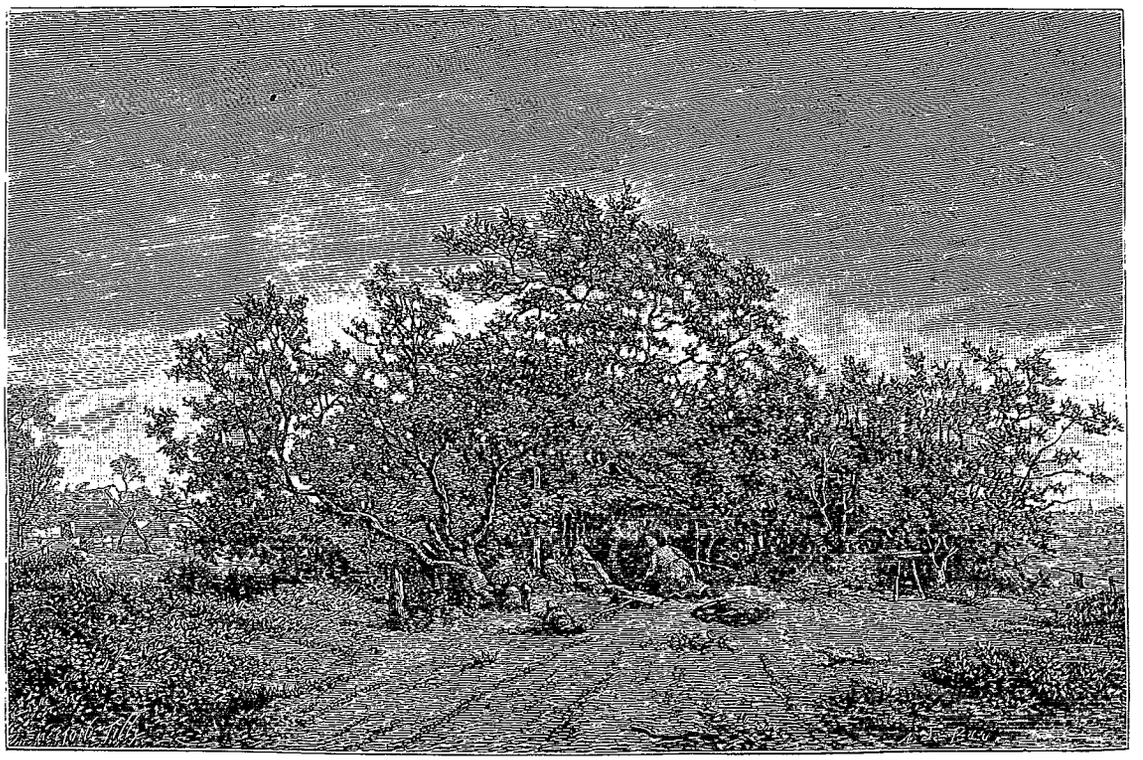


Tuile du treizième siècle trouvée à Derby.

dans une caricature précédente (p. 216), le lièvre s'est soumis le chien, qui lui sert de monture, et il célèbre son triomphe en soufflant dans une trompette. On peut supposer que la figure grimaçante qui tire la langue est placée là pour bien marquer l'intention satirique. Le *Reliquary* d'octobre 1862 contient un article intéressant sur ces tuiles et sur la maison conventuelle dont leur décoration faisait partie.

(1) Rapport à la Société d'encouragement pour l'industrie nationale (avril 1881).

UN PAYSAGE DE THÉODORE ROUSSEAU.



Un Four communal dans les landes de Gascogne, tableau par Th. Rousseau. — Dessin de A. de Bar.

Dans le tableau que reproduit notre gravure, Théodore Rousseau n'a pas cherché à *composer* un paysage, à réunir des éléments choisis çà et là et artificiellement rapprochés, en un mot à arranger la nature pour l'embellir. Un coin de campagne, à tel moment de la saison, à telle heure de la journée, s'est offert à ses yeux, l'a charmé, et il s'est appliqué à le représenter tel qu'il l'a vu et senti. Un petit groupe d'arbres et d'arbustes rabougris, isolé au milieu d'une plaine nue et aride, se détachant sur un ciel clair, laissant paraître dans les interstices de son feuillage d'innombrables taches d'espace lumineux, capricieusement découpées, tel est le sujet de ce tableau ; et l'intérêt que l'artiste y a trouvé, il l'a fait partager au spectateur.

Dans cette scène bien simple, les détails sont traités avec un soin minutieux, sans pourtant jamais se détacher de l'ensemble. Le village que l'on aperçoit au loin, et même, au premier plan, la femme agenouillée devant l'ouverture sombre du four, l'enfant accroupi ramassant des branchages, les rugosités du sol dont pas une n'est omise, les touffes d'herbe et les plantes dont on compterait les feuilles, toutes ces parties du sujet existent certes par elles-mêmes, et cependant n'existent que pour contribuer à l'effet général, sur lequel se porte principalement notre attention.

L'opinion de l'artiste au sujet du soin du détail, du *fini* d'un tableau, se trouve exprimée dans une intéressante lettre d'un de ses élèves, M. Letrosne, qu'a donnée M. Philippe Burty dans son étude sur Théodore Rousseau : « Entendons-nous sur le mot *fini*, dit un jour le maître à son élève. Ce qui finit un tableau, ce n'est pas la quantité des détails, c'est la justesse de l'ensemble. Un tableau n'est pas seulement limité par le cadre. N'importe dans quel sujet, il y a un objet principal sur lequel nos yeux se reposent continuellement ; les autres objets n'en sont que le complément ; ils vous intéressent moins ; en dehors de là il n'y a plus rien pour votre œil. Voilà la vraie limite du tableau. Cet objet principal devra aussi frapper davantage celui qui regarde votre œuvre. Il faut donc toujours y revenir, affirmer de plus en plus sa couleur.

» Si, au contraire, ajouta-t-il, votre tableau contient un détail *précieux*, égal d'un bout à l'autre de la toile, le spectateur le regardera avec indifférence. Tout l'intéressant également, rien ne l'intéresse. Il n'y aura plus de limites. Votre tableau pourra se prolonger indéfiniment ; jamais vous n'aurez *fini*. L'ensemble seul finit un tableau. Le magnifique lion de Barye, qui est aux Tuileries, a bien mieux tous ses poils que si le statuaire les eût faits un à un. »

Et à l'égard de la couleur, ce coloriste convaincu, énergique quelquefois jusqu'à la violence, disait : « A la rigueur, vous pouvez vous passer de couleur, mais vous ne pouvez rien faire sans l'harmonie. »

Théodore Rousseau, dont le talent a été longtemps discuté, est aujourd'hui reconnu unanimement pour un maître. On se dispute ses œuvres. Au moment où nous écrivons, le tableau qui fait le sujet de notre article vient d'être payé 47 000 francs, et, à la même vente, c'est l'État qui a acquis pour le Musée du Louvre une autre toile de Théodore Rousseau, un *Marais dans les Landes*, au prix de 129 000 francs.

LES ÉPREUVES D'ÉTIENNE.

Suite. — Voy. p. 254.

LXXXVIII

J'eus une inspiration subite, et je lui répondis :

— Je ferai mon droit, parce que mon oncle le désire, et que désormais tous ses désirs seront des ordres pour moi. Mais ce n'est pas en fils de famille que je suivrai les cours; j'entrerai dans un lycée de Paris comme maître d'études, et je travaillerai mon droit en surveillant mes élèves. Je suis bachelier, le proviseur du lycée Henri IV m'a donné un bon certificat, je suis sûr de trouver une place.

— Cela ne fait pas l'ombre d'un doute, dit M. Borel, en lançant des bouffées de tabac; mais la vie du maître d'études est souvent bien pénible.

— Pas si pénible, repris-je vivement, que celle que j'ai menée comme élève pendant bien longtemps, à cause de mon mauvais caractère.

Il me regarda en souriant et me dit :

— Et si, par hasard, votre mauvais caractère vient à vous mettre aux prises avec vos élèves ou avec l'administration?

— On m'a fait voir par où j'avais péché, lui dis-je vivement, et j'ai quelques raisons de croire que je ne retomberai pas dans les mêmes fautes. Je suis presque un homme, vous me l'avez dit vous-même; j'avais déjà pris de sérieuses résolutions avant de quitter le lycée; ce que vous venez de m'apprendre en décuplera la force. Si, par hasard, j'étais trop fortement tenté, il me suffirait pour ne pas succomber de penser à ce que mon oncle a fait pour moi.

— Mais, objecta M. Borel en s'arrêtant dans sa promenade, et en se posant bien en face de moi, si votre oncle s'oppose à votre projet?

— Mon oncle, répliquai-je avec énergie, est un homme trop juste et trop honnête pour m'empêcher de faire mon devoir.

— Mais s'il trouve que votre devoir est de lui obéir et de continuer à vivre comme par le passé?

Je fus embarrassé, mais un instant seulement.

— Alors, répondis-je d'un ton assuré, je le mettrai au pied du mur, et je lui demanderai ce qu'il ferait à ma place. Je suis sûr d'avance de sa réponse.

M. Borel se mit à examiner d'un air très attentif les raisins de sa treille; de temps à autre, il détachait une feuille pour que la grappe pût recevoir à plein les rayons du soleil.

— Ne craignez-vous pas, reprit-il, que votre oncle ne fasse de tout cela une question de sentiment? S'il allait croire, par exemple, que vous rougissez d'être son obligé?

— Nous nous aimons trop, répondis-je, pour qu'il puisse croire cela un seul instant. J'ai fait bien des sottises et commis bien des fautes, mais mon affection pour mon oncle n'a pas varié un seul instant; il le sait bien. Je ne rougirai jamais d'avoir été amené par la main, comme un petit enfant, jusqu'au point où j'en suis. Mon oncle m'a mis en état de marcher seul, et je marcherai seul, j'y suis décidé.

— Eh bien, ma foi! dit gaiement M. Borel, ce n'est pas moi qui y trouverai à redire, ni votre oncle non plus. Mon ami, je suis, pour ma part, très heureux de vous voir dans de si bonnes dispositions. Je crois que nous pouvons rentrer.

LXXXIX

J'avais promis à ma tante de lui écrire plusieurs fois pendant mon séjour à Fontainebleau, je fus fidèle à ma promesse, mais je ne dis rien, dans mes lettres, des révélations de M. Borel, ni des résolutions que j'avais prises. J'aimais mieux traiter ce sujet de vive voix, en tête-à-tête avec mon oncle. Chaque jour qui s'écoulait me confirmait davantage dans mon dessein. J'étais dans un état d'esprit très singulier. Par exemple, je jouissais pleinement de mes jours de vacances, pour me bien préparer par le repos à la double épreuve que je devais subir à la rentrée; et, par moments, j'étais impatient de commencer la lutte et d'essayer mes forces.

Au bout de quelques jours, je retournai à Bercy, et je saisis la première occasion qui se présenta de parler à mon oncle. M. Borel lui avait certainement écrit, car il fut beaucoup moins surpris que je ne m'y attendais. Il m'écouta en silence, hochant la tête, par instants, d'un air grave et réfléchi.

Quelquefois il m'interrompait pour m'adresser une question ou me faire une objection. J'avais réponse à tout, ayant mûri mon plan pendant quinze jours, et l'ayant examiné jusque dans le moindre détail. Il m'écoutait d'un air moitié content, moitié fâché.

— Écoute, me dit-il quand j'eus cessé de parler; me voilà bien embarrassé. Si je t'approuve, j'ai l'air de vouloir me débarrasser de toi, tout simplement.

— Mon oncle, soyez sérieux, lui dis-je en souriant.

Il ne put s'empêcher de sourire à son tour, et reprit :

— Si je ne t'approuve pas...

— ... Vous parlez contre votre propre sentiment; vous me conseillez de faire ce que vous ne feriez pas à ma place.

— C'est pourtant vrai! s'écria-t-il en me donnant une bonne tape sur l'épaule. Il ajouta en me regardant avec complaisance : — Envoyez donc vos enfants au lycée, pour qu'on leur apprenne à vous clore le bec par de belles phrases bien tapées. J'ai positivement réchauffé un serpent dans mon sein, et voilà mon diable de serpent qui se retourne contre moi pour me mordre. Écoute, serpent, je voudrais être sûr que tu ne te tueras pas de travail.

— Mon oncle, grâce à vous, j'ai l'habitude du travail.

— On dit que la nourriture...

— J'y suis habitué depuis longtemps; ne vous ai-je pas dit d'ailleurs bien souvent que l'on calomnie la nourriture du lycée.

— C'est vrai; mais tu disais peut-être cela pour nous rassurer.

— Alors regardez-moi, m'écriai-je en me plaçant devant lui; est-ce que j'ai l'air d'un malheureux qui a souffert de la faim?

— Le fait est, dit-il en me regardant avec complaisance, le fait est que tu n'es pas trop déjeté. Et, tu es bien sûr, en prenant ce chemin-là, d'arriver à être avocat?

— Parfaitement sûr.

— Tu me promets de t'adresser à moi, sans faire le fier, si tu te trouves dans l'embarras?

— Je vous le promets.

— Tu viendras nous voir?

— Le plus souvent possible.

— Eh bien, alors, mauvais entêté, fais-en donc à ta tête!

XC

Le proviseur du lycée Henri IV n'aurait pas mieux demandé que de me garder comme maître d'études. Mais, mal-

gré l'assurance un peu téméraire avec laquelle j'envisageais l'avenir, j'eus peur des souvenirs que j'avais pu laisser derrière moi parmi mes camarades des classes inférieures. Je le lui dis franchement, et il n'insista pas. Grâce à sa recommandation, je fus accepté dans un des lycées qui avoisinent l'École de droit.

La veille de la rentrée, j'allai faire visite à mon ancien professeur de philosophie.

— Cela tient toujours? me demanda-t-il en me tendant la main.

— Plus que jamais, lui répondis-je.

— C'est demain que commence l'épreuve?

— Oui, Monsieur.

— Et sur quel théâtre?

— Sur un théâtre modeste : je suis maître d'études.

Il parut surpris, et me dit : — Je croyais que vos parents avaient assez d'aisance pour...

— Je croyais aussi, lui dis-je, avoir reçu de mon père un patrimoine suffisant pour étudier le droit sans être obligé en même temps de gagner ma vie.

Alors je lui racontai tout ce que j'avais appris et tout ce que j'avais décidé pendant les vacances. Je m'excusai de ne pas l'en avoir instruit plus tôt; mais il avait voyagé pendant toutes les vacances, et son concierge n'avait pas pu me donner son adresse.

— Vous avez pris le bon parti, me dit-il en hochant la tête d'un air d'approbation.

Alors il me donna des conseils sur la conduite que je devais tenir avec les élèves, avec les autres maîtres d'études et avec l'administration.

— Il est bien convenu, me dit-il en terminant, que vous ne donnerez à qui que ce soit votre opinion sur personne, avant le 6 octobre de l'année prochaine.

— C'est bien convenu. Seulement il me semble que je serai forcé de faire une exception.

— Laquelle?

— Comme maître d'études, je serai bien forcé de donner des notes sur le compte de mes élèves.

— C'est une obligation professionnelle, me dit-il; et puisque nous sommes sur ce chapitre, je prendrai la liberté de vous adresser une petite observation : vous donnerez des notes par écrit, mais ne faites pas connaître votre opinion sur les élèves aux élèves eux-mêmes. Vous paraissez surpris, laissez-moi m'expliquer. Je suppose qu'un enfant se montre dissipé, hargneux, intolérable; bornez-vous à le rappeler à l'ordre, sans lui dire que vous le trouvez hargneux, intolérable. Ces épithètes, parfaitement méritées d'ailleurs, irritent et blessent l'amour-propre des enfants, les poussent à la résistance, leur inspirent des sentiments de rancune et de haine, creusent un fossé entre l'âme du maître et celle de l'élève, provoquent des ligues, des complots, quelquefois des explosions. La réprimande sans épithète, c'est le langage de la loi; la réprimande avec épithète, c'est le langage de l'homme irrité qui a l'air de venger une injure personnelle.

XCI

Au moment où je prenais congé de mes parents pour me rendre à mon poste, mon oncle me tira à l'écart et me dit :

— Parlons peu, mais parlons bien. Il te faut de l'argent pour les livres de droit, pour les inscriptions, pour une foule de choses; fourre-moi ça dans ta poche.

Il m'avait pris la main, y avait insinué un rouleau assez lourd, et refermait mes doigts dessus, tout en parlant. Je fus bien obligé de le laisser faire, à moins d'entrer en lutte avec lui. Mais, au lieu de « fourrer » le rouleau dans ma poche, je le posai sur la table, et je dis à mon oncle :

— J'ai déjà dans ma chambre, au lycée, les livres de droit qui me sont nécessaires.

— Avec quoi les as-tu achetés? me demanda-t-il brusquement.

— Avec votre argent.

— Comment ça?

— Vous m'avez donné cent francs lorsque je suis parti pour Fontainebleau.

— Comment! tu ne les a pas dépensés? Et ces fameuses parties de cheval que tu devais faire dans la forêt?

— Frédéric était trop souffrant pour aller à cheval, et les promenades à pied ne coûtent rien.

— Et pendant le reste des vacances, malheureux! n'as-tu pas eu cent bonnes occasions?...

— J'ai passé mes vacances avec vous, avec ma tante et avec mes cousins, et je ne connais pas de plaisir plus grand que celui-là : c'est encore un plaisir gratuit.

— Mais avec cent francs on ne va pas loin; rien que les livres...

— J'ai acheté les livres très bon marché, sur le quai, et il me reste encore...

— Mais les inscriptions?

— Il me reste encore une somme assez ronde; les cours de l'École de droit ne commencent qu'en novembre, et à la fin d'octobre je toucherai le premier douzième de mon traitement. Vous oubliez, mon oncle, que je suis logé et nourri au lycée.

— Oui, mais tu n'es pas habillé! s'écria mon oncle d'un air triomphant.

— J'ai trouvé à mon retour de Fontainebleau un trousseau complet, vous le savez aussi bien que moi.

— Orgueilleux!

— Dans tous les cas, mon orgueil n'est pas déjà si rétif, puisque j'ai gardé les cent francs que vous m'aviez donnés, et que je me prélasse dans un habillement qui me vient de vous, depuis le chapeau jusqu'aux bottines. De plus, je me souviens d'une promesse que je vous ai faite, et que je suis prêt à tenir, le cas échéant. Si jamais je me trouve dans l'embarras, j'aurai recours à vous. Vous êtes mon banquier, ajoutai-je en reprenant le rouleau et en le lui tendant, je vous confie mes fonds, et je vous prie de ne pas les laisser traîner sur la table.

Comme il avait mis ses mains derrière son dos, je glissai le rouleau dans sa poche.

— Phraseur! murmura-t-il entre ses dents. Puis, par un mouvement aussi brusque qu'imprévu, il me jeta ses deux bras autour du cou, m'embrassa et me dit : — Allons, file maintenant, et ne te mets pas en retard; ce serait un joli début. Au revoir, mon bon garçon, viens nous voir aussitôt que tu le pourras.

XCII

J'étais bien jeune, et ma barbe naissante n'était pas faite pour inspirer un grand respect. Par exemple, je me sentais cruellement mortifié quand mes petits élèves me dévisageaient avec une curiosité familière et effrontée, quand les grands des autres divisions me toisaient au passage avec

un air d'insolence et de bravade, et quand mes collègues, avec un incroyable sans-gêne, rejetaient sur moi, en ayant l'air de se moquer de moi, une foule de petites corvées qui, en bonne justice, auraient dû être réparties entre nous tous.

Que de fois je fus sur le point de dire à mes petits élèves : « Baissez les yeux » ; aux grands : « Pourquoi me toisez-vous avec insolence? » et à mes collègues : « Votre serviteur, Messieurs, je ne suis pas votre dupe. » Cependant je résistai à la tentation, par la raison bien simple que chacune de ces phrases aurait contenu l'énonciation d'un jugement, d'une opinion.

Quand les élèves de mon étude se furent habitués à ma personne, ils cessèrent de me regarder d'une façon gênante. Quand les grands s'aperçurent que je regardais devant moi sans avoir l'air de les remarquer, ils renoncèrent à me dévisager. Quand mes collègues eurent constaté que je ne concevais, ou du moins que je ne témoignais aucune mauvaise humeur de leurs exigences, il se forma un parti en ma faveur.

Il y avait parmi nous un vieux maître d'études endurci, qui ne payait pas de mine, et que l'on appelait « le père Boubelet. » Ayant pris son parti de mourir dans la peau d'un maître d'études, il ne se livrait à aucune espèce de travail. Pendant les études, il dormait les yeux ouverts, ou bien il lisait des romans et des pièces de théâtre. Aux heures de liberté, il se sauvait bien vite au café.

Dès le début, il m'avait inspiré une sorte d'antipathie, et je ne lui adressais la parole que quand je ne pouvais pas faire autrement. Ce fut justement lui qui prit ma défense.

— C'est une honte, dit-il un jour, de mettre toutes les corvées sur le dos de Larsonnier. S'il nous avait tous envoyés promener, comme c'était son droit, nous n'aurions eu rien à répliquer. Parce qu'il ne réclame pas, on abuse de sa bonté : ce n'est pas juste.

Quelques maîtres haussèrent les épaules ; plusieurs furent de l'avis du préopinant.

Je n'avais pas assisté à cette scène, mais elle me fut racontée par un de mes collègues dont l'étude était voisine de la mienne. Je ne pus m'empêcher de rougir en me rappelant combien j'avais été sévère dans le jugement que j'avais porté sur le compte du père Boubelet. Par bonheur, je n'avais fait part de mon opinion à personne, et il m'était loisible de la changer sans me compromettre.

Plus tard, j'appris que le père Boubelet avait été malade de la fièvre typhoïde pendant qu'il préparait sa licence ; qu'il avait dû renoncer à tout travail sérieux ; que s'il allait au café, c'était pour voir jouer les autres au billard, sans jamais jouer lui-même ; et que si ses habits étaient râpés, c'est parce qu'il les faisait durer le plus longtemps possible, afin d'envoyer un peu d'argent à une vieille tante qui l'avait élevé. *La suite à la prochaine livraison.*

CHARS MAGNÉTIQUES CHINOIS.

Les *chars magnétiques* furent, dit-on, inventés, selon les historiens du Céleste Empire, par l'empereur Hoâng-ti, 2637 ans avant notre ère.

L'*homme au char magnétique*, debout sur le devant du char, montre le sud (*tchi-nân-kiù*). Il est exécuté en pierre de *yù* ou de jade. Placé sur un pivot, il étend la main droite du côté du sud (le point de la boussole opposé au *nord* ou pôle magnétique).

On suppose qu'il y a dans l'appareil un aimant puissant qui se dirige toujours vers le *nord*, et le *bras* de l'homme, qui indique le *sud*, doit être placé dans la direction du sud.

LES AUTODAFÉS.

Fin. — Voy. p. 185.

Le conseil supérieur de l'Inquisition, présidé par le grand inquisiteur, s'appelait la Suprême.

Au-dessous de la Suprême et sous sa direction opéraient sur toute la surface du territoire les tribunaux du saint-office, protégés et servis à la fois par des troupes armées d'agents qu'on appelait les « familiers » de l'Inquisition.

Des espions faisaient des rapports aux membres des tribunaux. On accueillait et on provoquait les dénonciations même au sein des familles.

La procédure était secrète. Jamais on ne communiquait les pièces des procès ; aujourd'hui l'on possède les dossiers : ils ont été lus, étudiés et livrés à la connaissance publique par les académiciens de Madrid et les archivistes.

On était arrêté sur une dénonciation, sans avoir aucun moyen de réclamer et de se défendre.

Les prisonniers étaient toujours privés de feu et de lumière, et ils étaient souvent retenus pendant plusieurs années dans une obscurité et une solitude absolues.

On était interrogé sans trêve et soumis à la torture, souvent même quoique l'on se fût, véridiquement ou non, reconnu coupable de toutes les fautes dont on était accusé.

Le supplice de la torture, tel qu'on le pratiquait au seizième siècle, était réglé par le saint-office d'après un programme uniforme et qui ne supportait pas d'exception.

Le prévenu était pendu par les mains à une corde enroulée sur une poulie ; des poids étaient attachés à ses pieds (1) ; en faisant rouler la poulie, on soulevait le corps, on le laissait retomber, puis on le relevait par saccades pour le laisser encore redescendre ou l'arrêter brusquement. Les pieds, les mains, les muscles des cuisses, des poumons et des épaules, étaient habituellement déchirés au bout de quelques minutes ; on nommait ces saccades « coups » ou « tours de corde. » (2)

On administrait incidemment des coups de fouet, soit dans la prison, soit sur les places publiques, où l'on était conduit une corde de genêt au cou, un bonnet infamant sur la tête et un cierge à la main.

On a vu, dans un précédent article, qu'aux autodafés les condamnés au bûcher étaient revêtus de robes jaunes et de tiares de carton sur lesquelles étaient appliqués des dessins de flammes et de démons.

On peut dire que les autodafés se divisaient en deux actes.

Dans le premier, sur la place publique, devant une église, en présence des juges de l'Inquisition, on lisait l'arrêt. Ce n'était jamais une sentence de mort. Le magistrat religieux ne prononçait aucune peine ; les prisonniers étaient seulement déclarés coupables ; puis on les livrait au magistrat civil, avec ces paroles sacramentelles :

« Nous les confions à la justice du magnifique chevalier

(1) Ce procédé n'était pas à l'usage seulement du saint-office. Voyez l'article sur la mère de Charles-Quint, p. 213-214.

(2) Il est vrai que la justice criminelle ordinaire employait ces procédés et d'autres plus affreux encore.



Le premier Autodafé célébré sur la place publique d'Aquila; panneau du quinzième siècle (auteur inconnu). — Dessin de Jules Laurens.

corrégidor, auquel nous recommandons de les traiter avec bonté et miséricorde. »

C'était là une fiction qui ne peut paraître aujourd'hui qu'odieuse et qu'on ne saurait même bien comprendre, car elle ne trompait personne (1).

(1) Voy., sur Jean Huss, t. XLVII, p. 68.

On n'ignorait pas, en effet, que la justice laïque n'avait pas le moindre droit de prendre une décision quelconque sur la nature de la peine : elle n'avait qu'à obéir à la règle et à faire brûler sans délai les condamnés. Les bûchers étaient tout prêts. Le corrégidor eût été certain d'être lui-même supplicié s'il s'était permis seulement de chercher à rendre la mort d'un condamné moins affreuse par quelque moyen que ce fût. Il arrivait parfois que, par grâce, on étranglait un malheureux avant de le brûler, mais c'était une rare faveur, qu'il avait fallu obtenir préalablement du saint-office.

Plus la civilisation se développe, plus les mœurs et les lois s'adoucissent, plus on a de peine à concevoir que la pratique de semblables cruautés ait pu se perpétuer pendant tant de siècles et même jusque dans le nôtre. L'Inquisition d'Espagne, ou saint-office, a, depuis l'année 1547 jusqu'à l'année 1805, brûlé trente-deux mille personnes ; elle en a de plus noté d'infamie avec emprisonnement deux cent quatre-vingt-onze mille, et condamné en effigie dix-sept mille. (1)

On a des renseignements très précis sur l'histoire de l'Inquisition en Espagne. Ce fut longtemps, au moyen âge, une corporation composée de prêtres et de dominicains.

En 1478, le roi Ferdinand le Catholique adjoignit des laïques aux dominicains et mit à leur disposition une force armée pour qu'ils fussent en mesure de confisquer au profit de son trésor les biens des « chrétiens de race juive qui pratiquaient en secret des cérémonies juives. » On se servit ensuite de l'Inquisition pour saisir les propriétés des Mores, et elle devint un puissant instrument politique. Aucun roi n'en fit un usage plus habituel que Philippe II, qui se déclarait ouvertement le chef véritable des inquisiteurs, et se servait couramment de cette formule : « Ordre a été donné aux inquisiteurs. » Il les nommait, les révoquait, les inspectait, les faisait surveiller et contrôler par des laïques, et il attribuait à son trésor toutes les confiscations prononcées par eux.

Les inquisiteurs espagnols, sous l'instigation royale, s'étaient d'ailleurs arrogé une autorité supérieure à celle de tous les pouvoirs, même de celui de la papauté. Ils dominaient le clergé et faisaient emprisonner des prélats. On a calculé que, pendant une longue suite d'années, ils frappèrent trente-deux archevêques et évêques espagnols. Ils commencèrent même un procès contre Grégoire XIII. Leur manière de juger de la piété et de la foi faisait qu'ils n'épargnaient personne. Les jésuites, menacés et accusés par l'Inquisition, durent à la fin s'humilier et soumettre leurs livres et les opinions de leurs théologiens au saint-office. On lit même dans l'un de leurs décrets : « Nous avertissons les nôtres sérieusement et sévèrement qu'ils doivent offrir avec humilité et avec empressement tous les obséquieux services qui pourront être acceptés de notre peu d'importance par le saint-office et ses ministres. »

LE SOVA DU FALABAH.

Le sova ou roi du Falabah, dont MM. Sweifel et Moustier nous ont révélé récemment l'existence, règne sans doute encore au Falabah. C'est certainement, à l'heure qu'il est, un des souverains les plus puissants de l'Afrique occidentale, et bien lui prend d'être, malgré son grand âge, un des plus robustes danseurs du pays.

En dépit de l'immensité de ses possessions, dans une région fertile, ce sova est une sorte de roi d'Yvetot, détestant la guerre, mais sachant toutefois se faire redouter dans les combats, quand il y est forcé. Ce qu'il estime surtout chez les blancs, et il nous fait en cela beaucoup d'honneur, à coup sûr, c'est leur rôle de pacificateurs en Afrique, et, pour dire la vérité, sans lui et sans son amour pour les procédés conciliants, de longtemps encore les voyageurs européens n'eussent pu découvrir, comme ils l'ont fait tout récemment, les sources du Niger, que nous connaissons aujourd'hui, grâce à l'heureuse expédition dont M. Verminck, de Marseille, a été l'habile promoteur et le protecteur éclairé.

Les voyageurs qu'il avait envoyés de Sierra-Leone, en 1879, à la recherche des sources du grand fleuve, arrivèrent en d'heureuses circonstances pour accomplir la mission qui leur avait été confiée. Le bon sova, longtemps en guerre avec les Korankos, les dominateurs des sources inexplorées du grand fleuve, venait de conclure une favorable alliance avec ces sauvages. Des fêtes splendides, destinées à célébrer le retour du prince Tairo-Souri, le propre frère du souverain, qu'on rendait généreusement à sa patrie, étaient préparées depuis plusieurs jours, lorsque *les blancs de la mer* (c'est le nom par lequel on désigne en ces lieux les Européens) arrivèrent comme à l'improviste dans la cité de Falabah.

« Lorsque nous entrâmes au palais, disent nos explorateurs, la cour était remplie de monde, et un grand nombre de personnes n'avaient pu y pénétrer. Environ cinq cents hommes étaient présents, chacun armé d'un fusil ; les plus jeunes garçons eux-mêmes portaient, soit un fusil, soit une manchette, soit un arc avec des flèches.

» La cour se trouvant trop petite pour contenir cette foule, il fut convenu que l'on irait recevoir les Korankos en dehors de la ville.

» Là-dessus, toute cette population s'ébranle aux sons assourdissants de onze *balafous* et de huit tambours de bataille, battant la marche guerrière du pays, pendant que les *griots*, frappant des mains et gesticulant avec ardeur, chantent les splendeurs de Falabah, la gloire du grand roi et la beauté de ses femmes.

» Lorsque nous arrivons à la place fixée pour la cérémonie, les hommes du sova s'étendent en vaste demi-cercle ; lui-même prend place au milieu avec les chefs notables, et nous fait asseoir à ses côtés.

» Après une demi-heure, les Korankos paraissent ; les Dialonkas déchargent leurs fusils en signe d'allégresse ; les Korankos en font autant, et se précipitent en gambadant dans l'espace laissé libre.

» Après les salutations d'usage et la présentation au roi de son frère Tairo-Souri, les réjouissances commencent, et un spectacle original s'offre à nos regards.

» Une partie de la députation des Korankos, les plus notables sans doute, se mettent à danser une danse de leur pays, simulant un combat. Lorsque, épuisés, ils s'assoient, de nombreux coups de fusil retentissent en leur honneur, et, sur un geste du sova, les Dialonkas s'apprêtent à imiter l'exemple des Korankos. Les représentants de chaque village important appartenant au roi dansent tour à tour, et, à chaque pose, sont salués par des clameurs d'approbation

(1) Voy. les chiffres donnés en détail dans l'*Histoire de Philippe II*, par Forneron, t. Ier, p. 211.

et une fusillade bien nourrie. Enfin le grand roi se dresse, et, quoique bien vieux, donne à ses hôtes et à ses sujets un spécimen de ses talents chorégraphiques. Nous remarquons qu'il porte sur l'épaule droite un fardeau qui semble assez lourd et gênant, mais qui ne l'empêche pas de faire des sauts surprenants et de mériter les applaudissements frénétiques de l'assemblée.

» Nous demandons à Joseph ce que signifie ce fardeau, et il nous apprend que, dans toutes les grandes cérémonies, le roi, d'après l'usage du pays, est tenu de danser avec cette charge pesante, pour prouver au peuple qu'il est toujours robuste et vaillant. Le jour où ses forces ne lui permettent plus de soulever et de porter aisément cette charge, il est destitué, et on lui nomme sur-le-champ un successeur. Cette coutume explique suffisamment pourquoi le sova s'efforce, et non sans succès, de rivaliser d'entrain avec les danseurs qui l'ont précédé. » (1)

LE JOURNAL D'UN GENTILHOMME DU COTENTIN AU SEIZIÈME SIÈCLE.

Fin. — Voyez p. 182, 238.

LA TABLE.

Le sire de Gouberville aimait les *ramiers :* il en élevait jusque dans sa chambre, et il en envoyait aux personnes de sa connaissance les plus distinguées. — On servait aussi à sa table le *butor;* le *vittecoq,* plus gros que la bécasse; la *bécasse,* la bécassine; les *vasières,* la caille, le râle, l'oie sauvage, la *gendrelle,* le canard sauvage, la sarcelle, l'alouette, le plouvier, la ou le *lotrune,* le courlieu, le marquerolle. On mangeait les *cygnes* et les *cygnarts.*

29 décembre 1556. — « Au soyer, messire François Troude vinst; il souppa et coucha céans. Nous avions un cygnart à soupper, le plus gros et tendre qu'il est possible de voyer. »

Si à tous ces volatiles on ajoute les lapins domestiques et sauvages, les lièvres et levrauts, le sanglier très commun sur ses terres, le cerf, etc., on voit qu'on ne manquait pas à la cuisine d'éléments pour confectionner les pâtés de haute et basse venaison, dont le gentilhomme faisait souvent cadeau. Il s'en trouvait aussi toujours de tout prêts dans son office.

« Le 30 juin 1556, comme j'avoys desjeuné, arrivèrent Pierres Lefort, Michel Douville et François Damours, qui reppeurent d'ung pasté de venayson, de cerises et de la crème. »

Il semble résulter de quelques-unes des notes que c'était une œuvre de beaucoup d'art et de soin que la confection de ces pâtés : on s'y mettait quelquefois à cinq.

On croirait volontiers que les approvisionnements de bouche étaient l'une des principales affaires du sire de Gouberville. La liste des poissons qui figuraient sur sa table est fort longue. Parmi les crustacés et les testacés de ses déjeuners, on remarque les *heumars,* les ouystres en escalle, les ystres escallées, les crabes, les crevettes, les moules, les goufieques et les *houllebiches* (étaient-ce coquillages ou poissons?).

Les huîtres ne coûtaient pas cher. Le 12 mars 1556, un vendredi de carême, « ung homme de Breteville apporta des ouystres en escalle, de quoy nous desjeunasmes, les Hachers, le curay de Tournaville et moy; pour lesdictes ouystres, 3 solz. »

Un jour où il comptait avoir deux chanoines de Coutances à souper, il indique comme destinés à entrer dans le menu « ung congre, deux grandes *sardres,* trois solles, deux sormulletz, deux bars et six plis. »

Les vins, tels que le sire de Gouberville les indique dans ses comptes, sont : — le clairet (de Bordeaux?), — le rosette, — le blanc, — le sec, — l'orléans, — l'anjou, — le bourgogne, — le vin de la palme (?).

Lorsqu'on était invité à dîner, il était d'usage de porter avec soi un ou deux pots de vin.

Par exception, on envoyait, aux noces ou à d'autres cérémonies, un pot d'hippocras, boisson composée de plusieurs ingrédients infusés dans du vin ou de la bière, du cidre ou de l'eau-de-vie : un seul de ces pots valait 20 et 25 solz, tandis que les autres vins coûtaient 2, 3, 4 ou 6 solz au plus.

Non seulement on se nourrissait bien à Gouberville, mais on s'y divertissait à toutes sortes de jeux : — la *chausse,* — le *malcontent,* — la *renette,* — les *dés,* — le *momon,* — le *trictrac,* — les *cartes,* — la *paume,* — le *palot,* — les *quilles,* — les *boules,* — la *choule* (boule qu'on chassait avec des bâtons), — le *tir à l'arbalète,* etc.

Comme récréations publiques, on avait les *moralités,* que l'on jouait le dimanche après la messe, et, paraît-il, dans les églises.

On pense bien que les plaisirs de la chasse passaient pardessus tout.

Le sire de Gouberville n'était pas sans avoir quelque instruction : il possédait une bibliothèque, et il en prenait soin. Il recevait de Paris des livres nouveaux. Le 8 mai 1553, étant à Valognes, le curé lui donne « ung livre en françoys, intitulé *le Prince Nicollas.* » Un autre jour, il emprunte le *Promptuaire des medales,* et prête les *Leçons de Pierres Messye.*

Quelquefois il fait lui-même la lecture à ses serviteurs.

6 février 1554. — « Il ne cesse de plouvoyer. (Mes gens) furent aulx champs; més la pluie les rachassa. Au soyer, toute la vespрée, nous leusmes en *Amadis de Gaulle, comme il* « vainquit Dardan. »

L'*Almanac* et les *Pronostications* ou *Centuries de Nostradamus,* étaient alors en trop grand crédit. Le sire de Gouberville fait semer du froment le 29 octobre 1558, parce que Nostradamus a dit en son Almanach qu'« il fasoyt bon labourer se jour. » D'autres fois il dit : « C'est jour de solstice, je ne bouge. »

En résumé, si l'on voulait juger par ce manuscrit de la vie des personnes riches ou aisées au milieu du seizième siècle, même au fond d'une de nos provinces les moins éclairées, on ne la trouverait point malheureuse; mais il s'en fallait de beaucoup qu'il n'y eût au Cotentin que des gentilshommes, et l'on ne feuillette pas le journal sans rencontrer beaucoup d'ombres : on ne lit point, par exemple, sans quelque frémissement, ce qu'il s'y dit des supplices auxquels le gentilhomme assiste quelquefois ou qu'on lui rapporte au retour de la ville. On fustige, on impose de longs jeûnes, on étrangle, on pend, on décapite, on coupe en quartiers, on écartèle, on brûle, et l'on enferme certains

(1) Expédition C.-A. Werminck. *Voyage aux sources du Niger* par MM. J. Sweifel et M. Monstier. Marseille, 1880, 1 vol. in-8. Cet intéressant voyage, qui n'a pas été mis dans le commerce, a obtenu une médaille d'honneur.

condamnés entre des murs pour la vie : on les « emmure. »

Il faut bien reconnaître que, dans notre siècle, il n'est pas besoin d'être noble ou même très riche pour se procurer tout ce dont jouissait le sire de Gouberville, et que l'on est dans un milieu plus humain, plus éclairé, où les conditions du bien-être sont beaucoup plus égales pour tous.

AMITIÉ.

Vouloir des amis sans défauts, c'est ne vouloir aimer personne. DE SACY.

GRAND ENSEIGNEMENT D'UN PEU DE CENDRE.

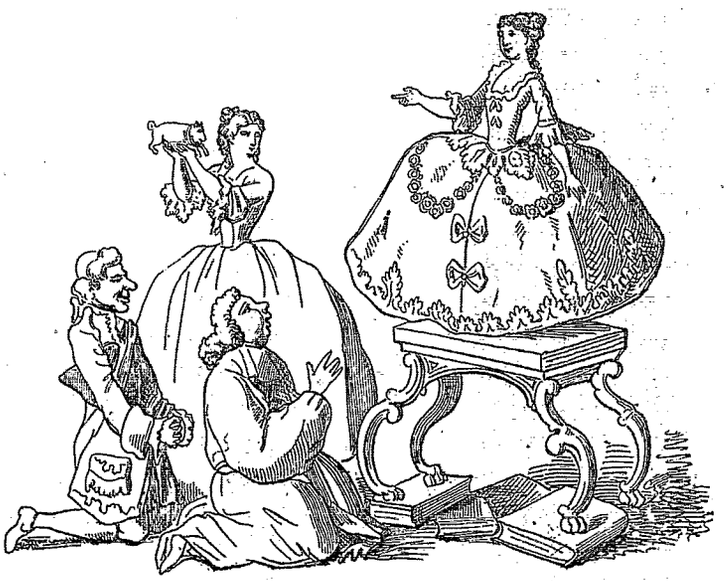
On voit au Musée de Naples, aux *Studj*, un fragment de cuirasse, une lance, un casque. Ces armes furent celles d'un soldat que l'on avait placé en sentinelle à une porte de Pompéi, précisément à l'heure où commença l'effroyable catastrophe qui engloutit et ruina la ville. Les cendres tombaient épaisses et en flocons brûlants : elles avaient obscurci le ciel, rempli l'atmosphère; elles s'amassaient sur les maisons, pénétraient dans leurs intérieurs, s'amoncelaient dans les rues, sur les places; on entendait de toutes parts des cris d'horreur et de désespoir. Fuyait qui pouvait. La sentinelle n'avait qu'à jeter ses armes et à s'éloigner aussi loin que possible des habitations, dans la campagne. C'eût été sauver sa vie. Qu'avait-il à redouter? Ses chefs, ses camarades, mouraient ou cherchaient à échapper au fléau. Non; on l'avait mis à ce poste; son temps de garde n'était point passé : il resta debout jusqu'à ce que, accablé sous le poids de l'épouvantable avalanche du volcan, suffoqué, étouffé, brûlé, il s'affaissa et tomba en poussière. Il n'est resté de ce martyr du devoir qu'un peu de cendres humaines et ses armes : on ignore son nom; sa mémoire est immortelle.

L'IDOLE.

Vers le milieu du dernier siècle, une cantatrice nommée Minghetti, rivale d'une autre appelée Vanneschi, excita au théâtre de l'Opéra italien, à Londres, un enthousiasme qui n'étonnerait guère de nos jours, où, pour beaucoup d'habitants des grandes villes, l'idéal est presque tout entier dans les jouissances de l'art.

Le prix de 2500 livres sterling (62500 fr.) que cette cantatrice exigea pour une seule saison parut, en ce temps, tellement excessif qu'on vit paraître aussitôt des satires en vers, en prose, et de nombreuses caricatures dont nous donnons un exemple. On voit ici la cantatrice chantant :

Ra, ra, ra, rot ye,
My name is Mingotti (pour Minghetti);
If you worship me *notti*,
You shall all go to *potti* (1),
Etc.



La cantatrice Minghetti, à Londres, au dix-huitième siècle.

Un personnage que sa profession devrait préserver d'une semblable idolâtrie s'agenouille devant elle, de même qu'un noble amateur, de niaise physionomie. Une grande dame montre à la Minghetti qu'elle l'admire autant que le petit chien à la mode qu'elle « adore. » Quel plus grand éloge? Dans l'estampe originale, les personnages sont plus nombreux.

La table ou l'estrade repose sur des livres. Le dessinateur a-t-il voulu dire que bien des gens, même de peu de fortune, dépensaient plus pour entendre quelques heures de chant que pour acquérir les plus belles œuvres du génie humain et leurs nobles impressions? Assurément, on n'a rien à reprocher à un chanteur que l'on comble de richesses; il ne fait rien d'injuste; ce n'est pas lui qui règle le prix, mais bien la passion de ceux qui veulent l'entendre et la concurrence.

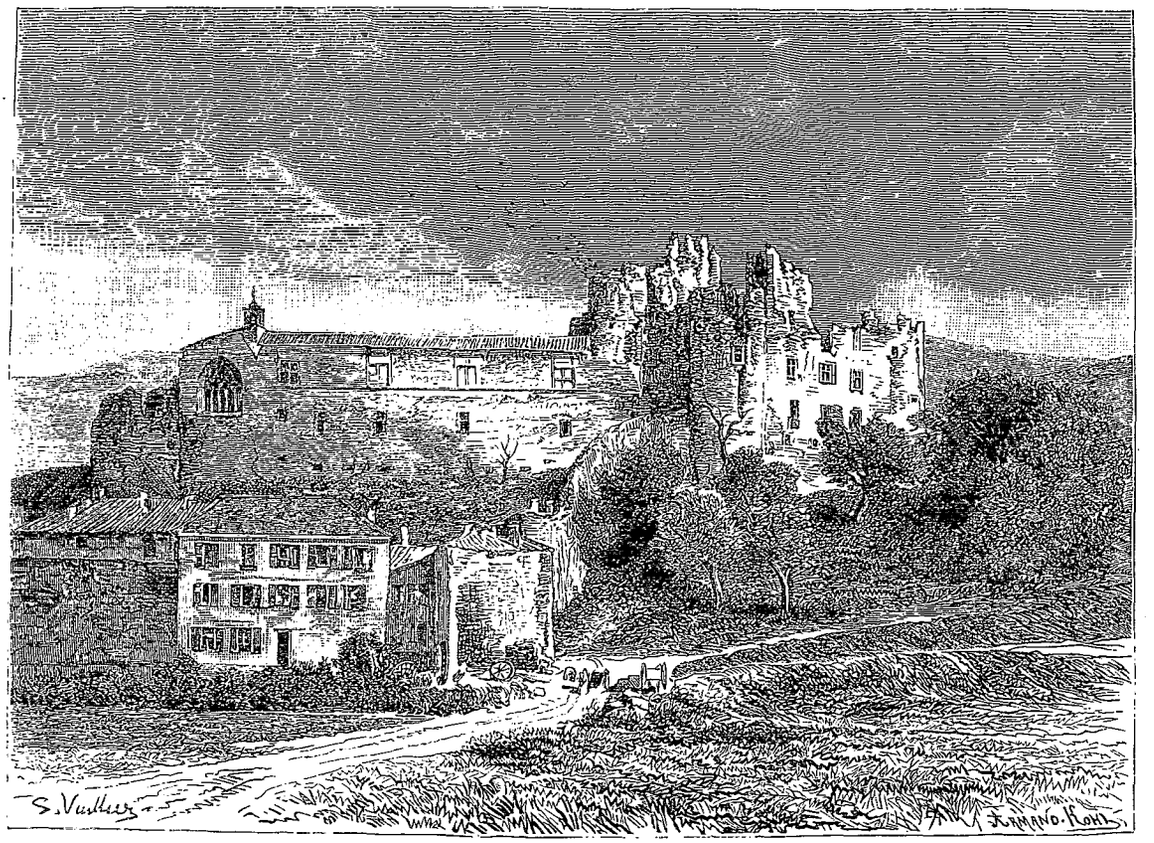
(1) On peut traduire ainsi :

. . . . . .
Mon nom est Mingotti.
Si vous ne m'adorez pas,
Il vous arrivera malheur à tous.

Notti et *potti* (*not* et *pot*) sont des mots anglais avec désinences italiennes.

TALLARD

(DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES).



Ruines du château de Tallard. — Dessin de G. Vuillier.

Le château de Tallard se dresse au bord de la Durance, au sommet d'une colline peu élevée, et domine de toute sa hauteur le bourg dont il porte le nom; ses tours noircies par l'incendie, crevassées par le temps, et surtout le clocher et l'immense fenêtre ogivale de sa chapelle, attirent de loin les regards.

Avant d'être un petit chef-lieu de canton du département des Hautes-Alpes, Tallard fut la capitale d'une vicomté, élevée depuis au rang de duché-pairie. Ainsi que les comtés de Gap et d'Embrun, la vicomté de Tallard fut conquise vers la fin du dixième siècle sur les Sarrasins par le comte Guillaume de Provence; elle fut donnée en fief par ce prince aux de Baux, seigneurs d'Orange, afin de les récompenser, sans doute, du secours qu'ils lui avaient prêté pour chasser l'envahisseur.

Vendue en 1212 par les seigneurs d'Orange aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, elle passa en 1322 (22 décembre) dans la puissante famille provençale des Trians, et en 1479 dans celle des Clermont.

Les intérêts de ces nouveaux seigneurs étaient intimement unis au Dauphiné dont ils étaient les premiers barons: aussi obtinrent-ils, en 1513, l'accession de la vicomté de Tallard à cette province dont elle n'a plus été séparée depuis. Charles-Henri de Clermont, ayant hérité en 1596 du duché de Tonnerre, vendit en 1605 le fief de Tallard à Étienne de Bonne d'Auriac, cousin de Lesdiguières, son adversaire acharné pendant les guerres de religion, son fidèle ami et allié depuis que la fortune l'avait comblé de ses faveurs. Catherine de Bonne apporta Tallard en dot, vers 1645, à Roger d'Hostun, seigneur de la Baume. Camille d'Hostun, duc de Tallard et maréchal de France, membre du conseil de régence, ministre d'État, vainqueur à Spire, vaincu, blessé et prisonnier à Hochstedt, gouverneur de la Franche-Comté, un des plus grands seigneurs et des courtisans les plus habiles du règne de Louis XIV, était son fils. Saint-Simon, son ennemi personnel, a laissé du maréchal de Tallard un portrait peu flatté et même passablement ridicule, dans lequel il y a évidemment beaucoup d'exagération et de parti pris. Ce fut le maréchal de Tallard qui obtint en 1711 l'érection de sa vicomté en duché : on y ajouta la pairie en 1715.

Le bourg de Tallard a eu ses jours de lutte et d'énergie, et son unique page historique ne serait pas déplacée dans l'histoire d'une grande cité.

Tallard, pendant les guerres de religion, fut le boulevard des catholiques dans les Alpes : but constant des convoitises de Lesdiguières, il subit un siége ou un blocus pendant plus de dix ans (1577-1588), sans que le courage de ses citoyens ait jamais faibli. Mayenne (1581) et la Valette (1586) vinrent à deux reprises lui porter secours et chasser les ennemis qui l'environnaient, mais qui revenaient plus nombreux et plus acharnés dès que les chefs catholiques avaient quitté la province. Enfin, après une résistance héroïque, ayant perdu une grande partie de ses habitants, Tallard consentit à se rendre à Lesdiguières, mais alors seulement qu'il vit les ligueurs s'allier avec l'Espagne et

entraîner la nation sur une pente fatale (1589). Laissons parler un instant un témoin oculaire, un des héros de la défense de Tallard, le capitaine Pons de Gentil, avocat au Parlement, chargé de complimenter Mayenne à son entrée dans la ville qu'il venait de sauver :

« Du depuis lors (1572) jusques à présent nous nous sommes gardés et conservés en l'obeyssance du roy et des magistrats. Et pour ce fayre, lorsque la ville de Gap fut surprinse en l'année 1577, au commencement du moys de janvier, ceux de ladicte religion firent beaucoup de menées et de brigues pour nous surprendre, ayant gaigné quelques uns de nos concitoyens, lesquels par doubles parolles avoient tiré à leur cordelle quelque populace qui se vouloient rendre au sieur Des Diguieres... ledict sieur Des Diguieres et ceux de son party pensans sans coup frapper entrer dans la ville et chasteau de Tallard, vint soudain devant ledict Tallard; mais au lieu de faire son entrée il trouva visaige de bois, sçavoir les portes fermées et les hommes préparés à se deffendre... Tout incontinant ledict sieur Des Diguieres nous assiegea, fit batterie avec cinq pieces d'artillerye, bresche faicte rez pied, rez terre, de quarante pas de large, cinq assauts donnés vivement et vaillament repoulcés, plusieurs de nous tués... et presque tous blessés; mais pour ce tant s'en fault que nous ayons perdu le cœur que au contraire il nous est accru et augmenté... Et voyans qu'ils ne nous pouvoient avoir par la force ils nous firent des forts et bouclus autour, nous cuydant emporter par la famine. Pour à quoy obvier et sçachant que de longtemps nous ne pouvions estre secourus, de bonne foy chascun de nous apporta en magasin tous les vivres et denrées que nous avions sans rien réserver. » (1)

Après avoir été contraints de se rationner à une demi-livre de pain par jour; après avoir perdu cinq récoltes dépensées, brûlées ou fauchées par l'ennemi; après avoir été forcés de sortir dans les champs environnants, « de grand famyne qu'ils avoient pour paistre l'herbe verte comme les bestes, chose pitoyable et desplorable », les citoyens de Tallard furent enfin délivrés par Mayenne.

La famille de Clermont n'épargna rien, au commencement du seizième siècle, pour faire du château de Tallard une commode et somptueuse demeure : le vieux donjon des Baux et des Trians fut restauré et agrandi, ses sombres murs furent percés d'élégantes fenêtres à croisillons surmontés de frontons triangulaires ornés de feuillages, et une gracieuse chapelle, petit bijou de style gothique de la renaissance, éleva à côté des tours massives ses pinacles aigus et ses ogives élancées.

Malheureusement, l'armée du duc de Savoie saccagea et brûla, en 1692, ce remarquable monument que les guerres de religion avaient respecté. Une tradition locale prétend que le général ennemi s'engagea à préserver de l'incendie les maisons du village si on lui payait une certaine rançon : les consuls de Tallard se disposaient à verser la somme exigée, lorsqu'on leur apprit que le traité ne concernait pas le château, dont la destruction était décidée et que rien ne pouvait sauver. « Brûlez tout! » dirent-ils alors en emportant leur argent, ne voulant pas voir leurs maisons survivre au château qui faisait leur gloire. Dans l'état où l'ont laissé la destruction et l'incendie, le château de Tallard est encore l'un des monuments du moyen âge les plus complets du Dauphiné, et un spécimen fort intéressant de l'architecture civile et religieuse du commencement du seizième siècle. Une partie est sortie presque intacte du funeste incendie de 1692, et l'élégante chapelle, terminée en 1546, en est la portion la plus remarquable et la mieux conservée.

La façade de ce monument, construite en marbre rose, est un morceau des plus intéressants.

La porte, divisée en deux baies par une légère colonne torse, est accostée de deux piliers se terminant en pinacles aigus ornés de feuillages. L'extrados se termine également par un pinacle feuillu richement sculpté et séparant deux fenêtres ogivales du plus pur style flamboyant. Le pignon est surmonté par un clocher un peu massif, sur lequel se dresse une remarquable statue de la Trinité.

L'intérieur n'est point indigne de la façade : six colonnes légères supportent les arceaux d'une voûte élancée; les chapiteaux, les clefs de voûte, les murailles, sont ornés des écussons des Sassenage, des Clermont, des Trians, des Husson, etc., anciens seigneurs de Tallard ou leurs alliés, et leurs noms se lisent sur des banderoles portées par des anges : tout cela est largement éclairé par le jour pénétrant à travers une immense fenêtre ogivale, véritable dentelle de pierre où l'artiste a donné libre carrière à sa capricieuse imagination.

Une tradition affirme que le château de Tallard avait autant de tours qu'il y a de mois dans l'année, autant de portes qu'il y a de semaines, autant de fenêtres que de jours, autant de marches d'escalier que d'heures; il serait malaisé de se rendre compte aujourd'hui de ce qu'il peut y avoir de plus ou moins exact dans cette vieille légende.

Le château de Tallard se détruit lentement; la chapelle et un corps de logis voisin sont les seules portions que le propriétaire actuel entende conserver et auxquelles il fasse, à de trop longs intervalles, quelques travaux pour prévenir une destruction qui serait un véritable malheur pour l'art et la science.

(1) *Harangue et remonstrances faites à monseigneur le duc de Mayenne* par noble Pons de Gentil. — Lyon, Benoît Rigaud, 1583. — Réimprimé chez Jouaust, Paris, 1872.

LES ÉPREUVES D'ÉTIENNE.

Suite. — Voy. p. 258.

XCIII

Quiconque connaît les enfants sait combien les meilleurs d'entre eux peuvent devenir taquins et insupportables, sans qu'on puisse deviner pourquoi et sans qu'ils le sachent eux-mêmes. Il est de tradition, parmi les écoliers, de « tâter » leur nouveau maître pour découvrir son point faible. Le procédé est bien simple : un sournois, qui a bien soin de rester en dehors de la bagarre, excite quelques étourdis, et donne le mot d'ordre. Le mot d'ordre est de « faire mousser » le maître, traduisez : de le mettre en colère.

Quelques jours après la rentrée, pendant l'étude du soir, je lisais attentivement un de mes livres de droit. En levant les yeux, par hasard, je vis un élève qui ricanait en me regardant; aussitôt que ses yeux rencontrèrent les miens, l'expression de sa figure changea subitement; il avait pris l'air d'un écolier sérieux qui médite profondément. Le rouge me monta au visage; personne n'aime à être un objet de dérision; mais ce qui me choqua le plus, ce fut le changement instantané de sa physionomie, et l'assurance avec laquelle il me regardait, au lieu de baisser les yeux avec confusion. Je fus sur le point de l'appeler « hypocrite », tant

je me sentais indigné. Je me souvins juste à temps que les épithètes n'étaient pas de jeu, et je me contentai d'inscrire son nom, bien ostensiblement, sur la liste des mauvais points.

Je voulus reprendre ma lecture, mais j'étais encore trop troublé pour m'appliquer à quelque chose de sérieux. Alors je me mis à songer. Je me rappelai une petite scène toute pareille à celle qui venait de se passer. Frédéric s'était trouvé un jour, avec M. Modulé, dans la situation où se trouvait en ce moment mon hypocrite avec moi. M. Modulé l'avait surpris en train de rire. La physionomie de Frédéric s'était subitement transformée; or, Frédéric n'était pas un hypocrite; donc, mon hypocrite de tout à l'heure n'était peut-être pas un hypocrite non plus; donc, j'avais bien fait, à tout hasard, de ne pas lui appliquer cette épithète malsonnante; donc...

Donc, je me mis à l'observer.

XCIV

Il avait repris son travail, le porte-plume entre les dents, les deux mains plongées dans les feuillets de son dictionnaire. Pas l'ombre d'hypocrisie sur cette bonne grosse figure contractée par les efforts pénibles d'une intelligence médiocrement développée.

Quand il leva les yeux, je lui fis signe de venir me parler. Il se leva d'un air penaud, et vint près de la chaire. Je lui montrai son nom inscrit sur la liste des mauvais points, et aussitôt je passai dessus un trait de plume, en disant tout bas :

— Vous ne recommencerez plus, n'est-ce pas?

— Oh! non, Monsieur, me répondit-il avec un regard de reconnaissance.

Quelques instants après, j'entendis comme le son voilé d'une corde de guitare. Je connaissais bien ce genre de musique, l'ayant pratiqué jadis. Évidemment, un écolier avait tendu une ficelle derrière ses livres, et s'amusait à la faire vibrer. Je me contentai de faire : « Chut! » Aussitôt le mot « Chut! » fut répété très distinctement à ma gauche. Je tournai vivement la tête; une boulette de papier mâché passa devant mes yeux et alla s'aplatir sur le mur, du côté où l'on avait crié : « Chut! » En même temps il y eut des ricanements sourds et des frottements de pieds.

Mon premier mouvement fut de bondir hors de ma chaire, pour saisir au collet et jeter à la porte un effronté qui battait la semelle sans se gêner. C'était trop fort, à la fin! Trois mots que j'entendis prononcer à voix basse me rendirent tout mon sang-froid. — « Il va mousser! » murmura un écolier à l'oreille de son voisin.

— Mes enfants, dis-je d'un ton calme, épargnez-vous des punitions inutiles; *il ne moussera pas*.

Je pris tranquillement la liste des mauvais points, j'y inscrivis deux ou trois noms, et je dis ensuite d'un ton aimable :

— Messieurs, à qui le tour?

Quelques écoliers se mirent à rire, et je ne pus m'empêcher de faire comme eux; ceux dont j'avais pris les noms baissèrent le nez; l'un d'entre eux tira même son mouchoir et le porta à ses yeux. Les autres écoliers se regardaient en levant les sourcils et en échangeant des signes de tête, comme pour dire : — Merci bien! moi, je ne m'en mêle plus.

Un seul élève avait continué de travailler tout le temps qu'avait duré cette petite scène; je fus sur le point de lui adresser des compliments. Mais comme c'eût été porter un jugement public sur son compte, je m'abstins, quoique à regret. J'eus, plus tard, à m'applaudir de ma réserve. Cet élève si laborieux était un sournois : c'est lui qui avait excité les autres à « me faire mousser. »

XCV

On cite souvent les paroles d'un paysan italien qui avait quitté son village pour courir le monde. L'expérience l'avait amené à formuler cet axiome : « Tout le monde est fait comme notre famille! » Ce philosophe rustique voulait dire que partout où il y a des hommes réunis en société, on retrouve les mêmes passions, les mêmes haines, les mêmes sympathies, les mêmes rivalités, les mêmes médisances et les mêmes calomnies. J'en dirai tout autant de la petite société que formait au sein de la grande le personnel très nombreux des maîtres d'études de notre lycée.

Dans notre petite société comme dans la grande, il y avait des forts et des faibles, des outrecuidants et des timides, des bons et des méchants, et, par suite, des haines, des rivalités, des sympathies, des antipathies et des cancans. Chacune des coteries daubait l'autre; et les membres de la même coterie ne se ménageaient pas entre eux.

Je m'étais étudié à ne faire partie d'aucune coterie; mais il m'arriva ce qui arrive toujours à quiconque est soupçonné de faire bande à part : on tira sur moi de tous les camps à la fois; on me considéra comme un mauvais camarade, et l'on me fit grise mine.

Chaque coterie à son tour me détacha des émissaires, chargés de me faire parler, de me compromettre et de m'enrôler. Quoiqu'il m'en coûtât beaucoup de vivre à l'écart, comme un pestiféré, je me souvins de mon engagement, et je veillai avec soin sur mes moindres paroles. Comme je me montrais bon camarade, et que je ne refusais jamais de rendre un service, on finit par dire de moi : — C'est un original.

Dans chaque coterie, il y avait des mécontents. Quoique je fusse le plus jeune des maîtres d'études, c'est à moi que ces mécontents venaient confier leurs griefs et leurs mésaventures. Cette confiance me mettait au désespoir; je faisais tout mon possible pour la décourager par le silence, par des réponses vagues, par tous les manèges, enfin, auxquels peut recourir un homme qui ne veut être ni confident ni arbitre. Les gens s'irritaient d'abord de mon silence, me cherchaient noise sur le vague de mes réponses, et faisaient tout au monde pour me forcer à embrasser leur querelle. Mais mon parti était pris d'avance; ils ne purent jamais tirer de moi une seule parole d'approbation pour eux, ou de blâme pour la partie adverse. Alors, ils s'en allaient furieux.

Le soir, quand je récapitulais les incidents de la journée, je me disais, non sans tristesse : Je me suis encore fait un ennemi aujourd'hui.

XCVI

Eh bien, je me trompais! Mais je fus assez longtemps à m'en apercevoir, et je passai plusieurs mois, convaincu que je finirais par vivre, comme autrefois, dans une sorte de quarantaine.

— Tu sais, me disait mon oncle, le métier ne vaut rien pour toi, rien du tout! Tu maigris à vue d'œil, et tu re-

deviens aussi triste qu'un bonnet de nuit. Prends garde à toi ! si cela continue, j'userai de mon autorité de tuteur pour te ramener ici dans un fiacre !

Ma tante ne disait rien ; mais quand elle croyait que je ne l'observais pas, elle attachait sur moi de longs regards inquiets.

Mes cousins me prenaient à part pour me chapitrer : je serais bien avancé quand je serais mort à la peine !

Je persévérai pourtant dans la voie étroite et difficile où je m'étais engagé par ma propre volonté.

La veille du jour de l'an, j'allai présenter mes devoirs à mon ancien professeur de philosophie.

— Eh bien ? me demanda-t-il en souriant.

— Jusqu'ici, lui répondis-je, j'ai tenu mon engagement au pied de la lettre.

— Quels résultats ?

Je lui dépeignis le plus fidèlement possible la situation où je me trouvais.

— C'est la seconde fois, me dit-il, que je reçois ce genre de confidences ; car déjà un de mes élèves s'est trouvé dans la même situation que vous. Rassurez-vous, vous traversez la crise qu'il a traversée, et vous aboutirez nécessairement au but qu'il a atteint lui-même, si vous persévérez.

Et d'abord, gardez-vous de voir des ennemis dans ceux de vos collègues qui se sont le plus irrités de votre réserve. Par le seul fait de vous avoir choisi pour confident, ils vous ont instinctivement donné une grande marque de confiance ; pour cette confiance déjà, vous devez leur marquer un bon point, et à vous aussi.

Votre réserve les a désappointés ; mettez-vous à leur place, et demandez-vous ce que vous auriez fait. Un homme, dans le transport de la colère, peut bien s'irriter contre celui qui refuse de faire chorus avec lui ; mais, au fond, il ne peut pas s'empêcher de l'estimer. Quand il a recouvré son sang-froid et qu'il voit les choses telles qu'elles sont et non pas telles qu'il se les était imaginées, il sait bon gré à celui qui lui a tenu tête et qui l'a empêché de prononcer des paroles irrévocables. Il regrette de s'être laissé emporter à dire ce qu'il a dit, mais du moins il se rassure en pensant que ses paroles ne seront pas répétées, et que l'on n'abusera pas de ses confidences. Cette réserve et cette discrétion qui l'irritait si fort hier est justement ce qui le rassure aujourd'hui.

XCVII

— Je comprends bien cela en théorie, dis-je à mon professeur ; mais, dans la pratique, aucun de mes collègues ne m'a laissé même entrevoir qu'il me sût gré de ma réserve.

Mon professeur me répondit :

— Quand un homme a fait de certaines confidences à un autre homme, il se trouve gêné en sa présence, et l'évite même autant qu'il peut ; ce qui ne l'empêche pas d'avoir un fond d'estime pour lui, à cause de sa discrétion. Le temps emporte le souvenir des confidences et du malaise qui en a été la conséquence, mais l'estime reste.

Voici donc où vous en êtes : les gens sont gênés avec vous, et d'autant plus gênés que vous êtes un confident plus jeune. Ou je me trompe fort, ou les gens qui s'éloignent de vous pour un temps ne vous sont pas hostiles, au contraire. Ouvrez les yeux, observez les moindres indices, il est impossible que les choses ne se passent pas comme je vous le prédis.

XCVIII

Le père Boubelet venait volontiers causer avec moi. Il me parlait de sa vieille tante, « qui avait été une femme superbe » dans son temps, et qui vivrait cent ans pour le moins, de sa fièvre typhoïde à lui, de son amour pour la campagne, de tous les sujets enfin qui pouvaient l'intéresser.

— Ça ne t'ennuie pas ? me demandait-il de temps en temps.

— Au contraire.

— Tu ne trouves pas que je radote ?

— Pas le moins du monde.

— Tu es un bon garçon !

Quelquefois, pour varier la conversation, le père Boubelet, qui était un peu commère, me racontait la chronique du lycée. Tant qu'il s'en tenait aux temps anciens et aux personnages disparus depuis *longtemps*, *je l'écoutais* avec complaisance, et je lui adressais des questions. Sitôt qu'il abordait le présent, et qu'il mettait en scène quelqu'un de nos collègues, ou l'économe, ou le censeur, ou le proviseur, je me tenais sur la réserve. Il finit par s'en apercevoir, et me dit un jour, vers le milieu de janvier :

— Est-ce que tu ne serais pas un peu boutonné pour ton âge ? à moins que je ne le sois pas assez pour le mien. Hum ! tu as peut-être raison au fond. Dans tous les cas, je remarque que tu ne dis jamais de mal de personne. Ce n'est pas toi qui feras battre les quatre murs du lycée, comme cette mauvaise langue de...

— Chut ! lui dis-je en souriant.

Il se mit à rire avec bonhomie, et reprit :

— Tu sais, ce n'est peut-être pas trop poli d'imposer silence à un ancien ; mais je ne t'en veux pas, au contraire, je t'estime, mon vieux, je t'estime. Donne-moi une poignée de main avant que j'aille conduire les enrhumés à la tisane ; les vois-tu qui débouchent du corridor ; toujours pressés, les gourmands !

Nous échangeâmes une bonne poignée de main, et je me dis dans la joie de mon cœur : — Premier indice.

La suite à une prochaine livraison.

GARDES ET COULANTS DE SABRES JAPONAIS.

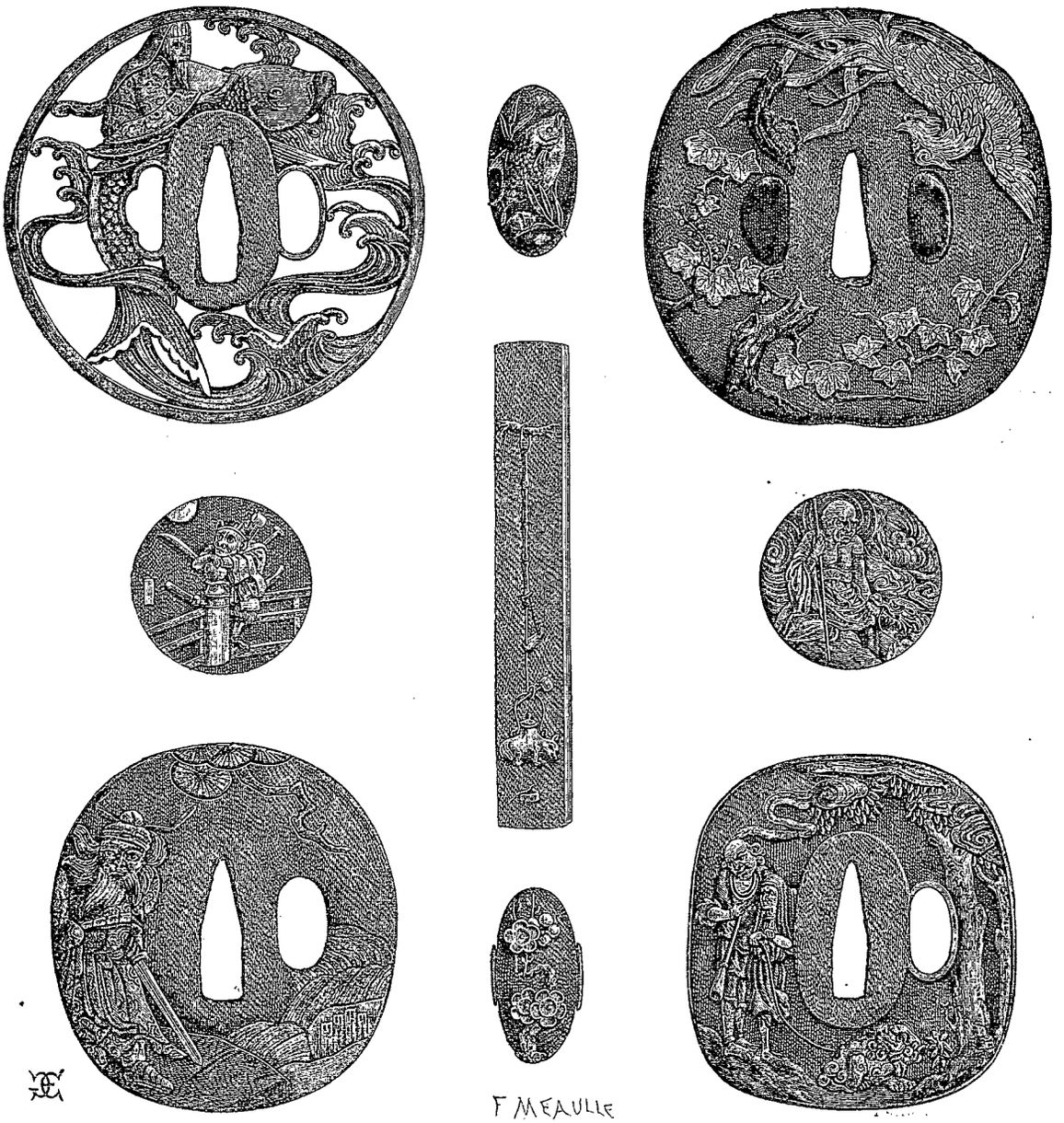
Si habiles que soient les potiers japonais, leur habileté est certainement dépassée par celle de leurs compatriotes qui travaillent le métal. En effet, soit qu'ils fabriquent ces porcelaines si minces et si légères qu'il semble qu'un souffle doive les faire éclater, soit qu'ils façonnent ces grès si élégants, de formes si variées, et dont la décoration touche parfois à l'art le plus pur et le plus vrai, les premiers ont toujours affaire à une matière plastique qui se prête docilement à tous les caprices de leur imagination et sert merveilleusement leur sentiment artistique ; en outre, ils ont à leur disposition des couleurs éclatantes qui tirent un nouveau lustre de leur passage au feu, et acquièrent, en se mariant avec l'émail, une intensité et une richesse de tons que rien ne peut égaler, et que rehausse encore l'emploi de l'or, tour à tour brillant ou mat, suivant les nécessités de la décoration.

Il n'en est pas de même pour les ciseleurs sur métaux, et l'on est émerveillé en voyant quel parti ont su tirer d'une

matière ingrate, dure, difficile et longue à travailler, ces pauvres ouvriers, presque tous artistes ignorés qui s'ignorent eux-mêmes, et qui, d'un bout de l'année à l'autre, travaillent du matin au soir pour ne gagner que quelques misérables pièces de menue monnaie et la ration de riz nécessaire au soutien de leur monotone existence.

L'Exposition de 1878 nous avait montré des bronzes avec lesquels les nôtres ne pouvaient pas rivaliser sous beaucoup de rapports, et l'on a pu voir à la dernière exposition du métal, organisée au palais des Champs-Élysées par les soins de l'Union centrale, des vitrines qui renfermaient de véritables merveilles de goût, d'art et d'industrie, notamment dans la rare et superbe collection de gardes, coulants et poignées de sabres japonais appartenant à M. Montefiore.

Presque tous en fer où en acier, ces petits objets, parfois de véritables et précieux bijoux, sont incrustés de métaux différents, or, argent ou cuivre, mais sobrement, en sorte que la présence de ces éléments divers ne puisse nuire en quoi que ce soit à l'harmonie générale de l'ensemble, et qu'il semble que le fer soit simplement coloré.



Gardes et coulants de sabres japonais. (Exposition de l'Union centrale ; collection de M. Montefiore.) — Dessin d'Édouard Garnier.

C'est surtout aux gardes de sabres que cette ingéniosité et cette prodigieuse habileté de l'artiste apparaissent : dans quelques-unes, le métal est découpé à jour, fouillé et ciselé avec une audace et une habileté extraordinaires ; dans d'autres, des personnages ou des animaux presque microscopiques sont modelés en relief sur des fonds guillochés et chagrinés, puis repris au burin et traités avec une finesse d'expression et une pureté dans les détails que doivent admirer nos graveurs en médailles.

La variété de l'invention dans le choix et l'arrangement des sujets ne le cède en rien au mérite de l'exécution. Renfermés, comme les artistes chinois, dans des interprétations traditionnelles et pour ainsi dire hiératiques de certains sujets et de certains personnages appartenant au domaine de la mythologie bouddhique, les artistes japonais sont de beaucoup supérieurs quand ils ont à reproduire des personnages ou des objets réels ; les plantes et les animaux surtout sont toujours dessinés, peints, sculptés ou ciselés par

eux avec une vérité scrupuleuse et une exactitude telles que le naturaliste le plus difficile n'y trouverait rien à redire, tout en restant néanmoins associés, quand le cas se présente, à des paysages, à des nuages, et surtout à des flots de convention, comme ceux qui se trouvent reproduits dans le premier sujet de notre gravure. Cette magnifique garde de sabre, en acier bruni, découpée à jour et incrustée d'argent, représente *Li-taï-pe*, philosophe et poète quelque peu ivrogne, mais que la croyance populaire et la tradition ont cependant rangé parmi les demi-dieux du panthéon bouddhique, et qui, dit-on, aurait été enlevé au ciel, porté sur le dos d'un poisson monstrueux.

La seconde garde de sabre, destinée sans doute à un des officiers de la garde de l'impératrice, porte, à la partie supérieure, le *Fong-hoang*, l'oiseau sacré dont nous avons eu occasion de parler à propos des statuettes de porcelaine représentant Louis XIV et sa famille (voy. p. 109).

Les autres sujets représentés, et qui sont tous du domaine de la fantaisie, suffisent pour montrer à quel degré de perfection était arrivé, au Japon, cet art qui perd malheureusement peu à peu les qualités d'originalité, de conscience, et, pour ainsi dire, de loyauté, qui faisaient autrefois sa force, son charme et sa supériorité.

DE LA NATURE DU BONHEUR.

Selon ma paisible imagination, le bonheur me paraît pouvoir être comparé à une dame au maintien calme, aux manières réservées. Elle sourit avec douceur, elle rit rarement; elle peut soupirer, mais ne sanglote presque jamais; les larmes peuvent lui venir aux yeux, mais elles ruissellent rarement sur ses joues. Quelquefois son pas s'anime, s'accélère, mais elle n'use pas ses esprits et ses forces dans des efforts violents et contre nature. Elle cultive son jugement plus que son imagination; elle emploie cette dernière faculté non à colorer de brillants fantômes, à jeter un lustre aussi faux qu'éphémère sur ce qui l'entoure, mais à revêtir de splendeur les objets éloignés dont la raison lui affirme l'excellence et la beauté, mais qui, à cause de leur éloignement, risquent d'échapper à la vue et de perdre leur puissance sur le cœur. (1)

UN VIEIL ALMANACH.

Un professeur du lycée de Montpellier (2) a remarqué, sur le recto du premier feuillet d'un manuscrit latin (3) de la bibliothèque de l'École de médecine de cette ville, un court almanach, ou plutôt un préambule d'almanach, où se trouvent des prédictions relatives au temps et aux événements politiques. Il doit avoir été composé vers le dixième siècle. On voit par là que Nostradamus, dont les almanachs eurent, de 1550 à 1567, un si grand succès, n'a pas été l'inventeur de ce charlatanisme de prédictions relatives à la politique et à la météorologie.

Voici une traduction de quelques lignes de l'almanach de Montpellier :

« *A.* 1. — Si les calendes de janvier tombent un dimanche, hiver chaud, printemps humide, été et automne venteux; grains de bonne qualité; abondance de bétail; miel en suffisance; belle récolte en vin et en légumes; les jardins donneront beaucoup. Mortalité sur les jeunes gens. Guerres en quantité. Querelles entre les rois. Il y aura des batailles et de grands brigandages, et on apprendra du nouveau, soit par le fait des rois, soit par le fait des princes, et la paix reviendra.

» *A.* 2. — Si les calendes de janvier tombent le deuxième jour, on aura un hiver ordinaire, un printemps et un été tempérés, un automne extrêmement pluvieux. Il y aura des épouvantes et des maladies. Mortalité sur les gens laids. Des guerres éclateront en grand nombre. On verra souvent les soldats en révolte et les grands en lutte. Les dames seront dans le deuil. Et il y aura de grands désastres, et les rois périront par le fer, et la mortalité sera grande, et la vendange ne sera pas bonne, et les abeilles mourront. » Etc.

Le manuscrit où a été inséré l'almanach, en deux fragments très-courts, est un recueil de canons pénitentiaux en trois livres, que Luc d'Achery a reproduit dans le tome XI de son *Spicilegium*. Bouhier, a qui il a appartenu après de Thou, le dit du septième ou huitième siècle; mais il est plus probablement du neuvième siècle.

OBSERVATIONS GÉOGRAPHIQUES.

Supposons que l'on veuille connaître la position géographique du lieu où l'on se trouve, en d'autres termes, en déterminer aussi exactement que possible la *latitude*, la *longitude*, ou même l'*altitude*.

Nous avons dit déjà de quelle manière on déterminait ces diverses positions à l'aide de la boussole, du chronomètre et du sextant, et comment on mesurait les hauteurs au moyen du baromètre (1); nous ne reviendrons donc pas sur ce sujet, et nous indiquerons par quels moyens on peut, sans le secours d'aucun instrument, arriver à quelques résultats utiles. Nous demanderons seulement à l'observateur un peu d'attention et de patience.

La latitude d'un lieu quelconque est la position absolue qu'il occupe sur le globe, c'est-à-dire sa distance à l'équateur, comptée sur le méridien qui passe par ce lieu et l'équateur, ou mesurée par l'angle que l'horizon de ce lieu fait avec une ligne menée au pôle. Or, pour déterminer cette distance, l'observateur devra commencer par s'*orienter*. Sachant que les astres se lèvent tous à l'est et se couchent à l'ouest, il lui sera facile, si le ciel est clair, de reconnaître la position exacte des quatre points cardinaux, et par conséquent la direction dans laquelle se trouvent, par rapport à lui, les cours d'eau, les montagnes, les monuments, etc., qui l'environnent. Ayant donc à sa droite le soleil levant, il est certain qu'il aura le couchant à sa gauche, devant lui le nord, et derrière le sud. Les directions intermédiaires seront le nord-est, le sud-est, le sud-ouest et le nord-ouest. Si le soleil est déjà trop élevé au-dessus de l'horizon pour lui permettre de s'orienter comme il vient d'être dit, et s'il a du loisir, il atteindra le même but en déterminant la méridienne du lieu où il se trouve.

Pour cela, il lui suffira de planter dans le sol, sur un terrain bien horizontal, un bâton qu'il dirigera perpendiculairement au moyen d'un fil à plomb établi avec une

(1) Channing.
(2) M. A. Boucherie.
(3) Ms. 301.

(1) *Bagage du voyageur*, t. XLVII, p. 142, 334.

ficelle et une pierre ou tout autre objet. Faisant ensuite une boucle à l'une des extrémités de la ficelle, il la passera autour du bâton, puis, prenant ce dernier comme centre, il tracera avec l'autre extrémité une série de cercles concentriques.

L'ombre projetée par le style de ce gnomon (1), d'abord très longue le matin, s'accourcit peu à peu jusqu'au moment où le soleil passe au méridien, et s'allonge de nouveau jusqu'au coucher de cet astre. Il en résulte qu'en inscrivant sur les circonférences les divers points où celles-ci sont coupées par l'ombre du bâton, puis en réunissant ces points par des cordes parallèles, et en abaissant enfin du centre sur toutes ces cordes une série de perpendiculaires qui devront se confondre en une seule, l'observateur trouvera par cette dernière la direction de la méridienne, ou ligne d'intersection de l'horizon par le plan du méridien. Sachant, en outre, qu'à midi l'ombre des objets se dirige vers le nord si l'on est dans l'hémisphère boréal, et vers le sud si l'on est dans l'hémisphère austral, il lui sera facile de déterminer la position des quatre points cardinaux. Mais l'on voit que, si simples que soient ces opérations, elles exigent qu'au moins on ne s'effraye pas de quelques mots qui paraissent scientifiques, et qu'on peut parfaitement comprendre à l'aide de quelques-uns de ces petits traités élémentaires qui sont aujourd'hui si répandus.

La nuit, l'observateur peut s'orienter encore, grâce à l'étoile polaire s'il se trouve dans l'hémisphère nord, et aux étoiles circompolaires s'il est dans l'hémisphère sud.

Voici comment on procède. On cherche d'abord dans le ciel la constellation connue sous le nom de *Chariot* ou *Grande-Ourse* (fig. 1), qui est beaucoup plus apparente que la *Petite-Ourse*, à laquelle appartient l'étoile polaire. Faisant ensuite passer une ligne fictive par les étoiles β et α,

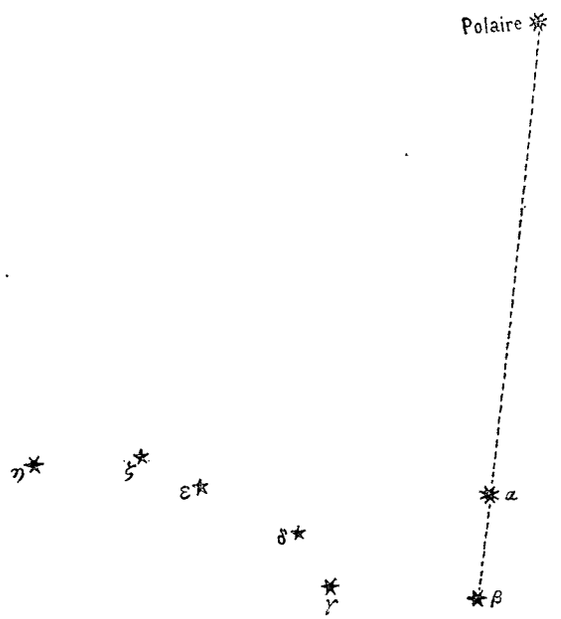


Fig. 1.

appelées gardes du Chariot, on trouve de suite sur son prolongement la polaire, qui est, à très peu près, dans la direction du nord.

Une fois que l'on s'est orienté, il ne reste plus qu'à déterminer la latitude, c'est-à-dire à calculer l'angle que l'horizon du lieu où l'on se trouve fait avec une ligne menée au pôle. A cet effet, on prend deux pieux aussi droits que possible (fig. 2); on enfonce l'un, AB, dans le sol, de façon que son extrémité libre soit inclinée dans la direction du pôle, puis on s'assure de l'exactitude de cette inclinaison en s'accroupissant à côté du bâton et en visant l'étoile polaire. Ensuite, de la partie supérieure de ce

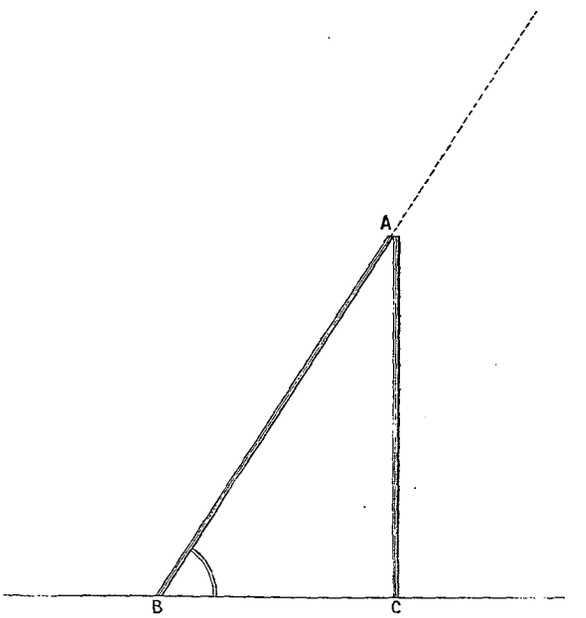


Fig. 2.

piquet, et suivant la verticale, on fiche en terre le second pieu, de telle sorte qu'il soutienne le premier et ne le dépasse pas. On vérifie de nouveau la justesse du point, et l'on se trouve avoir un gnomon dont le style AB, placé dans l'axe du monde, est perpendiculaire au méridien du lieu et forme avec l'horizon l'angle ABC, qui est la latitude du lieu.

La latitude se compte de zéro à 90 degrés; elle est nulle à l'équateur, et de 90 degrés à chaque pôle. On dit que la latitude est *boréale* ou *australe*, selon que le lieu dont il s'agit est situé dans l'hémisphère boréal ou dans l'hémisphère austral.

Pour connaître les différentes heures de la journée, à défaut de chronomètre ou de montre, on a recours au cadran solaire. On sait déjà de quelle manière se construit un gnomon, le plus simple des cadrans, puisqu'il ne permet d'apprécier que le midi vrai, c'est-à-dire le moment du passage du soleil au méridien. Si l'on veut établir un cadran solaire horizontal indiquant toutes les heures du jour, il convient qu'il soit construit autant que possible aux environs des solstices (21 juin et 21 décembre), car à toute autre époque de l'année le soleil ne restant pas pendant toute la durée du jour à la même hauteur dans le ciel, il en résulterait une erreur pouvant atteindre une demi-minute.

Ces précautions prises, on commence par tracer une méridienne SM (fig. 3) sur un plan parfaitement horizontal, puis on fixe un style sur l'un des points de cette ligne, en ayant soin de l'incliner suivant la direction de l'axe de la terre, de telle sorte qu'il fasse avec la méridienne un angle égal à la latitude du lieu. Il ne reste plus alors qu'à tracer les lignes horaires. Dans ce but, on prend, à partir du style S, sur la méridienne, et dans la direction du nord,

(1) Voy., sur le gnomon, les Tables.

une longueur arbitraire SM que l'on prolonge d'une longueur MO égale à la perpendiculaire abaissée de M sur le style; ensuite, du point M, on trace la ligne PP′ perpendiculaire à la méridienne, et du point O, comme centre, on décrit un cercle avec OM pour rayon. Ce cercle étant divisé en 24 parties égales, et les rayons étant prolongés

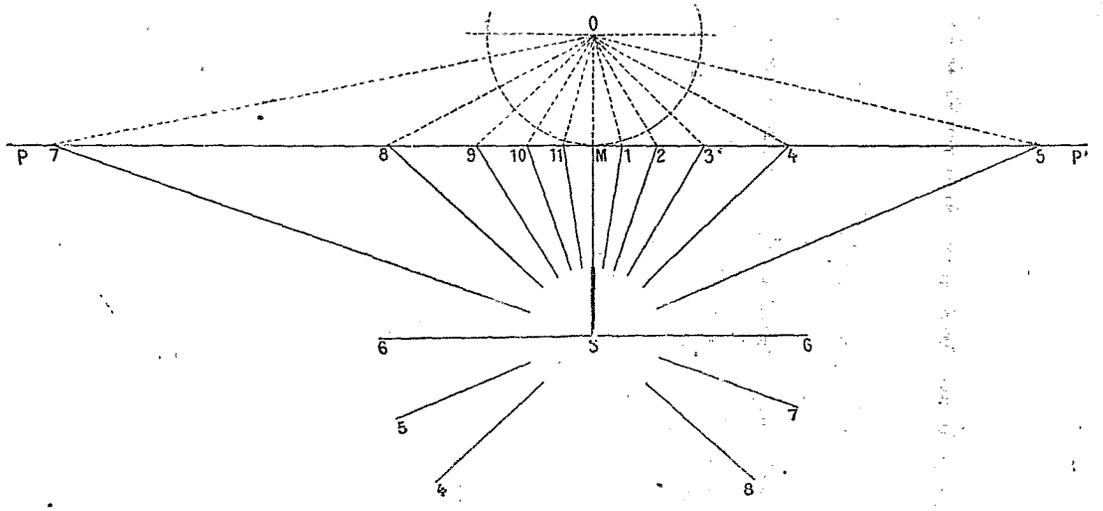


Fig. 3.

jusqu'à la perpendiculaire PP′, on n'aura plus qu'à joindre les points d'intersection avec le pied S du style pour avoir le tracé des lignes horaires. Pour bien comprendre cette construction, il faut remarquer que le cercle OM n'est autre qu'un cadran équatorial auxiliaire que l'on a rabattu de sa position primitive dans le plan de l'horizon en le faisant tourner autour de PP′.

On voit, d'après ce qui précède, que si notre globe marchait avec la régularité d'un mouvement d'horlogerie, il serait toujours midi juste chaque fois que l'ombre du style revient sur la ligne indiquant le midi vrai ou astronomique; mais, au lieu de décrire une circonférence exacte autour du soleil, la terre décrit une ellipse inclinée de 23°.5 sur l'équateur, et se meut d'un mouvement qui s'accroît en hiver et se ralentit en été. Il a donc fallu calculer le midi des horloges comme si notre globe était animé d'un mouvement uniforme, et comme s'il décrivait autour du soleil une circonférence exacte, placée dans le plan de l'équateur. — Le tableau suivant donne le temps moyen pour midi vrai.

Dates.	Temps moyen au midi vrai.	Dates	Temps moyen au midi vrai.
1er janvier. .	12h 3m 58s	1er juillet . .	12h 3m 27s
11 — . .	12 8 21	11 — . .	12 5 8
21 — . .	12 11 43	21 — . .	12 6 3
1er février. .	12 13 57	1er août. . .	12 6 0
11 — . .	12 14 34	11 — . . .	12 4 56
21 — . .	12 13 54	21 — . . .	12 2 54
1er mars. . .	12 12 34	1er septembre.	11 59 49
11 — . . .	12 10 12	11 — .	11 56 30
21 — . . .	12 7 19	21 — . .	11 52 59
1er avril. . .	12 3 55	1er octobre. .	11 49 37
11 — . . .	12 1 2	11 — . .	11 46 45
21 — . . .	11 58 38	21 — . .	11 44 41
1er mai . . .	11 56 56	1er novembre.	11 43 42
11 — . . .	11 56 9	11 — .	11 44 12
21 — . . .	11 56 18	21 — .	11 46 5
1er juin. . .	11 57 29	1er décembre .	11 49 18
11 — . . .	11 59 16	11 — .	11 53 34
21 — . . .	12 1 23	21 — .	11 58 25

On peut à la rigueur, lorsqu'on n'a pas de chronomètre réglé sur le midi moyen de l'observatoire d'où l'on compte les degrés, déterminer la longitude d'un lieu quelconque, c'est-à-dire la distance qui sépare son méridien d'un autre méridien pris comme point de départ. A cet effet, on calcule la différence de longitude d'après la distance qui sépare le lieu dont la longitude est connue du lieu pour lequel on la cherche. Cette distance doit toujours être mesurée sur la perpendiculaire au méridien et calculée d'après une table qui donne la longueur du degré pour chaque latitude.

Quant à l'altitude, si l'on n'a pas à sa disposition l'un des instruments nécessaires, soit un baromètre ou tout au moins un thermomètre, la seule mesure que l'on puisse prendre est celle d'un arbre ou d'une éminence assez proche, etc. Soit, par exemple, un rocher AB (fig. 4) dont il s'agisse d'estimer la hauteur, l'observateur mesurera d'abord la distance BC qui le sépare du rocher, puis, avec une canne ou un bâton, qu'il tiendra à la main et le bras tendu, il déterminera les points A′, D′, par lesquels passent les rayons visuels dirigés vers le sommet A du rocher et le point D. La longueur A′D′, multipliée par le nombre de fois que la longueur du bras étendu est comprise dans la distance BC, donnera approximativement la hauteur AD, à laquelle il suffira d'ajouter BD ou CC′ pour avoir la hauteur cherchée AB.

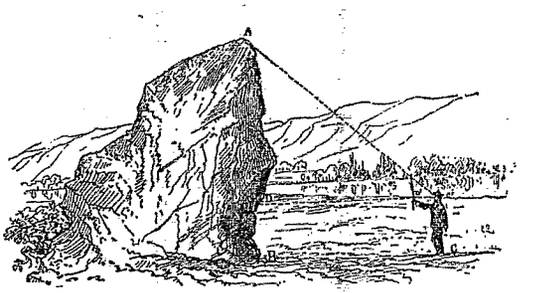


Fig. 4.

PORTRAIT DE MICHEL-ANGE SUR ASSIETTE.

(SEIZIÈME SIÈCLE.)



Bibliothèque de l'Escurial. — Assiette peinte du seizième siècle.

Le portrait de Michel-Ange qu'on voit en tête de cet article est la reproduction d'une peinture tirée d'un album qui appartient à la Bibliothèque de l'Escurial. Le titre écrit à la première page fait connaître que les peintures et dessins qu'il contient furent exécutés en Italie par François de Hollande, alors que Jean III était roi de Portugal, par conséquent entre les années 1521 et 1557. Les deux premières choses que l'on trouve dans l'album sont le portrait du pape Paul III et, en face, celui de Michel-Ange, chacun peint sur une assiette, comme on le voit ici; il y a encore plus loin une troisième assiette représentant le doge Pierre Landi.

Ce portrait a un cachet de vérité qu'on ne peut méconnaître : il ressemble aux meilleurs portraits du grand artiste, tels que ceux de Ghisi, de Bonason, et au buste exécuté par lui-même dont il existe plusieurs exemplaires en bronze.

Les assiettes copiées par François de Hollande avaient été peintes certainement sous le pontificat de Paul Farnèse (1534-1550), dont le portrait figure sur l'une d'elles, c'est-à-dire à une époque où l'image de Michel-Ange était encore présente à toutes les mémoires, et où beaucoup de personnes se souvenaient peut-être de l'avoir vu dans le costume où il est représenté. Le vêtement tout entier est noir; le chapeau est noir; quelques traits jaunes paraissent indiquer une ceinture tenue par l'artiste de la main droite; dans la gauche est un mouchoir blanc. La barbe est mêlée de noir et de blanc. Nous ajouterons que le fond de l'assiette est d'un ton gris violacé, la bordure blanche moirée de vert; sur ce fond l'inscription MICHAELVS PICTOR a été ajoutée à l'encre par François de Hollande. La couronne de gauche est faite de roses alternativement blanches et roses; dans les deux couronnes, le feuillage est vert et les guirlandes d'or.

Tous ces renseignements nous ont été donnés par M. Ch. Graux, répétiteur à l'École des hautes études, chargé, il y a deux ans, d'une mission philologique et paléographique à la Bibliothèque de l'Escurial, et qui a profité d'un moment de loisir que lui laissaient ses fructueuses recherches pour prendre un cliché photographique des trois assiettes de l'album de François de Hollande.

LE ROI DES PIGEONS ET LE RAT ERMITE.

FABLE INDIENNE (1).

Il y a dans le sud une ville appelée Mahilâropya (2). Pas bien loin de cette ville, il y a un grand figuier dont les

(1) Extraite et abrégée du très ancien ouvrage sanscrit intitulé : *Pantchatrauta* (ou les Cinq Livres), compilation due à un brahmane nommé Vichnousarman. — Traduction par Édouard Lancereau. — Imprimerie royale, 1871. — Librairie Maisonneuve, quai Voltaire, 15.

(2) Ville de la côte de Coromandel, près de Madras.

fruits étaient mangés par divers oiseaux, et le creux était rempli d'insectes. Son ombre ranimait les voyageurs.

Or, là habitait un Corbeau appelé « le Vol léger. » Un jour, il vit venir de loin un homme qui se dirigeait vers le figuier, un filet à la main. Il dit aussitôt à tous les oiseaux :

— Hé! voici un méchant chasseur qui vient avec un filet et des grains dans les mains. Il ne faut pas se fier à lui. Quand il aura étendu le filet, il jettera les grains; ces grains seraient la cause de votre mort.

Pendant qu'il parlait ainsi, le chasseur vint, en effet, au pied du figuier, étendit le filet, jeta çà et là les grains, s'en alla plus loin et se cacha. Mais les oiseaux, avertis par « le Vol léger », restèrent à regarder ces grains comme si c'étaient des bourgeons de poison.

Cependant un roi des Pigeons, nommé Tchitragriva (1), volant de côtés et d'autres avec une suite de mille serviteurs pour chercher de la subsistance, aperçut de loin ces grains, se précipita pour les manger et fut pris dans le filet avec tous les siens.

Aussitôt le chasseur accourut, joyeux, avec son bâton levé pour les tuer.

Tchitragriva, le voyant venir, dit aux Pigeons :

— Il ne faut pas avoir peur. Enlevons-nous tous gaiement avec le filet. Allons hors de sa vue et délivrons-nous.

Cela fut fait. Toute la troupe s'en alla à travers les airs, emportant le filet du chasseur.

Le chasseur courut sur terre après elle. Il espéra d'abord que les Pigeons, fatigués, ne tarderaient pas à se disputer et à s'abattre; mais quand il les vit hors de portée de sa vue, il s'en retourna désespéré.

— Le méchant homme ne nous poursuit plus, dit le roi des Pigeons. Allons maintenant dans la région au nord-est de la ville de Mahilâropya. Là, un Rat nommé Hiranyaka (2), mon ami, coupera le filet qui nous enveloppe.

La troupe se dirigea donc vers l'endroit où le Rat, en prévision des dangers à venir, s'était retiré dans une sorte de petite forteresse, percée de cent ouvertures.

Tchitragriva, le roi des Pigeons, suivi des siens, s'approcha d'une de ces ouvertures et dit d'une voix forte :

— Hé! hé! ami Hiranyaka, viens, viens vite. Je suis dans une très malheureuse situation.

Hiranyaka répondit du fond de sa forteresse :

— Hé! hé! Qui es-tu? Pourquoi es-tu venu? Quelle est ta malheureuse situation? Dis.

Lorsque Tchitragriva entendit cela, il dit :

— Je suis le roi des Pigeons, ton ami. Viens donc vite; c'est pour un motif très sérieux.

Hiranyaka, reconnaissant la voix de son ami, sortit à la hâte, le cœur joyeux et l'esprit résolu. Quand il vit Tchitragriva et tous les Pigeons pris dans le filet, il dit avec tristesse :

— Hé! Qu'est-ce?

— Hé! répondit Tchitragriva, puisque tu le vois, pourquoi questionnes-tu ainsi? Délivre-nous des rets, ne tarde pas.

Le Rat s'approcha pour couper le filet à l'endroit où était pris le roi des Pigeons; mais celui-ci lui dit :

— Non, ne fais pas ainsi. Coupe d'abord les rets des autres Pigeons, ensuite les miens.

Le Rat se fâcha et dit :

— Hé! ce que tu dis n'est pas convenable : les serviteurs doivent ne venir qu'après le maître.

— Mon cher, reprit Tchitragriva, non, ne parle pas ainsi. Tous ces malheureux sont sous ma protection. Tandis que si tu commençais par moi, le chasseur pourrait venir, ou tu pourrais te casser les dents.

Hiranyaka dit avec joie :

— Hé! je sais ce qu'est le devoir d'un roi; ce que j'ai fait était pour t'éprouver. Ainsi donc, je couperai les rets à tous, et ensuite à toi.

C'est ce qu'il fit, et il dit ensuite au roi des Pigeons :

— Ami, va maintenant à ta demeure. Si un autre malheur t'arrive, reviens.

Après ces paroles, il rentra dans sa forteresse. Et certes on dit avec raison :

« L'homme qui a des amis accomplit vraiment des choses difficiles; c'est pourquoi il faut se faire des amis pareils à soi-même. »

(1) « Qui a le cou de différentes couleurs. »
(2) « Qui est d'or. »

LA GRUE CENDRÉE, LA GRUE ANTIGONE ET LA GRUE DE PARADIS.

De même que la famille des Antilopes, parmi les Mammifères, la famille des Grues, parmi les Oiseaux, compte dans les jardins zoologiques de l'Europe de nombreux représentants. Ces beaux Échassiers à la taille imposante, aux mouvements gracieux, au plumage agréablement nuancé de gris, de blanc et de noir, méritent en effet d'être rangés parmi les animaux d'agrément, et l'on comprend fort bien que leur image ait été fréquemment reproduite par les peuples de l'extrême Orient, par les Chinois et les Japonais, sur des étoffes, sur des vases, sur des meubles, et même sur des monuments.

Les Grues occupent dans les classifications ornithologiques une place aussi importante que les Hérons, les Cigognes ou les Ibis, et constituent, sous le nom de *Gruidés*, une petite famille dont nous indiquerons brièvement les principaux caractères.

Tous les Gruidés ont la tête petite, souvent dénudée au sommet et sur les côtés, et parfois surmontée de touffes de plumes ou d'aigrettes; le cou très allongé; le corps ovale, assez épais; les pattes très hautes, dénudées jusque au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne, couvertes d'écailles sur leur face antérieure, et terminées par quatre doigts : un pouce très court et ne touchant pas le sol, et trois doigts antérieurs dont le médian et l'externe sont réunis à la base par une membrane; les ailes grandes, longues et aiguës, avec les pennes secondaires recourbées en faucilles et retombant sur les rémiges; la queue assez courte, arrondie et formée de douze rectrices; le plumage bien fourni, raide et lustré; le bec plus long que la tête, un peu comprimé sur les côtés, arrondi en dessus et finissant en pointe obtuse; les narines elliptiques et percées chacune dans un sillon qui occupe plus de la moitié de la longueur de la mandibule supérieure.

Vivant tantôt en petites troupes, tantôt en bandes nombreuses, les Grues fréquentent surtout les terrains humides et marécageux, les prairies, les bords des rivières, les rivages de la mer, et exécutent à certaines saisons des migrations lointaines. Leur nourriture consiste principalement en graines de différentes espèces, en tubercules, en jeunes feuilles, en bourgeons; mais de temps en temps elles va-

rient ce régime végétal en happant des insectes, des vers, des poissons et des reptiles.

Aussi éprouverions-nous une certaine hésitation avant de les ranger soit parmi les animaux nuisibles, soit parmi les animaux utiles. La question a, du reste, peu d'importance, au moins dans nos contrées, car les oiseaux de ce genre deviennent de plus en plus rares, et se montrent en troupes trop peu nombreuses pour pouvoir causer des dégâts sérieux ou rendre à l'agriculture des services de quelque valeur. Évidemment, c'est l'homme qu'il faut accuser principalement de l'extinction graduelle des oiseaux de la famille des Gruidés, car ces grands Échassiers sont trop bien armés et surtout trop défiants pour devenir facilement la proie des carnassiers et des rapaces. Il est probable, cependant, que dans les contrées du Nord ils ont quelquefois maille à partir avec les Aigles et les Faucons, de même que, dans le sud de l'Asie et en Afrique, ils ne peuvent toujours empêcher leurs petits et leurs œufs de tomber sous la dent des Crocodiles.

De tous les Gruidés, l'espèce la plus anciennement connue est la Grue cendrée (*Grus cinerea*), qui a pour patrie le nord de l'ancien continent, et qui de là émigre, à l'approche de la mauvaise saison, vers le midi de l'Europe, le nord de l'Afrique, l'Inde et l'Indo-Chine. C'est un fort bel oiseau, qui à l'âge adulte mesure près d'un mètre et demi depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, et dont le plumage offre un mélange de gris cendré, de blanc et de noir velouté. Chez l'adulte des deux sexes, le dessus de la tête est presque entièrement dénudé et coloré en rouge; l'occiput d'un gris noirâtre, la nuque blanche, le devant du cou d'un brun très foncé, cette teinte étant limitée de chaque côté par une raie blanche partant des yeux; le front d'un noir bleu, de même que les sourcils et l'espace compris de chaque côté entre l'œil et le bec; une belle teinte grise uniforme s'étend sur le corps, sur la queue et sur une partie des grandes pennes alaires, qui sont recourbées et dont les barbes décomposées forment un panache au-dessus de la queue; les grandes rémiges sont noires, les pieds de la même couleur; le bec, rougeâtre à la base, passe au vert sur le milieu des mandibules et au brun corné vers la pointe; enfin l'iris est d'un rouge brunâtre. A un âge moins avancé, les Grues cendrées ont des teintes moins pures, mélangées de roux, les yeux d'un jaune doré et le ventre complètement emplumé, et en naissant elles sont couvertes d'un duvet jaunâtre.

Des bandes de ces oiseaux traversent assez régulièrement deux fois par an nos départements du nord, du centre et de l'est : en automne, lorsqu'elles se dirigent vers des climats plus chauds, et au printemps, lorsqu'elles regagnent leur froide patrie. Dans ces migrations, elles paraissent suivre une route déterminée et volent toujours à une grande hauteur, le plus rapidement possible, ne s'arrêtant que pour prendre quelque nourriture ou pour se reposer. L'ordre adopté par chaque troupe est l'ordre conique, et comme l'individu placé en tête est nécessairement le plus fatigué, de temps en temps un de ses compagnons vient prendre sa place. Une fois parvenues au terme de leur voyage, elles choisissent, pour passer l'hiver, quelque îlot voisin de champs cultivés, et admettent volontiers dans leur société des individus appartenant à d'autres espèces, des Grues anthropoïdes, des Grues blanches ou des Grues leucogéranes. Chaque matin elles s'en vont au pâturage, et, leur faim assouvie, retournent dans leur domaine, où elles passent leur temps à dormir, à lisser leur plumage et à se divertir; car il ne faut pas croire que les Grues cendrées ne perdent jamais leur air grave et leurs allures compassées. Si le plus souvent elles marchent à pas comptés, parfois elles se mettent à sauter de la façon la plus bizarre, ouvrant leurs ailes, claquant du bec, exécutant, en un mot, une sorte de danse pyrrhique. Même en captivité, dans les parcs de nos jardins zoologiques, elles se livrent assez souvent à ces exercices récréatifs : un individu donne le signal, et toute la bande entre en branle.

A peine de retour dans leur patrie, les Grues cendrées s'occupent de la construction de leurs nids. Chaque couple choisit toujours, à une assez grande distance d'un autre couple, quelque buisson rabougri croissant au bord d'un étang ou quelque îlot de gazon au milieu d'un marais, et sur cet emplacement dispose, sans beaucoup d'art, des branches mortes, puis des chaumes, des joncs et des feuilles sèches, de manière à former une large coupe, grossièrement façonnée. La femelle y pond deux œufs de forme ovale allongée, dont la coquille rugueuse est colorée en gris verdâtre ou brunâtre et maculée de brun et de roux. Ces œufs mesurent de 8 à 9 centimètres de long sur 6 à 7 centimètres de large. Ils sont couvés alternativement par le père et par la mère, et quand les petits sont éclos, les deux parents veillent sur eux avec une égale sollicitude, et les défendent hardiment contre les carnassiers, contre les oiseaux de proie et au besoin contre l'homme lui-même.

En temps ordinaire, les Grues cendrées se font remarquer par leur extrême prudence : ainsi, lorsqu'elles sont isolées, en rase campagne, elles ne se laissent que difficilement approcher, et quand elles s'en vont à travers des pays inconnus, elles se font précéder par des éclaireurs, à la manière des troupes en marche. Mais dans la saison des nids, leur méfiance naturelle s'exagère singulièrement. Il n'est pas de ruses qu'elles n'emploient pour dérober à l'attention de leurs ennemis l'asile qui abrite leur progéniture. La mère qui couve reste tapie sur ses œufs, sans faire un mouvement, et, quand elle est obligée de s'absenter, se glisse entre les buissons et ne prend son vol qu'à une certaine distance.

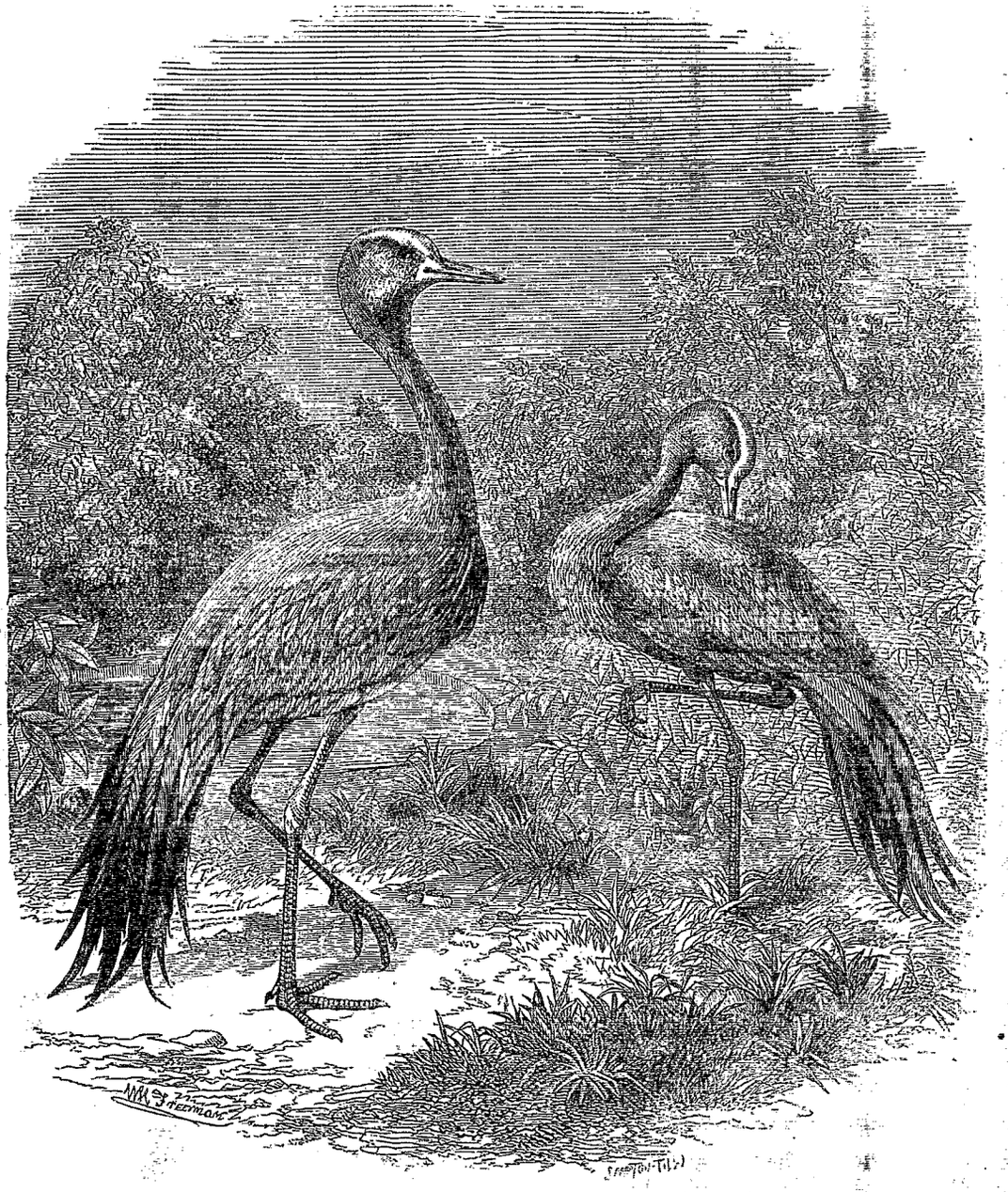
M. Brehm prétend même que, par surcroît de précaution, elle teint à cette époque son plumage en jaune d'ocre, afin de se confondre avec les broussailles et le terrain environnants. Il cite à ce propos l'observation suivante de M. E. de Homeyer :

« Un jour, dit ce naturaliste, j'étais caché près d'une tourbière où s'était établi un couple de grues; j'observais les gracieuses allures de ces prudents oiseaux, et je pus voir la femelle, dépouillant toute timidité, s'adonner aux soins de sa toilette. Elle prit dans son bec de la terre tourbeuse et s'en oignit le dos et les couvertures des ailes, de telle sorte que ces parties perdirent leur belle teinte gris-cendré, pour devenir d'un gris brun couleur de terre d'ombre. Par amour de la science, je tirai cet oiseau; je trouvai tout le plumage de la partie supérieure du corps pénétré de cette matière colorante, à un tel point que je ne pus l'en débarrasser par des lavages; l'action de la salive avait peut-être contribué à la fixer... Ainsi me fut expliqué ce que je cherchais à savoir depuis plusieurs années, le mode de production de cette couleur singulière de la Grue pendant la saison de la ponte. Ce n'est qu'à cette époque qu'existe cette teinte;

les plumes qui poussent plus tard ont et conservent leur couleur primitive : c'est pourquoi nous ne voyons jamais cette couleur rousse chez les Grues qui viennent des contrées septentrionales, à l'époque de leur passage en Allemagne. »

Les jeunes, peu de temps après leur naissance, sont assez forts et assez adroits pour courir autour du nid et chercher au besoin un refuge dans les hautes herbes. Ils vont aux champs sous la direction de leurs parents, qui ne les perdent jamais de vue.

La chasse de la Grue au fusil peut être considérée comme des plus difficiles. Il faut se placer dans une cachette préparée longtemps à l'avance, et attendre patiemment des heures entières que les oiseaux, poussés par la faim, arrivent à portée. Rarement on parvient à tirer plus d'un individu, car la détonation d'une arme à feu met en fuite toute



La Grue de paradis. — Dessin de Freeman, d'après nature.

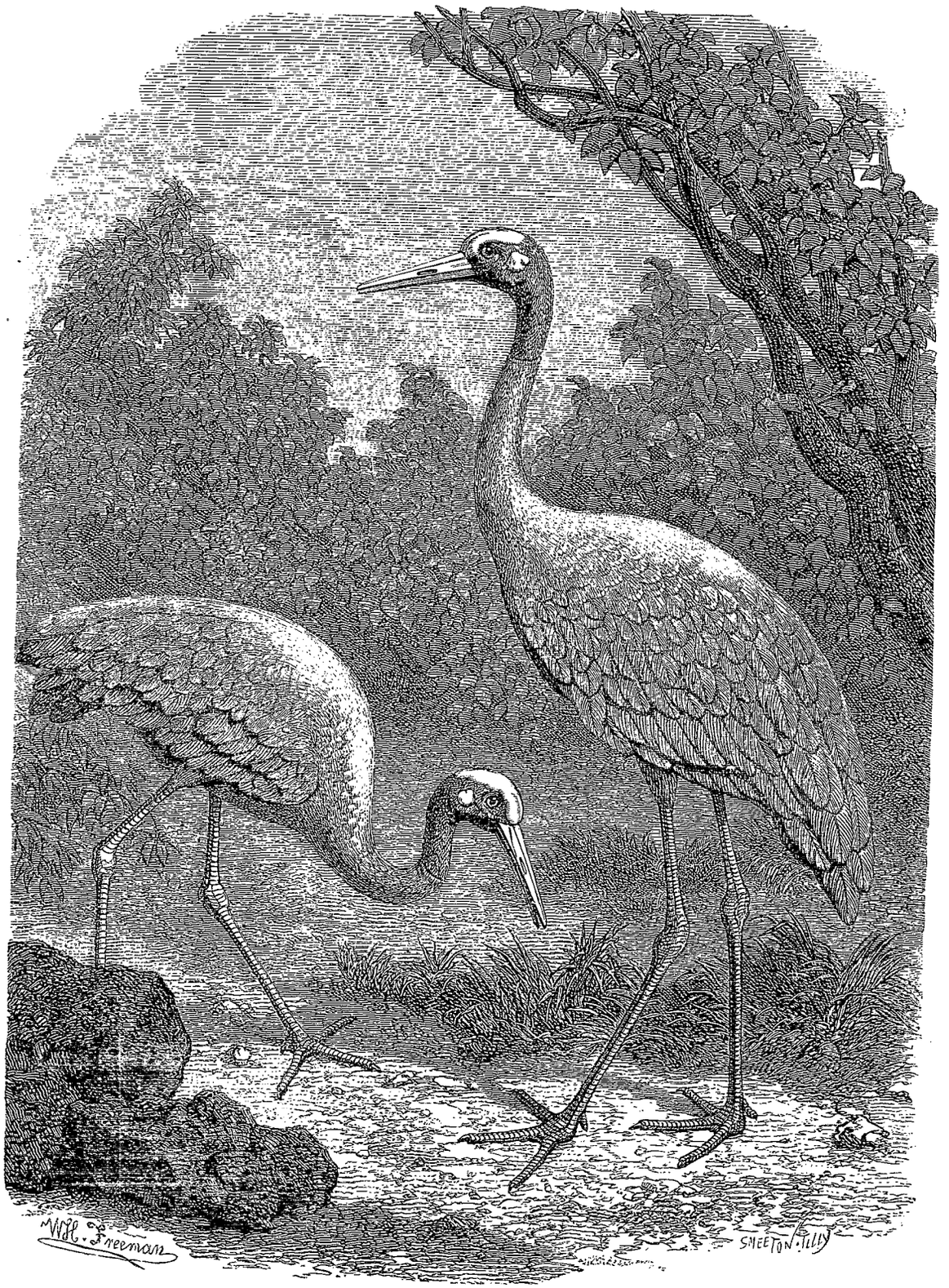
la bande. Au moyen âge, on chassait la Grue au vol, avec des Faucons blancs ou Faucons gerfauts.

La Grue Antigone (*Grus Antigone*), qui se trouve communément dans l'Asie centrale, l'Inde et l'Indo-Chine, et qui visite accidentellement les contrées orientales de l'Europe, est notablement plus grande que la Grue cendrée, puisqu'elle mesure près de 2 mètres de long ; mais elle porte à peu près la même livrée, la tête et le haut du cou étant dénudés et offrant une teinte rougeâtre qui passe au violet sur l'occiput, tandis que la base du cou et le corps sont revêtus de plumes grises, à reflets bleuâtres. Les grandes pennes des ailes sont noires, les pennes caudales grises, ornées d'une bande noire à l'extrémité ; les pattes d'un rouge violacé, les mandibules d'un jaune verdâtre avec la pointe brune, et les yeux d'un rouge orangé.

Comme la précédente, cette espèce niche au milieu des marécages, et pond des œufs d'un ton gris jaunâtre ou verdâtre, parsemés, principalement au gros bout, de taches brunes, verdâtres ou violettes. Ces œufs sont toujours un peu plus gros que ceux de la Grue cendrée. Les petits

qui en sortent ont la tête et le cou d'un roux ferrugineux.

Jerdon nous apprend que la femelle en train de couver manifeste la plus vive colère quand on vient à s'approcher de son nid, et se relève brusquement, le bec menaçant, les ailes frémissantes, prête à fondre sur l'intrus. Quand elles volent ou quand elles sont effrayées, les Grues Antigones font entendre des cris retentissants qui rappellent le son de la trompette et qui peuvent être entendus à une distance de



La Grue Antigone. — Dessin de Freeman, d'après nature.

quelques milles. Dans certaines provinces de l'Inde, ces oiseaux sont l'objet d'une considération toute particulière, et, rassurés par la protection des indigènes, vont et viennent avec confiance autour des habitations. Ailleurs, au contraire, les colons et les officiers de l'armée anglaise font aux Grues Antigones une chasse assez active, et considèrent les jeunes de cette espèce comme un gibier digne de figurer sur les meilleures tables. Quelques gourmets pri-

sent même le foie de cette Grue à l'égal du foie du Canard.

Une autre espèce, un peu plus petite et facile à distinguer par son plumage, la Grue leucogérane (*Grus leucogeranus*), habite à peu près les mêmes contrées, et s'égare un peu plus souvent que la Grue Antigone dans l'est et le nord de l'Europe. Chez cette Grue, la face et le sommet de la tête sont, à l'âge adulte, complétement déplumés et colorés en rouge vif; le bec et les pieds offrent également une teinte écarlate, et le plumage est d'un blanc de neige. Toutefois, ce n'est que dans la deuxième année que l'oiseau revêt cette livrée; et dans les premiers mois qui suivent sa naissance, il a le bec, la face et les pattes d'un brun olivâtre; le corps, les ailes et la queue fortement nuancés de roux. Vivant surtout de lézards, de grenouilles et de petits poissons, la Grue leucogérane fréquente le bord des étangs et des marais et se trouve assez rarement en société de la Grue cendrée.

Nous n'insisterons pas sur d'autres formes plus ou moins voisines de celles-ci, telles que la Grue de Mantchourie (1), la Grue à nuque blanche et la Grue moine de la Chine et du Japon, la Grue du Canada, la Grue du Mexique, la Grue à caroncules de l'Afrique australe, etc.; nous laisserons même de côté quelques espèces, comme la Demoiselle de Numidie (*Anthropoides virgo*) et la Grue couronnée (*Babarica pavonina*), qui diffèrent assez des précédentes pour en être séparées génériquement, mais qui ont été maintes fois décrites et figurées, et nous signalerons seulement en terminant une espèce sans doute moins connue de nos lecteurs, qu'on appelle Grue de Stanley ou Grue de paradis (*Grus paradisea*). Cet oiseau, qui est assez commun dans les plaines du Transvaal (Afrique australe), porte une livrée d'un gris ardoisé, passant au noirâtre sur la nuque, au blanc sur le sommet de la tête, et au noir sur les ailes et sur la queue; il a le bec rouge, avec la pointe blanche, les pattes noires et les joues emplumées, comme la Demoiselle de Numidie, mais il diffère complétement de cette dernière par le développement inusité de ses pennes secondaires, qui simulent une paire d'ailes supplémentaire. Le nom générique de *Tetrapteryx*, qui est employé par les naturalistes modernes pour désigner cette sorte de Grue, et qui signifie littéralement *Oiseau à quatre ailes*, fait allusion à cette disposition particulière des organes du vol. En captivité, dans nos jardins zoologiques, les Grues de Stanley n'offrent dans leurs habitudes aucune particularité qui mérite d'être signalée, et tout porte à croire qu'à l'état sauvage, au milieu des grandes plaines de l'Afrique australe, elles se comportent absolument comme les Grues cendrées ou les Demoiselles de Numidie.

(1) Voy. t. XXVIII, p. 289.

HISTOIRE DE JEANNE LA FOLLE,

MÈRE DE CHARLES-QUINT.

Suite et fin. — Voy. p. 213.

Il y avait douze ans que Juana était en prison, soumise aux traitements les plus cruels. On peut supposer qu'un jour, un seul, le 15 mars 1518, elle tressaillit d'espoir, de tendresse, à la présence imprévue de son fils Charles. Venait-il la délivrer, la presser dans ses bras, et, lors même qu'elle eût été folle, ne voulait-il pas l'emmener dans un de ses palais, où, tout en l'y tenant enfermée s'il était nécessaire, elle eût été du moins servie en reine, et, mieux encore, en mère.

Une pareille pensée était trop généreuse pour traverser, même une seconde, l'esprit de ce monarque dont la place est cependant marquée pour toujours parmi les grands hommes du seizième siècle. Il n'était venu que pour installer dans sa prison de nouveaux geôliers, don Bernardino de Sandoval y Royas, marquis de Denia, comte de Lerma, et la marquise sa femme, auxquels il donna ces seules instructions :

« Qu'elle ne sorte jamais!

» Qu'aucune de ses femmes ne sache ce que vous lui dites!

» Secret absolu pour tout le monde.

» N'adressez qu'à moi seul ce que vous aurez à écrire sur elle! »

Que craignait-il donc? D'être obligé de lui céder le pouvoir? C'était peu probable : cependant, si l'on venait à supposer qu'elle n'était pas folle, qui sait ce qui se serait réveillé dans les instincts de la loyauté castillane. Pour écarter toute appréhension, il eût été utile de faire commettre à la pauvre femme quelque acte insigne de démence que l'on eût rendu public, et il paraît constaté que Charles essaya de lui faire écrire des lettres où l'on aurait vu qu'elle croyait son père Ferdinand vivant encore et l'empereur Maximilien dépouillé de la puissance, non par la mort, mais par une abdication en faveur de son fils : elle refusa d'écrire ce qu'on voulait lui dicter. L'historien de Philippe II (1), en racontant avec détails ces faits honteux, ne peut réprimer un mouvement d'indignation.

« On la pousse ainsi, dit-il, dans un monde imaginaire, on ne l'entretient que des morts, on lui cache le sort de ses enfants vivants; la corde de Mosen Ferrer est peut-être moins criminelle que cette série de supercheries. Cet effort du maître de l'Europe contre sa mère hébétée par la séquestration, pour prouver, pour déterminer au besoin la démence, cet échange de confidences avec le complice, ces misérables fourberies, décèlent une bassesse dont on trouve rarement des exemples aussi curieux. »

Bien des fois Juana, réduite au désespoir, s'était résignée à prier ses geôliers.

« Elle nous dit, écrit le marquis de Denia à Charles-Quint, pour nous toucher, des mots qui nous consternent dans la bouche d'une personne comme elle... Elle voudrait sortir quelques minutes avec moi, sans s'écarter, sans me quitter : elle me suivrait comme un frère. Je lui ai répondu que l'air était malsain. »

Il arriva une fois, plus tard, qu'on laissa Juana se promener dans le corridor; mais comme elle se mit à éclater en sanglots, on eut peur qu'elle ne fût entendue au dehors et on l'emporta de force dans sa chambre, et sans doute on la châtia.

Denia avait déjà écrit à Charles-Quint : « Que Votre Majesté soit bien convaincue que ce serait rendre service à la reine que d'employer contre elle la violence. » Charles-Quint n'avait pas répondu, et le marquis employa les moyens qui lui convinrent.

Mais on se lasse de ces détails odieux, et on préfère chercher dans les révélations de la cassette ce qui peut éclairer sur le véritable état mental de Juana.

(1) M. Forneron.

A la fin d'août 1520, une révolte des Castillans, sous le commandement de Juan Padilla, force les portes des tours de Tordesillas et délivre la reine. On ouvre une enquête sur les causes de la détention, et le cardinal Adrien (plus tard pape) écrit à Charles-Quint :

« Tous les serviteurs, tous les domestiques de la reine, déclarent que Son Altesse a été persécutée et détenue par force pendant quatorze ans dans ce château, bien qu'elle ait joui durant cette période de tout son bon sens et de tout son jugement, ainsi que durant la vie de son mari. »

Il ajoute, dans une seconde lettre :

« Le royaume entier découvre que la reine est dans son bon sens, qu'elle est aussi apte au gouvernement que l'était sa mère Isabelle... »

Le cardinal reconnaît qu'il suffit que la reine donne son adhésion à la proclamation qu'on lui propose pour assurer le triomphe des confédérés et déposséder son fils.

Mais Juana paraît devant les révoltés. On lui dit que son fils a pris la couronne au préjudice de ses droits.

Elle répond avec calme que les lois du royaume permettent cette transmission de la couronne au prince.

On cherche à la passionner en lui rappelant la barbarie avec laquelle elle a été traitée.

Elle répond noblement :

« Je ne veux rien entendre qui me détourne de mon fils; tout ce que je possède lui appartient; tout est à lui, et il règlera mon sort à son gré. »

Hurtado de Mendoza fit connaître ces belles paroles à Charles-Quint, et lui écrivit : « Je le dis ainsi; je tiens la reine pour parfaitement sensée. »

Les révoltés, ou *communeros*, sont vaincus par les seigneurs castillans, qui expriment leur admiration pour l'attitude de la reine. Le comte de Haro lui déclare qu'elle est libre.

Hélas! Charles-Quint, aussitôt qu'il apprend que l'insurrection est domptée, fait fermer de nouveau sur la reine les portes de sa prison et lui impose pour geôliers le marquis et la marquise de Denia, qui, irrités de leur expulsion momentanée, s'en vengent désormais sans obstacle.

Ici sort de la cassette un épisode extrêmement douloureux.

Juana, quatre mois après la mort de son mari, avait donné le jour à une fille qui fut détenue aussi près d'elle dans la tour de Tordesillas. Cette autre victime, parvenue à l'âge de quinze ans, réussit à faire remettre à Charles-Quint quelques lignes où elle le suppliait d'avoir pitié de sa mère, lui disant : « Que Votre Majesté permette au moins, par amour pour Dieu, que la reine ma mère puisse se promener dans le corridor, ou marcher dans la grande salle. La marquise empêche de la laisser venir dans la salle et dans les corridors; on la tient enfermée dans sa chambre, les fenêtres bouchées, sans autre lumière que celle d'une chandelle. »

Cet appel de la jeune fille à ce qu'elle supposait de pitié chez son frère ne fut que fatal à la reine. Charles-Quint ordonna de séparer sa sœur de sa mère.

« Ne me l'ôtez pas, s'écria Juana, je me frapperai avec un couteau! »

La marquise répondit durement que les enfants ne peuvent pas toujours vivre près de leurs parents.

« Je ne veux pas de consolations, cria la pauvre mère; je veux ma petite! »

On arracha la fille à sa mère et on la fit sortir de la prison.

Les témoignages en faveur de la reine abondent. Le confesseur de Juana, fray Juan de Avila, écrit à Charles-Quint : « Elle a son jugement; le service que je rends à Son Altesse en lui apportant les consolations de la religion lui est bien nécessaire; mais le marquis cherche à m'écarter d'elle. »

Silence de Charles-Quint. Le prêtre insiste : « Je supplie Votre Majeté, pour le service de Dieu, d'ordonner au marquis et à sa femme de cesser les mauvais traitements et les obstacles qu'ils opposent à mon ministère. »

Dieu! Il s'agissait bien de sentiments religieux! Ces grands politiques n'ont qu'un Dieu, et c'est l'intérêt de leur ambition.

On chassa fray Juan de Avila, qui, du fond de son couvent, persévéra dans ses protestations, et tout aussi vainement.

C'est assez. Pendant ses dernières années, Juana perdit réellement la raison. Elle avait été enfermée en 1506; elle mourut en 1555, « remerciant Dieu de mettre fin à sa vie », écrivit sa petite-fille. (1)

On parle toujours des ténèbres du tombeau; je suis bien plus frappé des rayons qui s'en échappent.

LES CONSEILS D'UNE TOMBE.

Un marchand de la Nouvelle-Orléans, John Donough, au lieu de laisser inscrire sur sa tombe son éloge, ordonna d'y graver des conseils à l'usage des jeunes gens, parmi lesquels nous remarquons les suivants :

— Le temps est de l'or : n'en perds pas une minute; place chaque minute à ton acquit.

— Ne fais faire par personne ce que tu peux faire toi-même.

— Ne considère aucun petit soin comme indigne de ton attention.

— Dépense peu, produis le plus possible.

— Règle avec le plus grand ordre toutes les actions de ta vie.

— Ne te prive pas, si tu le peux, de ce qui convient à ton bien-être, mais vis toujours avec simplicité et frugalité.

— Travaille jusqu'au dernier jour de ta vie.

INFLUENCE DU CHOIX D'UNE PROFESSION.

Il est incontestable qu'en entrant dans une carrière plutôt que dans une autre on engage sa liberté, on détermine plus qu'on ne le croit peut-être généralement son avenir moral avec son avenir temporel. Tout métier consiste dans un exercice déterminé de l'activité dans un ensemble d'habitudes. Ce sont des habitudes pratiques, soit, mais elles sont inséparables de certains sentiments correspondants, de certaines manières de juger chaque profession à ses exigences, ses usages, ses préjugés, qu'on épouse presque

(1) Rappelons que ces faits sont rapportés avec plus de développements dans l'appendice C du premier volume de l'*Histoire de Philippe II*, par H. Forneron. — Plon, 1881.

nécessairement, qu'on ne discute bientôt plus, même lorsqu'on les a d'abord subis à contre-cœur. Il est donc exact de dire que notre métier nous façonne à mesure que nous l'exerçons. S'il se ressent de nos qualités et de nos défauts, à son tour il nous améliore ou nous gâte. Notre éducation se continue ainsi jusque dans l'âge mûr, et la profession devient, pour chacun de nous, un agent permanent d'éducation. (1)

TASSE *TREMBLEUSE*

EN PORCELAINE TENDRE DE SAINT-CLOUD.

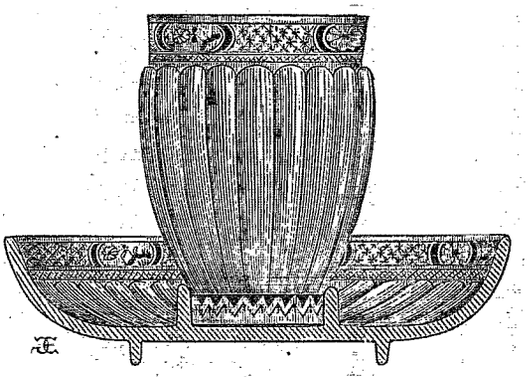
La fabrication de la *porcelaine tendre* ou *porcelaine française*, d'origine rouennaise, fut exploitée à Saint-Cloud vers la fin du dix-septième siècle. Savary des Bruslons, dans son *Dictionnaire universel du commerce*, où l'on trouve d'intéressants et précieux renseignements sur l'industrie française de la dernière moitié du règne de Louis XIV, dit, à l'article *Porcelaine* : « Il y a quinze ou vingt ans, on a commencé, en France, à tenter d'imiter la porcelaine de Chine ; de premières épreuves qui furent faites à Rouen réussirent assez bien, et l'on a depuis si heureusement perfectionné ces essais dans les manufactures de Passy et de Saint-Cloud, qu'il ne manque presque plus aux porcelaines françaises, pour égaler celles de Chine, que d'être apportées de cinq ou six mille lieues loin et de passer pour étrangères dans l'esprit d'une nation accoutumée à ne faire cas que de ce qu'elle ne possède pas et à mépriser tout ce qui se trouve au milieu d'elle. »

Dès 1698, le savant docteur anglais Martin Lister, venu en France pour accompagner le duc de Portland, chargé de négocier le traité de paix de Ryswick, parle ainsi de la manufacture de Saint-Cloud dans le rare et curieux ouvrage qu'il publia à la suite de ce voyage : « J'ai vu la poterie de Saint-Cloud avec un merveilleux plaisir, et je dois avouer que je ne puis faire aucune distinction entre les produits qui y sont fabriqués et la plus belle porcelaine de Chine que j'aie vue... et je crois que notre époque peut se féliciter d'égaler ainsi, si ce n'est même de surpasser, les Chinois dans leur plus bel art. »

Imiter les porcelaines de Chine, tel était, en effet, le seul but des efforts et des essais poursuivis avec tant d'acharnement depuis de longues années par les fabricants français ; la décoration des porcelaines tendres, qui se ressent tout d'abord de l'influence rouennaise, devint bientôt presque exclusivement orientale, et cela non pas seulement à Saint-Cloud, mais dans toutes les manufactures rivales qui furent fondées peu d'années après, dans les localités voisines de Paris, sous le patronage de plusieurs princes du sang, ou grâce à l'appui de quelques grands seigneurs.

Dans les petites pièces, dites de *service*, cependant, Saint-Cloud a conservé pendant bien longtemps un genre de décor qui lui est tout particulier et que les autres manufactures devaient imiter plus tard, décor qui consiste en une sorte de frise de petits lambrequins légers, d'un goût tout à fait français et à peu près dans le genre de celui que nous avons signalé dans l'Histoire de la faïence de Moustiers (t. XLIII, 1875, p. 163 et suiv.).

Mais ce n'est pas seulement le décor qui variait ; les formes subissaient, elles aussi, des transformations et recevaient des perfectionnements, dont un des plus ingénieux et des mieux trouvés est, sans contredit, la petite galerie circulaire modelée en relief au centre de la soucoupe et destinée à empêcher la tasse de glisser et d'être jetée à terre, soit entre les mains peu sûres des personnes âgées ou des enfants, soit par suite d'un heurt ou d'un choc.



Tasse *trembleuse* en porcelaine tendre de Saint-Cloud.
(Collection de M. Paul Gasnault)

C'est bien certainement la manufacture de Saint-Cloud qui a, la première, fabriqué ces sortes de petites tasses à fins godrons, semblables à celle que reproduit notre gravure, et dont la *bague* ou base circulaire un peu élevée est solidement maintenue par la galerie de la soucoupe qui l'enserre de tous côtés. Cette innovation, qui semble avoir été très appréciée au commencement du dix-huitième siècle, fut imitée non seulement en France, mais encore dans les fabriques étrangères, à Meissen, à Berlin et à Venise, où les galeries, plus élevées et finement découpées à jour, constituaient une véritable ornementation.

Plus tard, on inventa à Sèvres un autre modèle de tasses dites à *déjeuner* et destinées au chocolat du matin. Ces tasses, connues sous le nom de *tasses à la reine*, de forme obconique et dont la base était enserrée dans une sorte de cavité profonde pratiquée au centre d'une soucoupe à bords droits, étaient beaucoup moins gracieuses et moins élégantes que celles fabriquées primitivement à Saint-Cloud.

Sous l'empire, les formes des porcelaines, ainsi que celles des meubles et de tous les ustensiles d'usage domestique, s'alourdirent dans une rigidité peu gracieuse ; ce fut le moment des tasses cylindriques ou tasses *carrées*, ainsi nommées parce que leur diamètre est égal à leur hauteur, et dont la base solide n'a besoin ni de galeries ni de cavités pour être maintenue. Pendant de longues années, on ne se servit presque exclusivement que de ces sortes de tasses, et lorsque, plus tard, on revint à des modèles plus élégants, personne ne songeait plus aux petites galeries si sûres et si commodes des tasses de Saint-Cloud.

Aujourd'hui la fantaisie n'a plus de bornes et ne connaît plus de limites ; on fabrique des tasses baroques, dont la base étroite et fragile demande à celui qui s'en sert une grande sûreté de mains, et en même temps, comme l'usage revient de prendre le café debout dans un salon ou un fumoir, il nous a semblé utile de signaler aux fabricants cette forme oubliée, dont l'adoption épargnerait beaucoup de petits accidents désagréables et bien des taches sur les robes, les pantalons ou les tapis.

(1) M. E. Caro, article sur la *Solidarité morale*, par Henri Marion. *Journal des Savants* (Novembre 1880).

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15. — JULES CHARTON, Administrateur délégué et Gérant.

LES ÉTUDIANTS ESPAGNOLS.

L'UNIVERSITÉ DE SALAMANQUE.



Un Étudiant espagnol, peinture de Megia.

Un écrivain qui a parcouru l'Espagne avant les chemins de fer et qui a fixé dans un récit pittoresque des mœurs près de disparaître, Théophile Gautier, raconte qu'étant à Malaga il vit entrer une troupe d'étudiants dans la cour de l'auberge : « Ils ressemblaient plus, dit-il, à des modèles de Ribera ou de Murillo qu'à des élèves en théologie, tant ils étaient déguenillés, déchaux et malpropres. Ils chantaient des couplets bouffons en s'accompagnant du tambour de basque, du triangle et des castagnettes; celui qui touchait le *pandero* était un virtuose dans son genre; il faisait résonner la peau d'âne avec ses genoux, ses coudes, ses pieds, et quand tous ces moyens de percussion ne lui suffisaient pas, il allongeait le disque orné de plaques de cuivre sur la tête de quelque jeune garçon ou de quelque vieille

femme. L'un d'eux, l'orateur de la troupe, faisait la quête en débitant avec une extrême volubilité toute sorte de plaisanteries pour exciter les largesses de l'assemblée : « *Un* » *realito !* criait-il en prenant les postures les plus sup- » pliantes, *un realito* pour que je puisse finir mes études et » vivre sans rien faire ! »

Telles étaient les mœurs des étudiants il y a une trentaine d'années. Pendant les vacances, ils faisaient leur tour d'Espagne, comme autrefois nos compagnons faisaient leur tour de France.

Le cœur content et la bourse légère, ils allaient jouant de la guitare dans les auberges et sur les places publiques; souvent, dans le château d'un grand seigneur ou la maison d'un riche bourgeois, ils recevaient l'hospitalité pour prix d'une sérénade; bien accueillis partout, chacun leur donnait volontiers sa petite pièce d'argent ou de cuivre, non comme à des mendiants, mais comme à des enfants du pays dont on aimait la jeunesse et les chansons.

Tout cela est bien loin de nous, et cependant, il y a trois ans à peine, nous avons vu à Paris une troupe d'étudiants espagnols. Ils ne ressemblaient guère, il est vrai, à ceux que Théophile Gautier rencontra à Malaga. Joyeux, élégants et fiers, ils se présentaient comme une députation des écoles d'Espagne venant saluer la jeunesse de nos écoles : ils avaient choisi, pour ce voyage, l'occasion de l'Exposition universelle, obéissant à une pensée de sympathie et de fraternité.

L'étudiant que représente notre gravure eût été digne, par sa bonne mine, de faire partie de cette troupe aimable. L'artiste nous l'a montré chantant une romance, une longue rapière posée près de lui et des cartes à jouer traînant sur le parquet de sa chambre. C'est là, en vérité, le bagage d'un étudiant qui n'étudie qu'à ses heures.

Mais voici, sur une planche, des livres, un encrier et des plumes, et nous voulons croire que le musicien, sa romance finie, va s'asseoir à sa table de travail. Supposons qu'il ait pris ses inscriptions à la plus célèbre des universités d'Espagne, à l'Université de Salamanque, et cherchons à pénétrer un peu dans sa vie d'étude.

Il existe à Salamanque, sous le nom d'*Institut*, un établissement d'enseignement secondaire où notre étudiant aura passé les années que nous passons dans un collége ou un lycée. Il y aura appris plus ou moins les langues espagnole, latine et française, la géographie, l'histoire, la rhétorique, les éléments de la physique et de l'histoire naturelle, les mathématiques, la mécanique rationnelle, la psychologie et la logique, la morale et la religion. Au moment de se faire inscrire à l'Université, il aura fait choix entre ces deux facultés : faculté de philosophie ou faculté de droit.

S'il a choisi la faculté de philosophie, il suivra des cours de langue grecque, de littératures comparées, de physique, de chimie, d'histoire naturelle, d'économie politique, de droit public et administratif, de philosophie et d'histoire de la philosophie.

A la faculté de droit, les chaires sont les suivantes : histoire du droit; éléments de droit romain; droit civil, commercial et criminel de l'Espagne; procédure; codes espagnols; institutions du droit canon; discipline ecclésiastique; éloquence du barreau.

Salamanque a un grand séminaire, où l'on compte cinq chaires de théologie et une chaire de philosophie.

Aujourd'hui, quelques centaines seulement de jeunes gens suivent les cours de la vieille Université, qui a eu, au quatorzième et au quinzième siècle, dix mille et jusqu'à quatorze mille étudiants.

En 1179, des cours se faisaient déjà dans l'église cathédrale : ce fut le point de départ et comme le berceau de l'Université de Salamanque.

L'Université proprement dite fut fondée à la fin du douzième siècle, par Alphonse IX, roi de Léon : elle est une des premières en date de toute l'Europe.

Ferdinand III, par une ordonnance du 16 avril 1243, confirma les privilèges accordés aux professeurs.

L'Université fut d'abord placée sous la direction des évêques. Les premiers statuts datent d'Alphonse X. Ce prince protégea singulièrement Salamanque, et créa plusieurs chaires nouvelles. On ignore si, avant lui, les professeurs recevaient un traitement régulier : Alphonse X, par une ordonnance du 9 novembre 1252, fixa ce traitement et décida qu'il serait payé sur son trésor privé.

Plus tard, une partie des dîmes de la province fut affectée aux dépenses de l'Université, et des terres lui furent concédées en toute propriété.

Les biens, comme les privilèges, accordés à Salamanque par un roi, furent quelquefois retirés en tout ou en partie par son successeur. A la fin du siècle dernier, les revenus annuels de l'Université s'élevaient encore à 500 000 réaux, ou 125 000 francs, somme importante pour l'époque.

L'édifice actuel se compose de deux corps de bâtiment désignés sous les noms de *grande école* et de *petite école :* la construction de cet édifice fut commencée en 1415, terminée en 1433.

A l'époque de sa splendeur, c'est-à-dire au quatorzième et au quinzième siècle, l'Université de Salamanque a été la rivale des universités de Bologne, d'Oxford et de Paris. Non seulement les premières familles d'Espagne y envoyaient leurs fils, mais on y voyait de nombreux étudiants venus des différents pays d'Europe. Les recteurs étaient choisis parmi les personnages les plus illustres de la Péninsule : le poste de recteur fut occupé par des princes de sang royal, tels que don Henri d'Aragon et don Sanche de Castille.

Un auteur espagnol distingué, M. Pascal Madoz, à qui nous empruntons ces détails, nous apprend que des professeurs de l'Université traduisirent de l'arabe les œuvres médicales d'Avicenne et d'Averroès; qu'au quinzième siècle, un maître célèbre, Pedro Ciruelo, fut appelé à l'Université de Paris pour y enseigner les mathématiques; que Christophe Colomb, avant de s'embarquer, vint soumettre ses idées et ses projets aux professeurs de Salamanque.

Ce ne sont là, pour l'Espagne, que de glorieux souvenirs. Ici comme ailleurs, le passé est plus grand que le présent. L'histoire d'Espagne est comme un livre qui aurait été fermé avant que d'être achevé; mais nous sommes de ceux qui croient que le peuple espagnol saura rouvrir le livre et remplir dignement les pages qui sont encore blanches.

LES ÉPREUVES D'ÉTIENNE.

Suite. — Voy. p. 266.

XCIX

Au mois de février, on commença à parler de l'inspection générale. M. le proviseur réunit dans son cabinet tous les maîtres d'études et tous les surveillants généraux pour leur donner ses instructions. Il adressait à chacun en par-

ticulier des conseils avec des compliments ou des reproches. Quand mon tour fut arrivé, je ne pus m'empêcher de trembler. J'avais fait de mon mieux; mais le service d'un maître d'études est si compliqué que je craignais fort d'avoir laissé à désirer en plus d'un point.

— Quant à vous, monsieur Larsonnier, me dit le proviseur, je me fais un véritable plaisir de vous témoigner ma satisfaction en présence de tous ces messieurs. Vous êtes un modèle d'exactitude, et les parents sont unanimes à se louer de votre discrétion et de votre délicatesse dans vos relations avec les enfants.

Mes joues devinrent brûlantes, et ma langue se dessécha subitement. Il me fut impossible d'adresser un seul mot de remerciement à M. le proviseur. Comme je levais timidement les yeux sur lui, je vis que plusieurs de mes collègues faisaient des signes d'approbation en hochant la tête.

Ce témoignage de sympathie me toucha si profondément et à un endroit si sensible, que je me sentis pâlir. Mais presque aussitôt mon cœur se dilata et fut rempli d'une grande allégresse : — Second indice, me dis-je, en songeant aux paroles de mon maître de philosophie. Pour la plupart, les collègues qui avaient hoché la tête en signe de sympathie étaient justement ceux que j'avais regardés longtemps comme mes ennemis personnels.

A partir de ce jour-là, j'osai me mêler aux groupes et prendre part aux conversations, et je trouvai que la vie est une douce chose, même entre les quatre murs d'un lycée.

— Quel drôle de garçon tu fais! me dit un jour le père Boubelet; je t'avais pris d'abord pour une espèce de Caton précoce, et te voilà maintenant plus gai qu'un pinson. Si tu veux que je te dise franchement mon avis, je t'aime mieux dans le rôle de pinson et de boute-en-train.

— Moi aussi, lui dis-je en riant.

— Eh bien, alors, pourquoi n'as-tu pas commencé par là?

— La gaieté ne se commande pas. J'avais de grands soucis, je ne les ai plus, voilà tout.

C

Mon service me retint au lycée le dimanche et le lundi de Pâques. Comme il restait très peu d'élèves, et par conséquent très peu de surveillants, je me trouvai en contact pour la première fois avec le maître d'études de la rhétorique (division A). C'était un très beau garçon du nom de Marillac. Il se donnait de grands airs, et faisait partie d'un tout petit groupe qui s'intitulait « le groupe des Viveurs. » C'était une manière de bel esprit, et il tournait fort joliment les vers.

Le lundi soir, pendant que nos élèves se promenaient au fond de la grande cour, il nous réunit dans un coin, et nous dit : — Je vais vous chanter quelque chose que je viens de composer.

Et il nous chanta quelques couplets très spirituels et très méchants sur les prétendues friponneries du pauvre économe.

J'étais très mal à mon aise, parce que la chanson contenait des accusations très injustes et des personnalités très blessantes.

Le père Boubelet s'aperçut de mon embarras et devint tout sérieux.

— Comment trouvez-vous ça? nous demanda le poète quand il eut terminé.

Comme il me regardait en face, je lui répondis :

— Je trouve cela très spirituel et très bien tourné.

— Tu aurais mieux fait de ne pas composer cela ou de le garder pour toi, dit le père Boubelet.

— Pourquoi? demanda le poète en rougissant de colère.

— Parce que c'est de la pure calomnie, répliqua bravement le père Boubelet.

— De la calomnie! s'écria Marillac en se tournant de mon côté; voyons, Larsonnier, est-ce que tous les économes ne sont pas des fripons?

— Je n'ai aucune raison de le croire, répondis-je en rougissant; les éternelles plaisanteries des écoliers ne sont pas des preuves. Je tiens notre économe en particulier pour un très honnête homme.

Marcillac haussa dédaigneusement les épaules et s'en alla à l'autre bout de la cour, sous prétexte de voir ce que devenaient ses élèves. Pendant tout le reste de la soirée, il affecta de ne plus nous adresser la parole.

CI

Le lendemain matin, je m'en allai à Bercy pour le reste des vacances.

— Oh! oh! s'écria mon oncle en me regardant de la tête aux pieds, tu as joliment profité des trois dernières semaines. Tu t'amendes, tu te remplumes, tu as une figure de prospérité.

— Vous m'aviez menacé, lui dis-je, de me ramener honteusement dans un fiacre; j'ai fait tout ce que j'ai pu pour éviter cet affront.

— Il sait encore plaisanter! s'écria mon oncle d'un air radieux, en s'adressant à ma tante; allons, allons, tout n'est pas perdu. Et les études de droit?

— Elles marchent bien.

— Elles marchent bien! répéta mon oncle en adressant un clignement d'yeux à ma tante.

— Et je serai avocat.

— Et il sera avocat! entends-tu?

Je ne pus m'empêcher de rire. Mon oncle répétait toutes mes paroles à ma tante, comme si je les avais prononcées dans une langue étrangère, et qu'il eût été chargé de les traduire en français.

— De quoi ris-tu? me demanda-t-il.

Je lui expliquai pourquoi je riais; alors il se mit à rire à son tour, enchanté de nous avoir donné la comédie sans le savoir.

Quand on nous appela pour le déjeuner, j'offris mon bras à ma tante.

— Est-ce que c'est à l'École de droit que tu as appris les belles manières? me demanda mon oncle avec un grand sérieux.

— Précisément, lui répondis-je sans rire.

— Eh bien, j'ai bonne envie d'y aller faire un tour pour voir, et j'y emmènerai tes deux cousins par la même occasion.

Mes deux cousins, comme d'habitude, entrèrent tout de suite dans la plaisanterie, et s'informèrent des jours et des heures où avait lieu le cours de politesse.

La joie de mon oncle fut à son comble quand il constata que j'avais retrouvé ce qu'il appelait mon « excellent coup de fourchette. »

Frédéric vint passer son examen de baccalauréat et resta quatre jours avec nous.

Jamais vacances ne m'ont paru aussi douces, aussi riantes et aussi courtes que celles-là.

CII

Le lendemain de la rentrée, M. le proviseur me fit appeler dans son cabinet. Marillac en sortait comme j'y entrais. Il avait l'air désappointé; il répondit à mon salut par un petit signe de tête et s'esquiva rapidement.

— Monsieur Larsonnier, me dit le proviseur, comme je suis très content de vous, je tiens à vous faire une offre qui vous sera peut-être agréable. M. Dubois a été reçu licencié à la session de Pâques, et il nous quitte pour aller faire une classe en province. La place de bibliothécaire est donc vacante; si elle vous convient, prenez-la.

Je le crois bien, que la place me convenait! C'était presque une sinécure. Comme bibliothécaire, j'aurais tout mon temps à moi pour travailler, et de plus je pourrais suivre régulièrement les cours de l'École de droit. J'exprimai à M. le proviseur toute ma reconnaissance, et j'eus beaucoup de peine à m'empêcher de danser, quand je me trouvai seul dans le corridor.

Comme je ne devais entrer en fonctions qu'après l'arrivée de mon successeur, je fis l'étude jusqu'au mercredi soir.

Le mercredi matin, Marillac fut appelé chez M. le proviseur, et le bruit se répandit bientôt qu'il nous quittait. Je pensai tout de suite que sa chanson avait couru le lycée et qu'elle était tombée entre les mains du proviseur.

Pendant l'étude de dix heures à midi, un garçon me remit une lettre qui contenait ces mots : « M. Marillac prie M. Larsonnier de vouloir bien se trouver pendant la classe du soir au café des Lanternes. Il s'agit d'une affaire importante. »

— Qu'est-ce que cela veut dire? demandai-je au père Boubelet, en lui montrant la lettre, pendant la récréation de midi.

— Je n'en sais rien, me répondit-il en haussant les épaules. Tout ce que je sais, c'est que Marillac a convoqué le ban et l'arrière-ban au café des Lanternes. C'est un comédien, il veut sans doute nous faire des adieux solennels.

CIII

A deux heures et quart, le ban et l'arrière-ban se trouvaient réunis dans une salle particulière du café des Lanternes.

Marillac se tenait debout à l'extrémité de la salle, les deux mains appuyées sur le dossier d'une chaise, dans l'attitude d'un orateur à la tribune. Vu la gravité des circonstances, il avait boutonné sa redingote jusqu'au nœud de sa cravate; il avait rejeté ses cheveux en arrière et effilé les pointes de ses longues moustaches. Il était très pâle, et ses mains tremblaient.

— Messieurs, dit-il d'un ton solennel, je vous ai convoqués ici pour vous faire mes adieux. Une chanson que vous connaissez tous est tombée entre les mains du proviseur. Il m'a mis en demeure d'adresser des excuses à l'économe ou de quitter le lycée. Naturellement, j'ai refusé de faire des excuses, et je quitte le lycée.

Il fit une pause, pencha la tête, comme pour recueillir ses idées, et reprit :

— Monsieur Larsonnier veut-il me permettre de lui adresser mes sincères compliments?

— A propos de quoi? lui demandai-je tout surpris.

— A propos de cette place de bibliothécaire! répondit-il d'un ton ironique.

— Je les accepte, lui dis-je.

— Ah! vraiment, vous les acceptez, reprit-il en bégayant de colère; cette place m'était due, je l'avais demandée.

— Je n'en savais rien; d'ailleurs, je ne l'ai pas demandée, on me l'a offerte.

— Et pourriez-vous me dire en échange de quels services?

— M. le proviseur m'a dit simplement qu'il était content de moi.

— Je le crois sans peine.

Il prononça ou plutôt il hurla ces paroles d'un air si agressif et d'un ton si méprisant, que je compris tout de suite où il en voulait venir.

Les autres le comprirent aussi, car de tous les côtés : — « Oh! Marillac! » L'opinion publique était pour moi; c'est sans doute pour cela que je pus prendre sur moi de lui répondre d'un ton calme :

— Je n'affecterai pas de ne pas comprendre le sens de vos paroles. Je vous laisse toute la honte de l'insinuation qu'elles contiennent; vous pensez que c'est moi qui vous ai dénoncé, et moi je vous réponds que je ne vous ai pas dénoncé!

— Assez! assez! cria-t-on de toutes parts.

Quelques-uns des amis de Marillac s'approchèrent de lui et lui parlèrent vivement.

La suite à la prochaine livraison.

CHIEN SAUVETEUR.

Parmi les chiens en grande réputation en Angleterre, nous devons citer *Bob*. Bob est d'une race douteuse, mais ses proportions n'en sont pas moins parfaites. Son courage et son intelligence sont surtout remarquables. La semaine dernière, un incendie se développa chez MM. Walace et Cie, manufacturiers du Duke street, London bridge. Les pompes n'étaient pas encore en place, que Bob avait déjà sauté au milieu des flammes, cherchant quelque enfant ou quelque animal à sauver. Bob a été dressé de telle sorte, que dans les incendies il emporte tout ce qui vit : enfants, chiens, chats, volailles. On ne saurait dire le nombre de victimes qu'il a ravies au feu. Dernièrement, à Cumberwellgate, dans un incendie où cinq personnes ont succombé, Bob, n'ayant trouvé qu'un chien à enlever, l'a saisi par la peau du dos, et, malgré nombre de morsures, l'a tiré des flammes. A Pickford-Warf, ce sont des porcs qu'il a sauvés.

L. Sw.-B.

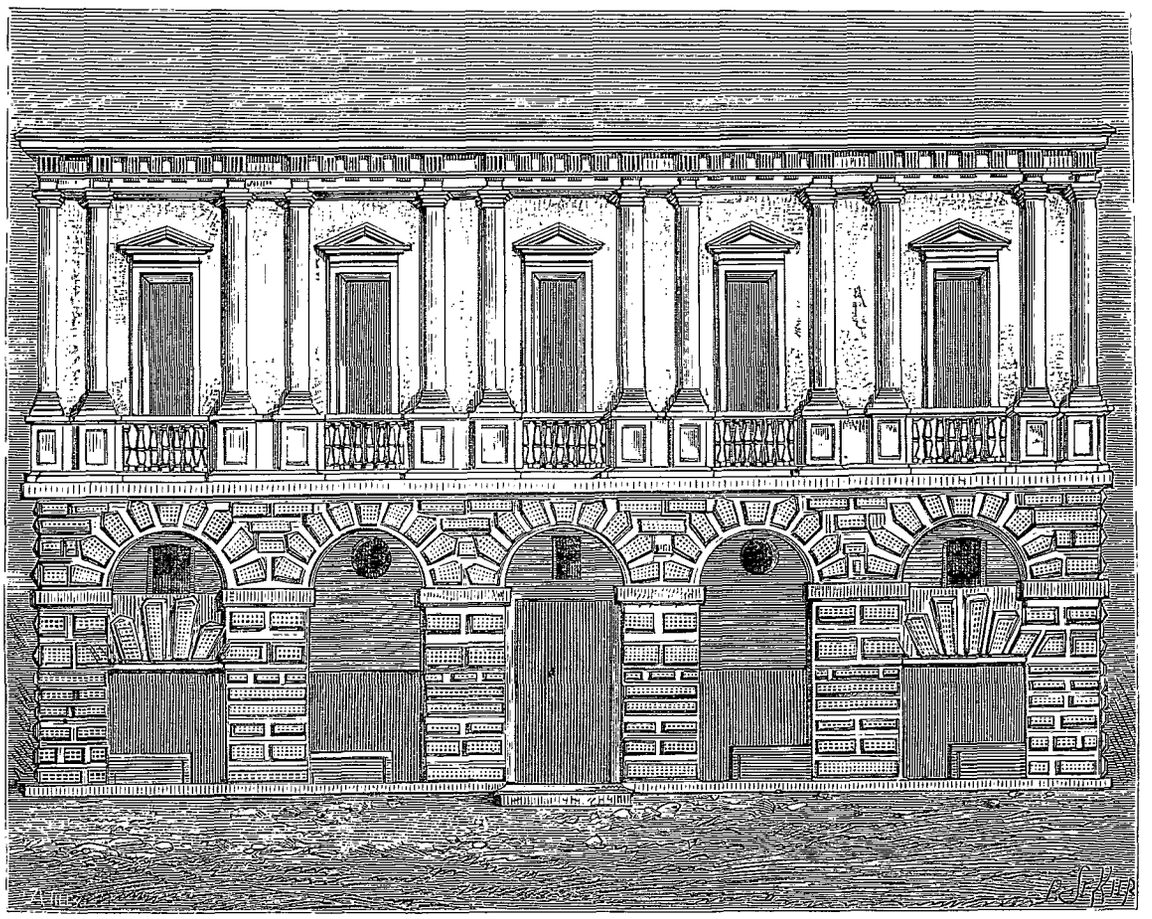
LA MAISON DE RAPHAEL.

On lit dans Vasari : « Bramante fit bâtir dans le Borgo le palais qui appartint à Raphaël d'Urbin. Cet édifice est construit en briques et en mortier coulés. Les colonnes et les corniches sont d'ordre dorique et rustique. On remarquera ce moyen si nouveau et si beau d'employer le mortier. »

D'après le Vénitien Marc-Antoine Michiel di ser Vettor, Bramante avait construit ce palais pour lui-même, et l'avait vendu ensuite à Raphaël au prix de trois mille ducats d'or.

Raphaël, à sa mort, légua sa maison au cardinal Bibbiena.

Dans la suite, plusieurs propriétaires succédèrent au cardinal, et, en dernier lieu, Alexandre VII, qui, ayant acquis la maison pour la somme de sept mille cent soixante-trois écus, la fit démolir afin d'agrandir la place de Saint-Pierre. On voit qu'elle devait être située à très peu de distance du Vatican, où Raphaël avait souvent affaire. Quoiqu'elle fut d'assez grandes dimensions, elle n'était pas assez spacieuse pour Raphaël, qui logeait plusieurs de ses amis, une partie de ses élèves, de ses aides, et avait amassé des collections considérables de toutes sortes : des tableaux, des statues, des tapisseries, des meubles précieux, et des monceaux d'esquisses, de dessins etc. Accablé de travaux, comme nous l'avons dit précédemment (1), Raphaël n'avait pas même eu le loisir d'installer et de mettre en ordre tous ces objets. Les corridors, l'escalier, l'antichambre, étaient remplis. Aussi, en 1515, il avait acheté une autre maison dans la via Sistina, de même au Borgo, et, plus tard, le 24 mars 1520, il avait signé un contrat par lequel il acquérait des chanoines de Saint-Pierre, près de l'église Saint-Blaise della Pagnotta, également dans le voisinage du Vatican, mais sur la rive opposée, un terrain où il se proposait de se construire un véritable palais : treize jours après avoir donné sa signature, le 6 avril, il était enlevé par une fièvre pernicieuse.



La Maison de Raphaël, à Rome. — D'après une gravure de Lafreri (1549).

LETTRES ET PENSÉES DE CHANNING

EXTRAITES DE SA CORRESPONDANCE ET DE SON JOURNAL.

SUR L'UTILITÉ DE L'INSTRUCTION.

A votre âge (Channing s'adresse à un jeune homme), j'étais pauvre, dépendant, à peine en état de m'acheter des habits; mais une grande idée, celle de mon développement, s'était emparée de moi. Je voulais tirer de moi-même le plus grand parti possible. Je ne me contentais pas d'apprendre les choses superficiellement, à moitié; je m'efforçais de saisir le mieux possible, de m'approprier ce que j'étudiais. J'avais un but, et, je puis le dire, un but élevé pour un enfant. Je ne songeais pas à me préparer à tel ou tel emploi particulier, je voulais devenir capable de remplir tous ceux auxquels les circonstances pouvaient m'appeler.

Je voudrais vous voir trouver un plaisir immédiat dans l'instruction, dans les chefs-d'œuvre des grands écrivains et des grands artistes, dans la beauté partout où elle se rencontre, et dans un vigoureux exercice de l'intelligence. Ce n'est pas un bon signe, chez un jeune homme, que de demander perpétuellement : « A quoi me servira d'apprendre ceci ou cela? » Le Créateur, dans sa bonté, a voulu déguiser l'utile sous l'agréable; il a attaché une satisfaction immédiate, actuelle, aux études qui nous développent ou nous élèvent.

Supposons qu'un jeune homme choisisse l'état de forgeron et que, pour s'y préparer, il exerce incessamment ses bras, sans s'occuper du reste du corps : croyez-vous qu'il deviendra un excellent forgeron? N'aurait-il pas mieux fait

(1) Voy. les Élèves de Raphaël, p. 212.

d'exercer tous ses membres et d'acquérir une constitution vigoureuse? Vous pouvez appliquer ceci à l'esprit. Ce dont vous avez besoin, c'est de donner du ton, de la souplesse, de la vie à toutes vos facultés; c'est de fortifier votre intelligence pour en faire ensuite ce que vous voudrez.

Une instruction purement professionnelle, qui ne vous donnera qu'une aptitude spéciale, ne fera de vous que la moitié d'un homme. Vous n'êtes pas destiné seulement à exercer un métier, vous aurez à remplir tous les devoirs d'un homme, à vous mêler de la société, à fréquenter des hommes intelligents de toutes les professions, à faire face à des événements fortuits, à des situations imprévues. Une éducation générale, libérale, généreuse, voilà ce qu'il vous faut.

SUR LE DÉSIR DU BONHEUR.

Votre foi religieuse, vous le dites vous-même, est une foi qui a besoin de bonheur. Ce n'est pas la plus sûre. La mienne, heureusement, a grandi sous un ciel sombre, et la lumière a été en croissant jusqu'à ce jour.

Je n'ai jamais prétendu réaliser mon idéal sur la terre, et cependant il s'est en quelque mesure réalisé. Ma foi, formée au sein de l'épreuve, demandait à Dieu avant tout et presque exclusivement la vertu, la délivrance du grand mal du péché, que je considérai de bonne heure comme le seul véritable mal.

Votre nature est autre. Vous avez un vif désir d'être heureux, de l'être tout de suite, désir qui m'était interdit par ma position et peut-être par la tournure de mon esprit.

Le bonheur m'est venu presque comme une surprise; je ne m'y attendais pas, je ne le réclamais pas. Vous, vous avez compté sur lui comme s'il vous était dû, et il vous semble presque que l'on vous a fait tort, que l'on vous a dépouillé d'un héritage qui devait vous appartenir.

SUR LA LOUANGE.

Je ne suis pas insensible à la louange. J'irai plus loin. Il y a une louange qui me procure une satisfaction exquise, c'est celle qui découle d'un amour sincère du bien et du désir de l'affirmer. Une telle louange fait plus d'honneur à ceux qui la donnent qu'à celui qui la reçoit, et prouve à celui-ci qu'il a une place, non dans l'admiration d'un esprit superficiel, mais dans les affections d'un cœur bon et pur.

Mais être comblé d'éloges inconsidérés; me voir exalter comme si j'étais parfait, ce qui a pour effet de me remplir du sentiment douloureux de mes imperfections; recevoir un tribut que ma conscience désavoue et qui m'inspire la crainte d'avoir été un hypocrite, d'avoir pratiqué la dissimulation avec plus de succès qu'aucun de mes semblables : cela est vraiment pénible et humiliant.

Vous ne penserez pas que tout ceci s'applique particulièrement et entièrement à vous. Cependant vous avez, dans votre lettre, dépassé les limites de cette réserve que je désire vous voir observer. Vous prodiguez trop vos couleurs quand vous dépeignez vos amis. Humanité est synonyme d'imperfection. On crée un être chimérique lorsqu'on représente l'homme sans défaut. Je ne puis vous dire, mon cher ami, combien vous m'auriez été plus agréable si vous m'aviez franchement communiqué les observations que vous avez dû faire sur mon caractère, et dévoilé les faiblesses, les lacunes, les disparates, les taches qui n'ont pu échapper à un œil aussi clairvoyant que le vôtre.

DISCIPLINE DE L'ESPRIT.

Parmi la multitude des objets que notre esprit perçoit ou se rappelle, nous devons faire un choix. Les grands objets font les grands esprits.

—

Nos pensées ne dérivent-elles pas de notre caractère, de notre tempérament, de notre disposition? Ne sont-elles pas *volontaires?* Ne prennent-elles pas leur source dans des principes *actifs?* Toutes mes pensées, à mon insu, tiennent à ma nature et en sont l'expression. Je dois donc examiner sans cesse si les pensées qui m'occupent n'ont pas avec moi-même de tels rapports qu'elles flattent ou excitent quelque passion égoïste. Je dois me garder de la *personnalité* dans l'ordre de la pensée.

—

Chaque pensée qui occupe notre esprit n'est-elle pas en réalité *choisie?* Le cœur n'y a-t-il point de part? Ne fais-je pas acte de volonté en l'entretenant? Nos pensées doivent donc être choisies en vue de nous améliorer.

—

C'est la marque d'un excellent esprit que de rechercher toujours les objets agréables et intéressants, de se tourner spontanément vers les beautés de la nature, les nobles qualités de l'homme, l'idéal divin. Un esprit ainsi fait s'améliore sans cesse et est toujours heureux. Mais un esprit qui n'aperçoit que les côtés défectueux et désagréables des choses s'amoindrit et se dégrade. Tout objet doit être considéré comme une expression du bien.

—

Ne serait-il pas possible de ne permettre aux sujets pénibles de demeurer dans notre esprit qu'autant qu'il le faut pour en tirer parti? Ne pourrions-nous amener notre sensibilité à ne souffrir que sous notre contrôle et à devenir ainsi pour nous uniquement un moyen de discipline?

PRINCIPES DE CONDUITE.

Je dois toujours me placer dans les situations où je serai le plus fortement stimulé à penser et à agir le plus et le mieux possible; — où, sans cet exercice constant de mes facultés et de mes forces, je ne pourrai goûter aucun bonheur, aucun repos; — où je trouverai pour ma pensée et pour mes actes les meilleures conditions d'indépendance et d'impartialité; — où tout, principes, relations, circonstances, me poussera, comme de force, dans le droit chemin.

—

Bien misérable est celui qui fait du plaisir sa préoccupation et son but. Nous avons été créés pour agir, pour produire. L'action, prenant son origine en Dieu et poursuivie avec la conscience de sa faveur, est la plus haute source de jouissance. Notre plaisir devrait toujours être un écho du plaisir de Dieu.

—

Je dois transporter le devoir sur le terrain du privilège, et considérer comme une faveur toute occasion d'employer utilement mon temps. En toute circonstance, je n'ai qu'une question à me faire : Où est le devoir?

—

Quand il m'arrive quelque chose d'heureux et que j'éprouve un sentiment de joie, je dois m'efforcer d'y rattacher un acte de bonté envers mon prochain, et me demander : « Comment puis-je partager et communiquer ce

bonheur? » Chacun de mes plaisirs doit être ainsi un lien d'amitié, un moyen de communion, et m'être cher surtout sous ce rapport. Lorsque je souffre, je dois me demander : « Comment puis-je soulager une souffrance semblable? »

—

Lorsqu'il m'arrive quelque malheur, chagrin, perte, etc., je dois me demander d'abord, non pas : « Comment puis-je m'en délivrer? » mais : « Comment puis-je en profiter? » Et je dois consentir à souffrir pour cette fin.

—

Un homme sage cherche à briller en lui-même, un fou à éclipser les autres. Le premier s'humilie à la vue de ses faiblesses; le second triomphe des défauts qu'il découvre chez autrui. Le sage considère ce qui lui manque; le fou, ce qu'il possède. Le sage est heureux de sa propre approbation; le fou, des applaudissements du monde.

BUSTE D'EMPEREURS ROMAINS EN PORPHYRE

Voy. le Buste de Vitellius, t. XLVIII, 1880, p. 125; et le Buste de Trajan, année présente, p. 145.

On nous écrit de Madrid :

« Ce fut le marquis de Nubbiano, — José Nicolas de Azara, — qui de Rome, où il mourut, envoya au roi d'Espagne Charles IV, parmi d'autres œuvres d'art, 150 ou 200 bustes de marbre représentant des personnages de l'antiquité. Ces bustes furent répartis entre le Musée national du Prado, où il en existe encore un certain nombre, le palais royal, et d'autres établissements parmi lesquels il importe de signaler le Musée archéologique. Ce dernier possède huit de ces bustes dont les noms ne sont pas indiqués.

» On sait formellement que ces œuvres de sculpture sont venues en Espagne en 1808; que les unes datent du premier siècle, et avaient pu être recueillis dans les ruines des villes englouties sous les cendres du Vésuve; que les autres sont de la renaissance, et qu'elles ont toutes été confondues, sans indications, lorsqu'elles ont été envoyées à Madrid.

» Ni la Bibliothèque nationale de la capitale espagnole, ni le Musée archéologique, ne possèdent de renseignements écrits sur cette collection; mais on croit qu'il serait possible d'en trouver à la Bibliothèque nationale de Paris, où paraissent exister des écrits du marquis de Nubbiano. »

AVANTAGES DE L'ÉTUDE DE SOI-MÊME.

Ceux qui se connaissent eux-mêmes sont instruits de ce qui leur convient, et distinguent les choses dont ils sont capables ou non. Ils se bornent à faire ce qu'ils savent, cherchent à acquérir ce qui leur manque, et, s'abstenant de ce qui est au-dessus de leur portée, ils évitent les erreurs et les fautes. SOCRATE.

LES BECS DE GAZ SIEMENS.

Depuis l'apparition de la lumière électrique sur les voies publiques, l'attention générale a été appelée sur l'utilité de disposer pour l'éclairage public de foyers de lumière plus puissants que par le passé.

Un grand nombre de becs dits *intensifs*, de divers systèmes, ont surgi dans ces dernières années, et, parmi eux, le plus connu certainement du public parisien est celui désigné habituellement sous le nom de bec de la rue du Quatre-Septembre, et qui est formé par la juxtaposition de six becs papillons dans une même lanterne (1).

Parmi les autres becs intensifs, on peut citer les becs Coze, Cyallet, Sugg, Giroud, Wigham, Gautier, Marini Goelzer, Bengel Schaeck, etc..., les uns brûlant à l'air libre, les autres comportant des cheminées en verre.

Ces becs utilisent tous les gaz beaucoup mieux que les simples becs papillons répandus dans toutes nos villes de France, et c'est ainsi qu'ils donnent la lumière d'une lampe Carcel prise pour unité, pour une consommation de 80 à 100 litres environ de gaz à l'heure, tandis qu'un bec papillon ordinaire exige 127 litres pour produire la même lumière.

D'une manière générale, l'intensité lumineuse d'un bec croît plus vite que sa consommation de gaz; cette intensité croîtra beaucoup plus rapidement si, au lieu d'alimenter la combustion avec de l'air froid, on emploie de l'air préalablement chauffé, *et d'autant plus rapidement que cet air sera plus fortement chauffé.*

On sait, en effet, que les gaz n'éclairent pas ou n'éclairent que fort peu par eux-mêmes, et que ce sont les particules de carbone, en suspension dans la flamme par suite de la décomposition des hydrocarbures, qui, devenant incandescentes, émettent de la lumière.

L'intensité de la lumière émise est, comme pour tout corps solide, d'autant plus vive que la température est plus élevée. C'est cette élévation de température qu'on obtient en alimentant la combustion avec de l'air chaud.

Se basant sur ce principe, M. Fréderic Siemens, de Dresde, a imaginé d'utiliser pour chauffer l'air les produits mêmes de la combustion qui s'échappent dans l'atmosphère, emportant avec eux une chaleur perdue considérable, et il y est parvenu en forçant les gaz brûlés à redescendre, sous l'action d'un tirage spécial, dans une chambre dont les parois sont léchées par l'air arrivant en sens inverse.

Nous empruntons à une communication faite à la Société des ingénieurs civils par M. Cornuault la description du bec Siemens.

Le bec Siemens est constitué dans son essence par trois chambres concentriques en fonte ou en bronze, A, B, C (fig. 2 et 3); la forme extérieure a une grande analogie avec celle d'un obus d'artillerie.

Le gaz est introduit par un tuyau *b* dans la chambre annulaire B, où il se détend et arrive à n'avoir plus qu'une pression presque nulle; il sort de cette chambre par un brûleur annulaire constitué par une série de petits tubes verticaux *t* de 5 à 6 millimètres de diamètre.

A la sortie de ces tubes, il se mélange avec l'air qui débouche en O après s'être élevé dans la chambre A et avoir léché les parois des chambres intérieures.

La combustion s'effectue donc en O, et la nappe lumineuse, formée par la juxtapositiou des petits jets de gaz, s'élève tout d'abord, puis se renverse, grâce à l'appel d'une cheminée latérale (fig. 1), autour d'un cylindre en matière réfractaire *d* dont elle vient reborder l'arête supérieure, en rentrant à l'intérieur de la chambre C; les parois de cette

(1) Voy. p. 112.

chambre C se trouvent ainsi portées à une haute température par la seule chaleur des produits de la combustion qui s'échappent par la cheminée latérale.

L'air arrivant en sens inverse s'échauffe progressivement au contact de ces parois dans la chambre annulaire A, et atteint une température voisine de 500 degrés lorsqu'il se mélange en O avec le gaz, qui se trouve lui-même chauffé dans la chambre B. Un écran à dents, ou *déflecteur*, placé en O à la sortie de l'air, divise cet air en une série de lames, et de même un déflecteur placé à deux centimètres environ

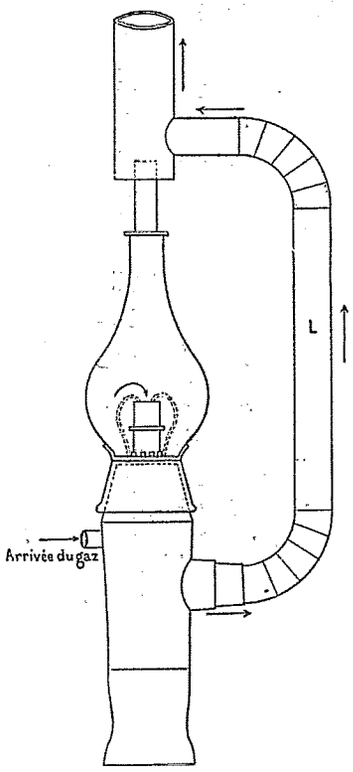


Fig. 1

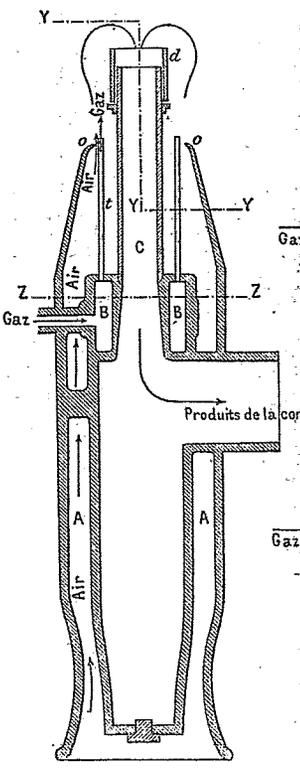


Fig. 2

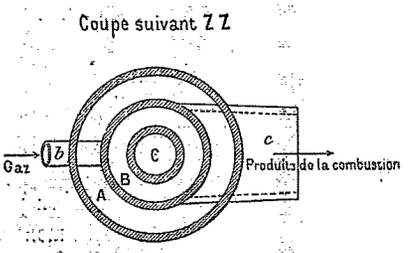


Fig. 3

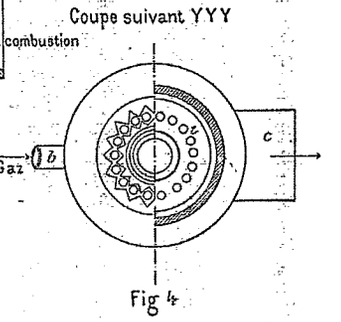
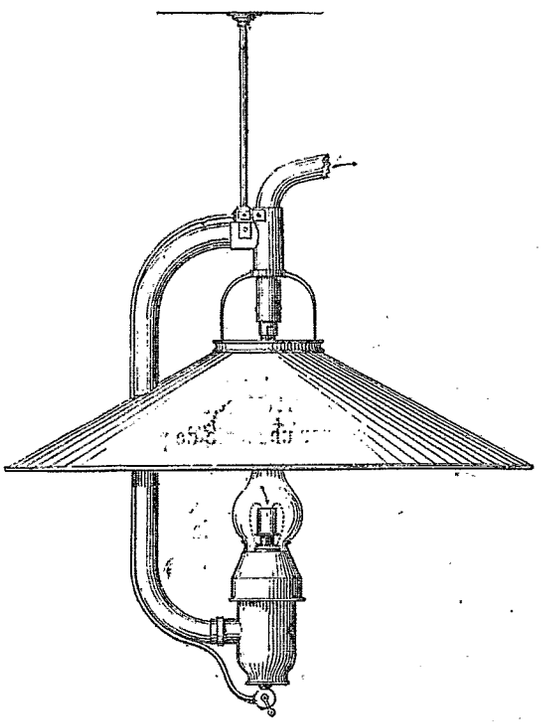


Fig 4

au-dessus du premier divise les jets de gaz, en sorte que air et gaz se trouvent intimement mélangés à l'intérieur des losanges figurées en plan dans la figure 4.


Fig. 5.

Grâce à cette disposition, l'intensité lumineuse est *triplée* et même *quadruplée* pour les becs Siemens de plus forte consommation.

Nous citerons seulement les chiffres suivants :

	Consomm. à l'heure.	Intensité lumineuse en carcels.	Consommation par heure et par carcel.
Bec de ville de Paris.	140 lit.	1.10	127 litres.
Bec de la rue du Quatre-Septembre.	1400	13	105 à 107
Bec Siemens nº 3	600	13 à 15	40 à 45
Idem nº 2	800	20 à 22	38 à 40
Idem nº 1	1600	46 à 48	33 à 35

Ainsi, un bec Siemens brûlant 600 litres donne plus de lumière qu'un bec type de la rue du Quatre-Septembre brûlant 1 400 litres, et il faut réduire sa consommation à 500 litres ou environ pour arriver à la même intensité lumineuse.

Il semble qu'il y ait là, pour l'industrie du gaz, un grand progrès réalisé.

Quant aux appareils proprement dits, disposés pour recevoir le bec Siemens, ils ne diffèrent pas sensiblement des appareils ordinaires, et il est facile, avec le goût de nos appareilleurs parisiens, d'imaginer des artifices propres à dissimuler la tuyauterie nécessaire. La figure 5 représente une lampe disposée pour atelier, dans laquelle le support même du bec constitue la cheminée latérale.

Plusieurs villes ont déjà fait des essais sérieux pour adopter définitivement sur les voies publiques ce nouveau mode d'éclairage. On a installé à Paris, sur la place du Carrousel, un bec Siemens de forte dimension.

UN CONCERT FORCÉ.



Concert forcé, peinture de Jules Agghazy. — Dessin d'Édouard Garnier.

La scène se passe dans une vaste plaine couverte de neige : on est au milieu de l'hiver, qui est d'une rigueur extrême. L'audace et la férocité des animaux sauvages que torture la faim n'ont jamais été plus redoutables. On fait bien des récits terribles. Il y a peu de jours, une vieille femme a été dévorée par des loups à la porte de sa cabane. Pourquoi donc ces deux pauvres ménétriers ont-ils été si imprudents que de s'aventurer loin des habitations dans ce désert glacé? Qui le sait? Les gens de la noce qu'ils ont fait danser jusqu'à épuisement de leurs forces ne les ont certainement pas renvoyés; non, on les a même priés de rester près du foyer, de coucher sur le poêle; mais peut-être ont-ils quelque engagement à un autre village, ou sont-ils pressés de porter à leurs familles quelques débris du festin dont l'on a rempli leurs poches. D'ailleurs, ils ont souvent voyagé ainsi, de jour et de nuit, depuis plusieurs semaines, car il y a eu cette année, en janvier, bien des baptêmes, des mariages et des fêtes, et ils n'ont jamais fait de mauvaises rencontres.

Cette fois, hélas! à moitié chemin, ils ont aperçu bien loin à l'horizon un point noir qui se mouvait, s'approchait, grandissait; aucune illusion n'était possible : un loup s'avançait rapidement vers eux, et assurément avec les intentions les moins amicales du monde; ses yeux, rouges, sanglants, étincelaient; ses sourds hurlements exprimaient à la fois la menace et la satisfaction.

— Joseph, vite, ta clarinette! Aigu! aigu!

— A quoi bon? Nous sommes perdus, répondit Joseph tremblant.

Sans dire un mot de plus, Frantz, calme et résolu, fit résonner terriblement les cordes de son gros instrument.

A ce bruit, le loup, arrivé au galop, s'arrêta subitement à quelques pas.

Était-ce surprise, terreur ou plaisir? S'il était charmé, il ne se sentait certainement pas rassasié, et il était évident, à en juger par quelques-uns de ses mouvements très significatifs, qu'il n'attendait que la fin de ce concert surprenant pour s'élancer sur sa double proie.

— Presto, prestissimo! forte, fortissimo! murmurait Frantz.

Le pauvre Joseph était à bout de souffle; ses jarrets pliaient, ses jambes flagellaient, il n'avait plus d'haleine : par instants il ralentissait le mouvement, il était près de s'arrêter. Du coin d'un œil, il voyait tournoyer dans le ciel des corbeaux flairant déjà son pauvre corps déchiré par les dents du fauve.

Frantz répétait :

— Courage! Si nous cessons de jouer, nous sommes morts.

Combien de temps dura ce supplice? Jusqu'au moment où une ligne blanche, se dessinant à l'horizon, annonça le jour, et où l'on entendit le fouet d'un traîneau qui mit le loup en fuite et ramena les deux musiciens transis de froid et de peur à leur village.

Quel récit dramatique ils eurent à faire! On le répéta pendant deux ou trois générations.

Que l'on ne se hâte pas de dire que c'est là une anecdote invraisemblable, un conte! Il n'est pas douteux que les animaux ne soit pas insensibles à la musique : ils en souffrent ou ils en jouissent. « Il y a des mélodies et même des combinaisons harmoniques qu'ils aiment ou dont ils ont une véritable horreur. » (1)

Quand, à Zama, Scipion vit approcher les éléphants d'Annibal, il fit sonner toutes les trompettes de l'armée romaine : les éléphants furent saisis d'étonnement; les uns s'arrêtèrent, d'autres prirent la fuite. Pourquoi en serait-il autrement d'un loup? Il y a longtemps qu'on raconte qu'un ménétrier, étant tombé dans un piége où un loup s'était laissé prendre, ne sauva sa vie qu'en râclant son violon à toute force jusqu'à ce qu'on l'eût délivré.

Mais ce n'est point la surprise ou l'épouvante qui expliquent l'immobilité subite de certains animaux à l'audition de sons musicaux. Chateaubriand a admirablement raconté l'effet prodigieux produit, en sa présence, sur un serpent à sonnettes par un joueur de flûte canadien. Les exemples de chiens attirés ou repoussés par la musique sont nombreux. Mais il y aurait trop à dire ici sur ce sujet, qui mérite d'être traité à part avec plus de développements.

LES ÉPREUVES D'ÉTIENNE.

Suite. — Voy. p. 282.

CIV

— Laissez-moi, laissez-moi! vociférait-il en se débattant et en agitant sa crinière, comme un lion furieux; il faut que je parle, personne ne m'empêchera de parler.

— Ne lui répondez pas, me cria-t-on de tous les côtés; il est fou, personne ne le croit; ne répondez pas.

— Oui ou non! hurla Marillac, m'avez-vous dénoncé?

— Je vous ai déjà répondu.

— Pouvez-vous jurer?...

— Ma parole suffit.

— Oui, sa parole suffit, dit gravement le père Boubelet, et sauf toi, Marillac, personne n'en doute ici.

— Non, non, personne n'en doute! crièrent tous les assistants.

En ce moment, Marillac me fit pitié. Il avait l'air penaud et déconfit d'un mauvais acteur qui a manqué sa grande tirade à effet. Son exaltation était tombée, sa faconde méridionale semblait tarie. Il promenait sa langue sur ses lèvres desséchées, et il regardait avec des yeux hagards quelques-uns des maîtres qui lui adressaient des remontrances.

— Marillac, dit le père Boubelet, tu viens de « faire un four! »

— Il paraît que j'ai fait un four, reprit Marillac d'un air désespéré, en regardant ses amis l'un après l'autre, comme pour les consulter.

— Un vrai four! lui dirent ses conseillers.

— C'est humiliant pour un homme d'esprit, ajouta-t-il modestement.

— Tout le monde peut se tromper, dit philosophiquement le père Boubelet : *Errare humanum est; perseverare diabolicum*...

(1) Casimir Colomb, *la Musique* (Bibliothèque des merveilles). — Librairie Hachette.

Marillac, cependant, était devenu doux comme un mouton. Il s'attendrissait sur sa malechance. Quitter de si bons amis! avoir insulté gratuitement un si honnête camarade! tout cela dans la même journée; il ne s'en consolerait jamais.

— Écoutez, mes enfants, dit le père Boubelet, la morale de cette jolie petite fable, c'est que vous allez vous « donner la patte comme deux gentils garçons! »

Nous nous « donnâmes la patte comme deux gentils garçons. » Quelqu'un commanda un punch, et quelqu'un le paya aussitôt servi : le café des Lanternes ne faisait pas crédit.

Je trempai mes lèvres dans mon verre; Marillac vida le sien coup sur coup; alors il se montra d'une gaieté folle, puis redevint sentimental, et me jura, en pleurant, une amitié éternelle.

Ceux d'entre nous qui étaient de service à quatre heures se hâtèrent de regagner le lycée; quelques bons samaritains restèrent auprès de Marillac pour le consoler, le dorloter et le reconduire à un petit hôtel du quartier où sa malle l'attendait.

CV

La bibliothèque était une grande salle un peu triste et un peu sombre. Néanmoins, je m'y installai à demeure, dans l'embrasure d'une des grandes fenêtres, et c'est là que je passai les instants les plus tranquilles et les plus heureux de ma vie d'étudiant. A des heures réglées, les professeurs et les maîtres venaient chercher des livres ou en rapporter, puis c'était le tour des élèves. J'éprouvais un plaisir singulier à rouler la grande échelle double sur le parquet ciré, à ouvrir les armoires et à manier les livres; quelquefois mes clients ne faisaient qu'entrer et sortir, quelquefois ils causaient avec moi. Peu à peu je fis connaissance avec tout le personnel du lycée.

A mes heures de liberté, je travaillais dans mon petit coin de fenêtre, ou bien je me donnais le plaisir d'étudier le catalogue et de faire connaissance avec des livres dont jusque-là je n'avais connu que les titres, et encore pas toujours.

Je fus alors saisi d'une véritable fièvre de savoir; dans le silence et le mystère de ma retraite, je formai le projet de ne pas me borner à l'étude du droit, et je suivis la conférence que faisait le professeur de rhétorique pour les maîtres qui se préparaient à la licence ès lettres.

Quand le tambour annonçait le commencement de la récréation, je sortais de mon petit coin pour aller me promener dans la cour avec ceux de mes collègues qui étaient de service. Je ne sais pas si c'est la réclusion qui m'avait rendu plus sociable, ou bien si je me sentais plus à mon aise avec mes collègues depuis qu'ils m'avaient donné, au café des Lanternes, un témoignage public d'estime et de sympathie, mais je me plaisais beaucoup dans leur société, et je trouvais toujours quelque chose à leur dire.

Naturellement, j'avais des préférences, mais je me gardais bien de les marquer trop ouvertement. Faire des avances ou accepter celles qu'on pouvait me faire, c'était porter un jugement, sinon en paroles, du moins en action, et j'avais promis de garder tous mes jugements par devers moi. Pour le même motif, je me tins sur la réserve, mais sans impolitesse, avec plusieurs des jeunes gens que je rencontrais à l'École de droit.

Comme il n'est pas naturel qu'un jeune homme vive sans

amis, j'écrivais très souvent à Frédéric, qui me répondait avec beaucoup d'exactitude. Mme Borel ajoutait de temps en temps quelques lignes pour me remercier du plaisir que mes lettres faisaient à son pauvre garçon. Je trouvais aussi un grand charme à la société de mes deux cousins. C'étaient, il est vrai, des esprits peu cultivés et qui ne comprenaient pas grand'chose à ma passion pour les livres; mais ils étaient si bons, si affectueux!

CVI

Quelquefois, cependant, je trouvais bien dure la contrainte que j'imposais à mon cœur, très aimant par nature. Alors, pour me consoler, je formais des projets et je bâtissais des châteaux en Espagne, en vue de l'heureux temps où j'aurais ma liberté d'action. Je me choisissais des amis par avance, et, sans le vouloir, sans même y songer, je m'intéressais à tout ce qui les concernait, et je les étudiais à fond.

En deux circonstances graves, deux de ces élus de mon cœur trompèrent mon attente, et je fus forcé de reconnaître que j'avais lieu de bénir ma promesse, après l'avoir tant maudite. Qu'y a-t-il, en effet, de plus cruel et de plus humiliant que de reprendre son amitié après l'avoir donnée?

Ces deux camarades devinrent mes amis et cessèrent de l'être sans en avoir jamais rien su, et je pus vivre avec eux sur le même pied que par le passé.

Quelquefois le père Boubelet venait me faire une petite visite à la bibliothèque; il s'asseyait dans mon fauteuil que je m'empressais toujours de lui offrir, promenait ses regards sur les longues rangées de livres, et passait familièrement l'inspection de ma table de travail :

— Larsonnier, tu m'étonnes, me disait-il chaque fois; comment peux-tu vivre au milieu de tant de bouquins, et étudier tant de choses à la fois? Gare la fièvre typhoïde, tu sais (et il portait son index à son front); mais bah! tu te moques de cela, toi.

Un jour, il ajouta :

— Si tu n'étais pas si gai et si bon garçon, je te soupçonnerais d'être un fin politique et un ambitieux.

— Pourquoi donc?

— Tu ne te fâcheras pas de ce que je vais te dire; tu sais que j'ai mon franc parler avec tout le monde.

— Je vous promets de ne pas me fâcher.

— Depuis vingt ans que je roule dans cette baraque, je n'ai pas encore rencontré un oiseau de ton espèce. Tu es correct comme un diplomate; tu n'as ni amis ni ennemis; on t'estime, et même on te respecte. Ma parole d'honneur! on le respecte, ajouta-t-il en levant les yeux vers un buste d'Homère qui ornait une des encoignures.

— Oh! non, lui dis-je tout confus, vous voulez vous moquer de moi.

Il appuya ses deux mains sur les bras du fauteuil, se pencha en avant, et me dit en scandant toutes les syllabes :

— On-te-res-pec-te!

— Alors vous me trouvez bizarre? lui demandai-je pour l'empêcher de répéter ce qu'il venait de dire.

— Mon Dieu! bizarre n'est pas le mot. Mais, sais-tu? il y a des moments où je me figure que tu as fait un pari.

— Vous brûlez! lui dis-je en essayant de rire.

Mais j'étais effrayé de le voir tâtonner si près de la vérité.

Je repris aussitôt :

— Est-ce que vous avez fait part de votre conjecture à quelqu'un?

— Pour qui me prends-tu? me répondit-il en se redressant avec fierté; je parle quelquefois des défauts ou des ridicules des autres; m'as-tu jamais entendu parler de leurs affaires?

— Écoutez, père Boubelet, lui dis-je en lui prenant la main : j'ai un secret, un secret respectable; je n'ai pas le droit de vous le révéler maintenant. Mais aussitôt que je pourrai le faire sans manquer à ma parole, je vous le révélerai. Jusque-là...

— Motus! dit-il en posant son index en travers de ses lèvres; et il s'en alla mystérieusement, à pas de loup. Arrivé à la porte, il se retourna, se frappa la poitrine de son poing fermé, murmura : « Voilà le tombeau des secrets », et tira la porte sur lui, toujours avec le même mystère.

La suite à la prochaine livraison.

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS

AVANT 1789.

Suite. — Voy. p. 32, 94, 119, 160, 219.

DENTELLIERS, DENTELLIÈRES. — La singulière faveur dont la dentelle a joui aux seizième et dix-septième siècles, est un des plus curieux épisodes de l'histoire de la mode en France. Comme l'imprimerie, on pourrait presque dire qu'elle naquit parfaite, et que, sauf de légères modifications, elle resta la même durant plus de trois cents ans.

Si l'on en croyait certains auteurs, la dentelle serait d'origine bien ancienne : dès le onzième siècle il y aurait eu des brodeuses habiles parmi les artisanes, et même parmi les châtelaines. On a fait à ce sujet toutes les hypothèses imaginables, plus ou moins appuyées de preuves spécieuses. Les innombrables citations de chansons de geste apportées à l'appui de cette opinion ne nous paraissent point prouver l'existence de la dentelle proprement dite, c'est-à-dire d'une *broderie blanche*, mais bien plutôt l'emploi fréquent et la confection journalière des *orfrois*, c'est-à-dire des broderies d'or et d'argent sur étoffe, employées dès les époques les plus reculées.

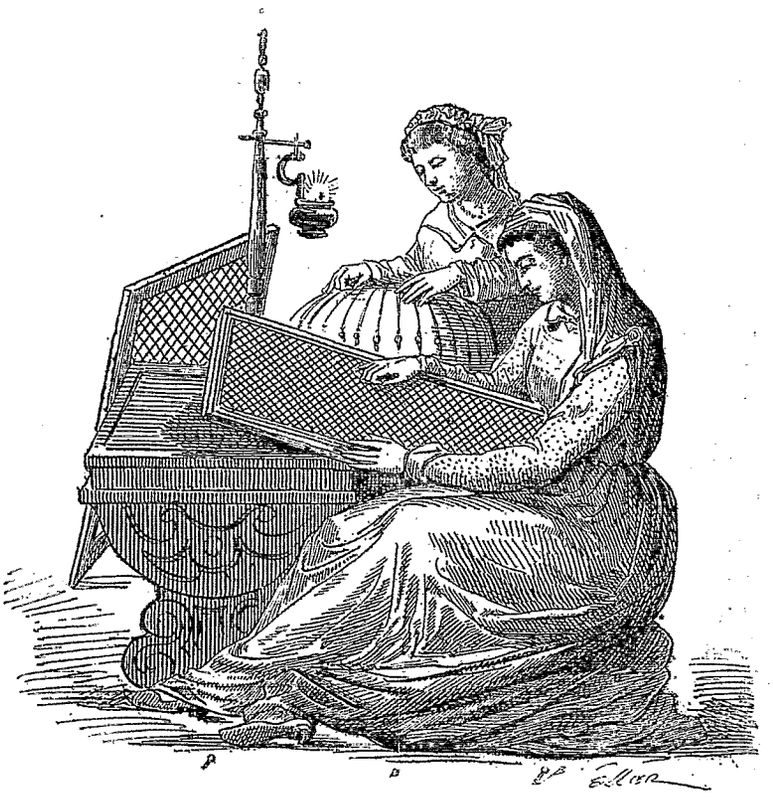
Le fait le plus considérable à noter en faveur de l'ancienneté de la passementerie blanche ne remonte guère qu'au quatorzième siècle.

A cette époque, les cornes du hennin — ou coiffe haute des dames — sont couvertes d'une sorte de guipure blanche, peut-être faite de soie, non sans habileté, mais de soie blanche, et non plus de fil d'or comme auparavant. Cette guipure se retrouve aussi aux guimpes brodées dont les dames se couvraient les épaules et le cou, et que l'on nommait des *gorgières*. Il faut croire que la passementerie d'or ou d'argent avait été délaissée à cause de la difficulté du blanchissage; et tout le secret de la transformation des passements de couleur en dentelle blanche pourrait bien avoir sa raison d'être dans cette simple question de propreté; je ne sache pas que les auteurs compétents en aient jamais dit un mot.

Quant au mot de *dentelle* appliqué à la délicate broderie de fil que tout le monde connaît, il ne remonte pas bien haut. On le trouve dans un compte de Marguerite, sœur de François Ier, en 1545 : « Pour soixante aulne fine dantele Flo-

rance pour mettre a des colletz. » (1) Encore ce mot semble-t-il un mot italien francisé. Jusque-là on avait nommé cette broderie un *passement*, ou même le *doux filet*, et c'est à la confection de ce gracieux travail que Mme de la Trémoille, Gabrielle de Bourbon, s'adonnait quand Jean Bouchet dit d'elle, au *Panégyrique* de Louis, son mari : « Jamais n'estoit oiseuse mais s'employoit une partie de la journée en broderies et autres menus ouvrages appartenant à telles dames, et y occupoit ses damoiselles. » (2)

Ce n'est pas que les règnes de Louis XII et de François Ier aient été pour le *passement blanc* une époque brillante. Les principaux centres de fabrication étaient dans le Velay, où les femmes se louaient comme domestiques pendant l'hiver, et faisaient d'admirables travaux d'aiguille; mais l'emploi du *passement* n'était point d'un usage général. Les portraits peints ou les *crayons* représentant des personnages de la cour de France, entre la mort de Charles VIII et l'avénement de Henri II, prouvent surabondamment le peu de cas que l'on faisait alors de ce genre de broderie. La robe échancrée des dames, le pourpoint ouvert des hommes, ne permettaient guère que la petite chemisette plissée ou unie. Le temps approchait cependant où la dentelle



Atelier de dentellières; le Lacis. — D'après Stradan.



Dame faisant du point (règne de Louis XIV). D'après Bonnard.

allait se produire presque tout à coup, pour devenir bientôt l'élément distinctif de la parure française.

Le roi Henri II, qui, pour cacher une cicatrice, mit une collerette haute et brodée, amena subitement la mode des passements en dentelle, c'est-à-dire des passements ajourés et découpés en dents. La reine Catherine, sa femme, ne manqua point, en bonne Italienne, de favoriser en France un luxe si lucratif pour Venise, et d'elle, la mode et le goût passèrent à cette cour brillante des Valois, à ses propres enfants, à sa bru Marie Stuart, à sa fille Marguerite, la plus belle des princesses et la plus élégante, à en croire Brantôme. Malheureusement, la loi immuable des modes est l'exagération. Moins de vingt ans après le gracieux début de la *passementerie blanche* en France, il était advenu que la fraise, d'abord simple et remarquablement sévère, avais pris un tel accroissement que Pierre de Lestoile pouvait comparer les seigneurs à des têtes de saint Jean-Baptiste sur un plat. La dentelle y perdait, comme on peut croire; la plus grande préoccupation des dames n'était plus que d'obtenir les dimensions de fraise les plus ridicules, sans autre souci.

Les lois somptuaires qui vinrent à ce moment proscrire ces dimensions folles et l'emploi immodéré des passementeries, eurent comme résultat immédiat bien moins la retenue des mondains que la ruine des dentelliers. On faisait dans les hautes classes assez bon marché des déclarations royales, et l'on quittait volontiers les passements, pourvu que la fraise restât dans toute sa rigidité « gauderonnée » et sa largeur grotesque. Henri III, tout le premier, manquait de prêcher d'exemple, et l'on n'a pas oublié la déplorable histoire de ces quelques étudiants dont la verve gouailleuse avait raillé sans pitié la collerette démesurée du roi. « A la fraise on reconnoît le veau! » avaient-ils dit, trop haut pour que le soupçonneux et vindicatif monarque ne les fît jeter en prison, et ne leur fît payer cher leur imprudent langage.

Que devenaient les fabricants durant ces alternatives de luxe et de prohibitions, et ces mesures qui les ruinaient?

(1) Bibliothèque nationale, mss. fr., 10394, fol. 62.

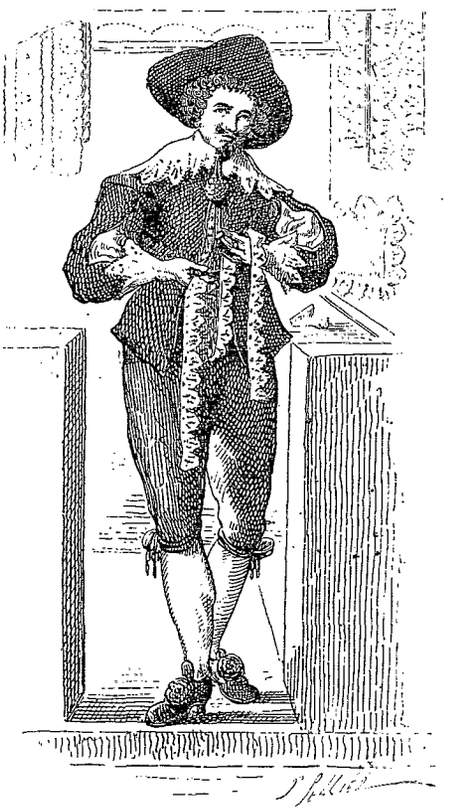
(2) Citons ici une fois pour toutes l'ouvrage de Mme Bury-Palliser, *History of lace*, traduit par Mme de Clermont-Tonnerre. Quelques-uns des détails de notre notice lui sont empruntés.

Il est à peu près impossible de le déterminer d'une façon certaine. La plupart des ouvrières devaient, comme ces femmes du Velay dont nous parlions tout à l'heure, reprendre un autre genre de vie. Aux environs de Paris, elles habitaient Saint-Denis, Villiers-le-Bel, Montmorency et autres localités, et fournissaient à l'entreprise des passementiers boutonniers. Ceux-ci ne pouvaient pas vendre. Seuls les merciers avaient ce privilège, et, dès la fin du seizième siècle, la vente se faisait sur le Petit-Pont ou dans la rue aux Febvres. Seulement, à chaque prohibition royale les fuseaux s'arrêtaient, les passementiers ne fournissaient plus, et les merciers arrêtaient la vente.

Toutes ces broderies se faisaient aux fuseaux ou à l'aiguille; cette dernière méthode était plus en usage à Venise, d'où la perfection était venue en France. Le passement à l'aiguille était le *point* ou *point coupé*, à cause des jours qu'on y faisait, et il nous semble que la priorité de cette méthode sur la broderie aux fuseaux ne paraît pas contestable; elle procédait directement de l'ancienne broderie d'or sur étoffe, et n'en différait que par les *jours* que les ciseaux



Dame du temps de Louis XIII brodant.
D'après Michel Lasne.



Le Marchand de dentelles parisien.
D'après Daret.

venaient y faire. On a prétendu que les fuseaux étaient les plus anciens, et on s'appuyait sur les modèles publiés près de trente ans avant ceux servant au point d'aiguille. Cette remarque est spécieuse. Dans les portraits, le point d'aiguille est remarqué dès 1560 environ, soit à l'époque même que l'on assigne à la publication des modèles de dentelle aux fuseaux.

Quoi qu'il en soit de cette préexistence que nous n'avons point à discuter longuement ici, il est certain que les femmes ne furent point les seules à faire du point à l'aiguille ou du passement aux fuseaux. Certains moines érudits, tels que Antoine Belin, reclus de Saint-Martial de Lyon, et Jean Mayol, carme déchaussé, s'occupèrent sérieusement des broderies, et publièrent même des patrons d'après le livre de Leprince de 1549.

Mais ce fut plus particulièrement la partie théorique que les hommes s'étaient réservée. Par sa facilité d'exécution, la propreté du travail, la délicatesse même de son rendu, la partie pratique semblait plus spécialement réservée aux femmes. Aussi ne voyons-nous pas, dans les anciennes gravures, d'hommes travaillant aux fuseaux sur le coussin traditionnel, ou cousant un *point*. Mais les ouvrages spéciaux sur la matière, les traités, les patrons, sont écrits et publiés par des hommes. C'est d'abord Quinty, donnant, en 1527, des modèles de *lacis* ou *point compté*, sous le titre de *Livre nouveau et subtil touchant l'art et science de broderie*... etc. (Cologne, 1527); puis Dominique Cella, un Toulousain revenu d'Italie, offrant son livre aux hommes et aux femmes :

> Ce livre est plaisant et utile
> A gens qui besongnent de l'eguille.
> Pour comprendre legerement
> Damoyselle, bourgoyse ou fille,
> Femmes qui ont l'esperit agille
> Ne sçauroient faillir nullement.

Plus tard, en 1587, un émissaire de Catherine de Médicis en Italie, le Vénitien Vinciolo, revenait avec un certain nombre de modèles trouvés en Italie et inventés par lui « selon son petit sçavoir », qu'il offrait aux dames sous le titre un peu long de : *Singuliers et nouveaux pourtraicts pour les ouvraiges de lingerie, nouvellement augmentés de plusieurs differens portraits, servans de patrons à faire*

toutes sortes de points, couppé, lacis et autres reseau de point conté, dedié à la Royne, le tout inventé au proffit et contentement des nobles dames et demoiselles et aultres gentils esprits. » Paris, 1587.

Le malheur voulut que la Ligue, venant s'ajouter aux prohibitions maladroites des rois, ruinât plus d'aux trois quarts l'industrie dentellière. Au surplus, une autre cause s'ajoutait à ces deux maux : c'était le droit à payer de province à autre pour le transport des broderies. Dès 1581 les marchands subissaient cette vexation nouvelle.

Le règne de Henri IV n'amena aucun changement à cet état de choses. Les prohibitions de Henri III furent rappelées par lui, mais n'eurent qu'un résultat, celui de mettre à néant la fabrication française. On ne se priva point de dentelles pour cela, on alla seulement la chercher au loin. L'abus fut immense. Des sommes énormes passaient à l'étranger, et il n'était point rare de trouver, dans un pays où l'industrie dentellière était à peu près morte, telle bourgeoise portant pour plus de cent pistoles de broderies étrangères. On en mettait partout, au col, à l'avant-bras, à la jupe, et à ce vêtement que l'on nommait alors *le manteau*, et qui était tout à la fois un col et un collet.

Ce fut là le résultat de ces mesures étranges : la ruine des ouvriers, et la recrudescence du luxe chez les riches. Les seigneurs, dit du Haillan dans son *Discours sur l'extrême cherté*, mangent leur bien « en broderies... picqueurs, arriere-points... qu'on invente de jour à autre ! » Et qu'eût-on pu dire? Le roi, la reine, et d'autres, dépensaient des sommes considérables à satisfaire la mode. La gravure nous a laissé d'inimitables reproductions des dentelles de Marie de Médicis et de Catherine de Bar. Quant aux dépenses, la série KK, aux Archives nationales, en fournit le catalogue détaillé et instructif. On y voit que les brodeurs avaient alors une autre importance que les peintres « et autres gens de mestier », comme on disait alors.

Aussi n'est-ce plus aux hommes et aux femmes, c'est-à-dire aux artisans, mais bien aux dames désœuvrées, que Foillet de Montbéliard dédie son livre, dès 1598, sous le titre de *Nouveaux pourtraicts de point couppé et dantelles en petite, moyenne et grande forme.* Il n'y avait plus guère que les grandes dames qui pussent travailler à la dentelle en France, et Foillet savait que son ouvrage se vendrait plus à Paris qu'en Lorraine ou à Montbéliard. Il est le premier d'ailleurs qui ait consacré par l'impression ce mot de « dantelle », qui va devenir d'un usage constant.

En 1614, les États généraux reçurent les mille plaintes des intéressés touchant la ruine de l'industrie dentellière; d'un autre côté, les doléances des malheureux ruinés par les exigences de la mode arrivaient amères et pressées. Le point d'Italie était hors de prix en France, et nous avons vu que les prohibitions n'atteignaient guère en fait que la production française, sans pouvoir refréner le luxe des hautes ou même des moyennes classes.

L'argent français continuait à se porter à Venise et ailleurs dans des proportions considérables. Pour y mettre un terme, on décréta, en 1626, que toute dentelle étrangère serait désormais traitée comme marchandise de contrebande, et confisquée au profit de l'État. On se relâchait un peu des prohibitions excessives du précédent règne, et l'on se montrait moins dur pour la fabrication intérieure. En 1629, au moment de la réunion des notables, il fut prouvé que la France pouvait suffire à une consommation modeste de dentelles. Saint-Denis, Villiers-le-Bel, Aurillac, fournissaient du point coupé, inférieur, il est vrai, aux produits d'Italie, mais il fallait que les élégants en passassent par là. On ferma donc les yeux sur le port des dentelles françaises, pour ne déployer la sévérité que contre les broderies venues de pays « estranges »; on ne mit à cette tolérance qu'une condition, c'est que « les points couppés, dentelles, passements, et autres ouvrages aux fuseaux » ne dépasseraient point « la valeur de trois livres l'aune seulement. »

Que peut la rigueur des lois en matière de mode? Peu de chose assurément. Au temps des défenses expresses, M. de Pardaillan s'arrangeait, nous dit Tallemant des Réaux, pour s'affubler de dentelles en visite. Il lui suffisait de monter en carrosse dans le plus simple costume, et, une fois là, il ouvrait ses boîtes, y prenait ses dentelles et s'en parait au nez des gens du prévôt. La visite terminée, les dentelles rentraient dans leur boîte, et il n'en était plus rien.

En 1633, l'édit du roi prohiba de nouveau la dentelle chère, et les caricatures du temps nous renseignent sur le désarroi des mondains frappés par ces mesures. Abraham Bosse met en scène un « courtisan suivant l'edit »; il foule aux pieds ses riches points coupés pour revêtir un large col uni. La dame, suivant l'édit, se console médiocrement en disant :

Il me faut tourner neantmoins
Mon esprit à de nouveaux soins...
Et desormais ne porter plus
Ny point couppé ni broderie,
Ny tels ouvrages superflus.

Comme de coutume, les prohibitions tombaient de toute leur sévérité sur les petites gens. Les marchands ne pouvaient vendre de passement que de la hauteur d'un pouce de roy, et de la valeur de neuf livres l'aune au plus, à peine de cinq années de bannissement, six cents livres d'amende, et de la confiscation de la marchandise. Dans la *Galerie du Palais* de Bosse, on voit une lingère que l'édit a indirectement frappée : des confrères jaloux ont sans doute laissé entendre que sa dentelle n'a point la largeur licite, et que l'on s'expose en achetant chez elle :

Icy quelque lingere a faute de succés
A vendre abondamment de colere se picque
Contre des chicaneurs qui parlant de procés
Empeschent les chalands d'aborder sa boutique (1).

Une planche satirique de 1634, représentant *l'Enterrement de la Mode* (2), montre une longue file de dames portant au bout de bâtons, en guise de bannière, les colifichets qu'elles ont dû quitter; dans un coin, les brodeurs et les dentelliers font leur deuil :

Je me ris de ces foux revestus d'un grand deuil,
Tailleurs, barbiers, brodeurs et gens de telle sorte,
Et ces folles aussi qui vont mettre au cercueil
Les divers ornemens de leur maitresse morte (3).

Il est d'ailleurs assez piquant de constater combien les caricaturistes du temps sont peu obligeants pour ces marchands de choses luxueuses. Daret campe une manière de gentilhomme tenant du point coupé, et nous le présente comme un marchand de dentelles parisien; au bas ces vers :

(1) Voy. t. XX, 1852, p. 357.
(2) Voy. t. VIII, 1840, p. 277.
(3) *La Mode.*

Le galand amoureux de nostre passement
Pour s'orner se ruine,
Il porte à son col tout son bien
Et ne craint pas de n'avoir rien
Pour avoir bonne mine.

Par contre, le marchand flamand qui, d'après l'édit, ne pourra plus écouler ses produits en France, se désespère; il s'écrie en déchirant ses dentelles :

Mettons bas la boutique et de nos passemens
Faisons des cordes pour nous pendre.

L'exagération satirique mise à part, ces gravures peignent sous leur vrai jour les suites de toutes ces mesures prohibitives. Aussi bien leur contre-coup dans les provinces ne se fit guère attendre. A Toulouse, en 1640, un arrêt du Parlement prohibait la dentelle et les broderies sur les habits, un peu à cause du scandale que produisait la splendeur des toilettes chez les femmes de toute condition, mais surtout parce que les filles de campagne s'adonnant à la fabrication des passements, il devenait impossible de se procurer des servantes!

Au Puy, vers le même temps, ce fut un jésuite, François Régis, qui sauva l'industrie. Il s'entremit, obtint la révocation de l'arrêt, et rendit aux dentellières une partie de leur travail d'autrefois. Elles le prirent pour patron quand la cour de Rome l'eut canonisé sous le nom de saint François Régis.

La régence d'Anne d'Autriche, d'abord sévère pour le luxe, se relâcha bientôt. Aux grands cols en pélerine de la reine mère succédèrent les collets de broderies, et la dentelle revint peu à peu à la mode. Durant ses plus grands embarras politiques, le cardinal Mazarin ne dédaignait pas de s'occuper lui-même de l'achat de point coupé, sans doute pour fournir aux artisans français les modèles dont ils manquaient absolument. Le jour du couronnement du jeune roi, il fut offert, par un Anglais spécialement envoyé à Venise, un col de dentelles dont l'étrangeté et la rareté contrastaient singulièrement avec les prohibitions du précédent règne. Tout entier brodé de cheveux blancs, le col du jeune roi ne coûtait pas moins de 250 pistoles d'or, somme considérable pour l'époque.

La passion pour la dentelle eut une recrudescence qui dura peu. En 1660, l'année même où Louis XIV allait célébrer son mariage, un édit frappait de nouveau les produits étrangers; les dentelles françaises n'obtenaient grâce que moyennant des restrictions excessives : elles ne devaient avoir qu'un pouce de large au plus. C'était mal choisir le moment de rappeler de vieilles lois si peu en rapport avec les goûts dispendieux du jeune monarque. Aussi, le cardinal une fois mort, Louis XIV revint-il insensiblement aux anciens errements. Et comme l'argent continuait à courir à l'étranger, Colbert pensa qu'il serait d'une sage politique de créer en France une concurrence à Venise et aux Flandres.

En 1669, le ministre écrivait à l'ambassadeur à Venise, M. de Saint-André, de le renseigner exactement sur l'industrie dentellière à Venise et à Rialto. Il s'agissait d'offrir certains avantages aux brodeuses du pays qui voudraient venir en France, et de travailler « à dégouster » du métier les marchands vénitiens en leur faisant concurrence. C'était en vue d'établir sur des bases solides la manufacture de *point de France* créée dès 1665, pour laquelle le roi lui-même était personnellement entré en campagne dans une lettre où il assurait s'être prémuni contre les finesses « des marchans, qui avoient accoutumé de faire travailler à Venise et de débiter dans sa cour des ouvrages de ceste ville. »

Les débuts de cette grande industrie avaient été des plus modestes. M. Odolant Desnos, dans ses *Mémoires historiques sur la ville d'Alençon,* nous en a laissé le curieux récit. Colbert avait choisi en 1665 une dame Gilbert d'Alençon, longtemps exercée à la fabrication italienne; il l'avait installée dans une petite demeure seigneuriale à tourelles, le château de Lonray dans l'Orne, après lui avoir avancé 50 000 livres et lui avoir fourni des ouvrières vénitiennes. L'entreprise réussit au delà des espérances. Le roi vint visiter la fabrique, admira et fit admirer, força la main, comme l'on dit, et la société formée pour l'exploitation voyait à la fin de son privilége ses actions remboursées et se partageait les bénéfices réalisés.

Pour en arriver à ce résultat, Colbert n'avait pas laissé que de rencontrer de sérieuses difficultés. Sans compter les ruses et le méchant vouloir des commerçants étrangers, la fabrique de Lonray avait eu à subir une sorte de siége des anciennes dentellières du pays que le privilége de dix ans ruinait. Mais le ministre avait tout prévu, et, secondé par deux membres de sa famille, l'évêque d'Auxerre et la sœur Marie Colbert à Reims, il fonda définitivement l'industrie du point de France, dont la faveur allait grandir si rapidement qu'en 1700 les droits sur la dentelle s'affermaient 200 000 livres par année, à raison de 50 livres par livre de dentelle.

Le point de France n'était plus le point vénitien : désespérant d'apprendre aux dentellières françaises l'industrie vénitienne, Mme Gilbert imagina de diviser l'ouvrage et de faire confectionner aux ouvrières séparément une partie de la besogne. Un habile mélange de crin donnait aux contours plus de fermeté. Désormais le point de France régnait en maître, et le roi considérait comme un cadeau vraiment royal le don d'une parure de cette broderie. En 1679, à Marly, dans une fête, les dames présentes furent invitées à changer de toilette et reçurent du roi une magnifique robe en point de France.

La révocation de l'édit de Nantes faillit tuer l'industrie nouvelle. En 1686, prés de quatre mille réformés travaillaient aux dentelles d'Alençon; tous s'enfuirent et passèrent « en Hollande et en Angleterre avec leurs effets, qui consistaient uniquement en argent et marchandises qu'ils ont vendues. » (*Rapport de M. de Pommereu,* 1698, p. 67.)

A la fin du règne de Louis XIV, la mode de « faire du point » était générale chez les grandes dames : on entendait par là le point de France à l'aiguille qui ne se faisait qu'à Alençon. Bonnard nous a laissé plusieurs représentations de ces brodeuses par désœuvrement. Les cravates à la Steinkerque, que les dames brodaient elles-mêmes, contribuèrent à maintenir ce goût dans les hautes classes, et cela jusque vers le milieu du dix-huitième siècle.

Sous Louis XV on porta des dentelles de *point d'Alençon;* le mot est usité vers 1720; il remplaçait le *point de France* jusqu'alors en usage. Les « petites gens » eux-mêmes en font une énorme consommation, et Mercier, dans son *Tableau de Paris,* s'écrie : « Le Parisien qui n'a pas dix mille livres de rentes n'a ordinairement ni draps, ni lit, ni chemises, mais il a une montre à répétition, des glaces, des bas de soie, des dentelles. »

Chez les gens riches ce luxe ne connaît plus de bornes. Le trousseau d'une demoiselle de Matignon valait plus de 300 000 livres. Mme du Barry avait des parures nombreuses dont la moindre représentait de 6 à 7 000 livres de capital, et ses taies d'oreiller montaient à près de 300 livres. Seulement, dès cette époque l'industrie anglaise triomphe, le point d'Angleterre apparaît, et aussi ce fin tissu des Indes, dont Mme du Barry possédait quatre robes entières ne pesant pas quinze onces !

La dentelle se mourait. Marie-Antoinette lui porta le dernier coup par son dédain de ces broderies recherchées. Alors disparurent les industries de la dentelle dans les villes suivantes : Aurillac, célèbre dès le dix-septième siècle, Charleville, Dieppe, Eu, Honfleur au point en manière de Valenciennes, le Havre, Mézières, Murat, Pont-l'Évêque, Sedan, et Valenciennes. La Bourgogne elle non plus ne se releva jamais.

UN VIEUX PROVERBE.

Qui à vingt ne sait,
A trente ne peut,
A quarante n'a,
Jamais ne saura, ne pourra, n'aura.

PROGRÈS DES SCIENCES.

La Bruyère disait, vers 1690 : « L'on a été loin depuis un siècle dans les arts et dans les sciences, qui toutes ont été poussées à un grand point de raffinement... » (1) C'est ainsi que chaque siècle qui passe s'honore de ses progrès. Qui nous contesterait le droit d'être assez satisfaits des nôtres? Que de sciences n'avons-nous pas avancées, ou renouvelées ou créées? Et ce que nous entrevoyons, même en évitant de nous abandonner à des espérances chimériques, est tellement merveilleux, que l'on pourrait désirer de s'endormir pendant quelques siècles pour se réveiller tout à coup à un jour où nos descendants auront poursuivi nos recherches et trouvé les solutions que nous léguons à leurs études et à leur génie.

PEINTURE LUMINEUSE.

Il y a quelque temps, le bruit se répandit que le célèbre inventeur Edison avait découvert le moyen d'enduire les chambres d'une peinture lumineuse qui rendrait désormais inutiles le gaz, les lampes, les bougies, etc. Grâce à ce procédé, les intérieurs des appartements pourraient être aussi éclairés pendant la nuit qu'ils le sont pendant le jour. Cette annonce fit sourire : « Vraiment, disait-on, l'on croit le public trop crédule. » Mais voici quelques expériences qui prouvent une fois de plus qu'il faut y réfléchir à plusieurs fois avant d'affirmer qu'une découverte, si invraisemblable qu'elle paraisse, est tout à fait impossible.

Si l'on recouvre le plafond d'un wagon d'une couche de peinture phosphorescente, la clarté qui en descend permet de ne point avoir de lampes allumées pour le passage des tunnels.

On fabrique, avec l'aide du phosphore, des montres et des pendules dont le cadran est lumineux pendant la nuit.

(1) *De la mode*, ch. XIII des *Caractères*.

De même, cette peinture peut rendre lumineuses les plaques où sont inscrits les noms et les numéros des rues, les rampes d'escalier, les entrées de serrure, les vêtements de plongeur, les bouées d'un chenal, les bouées de sauvetage, etc.

« J'ai assisté à Erith, dit M. Heaton, à l'essai d'une bouée phosphorescente. On ne la plaça que vers neuf heures du soir, après l'avoir gardée quelques heures dans l'obscurité. Nous avons reconnu que, malgré la nuit sombre, malgré la faiblesse de la lumière excitative, on apercevait distinctement à plus de 90 mètres la surface phosphorescente. »

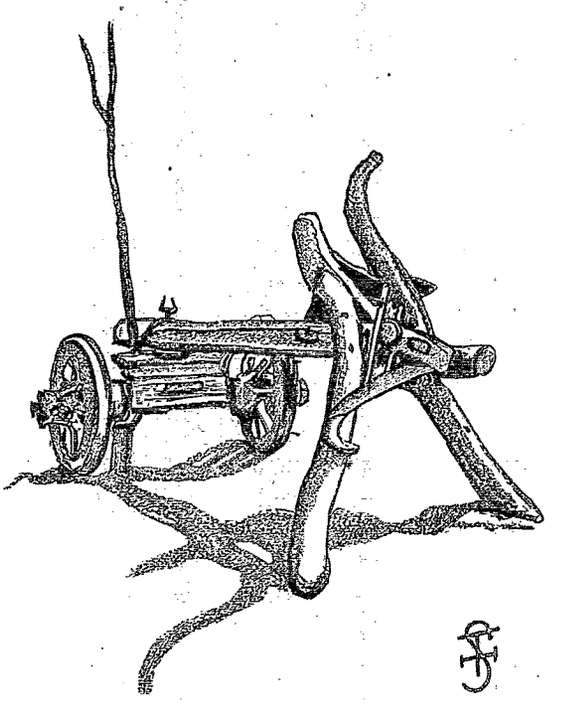
C'est en 1879 qu'un industriel anglais, M. Balmain, imagina d'appliquer à l'industrie les effets phosphorescents propres aux phosphures des métaux terreux *insolés*, c'est-à-dire préalablement exposés aux rayons solaires (1). Le phosphure de Canton (phosphure de calcium) est celui qu'a choisi de préférence M. Balmain pour composer cette *peinture lumineuse* dont la propriété est de rendre éclairants les objets sur lesquels on l'applique. L'application aux montres et aux pendules est de M. Sauteur.

Le président de la Société royale de Londres a fait enduire de peinture lumineuse un des plafonds de sa maison. L'effet produit est comparable à celui d'un clair de lune ou d'une veilleuse. On peut se promener dans la chambre sans se heurter aux meubles, prendre des papiers, des livres, et même distinguer l'heure à la pendule.

La base de l'enduit lumineux consiste en sulfure de calcium, communément appelé dans l'industrie phosphore de Canton ou de Bologne. Les propriétés de ces sulfures peuvent subsister pendant des années sans disparaître; si on les chauffe leur lumière augmente, mais s'atténue plus vite.

(1) Voy. t. XLVII, 1879, p. 10.

VIEILLE CHARRUE.



Croquis de Théophile Schuler.

COLLECTION DE BOUTONS.

Suite. — Voy. p. 36.



Choix de boutons de la collection de M. le baron Pérignon. — Dessin d'Edouard Garnier.

Dans la dernière moitié du dix-huitième siècle, et surtout en France, le luxe des boutons fut excessif; tout ce que l'industrie parisienne offrait de ressources et d'ingéniosité fut mis en œuvre pour varier à l'infini ces petits accessoires, qui rehaussaient les vêtements par l'éclat de leurs couleurs et la richesse de leur matière.

Longtemps on préféra les boutons d'acier poli; cette mode, qui, d'abord, était venue d'Angleterre, où l'on tra-

vaillait l'acier avec une perfection inconnue jusqu'alors en France, s'étendit, vers 1776, aux objets les plus divers; tout se faisait en acier : les poignées d'épées, les boucles de chapeaux et de souliers, les chaînes, les bijoux, etc. « J'ai vu porter sur les tempes, dit la marquise de Créquy dans ses *Souvenirs*, des emplâtres pour soulager les vapeurs, et ces larges mouches étaient garnies de *pointes d'acier taillées à facettes*, ou bien avec des grenats : c'était comme on voulait, pourvu qu'elles eussent l'air de vous avoir été clouées dans la chair. » Bientôt même l'engouement fut tel que l'argent servit à imiter l'acier. Nous avons, par exemple, sous les yeux une annonce du sieur Granger, bijoutier de la reine, dont le magasin fort connu se trouvait sur le quai Conti, à l'enseigne du *Petit-Dunkerque*, et nous y trouvons la mention suivante :

« ... Boucles, épées, éperons, etc., en argent taillé en pointes de diamant, à l'imitation de l'acier; pinces à feu et badines d'acier taillé en diamant, etc. — *Nota.* L'on fait à présent beaucoup d'ouvrages de ce genre en acier imités de l'anglais, qui sont du plus beau poli et d'un fini précieux. »

Si l'on en croit Métra (*Correspondance secrète*, t. IV, p. 62), Buffon avait beaucoup concouru à répandre cette mode, qui lui permettait de vendre à un prix assez élevé presque tout le fer qu'il tirait de ses mines de Montbard.

On variait à l'infini la disposition et l'arrangement des boutons : pour certaines garnitures, des perles d'acier taillées en diamants étaient enfilées dans des fils métalliques, autour desquels elles tournaient, accrochant la lumière sur les facettes que leur mobilité semblait multiplier; pour d'autres, l'acier prenait un ton bleu foncé qui faisait ressortir davantage les découpages étincelants ou les perles que l'on savait ajuster par-dessus avec beaucoup d'art.

Quelques grands seigneurs, quelques financiers, poussaient le luxe jusqu'à faire enchâsser, au centre, de véritables diamants; d'autres, plus modestes, se contentaient de boutons dans lesquels les diamants étaient remplacés par de vulgaires *cailloux du Rhin* ou par ce que l'on appelait alors des *pierres étamées*, sortes de morceaux de verre très pur, taillés à facettes, et dont le dessous, très plat et très uni, était posé sur une mince feuille d'argent ou de papier d'étain qui leur communiquait un éclat factice.

On associait également l'acier aux étoffes de soie ou de velours, à la nacre, à l'ébène, etc. (Nos 18 à 23 de notre gravure de la page 37).

On fit des boutons à *la montgolfière* (n° 25, p. 37), à *l'indépendance de l'Amérique* (n° 24), à la *Necker* (n° 30), etc., et surtout des *boutons Buffon*, dont notre dessin de la page 297 représente en tête quatre curieux spécimens. On appelait de ce dernier nom des boutons à verres bombés sous lesquels on enchâssait de véritables insectes, et principalement des coléoptères, de petits coquillages posés sur des herbes marines séchées dont on rehaussait l'éclat par un grain de corail, ou encore des papillons et des oiseaux microscopiques faits avec de véritables plumes de colibri ou de toucan aux couleurs étincelantes (1). On portait ainsi sur les habits une véritable petite collection où les différents groupes du règne animal pouvaient être représentés suivant le goût du propriétaire.

Les travaux en perles furent également en vogue pendant un certain temps, et contribuèrent à varier les ornements des boutons. Le numéro 3 montre un intéressant spécimen de ce genre de travail, où les perles, savamment disposées et dégradées, sont associées à des morceaux de nacre taillée, formant ainsi un tableau allégorique dans le goût un peu sentimental de l'époque.

Un autre genre de boutons, dont la mode ne dura certainement pas longtemps, et dont les échantillons sont fort rares, fut celle des *boutons glace* (n° 7). Ces boutons, qui pouvaient refléter les cartes que le joueur tenait dans sa main, devinrent sans doute promptement suspects.

La grande vogue passa ensuite aux *fixés*, c'est-à-dire aux peintures faites à l'envers du verre même. Il y avait plusieurs genres de *fixés*. Le bouton numéro 6 en donne un des plus charmants spécimens : les *marines* de Joseph Vernet et les *découpages en silhouette*, dans lesquels *Hubert*, de Genève, devait acquérir une si grande réputation (1), étaient alors en grande faveur. Le fond est peint sur une feuille de papier, et les figures sont dessinées directement sur le verre en silhouette noire; à d'autres boutons, les figures sont remplacées par des navires peints en couleur, et l'espace qui existe entre le fond et le verre est suffisant pour donner, pour ainsi dire, de l'air à cet ensemble, qui est parfois d'un agréable effet.

Mais c'étaient là des boutons d'un prix relativement élevé et qui n'étaient pas accessibles à tous; la classe moyenne se contentait de garnitures beaucoup plus modestes, qui se composaient simplement d'un cercle de cuivre enchâssant un verre plat et formant ainsi une sorte de cadre à une gravure coloriée. Les séries de ces boutons variaient à l'infini; les plus usités retraçaient les traits des actrices en vogue, ou reproduisaient les nouvelles coiffures et les chapeaux excentriques portés par les élégantes de l'époque (n° 4). Sur d'autres, on voyait des monuments de Paris, ou les scènes principales des opéras et des pièces à succès; sur d'autres, enfin, des sujets variés plus ou moins sérieux, plaisants ou grotesques, que choisissait, suivant son humeur, celui qui devait les porter. Quelques artistes de talent, entre autres *Huet*, ont laissé ainsi des séries de gravures exécutées simplement au trait, ou avec un modelé sommaire, et destinées à être encadrées en boutons après avoir été peintes en couleur sur fond gouaché soit en noir, soit en bleu ou en brun très foncé. Le numéro 5 représente une de ces petites gravures de *Huet* empruntée à une série fort amusante de singes savants, spirituellement dessinés et finement gravés.

Une autre mode, qui nous vint d'Angleterre, fut celle des boutons en *biscuit de porcelaine;* nous donnons sous le numéro 11 quatre de ces boutons à sujets blancs sur fond bleu. Trois de ces boutons sont de la fabrication de Wedgwood; le quatrième, qui représente l'ancien Hôtel de ville, est en porcelaine tendre, et probablement de notre grande manufacture de Sèvres, qui avait emprunté à Wedgwood ce

(1) Ce fut pendant longtemps la mode en France de faire des tableaux ou des bijoux avec des plumes naturelles, et on a conservé les noms de plusieurs ouvriers-artistes très habiles en ce genre, auxquels Oudry, peintre du roi, ne dédaignait pas de fournir des modèles. On peut consulter sur ce sujet l'intéressant travail de notre savant collaborateur M. Ferdinand Denis, intitulé : *Arte plumaria*, brochure in-8. Paris, Ernest Leroux, 1875.

(1) D'après les Mémoires du temps, Huber était arrivé dans ce genre de travail à une habileté telle, qu'il pouvait, rien qu'avec ses doigts, et *derrière son dos*, découper ainsi sur une carte le portrait très ressemblant de Voltaire, son protecteur. — Voy. nos Tables.

genre de fabrication, et faisait ainsi des médaillons de toutes grandeurs dont plusieurs ont pu être montés en boutons.

On portait également des boutons peints sur porcelaine émaillée et sur émail, et la collection si complète et si intéressante de M. le baron Pérignon en renferme plusieurs charmants spécimens, véritables miniatures artistiques sorties des ateliers de Meissen et de Sèvres.

Les grands événements de la fin du dix-huitième siècle furent aussi représentés sur les boutons, comme ils le furent sur tous les objets usuels, bijoux, éventails, tabatières, montres, plats et assiettes, etc. Nous avons choisi, parmi les plus curieux spécimens de cette série, le bouton des *trois ordres* (n° 31), en cuivre estampé, et la *Prise de la Bastille* (n° 9), dessinée en traits noirs sur une feuille de papier doré, découpée sur fond mastic et mise sous verre. Citons encore, de cette époque, le bouton patriotique (n° 10) portant au centre un tambour entouré de palmes et de feuilles de laurier, avec cette devise : *J'appelle à la gloire!*

Plusieurs des procédés mis en œuvre autrefois dans la fabrication et la décoration de ces boutons ont été abandonnés depuis longtemps. Qui sait si notre industrie actuelle ne pourrait pas les reprendre avec succès? il y aurait là pour la génération actuelle un attrait de nouveauté : la mode ne s'effraye pas des bizarreries.

LES ÉPREUVES D'ÉTIENNE.

Suite. — Voy. p. 290.

CVII

Au lieu de me remettre au travail, je me promenai lentement dans toute la longueur de la bibliothèque, pour réfléchir sur ce qui venait de se passer. « Qu'on m'estime, me disais-je, je le conçois encore, puisque ma conduite a toujours été honorable; mais qu'on me respecte, moi, voilà qui passe la mesure, car je ne me sens pas du tout respectable. » Mentalement, je me comparai à l'âne chargé de reliques. Cependant il y avait entre ce personnage et moi une différence qui était à mon avantage : l'âne de la fable prenait pour lui les génuflexions qui s'adressaient aux reliques dont il était chargé; moi, je sentais très bien qu'on respectait en moi quelque chose qui n'était pas moi. Je me demandai alors si je n'aurais pas, par hasard, poussé trop loin l'application de la formule qui devait être, pour un an, la règle de ma conduite, et si je ne me serais pas involontairement rendu coupable d'un peu d'hypocrisie?

Quelqu'un frappa timidement à la porte, et je criai :

— Entrez!

La porte s'ouvrit tout doucement, et je vis paraître celui des maîtres d'études qui m'avait remplacé.

C'était une manière de paysan craintif et soupçonneux qui ne vous regardait jamais en face. Jusqu'à quatorze ans il avait gardé les vaches; le curé de son village avait eu la patience et la charité d'aller lui apprendre à lire en pleine campagne; le voyant intelligent et désireux de s'instruire, il intéressa à lui des personnes charitables, qui le tirèrent de sa misérable position. Le curé lui enseigna les éléments du latin et le fit entrer au petit séminaire. En trois ans, l'ancien vacher termina ses études et se fit recevoir bachelier. Une fois bachelier, il déclara qu'il n'avait point la vocation sacerdotale, et qu'il comptait entrer dans l'enseignement.

Le curé fut très désappointé; mais il ne lui garda pas rancune, et c'est grâce à ses démarches que ce paysan mal dégrossi était devenu mon remplaçant.

CVIII

Quand j'eus crié : « Entrez! » il entra d'un air humble et embarrassé. Il avait la figure allongée, blême et couverte de taches de rousseur; les cheveux rouges, taillés en rond, comme ceux d'un enfant de chœur, les yeux étroits et obliques. Il était toujours vêtu de noir; sa grande redingote ressemblait à une lévite, et il portait lunettes.

— Je vous dérange, me dit-il à voix basse, en s'adossant contre la porte.

— Non, non, lui répondis-je d'un ton qui signifiait : Oui, vous me dérangez.

— Je puis revenir à un autre moment, reprit-il en rougissant et en regardant de tous les côtés, excepté du mien.

— Quoique ce ne soit pas l'heure réglementaire, lui dis-je avec intention, vous savez que je suis à votre service quand même.

— Oui, reprit-il, toujours à voix basse, je sais que vous êtes très obligeant; mais aujourd'hui je ne viens pas vous demander des livres; et si j'ai pris la liberté de me présenter à une heure indue, c'est que je désirais vous trouver seul : j'ai à vous parler.

— Asseyez-vous, lui dis-je d'un ton moins froid; et je lui présentai mon fauteuil.

Il prit une chaise et s'assit tout au bord. Je le regardai avec curiosité.

— Je suis encore un rustre, dit-il les yeux baissés, je le sens, je le sais, et j'en souffre beaucoup. Si donc il y a dans ce que je vais vous dire quelque chose qui vous déplaise, reprenez-moi, arrêtez-moi, je ne vous en saurai pas mauvais gré. Ce que je puis vous assurer, ajouta-t-il en levant la tête et en me regardant en face, c'est que mes intentions sont bonnes.

Je ne l'avais jamais vu de si près; son regard était franc, et il me vint à l'idée que je m'étais peut-être trompé sur son compte. Dans tous les cas, je pouvais me rendre ce témoignage que je n'avais jamais exprimé mon opinion.

— Vous avez toujours été très bon pour moi, reprit-il d'un ton plus ferme.

Je l'interrompis pour lui dire :

— Ne parlons pas de cela.

— Au contraire, parlons-en. Vous avez été très bon pour moi, vous m'avez guidé dans le choix des livres, vous m'avez donné avec beaucoup de patience des conseils très utiles; vous m'avez expliqué des passages d'auteurs qui m'embarrassaient; vous m'avez aidé à reprendre par la base des études que j'avais faites trop vite.

— Mais, objectai-je vivement, c'est mon devoir de bibliothécaire, je fais cela pour tout le monde.

— Je ne suis pas tout le monde, malheureusement pour moi, dit-il d'un air triste et résigné. Je suis déplaisant, sans mauvaise intention, et... bref, je suis une espèce de paria. Non, monsieur Larsonnier, ne protestez pas, je dis la vérité, et vous le savez aussi bien que moi. Peu à peu, à force de me travailler, j'espère devenir comme tout le monde. Si vous saviez combien je le désire, combien je souffre...

Je lui pris la main; encore une fois il me regarda en face. Son regard était si triste et si reconnaissant que je me sentis mal à l'aise, parce que je l'avais mal jugé.

CIX

— Je vous suis, dit-il, d'autant plus reconnaissant de vos bontés que vous avez dû beaucoup prendre sur vous pour être bon avec moi, car vous ne m'aimez pas; pardon! ne protestez pas, ce n'est pas votre faute, c'est la mienne. Je paye les intérêts de ma mauvaise mine, et je ne suis pas le premier à qui cela arrive; mais je serais heureux si vous pouviez croire, avec le temps... bah! ne parlons pas de cela; j'ai une grâce à vous demander.

— Demandez, lui répondis-je vivement; d'avance vous pouvez être sûr...

— Voici les vacances qui approchent, reprit-il; je les passerai au lycée, parce que je suis seul au monde et que personne...

— Vous ferez toujours bien une visite de reconnaissance à ce brave curé...

— Quel curé? me demanda-t-il d'un air surpris.

— Celui qui vous a appris à lire, qui vous a mis ensuite au petit séminaire!

— C'est mon père qui m'a appris à lire, me répondit-il, et je n'ai jamais été au séminaire. Mon père était instituteur; à sa mort, à cause des services qu'il avait rendus, je suis entré au collége comme boursier municipal; j'y ai fait mes études à la diable, et... et me voilà.

— Et voilà comme on écrit l'histoire, repris-je vivement. La légende raconte que vous avez gardé les vaches, que le curé du village vous a appris à lire et vous a placé au séminaire avec l'intention de vous faire entrer dans les ordres, et qu'une fois bachelier, vous lui avez faussé compagnie.

Il commença par rougir, puis il se mit à rire de bon cœur :

— Je n'ai jamais, dit-il, faussé compagnie à personne; quant à la légende, elle s'explique d'elle-même par l'apparence du héros : j'ai les manières d'un vacher, donc j'ai été vacher; j'ai l'air d'un séminariste, donc j'ai été séminariste; j'ai une figure ingrate, donc j'ai faussé compagnie à quelqu'un.

Il disait cela simplement, sans l'ombre de rancune; son sourire n'avait rien d'amer; il exprimait une résignation qui me toucha profondément.

— Vous aviez, lui dis-je, un service à me demander; nous nous sommes embrouillés dans la légende et nous avons rompu le fil du discours : il est temps de revenir à notre propos.

Je pensais qu'il me demanderait peut-être de venir passer quelques jours avec moi chez mon oncle. Comme j'étais libre d'inviter qui je voulais, j'étais bien décidé à lui accorder sa demande. Pauvre garçon! je lui devais bien cette réparation pour tout le mal que j'avais pensé de lui.

CX

— Je passerai donc mes vacances au lycée, reprit-il, d'abord parce que je n'ai personne à voir, ensuite parce que je n'ai pas les moyens de voyager pour mon plaisir, et enfin parce qu'il faut que je travaille. Ceci bien entendu, permettez-moi de faire votre service. Vous ne sauriez croire quel plaisir ce sera pour moi de penser que vous jouissez de vos vacances complètes.

— Je vous le permets, lui dis-je en lui prenant les deux mains, mais à une condition.

— Laquelle? demanda-t-il d'un air inquiet.

— Votre service et le mien par-dessus le marché ne vous prendront pas toutes les vacances. Engagez-vous à venir passer huit jours chez mon oncle, à Bercy, et le marché est conclu.

Il jeta un regard sur toute sa personne, et reprit :

— Je suis si peu présentable!

— Mon oncle, ma tante et mes deux cousins, lui dis-je, sont très simples et très bons, et je ne vous inviterais pas, si je n'étais sûr d'avance qu'ils vous feront bon accueil.

— Vous n'aurez pas honte de moi? me demanda-t-il à voix basse.

— Honte de vous! repris-je en lui secouant rudement les deux poignets. Ne répétez pas ce vilain mot, ou vous aurez affaire à moi. Dites que vous viendrez.

— Puisque vous y tenez...

— J'y tiens beaucoup.

— Alors, moi aussi, dit-il en se levant. Il gagna rapidement la porte, et, avant de la refermer, allongea la tête : — Moi aussi, reprit-il... parce que je vous aime beaucoup et depuis longtemps.

Il fut sans doute effrayé de son audace, car je l'entendis qui se sauvait en courant tout le long du corridor.

Je m'assis devant mon pupitre, et je me mis à réfléchir, la tête dans les deux mains. Comme j'avais été injuste et cruel pendant de longs mois avec le pauvre séminariste! (Il s'appelait Lefrançois, mais on ne le désignait guère que par son sobriquet.) Combien j'étais touché de cette humble et muette affection, qui s'était trahie tout à coup comme malgré elle!

Je maudis alors l'engagement qui m'interdisait de courir après Lefrançois pour faire amende honorable et pour lui déclarer... Au fait, pour lui déclarer quoi? Aurait-il consenti à me croire, si je lui avais raconté la brusque révolution qui s'était faite dans mes sentiments?

La suite à une autre livraison.

MOMIES DE CHACAL ET DE CHAT.

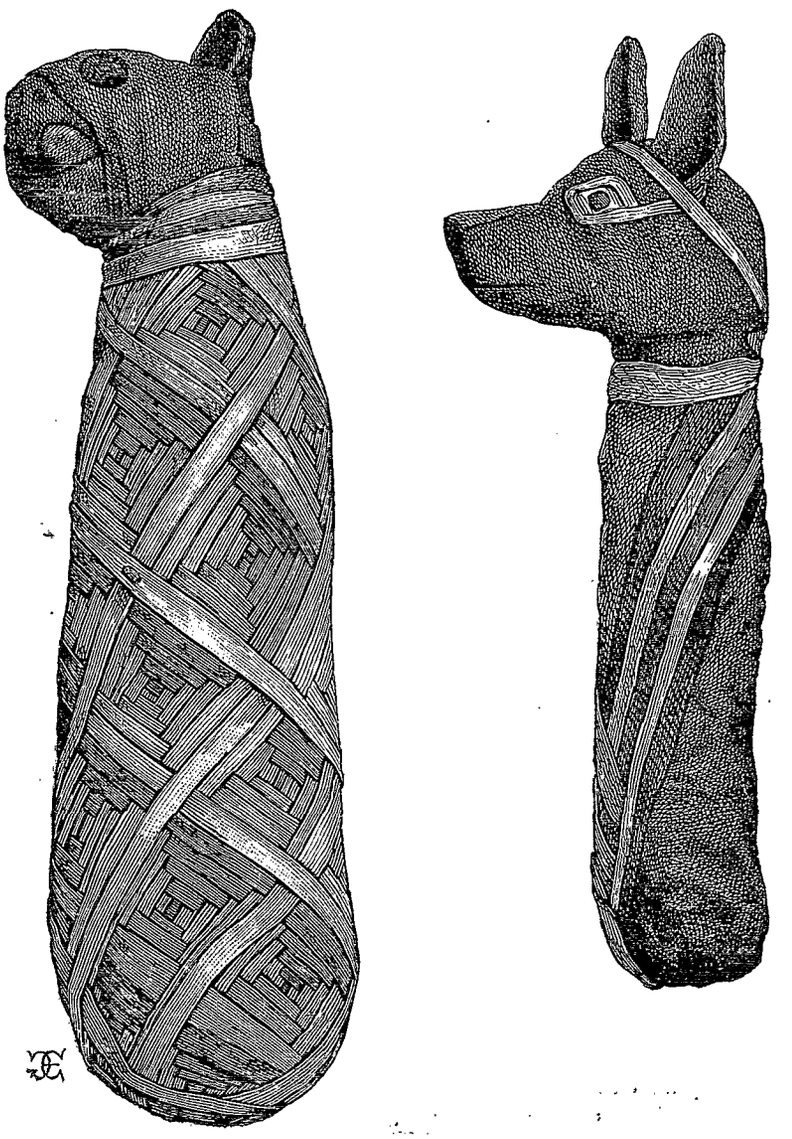
Depuis les belles découvertes du regretté Mariette, et grâce aux récents travaux de plusieurs jeunes savants successeurs de Champollion, l'Égypte se révèle peu à peu, et elle nous apparaît au seuil de l'histoire, dans toute la splendeur de sa civilisation, de son organisation puissante, de ses arts et de son industrie, si florissants à une époque où toutes les autres contrées n'étaient encore habitées que par des peuplades incultes.

Ce qui domine surtout dans les monuments que les fouilles de chaque jour ramènent à la lumière, c'est le symbolisme profond qui les pénètre presque tous. Chez ce peuple égyptien, qui pendant des millers d'années avait adoré les mêmes dieux, parlé la même langue et employé la même écriture, tout avait une signification réelle et constante, un sens caché, qui peut paraître puéril au premier abord, mais qui a toujours un sens plein de grandeur pour quiconque sait le comprendre.

Même dans leurs représentations les plus bizarres, dans leurs coutumes qui nous semblent le plus étranges, on

découvre des symboles. Les Égyptiens adoraient, par exemple, sous la représentation d'une femme à tête de chatte ou de lionne, une divinité appelée tantôt *Bast* ou *Pacht*, tantôt *Sekket*. Pacht, la *Chatte*, est la chaleur bienfaisante qui vivifie et qui caresse ; Sekket, la *Lionne*, la chaleur torride qui brûle et détruit tout. « L'attribution de la chatte à cette divinité, dit M. de Rougé, nous a valu une quantité de belles chattes en bronze et en faïence bleue. Les Égyptiens ont su imiter avec un talent infini l'attitude gracieuse des chattes d'Orient, habituellement plus sveltes que les nôtres. Les oreilles percées indiquent qu'on a souvent orné ces figures de bijoux ; il en était sans doute ainsi des chattes sacrées... »

C'est surtout à *Bubastis*, dans le Delta, sur la rive droite du Nil et auprès d'un de ses embranchements, que la déesse Pacht était adorée ; elle y possédait un sanctuaire entouré partout des eaux du Nil, à l'exception de l'entrée qui était plantée d'arbres.



Momies de chacal et de chat conservées au *British Museum*, à Londres. — Dessin d'Édouard Garnier.

Il serait trop long de rapporter ce qu'Hérodote dit des fêtes qu'on célébrait tous les ans à Bubastis en l'honneur de la déesse ; nous nous bornerons à citer les curieux détails qu'il nous a transmis sur les cérémonies qui accompagnaient la mort de l'animal qui lui était consacré :

« Si dans quelque maison, dit-il, meurt un chat de mort naturelle, quiconque l'habite se rase les sourcils seulement ; quand il meurt un chien, on se rase la tête et le corps entier. On porte dans les maisons sacrées les animaux qui viennent de mourir et on les enterre à Bubastis. A l'égard des chiens, chacun leur donne la sépulture dans sa ville et les enferme dans des caisses sacrées. »

Ainsi qu'on peut le voir d'après le dessin que nous donnons de deux des momies de quadrupèdes appartenant au *British Museum*, à Londres, les animaux que l'on conservait ainsi étaient embaumés et entourés, avec beaucoup de soin et d'ingéniosité, d'étroites bandelettes de toile de différentes couleurs. Les momies de chacal sont beaucoup plus rares que celles de chat.

A l'égard du chacal, consacré à Anubis, il est à présumer que, comme la plupart des emblèmes empruntés à la forme animale, il personnifiait la lutte du bien contre le mal, ou de la lumière contre les ténèbres. C'est là, peut-être, la raison de cette attribution à une divinité du chat qui détruit tous les ennemis du soleil, les rats, les souris, et, générale-

ment, les animaux qui vivent dans des trous et fuient la lumière du jour.

LES RÉGIONS INCONNUES DU GLOBE
ET LEURS ABORDS.

I

Tracer avec quelque précision la limite des régions encore inconnues de la terre, c'est dresser l'état actuel de nos connaissances géographiques. Or les choses sont moins simples que les mots, et ces deux expressions *connaître* et *ne pas connaître*, toutes simples au sens absolu, sont les termes extrêmes d'une longue suite de notions plus ou moins complètes et de demi-connaissances. On ne passe pas sans transition de l'ignorance au savoir. De l'inconnu au connu, il y a les patientes recherches, les longs tâtonnements, les faux pas et les fausses routes, les idées confuses, les vagues lueurs, tout ce qu'on peut appeler l'état crépusculaire de l'esprit.

En géographie, la *connaissance* passe par trois phases successives : tout d'abord on a la relation du pionnier qui, le premier, a pénétré dans une région préalablement ignorée et foulé une terre absolument vierge, sinon de pas humains, du moins de pas d'hommes civilisés. Vient ensuite le relevé du topographe : celui-là ne se contente plus d'une vue cavalière, d'une exploration rapide, et de notes prises en passant; il dresse la carte de la région, entre dans le détail de ses traits. Viennent enfin les explorations scientifiques.

1° Les observations astronomiques et les opérations trigonométriques jalonnent le globe de points bien arrêtés et reliés entre eux, qui donnent une base invariable aux cartes de chaque région et à la carte générale. L'astronomie détermine avec précision la position des lieux à la surface de la planète, leur plus ou moins grand éloignement de l'équateur, c'est-à-dire leur latitude (et cette latitude est nord ou sud, suivant que le point d'observation est dans l'hémisphère boréal ou dans l'hémisphère austral); enfin leur plus ou moins grand éloignement à l'ouest ou à l'est d'un méridien initial, du méridien de Paris, par exemple, c'est-à-dire leur longitude. La latitude et la longitude sont les *coordonnées* d'un lieu.

2° Ces deux déterminations ne suffisent pas pour connaître la position précise d'un point du globe, car la surface terrestre n'est pas nivelée; le point d'observation peut se trouver dans une dépression au-dessous du niveau de la mer (comme la mer Morte, qui est à 394 mètres au-dessous de la Méditerranée); il peut se trouver à près de 9 000 mètres au-dessus de ce niveau (le Gaorisankar dans l'Himalaya, la cime la plus élevée du globe, se dresse à plus de 8 880 mètres); entre ces deux extrêmes de hauteur verticale, l'observateur doit trouver le rang du lieu qui l'occupe, c'est à dire son altitude. L'altitude est la troisième *coordonnée*.

L'observation des altitudes était inconnue aux anciens, tandis que les observations astronomiques leur étaient familières; dès le quatrième siècle avant Jésus-Christ, Pythéas, avec une précision merveilleuse, avait, par des moyens tout différents de ceux que nous employons de nos jours, déterminé la latitude de Marseille. Pour la connaissance d'une région, l'altitude, qui indique le relief, est plus importante que la latitude. De la connaissance du relief découle, en effet, une foule de notions sur le climat, sur la distribution de la vie végétale et animale, sur le peuple lui-même et sa civilisation.

3° La géographie mathématique a couvert l'Europe d'un vaste réseau de triangulations géodésiques qui ont servi à déterminer, par une longue série d'observations délicates, la figure exacte et les dimensions du sphéroïde terrestre, et à établir la carte topographique de chaque État. Ce réseau s'est étendu de proche en proche par l'Espagne jusqu'à l'Algérie.

4° L'exploration d'un pays ne se borne pas à sa situation sur le globe, à ses limites astronomiques, à ses dimensions mathématiques et à sa topographie. Une région une fois exactement et complétement connue dans sa configuration générale et dans ses traits particuliers, dans ses montagnes, dans ses rivières, dans ses côtes, dans son hydrographie fluviale et maritime, et dans ses bassins intérieurs, il faut encore étudier ses productions naturelles et ses cultures (qui sont une conséquence directe de son climat), sa population et ses conditions économiques. L'étude des langues et celle de la physionomie, de la conformation et du type physique des races, complètent la connaissance de chaque région.

A ces trois phases de la connaissance en géographie, phase du pionnier, phase du topographe, phase de l'explorateur scientifique, correspondent trois époques dans l'histoire des découvertes géographiques. Ce qui se passe chaque jour pour toute région nouvellement pénétrée de la surface terrestre reproduit exactement ce qui est advenu dans le cours des temps.

Les mémorables découvertes de la fin du quinzième siècle et du premier quart du seizième ont doublé d'un seul coup ce que l'on connaissait de la surface terrestre. Dans le cours de trente années, de 1492 à 1522, Colomb, Gama et Magellan ajoutent un hémisphère à la carte du globe, et relient les extrémités orientales de l'ancien continent à ses « finisterres » occidentales (1). Après ces trois voyages initiateurs, le pourtour entier du globe terrestre est connu, et l'on peut dire qu'il ne reste plus à y ajouter que des découvertes secondaires.

Mais autour de ces trois noms viennent se grouper des explorateurs en grand nombre, ouvriers de la deuxième heure, qui étendent et complètent les premières découvertes, et tiennent une place importante aussi, quoique secondaire, dans l'histoire des découvertes géographiques. A la suite de Colomb, c'est d'abord le Florentin Américo Vespuce, qui, par un caprice du sort aussi injuste que bizarre, a enlevé au Génois, sans le savoir ni le vouloir, l'honneur de donner son nom au continent qui venait d'être découvert; puis c'est toute une armée de hardis aventuriers, dont le plus célèbre est Fernand Cortez, et la cohorte des *conquistadores* (conquérants), dont les courses rayonnent dans tout le continent américain du centre et du sud.

Après Gama, c'est Albuquerque et la foule des navigateurs qui sillonnent les mers orientales, visitent les îles

(1) Finisterre (du latin *finis terræ*, la fin de la terre) est le nom de trois pointes terminales de l'Europe du côté de l'ouest : 1° le cap Saint-Matthieu, à l'extrémité de la péninsule de Bretagne, qui a donné son nom au département du *Finistère* (c'est par corruption que l'orthographe administrative ne prend qu'un seul *r*); 2° le cap de *Finisterre*, à l'extrémité nord-ouest de l'Espagne; 3° le cap *Land's End*, à la pointe terminale de l'Angleterre au sud-ouest. Land's End est la traduction anglaise littérale du mot finisterre.

aux épices et poussent rapidement leurs reconnaissances sur les côtes de la Chine et du Japon.

Vient le dix-septième siècle. Il continue l'œuvre du seizième, cette œuvre d'exploration universelle et d'active initiation ; mais il la continue avec un caractère tout différent. On est sorti de la période des grandes découvertes, et l'on n'est pas entré encore dans la période scientifique. C'est, dans toute l'acception du mot, une époque de transition.

Dans les premiers temps, on a été surtout impatient de connaître dans leur ensemble les mondes nouveaux ; on a voulu en reconnaître toute l'étendue sur l'Océan immense dont l'existence même n'était jusqu'alors que vaguement indiquée, et qui maintenant déploie ses profondeurs infinies au regard du navigateur. On n'a pu en prendre qu'un premier et rapide aperçu. L'immensité des régions nouvelles, terrestres ou maritimes, n'eût pas permis, et ne permettra pas de longtemps, qu'on en fît un relèvement précis et détaillé, alors même que la science des observations astronomiques aurait été plus avancée et d'un usage plus communément répandu. On voit plus de terres qu'on n'en peut décrire ; on reconnaît les mers et les pays plutôt qu'on ne les étudie. Ce que l'on y cherche avant tout, ce sont les productions dont le commerce peut s'enrichir ; ce sont aussi les points favorables pour l'établissement des colonies et la fondation des comptoirs commerciaux. Ce n'est en quelque sorte que secondairement, et comme en passant, que le marin ou l'explorateur prend note de la physionomie et de l'aspect des pays visités.

Vers la seconde moitié du dix-huitième siècle, le caractère des expéditions géographiques change encore. Une troisième période commence pour l'histoire des découvertes.

A cette heure, après les deux cent trente-cinq ans qui se sont écoulés depuis les jours de Colomb, de Gama et de Magellan, il reste encore fort à faire pour la complète exploration du globe. La région Arctique est à peine entamée. L'intérieur de l'Amérique du Nord est très peu connu, et l'Amérique du Sud assez mal. Les espaces de l'océan Pacifique recèlent une multitude d'îles et d'archipels ignorés, et la côte orientale de la Nouvelle-Hollande (aujourd'hui l'Australie) n'a été vue par aucun navigateur.

Enfin, si le littoral africain est à peu près connu, pas une seule des contrées intérieures de l'Afrique n'a été visitée par un Européen ; ou du moins, car il faut faire une exception pour les Portugais, aucun Européen n'a rendu compte de son voyage. Le champ des découvertes est donc bien large encore, et de longtemps on n'en aura vu la fin.

Mais d'autres préoccupations dominent la première ardeur des grandes découvertes. Si les contrées lointaines connues depuis deux siècles et demi seulement présentent encore bien des lacunes, il y a d'autres contrées vis-à-vis de ce *monde nouveau* qui nous touchent par des rapports plus directs et de plus anciens souvenirs. Le vieux continent, notre vraie patrie et le domaine de notre race, je veux dire l'Asie et l'Europe, est maintenant bien connu dans son ensemble. Les navigateurs, sauf quelques lacunes, en ont suivi et dessiné les contours, au sud, à l'est et au nord, et l'astronomie en a fixé les vraies limites ; mais que de vides dans cette vue d'ensemble ! que d'aperçus vagues, incertains, dépourvus de garanties ! Ce caractère incomplet des notions acquises se fait plus fortement sentir de jour en jour ; l'à peu près ne suffit plus à l'esprit du temps. On ne veut plus voir seulement, on veut connaître. L'esprit scientifique, qui a pénétré toutes les études humaines, va se tourner vers les explorations.

Le voyageur ne devra plus désormais fouler d'un pied rapide les pays où le portera le désir d'ajouter quelque chose aux connaissances de l'Europe ; un regard superficiel jeté en passant sur la configuration du sol, sur les villes et les monuments qui le couvrent, sur les mœurs et les habitudes du peuple qui l'habite, ne suffira plus à ce qu'on attend de lui. Géologue et naturaliste, astronome et physicien, antiquaire et philologue, il lui faudra porter tour à tour la lumière de chacune de ces sciences sur les tableaux qu'il aura à retracer. C'est l'époque des explorations scientifiques. *La suite à la prochaine livraison.*

PATRIE.

Il y a dans la patrie quelque chose de si sacré, que quand nous arrivons, en lisant l'histoire, à l'un des moments où Dieu, par un jugement impénétrable, retire la vie à une nation, nous sommes saisis pour cette patrie défaillante, déjà disparue dans le lointain des âges, d'un amour qui voudrait la ressusciter comme si c'était la nôtre.

LACORDAIRE.

SUR L'IMMORTALITÉ.

PAR ÉMERSON.

Je crois que tout esprit sain s'appuie sur cette conviction préliminaire : S'il vaut mieux que notre existence personnelle et consciente continue, elle continuera ; s'il vaut mieux qu'elle cesse, elle cessera.

Je sais que, malgré toute apparence contraire, l'univers ne peut souffrir aucun dommage ; qu'il y a un remède pour tous les maux, une satisfaction pour toutes les âmes. Je sens en moi cette conviction merveilleuse. Mais d'où vient-elle ? Qui l'a inscrite en mon cœur ? Ce n'est pas moi, ce n'est pas vous ; elle fait partie des éléments dont je suis formé, elle est le privilége de la réflexion et de la vertu, et quiconque possède l'un ou l'autre de ces biens voit les rayons de cette lumière consolatrice. Quand le Maître de l'univers se propose un but, il imprime sa volonté dans l'essence et la structure même de notre esprit.

Le premier argument qui me frappe est la joie que nous donne ce qui est durable. Toute nature élevée prend plaisir à ce qui est stable, permanent, comme à une approximation, un type de l'éternel.

Dès que la science commence, la croyance à l'éternel s'impose à un esprit sain. Eh quoi ! une telle infinité de choses charmantes, d'admirables chefs-d'œuvre ! un ouvrier si merveilleusement habile qu'il faut des milliers de générations attentives pour découvrir, jour par jour, les fins ajustages et les inventions subtiles par lesquels un brin d'herbe, une mousse, se nourrissent, croissent et se perpétuent ! puis tout ce réseau d'inventions délicates mis à jour par nos recherches patientes ! et l'inventeur, l'ingénieur, resterait caché à jamais. Respirer, dormir, vivre, tout cela est merveilleux ; et nous ne connaîtrions jamais, jamais, la cause, le créateur, ni son but, ni sa volonté ! Alors, à quoi bon ce ciel vide, ces éléments gonflés de puissance apparente, ces existences insignifiantes, pleines d'égoïstes pas-

sions, de querelles et d'ennuis? Non, non, tout prouve notre immortalité. L'univers est fait pour servir à notre éducation. Voilà la seule solution sensée de l'énigme.

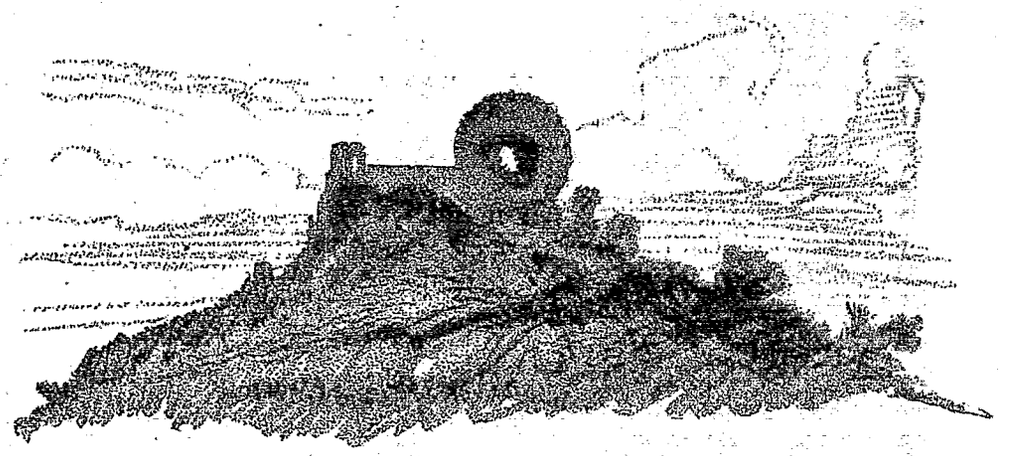
L'ŒIL DE LA SORCIÈRE.

RUINES DU CHATEAU D'ENGELBOURG

(ANCIEN DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN).

Quand vous aurez suffisamment admiré l'église et surtout le merveilleux clocher de Thann, traversez la Thur. Une fois sur la rive gauche de la rivière, allez jusqu'à l'extrémité du faubourg de Saint-Thiébault ou du Kattenbach; vous vous trouverez à l'entrée d'un chemin commode et agréable qui vous invitera à monter sur la colline au pied de laquelle est bâtie la ville de Thann. Il est probable que vous rencontrerez quelque enfant ou quelque bonne femme qui vous dira : « Vous allez voir l'*Œil de la Sorcière*, n'est-ce pas, Monsieur? » Montez alors jusqu'au sommet de la colline, et vous comprendrez ce qu'on aura voulu vous dire.

Vous arriverez devant des ruines admirablement placées et qui se découpent fièrement sur le ciel. Mais si vous vous mettez dans un endroit particulier, que vous trouverez facilement en faisant le tour de ces débris, vous aurez devant vous un colossal cylindre de pierre, couché horizontalement, à travers lequel vous apercevrez, comme à travers une énorme lunette, ou l'immensité du ciel, ou les hauteurs d'alentour, suivant l'endroit où vous vous placerez.



L'Œil de la Sorcière. — Dessin inédit de Théophile Schuler.

Dans notre gravure, on voit à droite cette silhouette quelque peu fantastique qui ressemble à un anneau gigantesque ou à un disque fabuleux défoncé à son centre.

Ce cylindre de pierre, malgré son surnom légendaire, *l'Œil de la Sorcière*, n'a rien que de très naturel, quoique l'événement qui l'a produit soit l'effet d'un hasard assez rare, il faut en convenir.

Le château d'Engelbourg se dressait sur la crête de cette colline et dominait la vallée depuis le douzième siècle. En 1674, lorsque Turenne vint faire la guerre en Alsace, le château fut assiégé et pris par les troupe du roi de France, et Turenne, pour ne pas laisser derrière lui une forteresse aussi menaçante et dangereuse, la fit sauter à l'aide de la poudre.

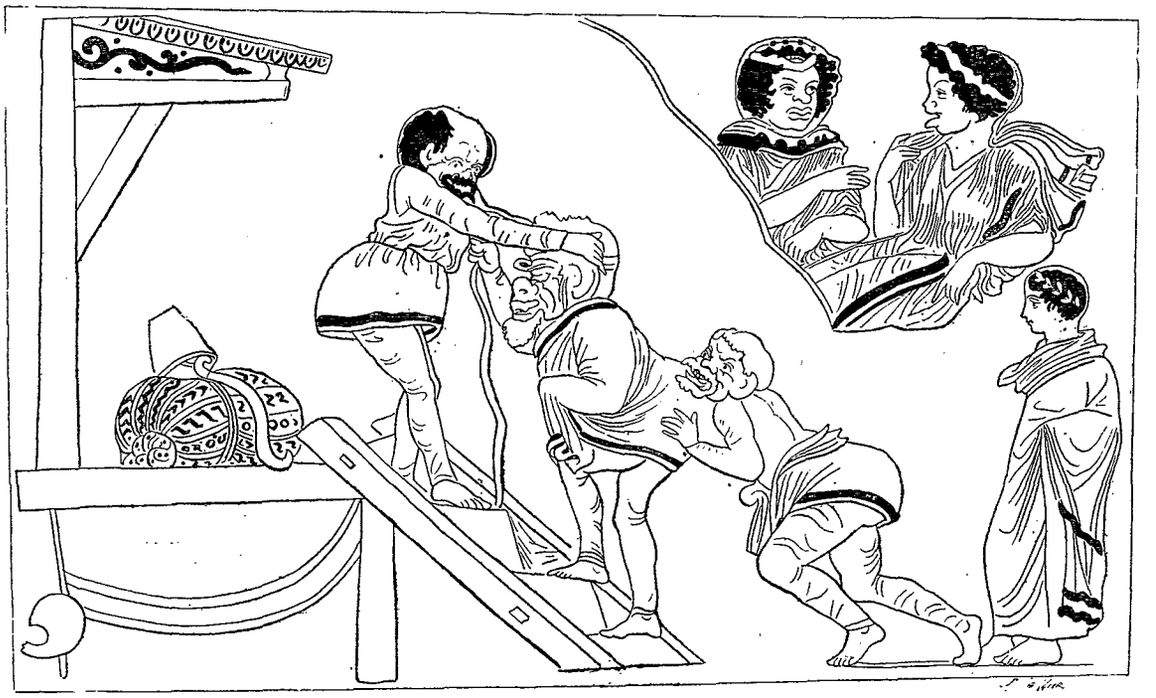
La ruine fut complète; mais, par un effet bizarre de l'explosion, la partie supérieure d'une tour se détacha, comme tranchée par une puissance surhumaine, et tomba sur le sol sans se briser, en s'appuyant sur un des côtés de sa circonférence. Depuis, elle est toujours restée intacte; et si la ruine du château atteste la force de la poudre, cet immense cylindre de maçonnerie témoigne de la solidité des pierres et du ciment.

Il y a sur le château d'Engelbourg et la fondation de Thann une légende qu'on ne manquera pas de vous raconter dans le pays. Quand saint Ubald ou Thiébault, évêque de Gubbio, en Ombrie, fut mort, dit cette légende, son vieux serviteur lui enleva un pouce dont il voulait faire don à son église paroissiale comme d'une relique précieuse. Ce serviteur était né dans les Pays-Bas. Il cacha le pouce du saint dans le bourdon de son bâton de pèlerin, et se mit en route pour son pays natal.

Après bien des journées de marche, il arriva à l'entrée de la vallée qu'arrose la Thur. Là il fut surpris par la nuit, et comme il était d'ailleurs exténué de fatigue, il s'arrêta au pied du château d'Engelbourg, s'étendit et s'endormit, après avoir planté son bâton de voyage près d'un sapin. Quand le matin fut venu, il se releva et voulut arracher son bâton de terre. Mais tous ses efforts furent inutiles; le bâton avait poussé des racines pendant la nuit. On accourut, et l'on fut bien convaincu du caractère surnaturel de l'événement, lorsqu'on eut vu une grande lueur s'élancer à trois reprises de la cime du sapin qui était tout près de là. Le seigneur d'Engelbourg fut averti à l'instant de ce prodige et interrogea le serviteur de saint Thiébault. Celui-ci avoua le larcin dont il s'était rendu coupable dans une pieuse intention. On compara le fait à d'autres du même genre, et l'on en conclut naturellement que le saint voulait que la relique demeurât au lieu où s'étaient manifestées des circonstances si extraordinaires. Naturellement aussi, une chapelle commémorative fut bâtie en l'honneur de saint Thiébault. Bientôt quelques cabanes, puis quelques maisons, se groupèrent autour de la chapelle; il se forma un village qui en peu de temps devint une ville importante. Telle serait l'origine de la ville de Thann.

Cette légende ressemble à beaucoup d'autres, et, certaines réserves faites, plus d'un ancien auteur l'a jugée admissible. Malheureusement l'histoire n'est pas d'accord avec elle; et il résulte d'une charte de Wiederbald, évêque de Strasbourg, que la localité de Thann existait déjà, sous son nom actuel, près de deux siècles avant l'époque où vivait saint Thiébault.

UNE SCÈNE DE COMÉDIE SUR UN VASE GREC.



Scène de comédie sur un vase grec.

La peinture ici reproduite décore un de ces vases si curieux qui forment une classe à part dans la céramique des Grecs. Trouvés pour la plupart dans le sol de l'Apulie et de la Lucanie, ils paraissent avoir été propres aux provinces de l'Italie méridionale, qu'on appelait la Grande-Grèce; et l'on pense naturellement, quand on les considère, aux bouffonneries et aux charges qui donnèrent au théâtre dans ces contrées un caractère particulier. On y voit, en effet, tournées au grotesque et à la caricature, tantôt des situations de la vie journalière, tantôt même des scènes empruntées à la mythologie et à la légende. Ici, les restes d'inscriptions qu'on peut lire dans le champ du vase, le nom de CHIRON, écrit en toutes lettres au-dessus du personnage que l'on voit monter péniblement un escalier, la fin d'un autre nom, THIAS, qui désigne celui qui est placé au haut des degrés, et où l'on a cru reconnaître le surnom d'Apollon Pythien, ont d'abord fait interpréter ce sujet comme une parodie de l'arrivée de Chiron, devenu vieux et aveugle, dans le temple d'Apollon à Delphes.

M. Charles Lenormant, qui l'a le premier fait connaître (1), dit à ce sujet : « Le charlatan qui figure l'Apollon hyperboréen arrivé à Delphes (... *thias*, le *Pythien*) reçoit le vieux Chiron, qui est devenu aveugle. Deux acteurs, placés l'un en arrière de l'autre pour former le Centaure, s'avancent vers le théâtre... Au-dessus de cette scène on voit des montagnes (indiquées sommairement, comme c'est l'habitude dans les peintures des vases, par un trait sinueux), et les nymphes du Parnasse, ou Latone et Diane, assises. Tous ces personnages portent des masques; ceux des acteurs qui figurent le Centaure ont la barbe et les cheveux blancs. L'épopte (c'est-à-dire le jeune *initié* qu'on voit derrière les acteurs, d'autres y ont vu le représentant du public), seul non masqué, assiste à cette parodie dans l'attitude de la contemplation et du recueillement... » M. Lenormant convient que les auteurs anciens ne parlent pas de Chiron devenu aveugle et guéri par Apollon; mais il pense que cette fable peut avoir été traitée comme celle d'Orion, chasseur célèbre, et habitant les montagnes comme Chiron, qui, privé de la vue, en recouvra l'usage quand il eut dirigé ses pas vers l'Orient, en portant ses regards sur le soleil. « Dans la fable de l'arrivée d'Apollon à Delphes, les Grecs semblent avoir retracé la substitution d'une religion plus pure et plus élevée à un culte ancien. Les Centaures étaient la représentation la plus complète des habitudes sauvages propres à la population primitive de la Grèce; néanmoins, Chiron, qui tirait son origine des dieux primitifs, passait pour le plus sage des Centaures. Il avait dû être, avant l'arrivée du dieu dorien, le divin, le savant, le musicien et le médecin par excellence de la contrée. Toutefois, les poètes le considéraient la plupart comme mortel, puisqu'ils parlent des causes de sa mort. Dans la comédie dont notre peinture fut tirée, on se contente de montrer le vieux Centaure accablé par l'âge, devenu aveugle, et rendu, en présence des nymphes du Parnasse, à la lumière, à la santé et à la jeunesse par un dieu plus puissant et plus habile qu'il ne l'avait jamais été. »

Cette ingénieuse explication n'a pas été admise par tous les antiquaires. M. Wieseler, de Gottingue, notamment, le savant le plus compétent peut-être dans tout ce qui touche au théâtre antique, a fait remarquer que le costume et les traits donnés ici au prétendu dieu pythien conviennent beaucoup mieux, d'après les renseignements fournis par les anciens eux-mêmes sur divers emplois du théâtre, à un personnage d'esclave. Le paquet qui est par terre derrière lui paraît avoir été déposé là par lui : c'est son bagage, ou

(1) D'abord dans le catalogue de la collection Durand (n° 669), dont ce vase faisait partie, puis dans l'*Élite des monuments céramographiques*, t. II, p. 306.

plutôt celui de son maître, qu'il a déjà porté dans l'endroit où il aide à présent celui-ci à entrer.

L'esclave s'appelle Xanthias; c'est le nom qu'il faudrait reconnaître dans l'inscription qui se termine par ...THIAS. Celui de CHIRON, tout entier lisible, et celui des *nymphes* (NY....IA), sur lequel on ne peut avoir de doute, prouvent néanmoins que c'est bien dans la fable du Centaure qu'il faut chercher le sujet ici parodié, et probablement dans ce fait rapporté par Pausanias, que Chiron, blessé par le venin de l'hydre de Lerne, trouva la guérison dans l'antre des nymphes Anigriades.

Si le sujet de la comédie reste enveloppé d'obscurité, la manière dont elle est représentée et les détails que l'on peut saisir dans la peinture sur le costume et le jeu des acteurs, n'en sont pas moins curieux.

LES ÉPREUVES D'ÉTIENNE.

Suite. — Voy. p. 299.

CXI

Je ne courus donc pas après lui; mais à partir de ce jour je ne perdis aucune occasion de causer avec lui, de lui faire comprendre que ses confidences nous avaient rapprochés l'un de l'autre, et de détruire dans l'esprit de nos collègues les préjugés qu'ils avaient conçus contre le séminariste.

Pendant les quelques semaines qui nous séparaient des vacances, je l'étudiai avec le plus grand soin. Il se livrait avec une confiance et un abandon qui formait un contraste singulier et piquant avec sa froideur apparente et sa réserve calculée. Je découvris en lui de l'esprit, du bon sens et même du goût dans les choses de l'intelligence; et s'il avait l'apparence extérieure d'un rustre, il avait l'âme d'un gentilhomme. Un soir, qu'il était venu me rendre visite à la bibliothèque, je lui demandai la permission de lui donner quelques conseils sur sa tenue; je crus qu'il allait me sauter au cou.

— Eh bien, lui dis-je, commençons tout de suite. Pourquoi tenez-vous tant à porter les cheveux coupés en rond?

— Mais je n'y tiens pas du tout, s'écria-t-il avec vivacité. Quand mon père vivait encore, c'est lui qui me coupait les cheveux. Je le vois encore d'ici : il me posait sur la tête une gamelle de bois et coupait tout ce qui dépassait par en bas les bords de la gamelle. Le perruquier du collège employait le même procédé. Une fois sorti du collège, j'eus affaire tout naturellement à d'autres perruquiers. Chaque fois ils me demandaient : « Comment faut-il vous tailler les cheveux? » Et moi, je leur répondais : « Toujours de la même façon. » J'aurais été bien embarrassé de dire autre chose, puisque je ne comprenais pas un traître mot à leur patois quand ils me proposaient des coupes différentes.

Le lendemain, pendant la classe du matin, je l'emmenai chez un petit coiffeur que je connaissais, et qui me comprit à demi-mot quand je lui indiquai le genre de coupe qui convenait à la physionomie de mon collègue.

— Et puis, dis-je au coiffeur, quand il se mit en devoir de raser Lefrançois, vous épargnerez la moustache, s'il vous plaît.

Lefrançois m'a avoué depuis qu'il s'était trouvé si bizarre en se regardant dans la glace, que, s'il n'eût pas eu confiance en moi, il se serait cru l'objet d'une mystification.

Cependant il ne dit rien, par respect pour mes décisions, et peu à peu il s'habitua à sa nouvelle physionomie.

CXII

Pour la cérémonie solennelle de la distribution des prix, les maîtres d'études s'arrangeaient entre eux et organisaient le service. Les uns étaient chargés du maintien de l'ordre dans les rangs des élèves; les autres introduisaient les invités et offraient le bras aux dames.

Le sort ou la malice des maîtres désigna Lefrançois pour offrir son bras aux dames. Il vint, tout effaré, me trouver à la bibliothèque, et me fit part de ses angoisses.

— Écoutez, lui dis-je, si vous trouvez l'épreuve trop redoutable, je prendrai votre place et vous prendrez la mienne, puisque je suis désigné pour le service d'ordre intérieur.

— Oh! quel service vous me rendez! s'écria-t-il en me saisissant les deux mains.

— Attendez, lui dis-je; avant de rien conclure, il faut que nous causions un peu de cette grave affaire.

Il lâcha mes deux mains et me regarda d'un air inquiet.

Je repris en souriant :

— Le tailleur vous a-t-il apporté le vêtement que nous avons commandé ensemble?

— Oui, répondit-il d'un air penaud; mais n'importe sous quel vêtement, je serai gauche, embarrassé, malheureux, vous le savez bien.

— Nous verrons. Êtes-vous de service en ce moment?

— Non, j'ai deux heures de liberté.

— Allez vous habiller, et revenez me trouver.

Il s'en alla sans répliquer, et revint au bout de vingt minutes.

— Savez-vous, lui dis-je, que vous avez très bonne façon!

Il me regarda d'un air suppliant, sans répondre.

— A votre place, je me risquerais!..

— Je ne saurais que dire aux dames, ni que faire de mes mains, objecta-t-il timidement.

— D'abord, vous n'avez rien à dire aux dames; vous vous inclinez, comme ceci; puis vous arrondissez votre bras, comme ceci; puis vous conduisez la dame, en marchant posément, comme ceci, et vous recommencez jusqu'à ce que tous les invités soient placés.

— Je n'oserai jamais.

— Ce serait cependant une excellente occasion de vous aguerrir. Vous savez que M. le proviseur donne des bals chaque hiver, et que les maîtres d'études y sont invités par fournées. N'aimeriez-vous pas?...

CXIII

Il recula sa chaise avec un effroi si comique que je ne pus m'empêcher de rire.

— Quand vous serez professeur, lui dis-je, il faudra pourtant bien que vous vous décidiez à aller dans le monde.

— Vous croyez?

— J'en suis sûr. Eh bien, si vous ne vous décidez pas dès maintenant à vous jeter en pleine eau pour apprendre à nager, vous reculerez encore l'hiver prochain, et quand vous serez professeur, vous passerez pour un ours. Mais dans ce temps-là il sera trop tard, et vous regretterez de n'avoir pas suivi mes conseils.

Il serra les lèvres, et quelques gouttes de sueur perlèrent sur son front.

— Larsonnier, me dit-il, j'ai en vous une confiance si absolue, que je sauterai à l'eau les yeux fermés, si vous me l'ordonnez.

Il parlait entre ses dents, et il frissonnait comme un baigneur novice, plongé subitement dans une eau trop froide.

— Je n'abuserai pas de votre confiance, lui dis-je en lui prenant la main. Et d'abord, soyez assuré que si le courage vous manque au dernier moment, je me chargerai de votre service.

Il poussa un soupir de satisfaction, et ses traits contractés se détendirent.

— Levez-vous, lui dis-je, et attendez à cette place.

Il se leva, et je m'en allai jusqu'à la porte. Arrivé là, je repris : « Je suis une dame qui arrive pour la distribution des prix, venez m'offrir votre bras. Eh bien, qu'attendez-vous? Allons bon! le voilà qui court maintenant. Retournez à votre place; de l'empressement, tant que vous voudrez, mais pas d'impétuosité!... Voilà qui est mieux. Pas ce bras-là, il faut qu'il reste libre pour écarter au besoin les obstacles. Recommencez ce salut. Très bien. Maintenant, ne regardez pas à terre, s'il vous plaît, ou bien vous laisserez prendre toutes les bonnes places par les autres. Promenez les yeux lentement autour de vous, comme quelqu'un qui a tout son sang-froid et qui cherche sans se presser. Bravo! »

Quand il m'eut amené sans encombre à mon fauteuil et qu'il m'eut adressé un salut respectueux, je me précipitai de nouveau vers la porte, et je lui fis recommencer la série des exercices.

Au bout d'une heure, je lui dis :

— Voilà qui va fort bien; à votre place, je me risquerais.

— Je ferai ce que vous voudrez, me répondit-il avec résignation. Je crois avoir assez bien compris la manœuvre, et je me tirerais assez bien d'affaire s'il ne s'agissait que de vous offrir le bras, à vous; mais songez, Larsonnier, je n'ai jamais vu de près une seule dame dans toute ma vie, et je crains de perdre la tête.

— Êtes-vous de service ce soir? lui demandai-je.

— Oui.

— Et demain?

— Non.

— Très bien! je vous emmène demain soir dîner dans ma famille. Vous verrez une dame de près, et même vous lui offrirez le bras pour la conduire à table. Je n'accepte aucune excuse; il faut bien, un jour ou l'autre, que vous fassiez connaissance avec ma famille.

CXIV

J'écrivis un petit mot à ma tante pour la prévenir que je lui amènerais un convive, et pour la prier d'avancer l'heure du dîner; car nous devions être rentrés au lycée avant dix heures.

Le lendemain, Lefrançois vint me prendre à la bibliothèque. Il était en grande tenue, un peu gêné peut-être aux entournures, mais il avait en somme assez bonne tournure.

— Me voilà, dit-il, tout prêt à accomplir vos ordres : j'aime à vous obéir. Vous allez me dire, comme à un enfant, ce que je dois dire et ce que je dois faire; vous savez, moi, je n'ai jamais dîné en ville.

— Eh bien, mon enfant, je vous ordonne tout d'abord de faire l'emplette d'une paire de gants.

— Des gants! s'écria-t-il d'un air ahuri.

Il ajouta aussitôt :

— C'est vrai; j'ai vu de temps en temps quelques-uns de ces messieurs sortir avec des gants. Où cela s'achète-t-il?

— Chez les marchands de gants, naturellement.

Il se mit à rire et regarda ensuite ses mains avec attention, comme s'il les voyait pour la première fois. Il se demandait sans doute comment il ferait pour les introduire dans une paire de gants, et quelle figure elles feraient alors.

Je le conduisis chez un marchand de gants du quartier; comme je lui avais fait la leçon d'avance, il se laissa essayer les gants sans témoigner aucune surprise; mais, par exemple, quand nous fûmes sortis du magasin, il s'arrêta pour regarder ses mains gantées et ne put s'empêcher de rire.

— Ça me serre joliment, me dit-il en chemin, je ne sens plus mes doigts. Je suis sûr que je ne pourrais pas prendre un verre sans le laisser tomber.

— La peau se dilate, lui répondis-je, et les coutures se desserrent; seulement, vous ferez bien de laisser vos gants tranquilles; si vous continuez à vouloir forcer les entre-doigts, la peau se déchirera.

— C'est là, me dit-il pour s'excuser, que je suis le plus gêné; il me semble que j'ai des pattes palmées, comme les canards.

Pour éviter la tentation, il mit ses mains dans ses poches.

— Pas de cela, lui dis-je en riant; d'abord on ne met pas ses mains dans ses poches, c'est mauvais genre; et puis vos gants seraient tout de suite défraîchis, et vous seriez obligé d'en acheter une autre paire pour la distribution.

Il retira vivement ses mains de ses poches, et nous marchâmes quelque temps en silence.

La suite à la prochaine livraison.

LES RÉGIONS INCONNUES DU GLOBE

ET LEURS ABORDS.

I

Suite. — Voyez page 302.

On le voit, la géographie a de jour en jour étendu son domaine, et, en même temps qu'elle donnait plus d'ampleur à son champ d'observation, elle exigeait une précision toujours plus grande. Aujourd'hui ce qu'elle doit s'efforcer de mettre en lumière, c'est le lien étroit qui rattache l'homme à la terre qu'il habite.

« Soit qu'une contrée s'étende en plaines basses et vaguement ondulées, soit que dans ses formes massives elle s'élève en puissants gradins vers de larges plateaux, soit qu'elle se hérisse de pics et d'arêtes qui la découpent en abruptes vallées et en gorges profondes, ces conditions diverses se lient étroitement à la végétation qui la couvre et à la création vivante dont elle est le domaine. Il y a entre la terre et l'homme des rapports et une dépendance qui influent tout à la fois sur le développement de l'individu et sur le rôle des sociétés; la géographie, embrassant du même regard l'Homme et la Nature, doit connaître ces rapports et en déterminer les éléments. Elle doit remonter aux causes

et descendre aux conséquences. C'est par là qu'elle est devenue une véritable science, et que, dans l'ordre moral aussi bien que dans l'ordre physique, nulle autre science n'a des aspects plus variés et de plus nombreuses applications. »

La géographie doit « faire ressortir la connexion nécessaire, les rapports éternels posés par la nature même entre la conformation physique d'une grande région et la destinée historique des populations qui s'y sont développées. C'est là le grand côté, le côté fécond et profondément scientifique de la géographie descriptive. C'est par là surtout que depuis un demi-siècle elle est sortie de l'étroite ornière et des sentiers stériles où de tristes compilateurs l'avaient reléguée ; c'est par là qu'elle a pris enfin le rang qui lui appartient, à côté et, en quelque sorte, sur les confins communs des sciences historiques, des sciences naturelles et des sciences mathématiques, dont elle reçoit et auxquelles elle renvoie tour à tour des lumières et des secours. » (Vivien de Saint-Martin, *Histoire de la géographie,* p. 584 et p. 536.)

La géographie étant ainsi comprise, il est facile de dire quels sont, à strictement parler, les pays connus de la terre. Ce sont les pays qui ont une carte d'état-major, voilà pour la terre, et un recensement régulier, voilà pour l'homme.

1° Une carte d'état-major, c'est-à-dire une carte topographique à grande échelle, au $^1/_{80\,000}$, comme la belle carte de France, au $^1/_{50\,000}$, comme celles du grand-duché de Bade, de la Bavière, etc., ou même au $^1/_{20\,000}$, comme celles de certains pays d'Europe, la Belgique par exemple. L'expression « à l'échelle de 80, 50 ou 20 millièmes » signifie que *un* mètre sur la carte équivaut à 80 000, ou à 50 000, ou à 20 000 mètres sur le terrain que la carte représente. Dans une carte à l'échelle de $^1/_{20\,000}$, par exemple, un mètre de la carte représentant vingt kilomètres de terrain, chaque kilomètre est figuré par une longueur de cinq centimètres. A cette échelle, tous les accidents du sol peuvent être dessinés et reproduits sur le papier. L'*hypsométrie,* c'est-à-dire le relief du terrain, l'ensemble des cotes d'altitude, et la *planimétrie,* c'est-à-dire les routes, les cours d'eau, les forêts, sont également respectées. Montagnes, vallées, plateaux, plaines, fleuves, chemins, se placent dans le cadre assez ample pour les contenir. Au contraire, l'échelle de $^1/_{80\,000}$, où chaque centimètre correspond presque à un kilomètre, peut convenir parfaitement aux régions de plaines, mais elle est absolument insuffisante pour les pays accidentés. Et je ne parle pas des pays de montagnes proprement dits, mais seulement des pays de hautes collines ou de petites montagnes. Notre Limousin, par exemple, est inintelligible sur notre carte d'état-major. Il est fort difficile de se diriger, sans autre guide que la carte, au milieu de ces mamelons serrés et de ces bassins de verdure. Certaines régions resteront géographiquement inconnues tant qu'elles n'auront pas été relevées sur une carte à grande échelle.

Presque tous les pays d'Europe ont aujourd'hui leur carte topographique à grande échelle. Les péninsules du nord ou du sud du continent européen, la presqu'île scandinave, l'Espagne, l'Italie, la péninsule des Balkans, l'Écosse, n'ont pas encore achevé leur carte ; celle d'Espagne est à peine commencée. En dehors de l'Europe, des relevés topographiques à grande échelle ont été exécutés ou sont en voie d'exécution sur quelques régions du globe. L'Égypte a une carte à l'échelle d'un millimètre par cent mètres qui a été levée par les Français pendant l'expédition de Bonaparte. Les Anglais sont en voie de terminer la carte de l'Inde.

2° Un recensement régulier, c'est-à-dire un compte exact et personnel de la population d'un pays à un jour donné, un dénombrement de cette population avec les distinctions de sexe, de nationalité, de race, de religion, de profession, etc. Cette opération a lieu, suivant les pays, tous les dix ans (c'est le cas des pays suivants : Belgique, Danemark, Grèce, Grande-Bretagne et colonies, Italie, Pays-Bas, Norvège et Suède, Autriche-Hongrie, Suisse, Canada, États-Unis, Chili), ou tous les cinq ans (France, Allemagne et quelques États de l'Union américaine). L'Espagne et le Portugal ne font leur recensement qu'à des époques irrégulières et très éloignées. La Turquie n'a jamais recensé sérieusement sa population. Elle se contente de donner des chiffres sans valeur sur le nombre de ses habitants mâles adultes. Pour elle les hommes en état de porter les armes comptent seuls. Les femmes, les enfants, les vieillards, ne figurent pas dans ses calculs. La Russie enfin n'a pas encore opéré de recensement régulier sur son immense territoire. Elle prépare en ce moment cette opération.

On voit que la population de la terre est, à parler rigoureusement, absolument inconnue. L'Asie, l'Afrique, l'Amérique elle-même, plus européanisée pourtant que les deux autres, ne sont représentées dans nos supputations que par des évaluations largement approximatives. Certaines îles perdues de l'Océanie y figurent tantôt pour 50 000, tantôt pour 25 000 habitants. Quand nous disons que la terre porte un milliard et demi d'êtres humains, nous pouvons sur ce total commettre des erreurs de dizaines de millions.

Un recensement rigoureusement exécuté peut seul fournir une base solide à l'étude d'un peuple, de ses conditions économiques et de sa vie sociale. Et ce recensement ne peut être rigoureux que s'il a pour contrôle un registre d'état civil, c'est-à-dire l'enregistrement quotidien des naissances et des décès. L'excédent des naissances sur les décès ou des décès sur les naissances nous donne le mouvement de la population, son taux d'accroissement ou de diminution. Mais tous les pays civilisés n'ont pas encore de registre d'état civil.

Avant de passer en revue les régions *inconnues* du globe, c'est-à-dire celles que le pied du pionnier européen n'a pas encore foulées, il était indispensable de s'entendre sur la valeur des termes. En résumé, c'est une petite partie de la terre qui seulement nous est véritablement connue ; quelques parties de l'Europe elle-même restent encore en blanc sur la carte de notre continent. Nous connaissons plus ou moins bien la plupart des contrées du globe. Restent enfin les régions totalement inconnues ; ce sont celles dont nous allons étudier les abords.

La suite à une autre livraison.

LES STATUES DE GHIBERTI
A L'ÉGLISE D'OR-SAN-MICHELE, A FLORENCE.

On possède trois grandes statues de Lorenzo Ghiberti, dignes assurément de la renommée du sculpteur florentin. A côté des fins bas-reliefs des célèbres portes du Bap-



Saint Matthieu, par Lorenzo Ghiberti, à l'église d'Or-San-Michele, à Florence.

tistère de Florence (1), où il a déployé toutes les ressources de son invention abondante et facile, il faut voir ces figures de bronze dont les proportions dépassent celles de la nature, d'un dessin si fier, d'une allure si franche et si aisée : on y retrouve toutes les qualités de son style.

Toutes les trois sont placées dans les niches extérieures de l'église d'Or-San-Michele de Florence, que décorent encore d'autres statues de Donatello (2), de Verocchio, de

(1) Voy. t. XII, p. 76, 77.

(2) Voy. la statue de saint Georges par Donatello, t. XXVI, p. 241.

Nanni di Banco, de Baccio de Montelupo, de Jean de Bologne. L'une d'elles est ici reproduite : c'est celle de la façade du nord, qui représente saint Matthieu. Le modèle en fut achevé par Ghiberti en 1420 et la statue fondue en 1422, avec l'aide de *Michelazzo*. La niche dans laquelle la figure est debout, et qui l'encadre si bien, fut aussi exécutée sur le dessin de Ghiberti.

Les deux autres statues sont celles de saint Jean-Baptiste, au levant, qu'il fit en 1414, huit ans par conséquent avant celle de saint Matthieu : c'est une œuvre pleine d'énergie et de caractère, à laquelle on ne peut reprocher qu'un peu trop de richesse dans les plis épais du vêtement qui dérobe le corps.

La troisième, qui se trouve du même côté que le saint Matthieu, est celle de saint Étienne, achevée la dernière, en 1428, qui unit à la pureté du style de celle-ci une grâce d'attitude et un charme d'expression qui en font un des chefs-d'œuvre de la sculpture florentine au quinzième siècle.

JOHN TAYLOR, LE POÈTE DES EAUX.

SES ŒUVRES ET SES AVENTURES.

Ainsi s'intitulait ambitieusement le batelier John Taylor, qui, sous le règne d'Élisabeth, berçait tour à tour sa muse aux mugissements de l'Océan, aux murmures de la Tamise. Plus homme d'esprit que poète, il tournait prestement le vers comme il fendait joyeusement la vague pour que sa barque, bien à flot, fît plus vite son chemin. Il avait le goût, non la passion, des aventures. Mieux eût valu pour la postérité qu'il racontât les siennes au lieu de les versifier. Clopin clopant, moitié prose, moitié vers, il narre gaiement ses voyages, ses lectures où le Godefroi de Bouillon, de Fairfax, Chaucer et la Bible, Dubartas et Montaigne, la Légende dorée, Plutarque et Marc Aurèle, se mêlent confusément.

Dans sa coquille légère il transportait à Greenwich les courtisans d'Élisabeth, et les beaux esprits de cette cour pédante. Il est probable qu'il conduisit plus d'une fois Skakspeare aux théâtres qui bordaient la rive.

« Je vivais content, dit-il, content je suais et ramais; là, comme le flot, ma bourse avait flux et reflux. La *chère* était bonne, grâce aux *chers* honoraires, et le plaisir me rendait *insouciant* des *soucis*. »

Taylor imprimait ses œuvres à ses frais, séparément, et par brochures peu volumineuses, qu'il distribuait aux voyageurs, attendant en retour une *doulce rémunération*. Il suppléa ainsi avec succès au discrédit où était tombé, sous le règne de Jacques, son état de batelier. Une longue paix avait laissé s'accroître le nombre des mariniers de la Tamise, qui, jusque-là, avaient alimenté les équipages des vaisseaux de guerre; et les compagnies théâtrales s'étant établies du côté de la rivière le plus habité, le nombre des passagers en avait diminué d'autant. Il y avait donc, à la fois, plus de bras et moins de besogne. Pourtant, Taylor ne chôma pas. Un de ses patrons, le comte de Holdernesse, obtint pour lui une place de la munificence du roi, et le lieutenant de la Tour lui fit don de son droit de prélever « deux bouteilles de cuir noir ou bombardes de vin (contenant six gallons) sur chaque vaisseau chargé de liquide qui entrait dans la Tamise. » C'était pour le poète une joyeuse récolte.

« Je gardai la place près de dix ans, dit-il, et glanai du sang du grand Bacchus, et de France et d'Espagne. Peu de vaisseaux pouvaient esquiver ma visite, et mes deux bombardes et moi revenions fréquemment, tous trois, repus et contents. »

La veine du poète bon vivant s'ouvrait pour toutes circonstances; il n'était pas plus exclusif dans le choix de ses héros que dans celui de ses vins. Si quelque personnage célèbre mourait, Taylor envoyait l'élégie aux héritiers; son épithalame ne manquait à aucun mariage; de tout il faisait vers et argent. Ses extraits d'histoire sont rimés, vaille que vaille, et la conspiration des poudres lui fournit une suite de stances.

Le poète batelier n'abandonna pas tout à fait sa première profession. Il fit et chanta plusieurs voyages maritimes, et même une excursion par terre. Il avait parié qu'il irait à pied de Londres à Édimbourg, « sans porter ni rapporter d'argent, sans mendier, emprunter, ou demander nourriture, boisson, ou logement »; et il intitula le récit en vers et en prose de cette promenade : « Pèlerinage sans le sou, ou la Tournée *moneyless* (sans argent), par le poète des eaux de Sa Majesté le roi. »

Il avait des amis sur la route, une réputation, et la répartie prompte; de plus, une mule chargée et un serviteur l'accompagnaient; le voyage ne fut donc pas pénible. « Je fis, dit-il, de mes jambes mes rames, et je voguai sur terre. »

D'hospitalité en hospitalité, tantôt chez des étrangers bienveillants, tantôt chez des amis, une fois seulement forcé de faire son lit sous le dais des cieux, mais presque constamment choyé, régalé, il atteignit enfin Édimbourg, où un inconnu l'hébergea, le fit promener dans la ville, lui prêta de l'argent, et se fit son ami.

Il faut lui entendre conter comment, poursuivant toujours sa route jusqu'à Sterling, pour passer quelques jours chez le comte de Marr, il tombe au milieu d'une chasse au *Brae de Marr*, « large pays, où s'élèvent de telles montagnes que Highgate, Hampstead, Shooter's Hill, Malvern Hill, etc, etc., ne sont que taupinières à côté, et où l'on arrive par de si étranges sentiers, si pierreux, si inégaux, pleins de fondrières, trous, marais, bruyères, qu'un chien sur trois pattes y courrait plus vite qu'un cheval sur quatre pieds. » Mais dans ce pays de malheur, où l'on ne voit ni maisons, ni champs de blé, ni chaumières, et pas d'autres habitants que des daims, des chevaux sauvages et des loups, il rencontre joyeuse compagnie et une cuisine en permanence, les marmites et pots toujours bouillants, les broches tournant, les grils fumants, enfin de véritable noces de Gamache.

Toutes les aventures du poète vagabond ne furent pas aussi agréables. A son retour à Londres, il entreprit d'aller de cette ville à Queenborough dans un bateau de papier, ayant pour rames deux queues de morues sèches attachées à deux bâtons. Le cabaretier Roger Bird accompagnait Taylor dans cette expédition désespérée. Ils s'étaient munis de huit vessies bien gonflées d'air, dont ils sentirent le besoin avant une demi-heure : ils n'avaient pas fait trois milles que le papier s'en alla en bouillie; il ne leur resta pour toute protection que la carcasse du bateau soutenue à fleur d'eau par les vessies; ils voguaient à six brasses du bord.

« Des milliers de spectateurs nous cachaient le rivage,

d'autres accouraient sur les vagues à force de rames, dans de petits bateaux, des canots, des barques; ils s'arrêtaient tous pour nous regarder. Nous passions, et le temps *passait* aussi, jusqu'à ce que la nuit eût fait *passer* le jour. Le soleil avait fui dans le monde inférieur; la lune paresseuse s'oubliait sur sa couche; les étoiles scintillaient, mais des nuages d'ébène obscurcissaient leur clarté. Les flots agités faisaient danser notre bateau, ou plutôt ce qui n'en était que l'ombre; la rivière avait quatre milles de large; pas de rames, la nuit noire, et nous ne savions où nous étions. Ainsi partagé entre le doute et la crainte, l'espérance et le désespoir, je me mis à l'œuvre, et Roger Bird en prières, et comme la vague nous ballottait de haut, de bas, il criait avec ferveur: « Bon Dieu, recevez-nous! »

Partis le samedi, à la marée du soir, ces deux fous arrivèrent à Queenborough le lundi matin, jour de foire, et ce fut grand'fête à leur débarquement. La carcasse du bateau, que le maire voulait faire suspendre comme monument en la ville de Kent, fut mise en pièces par les habitants des campagnes, chacun voulant en emporter un débris en souvenir de cette étrange aventure.

Pendant la guerre civile, le poëte des eaux de Sa Majesté se retira à Oxford, où il tenait une pension bourgeoise, guerroyant bravement de la langue et de la plume contre les *têtes rondes*. Après une verte et joyeuse vieillesse, il termina sa vie, tenant auberge à Westminster.

LE CHACAL BLEU.

CONTE SANSCRIT (1).

Un jour, un chacal nommé Tchandarava, enhardi par la faim, entra dans une ville. Les chiens se mirent à le poursuivre, et, pour échapper à leurs dents aiguës, il se précipita à travers la porte de la boutique d'un teinturier; il y tomba dans un grand vase plein de teinture d'indigo. Après être resté immobile quelque temps, quand les chiens se furent éloignés, il sortit du vase, le corps entier devenu tout bleu; il rencontra bien encore quelques autres chiens, mais qui, ne connaissant pas cette espèce de chacal, se détournèrent. En sorte que Tchandarava, délivré de tout péril, rentra dans la forêt.

Lorsque, au grand jour, les lions, les tigres, les panthères, les loups et autres habitants de la forêt virent cet animal extraordinaire et d'une couleur si vive et si éclatante, ils furent saisis d'admiration et d'effroi, ce que voyant Tchandarava, il leur tint ce discours :

— Hé! hé! animaux! pourquoi, à ma vue, vous en allez-vous ainsi épouvantés? Ne craignez rien. Aujourd'hui Brahma lui-même m'a appelé et m'a dit : « Puisque parmi les animaux il n'y a pas de roi, je te sacre aujourd'hui comme leur souverain, sous le nom de *Kakoudrouma*. Va donc sur la terre, et protége-les tous. » Après ces paroles de Brahma, je suis venu ici. En conséquence, tous les animaux doivent demeurer toujours à l'ombre de mon parasol.

Après avoir entendu cela, les animaux, le lion à leur tête, l'entourèrent en disant : — Seigneur, maître, ordonnez!

Alors il donna au lion la charge de ministre, au tigre la garde du lit, à la panthère la direction du bétel, à l'éléphant l'emploi de portier, au singe celui de porte-parasol. Quant à ceux de son espèce, il n'échangea pas même une parole avec eux : tous les chacals furent chassés à coups de griffes.

Il exerça donc quelque temps en paix la royauté, jouissant de tous ses avantages. Le lion et les autres animaux allaient à la chasse et lui apportaient les bêtes qu'ils avaient tuées : il en faisait partage et en donnait à tous, selon le devoir du maître.

Mais un jour il oublia son rôle. Au milieu d'une assemblée, il entendit tout à coup dans le lointain le bruit d'une troupe de chacals qui hurlaient : il se troubla, s'émut, sentit ses yeux se remplir de larmes de joie, se leva, les poils de son corps hérissés, et se mit à hurler comme eux à haute voix.

— Un chacal! Ce n'est qu'un chacal! se dirent le lion et les autres animaux, en baissant la tête d'un air de honte. Quoi! nous nous sommes laissé gouverner par ce misérable chacal!

Ils se jettèrent sur lui et le mirent en pièces.

Moralité. — Celui qui abandonne ses proches et fait des étrangers ses proches, trouve la mort comme le roi Kakoudrouma.

(1) Extrait du *Pantchatrauta* — Voy. p. 273.

POURQUOI N'AVONS-NOUS PAS DES AILES?

Voy. t. XXXVI, 1868, p. 407.

Je lisais, assis sur un banc, sous un berceau de mon jardin. Derrière moi il y avait une haie épaisse et assez haute.

Mon attention fut attirée par une conversation très voisine de moi entre deux personnes que je reconnus à leurs voix.

Une jeune fille demandait à son père :

— Pourquoi n'avons-nous pas été doués comme les oiseaux de ce charmant pouvoir de voler et d'aller rapidement de toutes parts, au lieu d'être obligés de nous traîner si lentement à deux pieds? On a beau inventer des voitures, des machines à vapeur, les oiseaux ont plus de liberté que nous.

— Ma chère amie, répondait le père, notre destinée n'est pas de nous transporter de tous côtés selon nos caprices. Ce qui nous importe est de penser, de travailler à notre perfectionnement moral. Il faut pour cela du repos, du calme, de longues heures de méditation, d'étude et d'exercice. Nous ne sommes déjà que trop légers d'esprit. Qu'il nous pousse des ailes, et nous passerons nos courtes années à aller satisfaire nos curiosités les plus superficielles, en Chine ou en Californie, ou aux pôles. Nous en arriverons à être non plus des hommes, mais des oiseaux.

— C'est égal, je voudrais bien avoir des ailes, me dit un de mes enfants.

— Sans doute, et aussi des nageoires qui permettraient de nager sans fatigue, et l'instinct des pigeons qui les guide à travers l'espace, et la double nature des amphibies, etc. Mais que serait un être qui réunirait en lui tous les différents modes d'existence de la création? Un monstre dont nous ne saurions nous faire une idée.

UN USTENSILE CULINAIRE DU MOYEN AGE.

Nos aïeux ne se bornaient pas à décorer richement le mobilier de leurs églises et de leurs chambres d'apparat; ce luxe s'étendit encore aux ustensiles les plus vulgaires : on en trouvera la preuve dans l'objet dont nous reproduisons ici la figure d'après l'*Archaeologia*, tome XIV, planche LI.

Il s'agit d'un pot à étuver la viande; forme sphéroïdale, gueule étranglée, deux oreilles latérales, trois pieds cannelés pour support.

L'honorable colonel Greville, qui, le 7 mai 1801, présenta le vase en question à la Société des antiquaires de Londres, s'est montré fort sobre de renseignements; il a seulement indiqué la matière, métal de cloche (*bell-metal*), et attribué sa trouvaille à l'usage des chasseurs (*hunting-pot*). Du lieu de provenance, pas un mot; même silence à l'égard des dimensions : néanmoins, d'après les planches LII et LIII qui donnent les détails en grand, on peut évaluer la hauteur totale à 0m.25 et le diamètre à 0m.22.

L'ornementation, en relief, est très variée. Sur le col, des fleurs de lis alternent avec des quatrefeuilles; au sommet du récipient, les mêmes motifs séparent quatre pignons triangulaires inscrivant des caissons timbrés aux symboles évangélistiques. Trois bandeaux superposés coupent la panse en tranches horizontales; le premier offre les vers suivants, en belle onciale du quatorzième siècle :

† *Ie . sv pot de gravnt honhvr.*
Viavnde . a fere de bon savhvr.

Sur l'intermédiaire courent des animaux, à savoir : un lion cornu et un griffon; une licorne et un dragon; des chiens poursuivant un lièvre et un cerf; un singe accroupi devant une chèvre. Des fleurs de lis, des quatrefeuilles, et quatre arbres dont les racines se bifurquent en A, surgissent entre les figures. Le dernier bandeau mentionne le nom du propriétaire, inscrit en onciales plus grosses :

† *Vilelmvs . Angetel . me . fecit . fieri.*

Enfin un cordon, formé des motifs qui garnissent le col, complète l'ensemble.



Ancien pot de cuisine. — D'après l'*Archæologia*.

L'œuvre que nous avons sous les yeux est certainement de fabrique anglaise : l'orthographe des deux vers, qui précisent en termes réalistes la destination du vase, n'appartient pas à la langue de Froissart; on reconnaît ici le dialecte anglo-normand tel qu'on le parlait et qu'on l'écrivait à la cour d'Édouard III (1327-1377), et la fleur de lis rappelle les prétentions du roi d'Angleterre à la couronne de France. En joignant ces indices au type caractéristique des lettres, aucun doute ne saurait planer, ni sur la date de notre ustensile (milieu du quatorzième siècle), ni sur son origine britannique. Il en est tout autrement de son attribution.

Frappé par les chiens et le gibier de la zone médiane, le colonel Greville, en déterminé Nemrod qu'il devait être, a vu un ustensile destiné au repas forestier des chasseurs, là où il y a en réalité l'épave d'une batterie de cuisine monastique. En dehors du symbolisme religieux des pignons, remarquons deux croix pattées, l'une avant le premier vers, l'autre inscrite dans l'O du mot *honhvr*. Une troisième croix potencée, encadrée d'un rectangle, précédant le nom *Vilelmvs*, désigne à coup sûr un dignitaire ecclésiastique; mais alors quel rang occupait Guillaume Angetel dans la hiérarchie sacrée? Évêque, il aurait eu des armoiries accompagnées de la mitre et de la crosse; abbé, il eût fait au moins suivre son *gentilicium* de la qualification *abbas;* il s'est borné à l'insigne ordinaire des prieurs, la croix, d'où l'on peut conclure selon toute vraisemblance qu'il était moine, et placé à la tête d'une maison religieuse de second ordre. Au moyen âge, le prieur d'un monastère gouverné par un abbé ne se serait pas permis d'empiéter sur les prérogatives de son chef en signant intégralement, puis avec des initiales (les A feuillus), un objet, même vulgaire, confectionné pour l'usage du couvent.

La forme du nom de famille, Angetel, n'est aucunement saxonne; elle ne me semble pas davantage normande, mais plutôt spéciale au Maine ou à l'Anjou. J'ai autrefois connu un Angé aux environs de Craon (Mayenne), et quelques recherches dans les archives locales, le dépouillement des listes électorales, feraient probablement découvrir, soit des Angetel, soit leurs analogues dérivés du même radical.

J'appuie sur une circonstance, insignifiante au premier abord, parce qu'elle fournirait peut-être le moyen d'arriver au personnage qui poussait aussi loin le luxe des ustensiles culinaires. Plusieurs abbayes situées dans les diocèses d'Angers et du Mans possédaient des prieurés sur divers points de l'Angleterre; en voici le relevé d'après le *Monasticum anglicanum* de Dugdale :

Saint-Florent de Saumur : Andever, Montmouth, Sele, Sporley. — Saint-Nicolas d'Angers : Kirkby, Wenge. — Saint-Serge d'Angers : Totnes. — Sainte-Marie in Lolleyo (Maine) : Steynington. — Saint-Vincent du Mans : Bergavenny. — Saint-Calais : Covenham. Au total, le personnel de seize maisons, six abbayes et dix prieurés, à compulser. Espérons que les savants anglais, dont le zèle est si ardent pour tout ce qui regarde l'histoire ecclésiastique de leur pays, se chargeront de la besogne.

La matière fondue attribuée à notre pot me semble sujette à contestation; était-il réellement en métal de cloche? Le bronze, alliage grenu de cuivre et d'étain, composé de deux substances que la graisse transforme en sels vénéneux, n'est guère propre à fabriquer des récipients destinés à cuire la viande. Je crois plutôt ici à un ouvrage de dinanderie (laiton), fonte de cuivre et de zinc, susceptible d'un beau poli et par conséquent moins attaquable par les acides.

Industrie née sur les bords de la Meuse, où déjà on la cultivait au dixième siècle, la dinanderie gagna ensuite la Belgique et l'Allemagne (1); serait-il étonnant qu'elle eût aussi traversé la mer du Nord?

(1) Voy. le *Magasin pittoresque*, t. XXXIII, p. 25. — Ch. de Linas *Des Expositions rétrospectives en 1880*, passim.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15. — JULES CHARTON, Administrateur délégué et GÉRANT.

LES MARIAGES D'ENFANTS.



Un Mariage politique, tableau de J.-A. Mitchell.

Les mariages contractés par des enfants, ou plutôt imposés à des enfants au nom d'intérêts politiques, acquisition de domaines, ou bien garantie de paix entre des États rivaux, n'étaient pas autrefois des faits exceptionnels dans les familles princières. L'histoire, consultée à ce point de vue, en fournit de nombreux exemples. Si nous considérons seulement la suite des rois et des reines de France du treizième au quinzième siècle, nous relevons presque à chaque règne quelqu'une de ces précoces unions.

Quand Jeanne de Navarre épousa Philippe le Bel à Paris, en 1284, elle était âgée de treize ans, et son mari n'avait que deux ans de plus qu'elle.

Philippe le Long et Jeanne de Bourgogne étaient des enfants de treize et de quatorze ans lorsqu'ils furent mariés à Corbeil, en 1306.

Jeanne de Bourbon fut sur le point d'épouser le comte de Savoie, quoiqu'elle eût à peine six ans. Ce projet ne s'exécuta pas, mais à onze ans la petite princesse fut accordée à Humbert II, et l'année suivante elle devint décidément la femme du roi Charles V. La cérémonie du ma-

riage n'eut lieu qu'un an plus tard, en 1350. Les époux étaient du même âge, à quelques jours près : ils n'avaient que treize ans.

Isabeau de Bavière épousa à quatorze ans Charles VI, qui en avait dix-sept.

Marie d'Anjou fut engagée dès l'âge de neuf ans à Charles VII, lequel n'avait que deux ans de plus qu'elle. Les fiançailles se firent au château de Tours, en 1413. Le mariage ne fut célébré que plusieurs années après.

Quand Marguerite d'Écosse, première femme de Louis XI, fut unie à ce prince par un traité conclu à Chinon en 1428, elle avait seulement trois ans, et le Dauphin quatre ans et demi. Leur mariage se fit à Tours, en 1436.

La seconde femme du même roi, Charlotte de Savoie, était âgée de six ans lorsqu'elle fut mariée, à Chambéry, en 1451.

Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien Ier, fut fiancée dès l'âge de trois ans au Dauphin, depuis Charles VII, qui renonça à elle pour épouser Anne de Bretagne. Cette dernière avait d'abord été promise, dès l'âge de cinq ans, à Édouard, prince de Galles, fils d'Édouard IV, roi d'Angleterre ; la mort du jeune prince avait rompu cet engagement.

Citons encore Jeanne de France, qui fut imposée à l'âge de douze ans par son père Louis XI au duc d'Orléans, depuis Louis XII, et Louise de Savoie qui, âgée de onze ans, épousa Charles d'Angoulême et devint la mère de François Ier.

Ce fut une union peut-être plus singulière encore que celle de Richard II, déjà roi d'Angleterre, avec la fille du roi de France Charles VI, Isabelle, une enfant de huit ans. Froissart nous a laissé de curieux détails sur les cérémonies de ce mariage.

Plusieurs seigneurs anglais, entre autres le comte de Rostelant et le comte Maréchal, arrivèrent à Paris pour présenter la demande du roi Richard. Cette demande ayant été accueillie, les ambassadeurs furent introduits à l'hôtel Saint-Pol auprès de la reine et de ses enfants. Le comte Maréchal se mit à genoux devant Isabelle et lui dit : « Madame, vous serez notre dame et reine d'Angleterre. » A quoi la petite fille répondit d'elle-même sans aucun embarras : « Messire, s'il plaît à Dieu et à monseigneur mon père que je sois reine d'Angleterre, je le serai volontiers, car on m'a bien dit que je deviendrai une grande dame. » Et l'enfant releva le comte agenouillé et l'amena par la main à sa mère. La reine était fière et les ambassadeurs s'émerveillèrent de la réponse, des manières, de l'attitude si convenables de la jeune princesse. Ils disaient entre eux qu'elle serait certainement « une dame de haut honneur et de grand bien. »

Peu de temps après, le roi d'Angleterre débarqua à Calais, avec une suite nombreuse, pour la conclusion de son mariage. Charles VI l'attendait à Saint-Omer. Ce fut dans un champ où des tentes avaient été dressées et tout rempli de peuple tant de France que d'Angleterre, que les deux princes se rencontrèrent. Ils allèrent à pied l'un au-devant de l'autre. Quatre cents chevaliers français, l'épée à la main, formaient la haie d'un côté ; quatre cents chevaliers anglais étaient alignés de l'autre. Les deux rois passèrent au milieu. Quand ils se joignirent, ils s'inclinèrent légèrement et se prirent par les mains. A ce moment, les huit cents chevaliers s'agenouillèrent et pleurèrent d'émotion.

Un festin fut servi dans la tente du roi de France. Charles VI ayant fait allusion au jeune âge de sa fille, Richard II repartit : « Beau-père, l'âge de notre femme nous plaît grandement ; nous tenons moins à son âge qu'à l'amour et à la réunion de nous et de nos royaumes ; car là où nous serons d'accord ensemble, il n'est roi, chrétien ou autre, qui puisse nous nuire. »

Après le repas, on prit le vin et les épices, puis on introduisit la petite reine d'Angleterre, accompagnée d'un grand nombre de dames et de demoiselles. Son père la prit par la main et la remit à Richard, qui la fit monter dans une litière magnifique et l'emmena à Calais.

Le mariage y fut célébré dans l'église Saint-Nicolas, le jour de la Toussaint. L'archevêque de Cantorbéry donna la bénédiction nuptiale. Les jours suivants, eurent lieu « de grandes fêtes et solennités, où de nombreux ménestrels furent payés largement. »

Nous sommes renseignés sur le trousseau de la petite mariée. Il y avait de superbes habits, et entre autres un costume de velours rouge parsemé d'oiseaux en or ciselé, perchés sur des branches de perles et d'émeraudes ; des diadèmes, des colliers, des bagues d'un grand prix ; des étoffes de satin rouge et bleu, ornées de dessins représentant des bergers et des bergères, et destinées à tapisser l'alcôve de la jeune reine.

Faible, léger, prodigue, Richard II paraît du moins s'être montré bon et aimable pour sa femme enfant. Il la fit loger au château de Windsor, au milieu de jolies campagnes. Il venait souvent la voir ; il faisait de la musique devant elle, pour la distraire ; il jouait avec elle comme s'il eût été de son âge.

Isabelle, de son côté, avait conçu un vif attachement pour ce mari qui s'était fait son camarade. Quand Richard dut partir pour défendre sa couronne contre le prétendant Henri, qui usurpa le trône et devint Henri IV, elle pleura beaucoup. Un jour elle reçut de son ami, malheureux, vagabond, dénué de tout, la gracieuse et touchante lettre que voici : « Maudit soit l'homme qui nous sépare ! Ma charmante sœur, ma dame, depuis qu'on m'a dérobé le plaisir de vous voir, j'ai tant de chagrin au cœur ! Isabelle, loyale fille de France, vous deviez être ma joie, mon espérance, ma consolation, et la fortune me prive de vous ! Je suis si morose que jour et nuit je suis en danger de mort. »

On sait que Richard, vaincu, fait prisonnier par son rival, fut jeté en prison et assassiné. Quand la petite reine apprit ce malheur, qu'on lui avait longtemps caché, elle s'évanouit de douleur. Elle avait alors douze ans. Instamment sollicitée, à plusieurs reprises, d'épouser le fils du nouveau roi, ce qui l'eût replacée sur le trône d'Angleterre, elle refusa obstinément. Une telle constance « étonna, dit Monstrelet, dans un enfant sans conseil, sans expérience. »

UNE NUIT D'HIVER SUR UNE LOCOMOTIVE (1).

— Qui mène aujourd'hui l'express de nuit? demanda le chef de gare de M..., un peu avant minuit, en sortant de son cabinet confortable.

Une bise mordante du nord-est soufflait la neige en menue poussière dans la gare de départ, et tantôt faisait flamber

(1) Récit de Max Maria de Weber, ingénieur saxon, fils de l'auteur du *Freyschütz*. Il est mort en avril 1881. — Traduction de A. Vendel.

les becs de gaz alignés en longues files, tantôt les éteignait à demi.

Le train express était arrêté devant un large et magnifique perron. Les voitures de première et de deuxième classe dont il se composait avaient leurs portières ouvertes, et laissaient vaguement distinguer dans l'intérieur blafard des compartiments un amas bizarre de fourrures et d'enveloppes d'où se dégageait çà et là un nez rougi par le froid, ou la vapeur d'une respiration, ou plus rarement encore le regard ensommeillé, clignotant, d'un voyageur qui s'éveille, se lève avec humeur, et, ne sachant au juste s'il est à P..., à D... ou à H..., demande au conducteur l'heure, le lieu, et pourquoi l'on s'arrête si longtemps.

Le train avait laissé peu de monde en cet endroit, et en avait pris moins encore. Çà et là seulement, une forme sombre, lourdement emmitouflée, s'insinuait non sans peine dans l'ouverture d'un coupé, tandis que les brouettes, avec un roulement étourdissant, amenaient au fourgon les rares bagages.

De leur côté, les hommes d'équipe, le fourgonnier, le postier, faisaient sur un rythme monotone le récolement des colis, des bagages et des paquets de la poste ; les visiteurs du matériel, la lanterne d'une main et le marteau de l'autre, se glissaient autour des wagons, éclairaient chaque essieu, chaque roue, chaque ressort, ou en éprouvaient la solidité par un coup de marteau sonore ; car un train express ne doit poursuivre sa route qu'après avoir subi ce minutieux examen.

— Qui mène l'express? demande le chef de gare en passant le long des voitures, juste au moment où la locomotive de poste, perchée sur ses hautes roues, toussant, crachant, avec un jet de vapeur qui prend une teinte rutilante devant le foyer ouvert, vient adroitement, sans secousse, accoster le train.

— C'est le vieux Zimmermann, répond une voix.

Et en même temps un personnage trapu, enfoui dans une peau de bique serrée par une courroie en guise de ceinture, s'avance entre le garde-fou de la machine et le tender, et salue le chef de gare. Ce Zimmermann, qualifié de « vieux », est un homme dans toute la force de l'âge, mais un vieux conducteur de locomotives ; car, en un quart de siècle, debout sur les trépidations et le vacarme de la machine, à travers l'orage ou la tempête, essuyant le chaud, le froid, la pluie, il a laissé derrière lui un trajet qui ferait vingt fois le tour de la terre ; or, à cette besogne-là, on devient plus vite un vieillard qu'à lire des actes, la plume derrière l'oreille, à côté d'un poêle bien chaud.

Zimmermann arrive en se balançant, les pieds largement écartés à la façon des marins ; il lève péniblement ses jambes plongées dans de grosses bottes de feutre et affaiblies par les continuelles secousses de la machine. Il a rabattu son bonnet fourré sur ses oreilles, et roulé un cache-nez autour de sa nuque et de son cou. Du milieu de ces vains remparts apparaît un petit bout d'une bonne figure joviale et bronzée par le froid. Toutefois, le nez, malgré son reflet presque violet, n'offre aucune trace des incendies qu'allument d'habitude sur cet organe les boissons spiritueuses ; mais les paupières sont gonflées, et le blanc de ces yeux vifs est enflammé et rougi.

— Nous serons prêts dans cinq minutes. Comment allez-vous, Zimmermann? demande le chef de gare.

— Il fait abominablement froid, Monsieur, à tout le moins quinze degrés, répond le mécanicien. J'ai déjà dans le corps la bière chaude de l'administration, et de plus, ma Louise va m'apporter un café avec du rhum que je boirait tout en donnant un coup d'œil encore et un dernier graissage à mon Griffon. Au diable! par ce vent de nord-est, la neige va piquer aujourd'hui comme des broquettes lancées par une sarbacane! Mais voici Louise.

En effet, une petite femme, couverte de neige, traverse le perron en courant, un panier à la main, fait la révérence devant le chef de gare, et, tout en accompagnant d'un pas rapide son mari vers la machine, déballe le pot de café pour lui en verser le contenu. Lui, pendant ce temps, la burette d'huile à la main, il fait encore une fois le tour de sa pesante machine qui, d'un air hostile, fixe les regards étincelants de ses grosses lanternes sur les tourbillons de neige du dehors. Il tâte encore chaque pièce en détail ; il s'assure qu'il y a de l'huile dans toutes les boîtes de graissage, que la grille a été bien débarrassée des scories, les tubes de la chaudière dégagés de toute cendre ; que rien n'est trop lâche et rien trop serré ; bref, que son Griffon est en état de faire jouer avec souplesse ses membres énormes, de développer librement sa force de 150 chevaux, et de précipiter, avec la rapidité de l'aigle, à travers la nuit et la tempête, son corps massif et le fardeau de plus de 2 000 quintaux qui est accroché derrière lui.

— Ainsi donc, pauvres diables, l'administration refuse toujours de vous faire poser des cabines d'abri sur les machines? demande le chef de gare au mécanicien (1). Vous devez cruellement souffrir par une telle nuit d'hiver.

— Oui, oui, répond ce dernier d'une voix assourdie par les replis de son cache-nez, ces messieurs, dans leur chambre des séances, ne savent pas comme est mordant un vent de nord-est chargé de neige, et ils se figurent que dans une guérite nous n'entendrions ni ne verrions plus rien. Est-ce que par hasard on entend mieux avec des oreilles emmaillotées comme cela? Est-ce qu'on voit mieux avec ces yeux enflammés? ajoute-t-il en riant et en portant le doigt à son front. Et il reprend : — Tout est prêt, Monsieur, vous pouvez faire donner le signal.

Sur un signe du chef de gare, la cloche du perron, violemment agitée, réveille en sursaut pour la seconde fois, par son tintement criard, les dormeurs des voitures, et ses derniers sons se noient dans le sifflement prolongé, plus désagréable encore, de la machine. Puis on entend au dehors la vibration retentissante des sonnettes électriques qui va se perdre dans la tempête.

— Dieu te garde, Zimmermann! dit la femme en tendant une dernière fois la main au mécanicien debout sur la machine.

— Bonne nuit, femme! et pensez à moi quand vous serez chaudement couchés.

— Mon pauvre Karl!

Il pose sur le régulateur un poing qu'abrite un gant fourré ; une saccade... et la machine se met en mouvement. En gémissant, et comme à contre-cœur, les voitures la suivent. Sa première bouffée de vapeur va frapper le toit de la gare, et déjà elle crache la seconde au milieu de la neige tourbillonnante, dont les flocons se dispersent d'un air d'effroi. Mais un bise aiguë vient accueillir les deux hommes silencieux sur la machine, le mécanicien et le chauffeur, et leur fouette presque horizontalement au visage, comme des ai-

(1) Ceci était écrit en 1864. — Depuis, les locomotives des chemins de fer allemands ont été pourvues de cabines d'abri.

guilles de glace, les fragments de neige qui scintillent et sautillent devant les lanternes de la locomotive, pareils à des millions de petits génies malfaisants. Le mécanicien se retourne pour voir si le train est en ordre. Le reflet des vitres éclairées des vagons glisse sur la neige. — Qu'il doit faire bon dans les coupés bien rembourrés et chauds! — Au-dessous du train, comme des boules noires, sont assis les garde-freins, enfouis dans leurs pelisses fourrées ou leurs manteaux; la bise passe avec un sifflement sauvage entre les roues et les wagons.

Les lueurs rouges des signaux de bifurcation sont lentement dépassées; voici le train au delà du dernier signal, et rien ne l'empêche de courir droit devant lui.

Une nuit noire, tempêtueuse, toute ruisselante de neige, s'étend devant le mécanicien. A peine peut-il voir la cheminée de sa machine. Quels périls lui cachent ces ténèbres? Un ouvrier a-t-il laissé sa pioche sur un rail? L'ouragan ne peut-il avoir culbuté un poteau de signal ou poussé sur la voie quelque wagon d'une station? Le poids des bourrasques de neige a-t-il renversé la ligne télégraphique? Ou bien ne suffit-il pas qu'une seule aiguille donne une fausse direction? Et encore le suintement d'une source à travers le sol n'a-t-il pas formé par hasard un bourrelet de glace sur le rail?

Autant de circonstances qui n'ont rien d'improbable où notre homme aurait à courir les plus grands dangers.

Et maintenant qu'il ouvre plus largement le régulateur, et que la machine haletante, et jetant des bouffées de plus en plus pressées, se précipite dans cette nuit compacte où les hurlements de la tempête étoufferaient n'importe quel signal d'alarme; — maintenant que, de plus en plus rapides, les roues tonnantes semblent à peine toucher les rails, — celui qui conduit le monstre s'élance aveuglément à la rencontre de ces dangers possibles.

Seul dans la main de Dieu, il n'a rien pour l'aider que son courage, sa vigilance et sa résolution. Aussi, debout sur sa fougueuse monture, malgré le vent et la neige qui fouettent ses yeux brûlants, il ne quitte pas du regard la bande étroite de lumière projetée sur la voie par les lanternes de la locomotive, rayons tremblants qui bleuissent en s'allongeant. Dans cette lueur, la course vertigineuse de la machine lui montre les poteaux télégraphiques comme des éclairs perpendiculaires; les maisons des gardes, les grues hydrauliques, les broussailles, les pans de roc, les ponts, lui semblent des fantômes déchaînés sur lui, qui émergent de la nuit pour s'y replonger aussitôt.

De temps à autre, aux chaumières des villages voisins, des lumières apparaissent comme le reflet vermeil d'étoiles bienveillantes. — « Auprès d'elles qu'il doit faire bon et chaud, sous un toit sûr! » — Mais déjà elles ont disparu dans un tourbillon furieux de neige fouettée, ou dans les masses de fumée que la machine lance au vent, et qui tournoient et ondulent à sa suite comme des démons chargés d'activer sa course.

On vole, on vole! En avant!

Le mécanicien fait de nouveau jouer le régulateur; le piston bat à coups plus précipités, le train s'élance avec plus d'impétuosite encore dans la nuit.

— Chargez le feu! crie Zimmermann à son chauffeur, après un quart d'heure de cette nouvelle allure.

Mais le vent, dont la force s'est accrue de la vitesse du train, chasse le son de ses lèvres, et sa parole, étouffée déjà par ce tapage, ce vacarme, ces sifflements, ces hurlements, peut à peine arriver à l'oreille de l'homme debout à côté de lui.

Le chauffeur, appuyé contre le frein du tender, regarde devant lui, tout rêveur, et ne l'entend pas.

— Gærtner, chargez le feu! lui crie de nouveau Zimmermann en lui touchant le bras.

Gærtner tressaille et saisit la pelle à charbon, tandis que le mécanicien ouvre brusquement la porte du foyer. Une gerbe de lumière d'un éclat prodigieux s'échappe de la fournaise chauffée à blanc, et monte presque en droite ligne vers le ciel, donnant aux masses de fumée l'aspect farouche et le flamboiement des visions infernales, et poussant ses rayons jusqu'aux nuages chargés de neige qui passent dans les profondeurs de la nuit. Dans cette clarté ardente, la forme noire du chauffeur se baisse une dizaine de fois à droite et à gauche, remplissant chaque fois sur le tender l'énorme pelle, et la renversant dans le foyer. C'est environ deux quintaux de combustible frais qu'il a jetés sur la masse incandescente. Le mécanicien referme la porte; la lumière qui en jaillissait s'éteint, et le chauffeur tout suant, reprenant haleine, regagne son poste. En même temps un énorme et splendide jet d'étincelles, pareil aux girandoles du plus beau feu d'artifice, s'échappe de la cheminée dont le tirage énergique a rapidement enflammé les particules légères du nouveau chargement, et les lance, pétillantes, scintillantes, à travers la neige et la tempête.

La fin à la prochaine livraison.

DIVERS PROJETS DE MONUMENT

A ÉLEVER SUR L'EMPLACEMENT DE LA BASTILLE JUSQU'EN 1830.

A peine la Bastille eut-elle été prise que les districts émirent unanimement le vœu de la voir raser; ces quatre vers firent en peu d'heures le tour de la capitale:

Charles cinq l'éleva pour la honte des lis,
Ce monument cruel, palais de la vengeance,
Qui renferma souvent le crime et l'innocence;
Il est enfin détruit sous l'auguste Louis.

Un arrêt du 15 juillet porta expressément que mille ouvriers seraient employés à détruire les murailles.

Le 17, Louis XVI, accompagné de quelques gentilshommes et des députés de la noblesse, vint assister à la démolition. C'est un fait que constate un écrit du temps:

« Jour à jamais mémorable, par l'auguste confiance de Louis XVI envers sa bonne ville de Paris! MM. les députés de la noblesse, au nombre desquels était M. le marquis de Lusignan, se transportèrent sur les plates-formes de la Bastille dont on avoit déjà démoli les créneaux des tours. »

On sculpta de petites bastilles dans les pierres de la vieille forteresse, et, le 17 septembre, on porta l'un de ces modèles réduits au Panthéon.

On ne tarda pas à proposer de consacrer par quelque monument le souvenir du 14 juillet. De nombreux projets se firent jour. Les uns voulaient que le monument fût « expiatoire », les autres ne le comprenaient que « triomphant. »

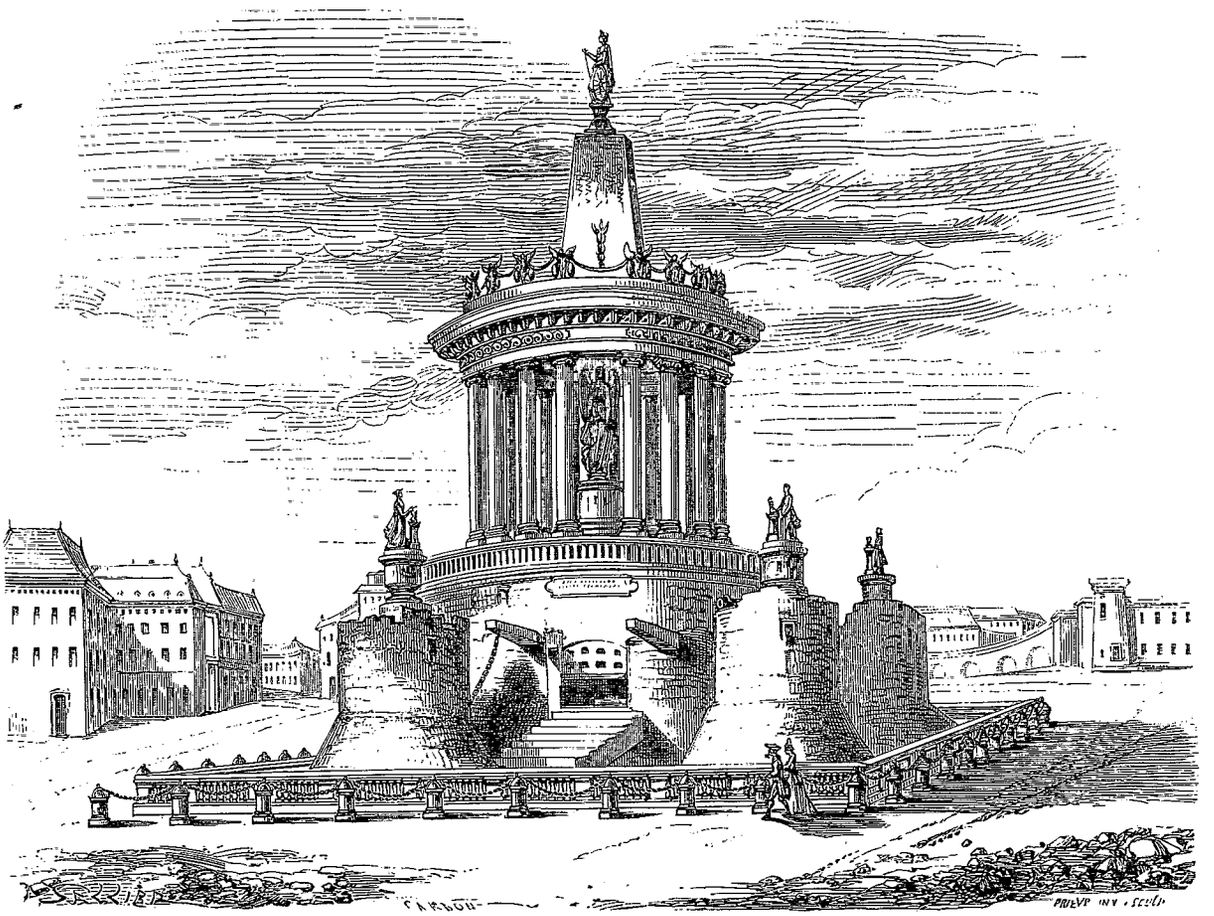
Il semble que le premier projet ait été de construire un

immense palais national où eussent été logés les députés de la nation victorieuse.

« S'il fallait, avait dit Mirabeau, un autre monument à l'Assemblée que l'impérissable Constitution qu'elle doit préparer à la patrie, je demanderais que sur la place où la Bastille insultait naguère aux droits l'humanité, un édifice fût élevé, pour recevoir désormais les représentants de la nation ! »

Un architecte nommé Brullée, s'étant inspiré de ces paroles, publiait, en août 1789, un « plan d'une partie du canal royal de Paris, d'une place et d'un palais national à construire sur les ruines de la Bastille. » Ce projet comportait une place, telle que nous la voyons aujourd'hui, avec un palais, des cours, des jardins prolongés jusqu'à l'île Louviers, en Seine. Le quai se fût appelé quai du Palais-National, et on eût joint au palais un trésor, des arsenaux, des casernes.

Le 14 juillet 1790, aucun projet n'avait encore été approuvé. Sur l'emplacement de la Bastille on célébra l'anniversaire de la prise de la Bastille par un bal popu-



Projet de monument pour l'emplacement de la Bastille, proposé par Prieur en 1790.

laire ; au milieu d'arceaux de verdure (1), on lisait, sur une large pancarte attachée au feuillage des arbres, ces mots : « Ici l'on danse. »

Cependant les projets n'avaient point manqué cette année. Sans parler de celui de Prieur, dont nous donnons une reproduction et qui aurait permis d'utiliser les bases non encore nivelées de la forteresse, on publia un « projet de place publique, à la gloire de Louis XVI, sur l'emplacement de la Bastille, ses fossés et dépendances, avec la continuation des remparts jusqu'à la rivière sur partie des fossés de l'Arsenal... comme aussi d'un palais national... dédié au roi par le sieur Corbet, architecte, inspecteur des bâtiments de la ville de Paris, en 1790. »

Selon ce plan, la place serait devenue la place Louis XVI, la statue du roi y eût été élevée sur un socle ; quant au palais national, moins important que dans le projet précédent, il se serait étendu cependant jusqu'aux Quinze-Vingts.

L'architecte Cathala proposait une colonne « semblable à celle de Trajan à Rome. » Il ajoutait à la colonne un canal amenant l'eau jusqu'à une gare située sur la place même. C'est un peu ce que nous voyons aujourd'hui, à cette différence toutefois qu'à la place du génie de la colonne actuelle, on eût figuré Louis XVI.

Un autre architecte, dont le dessin n'a pas été gravé, avait imaginé quelque chose d'assez extraordinaire. Son titre explique la bizarrerie de sa conception : « Plan et élévation de la colonne de la Liberté. Le socle est en forme de bastille. Dans le rocher sont deux fontaines et deux corps de garde, l'un de cavalerie et l'autre d'infanterie. » Ainsi, on eût vu d'abord un rocher escarpé dans lequel on eût creusé des fontaines et des corps de garde ; puis une bastille, puis sur la bastille une colonne, et enfin un personnage au-dessus de la colonne.

(1) Voy. une gravure du temps dans l'*Histoire de France illustrée*, par MM. Henri Bordier et Édouard Charton, t. II, p. 459.

En 1793, on inaugura une gigantesque et informe statue de la Nature que l'on ne tarda pas à supprimer. Onze ans après, Napoléon, voulant rappeler aux Parisiens ses victoires d'Afrique, reprit un des projets de ses devanciers, et le ministre de l'intérieur contresignait, en 1804, un plan comprenant, entre autres articles :

« 1° Une grande place circulaire au milieu de laquelle sera construit un bassin de même forme, orné à son pourtour d'une double rangée d'arbres.

« 2° L'entrée de la rue du Faubourg-Saint-Antoine sera reportée de l'est au sud-ouest de sa position actuelle, afin de rectifier le contour qu'elle forme à son ouverture et de la faire arriver symétriquement sur la place en face de la rue Saint-Antoine, avec laquelle elle ne formera plus qu'une seule rue. »

Le projet de la fontaine fut demandé à Alavoine, qui proposa de sculpter un éléphant gigantesque. Denon aida Alavoine de ses conseils, et le sculpteur Bridan fut chargé, en 1814, de mener l'œuvre à bien. Des événements survinrent qui empêchèrent la réalisation définitive du plan. En attendant on mit sur la fontaine un éléphant provisoire, fait de plâtre et de bois, dans lequel, selon une légende populaire, se seraient réfugiés des myriades de rats d'égout !

Une planche de Thierry, gravée après 1830, et représentant une pyramide projetée en commémoration des journées de juillet, la montre cachant entièrement l'éléphant. Cette pyramide ne fut point élevée, et lorsque Alavoine, en 1833, dut construire la colonne actuelle en collaboration avec Leduc, on laissa quelque temps l'éléphant « au pied du monument nouveau, comme le signe d'une grandeur déchue »; il ne tarda pas à disparaître (1).

UN MANUEL DE CONVERSATION

A L'USAGE DES TOURISTES ANGLAIS AU QUATORZIÈME SIÈCLE (2).

La passion des Anglais pour les voyages n'est point toute moderne, et, il y a au moins cinq cents ans, ils possédaient déjà des « manuels de conversation », qui leur étaient très utiles dans leurs excursions sur le continent. Déjà sans doute ils contribuaient, comme ils le font de nos jours encore partout, à faire pénétrer un peu de confortable dans les auberges.

L'auteur inconnu du *Manuel* ou *Guide* dont il s'agit ici suppose un voyageur qui passe sur la rive française.

D'abord, il lui donne des instructions sur les achats d'effets, les draps nécessaires au manteau, « aux taberdes longues et aussi... hopelandes longues et cortes, et chaperons aux longues cornetes et larges » pour rabattre sur les oreilles quand soufflera le vent du nord.

Voici le voyageur en route : il est monté sur un roussin, et suivi de son écuyer ou varlet. Le chemin est malaisé, le cheval se déferre, il s'agit d'y remédier :

— Va mener mes chivalx au forge, dit le voyageur à son valet, pour ferrer.

— Monsigneur, il sera fait, répond le serviteur.

Pendant ce temps, l'appétit vient, et comme il y a près de là une auberge, le voyageur entend s'y restaurer. Nouveaux ordres au valet, qui devra pourvoir à la nourriture des chevaux, et veiller aussi à la cuisine de l'hôte :

— Mon amy, alez a cuisine et là demandez se la viande soit encore prest.

— Monsigneur, il sera fait.

Les bons vins vieux, la bonne nourriture, retiennent longtemps le voyageur; il chante même une chanson en l'honneur des vignerons qui firent si bonne cuvée :

Bonne destinée
Et longue durée
A ces vinerons
Qui ont labourée
La vigne, et plantée,
Dont ces vins buvons.

La nuit tombe pendant ces retards, le voyageur s'arrêtera décidément dans cette auberge, où l'hospitalité est douce :

— Je pance qu'il seroit mieulx pour nous d'aresté en ce ville que d'aler plus avant.

Et l'écuyer de répondre par sa phrase accoutumée :

— Comme vous vuillez, Monsigneur !

Malheureusement les journées ne se ressemblent point. Souvent on s'attarde à courir les routes, et la nuit d'hiver tombe avant que les voyageurs n'aient pu atteindre l'étape.

Le domestique est dépêché en avant pour faire préparer le gîte et la table :

— Hosteler ! Hosteler ! crie-t-il en heurtant à l'huis de l'auberge.

Mais l'aubergiste ne se soucie point d'ouvrir, croyant à quelque méchante pratique de voyageur pauvre. Que d'excuses pourtant lorsqu'il sait à qui il a affaire ! Et comme il se hâte d'ouvrir grandes ses portes, de jeter le bois au feu, de montrer ses plus belles chambres. Il y a bien quelques souris indiscrètes au logis, mais il y a « subtil engin » qui ne manquera point de les mettre toutes à mal.

La nourriture, longuement préparée, est exquise; le voyageur, dont l'appétit se ressent de la froide bise du chemin, fait honneur aux vins, et malgré la fatigue se couche fort tard. Le lendemain à son réveil il est salué par l'hôtesse :

— Monsigneur, comment avez-vous fait anuit?

— Tres bien, Madame, vostre mercy ! répond-il.

Et tout aussitôt il commande son menu, demande un peigne pour ses cheveux et de l'eau pour ses mains; on croit deviner que l'hôte n'était point accoutumé à recevoir des voyageurs si délicats en propreté.

Après déjeuner il s'agit de gagner Étampes, et l'on se renseigne longuement sur la topographie du pays.

Il serait long de suivre notre homme pas à pas, aussi le laisserons-nous chevaucher tranquillement sur la route d'Orléans, en se réclamant des passants pour le chemin à tenir et l'heure qu'il peut être.

— Biau fils, quelle heure est-il maintenant?

— Monsigneur, si Dieux m'ait, je ne vous sai dire, mais je pense bien... dix, car il y a bien une heure passée depuis qu'il sonna nœf (neuf).

Il semble que, malgré les guerres, l'on n'avait pas en France les antipathies qui, même au commencement de ce siècle, rendaient difficile et quelquefois dangereux aux Anglais un voyage à travers nos provinces.

Depuis ce temps, les siècles ont marché, les Guides se

(1) Voy. notre gravure représentant l'Éléphant de la Bastille, t. II, 1834, p. 160.

(2) Le titre d'un de ces manuels est : *Ci commence la maniere de language que enseigne bien a droit parler et escrire doulx francois.* British Museum, fonds Harleien 3988, publié en 1873 par M. Meyer dans la *Revue critique d'histoire et de littérature.* Numéros complémentaires de 1870.

sont multipliés au point de devenir une industrie des plus lucratives; ils sont plus instructifs que la *Maniere de language*, mais ils n'ont pas sa grâce naïve.

L'AFFAIRE DES CHAPEAUX, A TUNIS.

On sait que le caprice et l'ambition étaient les seules règles que connussent les chefs des États barbaresques. Les choses allaient quelquefois jusqu'à l'extravagance. Nous en donnerons comme preuve une mesure prise par le bey de Tunis, Mahmoud. On était au commencement de 1823. Un grand nombre d'israélites tunisiens, que les intérêts de leur négoce appelaient à séjourner soit en Italie, soit en France, revenaient de ces contrées avec les habitudes qu'ils y avaient contractées par goût, par nécessité, ou par esprit d'imitation. La plupart y adoptaient, entre autres usages, celui du costume franc, au risque de scandaliser leurs dominateurs. Pendant longtemps, le gouvernement tunisien ferma les yeux sur cette dérogation aux anciennes coutumes qui réglaient le costume des israélites, et souffrit même qu'ils portassent la coiffure usitée chez les Européens, le chapeau rond. A la fin, cependant, cette tolérance engendra des abus. Des israélites se prévalurent de ce qu'ils portaient le costume franc pour se soustraire à d'autres obligations qui pesaient sur leur corporation.

Le bey Mahmoud ordonna à tous les juifs qui résidaient dans la Régence d'avoir à renoncer à l'usage du chapeau rond, et de se coiffer à l'avenir d'un bonnet ou d'un tricorne. Dans un pays comme celui de Tunis, où les agents de la force publique sont toujours disposés à abuser de leur position pour rançonner les administrés, l'exécution d'une semblable mesure devait naturellement donner lieu à une foule d'exactions. Les employés subalternes arrêtèrent un juif de Gibraltar, négociant anglais, qui était établi depuis quelque temps à Tunis. Sommé d'obéir à l'ordre du bey, celui-ci s'y refusa nettement, et alla porter plainte au consulat de la Grande-Bretagne. Aussitôt le consul se rendit au Bardo et protesta énergiquement contre les violences dont un sujet britannique venait d'être victime. Mais le bey Mahmoud, indigné à la seule idée d'une résistance, déclara que tous les juifs, à quelque nation qu'ils appartinssent, porteraient dorénavant un costume particulier, et que ceux d'entre eux qui se prevaudraient de leur qualité d'étrangers pour ne pas se soumettre à cet ordre, auraient à quitter ses États. Le consul anglais n'en continua pas moins à défendre avec chaleur la cause de son administré, et, après une discussion des plus vives, il annonça qu'il porterait l'ensemble de ces faits à la connaissance de son gouvernement, pendant que l'israélite, objet d'un pareil outrage, irait à Londres demander justice aux ministres de Sa Majesté. Quelques jours après cette scène, le bey, mieux informé sur les conséquences possibles de son caprice, envoya un de ses principaux officiers au consulat anglais, avec mission de lui dire qu'il avait modifié ses ordres, et décidé que les juifs étrangers, qui n'étaient pas ses sujets, continueraient de porter le chapeau rond.

Ainsi se termina, dit A. Rousseau, cette burlesque affaire, qui a failli, un instant, amener une rupture entre l'Angleterre et la régence de Tunis. Quant aux autres juifs, il durent se soumettre humblement à la volonté du maître, et reprendre leurs premières coiffures.

PICHOU, MAÇON.

Jean-Marin Pichou, maçon, mort en 1856, à Louviers, est un exemple remarquable de courage et de dévouement.

Né à Chambray-sur-Eure, le 19 septembre 1788, Pichou fut d'abord soldat. Congédié en 1815, après avoir suivi les armées du premier empire à travers l'Europe, ayant fait neuf campagnes et reçu deux blessures, il devint ouvrier maçon et vint se fixer à Louviers, où il ne cessa d'habiter jusqu'à sa mort, le 22 septembre 1856.

Pendant tout ce temps, il n'est pas survenu dans cette ville un événement grave, un incendie, une inondation ou autre accident, sans que Pichou ne s'y soit signalé; mais l'occasion de montrer quel grand cœur battait sous sa blouse d'ouvrier et de quelle intrépide abnégation il était capable, fut surtout l'accident arrivé en 1845, lors du percement d'un puits à Saint-Hilaire, sur la route de Louviers à Évreux.

C'était le 21 janvier, à huit heures du matin. Deux ouvriers étaient occupés à creuser un puits, près du bureau d'octroi de Saint-Hilaire. Ils étaient parvenus à une profondeur de quinze à seize mètres, dans un sol composé seulement de sable et de galet, quand tout à coup un craquement sinistre se fait entendre, et les deux malheureux puisatiers se trouvent engloutis.

L'un d'eux, nommé Cantelou, s'étant jeté précipitamment sur la corde, parvint à s'élever de quelques pieds; l'autre, embarrassé dans les débris de la charpente, resta arrêté au-dessous de son camarade, dans une position des plus périlleuses.

La foule était accourue. Tout le monde était dans l'angoisse sur le sort des pauvres ouvriers; mais on ne savait comment leur porter secours, et tous se tenaient à distance de ce gouffre béant où se perdaient les regards, quand arrive Pichou; il apprend que deux ouvriers comme lui sont ensevelis sous terre. Peut-être sont-ils encore vivants; il y a chance de les sauver, mais le sauvetage sera très dangereux, on peut y périr. Pichou est marié, il est père de cinq enfants qui n'ont que lui pour soutien; n'importe! rien ne l'arrête, il sauvera ses camarades ou périra avec eux.

Il s'approche, saisit une corde, se l'attache à la ceinture et se fait descendre dans le puits.

Il rencontre toute sorte d'obstacles. Un amas de planches, de cercles et d'étais lui barre d'abord le passage. Il tâche de tourner la difficulté, il rampe, se tord, se glisse à travers les interstices, et parvient enfin au-dessus de la tête de la première victime. Là, une forte pièce de bois se dresse devant lui; impossible de l'éviter; il faut nécessairement la couper. Il se fait remonter, demande l'avis d'un charpentier expérimenté qui était présent, afin de s'assurer s'il peut scier cette pièce. Sur une réponse affirmative, il redescend la scie à la main, coupe la pièce, la détache, la remonte avec lui à l'orifice du puits, et, débarrassé de cette entrave, il pénètre plus avant.

Enfin, après mille difficultés, il délivre le pauvre Cantelou et le rend à la lumière et à la vie.

Restait l'autre ouvrier, nommé Aubé. Pichou redouble d'efforts, et avec une peine inouïe arrive jusqu'à quelques pieds de lui, cinq environ; mais il ne peut aller au delà.

Aubé avait le corps presque tout entier enfoui dans le galet. Il avait été protégé par des débris de charpente et de planches qui avaient formé une espèce de toit au-dessus

de sa tête, et il s'était trouvé enfermé vivant comme dans un tombeau.



Jean-Marin Pichou.

Cependant Pichou finit par se frayer un passage, et arrive à dégager un peu le visage de ce malheureux de la terre qui le recouvrait. Il lui procure, au moins, le moyen de respirer; mais il reconnaît avec désespoir qu'il lui est impossible de l'arracher de sa prison sans couper les pièces de bois qui le protégent; et les couper, c'est l'écraser et se faire écraser avec lui par la masse de terre qui pèse dessus et ne serait plus soutenue.

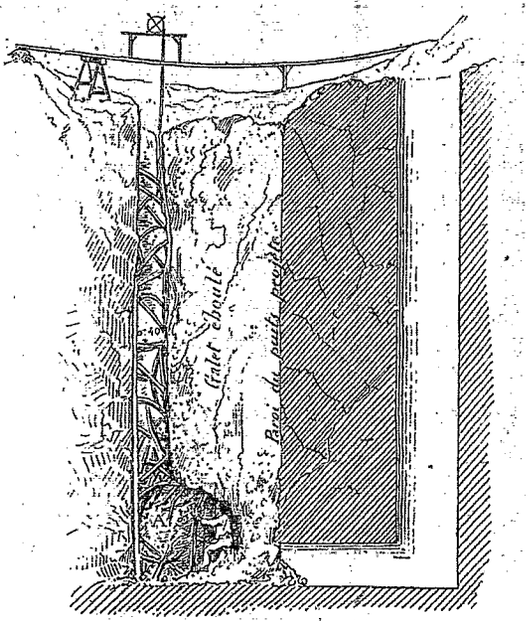
En présence d'un tel obstacle, que ni le courage ni le dévouement de Pichou ne pouvaient surmonter, il fallut renoncer au mode de sauvetage qui avait si bien réussi pour Cantelou, et l'on dut recourir à d'autres moyens. L'ingénieur en chef du département décida de faire percer un nouveau puits parallèlement à celui ou s'était produit l'éboulement, à quatre mètres de distance, et de descendre à la profondeur ou se trouvait Aubé pour pénétrer jusqu'à lui par une galerie souterraine; mais ce travail, quelque activité que l'on déployât, devait demander beaucoup de temps. Ce fut une affaire de huit jours, en travaillant sans relâche.

Pendant tout ce temps, il fallait alimenter le pauvre prisonnier et le soutenir physiquement et moralement. Pichou s'en chargea. Ce fut lui qui ne cessa d'aller chaque jour, à plusieurs reprises, au péril de sa vie, lui porter la nourriture que l'on pouvait utilement lui faire parvenir, le consoler et l'encourager dans son affreuse captivité.

Il fut, il est vrai, merveilleusement secondé dans cette tâche difficile par l'un de ses fils, encore enfant. On raconte même, à cette occasion, que lorsqu'il essaya tout d'abord de parvenir jusqu'à Aubé, ayant reconnu qu'il y avait une ouverture trop resserrée pour lui permettre de passer, mais par laquelle il y avait quelque chance qu'un enfant pût s'introduire, Pichou, qui était cependant un bon père et qui aimait beaucoup ses enfants, appela le plus jeune, et, tout entier à son œuvre de dévouement, avec un stoïcisme antique, lui donna l'ordre de descendre avec lui dans le puits afin de pénétrer dans cet étroit conduit où il ne pouvait pénétrer lui-même; et l'enfant, digne d'un tel père, obéit sans hésiter, sous les yeux des spectateurs en proie à une indicible anxiété.

Enfin, le mardi 28 janvier, à quatre heures du soir, après huit jours d'un travail opiniâtre de jour et de nuit et les péripéties les plus émouvantes, l'infortuné Aubé fut arraché de son tombeau... Mais, hélas! le dévouement de Pichou et les efforts de tous demeurèrent infructueux. Aubé avait trop souffert; transporté à l'hospice, où il reçut tous les soins qu'exigeait son état, il fut pris par la gangrène et succomba peu de jours après.

Honnête, laborieux, économe, bon père de famille, Pichou était aussi simple et modeste que courageux, et le lendemain du jour où il avait accompli quelque acte de dévouement, dans un incendie ou dans toute autre circonstance, il retournait simplement à son travail et reprenait



Le puits de Saint-Hilaire (21 janvier 1845).

la truelle, son gagne-pain quotidien. Il ne songeait nullement à tirer de ses belles actions ni profit ni vanité. Un poète de la localité, qui avait composé une petite pièce de vers (1) à l'occasion du sauvetage du puits de Saint-Hilaire, avait dit de lui, avec vérité :

Ce qu'il a fait, mon Dieu! ce n'est pas pour la gloire;
C'est afin de trouver un jour dans sa mémoire
Ce qu'on trouve en faisant le bien.

Le gouvernement voulut reconnaître tant de dévouement et tant de services rendus, et l'ouvrier maçon fut nommé chevalier de la Légion d'honneur.

« J'ai saisi avec plaisir, lui écrivait en 1849 M. Dufaure, alors ministre, une occasion d'appeler sur une vie toute de dévouement et de courage la bienveillante attention du président de la République, et je me félicite de vous transmettre en son nom une marque de la satisfaction du gouvernement. »

L'administration municipale de Louviers a également rendu hommage à ce brave ouvrier, en donnant son nom à une rue voisine de l'endroit où il avait si héroïquement exposé sa vie.

(1) Voy. une brochure publiée chez Delahaye frères et Achaintre, à Louviers, en 1845, intitulée : « Éboulement du puits de Saint-Hilaire; » Sauvetage de Cantelou et Aubé. Dévouement de Pichou; Notice sur » sa vie par Alphonse Masquet, suivie de stances par J. de Poilly et » Aimé Fouache. »

LE NOUVEL-ERMITAGE,

MUSÉE DE SAINT-PÉTERSBOURG.



Le nouveau Musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg. — Dessin de Catenacci.

Commencées en 1840, les constructions du Nouvel-Ermitage, — c'est le nom du Louvre de Saint-Pétersbourg, — ont été terminées en 1850. L'inauguration solennelle eut lieu en présence de l'empereur Nicolas, qui passe pour avoir donné les plans et surveillé jour par jour les travaux du monument. L'architecte titulaire est le Bavarois Léon de Klenze, le célèbre auteur de la Pinacothèque de Munich, auquel on dut adjoindre, — pour ne pas froisser le patriotisme moscovite, — le professeur Sephimoff. L'ancien Ermitage, auquel est soudé le nouveau monument, a sa façade tournée sur la rive gauche de la Néva, en face la citadelle. Il a été construit de 1768 à 1775, par l'impératrice Catherine II, pour lui servir d'habitation particulière. C'est là qu'entourée d'un cercle d'intimes elle se délassait des lois de l'étiquette. Dès cette époque, les salons de l'ancien Ermitage contenaient des tableaux, statues, meubles, raretés de toute espèce, provenant soit de l'ancien trésor des tsars, soit des acquisitions faites en France par les agents de Catherine elle-même. Son petit-fils Alexandre Ier accrut ce premier fonds en changeant la destination de l'ancien Ermitage et en le consacrant uniquement à l'installation d'un Musée public. L'édifice devint rapidement trop étroit; et c'est en 1839 que le tsar Nicolas Ier ordonna l'adjonction de bâtiments nouveaux à ceux de l'ancien palais de Catherine II.

Le monument présente en plan quatre ailes perpendiculaires l'une à l'autre, réunies au centre par une cinquième aile dont le premier étage contient trois galeries. Ces ailes sont diversement divisées suivant les étages et les collections. La façade nord, celle qui s'élève sur le quai de la Néva et qui comprend l'école française, est *l'Ancien-Ermitage* proprement dit.

Le style adopté par M. Léon de Klenze est le même que celui de la Pinacothèque et de la Glyptothèque de Munich, le style grec. On peut se rendre compte, en étudiant notre gravure, du désaccord qui existe entre le style adopté par l'artiste bavarois et celui des constructions qui l'entourent. L'œil en est désagréablement affecté; et c'est bien pis en présence du monument même. Sous le ciel étincelant et la lumière diffuse de l'Attique, avec les croupes de l'Hymette pour arrière-plan, la vue serait moins choquée; mais elle le serait encore par l'absence de proportions. Ce défaut caractérise la plupart des constructions élevées sous la direction de M. de Klenze, et l'on s'en rend surtout compte à Munich. Les étages sont toujours trop bas de plafond et donnent aux salles l'aspect funéraire d'un hypogée. C'est un défaut qui devient une qualité dans les pays méridionaux, où l'on évite la lumière dans les habitations, et où on les convertit volontiers en caves pour obtenir de la fraîcheur, mais qui choque dans des climats septentrionaux, où l'on recherche avant tout les chambres claires et largement aérées.

La nouvelle façade est percée de baies séparées dans le sens de la hauteur par des termes imités de l'antique. La porte d'entrée, d'une proportion très majestueuse, ne s'ouvre pas directement sur la voie publique, mais sur un péristyle ou atrium dont l'entablement, formant terrasse à la partie supérieure, est supporté à la partie inférieure par des statues colossales d'esclaves soutenant la tablette. Ces statues sont grosses beaucoup plutôt que grandes. En outre, elles font, pour soutenir l'entablement, des efforts dont la violence n'est pas justifiée par la légèreté du poids qu'elles soutiennent. Elles se donnent de la peine comme quatre. Notre gravure reproduit l'aspect de ce péristyle et permet de juger de l'effet général. Les statues sont exécutées en granit de Finlande gris foncé d'un admirable poli, mais d'une couleur affadie et incertaine qui forme un complet disparate avec la teinte générale des pierres et de leurs lits.

Une fois entré, l'on se trouve dans un vestibule supporté par de magnifiques colonnes, et sur lequel débouchent à gauche et à droite les galeries qui enveloppent l'édifice au rez-de-chaussée. Immédiatement devant soi s'élève un monumental escalier tout droit, conduisant aux galeries de peinture par soixante-dix marches coupées par deux paliers. Ces marches sont en marbre de Carrare. Les parements des murs de cet escalier sont plaqués de lames des marbres les plus précieux. Il rappelle celui de Percier et Fontaine que nous avons vu démolir en 1856. Plus large et plus monumental, il est loin d'en posséder les proportions exquises et la gracieuse élégance.

Les richesses d'art que contient le Nouvel-Ermitage sont nombreuses, d'une incomparable beauté, dignes, en un mot, de la capitale d'un grand empire et d'un grand peuple. La sculpture antique, les vases peints, les bronzes, les antiquités sibériennes et cimmériennes, les gravures, les dessins, occupent le rez-de-chaussée. A l'étage supérieur sont placés les tableaux, qui, en 1872, étaient au nombre de 1633 se décomposant ainsi : écoles d'Italie et d'Espagne, 422; écoles allemande, flamande et hollandaise, 963; écoles française, anglaise et russe, 248.

Parmi les œuvres principales de beaucoup de chefs-d'œuvre nous citerons : la *Vierge de la casa Staffa*, le *Saint Georges à la jarretière* et la *Vierge de la maison d'Albe*, de Raphaël; la *Colombine* et la *Vierge à l'ancolie*, de Bernardino Luini; la *Danaé* de Rembrandt; de nombreux spécimens des maîtres de l'école française du dix-septième et du dix-huitième siècle, d'une beauté et d'une quantité surprenantes quand on ignore l'origine parisienne de la plupart de ces tableaux.

Pour tout dire, les Français, qui s'imaginent volontiers que le monde finit aux frontières de leur pays, sont surpris de rencontrer au fond de la Russie, à mille lieues du Louvre, un musée si riche, si bien classé, si hospitalier, apportant une telle masse de documents nouveaux et précieux à l'histoire de l'art dans tous les temps et dans tous les pays.

LES DÉLICES ROYALES,

OU LE JEU DES ÉCHECS.

Sous ce titre, deux rabbins du douzième siècle, Aben-Ezra et Aben-Yé'hiah, ont écrit en hébreu l'éloge et l'histoire du jeu des échecs (sha'h-mat). Leur œuvre, dont les hébraïsants vantent le style élégant et pur, n'a été traduite que depuis peu d'années (1). La première pièce de ce recueil très rare est un chant en vers par Rabbi Aben-Ezra. On y voit quelles étaient les règles du jeu, au moins chez les Israélites, vers le douzième siècle :

« Je chante, dit-il, dans mes vers une bataille en règle, dont l'idée remonte aux temps les plus reculés. Ce sont des hommes de sagesse et de science qui l'ont conçue, et qui en ont donné le plan au moyen de huit rangées de cases divisées chacune en huit carrés placés à côté les uns des autres.

» Deux camps sont en présence. Dans chacun d'eux, le Roi prend place pour diriger le combat qu'il va livrer à son ennemi.

» Tous les guerriers se préparent à l'action; on les voit ou sortir dans la plaine, ou rentrer au camp. Mais dans leur marche ils ne brandissent pas leurs glaives, car c'est une lutte toute fictive.

» Les guerriers se distinguent par des marques et des insignes particuliers. Quand on les voit fondre tumultueusement les uns sur les autres, on pense aux Éduméens et aux Cushéens...

» Ce sont les fantassins qui commencent la bataille dans la plaine. Le fantassin doit marcher droit devant lui, mais il peut se tourner de côté pour prendre son ennemi. Dans toute autre circonstance, il lui est interdit de changer de direction ou de rétrograder; mais, au début, il peut d'un seul bond franchir trois cases, et si, dans sa course, il dépasse les limites du camp ennemi et arrive jusqu'à la huitième rangée, il pourra, comme *Pherz* (la Reine), circuler partout et combattre comme lui (2).

» Et quand Pherz (la Reine) se met en marche, il s'avance dans celle des quatre directions qu'il lui plaît.

» Puis, après lui, l'*Éléphant* (le Fou) sort du camp, il s'avance aux côtés de Pherz comme un dresseur d'embûches. Sa marche (quoique diagonale) est semblable à celle de Pherz, qui cependant a sur lui la préséance, puisque l'Éléphant n'occupe que la troisième place.

» Dans cette guerre, le *Cheval* (Cavalier) a le pied très léger; aussi il s'avance par une route sinueuse. Ses mouvements sont tortueux, toujours irréguliers. Dans sa course, il ne peut dépasser trois cases.

» *Rou'h* (la Tour) suit la ligne droite, toujours en plaine, soit en long, soit en large, et ne peut prendre les chemins obliques; sa marche n'est ni tortueuse, ni irrégulière.

» Le Roi marche pas à pas dans toutes les directions, pour porter secours à ses sujets. Mais il sait quand il doit se tenir à l'écart, comme lorsqu'il doit sortir pour combattre, ou se renfermer dans son camp. Si un ennemi s'avance contre lui et le prévient, alors il quitte sa place, et, s'il y a danger, le Rou'h peut changer sa place contre celle de son maître (roquer).

» Il y a des moments où le Roi doit fuir, et d'autres où il doit s'environner de ses troupes.

» Les combattants s'attaquent dans leur fureur... Tantôt les Cushéens remportent la victoire et mettent en fuite les enfants d'Édom, tantôt ce sont les Éduméens qui triomphent des Cushéens et de leur chef.

» Enfin le Roi tombe dans une embuscade, et il est fait

(1) Par M. Léon Hollænderski, 1864, B. Tréhange, Paris.
(2) Le rôle des pions n'est plus depuis longtemps le même

prisonnier, ne pouvant trouver une seule issue ou un seul refuge : privé de ses forteresses, il est au pouvoir de ses ennemis; isolé et ne pouvant trouver de libérateur, il est mis à mort, c'est-à-dire devient *mat*.

» Avec le Roi périssent toutes ses troupes, qui ne peuvent ressusciter qu'avec le souverain : elles perdent l'honneur à la mort du chef. Cependant elles peuvent combattre encore, et les guerriers peuvent reprendre leurs rangs. »

Après un autre poème, également didactique, par Abn-Yié'hiah, vient une composition étrange qui a pour objet d'expliquer à quelle occasion fut écrit le livre des *Délices royales*.

Le début est solennel :

« Je rappellerai les jours passés; trente ans se sont déjà écoulés depuis ma tendre enfance, depuis l'époque où je suivais assidûment les leçons de mes maîtres pour apprendre la Loi, pour l'enseigner et devenir maître à mon tour. Tous mes jours, je les ai passés au milieu des savants, et j'ai pris rang parmi ceux qui fréquentaient les écoles. Depuis lors, mon Seigneur m'a aidé et m'a fait marcher parmi ceux qui étaient debout comme les colonnes du monde, sur lesquelles la maison, je veux dire la maison d'Israël, était appuyée; il m'a soutenu pour me permettre d'enseigner aux enfants de mon peuple le chemin qu'ils doivent suivre : ce chemin, c'est celui de la Loi du Seigneur. »

C'est seulement après beaucoup d'autres réflexions morales que l'auteur aborde son sujet :

« Lecteur bienveillant, écoute ceci et apprends ce qui suit.

» — Il y eut un homme illustre, d'une famille noble, un homme intègre et droit dans son siècle, marchant suivant la loi et les préceptes, qu'il gardait et observait, aimé de Dieu et honoré des hommes qui l'avaient placé à leur tête et à la tête de toutes choses sacrées. Il avait deux fils semblables à deux jeunes oliviers, honorés et aimés, connaissant à fond toutes sciences et pratiquant la sagesse. L'aîné, pour corriger son frère cadet, qui était enclin au jeu des cartes, se disputa avec lui, lui fit de la morale, et parfois le gronda et le frappa, sans que cela pût le faire changer. Aussi son frère éprouva contre lui une grande haine et ne put lui parler avec douceur; enfin les deux frères devinrent deux mortels ennemis. Et quand le père eut appris cette affligeante querelle, son cœur en fut navré de douleur; et, venant à moi plein d'horreur et d'indignation, il me raconta le malheur qui venait de lui arriver, et, tout en pleurant, il me supplia d'éteindre cette haine et cette dissension entre deux frères, et il me dit :

» — Ce sont mes deux fils que le Seigneur m'a accordés dans sa miséricorde et dans le nombre de ses bienfaits; je les ai élevés dans la crainte de Dieu; pourquoi serais-je privé de tous les deux le même jour, et descendrais-je au tombeau rempli de douleur? Regardez, et voyez s'il est une affliction pareille à la mienne?

» Alors je lui répondis :

» — Je suis affligé pour vous, mon frère, car votre malheur est immense comme la mer : que le Dieu du ciel vous envoie sa parole pour vous consoler! Voici, cependant, le conseil que je vous donnerai, et que le Seigneur soit avec vous et vous accorde enfin la paix. Nous appellerons les enfants et nous leur demanderons la cause de leur colère si grande, de leur jalousie, de leur haine et de leur discorde. J'userai de tout mon pouvoir, et je m'efforcerai d'être le médiateur pour ramener la paix entre eux.

» Alors j'envoyai chercher les jeunes gens, en leur désignant l'heure et le jour auxquels je désirais les entretenir. Ils se rendirent à mon invitation. Mais leurs visages exprimaient toute la haine dont ils étaient réciproquement animés. Je leur dis alors :

» — Approchez-vous de moi, frères chéris, jeunes gens; semblables aux cèdres plantés par le Créateur, à qui de vous le Seigneur n'a-t-il pas donné la sagesse et la science? Pourquoi donc chacun de vous agit-il en ennemi vis-à-vis de l'autre? Oubliez-vous la voix du sang fraternel? Pourquoi vous haïssez-vous? Déclarez-le, et je saurai comment ce mal vous est arrivé.

La fin à une prochaine livraison.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

Suite. — Voy. p. 67, 123, 157, 188.

L'EMPIRE.

On aurait tort de croire qu'avec le dix-neuvième siècle s'ouvrit pour la mode une ère nouvelle. La mode de 1801 ne nous offre pas de différences assez sensibles avec celle de 1800, voire même celle de 1796 ou de 1797, pour que l'on puisse dire qu'elle a subi de grands changements. Une seule chose se modifie véritablement à cette époque : ce sont les sources où doit puiser celui qui entreprend d'écrire l'histoire de la mode. Les journaux, rares avant la révolution, encore plus rares pendant la révolution, très clairsemés pendant le directoire, deviennent plus nombreux à mesure que l'on approche de notre temps. Si les sources se multiplient, la tâche devient néanmoins plus difficile, et écrire l'histoire du costume au jour le jour est une chose presque impossible. Nous nous contenterons donc de donner ici un aperçu des transformations subies par l'accoutrement des Français dans les premières années du dix-neuvième siècle; nous en indiquerons les traits généraux, et nous renverrons ceux qui voudraient de plus amples détails aux innombrables répertoires, riches surtout en gravures, car il est à remarquer que les plus importants, le recueil de la Mésengère par exemple, fournissent des séries iconographiques dépourvues de tout texte explicatif, ce qui en rend l'interprétation souvent fort difficile.

Dès le commencement du dix-neuvième siècle, on peut considérer le costume tel qu'il était avant 1789 comme à peu près disparu. Si la culotte courte et les perruques poudrées se voient encore chez quelques retardataires, le règne de ces deux objets est bien fini; encore quinze ans, et quiconque osera porter le catogan et les ailes de pigeon se verra qualifié de « voltigeur de Louis XIV » et placé au rang des antiquailles.

Comme à la fin du dix-huitième siècle, nous retrouvons deux éléments en présence : l' « anglomanie », qui a commencé sous l'ancien régime, et l' « anticomanie », qui est née de la révolution. Le costume antique ou soi-disant tel, rempli d'éléments disparates, était d'un usage très incommode et ne convenait guère qu'à des personnes jeunes; il était destiné à disparaître bientôt; il ne vécut guère plus que l'empire; le retour des Bourbons et le séjour des alliés

en France le firent oublier, pendant que l'anglomanie reprenait, au contraire, plus d'influence.

Ce succès de l'élément anglais a quelque chose de bizarre ; s'il y a gens dont les Français se soient presque toujours moqués, ce sont bien les insulaires de la « perfide Albion », pour employer le langage de l'époque. Il n'y a pas une de leurs habitudes qui n'ait été tournée en ridicule, pas un des côtés de leur caractère qui n'ait été l'objet d'une satire, et pendant quelques trente ans « Milord » et « Milady » ont défrayé le crayon de la caricature. Nous n'avions rien de plus à cœur, cependant, que de les copier : « Nous nous moquons des Anglais, nous rions de leurs singularités, dit Caillot, et chaque jour nous devenons plus empressés à les adopter. Il faut à nos femmes élégantes une voiture anglaise, une mélancolie anglaise ; nos petits-maîtres ont adopté avec empressements les carricks, les spencers ; leurs chevaux ne galopent plus qu'à l'anglaise ; un jockey est dans toute bonne maison le domestique le plus indispensable. »

Que le lecteur veuille bien jeter les yeux sur le petit-



Les Quatre Coins. — Gravure extraite de l'*Album du bon ton*.

maître « en chenille », il y verra un échantillon de l'anglomanie.

Voici à peu près quel était le costume d'un homme soigneux de sa personne vers l'an de grâce 1804 : habit bleu souvent très clair, pantalon chamois, bottes noires ornées sur le devant d'un gland d'or (les bottes noires ont généralement remplacé les bottes à revers), carrick brun clair à double ou triple collet. Une cravate blanche emprisonne le cou, un chapeau noir à bords relevés et roulés au-dessus des oreilles couvre la tête ; les cheveux sont courts, et deux favoris également courts encadrent les joues. Le chapeau noir est quelquefois remplacé par le chapeau « à la russe », avec lequel nous avons déjà fait connaissance. Une espèce de paletot à taille très longue, fendu par derrière, orné de deux gros plis aux basques, tient parfois lieu d'habit ; dans ce cas, le carrick n'est pas superposé à ce paletot de formes trop amples pour permettre l'adjonction d'un second vêtement.

Pour l'été, les hommes adoptèrent des redingotes d'alpaga ; ornées d'un double rang de boutons et de cinq ou six collets ; avec ces redingotes, un gilet de couleur voyante, rouge par exemple, était de mise, et il devait être taillé de façon à remonter dans le cou comme la redingote.

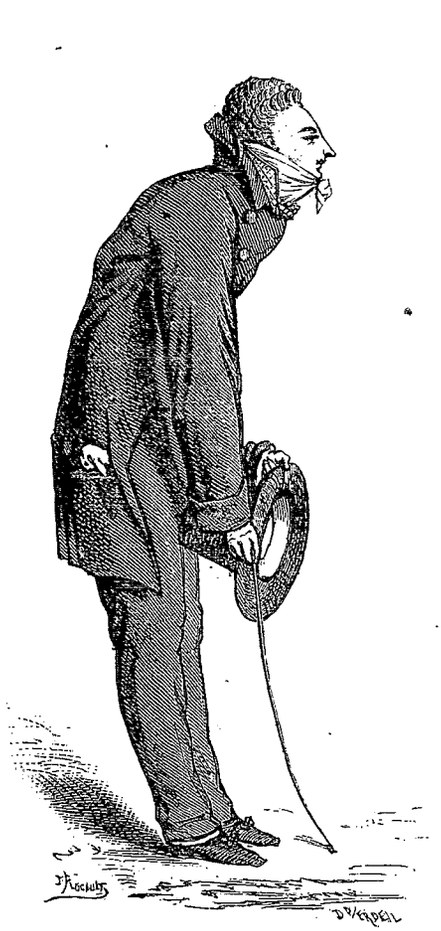
Quant aux femmes, les tailles de leurs robes tendent à devenir de plus en plus courtes ; en même temps, la jupe s'arrondit et devient collante. Ce penchant à tout retrécir, à tout diminuer, est surtout visible dans les costumes d'été ; car la crainte du froid force les élégantes à prendre un costume un peu plus ample, une « douillette » doublée ou simplement bordée de fourrure, ouverte tantôt droit, tantôt en biais, ce qui lui donne l'aspect d'une seconde robe et modifie un peu l'allure étriquée du costume. Il n'est pas jusqu'aux châles, longs ou carrés, de drap brodé ou de percale, qui ne contribuent à donner un air de maigreur qui fait peine à voir.

L'introduction des châles de cachemire remédia un peu à ce défaut. Les premiers châles de cachemire avaient été apportés en France vers la fin du règne de Louis XV ; mais

c'étaient des objets très chers et qui d'ailleurs ne pouvaient prendre place dans le costume que l'on portait alors : aussi ne chercha-t-on point en Europe à en faire des imitations qui n'auraient point trouvé d'acheteurs. Les premiers châles français imitant les cachemires de l'Inde ne firent leur apparition que vers 1806 ; ils étaient tout simplement en coton.

En 1808, on commença à en tisser en laine, que l'on orna de broderies de soie ; ce ne fut qu'en 1819 que commença la fabrication des « cachemires » tels qu'on les fait encore aujourd'hui.

Les noms que prirent les robes furent, comme toujours, nombreux, et les épithètes d'anglaise, de polonaise, de juive, d'égyptienne, de grecque, de turque et même de chinoise, désignèrent tour à tour la même robe à laquelle quelques nouveaux détails ajoutés, quelques modifications introduites



Petit-Maître en chenille. — D'après l'*Album du bon ton.*



Modes de 1804. — D'après la Mésengère.

dans la forme des manches ou dans l'ouverture du corsage, permirent de donner des noms particuliers.

La suite à une autre livraison.

UNE NUIT D'HIVER SUR UNE LOCOMOTIVE.

Fin. — Voy. p. 314.

— Qu'avez-vous donc, Gærtner? crie le mécanicien à l'oreille du chauffeur; vous ne voyez ni n'entendez aujourd'hui. Faites attention!

— Ah! monsieur Zimmermann, répond Gærtner, je ne suis pas à mon aise, allez! Ma femme est en couches à la maison, à moitié morte de souffrance ; sa sœur, qui la soigne, est tombée malade ; elle est toute seule à présent avec notre Hedwige qui a dix ans, — et il m'a fallu partir pour mon service! Dieu seul peut nous aider.

Le mécanicien se détourne, et rabat davantage sur ses yeux son bonnet fourré.

— Voilà Wolfsberg! dit-il quelque temps après, lorsque les lumières rouges et blanches d'une station commencent à poindre dans la tourmente.

Il siffle, et dans l'instant le train pénètre à grand fracas sous le toit qui recouvre le quai de la station.

Zimmermann fait à la hâte le tour de sa locomotive ; il en examine avec sa lanterne toutes les parties recouvertes d'une neige serrée qui s'est accumulée en masses épaisses dans les angles et dans les cavités du mécanisme ; et souvent il est forcé d'enlever avec sa main cette couverture glacée. Tout à coup le chauffeur de la station, occupé sous la machine à faire tomber les scories de la grille du foyer, s'écrie :

— Monsieur Zimmermann, la grille du Griffon est tellement bouchée aujourd'hui, que je ne viendrai pas à bout de la dégager dans les quatre minutes d'arrêt!

Vite le mécanicien saute dans la fosse, empaqueté comme il est sous sa grosse fourrure et son bonnet ; il saisit le lourd tisonnier, et, le poussant d'un grand coup à travers la grille dans le foyer dont la chaleur rayonne à blanc, il s'escrime

de toutes ses forces jusqu'à ce que le feu soit complètement remis en ordre. Au bout de quelques minutes, il ressort tout haletant et dégouttant de sueur.

— En route! crie le chef de train.

La cloche sonne. Le pauvre homme grimpe sur sa machine, tandis que ses poumons tressaillent encore des efforts qu'il vient de faire, et que la sueur coule sous son bonnet fourré.

Un coup de sifflet! — Et sa course recommence irrésistible dans la tourmente de neige et dans la nuit glaciale; en quelques secondes, le courant d'air à quinze degrés sous zéro a transformé en raides aiguilles de glace ses cheveux trempés de sueur.

En avant! en avant!

La bourrasque a encore fraîchi. On dirait des cataractes lancées de bas en haut lorsqu'elle soulève sur les talus une fine poussière de neige et la précipite sur la voie en cascades furieuses, qui se brisent contre la machine lancée à toute vapeur, rejaillissent en tourbillonnant au-dessus de la cheminée, et puis inondent d'un flot incessant de molécules glacées, piquantes comme des aiguilles, les deux hommes immobiles, ou bien s'accumulent sournoisement en masses peu denses dans les endroits abrités du vent. A la lueur projetée par les fanaux de la locomotive, ces amas, qui soudain tranchent fantastiquement sur le fond noir de la nuit, ont l'air de blanches murailles barrant la voie; et le mécanicien le plus résolu, chaque fois qu'il se lance avec sa locomotive à travers ces obstacles mous et suspects, frissonne jusqu'au fond du cœur. Les neiges se soulèvent devant la brusque irruption de la machine; mais ensuite elles s'abattent sur elle en masses si formidables, que ceux qui la montent doivent se cramponner à la rampe pour n'être point jetés bas par cette pesante avalanche.

«Il neige fort! » disent les voyageurs quand ils s'éveillent un instant dans leurs wagons, et, étendant les bras, cherchent à essuyer avec la courroie de la portière une vitre contre laquelle ils entendent fouetter la neige. — « Notre train marche mal! » ajoutent-ils en bâillant et en regardant l'heure à leur montre. — « Un vrai supplice, ces voyages de nuit en hiver! » — Puis ils s'enveloppent de leurs moelleuses fourrures, et appuient la tête dans l'encoignure capitonnée...

En avant! en avant!

A présent l'eau dégoutte des diverses parties de la locomotive; en fines particules, elle jaillit de la cheminée, des soupapes de sûreté, du sifflet, des pompes, et tantôt va ruisselant le long de la machine pour se congeler sur son appareil extérieur, ou s'envoler au souffle de la tempête, et tantôt asperge le vêtement fourré, le bonnet, le visage des deux hommes qui se tiennent silencieux sur la plateforme.

Peu à peu la machine s'est tapissée de lourds glaçons; de gros bourrelets de glace se forment même sur ceux de ses organes dont la rotation est la plus rapide ou l'oscillation la plus précipitée; tous les interstices sont remplis de neige durcie et congelée, et la surveillance du mécanisme devient plus difficile et moins certaine.

— Par ce temps-là les pompes sont dans le cas de geler, dit Zimmermann. Faisons-les un peu jouer.

Il veut allonger le bras vers la poignée, tourner la tête du même côté; mais il sent son poing robuste retenu contre son corps, et il éprouve une vive douleur au menton.

C'est que les vêtements mouillés des deux hommes se sont changés en raides cuirasses de glace; leurs barbes et leurs fourrures s'unissent en un même glaçon; leurs gros bonnets fourrés sont devenus des casques écrasants; devant leurs yeux, les globules de glace suspendus à leurs cils font scintiller sous mille teintes diverses les lumières lointaines de la deuxième station. Ils arrachent leurs manches collées au corps par la gelée; ils font craqueter l'étoffe en étendant leurs membres, et dans leur bouche à demi gelée elle-même, presque incapable d'articuler des paroles, ils font fondre les glaçons qui pendent à leur moustache.

— Station de Rodenkirchen! Deux minutes! En avant! En avant!

La tourmente de neige souffle sans discontinuer. La croûte de glace s'épaissit sur les fourrures; le poids des vêtements devient plus écrasant pour les épaules; les trépidations, le retentissement, augmentent la lassitude dans tous les membres.

Les stations défilent lentement; les distances semblent croître avec la fatigue.

Une somnolence inexprimable s'empare des deux hommes.

— Oui, tout de suite, Amélie! s'écrie soudain le chauffeur dans la tempête.

Il s'était assoupi tout debout, et rêvait qu'il était chez lui, auprès de sa pauvre femme gémissante.

— Gærtner! Gærtner! dit rudement le mécanicien, qui lui-même, une minute avant, croyait entendre dans le hurlement de la bise la chanson favorite de la société chorale de Lindenstedt, dont il était un membre assidu.

Et tout deux, épouvantés de ces défaillances périlleuses, qui ne s'en reproduiront pas moins d'une façon irrésistible, ils relèvent avec effort leurs paupières fatiguées, enflammées. — Dieu merci, ce sera bientôt passé! Encore une demi-heure!

— Baronne, il fait un temps affreux qu'en bonne police on ne devrait pas tolérer! dit, aux premières pâleurs mélancoliques du jour, dans un coupé chauffé de première classe, le capitaine aux gardes comte Pressel, en promenant devant un miroir un petit peigne coquet dans sa barbe et dans ses cheveux clairsemés.

La personne à laquelle il s'adresse est une jeune dame. Assise à côté de son papa qui ronfle enfoui dans une pelisse de zibeline, elle vient de s'éveiller; elle dégage d'un voile épais de dentelles noires un minois rose chiffonné; de sa main finement gantée elle refoule sous une capeline de soie bleue doublée d'hermine d'épaisses boucles blondes où un sommeil agité a mis un charmant désordre, et enfin se frotte les yeux avec ses poings mignons pour en chasser un reste de sommeil.

— Mon impression, répond-elle, est la même que si j'avais dansé toute la nuit.

— Regardez, baronne, ces tourbillons de neige! On ne peut voir à trois pas de distance; heureusement j'ai ordonné à mon groom de ne promener aujourd'hui Mahomet sous aucun prétexte! Pourvu que ces gaillards, là-devant, sur la locomotive, veillent bien au grain! autrement, par un temps pareil, Dieu sait quel malheur peut arriver!

— Ah! ces gens-là sont habitués à tout cela, dit la petite baronne avec un bâillement.

— Pourtant il arrive encore assez d'aventures diaboliques sur cet « engin du génie moderne », comme l'appelle quelque part un de ces misérables écrivassiers. L'adminis-

tration des chemins de fer devrait être bien plus sévère pour tous ces drôles des machines.

— Oh! oui, comte, c'est ce que papa dit aussi. Actuellement, on manque de sévérité envers les gens de service, et ils sont incapables d'apprécier la bonté, les soins tutélaires et la condescendance. Mademoiselle votre sœur a-t-elle été présentée à la cour cet hiver?

En avant! En avant!

— Mon vieux Griffon, dit Zimmermann à sa machine, qui, chargée de glace, incrustée de neige, sa grille obstruée par les scories du foyer, remplit de plus en plus péniblement son office; quand nous arriverons aujourd'hui, nous aurons l'air d'ours blancs, tous deux raides, transpercés de froid, mourant de fatigue; ç'a été une vilaine nuit pour nous deux. Oh! mais, on te soignera, on te nettoiera des roues à la cheminée, et moi je vais me chauffer et me dégeler! Dieu soit loué! voici Hochfeld, la dernière station!

A grand'peine il a levé son bras engourdi pour faire jouer le sifflet, lorsque, dans la clarté maussade d'une matinée tempétueuse d'hiver, sont apparus les bâtiments de la grande station, avec de pâles lumières luisant encore çà et là aux fenêtres, de gros glaçons suspendus aux toits, et partout la tristesse de la solitude.

Le train, aux derniers souffles de la machine presque éteinte, roule retentissant dans la gare éclairée avec parcimonie. Sur le quai se tient le chef de gare en pelisse du matin, l'air refrogné. En se mouvant avec effort, perclus et tout las de froid, Zimmermann lui tend sa feuille de route.

— Vous avez vingt minutes de retard, gronde le chef. La prime est perdue pour vous.

— C'est que la nuit était bien mauvaise, Monsieur, dit le mécanicien à moitié gelé.

— Oui, j'en suis fâché, reprend le chef, mais la machine de Gaussig est détraquée; vous allez remettre le vieux Griffon en ordre; dans une demi-heure vous remmènerez l'express.

Épuisé et transi, recommencer tout de suite ce long trajet! Et la tourmente de neige fait toujours rage comme devant! (1)

SUR LA RÊVERIE.

Livrez-vous à n'importe quelle occupation plutôt que de vous abandonner à la *rêverie*. Je vous en parle par expérience. Moi aussi, à une certaine époque de ma jeunesse, j'ai été un *rêveur*, un faiseur de châteaux en Espagne. Je me plaisais à envisager l'avenir et à le peupler de fictions, au lieu de considérer et d'accomplir le devoir présent. Que d'heures j'ai perdues ainsi! Je m'aperçus bientôt que l'imagination, laissée sans frein, menaçait d'enflammer en moi les passions, et que, si je voulais être un honnête homme, je devais la tenir en bride et renoncer à mes rêveries. Ce ne fut pas facile; j'eus beaucoup à lutter contre moi-même. Je pris résolument mon parti; je résistai, je priai, je me réfugiai dans le travail, et enfin je triomphai. Je voudrais que vous pussiez profiter de mon expérience.

Je sais bien que chaque âme doit affronter elle-même ses épreuves, combattre et vaincre par elle-même; cependant nous pouvons nous aider les uns les autres. A votre âge, il se fait un grand et soudain épanouissement des sentiments. L'imagination est séduite par l'espoir d'un bien immense, infini, par la perspective d'un vague et magnifique avenir, et elle se plonge dans la rêverie. Le présent est trop étroit pour nous. Une secrète agitation, une fièvre mystérieuse nous dévore. Et nous ne devons pas nous en étonner. Notre nature est puissante, elle est douée de forces multiples et étendues, et ces forces sont confuses, elles sont à l'état brut, si je puis ainsi dire, quand elles nous sont données : c'est à nous de les discipliner, d'y établir l'harmonie. L'esprit, lorsqu'il s'éveille à la vie et à la puissance, est un véritable chaos. Dans cette phase critique, les uns demandent aux plaisirs des sens ce bien dont ils sont altérés, et ils se jettent dans de coupables excès; les autres s'adonnent à la rêverie, et cherchent dans un monde imaginaire ce que le monde réel ne peut leur offrir.

Heureux le jeune homme qui, en ce moment de trouble, aperçoit, même vaguement, la véritable et grande fin de son être; qui, à travers le désordre de ses pensées, a conscience qu'il est fait pour quelque chose de pur, de noble, de divin; qui sympathise avec ce qui est généreux, désintéressé, héroïque; qui sent qu'il doit devenir maître de lui-même, que sans cela il est perdu!

L'idée que nous nous faisons d'abord de la perfection est nécessairement très incomplète; mais si nous la saisissons avec la conviction que nous pouvons la réaliser, que nous pouvons nous élever au-dessus de ce que nous sommes, et si cette croyance donne naissance à une ferme résolution, alors notre jeunesse, avec toute son effervescence, est pleine de promesses. (1)

Je n'ai jamais écrit une ligne sans me figurer que je la voyais imprimée, aussi je dors bien. WASHINGTON

LES SABLES DU SAHARA.

Les sables du Sahara sont le produit de la trituration des grès tendres des plateaux par les agents atmosphériques; ils ne s'entassent jamais en grandes masses sur ces plateaux, mais, de préférence, dans les bas-fonds humides et boisés où la végétation les arrête, où l'humidité les soude. Ils y forment, avec l'aide des siècles, des dunes hautes quelquefois de plus de cinq cents mètres. Cependant il est certaines vallées, celles du Souf et de l'Oued-Miyâ, par exemple, où les sables se disposent naturellement en veines peu élevées; si ces veines atteignent, au côté oriental des oasis, des hauteurs anormales, cela tient précisément à ce que les habitants, pour empêcher l'envahissement de leurs jardins, couronnent les veines les plus rapprochées de haies de djerids : en arrêtant les sables chassés par le vent, on les force ainsi à s'amonceler à la base; mais les haies, qui ne tardent pas à disparaître sous le flot toujours grossissant, doivent être renouvelées d'année en année.

Du reste, la seule barrière efficace et durable qu'on puisse opposer aux sables, c'est le boisement des dunes et des plateaux qui les alimentent à l'aide de l'*Eucalyptus oleosa*.

En Australie, cet arbre couvre d'immenses terrains exactement semblables aux plateaux du Sahara. (2)

(1) Voy. la note p. 314. — Ces scènes sont assurément pittoresques, mais à certains égards exagérées.

(1) Channing.

(2) Largeau, *le Sahara algérien*.

MATHIAS GALLAS.

Lorsqu'on voit, dans la vaste collection iconographique de la rue Richelieu, l'estampe représentant le général Gallas campé fièrement sur son cheval de bataille qui se cabre au milieu de nombreux bataillons, il est difficile d'imaginer qu'il y ait eu jamais la moindre ressemblance entre ce personnage et l'étrange malade dont nous reproduisons ici la caricature. Le rival du fameux Wallenstein, celui-là même qui fut chargé de prononcer la déchéance du duc de Friedland, dont la mort est restée entourée de tant de mystère, avait de nombreux et puissants ennemis, qu'il dut très probablement à sa conduite déloyale.

L'histoire, jusqu'à ce jour, n'a pu l'absoudre d'avoir trahi une amitié héroïque, et d'avoir succédé à Wallenstein, en s'emparant de ses dépouilles opulentes.

Mathias, comte de Gallas, conseiller et chambellan du roi de Hongrie, et général dans ses armées, était né à Trente dans les dernières années du seizième siècle. Il fut d'abord simple page du prince de Beaufremont, bien qu'il appartînt à une famille illustre. Il suivit ce seigneur en Italie dès l'année 1614, et prit part à la guerre qui eut lieu entre l'Espagne et la Savoie; puis il revint à Trente, lieu de sa naissance, avec une réputation de bravoure et d'habileté. Son nom est resté longtemps populaire, et il se lie d'une façon essentielle aux funestes événements qui marquèrent la fin sanglante du fameux Wallenstein.

Il serait trop long de raconter, même sommairement, par quelle suite d'actions valeureuses Mathias Gallas parvint au rang de généralissime dans l'Empire; ces derniers faits, d'ailleurs peu connus, sont fort clairement exposés dans un excellent ouvrage, où l'on a mis à contribution les meilleurs documents puisés, il y a trois ans à peine, aux sources allemandes (1). On y voit comment, après avoir été l'ami et le compagnon d'armes de l'infortuné Wallenstein, Gallas le supplanta au moment décisif dans l'esprit de Ferdinand II, au point de le dépouiller de ses apanages et de se faire revêtir du titre de duc de Mecklenbourg, qui appartenait à celui dont il se constituait audacieusement le rival.

Le brillant Wallenstein, que la poésie dramatique a singulièrement préconisé en ces derniers temps, n'était en réalité qu'un heureux condottiere. Il comptait avant tout sur la haute fortune qui lui était promise par son astrologue, l'audacieux *Senno*. Son ambition n'allait à rien moins qu'au démembrement, à son profit, de l'empire, où il aurait acquis une indépendance souveraine. Il avait manqué lui-même à ses promesses de fidélité. Il devait être jugé selon les lois, il fut lâchement assassiné. Il était d'une intrépidité rare et d'une générosité sans bornes. Si l'histoire porte un regard sévère sur les mobiles de sa conduite, la poésie a rendu son nom immortel. Celui de Gallas est complètement oublié.

Ce n'est pas, à coup sûr, que le personnage ridiculisé ici par une effigie grotesque répandue jadis dans l'Allemagne entière fût dépourvu d'une intrépidité rare et d'une grande habileté comme stratégiste; ses rivaux lui ont rendu justice sur ce point; ce qu'on ne put lui pardonner, ce fut d'avoir trahi une sorte de héros dont la réputation était devenue populaire, et que le peuple regretta longtemps.

Accablé par de nombreuses infirmités, le général Gallas quitta de bonne heure le commandement des armées; il se réfugia dans la solitude, à Trente, et ce fut là qu'il mourut des attaques de la pierre, en 1637.

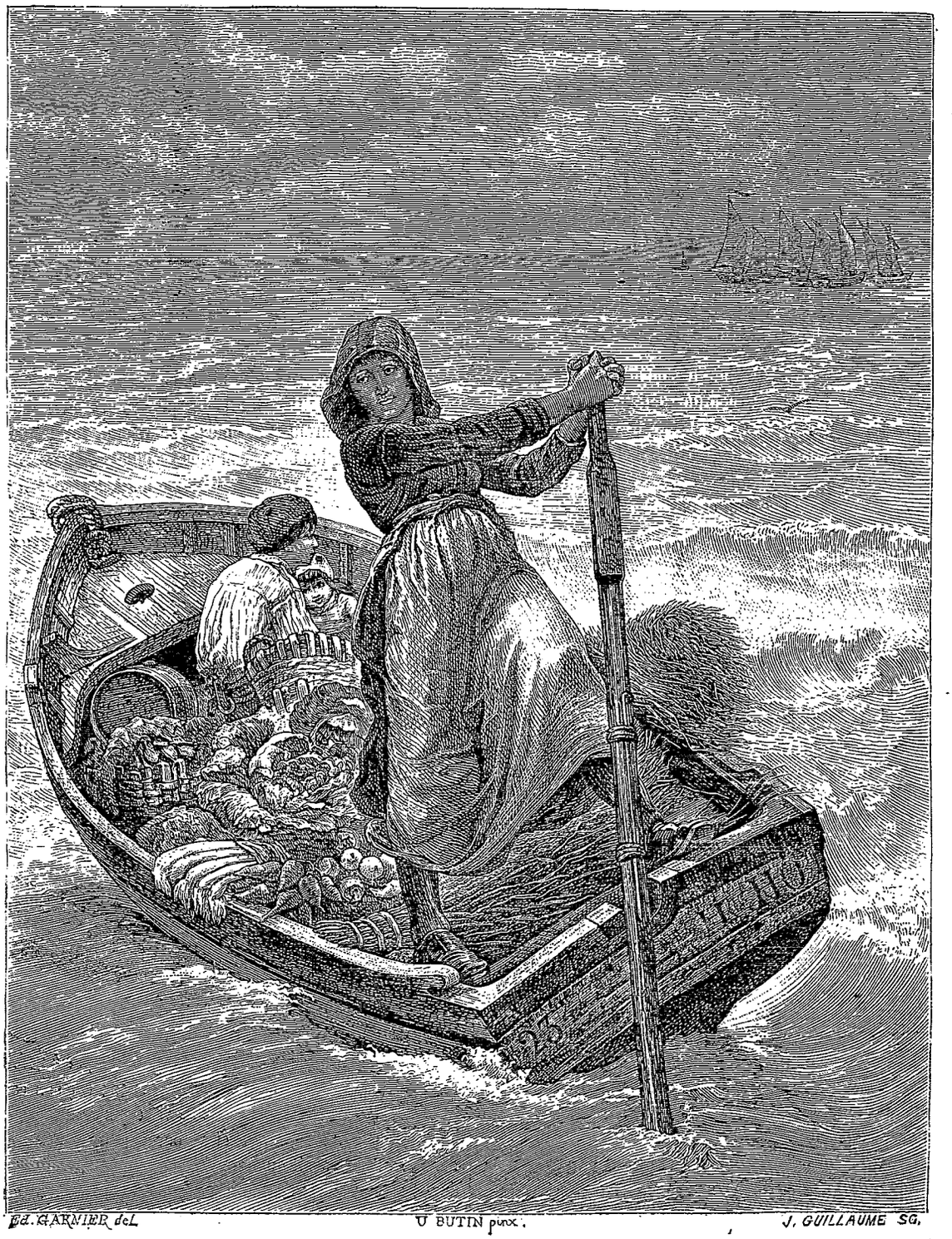


Caricature allemande du dix-septième siècle. — Mathias, comte de Gallas, généralissime de l'Empire.

(1) Voy. E. Chaveriat, *Histoire de la guerre de Trente ans*, 1618-1648. Paris, Plon, 2 vol. in-8.

FAGOT D'AJONCS.

NOUVELLE.



La Femme du marin ; côte normande. — Peinture par Ulysse Butin.

I

Il me prit fantaisie de faire un petit tour dans la baie, et je me mis en quête d'un canot et d'un rameur. Les canots ne manquaient pas, et j'en vis plusieurs que l'on avait tirés sur le sable, hors des atteintes de la marée, et qui se chauffaient tranquillement au soleil comme des phoques endormis.

Mais les hommes étaient tous à la pêche. J'avais en vain frappé à toutes les portes du village, et de guerre lasse j'allais renoncer à mon entreprise, lorsque, à un coude du chemin, je mis à l'improviste le grappin sur ce que je cherchais.

II

Derrière un petit mur de jardin en pierres sèches se

dressait un tamaris qui avait été beau et vigoureux dans son temps, mais que les vents de mer avaient tué, et dont les branches mortes avaient été sciées à quelques pouces du tronc. Sur la fourche d'une de ces branches j'aperçus une longue-vue de marin, dont le gros bout était braqué, à ce qu'il me sembla, sur la flottille de bateaux pêcheurs. L'œil ajusté au petit bout, un vieillard maigre et voûté regardait du côté de la mer.

— Pardon, lui dis-je.

Il tourna la tête de mon côté sans changer la position de son corps. Son oreille semblait avoir pris la place de son œil à l'extrémité de la longue-vue, et comme il me regardait sans avoir l'air de me voir, et que pas un muscle de sa face n'avait bougé, j'aurais pu croire qu'il écoutait la mer après l'avoir regardée, et que son instrument avait la propriété de rapprocher les sons aussi bien que les images.

III

L'absurdité de cette idée me fit sourire; l'homme ne se dérida pas. Sa figure, dénuée de toute expression, était toujours tournée de mon côté; il devait me voir, puisque nous étions à dix pas l'un de l'autre, mais il regardait la place que j'occupais absolument comme si elle eût été vide. Je ressentis quelque malaise, et pour rompre le charme, je répétai : — Pardon...

— J'ai entendu, dit l'homme d'un air rechigné, sans remuer les lèvres... et puis?

— Je désirerais faire un tour de baie.

— Ah!

— Je ne trouve personne...

Il fit entendre une espèce de ricanement, attira à lui sa lunette, la referma d'un coup sec, et dit :

— Quand on ne trouve personne, on vient me trouver.

Je voulus protester par politesse.

— C'est dans l'ordre, me dit-il d'un ton sévère, en me posant lourdement sa lunette sur l'avant-bras pour m'imposer silence.

IV

Je repoussai la lunette avec une secousse d'impatience, et je dis à l'homme, en le regardant en face :

— Pourquoi est-ce dans l'ordre?

— Pourquoi?

— Oui.

— Vous voyez ma figure, et vous demandez pourquoi?

Le fait est que sa figure ne prévenait pas en sa faveur. Je crois pouvoir affirmer, sans injustice, que je n'avais rien vu jusque-là de plus sec, de plus morose et de plus rechigné.

— Bah! repris-je, l'habit ne fait pas...

Il m'interrompit sans cérémonie : — Il n'y en a pas de plus malplaisant dans toute la paroisse, dit-il avec une sorte de fierté chagrine. Eh bien, le caractère est encore pis. Je suis né comme ça : pas méchant, mais malplaisant.

— Allons donc!

— Puisque je vous le dis! s'écria-t-il avec l'indignation d'un homme à qui l'on ne rend pas justice. C'est un sort, et c'est comme ça! Ici, on m'appelle Fagot d'Ajoncs. Quand on vient me demander un service, c'est qu'on a frappé à toutes les portes sans trouver ce qu'on cherchait. Je suis connu comme le loup blanc!

— Je suis étranger, et je n'ai pas l'honneur...

V

Il haussa les épaules, entra dans sa maisonnette pour y déposer sa longue-vue, ferma la porte à clef d'un air rechigné, jeta tout autour de lui des regards vindicatifs, et descendit vers la plage sans m'adresser ni une parole ni un regard.

Supposant qu'il consentait à me conduire en mer, je le suivis.

Arrivé à la plage, il mit à flot un des canots qui se chauffaient au soleil, et dit :

— Voilà! où allez-vous?

— Où vous voudrez.

Il haussa les épaules et se mit à ramer vigoureusement, sans plus s'inquiéter de moi que si je n'existais pas. Rien n'était capable de le dérider, ni les beaux nuages argentés qui se miraient dans la mer, ni les brillantes traînées de soleil qui faisaient étinceler les facettes des vagues, ni le vol des oiseaux de marine, ni le mouvement doux de la lame, ni le souffle tiède de la brise. Les brusques reflets de l'eau, en éclairant subitement son visage, me le montraient toujours plus morose et plus rechigné. Je ne pouvais détacher de lui mes regards, et je me disais : « Ainsi il y a au monde une figure humaine qui n'a jamais souri et qui ne sourira jamais; et cette figure est là, devant mes yeux! »

VI

Tout à coup, à ma grande surprise, quelque chose comme un éclat de lumière éclaira les traits de Fagot d'Ajoncs. Ce n'était point un reflet de soleil lancé par une vague, mais comme le rayonnement extérieur d'une pensée ou d'un sentiment. Les traits de Fagot d'Ajoncs se détendirent, ses lèvres se desserrèrent, les coins de ses yeux se ridèrent légèrement. Tout à coup il toussa comme pour s'éclaircir la voix, et je l'entendis, de mes deux oreilles, crier aussi doucement que le lui permettait la rudesse de sa voix :

— Bonjour, Marie-Jeanne; bonjour les petits!

— Bien le bonjour, répondirent gaiement une voix de femme et deux voix d'enfants. Bonjour à vous et à la compagnie!

VII

Je suivis la direction de ses regards, et j'aperçus, à une trentaine de brasses de notre canot, une jeune femme debout à l'arrière d'une petite embarcation, occupée à godiller vigoureusement. Ce fut comme une vision; car son canot allait très vite et le nôtre aussi. Je vis cependant que cette jeune femme était grande et vigoureuse; que, sans être belle, sa figure avait quelque chose de franc et d'ouvert qui devait attirer la sympathie. Sa petite barque était encombrée de légumes et de provisions de toute espèce, au milieu desquelles j'avais aperçu les figures souriantes de deux enfants.

Quand je reportai mes regards sur Fagot d'Ajoncs, je vis qu'il était aussi morose et aussi rechigné qu'auparavant; peut-être même l'était-il un peu plus. Je supposai qu'il était honteux d'avoir souri, honteux d'avoir montré de la sympathie à une créature humaine, et qu'il espérait me donner le change.

VIII

— Qui est-ce? lui demandai-je en désignant d'un mou-

vement de tête l'endroit où la petite barque continuait de danser sur la lame.

— C'est une femme, me répondit-il avec emphase.

— Parbleu ! lui répondis-je, je vois bien que ce n'est pas un homme.

Il fit un geste de mauvaise humeur et me répondit rudement : — C'est une maîtresse femme.

— Qu'entendez-vous par une maîtresse femme ?

— Demandez cela à ceux de chez nous, quand nous rentrerons.

Là-dessus, il serra les lèvres et se pencha avec affectation sur ses rames.

Je suis persuadé que si je l'avais pressé de questions, il n'aurait pas lâché un mot. Voyant que je ne lui demandais rien, il se décida à parler.

— Avez-vous vu, me dit-il sans me regarder, comme les deux petits avaient l'air heureux, tranquilles, rassurés, quoique la lame soit un peu dure, et que leur barque danse comme une coquille de noix? C'est parce qu'*elle* est avec eux. Le vent soufflerait en tempête, que ce serait la même chose ; ils ont foi en elle, voyez-vous, et tout le monde a foi en elle. Pourquoi? parce que c'est une maîtresse femme ; parce qu'elle est ferme devant le danger et douce devant l'affliction. C'est rare, cela, du moins chez nous.

— Et chez nous aussi.

— Et chez vous aussi? je m'en doutais bien. Il y a des femmes qui sont fermes sans être douces, comme la femme à Jeannic, qui mène tous ses gens tambour battant à leur en faire perdre la respiration, à leur faire tomber la cuiller des mains quand ils vont manger leur soupe! il y a des femmes qui sont douces sans être fermes, comme la Malestroit, qui s'assied sur un escabeau et qui ramène son tablier sur sa tête pour pleurer pendant des heures parce que le chat s'est foulé la patte, ou qu'un des petits poulets s'est noyé dans une terrine. Marie-Jeanne est ferme et douce, et voilà pourquoi je dis que c'est une maîtresse femme.

IX

— A cette heure, lui dis-je, je vous comprends parfaitement.

— Attendez, vous allez voir. Les gens d'ici, les jours de foire et de marché, boivent du cidre plus qu'ils n'en devraient boire. Quand le cidre leur monte à la tête, il y a de terribles batailles. En août dernier, au cabaret de le Hir, c'était une vraie mêlée. Le garde champêtre s'était sauvé, les gendarmes ne savaient plus que faire, le sang commençait à couler; et moi, mauvais chien que je suis, je me disais : « Aussi, pourquoi boivent-ils jusqu'à devenir comme des bêtes sans raison ! » Jeannic et Malestroit étaient dans la bagarre ; la Malestroit arrive en levant les bras au ciel, se jette sur un escabeau dans un coin, ramène son tablier sur sa tête en faisant des hélas ! C'est comme si elle avait chanté, vous pensez bien, au milieu de ces bêtes déchaînées. La Jeannic arrive à son tour, et sans crier gare tombe à coups de poing, comme un homme, sur ceux qui entouraient son mari. Jolie manière de le tirer de là ! Vous auriez juré qu'elle avait jeté de l'huile sur le feu. Les hommes affolés allaient taper sur elle comme sur un homme, sauf à en avoir grand'honte toute leur vie, lorsque par bonheur Marie-Jeanne est arrivée; et cependant son homme n'était pas là. Ce n'est pas un coureur de cabarets, lui !

— Et alors?

X

— Alors elle s'est avancée, droite et blanche comme un cierge, au milieu de la bagarre, les lèvres serrées, aussi calme que si elle était au milieu de son ménage, aussi résolue que si elle avait à lutter contre les vagues pour sauver ses enfants.

Rien qu'à l'idée de lui donner un mauvais coup, les plus enragés, pour museler leurs poings, les fourraient dans les poches de leurs vestes, en pesant sur le fond jusqu'à le déchirer, parce que, voyez-vous, la colère, surtout la colère du cidre, ne se calme pas comme cela tout d'un coup ; ceux qui brandissaient leurs bâtons les cachaient tout honteux derrière leur dos. Il y en avait qui se faufilaient pour n'être point vus. Alors, elle leur a dit de sa belle voix claire :

« Si vous êtes des chrétiens du bon Dieu, retirez-vous, mes braves gens ; pensez à vos mères, à vos femmes, à vos enfants ! » Elle n'en a pas dit plus que cela, Monsieur, et tout le monde a filé, sauf ceux qui avaient des comptes à régler avec le Hir, rapport à la dépense. Est-ce une maîtresse femme, Monsieur?

— C'est une maîtresse femme.

La fin à la prochaine livraison.

Mlle DE MONTPENSIER A UNE DANSE VILLAGEOISE.

On raconte à Tannerre, commune du département de l'Yonne (arrondissement de Joigny), qu'un jeune paysan nommé Pézier, ayant eu l'audace d'inviter à danser Mlle de Montpensier, alors en exil au château de Saint-Fargeau, fut agréé par la princesse, au grand étonnement des nobles invités qui assistaient aux divertissements villageois. Cette condescendance pouvait paraître de bon goût; mais, le lendemain, Pézier fut condamné, en expiation de sa témérité, à une forte amende; le procès-verbal qui en constatait le payement a été vu aux archives communales par plusieurs de nos contemporains.

L'INSIGNE DE LA PLUME

DANS LA RÉGENCE D'ALGER.

L'insigne de la plume n'était accordé qu'aux généraux qui avaient triomphé des infidèles et soumis un de leurs pays au pouvoir des musulmans. Le bey Mohammed est le premier qui reçut cette décoration, fixée avec une émeraude au sommet du turban. Voici dans quelle circonstance. En 1791, ce guerrier expérimenté avait poussé avec tant d'activité le siége d'Oran, que les Espagnols, désespérant de se maintenir dans leurs positions, songèrent à traiter de la reddition et de l'évacuation définitive de la ville. Un traité avant la défaite renfermerait au moins quelques conditions favorables à l'Espagne. Des instructions dans ce sens furent donc expédiées au chargé d'affaires résidant à Alger, et les pourparlers avec le dey Hassan commencèrent. Avant de rien conclure, celui-ci voulut avoir l'avis de Mohammed, et il lui écrivit à ce sujet. Fallait-il accepter la reddition d'Oran? Valait-il mieux insister pour le payement des frais de la guerre? Tel était le sens de la dépêche, et la réponse du bey devait fixer la décision du divan.

Mohammed reçut le courrier porteur de cette dépêche, à la fin du ramadan ; on conçoit aisément toute la joie qu'il

en ressentit. Il répondit sur-le-champ au souverain de la Régence qu'à son avis, il fallait opter pour la reddition de la place. Si « vous voulez ensuite de l'argent, ajouta-t-il dans sa lettre, je vous en enverrai du mien autant que vous voudrez; mais, de grâce, débarrassez-nous au plus tôt de l'odieuse présence des infidèles. Tout l'argent qu'ils pourraient vous fournir vaut-il tout le mal que fait à l'islamisme leur séjour sur notre territoire? » En conséquence, le dey accepta les propositions de la cour de Madrid, et, la même année, fut signé un traité qui commence ainsi : « Les Espagnols s'obligent à rendre la ville d'Oran telle qu'elle était à leur entrée, avec les forts existants à cette époque et l'artillerie dont la place était munie, c'est-à-dire plus de cent pièces... Mers-el-Kébir serait ouvert au commerce de l'Espagne, à l'exclusion des autres nations... » Cependant l'état de la mer n'étant nullement favorable au transport d'une population entière, la prise de possession fut retardée. C'est alors que Mohammed fit le voyage d'Alger. Le dey Hassan alla à sa rencontre et lui fit l'accueil le plus flatteur. Pour lui témoigner tout son contentement, il le décora de l'insigne de la plume. Il lui déclara que la ville d'Oran ferait désormais partie de son beylik, et que son titre serait celui de bey d'Oran.

MOUNDS ET MOUND-BUILDERS

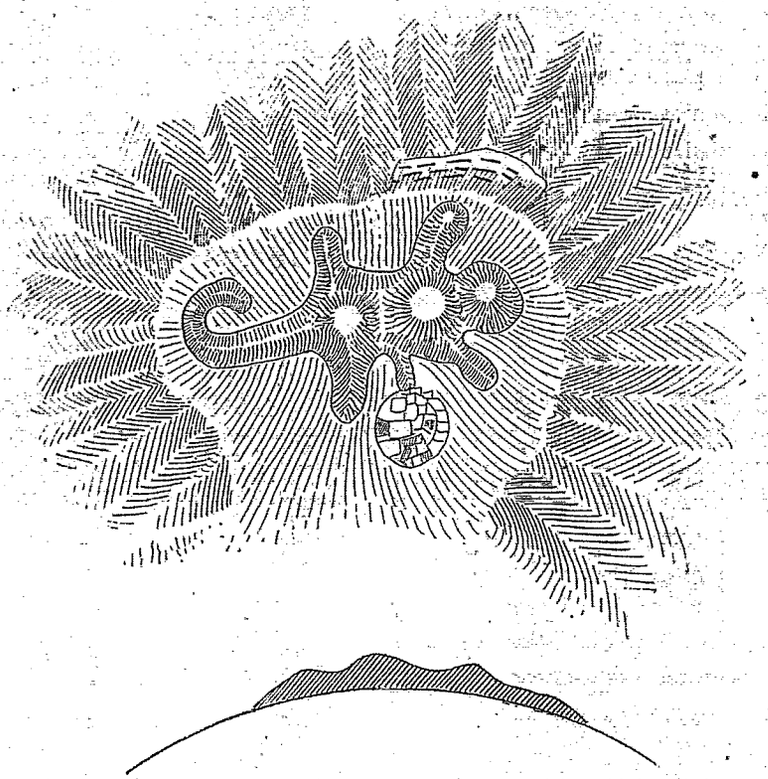
(AMÉRIQUE).

Le nouveau monde est plein de vieux mystères.

Voici, par exemple, une question qui a donné naissance à beaucoup de recherches, sans qu'on soit encore arrivé à aucune solution satisfaisante :

« Qu'étaient les *mound-builders*, et en quel temps vivaient-ils? »

Mound signifie tertre, monticule; *builders*, constructeurs.



Le Mound Alligator de Granville, dans l'Ohio.

Les tertres qu'on appelle *tumuli* ne sont pas rares dans le vieux monde. On les fouille, on les creuse; ce sont presque toujours des sépultures. (1)

En Amérique, des tertres ou mounds vraiment innombrables, élevés certainement par de très anciens peuples, et de toutes dimensions, paraissent avoir servi aux usages les plus divers.

Ces *mounds* sont des amas de terre ou de pierres de toutes formes, ronds, ovales, carrés, plus rarement polygonaux ou triangulaires. Leurs dimensions sont très différentes. On en voit qui n'ont de hauteur que quelques centimètres, d'autres qui ont vingt mètres. Leurs diamètres varient d'un mètre à trois cents mètres. Ils sont érigés, les uns sur des sommets de collines, les autres dans des plaines, et parfois placés symétriquement et renfermés dans des enceintes.

Ils sont extrêmement nombreux dans toute la vallée du Mississipi et sur les côtes du golfe, depuis le Texas jusqu'à la Floride. On les trouve aussi dans les vallées de la Susquehannah et du Wyoming, sur les rives du lac Ontario jusqu'au Saint-Laurent, dans la partie ouest de l'état de New-York, dans les états de Michigan, de Wisconsin, d'Iowa et de Nebraska.

Les archéologues divisent les mounds en plusieurs classes : 1° les travaux défensifs ou fortifications; 2° les enceintes sacrées; 3° les temples; 4° les tertres à sacrifices; 5° les tertres tumulaires; 6° les tertres en forme d'animaux gigantesques.

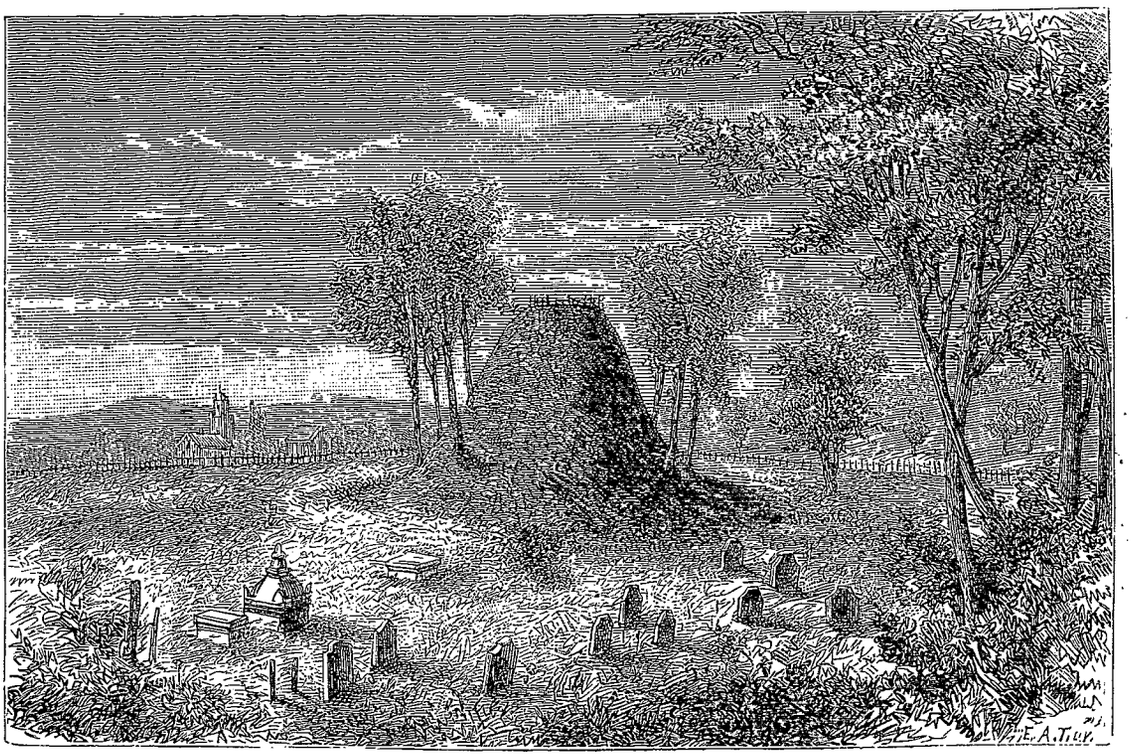
(1) Voy. les Tables.

Les tertres les plus curieux sont ceux de cette dernière classe. « Ils abondent dans les états du nord-ouest, dit M. de Nadaillac (1), principalement dans le Wisconsin, où on les compte par milliers. Ce sont des figures d'hommes, dont le corps, la tête, les bras, les jambes, sont encore parfaitement reconnaissables; des mammifères qui atteignent jusqu'à soixante mètres de longueur; des oiseaux dont les ailes ont trente mètres et plus d'envergure; des reptiles, des tortues, des lézards de dimensions colossales. »

En lisant les descriptions de ces singuliers travaux qui, à défaut d'un grand sentiment de l'art, témoignent d'un effort remarquable pour imiter les formes de la nature, on croit rêver. Il n'est pas d'écriture, si bizarre soit-elle, qu'on ne puisse espérer de lire et de comprendre, mais on ne trouve aucune trace de lettres ou de signes graphiques, ni à l'extérieur, ni à l'intérieur de ces tertres.

L'Alligator de Granville, dans l'Ohio, a une longueur totale de quatre-vingts mètres. La largeur du corps est de douze mètres, ainsi que celle des pattes. La tête, les épaules et la croupe sont plus élevées que les autres parties du corps.

Près de la rivière Wisconsin, un tertre figure un oiseau qui paraît être au moment de s'envoler. Sous l'une de ses



Le Mound de Marietta, dans l'Ohio. — Dessin de Sellier.

ailes on remarque un petit tertre de plus de deux mètres de diamètre. Un savant, M. Lapham, croit voir là une allégorie : cet oiseau conduirait à la terre des esprits l'âme de celui en l'honneur duquel le mound était érigé.

Dans Adam's County (Missouri), sur un plateau à quarante-cinq mètres au-dessus d'une petite rivière, le Brush-Creek, on voit la représentation d'un serpent replié sur lui-même, entr'ouvrant la gueule pour avaler un œuf. S'il était déroulé, il mesurerait plus de trois cents mètres.

Dans Dane County (Wisconsin), les tertres représentent des buffles ou des pumas (2), dont la longueur varie de vingt-cinq à trente mètres; des élans, des ours, des panthères, des ratons, des aigles, et même des grenouilles.

Un lézard, sur un tertre du comté de Licking, n'est pas l'un de ces reliefs les moins extraordinaires.

Que signifie tout cela? Assurément, on ne saurait admettre que l'on se soit donné tant de peine, que l'on se soit condamné à de pareils travaux, uniquement pour se divertir : le but devait être sérieux. Selon toute probabilité, toutes ces images en relief étaient symboliques. On ne peut guère y voir autre chose que l'expression d'une religion inconnue. Les Indiens n'en ont conservé aucun souvenir, et les investigations les plus habiles et les plus persévérantes n'ont pu jusqu'ici faire découvrir aucune légende sur laquelle il y aurait eu quelque chance de fonder une hypothèse.

Selon toute apparence, on peut considérer comme datant des mêmes siècles les autres tertres dont il semble plus facile de déterminer l'usage. Nous représentons, comme exemple, le tertre de Marietta, dans l'Ohio. Il a la forme d'une pyramide tronquée, au sommet de laquelle on arrive par des plans inclinés; au sommet est une plate-forme où peut-être prenaient place les prêtres ou sacrificateurs. On a toutefois supposé que ce pouvait être aussi une fortification. Les murs, les levées et les pyramides qui l'entourent motivent cet avis; mais on objecte l'absence du fossé qui ordinairement caractérise les mounds destinés à servir de moyen de défense ou de refuge.

Des mounds semblables se trouvent en grand nombre dans tout l'état d'Ohio, dans le Kentucky, le Missouri, le Tennessee. Ils sont plus rares dans le nord que dans les états du sud.

(1) *Les Premiers hommes et les temps préhistoriques*, par le marquis de Nadaillac. Paris, Masson, 1881.

(2) Le lion d'Amérique.

NOMS DES HABITANTS
DES DÉPARTEMENTS ET PAYS DE LA FRANCE.

Comme complément à la publication des appellations données aux habitants des principales villes de France (1), nous publions aujourd'hui les noms sous lesquels sont connus les habitants des départements actuels, et aussi des anciennes provinces et des anciens pays qui, malgré l'utile division de la France en départements, ne sont pas oubliés.

Aisne (l'), département, — les Aisniers.
Alpes (les Basses-), département, — les Bas-Alpins.
Alpes (les Hautes-), département, — les Haut-Alpins.
Amognes (les), pays dans le département de la Nièvre, — les Amoniens.
Angoumois (l'), ancienne province, — les Angoumoisins.
Anjou (l'), ancienne province, — les Angevins.
Ardèche (l'), département, — les Ardéchois.
Ardennes (les), département, — les Ardennais.
Argonne (l'), pays dans le département des Ardennes, — les Argonnais.
Ariège (l'), département, — les Ariégeois.
Armagnac (l'), pays dans le département du Gers, — les Armagnacots.
Artois (l'), ancienne province, — les Artésiens.
Aspe (la Vallée d'), dans le département des Basses-Pyrénées, — les Aspois.
Astarac (l'), pays dans le département du Gers, — les Astaracquois.
Auge (la Vallée d'), dans le département du Calvados, — les Augerons.
Aunis (l'), ancienne province, — les Aunisiens.
Aure (la Vallée d'), dans le département des Hautes-Pyrénées, — les Aurois.
Auvergne (l'), ancienne province, — les Auvergnats.
Aveyron (l'), département, — les Aveyronnais.
Avranchin (l'), pays dans le département de la Manche, — les Avranchinais.

Balagne (la), pays dans le département de la Corse, — les Balanais.
Barrois (le), pays dans le département de la Meuse, — les Barrisiens.
Basque (le Pays), dans le département des Basses-Pyrénées, — les Basques.
Bauges (les), pays dans le département de la Savoie, — les Boujus.
Béarn (le), ancienne province, — les Béarnais.
Beauce (la), pays dans les départements de Seine-et-Oise, Eure-et-Loir et Loiret, — les Beaucerons.
Berry (le), ancienne province, — les Berrichons.
Bigorre (le), pays dans le département des Hautes-Pyrénées, — les Bigorrais, et aussi les Bigorritains, les Bigordans, les Bigourdans, les Bigerrots.
Biot (la Vallée du), département de la Haute-Savoie, — les Veros.
Bocage (le), pays dans les départements de l'Orne et du Calvados, — les Bocains.
Bocage (le), pays dans le département de la Vendée, — les Bocagiens.

(1) Voy. t. XLVII, 1879, p. 70, 402.

Boischant (le), pays dans le département de l'Indre, — les Boischantins, et aussi les Quiaulins.
Bourbonnais (le), ancienne province, — les Bourbonnichons.
Bourgogne (la), ancienne province, — les Bourguignons.
Bournais (le), pays dans le département du Pas-de-Calais, — les Bournaisiens.
Boutières (les), pays dans le département de l'Ardèche, — les Bouteirons.
Brenne (la), pays dans le département de l'Indre, — les Brenous.
Bresse (la), pays dans le département de l'Ain, — les Bressans.
Bretagne (la), ancienne province, — les Bretons.
Brie (la), pays dans le département de Seine-et-Marne, — les Briards et les Briois.
Bugey (le), pays dans le département de l'Ain, — les Bugeysiens et les Bugistes.

Calvados (le), département, — les Calvadosiens.
Camargue (la), île dans le département des Bouches-du-Rhône, — les Camarguais et les Camargues.
Cantal (le), département, — les Cantaliens, et par moquerie les Cantalous.
Capcis (le), pays dans le département des Pyrénées-Orientales, — les Capcinais.
Cap-Corse (le), pays dans le département de la Corse, — les Cap-Corsins.
Carol (la Vallée de), dans le département des Pyrénées-Orientales, — les Carolans.
Caux (le pays de), dans le département de la Seine-Inférieure, — les Cauchois.
Cerdagne (la), pays dans le département des Pyrénées-Orientales, — les Cerdanyols.
Cévennes (les), pays dans le département de la Lozère, — les Cévenols.
Chablais (le), pays dans le département de la Haute-Savoie, — les Chablaisiens.
Chalosse (la), pays dans le département des Landes, — les Chalossins et les Chalossais.
Champagne (la), ancienne province, — les Champenois.
Champagne (la), pays dans le département de l'Indre, — les Champagneux.
Champsaur (le), pays dans le département des Hautes-Alpes, — les Champsaurins.
Chantagne (la), pays dans le département de la Savoie, — les Chantagnards.
Charente (la) et la Charente-Inférieure, départements, — les Charentais.
Comminges (le Pays de), dans le département du Gers, — les Commingeois.
Comtat Venaissin (le), ancienne province, — les Comtadins et aussi les Venaissinois.
Conflent (le), pays dans le département des Pyrénées-Orientales, — les Conflentans.
Cornouaille (la), pays dans le département des Côtes-du Nord, — les Cornouaillais et les Kernéwotes.
Corrèze (la), département, — les Corréziens.
Corse (la), département, — les Corses.
Cotentin (le), pays dans le département de la Manche, — les Cotentinois.
Creuse (la), département, — les Creusois.

Dauphiné (le), ancienne province, — les Dauphinois.
Dombes (le Pays de), dans le département de l'Ain, — les Dombistes.
Domnonée (la), pays dans le département du Morbihan, — les Domnonéens.
Dordogne (la), département, — les Dordognais.
Dore (la Vallée de la), dans le département du Puy-de-Dôme, — les Doriens.
Double (la), pays dans le département de la Dordogne, — les Doublauds.
Drome (la), département, — les Drômois, et par dérision les Dromadaires.
Dunois (le), pays dans le département d'Eure-et-Loir, — les Dunoisons.

Faucigny (le), pays dans le département de la Savoie, — les Faucignerans.
Finistère (le), département, — les Finistériens.
Fiumorbo (le), pays dans le département de la Corse, — les Fiumorbais.
Flandre (la), ancienne province, — les Flamands.
Forez (le), pays dans les départements du Rhône et de la Loire, — les Foréziens.
Franche-Comté (la), ancienne province, — les Francs-Comtois, ou plus simplement les Comtois.

Garonne (la Haute-), département, — les Garonnais.
Gascogne (la), ancienne province, — les Gascons.
Gatinais (le), pays dans le département du Loiret, — les Gastinaisans.
Gatine (la), pays dans le département de la Vendée, — les Gatinais.
Gironde (la), département, — les Girondins.
Grande-Brière (la Plaine de la), dans le département de la Loire-Inférieure, — les Briérons.
Groix (l'Ile de), dans le département du Morbihan, — les Groyans.
Guyenne (la), ancienne province, — les Guyennois.

Hague (la), pays dans le département de la Manche, — les Haguais.
Hainaut français (le), pays dans le département du Nord, — les Hannoniens.
Houlme (le), pays dans le département de l'Orne, — les Hulmois.

Indre (l'), département, — les Indrois.
Isère (l'), département, — les Isérois.

Jouan (le Golfe), dans le département des Alpes-Maritimes, — les Juanais.
Jura (le), département, — les Jurassiens et les Jurançons.

Labour (le), pays dans le département des Basses-Pyrénées, — les Labourdins.
Landes (les), département, — les Landais, et aussi les Landescots et les Lanusquets.
Languedoc (le), ancienne province, — les Languedociens.
Lanvaux (la Lande de), dans le département du Morbihan, — les Landavallais.
Larzac (le Plateau de), dans le département de l'Aveyron, — les Caussenards.
Lavedan (le), pays dans le département des Hautes-Pyrénées, — les Lavedanais.
Léon (le Pays de), dans le département du Finistère, — les Léonais.
Lieuvin (le), pays dans le département de l'Eure, — les Lexoviens.
Limagne (la), pays dans le département du Puy-de-Dôme, — les Brayaux.
Limousin (le), ancienne province, — les Limousins.
Loire (la), la Haute-Loire, la Loire-Inférieure, départements, — les Loirains.
Lorraine (la), ancienne province, — les Lorrains.
Lozère (la), département, — les Lozériens.

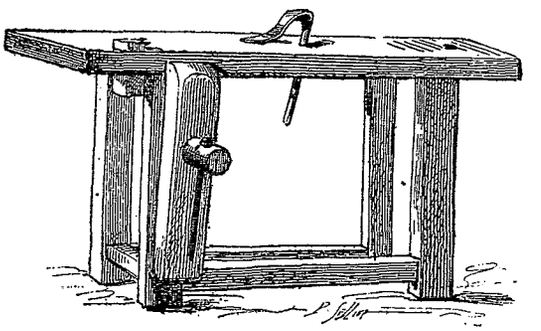
La fin à la prochaine livraison.

ESSAIS DE MENUISERIE.

CONSEILS.

1° Les outils.

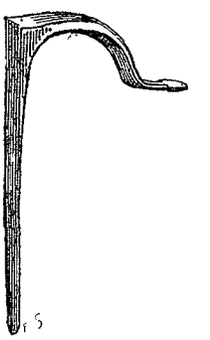
Il ne faut que peu de temps pour devenir capable de faire quelques travaux de menuiserie; mais il est indispensable de prendre conseil d'une personne connaissant la pratique du métier, et qui voudra bien indiquer les outils nécessaires et guider les premiers essais.



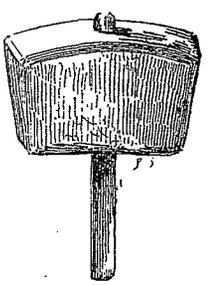
Établi.

Il faut d'abord se procurer un *établi*. Il sera utile de fixer sur le côté où l'on ne travaille pas un tour, dont l'on pourrait construire soi-même la roue et la pédale. On trouve aux *Forges de Vulcain* de petits tours en fer, suffisants pour un amateur, et qui coûtent de vingt-cinq à trente francs.

Le *valet* maintient sur l'établi l'objet que l'on travaille;



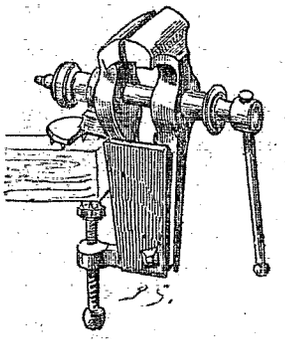
Valet.



Maillet.

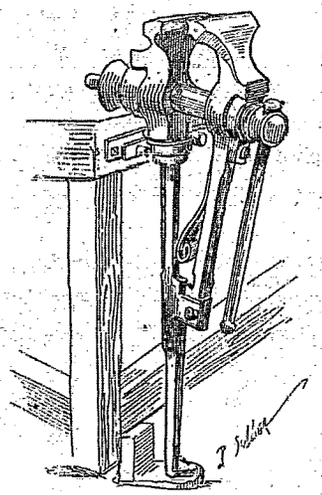
on l'enfonce à grands coups de *maillet*. Ce maillet est taillé dans un pied de charme; à défaut de charme, on se sert de frêne ou d'orme.

Il est utile d'avoir un *étau d'horloger* ou un *étau à pied*, que l'on ajuste à une forte planche et que l'on main-



Étau d'horloger.

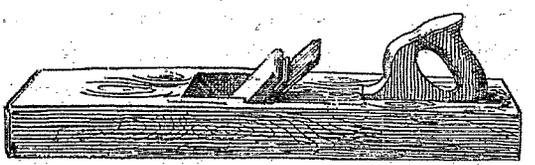
tient à l'établi au moyen du *valet* toutes les fois que l'on veut s'en servir.



Étau à pied.

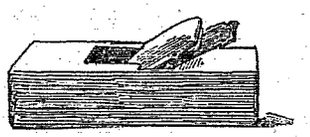
Sur le côté où l'on travaille on plaque une *presse* contre le pied antérieur de l'établi; elle reçoit la planche que l'on rabote de champ. Une vis de fer ne coûte guère plus qu'une vis de bois.

Parmi les outils tranchants du genre rabot, indiquons le



Varlope.

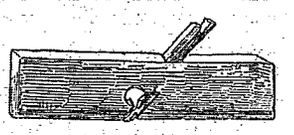
riflard ou *demi-varlope*, pour dégrossir; la *varlope*, pour planer; le *rabot*, qui donne un poli plus parfait. Ces outils



Rabot.

sont ordinairement en bois de cormier, mais on en fait de très bons, et d'un prix moins élevé, en charme, en hêtre, ou tout autre bois dur. Nous connaissons un amateur qui s'est toujours servi d'une varlope de hêtre et d'un riflard de charme : ils durent depuis plus de cinquante ans.

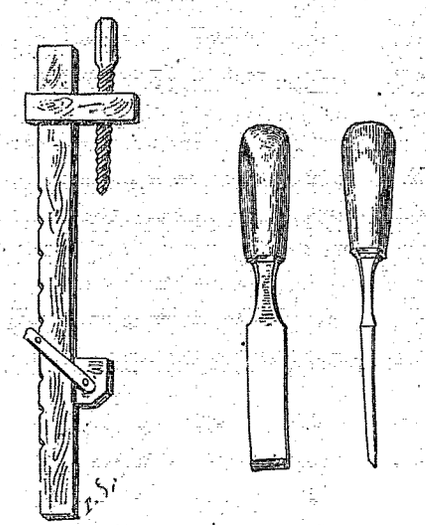
Pour achever le poli, on emploie le *râcloir*, lame d'acier que l'on rend tranchante au moyen de l'*affiloir*, qui est simplement une lime ronde dont les dents ont été usées sur la meule.



Guillaume.

Le *guillaume*, dont le fer est aussi large que le bois, vous donne le moyen de creuser les angles au moins droits.

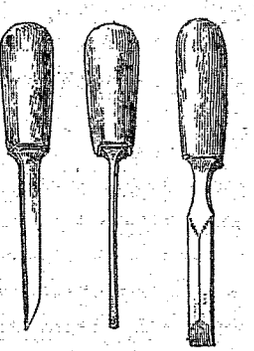
Il est nécessaire d'avoir une ou deux paires de *bouvets* pour l'assemblage des planches : l'un creuse la rainure, l'autre taille la languette. Après avoir collé le joint, on le serre au moyen du *sergent* ou *serre-joint*, que l'on peut



Sergent. Ciseaux.

construire soi-même, sauf la vis et son écrou, que l'on trouve chez l'outilleur ou chez le quincaillier. Des presses à main sont utiles, ainsi que le *pot à colle* au bain-marie.

Il faut avoir plusieurs *ciseaux*, depuis 0m.005 jusqu'à 0m.03, et plusieurs *becs-d'âne* pour creuser les mor-



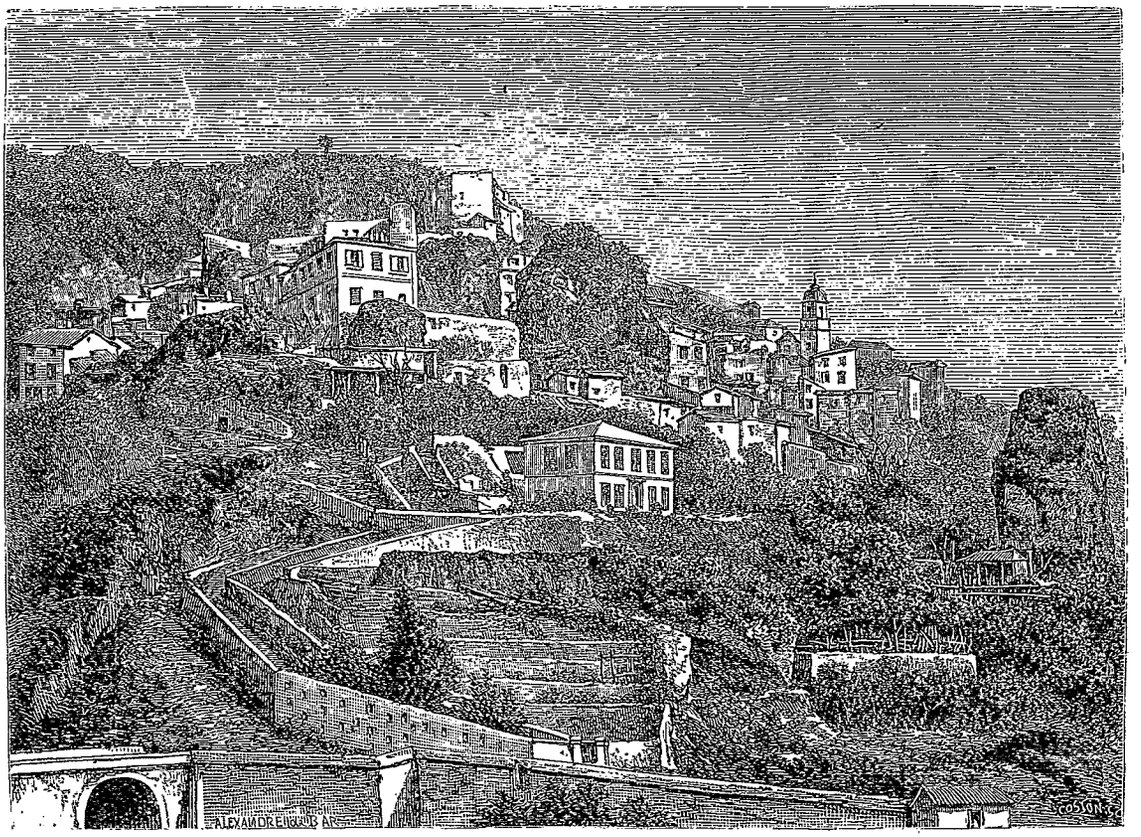
Becs-d'âne.

taises. Les meilleurs manches sont ceux qui sont faits de charme, d'orme, de frêne surtout, parce qu'il faut frapper dessus.

La suite à une prochaine livraison.

ROQUEBRUNE, PRÈS DE MENTON

(ALPES-MARITIMES).



Roquebrune (1); vue prise de la Corniche. — Dessin de A. de Bar.

Cette petite ville est réunie à la France, ainsi que Menton, sa grande voisine, depuis l'année 1861. Au temps où elle était italienne, on l'appelait *Rocca Bruna*, peut-être parce qu'elle a été bâtie au milieu d'énormes fragments de rochers tombés du sommet de la montagne qui la domine, ou même, selon une tradition, qu'elle a glissé avec eux. Quoi qu'il en soit, ce mélange de maisons blanches et de blocs noirâtres lui donne une physionomie très particulière. On ne séjourne pas à Menton, dont cinq kilomètres seulement la séparent, sans la visiter : ce n'est point assurément pour admirer ses monuments; son église, Sainte-Marguerite, où quelques mauvaises peintures blessent les yeux, est de peu d'intérêt, et il en est de même des débris d'un vieux château, qui ont toutefois le mérite de rappeler que Roquebrune a eu jadis plus d'importance et a appartenu aux princes Lascaris de Ventimiglia, dépossédés par les Génois qui, ne voyant pas grand parti à tirer de la pauvre ville, la cédèrent, pour le prix de seize mille florins, aux princes de Monaco. Ceux-ci ne surent jamais qu'exploiter les habitants, qui à la fin s'insurgèrent (1848).

Quelles qu'aient été les vicissitudes de sa fortune et de son histoire, le principal attrait de Roquebrune doit toujours avoir été dans les vifs contrastes d'ombre et de lumière qui donnent un aspect si pittoresque à ses rues étroites, tortueuses, reliées par des arcs et des escaliers voûtés, et plus encore dans l'admirable panorama de terre et de mer qu'on a sous les yeux du haut de sa terrasse. A ne considérer que les richesses naturelles de leur territoire, on aimerait à croire que les habitants de cette petite ville vivent dans quelque aisance : ils se plaignent cependant, et envient le sort de leurs voisins de la Turbie, qui aux récoltes des oliviers peuvent ajouter d'autres profits, notamment ceux des travaux d'une inépuisable exploitation de carrières au penchant de la montagne, à peu de distance de leurs demeures. La propriété paraît aussi être plus également répartie dans la commune de la Turbie, et enfin il ne manque pas encore de voyageurs qui, soit en voiture, soit à pied, préférant la route ancienne plus élevée au chemin de fer sur le rivage, se reposent à ses auberges.

(1) Une ville du même nom, Roquebrune ou la Roque, est située dans le département du Var, près du Puget.

NOMS DES HABITANTS

DES DÉPARTEMENTS ET PAYS DE LA FRANCE.

Fin. — Voy. p. 334.

MARAIS (le), pays dans le département de l'Eure, — les Maraquais.

MARAIS (le), pays dans le département de la Vendée, — les Maraichins.

MARANSIN (le), pays dans le département des Landes, — les Maransinois.

MARCHE (la), ancienne province, — les Marchois.

MARNE (la), département, — les Marnais.

MARNE (la Haute-), département, — les Haut-Marnais.

Mayenne (la), département, — les Mayennais.
Médoc (le), pays dans le département de la Gironde, — les Médoquins.
Meurthe (la), département, — les Meurthois.
Meuse (la), département, — les Meusiens.
Mézinc (le), pays dans le département de la Haute-Loire, — les Mézins.
Morbihan (le), département, — les Morbihannais.
Morvan (le), pays dans le département de la Nièvre, — les Morvandeaux.
Navarre (la), pays dans le département des Basses-Pyrénées, — les Navarrois.
Niolo (le), pays dans le département de la Corse, — les Niolins.
Nièvre (la), département, — les Nivernais.
Nivernais (le), ancienne province, — les Nivernichons.
Noirmoutiers (l'Ile de), dans le département de la Vendée, — les Noirmoutrins.
Normandie (la), ancienne province, — les Normands.
Orléanais (l'), ancienne province, — les Orléanais.
Ossau (la Vallée d'), dans le département des Basses-Pyrénées, — les Ossalais.
Ouche (le Pays d'), dans le département de la Côte-d'Or, — les Oscarois.
Ouessant (l'Ile d'), dans le département du Finistère, — les Ouessantins.
Perche (le), pays dans les départements d'Eure-et-Loir et de l'Orne, — les Percherons.
Périgord (le), ancienne province, — les Périgourdins.
Picardie (la), ancienne province, — les Picards.
Poitou (le), ancienne province, — les Poitevins.
Provence (la), ancienne province, — les Provençaux.
Pyrénées (les Basses-), les Hautes-Pyrénées, les Pyrénées-Orientales, départements, — les Pyrénéens.
Quercy (le), pays dans le département du Lot, — les Quercinois.
Revermont (le), pays dans le département de l'Ain, — les Revermontois.
Rhone (le), département, — les Rhodaniens.
Rouergue (le), pays dans le département de l'Aveyron, — les Rouergats et les Rouergais.
Roumois (le), pays dans le département de l'Eure, — les Roumoisans.
Roussillon (le), ancienne province, — les Roussillonnais.
Saintonge (la), ancienne province, — les Saintongeois.
Santerre (le), pays dans le département de la Somme, — les Santerrois.
Sarthe (la), département, — les Sarthois.
Savoie (la), la Haute-Savoie, départements, — les Savoisens et les Savoyards.
Seine-et-Oise, département, — les Seine-Oisons.
Seins (l'Ile de), dans le département du Finistère, — les Sénans.
Sologne (la), pays dans le département de Loir-et-Cher, — les Solognots et les Solonais.
Soule (la), pays dans le département des Landes, — les Souletins.
Tarentaise (la), pays dans le département de la Savoie, — les Tarins.
Tarn (le), département, — les Tarnais.
Ternois (le), pays dans le département du Pas-de-Calais, — les Ternvaniens.
Thiérache (la), pays dans le département de l'Aisne, — les Thiérachiens.
Thomières (le Pays de), dans le département de l'Hérault, — les Thomériens.
Touraine (la), ancienne province, — les Tourangeaux.
Tranche (la), pays dans le département de la Vendée, — les Tranchais.
Vallespis (le), pays dans le département des Pyrénées-Orientales, — les Vallespinais.
Valloire (la), pays dans le département de la Drôme, — les Valurins.
Vallouise (la Vallée de la), dans le département des Hautes-Alpes, — les Vallouisais.
Valois (le Pays de), dans le département de l'Oise, — les Valoisiens.
Vaucluse (le), département, — les Vauclusois et les Vauclusiens.
Velay (le), pays dans le département de la Haute-Loire, — les Velaisiens et les Velayes.
Vendée (la), département, — les Vendéens.
Vermandois (le), pays dans le département de la Somme, — les Vermandesiens.
Vexin (le), pays dans le département de l'Eure, — les Vexinois.
Vosges (les), département, — les Vosgiens.
Yonne (l'), département, — les Yonnais, les Icaunais.

FAGOT D'AJONCS.

NOUVELLE.

Fin. — V. p. 329.

XI

— Attendez, attendez. Il y a juste un an de cela. Pajot et son fils s'étaient embarqués sur la *bisquine* de M. Cuthberge, pour aller à la pêche aux congres. La *bisquine* a coulé, Monsieur, sans qu'on ait pu savoir ni pourquoi ni comment. Tout l'équipage a été sauvé par des Anglais, sauf un homme d'Arromanches, et les deux Pajot. Personne n'osait annoncer cela à celle qui venait de perdre du même coup son mari et son enfant. Il fallait cependant le lui apprendre. M. le curé est allé trouvé Marie-Jeanne, et lui a dit :

« — Il n'y a que toi qui puisses dire cela à cette pauvre femme ! »

Marie-Jeanne a répondu : « — Je le veux bien. »

Le temps d'ôter son tablier et de mettre sa cape, et la voilà partie. Elle s'en allait droit devant elle, les mains croisées, priant le bon Dieu de lui inspirer ce qu'elle devait dire et comment elle devait le dire. Il faut croire, Monsieur, que le bon Dieu l'a joliment inspirée ; car la pauvre femme, après avoir pleuré le plus gros de son chagrin, a été attirée hors de son désespoir par les bonnes paroles et par la bonne amitié de Marie-Jeanne ; elle a accepté l'épreuve en vraie chrétienne, et puis, dans son abandon, elle a trouvé des amis. Oui, je connais des gens dont le cœur est pourtant bien raccorni, qui sont venus en aide à la Pajot, rien que par respect et amitié pour les belles qualités qui sont en Marie-Jeanne.

XII

Brusquement, comme à la lueur d'un éclair, j'entrevis en moi une pensée que je n'osai pas exprimer. Je me dis,

sans trop savoir pourquoi je me le disais, que Fagot d'Ajoncs devait être un de ces cœurs raccornis dont il venait de me parler. Seulement, je me gardai bien de le lui demander, ne voulant point l'induire à commettre le péché de mensonge.

— Eh bien, Monsieur, me dit-il pour conclure, trouvez-vous toujours que c'est une femme, celle-là?

— Oui, oui, c'est une femme.

Il approuva d'un signe de tête ma déclaration si conforme à ses sentiments, et reprit :

— Monsieur, puisque j'ai tant fait que de lâcher la bride à ma langue, je veux vous dire une chose qui vous surprendra certainement, mais qui vous surprendrait encore bien plus si vous me connaissiez comme je me connais moi-même.

Je le regardai en face, bien décidé d'avance à avoir l'air très surpris, ne fût-ce que pour lui faire plaisir.

— Monsieur, ajouta-t-il en se penchant vers moi et en me parlant presque bas, je crois que si j'en avais rencontré une comme cela, il y a quarante ans, je me serais marié.

— Cela ne me surprend pas, repris-je, d'après tout ce que vous venez de me dire sur son compte.

Il parut mécontent de ne pas me voir plus surpris de sa confidence. Il se rattrapa en disant :

— Ce qui me console de ne pas l'avoir rencontrée il y a quarante ans, c'est qu'elle n'aurait certainement pas voulu d'un Fagot d'Ajoncs. C'est une consolation comme une autre.

Et il retomba dans un silence morose.

XIII

Comme nous venions d'aborder, je voulus régler mes comptes avec Fagot d'Ajoncs, et je lui demandai, en le remerciant de sa complaisance, combien je lui devais pour la promenade que je venais de faire.

Il prit un air singulier, cligna un instant les deux yeux en regardant à l'horizon la ligne où la mer se confondait avec le ciel. Je pensai qu'il procédait à un calcul mental, et j'attendis patiemment le résultat de son opération.

— Vous ne me devez rien, reprit-il brusquement.

— Permettez, permettez, je ne veux pas vous avoir fait perdre votre temps et votre peine.

— J'ai tout mon temps à moi, car je suis retiré des affaires, avec une petite fortune qui n'est pas si laide que son maître. Quant à la peine, n'en parlons pas... ç'a été un plaisir.

Dans ma naïveté présomptueuse, je crus que Fagot d'Ajoncs adressait ce compliment au charme de mes manières et à l'agrément de ma société. Je rougis donc comme il est convenable en pareil cas, et je me disposais à lui rendre la monnaie de sa pièce, quand il m'ôta toutes mes illusions d'un seul mot.

— Quand vous êtes venu me trouver, dit-il, je venais d'apercevoir le bateau de Marie-Jeanne, qui traversait la baie au retour du marché; sans cela, je crois bien que nous ne nous serions pas promenés ensemble. Cela me fait toujours du bien de rencontrer Marie-Jeanne et de voir sa bonne figure, qui est pour moi comme le miroir de toutes les choses qui sont belles et bonnes dans une âme humaine. Quand je la vois, je suis moins loup-garou pour le reste de la journée. Ne croyez pas, Monsieur, que je l'ennuie ou que je la fatigue de ma présence. Non, cela ne serait pas poli. Ainsi, aujourd'hui, par exemple, je ne serais certainement pas monté en barque pour croiser sa route. Je l'aime comme ma fille, mais il ne faut jamais être indiscret même avec ses enfants. C'est vous qui m'avez décidé, et c'est moi qui vous suis redevable. Vous voyez.

XIV

N'osant plus lui offrir de l'argent, je me crus tenu, par compensation, de lui faire l'honneur de l'escorter jusque chez lui. Il n'accepta ni ne refusa mon offre, et nous marchâmes quelque temps sans rien dire.

Comme le silence commençait à me peser, je dis à Fagot d'Ajoncs :

— Vous me parliez tout à l'heure de cette pauvre veuve, et vous me disiez qu'elle avait trouvé des amis dans sa détresse; je ne sais pas pourquoi je me figure que vous devez avoir été un de ces amis-là.

— Un malplaisant comme moi! s'écria-t-il en riant d'un rire assez gauche.

— Oui, un malplaisant comme vous.

— Eh bien, je ne mentirai pas; vous avez deviné. Puisque vous en savez si long, je puis bien vous dire le reste. J'ai un peu de bien, je ne me connais ni parents ni amis, je suis donc libre d'en disposer comme il me plaît. Mon testament est fait. Ce que j'ai donné à la Pajot, c'est, comme qui dirait, par avance d'hoirie; mon bien ira aux pauvres en passant par les mains de Marie, ce qui en centuplera la valeur aux yeux des malheureux. Je n'oserais jamais lui dire de mon vivant que je serais fier de l'avoir pour fille; car, pour sûr, elle ne serait pas fière, elle, de m'avoir pour père; mais quand je serai mort, elle verra cela par écrit, et par respect pour la mort, elle ne dira rien. Monsieur, bien le bonsoir, et surtout pas un mot à âme qui vive de toutes les sottises que je vous ai débitées. Prenez plutôt l'autre sentier; celui-ci est quelquefois dangereux à marée haute.

L'ARGENT.

L'argent n'est que ce que nous en faisons. Poussière dans les coffres de l'avare, chancre rongeur dans le cœur de l'orgueilleux; mais rayon de soleil, source de bénédictions, quand il vient gagné par le travail, par l'effort journalier du chef de famille, qui pourvoit aux besoins de tous, et dont le fardeau est allégé par la conscience du devoir rempli, ou bien encore quand des mains généreuses le versent à profusion dans de pauvres logis. (1)

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS

AVANT 1789.

Suite. — Voy. p. 32, 94, 119, 160, 219, 291.

DENTISTE. — Le nom est moderne, la profession est vieille comme le monde, mais ce n'est guère que vers le milieu du siècle dernier que le nom de dentiste entre dans l'usage : jusque-là on ne désignait guère le praticien, le chirurgien dentaire, que par le mot d'arracheur, souvent de charlatan, quelquefois aussi par le qualificatif d'empirique, mot moins malsonnant alors qu'il ne le serait aujourd'hui.

Très anciennement on enlevait comme on pouvait la dent

(1) L'auteur des *Chronicles of the Shonberg-Cotta family*.

cause de souffrances intolérables, soit qu'on y employât les mille onguents débités à vil prix par les *herbiers* ou les *mires*, médecins ambulants courant les villes et les champs, soit qu'on prît soi-même une pince « pour soy aidier. » Les plus crédules avaient recours aux moyens surnaturels, aux prières, aux sorts, aux secrets. Certaine omelette faite d'œufs frais et de petits papiers cabalistiques, guérissait à la fois de la rage et du mal de dents ; le mot rage de dents ne serait-il point une assimilation fort ancienne entre les deux maladies guéries par les omelettes ?

C'était au moyen âge une chose du plus haut prix que la dent d'un homme, et l'on punissait celui qui brisait une dent aussi rigoureusement que celui qui cassait un bras. On spécifiait soigneusement dans la procédure qu'il y avait eu dent brisée ; les experts étaient entendus, ils pesaient le cas, racontaient longuement l'histoire de la brisure, partielle ou totale, verticale ou horizontale, et le juge prononçait d'après eux. On pense que ces experts devaient être soit des « mires » renommés dans les maladies dentaires, soit des chirurgiens habiles et jurés. Les vieux registres du



L'Arracheur de dents. — D'après Roelants.

Parlement ont conservé plusieurs procès de ce genre : nous ne citerons que pour mémoire celui de ce Guillaume qui de gaieté de cœur fit arracher les dents à des prisonniers enfermés par lui au château de Saint-Venant, en 1318. Qui avait arraché les dents ? l'histoire ne le dit point.

Ce fut là d'ailleurs un procédé d'intimidation ou de vengeance fort usité entre le onzième et le quatorzième siècle. On connaît l'histoire de ce juif de Bristol à qui Jean Sans-Terre fit arracher dent après dent pour obtenir de lui des subsides. A la fin le malheureux supplicié, vaincu par la souffrance, indiqua la cachette où dormait son trésor ; il perdit du même coup sa fortune et sa dernière dent.

Ce procédé barbare s'employait comme sanction de certains délits contre la loi religieuse ; le fait d'avoir mangé de la chair en carême entraînait la perte des dents. Le juge appelait le mire, et, séance tenante, les dents agents du délit étaient jetées à la poussière des chemins. En Auvergne, on en agissait de même avec les voleurs de raisins ; ils n'obtenaient leur grâce que moyennant argent comptant.

Si nous citons ces exemples, c'est qu'ils sont les seuls qui aient quelque rapport avec la profession dont nous essayons ici la courte histoire. Nous apprenons même, par quelques-uns de ces faits, que le fer servant à l'opération se nommait la *dentaire*, *dentaria* en latin, dont l'argot de métier fit plus tard le *pélican*. A en juger par divers récits, la méthode était primitive ; il n'était point sans exemple qu'un praticien eût enlevé du même coup la dent et la mâchoire.

Confondus avec les chirurgiens, dont ils faisaient d'ailleurs partie pour la plupart, les arracheurs de dents furent, au treizième et au quatorzième siècle, retenus par diverses mesures prohibitives émanées de l'autorité centrale et visant plus directement la thérapeutique généralement employée alors. En 1311, une ordonnance portait que pour mettre un terme aux déprédations de certains tire-laine, pseudo-

guérisseurs, affublés d'oripeaux de « mires » ou d'arracheurs de dents, et tirant à la fois les dents et la bourse des gens simples, il serait désormais enjoint aux chirurgiens de se pourvoir de maîtrise et de titres suffisants pour exercer la médecine. Cinquante-trois ans plus tard, en 1364, Charles V, ajoutant à ces sages mesures, enjoignait de brûler toutes les bannières des praticiens non pourvus de maîtrise et les affiches mensongères par lesquelles ils en imposaient aux naïfs.

A Paris, où les empiriques se trouvaient sous l'autorité directe et immédiate du prévôt, assez habitué aux gens de cette sorte, il était sans grand danger que leur nombre s'accrût. Une ordonnance royale les frappait au moment opportun, et ils disparaissaient pour un demi-siècle. Dans les provinces le mal était pire. En dépit de la permission des autorités qu'ils étaient tenus de solliciter pour exercer leur industrie, il arrivait que l'ignorance des gens rendait à la fois leur métier plus lucratif et leurs pratiques plus dangereuses. En 1404, le scandale fut tel à Carcassonne que le roi dut rendre une ordonnance sévère : dans cette ville



Le Dentiste. — D'après Lucas de Leyde.

comme à Paris, nul ne devait exercer sans grade. Par les gens infimes auxquels était laissé le soin d'arracher les dents, il est facile de juger que le métier ne comptait guère alors dans la hiérarchie des connaissances humaines. Jusqu'au seizième siècle, toutes les vieilles théories, les méthodes les plus insensées, eurent cours. Si l'on ne se confiait plus couramment aux omelettes curatives, il faut reconnaître que plusieurs praticiens n'osaient point encore attaquer de front cette recette biscornue. Hémard lui même, dont nous allons parler, Hémard, un demi-savant, un chirurgien presque émérite, ne parle qu'avec circonspection de la question brûlante « à sçavoir si on peut guérir la forte douleur des dents par billets et par charmes. »

Tel était à la fin du seizième siècle l'état de la chirurgie dentaire : nous employons à dessein ce terme, parce que nous trouvons dans Hémard autre chose qu'un arracheur de dents, et mieux qu'un opérateur habile. Chirurgien du cardinal d'Armagnac parvenu à l'extrême vieillesse sans maladies, Hémard n'eût eu qu'une douce sinécure sans les maux de dents qui revenaient par intervalle rendre le vieux cardinal aux trois quarts fou de douleur. Aussi, comme après ces accès qui le brisaient le prélat voulait connaître « les raisons d'une si forte douleur, et des autres propriétés qui se trouvent es dens plus que aux autres os », Hémard composa son traité de « *la Vraye anathomie des dents* » (1582), et pour donner plus de poids à ses élucubrations il les dédia à son maître.

On ne rompt point aisément avec la routine, et Hémard dut subir les fourches caudines des anciens errements. Il eût été périlleux de ne parler que raisonnablement, car ce langage eût froissé les charlatans des bourgades, et, qui pis est, les charlatans déguisés des grandes villes. Aussi se sert-il des formes habituelles en traitant du présage à tirer des dents : « Quant les dents oilhères de dessus sont doubles du costé gauche, c'est signe de mauvaise fortune », et ne discute-t-il que fort respectueusement « l'œuvre de ceux

qui par l'invocation des dæmons semblent arrester le cours des choses naturelles et forcer à leur volonté. »

Venus d'Italie avec leur cortége de musiciens, de clients dorés aux coutures, certains charlatans en imposaient merveilleusement. Il faut penser que l'histoire de la dent d'or du jeune paysan silésien dut servir à quelqu'un de ces fantoches ridicules, car bien que venue en droite ligne d'Allemagne et traduite par un Français, il semble que ce soit là un conte de fée directement éclos dans le cerveau fécond d'un Hieronymo Orvietano quelconque (1).

On comprend ce que de semblables histoires, débitées avec sang-froid du haut d'une voiture, pouvaient sur les badauds béants aux corneilles. Dès l'époque de la dent d'or, c'est-à-dire vers 1594 environ, l'art dentaire est absolument passé aux opérateurs forains, aux seigneurs empanachés qui, armés d'un sabre, d'un éperon, d'une faux ou d'une clef, extirpent sans douleur les molaires et les incisives les plus récalcitrantes. Thomas Sonnet de Courval, dans sa *Satyre contre les charlatans*, nous dévoile quelques-unes des pratiques de ces empiriques débitant de tout, pour tout, et partout, non sans succès d'ailleurs, en dépit de la pointe ironique et dédaigneuse du satirique. « Sous le voile de charité, affirme Courval, et pour s'achalander et se mettre en crédit, il tiroit et arrachoit les dents de ceux qui en vouloient faire tirer, sans prendre aucun argent de sa peine, usant à cette fin d'un grand et merveilleux artifice de les tirer et arracher sans exciter aucune douleur, ny mesme sans user d'aucun instrument ou *pelican*, que de ses deux doigts, à savoir le poulce et l'index. Mais, pour descouvrir la tromperie et la trouver en son giste, avant que d'arracher la dent que le patient vouloit faire oster, il la touchoit de ses deux doigts au bout de l'un desquels il mettoit subtillement, en babillant, un peu de poudre narcotique ou stupéfactoire pour endormir et engourdir la partie afin de la rendre stupide et sans aucun sentiment, et à l'autre doigt il mettoit une pouldre merveilleusement caustique, laquelle estoit d'opération si soudaine qu'en un moment elle faisoit esquarre et ouverture en la gencive, deschaussant et deracinant tellement la dent, qu'aussi tost qu'il la touchoit de ses deux doigts seulement il l'arachoit, et quelquefois tomboit sans y toucher. »

Courval poursuit et montre le patient, ravagé longtemps après par la fameuse poudre, perdant une à une toutes ses dents. Voilà comment, dit-il en manière de péroraison, « il est beaucoup plus périlleux aux hommes de tomber entre les mains des empyriques et charlatans qu'entre les ongles des corbeaux, d'autant que les corbeaux ne mangent que les morts, et les charlatans les vivants.

> Voilà comme, par eux, les hommes sont tous saincts,
> Remis au lendemain du jour de la Toussaincts ! »

Ce qu'Hémard avait dit vingt années auparavant devenait de plus en plus vrai : « Quelques uns, assurait-il, se sont contentez de s'exercer seulement aux opérations de la main sans entrer plus avant en la considération de la méthode thérapeutique, et moins de la congnoissance anathomique, que sans laquelle rien en nostre art ne peut estre parfaict ny acomply. » Et de fait, au commencement du dix-huitième siècle les forains ont tout absorbé. A part Arnaud Gilles, qui publie, en 1633, *la Fleur des remèdes contre le mal de dents*, et Dupont, qui propose l'un des premiers la prothèse en substituant aux dents malades une dent de mort ou de vivant, on peut dire que le vrai dentiste, le seul populaire, le seul connu, c'est l'homme des places, des ponts, tel que nous le montre Roelants, avec son large chapeau à médaille, son collier de dents creuses passé en sautoir, et son sévère pourpoint de drap noir. Railleur et souriant, il a glissé dans la bouche du patient le pélican, et, s'appuyant de la main gauche sur le bras de la victime, il *arrache* bien réellement la dent et peut-être bien un peu la mâchoire. Sur la table devant lui s'étalent d'autres instruments de supplice, la gouge, les pinces, les fioles à onguents, les certificats des échevins, les autorisations dûment scellées et dépliées avec abandon. Lui-même il nous dit en vers :

> C'est le plus court d'aller à l'arracheur de dents,
> Qui promet les tirer sans douleur de la bouche;
> C'est son art de mentir; quand sa pince est dedans,
> Criez ou non, il prent s'il peut la dent qu'il touche.
> Pour monstrer qu'en son art il est fort emploié,
> Il porte un long collier de dens d'un cimetière;
> Maint privilege auprès de luy est desploié,
> Avec ses sceaux, onguents, fers de toute manière.

Tous ces charlatans n'étaient pas que des arracheurs de dents; pathologie, thérapeutique, chirurgie, hygiène, tout leur était bon, et sur la petite table en plein vent s'étalaient les choses les plus bizarres et les plus disparates. Mais toujours le collier ou plutôt le chapelet de dents creuses tranchait sur le noir du pourpoint. Daret nous présente un de ces guérisseurs dans une planche éditée au milieu du dix-huitième siècle, et celui-ci faisait mieux encore : il courait la clientèle, rendant la santé à domicile et soignant en ville. Ici encore l'empirique est coiffé d'un large feutre, et porte le collier distinctif des arracheurs, symbole de l'une des branches de son industrie.

Parvenus à un certain degré de célébrité, les arracheurs traînaient à leur suite une curieuse troupe de bateleurs et de saltimbanques dont s'émerveillait la galerie. Aucuns d'entre eux ne dédaignaient point de s'adjoindre les célébrités du théâtre, comme ce Hieronymo dont parle Courval dans sa satire : « Il avoit quatre excellens joueurs de violon qui avoient seance aux quatre coings de son theatre, lesquels faisoient merveilles, assistez d'un insigne bouffon ou plaisant de l'hostel de Bourgongne nommé Galinette la Galina, qui de sa part faisoit mille singeries, tours de soupplesse et bouffonneries. » Hieronymo avait mieux fait encore. Il avait dressé dans la cour du Palais une manière de théâtre sur lequel il se hissait, « la grosse chaisne d'or au col », et là « il desployoit les maîtresses voilles de son cajol, et descochoit les mieux empennées fleches qu'il eust eu en la trousse de ses artifices. » Puis, pendant les intermèdes, Galinette la Galima se disloquait sur les tréteaux à la grande joie de tout un chacun.

Il est piquant de se rappeler qu'un de ces charlatans à grand spectacle, Cormier, faillit jouer, à Pézenas, au château de Lagrange, de préférence à Molière. Les méridionaux, eux aussi, pensèrent choisir Barrabas. C'est Cosnac qui nous apprend ce fait au tome premier de ses Mémoires. Au surplus, Cormier n'était point le premier venu; mais, comme Brioché, qui versa dans les pupazzi, il passa de bonne heure à ce qui était alors l'art dramatique. Nous n'eussions certes jamais parlé de lui sans l'*Histoire du poète Sibus* (1661), une satire qui le met en scène en sa qualité d'arracheur, et

(1) Voy., sur la Dent d'or, t. Ier, 1833, p. 166.

qui peint sous leur aspect vrai les opérateurs dentaires du dix-septième siècle.

Donc, un pauvre diable de poète nommé Sibus, qui devait avoir les dents bien longues si, comme l'affirme Hénard, ceux qui jeûnent ont de grandes dents, se trouva un jour à flâner devant les tréteaux de Cormier. La faim l'amena à servir de compère au charlatan, et Cormier, en homme « honneste », lui proposa dix sols par dent qu'il se laisserait arracher, pourvu qu'il jurât bien et dûment en public que l'opérateur ne lui avait pas fait le moindre mal. Sibus, qui avait encore assez de dents pour manger ce que la providence lui envoyait parcimonieusement, consentit à s'en laisser extraire deux pour 20 sols.

Après une habile mise en scène dans laquelle Sibus mêlé à la foule feignit de se vouloir faire accommoder par l'empirique, il grimpa sur les tréteaux et Cormier commença. L'assaut fut si rude que Sibus jura comme un beau diable ; cependant il se remit, et tout en vomissant le sang à flot il assura sur l'honneur que le seigneur Cormier ne lui avait pas fait pour deux liards de misère. Le public, qui avait entendu jurer le patient, se contenta de dire : « Ouais ! » de rire, et de ne point imiter Sibus. Mais quand le misérable bohème vint réclamer le prix de son martyre, Cormier lui refusa net l'argent promis, et comme un bon procureur lui laissa entendre que les juges seraient pour le charlatan : Sibus n'avait-il pas juré devant cent personnes que Cormier ne lui avait point fait de mal !

Ce fut le pont Neuf qui eut la spécialité de ces exhibitions pendant tout le dix-septième siècle et une grande partie du dix-huitième, et les satires, les mémoires, nous ont conservé quelques noms.

C'est d'abord Arnaut le dentiste, qui exposait à son tréteau tout le sacré collége, dont il soignait, disait-il, les dents. Au milieu du tableau figurait le saint-père, avec un emplâtre à la tempe, pour témoigner de la faveur qu'avaient ces emplâtres partout.

Plus tard apparut Carmeline, un Mangin beau discoureur, émerveillant les foules, et vendant gros. Sur son enseigne un fragment de vers latin donnait grande idée de sa science. *Uno avulso non deficit alter,* disait-il avec Virgile, et il traduisait : *Dent remplace dent*, par allusion à ses dents artificielles qu'il proclamait les meilleures. On le voit, la tendance prothétique était déjà marquée vers le milieu du dix-septième siècle. Mais Carmeline était bien autre chose que dentiste ; la politique l'avait mordu, et l'auteur de l'*Agréable récit des barricades* nous le peint affublé d'oripeaux, l'épée au côté, élevant contre le Mazarin sa barricade de râteliers, de mâchoires, de pélicans, d'animaux empaillés, et sur le tout, comme les dragons des Hespérides, deux immenses alligators bourrés de crin et d'étoupes, qui ne contribuèrent pas peu à maintenir la foule à une distance respectueuse.

Brioché, vers 1650, arracha bien quelques dents ; mais, comme nous l'avons dit, son *art* tomba dans la marionnette, le Guignol, pour lequel il était inimitable, et même tellement inimitable, qu'à Soleure, en Suisse, où il était allé montrer ses fantoches, il stupéfia à ce point les braves gens du pays qu'ils le voulurent massacrer comme un suppôt du diable.

Vers la fin du dix-septième siècle apparut le plus célèbre de tous ces *dentistes,* le grand Thomas. Le *Magasin pittoresque* (1) s'est déjà occupé de cette originale figure, mais nous sommes à même de dire quelque chose de nouveau sur celui qu'on appelait indifféremment le *gros Thomas* par allusion à sa corpulence et à sa bonhomie, et aussi le *grand* Thomas par allusion à ses succès.

Thomas voulut être, lui aussi, un homme politique. Bien plus que d'arracher les dents et de mériter le nom de « digne fils d'Esculape » que lui décerne une chanson du temps, Thomas fut jaloux de passer pour un véritable serviteur du roi-soleil. Il eut ses déboires comme tous les loyaux serviteurs. A la naissance du Dauphin, il avait promis un banquet sur le pont Neuf à tout le monde, et le lieutenant de police lui avait déjà donné l'autorisation, quand tout à coup elle lui fut retirée sans raison, laissant le charlatan en proie aux injures d'estomacs trompés et déçus dans leurs appétits. Thomas pensa ne s'en point relever. Il le fit par un coup de maître, en allant en grand équipage féliciter le roi et la reine, coiffé d'un bonnet triomphal dont la gravure a conservé le burlesque dessin.

Sur ce bonnet orné de fleurs de lis, d'aigrettes et d'ornements de tous genres, on avait gravé, alentour de la bordure, une légende dans le goût de celle du chapeau de Guillot dont parle Lafontaine :

AU GRAND THOMAS, GRAND OPÉRATEUR DU ROY,

REÇU A SAINT-COME, *pèse 6 marcs 7 onces.*

La légende mise sur la gravure représentant ce bonnet d'or massif portait en termes pompeux et charlatanesques les louanges « du grand Thomas, opérateur sans pareil » et « la douceur dont (*sic*) il a arraché gratis pendant quinze jours les dents les plus tenaces. » Cette curieuse estampe se vendait chez un vitrier de la rue Galande.

Thomas était un philanthrope, presque un physiocrate, mais se défiant tellement de ses semblables qu'il n'eût rien mangé sans un sérieux examen préalable. Lorsqu'il mourut, l'inventaire révéla que cet empirique, cet homme adoré des foules, qui passait pour un richard, ne laissait que peu de chose (1). Outre la voiture à parapluie reproduite dans le tome IX du *Magasin pittoresque,* et le fameux bonnet d'or dont nous parlions plus haut, Thomas ne possédait guère que 54 à 55 000 livres et sa maison de l'île Notre-Dame, au quai d'Orléans, où il mourut entre deux gardes-malades. C'était peu comparé à ce qu'un tel homme eût gagné en d'autres temps. Il mourut en 1757, fort âgé, et l'inventaire en question est la seule pièce qui parle de la mort de ce charlatan.

Avec le commencement du dix-huitième siècle apparaissent les dentistes au sens vrai du mot, et Pierre Fauchard, le premier et le plus remarquable, écrit, en 1728, son *Chirurgien dentiste,* dans la préface duquel il signale toutes les imperfections d'un art si nécessaire. Il constate qu'à cette époque il n'y a en France « aucun cours particulier de chirurgie où la théorie des maladies des dents soit amplement enseignée, et où l'on puisse s'instruire à fond de la pratique de cet art. »

Fauchard flétrit l'indifférence des grands chirurgiens pour cette partie secondaire de la science. Qu'arrivait-il par là? C'est que « des gens sans théorie et sans expérience s'en sont emparez et la pratiquent au hasard, sans principes

(1) Tome IX, 1841, p. 351.

(1) Cet inventaire sera publié par M. Chevalier dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris*, t. VII, p. 61 et suiv. Il est aux Archives nationales.

et sans méthode », et si l'on a forcé certains d'entre eux à se faire recevoir à Saint-Cosme, c'est après un examen tellement superficiel qu'il serait oiseux de le prendre au sérieux.

Fauchard, qui avait longuement étudié, était un élève d'Alexandre Poteleret, chirurgien des flottes et dentiste émérite. Il avait hérité de la haine de son maître pour les charlatans, et démontre l'ignorance de ces gens et le danger qu'il y a de se confier à eux. Il cite entre autres exemples celui d'un seigneur bourbonnais à qui un opérateur de village avait enfoncé une dent dans la mâchoire comme un clou, en assurant que le patient avait avalé la dent.

Fauchard eut une certaine peine à faire pénétrer dans le public la méthode de plomber les dents. En général, on se défiait des instruments d'acier avec lesquels l'opérateur nettoyait la dent gâtée, et l'on eût voulu que ces instruments fussent d'or, comme ceux dont on se servait pour le roi. Mais, dit Fauchard, M. Dionis, qui avait répandu ce bruit, savait bien qu'il n'y avait d'or que le manche, et que jamais l'or n'eût pu attaquer efficacement les parties dures de la dent.

La *prothèse*, ou méthode consistant à remplacer les dents perdues par des pièces artificielles, était encore très rudimentaire au temps de Fauchard. On se servait surtout de dents humaines, mais aussi de celles du bœuf, de l'hippopotame, du cheval et du mulet, « dans le cas où l'on ne peut avoir des dents humaines assez larges et même assez blanches pour remplir la place d'une autre dent. » Dans certains cas on blanchissait tout simplement des os que l'on taillait ensuite.

Aussi bien la prothèse ne manquait-elle point quelquefois d'une certaine férocité. Je n'en veux pour témoignage que l'histoire de la dent de M. de Romatet, capitaine au Royal-Bourbonnois, qui se fit mettre une dent saine arrachée à un



Le Singe charlatan. — D'après Daret.

de ses soldats. Le plus curieux de l'aventure fut que la nouvelle venue s'acclimata si bien chez son nouveau propriétaire qu'elle y détermina une foule de maux, lesquels nécessitèrent une extraction fort pénible.

Le cabinet de Fauchard était des plus courus, et les gens de distinction y coudoyaient les artistes. Il nous a conservé lui-même le nom de quelques-uns de ses patients : Mme de Sève; le comte de Corneillon; l'abbé de Rothelin; Feydeau; le peintre Hallé, professeur à l'Académie, qui avait vu la dent de sagesse lui pousser à soixante-neuf ans; l'acteur Duchemin; le peintre Octavien, qui se brisa une dent en mangeant « une fricassée de pieds de mouton »; le marquis de Parabère, et tant d'autres. Le malheur voulut que Fauchard fit école de littérateurs sinon de dentistes, et la rage d'écrire s'empara d'autres qui ne le valurent point : Vase traite de *l'hémorragie dentaire;* Robert Bunon, de l'hygiène dentaire; puis vinrent Lécluse, qui entre-temps fonda le théâtre des Variétés en 1777; Bourdet, un vrai dentiste, et Botot qui clôt la série des opérateurs dentaires avant 89.

LOUIS DUPRÉ,

PEINTRE D'HISTOIRE.

1789-1837



Une vue de Bologne (Bologna). — Dessin de L. Dupré (1), au *British Museum*.

Né à Versailles en 1789, Louis Dupré avait quelque temps étudié dans l'atelier de David.

En 1812, le cardinal Fesch l'envoya à Cassel où il entra à la cour de Jérôme en qualité de peintre ordinaire. Il peignit là un tableau qui représentait *Jérôme sauvant la vie à l'un de ses gardes*. Pour le récompenser, le roi l'envoya en Italie, et ce fut durant ce voyage qu'il dut dessiner la vue de Bologne dont nous donnons la gravure.

De Rome, Louis Dupré envoya au Salon de 1824 un tableau dont le sujet était *Camille chassant les Gaulois*, une *Vue d'Athènes*, depuis lithographiée, et un portrait d'Ali-Pacha chassant sur le lac de Butrinto, aquarelle publiée dans l'Album grec.

Revenu à Paris vers 1827, où il se fixa dans un petit atelier de la rue Cassette, Louis Dupré continua à exposer assez régulièrement les tableaux et les aquarelles faits d'après ses croquis d'Orient.

On remarqua de lui au Salon de 1827 une nouvelle *Vue d'Athènes;* un *Grec arborant son étendard, le jour de Pâques* (1821), *sur les ruines de Salone*. Dupré avait connu à Rome, en 1824, le Grec héros de cette aventure.

Il fut un des premiers à faire connaître en France des scènes d'Orient.

On peut se rappeler encore sa *Vierge de la Thyamis*, une *Vue des Thermopyles*, le *Repas du gouverneur d'Athènes*, une *Rue d'Athènes*, le *Camp du prince Soutzo*, aquarelles et dessins publiés depuis et réunis en un album lithographié, qui ne donnerait qu'une bien médiocre idée du talent de Louis Dupré s'il n'était connu par des reproductions meilleures.

Deux plus grandes pièces, le *Mariage grec*, le *Prince arménien et sa femme*, laissent mieux entrevoir la touche assez peu personnelle, mais distinguée et de bon goût, qui caractérisa le crayon de Dupré.

En 1833, Louis Dupré exposa une aquarelle représentant Louis-Philippe en pied; il dessinait des portraits de Pradier, de Letronne, membre de l'Institut, de Théodore Pélicier, de Théodore Villenave, et de deux jeunes filles brunes qui furent fort admirées.

En 1837, il envoya au Salon un grand tableau depuis gravé en aqua-tinta par Doney et Cornillet, et représentant le *Couronnement de la première rosière par saint Médard*. On attribue à saint Médard, dit la notice du livret, « la fondation du prix de vertu donné annuellement à la rosière de Salency. Ce saint prélat eut la satisfaction de couronner lui-même sa sœur. »

(1) On ne saurait confondre Louis Dupré avec un de nos paysagistes contemporains les plus distingués, M. Jules Dupré.

Louis Dupré mourut cette année même, le 12 octobre, âgé de quarante-huit ans et quelques mois.

On conserve au Louvre onze dessins de ce maître.

LES ÉPREUVES D'ÉTIENNE.

Suite. — Voy. p. 306.

CXV

— Larsonnier, me dit-il tout à coup, jamais je ne pourrai me servir de mes mains à table.

— Mais on ne garde pas ses gants pour manger, lui répondis-je en pouffant de rire.

— Tant mieux! s'écria-t-il avec une naïve satisfaction; mais, reprit-il, à quel moment faudra-t-il que je les ôte?

— Quand vous aurez conduit ma tante à sa place.

— Eh bien, si je mets autant de temps à les retirer que cet homme en a mis à les faire entrer, je n'aurai pas fini avant la moitié du dîner.

— Ne vous inquiétez pas de cela; il est plus facile d'ôter ses gants que de les mettre, pourvu qu'on ne les tire pas par le bout des doigts.

Je l'entraînai sous une porte cochère, et je lui enseignai la manœuvre en opérant sur mes propres gants.

Il était de bonne heure quand nous arrivâmes à Bercy; mon oncle et mes cousins n'étaient pas encore rentrés : ce fut ma tante qui nous reçut.

Lefrançois la salua sans trop de gaucherie et la remercia de l'honneur et du plaisir qu'elle lui avait fait en lui permettant d'accompagner son ami Larsonnier.

Ma tante le mit tout de suite à son aise en lui parlant du lycée, et je fis de mon mieux pour ne pas laisser languir la conversation. Lefrançois se tenait un peu raide dans son fauteuil, et par instants, pour s'occuper, se mettait à travailler ses gants. Alors je lui faisais les gros yeux, et il laissait ses gants tranquilles.

A l'arrivée de mon oncle et de mes cousins, il se leva précipitamment et demeura tout interdit, ne sachant que leur dire. Mon oncle lui prit les deux mains, et lui déclara que les amis d'Étienne pouvaient se considérer comme les amis de la maison, et qu'ils seraient toujours les bienvenus quand ils viendraient casser une croûte.

— Et, à propos de croûte, ajouta-t-il en tirant sa montre, est-ce que?...

— Madame est servie, dit la vieille servante qui venait d'apparaître à la porte.

Lefrançois se précipita vers ma tante, s'inclina et lui offrit poliment son bras.

— Très bien, jeune homme! s'écria mon oncle en se frottant les mains avec satisfaction; on voit que vous fréquentez l'École de droit.

Lefrançois demeura tout interdit, ne sachant pas ce que l'École de droit venait faire là.

— Lefrançois, dis-je à mon oncle, ne fréquente pas l'École de droit, vu qu'il se destine à être professeur de grec et de latin.

— De grec et de latin! s'écria mon oncle en regardant Lefrançois avec un mélange de surprise et d'admiration; eh bien, le grec et le latin ont du bon, puisqu'ils apprennent aux jeunes gens à être polis avec les dames, voilà tout!

— Bien sûr, répondirent mes deux cousins.

— Monsieur Négrier, dit Lefrançois, tout en se débattant contre ses gants pour les retirer, le latin et le grec ne sont pour rien là-dedans; je suis un sauvage et un paysan; seulement, Étienne, qui est bien le meilleur camarade et le plus brave cœur que je connaisse, a eu pitié de moi et s'est chargé de mon éducation. Voilà la vérité.

CXVI

— Tapez là! dit mon oncle en lui tendant vivement la main; j'aime les gens comme vous, qui disent bravement les choses et qui ne cherchent pas à faire leur tête.

— J'aurais bien tort de faire ce que vous dites, repartit Lefrançois en riant; car il ne serait que trop facile de voir passer le bout de l'oreille. Tenez, je n'avais jamais mis de gants avant de venir chez vous, et voilà qu'à présent je ne puis plus les retirer.

— Étienne, me dit mon oncle, va vite aider ton camarade.

— Je vous avais cependant expliqué la théorie, dis-je à Lefrançois, tout en l'aidant à se tirer du piége où il était empêtré.

— C'est vrai, me répondit-il en riant; mais il y a quelquefois bien loin entre la théorie et la pratique.

L'aveu naïf de mon camarade nous avait tous mis à notre aise, à commencer par lui. Quand il avoua que, de sa vie, il n'avait parlé à une dame, mon oncle lui dit :

— On veut bien le croire, parce que vous l'affirmez; mais, sans cela, on jurerait le contraire. Il faut qu'Étienne soit un fameux professeur et vous un fameux élève. Jeune homme, à votre santé!

— A la santé de Mme Négrier, lui répondit Lefrançois. Et il adressa un très joli salut à ma tante.

— De plus fort en plus fort! s'écria mon oncle; mes enfants, attendez, on ne peut pas boire cette santé-là avec du vin ordinaire. Louis!...

Louis disparut et revint avec une vénérable bouteille qu'il dorlotait comme un petit enfant.

Lefrançois me lançait des regards de reconnaissance à travers la table, et moi, je me disais : — Quand j'aurai rempli mon engagement jusqu'au bout, j'ai idée que celui-là sera mon ami, et que j'aurai grand plaisir à le lui dire en face.

Tout à coup je levai les yeux sur la pendule, et je dis :

— Lefrançois, il est temps de partir!

— Déjà! s'écria-t-il, en regardant tous les convives d'un air consterné.

Il avait dit cela si naïvement que nous nous mîmes tous à rire.

Mon oncle frappa sur la table, et me demanda avec un grand sérieux si c'était moi qui avais recommandé à mon camarade de s'écrier « Déjà! » pour être poli.

Lefrançois protesta vivement, et mon oncle s'écria :

— Alors, c'est le cri du cœur; eh bien, mon garçon, si vous vous plaisez ici, sachez qu'on se plaît à vous y voir. Vous connaissez l'adresse. Au revoir! le plus tôt sera le mieux!...

Lefrançois échangea de chaleureuses poignées de mains avec mon oncle et avec mes cousins; ma tante lui tendit la main à son tour; il la prit en hésitant, comme confus d'un si grand honneur; les larmes lui vinrent aux yeux; tout à coup il se pencha vivement, et porta la main de ma tante à ses lèvres.

Alors il se précipita vers la porte, comme le jour où il m'avait dit : — Je vous aime beaucoup, et depuis longtemps.

Mes cousins voulaient nous faire la conduite, et mon oncle cria du haut de l'escalier : — Au revoir! les gants ne sont pas de rigueur!...

CXVII

Je passai avec succès mon premier examen de droit, et j'eus alors devant moi sept longues semaines de vacances.

Avant de partir pour Fontainebleau, j'allai faire visite à mon ancien professeur de philosophie.

— Où en sommes-nous? me demanda-t-il avec sa bienveillance habituelle.

— Je crois, lui répondis-je, que le plus difficile est fait et que l'expérience a réussi.

— Ne chantons pas trop tôt victoire, objecta-t-il avec malice, les douze mois ne sont pas encore révolus.

— C'est vrai; mais comme je n'ai pas à porter de jugement sur les personnes que je dois voir pendant les vacances, je commence à me croire en sûreté.

— Où en êtes-vous avec vos collègues?

— Tous m'estiment, j'en ai eu la preuve dans une circonstance décisive; plusieurs ont de l'affection pour moi, et il y en a un qui sera, je l'espère, un véritable et sincère ami.

— Pourquoi dites-vous *sera*, et non pas *est*?

— Parce qu'en déclarant publiquement qu'il est mon ami, je porterais publiquement un jugement sur son compte, et que je n'ai pas encore ce droit-là.

— Et puis, c'est plus prudent, me dit le professeur de philosophie d'un ton sérieux.

— Oui, c'est plus prudent, ajoutai-je en rougissant un peu; ainsi, j'avais distingué deux de mes collègues, et je les avais déclarés mes amis, *in petto;* et même, dans ce temps-là, je trouvais bien sévère la loi que je m'étais imposée et qui me privait indéfiniment du plaisir de leur faire savoir que je les aimais. Depuis, l'expérience m'a désabusé sur leur compte.

— Bon! et le phénix?

— Quel phénix?

— Le numéro 3, celui qui *n'est* pas encore votre ami, mais qui le *sera*?

— Puis-je vous parler de lui sans manquer à ma parole?

— Assurément, puisque je ne le connais pas; pour vous mettre à votre aise, appelons-le M. X.

— Eh bien donc, M. X ne m'a point séduit, comme les deux autres, par les grâces de son extérieur. Il déplaisait à tout le monde, et à moi aussi; d'ailleurs, il courait sur son compte une petite histoire d'ingratitude qui me le rendait presque odieux. Cependant, j'eus, en ma qualité de bibliothécaire, l'occasion de lui rendre les services que je rendais à tout le monde. Il s'attacha à moi, sans en laisser rien paraître. Dans une circonstance récente, j'ai eu l'occasion de causer avec lui assez longuement, et j'ai découvert : 1° que je m'étais lourdement trompé sur son compte; 2° que la petite histoire d'ingratitude était sortie de quelque imagination peu charitable; 3° qu'il m'aimait depuis longtemps, sans espoir de retour, d'une affection humble et sincère.

CXVIII

— Et vous avez résisté à une déclaration si flatteuse pour votre amour-propre?

— Il le fallait bien.

— C'est juste.

— Depuis, je l'étudie avec le plus grand soin; je n'ai trouvé en lui que des sentiments élevés et généreux, avec une naïveté d'enfant, et une ignorance presque absolue des usages les plus élémentaires de la société.

— La naïveté n'est pas un vice rédhibitoire, quand ce n'est pas une des formes de la sottise, et je suppose que M. X n'est pas un sot.

— C'est, autant que je puis en juger, un esprit distingué.

— Je le crois volontiers; un homme qui a su découvrir ce que vous valiez! Voyons, ne rougissez pas; il faut bien que je vous taquine un peu, heureux homme que vous êtes. Quant à la connaissance du monde, c'est une science de fait que l'on apprend facilement.

— M. X a déjà fait des progrès étonnants.

— Je parie que c'est pour vous plaire! s'écria le professeur en clignant l'œil avec malice.

— Pourquoi ne l'avouerais-je pas? lui répondis-je sans sourciller cette fois.

— Alors il ne nous suffit pas d'avoir un ami solide et sincère, nous voulons encore qu'il soit présentable?

— Nous avons cette faiblesse. Nous ne rougissons certainement pas de lui; mais comme il rougit de lui-même, nous l'aidons à le débarrasser de ce qui le gêne. Comme il se destine au professorat, nous ne voulons pas qu'il prête à rire à ses élèves, ni qu'il paye, dans l'opinion de ses supérieurs, les intérêts de sa mauvaise mine.

— Et nous avons, ma foi, bien raison! Quand me présenterez-vous votre futur collègue?

— Pas avant la rentrée; jusque-là, en vertu même de nos conventions, il ne peut être pour vous que M. X.

— Vous êtes trop ferré sur le droit pour que je me permette d'insister. Donc, à la rentrée, vous me présenterez M. X, si toutefois d'ici là M. X n'a pas trompé vos prévisions; mais, au fait, c'est un danger auquel il n'est pas exposé, puisque vous vous séparez pour deux mois.

— Mon oncle l'a invité à venir passer huit jours chez lui; et je suis sûr d'avance qu'on le forcera à rester plus longtemps.

— Alors, dit le professeur, en levant l'index de la main droite, attention, n'est-ce pas?

— Je ferai attention, lui répondis-je, et si je découvre que je me suis trompé, j'aurai le courage de vous l'avouer.

CXIX

Quand Lefrançois eut terminé son service et le mien au lycée, et qu'il se fut installé chez mon oncle, ce que j'avais prévu arriva.

Au bout de huit jours, il parla de son départ, le matin, à déjeuner.

— Puisque vous n'avez point de famille, lui dit mon oncle, en voilà une toute trouvée. Vous passerez avec nous le reste des vacances; qu'est-ce que vous iriez faire au lycée tout seul? Je n'accepte pas d'excuses ni de mauvaises raisons. Répondez oui, ou bien alors nous croirons que vous vous déplaisez ici.

— Vraiment, vraiment, balbutia le pauvre Lefrançois, je craindrais de paraître indiscret.

— Alors, si je vous dis que vous n'êtes pas indiscret, vous resterez? Eh bien, vous n'êtes pas indiscret. Étienne, explique-lui qu'il n'est pas indiscret.

— Acceptez, dis-je à Lefrançois : ce serait une impolitesse de refuser.

— J'accepte, répondit-il en souriant, et même j'accepte avec le plus grand plaisir ; vous êtes tous si bons que je crois être de la famille.

— Et vous en êtes, répliqua mon oncle ; jamais je n'ai vu un meilleur garçon que vous.

— Pas même moi? lui demandai-je d'un ton de reproche. Je voulais détourner l'attention générale du pauvre Lefrançois, qui était devenu rouge comme un élève pris en faute.

Mon oncle resta muet pendant quelques secondes.

— Toi, me dit-il enfin, tu es le vrai neveu de ta tante ; si tu n'es pas content de ce compliment-là, c'est que tu es devenu bien difficile !

Cette année-là, les vacances durèrent trois jours de plus que l'année précédente. La rentrée était un lundi, comme toujours ; mon engagement expirait donc le vendredi.

Il faisait une de ces belles journées d'octobre, qui arrachent de si gros soupirs aux collégiens, quand ils aperçoivent le doux soleil d'automne à travers les barreaux de leur cage.

Je proposai à Lefrançois une promenade au bois de Vincennes. Chemin faisant, il me dit :

— Vous me parlez à peine ; vous ai-je déplu en quelque chose, ou bien êtes-vous préoccupé de quelque affaire désagréable?

— Ni l'un ni l'autre, lui répondis-je en souriant. Mon oncle vous l'a dit, et moi je vous le répète de tout mon cœur : Vous êtes bien le meilleur garçon que je connaisse. J'avoue que je suis préoccupé ; mais ce qui me préoccupe n'a rien de désagréable, au contraire.

Comme il était la discrétion en personne, il se contenta de mes explications, qui n'expliquaient pas grand'chose, et nous causâmes de choses indifférentes, à bâtons rompus.

La fin à la prochaine livraison.

L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

Avant 1666, une société de savants se réunissait, depuis longtemps déjà, à des jours fixés d'avance, chez le père Mersenne, puis chez le maître des requêtes Montmort, et plus tard chez Melchisédech Thévenot.

A cette société ont appartenu successivement Roberval, le père Mersenne, Descartes, Blondel, Blaise Pascal et Étienne Pascal son père, Gassendi, Melchisédech Thévenot, et Montmort.

Ces premières assemblées furent le berceau de l'Académie des sciences ; elles acquirent assez de célébrité pour fixer l'attention de Louis XIV.

Colbert avait d'abord formé le projet d'un corps littéraire qui devait réunir toutes les parties des sciences et des lettres. La Bibliothèque du roi était destinée à en être le rendez-vous commun.

Ceux qui s'appliquaient à l'histoire devaient s'assembler les lundis et les jeudis; ceux qui cultivaient les lettres, les mardis et les vendredis; les mathématiciens et les physiciens, les mercredis et les samedis. Chaque partie devait avoir son secrétaire particulier, et, afin de lier ces compagnies entre elles, il devait se tenir, les premiers jeudis de chaque mois, une assemblée commune qui aurait, en quelque façon, présenté les états généraux de la littérature et des sciences.

« Ce vaste plan, digne du génie de Colbert, dit Lavoisier, n'eut qu'une exécution partielle ; on laissa subsister l'Académie française et celle des inscriptions et médailles, qui avaient été précédemment établies. L'on créa une académie particulière composée de mathématiciens et de physiciens, qui commença ses assemblées à la Bibliothèque du roi, au mois de décembre 1666. Le roi y attacha quelques pensions et quelques fonds pour les expériences. »

Colbert ayant transféré la Bibliothèque du roi de la rue de la Harpe à la rue Vivienne, dans deux maisons qui lui appartenaient et qui avoisinaient l'hôtel dont il avait fait sa résidence, il y réservait, avec l'approbation de Louis XIV, un local spécial dans lequel; pour la première fois, l'Académie pouvait se considérer comme chez elle.

C'est dans la Bibliothèque du roi, en effet, le 22 décembre 1666, que Carcavi, bibliothécaire, procédait à son installation.

L'Académie siégeait ainsi à la Bibliothèque depuis quelques années, lorsque, le 5 décembre 1681, Louis XIV voulut assister à l'une de ses réunions.

Cette visite fut considérée comme un véritable événement.

Les publications de l'Académie avaient une importance considérable ; en France comme à l'étranger, partout où la science était en honneur, leur valeur était fort appréciée, et elles n'avaient pas peu contribué à répandre le goût des recherches que poursuivait l'Académie et à en accentuer le développement.

Cependant l'organisation définitive de la compagnie ne fut octroyée que par le règlement du 26 janvier 1699 ; ce règlement, le premier de ceux qu'elle ait reçus, la renouvelait d'une manière complète et fixait les conditions de son existence, la nature de ses recherches, son mode de recrutement, etc., etc.

« Le mercredi 29 avril 1699, dit Fontenelle, secrétaire perpétuel, le Roy ayant eu la bonté de donner un logement à l'Académie dans le Louvre, elle s'y transporta pour la première fois et y tint aussi la première assemblée publique qu'elle étoit obligée de tenir par le nouveau règlement. »

Cette solennité eut un grand retentissement.

PROGRÈS DUS AUX OUVRIERS.

L'histoire industrielle nous apprend qu'une partie des mécanismes et des procédés employés dans les arts sont dus à des ouvriers. Joseph GARNIER.

LE POIVRIER.

Le poivre est une petite graine d'une saveur piquante et aromatique, un peu moins grosse qu'un pois ordinaire. Il doit la saveur qui lui est propre à une huile concrète, peu volatile, la pipérine.

Le poivre est de toutes les épices celle qui, de tout temps, a été le plus employée comme assaisonnement; il y eut même une époque où les épices en général portaient le nom de poivre, du nom d'un homme de bien, l'intendant

Poivre, qui, pour nous affranchir du coûteux trafic de l'Inde, dont les Portugais et les Hollandais avaient le monopole, introduisit la culture des épices à l'île de France, à Cayenne et dans nos colonies des Antilles. Alors un grand nombre d'épiciers n'étaient connus que sous la dénomination de poivriers.

Avant les voyages des Portugais aux Indes, le poivre était très cher; une livre valait au moins deux marcs d'argent; de là le proverbe : Cela est cher comme poivre.

Il s'offrait en présent, et c'était quelquefois l'un des tributs que les seigneurs exigeaient de leurs vassaux.

La graine du poivre est légèrement charnue à l'état frais; d'abord verdâtre, puis rouge, elle devient noire en séchant; on l'expose au soleil aussitôt après la récolte, afin de la noircir davantage, et en même temps pour la sécher et la rider. Les graines du poivre sont réunies au nombre de vingt à trente sur une même grappe.

On distingue, dans l'usage, le poivre noir et le poivre blanc; tous deux proviennent d'une même plante sarmenteuse de Java et de Sumatra. Ce qui donne au premier un aspect d'un vert noirâtre, c'est qu'il conserve la peau brune qu'il prend en arrivant à sa parfaite maturité; l'aspect blanchâtre du second vient de ce qu'on l'a dépouillé de cette enveloppe; il est plus doux que le poivre noir.



Fruits du Poivrier. — Dessin de Freeman.

C'est vers la troisième année de sa plantation que le poivrier produit des fruits, dont la récolte se fait habituellement quatre mois après la chute des fleurs. Les mêmes plants, lorsqu'ils sont convenablement soignés, peuvent fournir d'abondantes récoltes pendant près de vingt années consécutives.

Comme toutes les grappes ne mûrissent pas en même temps, on ne les récolte qu'au fur et à mesure de leur maturité, et on a même bien soin de ne pas les prendre trop vertes, car alors elles tombent en poussière pendant la dessiccation.

A l'aide de l'alcool, on retire de cette semence une résine d'un jaune verdâtre, qui jouit d'une saveur tellement forte qu'elle est presque caustique.

On fait une immense consommation de poivre pour l'assaisonnement des aliments dans toutes les parties du monde; mais les peuples qui paraissent en faire le plus grand usage sont les Asiatiques. L'abus de cette substance, comme celui de toutes les épices fortes, irrite l'estomac, et pourrait déterminer une dangereuse inflammation. (1)

(1) Extrait du livre de M. J. Rambosson intitulé : *Histoire et Légendes des plantes utiles et curieuses.* — Paris, Firmin Didot.

SUR L'HABITUDE DE PENSER.

Il importe de ne pas confondre la rêverie et la méditation. Celui-là rêve qui s'abandonne aux caprices de son imagination et se plaît à poursuivre le développement fantastique d'idées vraies ou fausses, de sentiments réels ou supposés, farouches ou attendrissants, de visions gracieuses ou sombres; il se crée ainsi un monde tout autre, plus beau d'ordinaire et plus grand que nature, plus conforme en tous cas à ses goûts, et le charme qu'il y trouve l'y ramène sans cesse, quoique à ce charme se mêle souvent une indéfinissable tristesse. Mais lorsque la rêverie devient habituelle, elle affaiblit le sentiment de la réalité, trouble les yeux de l'intelligence, détend les ressorts de l'esprit, et détruit la virilité du caractère.

Un caractère particulier que présentent certains esprits réfléchis, mais trop méticuleux, ou chez qui la méditation est molle ou mal conduite, c'est une indécision habituelle, des hésitations sans fin, alors que l'heure de l'action est déjà sonnée. C'est au contraire par un travail excessif de la pensée mal éclairée et exclusivement appliquée à un seul objet, que la méditation conduit parfois à un tel état d'exaltation, ou du moins à un tel point d'enthousiasme, que l'esprit n'est plus, pour parler le langage de la physique, dans sa position d'équilibre stable. « Rien de trop », disaient les Grecs, nos maîtres en tant de choses.

A quelles conditions l'habitude de penser est-elle donc chose profitable? D'abord point de méditation inutile, sans un fond d'idées justes et vraies. Les produits de l'intelligence, comme ceux de la terre, sont différents selon le germe qu'on y a déposé.

Pour penser sainement, il faut avoir pris soin de se nourrir l'esprit d'aliments sains, en puisant aux sources pures les connaissances générales qui conviennent à tout homme, et celles qui sont plus spécialement nécessaires à chacun dans la carrière de son choix.

D'un autre côté, l'objet de la pensée doit présenter quelque intérêt, et valoir la peine que l'on prend d'y réfléchir.

En un certain sens, tout le monde médite, même le plus ignorant et le plus inepte des hommes; mais s'il s'agit d'une méditation profitable à l'esprit et au cœur, il faut qu'elle intéresse en quelque façon le cœur et l'esprit; qu'elle touche par quelque côté au vrai, au bien, au beau; alors elle nous transporte dans cette sphère élevée où l'âme est sans cesse rappelée comme vers sa patrie.

Voilà le but! Quel est le chemin qui y conduit?

Deux qualités sont surtout indispensables : — la précision, c'est-à-dire que l'objet de la pensée doit être bien déterminé, suffisamment éclairé et connu pour qu'il offre prise à l'intelligence; — la méthode, sans laquelle l'esprit, marchant pour ainsi dire à l'aventure, n'aboutit qu'à un défilé d'idées vagues, sans suite et sans profit; il faut, au contraire, après avoir posé nettement la question, considérer l'un après l'autre tous les éléments, réunir et interroger les faits, analyser les idées et les sentiments, sans rien laisser d'indécis, et juger, apprécier, conclure sous l'œil de la conscience et sous l'inspiration de toutes les grandeurs que nous trouvons en nous et autour de nous.

Mais à quoi penser? On pourrait répondre : A tout. Tout, en effet, est matière à réflexion. Bien pauvre est celui dont les commotions de la vie peuvent seules ébranler la pensée! Aux jeunes gens qui ne se trouveraient pas assez de ressources ou d'audace, je dirais : Justifiez-vous vos opinions, vos sentiments, vos règles de conduite. Mettez à profit, comme autant de thèmes naturels pour vos réflexions, tout ce que le flux changeant de la vie amène incessamment à la surface : circonstances agréables ou douloureuses, sentiments de toute nature, événements de toute espèce, résolutions à prendre, grands spectacles de la nature, questions diverses agitées autour de vous. La seule, mais capitale réserve que la sagesse impose à cet égard, c'est de n'appliquer ses pensées qu'à des objets qu'elles aient la force de saisir, et de se souvenir de ce conseil du bonhomme :

> Ne forçons point notre talent,
> Nous ne ferions rien avec grâce.

Sans l'habitude de penser, il n'est point de personnalité bien accusée, point de vraie et bonne originalité.

> Le commun caractère est de n'en point avoir.
> ANDRIEUX.

Cette uniforme insipidité de tant d'esprits provient précisément de ce qu'ils ne pensent pas assez.

Deux choses concourent à faire de chacun ce qu'il est : D'abord la nature, c'est-à-dire non seulement ce que nous apportons de facultés en naissant, mais encore toutes les causes, grandes ou petites, reconnues ou latentes, favorables ou funestes, toutes les circonstances si multiples de la vie qui, d'une manière presque fatale à certains égards, marquent l'esprit humain de leur empreinte et lui donnent sa direction.

Ensuite une autre cause plus puissante, et qui peut corriger ou améliorer les effets de l'autre; cette cause est le pouvoir que nous avons de diriger notre esprit, la liberté appliquée au travail de la pensée. Or, c'est cette force libre que le plus souvent l'homme laisse trop dormir; au lieu de se tracer son itinéraire, de saisir d'une main ferme le gouvernail et de voguer avec énergie vers son but, il se laisse aller à la dérive, il se laisse emporter par les courants qui le poussent à droite ou à gauche, il s'abandonne au vent qui souffle dans ses jours, heureux encore lorsque dans sa course vagabonde et vaine il ne se brise pas contre les écueils!

Combien peu d'hommes, en effet, savent réellement penser! La plupart écoutent les propos des autres, et par une sorte d'illusion d'optique, car il y en a dans le monde moral comme dans le monde physique, ils croient avoir trouvé les idées que d'autres ont déposées dans leur cerveau; ils croient penser, et ils ne sont qu'un écho, et un écho affaibli et impuissant, tellement qu'ils sont tout étonnés, lorsqu'il s'agit de se justifier à eux-mêmes une opinion, de se trouver l'esprit si vide et si inhabile à combiner les idées. Sans doute dans la vie de ces hommes mêmes qui, comme disait Shakspeare, « courent toujours sur la grande route », il peut y avoir quelque moment où un puissant intérêt, des émotions vives, provoquent un travail inaccoutumé de la pensée; alors ils s'illuminent et s'étonnent eux-mêmes; mais ce n'est qu'un éclair : ils retombent bientôt dans la nuit. Pour être toujours soi, et pour exercer cette sublime prérogative de l'indépendance intellectuelle, il faut avoir l'habitude de penser.

Pour faire éclater à vos yeux la puissance de la méditation dans le monde, il suffirait de nommer les grandes figures de l'histoire; mais sans aller chercher des exem-

ples ni si haut, ni si loin, il serait aisé de prouver que toute grande entreprise poursuivie avec persévérance, malgré les difficultés et les déboires, est fille d'une méditation assidue qui seule peut donner la foi qui soulève les montagnes. Le monde est à la forte pensée. C'est elle qui fait trouver, c'est elle aussi qui fait qu'on se trouve soi-même; dans ses longs monologues, le penseur met en pratique le grand précepte de la sagesse antique : *Connais-toi toi-même;* il démêle ses goûts, reconnaît ses aptitudes, et s'engage ainsi avec sûreté dans la voie où il trouvera le succès. D'ordinaire, en effet, nous voyons se manifester assez tôt chez les grands hommes le principe de leur supériorité; l'objet de leur prédilection s'accuse de bonne heure, et il s'accuse précisément par la méditation habituelle d'un certain ordre d'idées.

Bien des jeunes gens, après avoir donné les plus belles espérances, ont paru ensuite d'une nullité presque complète; mais s'ils avaient contracté l'habitude de penser, ils auraient vu clair au dedans d'eux-mêmes, leur route se serait dessinée devant eux, ils l'auraient parcourue avec espoir et courage, et sans doute avec succès.

Il y aurait beaucoup à dire pour montrer les effets moraux de la méditation. Appliquée aux grandes questions qui touchent à notre destinée, à nos devoirs, elle est pour nous un moyen de perfectionnement. L'occasion de méditer se présente souvent : celui qui sait le faire virilement y trouve du soulagement et la plus grande de toutes les forces, l'espérance. Malheur à celui qui ne s'est pas fait un refuge au dedans de lui-même! Non seulement il ne connaît pas les douces joies de l'enthousiasme, mais encore, au jour de l'infortune, il est dans la solitude et l'abandon, parce qu'il n'a pas pris soin de s'habituer, selon un mot célèbre, « à ne jamais être moins seul que lorsqu'il est seul. » Mais celui qui sait aimer et rechercher les situations qui favorisent l'essor de l'âme vers les hautes régions; celui qui, dans les intervalles de son labeur, s'arrachant au spectacle des faiblesses et des erreurs que présente trop souvent ce monde, appelle à lui la vérité et la vertu pour se réconforter à cette source salutaire et y puiser les saines inspirations; celui-là ne risque pas de tomber au premier obstacle, il ne devient pas la victime de ses passions ou des préjugés; il est armé pour soutenir le combat de la vie, il est homme dans toute la force du terme; il connaît son devoir, il l'accomplit; il tient tête aux orages et n'en est pas abattu. (1)

L'éminent professeur auquel sont empruntés les fragments qui précèdent, terminait son discours par ces paroles adressées aux élèves de l'Athénée royal de Liége :

« Habituez-vous de bonne heure à penser. Observez d'abord tout ce vaste univers, qui sollicite votre attention par ses innombrables merveilles; écoutez la parole des sages; lisez les écrivains qui ont honoré l'humanité par leurs œuvres, mais lisez-les la plume à la main, pour vous assimiler leur substance, vous approprier leur moelle, qui sera le pain fortifiant de vos âmes. Ensuite, à mesure que vous avancerez en âge, réfléchissez à tout ce qui se passe en vous et autour de vous; aimez à comprendre; tenez conversation avec vous-mêmes sur des objets qu'il soit bon de méditer; pensez à la science que vous cultiverez plus particulièrement; pensez à la nature et à son ineffable auteur; pensez à vos devoirs, à vos devoirs si multiples; pensez à l'humanité et à ses destinées, dont malgré vous vous êtes les artisans; pensez souvent à toutes ces grandes choses, puisez-y la force, la grandeur; n'attendez pas que le malheur vous frappe pour rentrer en vous-mêmes : vous seriez pris au dépourvu.

» A l'aurore de la vie, l'avenir semble toujours n'avoir que des promesses; il m'en coûterait de dissiper déjà de jeunes illusions, mais il faut bien que je vous le dise : pour porter sans fléchir le poids de la vie, il faut être un homme, et vous ne le serez qu'en pensant et en pensant souvent. Si d'ailleurs il a jamais été nécessaire de penser, c'est à notre époque si troublée, si divisée d'opinions et de tendances, et où nous avons vu s'insinuer dans bien des âmes ce poison qu'on appelle indifférence, mortel à l'homme et aux sociétés. Faites-vous donc des convictions, vous en aurez plus besoin encore que vos aînés dans la vie; ainsi vous ne laisserez pas souiller vos âmes par le souffle impur de l'erreur et de l'immoralité, et vous serez ce que nous désirons tous vous voir, des hommes aussi complets et aussi heureux qu'il est possible de l'être, et des citoyens qui sauront donner à la patrie le secours de leurs pensées, non moins efficace et plus souvent nécessaire que celui de leurs bras! »

(1) Extraits d'un discours de M. Arsène Deschamps, prononcé à l'Athénée royal de Liége (1874).

LETTRE INÉDITE

DE LADY NOEL BYRON A Mme BIANCA M...

ORIGINE DES BAINS ET LAVOIRS A LIVERPOOL.

Esher, 9 Mars 1848.

Chère madame M..., je suis heureuse de voir que vous n'êtes pas si complètement absorbée par les intérêts publics et domestiques du moment, que vous négligiez ceux du prochain. Parmi les améliorations que vous avez en vue pour le bien-être physique de la classe ouvrière, les bains et les lavoirs ont, selon moi, la plus grande importance. J'en ai suivi les progrès depuis leurs humbles débuts dans ce pays-ci. Il était de mode, il y a dix ans, parmi l'orgueilleuse aristocratie anglaise, de désigner les classes inférieures par l'épithète *unwashed*, « ceux qui ne se lavent pas. » Maintenant « ceux qui se lavent » font tout ce qui est en leur pouvoir pour étendre ce privilège. Peu de choses m'ont paru plus significatives en faveur de la fusion des classes. Je désire vous faire connaître une héroïne lingère, dont la charité dévouée a été le point de départ. Ses œuvres étaient connues de mes amis de Liverpool longtemps avant qu'elles attirassent l'attention du public. Son plan est aujourd'hui adopté à Manchester, à Édimbourg, à Londres. Vous savez peut-être que l'usage des bains a contribué à rompre chez beaucoup d'ouvriers l'habitude de l'ivrognerie. J'ai ouvert un lavoir et des bains dans un village du Leicestershire, et ils y font beaucoup de bien.

Je vous envoie un rapport des membres du comité de la Société de prévoyance :

« Au printemps de l'année 1832, l'appréhension du choléra imposa à toutes les classes, comme une vérité nouvelle, l'importance de la propreté. Les visiteurs des pauvres recommandaient la pratique immédiate de cette vertu; mais dans les sombres caves, dans les étroits greniers où étaient entassées des familles entières, souvent avec un surcroît de locataires, il n'y avait ni facilités de laver, ni possibilité de sécher le linge. Ils ne voyaient point de remède aux maux qu'ils auraient voulu prévenir, et se retiraient découragés.

» Mais quand l'énergie des pauvres s'éveille, ils trouvent des ressources ignorées de ceux qui leur veulent du bien. Leur mutuelle charité est leur plus sûr appui. Une pauvre femme, Mrs Wilkinson, qui habitait une des rues les plus populeuses de Liverpool, avait une arrière-cuisine pouvant contenir à la rigueur trois personnes et une chaudière. Le lundi elle y lavait ses propres vêtements ; le reste de la semaine, elle abandonnait sa cuisine et sa petite cour aux voisins plus pauvres qu'elle qui logeaient dans le passage couvert. La difficulté était de trouver où sécher le linge ; elle y parvint en passant des cordes de sa fenêtre à celle d'un bienveillant voisin, improvisant ainsi un séchoir à l'abri des voleurs et n'incommodant personne.

» A l'apparition du choléra, cette rue fut une de celles que le fléau attaqua d'abord et dévasta. On ordonna de brûler la literie et tout ce qui avait servi aux mourants. Comment ceux qui survivaient auraient-ils pu alors suppléer à la quantité de linge et à la chaleur qu'exige cette terrible maladie?

» L'active charité qui avait poussé cette femme à ouvrir sa maison à ses voisins, la conduisit, sans crainte du danger, au chevet du lit des malades, à qui elle prêtait ses draps, ses couvertures, ses vêtements ; mais elle n'avait pas le moyen de les laisser brûler. Un médecin l'assura qu'une certaine quantité de chlorure de chaux mélangée à l'eau empêcherait la contagion. Son petit fonds, toujours en active circulation, ne suffisant plus aux pressants besoins de ses voisins ; elle s'adressa aux visiteurs de la Société de prévoyance pour avoir des draps, du linge, et des femmes qui pussent l'aider, ne demandant et ne recevant rien pour ses propres services et pour l'usage de sa cuisine. »

La valeur de ce mode d'assistance aux pauvres, ainsi révélé à la Société de prévoyance, celle-ci s'empressa de louer la cave de la maison ; on y installa une seconde chaudière, un tonneau vide servit de citerne, et des auges divisées en compartiments tinrent lieu de baquets. L'endroit était sombre, bas, foulé de monde et rempli de vapeur ; cependant une moyenne de quatre-vingt-cinq familles par semaine furent ainsi préservées durant plusieurs années des maux qu'entraînent d'imparfaits blanchissages dans des pièces étroites, mal aérées, et de l'inconvénient de revêtir du linge humide. Tous les vêtements des cholériques étaient reçus et lavés dans la cuisine de Mrs Wilkinson, sur la simple attestation d'un médecin. Cette charitable femme avait en outre recueilli et placé un grand nombre d'orphelins. En 1846, elle et son mari furent nommés surveillants de bains et de lavoirs publics à Liverpool. C'était certes une tardive justice bien méritée.

BATON GÉOMÉTRAL SUR LES DALLES FUNÉRAIRES.

On remarque sur certaines tombes anciennes une sorte de bâton ou de roseau, quelquefois gradué ou divisé par de grandes et petites lignes : c'est la *virga geometralis* ; c'est l'attribut des géomètres. On peut citer, comme exemple, la dalle où est figuré Libergier, l'architecte de Saint-Nicaise de Reims, tenant le bâton de la main gauche ; cette dalle est placée dans la cathédrale de Reims.

DE LA CRITIQUE DU TEMPS PRÉSENT.

Souvent la critique chagrine du temps présent vient de ce que vers la fin de notre vie nous ne voyons pas encore réalisées, pour le bien de la société, les espérances de notre jeunesse. Mais toute grande réforme est difficile et lente, et ceux qui nous paraissent inférieurs à ce que nous étions ont sans doute aussi des idées généreuses qui, lorsque arrivera leurs vieillesse, seront encore de même à l'état d'espérances.

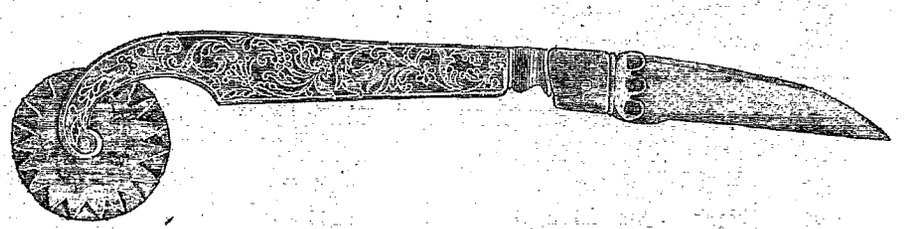
ANAGRAMME.

Un de nos lecteurs, qui s'est beaucoup occupé du sujet des anagrammes, nous écrit :

« L'assemblage de mots *Magasin pittoresque* se prête à 200074178304000 anagrammes. Les mathématiques enseignent un procédé régulier pour effectuer ces anagrammes sans omission et sans répétition. Mais pour les obtenir toutes, en appliquant la règle théorique, c'est-à-dire en consacrant douze heures par jour à l'opération, et en ne mettant qu'une seconde à passer d'une anagramme à une autre, il faudrait tout juste 4 631 346 720 journées de travail, c'est-à-dire que 126 799 siècles n'y suffiraient pas ! »

COUTEAU A PATISSERIE
DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Autrefois les jeunes filles, non seulement celles de la haute classe bourgeoise, mais aussi celles qui appartenaient aux grandes familles, ne dédaignaient pas, dans certaines circonstances, de descendre à la cuisine et de confectionner elles-mêmes les pâtisseries et les gâteaux de fêtes.

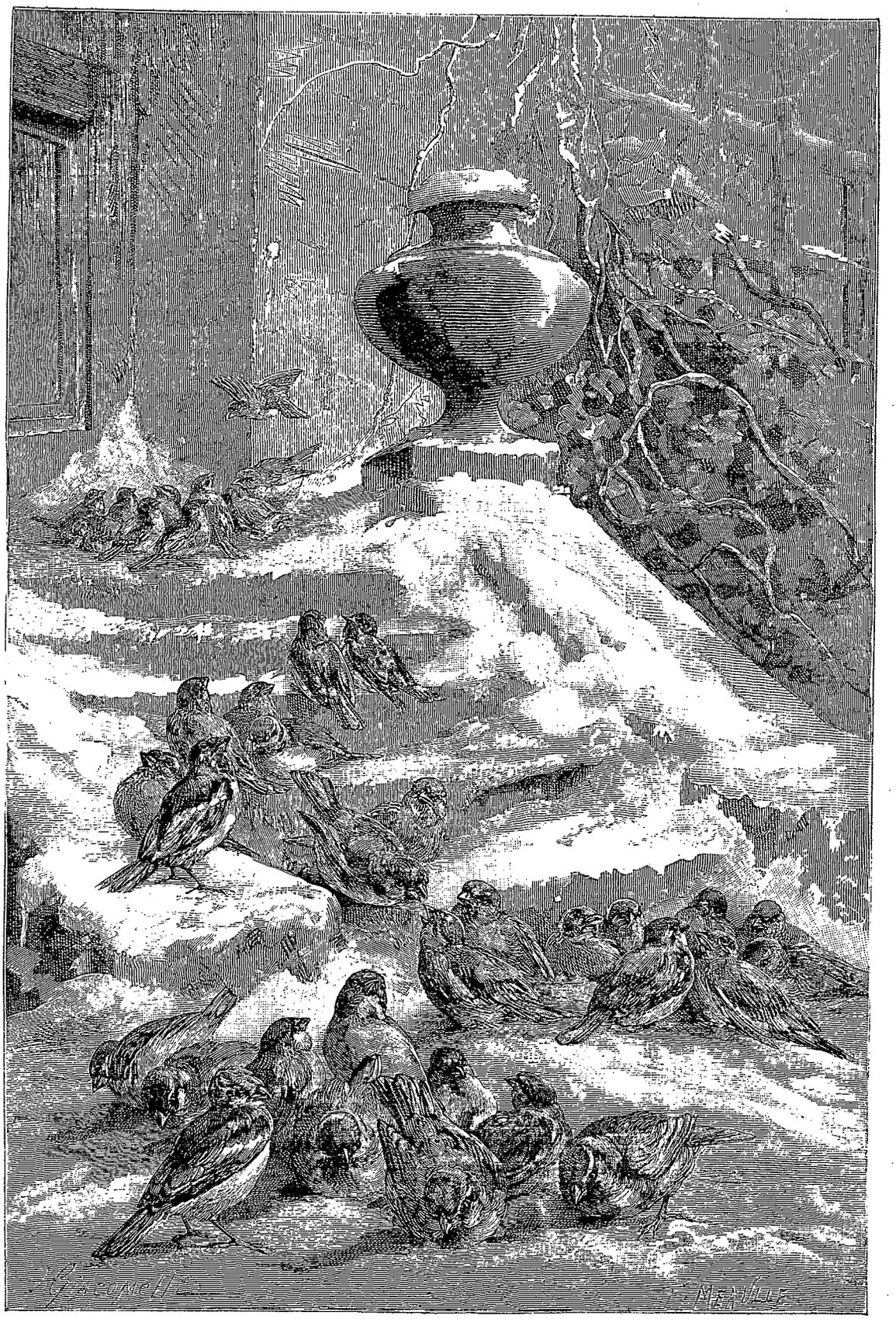


Couteau à pâtisserie du dix-septième siècle. (Collection de Mme Achille Jubinal.)

De là le luxe relatif que l'on remarque dans certains ustensiles d'un usage vulgaire, et dont nous donnons un intéressant spécimen choisi dans la riche collection de Mme Jubinal : c'est un petit couteau à pâtisserie dont le manche, richement et artistement filigrané, est terminé par une roue mobile dentée et qui servait à tracer sur la pâte des dessins et quelquefois des chiffres entrelacés, suivant la plus ou moins grande habileté de la jeune pâtissière.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15. — JULES CHARTON, Administrateur délégué et Gérant.

LA MAISON DE L'AMI.



La Maison de l'ami. — Dessin de Giacomelli.

C'est une charmante demeure, moitié maison de ville, puisque la grille d'entrée donne sur une rue, moitié maison de campagne, puisque le jardin, planté d'arbres touffus et tapissé de gazons épais, offre aux oiseaux les plus rusti-

ques et les plus défiants une retraite sûre et un asile inviolable. Le maître du logis adore les oiseaux, et les oiseaux, qui n'ont pas, après tout, la tête aussi légère qu'on veut bien le dire, lui rendent son affection avec usure. Il aime à les étudier dans leurs petites allures, dans leurs gestes coquets, dans leurs entretiens, et jusque dans leurs discussions de ménage. Eux, de leur côté, semblent prendre plaisir à se laisser étudier par lui. Qui sait? quelques-uns d'entre eux, plus observateurs et plus philosophes que le reste de la bande, s'amusent peut-être à l'observer lui-même. Vraiment, on serait tenté de le croire, quand on les voit tendre le cou, le regarder en penchant la tête tout d'un côté, et quand on les entend se communiquer leurs observations, dans leur jargon expressif, avec des airs de sagesse et de profondeur.

Ces petites créatures ailées et frémissantes, il les connaît à fond, depuis la fine pointe du bec jusqu'à la dernière articulation de la petite patte nerveuse. Ces yeux noirs et brillants comme des perles de jais, il y sait lire couramment les menues idées de l'oiseau et toutes les nuances de ses sentiments : l'effroi, la colère, la joie, la mélancolie, et quelquefois même l'ironie et le sarcasme. Et comme il a au bout des doigts un crayon dont il sait se servir, il fait revivre pour nous, profanes, ces poses pleines de vie et de naturel, et toutes ces nuances si fugitives de la pensée et du sentiment. Alors, grâce à lui, nous pénétrons dans la vie et, pour ainsi dire, jusque dans l'âme de l'oiseau. « Comme c'est vrai! nous écrions-nous, et que de choses charmantes nous n'aurions jamais ni remarquées, ni comprises, si les oiseaux, comme les princes, n'avaient eu leur peintre ordinaire! »

Quand la cerise et le raisin, chacun en son temps, commencent à se teindre d'une belle couleur de pourpre ou d'ambre, l'ami des oiseaux fait deux parts de sa richesse. Sur certains cerisiers, il tend des filets; il abandonne les autres aux caprices et à la gourmandise de ses amis ailés. De même, sur ses treilles, il enveloppe certaines grappes dans des sacs de crin, et laisse les autres à découvert.

Les vieux habitués du jardin le regardent faire avec des mines satisfaites et des airs d'approbation.

Un friquet sans cervelle, se permit un jour de dire d'un air moqueur : « Cet homme est un étourdi! voilà un, deux, trois cerisiers qu'il a oubliés; quelle bombance nous allons faire à ses dépens! »

Alors, un vieil habitué tourna la tête du côté du friquet, et lui dit, en lui lançant un regard de reproche : « L'étourdi, ce n'est pas lui, c'est toi, camarade; car j'aime à croire que tu as la tête légère et non pas le cœur ingrat; sans cela, j'aurais peine à te pardonner ce que tu viens de dire. Lui, c'est notre ami, et un ami généreux. Ce n'est pas par mégarde qu'il a laissé ces trois cerisiers à découvert; il sait que les oiseaux aiment à se rafraîchir le gosier par les temps chauds. Il nous a fait volontairement notre part, et l'on peut dire qu'il nous l'a faite belle! »

Le friquet sans cervelle ne trouva rien à répondre, et, pour cacher sa confusion, s'envola à tire-d'aile vers le petit bassin d'eau claire, quoiqu'il n'eût pas soif.

Un autre friquet, un de ces esprits mal faits et tatillons qui sont toujours mécontents, avait saisi à la volée les dernières paroles du vieil habitué.

« Il nous fait la part belle, vraiment! dit-il d'un air de suffisance; il me semble qu'il aurait pu nous la faire plus belle encore sans se gêner; à nous tous, tant que nous sommes, nous n'avons que trois cerisiers, et il en garde deux pour lui tout seul! Mes quatre petits raffolent des cerises, et quand il s'agit de mes petits!... — Toi, répliqua vertement le vieil habitué, tu me sembles avoir de singulières idées sur la propriété. Si tes petits aiment les cerises, les siens les aiment aussi, tu aurais pu t'en souvenir. Du reste, si le partage te déplaît, cherche ailleurs, et quand tu auras trouvé mieux, tu viendras me le dire. »

Le friquet tatillon sembla d'abord vouloir suivre le conseil ironique du vieil habitué. Il s'envola avec un grand bruit d'ailes, et alla se percher sur le toit de la maison. Ses yeux perçants sondèrent les profondeurs des jardins avoisinants; mais quand il vit que partout les cerisiers étaient couverts de filets, il se précipita comme un sauvage sur un des arbres de l'ami des oiseaux, bien décidé à faire à lui tout seul un grand massacre de cerises. La colère est aveugle; et le friquet tatillon, dans sa fureur, administra un grand coup de bec à une cerise verte et acide. Alors il frissonna de tout son corps, de petites larmes lui vinrent aux yeux, et il se sauva dans un coin obscur pour y bouder à son aise : « Je suis sûr, se dit-il d'un ton hargneux, que ses cerises à lui sont plus mûres que les nôtres. Oh! que les hommes sont égoïstes! »

Quand l'hiver est venu, et que les arbres n'ont plus ni fruits ni feuilles; quand une neige épaisse recouvre la terre et les quelques graines tombées des arbustes et des plantes, un morne silence plane sur le jardin, et l'on pourrait croire que les petits oiseaux sont morts de faim et de froid, ou qu'ils ont émigré. Cependant, à certaines heures, il y a des bruits d'ailes; de pauvres petites formes d'oiseaux, qui semblent noirâtres et ternes sur la blancheur de la neige, sortent on ne sait d'où, et vont s'abattre sur les marches du perron.

Les oiseaux les mieux avisés et les plus diligents ont pris l'avance, pour retenir de bonnes places. Il se roulent en boule, et attendent philosophiquement l'heure de la distribution des vivres. Car vous pensez bien que l'ami des oiseaux n'oublie pas ses protégés au moment où ils ont le plus besoin de lui. En un clin d'œil, les marches du perron sont recouvertes de petits affamés. Des groupes se forment; on babille pour faire passer le temps, on discute, et même quelquefois on se donne des poussées, histoire de se réchauffer. Il y a des impatients qui trouvent qu'on les fait bien attendre. « Le maître du logis en prend fort à son aise, au coin de son feu. On voit bien qu'il n'attend pas sa pitance les pattes dans la neige, lui! Véritablement, ces hommes sont d'un égoïsme!... »

Qui est-ce qui dit cela? C'est notre ami le friquet tatillon.

Le vieil habitué le regarde dédaigneusement par-dessus son épaule, et le friquet tatillon se tait pour un moment, malgré son effronterie bien connue.

Quelques oiseaux, qui sont cependant de bonnes pâtes d'oiseaux en temps ordinaire, commencent à se dire entre eux qu'on pourrait bien commencer, puisque tout le monde est là. Mais non! tout le monde n'est pas là! L'ami des oiseaux le sait bien, lui, qui connaît à fond son personnel. Est-ce qu'il n'y a pas toujours, parmi les oiseaux, comme parmi les hommes, quelques-uns de ces retardataires qui n'arrivent qu'à la dernière minute? Est-ce qu'il ne faut pas compter aussi sur les pauvres de rencontre, qui viennent

là parce qu'ils voient les autres y venir? pauvres diables d'oiseaux tout timides et tout penauds, et qui se glissent à la dérobée au milieu des pensionnaires, comme des pauvres honteux. Ceux-là n'arrivent qu'au dernier moment, quand tous les autres ont choisi leurs places, tant ils craignent les rebuffades et les coups de bec.

Faudrait-il donc, pour satisfaire l'impatience de quelques-uns, priver de leur pitance les pensionnaires aventureux qui se sont attardés à quelque commission, ou les pauvres de la dernière heure qui, en leur qualité d'oiseaux, ont droit à la charité de l'ami des oiseaux?

Si encore tout ce petit monde était sage et savait modérer son appétit, les retardataires trouveraient leur part sur les marches du perron. Mais il y a là un certain nombre d'oiseaux trop prudents, ou trop gourmands, comme on voudra, qui, après s'être repus de leur provende légitime, dévoreraient la part des absents, pour combattre la faim à venir.

Pour toutes ces raisons, quelle que soit l'affluence du public et son impatience hautement exprimée, la porte ne s'ouvre qu'à l'heure exacte. Chacun a sa part, les plus faibles comme les plus forts, les étrangers comme les pensionnaires. Les habitués se séparent en se criant les uns aux autres : « A demain ! » Les pauvres de la dernière heure s'en retournent moins tristes et moins malheureux dans leurs gîtes lointains. Personne ne leur a dit : « A demain ! » et cependant ils sont parfaitement décidés à revenir le lendemain à l'heure du festin. Pendant toute la nuit, ils méditent un changement de domicile. Dès qu'il fera jour, ils chercheront quelque gîte plus rapproché de la maison où l'on a pitié des petits oiseaux.

Deux fois par an, la colonie prend un accroissement considérable : au printemps, les couvées nouvelles gazouillent et sautillent sur les gazons et sur les arbres où ont gazouillé leurs parents et leurs ancêtres ; en hiver, les réfugiés se réclament du droit d'asile, et finiront par s'établir pour la vie dans le paradis des oiseaux.

Quelquefois les amis du maître de la maison le plaisantent, et lui demandent ce qu'il peut bien faire de cette ribambelle d'oiseaux?

— Des amis et des modèles, répond-il en souriant.

— Des amis, soit ! et encore est-il sage de savoir limiter le nombre de ses amis ; mais des modèles ! est-ce que tous les oiseaux d'une même espèce ne se ressemblent pas?

Et lui, il répond :

— Pour les naturalistes, qui ne considèrent que le corps, tous les oiseaux d'une même espèce se ressemblent, à peu de chose près ; mais pour un artiste, qui étudie l'âme et le caractère de ces petits êtres, il n'y a pas deux moineaux qui se ressemblent !

LES DÉLICES ROYALES,

OU LE JEU DES ÉCHECS.

Fin. — Voy. p. 322.

» A peine avais-je fini de parler, que l'aîné se mit en colère et poussa des cris de haine et d'indignation ; il éclata, semblable au feu ; il maudit son frère au nom du ciel, et, d'une voix forte, il me dit :

» — Ah ! Seigneur, ne l'appelez pas mon frère, car il ne l'est pas, à moins que ce ne soit un frère né pour mon malheur : les jours ne sont plus, le temps est passé, et il s'est enfui. A l'époque où il était mon compagnon et mon frère, nous étudiions ensemble le secret de Dieu pour ceux qui le craignent ; comme nous avions appris le livre de la Loi du Seigneur, pour en observer et suivre les préceptes, je l'aimais d'un amour éternel, d'un amour pur et désintéressé, et mon âme était unie à la sienne par un lien très fort. Mais comme, en se corrompant, il a quitté volontairement son chemin, chemin de la bonté et de la justice enseignées par ses ancêtres, et qu'il a lié société avec ceux qui commettent l'iniquité, avec ces hommes méchants dans l'âme qui agissent dans la perversité, qui mangent et boivent et se lèvent pour jouer, qui passent tout leur temps au milieu des cartes, des dés et de toutes les variétés du jeu, qui est le père des choses honteuses, quelle est sa famille à présent? Des gens dont le propre est de jurer, de mentir, de tuer et de voler. Loin de nous une telle peste ! loin de nous une telle honte ! Il déshonore la maison de son père ; je le hais, et de la haine la plus grande.

» Pendant qu'il parlait ainsi, les sanglots étouffaient la voix de son frère, qui enfin tomba de toute sa hauteur sur le sol, de honte et de confusion, hors d'état de pouvoir réunir ses pensées.

» A la vue de cet enfant qui se taisait et restait stupéfait comme le muet qui ne peut ouvrir la bouche, je sentis mon cœur tressaillir de compassion pour lui, et, prenant le ton d'un juge clément :

» — Lève-toi, mon fils ; pourquoi demeurer la face contre terre? Si tu as été dans l'erreur, si tu as péché et que tu corriges ta vie, le Seigneur notre Dieu possède la miséricorde et la remise des péchés, sa droite est étendue pour recevoir ceux qui font pénitence, et les portes du repentir ne te seront pas fermées dans l'éternité ; tu peux encore espérer, car il y a en toi quelque chose de bon aux yeux de Celui qui voit tout. C'est la vertu qui fit la gloire des grands siècles, qui les fit appeler modestes, fils des hommes modestes ; cette vertu conduit l'homme à la crainte du péché, à l'honnêteté, à la pureté et à la sainteté : ainsi donc, ouvre la bouche, et viens nous éclairer par tes paroles ; parle, car je veux te justifier.

» Et comme je finissais de parler, ce jeune homme reprit courage. Il se releva, et me dit :

» — Je trouverai grâce à vos yeux, ô mon maître, car vous m'avez consolé, et vous avez parlé au cœur de votre serviteur. Je parlerai, et je serai soulagé. Mon père, regardez et jugez : mon frère dit que je joue le jour et la nuit, que je perds mon temps à des choses vaines, que je repousse loin de moi la Loi, l'étude et toutes les bonnes occupations. Mon témoin est dans le ciel, j'invoque son puissant témoignage. Que les portes de son temple, temple de vérité et de science, s'ouvrent devant son peuple, elles feront voir mon innocence. Je n'ai pas abandonné l'étude une heure pendant tous les jours de ma vie ; je raconterai tout ce que j'ai fait, j'ouvrirai mon cœur. Malheur à moi ! car je suis faible. Ma blessure est profonde, car le Seigneur m'a frappé par la maladie de l'âme et l'angoisse du cœur ; et cette maladie me trouble par moments, elle est en moi depuis ma naissance, je marche le cœur plein d'amertume. L'humeur sombre l'emporte et ne me permet pas de modérer mon esprit pour étudier ou faire mes prières avec tranquillité. J'ai prié le Seigneur ; j'ai consulté les médecins. Chacun d'eux, me donnant son avis avec sagesse et science, me dit :

» — Oui, le remède et la guérison monteront vers toi ;

ta santé retrouvera de nouveaux germes, si tu chasses l'irritation de ton cœur pour devenir calme et gai; la tristesse et les soupirs fuiront loin de toi, si tu donnes chaque jour à ton esprit quelque distraction en accordant quelques instants à la danse, au jeu, à la musique, ou au chant des cantiques. Tes entrailles tressailleront de toutes sortes de joies, car un cœur joyeux donne plus de vertu aux remèdes.

» Leurs paroles me plurent, et, réfléchissant souvent à ces différents moyens, je choisis le jeu comme meilleur emploi de mon temps, et j'ai cherché un compagnon aimé et fidèle qui jouât avec moi environ une demi-heure par jour. J'ai choisi aussi le temps propre et convenable pour ne pas m'écarter beaucoup de mes études, et c'est après mes repas.

» J'ai dit, ô mon maître, tout ce qui s'est passé. Si j'ai commis quelque iniquité que l'on puisse appeler péché, instruisez-moi, ô notre maître à tous, et je préférerai la mort à la vie, et je ne pécherai pas davantage.

» Quand cet enfant eut fini de parler, je le pris, je l'attirai dans mes bras, et je l'embrassai en lui disant :

» — Béni sois-tu par le Seigneur, ô mon fils! Tu as parlé sagement et tu as dit la vérité, car quiconque reconnaît ses fautes et les confesse obtient son pardon devant Dieu.

» Et je dis au frère aîné :

» — Que la colère ne trouble pas ton esprit, car la colère chasse la sagesse. Il est vrai qu'il faut instruire un enfant (c'est un précepte obligatoire) en le reprenant d'une façon sensible, mais toujours avec une secrète affection. Ainsi donc, ne lève pas la main sur cet enfant pour le frapper, et n'attaque pas ton frère dans le fort de la colère; mais, à cause de son jeune âge, accorde quelque excuse à sa faute.

» Et à toi, que te ferai-je, ô mon fils? Je sais, mon enfant, je sais que ton cœur est parfait devant le Seigneur, et que ton intention venait du ciel. Sache, cependant, qu'il y a toujours une défense qui frappe les dés et les cartes; car, bien que ceux qui jouent n'en veuillent pas faire l'aveu, le jeu a une telle force qu'il conduit à la perversité et qu'il est condamné pour ce motif. Mais ceux qui connaissent la sagesse assurent qu'on agit prudemment en choisissant le moindre de plusieurs maux. Je te conseillerai donc de quitter les dés et les cartes, et tu iras trouver ton frère en paix; tous deux vous apprendrez le jeu qu'on appelle les Échecs, à cette condition que vous n'y jouerez chaque jour que pendant une demi-heure, excepté aux jours des *'hanouka*, de *pourim* et de *'holhamoade*, où vous pouvez jouer davantage. Il y a dans ce jeu quelque chose de piquant et de sage, car il a été inventé par des hommes d'intelligence.

» En entendant ces paroles, les deux frères tombèrent dans les bras l'un de l'autre et s'embrassèrent, car, au fond, ils s'aimaient tendrement.

» Tels furent, dit ensuite l'auteur, les causes et les motifs qui me firent écrire ce livre. Je voulus leur apprendre les règles générales de ce jeu. Comme les rois et les princes seuls s'exercent à ce jeu et s'en amusent, j'ai donné à ce livre le titre de Délices royales. »

Ce singulier récit, dont la conclusion fait sourire, est suivi de l'histoire et de l'exposé des règles du jeu des échecs.

LA SALLE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Entrez au palais de l'Institut en sortant du pont des Arts.

Dans la première cour, vous voyez à droite la porte de la rotonde où se tiennent les séances solennelles des académies; à gauche, la porte de la Bibliothèque Mazarine.

Continuez. Après avoir traversé une arcade, vous voilà dans une deuxième cour. A votre gauche est une porte avec cette inscription : *Bibliothèque de l'Institut.*

Entrez. A l'entresol sont, d'un côté, les bureaux de l'administration de l'Institut; de l'autre, les bureaux des secrétariats perpétuels, où les diverses commissions des cinq académies tiennent leurs séances.

Au-dessus, au premier étage, vous arrivez à une antichambre, et à votre droite est l'entrée de la Bibliothèque des académies, très riche et très accessible, pour peu qu'on puisse se faire recommander par un académicien.

A votre gauche est une suite de trois salles.

La première est encombrée, comme l'antichambre, de bustes d'académiciens de toute taille, des valeurs les plus diverses, placés pêle-mêle sur des sortes de consoles ou cimaises. C'est un désordre désagréable; il y a bien des années que l'on se propose de mieux faire.

La seconde salle, vaste, décorée de beaucoup d'images peintes ou sculptées rappelant les gloires académiciennes, est consacrée toute l'année aux séances de l'Académie des sciences, de l'Académie des beaux-arts et de l'Académie des inscriptions et belles lettres, ainsi qu'aux séances trimestrielles de toutes les académies réunies.

Enfin, au delà, est une salle de moindre dimension, celle que représente notre gravure.

C'est dans cette salle que l'Académie française tient ses séances le jeudi (d'une heure à cinq heures).

L'Académie des sciences morales et politiques y tient ses séances le samedi (de midi et demi à deux heures).

Les voilà, les célèbres *fauteuils !* Vous les avez sous les yeux, en partie du moins; ce sont des chaises sans bras, et couvertes d'un velours très commun. Une serge verte couvre les tables, disposées en fer à cheval interrompu à droite par une estrade où se placent, quand se réunit l'Académie française, sur trois sièges, au milieu le directeur élu pour trois mois, à sa droite le chancelier élu pour la même période, à sa gauche le secrétaire perpétuel. Notons que le directeur sortant ne peut être réélu avant un an, et le chancelier avant six mois.

Aux séances de l'Académie des sciences morales et politiques, le président, nommé pour un an, a le secrétaire perpétuel à sa droite, et à sa gauche le vice-président qui lui succédera.

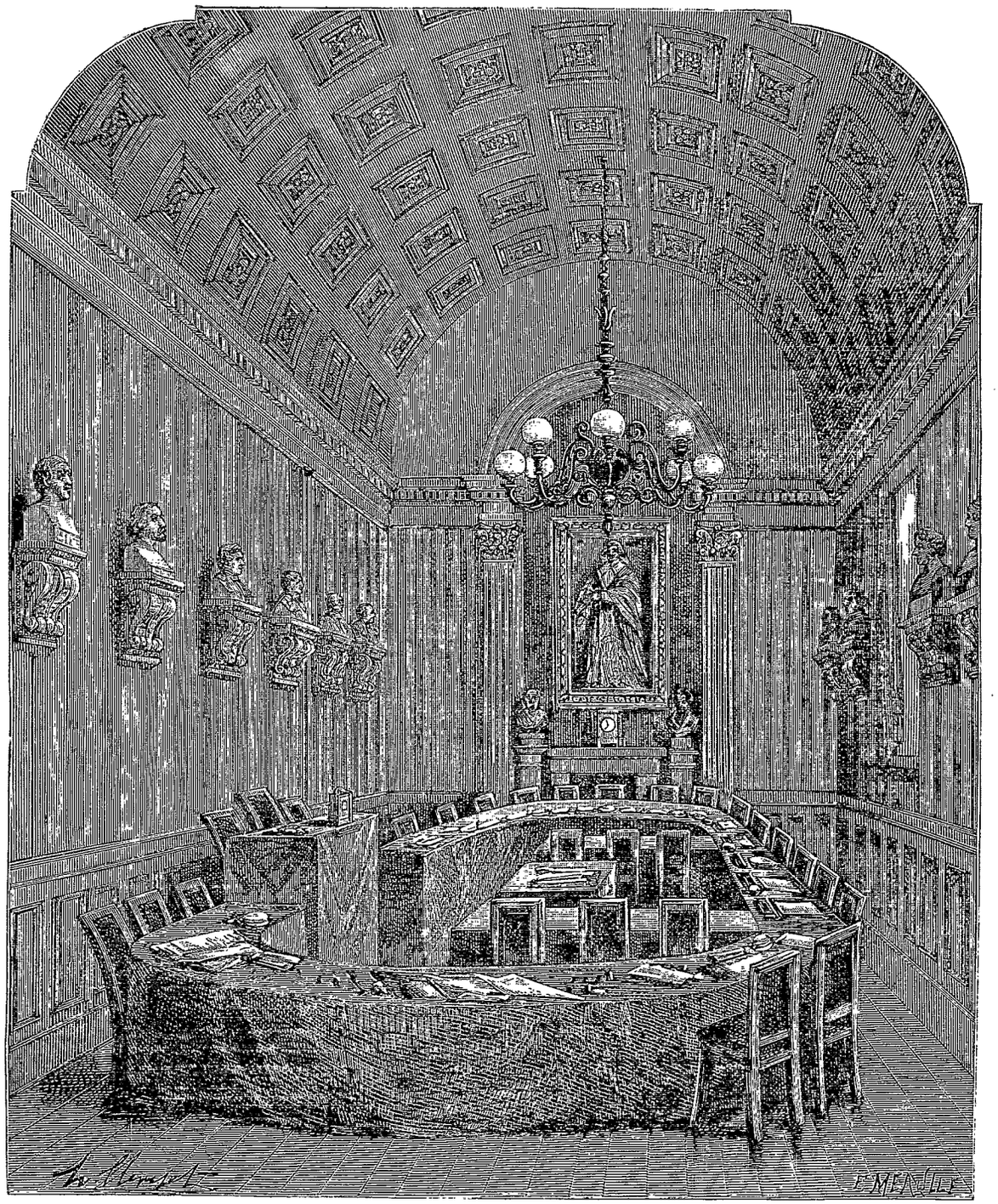
C'est depuis 1846 que les membres de l'Académie française se réunissent chaque semaine dans cette salle, et ils n'y ont jamais eu d'autres fauteuils que ces chaises, qui, sauf réparations peut-être, datent de 1805, année où les académies ont été installées au palais des Quatre-Nations (Institut).

Il ne faut donc pas supposer que les académiciens sont assis dans de bons fauteuils en bois choisi et couverts de coussins bien rembourrés. Tout l'ameublement est d'une grande simplicité. Les seuls ornements de la salle sont les bustes de quelques-uns des académiciens les plus célèbres de notre siècle. A gauche en entrant, Casimir Delavigne, Vitet, Saint-Marc Girardin, Villemain, Alfred de Musset,

Montalembert, Pierre Lebrun; à droite, Victor Cousin, Al. de Tocqueville, Jouffroy, Rossi; au fond, entre les bustes très ressemblants de Guizot et de Lamartine, une belle copie du portrait de Richelieu, le fondateur de l'Académie, par Philippe de Champaigne, conservé au Musée du Louvre.

Les fauteuils, matériellement parlant, n'ont existé que dans l'ancienne Académie française, lorsqu'elle siégeait au Louvre (1).

C'est par fiction que l'on donne des numéros aux sièges. Chacune des cinq académies pourrait attribuer à ses membres une sorte de succession du même ordre (2). En réalité, et



Salle des séances de l'Académie française (3), à l'Institut. — Dessin de H. Clerget.

à rigoureusement parler, aucun académicien n'a droit à s'asseoir sur une chaise plutôt que sur une autre. Si l'on arrive tard, et si les membres présents sont nombreux, on s'asseoit où l'on peut.

Les membres de l'Académie française, que par une faveur spéciale de la tradition, on nomme les « immortels », sont peut-être les académiciens le moins chargés de travaux. Leur salle est bien, au sens figuré, un salon, et malgré toutes

(1) Voy. t. XIII, 1845, p. 144.

(2) C'est ainsi que celui qui (dans ce recueil qu'il a créé et qui lui est si cher) écrit ces lignes pourrait dire : « Je n'ai eu pour prédécesseurs à mon fauteuil à l'Académie des sciences morales et politiques que le grand duc de Broglie et le fils de l'illustre Casimir Périer. »

(3) C'est la première fois, croyons-nous, que l'on donne une vue de

les critiques dont ils peuvent être l'objet, leur réunion hebdomadaire, où se confondent, dans une confraternité aimable et polie, les origines, les conditions de fortune ou les genres de mérite les plus divers, est assurément de nature à inspirer les plus nobles émulations. Il est un fait indéniable, c'est que beaucoup d'écrivains qui, dans l'intempérance des paradoxes de leur jeunesse, ont parlé avec mépris de l'Académie française, ont commencé à la tenir en plus d'estime à leur maturité, et à l'approche de leur vieillesse ont volontiers sollicité l'honneur d'y être admis

LA CHANSON DU ROI DAGOBERT.

Quel est le premier auteur de cette ridicule chanson? on l'ignore absolument. En quel endroit a-t-on commencé à la chanter? on ne le sait pas davantage. Un historien, M. Lucien Double (1), suppose que ce pourrait être dans le Poitou, en Brenne, où Dagobert avait fondé une abbaye, dont le nom, Méobec, se trouve dans un couplet qui manque aux textes les plus connus de la chanson :

Quand son trésor fut à sec,
Il vint à l'étang de Méobec...

Le roi prit ses chiens, les lia par le cou, et les jeta dans l'eau en disant :

... Allez, mes bons amis,
Allez voir au fond si j'y suis.

Cela n'est pas aussi risible que la plupart des autres couplets, et l'anecdote ne s'accorde pas avec l'attachement que le vieux roi avait pour ses chiens; car l'on rapporte que parmi ses dernières paroles, il y en eut qu'il adressa particulièrement à ses chiens, en leur disant : « Il n'est si bonne compagnie qui ne se quitte. » La tradition veut aussi qu'il n'ait jamais manqué de donner lui-même à ses chiens leur repas après le sien.

On a tiré de la vieille chanson, à diverses époques, des allusions satiriques. En 1812, par exemple, après la retraite de Russie, la police défendit de la chanter dans les rues, parce qu'on y applaudissait beaucoup ce couplet :

Le roi faisait la guerre,
Mais il la faisait en hiver;
Le grand saint Éloi
Lui dit : O mon roi,
Votre Majesté se fera geler.
— C'est vrai, lui dit le roi,
Je m'en vais retourner chez moi.

Il faut ajouter que l'on changeait un mot au cinquième vers. On disait :

Votre Majesté *nous* fera geler.

L'air, dit M. L. Double, est une très ancienne fanfare de chasse au cerf fort usitée il y a quelques siècles dans les forêts de la Touraine, de l'Anjou et du Poitou.

La chanson, augmentée peu à peu, se compose, dans son état actuel, de vingt-quatre couplets qui, pour la plupart, sont réellement aussi inconvenants que sots.

cette salle. Nous pouvons assurer qu'un tiers au moins des gravures du *Magasin pittoresque* depuis son origine ont été exécutées d'après des dessins originaux.

(1) *Le Roi Dagobert*. Sandoz, 1879, Neuchâtel et Paris.

LES ÉPREUVES D'ÉTIENNE.

Fin. — Voy. p. 346.

CXX

Quand nous fûmes au bois de Vincennes, je choisis une allée où il n'y avait personne, et je dis à Lefrançois :

— Vous souvenez-vous du jour où vous êtes venu me trouver à la bibliothèque pour me proposer de faire mon service pendant les vacances?

— Comme si c'était hier! me répondit-il vivement : j'y ai repensé bien souvent depuis.

— Et moi aussi, lui dis-je en le regardant en face; vous souvenez-vous de quelque chose que vous m'avez dit en refermant la porte un peu brusquement?

Il rougit, détourna la tête, et balbutia :

— Comment l'aurais-je oublié?

— Pourquoi vous êtes-vous donc esquivé si vite?

— J'avais parlé comme malgré moi; j'aurais voulu n'avoir pas dit ce que je venais de dire, je craignais de vous avoir paru ridicule, de vous avoir déplu.

— Ce que vous m'avez dit ce jour-là, seriez-vous disposé à me le répéter aujourd'hui?

Il se tourna vivement de mon côté, et me regarda en face; ses lèvres tremblaient un peu :

— J'ai osé vous dire cela, s'écria-t-il avec chaleur, à une époque où je croyais que vous n'aviez pour moi que de l'aversion; comment hésiterais-je à le répéter lorsque vous m'avez donné tant de preuves de bonté?

— Est-ce tout?

— D'indulgence.

— Est-ce tout?

— Il y a, dit-il tout troublé, un autre mot que j'ai sur les lèvres, et que je n'ose prononcer.

— Quel mot?

— Le mot amitié, dit-il en rougissant. Par moments, je crois que vous m'aimez comme je vous aime; quelquefois il me semble que vous vous tenez sur la réserve. Quand nous sommes ensemble, devant vos parents, vous m'appelez : Mon camarade, mon bon camarade; jamais : Mon ami.

— Mon ami, lui dis-je en passant brusquement mon bras sous le sien, j'ai commencé à vous aimer le jour où j'ai commencé à vous connaître, et je vais vous expliquer ce qui dans ma conduite a pu vous paraître bizarre.

Alors, pendant que nous foulions aux pieds les feuilles d'or et de pourpre détachées des grands arbres par les premiers froids, je lui racontai les chagrins de mon enfance et l'engagement d'honneur que j'avais pris.

Et voilà, mon ami, lui dis-je en terminant, pourquoi votre fille était muette.

— Elle a bien fait de recouvrer la parole! s'écria-t-il en me pressant le bras avec violence. Puis, jetant un long regard autour de lui, il ajouta :

— Voilà un petit coin de bois dont je me souviendrai toute ma vie.

CXXI

Nous regagnâmes la maison à petits pas, causant de toutes sortes de choses pour le plaisir de causer à cœur ouvert. Dans la disposition d'esprit où nous nous trouvions, tous les sujets sont bons, parce que tous les sujets vous ramènent invariablement au même point. De temps à autre,

Lefrançois s'arrêtait pour dire : « Et penser que j'ai un ami ! » Alors nous nous mettions à rire tous les deux comme des enfants, sans nous soucier de ce que les passants pouvaient penser de nous.

Vers le milieu de la route, il me vint une idée, et je dis à Lefrançois :

— Nous devrions réparer le temps perdu !

— Comment cela ? me demanda-t-il.

— Sommes-nous, oui ou non, de vieux amis ?

— Nous sommes de vieux amis.

— De vieux amis de notre âge ne devraient pas se dire « vous ! »

— Mon vieil ami, s'écria Lefrançois, tu viens précisément de dire ce que j'avais sur le bout de la langue.

— Alors, pourquoi ne parlais-tu pas ?

— Un vieux reste de timidité ! me répondit-il avec un sérieux affecté.

Et nous nous mîmes à rire tous les deux à la fois.

Nous arrivâmes juste pour l'heure du dîner. A peine assis à table, je dis à Lefrançois : — Mon cher ami, passe-moi donc la carafe, je te prie.

Mon oncle aussitôt dressa l'oreille, et s'écria :

— Qu'est-ce que j'entends là ? les voilà qui se tutoient !

— Est-ce que cela vous choque, mon bon oncle ?

— Non, non, mon garçon ! c'est le contraire qui me choquait : c'était comme si vous aviez pris des gants pour vous parler l'un à l'autre.

Le soir de la rentrée des internes, j'allai voir mon professeur de philosophie.

— Et M. X ? me demanda-t-il, en affectant de chercher du regard une personne qui se serait cachée derrière moi.

— M. X s'appelle de son vrai nom Lefrançois.

— Et puis ?

— Et puis, c'est mon ami.

— Très bien, je vous en fais tous mes compliments ; mais pourquoi ne me l'avez-vous pas amené ? J'aurais été heureux de faire sa connaissance.

— Il est de service ce soir ; mais, si vous voulez bien m'y autoriser, je vous le présenterai jeudi prochain. En attendant, permettez-moi de vous exprimer une fois de plus toute ma reconnaissance. Grâce à vous, je suis enfin sorti d'une situation pénible et dangereuse. Mon année d'épreuve m'a donné l'habitude de veiller sur moi-même et de me défier de mon premier mouvement ; je crois que le pli est bien pris ; néanmoins, par prudence, j'aurai toujours présente à l'esprit la règle si simple et si claire qui a été ma sauvegarde.

— Mon cher ami, me dit le professeur en me tendant la main, j'éprouve en ce moment le plus grand plaisir que puisse éprouver un homme de bonne volonté, celui d'avoir rendu à un autre homme la paix du cœur et le contentement. Si, plus tard, vous rencontrez sur votre chemin une âme qui souffre du même mal que la vôtre, souvenez-vous que le remède est entre vos mains. J'ai accepté sans protester l'expression de votre reconnaissance. Mais le jour où vous aurez fait pour un autre ce que j'ai eu le bonheur de faire pour vous, c'est moi qui serai votre obligé. C'est une grande chose, savez-vous, d'avoir semé le bon grain et de pouvoir se dire que le premier épi donnera peut-être naissance à d'autres moissons, à l'infini ; oui, reprit-il d'un air pensif, c'est une grande chose d'avoir fait un peu de bien, et une grande consolation de songer que votre œuvre vous survivra.

CXXII

Il y a longtemps que ces paroles ont été prononcées, puisque mes cheveux et mes favoris grisonnent ; l'homme de bien qui les a prononcées est entré depuis de longues années dans le repos du Seigneur, et cependant elles retentissent encore à mon oreille. Jusqu'ici, du moins, je n'ai pas pu rendre directement à d'autres le service qu'il m'a rendu à moi-même : c'est l'occasion qui m'a manqué et non pas le désir. Pour me conformer autant que possible à sa volonté, j'ai écrit ce qui précède, espérant que mon histoire rendra service à quelqu'un, et perpétuera la tradition du bien et le souvenir de mon maître.

Mon oncle et ma tante se sont retirés dans une jolie propriété sur les bords de la Marne ; mes deux cousins sont mariés et continuent avec succès le commerce des vins en gros. Lefrançois professe à la Sorbonne, et moi, après avoir été secrétaire d'un avocat célèbre, j'ai un secrétaire à mon tour. Mon nom paraît souvent dans les journaux ; mon oncle se fait lire toutes mes plaidoiries par sa femme, l'hiver au coin du feu, l'été sur la terrasse de sa villa, à l'ombre d'un grand jasmin de Virginie.

Au moment où j'écris ces lignes, je suis son hôte avec ma femme et mes enfants pour toute la durée des vacances. Je n'ai qu'à me pencher un peu à la fenêtre de ma chambre pour apercevoir mon oncle qui s'est assoupi en écoutant la lecture de mon dernier plaidoyer, ma tante qui le regarde d'un air pensif, et une bande d'enfants turbulents qui prennent leurs ébats dans le jardin, tous cousins et cousines. Sur la route, trois dames (mes deux cousines et ma femme) vont au-devant d'un groupe de piétons qui se hâtent malgré la chaleur. Je prends ma lorgnette, et je distingue mes deux cousins et ce célibataire endurci de Lefrançois.

Je ferme le cahier aux confidences, et je mets rapidement le point final pour courir, moi aussi, au-devant de mes vieux amis.

TEMPLES.

Les quatre grands styles de l'architecture religieuse sont : les temples égyptiens, les temples grecs (supérieure à tous les autres), les temples ou mosquées arabes, et les églises gothiques.

ESSAIS DE MENUISERIE.

CONSEILS.

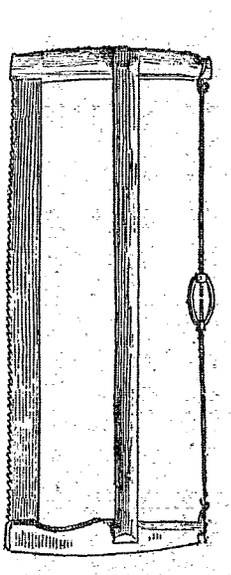
Suite. — Voyez page 335.

1° LES OUTILS. — Suite.

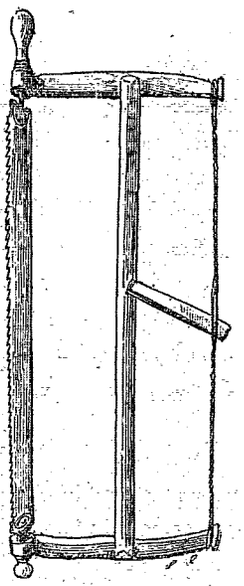
Ce n'est pas assez d'avoir de bons outils, s'ils ne coupent pas très bien. Une meule, mise en mouvement par une pédale, rend de grands services ; mais les fers des rabots affectant un angle déterminé, on doit préférer un grès plan, sur lequel on les frotte, en observant toujours le même angle et en suivant une ligne droite. Dans tous les cas, on donne le fil en passant légèrement le taillant sur une pierre douce à l'huile. Les pierres dites *du Levant* sont les plus estimées, mais elles coûtent assez cher.

Quatre scies sont nécessaires : la *scie à tenon ;* la *scie*

allemande ou *scie à refendre;* la *scie à arraser* et la *scie à chantourner*, qui sont les diminutifs des précédentes.



Scie à tenon.

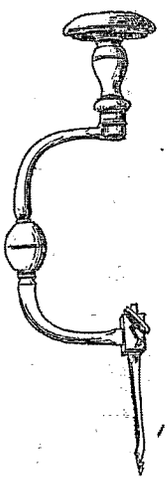


Scie allemande.

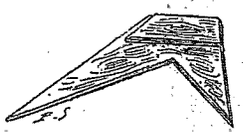
Assez souvent aussi on a besoin de la *scie à main* ou *égohine*. Il ne faut faire limer les scies que par un ouvrier habile.

On perce des trous avec un *vilebrequin* et quelques *mèches* assorties. Pour les grosses, les *mèches à trois pointes* sont préférables. On a besoin de petites *vrilles;* les *vrilles anglaises* sont les meilleures; mais si on ne graisse pas souvent les unes et les autres, on les brise.

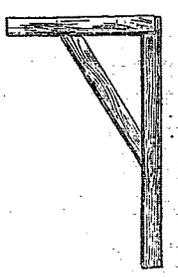
Comme on ne doit rien faire qui ne soit irréprochable sous le rapport de la régularité et de la symétrie, on doit



Vilebrequin.



Équerre à onglet.

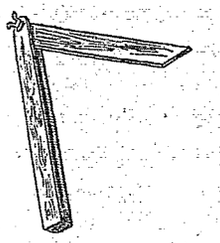


Équerre triangle.

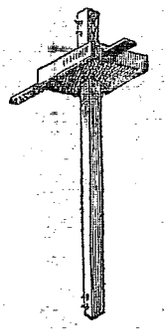
faire usage d'un mètre, d'un *compas*, d'une *équerre à onglet;* pour toutes les petites pièces, ajoutons-y l'*équerre simple* en acier; et pour les grandes pièces, l'équerre appelée *triangle;* quand il sera utile, on taillera dans une latte la *fausse-équerre* ou *sauterelle*.

N'oublions pas un *trusquin*, indispensable pour tracer les parallèles; une *râpe à bois demi-ronde;* une *râpe à bois queue de rat;* une *hache à main;* plusieurs *tournevis*, gros et petits, que l'on fait aisément avec des bouts de fleuret ou des baguettes d'acier à foret, que l'on aplatit et lime à froid, et que l'on trempe ensuite.

Il est à peine besoin d'indiquer le *marteau* et les *tenailles*. Au reste, l'expérience fait connaître les outils dont on doit se munir.



Sauterelle.



Trusquin.

2° LES BOIS.

Prenez garde aux nœuds! Le plus habile ouvrier n'en vient pas à bout sans peine. Tantôt le nœud se détache et laisse béant un trou que l'on ne peut boucher proprement; tantôt, dans le tranchant de l'outil, il produit une brèche qui tient une heure sur la meule; d'autres fois il se réduit en une poussière menue qui aveugle ou fait tousser. Dans tous les cas, il est entouré de cavités provenant des éclats, et que l'on ne saurait faire disparaître.

Les diverses essences de bois présentent des difficultés particulières : les bois à fibres serrées, tendres ou durs, tels que le tilleul, le peuplier, le buis, le chêne, se laissent couper assez facilement; mais que le médiocre ouvrier amateur ne tente pas de travailler aux loupes d'orme ou aux nœuds de frêne : il y perdra ses peines, et au lieu d'un beau poli, il n'obtiendra que des trous.

Le bois qui n'est pas parfaitement sec se travaille mal; il bourre, s'égraille sous l'outil, et, de plus, il a l'inconvénient de se déformer, de se fendre.

Les bois blancs peuvent être mis en œuvre au bout de six mois; un an et plus sont préférables. Pour les bois durs, il faut souvent de longues années, et encore ne les empêcherez-vous pas de se déjeter.

Les bois de démolition sont parfois durs à l'excès; mais ils se travaillent bien et ne se tourmentent plus.

Parmi les bois tendres, on doit distinguer le *marronnier*, le *peuplier*, le *pin*, le *sapin*, le *tilleul*, le *tremble*, l'*ypréau*.

Le rabot polit bien le peuplier et le sapin; mais le râcloir n'y mord pas, il bourre; on achève le poli au moyen de la pierre ponce que l'on pousse perpendiculairement au sens des fibres. La peau de chien de mer, le papier de verre, servent dans le même cas.

Souvent ces bois, le sapin surtout, présentent des veines, des taches, aussi belles que celles du noyer. Alors ne les recouvrez pas de peinture : avec deux couches d'huile de lin mêlée à moitié d'essence de térébenthine, et de plus une ou deux couches de vernis gras appliqué au pinceau, le sapin prend la teinte et l'aspect du bois de citronnier.

Le marronnier, fort cassant et d'un blanc mat, sert à faire des incrustations dans les bois de couleur foncée. Avec le tremble, et surtout une de ses variétés, l'ypréau, on fabrique des portes, des armoires, que l'on se borne à passer à l'huile, sans peinture.

La fin à une prochaine livraison.

UNE LECTURE.



Le Passage du Nord-Ouest. — Tableau de J.-E. Millais.

« Tout navire qui s'aventure dans les mers polaires est exposé à de terribles dangers. Il est impossible, dit Scoresby, une de nos plus incontestables autorités nautiques, il est impossible de prévoir et d'éviter la rencontre des glaces flottantes, qui vous heurtent et souvent vous écrasent de leur poids. Dans le cours d'un seul été, trente baleiniers ont ainsi disparu dans le nord de la baie de Baffin. J'en ai vu un aplati en trois minutes entre deux murailles de glace qui, se rapprochant avec une effroyable rapidité, l'engloutirent, corps et biens, dans leur monstrueux embrassement, sans qu'il en restât d'autre trace que l'extrémité de son mât d'artimon surgissant au-dessus de son tombeau flottant. J'ai vu un autre bâtiment dressé sur sa poupe entre deux blocs de glace, comme un cheval qui se cabre sur ses jambes de derrière. Deux autres, sous mes yeux, ont été percés de part en part comme à coups de lance par des glaçons aigus de plus de cent pieds de longueur, qui se rejoignirent à travers ses bordages... »

— Continue, ma fille; pourquoi t'arrêtes-tu?

— Je suis fatiguée, père.

— Ou plutôt tu crains de m'affliger. Mais il faut bien que nous connaissions les régions où ton frère navigue, où il a voulu naviguer, malgré mes conseils, malgré tes prières, à la recherche de ce passage du nord-ouest, qu'ils ne trouveront pas. Ce qu'ils trouveront, c'est la mort.

— Écoutez, père, reprit d'une voix raffermie la jeune fille qui avait tourné rapidement plusieurs pages; écoutez ce que dit un auteur français, qui est cité ici : « Les expéditions polaires ne profitent pas seulement à la science; elles sont une carrière ouverte aux qualités qui font le plus d'honneur à l'homme, le courage, la constance, l'abnégation; elles sont une école d'héroïsme. Osera-t-on soutenir que des hommes tels que Franklin, les deux Ross, Parry, Bellot, Mac-Clure, Inglefield, Mac-Clintock, dont l'existence, comme celle de leurs équipages, a été mise cent fois en péril, durant des années entières, dans des mers inconnues et désertes, par les tempêtes, les courants, les écueils, des glaces monstrueuses, un froid épouvantable, la nuit éternelle de l'hiver, le scorbut, ne sont pas comparables aux héros si fameux de la guerre? »

— Qui a écrit ces lignes?

— Un savant célèbre, M. Charles Martins (1).

— Il a raison, il a raison, dit le vieillard, qui avait relevé la tête, et dont un subit enthousiasme animait le regard; cela me rappelle les nobles paroles de notre vieux sir Humphrey Gilbert : « Celui-là ne mérite pas de vivre qui, par crainte du danger et de la mort, fuit le service de son pays ou son propre honneur, puisque la mort est inévitable et que la renommée de la vertu est immortelle. »

(1) Nous sera-t-il permis de dire que M. Charles Martins, dont les travaux sur les glaciers notamment sont si estimés, est un des plus anciens amis et collaborateurs du *Magasin pittoresque*?

LES RÉGIONS INCONNUES DU GLOBE

ET LEURS ABORDS.

Suite. — Voy. p. 302, 307.

II

LE POLE NORD.

On donne le nom de région Arctique ou zone glaciale Arctique à la partie du globe comprise entre le cercle polaire et le pôle Nord ou pôle boréal. On appelle de même région Antarctique (le mot veut dire « opposé à l'Arctique ») ou zone glaciale Antarctique, la partie du globe comprise entre le cercle polaire et le pôle Sud ou pôle austral.

Quelques-uns de ces termes ont besoin d'être expliqués. *Arctique* est l'adjectif du nom grec de l'*ours*. Il est appliqué au pôle Nord et à la région qui l'entoure à cause de la situation de la Petite-Ourse au zénith du pôle. L'étoile qui termine la queue de cette constellation est l'*étoile polaire*. Pôle arctique signifie donc « pôle de l'Ourse. »

Pôle boréal se dit par opposition à pôle austral. Pour les anciens, *Borée* était le vent du nord, *Auster* le vent du midi.

Le cercle polaire correspond dans l'hémisphère nord et dans l'hémisphère sud à la latitude de 66° 32′. L'équateur étant la latitude 0 (zéro) et le pôle faisant, au sud et au nord, le 90e degré, les deux parallèles de latitude auxquels on a donné le nom de cercles polaires sont éloignés de leur pôle respectif d'environ 23 degrés et demi.

Les cercles polaires qui séparent les zones *glaciales* des zones *tempérées* ne sont point une limite arbitraire. Au sud de 66° 32′, le soleil se lève et se couche tous les jours de l'année; au nord, il reste à certaines époques de l'année visible et invisible pendant plus d'un jour. Le cercle polaire circonscrit sur le globe la région qui ne reçoit pas la lumière du soleil lorsque l'astre éclaire l'hémisphère opposé.

A la latitude de 70 degrés, le soleil ne se couche point pendant soixante-cinq jours et ne se lève point pendant environ soixante jours : à Hammerfest, port de plus de deux mille habitants sur la côte de Norvège, et la ville la plus septentrionale du globe (Upernavik excepté), par 70° 40′ de latitude, le soleil reste sept semaines au-dessous de l'horizon; à la latitude de 80 degrés, il reste sur l'horizon pendant cent trente-quatre jours et au-dessous de l'horizon pendant cent vingt-sept jours (1). Au pôle même (90 degrés), l'année se compose d'un jour de six mois et d'une nuit de six mois.

Du 21 mars au 23 septembre règne un jour absolu; un crépuscule de cinquante-trois jours lui succède; puis une obscurité complète de deux mois et demi, puis un nouveau crépuscule de cinquante-deux jours.

Dans la zone glaciale, les conditions ordinaires de la vie se trouvent donc profondément altérées. Au lieu de la bienfaisante périodicité du jour et de la nuit qui se lie pour nous aux alternatives d'activité et de repos, c'est la nuit polaire aux ténèbres sinistres, au froid cruel, aux longues heures.

L'homme éprouve un sentiment d'abandon et d'inquiétude quand il ne voit pas remonter sur l'horizon l'astre de tous les jours, le soleil, qui lui verse la chaleur avec la lumière et donne la vie à toute la nature. La solitude semble plus grande. Tout devient mystère. Et des bruits étranges remplissent les âmes les plus courageuses de funèbres pressentiments.

Le cercle polaire est donc la limite astronomique et naturelle de la région Arctique. Mais sa limite géographique est un peu plus au nord, aux environs du 70e parallèle. A cette latitude, en effet, les côtes septentrionales de l'Asie, de l'Amérique et de l'Europe forment comme une ceinture presque continue qui enveloppe et circonscrit la mer Polaire (1). Au delà, on entre dans le domaine des frimas éternels. L'homme ne peut plus vivre à ces latitudes extrêmes, si ce n'est temporairement et par exception. La mer et la terre, tout n'est plus que glace et chaos; un chétif été succède à un cruel hiver; le soleil quitte à peine l'horizon; la mousse ne trouve plus de chaleur pour vivre, ni la fleur de lumière pour se colorer. Les froids de 50 degrés sont ordinaires; l'ennemi se rencontre partout dans la nature; la guerre qu'on doit lui livrer est sans armistice, car toute défaillance est la mort.

Le bassin polaire est donc limité à la distance d'environ 20 degrés du pôle (2) par les côtes septentrionales des trois continents d'Europe, d'Asie et d'Amérique; mais, au pourtour de ces côtes, il existe de grandes îles éparses ou de vastes archipels.

Au nord de l'Europe, on trouve le *Spitzberg*, archipel aux « montagnes aiguës » (c'est le sens du mot allemand *spitzberg*); le groupe qui porte le nom de *Terre de François-Joseph*; et la *Nouvelle-Zemble*, dont le nom français est la corruption barbare du nom russe *Novaïa Zemlia*, qui signifie Terre-Neuve ou Nouvelle-Terre. Au nord de l'Asie ou de la côte sibérienne émergent les îles de la *Nouvelle-Sibérie* et la *Terre de Wrangel*. Au nord de l'Amérique s'étendent comme un continent brisé l'*archipel Arctique* et l'*archipel de Parry*. Toutes ces terres sont inhabitées. L'homme n'y peut avoir d'établissement permanent; mais, à de certaines époques, les nomades des déserts arctiques, dans leurs expéditions de chasse et de pêche, errent sur ces côtes inhospitalières. Le *Groenland*, la plus grande des terres polaires, n'est lui-même qu'une île immense, un continent arctique dont la masse compacte est voisine du pôle, et qui baigne sa pointe méridionale (cap Farewell) dans l'Atlantique, sous le 60e degré de latitude. L'*Islande*, située entre le Groenland et l'Écosse, est aussi rangée parfois au nombre des terres arctiques, bien qu'elle soit en deçà du cercle polaire auquel elle ne touche que tout à fait au nord.

Telle est, dans l'état actuel des notions géographiques, la carte du bassin polaire ou de la région arctique. L'étude de la carte donnera de la disposition générale de ces terres une idée bien autrement précise que ne le ferait la descrip-

(1) L'*Alert*, dont le point d'hivernage (1875-1876) était par 82° 24′, eut, du 14 octobre au 29 février, une nuit de 142 fois 24 heures, la plus longue qu'ait jamais affrontée une expédition arctique. Aux plus hautes latitudes précédemment atteintes par d'autres expéditions, la nuit avait été de 90 jours. Le 8 novembre, l'obscurité de midi eût été complète sans les lueurs des étoiles et des aurores boréales.

(1) Il faut remarquer cependant que les côtes d'Asie s'élèvent du côté du nord beaucoup plus que les côtes d'Europe et d'Amérique. La puissante masse du cap Tchéliouskine, pointe nord de la Sibérie, que Nordenskjold a doublée le premier, en août 1878, dépasse le 77e parallèle (77° 36′).

(2) Vingt degrés ou 1 200 milles. Il s'agit ici du mille géographique de 60 au degré, ou mille marin, qui vaut 1851m.851, ou en chiffres ronds 1 852 mètres. Le degré vaut 111 kilomètres. Le rayon du bassin polaire a donc à peu près 2220 kilomètres.

tion la plus minutieuse. En dehors des terres que nous venons d'énumérer, les navigateurs, à une distance plus ou moins grande des côtes, distance qui varie selon les circonstances locales et selon les années, ont invariablement rencontré une ceinture de glaces fixes contre laquelle toutes les tentatives ont échoué. Aussi, toute la partie centrale de la calotte polaire est-elle absolument inconnue. On ignore si cette calotte est entièrement occupée par la mer ou s'il s'y trouve des terres. C'est le problème vers lequel sont tendus depuis des années les efforts simultanés de toutes les nations maritimes, sauf la France.

Reconnaître le pourtour du bassin polaire, le tracé des côtes glacées qui le limitent, en effectuer le périple ou la circumnavigation, relever les terres isolées ou les grands archipels de l'océan Boréal, le traverser enfin d'un bord à l'autre, au large de tout rivage, en rompant sa ceinture de glaces et poussant au pôle, voilà toutes les parties de la tâche. Deux cents expéditions déjà ont été dirigées vers les mers Arctiques, dont plus de la moitié dans notre siècle. C'est d'hier cependant que la circumnavigation de l'océan Polaire, c'est-à-dire le prélude même de la tâche, est un fait accompli.

En 1852-53, l'Anglais Mac-Clure, longeant de l'ouest à l'est les côtes d'Amérique à partir du détroit de Béring, avait trouvé le « passage du nord-ouest », vainement cherché depuis trois cent cinquante ans, c'est-à-dire la communication de l'Atlantique aux mers d'Asie par le nord de l'Amérique : il avait dû, il est vrai, laisser son navire l'*Investigator* à la Terre de Banks et continuer sa route à pied dans les glaces amoncelées des détroits de l'archipel Arctique pour rentrer en Europe par le Groenland. Le « passage du nord-est », c'est-à-dire la communication de l'Atlantique aux mers d'Asie par les côtes sibériennes, n'a été trouvé qu'en 1878-79 par les Suédois Nordenskjold et Palander : le navire *Véga*, parti de Norvège le 9 juillet 1878, a découpé de son sillage toutes les côtes nord de la Sibérie et du continent asiatique ; il est rentré en Suède par le Japon, l'Inde, Suez, Gibraltar, après avoir fait le tour de l'Asie et de l'Europe.

Ainsi, le pourtour du bassin polaire est aujourd'hui connu. Reste à compléter la tâche, reste à le couper d'un bord à l'autre.

Tandis que l'Océan entoure de toutes parts la région du pôle Sud, l'immense bassin du pôle Nord a seulement trois ouvertures par lesquelles il communique avec les mers équatoriales : la vaste bouche de l'Atlantique boréal entre le Groenland et la Norvège, et les deux orifices étroits qui s'appellent détroit de Davis entre le Groenland et l'archipel Arctique, détroit de Béring entre l'Amérique et l'Asie. La seconde issue conduit comme la première à l'Atlantique; la troisième s'ouvre dans l'océan Pacifique. Sur tout le reste du pourtour, les côtes des continents forment le rebord du bassin.

Les navigateurs ont tenté les trois issues. Les efforts de l'Angleterre et des États-Unis ont porté de préférence sur la route du détroit de Davis. Les Hollandais, les Suédois, les Norvégiens, les Autrichiens, les Allemands, les Russes, ont exploré les mers du Spitzberg et de la Nouvelle-Zemble, l'océan Glacial, au nord de l'Europe. Le détroit de Béring, plus éloigné des nations maritimes que les deux autres passages, a été le moins fréquenté.

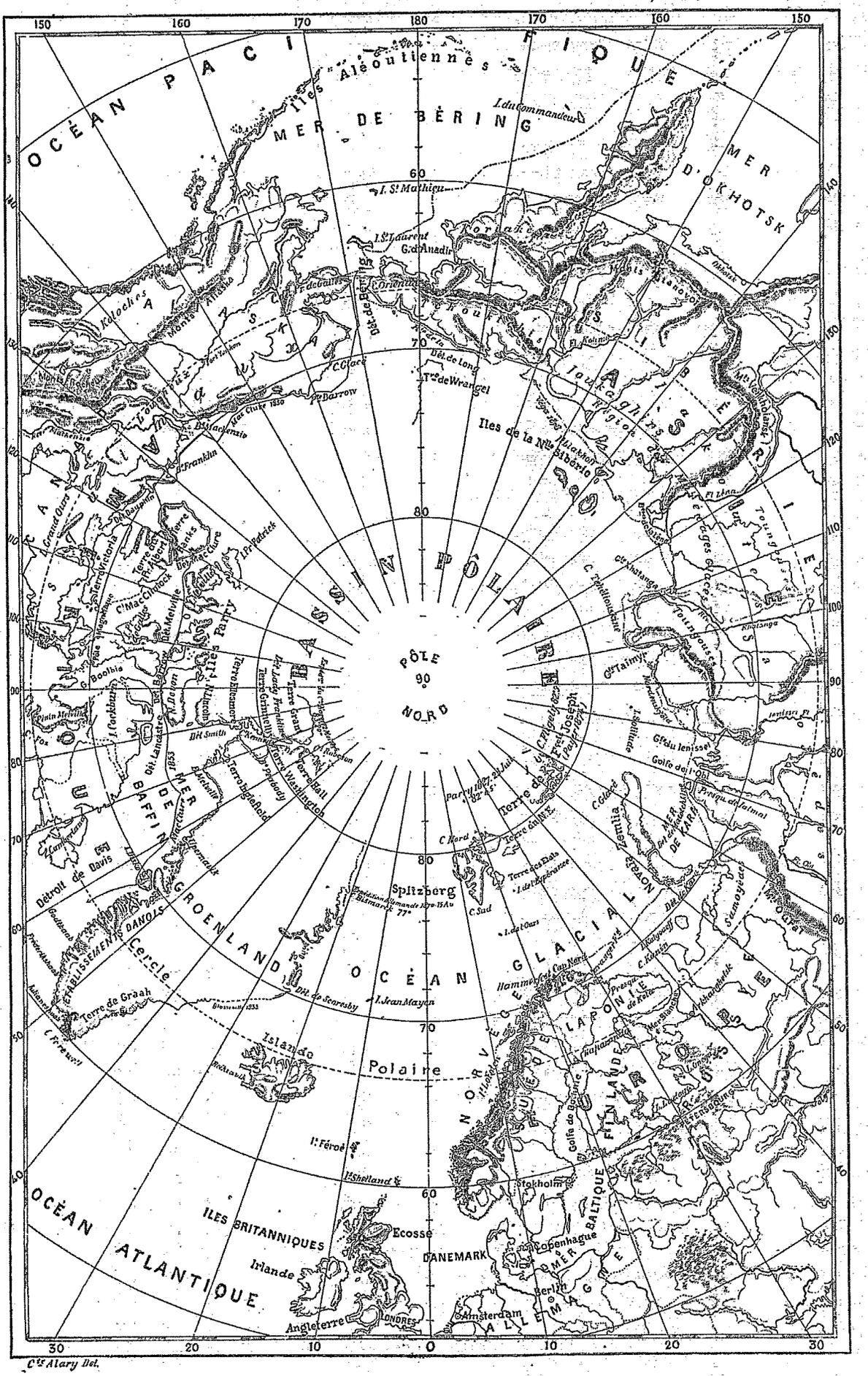
On n'a pas oublié qu'en 1867 (époque où la reprise des expéditions polaires occupait tous les esprits), à côté du projet anglais de Sherar Osborn par le détroit de Davis, et du projet allemand du géographe Petermann par les mers du Spitzberg, notre compatriote Gustave Lambert projetait de se porter au pôle par le détroit de Béring.

L'expédition allemande est partie la première ; nous lui devons le relevé d'environ deux cents kilomètres sur la côte orientale du Groenland. L'expédition anglaise ne devait partir qu'en 1875. Quant au malheureux Gustave Lambert, on se rappelle son histoire. De 1866 à 1870, il personnifia chez nous l'exploration polaire. Pendant plusieurs années, il parcourut la France d'une ville à l'autre ; de marin qu'il était, il se fit conférencier infatigable, ardent missionnaire de la science, renouvelant chaque jour sa parole ardente au milieu des foules sympathiques auxquelles il tentait de communiquer son enthousiasme et sa foi. Quand la guerre survint, les préparatifs de l'expédition polaire, telle qu'il l'avait conçue, étaient encore bien incomplets. D'ailleurs, la patrie avait besoin de tous ses enfants. Gustave Lambert s'enrôla dans l'armée de Paris. Ce fut une des victimes du siège. Il fut tué au combat de Buzenval. « Les balles ne tuent pas, disent les Arabes; il n'y a que la destinée qui tue. » Gustave Lambert devait mourir en soldat obscur, lui qui avait rêvé d'aller au pôle.

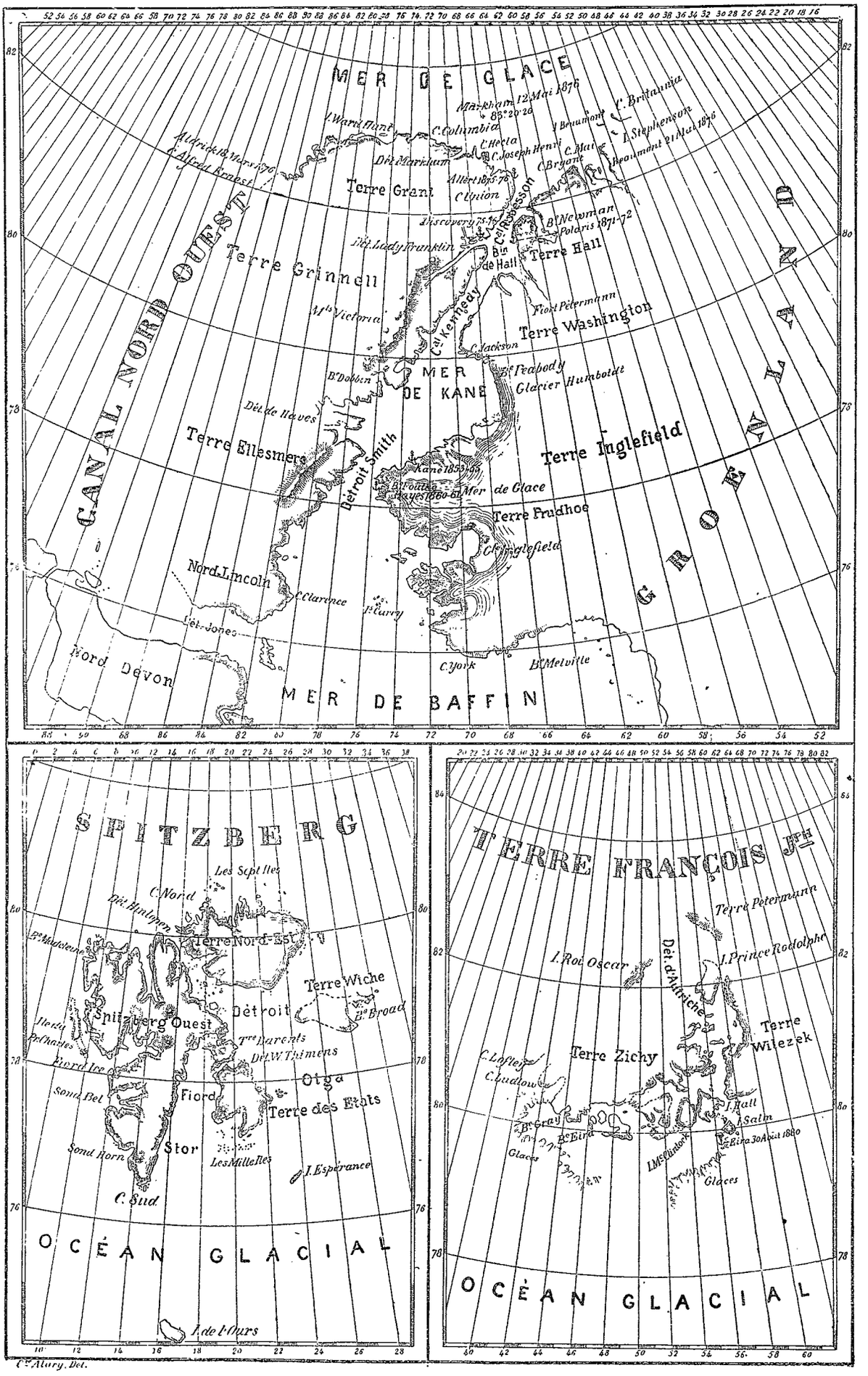
Le projet français n'est pas mort avec Gustave Lambert. M. Gordon Bennett, le propriétaire du journal américain le *New-York Herald* et le généreux Mécène auquel nous devons les voyages de Stanley en Afrique, a équipé le navire *Jeannette*, qui, parti de San-Francisco au mois de juin 1879, s'est engagé par le détroit de Béring dans les mers polaires. Depuis lors, on est sans nouvelle de *la Jeannette*. Un autre navire américain, le *Corwin*, a quitté en 1880 le port de San-Francisco, avec mission de recueillir des indications sur le sort des explorateurs.

Si les efforts les plus persévérants et les plus héroïques que les navigateurs ont tentés jusqu'à présent pour atteindre le pôle ont été si peu fructueux, et si la région inconnue occupe encore une surface immense, en dehors des trois issues que nous venons d'énumérer, une quatrième voie reste ouverte, la voie des airs. Un Français, l'aéronaute Sivel, mort, hélas! dans l'ascension du *Zénith*, avait conçu l'idée de traverser le bassin polaire en ballon. Il avait présenté sur ce sujet un mémoire à la Société de navigation aérienne. Cette idée a de l'avenir. Naguère, après le navire on prenait le traîneau. Aujourd'hui, quand les glaces ferment devant le vaisseau la route du nord, au lieu de s'user à l'assaut des glaces, le marin doit prendre la nacelle aérienne et faire voile vers le pôle. La *Jeannette*, en se munissant d'appareils d'aérostation, a mis à profit l'idée de notre compatriote. Et de même, en Angleterre, le commandant Cheyne, de la marine royale, prépare une expédition nouvelle qui doit appliquer la science aérostatique à l'exploration du pôle.

Du côté du détroit de Béring, nous nous heurtons tout de suite à la frontière de l'inconnu. Par cette voie, on n'a pas encore dépassé le 72e ou le 73e parallèle; et la Terre de Wrangel, vue par le capitaine Long, baleinier nord-américain, en 1867, est encore inconnue. Dans les mers arctiques du nord de l'Europe, on a été plus heureux. Si le 77e degré de latitude est le point extrême atteint sur la côte orientale du Groenland (expédition allemande, 15 avril 1870), Parry, sur le méridien du Spitzberg, a atteint en



Carte générale du pôle Nord.



Détails de la carte précédente.

traîneau la haute latitude de 82° 45′ (23 juillet 1827). L'expédition austro-hongroise de Payer et Weyprecht s'est élevée sur le méridien de Novaïa-Zemlia jusqu'à la latitude de 82° 5′ (cap Fligely, le 12 avril 1874) dans l'archipel que nous appelons depuis lors Terre de François-Joseph. Enfin, l'expédition anglaise commandée par le capitaine Nares (1875-1876), a atteint au nord-ouest du Groenland, par la voie des détroits de Davis et de Smith, le parallèle de 83° 20′ 26″ (12 mai 1876). Ces points extrêmes atteints sur des méridiens différents montrent combien est irrégulière la frontière de la région inconnue.

Tantôt cette frontière s'approche jusqu'à moins de 7 degrés du pôle ; tantôt elle s'en éloigne de 18 degrés.

On peut se faire une idée approximative de la surface inconnue des parages circumpolaires en mesurant la distance qui sépare les points extrêmes. Du *cap Bismarck*, sur la côte orientale de Groenland, jusqu'à la *Terre de Wrangel*, au nord-ouest du détroit de Béring, c'est-à-dire sur le rebord diamétralement opposé du bassin polaire, la distance est de 31 degrés ou 3 441 kilomètres. C'est la plus longue ligne droite qui se puisse inscrire dans les limites de la région inconnue.

Depuis la côte nord de l'Amérique jusqu'aux mers qui environnent la Terre de François-Joseph, nous mesurons encore une trentaine de degrés, ou 3 330 kilomètres. Le plus petit diamètre est représenté par la distance qui sépare la *Terre de Grant* des côtes les plus septentrionales de la Sibérie, et là encore nous trouvons une longueur d'une vingtaine de degrés, ou 2 220 kilomètres.

Les terres les plus rapprochées du pôle, celles qui constituent le seuil de la région inconnue, sont le Groenland, la Terre de Grinnell ou de Grant, et la Terre de François-Joseph.

Le Groenland, dont le nom d'origine scandinave signifie *Terre-Verte*, s'allonge du nord au sud dans les mers arctiques et dans l'Atlantique septentrional. Un long bras de mer longe la côte occidentale sous les noms successifs (en partant du sud) de détroit de Davis, baie ou mer de Baffin, détroit de Smith, bassin de Kane, canal Kennedy, bassin de Hall, et canal Robeson.

Cette côte occidentale a été tout entière reconnue jusqu'au 82e degré de latitude par les expéditions successives de Kane (1853-1854), Hayes (1860) et Hall (1871) ; la côte orientale, moins abordable, a été reconnue seulement jusqu'au 77e degré (cap Bismarck, point extrême atteint par l'expédition allemande le 15 avril 1870). Une partie du littoral septentrional, 185 kilomètres, jusqu'à 82° 30′ de latitude, a été relevée enfin par le lieutenant Beaumont, de l'expédition polaire anglaise, en 1875-1876. Du cap Bismarck sur la côte est, jusqu'au point extrême atteint par Beaumont au nord-ouest, la distance d'environ 900 kilomètres en ligne droite est la partie inconnue de la côte groenlandaise. Sur la côte orientale elle-même, nos notions sont encore bien incomplètes. Rien n'est plus pénible que la navigation sur cette côte du Groenland. La banquise y forme une large barrière compacte et continue, un champ de glace qui s'étend de la terre sans présenter un seul chenal d'eau libre. Et pourtant, si grand est l'attrait de l'inconnu ! c'est à cette côte que le bon Hudson avait donné le nom de *Hold wit hope* (Gardons espoir) lorsqu'il la découvrit en 1607, et c'est d'elle qu'il disait : « Pour autant que nous pouvions voir, elle a l'air d'être un bon pays et qui vaut d'être vu. » On se rappelle les dangers que courut dans ces parages l'expédition arctique allemande de 1869-1870. Pendant que la *Germania*, vapeur à hélice, remontait la côte et hivernait aux îles du Pendule ; que Koldewey et le lieutenant Payer découvraient le cap farouche qu'ils ont baptisé du nom de Bismarck, et exploraient le fiord de François-Joseph, profond golfe dominé par les pics Petermann et Payer, le brick *Hansa*, navire de ravitaillement et de conserve, était brisé par les glaçons (19 octobre 1869) ; l'équipage devait se bâtir une maison sur la banquise ; un jour, le champ de glace se partagea par moitié sous la cabane même ; pendant deux mois, la banquise dériva, entraînée par le courant entre le Groenland et l'Islande ; la terre n'était qu'à quelques milles, mais il fut impossible de l'atteindre. Ainsi se passa l'hiver. Vint le printemps. Le champ de glace, fouetté par la vague, diminué par le dégel, se réduisit peu à peu à un îlot de 91 mètres de largeur. Enfin, après avoir dérivé en plein Océan sur une distance de plus de 2 000 kilomètres, on atteignit l'extrémité du Groenland. Les naufragés purent mettre les embarcations à la mer. Après huit mois d'angoisses, le 17 juin 1870, l'équipage tout entier arrivait sain et sauf à Friedriksthal, station danoise de missionnaires moraves, voisine du cap Farewell. L'un de ces malheureux avait perdu la raison !

Ce dramatique épisode, si invraisemblable d'horreur, n'est pas unique dans l'histoire des expéditions polaires. Une partie de l'équipage du *Polaris*, séparée de son navire par une tempête dans la baie de Baffin, le 15 octobre 1872, dut également le salut à un glaçon qui dériva dans l'Atlantique nord jusqu'à Terre-Neuve, de 72° 35′ à 53° 35′ de latitude, sur une distance en ligne droite de 19 degrés ou 2 110 kilomètres. Les malheureux naufragés, dix Européens et neuf Esquimaux, dont deux femmes et cinq enfants, furent recueillis le 30 avril 1873, dans la baie Robert de Terre-Neuve, au bout de 197 jours de dénuement et d'angoisses.

Tel que nous pouvons le tracer sur nos cartes, le Groenland a environ 2 500 kilomètres de longueur depuis l'extrémité nord jusqu'au cap Farewell, et sa largeur est d'un millier de kilomètres jusqu'au point où les côtes opposées commencent à se rapprocher graduellement pour se rejoindre à la pointe du sud. Sa surface a été évaluée à plus de quatre fois la superficie de la France. Mais le territoire libre de glaces, et occupé par les établissements danois, n'a pas même l'étendue de quinze départements français. Aussi, le Groenland n'a qu'une population d'environ 10 000 habitants, presque tous Esquimaux.

Ce n'est pas seulement la limite boréale de cette île immense qui reste inconnue. L'intérieur n'a jamais été exploré. Le pays est tellement couvert de glaces que, même sur le côté occidental, où sont les établissements danois, on n'a pu pousser de reconnaissance un peu éloignée de la côte. On a souvent essayé de gagner un point élevé dans l'intérieur, d'où l'on pût voir s'il n'y aurait pas quelque partie du pays découverte, libre de glaces et habitable. Dans ces tentatives, où des grimpeurs habitués aux glaciers des Alpes ont échoué, les plus heureux sont parvenus, après un pénible voyage, à des cimes rocheuses s'élevant au milieu d'un désert glacé, à 71 kilomètres seulement de la côte. De ces rochers émergeant des glaces, qu'au Groenland on appelle des *nunatak*, l'œil ne découvrait qu'une plaine glacée légèrement ondulée, mais sans aucune protubé-

rance. Sur le *nunatak*, élevé de 3 000 mètres, où Jensen monta en 1878, il trouva un coquelicot et une araignée. A perte de vue, tout n'était que glace : c'est le règne du silence et de la mort, la région de l'inconnu.

La population groenlandaise, qui est une branche de la famille des Esquimaux, répandue sur toute la zone littorale de l'extrémité nord de l'Amérique jusqu'au détroit de Béring, s'élève vers le pôle beaucoup plus haut que les colonies danoises. Celles-ci s'arrêtent, en effet, aux environs du 73e parallèle de latitude. Les Esquimaux, au contraire, ont été trouvés jusqu'au 74e ou 75e parallèle, sur la côte orientale du Groenland, où l'accumulation des glaces dans la mer environnante rend le climat encore plus affreux s'il est possible que sur la côte de l'ouest, et où aucun établissement colonial européen n'a pu se former. Sur la côte occidentale, on les a trouvés jusqu'à près du 82e degré.

L'expédition anglaise du capitaine Nares (1875-1876) a relevé des traces de campements d'Esquimaux le long de toute la côte ouest. Sous le cap Beechey, tout près du 82e parallèle, le capitaine Feilden, le naturaliste de l'*Alert*, a trouvé les vestiges humains les plus septentrionaux que l'on connaisse jusqu'à présent : ils consistent en une carcasse de traîneau de bois, en une lampe de stéatite et en un râcloir à neige, très ingénieusement fait d'une mâchoire de morse. Ces vestiges jettent quelque lumière sur l'histoire de ces peuplades. Le lieu où ils ont été découverts avait été choisi sans doute par une peuplade émigrante pour traverser le canal de Robeson, large en ce point de 21 kilomètres seulement.

En face, de l'autre côté de ce long couloir marin, s'étend la Terre de Grinnell. Le nom de cette terre lui fut donné, en 1854, par le docteur Kane, en souvenir d'un négociant américain qui avait largement concouru aux frais de plusieurs expéditions polaires. Mais c'est à la dernière expédition arctique, celle que commandait le capitaine Nares, que nous devons une connaissance plus complète de cette région.

La Terre de Grinnell, à l'extrémité septentrionale de laquelle on donne parfois le nom de Terre de Grant, continue vers le nord la Terre d'Ellesmere. Le détroit de Hayes la sépare de cette dernière. Sa côte est profondément entaillée par le détroit ou fiord de Lady-Franklin. C'est à l'entrée de cette coupure, derrière la petite île Bellot, qu'hiverna le navire le *Discovery* (la Découverte) du capitaine Nares depuis le 25 août 1875 jusqu'au 20 août 1876. Plus au nord, au point où la côte, qui jusque-là se dirigeait du sud-ouest au nord-est, tourne vers l'ouest, l'*Alert*, le second navire de la même expédition, prit ses quartiers d'hiver depuis le 1er septembre 1875 jusqu'au 31 juillet 1876. Le point de refuge de l'*Alert* (82° 24′) est la latitude la plus septentrionale où soit parvenu *un navire*. Le lieutenant Aldrich, l'un des membres de l'expédition, suivit en traîneau la côte nord sur une distance de 462 kilomètres à partir du point d'hivernage de l'*Alert*. Dans ce long trajet, il eut à doubler le cap Columbia, qui est le promontoire de la Terre Grinnell le plus avancé vers le nord (83° 7′ de latitude). Le rivage, au point où il dut s'arrêter après quarante-cinq jours de marche, s'infléchissait de plus en plus vers le sud-ouest.

C'est au nord de la Terre de Grinnell que, le 12 mai 1876, le lieutenant Markham, de la même expédition arctique, atteignait sur les glaces de la « mer Paléocrystique » la latitude de 83° 20′ 26″. C'est le point le plus boréal où soit parvenue une expédition vers le pôle.

Calculez vous-même, en négligeant les secondes, la distance du pôle à laquelle le lieutenant Markham s'est arrêté. De 83° 20′ de latitude jusqu'au pôle qui est le 90e degré, il y a 6 degrés et 40 minutes. N'oubliez pas, en effet, que le degré se divise en 60 minutes. La longueur du degré est de 111 kilomètres, celle de la minute est le soixantième, c'est-à-dire 1 852 mètres. Nous avons ainsi, d'une part, 6 fois 111 kilomètres ou 666 kilomètres, et d'autre part, 40 fois 1 852 mètres ou 74 kilomètres.

Le lieutenant Markham n'était donc plus qu'à 740 kilomètres du pôle nord : c'est la distance de Paris à Avignon par le chemin de fer.

Le bord de la masse glacée qui s'étend du Groenland à la Nouvelle-Zemble a été examiné par un grand nombre de navigateurs depuis les temps de Barentz et de Hudson. Des centaines de baleiniers des pêcheries hollandaises et norvégiennes fréquentent depuis plus de deux cents ans les mers du Spitzberg. Chaque année, dans les mois de février et de mars, la flotte baleinière de Dundee et de Peterhead gagne le bord de la glace et y chasse le phoque avant d'aller harponner la baleine dans la baie de Baffin.

Les Suédois ont fait dans ces mers, sous la direction du professeur Nordenskjold, cinq explorations successives (en 1858, 1861, 1864, 1868 et 1872), non pas tant dans le but d'atteindre une haute latitude que dans celui de faire des observations scientifiques, de relever la température des eaux, d'étudier la marche des courants, de réunir des collections, d'explorer des terres que, dans leur préoccupation trop exclusive, les navigateurs polaires avaient laissées inexplorées derrière eux.

Dans ces dernières années, de riches *yachtsmen* (propriétaires de *yacht*), comme M. Lamont et M. Leigh Smith, ont dirigé leur sport aventureux du côté des mêmes mers, et nous leur devons quelques découvertes de détail. C'est ainsi qu'en septembre 1871, M. Leigh Smith et le capitaine norvégien Ulve ont complété ou rectifié la carte du Spitzberg : ils ont descendu le détroit de Hinlopen et constaté que la *péninsule*, où s'était arrêtée, en 1868, la *Germania*, est en réalité une *île*, l'île Waïgat ou Guillaume. Puis, revenant à la côte nord et doublant le cap Platen à l'est des Sept-Iles, ils reconnurent que la Terre du Nord-Est s'étend de 3 degrés plus à l'est qu'on ne le croyait alors, découverte qui a considérablement changé la forme et élargi la surface de la Terre du Nord-Est. M. Leigh Smith, en 1880, a découvert de même quelques nouveaux promontoires sur la côte sud de la Terre de François-Joseph, un peu au nord du 80e degré de latitude.

Les côtes ouest et nord de l'archipel du Spitzberg sont plus libres de glaces que la côte est. Aussi sont-elles bien connues depuis plus de deux siècles, tandis que la côte orientale, presque constamment bloquée par les glaces, est encore imparfaitement relevée.

C'est aux capitaines norvégiens qui vont à la chasse du phoque, et au professeur Mohn, directeur de l'Institut météorologique de Christiania, qui a recueilli et classé leurs observations, que nous devons à peu près tout ce que nous savons de cette côte. Le capitaine Carlsen a accompli en 1863 la circumnavigation de tout l'archipel, exploit maritime qui n'avait jamais été accompli, qui ne l'a pas été depuis lors. Son brick, le *Jean-Mayen*, est le seul navire qui ait fait le

tour de cet archipel aux sommets en aiguilles, dont les pics s'élèvent de la mer jusqu'à l'altitude de 1 000 à 1 200 mètres. *La suite à une autre livraison.*

STATUE DE LA PROVIDENCE.

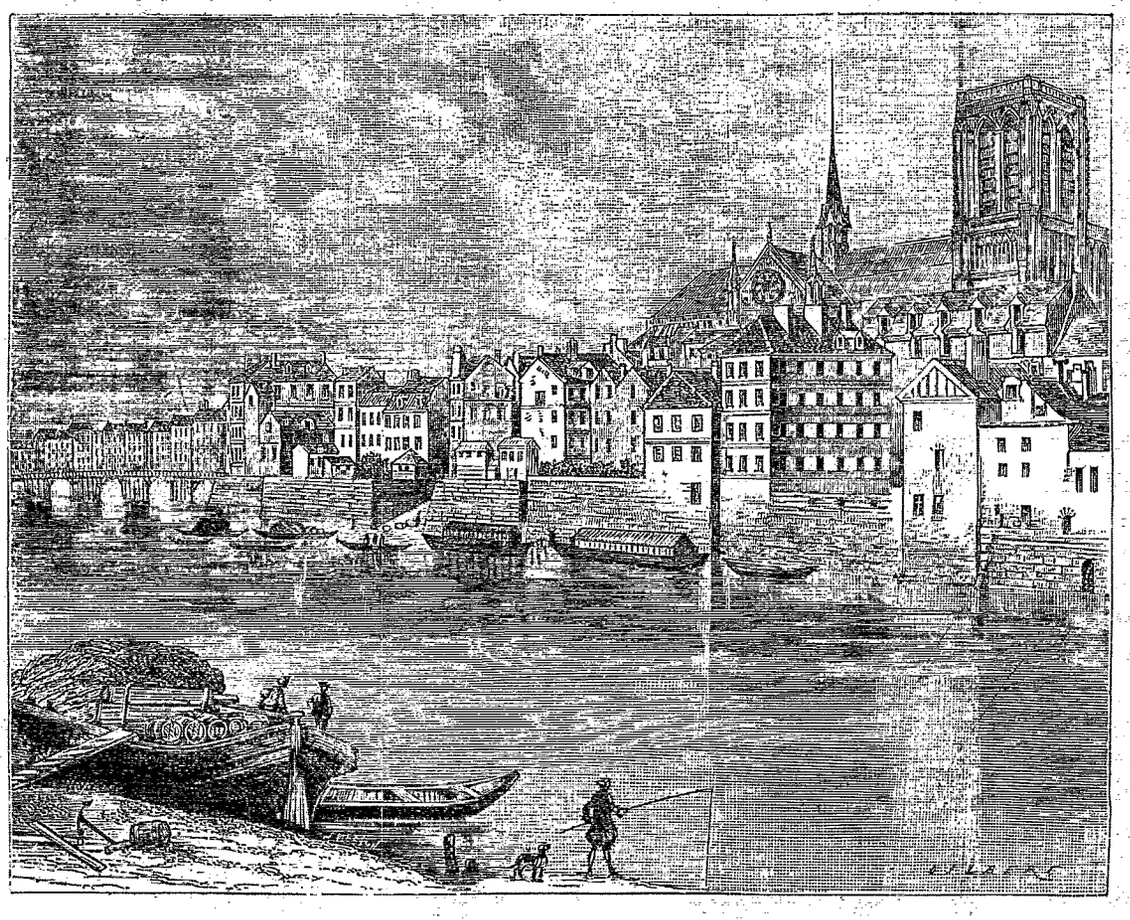
Les artistes romains représentaient la Providence sous la forme d'une jeune femme ayant à la main un sceptre, dont elle montrait un globe qui était à ses pieds, pour faire entendre qu'elle gouvernait le monde.

LE PORT SAINT-LANDRY.

Le port Saint-Landry était situé à l'extrémité de l'île de la Cité, au niveau de l'église Notre-Dame, entre le *pont de bois*, qui porta aussi le nom de *pont Rouge*, et le pont Notre-Dame. Au dix-huitième siècle, le quai qui borde aujourd'hui cette partie de l'île, et qui s'est appelé successivement quai Napoléon, quai de la Cité, quai aux Fleurs, n'était pas encore construit. De hautes maisons, appartenant à la rue Basse-des-Ursins, trempaient leur base dans le fleuve. On a dit que l'une d'elles avait été la demeure d'Héloïse. Près de là se trouvaient l'église Saint-Landry, supprimée en 1790 et définitivement démolie en 1829, et la rue du même nom, où ont habité les célèbres jurisconsultes Cujas et Pierre Pithou, ainsi que Pierre Broussel, qui, comme on l'a vu précédemment, joua un rôle important dans les troubles de la Fronde (1).

Autrefois la Cité et les quartiers voisins baignés par la Seine étaient peut-être encore plus animés qu'ils ne le sont de nos jours.

« De nombreux ports, dit M. Théophile Lavallée dans son *Histoire de Paris*, étaient encombrés de marchandises :



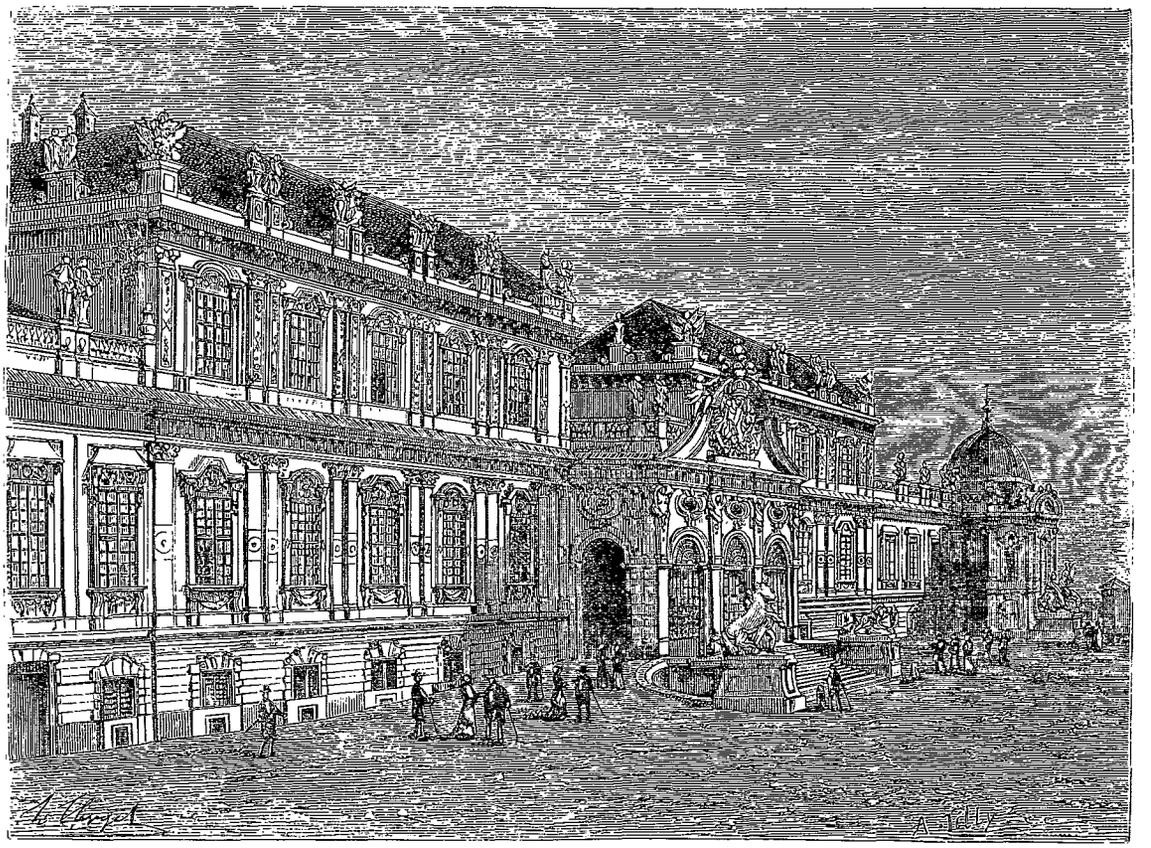
Vue du port Saint-Landry, dans la Cité, à Paris, en 1737. — Dessin de Gilbert.

au port Saint-Paul était le marché aux fruits et aux poissons; au quai des Ormes, le marché aux veaux; à la Grève, le foin, le blé, le charbon; au port Saint-Nicolas, les bateaux venant du Havre et qui apportaient les produits du Midi; au port de la Tournelle, les arrivages du bois, du plâtre, de la tuile; au port Saint-Bernard, le marché aux vins. Mais la partie de la Seine la plus tumultueuse et la plus gaie était celle que bordaient les quais des Augustins et de Nesle, de la Mégisserie et de l'École : là abondaient les marchands de ferraille, de fleurs, d'oiseaux, les marionnettes et les bêtes savantes, les bateleurs, les vendeurs d'images et de livres, surtout les recruteurs et racoleurs. »

Ces derniers, que décrit Mercier dans son *Tableau de Paris*, « se promenaient la tête haute, l'épée sur la hanche, appelant tout haut les jeunes gens qui passaient, leur frappant sur l'épaule, les prenant sous le bras, les invitant à venir avec eux d'une voix qu'ils tâchaient de rendre mignarde. Ils avaient leurs boutiques dans les environs, avec un drapeau armorié qui flottait et leur servait d'enseigne (2). »

(1) Voy. la biographie et le portrait de Broussel, p. 209.
(2) Sur les racoleurs, voy. les Tables.

LE BELVÉDÈRE, A VIENNE
(AUTRICHE).



Le Musée du Belvédère, à Vienne.

Le palais du Belvédère (Bellevue), à Vienne, est situé au sud de la ville. Sa forme est celle d'un quadrilatère orné de tours surmontées de coupoles. C'est dans son principal corps de bâtiment, désigné sous le nom de Belvédère supérieur, que se trouve sa célèbre galerie de tableaux.

Cette collection, dont l'origine remonte à Maximilien Ier, fut enrichie successivement par Rodolphe II, l'empereur Mathias, l'archiduc Léopold d'Autriche, Charles VI, et le prince Eugène de Savoie. Ce fut ce dernier prince qui fit construire le Belvédère de 1693 à 1724; mais les œuvres d'art n'y furent transférées et réunies que de 1776 à 1778.

La salle de marbre où l'on entre d'abord est ornée de peintures à fresque, d'une allégorie par Carlo Carlone, et des portraits de l'empereur Joseph II et de Marie-Thérèse par Ant. Maron.

A droite se succèdent les salles des écoles italiennes, au nombre de sept; à gauche, celles des Pays-Bas, au nombre de six, sans compter plusieurs petites pièces, le cabinet blanc et le cabinet vert.

Au deuxième étage, d'un côté, quatre salles renferment d'autres tableaux des Pays-Bas, puis des écoles allemandes; et de l'autre côté, on a classé dans le même nombre de salles, sous le nom d'école moderne, beaucoup d'œuvres italiennes ou des Pays-Bas des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles.

Le rez-de-chaussée contient aussi dans neuf salles des peintures italiennes et des Pays-Bas.

En dehors de cet ensemble et dans ce qu'on appelle le Belvédère inférieur, séparé du précédent par un beau jardin en pente, orné de pièces d'eau et de statues, se trouvent la collection des antiques, celle des antiquités égyptiennes, et la collection d'Ambras, ainsi nommée du château d'Ambras, d'où elle fut transférée à Vienne en 1806. Cette dernière collection est divisée en neuf salles, où l'on remarque, parmi beaucoup de curiosités, cent quarante-trois armures historiques des quatorzième, quinzième et seizième siècles, et douze cents portraits d'hommes célèbres du moyen âge.

On a dû remarquer que, dans les salles du Belvédère supérieur, un très grand nombre des peintures appartiennent à l'école des Pays-Bas. Ce fut l'archiduc Léopold d'Autriche qui, étant gouverneur des Pays-Bas, en fit l'acquisition avec l'aide de David Téniers le jeune : il les légua en mourant à la cour d'Autriche. Rembrandt, Vandyck, Rubens, Téniers, Ruysdaël, sont représentés par de très belles œuvres. Le saint Ildefonse de Rembrandt et un paysage de Ruysdaël sont célèbres. Dans les salles italiennes, on peut signaler, entre autres, sainte Justine par Pordenone ou Moretto, un assez grand nombre de portraits et de compositions religieuses par le Titien, une Présentation au temple par Fra Bartolomeo, un Christ mort par André del Sarte.

Dans l'école allemande, une *Trinité* est considérée comme un des chefs-d'œuvre d'Albert Durer. L'école romaine n'offre rien de très remarquable : de deux tableaux de Raphaël, l'un, *le Repos en Égypte*, paraît être une copie;

l'autre, *la Madonna del verde* (la Vierge dans la prairie), a été peinte en l'an 1505.

Il est, du reste, difficile ou plutôt impossible de donner une idée même approximative des richesses du Belvédère dans un si court espace. Ce musée n'est inférieur qu'à trois ou quatre autres en Europe.

LES DEUX AVEUGLES ET LE VAURIEN,

SCÈNE PAR JUAN DE TIMONEDA (1).

1563

PERSONNAGES.

MARTIN ALVAREZ, aveugle. — PERO GOMEZ, aveugle.
PALILLOS, petit vaurien.

PALILLOS, *le vaurien, au public.*

Très excellents seigneurs, je viens, avec une respectueuse humilité, vous baiser les mains, sans crainte, et sans compter combien de fois. Je veux intercéder auprès de vous. Ce qui m'oblige à vous dire la vérité, c'est que je suis dans le besoin, ce dont Dieu soit loué, puisque telle est sa volonté. J'ai pensé que dans cette réunion, où il y a tant de nobles gens, il se trouvera bien quelqu'un qui veuille être le maître du pauvre serviteur qui vous parle.

Je sais faire plus de vingt métiers. Si mon apparence et mon costume vous font penser que je vaux peu de chose, je m'en console en me disant que je suis gentilhomme, quelque regret que Lucifer puisse en avoir. Celui qui me donnera à manger, et qui me prendra à son service, pourra s'en féliciter, et se dire qu'il a pour valet un véritable fils de famille.

Mon désir, afin d'éviter de me perdre, est de me faire ou marchand de pain d'épice, ou aide de cuisine, ce qui m'aidera à me nourrir. Je connais un peu d'herboristerie, un peu d'apothicairerie, bien que le métier soit un peu vieux. Je puis aussi vous conter par le menu tout le savoir faire d'un valet peu scrupuleux. Je m'arrangerais de servir un vicaire, s'il me permettait de manger et de boire un peu des offrandes, et s'il voulait bien ne pas se fâcher quand il me surprendrait. Si je trouvais un maître à mon gré, je vous donne ma foi que je travaillerais de mon mieux, et s'il se plaignait de moi, c'est que cela en vaudrait la peine.

Je ne veux pas abuser de votre temps en paroles, et je vais vous dire quelles sont mes qualités. Là où je vais, je n'en viens pas; c'est là une disposition toute particulière. Une autre, c'est que je ne me lève pas matin, je trouve celà très salutaire. Je sais donner au pain un tour de main, si j'ai besoin de manger. Si la bouteille n'a pas bonne mine, nous n'avons pas ensemble longue compagnie; lorsque je suis repu et content, pour rien au monde on ne me ferait manger. Mais si ce que l'on m'offre est de l'argent, on ne saurait douter de mon empressement. En un mot, ces conditions sont des conditions de gentilhomme.

Vous me demanderez si je suis voleur; je vous répondrai que je ne l'ai jamais été; une fois seulement j'ai pris six ducats, mais j'ai été forcé de les prendre là où ils étaient. Je vais vous raconter cela, et je suis convaincu que je vous amuserai un instant. J'avais, il n'y a pas longtemps, cela va vous faire rire, un maître qui était aveugle. Il menait fort triste vie, je vous assure, et il ne me donnait pas plus de pain qu'il ne fallait. Moi, qui étais un rusé fureteur, je m'imaginai de lui jouer un tour fort plaisant et tout à mon profit. Je savais qu'en avare qu'il était, il cachait l'argent qu'il possédait, et moi, qui mourais de besoin, j'arrivai à découvrir le lieu de la cachette. C'était dans un trou pratiqué à la muraille. J'y fourrai la main avec précaution, et j'amenai à moi la réserve. Mais cela ne me profita guère; je jouai, et je perdis la monnaie.

Voyant qu'il ne me sert pas à grand'chose de voler, je ne veux plus m'exposer à pareille aventure, et je ne saurais vous dire quel prix j'attacherais à trouver maintenant un maître. Plaise ainsi à Dieu! Amen.

MARTIN ALVAREZ, *aveugle.*

Pieux chrétiens, quelqu'un veut-il bien me demander de réciter pour lui une belle prière particulière à Notre-Dame?

PALILLOS.

Il me semble que je viens d'entendre parler quelque aveugle. A le voir venir, vous pouvez bien juger qu'il est aveugle. Ah! par Dieu, c'est lui qui a été le maître dont je vous ai parlé. Vais-je fuir? Pourquoi cela? Il vaut mieux me cacher.

MARTIN ALVAREZ.

Demandez-moi une prière. Voici la sainte nuit de Noël; on chante les oraisons de la naissance du Christ (1).

Jésus, mon Dieu, je n'ai jamais vu pareille chose; j'en suis tout effrayé. J'ai la gorge sèche d'avoir dit des oraisons à tous les coins de rue, et aucune ne m'a profité. Tout ce monde est avare, et ne se soucie pas de prières.

PERO GOMEZ, *autre aveugle.*

Faites-moi dire vos dévotions, gens de bien. Je sais réciter avec piété les psaumes de la pénitence, et vous aurez les bénéfices de l'indulgence octroyée par le pape Clément.

MARTIN ALVAREZ.

Celui-là qui vient de parler est certainement un aveugle comme moi. C'est un compère, si je ne mens pas.

PERO GOMEZ.

Demandez-moi l'oraison de la naissance du Christ.

MARTIN ALVAREZ.

Ho!

PERO GOMEZ.

Qui appelle?

MARTIN ALVAREZ.

Pero Gomez!

PERO GOMEZ.

Qui est là?

MARTIN ALVAREZ.

Vous ne me reconnaissez pas?

PERO GOMEZ.

Martin Alvarez? Que faites-vous ici? Dieu vous soit en aide!

MARTIN ALVAREZ.

Et à vous pareillement, compère. Et quoi de bon?

PERO GOMEZ.

Comme vous voyez. Je vais par la ville; j'annonce ma

(1) Traduit de l'espagnol par M. Germond de Lavigne.

(1) En ces temps d'ignorance, le métier des aveugles, toujours très nombreux en Espagne, et en Andalousie surtout, consistait à apprendre par cœur des oraisons de circonstance, et à les réciter pour le compte des fidèles qui ne les savaient pas. Le savant traducteur de ce petit dialogue nous écrit :

« J'ai suivi à Malaga, pendant une nuit du 25 décembre, en 1857, des processions de braves gens qui s'en allaient d'église en église, précédées d'aveugles chantant des noëls et s'accompagnant sur la guitare. La coutume n'a pas beaucoup changé depuis trois cents ans. »

marchandise ; j'offre de dire l'oraison du Christ, puisque nous voici à la fête de la Nativité.

MARTIN ALVAREZ.

C'est aussi mon affaire.

PERO GOMEZ.

Vous n'avez pas de garçon ? Depuis quand ?

MARTIN ALVAREZ.

Il y a deux mille ans qu'il n'est plus avec moi. Si je m'en crois, il n'y a jamais eu dans tout l'univers un pareil vaurien.

PALILLOS.

Je vais m'approcher tout auprès d'eux, et les tourmenter un peu, puisqu'ils s'en donnent sur mon compte. *(Il leur jette de la boue.)*

PERO GOMEZ.

Compère, il y a des mouches par ici ; ne les sentez-vous pas ?

MARTIN ALVAREZ.

Elles m'agacent. Oh ! les gueuses ! j'en tiens une sur ma tête... non... je crois qu'elle s'est échappée.

PERO GOMEZ.

Mais... pardieu... Oh ! le diable l'emporte !

MARTIN ALVAREZ.

En vérité, on dirait que c'est de la boue.

Mais revenons à ce dont nous parlions auparavant. Je voulais vous dire que lorsque mon garçon m'a quitté, il m'a volé six ducats.

PERO GOMEZ.

Vous plaisantez ?

MARTIN ALVAREZ.

Non, c'est la vérité. J'en ai eu un grand chagrin, je vous assure. Et je me suis trouvé un instant, compère, dans un embarras où je n'avais jamais été ; vous pouvez me croire.

PERO GOMEZ.

Quel garçon ! et quelle bonté vous avez eue ! Que Dieu veuille bien me donner la santé et la joie, aussi vrai que je n'en savais rien. Mais combien y a-t-il de temps que je vous ai vu, et que vous donniez les garçons au diable ? Vous affirmiez alors qu'ils vous volaient tous les jours, et tant qu'ils pouvaient. Pour parler net, le garçon nous coûte cher, ne serait-ce que pour la nourriture. Dans mon opinion, j'affirme qu'il vaut mieux aller seul qu'être mal accompagné ; et si vous n'y regardez pas, vous perdez à la fois votre avoir et votre gain.

PALILLOS.

Oh ! la bonne aventure ! Comme ce vieux prêche bien ! quels bons exemples et quels bons conseils !

MARTIN ALVAREZ.

Compère, je suivrai votre conseil ; je sais que vous êtes un homme de savoir et d'expérience. Mais vous aussi, compère et ami, vous devez sans doute tenir à mettre votre argent en sûreté, et ne pas le laisser comme cela à découvert, sans craindre les inconvénients. Si vous le laissez à sa merci, il est certain que le garçon vous en prendra, je ne dis pas six, mais vingt.

PALILLOS.

Oui, laissez faire l'innocent, et s'il en trouve vingt, voyez donc s'il les laissera.

MARTIN ALVAREZ.

Hélas ! confiez-vous au hasard ! Où je les avais mis, personne au monde n'aurait eu la pensée de les trouver. Bien sûr que je ne les avais pas mal gagnés ; mais sans doute que j'avais des péchés à payer.

PERO GOMEZ.

Où étaient ils ?

MARTIN ALVAREZ.

Je les avais cachés dans un trou, dans ma maison.

PERO GOMEZ.

Voyez-vous ! comme ils étaient bien logés !

MARTIN ALVAREZ.

Je ne sais pas comment j'aurais pu mieux faire pour les mettre en sûreté.

PERO GOMEZ.

Compère, il valait bien mieux les porter avec vous ; vous auriez été tranquille.

PALILLOS.

Oh ! le vieux drôle ! l'hypocrite que vous êtes, si je ne mens pas.

PERO GOMEZ.

Il serait bien habile et bien hardi, celui qui viendrait me prendre mon argent où je le place.

MARTIN ALVAREZ.

Vous devriez bien me dire votre système.

PERO GOMEZ.

Je ne demande pas mieux. Eh bien, compère, pour vivre tranquille, je vous le dis, je porte toujours mon argent avec moi, car c'est mon bien et ma vie. Là où est mon argent, mon cœur est avec lui ; c'est mon fidèle ami. De sorte que je m'astreins à le garder. Et je parie que vous ne savez pas en quel endroit de ma personne je le place.

MARTIN ALVAREZ.

Parions que je devine.

PERO GOMEZ.

Compère, vous n'y arriverez pas.

MARTIN ALVAREZ.

Disons, sans mentir, que vous le mettez dans vos souliers.

PERO GOMEZ.

Vous me faites rire à pleine bouche.

PALILLOS.

Oh ! la bonne conversation ! Il faut que j'écoute.

PERO GOMEZ.

Eh bien, je vais vous dire où il est, et la cachette où je le mets. Mais je ne voudrais pas que quelqu'un m'entendît, et qu'il m'en arrivât de l'ennui.

PALILLOS.

Pas de bruit. Il y a profit à entendre

MARTIN ALVAREZ.

Attendez ; nous allons reconnaître s'il y a quelqu'un par ici... Il n'y a personne ; vous pouvez parler sans crainte.

PERO GOMEZ.

Eh bien, sachez que je le porte autour de mon bonnet, comme en bordure, et pièce à pièce.

MARTIN ALVAREZ.

Et combien y a-t-il de ducats ?

PERO GOMEZ.

Cinq ou six, ou sept. *(Palillos prend le bonnet, et se sauve.)* Vous pouvez les compter ; mais rendez-moi mon bonnet, ne faites pas de plaisanterie.

MARTIN ALVAREZ.

Que diable me demandez-vous ?

PERO GOMEZ.

Mon bonnet.

MARTIN ALVAREZ.

Comment? D'où vous manque-t-il?

PERO GOMEZ.

Ne plaisantez pas. Rendez-le-moi.

MARTIN ALVAREZ.

Vous riez?

PERO GOMEZ.

Compère, c'est ainsi que vous agissez?

MARTIN ALVAREZ.

Que dites-vous là? Feriez-vous donc semblable chose? Cette parole est mauvaise.

PERO GOMEZ.

Comme vous savez dissimuler!

MARTIN ALVAREZ.

Vous pouvez chercher, je n'ai rien.

PERO GOMEZ.

Compère, il ne me plaît guère que nous jouions avec de l'argent. Faites bien attention que vous faites bon marché de notre vieille amitié.

MARTIN ALVAREZ.

Je vous répète que cette plaisanterie est très mauvaise, entendez-moi bien.

PERO GOMEZ.

Laissez là ces rodomontades, et rendez-moi l'argent que vous m'avez pris.

MARTIN ALVAREZ.

Tu mens.

(Ils se battent). (1)

LA CÉRÉMONIE DU BAISE-MAIN, A TUNIS.

1740

Dans les premiers mois de l'année 1740, Ali-Pacha, souverain de la régence de Tunis, fit appeler le drogman du consul de France, et lui dit, d'un ton irrité, qu'il trouvait étrange que le consul affectât de ne point lui baiser la main lorsqu'il était admis à l'honneur de le visiter; il ajouta, toujours avec la même violence, que les consuls des autres puissances se conformaient sans hésiter à cet ancien usage, et qu'il saurait bien contraindre M. Gauthier à l'observer. Le drogman répliqua que c'était là un privilège exclusif de la France et dont les prédécesseurs du consul actuel avaient toujours usé, sans qu'il leur fût dénié ou simplement contesté.

« Retournez, dit le pacha, auprès du consul, et dites-lui que je n'entends pas lui permettre de se soustraire à l'étiquette établie; que s'il persiste à me refuser l'hommage qui m'est dû, je lui défendrai de se présenter au Bardo (2). Au surplus, fit-il en terminant, si, à l'arrivée des premiers vaisseaux du roi, cette condition expresse du baise-main n'est pas clairement exprimée dans les traités, je déclarerai la guerre à la France. »

Ces prétentions exorbitantes, énoncées en termes si impérieux, furent soumises par M. Gauthier à l'appréciation des négociants français assemblés en conseil. L'avis unanime fut qu'il n'y avait pas lieu de céder aux ordres du pacha; que le consul devait s'abstenir de s'en expliquer personnellement avec ce prince; mais que deux députés de la nation se rendraient le lendemain même auprès du khaznadar (premier ministre) pour essayer des représentations de nature à faire revenir son maître sur sa résolution.

Les arguments à faire valoir, et sur lesquels ils devaient appeler l'attention du ministre, étaient: — 1° que de tout temps, les consuls français avaient été dispensés de baiser la main du prince régnant; — 2° qu'Ali-Pacha, qui gouvernait la régence depuis sept ans, ne l'avait jamais exigé; — 3° que le consul croirait compromettre la dignité de son caractère en se soumettant à cette formalité blessante; — 4° que si les autres consuls baisaient la main du bey, c'est qu'ils étaient considérés moins comme consuls que comme commerçants, et que, d'ailleurs, ils n'avaient fait que suivre un usage admis par leurs prédécesseurs; — 5° que le privilége attribué à la France résultait de ce que le Grand Seigneur lui-même reconnaissait au roi de France une certaine suprématie sur les autres souverains de l'Europe, puisqu'il était le seul à qui il donnât le titre de padischah (empereur), et que cette considération personnelle dont jouissait le monarque devait nécessairement rejaillir sur tous ses agents à l'étranger; — 6° enfin, que partout, dans le Levant, les consuls de France avaient le pas sur leurs collègues, et étaient traités avec plus de distinction.

Les députés échouèrent dans leur démarche, le khaznadar leur ayant répondu que la résolution du bey était inébranlable. Réuni de nouveau pour délibérer sur la conduite à tenir, le conseil engagea M. Gauthier à se montrer aussi inébranlable que le bey et à cesser de paraître au Bardo. Mais cette résolution mit le comble à l'irritation du prince musulman. Aussitôt il envoie dix janissaires au consulat de France, avec ordre au consul de se présenter sur-le-champ devant lui pour se soumettre au cérémonial, le menaçant, en cas de refus, de le faire traîner de force au palais et de lui faire subir le dernier supplice.

Malheureusement, Ali-Pacha était homme à exécuter sa menace, et M. Gauthier ne l'ignorait pas. Ce haut fonctionnaire fut donc obligé d'obéir à l'injonction du bey, autant pour échapper à la mort que pour prévenir la ruine de tous ses nationaux.

En conséquence, le 14 mai 1740, il se soumit publiquement aux exigences de l'étiquette tunisienne.

LA PROVIDENCE.

Qui m'ôterait la vue de la Providence m'ôterait mon unique bien. M^me^ DE SÉVIGNÉ.

LA GRANDE CRÉCELLE DE NUREMBERG.

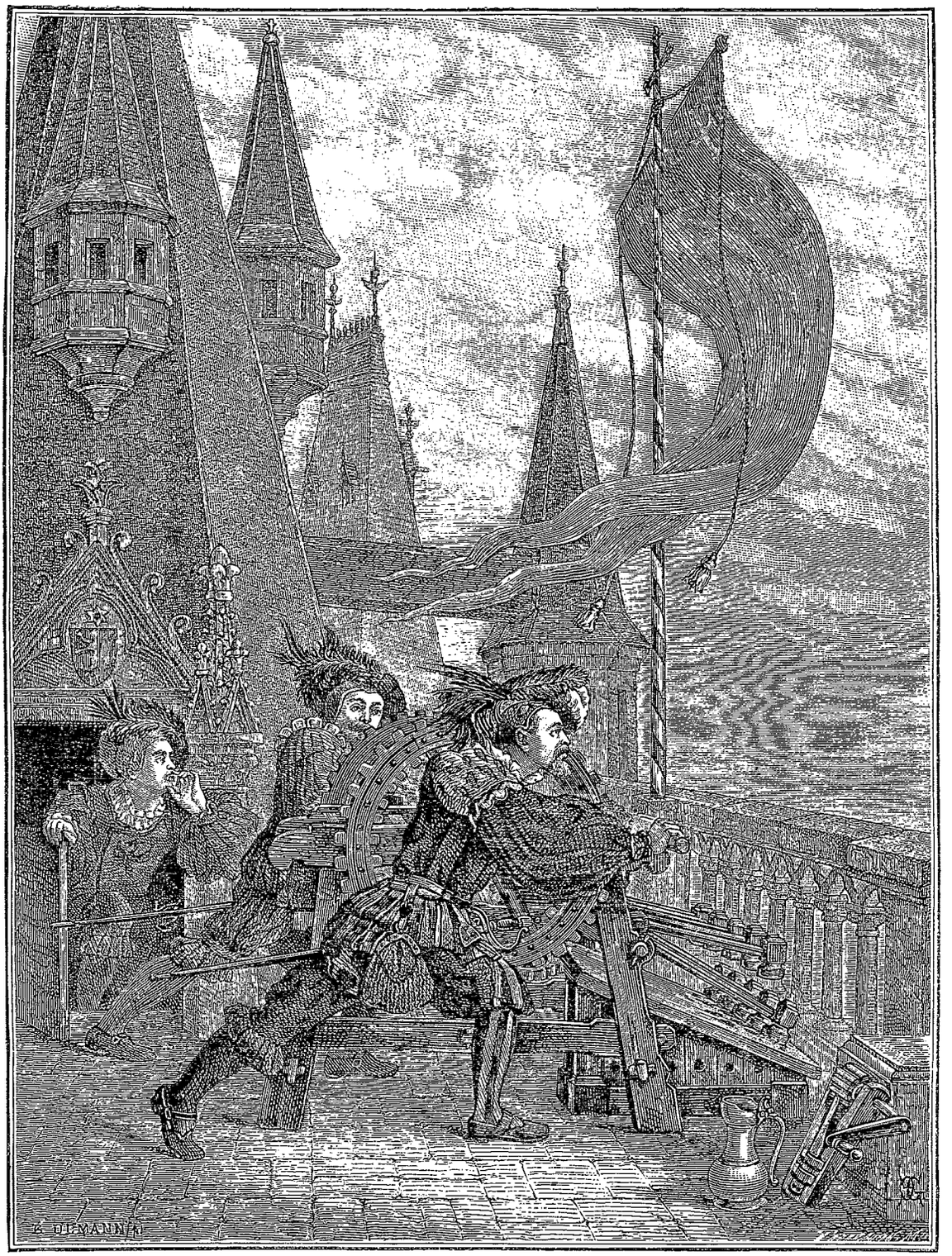
On ne saurait dire à quelle époque précise on doit faire remonter l'usage des cloches et des clochettes dans les églises.

Certains auteurs, se basant sur un passage du *Traité des offices ecclésiastiques* de Symphosius Amalarius, abbé de Hornbach, au diocèse de Metz, qui vivait au neuvième siècle et qui parle d'instruments de bois avec lesquels on appelait les fidèles à l'église, ont voulu voir dans ces instru-

(1) Juan de Timoneda était libraire à Valence, où il édita, en 1567, quelques-unes des comédies de Lope de Rueda. Il écrivit et fit jouer par la troupe du célèbre auteur plusieurs pièces en vers qui n'ont pas été conservées, et quelques scènes familières du genre de celle que nous insérons ici.

(2) Château du pacha.

ments une sorte de *crécelle* ou au moins de grandes castagnettes semblables à celles dont se servaient les Romains (*crotalum* ou *crumata*). D'autres, rejetant bien loin cette supposition, ont prétendu que les cloches, employées dès le cinquième siècle par saint Paulin, évêque de Nole, en Campanie (d'où le nom de *campana*, cloche), devinrent rapidement d'un usage général dans tous les pays catholiques.



La grande Crécelle de Nuremberg. — Peinture de B. Ulmann.

Sans prendre parti pour l'une ou pour l'autre de ces deux hypothèses, on peut se borner à constater que les crécelles (et autres instruments analogues en bois), si elles n'ont pas précédé l'usage des cloches, les ont au moins remplacées pendant une longue suite de siècles, pendant les derniers jours de la *semaine sainte*.

Lorsque les cloches étaient *parties pour Rome*, suivant l'expression populaire, les offices étaient annoncés aux fidèles au moyen de crécelles dont le son discordant et monotone s'harmonisait avec la tristesse des prédications et la sévérité des jeûnes et des pénitences.

Cette coutume, qui existe encore de nos jours dans cer-

tains pays, s'est conservée longtemps en France dans les villes; Boileau dit, dans le *Lutrin* :

Prenons du jeudi saint la bruyante crécelle...

Et un autre poëte disait, à la fin du siècle dernier :

Substitut portatif de la cloche en retraite,
A force de ressorts la crécelle aigrelette
Court le mercredi saint, etc., etc.

En Italie, où les cloches, pendant la semaine sainte, s'en vont, non pas *à Rome*, mais *à Jérusalem*, on les remplace par de grands morceaux de bois que l'on frappe l'un contre l'autre.

En Allemagne, les crécelles n'étaient pas seulement des amplifications de ce petit instrument au son aigu que l'on ne trouve plus maintenant chez nous que dans les bazars à un sou ou dans les boutiques des foires, mais bien de véritables machines dont les grandes roues dentées, tournées par deux hommes vigoureux, faisaient soulever tour à tour des marteaux de bois qui retombaient rapidement en produisant un bruit sec et continu, d'une acuïté singulière et qui s'entendait au loin. La crécelle classique était employée dans les petites villes et dans les villages; on en connait une, entre autres, à Ratisbonne, qui date du quatorzième siècle.

La collection Jubinal, à Paris, possède également une grande crécelle du quinzième siècle, curieusement ornée, et qui provient d'un couvent d'Andalousie.

Il reste encore en France, aux portes mêmes de Paris, certains vestiges de cette coutume. Dans quelques villages de Seine-et-Oise, pendant la semaine sainte, les enfants de chœur vont de maison en maison avec une crécelle, et se mettent à chanter :

Alleluia! du fond du cœur,
Ayez pitié des enfants de chœur,
Et le bon Dieu vous récompensera,
Alleluia!

Ils entrent alors avec leurs paniers destinés à recevoir les cadeaux qu'on veut bien leur faire, beurre, œufs et même menue monnaie, et, si par hasard, on ne leur donne rien, ils s'éloignent en jetant violemment, contre la porte de la maison inhospitalière, un œuf gâté, et en criant tous : *Chique d'œuf! chique d'œuf!* (1)

En Lorraine, notamment dans certaines petites villes de l'ancien département de la Moselle, les enfants, armés de crécelles, vont de porte en porte chanter une complainte d'une naïveté singulière, qui ne manque pas de couleur, et dont le dernier couplet, prenant à partie le traître Judas, se termine par les vers suivants :

Tu le vendis aux juifs faussement,
Tu as reçu trente pièces d'argent,
Dont tu en eus le double en payement.
Au feu d'enfer t'en souffres les tourments.

Dans quelques départements du centre, les enfants remplacent les crécelles par des lamelles de bois ou d'ardoise taillée qu'ils se passent entre les doigts et qu'ils agitent violemment, en produisant un bruit semblable à celui des castagnettes.

— Un choix délicat me réduit à peu de livres, où je cherche beaucoup plus le bon esprit que le bel esprit.

(1) *Mélusine*, recueil de mythologie, littérature populaire, traditions et usages, par H. Gaidoz et E. Rolland.

— Les choses communes font regretter le temps qu'on met à les lire; celles qui sont finement pensées donnent à un lecteur délicat le plaisir de son intelligence et de son goût.

— Je ne suis pas de ceux qui s'amusent à se plaindre de leur condition, au lieu de songer à l'adoucir.

— Il y a une espèce d'ingratitude fondée sur l'opinion de notre mérite, où l'amour-propre représente une grâce que l'on nous fait comme une justice que l'on nous rend.

SAINT-ÉVREMOND.

L'INCOMPRÉHENSIBLE.

Il est bon de comprendre clairement qu'il y a des choses qui sont absolument incompréhensibles (1).

MALEBRANCHE.

FRAGMENTS D'UN JOURNAL INTIME.

UNE VISITE ENNUYEUSE.

Il y a trois heures que, selon l'expression populaire, je me fais du mauvais sang : c'est, hélas! preuve de mauvais cœur. Une excellente femme, vieille, pauvre, est venue me voir, et, heureuse de se chauffer, de causer au coin de mon feu, elle s'y est oubliée. Je ne sais quelle odieuse sécheresse d'âme s'est emparée de moi. J'avais disposé de l'emploi de ma journée, et je m'impatientais. Cette conversation qui, comme il arrive à cet âge auquel je touche, revient constamment sur des idées qui ne se renouvellent plus, surtout pour la pauvre femme, qui habite un hospice, m'assommait. J'ai remords de cette pauvreté de mon cœur et de mon esprit, qui ne sait pas faire la charité de quelques heures de causerie. N'en perds-je pas dix fois plus sans que personne en profite? et quel temps peut être mieux employé qu'à donner du plaisir à ceux qui en ont si peu?

UN HOMME CHAMPIGNON.

Un aimable et spirituel voisin de campagne, M. B..., est venu me voir aujourd'hui. Il a un fils de vingt-quatre à vingt-cinq ans, élevé avec grande affection dans la maison paternelle, où il a appris le latin et le grec. Il se destine à être médecin. Son père, par des raisons fort sages, voulait qu'avant de passer ses derniers examens, il continuât ses études aux hospices. Le garçon prend une boutade, se dégoûte de la carrière qu'il a embrassée avec amour. Il écrit une longue lettre où il expose toutes les raisons qui changent complètement le plan de conduite arrêté entre lui et son père. Celui-ci me conte la chose fort tranquillement, sans irritation. Il a engagé son fils à venir passer une journée avec lui, et l'a renvoyé le soir tout remonté; à ce point qu'il a refusé très vivement de coucher à la campagne, de peur de n'être pas d'assez bonne heure à l'hospice que la veille il voulait quitter. Tout en félicitant le père de sa victoire, je lui demande son secret.

— Il est bien simple, me dit-il. J'ai été complètement de son avis. J'ai mis en pratique l'histoire des champignons.

— Quelle histoire?

— Ah! vous ne la savez pas; je vais vous la dire :

Un malheureux homme était devenu fou; il s'imaginait être transformé en champignon. En conséquence, il s'était établi dans une cave, sur couche, et on ne pouvait le dé-

(1) L'infini, par exemple.

cider à bouger de là, car les champignons ne bougent pas; à manger, car les champignons ne mangent pas. Dans cette fâcheuse monomanie, en sa qualité de champignon, il raisonnait systématiquement si juste, qu'il marchait à le devenir, ou tout au moins à préparer du terreau pour de futurs champignons.

Sa famille était au désespoir; tous y perdaient leurs peines : prières, instances, raisonnements, rien n'y faisait. On songeait à recourir à la force pour le faire changer de lieu, lorsqu'un voisin, apprenant de quoi il s'agissait, offrit de guérir le maniaque. Il descendit dans la cave où l'autre se tenait cramponné dans son coin, et s'établit dans un coin encore plus sombre, où il s'accroupit et se tint coi.

— Que faites-vous donc là? lui demanda au bout d'un moment le maniaque.

— Moi? je végète, comme je le dois. Étant champignon, j'aime le repos, l'obscurité, la solitude.

— Ah! vous êtes aussi champignon; et ces imbéciles qui voulaient me soutenir que ce n'était pas possible! Ils le croiront peut-être maintenant...

La conversation s'établit entre les deux champignons. On apporte au second un bouillon qu'il avait d'avance commandé; il le prend.

— Que faites-vous donc? lui dit son camarade.

— Vous le voyez, je prends un bouillon.

— Comment? Est-ce que les champignons peuvent prendre du bouillon?

— Mais oui; cela dépend de l'espèce; vous le voyez bien d'ailleurs, puisque je l'avale sans difficulté.

— Ah! et moi, si j'étais de la même espèce?

— C'est probable, puisque nous nous entendons fort bien, puisque nous poussons sur le même terrain. Du reste, rien ne vous empêche d'essayer.

Le champignon essaye, et trouve le bouillon d'autant plus à son goût qu'il était depuis longtemps à jeun. Après un autre petit quart d'heure, le champignon de contrebande se lève et s'apprête à s'en aller.

— Que faites-vous là? s'écrie son camarade.

— Mais je vais faire un tour de promenade.

— Vous n'y songez pas; un champignon?

— Justement, j'ai besoin de prendre l'air.

— Mais, encore un coup, un champignon ne marche pas!

— Cela dépend de l'espèce. Vous voyez bien que si, puisque je marche.

— C'est vrai; alors je puis donc marcher aussi?

— Essayez; nous prendrons l'air ensemble.

Ce fut ainsi que la cure s'acheva, poursuit M. B..., et j'ai trouvé qu'on ne changeait les idées d'un homme, fou ou raisonnable, qu'en se mettant à son point de vue, accueillant ses raisons, lui en fournissant au besoin, et le ramenant petit à petit à lui faire envisager les inconvénients qu'il n'avait pas même entrevus. Une fois qu'il est sur la pente du vrai, on le laisse aller, on le combat même encore un peu dans sa nouvelle et saine manière d'examiner la question, et, l'esprit d'opposition aidant, il est bientôt plus fermement convaincu que vous de la justesse de l'idée à laquelle vous vouliez le convertir.

Cette histoire me semble de celles dont on peut faire son profit; et je la note pour mon instruction et celle d'autrui.

DE L'USAGE DE LA LOUANGE.

J'ai eu hier à soutenir une virulente attaque contre la vanité, maladie, il est vrai, de notre temps et de notre pays. Je soutenais que d'un défaut on peut extraire des qualités. La louange n'est-elle pas un des plus puissants mobiles de notre nature? Elle est indispensable à l'expansion, qui est la vie, au développement, au progrès. Le désir de mériter la louange crée les grandes actions, les louables efforts.

Faire le bien pour l'amour du bien même, sans jamais lire dans le miroir humain, dans l'œil ami, qu'on a bien fait, qu'un autre jouit de ce qui nous a coûté, est au-dessus ou au-dessous de l'humanité. Jusqu'à nos infimes compagnons sur cette terre, jusqu'aux animaux, ont besoin de se sentir approuvés. On les élève par la menace et par l'approbation, et ce dernier moyen est de beaucoup le meilleur. J'ai toujours trouvé qu'avec les individus que j'avais à guider et à conduire, enfants ou domestiques, la louange agissait avec un plus doux et plus salutaire empire que le reproche. C'est avec des éloges que j'ai dirigé mes domestiques depuis que je suis bien servie. Quand j'ai un reproche à faire, j'attends toujours que j'aie un éloge à donner : « Vous avez fait cela fort bien... Ceci était moins bien... Cela était mal, par telle et telle raison. » Il y a bien longtemps que le Tasse l'a dit : « Emmiellez les bords de la coupe. » Hélas! hélas! on serait si heureux de ne la remplir jamais que de miel!

Je suis convaincue que l'éloge est un des éléments de bonheur qui manquent en province. La critique y est éveillée, les détails frappent les yeux, l'ensemble échappe. Dans une société toujours la même, les ridicules sont en relief; ils choquent davantage; on s'habitue aux qualités, et peu à peu elles s'engourdissent, parce que le rayon de soleil qui développe l'âme humaine, l'approbation, leur manque. Je n'entends pas par la louange des harangues et des compliments, dont le ciel nous préserve! c'est du gibier de rois, d'ambitieux, et je n'ai nulle envie de braconner sur leurs terres. Mais le mot, le sourire, le clin-d'œil, le signe de tête qui dit que l'on a vu, que l'on a compris, que l'on approuve, que l'on sympathise; cette louange-là fait plaisir, ouvre l'âme, encourage la confiance, l'expansion. Un homme me disait : « J'étais né avare, méfiant, égoïste. Autour de moi on me jugeait tout autre, et en me supposant des qualités que je n'avais pas on m'a forcé de les acquérir. J'aurais rougi de n'être pas au niveau de la réputation que m'avaient faite des amis trop prévenus en ma faveur. Il m'en a coûté d'abord d'être généreux, charitable; puis, comme le bien engendre le bien, je me suis senti heureux, mon cœur s'est dilaté; plus confiant dans la probité d'autrui, j'ai été moins souvent trompé; plus aimant, j'ai eu la douceur d'être aimé. » D'autre part, je connais un chef de fabrique, droit et honorable, qui se pique d'être juste; mais il ne remarque les choses que quand il est besoin de les réformer, et non lorsqu'il y a lieu d'y applaudir. L'éloge est banni de son vocabulaire. Louer est, selon lui, une lâcheté. Cet homme est obéi, craint, respecté; mais il n'est pas aimé, et son joug pèse lourdement sur tout son entourage.

CHARLATANISME.

Une dame qui habite Dresde avait son enfant très malade, petit garçon de cinq ans, fils unique. Les médecins ne savaient plus que faire, et la pauvre mère ne savait à quel saint se vouer. Elle apprend qu'il se trouve à Paris une somnambule qui fait des miracles; elle écrit aussitôt à lady B..., son amie, de passage à Paris; elle lui

envoie une boucle des blonds cheveux de l'enfant et l'adresse de la pythonisse, la suppliant d'y courir sans tarder. Sur ces entrefaites, le médecin de lady B... arrive; elle lui expose la mission qu'elle va remplir. Le docteur hausse les épaules : « Écoutez, lui dit-il, faites une épreuve facile, rien ne vous empêchera de consulter ensuite la somnambule pour votre petit malade. Mais, auparavant, substituez les cheveux d'un blond clair de votre femme de chambre (grosse Écossaise bien portante, âgée d'environ vingt-cinq ans) à ceux de l'enfant. D'après ce que vous dira la sorcière sur un sujet que vous connaissez bien, vous jugerez de la valeur de ses avis sur celui que vous ne connaissez pas. »

Lady B... fait couper une boucle des petits cheveux frisés au-dessus de la nuque de ladite Écossaise, et les porte avec l'enveloppe de la lettre de Dresde. La magicienne s'endort, devient lucide, manie longtemps les cheveux : « C'est si loin, si loin!... Elle voit un fleuve; il faut le passer : c'est le Rhin! Elle traverse des collines, des forêts, des montagnes; enfin dans une ville (Dresde), dont elle fait la description fort juste, elle voit un petit garçon de cinq ans, malade, mourant; elle en fait le portrait, discerte sur la maladie, détermine les remèdes. Ce sera long; elle ne répond pas du petit patient. Enfin, quand il est plus clair que le jour qu'il y a compère ou commère, et que la femme a été parfaitement renseignée, lorsqu'elle s'éveille pour recevoir les éloges, les marques d'étonnement et son salaire, la pauvre dormeuse et son endormeur restent frappés de stupeur, en apprenant que les cheveux appartiennent à une grosse Écossaise joufflue qui demeure place Vendôme, et qu'il n'y a pas de fleuve pour arriver jusqu'à elle. Dans le premier moment de surprise, le magnétiseur et sa comparse soutiennent avec violence qu'il y a eu mensonge ou erreur, et que c'était bien d'un petit Saxon malade, et non d'une fille bien portante, qu'il s'agissait.

Du reste, ma propre expérience et ce que j'ai vu par moi-même de ces prétendus voyants, m'ont convaincue que les plus accrédités étaient des fourbes.

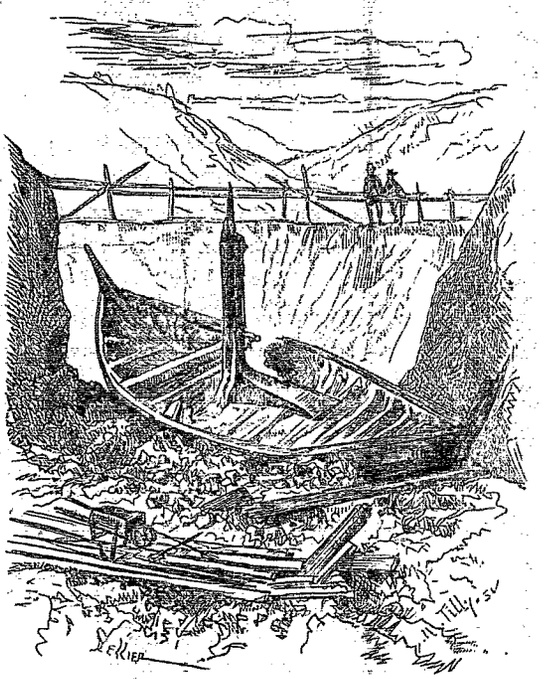
FILS D'OR.

Un pauvre jardinier se désolait chaque fois qu'un nuage traversait son ciel, persuadé que jamais lui ni ses fleurs ne reverraient les rayons du soleil, que jamais sa chaleur bienfaisante ne dorerait ses fruits. Lorsque quelques jours de sécheresse avaient fendu le sol, il croyait qu'il ne pleuvrait plus désormais, et que ses plantes seraient consumées sur une terre brûlée et pulvérisée. Nous ressemblons tous, plus ou moins, à ce jardinier, et nous devrions faire de continuels efforts pour percer des yeux de la pensée le nuage, et voir par derrière ce ciel toujours pur vers lequel nous nous acheminons, pour deviner et bénir cette rosée que Dieu envoie matin et soir baigner les racines desséchées et raffermir les cœurs malades. Cette vie nous est donnée comme temps d'épreuve et de perfectionnement; elle n'est donc jamais exempte de troubles; mais, à travers les ennuis, les chagrins qui en font la trame, il nous est permis de tisser des fils d'or. L'affection, l'espérance, la résignation, le bien qu'on fait et celui qu'on reçoit, celui qu'on rêve même, enrichissent l'aride tissu. Tâchons de ouater notre vie de ces douceurs qu'il nous faut chercher en nous-mêmes et cueillir autour de nous.

NEF SCANDINAVE.

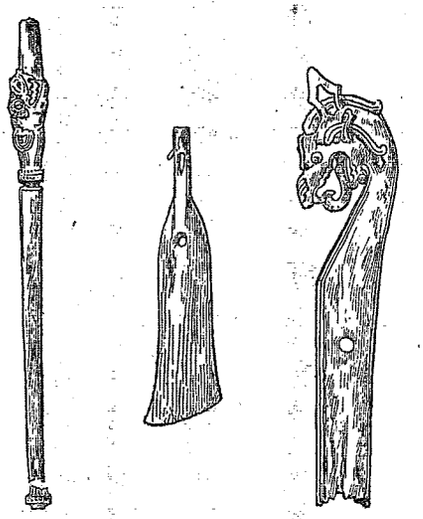
Cette nef a été trouvée dans un tumulus à Gokstad, et transportée à Christiania, où elle est exposée à l'Université.

On suppose qu'au lieu d'employer le sarcophage en pierre des anciens, les Scandinaves avaient coutume d'inhumer leurs chefs dans une de leurs nefs, avec leurs armes et leurs principaux ustensiles de pêche. Un monticule élevé autour formait la colline funéraire.



Nef scandinave.

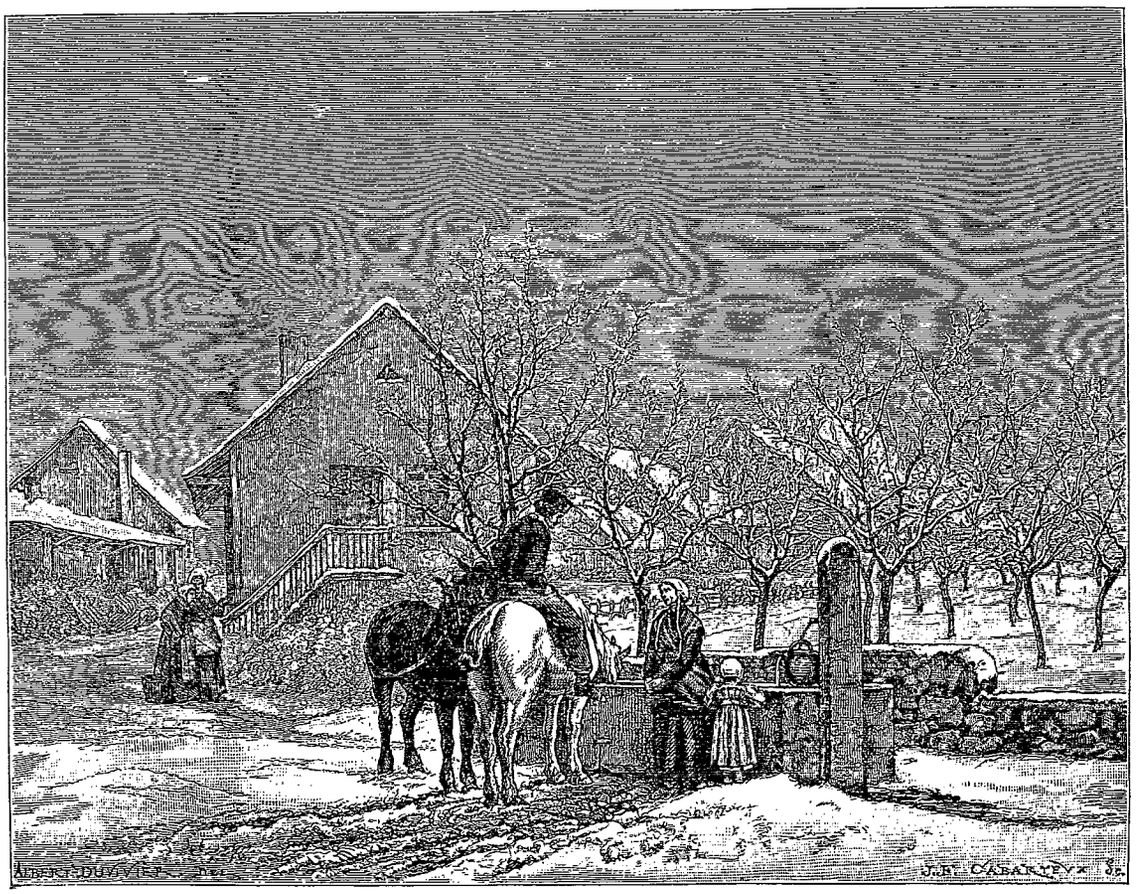
Cette découverte, due au savant antiquaire Nicolaysen, est comme une illustration inattendue des récits des anciennes sagas. La nef avait seize rameurs de chaque côté, et une voile au milieu. La longueur de la barque est de vingt-quatre mètres, la largeur de cinq. On peut la reporter avec



Détails de la Nef.

certitude à l'époque des Vikings, c'est-à-dire de la fin du huitième siècle au milieu du onzième. (*Correspondances de l'Université de Christiania.*)

LES PRINCIPES DE SAM.



L'Abreuvoir. — D'après une peinture de Chenu.

Sam était *ostler*, autrement dit garçon d'écurie à l'auberge des *Armes du Comté*.

— Je gagne tant, disait-il, je dépense tant ; donc il me reste tant à la fin de l'année. De ce qui me reste, je fais deux parts : je place l'une à la banque du comté, et je garde l'autre pour les dépenses imprévues. Si tout le monde faisait comme moi, il n'y aurait point de pauvres.

— Mais, lui dit un jour le recteur de la paroisse, il faut faire la part de la maladie.

— On n'est pas malade, répondit Sam, qui avait l'oreille rouge et le teint fleuri.

— Il faut admettre qu'il arrive des accidents.

— Les accidents n'arrivent qu'aux maladroits, répliqua Sam avec suffisance.

— Bref, d'une manière ou d'une autre, il y a des pauvres, reprit doucement le recteur.

— Qu'on les enferme au *workhouse*, dit Sam d'un air capable, et qu'on les y entretienne le plus confortablement possible avec l'argent de la *taxe des pauvres*, je ne m'y oppose pas.

— Sam, vous vous faites plus mauvais que vous ne l'êtes ; et je suis sûr que devant certaines misères, votre cœur s'attendrirait.

— Je ne le crois pas, monsieur le recteur. Voyez-vous, moi, je ne suis pas un hypocrite et je ne sais pas faire de belles phrases. Je dis toujours ce que je pense, et je crois qu'ici-bas, ce que chacun de nous a de plus cher, c'est le numéro un, c'est lui-même.

— Soit pour le bien, soit pour le mal, reprit le recteur, nul ne sait ce dont il est capable avant d'avoir été mis à l'épreuve.

— Eh bien, qu'on me mette à l'épreuve, et l'on verra ! dit Sam en ricanant.

Ayant porté la main à son chapeau, il rentra dans son écurie : c'était l'heure où il menait les chevaux à l'abreuvoir.

Comme il se dirigeait vers l'abreuvoir, il vit de loin la veuve Watson, qui était venue remplir sa cruche à la pompe paroissiale. Le mari de la veuve Watson appartenait à cette catégorie que Sam appelait dédaigneusement les maladroits. Ce maladroit, donc, s'était laissé choir d'un échafaudage, et il était mort des suites de sa chute, après une longue et coûteuse maladie. La veuve Watson était restée avec quatre enfants à élever. Quoique ce fût une femme de grand courage, elle avait bien de la peine à nourrir ses quatre petits affamés.

Depuis longtemps la cruche de Mrs Watson était pleine et débordait dans l'auge. Mrs Watson, perdue dans ses réflexions, oubliait sa cruche, et probablement, avec sa cruche, l'univers entier. Cela faisait justement l'affaire de sa dernière petite fille, qui s'émerveillait à voir l'eau sortir par le goulot en faisant glouglou, et retomber dans l'auge.

Au bruit que firent les chevaux en pataugeant dans la neige fondue, Mrs Watson se retourna.

Quoique feu Watson se fût conduit comme un maladroit en se laissant choir, Sam pensa que ce n'était pas

une raison suffisante pour se montrer malhonnête envers sa veuve. D'ailleurs, un bonjour ne coûte rien.

— Bonjour, Mrs Watson, dit-il d'un ton de bonne humeur, afin de réconforter la veuve; car il craignait qu'elle ne se mît à pleurer, et Sam ne détestait rien tant que de voir pleurer les gens. Lui, il disait « pleurnicher. »

— Bonjour, Sam, répondit la veuve.

— Et la santé? demanda Sam, pour ne pas tourner trop court. D'ailleurs, il fallait bien laisser aux chevaux le temps de se désaltérer.

— Grâce à Dieu, la santé est bonne, dit la veuve.

— Et comment vont vos pauvres affaires?

A peine Sam eut-il laissé échapper cette question imprudente qu'il se mordit la langue et se dit tout bas : « Pour sûr, elle va pleurnicher. »

— Pauvrement, répondit la veuve d'un air calme et résigné, mais sans pleurnicher.

— Ah! voilà! s'écria Sam. Il allait ajouter : « Aussi, pourquoi avoir épousé un maladroit? » Mais il eut honte d'insulter grossièrement une femme qui ne pleurnichait pas et qui ne lui demandait rien.

— Ah! voilà! dit-il une seconde fois; alors vos enfants pâtissent?

— Jusqu'ici, non, répondit la veuve.

Ce « jusqu'ici » piqua la curiosité de Sam; et tout en se reprochant de s'aventurer imprudemment dans un mauvais chemin au bout duquel il pouvait trouver un casse-cou ou un traquenard, il dit brusquement : — Qu'entendez-vous par jusqu'ici?

La veuve ne répondit pas tout de suite.

— Dites-le moi, n'est-ce pas? reprit Sam avec insistance.

— Je puis les nourrir par mon travail, reprit la veuve, du ton le plus simple; mais je suis en retard pour le loyer du cottage, et le propriétaire me menace de me mettre dehors avec mes quatre enfants.

« Imbécile! se dit Sam, elle va te demander de l'aider; aussi, pourquoi te mêles-tu de ce qui ne te regarde pas? C'est bien fait. »

La veuve ne lui demanda pas de l'aider. Toujours du même air résigné, elle prit sa cruche de la main droite, tendit la main gauche à sa petite fille et s'éloigna après avoir échangé un adieu cordial avec Sam.

Sam la regarda partir, plus ému qu'il n'eût désiré l'être. Aussi s'en prit-il à ses chevaux qui n'en finissaient pas de boire, et les accabla-t-il d'épithètes désobligeantes et de coups de pied au moins superflus.

En pensant à cette mère et à ces quatre enfants qui seraient peut-être réduits à coucher dehors, il regarda la neige et eut comme un petit frisson. Mais il se rassura bien vite sur leur sort en pensant au *workhouse* et à la *taxe des pauvres*.

En soupant avec les autres domestiques, à la cuisine, il eut des accès de taciturnité, si bien que ses camarades lui demandèrent avec surprise ce qu'il pouvait bien avoir. Il répondit qu'il n'avait rien, et on le laissa tranquille. Et cependant, au fond, il avait quelque chose, une espèce de préoccupation vague et comme un souci. En se réconfortant à la douce chaleur du feu de la cuisine, il ne pouvait s'empêcher de frissonner à l'idée que certaines gens en seraient peut-être réduits à coucher dans la neige. En s'administrant de larges tranches de bœuf, il avait comme une vision lointaine de certains petits visages pâles et de certaines petites mines affamées. Ces pensées le gênaient et troublaient son bien-être. Alors il eut recours au remède qui lui avait si bien réussi une première fois : il songea au *workhouse* et à la *taxe des pauvres*.

Mais cette fois le remède ne produisit pas son effet. C'est bien facile, quand on n'a jamais regardé les pauvres en face, et qu'on ne les connaît que par le nom abstrait qui les désigne, de dire : « Qu'on les mette au *workhouse!* » C'est moins facile, quand on a vu de près une figure humaine qui porte l'empreinte d'une douleur courageusement et noblement supportée. Les égoïstes, ou soi-disant tels, ont beau faire, il leur reste bien quelque part, dans un recoin du cœur, quelque chose d'humain. C'est ce quelque chose d'humain qui s'émouvait en ce moment dans l'âme de Sam, au souvenir de ce qu'il avait vu. Ce mouvement tout nouveau pour lui avait si bien le caractère d'une peine et d'un chagrin, que Sam, en soufflant sa chandelle, au moment de se mettre au lit, envoya à tous les diables la veuve Watson et sa séquelle.

« — Si encore elle avait pleurniché, se dit-il en enfonçant sa tête dans son bonnet de coton, avec des gestes hargneux, je suis sûr que je ne n'y penserais déjà plus; mais c'est qu'elle n'a pas pleurniché! »

Sam dormit mal; et s'il avoua aux autres domestiques qu'il avait rêvé toute la nuit, il refusa absolument de leur raconter ses rêves.

Toute la journée du lendemain, au lieu de garder ce parfait équilibre où il s'était si bien maintenu jusque-là, il passait continuellement d'un extrême à l'autre; ou bien il sifflait comme un merle et racontait des drôleries pour s'étourdir, ou bien il demeurait silencieux et maussade.

Vers le soir, comme il conduisait ses chevaux à l'abreuvoir, il entendit deux commères qui s'entretenaient avec chaleur d'une porte à l'autre.

— C'est une indignité, disait l'une; une femme si courageuse, si méritante!

— La mettre dehors en plein hiver! riposta l'autre; car on peut dire que c'est déjà fait. Comment veut-il que d'ici à samedi elle trouve à emprunter cinq livres?

Sam ne cherchait pas à écouter, au contraire; mais il ne perdit pas un mot de ce dialogue, qui, par parenthèse, le mit de fort mauvaise humeur, attendu qu'il le rejetait en plein dans ses préoccupations et ses ennuis.

— Je donnerais je ne sais quoi pour ne plus penser à tout cela, se dit-il en talonnant le cheval sur lequel il était monté. Le cheval partit au grand trot, et son camarade fit de même. Mais les chevaux avaient beau trotter, Sam entendait toujours au dedans de lui le dialogue des bonnes femmes. Et probablement, si les chevaux avaient galopé au lieu de trotter, il en eût été absolument de même.

Voilà qu'en sifflant pour encourager ses chevaux à boire, ou peut-être pour chasser une idée bizarre qui commençait à hanter son cerveau, Sam se dit à demi-voix : « Allons donc! on en rirait. »

L'égoïsme de Sam lutta encore toute une nuit contre l'idée qu'il avait essayé de chasser et qui s'acharnait à le poursuivre.

« — Ma foi! se dit-il le matin en se levant, une fois n'est pas coutume. J'aime trop mon repos pour ne pas l'acheter au prix de cinq livres. Mais on se moquera de moi! Bah! je ne mettrai personne dans la confidence; d'ailleurs, quel

est l'homme de mon âge qui n'a pas fait au moins une folie dans sa vie? »

Ce que Sam avait une fois décidé, il l'exécutait toujours avant la fin de la journée. Aussi, avant la fin de la journée, il alla trouver le propriétaire de la veuve Watson.

La veuve Watson reçut le soir même la visite de son propriétaire. Au lieu de lui signifier son congé, le propriétaire lui dit qu'un des débiteurs de son mari avait payé les cinq livres, et qu'elle pouvait continuer d'habiter le cottage en attendant des jours meilleurs. C'est en vain que la veuve essaya de connaître le nom du débiteur mystérieux, afin de pouvoir le recommander à Dieu dans ses prières. Le propriétaire répondit que le débiteur refusait de se faire connaître, parce qu'il était honteux d'avoir tardé si longtemps à payer sa dette.

Quant à notre ami Sam, il recouvra du jour au lendemain son repos et sa gaieté; M. le recteur, qui avait l'esprit observateur et pénétrant, remarqua bientôt que Sam n'était plus aussi entêté de ses anciens principes; mais comme c'était un homme discret, il garda ses observations pour lui.

Quelques petits faits dont il eut connaissance, quoique Sam eût la prétention de les tenir strictement secrets, lui donnèrent peu à peu la clef de l'énigme; et avec plus de conviction que jamais, il allait répétant : « Soit pour le bien, soit pour le mal, nul ne sait ce dont il est capable avant d'avoir été mis à l'épreuve. »

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS

AVANT 1789.

Suite — Voy. p. 32, 94, 119, 160, 219, 291, 339.

DOMESTIQUES. — Aux treizième, quatorzième et quinzième siècles, le service des domestiques ne se divisait pas et les gages étaient médiocres; le plus souvent, le seul et unique domestique d'un bourgeois faisait tout, depuis la cuisine, les chambres, jusqu'à l'écurie :

Molt volentiers chiés le borgois
Ne ja par lui n'iert refusée
Cose qui lui soit commandée.

Ce *factotum* était de ces salariés à l'année dont parle le *Menagier de Paris* (1), qui sont « pris pour estre serviteurs domestiques, pour servir à l'année et demourer à l'ostel. Et... aucuns n'est qui voulentiers ne quière besongne et maistre. »

Il n'est point sans intérêt de constater que, même au quatorzième siècle, un certificat était exigé pour tout serviteur cherchant à se louer dans une maison bourgeoise.

Autant le *Menagier* est coulant sur le choix du salarié temporaire, c'est-à-dire sur l'homme de manœuvre, ou l'homme de métier spécial loué pour un temps très court, autant il conseille la circonspection dans le cas où l'on prend un domestique à l'année.

Il faut s'inquiéter d'où viennent ces gens, quelles raisons bonnes ou mauvaises leur ont fait quitter leurs maîtres. Il y avait une mode probable de livrets sur lesquels on notait les états de service et les remarques de la conduite des gens en place. Mais ces investigations n'étaient point tout encore : le maître devait faire subir au postulant une sorte d'examen moral, peut-être un peu spécieux, si l'on en juge par ce passage du *Menagier :*

(1) Voy., sur cet ouvrage, les Tables.

« Se vous prenez chambrière ou varlet de haultes responses et fières, sachiez que au departir s'elle peut elle vous fera injure. Et se elle n'est mie telle, mais flateresse et use de blandices, ne vous y fiez point, car elle bée en aucune autre partie à vous trichier. Mais si elle rougist et est taisant et vergongneuse quant vous la corrigerez, amez la comme vostre fille. »

Comme encore de nos jours, la plupart des gens de revenus modestes n'avaient qu'une bonne faisant la cuisine et balayant les chambres. C'est même par ce balayage que la chambrière doit commencer, afin de nettoyer les pièces « par où les gens entrent et s'arrestent en l'ostel pour parler. » Cela fait, elle se doit aux animaux domestiques, « car ils ne peuvent parler. Pour ce vous devez parler et penser pour eulx, se vous en avez. »

Au surplus, le *Menagier* prévoit tout. Une mesure de précaution qu'il recommande entre toutes, c'est de veiller à ce que les valets éteignent bien leur chandelle en se mettant au lit, et ne fassent point comme font souvent des serviteurs peu soigneux, qui écrasent la flamme en jetant leur chemise dessus.

La *Manière de langage*, dont nous avons déjà parlé (1),



Domestique du onzième siècle. — D'après la tapisserie de Bayeux.

nous montre quelles étaient, au quatorzième siècle, les relations entre le valet et le maître :

« — Janyn, dit le maître, mettez la table tost, car il est hault temps d'aler dyner.

» — Voulantiers, mon seigneur », répond le domestique.

Et il court, étend la nappe, place les salières, les verres : il va chercher le pain « aussi bel et blanc comme l'en peut trouver en tout le monde, et aussi du vin vermeille claret et blanc bien gracious et aimable à boire. »

Parfois le valet muse et baye aux corneilles :

« — Janyn, dors-tu?

» — Nonil, mon seigneur!

» — Que fais-tu doncques?

» — Mon signeur, s'il vous plaist, je songe. »

Si le valet a reçu l'ordre d'éveiller son maître au matin et qu'il l'ait oublié, il en reçoit de sérieux reproches :

« — Que ne m'as tu reveillié bien matin comme je te commandoi hier soir?

» — Mon signeur, par mon serment, si faisoi-je.

(1) Voy. p. 318.



Origine des laquais. — Fragment d'une estampe du dix-septième siècle.



Dix-huitième siècle. — Nuée de valets devant un hôtel. — D'après la gravure de Dunker du *Tableau de Paris* de Mercier.

» — Hé! tu mens faussement parmi la gorge. Quelle heure est-il maintenant?

» — Mon signeur, il n'est que bien matin encore

» — Ore lève toy! »



Une Servante au quinzième siècle. — D'après Fouquet. — Voy. les Tables.



Estampe du dix-septième siècle. — Faire danser l'anse du panier et Ferrer la mule. — D'après Lagniet, *Proverbes*.

Et le valet saute du lit qu'il a dressé près de celui de son maître; il apporte la « hoppelande » et la cuvette avec l'aiguière pour la toilette.

Dès la fin du quatorzième siècle, le luxe, ayant peu à peu passé chez les bourgeois des villes, amena la multiplicité des serviteurs. Ce n'est plus le pauvre valet employé à tous les usages, mais bien le laquais destiné à certain service déterminé et dédaignant toute autre besogne. Le cocher n'est plus le palefrenier, et l'argentier rougirait de servir à table.

La renaissance italienne contribua à augmenter cette décadence. Les financiers, les traitants, poussèrent si loin le faste du service que leurs laquais ne se comptaient plus. Il s'ensuivit un relâchement tel qu'un édit de 1577 interdit aux laquais de quitter leur maître sans son congé. Ce n'était point dans ces désertions que gisait le mal, mais bien plutôt dans la multiplicité des valets inutiles.

Mais on alla plus loin dans la fausse voie des prohibitions : on voulut empêcher les domestiques de se marier sans le consentement de leur maître, à peine de perdre l'arriéré de leurs gages chez lui. C'était comme une inconsciente réminiscence du *formariage*, cette loi barbare qui livrait au seigneur féodal les biens de son serf marié hors du domaine.

Le laquais malin tourna la difficulté : il commença d'abord par se faire remettre ses gages en retard, et, cela fait, se maria sans crainte.

En 1601, les valets de ferme élevèrent leurs prétentions et firent grève. Ils réclamaient un salaire double et la journée moindre. Le prévôt de Paris dut les taxer à huit sous par jour en été, pour les hommes, et pour l'hiver, à six sous.

Le dix-septième siècle eut d'ailleurs le privilége de voir naître le valet fripon tel qu'il est illustré par les auteurs de comédie et de roman. Ce n'est point à dire qu'on n'eût point connu auparavant « cette détestable engeance », mais les somptuosités et les prodigalités de ces temps achevèrent de la faire fleurir.

« Ferrer la mule » et « Faire danser l'anse du panier » devinrent des expressions destinées à peindre les infidélités des servantes.

La *Maltôte des cuisiniers*, citée par M. Nisard dans la *Revue de l'instruction publique* (1), s'écrie en parlant aux servantes :

> Rôtisseur, épicier, chandelier, tout vous doit.
> De porter le panier ne soyez pas honteuse,
> Et faites-vous payer le droit de la porteuse.

C'est ce *droit* que l'on appela l'anse du panier (2). Quant à l'expression « Ferrer la mule », elle est plus compliquée, et ne s'appliqua d'abord qu'aux serviteurs recevant un pot-de-vin pour faire faire à leur maître une chose déterminée. Dans la suite, elle dut être détournée de son sens primitif et devenir synonyme de « l'anse du panier », car un petit dessin satirique, gravé chez Guérard, met en scène un marchand de vinaigre et une servante, celle-ci disant au marchand :

> Ton vinaigre est assez payé,
> Cinq liards le demystié (*sic*).

A quoi le vinaigrier riposte :

> Il vaut six liards, malgré ton préambule;
> Tu voudrois bien d'un liard *ferrer la mule*.

On a voulu voir dans l'expression *Ferrer la mule* une allusion à un épisode de la vie de Vespasien. Mais voilà qui est bien savant.

Un jour que cet empereur voyageait, son esclave s'arrangea pour que la mule qui le portait se déferrât, afin de permettre à un quémandeur de remettre un placet à l'empereur. C'est aller chercher très loin le qualificatif d'une chose vieille comme le monde.

Quoi qu'il en soit, Lagnier, dans ses *Proverbes*, montre une servante agenouillée et ferrant une mule (1). C'était donner une forme palpable à un proverbe courant.

Aussi bien tous les satiriques tombèrent-ils sur les laquais de ce temps. C'étaient, disaient quelques gens, des suppôts d'enfer lâchés par le diable sur terre :

> Ces laquais, race détestable,
> Qui n'aime que le vin, l'ordure et le brelan.
> . . . . . .
> Ne sont différents de leur père,
> Qu'en ce qu'ils sont encor cent fois pires que lui.

Et le caricaturiste représente des valets affublés comme des grands seigneurs, jouant autour d'une table, tandis que le diable « leur père » (nous nous abstenons de le représenter dans notre gravure) en laisse de haut tomber un qui mettra la discorde au milieu d'eux, et les fera se battre comme portefaix (2).

En 1663, la quantité des laquais était telle, et leur insolence alla si loin, qu'une ordonnance promulguée contre eux obligea plus de vingt mille domestiques de tout sexe à sortir de Paris. C'était un nombre énorme eu égard à la population d'alors. Mais, chassés par les portes, ils rentrèrent par les fenêtres; moins de cinq ans après tout était à refaire, et les laquais faisaient à eux seuls un dixième de la population parisienne. Comme auparavant, ils se réunissaient à l'entrée de la foire Saint-Germain, battaient et souvent tuaient les gens paisibles. Mais croirait-on que les charges si lourdes de la capitation leur étaient épargnées, et que seuls dans le peuple ils étaient exempts d'autres redevances financières qui ruinaient l'ouvrier? Ce qu'il y eut de remarquable fut qu'un certain sentiment de dignité venant à s'élever en eux, ils se plaignirent de cet état de choses, qui paraissait les mettre à part du reste des Français et créer à leur endroit une catégorie désobligeante. Ils s'émurent si bien qu'ils provoquèrent des réunions, adressèrent des requêtes en haut lieu, basant leurs observations sur leur qualité d'hommes et de Français qu'ils revendiquaient bien haut. Dangeau nous raconte toutes ces histoires, et il ajoute que les domestiques obtinrent gain de cause. Une déclaration du roi vint, en 1695, les soumettre à l'impôt comme les autres citoyens.

Le privilége de milice, qu'ils avaient aussi, ne les inquiéta point autant. Il leur sembla moins utile de réclamer le droit d'aller se faire tuer sur les champs de bataille. Il fallut que d'autres y songeassent pour eux. En 1743, il y eut des émeutes de la classe populaire, outrée de voir de gros et gras valets échapper à la loi de la conscription militaire.

Le dix-huitième siècle vit l'apogée des abus en ce qui concernait la domesticité. Le préambule de l'ordonnance

(1) XXIe année, numéro 1.

(2) Et aujourd'hui le sou pour livre. Les marchands en beaucoup d'endroits sont complices. On a beau avoir à se plaindre de ce qu'on achète, la domestique résiste aux changements de fournisseurs.

(1) Voy. p. 381.

(2) Voy. p. 380.

de 1720, la première ordonnance véritablement sérieuse dans l'espèce, esquisse suffisamment l'état de décadence dans lequel était tombée la classe des domestiques et des laquais :

« Sur ce qui nous a été remontré par le procureur du roi, que la facilité avec laquelle les valets, serviteurs et domestiques quittent le service de leurs maîtres, celle qu'ils ont de trouver à Paris de nouvelles conditions, et d'entrer bien souvent sans être connus au service de toutes sortes de personnes, est une des principales causes non seulement de leur libertinage et débauche, et du grand nombre de vagabonds et gens de mauvaise vie qui se trouvent dans cette ville, mais encore de vols domestiques et de plusieurs autres accidents et malheurs qui arrivent journellement, dont il n'y a que trop d'exemples, etc. »

Après ce préambule peu flatteur, l'ordonnance concluait sévèrement à pourvoir les laquais d'un livret sur lequel les maîtres feraient leurs observations. Les peines édictées contre les délinquants étaient d'une excessive rigueur : le vol domestique était puni de mort. Une ordonnance de 1724 fixa la législation sur ce point. C'était d'ailleurs la seule punition des laquais infidèles, et Brantôme a conservé le curieux récit de l'exécution d'un petit marmiton, lequel avait dérobé un couvert d'argent dans l'office d'un prince, et qui à sa dernière heure précipita du haut de l'échelle un vénérable prêtre, lequel l'exhortait à bien mourir.

J.-J. Rousseau dit, au sujet des laquais de son temps :

« Derrière la maison est une allée couverte dans laquelle on a établi la lice des jeux. C'est là que les gens de livrée et ceux de la basse-cour se rassemblent en été le dimanche après le prêche, pour y jouer en plusieurs parties liées, non de l'argent, on ne le souffre pas, ni du vin, on leur en donne, mais une mise fournie par la libéralité des maîtres. Cette mise est toujours quelque petit meuble ou quelque nippe à leur usage. » C'est là, ajoute Rousseau, le moyen d'avoir « des gagnants au jeu sans que jamais personne perde » ; mais ce que Rousseau ne dit pas, c'est que les joueurs tenaient le plus souvent l'enjeu moins de la *libéralité* du maître que de leurs propres larcins.

En dépit de l'ordonnance de 1720, le relâchement alla en s'accentuant jusqu'à la révolution. Une ordonnance de 1778 prescrivit quelques précautions qui n'eurent guère d'influence :

1° Le domestique en entrant en place doit être muni d'un certificat de son ancien maître.

2° Nul valet ne peut porter un faux nom ou cacher son ancienne adresse, à peine de 200 livres d'amende contre ses répondants ou cautions.

3° Le valet doit respect à son maître : celui-ci doit être humain envers son valet.

4° Il est interdit à un laquais de louer une chambre à l'insu de son maître.

5° Sont réputés vagabonds les domestiques restés un mois sans place, etc.

Un autre article portait que le domestique avait huit jours pour quitter son maître. C'est encore aujourd'hui une règle générale acceptée.

Avant la révolution, tandis que dans les hôtels somptueux la foule des laquais se répand jusque dans les cours et sur le pas des portes, bayant, fumant, insultant les passants, le domestique bourgeois continue à faire « danser l'anse au panier » et trop souvent à mal servir. Fontenelle disait, vers le milieu du siècle, que son domestique le négligeait comme quarante eussent pu le faire. Le vol domestique, quoique menacé de répression terrible, était très fréquent alors, et la sottise de quelques gens fiers d'être pillés par leurs laquais ne fit qu'accroître le mal. Voisenon, sur le point de mourir, avait commandé un énorme cercueil de plomb ; il le fit apporter dans sa chambre par son domestique qui suait sang et eau à traîner cette énorme charge. « Le diable serait bien que tu me prisses cet habit-là, lui dit Voisenon. »

La loi du 24 juin 1793 peut être considérée comme une déclaration des droits des serviteurs à gages :

« Tout homme peut engager ses services, son temps, mais il ne peut se vendre ni être vendu. La loi ne reconnaît point de domesticité. Il ne peut exister qu'un engagement de soins et de reconnaissance entre l'homme qui travaille et celui qui l'emploie. »

CE QU'IL FAUT DÉSIRER.

Le pain est dur à gagner, la vie ardue et lourde, la fortune ne va qu'à quelques-uns, mais le devoir et le travail sont faits pour tous. Le foyer honnête et propre, la table modeste, le labeur bien rétribué, le livre compagnon et conseiller lu au coin du feu ; l'enfant souriant, la femme dévouée la saine gaieté née de peu de chose : voilà le rêve, le véritable rêve, et celui-là a un mérite, c'est que, du haut en bas de l'échelle sociale, il peut se réaliser si le sort est clément, et il se réalise si on ne se repaît point de folies, d'ambitions, et si on ne loge pas ses appétits dans les châteaux en Espagne. (1)

UNE BOITE D'ALLUMETTES.

M. L... s'était arrêté un moment pour échanger quelques paroles avec un ami dans une rue d'Édimbourg ; c'était en hiver, le vent était glacial. Un pauvre petit enfant tout rouge de froid, les pieds nus, en haillons, s'approcha de lui et le pria de lui acheter une boîte d'allumettes.

— Je n'en ai pas besoin, répondit M. L....

— La boîte ne coûte qu'un sou, reprit l'enfant d'une voix suppliante.

—Mais je n'en ai que faire, te dis-je.

— Je vous donnerai deux boîtes pour un sou, insista le pauvre petit.

M. L..., contrarié d'être interrompu dans sa conversation et voulant se débarrasser de cette importunité, dit :

— Eh bien, donne-moi une de tes boîtes.

Mais, au moment où il tendait la main pour la prendre, il s'aperçut qu'il n'avait pas de monnaie.

— Je t'en achèterai une demain, dit-il.

— Oh ! Monsieur, reprit l'enfant, je vous en supplie, achetez-la aujourd'hui ! j'ai si faim ! Si vous n'avez pas de monnaie, donnez-moi un schelling, j'irai le changer.

Il y avait un tel accent dans ces mots, que M. L..., pris enfin de pitié, remit un schelling au petit pour aller chercher la monnaie. Il eut depuis bien du repentir de n'avoir pas donné tout à fait le schelling.

L'entretien continua entre les deux amis. L'enfant ne revint pas. M. L... pensa, comme l'apparence l'y autorisait,

(1) *L'Ouvrier tel qu'il était, tel qu'il est et tel qu'il pourrait être.* — Librairie Sandoz et Fischbacher.

qu'il venait d'être dupé, quoique, d'après sa physionomie, le petit lui eût paru honnête et sincère.

M. L... rentra chez lui ; et il poursuit ainsi son récit :

« Il était déjà tard, lorsque mon domestique vint me dire qu'un enfant demandait à me parler.

» — Faites-le entrer, dis-je.

» Je ne doutai point que ce ne fût mon petit marchand d'allumettes ; j'étais dans l'erreur. L'enfant était plus petit encore, plus pâle et, s'il était possible, plus misérablement vêtu. Il me dit :

» — Monsieur, est-ce vous qui avez acheté, il y a quelques heures, une boîte d'allumettes ?

» — J'en ai acheté une, en effet. Comment m'avez-vous découvert ici ?

» — Mon frère vous connaissait de vue, Monsieur. Il m'envoie vous rendre la monnaie du schelling : la voici, moins le sou de la boîte.

» — Et pourquoi ton frère n'est-il pas venu lui-même ?

» — Monsieur, répondit l'enfant, les lèvres toutes tremblantes, une voiture a renversé Sandie : il a perdu son bonnet, sa boîte à allumettes ainsi que votre schelling, et ses jambes sont brisées : le docteur dit qu'il va en mourir.

» Le pauvre enfant, après avoir posé la monnaie sur la table, se retirait en pleurant ; je pris mon chapeau et l'accompagnai.

» Nous arrivâmes à un misérable taudis, tout au sommet d'une des plus hautes maisons de la grande rue. Les deux enfants étaient orphelins : ils n'avaient pour les protéger qu'une vieille femme d'un très mauvais aspect, et qui me parut ivre. Sandie était couché sur un amas de chiffons. Dès qu'il me vit, il dit, d'une voix faible :

» — Ah ! Monsieur, il faut me pardonner ; j'avais eu de la peine à trouver de la monnaie ; enfin j'en avais obtenu et je revenais vers vous, quand la roue d'une grosse voiture m'a jeté à terre et a brisé mes jambes. Je vais mourir, Monsieur ; mais que deviendra mon pauvre petit frère Reuben ? ah ! Reuben !

» Je pris la main de Sandie.

» — Sois tranquille, mon enfant. Je te promets d'avoir soin de Reuben.

» Sandie voulut me remercier ; mais il ne lui fut possible que de lever vers moi des yeux où je lus toute sa reconnaissance. Il ne survécut guère. Reuben est en apprentissage chez un de mes amis. Je ne l'abandonnerai pas. »

TRAMWAY MU PAR L'ÉLECTRICITÉ.

Le tramway électrique de l'Exposition, qui est une merveilleuse application de la force électro-motrice, repose sur le même principe que le chemin de fer établi à Berlin, en 1879, par MM. Werner Siemens et Halske. Toutefois, il en diffère par les perfectionnements successifs que ces physiciens ont apportés à leur œuvre. Sa disposition mécanique est, en tous points, semblable à celle du chemin de fer récemment inauguré à Lichterfelde, près de Berlin, et qui conduit de la gare d'Anhalt à l'École militaire.

Deux machines dynamo-électriques à courants continus du système Siemens, semblables à celle que nous représentons ici, sont employées pour faire fonctionner l'appareil. La première, installée dans le palais même de l'Exposition, est mise en mouvement par un moteur à vapeur et transmet l'électricité qu'elle engendre à la seconde machine, placée sous le tramway. Cette transmission a lieu, non pas, comme dans le chemin de fer de Lichterfelde, au moyen des rails, mais par un câble aérien suspendu au-dessus du véhicule et qui est constamment en contact avec lui. Par un dispositif spécial, le courant passe du câble dans la seconde machine, qu'il actionne. A son tour, cette dernière met en marche les roues de la voiture et donne ainsi au tramway son mouvement de locomotion. Un commutateur ordinaire et un frein, placés auprès du conducteur, permettent de l'arrêter ou de le remettre en marche dans tel sens qu'il convient.

La vitesse que peut atteindre ce véhicule est de 25 à 30 kilomètres par heure ; mais on comprendra qu'il suffirait, pour l'accroître, de donner aux machines de plus grandes dimensions et à la voie une solidité et une disposition en rapport avec la vitesse à atteindre.

Bien que susceptible d'améliorations, la traction électrique présente déjà de nombreux avantages qu'on peut résumer ainsi :

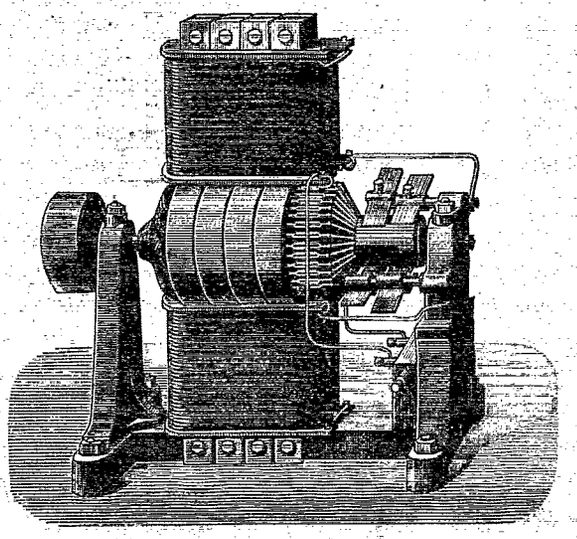
1° Diminution du poids mort inutile à transporter, puisque le principal moteur devient stationnaire.

2° Suppression du danger d'incendie, de la fumée, de la vapeur et des explosions, vu qu'on n'emporte ni machine ni combustible.

3° Amélioration dans l'emploi du moteur, en ce sens que la chaudière peut être chauffée plus sûrement et plus facilement alimentée, et la vapeur mieux utilisée.

4° Substitution facile de la machine à vapeur par une force hydraulique qui, en permettant de supprimer le combustible, devient plus économique et moins dangereuse.

5° Économie dans la construction des voies ferrées, grâce à la légèreté possible du matériel roulant.



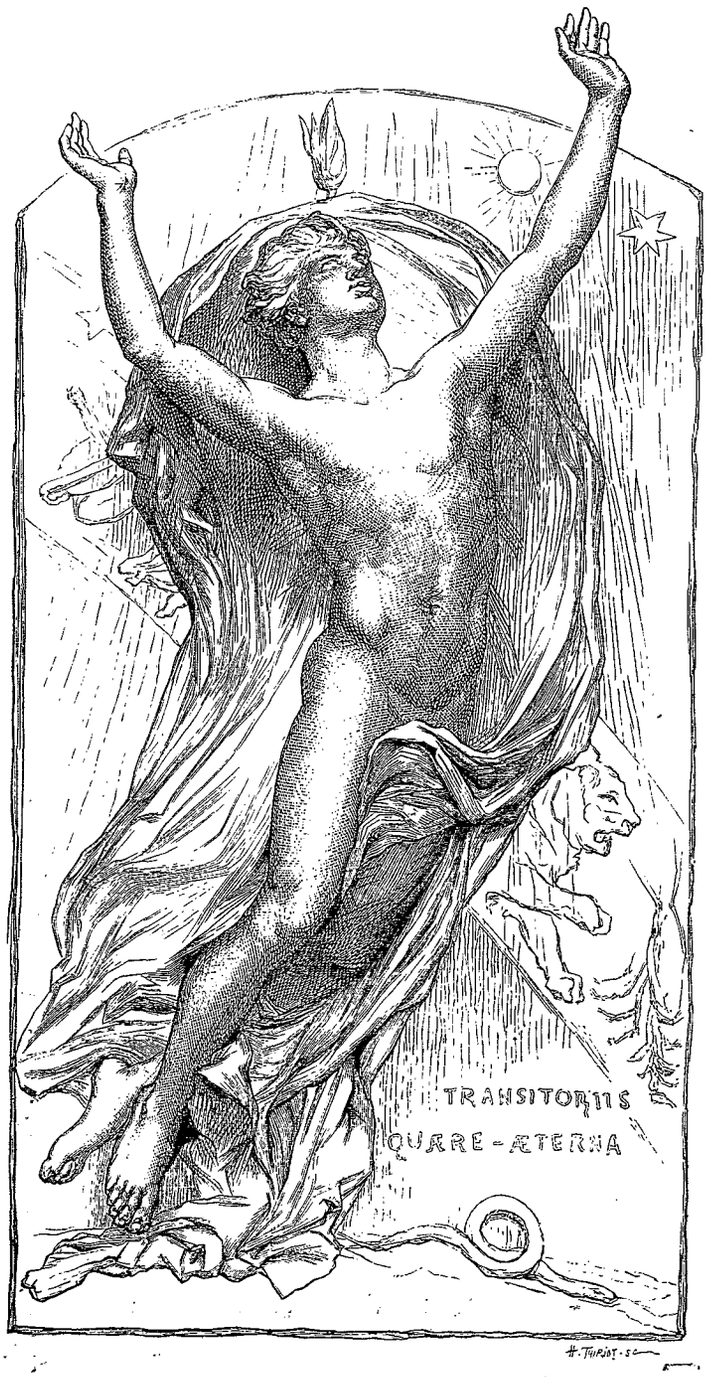
Machine électro-dynamique.

Comme on le voit, les avantages que présentent les chemins de fer et les tramways électriques sont assez importants pour attirer l'attention et pour que leur établissement soit mis à l'étude d'une façon sérieuse. Espérons, grâce à l'activité et au savoir de nos ingénieurs électriciens, qu'un jour viendra où toutes les grandes villes d'Europe seront sillonnées de chemins de fer électriques.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15. — JULES CHARTON, Administrateur délégué et Gérant.

LE GÉNIE DE L'IMMORTALITÉ,

PAR CHAPU.



Sculpture en haut relief qui sera placée sur la tombe de Jean Reynaud, au cimetière du Père-Lachaise.

DESSIN SUR BOIS DE CHAPU, GRAVÉ EN FAC-SIMILÉ. (1)

L'éminent sculpteur Henri Chapu a créé cette belle figure symbolique, où il a cherché à résumer les sentiments de Jean Reynaud sur la mort, la vie future, vie active et toujours dévouée aux desseins de Dieu dans la création.

Le ravissement du bonheur obtenu est admirablement rendu par le geste ardent du *Génie de l'Immortalité*. Il s'élance dans l'Infini, comme emporté par la dernière prière, vers la destinée qui n'est que « le prolongement sublime de la vie d'ici-bas. » Tel on se représente le mouvement des créatures dans leur essor universel vers Dieu, justifiant cette religieuse croyance exprimée avec tant de foi dans le livre de *Terre et Ciel :* « A la lumière de Celui qui est la » voie on progresse toujours, comme à la lumière de Celui » qui est la vie on vit toujours ! »

(1) La belle devise de Jean Reynaud : TRANSITORIIS QUÆRE ÆTERNA (Par les choses transitoires, cherche les éternelles), se trouve expliquée dans l'étude sur les Ages (*Terre et Ciel*) :

« Nous ne rencontrons rien dans l'univers qui ne puisse servir à » nous élever, et nous ne pouvons nous élever réellement qu'en nous » aidant de ce que nous offre l'univers. »

Et plus loin :

DÉCOUVERTE D'UNE BIBLIOTHÈQUE
A HERCULANUM.

Il y avait à Herculanum beaucoup d'habitants riches et instruits. Aussi le nombre des papyrus ou livres déjà découverts dans la masse compacte où la ville presque tout entière est encore enfouie, est-il très considérable.

Dans la maison que l'on appelle *la villa des Pisons*, on a trouvé une bibliothèque, incomplètement explorée jusqu'ici, d'où l'on a tiré 1 803 papyrus dont deux cents environ sont maintenant publiés; on a pu lire les noms des auteurs de soixante-cinq de ces volumes, et on les catalogue ainsi :

Onze volumes d'Épicure, faisant partie du traité Περι Φυσεως (sur la nature), qui était divisé en trente-sept livres;

Cinq volumes de Démétrius, qui paraît être le péripatéticien de Byzance;

Deux volumes de Polystrate, le troisième dans la succession des chefs de l'école épicurienne;

Deux volumes de Colotès, disciple connu d'Épicure;

Un volume de Chrysippe;

Un volume de Carniscus, auteur jusqu'ici inconnu;

Quarante-trois volumes de Philodème, ami de ce Calpurnius Pison Cæsoninus, si maltraité et peint avec des traits si repoussants dans un discours de Cicéron (*in Pisonem*).

On croit que Calpurnius Pison dut se retirer à Herculanum vers l'an 43, dans cette villa où l'on a trouvé un buste qui peut être son portrait. Il y emmena très probablement son ami Philodème, qui installa sa propre bibliothèque dans ce qu'il serait peut-être permis d'appeler son appartement : la villa était de tout autres dimensions que celles des petites maisons de Pompéi.

La bibliothèque de Philodème est presque uniquement grecque. Sur 341 papyrus déroulés, 18 seulement sont latins.

Philodème était un des disciples de la doctrine d'Épicure; le choix de ses livres et les noms de leurs auteurs que nous venons de citer le démontrent assez; le fait est mieux affirmé encore par ses propres ouvrages.

Du reste, il ne jouissait pas d'une grande autorité comme philosophe : il était meilleur poète. On rencontre plusieurs de ses épigrammes dans l'*Anthologie;* Cicéron parle de lui avec assez d'estime.

Il est à remarquer, selon le témoignage du savant Fiorelli, qu'à Herculanum les papyrus étaient placés, non pas dans des boîtes, mais dans les rayons des bibliothèques.

On n'a trouvé aucun manuscrit papyrus à Pompéi; il faut se garder d'en conclure que l'on n'y aimait pas la littérature; c'était certainement tout le contraire : Pompéi était, comme le dit l'aimable savant M. Egger, toute pleine des élégances helléniques. On y a trouvé une boutique de libraire; il ne devait pas être le seul. On pourrait presque dire que la poésie y courait les rues; sur les murs on lit des fragments de pièces de vers. Comment se fait-il donc qu'on n'ait pas tiré de ses fouilles un seul volume de littérature ou de science?

Voici l'explication que M. Fiorelli donne de ce fait et qu'il fonde sur ce que la matière qui a englouti Pompéi n'est pas la même que celle où a été enseveli Herculanum : « A Herculanum, le volume de la matière étant plus considérable et le sable s'y trouvant en abondance, il se forma rapidement une masse compacte et imperméable à l'eau, improprement appelée *lave*, et qui, grâce à la combustion par voie humide, maintint dans leurs formes les objets les plus délicats, en les carbonisant et en les préservant de la putréfaction; tandis qu'à Pompéi, où les *lapilli* furent en plus grande proportion et l'ensevelissement moins profond, l'eau pénétra partout, corrompit et détruisit tout ce qui était peu durable, comme le papyrus et le parchemin. »

On n'a recueilli, comme témoignages de l'existence de livres à Pompéi, que des lettres restées sur les cendres d'une chambre où un volume était tombé. Le papyrus était entièrement consumé, et il n'en existait plus de trace, tandis que les lettres, écrites par bonheur avec une encre contenant quelque substance minérale, se sont conservées intactes et chacune à sa place sur la cendre durcie, comme serait le report d'un dessin photographique. « Ce fragment de cendre durcie avec ses lettres encore visibles, ajoute M. Fiorelli, se trouve aujourd'hui dans le cabinet des papyrus du Musée de Naples. »

ESSAIS DE MENUISERIE.
CONSEILS.

Fin. — Voy. p. 335, 359.

2° LES BOIS. — Fin.

Les bois durs sont assez nombreux. Ceux d'une moyenne dureté sont : l'*alizier*, l'*aubépine*, l'*aune*, le *cerisier*, qui compte trois variétés : le *cultivé*, le *merisier*, le *mahaleb* ou *faux Sainte-Lucie;* le *charme*, le *châtaignier*, le *chêne*, le *cognassier*, le *cornouiller* ou *courgelier;* l'*érable*, de plusieurs variétés; le *hêtre*, le *néflier*, le *noyer*, le *platane*, le *poirier*, le *pommier*, le *prunier*, le *sycomore*, etc., etc.

Les bois les plus durs sont : le *buis*, le *cormier*, le *frêne*, le *houx*, le *lilas*, l'*orme*, etc., etc.

Les bois exotiques présentent des variétés tout aussi riches; tout aussi nombreuses.

Si l'on ne se sent pas sûr de son coup de rabot, il faut choisir du bois sans nœuds, pris dans le tronc d'un arbre.

Remarquez que le pied d'un arbre est dur, chanvreux, coriace.

Le bois qui a poussé dans un terrain fertile, humide même, est infiniment plus tendre que celui de même essence qui a crû sur les hauteurs ou parmi les roches.

Voici sur l'établi un bloc brut : il faut l'équarrir. Après l'avoir dégrossi à la hache, on le pousse vers le crochet et on l'y fixe en le frappant du bout du riflard. On met la main droite à la poignée de l'outil; la gauche est à plat sur le bout, qu'elle serre modérément. On pousse d'abord par petits coups, étendant peu à peu l'action jusqu'à l'autre extrémité. De temps en temps on applique l'œil au bout du bloc, pour s'assurer qu'il est droit; on plane et on dresse au moyen de la varlope.

Une précaution de la plus haute importance est de veiller à ce que l'outil soit maintenu horizontalement. Au début, l'amateur a une tendance à abaisser alternativement chaque main, ce qui transforme en jante de roue le bloc qu'il veut dresser. Sur une planche, on doit pousser la varlope,

« Appliquons-nous avec ferveur au service de l'Age dans lequel nous » sommes nés. »

(Voy. le portrait de Jean Reynaud, ses pensées, sa biographie, à la Table des quarante premières années.)

non en arc de cercle, mais toujours dans la direction des fibres, sinon la planche deviendrait gauche ainsi qu'une oreille de charrue; de plus, le dessous de la varlope se gauchirait, se creuserait, et le travail parfait en deviendrait impossible.

Jusqu'ici, d'après ce que nous venons de dire, le bloc n'est dressé que sur une face. Poursuivons.

Au moyen du trusquin, on trace deux parallèles qui en indiquent l'épaisseur; on rifle et on plane. Puis on tourne le bloc sur champ, et on rifle comme auparavant; mais il faut, au moyen de l'équerre, s'assurer que l'angle dièdre des deux faces est bien droit. Lorsque l'on a plané, deux coups de trusquin tracent la quatrième face.

Si l'on rabote une planche à plat, on pose de temps à autre l'angle du riflard en travers pour s'assurer que l'on plane bien. Au moyen du trusquin on tire la planche d'épaisseur. Pour en dresser le champ, on la met dans la presse, et on dégrossit au riflard. Tenant la varlope des deux mains, on la pousse doucement d'un bout à l'autre; de cette manière, on obtient un joint parfait.

On creuse la rainure au moyen du bouvet, et on enlève les angles de cette rainure en y passant doucement le guillaume, afin que la languette ait de l'entrée.

Avant de faire la languette à l'autre planche, on applique la première sur la seconde, pour voir si les joints se confondent parfaitement.

Après s'être exercé à ces premiers travaux, on peut essayer d'assembler les morceaux de bois.

3° TRAVAUX A EXÉCUTER.

« C'est en forgeant qu'on devient forgeron », dit le proverbe. Il faut, avant de battre le fer, le mettre au feu, et s'attendre au début à beaucoup de mécomptes. Il serait difficile à plus d'un amateur de menuiserie de calculer le nombre de morceaux de bois qu'il a gaspillés et jetés au feu, le nombre d'excellents outils qu'il a mis hors d'usage. On remarque chez l'amateur qui débute deux défauts : ses outils coupent mal, et il va trop vite.

Par où commencer? Un des premiers soins paraît devoir être d'organiser l'atelier, d'y poser des tablettes destinées à recevoir les outils, et beaucoup de petites boîtes et de tiroirs, etc.

En confectionnant les tablettes, les boîtes, on s'habitue au maniement des rabots. Quant aux tasseaux destinés à recevoir les tablettes, on les découpe par paires dans de petits carrés de bois, et on apprend ainsi à manier la scie à chantourner.

Pour les boîtes qui doivent contenir les clous, on fait une caisse à compartiments, dont les cloisons entaillées à moitié bois s'enclavent l'une dans l'autre, et n'ont besoin d'être clouées qu'à chaque extrémité.

Construisez des tiroirs dont les parois soient assemblées à *queue d'aronde* ou d'*hirunde*. Exercez-vous à cet assemblage, qu'il est assez difficile de bien exécuter. Taillez d'abord les *tenons*. On les présente sur la planche où ils devront entrer; au moyen d'un crayon fin ou d'une pointe *ad hoc*, vous tracerez les entailles. Vous collerez, et vous serrerez au sergent.

Le fond sera introduit à coulisse, et vous le retiendrez à la paroi postérieure par une pointe fine facile à enlever.

Peut-être hésiterez-vous dans l'exécution de certains travaux. Consultez alors un bon ouvrier; mais ayez aussi confiance dans vos propres observations. Si, par exemple, vous ne comprenez pas bien l'assemblage d'une boîte, démontez-en une; vous en remonterez deux de front, la vieille et une neuve.

Vous désirez une malle de voyage; construisez-la vous-même. Vous pouvez en faire de toutes les grandeurs; essayons-en une de 0m.60 de long, 0m.30 de large, et haute de 0m.30. Vous vous procurez une volige (sans nœuds) de sapin de 4 mètres de long, de 0m.33 de large, et de 0m.01 d'épaisseur. Elle vous fournira quatre longueurs et deux bouts; vous ne refendrez aucun de ces morceaux. En moins d'une heure vous les aurez bien rabotés. Vous pourriez les assembler à queues d'aronde, mais vous userez moins de temps par une autre méthode.

Taillez bien correctement votre fond de 0m.58 sur 0m.28; au moyen de *pointes à tête d'homme*, longues de 0m.035 à 0m.04 environ; clouez-y les longues parois que vous coupez juste de la même longueur, et bouchez les deux extrémités par les deux planchettes de 0m.30 de long et 0m.29 de hauteur, que vous aurez préalablement arrondies par le haut. Le fond supérieur est resté de 0m.33 de large : vous le mouillez d'un côté et le faites chauffer de l'autre sur une poignée de copeaux enflammés. Il se courbe, et vous vous hâtez de le clouer sur votre caisse. Vous enfoncez les pointes au moyen d'un *chasse-clou*, et vous rabotez tout ce qui dépasse.

La boîte n'est pas ouverte encore. A 0m.05 ou 0m.06 du bord supérieur, on tire un trait tout autour, et ce trait guide la scie qui sépare promptement les deux portions de la caisse, qu'aucun ouvrier ne pourrait faire s'adapter si parfaitement s'il les construisait séparément.

De même on construit en un seul morceau les nécessaires à ouvrage.

On doit s'habituer à utiliser toutes sortes de choses : avez-vous quelques boîtes à sardines, jetez-les au feu pour les dessouder; les parois de ces boîtes vous donneront des équerres dont vous garnirez les angles de votre malle. Vous n'aurez plus qu'à poser deux charnières, deux poignées, un porte-cadenas, et enfin à appliquer sur le tout deux couches de noir au vernis. Vous pouvez aussi garnir l'intérieur de papier et y ajouter un double fond. Le tout vous aura coûté de 3 fr. 50 à 4 francs.

Il n'est pas plus difficile de construire beaucoup d'autres meubles, tels que coffres à bois, caisses à fleurs, nécessaires à ouvrage, jardinières, étagères, guéridons, niches à chien, etc.

SUPERSTITIONS DES JEUNES FILLES
DE LA GRÈCE MODERNE.

Le soir du 23 juin, après les vêpres de saint Jean le Clidonas, on verse de l'eau dans une cruche qui doit être neuve. Les jeunes filles qui veulent savoir quels seront leurs maris jettent dans cette eau des pommes ornées de lames d'or, avec une marque particulière pour reconnaître à qui chaque pomme appartient. On recouvre ensuite la cruche d'une toile rouge, et on la place en plein air, exposée aux astres; on la laisse ainsi pendant toute la nuit. Il faut qu'elle reste invisible aux jeunes gens, autrement les malheureuses jeunes filles en seraient pour leurs frais.

Le lendemain matin, si la cruche est dans la même position que la veille au soir, elles s'assemblent tout autour.

Celle d'entre elles qui a la plus belle voix chante le distique suivant pendant qu'on enlève le couvercle rouge :

Ouvrez le Clidonas par la grâce de saint Jean ; aujourd'hui paraît le jeune homme qui m'épousera.

Puis les jeunes filles, à tour de rôle, chantent des distiques, pendant qu'une petite fille tire les pommes une à une. Chacun de ces distiques est considéré comme un pronostic et s'applique à la propriétaire de la pomme sortie. Quand il n'en reste plus une seule dans la cruche, elles boivent toutes de l'eau qui y était contenue, et, gardant cette eau dans la bouche, elles courent, celle-ci à la porte de sa maison, celle-là à la fenêtre, et une autre dans la cour.

Si, par hasard, un passant prononce un nom quelconque, Antoine, par exemple, ce nom désignera l'époux de celle qui l'a entendu.

L'eau restée dans la cruche est versée dans une fiole de verre transparent, et ensuite on y jette le blanc d'un œuf, qui immédiatement forme plusieurs petits nuages.

Ces nuages, selon la vivacité d'imagination de la jeune fille qui ajoute foi à ces expériences, représentent dans l'intérieur de la fiole diverses formes humaines.

Si le futur de la jeune fille doit être un homme instruit, les nuages représenteront un jeune homme tenant un livre ou écrivant sur une table ; si c'est un marin, ce sera un vaisseau dans lequel sera un homme tenant un gouvernail ou une ancre ; si c'est un charpentier, il tiendra une hache ; et ainsi de suite.

Après midi, les jeunes filles jettent de nouveau les pommes dans cette même cruche et dans la même eau, puis elles l'entourent et chantent des distiques en tirant les pommes une à une ; mais alors il faut que la cruche soit placée dans un carrefour.

Elles coupent un chardon qu'on brûle à la flamme de la lampe, et, ainsi brûlé, elles l'exposent à la fraîcheur de la nuit.

Si, pendant la nuit, le chardon a fleuri, comme a fleuri la verge d'Aaron, alors la jeune fille sera inévitablement mariée dans l'année.

Le 25 novembre, à la fête de Sainte-Catherine, on reçoit trois poignées de farine et trois poignées de sel de trois femmes n'ayant été mariées qu'une seule fois.

Du sel et de la farine la jeune fille fait un gâteau, qu'elle mange en s'inclinant et en invoquant sainte Catherine avec cette chanson :

Ma sainte Catherine, fille du docteur, va à la fontaine de marbre doré où sont les fées qui se lavent, se baignent, et se lacent avec des cordons d'argent ; et si une fée y est, et qu'elle soit brave et bonne, dis-lui de venir me chercher.

Comme la jeune fille a mangé un gâteau salé, elle rêve qu'elle a soif et qu'elle se trouve près d'une rivière ou d'un puits. Si elle songe qu'un jeune homme, dont la figure lui est connue ou inconnue, lui offre de l'eau, c'est celui-là qu'elle épousera.

UN NOBLE VOTE.

On se rappelle une grande crise financière qui fit peu d'honneur à Philadelphie et à d'autres États américains. Ces États avaient emprunté beaucoup d'argent, surtout en Angleterre. Ils s'en étaient servis pour construire des routes, des canaux, et donner plus d'activité à leurs diverses industries. Leur prospérité s'en était accrue. Cependant un moment vint où Philadelphie crut devoir ou pouvoir refuser de payer ses dettes ; d'autres États, et c'étaient les plus riches de l'Union, suivirent ce déplorable exemple. De pauvres États pouvaient ne pas mieux agir.

Dans l'Illinois, un grand meeting fut convoqué pour délibérer sur cette question, ou plutôt pour autoriser le refus de payer ; elle eut lieu à Springfield, capitale de l'État. Tous les citoyens furent invités à venir voter. Un d'eux, nommé A. Douglas, très malade, se fit transporter à l'assemblée sur un matelas. Il apprit qu'on était disposé à imiter Philadelphie. Il demanda un bulletin, et, couché comme il était, il écrivit :

« Décider que l'État de l'Illinois restera honnête, fût-il » dans l'impossibilité d'acquitter sa dette ! »

Cette ferme expression de la probité d'un seul changea les dispositions d'un grand nombre de votants : il fut décidé que l'Illinois ne répudierait pas ses dettes.

TRAVAIL.

J'aime mieux m'user que me rouiller.

Paroles d'un ouvrier.

COMBATS HÉROÏQUES.

La division de Masséna se bat le 13 janvier 1797 devant Vérone.

Le soir, elle part et elle marche toute la nuit pour aller au secours de Joubert.

Elle se bat toute la journée du lendemain 14, à la bataille de Rivoli.

Elle repart le soir même, marche toute la nuit et toute la journée du 15, pour se battre encore le 16 devant Mantoue.

C'est fabuleux et c'est authentique. (1)

UN PAYSAGE D'HIVER.

Il y a des paysages dont l'hiver ne détruit pas la beauté ; il ne les gâte pas, il les transforme, il en change le caractère, il n'en diminue pas l'attrait. En les dépouillant de leur parure de feuillage, il leur restitue leurs formes que ce vêtement de verdure enveloppait et dérobait à nos yeux. Il découvre la configuration du sol, ses ondulations, ses accidents divers ; il met à nu la membrure les arbres, qui varie avec chaque espèce ; il nous en révèle ici la rudesse et la puissance, là l'élégance et la délicatesse. Dans l'intérêt qu'excite en nous ce spectacle nouveau, il n'y a place pour aucun regret.

La forêt de Fontainebleau, par exemple, est un de ces sites dont la beauté n'a rien à redouter de l'hiver, la richesse de sa végétation n'étant pas son mérite principal. Ce qui la distingue, ce sont les étranges perturbations du terrain qui la porte, ses collines brusquement soulevées et ses ravins abrupts, semblables aux vagues énormes et désordonnées d'une mer pétrifiée ; ce sont ses innombrables blocs de grès tantôt clair-semés, tantôt bizarrement pressés et accumulés, et ses vieux chênes au tronc crevassé, aux branches tordues et mutilées. L'hiver n'a pas d'action sur eux ; au contraire, il leur donne la prédominance, il assure leur souveraineté. Aussi a-t-on vu les admirateurs de la

(1) *Le Patriotisme*, par Lacombe (*Bibliothèque des merveilles*).

forêt de Fontainebleau regretter, comme une atteinte à sa beauté sévère, les plantations d'arbres verts faites dans certaines parties dénudées et rocheuses, comme les gorges d'Apremont.



La Vallée de Cernay (Seine-et-Oise). — Dessin de Jules Lavée.

Il en est de même de la pittoresque vallée de Cernay, que représente notre gravure. Charmant nid de verdure en été, touffu, mystérieux, intime, la chute des feuilles l'ouvre, l'élargit, lui donne une physionomie plus austère, mais non

moins attachante. Les arbres divers dont ses pentes sont boisées et qui se confondaient dans un unique massif compact, se détachent et s'isolent; chacun d'eux reprend son individualité. Le chêne étend ses bras noirs, coudés, tortueux, comme un athlète qui tend et ramasse ses forces; le hêtre à l'écorce lisse et pâle étale avec aisance en tous sens son ample ramure; le bouleau à la tige éclatante de blancheur élève, puis laisse retomber et pendre ses rameaux grêles, comme une chevelure. Toutes ces branches se croisent, s'enchevêtrent en mailles plus ou moins serrées, et dessinent sur le ciel clair ici une riche guipure, là une transparente dentelle. Par terre, les rochers qui percent la bruyère et sortent des broussailles dépouillées montrent leurs flancs grisâtres, marbrés de mousses vertes et de lichens roux. De tous côtés mille détails, autrefois invisibles, attirent et retiennent le regard. Aussi l'artiste que l'été avait attiré reste en automne, reste en hiver; Cernay, en toute saison, a ses fidèles, comme Barbizon, comme Marlotte.

LES RÉGIONS INCONNUES DU GLOBE
ET LEURS ABORDS.

II

LE POLE NORD. — DÉCOUVERTES. — ÉPREUVES. QUESTION DE LA MER LIBRE.

Suite (1). — Voy. p. 302, 307, 362.

Vers l'est du Spitzberg, la grande île de *Wiche* est à peine connue. Cette terre, découverte en 1617 par une pinasse de la pêcherie anglaise, avait été si bien oubliée depuis lors, que Scoresby applique son nom aux petites îles Ryk-Is, situées plus au sud; la même faute est reproduite dans la carte de l'exploration scientifique de la corvette française *la Recherche*, en 1838-1839.

Les Allemands, mettant à profit cette erreur, ont cru pouvoir rebaptiser l'île de Wiche sous le nom de *Terre du Roi-Charles* (en l'honneur du roi Charles de Wurtemberg), sous prétexte qu'elle avait été aperçue de loin par Heuglin en 1870.

En 1872, trois baleiniers norvégiens chassant le phoque et le morse vinrent jeter l'ancre sur l'île de Wiche (ou Terre du Roi-Charles). D'autres capitaines y ont abordé depuis lors pour s'y approvisionner de combustible; le courant polaire amasse, en effet, sur toute la côte sud-est, une grande quantité de bois de dérive et de troncs de sapins descendus des forêts d'Asie par les fleuves sibériens.

Dans le nord-est, au large de l'archipel du Spitzberg, la Terre de Giles, découverte en 1707 par un capitaine hollandais, a été aperçue par Carlsen en 1863, et, l'année suivante, par le capitaine Tobiesen, mais elle n'a pas encore été visitée. Cette terre n'est indiquée que par une ligne de points sur nos cartes. Elle se rattache sans aucun doute au vaste archipel que le caprice d'un glaçon fit découvrir, en 1873, à l'expédition arctique austro-hongroise.

Cette expédition a considérablement augmenté nos connaissances du bassin polaire. Elle avait été précédée d'un hardi voyage préliminaire entrepris en 1871, dans lequel le capitaine Weyprecht et le lieutenant Jules Payer, avec un équipage de huit Norvégiens, monté sur une barque, atteignirent 78° 48′ de latitude. Un brouillard très épais avec un vent contraire les empêcha de s'avancer plus au nord. Bien des signes indiquaient le voisinage de la terre : les bois flottés plus fréquents, un tronc couvert de limon fin, des algues et de la glace d'eau douce facile à reconnaître par sa transparence, des eiders volant vers le sud. Ils ne se trompaient pas : en réalité, ils approchaient de la terre qu'ils devaient découvrir dans leur second voyage.

Les explorateurs quittèrent Tromsœ le 14 juillet 1872, à bord du vapeur *le Tegetthoff*. L'équipage se composait en grande partie de Dalmates qui parlaient italien ou slave. Le capitaine norvégien Carlsen accompagnait l'expédition comme pilote. Le chirurgien, docteur Kepes, était Magyar; il parlait à l'équipage en latin; deux hommes, enfin, parlaient l'allemand du Tyrol.

L'intention des explorateurs était de doubler la pointe nord de la Novaïa-Zemlia et d'hiverner au nord de la Sibérie, pour continuer l'année suivante jusqu'au détroit de Béring.

Le Tegetthoff rencontra la glace par 74° 15′ de latitude nord. Il remonta la côte de la Novaïa-Zemlia par un chenal d'eau libre, et, grâce à des assauts répétés, put se frayer un chemin autour de la pointe septentrionale; mais là le navire fut bloqué. On était à la fin d'août 1872.

« Notre position était assez misérable, raconte le lieutenant Payer. Le 13 octobre, elle devint morne à l'extrême. Une vive agitation remplaça la léthargie où tout autour de nous avait été si longtemps enseveli, et nous fûmes exposés à la pression violente de la glace. Bien des fois nous dûmes nous préparer à nous sauver, au cas où le navire coulerait. Le glaçon sur lequel était fixé notre navire avait été soulevé par d'autres, de sorte que l'arrière était levé et qu'il reposait sur son côté de babord. »

On fit des préparatifs pour l'hivernage. Le 28 octobre, le soleil disparut au-dessus de l'horizon, pour ne plus se lever de cent neuf jours. Pendant des semaines, il devint impossible de quitter le navire. La nuit polaire était épaissie par les vapeurs qui sortaient des fissures de la glace à chaque changement de température.

Le navire dériva d'abord vers le nord-est, et l'on s'imaginait que le vent porterait *le Tegetthoff* sur les côtes de Sibérie; mais, après avoir franchi le 73e degré de longitude, le vent tourna, et le navire dériva vers le nord-ouest.

Le 16 février, le soleil reparut au-dessus de l'horizon, et le 25, la pression de la glace, qui avait dressé autour du navire un mur escarpé, cessa brusquement. La température moyenne en février fut de — 31 degrés Fahrenheit (— 35 degrés centigrades), et vers la fin du mois elle atteignait son maximum, — 51 degrés Fahrenheit (— 46°.11 centigrades).

Dans le courant de l'été de 1873, la température maximum fut de + 45°.5 Fahrenheit (+ 7°.5 centigrades). Cependant le glaçon ne se brisa point. On tenta inutilement de le scier : il avait atteint une épaisseur de quarante pieds.

Le 31 août, quelle ne fut pas la surprise de l'équipage à l'apparition soudaine d'une terre montagneuse au loin, du côté du nord. Pendant des mois, ce fut le supplice de Tantale. Le navire dérivait toujours à la merci des vents; vers la fin d'octobre, il n'était plus qu'à environ 5 kilomètres de terre.

Le soleil disparut pour la seconde fois le 22 octobre, et la nuit polaire, longue de cent vingt-cinq jours, recommença

(1) Voy. la carte, p. 164.

avant qu'on pût explorer la terre nouvelle. Heureusement, *le Tegetthoff*, fixé sur son glaçon, entouré d'*icebergs*, demeura immobile contre la lisière de la banquise.

L'hiver fut rigoureux, le mercure resta gelé plus d'une semaine; le pétrole gela, les lampes s'éteignirent, et le cognac même fut transformé en une masse solide.

Les ours venaient au navire, on les tuait par volées tirées du pont.

Le 10 mars 1874, on put enfin quitter *le Tegetthoff*, et l'on découvrit la terre à laquelle le lieutenant Payer a donné le nom de Terre de François-Joseph.

Cet archipel s'étend depuis le 80e jusqu'au delà du 83e parallèle. Il se compose d'un grand nombre de terres élevées dont la hauteur moyenne est à peu près la même que celle du Spitzberg. Le pic culminant atteint 1 580 mètres, c'est-à-dire 150 mètres de plus que le plus haut sommet du Spitzberg. Des glaciers occupent toutes les dépressions et les pentes. L'un d'eux se développe en croissant concave sur une longueur de 60 kilomètres. C'est un des plus considérables des régions arctiques.

La végétation est naturellement d'une extrême pauvreté. Le Spitzberg, en comparaison, semble d'une exubérante richesse. Quelques herbes, des saxifrages, le *Silene acaulis*, des mousses et des lichens, telle est la flore de la contrée. C'est la flore des Alpes vers 3 000 mètres. Partout se voyaient les traces de l'ours, du renard, du lièvre. Les rocs isolés étaient couverts de myriades de pingouins, et les phoques se reposaient paresseusement sur la glace.

« Ce monde lointain était d'une beauté sublime, écrit le lieutenant Payer. D'une hauteur, nous regardions la nappe sombre d'eau libre semée d'*icebergs* comme d'autant de perles. De lourds nuages étaient suspendus dans le ciel, et laissaient passer des rayons brillants du soleil qui faisaient étinceler l'eau à travers les brouillards flottants. »

Le 12 avril, après avoir atteint 82° 5′ de latitude (cap Fligely), Payer dut revenir sur ses pas. Mais les côtes montagneuses s'étendaient au delà vers le nord.

Le 20 mai, les heureux explorateurs abandonnaient *le Tegetthoff* sur son glaçon; le 24 août, ils étaient recueillis par un schooner russe, et, le 3 septembre 1874, ils débarquaient sur la bonne terre de Norvège.

Du haut du cap Fligely, Payer avait aperçu l'eau libre au long de la côte. Cependant, entre la théorie de la mer libre du pôle et celle du bassin polaire glacé, il se défendait de prendre parti, se contentant de relater ce qu'il avait vu. Or, ce qu'il avait vu n'était qu'une *polynia*, c'est-à-dire une ouverture d'eau dans la glace.

Jusqu'à ces dernières années, l'opinion généralement admise était qu'il existe au pourtour immédiat du pôle Arctique une *mer libre*. Cette opinion se fondait à la fois sur des inductions théoriques et des déductions pratiques.

Le docteur Kane, de la marine des États-Unis, avait constaté (1853-1855), au delà du canal Kennedy, l'existence d'une mer ouverte dont « les vagues libres étaient gonflées par un puissant roulis »; un autre navigateur américain, le docteur Hayes, avait été arrêté, le 19 mai 1861, « par la glace pourrie et par les crevasses » à l'entrée du détroit de Lady-Franklin (81° 35′). Le capitaine Wrangel, de la marine russe, dans sa course en traîneau sur les glaces de la mer Arctique, de 1821 à 1823, avait dû s'arrêter, lui aussi, devant la mer ouverte, sur le rebord opposé du bassin polaire.

Ces diverses tentatives semblaient établir un fait capital : c'est que les glaces fixes n'existent qu'au voisinage immédiat des terres. Le fait confirmait la théorie. La calotte polaire est-elle une terre, ou une plaine de glaces, ou une mer libre? — C'est une mer libre, répondait la science, s'appuyant sur les lois de la physique terrestre.

D'après le docteur Plana, illustre physicien piémontais, directeur de l'Observatoire de Turin, l'intensité de la chaleur solaire accumulée au pôle durant les six mois du jour arctique est suffisante pour expliquer l'existence d'une mer libre de glaces au moins durant plusieurs mois de l'année. De savants météorologistes et géographes allemands (Petermann, etc.) appuyaient cette théorie.

Cependant le Suédois Nordenskjœld, qui plus que tout autre a pratiqué l'océan Arctique, étudié ses courants, ses glaces, ses profondeurs, ses températures, avait exprimé, dès 1868, l'opinion que « l'idée d'un bassin polaire ouvert et relativement tempéré est tout à fait chimérique. »

L'expédition du *Polaris* (1871-1872) fit faire un pas en avant à la question de la mer libre. Hall, en pénétrant par le canal Kennedy jusqu'à la latitude de 82° 16′, c'est-à-dire plus haut que les expéditions de Kane et de Hayes, reconnut et détermina les limites de ce que Kane et Hayes avaient cru être une « mer libre. » La mer polaire ouverte qu'ils avaient aperçue et décrite n'est en réalité qu'une brusque expansion du canal Kennedy. Cette expansion porte aujourd'hui le nom de bassin de Hall, en mémoire de l'infortuné capitaine du *Polaris :* sa tombe s'élève sur le rivage glacé qu'il a découvert.

Au delà du bassin de Hall, les côtes, nous le savons aujourd'hui, continuent encore vers le pôle.

L'expédition anglaise de 1875-1876, en poussant plus au nord que ses devancières, a réduit à néant la théorie de la mer libre. C'est là le résultat capital de cette pénible campagne.

Les rivages du long couloir du nord-ouest sont à présent connus et soigneusement relevés. Le canal de Robeson, dernier étranglement du détroit, débouche dans le bassin polaire, entre les côtes groenlandaises à droite, qui fuient vers l'est, et le littoral de la Terre de Grant à gauche, qui s'infléchit vers l'ouest. *La fin à la page 394.*

UNE RÉPONSE DE SIR HUMPHRY DAVY.

Aussitôt que la lampe de sûreté (1) inventée par sir Humphry Davy fut connue, toutes les mines de l'Europe s'empressèrent d'en faire usage : il se vendit en peu de temps un nombre prodigieux de ces petits appareils. Un ami de sir Humphry Davy lui dit alors :

— Comment n'avez-vous pas pensé à prendre un brevet (une patente)? Vous seriez devenu tout à coup bien des fois millionnaire.

— Non, mon cher ami, dit le généreux inventeur, je n'ai jamais eu une semblable pensée : je n'ai voulu que rendre service. Ce que j'ai de revenu suffit à mes besoins et à mes projets. Plus de fortune n'ajouterait rien ni à ma réputation, ni à mon bonheur. Avec beaucoup d'argent, j'aurais pu sans doute faire atteler quatre chevaux à un carrosse; mais quel avantage aurais-je trouvé à en-

(1) Voy. t. Ier, 1833, p. 88.

tendre dire : « Eh ! voilà sir Humphry qui passe dans un carrosse à quatre chevaux » ?

ENDURANCE.

Voici un procédé moral que je recommande : — Habituez-vous à laisser passer les petits ennuis, les petites peines, sans y faire plus d'attention que si c'étaient des choses indifférentes ; réservez votre mécontentement ou vos plaintes pour des causes plus sérieuses. C'est surtout dans la vie de famille qu'il faut savoir endurer sans aucune émotion beaucoup de petites contrariétés : écartez-les de votre attention comme on chasse d'un très léger mouvement les mouches de son visage. Quelle pitié de voir, par exemple, des époux se contrarier incessamment, se bouder, se quereller pour des fadaises ! On s'étonne quelquefois de la placidité de certaines personnes, surtout de maris ou de femmes : c'est de la sagesse.

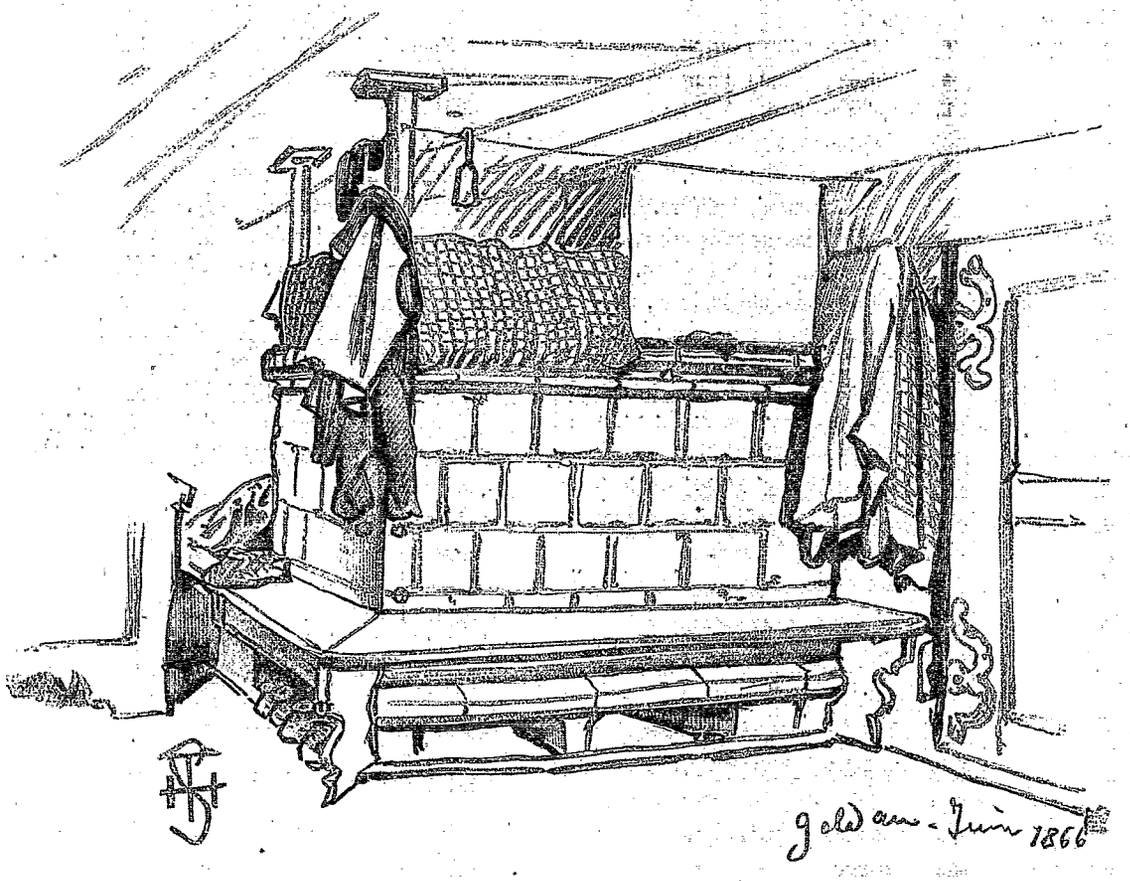
— Ce n'est pas moi qui souffrirais cela ! dit un voisin ou une voisine, à propos souvent de bien peu de chose.

— A votre aise, mais ne vous croyez ni aussi bon, ni aussi sage que vous le seriez avec plus d'endurance. Il faut savoir concéder quelque chose à la différence des caractères : vous en aurez plus d'autorité morale à certains moments, s'il arrive que votre raison vous commande de ne point être indifférent à ce que vous considéreriez comme des torts graves ou des infractions dangereuses aux règles incontestables du devoir.

LES POÊLES DANS LE NORD.

Dans nos climats tempérés, le poêle n'est qu'un meuble. Il est indépendant de la maison. Quand il n'est plus utile, il gêne, il attriste, et souvent on le fait disparaître.

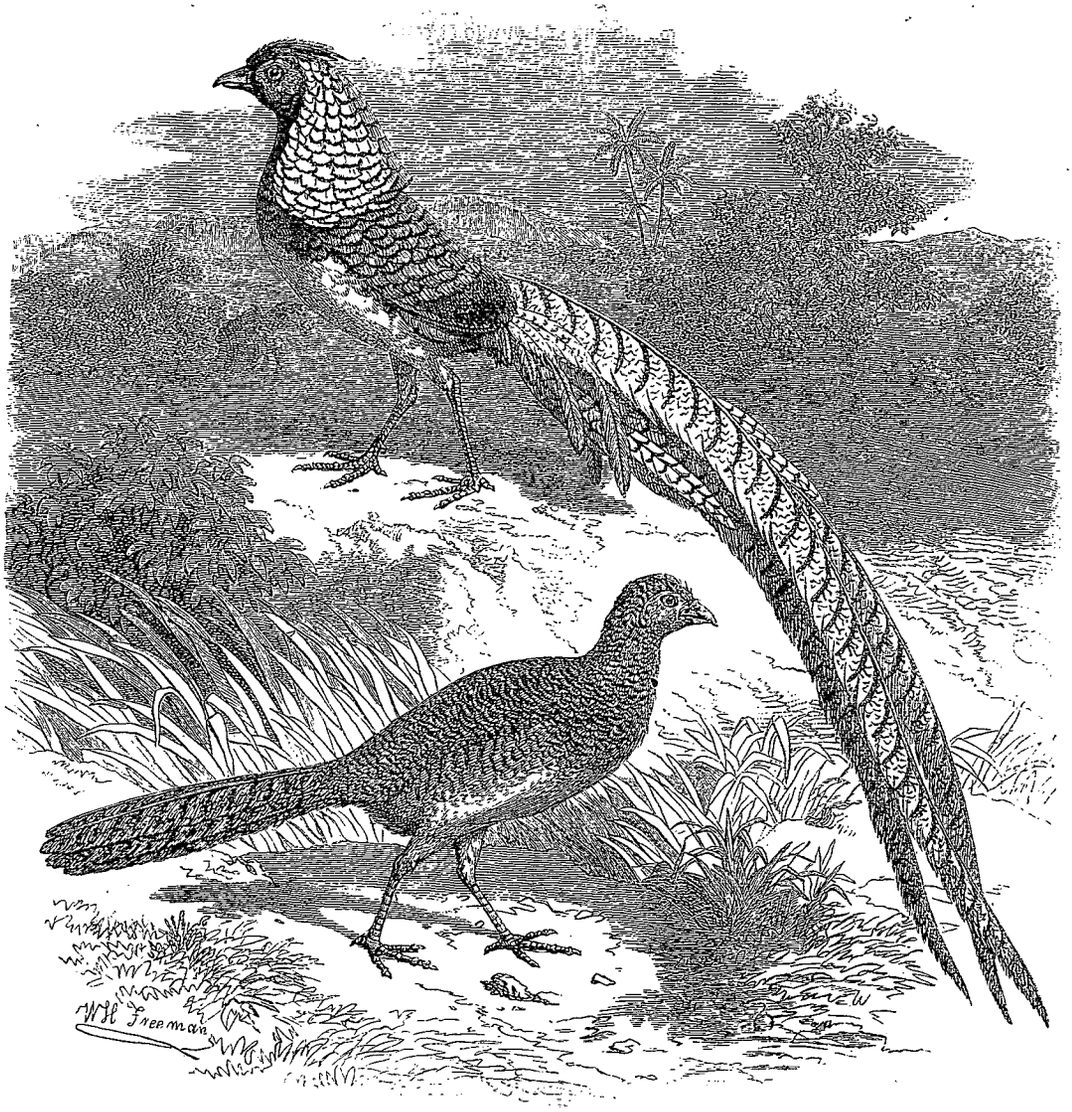
Il n'en est pas de même dans les contrées du nord et de l'est, où l'hiver est rigoureux et surtout prolongé. Là, le poêle occupe une place prépondérante dans la chambre où se tient la famille ; il y est fixé à demeure ; il est construit en maçonnerie avec autant et plus de solidité que les murs mêmes de la maison, et il prend des proportions monumentales : sa hauteur atteint quelquefois de trois à quatre mètres, et sa base équivaut à un carré de six ou sept mètres de côté. C'est autour de lui et contre ses parois que se pressent les sièges ; il n'est pas rare qu'on s'y assoie ou qu'on s'y étende durant les longues veillées du soir, et que, dans les grands froids, on s'en fasse un lit en y transportant matelas et couvertures.



Un Lit à Goldau. — D'après un croquis inédit de Théophile Schuler.

Tandis que nos petits poêles de fonte ou de tôle jettent une chaleur violente, mais sans durée, après quoi ils se refroidissent tout à coup et refroidissent tout ce qui les touche, les vastes poêles des habitations du nord, quoique allumés pendant peu de temps chaque matin, avec une petite quantité de bois, répandent une chaleur douce, égale et continue. Ils sont comme le soleil intérieur de la maison. Ils constituent le foyer domestique. En eux résident les pénates de la famille, et les poètes les ont chantés comme le symbole de l'heureuse vie d'intérieur, le plus cher des souvenirs d'enfance, le plus cuisant regret de l'absent et de l'exilé.

LE FAISAN DE LADY AMHERST.



Le Faisan de lady Amherst. — Dessin de Freeman.

Il y a plus de quarante ans que cette magnifique espèce est connue des naturalistes, car c'est en 1829 qu'elle a été décrite par un ornithologiste anglais, Leadbeater, d'après deux oiseaux que la comtesse Amherst avait réussi à transporter vivants de l'Inde en Angleterre, mais qui moururent malheureusement quelques semaines après leur arrivée en Europe. Lady Amherst avait gardé, dans l'Inde, pendant deux ans, ces oiseaux en captivité; elle les avait reçus en cadeau de sir Archibald Campbell, qui les tenait lui-même du roi d'Ava.

Un peu plus tard, le major Hodgson, qui, comme beaucoup d'officiers de l'armée anglaise, consacrait ses loisirs à former des collections d'histoire naturelle, réussit à se procurer, pendant son séjour dans le Népaul, deux dépouilles de la même espèce, à laquelle il crut pouvoir assigner comme résidence les provinces limitrophes de la Chine et du Thibet. Enfin, dans ces dernières années, on a rapporté en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en France et en Allemagne, de nombreux couples de Faisans d'Amherst qui s'y sont reproduits soit chez les particuliers, soit dans les jardins zoologiques.

Quelques voyageurs, parmi lesquels il convient de citer en première ligne M. l'abbé David, ont déterminé en même temps la véritable patrie de ces oiseaux, qui habitent pendant toute l'année les hautes montagnes boisées du Yunan, du Kouycheou, du Setchuan occidental et du Thibet oriental.

D'après M. David, les Faisans d'Amherst affectionnent particulièrement les massifs de bambous sauvages qui croissent à une altitude de 2 à 3000 mètres et dont les bourgeons constituent leur nourriture favorite; c'est même de là que leur vient le nom chinois de *Séng-ky* (poule des bourgeons). Ce sont des animaux robustes, qui ne redoutent ni le froid ni la neige, et qui s'accommodent de toute sorte de nourriture, comme nos poules domestiques. A l'état sauvage, ils se montrent fort jaloux et ne souffrent pas que les Faisans dorés, qui habitent à peu près les mêmes contrées, s'approchent de l'endroit qu'ils ont choisi : aussi ne rencontre-t-on jamais ces deux espèces aux couleurs éclatantes sur la même montagne ni dans la même vallée.

Pris jeunes, les Faisans d'Amherst s'apprivoisent très facilement et donnent les plus beaux oiseaux de volière que l'on puisse trouver. Chez le mâle adulte, tout le dessus de

la tête et la gorge sont d'un vert métallique, et cette teinte s'étend même sur le haut de la poitrine, dont les plumes arrondies sont bordées de noir et frangées de vert doré; une petite huppe rouge part de l'occiput, tandis que sur la nuque et sur la région postérieure du cou s'étagent des plumes d'un blanc grisâtre ou argenté, qui sont nettement délimitées chacune par un liséré noir, et qui constituent tantôt une mantille espagnole retombant gracieusement en arrière quand l'oiseau est au repos, tantôt une fraise largement étalée quand il est en mouvement. A cette parure singulière, qui donne au Faisan d'Amherst un aspect des plus étranges, succède un camail d'un vert bleuâtre, recoupé par des lisérés noirs et tranchant vigoureusement, d'une part sur le jaune vif du croupion, de l'autre sur le blanc pur de la poitrine et de l'abdomen. Du rouge apparaît sur les sus-caudales médianes et plus encore sur les sus-caudales latérales, qui sont extrêmement développées et dont la pointe écarlate s'incline sur les côtés de la queue. Celle-ci est plus longue que le corps, effilée à l'extrémité et recourbée en faucille; elle est formée de pennes de deux sortes, de rectrices médianes d'un blanc grisâtre zoné de vert, marbré de noir, et de rectrices externes marquées de raies plus étroites et fortement teintées de brun sur les barbes externes. Les grandes pennes alaires ou rémiges sont brunes, avec des lisérés blancs; les pattes, d'un gris bleuâtre; les yeux, jaunes, entourés d'un large espace dénudé, de couleur verdâtre; quant au bec, il est d'un brun corné un peu plus foncé à la base qu'à la pointe.

Telle est la livrée d'un mâle parvenu à son développement complet. Celle d'une femelle de même âge est beaucoup moins somptueuse, les parties supérieures du corps étant d'un ton roussâtre, avec des raies transversales brunes; le ventre, d'un gris jaunâtre, barré de noir sur les flancs; la gorge, le front et les sourcils, roux, marqués de brun.

Le costume du jeune mâle est aussi modeste que celui de la femelle; mais au bout de la première année la queue et le camail prennent une teinte blanche, et la tête se nuance de vert métallique; toutefois, ce n'est qu'au bout de la deuxième année que l'oiseau a complètement revêtu la livrée magnifique de l'adulte.

Dans une lettre adressée à M. Andelle et insérée dans le *Bulletin de la Société d'acclimatation* en 1870, un missionnaire français, M. Carreau, a donné quelques détails sur les Faisans d'Amherst vivant à l'état sauvage aux environs de Ta-lin-pin et de Ta-tsien-lou (Setchuan occidental).

Dans cette partie de la Chine, ces oiseaux étaient si communs il y a une dizaine d'années, qu'ils ne valaient pas plus de vingt sous pièce, et qu'un voyageur anglais, M. Cooper, ne se faisait aucun scrupule d'en manger, comme il le raconte lui-même dans la relation de son voyage (1). Au contraire, à la même époque, une paire de Faisans d'Amherst était payée en Angleterre 160 livres (4 000 francs). Depuis lors, le prix de ces oiseaux a singulièrement baissé, et l'on peut avoir un couple de race pure pour une centaine de francs, quelquefois même pour soixante francs.

Sous le nom de *Thaumalea Amherstiae*, l'espèce qui nous occupe a été rangée dans un genre particulier de la famille des Phasianidés, avec un autre oiseau bien connu de tous nos lecteurs, le Faisan doré (*Thaumalea picta*). Ce dernier est également fort remarquable lorsqu'il est revêtu de sa livrée définitive, et quelques personnes le préfèrent même au Faisan d'Amherst. Ses couleurs sont splendides, son port des plus élégants. Chez le mâle adulte, en effet, une huppe touffue de plumes dorées recouvre le sommet de la tête et retombe en arrière au-dessus d'une collerette formée de plumes orangées, ornées de lisérés d'un noir brillant, dessinant des raies transversales et parallèles. Cette collerette, à son tour, cache en partie un camail d'un vert doré, rayé de noir, qui est jeté sur le dos; la croupe est au contraire d'un jaune vif; les ailes sont variées de jaune d'or, de rouge-brun, de roux-marron et de bleu foncé; la queue est marbrée de noir sur fond brun, et couverte à la base par des plumes étroites d'un rouge sombre; la face et les côtés du cou offrent une teinte jaunâtre, tandis que la gorge et l'abdomen sont colorés en rouge-safran; enfin, les yeux sont d'un jaune d'or, les mandibules jaunâtres, les pattes brunes. Mais, comme chez tous les gallinacés, la femelle est complètement déshéritée sous le rapport du plumage, et, au lieu du riche costume que nous venons de décrire, porte une livrée roussâtre, rayée de brun et de noir.

Le Faisan doré figure depuis beaucoup plus longtemps que le Faisan de lady Amherst dans les catalogues ornithologiques, puisque, dès le milieu du siècle dernier, le nom de *Phasianus pictus*, changé depuis en *Thaumalea picta*, a été donné par Linné à cette espèce, qui se trouve également citée dans les œuvres de Buffon. G. Cuvier a même voulu appliquer à ce bel oiseau la description que Pline nous a laissée du Phénix des anciens : c'est peut-être aller un peu loin; mais, en tout cas, on est en droit d'admettre que dès le quinzième siècle quelques Faisans dorés avaient été apportés vivants en Europe. Depuis lors les envois se sont succédé sans relâche, et maintenant l'espèce peut être considérée comme acclimatée non seulement dans les basses-cours et les jardins zoologiques de la France, mais encore dans certaines chasses gardées aux environs de Paris.

Lorsqu'ils ont pour domaine un enclos assez vaste, planté de gazon et parsemé de quelques buissons; lorsqu'ils sont nourris d'un mélange de substances animales et végétales, de plantes vertes, de fruits et d'insectes en été, de graines, de pain et de viande hachée en hiver, les Faisans dorés réussissent parfaitement sous notre climat et se reproduisent sans difficulté. Aussi trouve-t-on maintenant dans le commerce des couples de ces oiseaux à un prix inférieur à celui des Faisans d'Amherst.

A diverses reprises on a réussi à croiser le Faisan doré avec d'autres gallinacés de la même famille, et notamment avec le Faisan commun et le Faisan d'Amherst; mais les hybrides que l'on a ainsi obtenus étaient incontestablement moins beaux que les individus de race pure appartenant à l'une ou l'autre espèce.

(1) *Travels of a Pioneer of commerce.* — Londres, 1871.

LES RÉGIONS INCONNUES DU GLOBE

ET LEURS ABORDS.

II

LE PÔLE NORD. — LA MER PALÉOCRYSTIQUE. — HIVERNAGES ARCTIQUES.

Fin. — Voy. p. 302, 307, 362, 390.

Dans la direction du pôle, aucune terre; mais un désordre titanesque de *hummocks* et d'*icebergs*, une mer chaotique de glace, où toute entreprise par navire ou traîneau est impraticable.

Les glaces de ce vaste bassin boréal sont de formation séculaire. Aussi, le capitaine Nares lui a-t-il donné le nom de *mer Paléocrystique,* c'est-à-dire « mer des glaces anciennes. » La croûte de cet océan solidifié atteint parfois 20 et 30 mètres d'épaisseur.

Un seul hiver ne saurait suffire à former une telle profondeur de glace ; la tiédeur de l'été est donc impuissante à contre-balancer par l'ablation et par la fonte la congélation de l'hiver.

Il reste toujours de vieilles glaces que le froid ne fait qu'accroître, et qui se brisent en juillet pour se regeler en août.

Le capitaine Nares appuie encore son opinion sur l'observation suivante : les courants tièdes des mers équatoriales pénètrent dans le bassin polaire par l'Atlantique du nord entre le Groenland et la Norvège, et d'autre part par le détroit de Béring.

Les eaux qui s'accumulent ainsi vers le pôle doivent se déverser, en courants refroidis, vers l'équateur. Mais il n'existe point de déversoir à travers l'Asie et l'Europe. Il faut donc que ces eaux s'écoulent par le canal de Robeson, seul orifice de sortie du bassin polaire, ou par les contre-courants froids qui congèlent la côte orientale du Groenland. Or, le débit de ces deux déversoirs est trop faible pour écouler toutes les glaces du pôle. Il en resterait les deux tiers emprisonnées entre les rivages du bassin polaire. C'est ce surplus de chaque année, sans cesse croissant, qui formerait la « mer Paléocrystique. »

Nares a trouvé au nord du canal de Robeson l'impénétrable barrière de glaces que Mac-Clure avait déjà rencontrée aux environs de la Terre de Banks ; Collinson, Mecham et Mac-Clintock, au nord de l'île du Prince-Patrick ; Parry et Sherard Osborn, aux abords du Spitzberg.

Ainsi, la région polaire ne serait pas seulement la région inconnue ; elle semble devoir rester longtemps encore la région interdite.

Cependant, « mer libre » ou « mer de glace », le pôle est toujours, de par cette interdiction même, la « grande et notable chose » qui a inspiré le zèle du hardi Frobisher, qui a soutenu l'espoir du bon Hudson, de l'intrépide Parry et de tant d'autres braves. On connaît l'obstacle, on trouvera des moyens et des audaces pour le surmonter.

Loin d'être abandonnée, la conquête du pôle est une aspiration plus vivace que jamais. La Société géographique de Londres et le Congrès de Washington préparent en ce moment trois nouvelles campagnes polaires. Les avantages scientifiques qui résultent de ces explorations et le puissant encouragement qu'elles apportent à l'esprit d'entreprise paraissent à l'Angleterre des raisons suffisantes pour poursuivre cette grande œuvre. De leur côté, les États-Unis d'Amérique travaillent à fonder une « colonie d'observations scientifiques » aux abords du bassin polaire.

Nous donnons ici la liste des hivernages arctiques depuis 1818, année où fut reprise par la marine anglaise la grande recherche du passage du nord :

1. E. Parry (port Winter ou d'Hiver). . 1819.
2. — (île Winter ou d'Hiver) . . . 1821.
3. — (Igloulik) . . . . . 1822.
4. — (port Bowen). . . . . 1824.
5. Graah (Noukarbik). . . . . 1829.
6. John Ross (port Félix) . . . . . 1829.
7. — (port Victoria). . . . . 1830-32.
8. John Ross (plage de la *Fury*) . . . . 1832.
9. Pakhtousov (baie de Roc) . . . . . 1832.
10. — (détroit de Matotchkin) . . 1833.
11. Moïseyev (baie Peu-Profonde). . . . . 1838.
12. Lindstrœm (baie de la Croix) . . . . . 1843.
13. Franklin (île Beechey) . . . . . 1845.
14. — (Terre du Roi-Guillaume) . . 1846.
15. Rae (Fort Hope ou de l'Espérance). . 1846.
16. Moore *Plover* (port Providence) . . . . 1848.
17. J.-C. Ross (port Léopold) . . . . . 1848.
18. Moore (baie Eschscholtz) . . . . . 1849.
19. Saunders (détroit de Wolstenholme). . 1849.
20. Moore (port Chalmers). . . . . 1850.
21. Mac-Clure (détroit du Prince-de-Galles). 1850.
22. Austin (île Griffith). . . . . 1850.
23. Penny (baie Assistance). . . . . 1850.
24. Collinson (baie Walker) . . . . . 1851.
25. Mac-Clure (baie Merci) . . . . . 1851.
26. Kennedy (Batty Bay). . . . . 1851.
27. Collinson (baie Cambridge) . . . . . 1852.
28. Kellett et Mac-Clintock (île Dealy) . . 1852.
29. Belcher (détroit de Northumberland). . 1852.
30. Pullen (île Beechey) . . . . . 1852.
31. Maguire (baie Elson). . . . . 1852.
32. Collinson (baie Camden) . . . . . 1853.
33. Kellett (cap Cockburn). . . . . 1853.
34. Belcher (baie Désastre). . . . . 1853.
35. Kane (port Rensselaer). . . . . 1853-54.
36. Mac-Clintock (pack de la baie de Baffin). 1857.
37. — (port Kennedy) . . . . . 1858.
38. Hayes (port Foulke) . . . . . 1860.
39. C.-F. Hall (baie Frobisher). . . . . 1860-62.
40. Hall (baie Repulse ou de l'Échec). . . 1864-68.
41. S. Tobiesen (île des Ours). . . . . 1865-66.
42. Koldewey (île Sabine) . . . . . 1869.
43. Hall (baie Thank-God ou Dieu-Merci). 1871.
44. Bessels et Buddington (anse du Life-Boat). 1872.
45. S. Tobiesen (Novaïa-Zemlia) . . . . . 1872.
46. Nordenskjœld (baie Mossel). . . . . 1872.
47. Weyprecht (île Wilczek). . . . . 1872-74.
48. G. Nares (plage des Floebergs). . . . 1875-76.
49. Stephenson (baie de la *Discovery*). . . 1875-76.
50. Nordenskjœld (baie Kolioutchin) . . . 1878-79.

MÉDITATION DU PATRE.

LE PROBLÈME DE NOTRE DESTINÉE.

Il est impossible qu'aucun homme, si irréfléchi qu'on le suppose et dans quelque condition qu'on l'imagine, échappe, pendant le cours d'une longue vie, à la conception du problème de la destinée ; car ne croyez pas qu'il faille être savant pour s'élever jusque-là.

Le pâtre, sur le sommet de la montagne, est aussi en face de la nature ; il songe aussi, dans ses longs loisirs, et à ce qu'il est, et à ce que sont les êtres qui habitent à ses pieds ; il a aussi des ancêtres, descendus au tombeau les uns après les autres, et il se demande aussi pourquoi ils sont nés, et pourquoi, après avoir traîné leur vie sur cette terre pendant quelques années, ils sont morts pour céder la place à d'autres qui ont disparu à leur tour, et toujours ainsi sans fin ni raison.

Le pâtre rêve comme nous à cette infinie création dont il n'est qu'un fragment; il se sent comme nous perdu dans cette chaîne d'êtres dont les extrémités lui échappent; entre lui et les animaux qu'il garde, il lui arrive aussi de chercher le rapport; il lui arrive aussi de se demander si, de même qu'il est supérieur à eux, il n'y aurait pas d'autres êtres supérieurs à lui; et quand il sent sa misère, il conçoit facilement des créatures plus parfaites, plus capables de bonheur, entourées d'une nature plus propre à le donner; et de son propre droit, de l'autorité de son intelligence qu'on qualifie d'infime et de bornée, il a l'audace de poser au Créateur cette haute et mélancolique question : « Pourquoi m'as-tu fait, et que signifie le rôle que je joue ici-bas? » (1)

LA DIVINATION MATHÉMATIQUE.

Les divinations mathématique et arithmétique avaient été importées vraisemblablement en Grèce de l'Egypte et de l'Assyrie, pays où les sciences mathématiques étaient cultivées dès la plus haute antiquité.

La divination mathématique reposait sur les propriétés spéciales des nombres pairs et impairs, et surtout sur celles de certains nombres particuliers.

Les nombres auxquels on attribuait une puissance mystérieuse étaient principalement : 3, 7 et 9.

Le nombre 3 apparaissait comme représentant à la fois l'unité et la dualité, le plus petit nombre pair et le plus petit nombre impair.

Le nombre 7 représentait le nombre des planètes.

Le nombre 9 tirait du nombre 3, dont il est le carré, une vertu particulière.

Les années de la vie humaine répondant à 7 et aux multiples 7 passaient pour être climatériques.

Les partisans des périodes novenaires, en élevant 9 au carré, obtenaient 81 qu'ils considéraient comme le terme de la vie normale, terme atteint par Platon, Xénocrate, Denys d'Héraclée, Diogène le Cynique et Eratosthène.

CANOT ÉLECTRIQUE.

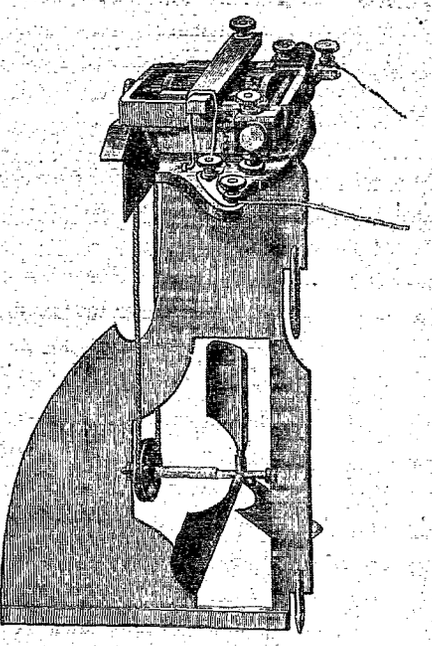
Le canot électrique de M. G. Trouvé, qui circule dans le bassin situé au centre de la grande nef du palais de l'Industrie, est mis en mouvement par un nouveau moteur composé de deux bobines du genre Siemens, dont les faces polaires sont en forme de *limaçon* et disposées de telle sorte qu'en tournant elles approchent graduellement leurs surfaces de celles des aimants. Grâce à cette disposition, M. Trouvé est parvenu à éviter le point mort et à obtenir un accroissement de travail très notable.

Installé à l'arrière du canot, ce moteur actionne une hélice à trois branches placée au milieu du gouvernail dont il suit toutes les directions. Au centre de l'embarcation se trouvent deux batteries de piles au bichromate de potasse qui peuvent, au besoin, fonctionner ensemble ou séparément. Le but de M. Trouvé en faisant usage de deux piles est d'utiliser l'une à l'éclairage du canot et l'autre à sa mise en marche. Le moteur est relié à la pile au moyen de deux petits câbles souples munis de poignées et de contacts qui servent, à la fois, à interrompre le courant et à manœuvrer le gouvernail.

Le mode de transmission de la force du moteur à l'hélice adopté par M. Trouvé, est celui de la chaîne Galle. Il a, sur la transmission par engrenage d'angle, le système à friction et la transmission par vis sans fin, l'avantage de ne pas exiger une aussi grande précision, de lutter plus facilement contre les obstacles que présentent les sables et les herbes, et de fonctionner très régulièrement sans qu'il soit nécessaire de recourir au graissage, si difficile à entretenir dans l'eau.

« Lors de la première expérience du 26 mai 1881, dit M. Gaston Tissandier auquel nous empruntons ces lignes, M. Trouvé et moi, nous avons pris place dans le canot, qui a facilement remonté la Seine à deux reprises différentes en vue du pont Royal, et a ensuite descendu le cours du fleuve jusqu'au pont de la Concorde. Le *Téléphone* a exécuté une navigation qui a duré environ quarante-cinq minutes. »

Plusieurs expériences faites depuis avec le canot électrique, et particulièrement le 31 mai, en présence de M. Berger, commissaire général de l'Exposition d'électricité, ont pleinement réussi et ont permis de constater que l'embarcation pouvait remonter le courant avec une vitesse de 60 mètres par minute et le redescendre avec une vitesse moyenne de 150 mètres.



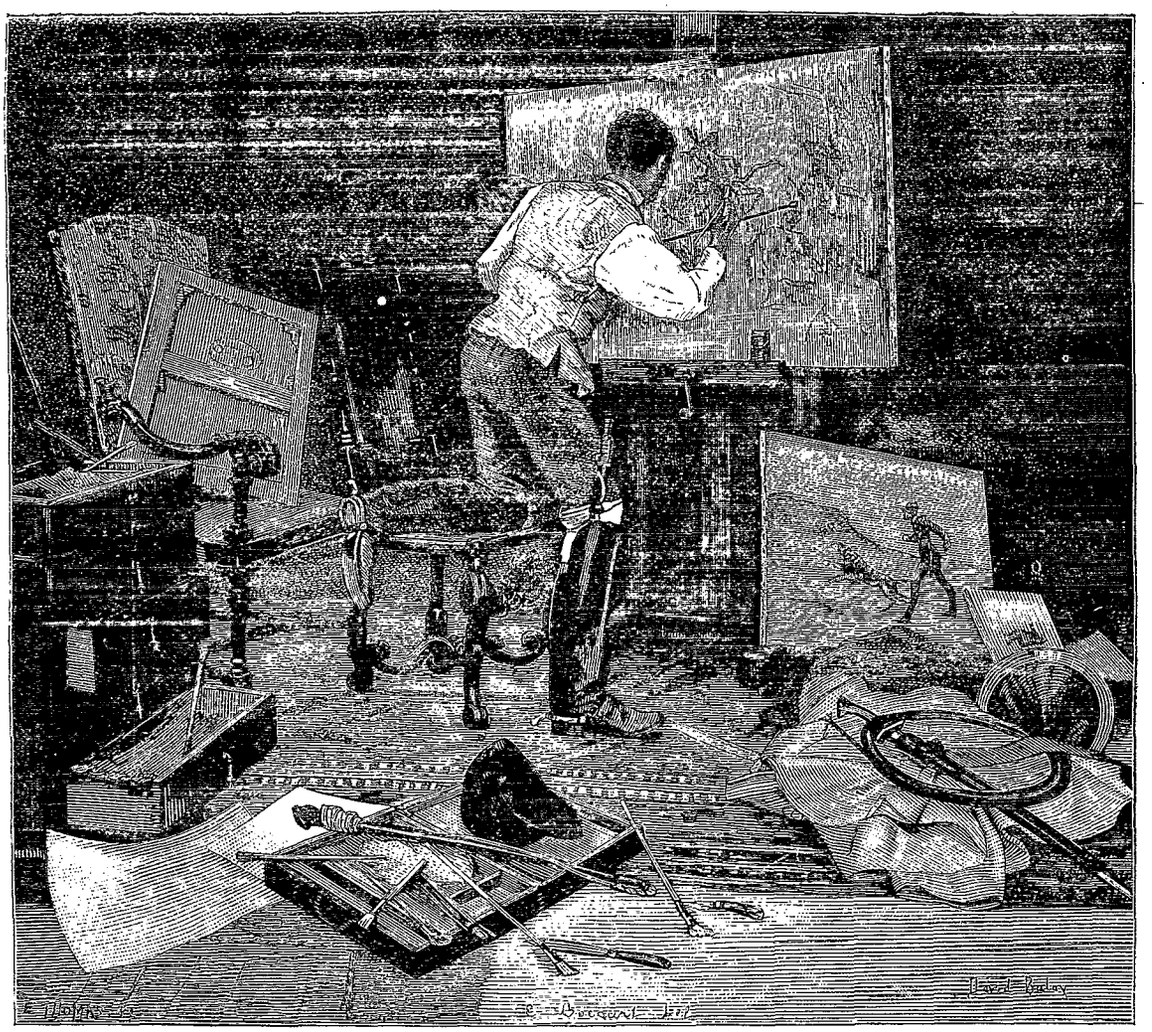
Moteur du canot électrique.

Déjà, en 1839, quelques expériences sur la navigation par l'électricité avaient été faites sur la Néva par M. Jacobi. Mais, bien que les résultats obtenus aient été satisfaisants, l'inventeur, qui n'avait alors à sa disposition qu'une pile de Grove, fut obligé d'abandonner ses recherches, à cause des émanations nitreuses et suffocantes de cette pile.

L'appareil de M. Jacobi était formé de deux séries d'électro-aimants montés en plateaux et actionnés par 128 couples de Grove. Il mettait en marche les roues à palettes de l'embarcation et déployait une force motrice d'environ trois quarts de cheval-vapeur.

(1) Jouffroy, *Mélanges philosophiques*. M. de Lamennais a exprimé les mêmes idées sous une autre forme. — Voy. l'article intitulé *Fragments*, dans notre volume de 1846, p. 267 et suiv.

UNE INSPIRATION.



Une Inspiration. — Tableau par David Balay.

« L'esprit souffle où il veut. » Ce cavalier, ce chasseur, ce peintre, qui, tout botté et éperonné, saisit la brosse et couvre fiévreusement sa toile, peut-être ce matin s'est-il placé devant elle; longtemps il est resté là songeant, méditant; il a patiemment assorti les couleurs sur sa palette, ouvert tous ses tiroirs, pris et jeté tour à tour ses pinceaux.

Et tout à coup : « Non! s'est-il écrié, rien aujourd'hui ne me *viendra* »; et, quittant précipitamment l'atelier en désordre, il a endossé la veste de chasse, bouclé à sa ceinture le long coutelas, passé le cor en bandoulière, puis tout le jour, par monts et par vaux, sous le soleil et sous la pluie, il a suivi au galop de son cheval la meute aboyante.

A-t-il forcé le cerf? Je ne sais; mais la pensée longtemps désespérément poursuivie, il l'a atteinte à coup sûr; la voilà, il en est tout rempli, et déjà en quelques touches elle a pris corps sur la toile blanche tout à l'heure.

Il n'était pas possible de rendre d'une manière plus vive et plus saisissante la rapidité du changement et la soudaineté de l'inspiration. Il me semble aussi que, dans cet aimable tableau de M. David Balay, une pensée se cache qui n'est pas cependant trop enveloppée, et, pour tout dire, une leçon, mais qui n'a rien du pédant, et que l'artiste nous donne en souriant : c'est la leçon du bon sens, qui se raille de la fausse inspiration et de la prétendue fatalité du génie.

Grands mots souvent trompeurs! « C'est avec ces belles choses, disait Rude, l'illustre sculpteur, que l'on égare la jeunesse et qu'on tue l'honnêteté. Voyez ce qui résulte de tout ceci : non seulement on ne croit plus à la nécessité de travailler, mais on a honte de travailler.

» En effet, le génie étant une chose supérieure à l'homme, en dehors de lui, étant un *don* (c'est l'expression consacrée), il est clair que nous ne le tirerons pas de notre propre fonds; il faut attendre qu'il nous soit *donné* : c'est l'affaire du ciel, ce n'est plus la nôtre.

» On a du génie ou l'on n'en a pas, et la meilleure preuve qu'on en a, c'est que l'on produit sans efforts, sans travail. On prend des airs légers et insouciants; on tient à produire plus vite que tout le monde; on tombe enfin dans le charlatanisme de manières, et, ce qui est pis, dans le charlatanisme de métier. » (1)

Eh bien, ce peintre-chasseur si ardent et si prompt à toute poursuite, dont on nous donne ici le portrait, ne me semble être ni un de ces charlatans ni un de ces génies qui se croient marqués du sceau en naissant, et, comme les

(1) *Rude, sa vie, ses œuvres, son enseignement.* — Paris, 1856, p. 198.

gens de qualité dont s'est moqué Molière, savent tout sans avoir jamais rien appris. Non, vraiment, il y a plus d'une étude suspendue aux murs de cet atelier, et dans les cartons plus d'un dessin, qui attesteraient le long et persévérant travail, la patiente imitation de la nature, par laquelle on arrive peu à peu à la rendre dans sa vérité et dans sa beauté. C'est pour ceux-là seuls, c'est pour ceux qui l'ont aimée sincèrement et docilement suivie, qui ont appris, qu'elle réserve ses inspirations.

ORIGINE DE LA NAVIGATION A VAPEUR.

CLAUDE DE JOUFFROY.

Claude-Dorothée, marquis de Jouffroy d'Albans, était né dans une des plus honorables familles de la Franche-Comté.

Par son titre de noble, il se trouvait destiné à l'état militaire. En 1772, il entra dans un régiment où il eut une affaire d'honneur avec son colonel. Avait-il raison ou tort, on l'ignore; mais il avait manqué à la discipline, et, sans doute, il n'avait point de puissants protecteurs. Une lettre de cachet le fit transporter aux îles Sainte-Marguerite, devant Cannes; il y resta deux ans.

Ce fut une bonne fortune, non seulement pour lui, mais aussi pour la science et pour l'une de ses plus utiles applications.

Claude de Jouffroy était passionné pour la mécanique. C'est là une vocation assez ordinaire.

Qu'on nous permette, à cette occasion, de dire que la plupart des enfants sont de petits mécaniciens : beaucoup d'entre eux conservent même ce goût pendant le reste de leur vie; mais ceux qui, voulant céder à leur penchant, ne s'appliquent pas sérieusement à l'étude des mathématiques et des sciences physiques, s'exposent à ne concevoir que des projets inexécutables : ils perdent leur temps, ce qu'ils peuvent avoir de fortune ou de ressources, et quelquefois la raison, à poursuivre des chimères. Ce que l'on nous a communiqué, par exemple, de projets pour pratiquer le mouvement perpétuel, ou pour diriger les ballons, est presque incroyable. La hardiesse des propositions irréalisables de ces inventeurs s'expliquait tout d'abord par leur ignorance.

Jouffroy n'était pas de ceux-là : il avait fait de sérieuses études scientifiques et se tenait au courant de tous les progrès de son temps.

Aux îles Sainte-Marguerite, il ne s'épuisa pas en plaintes, en regrets, en efforts, pour sortir de captivité : il sollicita seulement des livres et recueillit les matériaux d'un ouvrage sur les manœuvres des galères à rames.

En 1775, il fut rendu à la liberté; il avait alors vingt-quatre ans. Il se rendit à Paris. Les frères Périer venaient de créer la machine à vapeur dite pompe à feu de Chaillot. Jouffroy, préparé par son travail sur les galères à rames, connaissait les expériences faites par Duguet pour substituer aux rames des roues à palettes; il avait en outre appris que Papin avait décrit un bateau recevant l'impulsion de roues mues par la vapeur. Encouragé par ces précédents, il s'appliqua à adapter le nouveau moteur à la navigation, et il en émit l'idée devant une commission composée de Périer, du général de Follenay, du marquis Ducrest, frère de Mme de Genlis, et de M. d'Auxiron, colonel en second du régiment d'Auvergne.

Il est certain que Papin avait conçu et exécuté l'appareil à cylindre et à piston qui a permis d'employer la vapeur comme force motrice. Il est également hors de doute que cet homme de génie avait pensé à l'appliquer à la navigation; il ne s'en était pas tenu à un projet : il avait inventé et exécuté un bateau à vapeur qu'une stupide insurrection mit en pièces avant qu'il eût été possible de s'assurer de le faire naviguer (1).

C'était ce projet qu'avait repris Jouffroy. Étant à Baume-les-Dames, sur le Doubs, il construisit son premier bateau à vapeur, sans autre aide que celui d'un pauvre chaudronnier de village.

Ce bateau avait 40 pieds de longueur et 6 de largeur. De chaque côté, vers l'avant, des tiges de 8 pieds de longueur, suspendues à un axe supporté par des chevalets, portaient, à leur extrémité inférieure, des châssis armés de volets mobiles qui plongeaient dans l'eau à une profondeur de 18 pouces.

Une pompe à feu, ou machine à simple effet, était installée au milieu du bateau; son cylindre avait 6 pouces de diamètre; le piston communiquait aux tiges des rames par le seul intermédiaire d'une chaîne et d'une poulie de renvoi. Lorsque la vapeur soulevait le cylindre, les contre-poids ramenaient les volets à leur point de départ, et, pendant ce mouvement rétrograde, les rames, au lieu de se fermer, s'ouvraient d'elles-mêmes pour opposer la moindre résistance possible. Aussitôt que, par suite de l'injection d'eau froide, le vide s'opérait dans le cylindre, la pression atmosphérique faisait descendre le piston, qui retirait ces rames avec une grande rapidité, et alors les volets se trouvaient fermés de manière à offrir toute leur surface et choquer le fluide.

Le bruit de cet essai s'étant répandu dans la Franche-Comté et au delà, on ne se montra pas aussi ridiculement cruel envers Jouffroy qu'envers Papin; mais on ne lui épargna pas les railleries qui accompagnent toute découverte nouvelle, et les sots, incapables par eux-mêmes d'inventer quoi que ce fût d'utile, eurent l'ingénieuse idée de l'appeler *Jouffroy la Pompe*.

Il n'était pas homme à s'émouvoir de semblables quolibets : il ne se découragea pas, perfectionna son appareil nageur, et imagina un nouveau mode de machine.

Il fit construire à Lyon, en 1780, un grand bateau qui navigua en remontant la Saône.

Ce bateau avait 140 pieds de longueur et 14 de largeur. Le bateau était chargé de 300 milliers; quand la machine agissait, les roues faisaient 24 ou 25 tours par minute; la vitesse absolue du bateau était de 9 pieds environ par seconde (un peu plus de deux lieues à l'heure).

Ce succès fut réel : de Lyon à l'île Barbe, le courant de la Saône fut remonté par le bateau, en présence d'une multitude de témoins; les académiciens de Lyon assistèrent aux expériences et dressèrent procès-verbal de la réussite.

Jouffroy ne se borna point à ce seul essai : en 1783, le bateau navigua pendant seize ou dix-huit mois. L'admirable découverte était faite.

Arago, en 1826 et 1827, dans ses cours aux élèves de l'École polytechnique et dans ses notices scientifiques, proclama que Jouffroy d'Albans avait fait la première expérience de la navigation à vapeur.

(1) Voy. les Tables.

En 1827, Tredgold, dans son Traité des machines à vapeur et de leur application à la navigation, rendit le même hommage à Jouffroy.

Où était-il alors, cet inventeur, qui eut au moins le bonheur d'être reconnu comme tel et honoré pendant sa vie?

Il était à l'hôtel des Invalides, où il avait obtenu d'être admis après avoir fait liquider sa pension de capitaine. Il ne laissa aucun héritage à ses enfants; et cependant, combien de millions et de milliards ne léguait-il pas aux nations civilisées!

Il faut bien insister sur ce fait, que les expériences de Fulton sont postérieures d'un quart de siècle à celles de Jouffroy. On possède heureusement un témoignage très précis de Fulton lui-même, une lettre où il a écrit, dans le cours d'une polémique engagée en 1802 au sujet des essais de M. Desblanc, de Trévoux :

« Je ne ferai pas concurrence en Europe; ce n'est pas sur les ruisseaux de France, mais sur les grandes rivières de mon pays que j'exécuterai ma navigation... Est-ce de l'invention qu'il s'agit? Ni M. Desblanc ni moi n'imaginions le pyrocasphe. Si cette gloire appartient à quelqu'un, elle est à l'auteur des expériences de Lyon, faites en 1783 sur la Saône. »

Fulton avait eu l'avantage de profiter de progrès faits depuis son devancier, particulièrement dans la machine appropriée au mouvement de rotation. Il n'en eut pas moins de peine, comme l'on sait, à faire accepter ce mémorable service dont on profite si largement aujourd'hui dans le monde entier. On ne désigna son bateau, pendant tout le temps de sa construction, que sous le nom de *folie Fulton*. Lorsqu'il fut lancé, Fulton, ayant paru sur le pont, fut hué et accablé d'outrages; le bateau, heureusement, ne pouvait pas s'en émouvoir : il se mit en mouvement et fendit l'eau sans être arrêté par aucun obstacle : la foule étonnée ne résista point au sentiment d'admiration qu'inspirait un pareil spectacle, et, changeant de sentiment tout à coup, salua Fulton d'applaudissements enthousiastes.

Il y a quelques mois, dans la séance du 16 août 1881, l'Académie des sciences a approuvé les conclusions suivantes d'un rapport de l'illustre M. de Lesseps :

« La commission émet le vœu que la mémoire de Claude » de Jouffroy soit signalée à la reconnaissance nationale, et » que sa statue, conformément aux intentions de la muni- » cipalité de Besançon, soit élevée sur une des places de » cette ville, au moyen d'une souscription nationale. »

LARMES PLEIN UN CHAPEAU.

Saint-Martin (le Philosophe inconnu), malgré son mysticisme, était un homme de beaucoup d'esprit, d'une conversation vive, pénétrante, pleine de saillies. Il avait consenti, par obéissance à son père, à se laisser nommer avocat du roi au siége présidial de Tours; mais il se montra dès le début tellement inapte à remplir cette charge qu'il « se trouva ridicule, et qu'il versa, dit-il, des larmes plein son chapeau. » Il lui fallut bien renoncer à la profession. Telle était cette inaptitude qu'il assure que, malgré toute l'attention qu'il prêtait aux plaidoiries, aux délibérations, aux voix, au prononcé du président, il n'a jamais su une seule fois qui est-ce qui gagnait ou qui est-ce qui perdait le procès.

Cette anecdote rappelle une déconvenue semblable qui eut une influence si considérable sur la vie du poète Cowper (1).

REMPLISSEZ VOS PINTES.

Un jour, dans une auberge du Nord, où j'attendais le départ d'une diligence, j'entendis un des habitués, assis avec ses amis à une table voisine, se plaindre de ce que les pintes (pots d'étain) qu'on leur servait n'étaient jamais pleines. Insensiblement le niveau s'abaissait. Il appela l'aubergiste :

— Maître Berthold, lui dit-il, combien tirez-vous de barils de bière par semaine?

— Dix, monsieur Jacob, répondit l'aubergiste.

— Voudriez-vous vendre assez pour en tirer onze?

— Quelle question? Sans doute, monsieur Jacob.

— Eh bien, écoutez mon avis. Remplissez mieux vos pintes.

CHOIX NÉCESSAIRE DANS LES PENSÉES.

Nous pensons à quantité de choses à la fois, mais nous ne prenons garde qu'aux pensées qui sont le plus distinctes; car si nous prenions garde à tout, il faudrait penser avec attention à une infinité de choses en même temps. Il n'est pas possible que nous réfléchissions toujours expressément sur toutes nos pensées; autrement, l'esprit ferait réflexion sur chaque réflexion à l'infini, sans jamais pouvoir passer à une idée nouvelle. Par exemple, en m'apercevant de quelque sentiment présent, je devrais toujours penser que j'y pense, et penser encore que je pense d'y penser. Mais il faut bien que je cesse de réfléchir sur toutes ces réflexions, et qu'il y ait enfin quelque pensée qu'on laisse passer sans y penser; sinon, l'on demeurerait sans cesse sur la même chose. LEIBNIZ.

Un auteur dont l'originalité a beaucoup intéressé les lecteurs français il y a trente ou quarante ans, Hoffmann, eut un matin l'idée de décrire toutes ses sensations et ses pensées devant un marché très animé qu'il voyait de sa fenêtre. La multiplicité des objets qui se disputaient son attention fut telle qu'il lui fallut renoncer à son projet.

Nous-même, à Paris, nous voulûmes une fois essayer de prendre note de tout ce que nous verrions et entendrions à la fois, de près ou de loin, en traversant seulement notre rue : il ne fallait faire que dix pas! En rentrant, nous avions déjà couvert de notre écriture plusieurs pages, et nous dûmes renoncer à poursuivre une relation qui eût dépassé en étendue plus d'un long voyage.

LE VANILLIER.

Le vanillier est une plante grimpante, sarmenteuse, une véritable liane qui s'enroule autour des arbres, se cramponne à leur écorce, comme dans nos bois le lierre ou le houblon. Il pousse naturellement dans l'Amérique équinoxiale, surtout au Mexique, en Colombie, au Pérou. On le cultive au Brésil et aux Antilles.

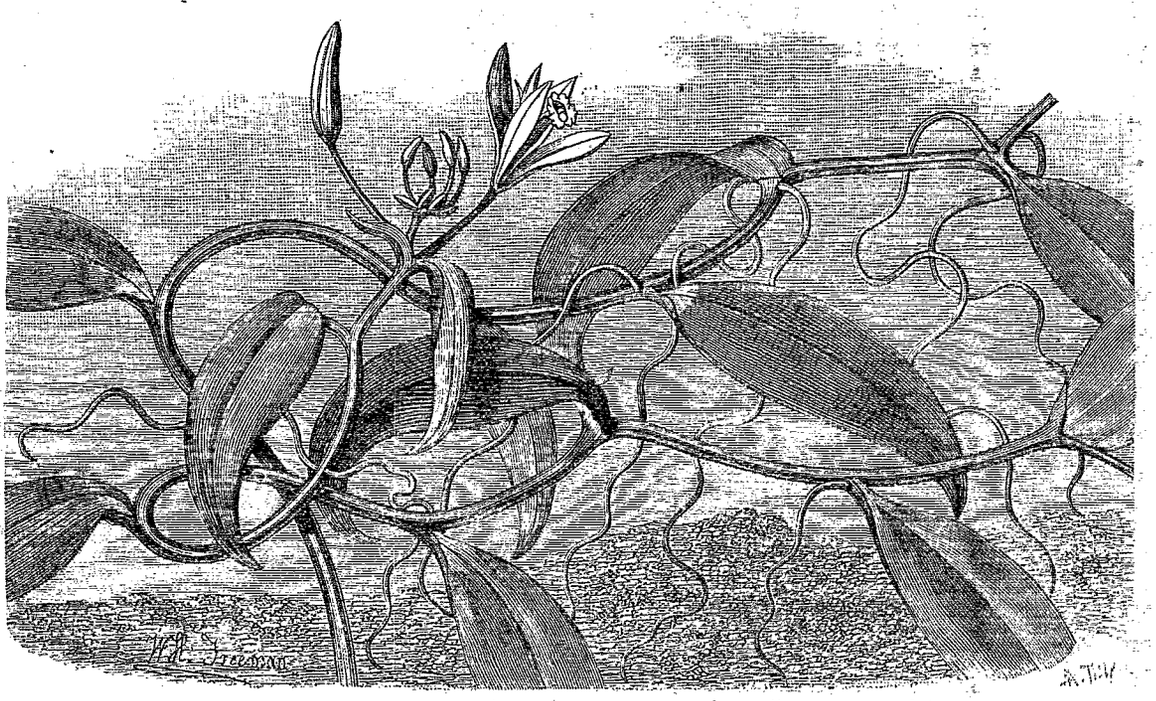
Tout le long de la tige poussent des feuilles allongées,

(1) Voy. les Tables.

charnues, dures. De l'aisselle de ces feuilles sortent des fleurs assez grandes, verdâtres, disposées en courts bouquets. Elles donnent naissance à ce fruit que tout le monde connaît, cylindrique, long de quinze à vingt centimètres, marqué de sillons longitudinaux, d'un brun rougeâtre, pulpeux et noir intérieurement, et qui répand une odeur si suave.

On cueille les gousses de vanille un peu avant leur entière maturité, dès que leur parfum s'est développé. Après les avoir fait sécher à l'ombre, on les enduit d'une légère couche d'huile, pour les empêcher de trop durcir et de laisser s'échapper leurs principes volatils.

Souvent, au milieu des bottes de vanille, les marchands glissent des gousses de mauvaise qualité, qui, laissées trop longtemps sur la plante, se sont ouvertes et ont perdu leur arome. Il n'est pas facile de les reconnaître, car elles ont été recousues avec soin, et elles sont odorantes comme les autres; mais leur parfum ne leur appartient pas, il tient à ce qu'elles ont été frauduleusement imprégnées de baume du Pérou.



Rameau de Vanillier. — Dessin de Freeman.

La vanille est l'objet d'un commerce important. En France seulement, on en importe chaque année pour cinq ou six millions. (1)

LES PEUPLADES VOILÉES DE L'AFRIQUE.

LES TOUAREG.

Nous savons par Ibn-Khaldoun, l'auteur de l'*Histoire des dynasties berbères*, que les Targa, ou, pour mieux dire, les Touareg, remontent par leur origine à la nation des Senhadja, qui occupait primitivement le littoral méditerranéen, depuis le désert de Barka jusqu'au Magreb-el-Aksâ; qu'ils se sont dispersés insensiblement dans le Sahara; et que, vers le treizième siècle de notre ère, vaincus et repoussés par un roi nègre, ils sont venus chercher un refuge au sud de l'Algérie, de la Tunisie et de la Tripolitaine, c'est-à-dire sur le territoire qu'ils occupent actuellement. A ces notions se joignent les renseignements par lesquels le docteur Barth et M. Henri Duveyrier démontrent qu'ils sont devenus, par l'absorption des tribus consanguines des Senhadja, le peuple le plus considérable du Sahara central. Mais c'est à ce dernier que revient le mérite d'avoir rattaché les Touareg modernes à la race autochtone de l'époque grecque et romaine. Voici comment il s'exprime à ce sujet : « Hérodote appelait Libye l'Afrique septentrionale et Libyens les peuples qui l'habitaient; mais il distinguait parmi eux les sédentaires des nomades, les agriculteurs des pasteurs. Deux noms indigènes correspondent à cette distinction : les Mazyes et les Auses. Sous la plume des auteurs grecs et des écrivains latins, le nom de Mazyes se transforme en celui de Maziques qui est identique à ceux de Mâzigh, d'Amâzigh, d'Imôhagh, et d'Imâjirhen. Un nom qui se transmet à travers tant de siècles, presque sans altération, est bien celui que le peuple a le droit de porter et de revendiquer. Laissons donc de côté comme nom générique celui de Berbères, qui ne s'applique qu'à une fraction de cette race, les Berâber du Maroc; laissons de côté, comme nom de peuple, celui de Touareg, que repoussent ceux auxquels on le donne, et appelons du nom général d'Imâzighen ou d'Imâhagh toutes les peuplades de race berbère, et du nom de temâhaq ou temâchecq la langue qu'elles parlent. » (1) Si l'expression Touareg déplaît tant aux Imohagh, c'est qu'elle signifie en arabe *pillards nocturnes, brigands de nuit*.

Les Touareg portent constamment un voile composé de deux pièces d'étoffe : le *nikab*, qui couvre le front, et le *litham*, qui masque la partie inférieure de la figure, en sorte qu'on ne leur voit que les yeux. En aucune circonstance ils n'ôtent ce voile; d'où il résulte, selon le voya-

(1) Rambosson, *Histoire et Légendes des plantes utiles et curieuses*. — Paris, Firmin Didot.

(1) *Les Touareg du Nord*, par Henri Duveyrier, p. 327.

geur El-Bekri, que l'homme à qui on l'aurait enlevé serait méconnaissable pour ses amis et ses parents. Si cet usage s'appuie sur une raison hygiénique, comme le supposent plusieurs savants, on se demande pourquoi les Touareg ne se débarrassent pas la nuit, au repos, de ce vêtement toujours gênant, malgré la grande habitude de le porter.

Deux longues chemises en cotonnade et des sandales complètent leur costume.

Par imitation, les chefs arabes de Timbouctou, les princes fellâta, les gens d'In-Salah, de Ghadâmes et de Rhât, les Arabes nomades du Touat, ainsi que les Tebou, ont la figure voilée, mais seulement en voyage. Il est évident que ceux-là ne voient dans l'emploi du voile qu'un moyen de préserver leurs yeux de l'action trop intense du soleil, leur nez et leur bouche de la poussière fine des sables. On sait, en outre, que l'un des morceaux d'étoffe, ou, si l'on veut, le bord relevé du haïk, entretient l'humidité à l'entrée des deux principales voies respiratoires, ce qui est important sous un climat où l'air est excessivement sec.



Un Touareg. — D'après une photographie.

Les hommes d'action, chez les Touareg, portent un anneau en serpentine rivé au bras droit, au-dessus du coude. Ceux que nous avons consultés à Alger nous ont affirmé que cet objet sert à donner plus de force au bras pour asséner un coup de sabre. Il est une arme aussi dont ces guerriers ne se séparent jamais : c'est un poignard plat, de la longueur d'une coudée, fixé par un large bracelet en cuir à la face interne de l'avant-bras gauche, de manière que la poignée soit toujours à la disposition de la main droite, sans gêner aucun mouvement.

Parmi les exagérations répandues sur les habitudes des Touareg, il en est une que nous nous reprocherions d'avoir passée sous silence; elle se rapporte à l'hygiène.

On a dit : « Jamais un Targui (1), à moins de circonstance exceptionnelle, ne se lave ni la figure, ni les mains, ni les pieds, à plus forte raison les autres parties du corps, parce que l'eau est réputée rendre la peau plus impressionnable au froid et au chaud. Les ablutions prescrites par le Coran sont faites avec du sable ou avec un caillou. Toujours en vue de soustraire la peau aux influences extérieures, les Touareg se teignent les mains, les bras et la figure avec de l'indigo en poudre. Le reste de leur corps, également couvert d'indigo par la déteinte continuelle de leurs vêtements, est soumis aux mêmes effets. »

Combien de maladies engendrerait un pareil régime! Comprend-on ce que deviendraient des êtres qui n'auraient aucun contact avec l'eau?

Une partie de ce peuple voilé est campée dans les vallées entourées de montagnes abruptes. Les vieillards, les ouvriers, les esclaves, restent auprès des femmes et des enfants, tandis que les guerriers, qui constituent la classe noble, font la police du désert, soit pour protéger les caravanes de leurs clients, soit pour surveiller les mouvements de leurs ennemis. Incapables de fabriquer les vêtements qu'ils portent ou de produire les aliments qu'ils consomment, ils ne sont pas cependant inactifs. S'ils ne peuvent être ni agriculteurs, ni industriels, ils consacrent tous leurs soins aux troupeaux indispensables à leur existence, à leurs courses, à leurs transports. Dans cette situation, la vie qu'ils mènent dans l'immensité de l'espace, loin de toute civilisation et sous la domination exclusive des chefs religieux, n'étant pas de nature à éclairer leur intelligence, ils suivent leurs instincts comme la brute. Le pillage est leur objectif, le guet-apens leur moyen d'action. Aux yeux des Arabes orthodoxes, ils passent pour hérétiques. On sait, d'ailleurs, qu'étant continuellement aux prises avec les difficultés matérielles, ils sont forcés de négliger la forme. Les races pillardes sont superstitieuses. Loin de faire exception, tous les Touareg croient aux sorciers, aux enchanteurs, auxquels ils attribuent le pouvoir de métamorphoser les hommes en bêtes. Ils vont même jusqu'à assigner, au milieu de leurs campements, un territoire aux génies. En fait d'instruction, on est d'autant plus autorisé à les mettre au niveau des autres nomades, que leurs déplacements continuels leur laissent peu de temps pour apprendre la langue sacrée. Indépendamment de cette circonstance, qui mérite bien d'être prise en considération, les livres arabes manquent dans le pays. Un musulman digne de foi nous a dit que les copies du Coran y étaient même presque introuvables.

S'il est un point par lequel la société berbère diffère de la société arabe, c'est le mariage, c'est le contraste de

(1) *Les Touareg du Nord*, p. 431.

la position qu'y occupe la femme, comparée à l'état d'infériorité de la femme arabe. La monogamie, héritage probable du christianisme, a fait de la femme l'égale de l'homme : elle prend part à la gestion des biens et mange en compagnie de son mari, ce qui est contraire à la coutume des autres musulmans. Comme les esclaves sont chargés de moudre le blé et d'approvisionner la tente d'eau et de bois, les femmes se livrent à des occupations moins rudes, par exemple, le tissage des vêtements, la confection des tapis. Mais c'est une exagération que de prétendre qu'elles consacrent une partie de leur temps à la lecture et à l'écriture. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'elles s'appliquent tantôt à dessiner sur des amulettes des lettres de l'ancien alphabet libyque, tantôt à chanter, au son des instruments, des mélopées guerrières, dont le thème invariable est l'encouragement à la razzia. « Honneur aux porteurs de voile (*hel-el-litham*) ! Leur lance n'attendra pas sa proie. Ils savent surprendre le voyageur repu et endormi ; ils lui arrachent l'âme sous sa tente orgueilleuse. Victorieux, ils enlèvent ses gras troupeaux et le fruit de son négoce ; car l'espace des sables est l'empire des guerriers voilés. »

La conservation de leur indépendance au milieu de voisins de races différentes, a exigé des Touareg, souvent affaiblis par leurs divisions intestines, toujours à la discrétion d'étrangers pour les besoins de leur consommation, un grand déploiement de vitalité extérieure, ici pour conserver de bonnes relations, là pour défendre leur territoire. On règle les questions politiques ou les différends dans des assemblées auxquelles assistent les hommes de la caste noble. Ces congrès ont lieu ordinairement sur un terrain neutre, et sous la présidence d'un chef aussi renommé par sa sagesse que par sa bravoure. Après que le chef a émis son avis, les guerriers opinent chacun à leur tour, et ils sont écoutés avec les égards que méritent leur âge, leurs exploits, leur éloquence. On défère moins à l'autorité de la personne qu'à ses raisons. Si l'avis déplaît à la multitude, elle le rejette par un murmure ; lorsqu'elle le goûte, chacun frappe son bouclier de sa lance, éloge militaire qui passe chez eux pour le signe d'approbation le plus honorable et le plus flatteur. Il arrive aussi qu'on défère les affaires criminelles à ce conseil de la nation. Quand un individu est soupçonné de vol, on lui serre la tête entre les deux parties d'une pièce de bois fendue, dont on applique l'une sur le front et l'autre sur l'occiput. Il ne peut alors s'empêcher d'avouer son crime, tant la compression est violente. L'exil est la punition du parjure. Contrairement aux prescriptions du Coran, le meurtrier peut entrer en arrangement avec les parents de la victime et s'acquitter en livrant un certain nombre de chameaux. Les Touareg ne labourent point ; ils remuent la terre avec la pioche, se bornant à semer une espèce de millet qu'on appelle *dorrà*. Leurs troupeaux de chameaux et de buffles forment toute leur richesse, et leur nourriture consiste en chair et en laitage. Ils ne connaissent pas le pain. Plusieurs d'entre eux passeraient leur vie sans en voir ni en manger, si les marchands venus du nord de l'Afrique ou du pays des noirs ne leur donnaient de la farine. Le repos est un état violent pour eux. Quand ils ne vont point en course, ils se livrent à la chasse. Ils combattent à cheval ou montés sur des dromadaires (*mehara*) ; mais la majeure partie de leur armée se compose de fantassins armés de longues lances.

Au point de vue de la géographie, dit M. Henri Duveyrier, la nation des Touareg comprend quatre grandes divisions territoriales, savoir :

La confédération des Azdjer, au nord-est ; la confédération des Ahaggar, au nord-ouest, dans les montagnes qu'on appelle Haggar ; la confédération d'Air, au sud-est, dans le massif d'Azben ; et la confédération des Aouélimmiden, au sud-ouest, cantonnée dans l'Adrar.

Deux des massifs habités par ces peuplades marquent les points culminants du plateau central du Sahara, ainsi que le partage des eaux entre le bassin de la Méditerranée et le bassin de l'océan Atlantique ; les deux autres se rapportent à la grande vallée du Niger. C'est entre ces chaînes de montagnes que s'étendent les plaines, tantôt rocheuses, tantôt sablonneuses, du Désert ou Sahara.

Une de ces peuplades voilées, sous la conduite de son chef religieux, Ibn-Yacin, fonda, au milieu du onzième siècle, la dynastie des Almoravides : c'était la puissante tribu des Semtouna, alliée plus tard aux Guedoula (Gétules?) et aux Messoufa. N'ayant point à raconter ici l'histoire d'un empire qui envahit la Mauritanie et tenait sous sa loi les royaumes musulmans de l'Espagne, nous avons demandé aux écrivains indigènes la cause de ces événements politiques qui bouleversent l'imagination. Or, Ibn-Khaldoun, que l'on élève au premier rang sous le rapport de la critique, ne fournit que l'explication suivante :

« Les peuples à demi sauvages parviennent à subjuguer les autres, parce qu'ils sont assez forts pour leur faire la guerre et que le reste des hommes les regarde comme des bêtes féroces. Tels sont les Arabes, les Zénata et les tribus voilées (les Almoravides) de la grande famille Sanhadjienne. Ces races peu civilisées, ne possédant pas un territoire où elles puissent vivre dans l'abondance, n'ont rien qui les attache à leur pays : aussi toutes les contrées leur paraissent bonnes. Ne se contentant pas de commander chez elles et de dominer sur les peuplades voisines, elles franchissent les limites de leur territoire, afin d'envahir les pays lointains et d'en soumettre les habitants. » (1)

La langue parlée par les hommes voilés est le berber. L'examen qui en a été fait par le général Hanoteau permet d'établir la pureté du dialecte targui, à côté des dialectes mzâbi, chaouïa et kabyle, qui sont plus ou moins imprégnés d'arabe.

UN ÉPISODE

DE LA GUERRE DES ÉTATS-UNIS ET DU MEXIQUE.

1847

LA TRAVERSÉE DE PEDRIGALE.

Après la bataille de Cerro-Gordo, l'armée sudiste avait pénétré dans la zone montagneuse où le général mexicain Valentia avait cherché refuge. On ignorait quelles étaient ses positions, et il était important d'en être informé.

Le capitaine Lee, avec quelques officiers et un détachement de soldats choisis, partit en reconnaissance. Il gravit les pentes, parvint sur un plateau désolé et le traversa avec mille difficultés, jusqu'à ce qu'une carrière de blocs de lave se dressât devant lui. Les explorateurs se hissèrent sur ces roches et découvrirent avec stupeur qu'aussi loin que leur vue pouvait s'étendre, ces roches s'entre-croisaient sur un

(1) *Prolégomènes historiques*, trad. de Guckin de Slane, t. Ier, p. 303.

terrain privé de toute végétation. On n'apercevait aucune apparence de chemin; partout, sur toute la surface du plateau, on ne voyait que pointes aiguës ou arêtes coupantes, et il était impossible, même avec une lunette, de découvrir où finissait ce bouleversement. On reconnut le désert volcanique appelé *Pedrigale*, dont quelques cartes indiquaient l'existence.

Le capitaine Lee et une poignée d'hommes résolus ne purent se résoudre à rentrer au camp sans avoir poussé plus loin leur reconnaissance. Descendant d'un bloc de lave, se faisant la courte échelle pour monter sur un autre, ils avancèrent au prix de fatigues inouïes. A quelques mètres du point de départ, les explorateurs n'étaient plus que cinq, leurs compagnons ayant pris le parti de revenir sur leurs pas.

Ces cinq ne se laissèrent pas ébranler par cette défection fort excusable, et continuèrent leur étrange voyage.

Rencontrant une partie du désert où les blocs étaient moins écartés, ils purent sauter de l'un à l'autre; mais ce procédé avait son danger, car rarement le sommet d'une roche était d'une largeur suffisante pour que les deux pieds pussent s'y poser à la fois, et une chute sur ces arêtes aiguës était chose redoutable.

Après plusieurs heures d'une semblable gymnastique, car on ne peut donner à cette traversée du Pedrigale le nom de marche, le capitaine Lee et ses compagnons en atteignirent l'extrémité. Il était temps; leurs forces étaient à bout, et un orage, un de ces orages mexicains qui bouleversent soudainement la nature entière, éclatait sur leurs têtes.

En cherchant un abri sous les rochers, l'un d'eux aperçut à très petite distance une sentinelle mexicaine gardant négligemment ce qui lui parut être une poudrière.

D'autres indices encore firent supposer au capitaine Lee qu'un corps de troupes devait être posté non loin de là et se croire en sécurité; on pouvait, en effet, compter que le Pedrigale était à lui seul une défense suffisante contre toute attaque. Il proposa à ses compagnons de traverser de nouveau le Pedrigale pour aller prévenir le général Scott de leur découverte.

Les quatre officiers, épuisés, se déclarèrent incapables de reprendre une telle route. L'orage était dans toute sa force, la nuit tombait; les dangers auxquels ils avaient échappé avec tant de peine seraient décuplés par l'obscurité, la pluie et la violence du vent. Partir à cette heure était se vouer à la mort, ou tout au moins risquer de s'égarer et de rester jusqu'au matin perdus dans le labyrinthe des roches, incapables, par conséquent, de servir en rien le général Scott.

Le capitaine Lee leur dit alors sa résolution de porter immédiatement les nouvelles; il irait seul et essayerait le lendemain d'amener l'armée par une route moins périlleuse. Ses compagnons s'écrièrent qu'il cherchait la mort en traversant ce désert la nuit par une semblable tempête, et le supplièrent d'attendre le jour, lui faisant observer que toute sa force et toute son adresse ne l'empêcheraient pas de s'égarer. Mais le capitaine Lee sentait combien il était important que le général fût instruit aussitôt que possible de la présence du corps mexicain; et, contraignant ses membres lassés à servir son énergique volonté, il s'engagea au milieu des roches.

On devine ce que dut être un pareil retour. Guidé dans l'obscurité seulement par la direction du vent, si la tempête eût cédé, le capitaine restait perdu au milieu de ce chaos.

Par bonheur, le vent persista avec la même violence, et Robert Lee atteignit les campements de Scott assez tôt pour que les renseignements qu'il apportait fissent modifier les plans. Le jour même, l'armée des États-Unis surprenait l'armée de Valentia, gagnait la victoire de Contreras, et s'ouvrait ainsi la route de Mexico.

Quand on demandait, bien des années après, au général Scott quel avait été, d'après lui, le plus beau fait de guerre de toute la campagne, il répondait invariablement : « La traversée du Pedrigale par Lee. » (1)

L'ART CHEZ SOI.

ENCADREMENT DES DESSINS, GRAVURES ET PHOTOGRAPHIES.

Suite. — Voy. p. 143 et 199.

Filets de marge. — Si la feuille de papier sur laquelle on a collé le dessin ou la gravure est bien tendue, si on a eu soin de la conserver bien propre, ce qui n'est pas difficile avec un peu d'attention, il est inutile de faire un *passe-partout;* on coupe parfaitement d'équerre le sujet à encadrer, et, après l'avoir collé à l'endroit exact qu'il doit occuper, ainsi que nous l'avons expliqué page 200, on trace autour, sur le papier du fond, des filets qui doivent servir à l'accompagner, et qui, en rompant la nudité des marges, le mettent pour ainsi dire en perspective.

C'est dans cette opération surtout que le goût de l'encadreur se fait remarquer, et que son talent, ses soins et son habileté peuvent se donner carrière.

Ce qu'il faut avant tout, c'est choisir le papier de fond, celui sur lequel le dessin doit être collé, de façon à ce qu'il soit bien en harmonie avec le ton du sujet, tout en étant en opposition avec lui comme valeur. Les dessins anciens sur papier un peu jauni, les gravures et les eaux-fortes peu colorées, se détachent parfaitement sur du papier gris légèrement bleuté; par contre, les sujets très montés de ton, un peu chargés et un peu noirs, s'allient avec un fond gris clair ou gris-chamois. Il faut éviter autant que possible les fonds entièrement blancs, et prendre toujours un papier un peu teinté, et surtout bien encollé, afin de pouvoir tracer sur la marge, autour du sujet, des filets entre lesquels on passe souvent des teintes plates.

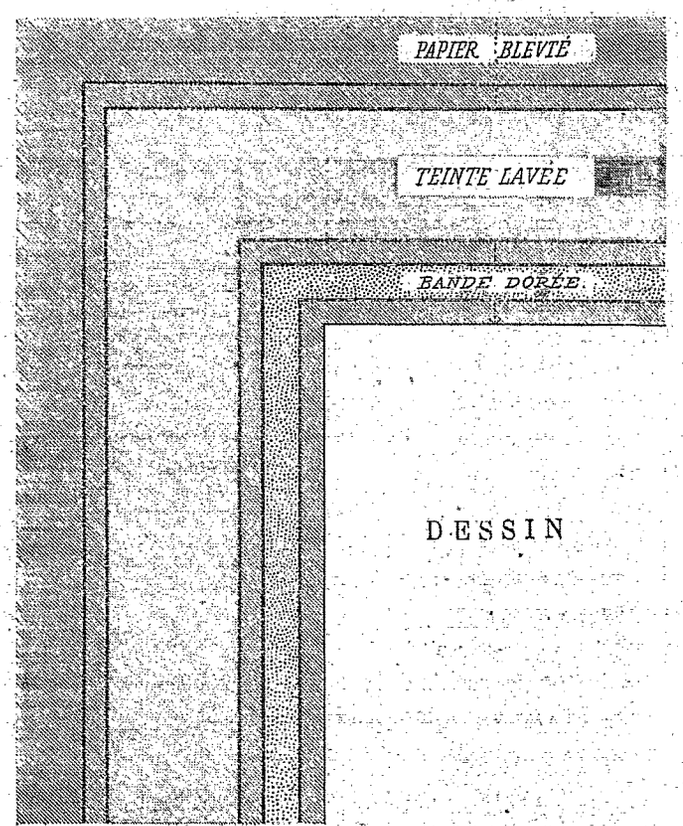
Depuis quelque temps une mode qui tend à s'établir est celle qui consiste à prendre pour fond, surtout dans l'encadrement des photographies, des papiers unis, veloutés ou mats, d'un ton entièrement foncé, généralement brun, ou quelquefois même rouge. Malgré la vogue apparente dont semblent jouir ces sortes d'encadrements, plus étranges que beaux, nous ne conseillerons à personne de les imiter, et cela pour plusieurs raisons. En premier lieu, peu de sujets peuvent supporter l'intensité d'un pareil fond, et dans les appartements les papiers de tenture ne sont généralement pas d'une coloration assez vigoureuse; il est rare que de semblables encadrements ne fassent pas *trou* sur les murs; ensuite, les papiers ainsi teintés ne sont jamais solides, la couleur s'efface et s'altère sous l'action de la lumière, et le ton devient faux et laid au bout de très peu de temps. Il n'en est pas de même des *cartes bristol*, ou des papiers à dessin, qui sont, le plus souvent, colorés dans la pâte même, et offrent ainsi une plus grande solidité.

(1) *Un Vaincu*, souvenirs du général R. Lee, par Mme Boissonnas.

Quand le dessin est collé à sa place, exactement déterminée sur le fond au moyen de la petite opération que nous avons indiquée, qu'il est bien sec et bien tendu, on trace autour des filets que l'on dispose suivant la grandeur et la nature du sujet, la grandeur des marges, et surtout suivant le plus ou moins de goût que la nature a départi à l'encadreur.

En thèse générale, on peut dire que la disposition la plus simple et la moins chargée est la meilleure. La *Galerie des dessins des maîtres*, au Musée du Louvre, renferme d'excellents spécimens de ce genre d'encadrement.

Les filets doivent être faits au moyen du tire-ligne et avec de l'encre de Chine très noire; on fera bien de les tracer préalablement au crayon, afin de bien déterminer les points d'arrêt ou de jonction; la partie teintée doit être faite au pinceau avec de l'encre de Chine très étendue d'eau; il faut avoir grand soin d'exécuter ce petit lavis alors que les filets sont seulement tracés au crayon; autrement l'eau, mouillant les filets, en délayerait l'encre et les ferait *baver*, ce qui forcerait à tout recommencer.



Bordure d'encadrement.

Dans notre dessin, la bande pointillée entre deux filets est formée par un étroit ruban de papier d'or collé sur le fond; ce papier d'or, que l'on trouve dans toutes les papeteries, et dont le prix est peu élevé, doit être coupé *à la règle* avec beaucoup de soin; on se servira surtout d'un canif ou d'une pointe bien tranchante, afin d'avoir une section très nette; il se colle facilement avec la colle de pâte ordinaire. Quoique ce papier soit assez mince, il est préférable de couper les bandes en *biseau* à leur point de réunion afin d'éviter la superposition des deux bandes, qui produirait une petite épaisseur.

A défaut de papier, on peut peindre les bandes dorées avec de l'*or en coquille*, ou même avec de l'*or mussif*(1), que l'on achète en poudre. On le prépare avec un peu de miel et de gomme, et on l'emploie à l'eau, comme les couleurs ordinaires. On peut également tracer au tire-ligne des filets avec l'*encre d'or* que l'on trouve dans toutes les bonnes papeteries, où on la vend dans de petites bouteilles dont le prix varie de 1 fr. 25 cent. à 2 francs. La combinaison de l'encre noire et de l'or, sobrement employée, en bandes ou en filets, produit d'excellents effets.

Il faut, autant que possible, éviter dans les bordures des marges les complications de lignes, les *trompe-l'œil*, qui font paraître le sujet collé sur une surface en relief ou en creux, ainsi que les surcharges d'ornements, de dessins, de feuillages, etc., comme on en voit trop souvent des exemples. L'objet encadré ne peut que perdre à ce voisinage qui l'alourdit et a, de plus, l'inconvénient de distraire l'attention du sujet principal.

Ce qui précède se rapporte à toutes les bordures d'encadrement, qu'elles soient tracées sur les *passe-partout* proprement dits, ou sur la feuille de papier ou de carte bristol au milieu de laquelle se trouve collé le sujet à encadrer.

On peut souvent, sur la carte un peu épaisse, tracer des filets au moyen d'un corps dur en os, en ivoire ou en bois, dont l'extrémité est taillée en pointe un peu émoussée, de façon à ce qu'il glisse facilement sans couper ou écorcher la carte; on obtient ainsi, par compression, surtout sur du bristol teinté, des filets *brunis* d'un effet très harmonieux et s'alliant parfaitement avec l'or.

(1) L'or *mussif* ou *musif* est une combinaison de soufre et d'étain (bisulfure d'étain); on le trouve chez tous les fabricants de produits chimiques à un prix insignifiant.

L'AMI DU PAYSAN.



L'Ami du paysan. — Dessin de Giacomelli.

La première lueur de l'aurore apparaît à peine, et la vaste campagne est comme noyée dans une teinte grise uniforme. Le vaillant laboureur est déjà debout ; il attèle les bœufs à la charrue, et commence à enfoncer le soc luisant dans la belle terre brune ; du sillon commencé un parfum pénétrant s'élève, et le cœur du laboureur en est réjoui. Une nuit de

repos a rendu à son corps la vigueur qu'il avait dépensée la veille depuis la première jusqu'à la dernière heure du jour. Son âme aussi s'est reposée des inquiétudes et des soucis d'hier; la pensée de l'homme est toujours plus sereine et plus riante aux heures du matin. Tout en commençant sa tâche du jour, le paysan contemple d'un œil satisfait son travail du jour précédent.

Comme les sillons sont droits et profonds! Y a-t-il dans toute la paroisse beaucoup de gaillards qui soient en état de creuser aussi profond et de tracer aussi droit?

En se posant cette question, le laboureur sourit et pèse plus vigoureusement sur le manche de la charrue.

Il a peu ou point d'imagination, notre travailleur solitaire; et pourtant, tandis que ses regards se promènent avec complaisance sur l'œuvre qu'il a jugée bonne, des images riantes se forment sans effort dans son esprit inculte. Il voit le blé en herbe qui tapisse les sillons, et qui frissonne au vent frais du matin; il voit les blés mûrs ondoyer par grandes vagues houleuses au moindre souffle de la brise; il entend les essieux des charrettes crier sous le poids des gerbes entassées. L'abondance régnera au logis, la mère et les enfants souriront.

Cependant le soleil, lentement, s'est élevé au-dessus de l'horizon. Une buée monte au-dessus de l'attelage haletant. Plus d'une fois déjà le laboureur s'est arrêté pour laisser souffler les bœufs; pendant que les bœufs se reposaient, il a plus d'une fois porté le revers de sa main à son front pour en essuyer la sueur. La fatigue commence à triompher de sa vigueur, et voilà que ses idées ont pris un autre cours.

Sans doute la terre est bonne, sans doute le laboureur connaît tous les secrets de son métier, et sait ce qu'il faut faire afin que la terre rende dix grains de blé pour un; mais que peut le pauvre homme contre la gelée qui brûle et roussit l'herbe naissante, contre les pluies qui font pourrir le blé dans son germe, contre la grêle qui hache les épis, et contre les vents d'orage qui les versent? Alors il jette tout autour de lui un regard mélancolique, et se dit en soupirant: « Tant peiner pour en arriver peut-être là! »

Cependant l'heure le presse, il n'a pas le temps de s'attendrir sur lui-même; il lui faut aller en avant, toujours en avant, vers un avenir inconnu. Il reprend donc son travail; mais comme son cœur est plus lourd, sa marche plus pesante, il arrive à grand'peine à la limite du champ. Là il fait encore une halte, s'essuie le front, et regarde sans les voir les grandes épines noires de la haie qui sont couvertes d'une neige de fleurs blanches. Comme la vie, en ce moment, lui paraît sombre et triste!

Tout à coup, du buisson d'épines noires, un chant joyeux s'élève.

Pendant que l'homme marchait d'un pas lourd, portant le double fardeau de la fatigue et de la tristesse, un oiseau était venu se percher sur une des branches du buisson.

Du plus loin qu'il aperçut le paysan, son bon petit cœur d'oiseau tressaillit d'aise. Il inclina la tête tout d'un côté: c'était l'attitude qu'il prenait volontiers quand il se livrait à ses petites réflexions.

« Ah! le voilà, se dit-il en lui-même, le voilà, celui qui me donne des miettes de son pain; celui qui retourne la terre pour mettre au jour les insectes et les vers que j'aime le mieux; celui qui m'a sauvé une fois des griffes du chat; celui qui défend à ses enfants de me jeter des pierres, de me tendre des pièges et de troubler mes petits dans leur nid. Le voilà, celui qui prend plaisir à mes chansons. Il a l'air triste et harassé, la sueur lui coule du front: je veux réjouir son pauvre cœur! »

Les premières notes de la chanson, le laboureur les entendit à peine. Son cœur, plein d'amertume, était comme sourd à tout ce qui ne lui parlait pas de son ennui.

Le petit oiseau avait bon cœur, et c'était un artiste sans amour-propre. Au lieu donc de se taire ou de s'en aller chercher ailleurs un auditeur plus attentif, il redoubla de verve et de gaieté.

Que pouvait bien signifier sa petite romance sans paroles? Nul n'aurait été capable de le dire, le laboureur moins que personne. Tout ce que je puis dire, c'est qu'elle était d'un rythme léger et joyeux. La musique a le privilége de se mêler à nos joies comme à nos chagrins. Nos joies, elle les rend plus parfaites; nos chagrins, elle les adoucit, les transforme et leur ôte de leur amertume. Ce que l'éloquence des orateurs et les raisons des philosophes ne peuvent pas toujours faire, la musique le fait. Elle attire, comme par une force magique, une âme attristée et abattue hors de sa tristesse et de son abattement; elle lui fait voir la vie sous un autre jour, et, sans lui parler d'espérance, elle ressuscite l'espérance en elle.

Le laboureur, toujours immobile, commença à entendre quelques sons; puis il écouta, sans qu'il sût comment ni pourquoi ses idées changeaient de forme dans sa tête et ses sentiments dans son cœur. Après tout, s'il y avait de mauvaises années, il y en avait aussi de bonnes. En reportant de l'une sur l'autre, on arrivait toujours à joindre les deux bouts et même à faire quelques économies. Jusqu'ici, grâce à Dieu, l'on s'était tiré d'affaire, on avait élevé quatre enfants, dont les deux aînés commençaient à rendre des services. Pourquoi désespérer de la Providence, lorsque la Providence s'était montrée jusque-là si bonne?

De l'endroit où il était, le paysan pouvait apercevoir, parmi les arbres, une partie du toit de sa maison. Une fumée bleue qui s'élevait de la cheminée lui rappela que sa ménagère, sa bonne ménagère, assise à son rouet, près de l'âtre, surveillait les apprêts du dîner. Il sourit, et, prenant en pitié ses rêveries de tout à l'heure, il dit à demi-voix: « On a quelquefois de bien drôles d'idées! »

Tirant alors des grandes herbes une bouteille de terre brune qu'il y avait mise au frais, il lui donna une bonne accolade, après avoir dit au petit oiseau: « A ta santé, mon vieux! » Puis, empoignant à deux mains le manche de la charrue, il fit claquer sa langue. A ce signal bien connu, les deux bœufs qui sommeillaient doucement ouvrirent leurs grands yeux noirs, et se tinrent prêts à recommencer la besogne interrompue.

« Allons, mes enfants, dit le laboureur; allons, Blanchet; allons, Rousseau; nous n'avons pas encore gagné notre déjeuner! »

Les bœufs raidirent leurs muscles, le bois de la charrue cria, le soc disparut dans la terre, et l'homme se mit à chanter tout en labourant.

SOLDATS QUI ONT ÉTÉ SAVANTS,

PHILOSOPHES OU POÈTES.

Si la nécessité appelle à l'étude des armes tous nos fils, ne nous affligeons pas, ne perdons pas courage: ceux qui

auront en eux une énergique volonté n'en atteindront pas moins le but que peuvent leur assigner leurs facultés.

L'histoire témoigne qu'on peut être soldat et en même temps, pendant ou après, savant, philosophe, littérateur ou poète.

Il est inutile de remonter à la Grèce et à Rome. Les exemples sont assez nombreux et éclatants dans les temps modernes et chez toutes les nations; nous ne pouvons en citer ici que quelques-uns. Nos lecteurs combleront eux-mêmes les lacunes

Descartes, l'immortel auteur du *Discours de la méthode*, était un homme d'épée : il s'engagea comme volontaire dans l'armée française en Hollande, puis servit sous le duc de Bavière et prit part à la bataille de Prague en 1620, et au siège de la Rochelle en 1629.

La Rochefoucauld, né en 1613, l'auteur des *Maximes*, fut blessé au siège de Bordeaux et à la porte Saint-Antoine..

Maupertuis, géomètre et astronome, avait d'abord suivi la carrière militaire.

Malus, qui a fait faire de si notables progrès à l'optique et a découvert la polarisation de la lumière, était chef de bataillon en 1801.

Vauvenargues, l'auteur des *Pensées*, était sorti du service avec le grade de capitaine.

Florian, l'auteur de nos meilleures *Fables* au-dessous de celles de la Fontaine, avait commandé une compagnie dans le régiment de dragons du duc de Penthièvre.

Saint-Lambert, l'auteur des *Saisons*, avait fait la campagne de Hanovre en 1756.

Bernardin de Saint-Pierre avait servi comme officier ingénieur dans la campagne de Hesse, en 1760.

Lamarck, le célèbre naturaliste, avait servi comme volontaire dans les guerres d'Allemagne.

Droz, l'auteur de l'*Essai sur l'art d'être heureux*, avait fait les premières campagnes de la révolution, tout en se préparant aux études qui lui valurent d'être professeur de morale et de science politique au Collège de France.

Joseph-Alexandre de Ségur et son frère Philippe de Ségur, qui avaient été maréchaux de camp pendant la révolution, ont un rang dans la littérature française.

La Tour-d'Auvergne, « le premier grenadier de la République », préparait, dans les loisirs des camps, les *Origines gauloises*.

Paul-Louis Courier, helléniste et littérateur spirituel, servit dans l'armée républicaine sur le Rhin, et ensuite en Italie jusqu'en 1809. Il était chef d'escadron lorsqu'il quitta le service.

Nicéphore Niepce avait été lieutenant avant de commencer ses études sur l'action chimique de la lumière : c'est lui qui, avec Daguerre, a découvert la photographie.

En Italie, il suffirait de rappeler que Dante (le plus grand poète des temps modernes avec Shakspeare) avait été soldat : il avait combattu vaillamment au premier rang de la cavalerie guelfe à la bataille de Campaldino en 1289, et à Caprona, contre les Pisans, en 1290.

Le célèbre poète portugais Camoens fit preuve d'une grande bravoure à Ceuta. Il perdit un œil devant cette ville. Il servit ensuite aux Indes dans les troupes du roi de Cochin.

Cervantes, l'auteur de *Don Quichotte* (l'un des plus admirables ouvrages qu'on ait jamais écrits pour qui sait le comprendre) (1), avait été soldat sur terre et sur mer. A la bataille de Lépante, il fut blessé de trois coups d'arquebuse et eut la main gauche fracassée : il resta infirme toute sa vie. Il servit ensuite dans les escadres de Marc-Antoine Colonna et de don Juan d'Autriche. Plus tard, il continua sa carrière militaire en Portugal et sur les flottes de l'amiral Santa-Cruz.

Le premier des auteurs dramatiques de l'Espagne, Calderon, avait servi dix ans en Italie, en Flandre et en Catalogne.

D'autres célèbres littérateurs espagnols avaient aussi porté les armes, entre autres : Montemayor, auteur du poëme pastoral la *Diana;* Boscan Almogaver, poète estimé; Garcilaso, surnommé le *Pétrarque espagnol;* Ercilla y Zuniga, auteur de l'*Araucana*, etc.

En Angleterre, le poète Chaucer, auteur célèbre des *Contes de Canterbury*, avait servi comme soldat sous Édouard III.

George Buchanan, poète et historien, était soldat dans l'armée écossaise lors de l'attaque du château de Wark, en 1523.

Philippe Sidney, poète et prosateur très estimé, fut blessé mortellement sur le champ de bataille de Zutphen, pendant la guerre de Flandre, en 1586.

Un des rivaux les plus éminents de Shakspeare, Ben Jonson, avait servi dans l'armée des Pays-Bas.

Algernon Sidney, auteur des *Discours sur le gouvernement*, commandait une troupe de cavalerie lors de la rébellion irlandaise.

Il faudrait citer beaucoup d'autres poètes et prosateurs anglais qui ont payé de leur personne dans les armées : Davenant, poète laureat en 1637; Richard Lovelace, poète qui servit en France et fut blessé à Dunkerque; Bunyan, l'auteur du *Voyage du pèlerin;* Otway, poète dramatique, auteur de *Venise sauvée;* Farquhard, auteur comique; Steele, rédacteur en chef du *Spectateur;* Coleridge, poète et philosophe; Southey, poète de l'école des lakistes; William Cobbett, publiciste original; etc.

Nous nommerons aussi un artiste (ce qui est plus rare) et un savant : le peintre paysagiste Lee, et le géologue Roderick Murchison.

Mais où s'arrêterait jamais une liste que l'on voudrait faire à peu près complète? Notre cadre ne nous a permis qu'une esquisse.

LA PRISON,

PAR QUEVEDO (2).

Tout dans notre monde est prison.

. . . . . .

Notre argent se trouve en prison
Dans la bourse qui le renferme.

La cuve est la prison du vin;
La prison du pain, c'est la huche;
La corbeille enferme les fruits.

. . . . . .

Les remparts, les tours, la muraille,
Sont la prison de la cité;
Le corps est la prison de l'âme;
La mer emprisonne la terre.

(1) Aucun écrivain n'en a mieux parlé que M. Émile Montégut (*Revue des Deux Mondes*).

(2) Quevedo était contemporain de Cervantes (1580-1645).

La mer a pour prison la rive;
Et, tout en haut, le firmament,
Pour le ciel qui nous environne,
Est une prison de cristal.

EMPRISONNEMENTS ET EXILS ARBITRAIRES.

Mme de Maintenon, qui alliait de grandes qualités à d'assez grands défauts, n'approuvait pas qu'il fût juste d'emprisonner à la Bastille, à Vincennes ou ailleurs, et d'exiler qui l'on voulait, sans aucun jugement. Un jour elle dit à Louis XIV que tous ces prisonniers et exilés contre les formes « tourmenteraient tôt ou tard sa conscience. »

Louis XIV lui répondit :

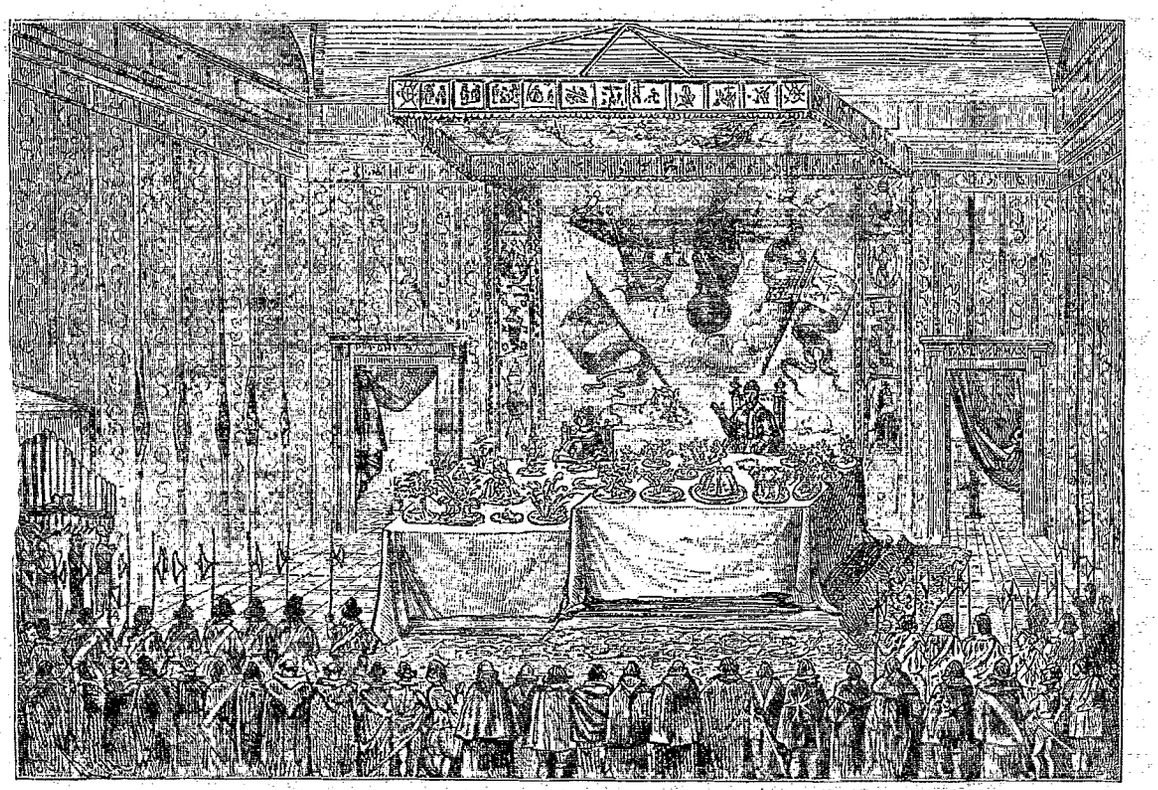
— J'en ai toujours vu user ainsi.

« Voilà toute la réponse que j'eus du roi », dit-elle dans une de ses lettres à M. de Noailles (30 janvier 1700).

CLÉMENT IX ET CHRISTINE DE SUÈDE.

Le dessin, de l'artiste français Pierre-Paul Sevin, que nous avons fait graver, appartient au marquis de Chennevières. Il représente « le Festin que Clément IX fit à la reyne de Suède, à Monte-Cavallo, lan 1667. »

Pendant l'un de ses voyages à Rome, Christine convertie habitait le palais Farnèse et visitait souvent le souverain pontife. Non-seulement Clément IX, alors régnant, logeait dans une de ses demeures l'exilée volontaire d'Upsal, mais il la recevait parfois à sa table. C'est cette marque de distinction que le dessinateur d'actualités P.-P. Sevin croqua sur les lieux.



Dîner offert à la reine Christine de Suède par le pape Clément IX. — D'après Sevin.

Au centre de son petit tableau, et sous un dais frangé, l'artiste assied le pape seul à une table, dans l'attitude de bénir. Près de lui, et sur un degré moins élevé, Christine est comme perdue derrière les bosquets sucrés de la confiserie italienne. Une tenture à figures sacrées et à étendards forme le fond. Au premier plan, deux groupes de hallebardiers contiennent un front de curieux, capucins, chevaliers de Malte, gentilshommes, voire même matamores. A gauche, l'on remarque un petit orgue et des choristes.

ERRATA ET REMARQUES.

TOME XLVIII (1880).

Page 256, colonne 2, ligne 14. — *Au lieu de* Settingiano, *lisez* Settignano. — L'attribution à cet artiste est aujourd'hui écartée. Le buste de Béatrix doit être regardé comme l'œuvre d'un sculpteur milanais.

— Un de nos lecteurs de Bohême (M. Joza Jindrova, de Plzen) nous indique quelques corrections à faire dans les articles du tome XLVIII sur les *Usages et coutumes en Belgique et en Bohême*.

« Nous n'écrivons pas, nous dit-il, *Kœnigsgratz*, mais *Kralové Hradec* (le château de la reine; *Kœnigsgratz* signifie le château du roi).

» En Bohême on dit *Zatec* (z = ge), *Beroun*, *Rakovnik*, *Liberec*, etc., et non *Saar*, *Beraun*, *Rakonitz*, *Reichenberg*.

» Les ruines de Kunětice (ně = gne), qui sont à une lieue de Pardubice, sont à tort désignées par ces mots : *Kunetic*, *Patubic*.

» Nous ne disons pas *Brüx*, mais *Most* (le pont).

» *Thabor* est correctement, en tchèque, *Tabor*.

» Il n'y a pas de Neuhaus en Bohême, mais *Jindrichu Hradec* (le château de Henri).

TOME XLIX (1881).

Page 167, colonne 2, ligne 20 en remontant. — *Au lieu de* Alsace, *lisez* Prusse rhénane.

Page 212, colonne 2, note 2. — Au lieu de *Great exportation*, lisez *Great expectations*.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15. — JULES CHARTON, Administrateur délégué et GÉRANT.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

A un orateur populaire, 95.
Académie française (Salle de l'), 356.
Académie (l') des sciences, 348.
Acciaioli (Tombeaux des), 28.
Affaire des chapeaux à Tunis, 319.
Affinités chimiques, 11.
Almanach (un Vieil), 270.
Amélie-les-Bains, 49, 164.
Amérique (D'où étaient venus les premiers habitants de l')? 226.
Ami (l') du paysan, 405.
Amitié, 75, 135, 264.
Amour maternel, 143.
Anagramme, 352.
Ancre (une) de Christophe Colomb, 216.
Ane (l') et le Chameau, 22.
Anthropologie descriptive, 20.
Arbre des batailles, 171.
Ardèche (l'), 204.
Argent (l'), 339.
Art (l') chez soi; suite (*voy.* les Tables du t XLVIII), 143, 199, 403.
Arts et métiers avant 1789; *voy.* Dictionnaire.
Astrologues (les); Horoscope de Louis XIV par Bardi Vilclaire, 241.
Athos (Moines du mont), 110.
Atlantide (l') aurait-elle réellement existé? 91.
Au bord de la mer, 204.
Autodafés (les), 185, 260.
Avantages de l'étude de soi-même, 287.

Baise-main (Cérémonie du) à Tunis, 372.
Bannière de la corporation des charrons de Paris, 32.
— des couteliers de Saint-Lô, 160.
— des couvreurs de la Rochelle, 184.
Baromètre absolu et baromètre à miroir, 175.
Barrage (le) de la Gileppe, 132.
Bastille (Projets de monuments à élever sur la place de la), 316.
Bataille perdue faute d'un clou, 79.
Bâton géométral sur les dalles funéraires, 352.
Baur (Jean-Guillaume), 33.
Beccaria (Statue de), 248.
Becs de gaz Siemens, 287.
Belvédère (Musée du), à Vienne, 369.
Berceau (un) en Alsace, 224.
Berceau de Henri IV, 252.
Bibliothèque (Découverte d'une) à Herculanum, 386.
Billets (des) de chemins de fer, 135.
Boîte (une) d'allumettes, 383.
Bon (le) Samaritain, 217.
Bouée-balise Labiscarre, 79.
Boutons (Collection de), 36, 297.
Broussel (Pierre), conseiller au Parlement de Paris, 209.
Bunbury, caricaturiste anglais, 244.
Buste d'un prince indien mort à Florence, 121.
Bustes d'empereurs romains en porphyre, 287.

Caisses d'épargne, 134.
Canal Nord-Ouest, carte, 365.
Canot électrique, 396.
Captivité de Richard Cœur-de-Lion en Allemagne, 122, 148.
Caravanes (les), 191.
Carte du pôle Nord, 364.
Celluloïd (le), 256.
Ce qu'il faut désirer, 383.
Chacal (le) bleu, 311.
Channing; lettres et pensées, 285.
Chanson du roi Dagobert, 358.
Chapu (Génie de l'immortalité, par), 385.
Charron (le), 32.
Chars magnétiques chinois, 260.
Chartreuse de Florence (Tombeaux des Acciaioli à la), 28.
Chartreuse de Pavie (Façade de la), 105.
Château de Mehun-sur-Yèvre (Cher), 225.
— de Pau, 252.
— de Tallard, 265.
Chien conduit au gibet par des lièvres, miniature, 216.
Chien sauveteur, 284.
Chiens (les) des Kamtschatdales, 183.
Chimie, 23.
Chirigui (Propriété chez les Indiens du), 123.
Chirurgien, 94.
Choix d'une profession, 279.
Choix nécessaire dans les pensées, 399.
Christophe Colomb (une Ancre de), 216.
Chute d'une maison à Édimbourg, 186.
Cimetières turcs, 57.
Civilisation, 44.
Clefs de Séville, 168.
Clémence (la), 49.
Clément IX et Christine de Suède, 408.
Cloutier; petit Dictionnaire des arts et métiers, 119.
Coleridge (Sarah), 46.
Collas (Achille), 9, 38.
Collection de boutons, 36.
Combats héroïques, 388.
Comment arrivera la fin monde? 42, 53, 62, 75.
Comment on peut voir la beauté suprême, 231.
Comment on peut voyager à cheval sur le verglas, dessin de Bunbury, 244.
Concert (un) forcé, 289.
Condensateur (le) chantant, 128.
Confession négative d'un ancien Égyptien, 143.
Conseils et conseillers, 240
Conseils d'un père de famille, 78, 117.
— (les) d'une tombe, 279.
— aux sociétés des beaux-arts, 85.
Contre la maussaderie, 16.
Conversation, 79.
Corypha (le) parasol ou Talipot, 249.
Couches de houille de Saarbruck, 169.
Couscoussou (le), 133.
Couteau à pâtisserie du dix-septième siècle, 352.
Couvreur; petit Dictionnaire des arts et métiers, 184.
Crécelle (la Grande) de Nuremberg, 372.
Crèches (les), 11.
Critique (la), 131.
Critique du temps présent, 352.
Cuisiniers (les), 219.

Dante (Portrait de), 77.
Davy (Réponse de Humphry), 391.
De certains gestes, 46.
Défions-nous de l'histoire, 79.
De la nature du bonheur, 270.
De la sincérité dans la conversation, 168.
Délices (les) royales ou le jeu des échecs, 322, 355.
Dentelliers, dentellières, 291.
Dentiste, 339.
Déplacement du zéro de l'échelle sur les thermomètres chauffés, 50.
Des fléaux du midi de la France, 22.
Dessin (un) de Raphaël, 60.
Dessin allégorique de Poussin, 1.
Deux aveugles (les) et le vaurien, scène par Juan de Timoneda, 370.
Deux (les) patients, conte flamand, 92.
Deux sortes d'éloquence, 32.
Dictionnaire (Petit) des arts et métiers avant 1789, 32, 94, 119, 160, 184, 219, 291, 339, 379.
Dieu montrant à Noé l'arc-en-ciel après le déluge, dessin de Raphaël, 60.
Dieu vous bénisse, 6.
Différence fondamentale entre l'homme et l'animal, 87.
Diligence (la), 91.
Divination (la) mathématique, 396.
Docteur (le) Chanca, 28.
Domestiques, 379.
D'où étaient venus les anciens habitants de l'Amérique? 226.
Dupré (Louis), peintre d'histoire, 345.

Eaux-Chaudes (les), 140.
Echecs (Jeu des), 322, 355.
École russe; Retour de l'école, peinture par Liljelund, 97.
Eglise paroissiale de Pont-l'Abbé, 129.
Eglise de Saint-Jean de Latran, à Paris, 17.
Elèves (les) de l'atelier de Raphaël, 212.
Eloquence (Deux sortes d'), 32.
Emprisonnements et exils arbitraires, 408.
En avant, 119, 202.
Encadrement des dessins, gravures, etc., 143, 199, 403.
Endurance, 392.
Engelbourg (Château d'), 304.
Epargne et dépense, 158.
Épave (l'), 44.
Ephémérides aérostatiques, 86.
Épisode (un) de la guerre des Etats-Unis et du Mexique, 402.
Epreuves (les) d'Etienne, 58, 65, 82, 111, 118, 126, 142, 150, 154, 162, 186, 202, 214, 230, 246, 254, 261, 266, 282, 290, 299, 306.
Ermitage (Musée de l'), 321.
Esprit et Bonté, 186.
Esquisse d'une histoire de la géographie, 146, 226, 250.
Etoiles qui s'éloignent et étoiles qui s'approchent de la terre, 166, 197.
Etudiants (les)-espagnols, 281.

Façade de la Chartreuse de Pavie, 105.
Fagot d'Ajoncs, 329, 336.
Faisan (le) de lady Amherst, 393.
Ferme (la) de Dalrymple dans le Dakota, 243.
Ferrand, 6, 30.
Fléchier (la Maison de), 244.
Fort (le) de Joux (Doubs), 89.
Four (un) communal, tableau de Th. Rousseau, 88.
Fragments d'un journal intime, 374.
Fuchsia (le), 192.
Funérailles (les) d'une taupe, 179.

Gallas (Mathias), 328.
Gallipoli, 201.
Gardes et coulants de sabres japonais, 268.
Génie (le) de l'immortalité, par Chapu, 385.
Ghiberti (Statues de), à l'église d'Or-San-Michele, 308.
Gileppe (Barrage de la), 132.
Globe-tellure (le), 56.
Grand enseignement d'un peu de cendre, 264.
Granges (la Vallée de), Vosges, 25.
Grue (la) cendrée, la Grue Antigoue et la Grue de paradis, 274.

Habitude de penser (Sur l'), 350.
Héliographe (l'), 231.
Henri IV (Berceau de), 252.
Herculanum (Découverte d'une bibliothèque à), 386.
Histoire du costume en France; suite, 67, 123, 157.
Histoire de Jeanne la Folle, 213, 278.
Hivernages arctiques, 395.
Homme (l') et la mort, 11.
Hommes de lettres endettés, 107.
Horoscope (l') de Louis XIV, 241.

Idole (l'), 264.
Il Giardiniere, 236.
Immortalité (Sur l'), 303.
Immortalité, 82.
Incendie (un) à Amsterdam vers la fin du dix-septième siècle, 6.
Incrustations et damasquinures antiques, 113.
Induction, 108.
Influence du choix d'une profession, 279.
Ingénieur (un) aveugle, 34.
Insigne (l') de la plume dans la régence d'Alger, 331.
Inspiration (une), 397.
Intelligence des animaux, 55.
Irrigation, 22.

Jade (le), 233.
Jeanne la Folle, 213, 278.
Jeton de la communauté des charrons de Paris, 32.
Jeu (le) de la roulette, 68.
Jouffroy (Claude de), 398.
Journal (le) d'un gentilhomme du Cotentin au seizième siècle, 182, 238, 263.
Joux (le Fort de), 89.

Lampe électrique automatique, 240.
Lampes à nouveaux becs de gaz, 112.
Larmes plein un chapeau, 399.
Lavoirs et bains à Liverpool (Origine des), 351.
Lavoisier, 47.
Lecture (une), 361.
Lee (Extraits de la correspondance du général), 78, 117.
Lettres et pensées de Channing, 285.
Loges du Vatican, 60.
Louvres en Parisis (Seine-et-Oise), 180.

Ma cousine Alice, 130, 139.
Madelon, 93.
Maffre des Rieux, 224.
Maison (la) de l'ami, 353.
Maison des cariatides, à Dijon, 169.
Maison de charité de Watts, à Rochester, 212.
Maison (la) isolée, 5.
Maison (la) de Fléchier, à Pernes (Vaucluse), 244.
Maison (la) de Raphaël, 284.
Manuel de conversation à l'usage des touristes anglais au quatorzième siècle, 318.
Mariage (le) d'Annaïc, 173, 177.
Mariages (les) d'enfants, 313.
Martin-chasseur (le) géant d'Australie, 227.

Médecins (les) dans l'antiquité, 138.
Méditation du pâtre, 395.
Menton; le pont Saint-Louis, 233.
Menuiserie (Essais de), 335, 359, 386.
Mer palæocrystique, 391.
Mère (la), 87.
Métallothérapie, 29.
Metcalf (John), 34.
Méthode de lecture, 40.
Michel-Ange (Portrait de) sur une assiette, 273.
Minghetti (la Cantatrice), 264.
Moines du mont Athos, 110.
Momies de chacal et de chat, 300.
Monde (le) à l'envers, 216.
Montpensier (Mlle de) à une danse villageoise, 331.
Mort (la), 190.
Moteur à gaz Bisschop, 64.
Moteur hydraulique, 255.
Mounds et mound-builders, 332.
Moyen (le) d'être heureux, 32.
Muse (la) normande, 6, 30.
Musée du Belvédère à Vienne, 369.
Musée du Nouvel-Ermitage, à Saint-Pétersbourg, 321.

Navigation à vapeur (Origine de la), 398.
Nef scandinave, 376.
Négrille et Patagon, 21.
Noble (un) vote, 388.
Noms des habitants des départements et pays de la France, 334, 337.
Non, 183.
Notre temps, 123.
Nuit (une) d'hiver sur une locomotive, 314, 325.

Observations géographiques, 270.
Odographe (l'), 16.
Œil (l') de la Sorcière, ruines du château d'Engelbourg, 304.
Offranville (Seine-Inférieure), 204.
Oie ferrée, sculpture à Beverley, 208.
Oiseau-mouche (l') à collier blanc, 196.
Or-San-Michele (Statues de Ghiberti, à), 308.
Ossuaire (l') de la Roche, 161.
Oubli, 91.

Palais ducal de Mantoue, 148.
Panthère (la) sur les arbres, 99.
Parchemins (les) et la mer, 253.
Pascal; Méthode de lecture, 40.
Pastorale (la), ou un mystère au dix-neuvième siècle, 10.
Patagon et Négrille, 21.
Patrie, 303.
Pau (Château de), 252.
Pavie (Façade de la Chartreuse de), 105.
Paysage (un) d'hiver, 388.
Paysage (un) de Théodore Rousseau, 257.
Pedrigale (Traversée du) par Lee, 402.
Peinture lumineuse, 296.
Pensées de X. Doudan, 99.
Pensées extraites du traité de Sénèque sur la vie heureuse, 160, 224.
Période glorieuse (une) de l'histoire de la Hollande, 180.
Personnages originaux de John Steward, 252.
Peuplades (les) voilées de l'Afrique, 400.
Photophone (le) parlant (*voy.* sur les téléphones les Tables), 71.
Physionomies du jour, par Nodet (1799), 69.
Pichou, maçon, 319.
Pierre le réprouvé, 35, 43, 55.
Pinte (une) de bière par jour, 87.
Place Victor-Emmanuel à Udine (Italie), 65.
Plancher (le) non balayé, mosaïque, 186.
Poêles (les) dans le Nord, 392.
Poésie de l'industrie, 20.
Poivrier (le), 348.
Pôle Nord (le) et ses abords, 362.
Pont-l'Abbé (Eglise de), Finistère, 129.
Pont (le) Saint-Louis près de Menton (Alpes-Maritimes), 233.
Population (la) en France, 195.
Porçon de la Barbinais, un Régulus breton, 60.
Port Saint-Landry, à Paris, 368.
Porte-perruque en faïence, 40.
Portrait (un) de Dante, 77.
Portrait de Michel-Ange sur une assiette, 273.
Pourquoi n'avons-nous pas des ailes? 311.
Poussin (dessin allégorique du), 1.
Présent (le), 102.
Principes (les) de Sam, 377.
Prison (la), 407.
Prix d'honneur (le), 97.
Problème de notre destinée, 395.
Progrès, 47.
Progrès (le), 131.
Progrès des sciences, 296.
Projets de monuments à élever sur la place de la Bastille, 316.
Propos d'enfant, 33.
Propreté, 87.
Propriété (la) chez les Indiens du Chirigui, 123.
Proverbe (un Vieux), 296.
Providence, pensée de Mme de Sévigné, 372.
Providence (Statue de la), 368.
Pseudope (le), 84.

Quel doit être le but des institutions politiques, 202.
Quelques observations sur les rossignols, 100.

Races (les) de poules (*voy.* les Tables du t. XLVIII), 50.
Raphaël (Maison de), 284.
Ravages des sauterelles dans l'Amérique du Nord, 198.
Recherche (la) du bonheur, 251.
Réel (le) et l'Idéal, 108.
Régions (les) inconnues du globe et leurs abords, 302, 307, 362, 390.
Régulus (un) breton, 60.
Remplissez vos pintes, 399.
Réponse (une) de sir Humphry Davy, 391.
Rêverie (Sur la), 327.
Rêves (les), 207.
Reynaud (Tombeau de Jean), 385.
Richardson; son portrait par lui-même, 219.
Roi (le) des pigeons et le Rat ermite, 273.
Roman (le) d'un rémouleur, 193.
Roquebrune, près de Menton (Alpes-Maritimes), 337.
Rouge, noire, blanche et jaune, 89.
Rousseau (Théodore), 257.
Route (la) de terre et le chemin de fer du Saint-Gothard, 95, 102.
Routes commerciales du globe, 106, 161.
Ruines du château de Rustéphan, près de Pont-Aven, 99.

Sables (les) du Sahara, 327.
Sabres japonais, 268.
Sahara (Sables du), 327.
Saint Bonaventure, 137.
Saint-Martin, le Philosophe inconnu, 396.
Saint-Urbain de Troyes, 81.
Salamanque (Université de), 281.
Scène de comédie sur un vase grec, 305.
Scène d'incendie, peinture par Antigna, 217.
Scutari (le Cimetière de), 57.
Shakspeare; la Clémence, 49.
Siemens (Becs de gaz) 287.
Si les corps sont plus légers à l'équateur qu'aux pôles (*voy.* t. XLVIII, p. 291), 39.
Soldats qui ont été savants, philosophes ou poètes, 406.
Soleil (le) à Bossekop, en Laponie, 10.
Sonneries électriques, 7.
Souffrir avec espérance, 175.
Souvenirs d'une octogénaire (*voy.* t. XLVII, p. 3, 14), 189.
Souvenirs d'un vieux bibliothécaire (*voy.* t. XLVIII, p. 23), 235.
Sova (le) du Falabah, 262.
Soyez bons, 167.
Statue de Beccaria à Milan, 248.
Statues achilléennes, 39.
Statues (les) de Ghiberti à l'église d'Or-San-Michele, 309.
Statuettes en porcelaine de Chine représentant Louis XIV et sa famille, 108.
Steward (John), 252.
Superstitions des jeunes filles de la Grèce moderne, 387.
Sur les routes commerciales du globe, 106.
Système (le) du monde d'après Descartes, 104.

Talipot ou Corypha parasol, 249.
Tallard (Hautes-Alpes), 265.
Tasse trembleuse en porcelaine tendre de Saint-Cloud, 280.
Taylor (John), le poète des eaux, 310.
Temples, 359.
Thériciéens (Vases), 64.
Timoneda (Scène par Juan de), 370.
Télégraphe (le) à domicile, 159.
Tombeau de Jean Reynaud, 285.
Télégraphie optique; héliographie, 231.
Tombeaux (les) des Acciaioli, 29.
Trajan, 145.
Tramway mû par l'électricité, 384.
Traversée du Pedrigale par Lee, 402.
Travail, 388.
Tsiafaïavona (le), à Madagascar, 71.
Tuile décorative du treizième siècle, 256.
Tunis; affaire des chapeaux, 319.

Udine (Italie), 65.
Un moyen de se connaître soi-même, 71.
Une heure d'oubli, 208.
Urbain IV, 81.
Ustensile culinaire du moyen âge, 311.

Vallée (la) de Granges, 25.
Van der Heyden (Jean), 6.
Vanillier (le), 399.
Vase antique damasquiné du Musée de Pesth, 113.
Vases de Canosa au Musée du Louvre, 171.
Vases-chandeliers, 151.
Vases (les) rhodiens, 64.
Vautours (les) en captivité, 153.
Viaduc de Garabit (Cantal), 87.
Vieil (un) almanach, 270.
Vieille charrue, croquis de Théophile Schuler, 296.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

AGRICULTURE, STATISTIQUE.

Couscoussou (le), 133. Des fléaux du midi de la France, 22. Ferme (la) de Dalrymple, dans le Dakota, 243. Intelligence des animaux, 55. Journal (le) d'un gentilhomme du Cotentin au seizième siècle, 182, 238, 263. Population (la) en France, 195. Pseudope (le), 84. Races (les) de poules (*voy.* t. XLVIII, p. 219, 300, 400), 50, 114. Ravages des sauterelles dans l'Amérique du Nord, 198. Routes commerciales du globe, 106, 161.

ARCHITECTURE, MONUMENTS.

Monument d'un prince indien mort à Florence, 121. Chapelle (la) des morts de l'église de la Roche, 161. Château de Pau, 252. Eglise de Louvres en Parisis, 181. Église paroissiale de Pont-l'Abbé, 129. Église de Saint-Jean de Latran, à Paris, 17. Façade de la Chartreuse de Pavie, 105. Maison (la) des Cariatides, à Dijon, 169. Maison (la) de Raphaël, 284. Musée du Belvédère, à Vienne, 369. Nouvel (le) Ermitage, à Saint-Pétersbourg, 321. Palais (le) ducal de Mantoue, 149. Projets de monuments à élever sur la place de la Bastille, 316. Saint-Urbain de Troyes, 81. Salle de l'Académie française, 356. Temples, 359.

BIOGRAPHIE.

Broussel (Pierre), conseiller au Parlement de Paris, 209. Bunbury, caricaturiste anglais, 244. Collas (Achille), 9, 38. Corneille et Ferrand, 6, 30. Docteur (le) Chanca, 28. Dupré (Louis), peintre d'histoire, 345. Extraits de la correspondance du général Lee, 78, 117. Fléchier, 244. Gallas (Mathias), 328. Histoire de Jeanne la Folle, mère de Charles-Quint, 213, 278. Jean-Guillaume Baur, 33. Jouffroy (Claude de), 398. Lavoisier, 47. Lee (Traversée du Pedrigale par), 402. Metcalf (John), 34. Personnages originaux de John Steward, 252. Pichou, maçon, 319. Richard Cœur-de-Lion; sa captivité en Allemagne, 122, 148. Richardson; son portrait par lui-même, 219. Saint Bonaventure, 137. Soldats qui ont été savants, philosophes ou poètes, 406. Taylor (John), le poète des eaux, 310. Trajan, 145. Urbain IV, 81.

COSTUME, MOBILIER, CURIOSITÉS.

Ancre (une) de Christophe Colomb, 216. Bâton géométral sur les dalles funéraires, 352. Berceau de Henri IV, 252. Chars magnétiques chinois, 260. Clefs de Séville, 168. Collection de boutons, 36, 297. Couteau à pâtisserie du dix-septième siècle, 352. Crécelle (la Grande) de Nuremberg, 372. Gardes et coulants de sabres japonais, 268. Histoire du costume en France (*voy.* les Tables); suite, 67. Nef scandinave, 376. Poêles (les) dans le Nord, 392. Porte-perruque en faïence, 40. Tasse trembleuse en porcelaine tendre de Saint-Cloud, 280. Tuile décorative du treizième siècle, 256. Ustensile (un) culinaire du moyen âge, 311. Vase antique damasquiné, 113. Vase en émail, de Sèvres, 88. Vases de Canosa, au Musée du Louvre, 171. Vases-chandeliers, 151.

ENSEIGNEMENT.

Éducation; Sarah Coleridge, 46. Étudiants (les) espagnols, 381. Méthode de lecture, 40.

GÉOGRAPHIE, VOYAGES.

Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales), 49, 164. Ardèche (l'), 204. Barrage (le) de la Gileppe, 132. Buste d'un prince indien mort à Florence, 121. Caravanes, 191 (*voy.* Routes commerciales). Cernay (Vallée de), 388. Château de Mehun-sur-Yèvre (Cher), 225. Château de Pau (le) 252. Cimetières turcs, 57. D'où étaient venus les anciens habitants de l'Amérique? 226. Eaux-Chaudes (les), 140. Église de Pont-l'Abbé, 129. Esquisse d'une histoire de la géographie, 146, 226, 250. Façade de la Chartreuse de Pavie, 105. Fort (le) de Joux (Doubs), 89. Gallipoli, 201. Jade (le), 233. Kamtschatdales (les Chiens des), 183. La Roche (Finistère); l'ossuaire, 161. Louvres en Parisis (Seine-et-Oise), 180. Maison (la) des Cariatides à Dijon, 169. Maison de charité de Watts, à Rochester, 212. Maison (la) de Fléchier, à Pernes (Vaucluse), 244. Mantoue; le Palais ducal (*voy.* les Tables, et t. XLVII, p. 329), 148. Moines du mont Athos, 110. Mounds et mound-builders, 332. Musée du Belvédère, à Vienne, 369. Musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg, 321. Noms des habitants et pays de la France, 334, 337. Observations géographiques, 270. Œil (l') de la Sorcière; ruines du château d'Engelbourg, 304. Offranville (Seine-Inférieure), 204. Oie ferrée, sculpture à Beverley, 208. Peuplades (les) voilées de l'Afrique, 400. Pont (le) Saint-Louis, près de Menton (Alpes-Maritimes), 233. Propriété (la) chez les Indiens du Chirigui, 123. Régions (les) inconnues du globe et leurs abords, 302, 307, 362, 390. Roquebrune, près de Menton, 337. Route (la) de terre et le chemin de fer du Saint-Gothard, 95, 102. Routes commerciales du globe, 106, 161. Ruines du château de Rustéphan, près de Pont-Aven, 99. Saarbruck; couches de houille, 167. Sables (les) du Sahara, 327. Soleil (le) à Bossekop (Laponie), 10. Sova (le) du Falabah, 262. Statue de Beccaria, à Milan, 248. Sur les routes commerciales du globe, 106. Tallard (château de), Hautes-Alpes, 265. Tsiafaïavona (le), 71. Udine (Italie), 65. Vallée (la) de Granges, 25. Viaduc (le) de Garabit (Cantal), 87.

HISTOIRE.

Affaire des chapeaux, à Tunis, 319. Autodafés (les), 185, 260. Captivité de Richard Cœur-de-Lion en Allemagne, 122, 148. Château de Mehun-sur-Yèvre (Cher), 225. Clefs de Séville, 168. Clément IX et Christine de Suède, 408. Combats héroïques, 388. Défions-nous de l'histoire, 79. D'où étaient venus les anciens habitants de l'Amérique? 226. Épisode (un) de la guerre des États-Unis et du Mexique, 402. Histoire de Jeanne la Folle, mère de Charles-Quint, 213, 278. Mariages (les) d'enfants, 313. Médecins (les) dans l'antiquité, 138. Période (une) glorieuse de l'histoire de la Hollande, 180. Pierre Broussel, conseiller au Parlement de Paris, 209. Sur les routes commerciales du globe, 106. Tallard (Château de), 265. Trajan, 145.

INDUSTRIE, MÉCANIQUE, TRAVAUX PUBLICS, MÉTIERS.

Barrage de la Gileppe, 132. Billets (les) de chemins de fer, 135. Canot électrique, 396. Celluloïd (le), 256. Chirurgien, 94. Coutelier, 160. Couvreur, 184. Cuisinier, 219. Dentelliers, dentellières, 291. Dentiste, 339. Domestiques, 379. Encadrement des dessins, gravures, etc., 143, 199, 403. Essais de menuiserie, 335, 359, 386. Lampes à nouveaux becs de gaz, 412. Moteur à gaz Bisschop, petit moteur pour atelier de famille, 74. Nouveau (un) moteur hydraulique, 255. Odographe (l'), 16. Origine de la navigation à vapeur, 398. Petit Dictionnaire des arts et métiers avant 1789, 32, 94, 119, 160, 184, 219, 291, 339, 379. Pont Saint-Louis, près de Menton, 233. Route (la) de terre et le chemin de fer du Saint-Gothard, 95, 102. Télégraphe (le) à domicile, 159. Tramway mû par l'électricité, 384. Viaduc de Garabit (Cantal), 87.

LITTÉRATURE, MORALE.

Avantages de l'étude de soi-même, 287. Ce qu'il faut désirer, 388. Choix nécessaire dans les pensées, 399. Clémence (la), par Shakspeare, 49. Coleridge (Sarah), 46. Comment on peut voir la beauté suprême, 231. Confession négative d'un ancien Égyptien, 143. Conseils et conseillers, 240. Conseils d'un père de famille, 78, 117. Conseils les) d'une tombe, 279. Conversation, 79. Critique (la), 131. De certains gestes, 46. De la nature du bonheur, 270. De la critique du temps présent, 352. De la sincérité dans la conversation, 168. Deux sortes d'éloquence, 32. Endurance, 392. Épargne et dépense, 158. Influence du choix d'une profession, 279. Inspiration (une), 397. Lettres et pensées de Channing, 285. Méditation du pâtre, 395. Mère (la), 87. Mort (la), 190. Moyen (un) de se connaître soi-même, 71. Muse (la) normande, 6, 30. Non, 183. Notre temps, 123. Pastorale (la), ou un mystère au dix-neuvième siècle, 70. Pensées extraites du traité de Sénèque sur la vie heureuse, 160, 224. Poésie de l'industrie, 20. Pourquoi n'avons-nous pas des ailes? (*voy.* t. XXXVI, p. 407), 311. Prison (la), 407. Présent (le), 102. Progrès (le), 131. Progrès des sciences, 296. Recherche (la) du bonheur, 251. Soyez bons, 167. Sur la rêverie, 327. Sur l'habitude de penser, 350. Sur l'immortalité, 303. Taylor (John), le poète des eaux, 310.

Nouvelles, Récits, Légendes, Apologues, Anecdotes. — Ami (l') du paysan, 405. Ane (l') et le Chameau, fable arabe, 22. Bataille perdue faute d'un clou, 79. Bel habit (le), 2, 13, 18, 26. Boîte (une) d'allumettes, 383. Bon (le) Samaritain, 217. Chacal (le) bleu, conte sanscrit, 311. Chien sauveteur, 284. Chute d'une maison à Édimbourg, 186. Concert (un) forcé, 289. Conseils (les) d'une tombe, 279. Deux (les) Aveugles et le vaurien, scène par Juan de Timoneda, 370. Deux (les) Patients, 92. Différence fondamentale entre l'homme et l'animal, 87. Emprisonnements et exils arbitraires, 408. Épave (l'), 44. Épreuves (les) d'Étienne, 58, 65, 82, 111, 118, 126, 142, 150, 154, 162, 186, 202, 214, 230, 246, 254, 258, 266, 282, 290, 299, 306, 346, 358. Fagot d'Ajoncs, 329, 338. Grand enseignement d'un peu de cendre, 264. Heure (une) d'oubli, 208. Hiver (l') dans la vallée d'Aunay, 9. Hommes de lettres endettés, 107. Idole (l'), 264. Il Giardiniere, 236. Induction, 108. Journal intime (Fragment d'un), 374. Larmes plein un chapeau, 399. Lecture une), 361. Ma cousine Alice, 130, 139. Mlle de Montpensier à une danse villageoise, 331. Maffre des Rieux, 224. Maison (la) de l'ami, 353. Mariage (le) d'Annaïc, 173, 177. Noble un) vote, 388. Nuit (une) d'hiver sur une locomotive, 314, 325. Parchemins (les) et la mer, 253. Pichou, maçon, 319. Pierre le réprouvé, 35, 43, 55. Pinte (une) de bière par jour, 87. Principes (les) de Sam, 377. Prix (le) d'honneur, 95. Propos d'enfant, 33. Régulus (un breton, 60. Remplissez vos pintes, 399. Roi (le) des pigeons et le Rat ermite, 273. Roman (le) d'un rémouleur, 193. Souvenirs d'une octogénaire (*voy.* t. XLVII, p. 3, 14), 189. Souvenirs d'un vieux bibliothécaire (*voy.* t. XLVIII, p. 23), 235.

Pensées. — A un orateur populaire, 95. Amitié, 75, 135, 264. Amour maternel, 143. Argent (l'), 339. Caisses d'épargne, 134. Chimie, 23. Civilisation, 44. Contre la maussaderie, 16. En avant, 119, 202. Esprit et bonté, 186. Homme (l') et la mort, 11. Immortalité, 82. Moyen (le) d'être heureux, 32. Oubli, 91. Patrie, 303. Pensée de Washington, 327. Pensées de X. Doudan, 99. Pensées extraites du traité de Sénèque sur la vie heureuse, 160, 224. Progrès, 47. Propreté, 87. Providence, pensée de Mme de Sévigné, 372. Réel (le) et l'idéal, 108. Rêves (les), 207. Souffrir avec espérance, 175. Travail, 388. Vieux (un) proverbe, 296.

LIVRES, CURIOSITÉS BIBLIOGRAPHIQUES.

Album de François de Hollande à la bibliothèque de l'Escurial, 273. Anagramme, 352. Arbre des batailles, 171. Chanson du roi Dagobert, 358. Découverte d'une bibliothèque à Herculanum, 386. Délices royales (les), ou le Jeu des échecs, 322, 355. Manuel de conversation à l'usage des touristes anglais au quatorzième siècle, 318. Monde (le) à l'envers, 216. Souvenirs d'un vieux bibliothécaire (*voy.* t. XLVIII, p. 23), 235. Vieil (un) almanach, 270.

MŒURS, COUTUMES, INSTITUTIONS, CROYANCES.

Académie (l') des sciences, 348. Astrologues (les); horoscope de Louis XIV, par Bardi Vilclaire, 241. Atlantide (l') aurait-elle réellement existé? 91. Autodafés (les), 185, 260. Caravanes (les), 191. Cérémonie du baise-main, à Tunis, 372. Conseils aux Sociétés des beaux-arts, 85. Couscoussou (le), 135. Crèches (les), 11. Délices (les) royales, ou le Jeu des échecs, 322, 355. Dieu vous bénisse! 6. Diligence (la), 91. Divination (la) mathématique, 396. Étudiants (les) espagnols, 281. Insigne (l') de la plume dans la régence d'Alger, 331. Journal (le) d'un gentilhomme du Cotentin au seizième siècle, 182, 238, 263. Maison de charité de Watts, à Rochester, 212. Manuel de conversation à l'usage des touristes anglais, au quatorzième siècle, 318. Médecins dans l'antiquité, 138. Momies de chacal et de chat, 300. Origine des bains et lavoirs à Liverpool, 351. Pastorale (la), ou un Mystère au dix-neuvième siècle, 70. Port Saint-Landry, à Paris, 368. Propriété (la) chez les Indiens du Chirigui, 123. Quel doit être le but des institutions politiques, 202. Réponse (une) de sir Humphry Davy, 391. Superstitions des jeunes filles de la Grèce moderne, 387. Vieil (un) almanach, 270.

NUMISMATIQUE.

Jeton de la communauté des charrons de Paris, 32. Lavoisier, d'après une médaille du Musée de la Monnaie, 48.

PEINTURES, TABLEAUX, ESTAMPES, DESSINS.

Dessins, Estampes. — Amélie-les-Bains, dessin de G. Vuillier, 49. Ami (l') du paysan, dessin de Giacomelli, 405. Arracheur de dents, d'après Roelants, 340. Barrage de la Gileppe; le lac-réservoir, dessin de A. de Bar, 133. Barrage de la Gileppe; le mur-barrage, dessin de A. de Bar, 132. Berceau (un) en Alsace, croquis de Th. Schuler, 224. Bourcieria torquata et son nid, dessin de Freeman, 197. Broussel (Pierre), conseiller au Parlement de Paris, d'après une gravure de Humbelot, 209. Caricature allemande du dix-septième siècle; Mathias, comte de Gallas, généralissime de l'empire, 328. Chapelle (la) des morts de l'église de la Roche, dessin de A. Tissandier, 161. Château de Mehun-sur-Yèvre, dessin de Lancelot, 225. Château (le) de Pau, dessin de Lancelot, 253. Choix de boutons de la collection de M. le baron Pérignon, dessins d'Ed. Garnier, 37, 297. Cimetière de Scutari (Turquie d'Asie), dessin de de Drée, 57. Coin (un) du bazar de Gallipoli, dessin de de Drée, 201. Collas (Achille), dessin de A. Gilbert, 9. Conférence (une) de Mme de Staël, dessin de Sellier, 125. Coq et poule de Langshan, dessin de Freeman, 116. Coq et poule de Yokohama, dessin de Freeman, 117. Coq et poule cochinchinois noirs, dessin de Freeman, 52. Coq et poule Bréda coucou, dessin de Freeman, 53. Crèche de Saint-Pierre du Gros-Caillou, dessin de Sellier, 13. Dans la rue, croquis inédit de Théophile Schuler, 193. Dentelliers; dentellières, d'après Stradan, Michel Lasne et Daret, 292, 293. Dentiste, d'après Lucas de Leyde, 341. Dessin allégorique du Poussin, 1. Dessin (un) de Raphaël, 60. Dîner offert à Christine de Suède par le pape Clément IX, d'après Sevin, 406. Douche d'Annibal; cascade d'Amélie-les-Bains, dessin de G. Vuillier, 165. Eglise de Saint-Urbain de Troyes, dessin d'Emile Laborne, 81. Eglise paroissiale de Pont-l'Abbé, dessin de Niederhœusern-Kœchlin, 129. Eglise de Saint-Jean de Latran, à Paris, dessin de Deroy père, 17. Elèves (les) et l'atelier de Raphaël, 212. Environs du fort de Joux, dessin de A. Bar, 89. Estampes satiriques, dessin de Sellier, 124. Etablissement thermal des Eaux-Chaudes, dessin de A. de Bar, 141. Façade de la Chartreuse de Pavie, dessin de Catenacci, 105. Faisan (le) de lady Amherst, dessin de Freeman, 393. Fruits du poivrier, dessin de Freeman, 349. Gardes et coulants de sabres japonais, dessin d'Edouard Garnier, 269. Goldau (un Lit à), croquis de Th. Schuler, 392. Grue (la) de paradis, dessin de Freeman, d'après nature, 276. Grue (la) Antigone, dessin de Freeman, d'après nature, 277. Incendie (un) à Amsterdam vers la fin du dix-septième siècle, dessin par Jean Van der Heyden (collection Dutuit, de Rouen), 41. Instruments des cloutiers d'après une image de la corporation des cloutiers de Paris au dix-huitième siècle, 120. Jeu (le) de la roulette, estampe satirique (collection Hennin), dessin de Sellier, 68. Lit (un) à Goldau, d'après un croquis inédit de Théophile Schuler, 392. Maison de charité de Watts, à Rochester, 212. Maison (la) des cariatides, à Dijon, dessin de H. Clerget, 169. Maison (la) de l'ami, dessin de Giacomelli, 353. Maison de Raphaël à Rome, d'après une gravure de Lafreri, 285. Martin-chasseur (le) d'Australie, dessin de Freeman, 229. Moines du mont Athos, 110. Momies de chacal et de chat conservées au British Museum, à Londres, dessin d'Ed. Garnier, 301. Monument funéraire d'un prince indien à Florence, 121. Musée (le Nouveau) de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg, dessin de Catenacci, 321. Œil (l') de la Sorcière, dessin inédit de Théophile Schuler, 304. Palais de Mantoue, dessin de Normand, 149. Parade, d'après J.-G. Baur, dessin de Sellier, 33. Physionomies (les) du jour, par Nodet (1799), collection Hennin, dessin de Sellier, 69. Place (la) Victor-Emmanuel, à Udine, dessin de Sellier, 65. Pont (le) Saint-Louis, entre Menton et Vintimille, dessin de Lancelot, 233. Port Saint-Landry à Paris en 1737, dessin de Gilbert, 368. Porte de la maison de Fléchier à Pernes, dessin de Jules Laurens, 245. Premier (le) autodafé célébré sur la place publique d'Aquila, panneau du quinzième siècle (auteur inconnu), dessin de Jules Laurens, 261. Projet de monument pour l'emplacement de la Bastille, proposé par Prieur (en 1790), 317. Pseudope de Turquie, lézard, dessin de Freeman, 85. Rameau de vanillier, dessin de Freeman, 400. Rochers au bord de l'Ardèche, dessin de J.-B. Laurens, 205. Roquebrune; vue prise de la Corniche, dessin de A. de Bar, 337. Rossignol (le) et son nid, dessin de Freeman, 101. Ruines du château de Rustéphan (Finistère), dessin de Henri Girardet, 100. Ruines du château de Tallard, dessin de G. Vuillier, 265. Saint Matthieu, par Lorenzo Ghiberti, à l'église d'Or-San-Michele, à Florence, 309. Singe charlatan, d'après Daret, 344. Talipot (le) gigantesque, dessin de de Drée, d'après l'amiral Paris, 249. Tombeaux des Acciaioli, dessin de Sellier, 29. Touareg (un), 401. Vallée (la) de Cernay (Seine-et-Oise), dessin de Jules Lavée, 389. Vallée de Granges, dessin de Clerget, 25. Vases-chandeliers en émail de Battersea, dessin d'Ed. Garnier, 152. Vase de Canova (Musée du Louvre), dessin de Sellier, 172. Vase antique damasquiné, dessin de Sellier, 113. Vautours (les) au Jardin des plantes, dessin de Freeman, 153. Vieille charrue, croquis de Théophile Schuler, 296. Vue (une) de Bologne, dessin de L. Dupré, au British Museum, 345.

Mosaïque. — Plancher non balayé, 186.

Peintures, Tableaux. — Charles II, roi d'Espagne, assistant à un autodafé, d'après un tableau de Fernando Rui, conservé au Musée de Madrid, 185. Concert forcé, peinture de Jules Agghazy, 289. Dante, peinture sur bois à Sainte-Marie des Fleurs, à Florence, 77. Ecole russe; le Retour de l'école, peinture par Liljelund, 97. Epave (une), tableau de Cl. Swift, 41. Etudiant (un) espagnol, peinture de Megia, 281. Femme (la) du marin, peinture par Ulysse Butin, 320. Four (un) communal, tableau de Th. Rousseau, 257. Grande crécelle de Nuremberg, peinture de B. Ulmann, 373. Hiver (l') dans la vallée d'Aunay, peinture de B. Smeeton, 5. Inspiration (une), tableau par David Balay, 397. Jeune vachère; peinture de Ronot, 73. Loges (les) du Vatican, 60. Mariage (un) politique, tableau de J.-A. Mitchell, 313. Moine peignant à fresque, peinture de Sautai, 237. Opération chirurgicale (une), peinture par Adrien Brauwer, 93. Passage du Nord-Ouest, tableau de Millet, 361. Peintures du palais ducal de Mantoue, 148. Principes (les) de Sam, tableau de Chenu, 377. Saint Bonaventure recevant le chapeau de cardinal, peinture par Sautai, 137. Scène de comédie sur un vase grec, 305. Scène d'incendie, peinture par Antigna, 217. Toilette (la) de la mariée, tableau de Henri Mosler, 177.

SCIENCES.

Astronomie, Cosmographie. — Comment arrivera la fin du monde? 42, 53, 62, 75. Étoiles qui s'éloignent et étoiles qui s'approchent de la terre, 166, 197. Globe-tellure (le), 56. Système (le) du monde d'après Descartes, 104.

Anthropologie, Zoologie. — Anthropologie descriptive, 20. Chiens (les) des Kamtschatdales, 183. Faisan (le) de lady Amherst, 393. Funérailles (les) d'une taupe, 179. Grue (la) cendrée, la Grue Antigone et la Grue de paradis, 274. Martin-chasseur (le) géant d'Australie, 227. Oiseau-mouche (l') à collier blanc, 196. Panthère (la) sur les arbres, 99. Quelques observations sur les rossignols, 100. Races (les) de poules (*voy.* t. XLVIII, p. 219, 300, 400), 50, 114. Rouge, noire, blanche et jaune, 89. Sauterelles; ravages dans l'Amérique du Nord, 198. Vautours (les) en captivité, 153.

Botanique. — Corypha (le) parasol, ou Talipot, 249. Fuchsia (le), 192. Poivrier (le), 348. Vanillier (le), 399.

Minéralogie. — Jade (le), 233.

Hygiène. Médecine. Médecins (les) dans l'antiquité, 138. Métallothérapie, 29.

Physique, Chimie, Géologie. — Affinités chimiques, 11. Baromètre absolu et baromètre à miroir, 175. Becs (les) de gaz Siemens, 287. Canot électrique, 396. Condensateur (le) chantant, 128. Couches de houille de Saarbruck, 167. Déplacement du zéro de l'échelle sur les thermomètres chauffés, 50. Éphémérides aérostatiques, 86. Lampe électrique automatique, 240. Lavoisier, 45. Peinture lumineuse, 296. Photophone (le) parlant (*voy.* sur les Téléphones, t. XLIV, p. 222; — t. XLVI, p. 162), 71. Si les corps sont plus légers à l'équateur qu'aux pôles, 39. Sonneries électriques, 7. Télégraphie optique; l'Héliographe, 231.

SCULPTURE, CÉRAMIQUE, ORFÉVRERIE.

Buste d'un prince indien mort à Florence, 121. Bustes d'empereurs romains en porphyre, 287. Façade de la Chartreuse de Pavie, 105. Génie (le) de l'immortalité, par Chapu, 385. Incrustations et damasquinures antiques, 113. Oie ferrée, sculpture à Beverley, 208. Portrait de Michel-Ange sur une assiette, 273. Scène (une) de comédie sur un vase grec, 305. Statue de Beccaria, à Milan, 248. Statue de la Providence, 368. Statues achilléennes, 39. Statues (les) de Ghiberti, à l'église d'Or-San-Michele, à Florence, 308. Statuettes en porcelaine de Chine représentant Louis XIV et sa famille, 108. Tasse tremblouse en porcelaine tendre de Saint-Cloud, 280. Tombeaux des Acciaioli, à la Chartreuse de Florence, 28. Trajan, 145. Vases-chandeliers en émail de Battersea, 151. Vases de Canosa, au Musée du Louvre, 171. Vases rhodiens, 64.